DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon.

CANTON

d' Avallon.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

D'ANNAY-LA-CÔTE.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W009/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Ruelle de Coutard	2.4 Pan coupé de 3m de côté 4.6 Prolongement du mur 6.8 6.8 Mur conservé	1.3 Prolongement du mur 3.5 3.5 Mur conservé	
Rue du Haut	2.4 Mur conservé 4.6 ——— id ——— 6.8 Partant du point 6 précédemment déterminé et aboutissant au point 8 coin du four du Sr Mouginot Pierre 8.10 Partant du point 8 précédemment déterminé et aboutissant au point 10 1er angle du Bâtiment du Sr Mugard Jean Marie 10.12 façade conservée 12.14 Partant du 1er angle 12 du Bâtiment du Sr Mugard Jean Marie et aboutissant à l'angle 14 du Bât du Sr Courcelle Edme 14.16 Partant du 2e et dernier point et aboutissant au 2e angle 16 du Bâtiment du Sr Courtaux Pierre 16.18 Mur conservé 18 Prolongement du mur 16.18 d'environ 20.22 Partant du point 20 et aboutissant au point 22 pris à 6m de l'angle 27 du Bât du Sr Morisard Germain 22.24 Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de Distance 24.26 Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de Distance 26.32 Ligne droite partant de l'angle 26 de l'enclos du Sr Pétard Edme et aboutissant au point 32 pris à 6m du point 33 de l'alignement opposé 32.34 Ligne droite mené parallèlement à l'alignement opposé à 6m de distance 34.36 Partant du point 34 précédemment déterminé et aboutissant au point 36 borne d'limitation de la cour du Sr Bouchin avec la Rue publique	1.3 Partant de la limite séparative des propts des Srs Morisard Marcel et Bourcier Charles et aboutissant à la limite de séparation entre Mrs Vazard et Sauvigny Charles 3.5 Partant du point 3 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle 5 de la maison du Sr Bailly Henri 5.7 façade conservée 7.9 Partant de l'angle pris la maison du Sr Bailly Henri et aboutissant au 2e angle du Bâtiment du Sr Souffard Pierre 11.13 Alignement conservé 13.15 Partant du point 13 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle 15 du Bât du Sr Robin Jean 15.17 façade conservée 17.19 Ligne droite entre le dernier angle 17 du Bâtiment Huguenot Urbain et l'extrémité du mur de la propriété commune 19.21 Partant du dernier point et aboutissant au point 21 pris à 6m de l'angle 14 du Bât du Sr Courcelle Edme 21.23 Partant du point 21 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle saillant 23 du mur commun 23.25 Mur conservé 25.27 Ligne menée sans le prolongement de l'alignement suivant et s'arrêtant sur le mur commun 27.29 Partant du 1er angle 27 du Bât du Sr Morisard Germain et aboutissant à l'angle 29 du Bâtiment du Sr Ricard Pierre 29.31 Partant de l'angle 29 et aboutissant à l'angle 31 du 1er Bâtiment du Sr Bruston Jean François 31.33 Partant de l'angle 31 précédemment déterminé et aboutissant au point 33 pris sur le mur de clôture du Sr Morisard Sylvain et dans le prolongement de la ligne passant par l'angle 33bis du Bâtiment du Sr Bouchin Vazard et l'angle 35 du Presbytère 33.35 Ligne droite passant par le point 33 33bis.35 n'étant pas déterminé se aboutissant à la Rue St Marcel	
Rue du Bas (Suite)		et aboutissant au 2e angle du Bâtiment Morisard Vazard 12.14 Partant des 2 derniers angles et aboutissant au point 14 pris sur le mur du Sr Sauvigny Charles 14.16 Alignement conservé 16.18 Alignement conservé 20.22 Partant du 1er angle 20 du Bâtiment du Sr Morisard Marcel et aboutissant à l'angle du Bâtiment du Sr Bourcier Charles 22.24 Partant des 2 derniers angles et aboutissant au point 24 pris à 6m de l'angle restant 27 25.27 Partant du dernier point et aboutissant à l'angle restant 27 du Bâtiment du Sr Bailly Henri 24.26.28 Ligne menée parallèlement à 6m de distance de l'alignement opposé 28.30 Partant du point 28 précédemment déterminé et aboutissant à la limite de séparation des Bâtiments Ricard Vve et Mugard Vazard 30.32 Partant du point 30 et aboutissant à l'angle du mur du Sr Sauvigny Edme 32.34 Partant des 2 derniers points et aboutissant au 2e angle du Bât du Sr Sauvigny Edme 34.36 Ligne partant du dernier point et aboutissant au 2e angle du Bâtiment du Bât Souffard Pierre 36.38 Partant des 2 derniers angles et aboutissant au point 38 pris sur le Bâtiment Gouverne Etienne à 6m de l'angle restant 111 38.40 Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de Distance 40.46 Partant de l'angle 46 du Bâtiment Morisard Jacob et aboutissant au 2e angle 46 du Lavoir public 46.48 Mur conservé 48.2 Alignement déterminé par le 1er angle 48 du Bât commun et le 1er angle du Bât Laurent Nicolas pris	11.13 Alignement conservé 13.15 ——— id ——— 15.17 ——— id ——— 17.19 ——— id ——— 23.25 Partant de l'angle 23 du 1er Bâtiment du Sr Couteau Marcel et aboutissant à l'angle restant 25 du 2e Bâtiment des mêmes propriétaires 25.27 Partant des 2 derniers points et aboutissant à l'angle restant 27 du Bâtiment du Sr Laurent Nicolas pris 27.29.31.33 Alignements conservés 33.35 Partant du point 33 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle 35 du Bât du Sr Souffard Pierre 35.37 Partant de l'angle 35 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle 37 du Bât du Sr Souffard Pierre 37.39 Partant des 2 derniers points et aboutissant au 2e angle 39 du Bât Bourcier Vve 39.41 Partant des 2 derniers points et aboutissant à l'angle restant 41 du 2e Bât Morisard Marcel et prolongé jusqu'au point 43 43.45 Ligne partant du point 43 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle 45 du Bâtiment Bourcier Jean Marie 45.47.49 Alignements conservés 51.53 Alignement conservé et prolongé jusqu'à la Ruelle Chambret 57.59.61.63 Alignements conservés
Chemin de Ronde		2.4 Ligne droite partant du point 2 pris à 4m de l'angle saillant 1 et aboutissant au 1er angle du Bâtiment Cadoux Henri 4.5 Ligne droite entre l'angle 4 du Bâtiment Laurent Nicolas pris et l'angle 5 du mur du même propriétaire 5.10 Pan coupé de 3m de côté 10.12 Mur conservé 12.14 ——— id ——— 14.16 Ligne droite partant d'un angle saillant 14 et aboutissant à l'angle restant 16 sur la propriété du Sr Sauvigny Charles 16.18 Ligne droite entre le dernier point et le point 18 limite de la propriété du Sr Montigny Jean sur le jardin du Presbytère 18.20 Mur commun conservé 22.24 Ligne droite partant d'un angle du mur du Sr Montigny Nicolas et aboutissant à l'angle 24 du Bâtiment du Sr Mirard Jean 24.26 Alignement conservé 26.28 ——— id ——— 28.30 ——— id ——— 30.32 ——— id ——— 32.34	1.3 Ligne Droite partant du point 1 et aboutissant au point 3 du mur du Sr Guettard Etienne 5.7 Ligne droite entre le 1er angle du Bâtiment Morisard Vve et le point 7 pris à 6m de l'angle du mur du Sr Laurent Nicolas pris et prolongée jusqu'au point 9 9.11 Pan coupé de 2m50 de côté 11.13 Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance 13.17 ——— id ——— 17.19 ——— id ——— 19.21 Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance 21.23 Ligne droite partant du point 21 pris à 8m de l'alignement opposé et aboutissant à l'angle 23 du Bât du Sr Bourcier Henri 23.25 façade conservée 27.29.31 Alignements conservés 31.33 Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de Distance 33.35 ——— id ——— 35.37 ——— id ——— 37.39 Ligne droite partant du point 37 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle 39 du mur du Sr Bourcier Manuel 39.41 — 31.33	6m 8m 8m 6m 6m 6m

009/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de Ronde (Suite)	34.34 Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 6m de Distance 36.36bis Façades conservées 36.35 Ligne Droite partant du 1er angle 36 du Bâtiment Courteau Marcel et aboutissant à l'angle 33 du mur du Sr Joseph Etienne 35.40 Alignement conservé	41.43 Alignement conservé et prolongé jusqu'au point 47 47.49 Ligne Droite partant du point 47 pris à 6m de Façades du Bâtiment du Sr Courteau Marcel et aboutissant au point 49 pris à 6m du mur du Sr Mozard Jean	6m.
Ruelle des Chaumeaux	2.4 Façades conservées 4.6 Partant du 4e angle 4 du Bâtiment du Sr Huguenot Urbain et aboutissant au point 6 pris à 6m du 5e angle du mur du Sr Soufflard Pierre	1.3 Façades conservées 3.5 Partant du point 3 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle 5 du mur du Sr Soufflard	
	6.8 Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance	5.7 Alignement conservé	6m.
Rue de la Molaise	2.4 Ligne Droite partant du point 2 pris sur le mur du Sr Cruelle Lazare et aboutissant au point 4 pris à 8m de l'angle du mur du Sr Sicé Jean père	1.3 Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance	8m.
Ruelle aux Poiriers	2.4 Ligne Droite partant du point 2 pris à 4m de l'angle saillant 1 et aboutissant à l'angle 4 du Bâtiment Vedelle Maurice	1.3 Partant de l'angle saillant 1 et aboutissant à l'angle 3 du Bâtiment Du Sr Santigny Jean	4m.
Ruelle Chambret	1.3 Ligne Droite partant de l'angle 1 du Bâtiment du Sr Rousseau Remi et aboutissant à l'angle 3 du Bât. Vilain Eme	2.4 Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 4m de Distance	4m.
Rue de dessous l'Eglise	2.4 Façades conservées 4.6 Ligne Droite entre l'angle 4 du Bâtiment Du Sr Fourreau Nicolas père et l'extrémité du mur du Presbytère	1.3 Murs conservés 3.5 Ligne entre l'angle 3 et l'angle 5 de l'Eglise	
	6.8 Ligne Droite entre le dernier point et le point 8 pris à 4m de l'angle 5 de l'Eglise	5.7 Alignement conservé	
	8.10 Ligne Droite entre le dernier point et l'angle 10 du Bât. Fourreau Nicolas père	9.11 Ligne Droite déterminée par l'angle 9 de l'Eglise et l'angle 11 du Bâtiment Du Sr Montigny Jean père	
	10.12 Ligne Droite parallèle à la façade 11 13 à une Distance de 4m	11.13 Alignement conservé	4m.
	12.14 Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à une distance de 4m	13.15 Ligne Droite entre l'angle 13 du Bât. Du Sr Montigny Jean père et l'angle 15 du mur Du Sr Cadoux Remi	4m.
Rue Saint Marcel	2.4 Ligne Droite partant de l'angle 2 du Bât Du Sr Moricard Pierre et aboutissant au point 4 du Bâtiment Du Sr Cadoux Remi et prolongé jusqu'au point 8 suivant De la Rue De derrière l'Eglise	1.3 Partant de l'angle 1 du Presbytère et aboutissant au 2e angle du Bâtiment de la Vve Perrey 3.5 Partant de ce dernier point et aboutissant à l'angle 5 du Bâtiment Du Sr Cadoux Remi 5.7 Partant du point 5 précédemment déterminé et aboutissant à l'angle 7 du mur Du Sr Guettard Etienne	
	10.12 Alignement conservé 12.16 Partant de l'angle 12 du Bâtiment De la Vve Moricard et aboutissant au point 16 pris en face et à 6m de l'angle du Bât. Du Sr Guettard	7.9 Alignement conservé 9.11 Partant de l'angle 9 du Bâtiment Guettard Etienne et aboutissant à l'angle 11 du Bât. Du Sr Cadoux Remi	
	16.18 Ligne Droite entre le dernier point et l'angle 18 de la Maison d'Ecole	11.13 Alignement conservé	
	20.22 Ligne Droite entre l'angle 20 du Bât. Du Sr Moricard François et l'angle 22 du Bâtiment Du Sr Montigny Nicolas	13.15 Ligne Droite entre l'angle 13 du Bât. Du Sr Cadoux Remi et l'angle rentrant 15 des Bâtiments Des Srs Moricard Pierre et Moricard Jean	
	22.24 Alignement conservé et prolongé jusqu'au point 26 mur Du Sr Courteau Lazare	15.17 Alignement conservé	
	26.28 Ligne Droite entre le dernier point	17.19 id	

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue Saint Marcel	et le point 25 du mur Du Sr Soufflard Jean	19.19bis Ligne Droite entre l'angle 19 du Bât Moricard Clément et l'extrémité 19bis du pétrement du Verrier 19bis.21 Ligne Droite entre ce dernier point et l'angle 21 de la fontaine	
	28.30 Ligne Droite entre le dernier point et l'angle 30 du bâtiment Du Sr Courteau Lazare	21.23 Ligne Droite entre le dernier point et l'angle 23 du Bât. Charpentier Eme 23.25 Ligne Droite entre le dernier angle et le point 25 pris en face et à 6m de l'angle 30 du Bât. du Sr Courteau Lazare	6m.
	30.32 Ligne Droite partant du dernier point et aboutissant au point 32 pris à 6m de l'angle 27 du Bât. du Sr Mary Jean fils	25.27 Ligne Droite partant de ce dernier point et aboutissant à l'angle 27 du bâtiment du Sr Mary Jean fils	
	32.34 Ligne Droite entre le dernier point et l'extrémité 34 du mur Du Sr Moricard Charles	27.29 Ligne Droite entre le dernier angle et le point 29 pris sur la limite du bâtiment des Srs Mary Jean fils et Garil Honoré	
	34.36 Ligne Droite partant du dernier point et aboutissant au point 36 pris à 7m de l'angle 35 du mur du Sr Garil Honoré	29.31 Alignement conservé 31.33 id 33.35 id	
	36.38 Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de Distance	35.37 Ligne Droite partant de l'angle 35 du mur Garil Honoré et aboutissant à l'angle rentrant 37 limite de propriété des Srs Moricard Jean et Veyssieres Eugène	7m.
Rue de la Montée.	2.4 Alignement conservé 4.6 id	1.3 Ligne Droite entre l'angle du bâtiment Du Sr Moricard François et l'angle 3 du bâtiment Du Sr Moricard Eme 3.5 Ligne Droite entre le dernier point et le point 5 pris à 6m du mur Moricard Jean père	6m.
	Tout le plan compris dans deux plans comme aux plans de détail		

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jour,
le présent plan d'alignement comprenant 6 feuilles de détails

Auxerre, le 5 juin 1860.

Le Préfet de l'Yonne,

Vu, certifié du 2e juin 1860 du Maire
attestant que l'arrêté d'approbation a été publié et affiché aux lieux
habituels le dit arrêté.

Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné
A Auxerre le

Visé par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et transmis par l'Agent Voyer en Chef

1re Echelle du Plan général est de 1 millimètre pour 1 mètre
Celle des feuilles de détail est de 5 millimètres pour 1 mètre

003/4

1e Feuille


Rue
Rue
Rue

2e Feuille

1e Feuille

Chemin

Rue

Ruelle

Chemin

Rondo

Rue

Chemin

Rondo

Rue

Rue

Chemin

Rue

Rue

Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné
le Novembre 18[illegible]

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et approuvé par l'Agent Voyer en Chef

3e Feuille

3e Feuille

003/6

2e Feuille

3e Feuille

2e Feuille

Chemin

Rue

Rue

Rue

Ruelle

Rue de la Matelaise

Rue

Rue aux Rats

Petite Rue

4e Feuille

4e Feuille

Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné
A Arcueil le

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Bourdais

009/7

3e Feuille

Malaise

Rue

Ruelle

4e Feuille

5e Feuille

3e Feuille

Ruelle aux Poles

Rue

Ruelle

Abreuvoir

Rue

Rue

Rue

Ruelle

Rue

Rue

Rue

4e Feuille

5e Feuille

4e Feuille

Chemin

Route

Chemin

Rue

Passage de l'Eglise

Rue

Route

Chemin

Rue St Marcel

Chemin

Rue St Marcel

Rue

Rue

Rue

Route

Rue St Marcel

6e Feuille

15 Juillet 1858 Alignement de l'alignement 16-18, pour 5m45
15 Juillet 1858 Nouvel arrêté de l'alignement 2, à suivre.
(Décision du 6 novembre 1894)

Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné
A Auvillers le

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

009/3

6e Feuille

5e Feuille

Route Meulet (Ch.m de grande)

Rue

Ruelle

Marcel

A

Rue

Ch.m des Vignes

St Marcel

Rue

Mouillée

Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné
A Avallon le

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

009/10

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Annay-la-Côte (bourg)	
Ruelle de Coutard	1	1	Ducrot, Louis	
		2	Guettard, Henri	
		3	Moricard, Pierre	
Rue du Haut		1	Moricard, Marcel	
		2	Divers propriétaires	
		3	Boursier, Charles	
		4	Vigoureux, Pierre	
		5	Gros, Lazare	
		6	Moricard, Jn.ste Barbe	
		7	Santigny, Charles Antoine	
		8	Meaupois, Pierre	
		9	Bresson, Edme	
		10	Meaupois, Etienne	
		11	Souflard, Jn.ste Christophe	
		12	Souflard, Pierre	
		13	Bailly, Henri jne	
	2	14	Moricard, Charles	
	1	15	——— id ———	
	2	16	Picardat, Pierre	
	1	17	Souflard, Pierre	
	2	18	Muzard, Jean Marie	
		19	Huguenot, Urbain	
		20	Moricard, Pierre fils de Jean	
		21	Nolin, Jean	
		22	Quentin, Henri jne	
		23	Huguenot, Urbain	
		24	Barbier, Jean	
		25	Muzard, Jean Marie	
		26	Courcelle, Edme	
		27	Dodelet, Etienne	
		28	Courteau, Simon	
		29	Moricard, François	
	2	30	Courteau, Edme	
		31	La Commune d'Annay	
		32	Ducrot, Henri	
		33	Moricard, Germain	
		34	Meaupois, Etienne	
		35	Ducrot, Henri	
		36	Quentin, Pierre Vve	
		37	Dodelet, François	
		38	Moricard, Simon Vve	
		39	Pelletier, Marcel	
		40	Moricard, Louis Vve	
		41	Bresson, Jean François	
		42	Picardat, Jean	
	1	43	Brisson, Nicolas	
	2	44	Moricard, Louis Vve	
	1	45	Viteau, Edme	
	2	46	Santigny, Jean	
	1	47	Moricard, Sylvestre	
		48	Viteau, Edme	
		49	Boudin, Lazare	
		50	Bresson, Nicolas	
		51	Moricard, Pierre fils de Jean	
		52	Bailly, François	
		53	Moricard, Jean Jh.te Gilles	
		54	Bailly, Henri	
		55	Beaudot, Jean Marie	
	4	56	Boudin, Lazare	
		57	Bourdy, Lazare	
Rue	1	1	Moricard, Marcel	
	2	2	Divers propriétaires	
	3	3	Boursier, Charles	
	4	4	Vigoureux, Pierre	
	5	5	Gros, Lazare	
	6	6	Moricard, Jn.ste Barbe	
	7	7	Santigny, Charles Antoine	
	8	8	Meaupois, Pierre	
	9	9	Bresson, Edme	
	10	10	Meaupois, Etienne	
	11	11	Souflard, Jn.ste Christophe	
	12	12	Souflard, Pierre	
	13	13	Bailly, Henri jne	
	2	14	Moricard, Charles	
	1	15	——— id ———	
	2	16	Picardat, Pierre	
	1	17	Souflard, Pierre	
	2	18	Muzard, Jean Marie	
		19	Huguenot, Urbain	
		20	Moricard, Pierre fils de Jean	
		21	Nolin, Jean	
		22	Quentin, Henri jne	
		23	Huguenot, Urbain	
		24	Barbier, Jean	
		25	Muzard, Jean Marie	
		26	Courcelle, Edme	
		27	Dodelet, Etienne	
		28	Courteau, Simon	
		29	Moricard, François	
	2	30	Courteau, Edme	
		31	La Commune d'Annay	
		32	Ducrot, Henri	
		33	Moricard, Germain	
		34	Meaupois, Etienne	
		35	Ducrot, Henri	
		36	Quentin, Pierre Vve	
		37	Dodelet, François	
		38	Moricard, Simon Vve	
		39	Pelletier, Marcel	
		40	Moricard, Louis Vve	
		41	Bresson, Jean François	
		42	Picardat, Jean	
	1	43	Brisson, Nicolas	
	2	44	Moricard, Louis Vve	
	1	45	Viteau, Edme	
	2	46	Santigny, Jean	
	1	47	Moricard, Sylvestre	
		48	Viteau, Edme	
		49	Boudin, Lazare	
		50	Bresson, Nicolas	
		51	Moricard, Pierre fils de Jean	
		52	Bailly, François	
		53	Moricard, Jean Jh.te Gilles	
		54	Bailly, Henri	
		55	Beaudot, Jean Marie	
	4	56	Boudin, Lazare	
		57	Bourdy, Lazare	
Ruelle	1	1	Souflard, Pierre	
	2	2	Huguenot, Urbain	
	3	3	Souflard, Pierre	
	4	4	Huguenot, Urbain	
	5	5	Souflard, Pierre	
	6	6	Huguenot, Urbain	
	7	7	Souflard, Pierre	
	8	8	Huguenot, Urbain	
	9	9	Souflard, Pierre	
	10	10	Huguenot, Urbain	
	11	11	Souflard, Pierre	
	12	12	Huguenot, Urbain	
	13	13	Souflard, Pierre	
	14	14	Huguenot, Urbain	
	15	15	Souflard, Pierre	
	16	16	Huguenot, Urbain	
	17	17	Souflard, Pierre	
	18	18	Huguenot, Urbain	
	19	19	Souflard, Pierre	
	20	20	Huguenot, Urbain	
	21	21	Souflard, Pierre	
	22	22	Huguenot, Urbain	
	23	23	Souflard, Pierre	
	24	24	Huguenot, Urbain	
	25	25	Souflard, Pierre	
	26	26	Huguenot, Urbain	
	27	27	Souflard, Pierre	
	28	28	Huguenot, Urbain	
	29	29	Souflard, Pierre	
	30	30	Huguenot, Urbain	
	31	31	Souflard, Pierre	
	32	32	Huguenot, Urbain	
	33	33	Souflard, Pierre	
	34	34	Huguenot, Urbain	
	35	35	Souflard, Pierre	
	36	36	Huguenot, Urbain	
	37	37	Souflard, Pierre	
	38	38	Huguenot, Urbain	
	39	39	Souflard, Pierre	
	40	40	Huguenot, Urbain	
	41	41	Souflard, Pierre	
	42	42	Huguenot, Urbain	
	43	43	Souflard, Pierre	
	44	44	Huguenot, Urbain	
	45	45	Souflard, Pierre	
	46	46	Huguenot, Urbain	
	47	47	Souflard, Pierre	
	48	48	Huguenot, Urbain	
	49	49	Souflard, Pierre	
	50	50	Huguenot, Urbain	
	51	51	Souflard, Pierre	
	52	52	Huguenot, Urbain	
	53	53	Souflard, Pierre	
	54	54	Huguenot, Urbain	
	55	55	Souflard, Pierre	
	56	56	Huguenot, Urbain	
	57	57	Souflard, Pierre	
	58	58	Huguenot, Urbain	
	59	59	Souflard, Pierre	
	60	60	Huguenot, Urbain	
	61	61	Souflard, Pierre	
	62	62	Huguenot, Urbain	
	63	63	Souflard, Pierre	
	64	64	Huguenot, Urbain	
	65	65	Souflard, Pierre	
	66	66	Huguenot, Urbain	
	67	67	Souflard, Pierre	
	68	68	Huguenot, Urbain	
	69	69	Souflard, Pierre	
	70	70	Huguenot, Urbain	
	71	71	Souflard, Pierre	
	72	72	Huguenot, Urbain	
	73	73	Souflard, Pierre	
	74	74	Huguenot, Urbain	
	75	75	Souflard, Pierre	
	76	76	Huguenot, Urbain	
	77	77	Souflard, Pierre	
	78	78	Huguenot, Urbain	
	79	79	Souflard, Pierre	
	80	80	Huguenot, Urbain	
	81	81	Souflard, Pierre	
	82	82	Huguenot, Urbain	
	83	83	Souflard, Pierre	
	84	84	Huguenot, Urbain	
	85	85	Souflard, Pierre	
	86	86	Huguenot, Urbain	
	87	87	Souflard, Pierre	
	88	88	Huguenot, Urbain	
	89	89	Souflard, Pierre	
	90	90	Huguenot, Urbain	
	91	91	Souflard, Pierre	
	92	92	Huguenot, Urbain	
	93	93	Souflard, Pierre	
	94	94	Huguenot, Urbain	
	95	95	Souflard, Pierre	
	96	96	Huguenot, Urbain	
	97	97	Souflard, Pierre	
	98	98	Huguenot, Urbain	
	99	99	Souflard, Pierre	
	100	100	Huguenot, Urbain	
	101	101	Souflard, Pierre	
	102	102	Huguenot, Urbain	
	103	103	Souflard, Pierre	
	104	104	Huguenot, Urbain	
	105	105	Souflard, Pierre	
	106	106	Huguenot, Urbain	
	107	107	Souflard, Pierre	
	108	108	Huguenot, Urbain	
	109	109	Souflard, Pierre	
	110	110	Huguenot, Urbain	
	111	111	Souflard, Pierre	
	112	112	Huguenot, Urbain	
	113	113	Souflard, Pierre	
	114	114	Huguenot, Urbain	
	115	115	Souflard, Pierre	
	116	116	Huguenot, Urbain	
	117	117	Souflard, Pierre	
	118	118	Huguenot, Urbain	
	119	119	Souflard, Pierre	
	120	120	Huguenot, Urbain	
	121	121	Souflard, Pierre	
	122	122	Huguenot, Urbain	
	123	123	Souflard, Pierre	
	124	124	Huguenot, Urbain	
	125	125	Souflard, Pierre	
	126	126	Huguenot, Urbain	
	127	127	Souflard, Pierre	
	128	128	Huguenot, Urbain	
	129	129	Souflard, Pierre	
	130	130	Huguenot, Urbain	
	131	131	Souflard, Pierre	
	132	132	Huguenot, Urbain	
	133	133	Souflard, Pierre	
	134	134	Huguenot, Urbain	
	135	135	Souflard, Pierre	
	136	136	Huguenot, Urbain	
	137	137	Souflard, Pierre	
	138	138	Huguenot, Urbain	
	139	139	Souflard, Pierre	
	140	140	Huguenot, Urbain	
	141	141	Souflard, Pierre	
	142	142	Huguenot, Urbain	
	143	143	Souflard, Pierre	
	144	144	Huguenot, Urbain	
	145	145	Souflard, Pierre	
	146	146	Huguenot, Urbain	
	147	147	Souflard, Pierre	
	148	148	Huguenot, Urbain	
	149	149	Souflard, Pierre	
	150	150	Huguenot, Urbain	
	151	151	Souflard, Pierre	
	152	152	Huguenot, Urbain	
	153	153	Souflard, Pierre	
	154	154	Huguenot, Urbain	
	155	155	Souflard, Pierre	
	156	156	Huguenot, Urbain	
	157	157	Souflard, Pierre	
	158	158	Huguenot, Urbain	
	159	159	Souflard, Pierre	
	160	160	Huguenot, Urbain	
	161	161	Souflard, Pierre	
	162	162	Huguenot, Urbain	
	163	163	Souflard, Pierre	
	164	164	Huguenot, Urbain	
	165	165	Souflard, Pierre	
	166	166	Huguenot, Urbain	
	167	167	Souflard, Pierre	
	168	168	Huguenot, Urbain	
	169	169	Souflard, Pierre	
	170	170	Huguenot, Urbain	
	171	171	Souflard, Pierre	
	172	172	Huguenot, Urbain	
	173	173	Souflard, Pierre	
	174	174	Huguenot, Urbain	
	175	175	Souflard, Pierre	
	176	176	Huguenot, Urbain	
	177	177	Souflard, Pierre	
	178	178	Huguenot, Urbain	
	179	179	Souflard, Pierre	
	180	180	Huguenot, Urbain	
	181	181	Souflard, Pierre	
	182	182	Huguenot, Urbain	
	183	183	Souflard, Pierre	
	184	184	Huguenot, Urbain	
	185	185	Souflard, Pierre	
	186	186	Huguenot, Urbain	
	187	187	Souflard, Pierre	
	188	188	Huguenot, Urbain	
	189	189	Souflard, Pierre	
	190	190	Huguenot, Urbain	
	191	191	Souflard, Pierre	
	192	192	Huguenot, Urbain	
	193	193	Souflard, Pierre	
	194	194	Huguenot, Urbain	
	195	195	Souflard, Pierre	
	196	196	Huguenot, Urbain	
	197	197	Souflard, Pierre	
	198	198	Huguenot, Urbain	
	199	199	Souflard, Pierre	
	200	200	Huguenot, Urbain	
	201	201	Souflard, Pierre	
	202	202	Huguenot, Urbain	
	203	203	Souflard, Pierre	
	204	204	Huguenot, Urbain	
	205	205	Souflard, Pierre	
	206	206	Huguenot, Urbain	
	207	207	Souflard, Pierre	
	208	208	Huguenot, Urbain	
	209	209	Souflard, Pierre	
	210	210	Huguenot, Urbain	
	211	211	Souflard, Pierre	
	212	212	Huguenot, Urbain	
	213	213	Souflard, Pierre	
	214	214	Huguenot, Urbain	
	215	215	Souflard, Pierre	
	216	216	Huguenot, Urbain	
	217	217	Souflard, Pierre	
	218	218	Huguenot, Urbain	
	219	219	Souflard, Pierre	
	220	220	Huguenot, Urbain	
	221	221	Souflard, Pierre	
	222	222	Huguenot, Urbain	
	223	223	Souflard, Pierre	
	224	224	Huguenot, Urbain	
	225	225	Souflard, Pierre	
	226	226	Huguenot, Urbain	
	227	227	Souflard, Pierre	
	228	228	Huguenot, Urbain	
	229	229	Souflard, Pierre	
	230	230	Huguenot, Urbain	
	231	231	Souflard, Pierre	
	232	232	Huguenot, Urbain	
	233	233	Souflard, Pierre	
	234	234	Huguenot, Urbain	
	235	235	Souflard, Pierre	
	236	236	Huguenot, Urbain	
	237	237	Souflard, Pierre	
	238	238	Huguenot, Urbain	
	239	239	Souflard, Pierre	
	240	240	Huguenot, Urbain	
	241	241	Souflard, Pierre	
	242	242	Huguenot, Urbain	
	243	243	Souflard, Pierre	
	244	244	Huguenot, Urbain	
	245	245	Souflard, Pierre	
	246	246	Huguenot, Urbain	
	247	247	Souflard, Pierre	
	248	248	Huguenot, Urbain	
	249	249	Souflard, Pierre	
	250	250	Huguenot, Urbain	
	251	251	Souflard, Pierre	
	252	252	Huguenot, Urbain	
	253	253	Souflard, Pierre	
	254	254	Huguenot, Urbain	
	255	255	Souflard, Pierre	
	256	256	Huguenot, Urbain	
	257	257	Souflard, Pierre	
	258	258	Huguenot, Urbain	
	259	259	Souflard, Pierre	
	260	260	Huguenot, Urbain	
	261	261	Souflard, Pierre	
	262	262	Huguenot, Urbain	
	263	263	Souflard, Pierre	
	264	264	Huguenot, Urbain	
	265	265	Souflard, Pierre	
	266	266	Huguenot, Urbain	
	267	267	Souflard, Pierre	
	268	268	Huguenot, Urbain	
	269	269	Souflard, Pierre	
	270	270	Huguenot, Urbain	
	271	271	Souflard, Pierre	
	272	272	Huguenot, Urbain	
	273	273	Souflard, Pierre	
	274	274	Huguenot, Urbain	
	275	275	Souflard, Pierre	
	276	276	Huguenot, Urbain	
	277	277	Souflard, Pierre	
	278	278	Huguenot, Urbain	
	279	279	Souflard, Pierre	
	280	280	Huguenot, Urbain	
	281	281	Souflard, Pierre	
	282	282	Huguenot, Urbain	
	283	283	Souflard, Pierre	
	284	284	Huguenot, Urbain	
	285	285	Souflard, Pierre	
	286	286	Huguenot, Urbain	
	287	287	Souflard, Pierre	
	288	288	Huguenot, Urbain	
	289	289	Souflard, Pierre	
	290	290	Huguenot, Urbain	
	291	291	Souflard, Pierre	
	292	292	Huguenot, Urbain	
	293	293	Souflard, Pierre	
	294	294	Huguenot, Urbain	
	295	295	Souflard, Pierre	
	296	296	Huguenot, Urbain	
	297	297	Souflard, Pierre	
	298	298	Huguenot, Urbain	
	299	299	Souflard, Pierre	
	300	300	Huguenot, Urbain	
	301	301	Souflard, Pierre	
	302	302	Huguenot, Urbain	
	303	303	Souflard, Pierre	
	304	304	Huguenot, Urbain	
	305	305	Souflard, Pierre	
	306	306	Huguenot, Urbain	
	307	307	Souflard, Pierre	
	308	308	Huguenot, Urbain	
	309	309	Souflard, Pierre	
	310	310	Huguenot, Urbain	
	311	311	Souflard, Pierre	
	312	312	Huguenot, Urbain	
	313	313	Souflard, Pierre	
	314	314	Huguenot, Urbain	
	315	315	Souflard, Pierre	
	316	316	Huguenot, Urbain	
	317	317	Souflard, Pierre	
	318	318	Huguenot, Urbain	
	319	319	Souflard, Pierre	
	320	320	Huguenot, Urbain	
	321	321	Souflard, Pierre	
	322	322	Huguenot, Urbain	
	323	323	Souflard, Pierre	
	324	324	Huguenot, Urbain	
	325	325	Souflard, Pierre	
	326	326	Huguenot, Urbain	
	327	327	Souflard, Pierre	
	328	328	Huguenot, Urbain	
	329	329	Souflard, Pierre	
	330	330	Huguenot, Urbain	
	331	331	Souflard, Pierre	
	332	332	Huguenot, Urbain	
	333	333	Souflard, Pierre	
	334	334	Huguenot, Urbain	
	335	335	Souflard, Pierre	
	336	336	Huguenot, Urbain	
	337	337	Souflard, Pierre	
	338	338	Huguenot, Urbain	
	339	339	Souflard, Pierre	
	340	340	Huguenot, Urbain	
	341	341	Souflard, Pierre	
	342	342	Huguenot, Urbain	
	343	343	Souflard, Pierre	
	344	344	Huguenot, Urbain	
	345	345	Souflard, Pierre	
	346	346	Huguenot, Urbain	
	347	347	Souflard, Pierre	
	348	348	Huguenot, Urbain	
	349	349	Souflard, Pierre	
	350	350	Huguenot, Urbain	
	351	351	Souflard, Pierre	
	352	352	Huguenot, Urbain	
	353	353	Souflard, Pierre	
	354	354	Huguenot, Urbain	
	355	355	Souflard, Pierre	
	356	356	Huguenot, Urbain	
	357	357	Souflard, Pierre	
	358	358	Huguenot, Urbain	
	359	359	Souflard, Pierre	
	360	360	Huguenot, Urbain	
	361	361	Souflard, Pierre	
	362	362	Huguenot, Urbain	
	363	363	Souflard, Pierre	
	364	364	Huguenot, Urbain	
	365	365	Souflard, Pierre	
	366	366	Huguenot, Urbain	
	367	367	Souflard, Pierre	
	368	368	Huguenot, Urbain	
	369	369	Souflard, Pierre	
	370	370	Huguenot, Urbain	
	371	371	Souflard, Pierre	
	372	372	Huguenot, Urbain	
	373	373	Souflard, Pierre	
	374	374	Huguenot, Urbain	
	375	375	Souflard, Pierre	
	376	376	Huguenot, Urbain	
	377	377	Souflard, Pierre	
	378	378	Huguenot, Urbain	
	379	379	Souflard, Pierre	
	380	380	Huguenot, Urbain	
	381	381	Souflard, Pierre	
	382	382	Huguenot, Urbain	
	383	383	Souflard, Pierre	
	384	384	Huguenot, Urbain	
	385	385	Souflard, Pierre	
	386	386	Huguenot, Urbain	
	387	387	Souflard, Pierre	
	388	388	Huguenot, Urbain	
	389	389	Souflard, Pierre	
	390	390	Huguenot, Urbain	
	391	391	Souflard, Pierre	
	392	392	Huguenot, Urbain	
	393	393	Souflard, Pierre	
	394	394	Huguenot, Urbain	
	395	395	Souflard, Pierre	
	396	396	Huguenot, Urbain	
	397	397	Souflard, Pierre	
	398	398	Huguenot, Urbain	
	399	399	Souflard, Pierre	
	400	400	Huguenot, Urbain	
	401	401	Souflard, Pierre	
	402	402	Huguenot, Urbain	
	403	403	Souflard, Pierre	
	404	404	Huguenot, Urbain	
	405	405	Souflard, Pierre	
	406	406	Huguenot, Urbain	
	407	407	Souflard, Pierre	
	408	408	Huguenot, Urbain	
	409	409	Souflard, Pierre	
	410	410	Huguenot, Urbain	
	411	411	Souflard, Pierre	
	412	412	Huguenot, Urbain	
	413	413	Souflard, Pierre	
	414	414	Huguenot, Urbain	
	415	415	Souflard, Pierre	
	416	416	Huguenot, Urbain	
	417	417	Souflard, Pierre	
	418	418	Huguenot, Urbain	
	419	419	Souflard, Pierre	
	420	420	Huguenot, Urbain	
	421	421	Souflard, Pierre	
	422	422	Huguenot, Urbain	
	423	423	Souflard, Pierre	
	424	424	Huguenot, Urbain	
	425	425	Souflard, Pierre	
	426	426	Huguenot, Urbain	
	427	427	Souflard, Pierre	
	428	428	Huguenot, Urbain	
	429	429	Souflard, Pierre	
	430	430	Huguenot, Urbain	
	431	431	Souflard, Pierre	
	432	432	Huguenot, Urbain	
	433	433	Souflard, Pierre	
	434	434	Huguenot, Urbain	
	435	435	Souflard, Pierre	
	436	436	Huguenot, Urbain	
	437	437	Souflard, Pierre	
	438	438	Huguenot, Urbain	
	439	439	Souflard, Pierre	
	440	440	Huguenot, Urbain	
	441	441	Souflard, Pierre	
	442	442	Huguenot, Urbain	
	443	443	Souflard, Pierre	
	444	444	Huguenot, Urbain	
	445	445	Souflard, Pierre	
	446	446	Huguenot, Urbain	
	447	447	Souflard, Pierre	
	448	448	Huguenot, Urbain	
	449	449	Souflard, Pierre	
	450	450	Huguenot, Urbain	
	451	451	Souflard, Pierre	
	452	452	Huguenot, Urbain	
	453	453	Souflard, Pierre	
	454	454	Huguenot, Urbain	
	455	455	Souflard, Pierre	
	456	456	Huguenot, Urbain	
	457	457	Souflard, Pierre	
	458	458	Huguenot, Urbain	
	459	459	Souflard, Pierre	
	460	460	Huguenot, Urbain	
	461	461	Souflard, Pierre	
	462	462	Huguenot, Urbain	
	463	463	Souflard, Pierre	
	464	464	Huguenot, Urbain	
	465	465	Souflard, Pierre	
	466	466	Huguenot, Urbain	
	467	467	Souflard, Pierre	
	468	468	Huguenot, Urbain	
	469	469	Souflard, Pierre	
	470	470	Huguenot, Urbain	
	471	471	Souflard, Pierre	
	472	472	Huguenot, Urbain	
	473	473	Souflard, Pierre	
	474	474	Huguenot, Urbain	
	475	475	Souflard, Pierre	
	476	476	Huguenot, Urbain	
	477	477	Souflard, Pierre	
	478	478	Huguenot, Urbain	
	479	479	Souflard, Pierre	
	480	480	Huguenot, Urbain	
	481	481	Souflard, Pierre	
	482	482	Huguenot, Urbain	
	483	483	Souflard, Pierre	
	484	484	Huguenot, Urbain	
	485	485	Souflard, Pierre	
	486	486	Huguenot, Urbain	
	487	487	Souflard, Pierre	
	488	488	Huguenot, Urbain	
	489	489	Souflard, Pierre	
	490	490	Huguenot, Urbain	
	491	491	Souflard, Pierre	
	492	492	Huguenot, Urbain	
	493	493	Souflard, Pierre	
	494	494	Huguenot, Urbain	
	495	495	Souflard, Pierre	
	496	496	Huguenot, Urbain	
	497	497	Souflard, Pierre	
	498	498	Huguenot, Urbain	
	499	499	Souflard, Pierre	
	500	500	Huguenot, Urbain	
	501	501	Souflard, Pierre	
	502	502	Huguenot, Urbain	
	503	503	Souflard, Pierre	
	504	504	Huguenot, Urbain	
	505	505	Souflard, Pierre	
	506	506	Huguenot, Urbain	
	507	507	Souflard, Pierre	
	508	508	Huguenot, Urbain	
	509	509	Souflard, Pierre	
	510	510	Huguenot, Urbain	
	511	511	Souflard, Pierre	
	512	512	Huguenot, Urbain	
	513	513	Souflard, Pierre	
	514	514	Huguenot, Urbain	
	515	515	Souflard, Pierre	
	516	516	Huguenot, Urbain	
	517	517	Souflard, Pierre	
	518	518	Huguenot, Urbain	
	519	519	Souflard, Pierre	
	520	520	Huguenot, Urbain	
	521	521	Souflard, Pierre	
	522	522	Huguenot, Urbain	
	523	523	Souflard, Pierre	
	524	524	Huguenot, Urbain	
	525	525	Souflard, Pierre	
	526	526	Huguenot, Urbain	
	527	527	Souflard, Pierre	
	528	528	Huguenot, Urbain	
	529	529	Souflard, Pierre	
	530	530	Huguenot, Urbain	
	531	531	Souflard, Pierre	
	532	532	Huguenot, Urbain	
	533	533	Souflard, Pierre	
	534	534	Huguenot, Urbain	
	535	535	Souflard, Pierre	
	536	536	Huguenot, Urbain	
	537	537	Souflard, Pierre	
	538	538	Huguenot, Urbain	
	539	539	Souflard, Pierre	
	540	540	Huguenot, Urbain	
	541	541	Souflard, Pierre	
	542	542	Huguenot, Urbain	
	543	543	Souflard, Pierre	
	544	544	Huguenot, Urbain	
	545	545	Souflard, Pierre	
	546	546	Huguenot, Urbain	
	547	547	Souflard, Pierre	
	548	548	Huguenot, Urbain	
	549	549	Souflard, Pierre	
	550	550	Huguenot, Urbain	
	551	551	Souflard, Pierre	
	552	552	Huguenot, Urbain	
	553	553	Souflard, Pierre	
	554	554	Huguenot, Urbain	
	555	555	Souflard, Pierre	
	556	556	Huguenot, Urbain	
	557	557	Souflard, Pierre	
	558	558	Huguenot, Urbain	
	559	559	Souflard, Pierre	
	560	560	Huguenot, Urbain	
	561	561	Souflard, Pierre	
	562	562	Huguenot, Urbain	
	563	563	Souflard, Pierre	
	564	564	Huguenot, Urbain	
	565	565	Souflard, Pierre	
	566	566	Huguenot, Urbain	
	567	567	Souflard, Pierre	
	568	568	Huguenot, Urbain	
	569	569	Souflard, Pierre	
	570	570	Huguenot, Urbain	
	571	571	Souflard, Pierre	
	572	572	Huguenot, Urbain	
	573	573	Souflard, Pierre	
	574	574	Huguenot, Urbain	
	575	575	Souflard, Pierre	
	576	576	Huguenot, Urbain	
	577	577	Souflard, Pierre	
	578	578	Huguenot, Urbain	
	579	579	Souflard, Pierre	
	580	580	Huguenot, Urbain	
	581	581	Souflard, Pierre	
	582	582	Huguenot, Urbain	
	583	583	Souflard, Pierre	
	584	584	Huguenot, Urbain	
	585	585	Souflard, Pierre	
	586	586	Huguenot, Urbain	
	587	587	Souflard, Pierre	
	588	588	Huguenot, Urbain	
	589	589	Souflard, Pierre	
	590	590	Huguenot, Urbain	
	591	591	Souflard, Pierre	
	592	592	Huguenot, Urbain	
	593	593	Souflard, Pierre	
	594	594	Huguenot, Urbain	
	595	595

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	6	36	Moricard, Etienne	
Saint		37	La commune	
Marcel		38	Gariel Honoré	
(Suite)		39	Moricard Marcel	
		40	Boisnel à Avallon	
		41	Charpentier, Etienne	
		42	Courteau Simon	
		43	Mary, Jean fils	
		44	Minard, Marcel	
		45	Gariel, Honoré	
		46	Ducrot, Henri	
		47	Viteau, Remi	
		48	Divers propriétaires	
		49	Viteau, Pierre	
		50	Gautrat à Avallon	
		51	Moricard Jean pierre	
		52	Courteau, Lazare	
		53	Vigoureux, Eugène	
		55	Gariel à Vassy	
Rue	1		Moricard femme Crignon	
de	2		La commune	
la	3		Moricard, Etienne	
Montée	4		Moricard, Jean Joseph fils	
	5		Thumara, Etienne	

1500 W 009/12

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

CANTON

d' Avallon

D'ANNEOT

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 011/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Auméot.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande Rue.	1° Limite du n° 2 et 3 conservée 2° Ligne droite entre le 1er angle du n° 6 et un point pris en face et à 9m du 2e angle du n° 3 3e Dans coupé de raccordement sur la rue de petit 4e Ligne droite entre un point situé en face et à 9m du 2e angle du n° 7 et le dernier angle du n° 8 5e Limite du n° 10 et 11 conservée 6e Alignement exposé uniformément au plan	1e Ligne droite entre un point pris en face et à 8m de la limite opposée et le 1er angle du n° 3. 2e Limite du n° 3 conservée 3e Ligne droite entre le 1er angle du n° 5 et le 1er angle du n° 7 4e Ligne droite entre un angle et un point pris en face et à 9m du 1er angle du n° 8	8m 9m
Rue de Levaut.	Limite actuelle conservée	Ligne parallèle à la limite opposée à 8m de distance.	8m
Rue du patis.	Ligne parallèle à la limite opposée à 8m de distance.	Limite actuelle conservée	8m
Rue du cimetière.	1° Limite du n° 7 et 8 conservée et prolongée 2e Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance	Limite du mur et de l'église conservée. 2e Ligne droite entre le 2e angle du n° 5 et le 1er angle du n° 9.	6m
Rue de l'Eglise.	Limite de l'église conservée	Limite actuelle du n° 5 conservée et prolongée de part et d'autre	
Rue de la Grande Goupilleau.	1e Ligne droite entre le 1er angle du n° 9 et le 2e angle du n° 6 2e Limite du n° 19 conservée et prolongée	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance 2e Ligne droite entre l'extrémité de cet alignement et le parement extérieur du mur de l'escalier.	6m
Rue du rot aux chevaux.	Limite du n° 6 conservée et prolongée de part et d'autre.	1e Ligne droite entre le 1er angle du n° 9 et le 1er angle du n° 21. 2e Limite du n° 21 et 23 conservée	6m
Rue d' Aunay-la-Côte.	1e Ligne droite entre un point situé en face et à 8m de l'alignement opposé et le 1er angle du n° 6. 2e Ligne droite entre cet angle et un point situé en face et à 6m de l'alignement opposé. 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. 4e Partie du mur du n° 6 conservée 5e Ligne droite entre deux angles saillants dans le même n° 6e Ligne droite entre le dernier angle et le 1er angle du n° 8 7e Limites actuelles conservées	1e Ligne droite entre le 2e angle du n° 2 et un point situé en face et à 9m du 1er angle du n° 4. 2e Limite du n° 3 conservée et prolongée 3e Ligne droite entre alignement saillant situé comme angle 4e Ligne droite entre un angle et un point pris en face et à 6m de l'alignement opposé 5e Ligne parallèle à 6m de distance aux alignements opposés	8m 6m
Rue de Barot.	Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance.	Ligne droite entre deux angles saillants du n° 1 prolongé de part et d'autre	5m

011/2

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement composé de 3 feuilles de détails.

Auxerre, le 3 mai 1861.

Pour le Préfet,
le Secrétaire général de la Préfecture,
A. Leroy

Il y certificat de 20 juin 1861 du Maire attestant que l'arrêté d'approbation a été publié et affiché et classé dans le dit arrêté.

Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

Echelle de 0,001 millimètre pour mètre pour le plan général

Echelle de 0,005 millimètres pour mètre pour les feuilles de détail

011/3

2e Feuille

1e Feuille

Rue

Rue du Levant

Rue du Pavillon

Grande

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

3e Feuille

2e Feuille

A Rue du ciot aux chevaux

Rue de la Ferme Compillerie

Rue de l'Eglise

Rue

Rue

Rue

Rue

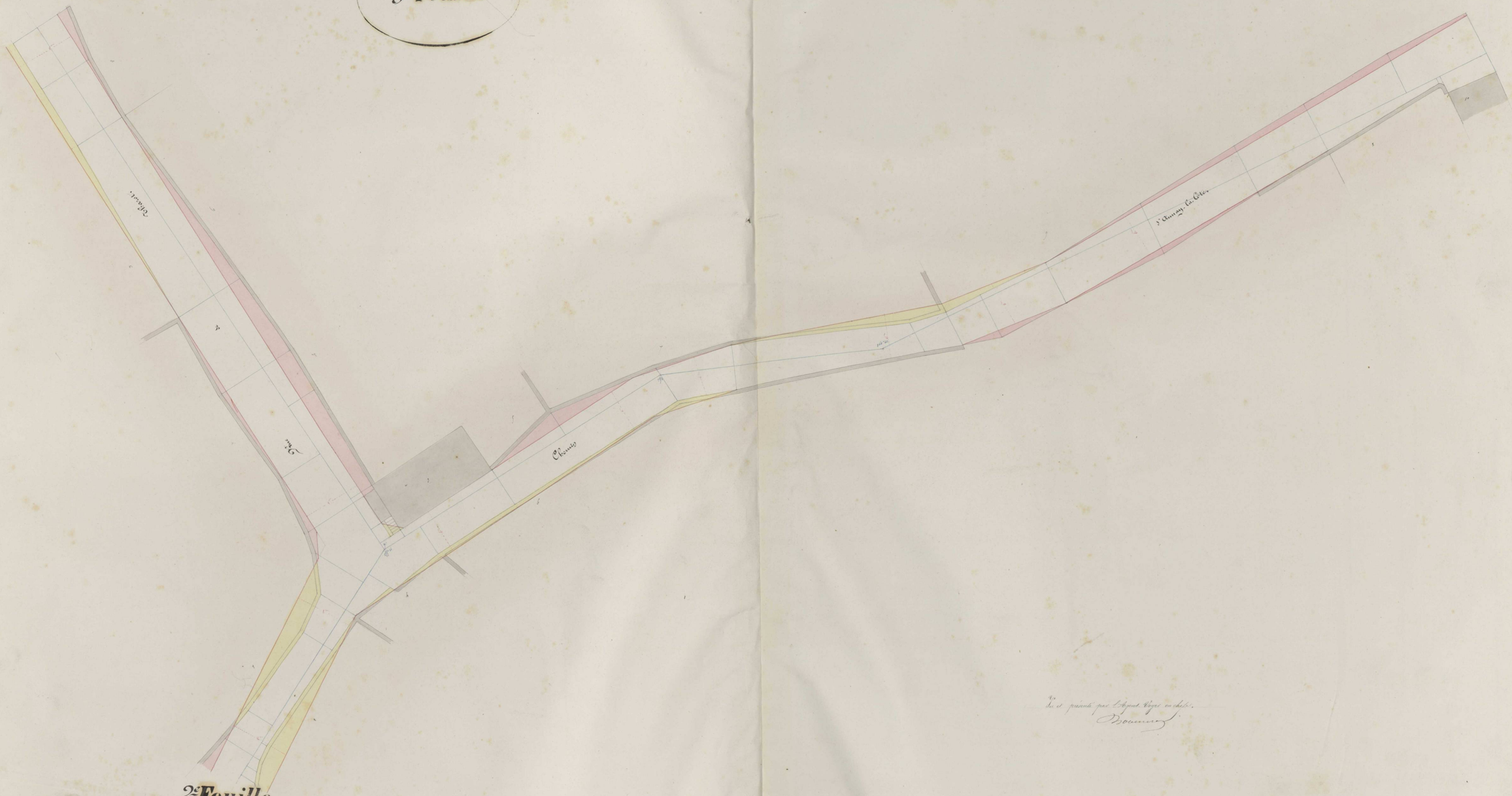
Rue du ciot aux chevaux

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef
Bonnamy

1e Feuille

011/5

3e Feuille



2e Feuille

Lu et présenté par l'Agent Voyer en chef.
Bouvier

011/6

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue.	1	1	Goupilleau	Terre
		3	id	Jardin
		5	id	Terre
		7	id	Cat
	2	9	id	Terre
		11	id	Jardin
		13	id	Terre
		15	Dury Francois	Cat
		17	id	Cour
		19	Gillet Pierre	Cat
		21	id	Place
		23	id	Cour
		25	id	Hangard
		27	id	Cour
	7	2	Goupilleau	Jardin
		4	id	Chemin
		6	id	Pré
	2	8	id	Jardin
		10	La Commune	Cimetière
		12	id	Eglise
		14	Dury Francois	Cat
		16	Gillet Pierre	Cat
		18	Baudot Vve	Jardin
Rue de Sevaut.	1	1	Goupilleau	Terre
		3	id	Jardin
		5	id	Cat
		7	id	Terre
		9	id	Vigne
Rue du patis	1	1	Goupilleau	Jardin
		2	id	Pré
Rue du cimetière	2	1	La commune	cimetière
		3	id	Eglise
		5	Perrau Vaudin	Cat
		7	id	Jardin
		9	Orbicken Pierre	Jardin
		1	Goupilleau	Jardin
		4	id	Cat
		6	id	Cat
		8	id	Terre
		10	La commune	Cat
		12	id	Jardin
Rue de L'Eglise	1	1	Dury Francois	Cat
		3	id	Passage
		5	Orbicken Pierre	Cat
		7	Perrau Vaudin	Cat
		2	La commune	Eglise
Rue de la Ferme Goupilleau	2	1	Baudot Vve	Jardin
		3	Lemon Julien	Cat
		5	id	Jardin
		7	id	Cour
		9	id	Cat
		1	Dury Francois	Cat
		4	id	Cour
		6	id	Cat
		8	Orbicken Pierre	Jardin
		10	La commune	Jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du crot aux chevaux (Partie annexe)	3	1	Vincent Jullien	Jardin
		3	Goupilleau Jean	Jardin
		5	id	Cat
		7	id	Cour
		9	id	Cat
		11	id	Cour
		13	Orbicken Pierre	Cat
		15	id	Cour
		17	Dury Francis	Cat
		19	id	Jardin
		21	Gillet Pierre	Cat
		23	La Commune	Cat
		5	Goupilleau	Terre
		4	Dury Francis	Jardin
		6	Dupuis Adet	Cat
		8	id	Cour
		10	Gillet Pierre	Cour
		12	id	Cat
Rue S'Amand Ca. Este.	3	1	Dury Francis	Jardin
		3	Tondeur Georges	Cat
		5	id	Jardin
		7	Gillet Pierre	Terre
		9	Goupilleau	Pré
		2	Baudot Vve	Jardin
		4	Vallerot Simon	Jardin
		6	Goupilleau	Terre
		8	id	Jardin
		10	id	Ferme
Rue de Charot.	3	1	Dury Francis	Jardin
		3		Pré
		2	Tondeur Georges	Cat
		4	id	Jardin
		6	Vallerot Simon	Terre
		8		Pré
Rue 1bis		1	Boudaille Paul	Pré
Rue 1ter		1bis	Goupilleau	Pré
Rue 2		2	Baudot Marcel	Pré
Rue 2bis		2bis	Terrain aliné par la com.ne	
Rue 2ter		2ter	Goupilleau	Pré
Rue 2N		2N	Terrain aliné par la com.ne	

1500W011/7

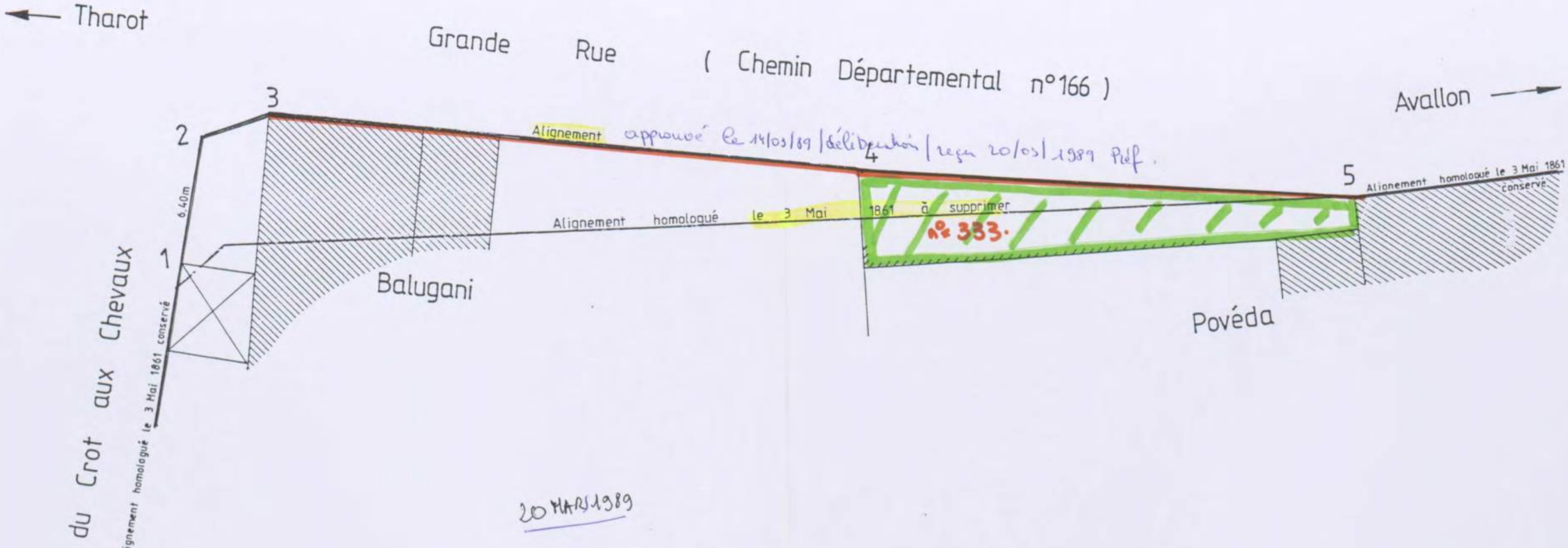
Définition des nouveaux alignements

1 - 2 Prolongement de l'alignement conservé sur 6.40 m

2 - 3 Alignement reliant le point 2 precédement défini au point 3 situé à l'angle saillant Nor-Est de la maison Balugani

3 - 4 Alignement confondu avec la Façade et la clôture de la propriété Balugani

4 - 5 Alignement reliant le point 4 angle de la clôture définie précédement au point 5 situé à l'angle Nord-Est de la maison Povéda



20 MARS 1989

1500W0118

Département de l'Yonne

Commune d' ANNEOT

" Le Village "

Section A n° 500, 501, 502, 503, 504 et 505

(2003)

PLAN PARCELLAIRE

Indice	Date	Modifications / Observations
A	05/09/03	*A05027_1_parcellaire.dwg*

PITHIVIERS
MONTARGIS
COURTENAY
AUXERRE
TOUCY
AVALLON

GEOMEXPERT S.A.R.L.
Géomètres Experts Associés

2 bis Chemin de halage
89200 AVALLON
Tel : 03-86-34-95-20
Fax : 03-86-34-12-16
avallon@geomexpert.com

DOSSIER : *A05027.1*

ECHELLE : *1/200*



1500W0119

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

SERVICE VICINAL.

CANTON

de Vézelay.

COMMUNE

DE

ASNIÈRES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 020/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Asnières.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de Clamecy.	1° Ligne parallèle à 8m et prolongée de part et d'autre comme au plan.	1° Ligne droite entre le 1er angle du mur n° 1 et le 2e angle du bât n° 17. 2° Limite de cour n° 17 conservée 3e Ligne droite entre le 1er angle du mur n° 19 et le 1er angle du mur n° 21 4e Murs, façade et limite des n° 21, 23 25 et 27 conservés. 5e Ligne droite entre le 1er angle du bât n° 29 et le 1er angle du mur n° 31. 6e Ligne droite entre ce dernier angle et un point situé en face et à 8m du 1er angle du bât n° 8 7e Ligne parallèle à 8m 8e Ligne droite entre un point situé en face et à 8m du dernier angle du petit bât accolé au bât n° 18 et le 1er angle du bât n° 55 9e Façade n° 55 conservée.	8m
	2e Ligne parallèle à 8m		
	3e Façade n° 8 conservée		
	4e Ligne droite entre le dernier angle du bât n° 8 et le 1er angle du bât n° 18		
	5e Façade n° 18 conservée		8m
	6e Ligne parallèle à 8m		
	7e Ligne droite entre le 1er angle du mur n° 24 et le 1er angle du mur n° 26 (v. le plan)		
	8e Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du mur n° 30	10e Ligne droite entre le dernier angle du mur n° 55 et un point situé en face et à 8m du 1er angle du mur n° 30.	
	9e Mur n° 30 conservé.	11e Ligne parallèle à 8m	
	10e Ligne droite entre le 2e angle du mur n° 30 et l'angle saillant du mur n° 40 (v. le plan)	12e " id	8m
	11e Surplus du mur n° 40 conservé	13e Ligne droite entre un point situé en face et à 8m du 1er angle du mur n° 40 et l'extrémité de la limite séparative des propriétés 72 et 75.	
	12e Ligne droite entre l'extrémité du mur n° 40 et un point pris à 2m 30c en retraite sur la 2e face latérale du bât n° 44	14e Ligne droite entre cette extrémité et un point pris à 1m sur la 2e face latérale du bât n° 77.	
	13e Ligne droite entre ce point et un autre point situé en face et à 8m du 1er angle du bât n° 85 ; cet alignement se prolongeant comme au plan	15e Ligne droite entre ce point et le 1er angle du bât n° 85 ; cet alignt prolongé. (v. le plan)	
	14e Ligne parallèle à 8m et prolongé	16e Mur n° 87 conservé et prolongé de part et d'autre comme au plan	8m
		17e Surplus de la limite n° 91 conservé et régularisé comme au plan.	
Rue de la Brèche.	1° 1m partie du mur n° 2 conservé.		
	2e Ligne droite entre l'angle saillant du mur n° 2 et un point situé en face et à 5m de l'angle rentrant du mur n° 3	1e Ligne parallèle à 5m	5m
	3e Ligne parallèle à 5m	2e Surplus des murs n° 1 et 3 conservés.	
	4e Ligne droite entre un point situé en face et à 5m du dernier angle du mur n° 3 et le dernier angle du mur n° 4		
	5e Ligne droite entre ce dernier angle et le 1er angle du bât n° 10.	3e Ligne parallèle à 6m et prolongée comme au plan.	6m
	6e Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du mur n° 14.	4e Ligne parallèle à 6m et prolongé jusqu'au mur de la mare. (v. le plan)	
Sentier du Buits.	1° Mur et limite des n° 2 et 4 conservés.	1e Ligne parallèle à 2m et prolongé (v. le plan)	2m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin du Cimetière.	1e Ligne courbe déterminée comme au plan.		
	2e Ligne parallèle à 5m.	1e Mur n° 3 conservé et prolongé de part et d'autre comme au plan.	5m 00
Rue du Presbytère.	1e Ligne droite entre un point situé en face et à 4m du 1er angle du bât n° 3 et le 1er angle du bât n° 10.	1e Ligne parallèle à 4m	4m 00
Rue Barjot	1° Mur n° 1 conservé.	1e Ligne parallèle à 6m	6m
	2e Ligne droite entre le 1er angle du bât n° 4 et l'angle rentrant formé par le mur n° 8 (v. le plan)		
	3e Mur n° 8 conservé.	2e " id	
		3e Surplus du mur n° 19 conservé.	
	4e Façade et 1re partie du mur ses n° 10 et 12 conservées.	4e Ligne droite entre un point pris sur le mur n° 19 et un autre point situé en face et à 6m du 1er angle du bât n° 14 ; cet alignement prolongé (v. le plan)	6m
	5e Ligne parallèle à 6m		
Rue au Ruché.	1e Ligne droite entre un point situé en face du mur n° 1 à 0m 20c et le 1er angle de l'extrémité du mur n° 2. (v. le plan)	1e Mur n° 1 conservé.	
	2e Mur n° 4 conservé.		
Rue du Vault.		1e Mur n° 1 conservé.	
	1e Ligne droite entre un point situé en face et à 6m du dernier angle du mur n° 1 et le 1er angle du mur n° 10.	2e Ligne droite entre le dernier angle du mur n° 1 et un point situé en face et à 6m du 1er angle du mur n° 10.	
	2e Mur n° 10 conservé	3e Lignes parallèles à 6m	6m
	3e Pan coupé déterminé comme au plan.	4e Pan coupé déterminé comme au plan.	
	4e Ligne parallèle à 6m.	5e Mur n° 13 conservé et prolongé comme au plan.	6m
Rue du long de la Mare.	1e Limites actuelles conservées.	1e Limites actuelles conservées.	
Rue sous la Mare.	1e Ligne droite parallèle à la façade n° 4 à 2m 40c ; cet alignement prolongé (v. le plan)	1e Mur de la mare n° 1 conservé.	
		2e Hangar n° 3 conservé.	
Rue de Brèves.	1e Mur n° 2 conservé	1e Ligne parallèle à 6m	6m
	2e Ligne droite entre le dernier angle du mur n° 2 et le dernier angle du bât n° 6 ; cet alignt prolongé (v. le plan)	2e " id	
Rue des Bords.		1e Ligne droite entre le dernier angle extérieur du mur n° 1 et l'angle saillant du mur n° 7. (v. le plan)	
	1e Ligne droite entre le 2e angle du petit bât accolé au bât n° 2 (Rue de la Bellangerie) et le 1er angle du bât n° 2 (v. le plan)	2e Mur n° 7 conservé.	
	2e Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du mur n° 6 (v. le plan).	3e Ligne parallèle à 4m	4m
	3e Ligne droite entre un point situé en face du mur n° 11 à 2m 45c et le 1er angle du mur n° 17 (v. le plan)	4e Mur n° 11 conservé	
	4e Mur n° 10 conservé et prolongé (v. le plan)	5e 1re partie du mur n° 17 conservé et prolongé jusqu'au mur n° 13. (v. le plan)	

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

020/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de la Bellangerie.	1° Ligne parallèle à 4m	1° Ligne droite entre le 1er angle du mur n° 1 et le dernier angle du bât. n° 7 (v. le plan)	4m
Place publique et rue de Tiédre.	1° Murs, façades des n°s 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14 et 16 conservés.	1° Ligne droite entre le 1er angle du mur n° 1 et le 1er angle du mur n° 5.	
	2° Ligne droite entre le dernier angle du bât. n° 16 et le 1er angle du bât. n° 26	2° Façades des n°s 5 et 7 conservées.	
	3° Façade n° 26 conservée et prolongée comme au plan.	3° Ligne droite entre le dernier angle du bât. n° 7 et le 1er angle du bât. n° 15	
		4° Façades et limite des n°s 15, 17, 19 et 21 conservées comme au plan.	
	4° Ligne droite entre le 1er angle du mur n° 30 et le dernier angle du bât. n° 32.		
		5° Ligne droite partant du dernier angle du bât. n° 21 et régularisant comme au plan le mur n° 23.	
	5° 1re partie du mur n° 34 conservée et prolongée comme au plan.	6° Ligne parallèle à 5m	5m
	6° Ligne parallèle à 5m	7° 2e façade du bât. n° 31 conservée	
	7° Ligne droite entre un point situé en face et à 5m du dernier angle du bât. n° 21 et l'angle rentrant formé par le mur séparatif des propriétés 34 et 36	8° Ligne droite entre le dernier angle du bât. n° 31 et un point situé en face et à 5m de l'angle rentrant formé par le mur séparatif des propriétés 34 et 36.	
	8° Murs des n°s 36, 38 conservés	9° Lignes parallèles à 5m	5m
	9° Ligne droite entre l'angle rentrant formé par les murs des n°s 38 et 40 et le 1er angle du mur n° 48	10° Ligne parallèle à 5m	
	10° Ligne parallèle à 5m	11° Ligne droite entre un point situé en face et à 5m du 1er angle du mur n° 48 et un point pris à 1m en retraite sur le mur séparatif des n°s 43 et 45.	5m
Rue de l'Eglise.	1° Mur n° 2 et Eglise conservés.	1° Mur n° 11 conservé et prolongé comme au plan.	
Rue derrière l'Eglise.	1° Ligne droite parallèle au n° 1 à 4m (v. le plan)	1° Eglise conservée.	
	2° Mur n° 4 conservé et prolongé de part et d'autre comme au plan.		
	3° 2e partie du mur n° 8 conservée et prolongée jusqu'au fruits. (v. le plan)		
Sentier de la Renardière.	1° Limite et mur des n°s 2 et 4 conservés.	1° Mur n° 1 conservé.	
	2° Ligne droite entre le dernier angle du bât. n° 4 et le 1er angle du bât. n° 8.	2° Ligne droite entre un point situé à 2m du 1er angle du bât n° 4 et le 1er angle du bât n° 7	
		3° Façade n° 7 conservée.	
Chemin de Marsin.	1° Façade n° 4 conservée.		
	2° Ligne droite entre le 2e angle du bât. n° 4 et l'angle saillant formé par les murs 10 et 12; et alignt prolongé comme au plan.	1° Ligne parallèle à 5m	5m
	3° Ligne droite partant de l'extrémité de l'alignt précédent et régularisant la propre des n°s 20 et 22		
	4° Ligne droite entre le 2e angle du bât. n° 24 et le dernier angle du bât. n° 32 et alignt se prolongeant comme au plan	2° id	5m
	5° Surplus de la limite n° 36 conservé	2° id	5m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin du Basse-Cué.	1° Façade n° 6 conservée et prolongée comme au plan.	1° Ligne parallèle à 5m	5m
	2° Ligne droite entre le dernier angle du bât. n° 6 et l'angle saillant du mur n° 8	2° id	
	3° 1re partie du mur n° 8 conservé.	3° id	5m
Rue de la Blanche.	1° Ligne parallèle à 5m	1° Mur n° 1 conservé et prolongé comme au plan jusqu'à l'extrémité de la limite séparative des n°s 3 et 5.	5m
	2° id	2° Ligne droite entre cette extrémité et l'angle rentrant du bât. n° 7	
	3° id	3° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle saillant du bât. n° 11.	
	4° id	4° Ligne droite partant du 1er angle saillant du bât. n° 11 et régularisant les propriétés des n°s 13 et 15.	5m
Chemin de grande Comm.on D.e 36.			

Hameau d'Avrigny.

Rue de Lichères.	1° Ligne parallèle à 8m	1° Mur n° 3 conservé et prolongé de part et d'autre comme au plan.	8m
	2° Ligne courbe déterminée comme au plan.		
	3° Ligne parallèle à 8m	2° Ligne droite partant du 1er angle de la limite n° 9 et un point situé en face et à 8m de la pile du pont du ruisseau de chamoux. (v. le plan)	8m
	4° Ligne brisée partant de la pile du pont du ruisseau de chamoux et aboutissant à un point situé en face et à 8m du 1er angle du bât. n° 27 (v. le plan)	3° Ligne brisée parallèle à 8m	8m
	5° Ligne parallèle à 8m	4° Façades des n°s 29 et 27 conservées.	8m
	6° id	5° Ligne droite entre le dernier angle du bât. n° 27 et le dernier angle du mur n° 23; cet alignement se prolongeant comme au plan.	
Rue des Hauts	1° Ligne parallèle à 6m	1° Ligne droite entre un point pris à 2m 50c de la façade du bât. n° 7 (Rue de Lichères) et l'angle formé par le mur et le bât. des n°s 3 et 5; cet alignt se prolongeant jusqu'en face le dernier angle du bât n° 5.	
	2° Ligne droite partant d'un point situé en face et à 6m de l'extrémité de l'alignt opposé et régularisant la propriété n° 2 (v. le plan)	2° Ligne droite partant de l'extrémité de l'alignt précédent et se dirigeant comme au plan jusqu'à la limite de la propriété n° 7	
		3° Surplus de la limite n° 7 conservé.	

Nota: Tous les pans coupés et toutes les lignes courbes seront déterminés conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

020/3

PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement comprenant dix feuilles de détail.

A Chaource, le 26 Mai 1864,

Le Préfet de l'Yonne,


1re Feuille
2e Feuille
3e Feuille
4e Feuille
5e Feuille
6e Feuille
7e Feuille
8e Feuille
Chemin
Rue
Route
Place
Ruelle
Impasse
Ruisseau
Pont
Ecole
Mairie
Eglise
Cimetière
Fontaine
Lavoir
Abreuvoir
Grange
Jardin
Verger
Pâture
Terre
Bois
Vigne
Maison
Hangar
Four
Puits
Croix
Mare
Source
Barrage
Moulin
Usine
Scierie
Forge
Auberge
Boulangerie
Boucherie
Epicerie
Café
Hôtel
Presbytère
Cure
Salle
Ecurie
Etable
Porcherie
Poulailler
Clôture
Haie
Talus
Fossé
Berge
Digue
Quai
Gare
Voie ferrée
Tunnel
Viaduc
Pont-canal
Aqueduc
Canal
Rivière
Ruisseau
Etang
Lac
Marais
Tourbière
Carrière
Sablière
Gravière
Décharge
Terrain vague
Jardin public
Square
Stade
Terrain de sport
Piscine
Gymnase
Salle des fêtes
Théâtre
Cinéma
Bibliothèque
Musée
Monument
Statue
Fontaine
Horloge
Kiosque
Abribus
Arrêt de bus
Station de taxi
Parking
Garage
Station-service
Atelier
Usine
Entrepôt
Magasin
Boutique
Marché
Foire
Cimetière
Chapelle
Calvaire
Oratoire
Presbytère
Mairie
Ecole
Gendarmerie
Poste
Télégraphe
Téléphone
Eglise
Cloche
Clocher
Flèche
Nef
Chœur
Transept
Crypte
Sacristie
Baptistère
Autel
Vitrail
Rosace
Arc-boutant
Contrefort
Voûte
Colonne
Pilier
Arcade
Portail
Porche
Tympan
Fronton
Corniche
Frise
Architrave
Chapiteau
Base
Fût
Abside
Déambulatoire
Chapelle latérale
Nef latérale
Bas-côté
Tribune
Orgue
Chaire
Stalles
Confessionnal
Bénitier
Ex-voto
Reliquaire
Ostensoir
Calice
Ciboire
Patène
Burette
Aiguière
Bassin
Vasque
Colonne
Obélisque
Pyramide
Dôme
Coupole
Lanterne
Campanile
Beffroi
Carillon
Horloge
Cadran
Aiguille
Balancier
Poids
Mécanisme
Engrenage
Roue dentée
Pignon
Arbre
Axe
Palier
Roulement
Courroie
Poulie
Volant
Manivelle
Levier
Ressort
Came
Excentrique
Bielle
Piston
Cylindre
Chaudière
Foyer
Cheminée
Soupape
Manomètre
Robinet
Vanne
Turbine
Roue à aubes
Roue à augets
Roue à pales
Hélice
Gouvernail
Ancre
Amarre
Bitte
Cabestan
Treuil
Grue
Pont roulant
Chariot
Wagon
Locomotive
Tender
Aiguillage
Signal
Feu
Balise
Bouée
Phare
Jetée
Môle
Digue
Brise-lames
Cale
Slipway
Chantier naval
Dock
Bassin
Ecluse
Porte
Vanne
Déversoir
Seuil
Radier
Pont
Viaduc
Tunnel
Galerie
Puits
Escalier
Rampe
Terrasse
Mur
Clôture
Grille
Portail
Barrière

1re Feuille

3e Feuille

Clauzey

Grenouillère

Rue

Rue

Rue

Barjot

Chemin

2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.
Baumann

020/5

2e Feuille

3e Feuille

4e Feuille

1ère Feuille

Rue Basse

Rue Neuve

Rue de la Bellangerie

Rue des Bards

Rue Publique

Rue de la Place

Rue du Bachet

Rue du Moulin

Rue au Bachet

Chemin de Pavie

Vu et présenté par l'adjoint-Ingr en Chef.
Mouneyrat

020/6

1re Feuille

chemin vicinal ~~Chemin~~ ordinaire N°2 d'Asnières

Chemin de Pierre

Rue Chaussée

Rue Petite Rue Chaussée

Chemin

Rue

Rue

Ruelle

Rue

Ruelle

Chemin

3e Feuille

4e Feuille

Rue du Long de la Mare

Rue dans la Mare

2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.

020/7

5e Feuille

4e Feuille

2e Feuille

Place Publique

Rue

Rue Sous la Mairie

Ruelle

Rue de l'Eglise

Rue de l'Eglise

Rue

Tilleul

Rue

5e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef:
Beaumont

020/8

3e Feuille

chemin

vicinal

Chemin

ordinaire

N°2

de Fontières à

Ruisseau

4e Feuille

Rue

de

Tilleul

Etang

5e Feuille

6e Feuille

Route départementale

Vu et présenté par l'Ingénieur Ordinaire en Chef.

020/9

5e Feuille

6e Feuille

7e Feuille

Route

Départementale

Digue

A

Rue

Ruisseau de Chaumeux

Ruelle

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef

020/10

7e Feuille

6e Feuille

Route

Chemin

Sentier de la Renardière

Chemin de Grande Communication

Chemin de l'Hermitage

Ruisseau de Chaumeux

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef
Bruneau

8e Feuille

020/11

8e Feuille

Chemin du Pont Cré

Chemin

Chemin

Chemin du Pont Cré

Chemin de Massin

Chemin

7e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.
Bouvier

020/12

9e Feuille

10e Feuille

Hameau d'Avriguy.

Route départementale

Route

Chemin

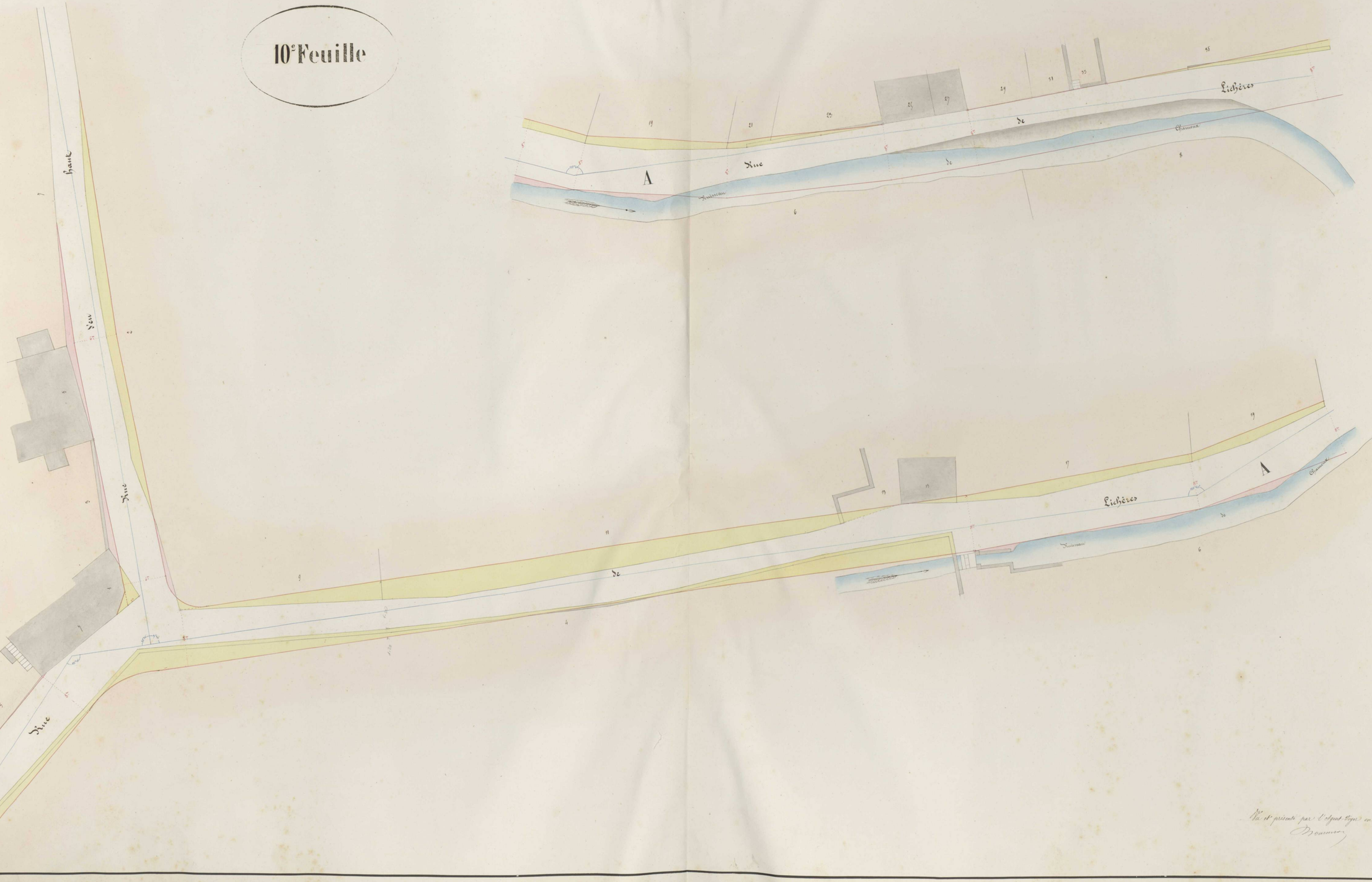
Rue

Ruisseau de Beaume

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

020/13

10e Feuille



Vu et présenté par l'officier Supt en Chef
Beaumont

020/14

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Asnières.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Clamecy.	1re	1	La Commune	mare
	4	3	Crémeau, Jean	cour
		5	Ferrand, Claude	jardin
		7	id	bât
		9	id	cour
		11	Belleveau, Agnan	
		13		Cour Comne
		15	Belleveau, Agnan 2e	bât
		17	id	cour
		19	id	id
		21	Perreau, Jacques	jardin
		23	id	cour
		25		bât
		27		passage
		29	Forestier, Claude	bât
	1-3	31	Belleveau, Etienne	terre
	id	33		Cour Comne
		35	Lucas, Auguste	Jardin
	3e	37	Chappuis, Nicolas	
	4	39	Henin, Claude	cour
		41	id	bât
		43	Cambuzat, Nicolas	terre
		45	Moreau, Claude	Jardin
		47	id	Cour
		49	Dufour, François	terre
		51	Cottin, Claude	id
		53	Moingeon, Dome	jardin
		55	Girault, François	bât
		57	id	cour
		59		bât
		61	Thibaut, François	bât
		63	id	jardin
	3-5	65	Cagnat, Vve	terre
	5e	67	Chauvet, Auguste	id
	4	69	Moingeon, François	id
		71	Bellanger, Jacques	
		73	Forestier, Jean	
		75	Picq, Claude	Jardin
		77	id	bât
		79		Cour Comne
		81	Lucas, Petit	bât
		83	id	cour
		85	Cambuzat, Jacques	bât
		87	id	cour
		89	Delhire, Celestin	jardin
	5-6e	91	Leffite, Etienne	cour
	1re	2	Voisenot, Félix	terre
		4	Monot, François	jardin
		6	Fortot, Maurice	id
	1-3	8	Forestier, Claude	bât
	id	10	id	terre
	3e	12	Cambuzat, Nicolas	id
		14	Henin, Claude	Jardin
		16	Capin, Antoine	cour
		18	id	bât
		20	Lucas, Auguste	terre
		22	Lemarié, Victor	jardin
		24	Dufour, Jacques	terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4e	26	Desnoyers, Noël	terre
	3-5	28	Blandin, Lazare	jardin
	5e	30	Chollat, Jean	id
	4	32	id	bât
		34	Leger, Vannereau	jardin
		36	Forestier, Jean	terre
		38	Forestier, Eusèbe	id
		40	Chapuis, Jean	id
		42	Georges, Philibert	jardin
		44	id	bât
		46	Cambuzat, Jacques	jardin
		48	id	bât
	2-6	50	Desnoyers, Mathurin	id
	id	52		Cour Comne
		54	Desnoyers Mathurin	bât
Rue de la Brèche	3e	1	Cambuzat, Nicolas	terre
	4	3	Henin, Claude	jardin
		5	Forestier, François	terre
		7	Dufour, Jacques	jardin
		9	Caillat, Nicolas	id
		11	id	cour
		13		Cour Comne
	3-4	15	La Commune	terrain
			id	Mare
	4e	17		
		2	Forestier, Claude	terre
		4	Forestier, Jean	id
		6	Moreau, Lucien	id
		8	Cottin, Claude	jardin
		10	id	bât
	3-4	12		cour
	4e	14		Jardin
Sentier du Puits.	3e	1	Henin, Claude	Jardin
	4	2	Capin, Antoine	id
		4	id	cour
Chemin du Cimetière.	3e	1	Henin, Claude	Jardin
	4	3	Capin, Antoine	id
		5	id	bât
		2	Lucas, Auguste	terre
Rue du Presbytère.	1re	1	Fortot, Maurice	cour
	4	3	id	bât
		5		Jardin
		2	Meoingeon, Blaise	bât
		4	id	jardin
		6	Forestier, Claude	bât
		8	id	cour
		10		bât
Rue Barjot	1re	1	Meonot, Francois	jardin
		3		Cour Comne
		5	Meoingeon, Blaise	cour
		7	Fortot, Vve	id
		9	id	
		11	Chapuis, Germain	id
		13	id	Bât.
		15		Passage comn
		17	Chapuis, François	bât
	1-2	19	id	jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2e	21	Cottin, Claude	terre
	4	23	Parny, Jacques	id
		25	Bonhomme, Christophe	cour
		27	id	jardin
		29	Vallat, Henri	id
	1re	2	La Commune	jardin
	4	4	id	bât
		6		cour
	1-2	8		terre
	2e	10	Bonhomme, Christophe	bât
	4	12	id	cour
		14		bât
		16		Jardin
Rue au Duché.		1	La Commune	terre
		2	Belleveau, Henin	id
		4	Bonhomme, Christophe	jardin
Rue du Vault.	2-3e	1	Vallat, Henri	Jardin
	4	3	Dejue, Jean	bât
		5		Cour Comne
		7	Dejue, Jean	jardin
	3e	9	Forestier, Claude	terre
	4	11	Moreau, Lucien	id
		13	Forestier, Jean	id
	2e	2	Bellanger, Jacques	jardin
	2-3	4	Parny, Vve	cour
	id	6	id	bât
		8		cour
	3e	10		jardin
	id	12	Moreau, Lucien	
Rue du long de la Mare.	3e	1	Saligot, Nicolas	bât
	4	3	id	jardin
		5	Gaulon, Bazile	bât
		7	id	jardin
		9		Cour Comne
		11	Dufour, Vve Bte	bât
		13	Gaulon, Bazile	id
		15	id	
		2	Forestier, François	Hangar
		4	id	bât
		6		Mare
		8	Dufour, Vve Bte	jardin
Rue dous la Mare.	3-4	1	La Commune	mare
	id	3	Forestier, François	hangar
		2	Parny, Jacques	jardin
		4	Forestier, François	bât
Rue de Brèves	2e	1	Bellanger, Jacques	terre
	id	3	Bonhomme, Christophe	Jardin
		2	Vissier, Pierre	terre
		4	La Commune	id
		6	Bellanger, Jacques	bât
		8	id	cour
Rue des Bards.		1	Bellanger, Jacques	cour
		3		Passage comn
		5		Cour Comne
		7	Guibert, Vincent	Jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Place publique et Rue de Tiédre. (Suite)	5e	38	Poulin, Vve Bte	terre
	4	40	Duchêne, Philibert	id
		42	Caillat, Louis	id
		44	Mailleau, Etienne	jardin
		46	id	bât.
		48	Caillat, Louis	cour
		50	id	bât.
		52	Duchêne, Philibert	id
		54	Duchêne, Jacques	cour
		56	Desnoyers, Mathurin	bât.
Rue de l'Eglise.	4e	1	Gourdon, Jacques	jardin
	4	3	La Commune	ancien cimetière
		2	La Commune	terrain
		4	id	Eglise
Rue derrière l'Eglise.		1	La Commune	Eglise
		3	id	id
		2	Crotignon, Claude	terre
		4	Berthiau, Jean	jardin
		6	id	bât.
		8		Cour com.
Sentier de la Renardière	7e	1	Bouveau, François	terre
	4	3	id	id
		5	Berthier, Théodore, Vve	id
		7	id	bât
		2	Bouveau, François	jardin
		4	id	bât
		6		jardin
		8	Berthier, Théodore, Vve	id
Chemin de Marsin.	4e	1	Forestier, Eusèbe	terre
	6	3	Saligot, Philibert	id
		5	Mathieu, Alexandre	place
		7	id	jardin
		9	id	cour
		11	id	terre
		13	Forestier, Jean	id
		2	Bonneau, François	cour
		4	id	bât
		6	Geoffroy, Baptiste	jardin
		8	Fils, Clément	terre
		10	Duchêne, Célestin	id
		12	Chapuis, Jean	
		14	Lobin, Jean	
		16	Marceau, Charles	
		18	id	cour
		20		cour com.
		22	Just, Maurice	Place
		24	id	bât
		26	Charlot, Amédé	hangar
		28	id	fourneau
		30		cour
		32	id	hangar
		34	id	cour
		36	Forestier, Jean	terre
Chemin du Barreau.		1	Saligot, Philibert	terre
		3	Lemoux, Claude	id
		5	Ferrand,	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	8e	7	Forestier, Jean	terre
	6	9	Dufour, Vve Bte	id
		11	Gautillot	
		13	Gautillot, Pierre	
		15	Charlot, Amédé	
		17	Gautillot	
		19	Pasdeloup, Claude	
		21	Charlot, Amédé	
		23	Trémeau, Pierre	
		2	Matthieu, Alexandre	place
		4	id	jardin
		6		bât.
		8		terre
Rue de la Blanche.	6e	1	Desnoyers, Mathurin	Vve terre
	4	3	Pasdeloup, Jacques	bât
		5	id	id
		7		
		9		pré
		11	Billard, Etienne	bât
		13	id	jardin
		15	id	pré
		2	Solivreau, Dme	chantier
		4	Durand, Germain	jardin
		6	id	cour
		8	Pasdeloup, Jacques	place
		10	id	jardin
		12		bât
		14	Forestier, Théodore	pré
Chemin de grande Communication No 36.				

Hameau d'Avrigny.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Lichères.	9e	1	Garreau, Philibert	terre
	id	3	Frossard-Neuzy	id
	9-10	5	id	cour
	id	7		bât
	10	9		terre
	4	11	Boussard, Vve	id
		13	Ferlet, Marie	cour
		15	id	bât
		17	Boussard, Pierre	terre
		19	Garreau, Philibert	id
		21	Boussard, Hte	jardin
		23	Prudent, Pierre	id
		25	id	bât
		27	Prudent, Médard	id
		29		cour com.
		31	Prudent, Médard	cour
		33	Boussard, Pierre	jardin
		35	Prudent, Médard	terre
	9e	2	Mde Frossard-Neuzy	pré
	9-10	4	id	id
	10e	6	id	cour
	id	8	id	pré
Rue d'en Haut	10e	1	Mde Frossard-Neuzy	bât
	id	3	id	cour
		5		bât
		7		terre
		2		id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W020/16

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

CANTON

de Vézelay.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

ASQUINS.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 024/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Asquins.		
Rue de la Tuilerie.	1° Mur n° 4 conservé et prolongé comme au plan	1° Surplus du mur n° 1 conservé	
		2° Ligne droite entre l'angle saillant formé par les murs des n°s 1 et 3 et un point situé en face et à 5m du 1er angle du bât n° 6	
	2° Façade n° 6 conservée	3° Lignes parallèles à 3m	5m
	3° Façades des n°s 8 et 10 conservées et prolongées jusqu'au dernier angle du bât n° 6. (v. le plan	4° Ligne parallèle à 5m (v. le plan)	
	4° Ligne droite entre le dernier angle du bât n° 10 et l'angle saillant formé par les murs des n°s 16 et 18.	5° id.	
	5° Ligne droite entre cet angle et l'angle saillant du mur n° 22 (v. le plan	6° id.	
	6° Ligne droite entre ce dernier repère et un point situé en face et à 5m de l'angle rentrant des murs des n°s 53 et 55	7° id.	
	7° Ligne parallèle à 5m	8° Mur n° 55 conservé	
	8° Ligne droite entre un point situé en face et à 5m de l'angle rentrant formé par les murs des n°s 55 et 57 et le 1er angle du bât n° 36	9° Ligne parallèle à 5m	5m
	9° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du mur n° 48	10° Ligne droite entre un point situé en face et à 5m du 1er angle du bât n° 36 et le 1er angle du mur n° 67	
	10° Ligne droite entre ce dernier repère et un point situé en face et à 5m du 2e angle du bât n° 71.	11° Murs et façade des n°s 67, 69, 71 et 73 conservés	
	11° Ligne droite entre ce point et l'angle rentrant formé par les bât.s 52 et 54	12° Mur n° 77 conservé.	
	12° Façade et murs des n°s 51 et 56 conservés	13° Lignes parallèles à 5m (v. le plan	5m
	13° Ligne droite entre l'angle saillant des murs 56 et 58 et le parement extérieur du mur n° 60 (v. le plan	14° Ligne parallèle à 5m	
	14° Mur n° 62 conservé et prolongé	15° id.	
	15° Ligne droite entre l'angle rentrant formé par les murs 62 et 64 et le 1er angle du bât n° 68; cet alignt s'arrêtant en face des murs séparatifs des n°s 64 et 66 (v. le plan)	16° id.	
	16° Ligne parallèle à 5m	17° Alignement déterminé comme au plan	5m
Rue de la Chèvrerie.	1° Mur n° 2 conservé	1° Mur n° 2 conservé et prolongé	
	2° Ligne droite entre l'extrémité de la limite séparative des n°s 2 et 4 et un point situé en face et à 5m du 1er angle du bât n° 5		
	3° Ligne parallèle à 5m	2° Ligne droite entre le 1er angle du bât n° 5 et l'angle rentrant formé par les n°s 9 et 11.	5m
	4° id.	3° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du bât n° 19	
	5° id.	4° Ligne droite entre ce dernier repère et l'angle saillant du bât n° 23	
	6° Lignes parallèles à 5m	5° Surplus de la façade n° 23 conservé	
		6° Façades des n°s 25 et 27 conservées	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	7° Ligne parallèle à 5m	7° Ligne droite entre le dernier angle du bât n° 29 et le dernier angle du bât n° 31	5m
	8° id.	8° Mur et façade des n°s 33 et 39 conservés	
	9° id.	9° Ligne droite entre le dernier angle du bât n° 39 et le 1er angle du bât n° 49	5m
	10° Ligne droite entre un point situé en face et à 5m du 1er angle du bât n° 47 et le dernier angle du mur n° 26	10° Ligne parallèle à 5m	
	11° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du bât n° 26	11° id.	5m
	12° Ligne parallèle à 5m	12° Ligne droite entre un point situé en face et à 5m du 1er angle du bât n° 26 et l'extrémité de la limite séparative des bât.s 69 et 71	
	13° Ligne droite entre un point situé en face et à 5m de l'extrémité de la limite séparative des bât.s 69 et 71 et le dernier angle du bât n° 68	13° Ligne parallèle à 5m	5m
	14° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du bât n° 54	14° Façade n° 77 conservée	
	15° Façades du bât n° 54 conservées	15° Ligne droite entre le 2e angle du bât n° 77 et le 1er angle du bât n° 114 (Grande Rue) v. le plan.	
Rue du Four.	1° Alignements déterminés comme au plan.	1° Alignements déterminés comme au plan.	
	2° Ligne droite entre le 2e angle du petit bât accolé à celui du bât n° 10 et un point situé en face et à 5m du 1er angle du bât n° 15; cet alignt prolongé comme au plan.	2° Murs et façades des n°s 5, 7, 9, 11 conservés.	
	3° Ligne parallèle à 5m	3° Ligne droite entre le 1er angle du bât n° 9 et un point situé en face et à 5m du dernier angle de l'escalier du bât n° 22.	5m
	4° Ligne droite entre le 1er angle de l'escalier du bât n° 22 et l'extrémité de la limite séparative des bât.s 30 et 32	4° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du petit bât accolé à celui du n° 27; cet alignt prolongé.	
	5° Façades 32 et 34 conservées	5° Façades des n°s 31 et 33 conservées	
	6° Ligne droite entre le 1er angle du bât n° 36 et le dernier angle du bât n° 42; cet alignt prolongé comme au plan.	6° Ligne droite entre l'extrémité de la limite séparative des n°s 31 et 33 et un point situé en face et à 5m du dernier angle du bât n° 42.	
	7° Murs et façades des n°s 44, 46 et 48 conservés	7° Lignes parallèles à 5m	5m
	8° Ligne droite entre le dernier angle du bât n° 48 et le dernier angle du bât n° 56	8° Ligne parallèle à 5m	
	9° Ligne droite entre cet angle et un point situé en face et à 5m du 1er angle du bât n° 61	9° id.	5m
	10° Ligne parallèle à 5m	10° Façade n° 61 conservée	
	11° Ligne droite entre l'extrémité de la limite des n°s 61 et 63 et le 1er angle du bât n° 73	11° Ligne parallèle 5m (v. le plan)	5m
		12° Façade n° 73 conservée	
	12° Ligne droite entre un point situé en face et 5m du dernier angle du bât n° 73 et le dernier angle du bât n° 74; cet alignt prolongé de part et d'autre comme au plan.	13° Ligne droite entre le dernier angle du bât n° 73 et le dernier angle du bât n° 81	

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

021/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue du Presbytère.	1°. Murs des n°s 2 et 4 conservés	1°. Ligne droite entre le 1er angle du mur n°. 1 et un point situé en face et à 4m. du mur séparatif des propriétés 2 et 4.	
	2°. Ligne parallèle à 4m.	2°. Ligne droite entre un point situé en face et à 5m. de l'angle saillant du mur n°. 4 (v. le plan) et le dernier angle du mur n°. 15.	4m.
	3°. id.	3°. Ligne droite entre le 1er. angle du mur n°. 14 et un point situé en face et à 4m. du 1er. angle du bât. n°. 18	
	4°. id.	4°. Ligne droite entre cet angle et un point situé en face et à 4m. du second mur n°. 19	
		5°. Deuxième mur n°. 19 conservé	
Rue de l'Eglise.	1°. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. n°. 4 et un point situé en face et à 5m. du dernier angle du bât. n°. 9; cet alignt. prolongé.	1°. Ligne parallèle à 5m.	5m.
		2°. Mur n°. 11 conservé.	
	2°. Mur n°. 12 conservé et régularisé comme au plan	3°. Ligne droite entre le dernier angle du mur n°. 11 et un point situé en face et à 5m. du dernier angle du mur n°. 12	
	3°. mur n°. 13 Conservé	4°. Façade n°. 21 conservé.	
Ruelle de l'Eglise.	1°. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. n°. 2 et le dernier angle du bât. n°. 2	1°. Ligne parallèle à 5m.	5m.
Rue des Sœurs.	1°. Ligne droite entre le dernier angle du bât. n°. 4 et le dernier angle du bât. n°. 8; cet alignt. prolongé comme au plan	1°. Ligne parallèle à 5m.	
Rue St. Martin.	1°. Ligne parallèle à 7m. et prolongée	1°. Ligne droite entre le dernier angle du bât. n°. 3 et l'angle saillant formé par le mur n°. 9	7m.
	2°. Ligne parallèle à 7m.	2°. Alignt. déterminé comme au plan	
	3°. id.	3°. Surplus du mur n°. 9 conservé	
	4°. id.	4°. Ligne droite entre le dernier angle du mur n°. 9 et le 1er. angle du bât. n°. 1[illegible]	
	5°. id.	5°. Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du bât. n°. 27.	
	6°. id.	6°. Ligne droite entre ce dernier repère et le 1er. angle du mur n°. 33	7m.
	7°. Ligne droite entre un point situé en face et à 7m. du 1er. angle du mur n°. 33 et l'angle rentrant formé par le petit bât accolé au bât n°. 16; cet alignt. prolongé (v. le plan)	7°. Ligne droite entre le 1er. angle du mur n°. 33 et le 1er. angle du mur n°. 39	
	8°. Ligne courbe déterminée comme au plan	8°. Surplus du mur n°. 39 conservé	
	9°. Surplus du mur n°. 20 et bât n°. 22 conservés.	9°. Ligne droite entre l'angle saillant du mur n°. 41 et l'extrémité de la limite séparative des bât.s 47 et 49.	
	10°. Limite, lavoir et bât.s des n°s 24, 26, 28 et 30 conservés	10°. Alignt. déterminé comme au plan	
	11°. Mur n°. 32 conservé et prolongé comme au plan	11°. Ligne parallèle à 8m.	8m.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Rue de la Fontaine.	1°. Alignt. déterminé comme au plan.	1°. Limite et mur n°. 1 conservés	
		2°. Ligne droite entre le 1er. angle du petit bât. accolé au bât. n°. 3 et le dernier angle du mur n°. 5	
		3°. Alignt. déterminé comme au plan	
Rue de la Tannerie.	1°. Ligne parallèle à 5m.	1°. Ligne droite entre l'angle rentrant du mur n°. 1 et le parement extérieur du même mur; cet alignt. prolongé comme au plan	5m.
	2°. Lignes parallèles à 5m.	2°. Mur et Façade des n°s 3 et 5 conservés et prolongés (v. le plan)	5m.
	3°. Ligne droite entre un point situé en face et à 5m. de l'extrémité de la limite séparative des bât.s 5 et 7 et le 1er. angle du bât. n°. 16	3°. Façade et murs des n°s 7 et 9 conservés.	
Grande Rue.	1°. Mur n°. 2 Conservé	1°. Mur n°. 1 conservé.	
	2°. Ligne droite entre le dernier angle du mur n°. 2 et le dernier angle du mur n°. 12	2°. Ligne parallèle à 7m.	7m.
	3°. Façade n°. 16 conservé et prolongé comme au plan.	3°. Alignt. déterminé comme au plan	
	4°. Ligne droite entre le dernier angle du bât. n°. 16 et l'extrémité de la limite séparative des bât.s 20 et 22	4°. Ligne droite entre l'angle rentrant formé par les bât.s 11 et 13 et le 1er. angle du bât. n°. 23	
		5°. Façade n°. 23 conservée.	
	5°. Ligne droite entre cette extrémité et le 1er. angle du bât. n°. 38; murs des n°s 34 et 36 conservés.	6°. Alignt. déterminés comme au plan	
	6°. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. n°. 3 et le 1er. angle du mur n°. 5 (v. le plan)	7°. Ligne parallèle à 7m.	7m.
	7°. Ligne droite entre cet angle et le 1er. angle du bât. n°. 16	8°. id.	id.
	8°. Façades des n°s 36 et 38 conservés et prolongés jusqu'au 1er. angle du bât. n°. 62	9°. id.	id.
	9°. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. n°. 62 et le dernier angle du bât. n°. 74	10°. id.	id.
	10°. Façade n°. 80 conservé et prolongé comme au plan jusqu'au dernier angle du bât. n°. 74 (v. le plan)	11°. id.	id. 7m.
	11°. Ligne droite entre l'extrémité de la limite séparative des bât.s et murs des n°s 80 et 82 et l'extrémité de la limite séparative des bât.s 98 et 94 (v. le plan)	12°. id.	id.
	12°. Ligne droite entre cette extrémité et l'angle saillant formé par le bât. n°. 100	13°. id.	id. 7m.
	13°. Surplus du bât. et murs des n°s 100, 102, 104 conservés	14°. Ligne droite entre un point situé en face et à 7m. de l'angle saillant formé par le bât. n°. 100 et le dernier angle du bât. n°. 93.	
	14°. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. n°. 106 et un point situé en face et à 7m. du dernier angle du bât. n°. 93	15°. Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du bât. n°. 93	
	15°. Ligne droite entre ce point et un autre point situé en face et à 7m. de	16°. Ligne droite entre cet angle et l'extrémité ~~sur~~ de la limite séparative	

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

021/3

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande Rue. (Suite.)	La limite séparative des bâts nos 104 et 109	Des bâts nos 107 et 109.	
	16e Ligne parallèle à 7m	17e Ligne droite entre cette extrémité et le 1er angle du bât no 121.	7m
	17e id	18e Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du bât no 127.	
	18e id	19e Ligne droite entre ce dernier repère et le 1er angle du bât no 107	
	19e Ligne droite entre un point situé en face et à 7m du 1er angle du bât no 127 et le 2e angle du bât no 118	20e Ligne parallèle comme au plan	
	20e Bât et murs des nos 158 et 160 conservés.		
	21e Ligne parallèle à 7m	21e Ligne droite entre le 1er angle du bât no 145 et le 1er angle du bât no 151	7m
		22e Alignt déterminés comme au plan.	
Rue de la Fontaine Bouillère.	1e Mur no 2 conservé	1e Façade no 1 conservée	
	2e Ligne parallèle à 5m	2e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 1 et un point situé en face et à 5m du dernier angle du bât no 5	5m
Rue de Vézelay.	1e Mur no 2 conservé	1e Ligne parallèle à 5m	5m
	2e Ligne droite entre le dernier angle du mur no 2 et l'angle saillant du mur no 12 (v. le plan)	2e id	
		3e Surplus du mur no 1 conservé	
	3e Murs des nos 14 et 16 conservés et prolongés comme au plan	4e Mur no 5 conservé	
		5e Alignt déterminé comme au plan	
		6e Façade no 11 conservée.	
Chemin de Ste Père.	1e Façades des nos 2 et 5 conservées et prolongées comme au plan	1e Ligne parallèle à 5m	5m
Carrefour.	1e Ligne droite entre le 1er angle du mur no 2 et un point situé comme au plan en face du dernier angle du bât no 6	1e Alignt déterminé comme au plan.	
	2e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 4 et le dernier angle du bât no 10	2e Ligne parallèle à 3m	3m
	3e Limite no 12 conservée	3e Surplus du bât et murs des nos 5 et 7 conservés.	

Hameau de Bouillère.

Rue de la Bouillère	1e Alignt déterminé comme au plan	1e Ligne parallèle à 6m	6m
	2e Façades et murs des bâts 4, 6, 8, 10, 12 et 14 conservés (v. le plan	2e Ligne droite entre un point situé en face et à 6m du 1er angle du bât no 4 et le dernier angle du mur no 3	
		3e Limite du talus de la mare conservé	
		4e Ligne droite entre l'angle rentrant formé par le mur de la mare no 7 et le 1er angle du mur no 11	
		5e Murs des nos 11, 13 et 15 conservés	
	3e Ligne parallèle à 6m	6e Ligne droite entre l'extrémité du mur no 7 et l'extrémité de la limite des	6m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
		bâts des nos 19 et 21	
	4e Ligne parallèle à 6m	5e Ligne droite entre cette extrémité et l'extrémité de la limite séparative du bât no 29	6m
	5e id	8e Surplus du bât no 25 et bât no 27 conservé	
	6e Ligne droite entre un point situé en face et à 6m de l'extrémité de la limite séparative des bâts 25 et 29 et le dernier angle du mur no 22 ; cet alignt prolongé	9e Ligne parallèle à 6m	6m
	7e Ligne droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et un point situé en face et à 6m du 1er angle du mur no 33	10e id	6m
	8e Ligne droite entre ce point et le dernier angle du mur no 36.	11e Murs et bât des nos 33, 33bis et 35 conservés.	
	9e Ligne droite entre ce dernier repère et l'extrémité de la limite séparative des bâts 36 et 38.		
	10e Ligne droite entre cette extrémité et le dernier angle du bât no 42	12e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 35 et un point situé en face et à 6m du dernier angle du bât no 42.	
	11e Ligne droite entre cet angle et un point situé en face et à 7m de l'angle rentrant formé par les murs des nos 43 et 45.	13e Ligne parallèle à 6m (v. le plan)	6m
	12e Ligne droite entre ce point et un autre point situé en face et à 6m du 1er angle du mur no 53	14e id	
	13e Ligne parallèle à 6m.	15e Ligne droite entre le 1er angle du mur no 51 et un point situé en face et à 6m de l'angle saillant formé par le mur no 54	6m
	14e Surplus du mur no 54 conservé	16e Ligne parallèle à 6m	6m
Rue de la Croix.	1e Murs et bât des nos 2 et 4 conservés	1e Façades des nos 1 et 3 conservées	
	2e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 4 et l'extrémité de la limite séparative des nos 8 et 10	2e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 3 et un point situé en face et à 6m de l'extrémité de la limite séparative des bâts 10 et 12	
	3e Façades des nos 10 et 12 conservés	3e Ligne parallèle à 6m (v. le plan)	6m

Hameau des Chaumôts.

Rue des Chaumôts.	1e Ligne parallèle à 5m	1e Ligne droite entre le 1er angle du bât no 5 et le 1er angle du bât no 7 (v. le plan) ; cet alignt prolongé comme au plan.	
	2e Ligne droite entre un point situé en face et à 5m du 1er angle du bât no 7 et le dernier angle du bât no 14.	2e Façade no 7 conservée	
	3e Ligne droite entre cet angle et un point situé en face et à 5m du 1e angle du bât no 13	3e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 7 et le 1er angle du bât no 13	
	4e Surplus du mur no 6 et murs des nos 24 et 26 conservés et prolongés comme au plan	4e Alignements déterminés comme au plan.	
	5e Alignt déterminés comme au plan		
	6e Ligne parallèle à 5m	5e Surplus du mur no 21 conservé.	

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

024/4

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

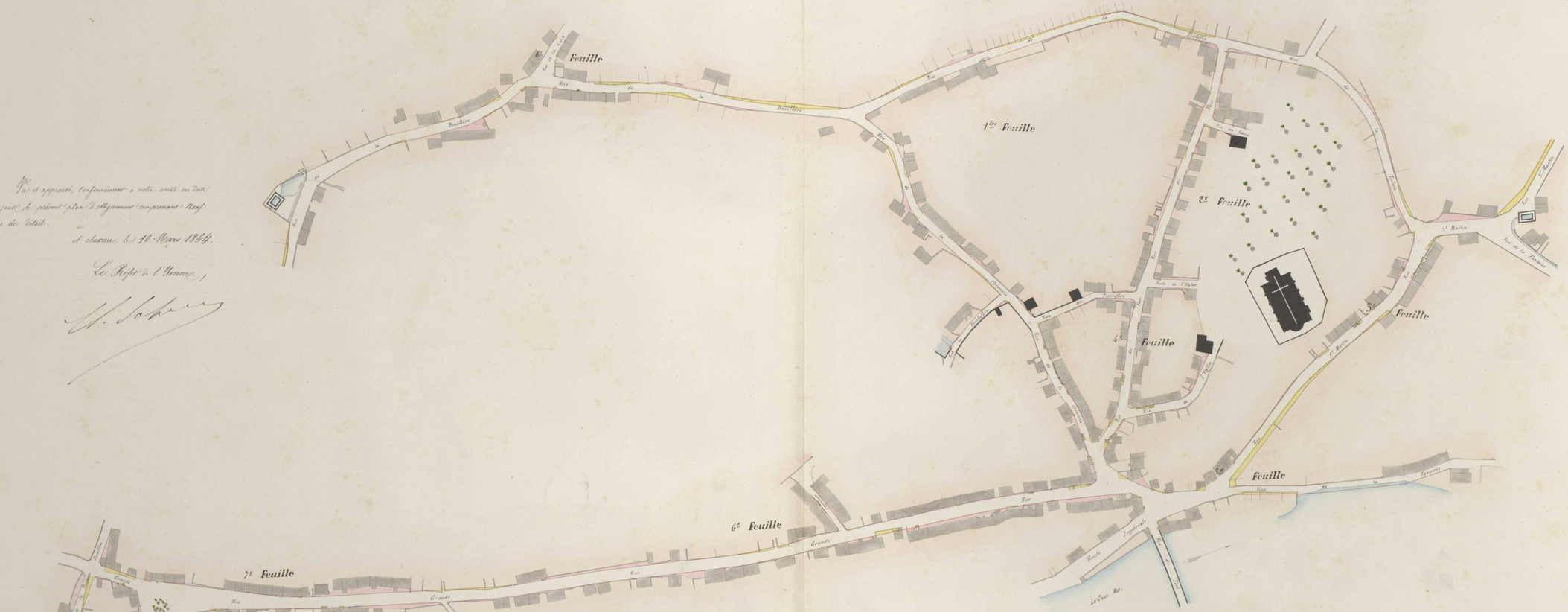
NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.	NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Petite Rue.	1°. Mur n°. 2 conservé 2°. Ligne droite entre le 1er angle du bât n°. 4 et le 1er angle du mur n°. 14 3°. Mur n°. 14 conservé	1°. Ligne parallèle à 5m 2°. id 3°. Surplus du mur n°. 7 conservé.	5m				
Rue traversière.	1°. Ligne droite entre le 1er angle du petit bât accolé au bât n°. 2 et le dernier angle du bât n°. 6	1°. Ligne parallèle à 5m	5m				
Rue des Jardins.	1°. Alignement déterminé comme au plan	1°. Ligne parallèle à 4m	4m				
Rue de l'abreuvoir.	1°. Ligne parallèle à 5m	1°. Ligne droite entre le 1er angle du bât n°. 14 et le 1er angle du bât n°. 5; cet alignt. prolongé (v. le plan)					

Nota: Tous les pans coupés et toutes les lignes courbes seront déterminés conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

021/5

PLAN GÉNÉRAL.


1re Feuille
2e Feuille
3e Feuille
4e Feuille
5e Feuille
6e Feuille
7e Feuille
Rue de la Bouillère
Rue Grande
Rue Traversière
Rue de l'Eglise
Rue de la Fontaine
Rue de la Tannerie
Rue du Temple
Rue de la Cure
Rue de la Ferme
Rue de la Forge
Rue de la Mairie
Rue de la Source
Rue de la Croix
Rue de la Chapelle
Rue de la Boucherie
Rue de la Boulangerie
Rue de la Poste
Rue de la Gare

8e Feuille

1re Feuille

Alignements modificatifs bleus.
Décision de la commission départementale du 26 octobre 1886.

Rue Sale la Bouillère

Rue

Rue

Chemin

Chemin d'Aigrefeuille

Chemin de Chevreuse

Chemin de

la

Bouillère

Vu et présenté par l'Ingénieur-Voyer en Chef,

4e Feuille

2e Feuille

02417

1re Feuille

2e Feuille

3e Feuille

4e Feuille

5e Feuille

Rue de la Fosse

Rue des Sœurs

Rue Basse

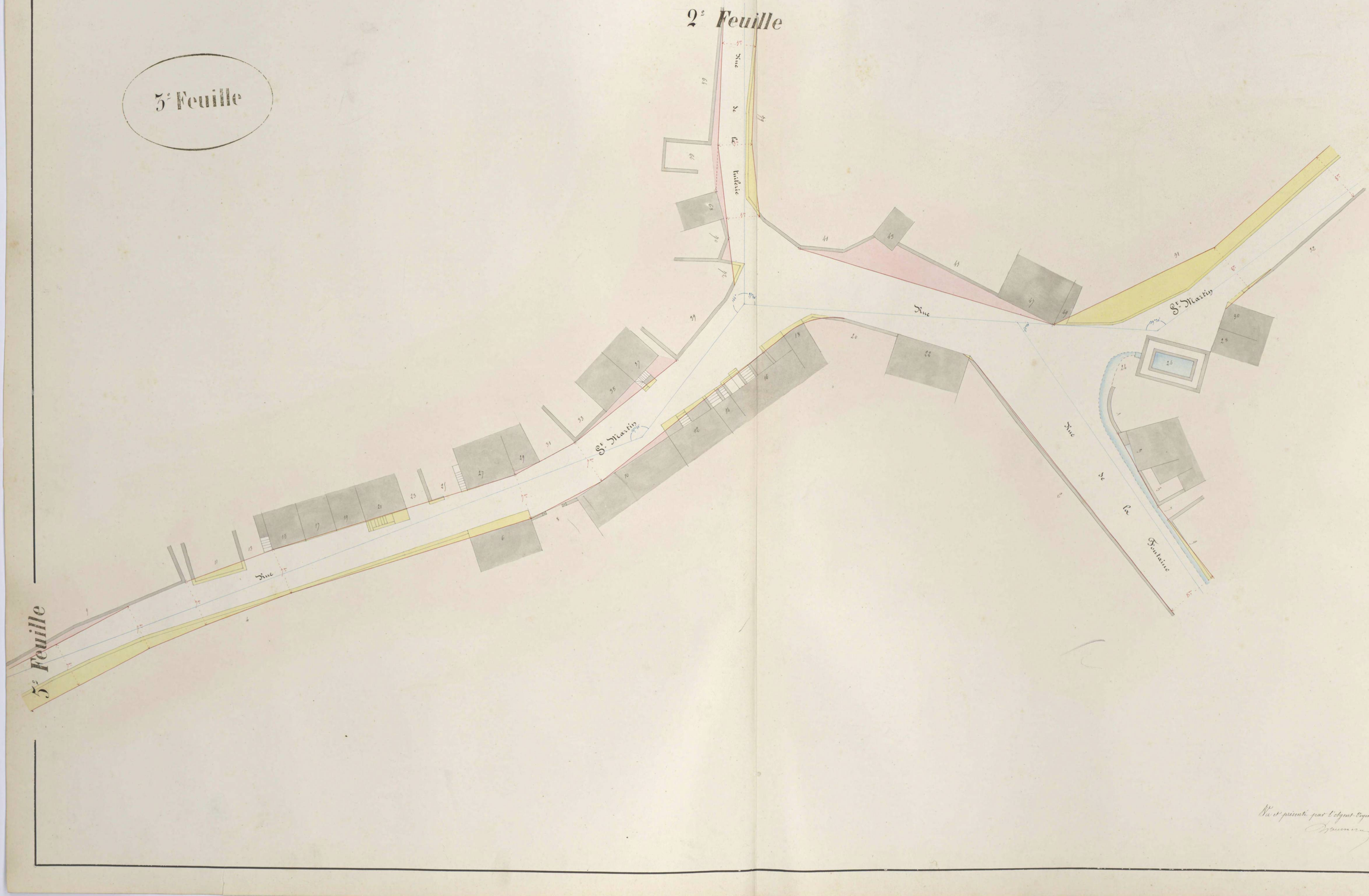
Rue Traversière

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.
Beaumont

021/8

3e Feuille

2e Feuille



Vu et présenté pour l'Agent-Voyer en Chef.

024/9

1re Feuille

2e Feuille

4e Feuille

5e Feuille

Rue du Presbytère

Rue de l'Eglise

Rue de l'Eglise

Rue de l'Eglise

5e Feuille

4e Feuille

5e Feuille

6e Feuille

5e Feuille

Rue de la Chevrerie

Rue Grande

Rue ordinaire

Rue vicinal

Chemin

Rue Impériale

Route

Rue

Rue

Rue St Martin

Rue de la Tannerie

Rue A

Vu et présenté par l'ingénieur Ordinaire en Chef.

Boucher

Vu et approuvé par l'ingénieur en Chef.

Boucher

024/11

6e Feuille

Chemin vicinal ordinaire Grande N° 3 d'Asquins Rue à Vezelay.

A

Fontaine

Ruisseau

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef.

024/12

7e Feuille



Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef
Bonnemay

021/43

8e Feuille

Hameau de Bouillère.



Vu et présenté par l'Ingénieur Chef.

1ère Feuille

024 1-14

Hameau des Chaumôts

9e Feuille



Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.

024/45

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Asquinus.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Chèvrerie.	1re	1	Colas, Edme	terre
	4	3	Moucelot, Claude	id
		5	Colas, André	
		7	Roy, Hyppolite	
		9bis	Lemoult, Claude	
		9	Mercier, aîné	
		11	id	
		13	Colas, Vve Bte	
		15	Bernard, Nicolas	
		17		
		19		
		21		
		23		
		25		
		27		
		29		
		31		
		33	Cremeau, Jacques	
		35	Cravotte, Antoine	
		37	Chapotot, Edme	
		39	Giraud, Vve	
		41	Colas, André	
		43	Darlet	
		45		
		47		
		49	Cambuzat, Hve	
		51	id	
	1-2	53	Colas, Germain	
	4	55	Colas, André	
		57	David, Hve	
	2e	59	Perreau, Hugues	
	4	61	id	
		63	Chatelard, Pierre	
		65		
		67	Giraud, Vve	jardin
		69	Monnot, Edme	id
		71	Poil, Vve	bât
		73	id	jardin
		75	Roy, Petit	terre
		77	Chaulin, Jean	id
	2-3	79	id	
	1re	2	Lemoult, Claude	bât
	4	4	id	cour
		6		bât
		8		id
		10		
		12		
		14	Chapotot, Denis	
		16	Cremeau, Jacques	
		18	Denis, Germain	
		20	Gourlet, Nicolas	
		22		
	1-2	24		
	4	26		
		28	Perreau, Edme	
	2e	30	Colas, Edme	
	4	32	David, Lazare	Emplacement
		34	id	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2e	36	David, Lazare	bât
	4	38	id	cour
		40		bât
		42	Perreau, Claude	
		44	Pernot, Claude	
		46	Moreau, Louis	
		48	Millot, Germain	
		50		
	1-4	52	Monnot, Edme	bât
	4	54	id	id
		56		terre
		58	Poil, Vve	id
		60	Gaillot, Philippe	jardin
		62	Blondeau, Georges	id
	2-3	64	Chaulin, Jean	
		66		
		68	Perreau, Vve	bât
		70	id	jardin
		72	Colas, Basile	id
	1re	1	Lemoult, Claude	bât
	4	3	id	
		5		bât
		7		Cour com.
		9	Lemoult	bât
		11	Gaillot, Jean	id
		13	id	écurie
		15		Cour com.
		17	Bidault, Edme	bât
		19	id	écurie
		21		Cour com.
		23	Chapotot, Symphorien	bât
		25	Chapotot, Vve Nte	id
		27	Pinillat, Louis	
		29	Gaillot, Jean	cour
		31	id	bât
	1-4	33	Voillereau, Pierre	cour
	4	35	id	bât
	4e	37		jardin
		39	Mlle Ferrand, Louise	bât
		41	id	cour
		43	La Commune	Presbytère
		45	id	cour
		47	Machuré, Gabriel	bât
		49	Febvre, Philibert	id
		51	Machuré, Gabriel	
		53	Mercier, Jean	
		55		Cour com.
		57	Perreau, Colas	bât
		59	Blondeau, Edme	id
		61	Lemoult, Hve	
		63	id	
		65	Perreau, Edme	
		67	Gaillot, Jean	
		69	Gaillot, Nicolas	
		71	Choppard, Jean	
		73	Lemoult, Pierre	
		75	Perreau, Nicolas	
	4-5	77	Danguy, Edme	
	1re	2		Cour com.
	4	4	Mercier, Pierre	bât

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4e	6	Mercier, Pierre	cour
	4	8	id	bât
		10	Morlet, Philbert	cour
		12	Porcheron, Paul	bât
		14	Colas, Martin	id
		16	Gourlet, Colas	
		18	id	cour
		20		bât
Rue du Four.	4e	1	Perreau, Nicolas	bât
	4	3	Perreau, Vve	id
		5	Perreau, Edme	
		7	id	cour
		9	Colas, Germain	bât
		11	id	cour
		13	id	id
		15		id
		17		bât
		19		cour
		21	Machuré, Gabriel	bât
		23	Lairot, Louis	id
		25	Boulin, Etienne	cour
		27	id	bât
		29	Bussières, Vve	jardin
		31	id	bât
		33	Boulin, Etienne	id
		35	id	
		37	Perreau, Philippe	
		39	id	
		41		
	4-2	43		cour
	id	45	Charrel	bât
		47	Cravotte, Antoine	jardin
	2e	49	Cherillon	id
		51	Gautherot, Louis	jardin
		53	Morlet, André	id
		55		Cour com.
		57	Morlet, André	bât
		59		Cour com.
		61	Blondeau, Jean	bât
		63	Barge, Augusta	id
		65	Montigny, Pierre	
		67	David, Philbert	
		69	id	écurie

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2e	71		
	4	73	Colas, Edme	bât
		75		
		77	Solivereau, Edme	Ecurie
		79	id	bât
		81	David, Lazare	id
	4e	2	Danguy, Edme	
	4	4	id	
		6		cour
		8	Defert, Jeane	jardin
		10	Gaillot, Germain	bât
		12	Perreau, Vve	jardin
		14	id	bât
		16	Colas, Germaine	id
		18	Chaufard, Nicolas	cour
		20	id	bât
		22	Moret, Simon	id
		24	Gagnard, Etienne	
		26	Mercier	
		28	Petiot, Isidore	cour
		30	id	bât
		32		id
		34		
		36	Millié, Vve	
		38	Blondeau, Jean	écurie
		40	id	bât
		42	Charrel, Jean	id
	4-2	44	id	cour
		46		bât
		48	Cherillon, Vve	id
		50		
	2e	52	Navotte, Antoine	bât
		54	id	cour
		56		bât
		58		Cour com.
		60	Bonnard, Etienne	bât
		62	id	cour
		64	Chatelard, Pierre	bât
		66	id	cour
		68	Crémeaux, Jacques	bât
		70	David, Jeane	id
		72		cour com.
		74	Perreau, Claude	bât
		76	id	jardin
Rue du Presbytère	4	1	La Commune	lavoir
		3	id	Fontaine
		5	Guilloux, Philbert	jardin
		7	id	bât
		9		id
		11		
		13	Gaillot, Jean	jardin
		15	Nojeon, Toussaint	id
		17	La Commune	cour
		19	id	bât
		21	Mercier, Nicolas	cour
		23	id	bât
		25	Bussières, Antoine	id
		27	id	cour
		29	Bussières, Vve	jardin
		2		

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W 021/16

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Presbytère. (Suite)	4e	4	La Commune	jardin
	4	6	id	presbytère
		8	id	jardin
		10	Marchand, Gabriel	bât
		12	id	cour
		14	Febvre, Philibert	jardin
		16	Perreau, Philippe	id
		18	Boulin, Etienne	bât
		20	id	cour
		22	id	bât
Rue de l'Eglise.		1	Gaillot, Germain	bât
		3	David, Germain	id
		5	Petiot, Christophe	
		7	Lairot, Antoine	
		9	Petiot, Christophe	
		11	id	cour
		13	id	jardin
		15	id	bât
		17	id	cour
		19	Lairot, Antoine	bât
		21	La Commune	Ecole
		23	id	jardin
		2	Defert, Jean	id
		4	Gaillot, Germain	bât
		6	David, Germain	id
		8	id	cour
		10	Lairot, Antoine	jardin
		12	Dieudonné, Melchi	vigne
		14	La Commune	chaume
Ruelle de l'Eglise		1	Millet, Vve	bât
		3	Blondeau, Jean	id
		5	id	jardin
		2	Petiot, Isidore	bât
		4	id	id
		6	id	jardin
		8		bât
Rue des Sœurs.	2e	1	Crémeau, Jacques	bât
		3	id	id
		5	Millot, Germain	id
		7	id	id
		9	Gérard, Louis	id
		2	Chatelard, Pierre	cour
		4	id	bât
		6	La Commune	cour
		8	id	Ecole
Rue St. Martin	5	1		
		3	Lemoult, Edme	bât
		5	id	id
		7		
	5-3	9	Dieudonné, Melchi	vigne
	3e	11	David, Jean	jardin
		13		
		15	Colas, Basile	bât
		17	Colas, André	bât
		19	id	id
		21	David, Jean	id
		23	id	cour
Rue de la Fontaine	5	1	Gautherot, Fcis	bât
		3	id	cour
		5		
		7		
		9	Perreau, Boutin	
		2	Dieudonné, Melchi	verger
Rue de la Tannerie.		1	Boulin, Etienne	terre
		3	Guillain, Auguste	id
	5	5	id	bât
		7		id
		9		pré
		2	David, Germain	jardin
		4	Lemoult, Lami	id
		6	Lemoult, Edme	id
		8	Colas, Pierre	id
		10	Millot, Basile	id
		12	La Commune	Ecole
		14		
		16	Lairot, Edme	bât
		18		
		20	Guillain, Auguste	Pré.
Grande Rue.	1			
	7	1	Blandin, Vve	terre
		3	Delhire, Louis	bât
		5	id	cour
		7	id	bât
		9		cour commune
		11	Poichet, Louis	bât
		13	id	id
		15	Boulin, Etienne	bât
		17	id	id
		19	Boulin, Etienne	bât
		21	id	id
		23	id	id
		25	Boulin, Etienne	bât
		27	id	id
		29	Boulin, Etienne	bât
		31	id	id
		33	Boulin, Etienne	bât
		35	id	id
		37	Boulin, Etienne	bât
		39	id	id
		41	Boulin, Etienne	bât
		43	id	id
		45	Boulin, Etienne	bât
		47	id	id
		49	Boulin, Etienne	bât
		51	id	id
		53	Boulin, Etienne	bât
		55	id	id
		57	Boulin, Etienne	bât
		59	id	id
		61	Boulin, Etienne	bât
		63	id	id
		65	Boulin, Etienne	bât
		67	id	id
		69	Boulin, Etienne	bât
		71	id	id
		73	Boulin, Etienne	bât
		75	id	id
		77	Boulin, Etienne	bât
		79	id	id
		81	Boulin, Etienne	bât
		83	id	id
		85	Boulin, Etienne	bât
		87	id	id
		89	Boulin, Etienne	bât
		91	id	id
		93	id	id
		95	id	id
		97	id	id
		99	id	id
		101	id	id
		103	id	id
		105	id	id
		107	id	id
		109	id	id
		110	id	id
		113	id	id
		115	id	id
		117	id	id
		119	id	id
		121	id	id
		123	id	id
		125	id	id
		127	id	id
	6-5	129	id	id
	5e	131	id	id
		133	id	id
		135	id	id
Rue Neuve.	7	1	Boulin, Etienne	bât
		3	id	id
		5	id	id
		7	id	id
		9	id	id
		11	id	id
		13	id	id
		15	id	id
		17	id	id
		19	id	id
		21	id	id
		23	id	id
		25	id	id
		27	id	id
		29	id	id
		31	id	id
		33	id	id
		35	id	id
		37	id	id
		39	id	id
		41	id	id
		43	id	id
		45	id	id
		47	id	id
		49	id	id
		51	id	id
		53	id	id
		55	id	id
		57	id	id
		59	id	id
		61	id	id
		63	id	id
		65	id	id
		67	id	id
		69	id	id
		71	id	id
		73	id	id
		75	id	id
		77	id	id
		79	id	id
		81	id	id
		83	id	id
		85	id	id
		87	id	id
		89	id	id
		91	id	id
		93	id	id
		95	id	id
		97	id	id
		99	id	id
		101	id	id
		103	id	id
		105	id	id
		107	id	id
		109	id	id
		111	id	id
		113	id	id
		115	id	id
		117	id	id
		119	id	id
		121	id	id
		123	id	id
		125	id	id
		127	id	id
		129	id	id
		131	id	id
		133	id	id
		135	id	id
		137	id	id
		139	id	id
		141	id	id
		143	id	id
		145	id	id
		147	id	id
		149	id	id
		151	id	id
		153	id	id
	7e	2	Courcelles, Edme	terre
		4	Perreau, Lazare	id
		6	id	id
		8	id	id
		10	id	id
		12	id	id
		14	id	id
		16	id	id
		18	id	id
		20	id	id
		22	id	id
		24	id	id
		26	id	id
		28	id	id
		30	id	id
		32	id	id
		34	id	id
		36	id	id
		38	id	id
		40	id	id
		42	id	id
	7-6	44	id	id
		46	id	id
		48	id	id
		50	id	id
		52	id	id
		54	id	id
		56	id	id
		58	id	id
		60	id	id
		62	id	id
		64	id	id
		66	id	id
		68	id	id
		70	id	id
		72	id	id
		74	id	id
		76	id	id
		78	id	id
		80	id	id
		82	id	id
		84	id	id
		86	id	id
		88	id	id
		90	id	id
		92	id	id
		94	id	id
		96	id	id
		98	id	id
		100	id	id
		102	id	id
		104	id	id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W021/17

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande	6e	106	Cambuzat, Edme	bât
		108		cour com.
Rue.	4	110	Dupont, Edme	bât
(Suite.)		112	Lairot, Lazare	id
		114	Febvre, Jacques	id
		116	Mousselot, Claude	cour
		118	Mercier, Claude	bât
		120		cour com.
		122	Febvre, Jacques	bât
		124	Perreau, Pelerin	id
		126	id	
		128	Colas, Basile	
		130	id	
		132	Morlet, André	
		134	Courlot, Nicolas	
		136	id	
		138	Lairot, Lucien	
	6-5	140	Febvre, Thibert	
	5	142	Gaillot, Philippe	
		144	id	cour
		146	Chapotot, Germain	bât
		148	id	cour
		150	Navotte, Antoine	bât
		152	id	id
		154	Darlet, Edme	
		156	Navotte, Basile, jne	
		158	id	écurie
		160	Giraud, Onésime	bât
		162	Perreau, Edme	id
Rue de la fontaine Bouillère	7	1	Perreau, Claude	bât
		3	id	cour
	5		Courcelle, Edme	bât
	7		id	cour
	9			terre
		11	Blandin, Vve	id
		2	Perreau, Claude	
		4	id	
		6	Blandine, Nicole	bât
Rue de Vézelay.		1	Bussières, Jean	terre
		3	Perreau, Claude	bât
	5		id	terre
	7		Dethiret, Louis	jardin
		9	Morlet, Jean	bât
		11	Morlet, Edme	id
		2	Marcelot, Pierre	jardin
		4	id	cour
		6		bât
		8	Morlet, Edme	jardin
		10	id	bât
		12		cour
		14	Perreau, Paul	jardin
		16	Morlet, André	id
		18	Meulot, Symphorien	cour
		20	id	bât
Chemin de St. Père.		1	Millot, Vivant	jardin
		3	id	bât
	5		Meulot, Symphorien	id
		2	Corat,	jardin

Hameau de Bouillère.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Bouillère.	7e	4	Perreau, Edme	jardin
		1	Mercier, Jve Pte	bât
		3	Cambuzat, Edme	id
		5	id	
		7		
		9		cour
		11	Machuré,	jardin
		13	Marcelot,	id
		15	Bart, Jeane	
		17	id	
		19	Bart Claude	bât
		21	Patault, Jeane	id
		23	id	cour
		25	Moret, Vve	bât
		27	id	id
		29	Busset, Germain	
		31	Menimet, antoine	
		33	Carillon, Etienne	cour
		35	id	bât
		37		cour
		39		jardin
		41	Lairot, Lucien	terre
		43	Blondeau, Edme	id
		45	Durand, Etienne	
		47	Sarret, Claude	cour
		49	id	bât
		51	Voilleriau, Jérémie	id
		53	id	cour
		55		
		57		terre
		59	Fournillon, Pierre	id
		61	Colas, Edme	
		2	Bernard, Nicolas	cour
		4	id	bât
		6	Poil, Edme	id
		8	id	
		10		cour com.
		12	Fournillon, Pierre	bât
		14	Demets,	
		16	Bard, Claude	cour
		18	id	bât
		20		id
		22	Busset, Germain	jardin
		24	Laurent, Edme	bât
		26	Pataud, Etienne	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Croix.		1	Meunier, Antoine	bât
		3	id	id
		5		cour com.
		7	Lemerle, Paul	bât
		2	Carillon, Etienne	cour
		4	id	bât
		6		
		8	Mercier, Auguste	bât
		10	Dupont, Auguste	id
		12	id	id

Hameau des Chaumôts.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue des Chaumôts.	9e	1	Guérault, Claude	terre
		3	id	cour
	5			bât
	7			id
		9	Guérault, Jeane	jardin
		11	id	id
		13	Guérault, Guillaume	bât
		15	id	cour
		17	Mathé, Pierre	bât
		19	id	terre
		21		id
		2		
		4	Mathé, Edme	cour
		6	id	bât
		8		cour com.
		10	Petit, Jean	bât
		12		cour com.
		14	Durand, Colas	bât
		16		cour com.
		18	Durand, Colas	bât
		20	id	jardin
		22		cour
		24	Mathé, Michel	terre
		26	Guérault, Guillaume	id
		28	Collin, Edme	cour
		30	id	bât
		32		terre
		34		cour
		36		bât
		38		terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		28		cour com.
		30	Brémeau, Jacques	écurie
		32	id	bât
		34	Carillon, François	id
		36	id	
		38	Menimet, Philbert	
		40	Perruchet, François	
		42	id	
		44		terre
		46	Menimet, Philbert	id
		48	Morlet, Gabriel	
		50	Perreau, Edme	vigne
		52	Perreau, Louis	id
		54	Mercier, Pierre	terre
		56		cour com.
		1	Meunier, Antoine	bât
		3	id	id
		5		cour com.
		7	Lemerle, Paul	bât
		2	Carillon, Etienne	cour
		4	id	bât
		6		
		8	Mercier, Auguste	bât
		10	Dupont, Auguste	id
		12	id	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ruelle	9e	1		
		3		
		5	Mathé, Jeane	Place
		7	Berthoux	terre
		2		
		4	Marceau, Claude	bât
		6	Guérault, Michel	id
		8	id	cour
		10		
		12		bât
		14	Guérault, Guillaume	
Rue		1	Guérault, Claude	bât
Traversière.		3	Marceau, Claude	id
		5	id	
		2	Guérault, Claude	
		4	Mathé, Jeane	
		6	Guérault, Michel	
Rue des Jardins.		1	Guérault, Jean	jardin
		7	Guérault, Michel	bât
		2	Guérault, Guillaume	id
		4	id	
Rue de l'abreuvoir		1		
		3	Guérault, Claude	
		5	id	bât
		7	Durand, Colas	id
		9	id	cour
		2		abreuvoir
		4		
		6	Guérault, Guillaume	

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 021/18

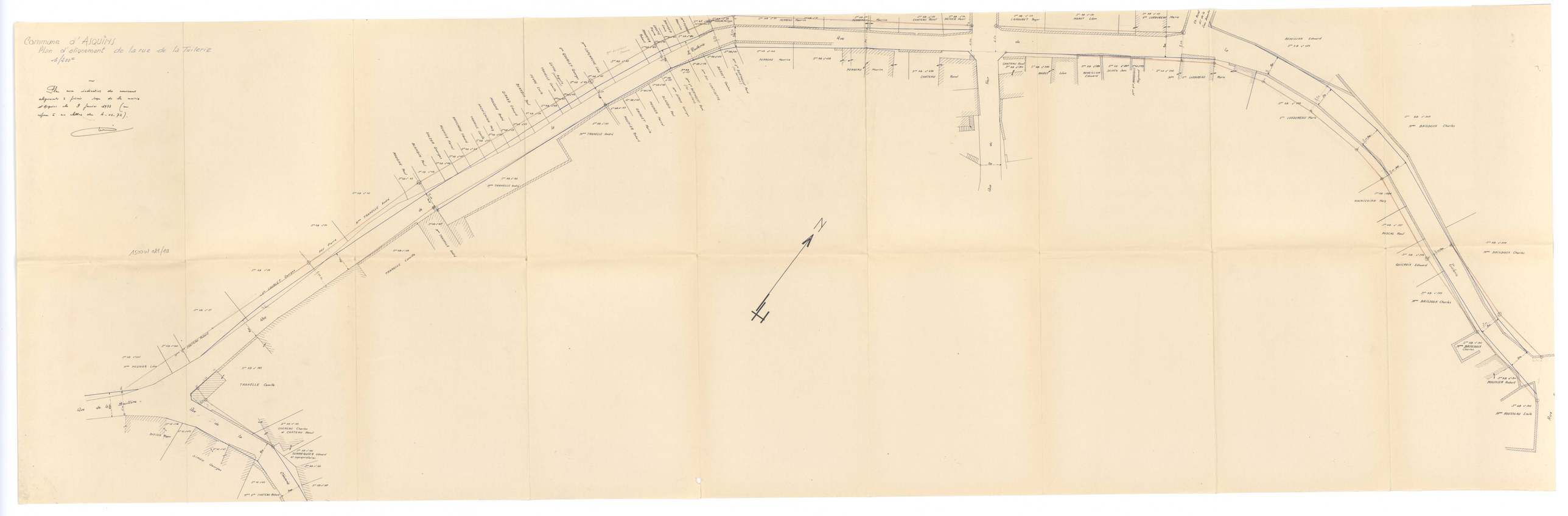
Commune d'ASQUINS

Plan d'alignement de la rue de la Tuilerie

1/200e

Les murs soutenant des remblais adjacents à [illegible] objet de la mairie d'Asquins du 9 février 1933 (cf. [illegible] du 4.12.32).

ASQUINS 021/13



DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

CANTON

de l'Isle-sur-le-Serein.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

D'

ATHIE.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W022/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Commune d'Athie.		
Grande Rue d'Angely	1e Mur 2,68 Bat 4 40,12 conservés 2e Ligne Droite partant Du dernier angle Du bât Nº 12 et aboutissant au 3e angle 3e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au Dernier angle Du bât Nº 4 4e Ligne Droite entre ce point et le 3e angle Du mur Nº 94 5e Mur Nº 94,95,98,90 conservés 6e Ligne Droite partant Du 5e angle Du bât Nº 92 et aboutissant au point pris à 9m Du 4e angle Du bât 88 7e Ligne Droite entre Ledit point de talus précédent (Cet alignement suivi jusqu'au mur de soutènement qui la limite séparation des Nos 86 et 88. (Voir plan.) 8e Ligne Droite entre ce point et le 6e angle Du bât Nº 102 9e Façade 104, 106, 108, 110 conservés 10e Ligne Droite partant De Dernier angle Du bât Nº 10 et aboutissant au 6e angle Du mur Nº 116 11e Ligne Droite entre ce point et le 6e angle Du bât Nº 18	1e Mur Nº 1 conservé 2e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bât Nº 1 et aboutissant au 2e angle De l'angle le plus pris Du bât 7 et 9. Plan 3e Ligne Droite entre ce Dernier point et le Dernier angle Nº 81 4e Ligne Droite entre ce point et le Dernier angle Du mur Nº 87 5e Ligne Droite entre ce Dernier point et un point pris en face et à 9m Du 2e angle Du mur Nº 5 6e Ligne Droite entre ce point et le Dernier angle Du mur Nº 45 7e Ligne Droite entre ce point et un point pris en face à 9m Du 1er angle 61 8e Ligne Droite entre ce point et le 1er angle Du bât 55 9e Ligne Droite entre ce point et le 2e angle Du mur Nº 75 10e Ligne Droite entre ce point et le 1er angle Du bât Nº 85 11e Façade 85 conservée	9m. 9m. 8m.
Grande Rue De Montreal.	1e Ligne Droite passant par le 2e angle De l'escalier Du bât Nº 2 et se raccordant au Dernier angle Du bât Nº 14 2e Ligne Droite se raccordant avec celle précédente en face la limite entre les bât 20.22 Façade Du bât 2 conservée et prolongée jusqu'en face la limite entre les Nos 26 et 24 4e Ligne parallèle à celle opposée à 8m De distance 5e Pan coupé Déterminé comme au plan 6e Ligne Droite partant Du 2e angle De la propriété Nº 44 et aboutissant au Dernier angle Du mur Nº 46 7e Ligne Droite partant De ce point et se raccordant avec le mur 52	1e Limite Nº 1 et partie De la limite Nº 3 conservés 2e Ligne Droite partant Du 2e angle Du Nº 3 et aboutissant au Dernier angle Du 7e 3e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant à la 2e limite Du bât Nº 27 à 11m De la limite entre les Nos 22,24 4e Ligne Droite partant De ce point et un point pris à 8m Du 2e angle 44 5e Ligne Droite entre ce Dernier point et un point pris sur le mur Nº 41 à 8m De l'alignement opposé 6e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m De Distance	10m. 8m.
Rue du Puits de Bois.	1e Ligne Droite passant par le 2e Nos angle Du bât Nº 4 et le 3e angle Du bât Nº 10 prolongée en avant et en arrière comme au plan 2e Ligne parallèle à celle opposée 5m De Distance 3e id 4e id 5e id 6e id 7e Ligne Droite partant Du bât 6 celle précédente et se raccordant avec le mur Nº 1	1e Ligne parallèle à celle opposée à 5m De Distance 2e Ligne Droite entre Lieux De celle précédente et l'angle De jonction Dans la propriété Nº 3 3e Ligne Déterminée comme au plan 4e Prolongement De la façade Nº 7 en avant Cet en arrière 5e Pan coupé Déterminé comme au plan 6e Ligne Droite entre Lieux, De ce pan coupé à l'angle rentrant entre les bât 17,19 7e Ligne Droite partant De ce point et parallèle à celle opposée à 5m De Distance	5m. 5m. 5m. 5m. 5m. 5m.
Ruelle Pilleroy.	1e Ligne parallèle à celle opposée à 5m De Distance	1e Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur Nº 1 passant par le 1er angle Du bât Nº 5 prolongée comme au plan	5m

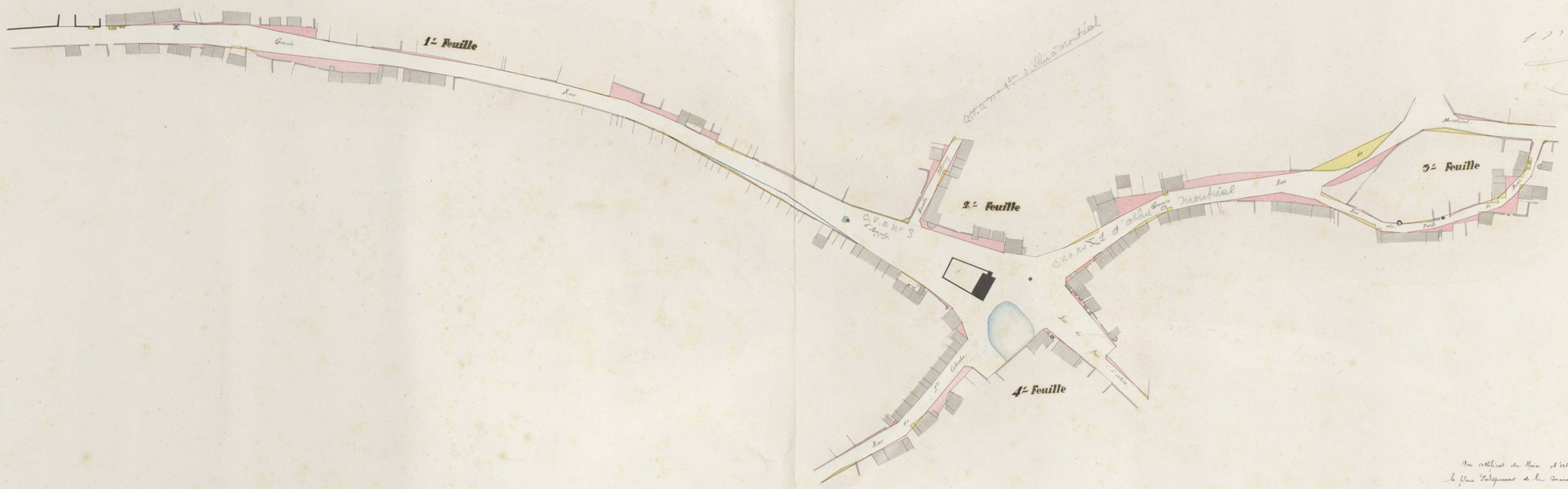
NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Rue De Ste Colombe.	1e Ligne parallèle à celle opposée à 8m De Distance 2e Pan coupé parallèle à la façade Nº 9 à 8m De Distance 3e Ligne partant De Lieu De celle précédente et aboutissant à un point pris à 8m De la façade Nº 83 4e Pan coupé et Angle Déterminé comme au plan	1e Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur Nº 1 et aboutissant au 2e angle Du mur Nº 9 2e Façade 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 83, 25, 27 conservés 3e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bât Nº 27 et aboutissant au 1er angle Du bât Nº 21	8m. 8m
Rue Du Bas d'Athie	1e Ligne Droite Déterminée comme angle 2e Murs Nº 8, 12, conservés Limite 10 conservée	1e Ligne Droite passant par le 1er angle Du mur De Cavalier Nº 1 et le Dernier angle De Cavalier Nº 5 prolongé comme au plan 2e Ligne parallèle à celle opposée à 8m De Distance	8m.

Nota. Tous les pans coupés seront Déterminés conformément aux indications Du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

022/2

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour le présent Plan d'Alignement comprenant quatre feuilles de détails.

A Annecy, le 1er Août 1862,

Le Sénateur des Aquettes, Préfet de la Savoie,

Un certificat du Maire d'Aviet atteste que l'arrêté approuvant le Plan d'alignement de la Commune a été publié le 28 Juin 1862 est classé dans le dit arrêté.

Dressé par l'Agent-Voyer Cantonal Soussigné

A Montmélian le

Dressé par l'Agent-Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

Échelle du Plan General de 0m 001 millim. par Mètre

0 10 20 30 40 100 200 Mètres

Échelle des feuilles de détails de 0m 005 mill. par Mètre

0 5 10 15 20 Mètres

022/3

1e Feuille

2e Feuille

Grande Rue d'Angely.

Modification approuvée par la Commission Départementale en date du 29 août 1873.

I

A

Grande Rue d'Angely.

I

A

Grande Rue d'Angely.

Lu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

022/4

2e Feuille

1e Feuille

3e Feuille

4e Feuille

Sentier public

Ruelle

Grande Rue

Rue

Mouhiat.

Grande Rue

Vu et présenté par le Sous-Préfet en Chef.

022/5

3e Feuille

2e Feuille

Rue

Grande

Rue

Mont Joie

Rue

Ruelle

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

022/6

4e Feuille

2e Feuille

Rue

Rue

Rue

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Athie.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue d'Orgelet.	1	1	La Commune	Jardin
	id.	3	id.	
	id.	5	id.	Cimetière
		7		
		9	Pessoux Pierre	Maison
		11	id.	Cour, Grange
		13	Pessoux Michel	id.
		15	Charton Clme	Chenevière
		17	Bailly Jn	id.
		19	Charton Clme	Jardin
		21	id.	Grange
		23		Cour & Cn
		25	Charton Clme	Cour
		27	Bailly Jn	Cour
		29		Cour & Cn
		31	Charton Clme	Maison
		33	id.	Cour
		35	Duban Pierre	Jardin
		37	id.	id.
		39	Charton Clme	id.
		41	La Commune	Terrain
		43	Pessoux Jn	Jardin
		45	Bierry Charles	id.
		47	Breton Etienne	id.
		49		Place
		51	Pessoux les Hrx	
		53		Cour & Cn
		55	Vaudet	Maison
		57		id.
		59		Cour & Cn
		61	Chevigny Pierre	
		63	Pessoux Marie	
		65	Dondaine Jn	
		67		
		69	Pessoux les Hrx	
		71	id.	
		73	Chevigny Pierre	
		75	Laurent	Jardin
	2	77	id.	Maison
	id.	79	id.	Cour
		81		Maison
		83	Chevigny Pierre	Ecurie
		85	Breton Pierre	Maison
	1	2	Pessoux Michel	Jardin
	id.	4	id.	Maison
		6	id.	Cour
		8	id.	id.
		10	id.	Maison
		12	id.	id.
		14		Cour
		16		Cour
		18		Fournil
		20		Cour & Cn
		22	Breton Pierre Hr	Maison
		24	id.	id.
		26	id.	Cour
		28	id.	Grange, Jardin
		30	id.	Cour
		32	Moreau Michel	Chenevière
	Suite.	1	34	Breton Pierre les Hrx
		2	36	Gulat Jacques
			38	id.
			40	Bailly Jn
			42	id.
			44	
			46	id.
			48	Pessoux les Hrx
			50	id.
			52	Pessoux Jn
			54	Pessoux Pierre
			56	Pessoux les Hrx
			58	Chevigny Pierre
			60	Hordain à Arbois
			62	Breuillard Joseph
			64	Philippet Jne
			66	Patois Jacques
			68	Hotelin Marie
			70	Annequin Pierre
			72	Dondaine Jne
			74	Hotelin Jn
			76	Barne Jne
			78	Pessoux Pierre
			80	Chevigny Pierre
			82	Annequin Pierre
			84	Soudrier Clme
			86	
			88	Soudrier Clme
			90	id.
			92	Hotelin Jn
			94	Breuillard Joseph
			96	Philippet Jne
			98	Patois Jacques
			100	Hotelin Marie
			102	Annequin Pierre
			104	Dondaine Jne
			106	Hotelin Jn
			108	Barne Jne
			110	Pessoux Pierre
			112	Hotelin Jn
			114	Soudrier Clme
			116	Breton Jne
			118	id.
			120	La Commune
			122	id.
Grande Rue de Montréal	2	1		
	id.	3	Breton et Pessoux	
		5		
		7	Hardet Jos	
		9		
		11	Marat Jn	
		13	id.	
		15	Gardey Clme	
		17	id.	
	3	19	Gojat Pierre	
	2	21		
		23		
		25	Breton François	
		27	Gardey Claude	
		29		
		31		
		33		
		35		
		37		
		39		
		41		
		43		
		45		
		47		
		49		
		51		
		53		
		55		
		57		
		59		
		61		
		63		
		65		
		67		
		69		
		71		
		73		
		75		
		77		
		79		
		81		
		83		
		85		
		87		
		89		
		91		
		93		
		95		
		97		
		99		
		101		
		103		
		105		
		107		
		109		
		111		
		113		
		115		
		117		
		119		
		121		
		123		
		125		
		127		
		129		
		131		
		133		
		135		
		137		
		139		
		141		
		143		
		145		
		147		
		149		
		151		
		153		
		155		
		157		
		159		
		161		
		163		
		165		
		167		
		169		
		171		
		173		
		175		
		177		
		179		
		181		
		183		
		185		
		187		
		189		
		191		
		193		
		195		
		197		
		199		
		201		
		203		
		205		
		207		
		209		
		211		
		213		
		215		
		217		
		219		
		221		
		223		
		225		
		227		
		229		
		231		
		233		
		235		
		237		
		239		
		241		
		243		
		245		
		247		
		249		
		251		
		253		
		255		
		257		
		259		
		261		
		263		
		265		
		267		
		269		
		271		
		273		
		275		
		277		
		279		
		281		
		283		
		285		
		287		
		289		
		291		
		293		
		295		
		297		
		299		
		301		
		303		
		305		
		307		
		309		
		311		
		313		
		315		
		317		
		319		
		321		
		323		
		325		
		327		
		329		
		331		
		333		
		335		
		337		
		339		
		341		
		343		
		345		
		347		
		349		
		351		
		353		
		355		
		357		
		359		
		361		
		363		
		365		
		367		
		369		
		371		
		373		
		375		
		377		
		379		
		381		
		383		
		385		
		387		
		389		
		391		
		393		
		395		
		397		
		399		
		401		
		403		
		405		
		407		
		409		
		411		
		413		
		415		
		417		
		419		
		421		
		423		
		425		
		427		
		429		
		431		
		433		
		435		
		437		
		439		
		441		
		443		
		445		
		447		
		449		
		451		
		453		
		455		
		457		
		459		
		461		
		463		
		465		
		467		
		469		
		471		
		473		
		475		
		477		
		479		
		481		
		483		
		485		
		487		
		489		
		491		
		493		
		495		
		497		
		499		
		501		
		503		
		505		
		507		
		509		
		511		
		513		
		515		
		517		
		519		
		521		
		523		
		525		
		527		
		529		
		531		
		533		
		535		
		537		
		539		
		541		
		543		
		545		
		547		
		549		
		551		
		553		
		555		
		557		
		559		
		561		
		563		
		565		
		567		
		569		
		571		
		573		
		575		
		577		
		579		
		581		
		583		
		585		
		587		
		589		
		591		
		593		
		595		
		597		
		599		
		601		
		603		
		605		
		607		
		609		
		611		
		613		
		615		
		617		
		619		
		621		
		623		
		625		
		627		
		629		
		631		
		633		
		635		
		637		
		639		
		641		
		643		
		645		
		647		
		649		
		651		
		653		
		655		
		657		
		659		
		661		
		663		
		665		
		667		
		669		
		671		
		673		
		675		
		677		
		679		
		681		
		683		
		685		
		687		
		689		
		691		
		693		
		695		
		697		
		699		
		701		
		703		
		705		
		707		
		709		
		711		
		713		
		715		
		717		
		719		
		721		
		723		
		725		
		727		
		729		
		731		
		733		
		735		
		737		
		739		
		741		
		743		
		745		
		747		
		749		
		751		
		753		
		755		
		757		
		759		
		761		
		763		
		765		
		767		
		769		
		771		
		773		
		775		
		777		
		779		
		781		
		783		
		785		
		787		
		789		
		791		
		793		
		795		
		797		
		799		
		801		
		803		
		805		
		807		
		809		
		811		
		813		
		815		
		817		
		819		
		821		
		823		
		825		
		827		
		829		
		831		
		833		
		835		
		837		
		839		
		841		
		843		
		845		
		847		
		849		
		851		
		853		
		855		
		857		
		859		
		861		
		863		
		865		
		867		
		869		
		871		
		873		
		875		
		877		
		879		
		881		
		883		
		885		
		887		
		889		
		891		
		893		
		895		
		897		
		899		
		901		
		903		
		905		
		907		
		909		
		911		
		913		
		915		
		917		
		919		
		921		
		923		
		925		
		927		
		929		
		931		
		933		
		935		
		937		
		939		
		941		
		943		
		945		
		947		
		949		
		951		
		953		
		955		
		957		
		959		
		961		
		963		
		965		
		967		
		969		
		971		
		973		
		975		
		977		
		979		
		981		
		983		
		985		
		987		
		989		
		991		
		993		
		995		
		997		
		999		
		1001		
		1003		
		1005		
		1007		
		1009		
		1011		
		1013		
		1015		
		1017		
		1019		
		1021		
		1023		
		1025		
		1027		
		1029		
		1031		
		1033		
		1035		
		1037		
		1039		
		1041		
		1043		
		1045		
		1047		
		1049		
		1051		
		1053		
		1055		
		1057		
		1059		
		1061		
		1063		
		1065		
		1067		
		1069		
		1071		
		1073		
		1075		
		1077		
		1079		
		1081		
		1083		
		1085		
		1087		
		1089		
		1091		
		1093		
		1095		
		1097		
		1099		
		1101		
		1103		
		1105		
		1107		
		1109		
		1111		
		1113		
		1115		
		1117		
		1119		
		1121		
		1123		
		1125		
		1127		
		1129		
		1131		
		1133		
		1135		
		1137		
		1139		
		1141		
		1143		
		1145		
		1147		
		1149		
		1151		
		1153		
		1155		
		1157		
		1159		
		1161		
		1163		
		1165		
		1167		
		1169		
		1171		
		1173		
		1175		
		1177		
		1179		
		1181		
		1183		
		1185		
		1187		
		1189		
		1191		
		1193		
		1195		
		1197		
		1199		
		1201		
		1203		
		1205		
		1207		
		1209		
		1211		
		1213		
		1215		
		1217		
		1219		
		1221		
		1223		
		1225		
		1227		
		1229		
		1231		
		1233		
		1235		
		1237		
		1239		
		1241		
		1243		
		1245		
		1247		
		1249		
		1251		
		1253		
		1255		
		1257		
		1259		
		1261		
		1263		
		1265		
		1267		
		1269		
		1271		
		1273		
		1275		
		1277		
		1279		
		1281		
		1283		
		1285		
		1287		
		1289		
		1291		
		1293		
		1295		
		1297		
		1299		
		1301		
		1303		
		1305		
		1307		
		1309		
		1311		
		1313		
		1315		
		1317		
		1319		
		1321		
		1323		
		1325		
		1327		
		1329		
		1331		
		1333		
		1335		
		1337		
		1339		
		1341		
		1343		
		1345		
		1347		
		1349		
		1351		
		1353		
		1355		
		1357		
		1359		
		1361		
		1363		
		1365		
		1367		
		1369		
		1371		
		1373		
		1375		
		1377		
		1379		
		1381		
		1383		
		1385		
		1387		
		1389		
		1391		
		1393		
		1395		
		1397		
		1399		
		1401		
		1403		
		1405		
		1407		
		1409		
		1411		
		1413		
		1415		
		1417		
		1419		
		1421		
		1423		
		1425		
		1427		
		1429		
		1431		
		1433		
		1435		
		1437		
		1439		
		1441		
		1443		
		1445		
		1447		
		1449		
		1451		
		1453		
		1455		
		1457		
		1459		
		1461		
		1463		
		1465		
		1467		
		1469		
		1471		
		1473		
		1475		
		1477		
		1479		
		1481		
		1483		
		1485		
		1487		
		1489		
		1491		
		1493		
		1495		
		1497		
		1499		
		1501		
		1503		
		1505		
		1507		
		1509		
		1511		
		1513		
		1515		
		1517		
		1519		
		1521		
		1523		
		1525		
		1527		
		1529		
		1531		
		1533		
		1535		
		1537		
		1539		
		1541		
		1543		
		1545		
		1547		
		1549		
		1551		
		1553		
		1555		
		1557		
		1559		
		1561		
		1563		
		1565		
		1567		
		1569		
		1571		
		1573		
		1575		
		1577		
		1579		
		1581		
		1583		
		1585		
		1587		
		1589		
		1591		
		1593		
		1595		
		1597		
		1599		
		1601		
		1603		
		1605		
		1607		
		1609		
		1611		
		1613		
		1615		
		1617		
		1619		
		1621		
		1623		
		1625		
		1627		
		1629		
		1631		
		1633		
		1635		
		1637		
		1639		
		1641		
		1643		
		1645		
		1647		
		1649		
		1651		
		1653		
		1655		
		1657		
		1659		
		1661		
		1663		
		1665		
		1667		
		1669		
		1671		
		1673		
		1675		
		1677		
		1679		
		1681		
		1683		
		1685		
		1687		
		1689		
		1691		
		1693		
		1695		
		1697		
		1699		
		1701		
		1703		
		1705		
		1707		
		1709		
		1711		
		1713		
		1715		
		1717		
		1719		
		1721		
		1723		
		1725		
		1727		
		1729		
		1731		
		1733		
		1735		
		1737		
		1739		
		1741		
		1743		
		1745		
		1747		
		1749		
		1751		
		1753		
		1755		
		1757		
		1759		
		1761		
		1763		
		1765		
		1767		
		1769		
		1771		
		1773		
		1775		
		1777		
		1779		
		1781		
		1783		
		1785		
		1787		
		1789		
		1791		
		1793		
		1795		
		1797		
		1799		
		1801		
		1803		
		1805		
		1807		
		1809		
		1811		
		1813		
		1815		
		1817		
		1819		
		1821		
		1823		
		1825		
		1827		
		1829		
		1831		
		1833		
		1835		
		1837		
		1839		
		1841		
		1843		
		1845		
		1847		
		1849		
		1851		
		1853		
		1855		
		1857		
		1859		
		1861		
		1863		
		1865		
		1867		
		1869		
		1871		
		1873		
		1875		
		1877		
		1879		
		1881		
		1883		
		1885		
		1887		
		1889		
		1891		
		1893		
		1895		
		1897		
		1899		
		1901		
		1903		
		1905		
		1907		
		1909		
		1911		
		1913		
		1915		
		1917		
		1919		
		1921		
		1923		
		1925		
		1927		
		1929		
		1931		
		1933		
		1935		
		1937		
		1939		
		1941		
		1943		
		1945		
		1947		
		1949		
		1951		
		1953		
		1955		
		1957		
		1959		
		1961		
		1963		
		1965		
		1967		
		1969		
		1971		
		1973		
		1975		
		1977		
		1979		
		1981		
		1983		
		1985		
		1987		
		1989		
		1991		
		1993		
		1995		
		1997		
		1999		
		2001		
		2003		
		2005		
		2007		
		2009		
		2011		
		2013		
		2015		
		2017		
		2019		
		2021		
		2023		
		2025		
		2027		
		2029		
		2031		
		2033		
		2035		
		2037		
		2039		
		2041		
		2043		
		2045		
		2047		
		2049		
		2051		
		2053		
		2055		
		2057		
		2059		
		2061		
		2063		
		2065		
		2067		
		2069		
		2071		
		2073		
		2075		
		2077		
		2079		
		2081		
		2083		
		2085		
		2087		
		2089		
		2091		
		2093		
		2095		
		2097		
		2099		
		2101		
		2103		
		2105		
		2107		
		2109		
		2111		
		2113		
		2115		
		2117		
		2119		
		2121		
		2123		
		2125		
		2127		
		2129		
		2131		
		2133		
		2135		
		2137		
		2139		
		2141		
		2143		
		2145		
		2147		
		2149		
		2151		
		2153		
		2155		
		2157		
		2159		
		2161		
		2163		
		2165		
		2167		
		2169		
		2171		
		2173		
		2175		
		2177		
		2179		
		2181		
		2183		
		2185		
		2187		
		2189		
		2191		
		2193		
		2195		
		2197		
		2199		
		2201		
		2203		
		2205		
		2207		
		2209		
		2211		
		2213		
		2215		
		2217		
		2219		
		2221		
		2223		
		2225		
		2227		
		2229		
		2231		
		2233		
		2235		
		2237		
		2239		
		2241		
		2243		
		2245		
		2247		
		2249		
		2251		
		2253		
		2255		
		2257		
		2259		
		2261		
		2263		
		2265		
		2267		
		2269		
		2271		
		2273		
		2275		
		2277		
		2279		
		2281		
		2283		
		2285		
		2287		
		2289		
		2291		
		2293		
		2295		
		2297		
		2299		
		2301		
		2303		
		2305		
		2307		
		2309		
		2311		
		2313		
		2315		
		2317		
		2319		
		2321		
		2323		
		2325		
		2327		
		2329		
		2331		
		2333		
		2335		
		2337		
		2339		
		2341		
		2343		
		2345		
		2347		
		2349		
		2351		
		2353		
		2355		
		2357		
		2359		
		2361		
		2363		
		2365		
		2367		
		2369		
		2371		
		2373		
		2375		
		2377		
		2379		
		2381		
		2383		
		2385		
		2387		
		2389		
		2391		
		2393		
		2395		
		2397		
		2399		
		2401		
		2403		
		2405		
		2407		
		2409		
		2411		
		2413		
		2415		
		2417		
		2419		
		2421		
		2423		
		2425		
		2427		
		2429		
		2431		
		2433		
		2435		
		2437		
		2439		
		2441		
		2443		
		2445		
		2447		
		2449		
		2451		
		2453		
		2455		
		2457		
		2459		
		2461		
		2463		
		2465		
		2467		
		2469		
		2471		
		2473		
		2475		
		2477		
		2479		
		2481		
		2483		
		2485		
		2487		
		2489		
		2491		
		2493		
		2495		
		2497		
		2499		
		2501		
		2503		
		2505		
		2507		
		2509		
		2511		
		2513		
		2515		
		2517		
		2519		
		2521		
		2523		
		2525		
		2527		
		2529		
		2531		
		2533		
		2535		
		2537		
		2539		
		2541		
		2543		
		2545		
		2547		
		2549		
		2551		
		2553		
		2555		
		2557		
		2559		
		2561		
		2563		
		2565		
		2567		
		2569		
		2571		
		2573		
		2575		
		2577		
		2579		
		2581		
		2583		
		2585		
		2587		
		2589		
		2591		
		2593		
		2595		
		2597		
		2599		
		2601		
		2603		
		2605		
		2607		
		2609		
		2611		
		2613		
		2615		
		2617		
		2619		
		2621		
		2623		
		2625		
		2627		
		2629

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE
~~ARRONDISSEMENT~~ Circonscription
d' Auxerre

M. Bizeau
Agent-Voyer cantonal

M. Rainchaux
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Lainer
Agent-Voyer en chef

Voirie urbaine 3
~~SERVICE VICINAL~~

~~CANTON~~
d° Avallon

COMMUNE
d° Athie

~~Chemin~~ Place publique ~~N°~~

~~d~~ ~~à~~

PROJET DE modification DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse d° Athié

ÉCHELLE de 0m.005 p.m

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Immeubles en saillie sur l'alignement.
Rose, Terrains à rendre aux riverains.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moëllons.

P T, Construction en pierre de taille.
O E, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à un étage.
2 E, Maison à deux étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

alignement modifié

alignement approuvé

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Avallon le 19 janvier 1933

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19

LE PRÉFET,

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

Typ. et Lith. Ch. Milon, 39

Arrêté préfectoral du 14 avril 1933

022/9

Plan en application 2e feuille

GF/LC.

C.V.O. N°3
d'Athie à Angely

C.V.O. N°1
d'Athie à Montreuil

Vers le gare

ancien CVO 2

Place publique

Alignement modificatif

Bassin

d'Athie

2 bis

2

3.00

R=3.00

1 bis

1

2

1 limit

4

3

Dondain dalle

Alignement actuel

C.V.O. N°5
d'Athie à Avallon

22.60

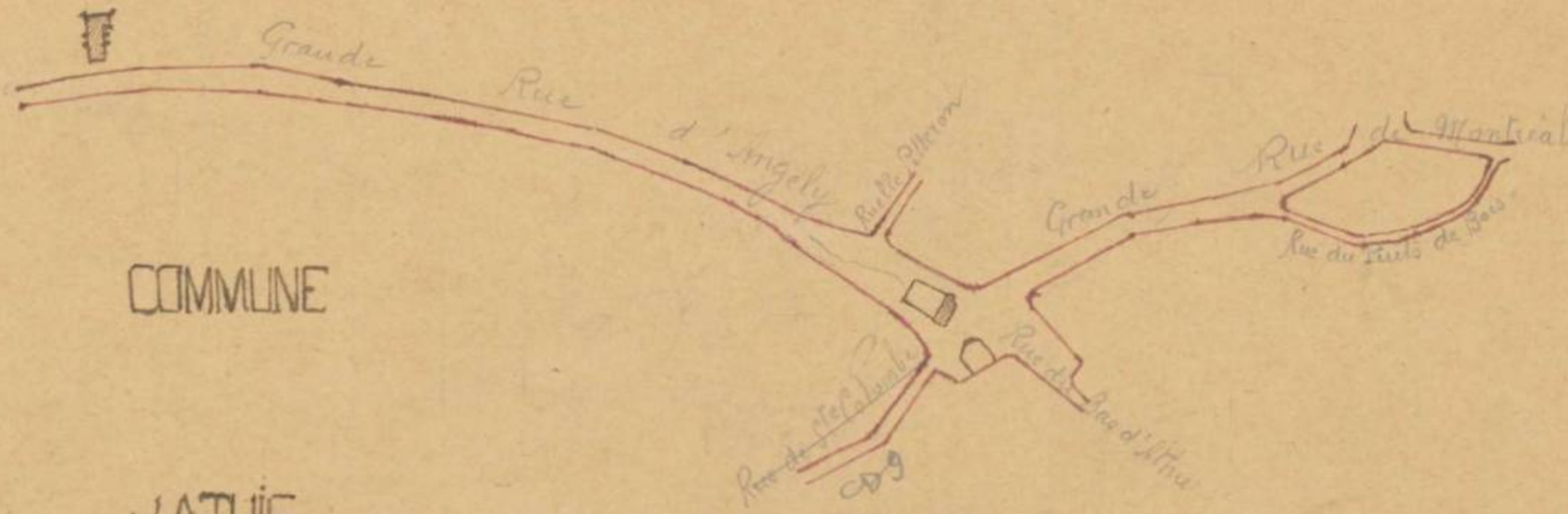
le 2 février 1[illegible]

Alignement modificatif R = 2,80 ou R = 3.00 ?

App
du 16.04 1933 ?

1500W022/9

Plan approuvé le 2 avril 1863



COMMUNE

d'ATHIE

LE VILLAGE

Plan au 1/1000

Nord

Ch.in Vl.e Ord.re N.o 3

Vers Montréal

Ch.in Vl.e Ord.re N.o 1.er — Vers Montréal

d'Athie à Lemieux

Cour

Alignements approuvés le 2 Août 1862

Cour

Place publique

Vers le p.t g.d c. n.o 9

Bassin

d'Athie.

Limite des attributions de la voirie municipale

16.50

3 bis

2.00

86°

2.00

1 bis

2.00

1

2

4

R

Simiot René

P.O.E.S.

1

Cour.

Alignements approuvés

Dondaine Charles.

3

Limite des attributions de la voirie municipale

24.00

Ch.in Vl.e Ord.re N.o 5

d'Athie à Lemieux

Vers Lemieux

1 bis - 3 bis - Arc de cercle de 2m.80 de rayon entre les points 1 et 3 des alignements approuvés des c.r.o no 1 et 5.

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' Avallon

Mr Dumay
Agent-Voyer cantonal.

Mr Tanneau
Agent-Voyer d'arrondissement.

Mr Duraud
Agent-Voyer en chef.

~~Service vicinal~~ Voirie urbaine

~~Chemin~~ Ruelle du Tilleron

d ____ à ____

CANTON
de l'Isle sur Serein

COMMUNE
d' Athie

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Athie

ECHELLE de

SIGNES CONVENTIONNELS:

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Construction en pierres ou moëllons.

P T, Construction en pierres de taille.
O E, Rez-de chaussée.
1 E, Maison à 1 étage.
2 E, Maison à 2 étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A ____ le ____ 188

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A ____ le ____ 188

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A ____ le ____ 188

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A ____ le ____ 188

Vu pour être soumis à l'approbation d ____
____

A Auxerre, le ____ 188
LE PRÉFET,

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
A Auxerre, le ____ 188

Vu et approuvé par ____
dans sa séance du ____

LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

022/10

Nord

Côté d'Angely

Route N.° d'Aulnay à Angely

Joudrier Emile

Grange PS 108

Rostain Ferdinand

Hangar PS 108

Grange PS 110

Charrière René Hasdrubal Maison P1E5 112

Atelier PS 114

Rostain F. Maison P2E5 119

Bourgeat E. Jardin 116

Rue d'Angely

Place publique

Allée

Allée

Chemin Vicinal

Jardin

La Commune Jardin

(1) Mur en ruines sur 3m

(3)(5) Pan coupé régulier de 3.m de branches à la rencontre des alig.ts (1)(3) (5)(7)

(3)(1) Alignement conservé

Le point 5 n'est pas précisément sur cette mesure; il est à 3 mode l'angle du mur

(5) (7) Ligne droite parallèle à l'alig.t (6)-(8) et aboutissant au point (7) puis à l'extrémité de 5.m de longueur élevée au point (8) sur l'alig.t (6)(8)

Rostain Ferdinand Jardin

(7)(9) Ligne droite partant du point (7) précédemment déterminé et aboutissant au point (9) angle ouest de la maison Breton

9-) Alig.t 9-11 - alig.t actuel conservé

(9)(11) Alig.t actuel conservé

Alig.t approuvé le 2 Avril 1862

Ruelle dit Fillerons

Breton Louis Maison P0E5 5

Cour 3

Jardin public

Cimetière

Breton Louis Cheminée

(12)(11) Limite des attributions de la voirie urbaine

10-12 Façade conservée du batiment Breton Louis jusqu'au prolongement de la limite séparative du Jardin public et de la cheminée Breton Louis

Ne pas coter cette façade - elle ne peut être prise de 5.m jusqu'au Regis biaise 5-7 -

(2)(4) Façade conservée dans toute sa hauteur Rostain.

Cour 81 Rostain Ferdinand Maison P1E5 79 Maison P0E5 77 Maison P0E5 2 Maison P0E5 2 Toit à porcs PS 4 Cours PS 6 Breton Louis Batiments en ruines 8 10

(4)(6) Pan coupé régulier de 2.80 de branches à la rencontre des alignements 4 à (6)(8)

(6)(8) Alignement entre le point (6) pris à l'extremité d'un perpend.e de 1.50 ait longueur élevée sur le mur de cloture Rostain à 3.20 de distance du point (4) angle nord de la maison aboutissant à l'angle (8) du bat.t de porcs de Breton Louis

(8)-10 Alignement partant du point 8 précédemment déterminé et mené parallèlement à l'alignement (7)(9) opposé jusqu'à la rencontre de la façade du mur Breton Louis

10-12 Façade conservée dans toute sa hauteur Breton Louis jusqu'au prolongement de la limite séparative du Jardin public et de la cheminée Breton Louis

1500W022/10

PERMISSIONS DE VOIRIE

DÉPARTEMENT

DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

COMMUNE

d' Athie

Numéro du Registre

VOIRIE URBAINE

Nous, MAIRE de la commune d' Athie

VU la pétition à nous adressée le 11 décembre 1920 *par* M Rostain Ferdinand *demeurant à* Quarré les Tombes *afin d'obtenir* ~~l'autorisation~~ *l'alignement de son jardin avec la Ruelle du Pilleron*

VU le plan d'alignement de la dite commune approuvé par Monsieur le Préfet le 2 février 1862 *et le plan modificatif des alignements de la Ruelle du Pilleron approuvé par arrêté de M. le Préfet du* 3 juillet 1922

VU le règlement préfectoral, en date du 15 novembre 1861, *sur les permissions de Voirie urbaine,* ~~ont~~

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de donner satisfaction au pétitionnaire

ARRÊTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — ~~Le pétitionnaire est autorisé à exécuter les travaux passant par les 4 repères ci-après : compris dans sa demande, condition~~ *L'alignement demandé est déterminé par une ligne brisée*

1er repère : Point situé à 2m.80 de l'angle nord ouest du mur de clôture du jardin Rostain Ferdinand, sur la façade de la partie du mur longeant la Ruelle du Pilleron

2e repère : ~~Point~~ situé à une distance de 3m.00 de l'angle nord ouest du mur de clôture du jardin Rostain et de 5m.00 d'un point pris à l'extrémité d'une perpendiculaire de 1m.50 de longueur élevée sur le mur de clôture Rostain, à 3m.20 de distance de l'angle nord ouest de ce mur.

3e repère : Point pris sur une perpendiculaire élevée sur le mur de façade du bâtiment à porc Breton par le sommet de l'angle nord est de ce bâtiment, à 5m.00 de distance de ce sommet.

4e repère : Angle nord ouest de la maison Breton Louis.

Article 2e - Par suite de l'alignement à devenir fixé, le demandeur acquiert une superficie de terrain de cinq mètres carrés dont la prise de possession ne pourra avoir lieu qu'après approbation de la délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 1924

ART. Les travaux seront exécutés sous l'inspection du Voyer-municipal. Il est défendu à ~~l'impétrant~~ ou à ses ouvriers de laisser séjourner sur aucune partie de la voie publique, après le ~~coucher du soleil~~, des bois ou matériaux quelconques de manière à gêner la circulation et compromettre la ~~sécurité publique~~, et en outre, le propriétaire sera tenu d'éclairer.

ART. 3 La présente autorisation, qui ne sera valable que pendant un an, à compter de sa date, est d'ailleurs accordée sous réserve du droit des tiers, à la condition que le libre écoulement des eaux soit complètement garanti ; elle sera révocable dans le cas où le permissionnaire ne remplirait pas les conditions imposées, ou si la nécessité en était reconnue dans un but d'utilité publique.

ART. 4 L'expédition de cette autorisation devra être timbrée, par les soins et aux frais du pétitionnaire, avant qu'il en soit fait usage.

Fait à la Mairie de Athie le 29 Mars 1924

LE MAIRE,

Cachet de la Mairie

Le soussigné certifie que les travaux autorisés ci-dessus ont été exécutés conformément aux conditions prescrites.

A ..... le ..... 18....

Vu par le Sous-Préfet d .....

A ..... le ..... 18....

Sens. - Imp. J. Chapron.

1500 W 022/11

7

Athie, le 11 Décembre 1920.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE — ARRONDISSEMENT D'AVALLON — SERVICE VICINAL — N° 40 — Le 3 août 1920 — REG. R

SERVICE VICINAL — N° 733 — Le 1er août 24 — REND. D'AVALLON

Monsieur le Maire,

Je soussigné, Rostain Ferdinand, négociant, domicilié à Quarré-les-Tombes, ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire donner l'alignement qui m'est nécessaire pour la reconstruction du mur de ma propriété qui longe la ruelle dite du Pilleron et qui figure sous le N° 4 2ème feuille du plan d'alignement de la commune d'Athie.

Je vous demande en outre de vouloir bien me délimiter le terrain communal sur lequel aboutit mon jardin, figurant sous le N° 1 2e feuille dudit plan d'alignement et longeant la ruelle ci-dessus désignée.

Agréez, Monsieur le Maire l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Rostain

Transmis à Monsieur l'Agent-voyer à l'effet de donner son avis sur la demande de vouloir bien donner satisfaction au pétitionnaire

Athie, le 11 décembre 1920

Le Maire d'Athie

Bernard

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon.

CANTON

de Quarré-les-Tombes.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

BEAUVILLIERS.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 032/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Beauvillier.		
Chemin de grande com.on N.o 60 de Cussy à St. Léger.	1.° Mur N.o 2 conservé et prolongé jusque sur la limite du bois n.o 4.	1.° Mur n.o 1 conservé.	
	2.° Ligne droite se raccordant avec l'alig.t précédent et aboutissant au 1.er angle du mur N.o 10.	2.° Ligne droite entre le dernier du mur n.o 1 et un point pris à 8.m du dit alig.t opposé.	8.m
	3.° Murs N.os 10 et 13 conservés.	3.° Courbe disposée comme ci-après.	
	4.° Ligne droite entre le dernier angle du n.o 13 et un point pris à 8.m de l'alignement opposé en face le 1.er angle du bâtiment n.o 21.	4.° Ligne droite déterminée par un point pris à 8.m de l'alig.t opposé en face le dernier angle du n.o 13 et un autre point pris à 8.m en face du 1.er angle du bâtiment n.o 21.	
	5.° Ligne parallèle à 8.m de distance.	5.° Ligne partant de ce point et aboutissant à un point pris à 3.m 20 de distance en face le dernier angle du bâtiment n.o 23.	8.m
	6.° id	6.° Ligne droite déterminée par ce point et le 1.er angle du trottoir de la croix.	
	7.° Ligne parallèle à 8 mètres.	7.° Contour de la croix conservé.	
	8.° id	8.° Ligne droite entre le dernier angle de ce contour et le 1.er angle du mur du bâtiment n.o 43.	8.m
	9.° id	9.° Mur n.o 43 conservé.	
	10.° Mur n.o 34 conservé.	10.° Ligne parallèle à 8 mètres.	8.m
	11.° Ligne droite déterminée par le dernier angle du mur n.o 34 et le dernier angle du bâtiment n.o 38.		
	12.° Mur n.o 44 conservé et prolongé comme ci-après.		8.m
	13.° Ligne droite partant du dernier angle n.o 44 et se raccordant avec la limite extérieure du chemin de grande communication.		
Chemin de Beauvilliers à Sully.	1.° Ligne parallèle à 8 mètres	1.° Ligne droite disposée comme ci-après.	8.m
	2.° Courbe disposée comme ci-après.	2.° Courbe disposée comme ci-après.	
	3.° Ligne parallèle à 8 mètres.	3.° Ligne droite déterminée par le 1.er angle du bâtiment n.o 7 et par la limite extérieure du fossé du chemin de Beauvillier à Sully.	8.m
Rue de l'Eglise.	1.° Ligne parallèle à 6 mètres	1.° Ligne droite partant du 1.er angle n.o 1 et aboutissant à un point pris à 6.m de l'alig.t opposé sur le mur n.o 5.	6.m
	2.° id	2.° Mur n.o 5 conservé.	
	3.° id	3.° Ligne droite déterminée par les limites des n.os 9. 11. 13.	6.m

Hameau de Sully.

Chemin de Beauvilliers à Sully.	1.° Ligne droite déterminée par la première partie du n.o 2 conservée et un point pris à 8 du dit alig.t opposé en face le 2.e angle du mur n.o 5.	1.° Ligne droite partant d'un point pris à 8.m de dit alig.t opposé et aboutissant au 2.e angle du mur n.o 5.	8.m
	2.° Ligne parallèle à 8 mètres.	2.° Mur n.o 5 conservé.	
	3.° id	3.° Ligne droite partant du dernier angle du mur n.o 5 et aboutissant au dernier angle de la petite cour du bâtiment n.o 13.	8.m
	4.° Ligne parallèle à 8 mètres	4.° Ligne droite entre le dernier angle du bâtiment n.o 13 et un point déterminé par le prolongement du mur n.o 19.	8.m
	5.° id	5.° Mur n.o 21 conservé et prolongé	
	6.° Ligne droite déterminée par le dernier angle du bâtiment n.o 44 et un point pris à 8.m de l'alig.t opposé.	6.° Ligne droite partant du 1.er angle n.o 27 et aboutissant au 4.e angle du n.o 37.	
	7.° Mur n.o 39 conservé (côté gauche)	7.° Ligne droite déterminée par le 1.er angle n.o 24 et le 1.er angle n.o 28. (côté droit)	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	8.° 1.er pan du mur n.o 28 conservé	8.° N.o 43 conservé.	
	9.° Ligne droite entre le 2.e angle du mur n.o 28 et le 1.er angle n.o 36.	9.° N.o 45 conservé et prolongé.	8.m
	10.° N.o 36 conservé	10.° Ligne parallèle à 8 mètres	
	11.° Ligne droite entre le dernier angle n.o 36 et bon point pris à 8.m en face le 1.er angle n.o 55.	11.° id	
	12.° Ligne parallèle à 8.m	12.° N.os 55 et 57 conservés.	
	13.° id	13.° Ligne droite partant du dernier angle n.o 57 et se raccordant avec la limite extérieure du fossé du chemin de Beauvillier à Sully.	8.m
Chemin de Villarnoux.	1.° Ligne bien parallèle à 6 mètres	1.° N.os 1. 3. à 7. 9 conservés.	6.m
	2.° id	2.° Ligne droite partant du 2.e angle du mur n.o 9 et se confondant avec la limite actuelle.	
Chemin d'Blavier.	Ligne droite déterminée par le dernier angle du bâtiment n.o 1 et l'angle saillant du n.o 14	Ligne parallèle à 6 mètres	6.m

Les pans coupés et les courbes seront disposés conformément aux indications du Plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

032/2

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour le présent plan d'alignement comprenant Sept feuilles de détail.

Auxerre le 26 Mai 1864

Le Préfet de l'Yonne.

Echelle du plan général (0m 001 pour mètre)

Echelle des feuilles de détail (0m 00 pour mètre)

Dressé par l'adjoint. Voyer cantonal soussigné.

Visé par l'adjoint. Voyer d'arrondissement

Vu et transmis par l'adjoint. Voyer en chef

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

032/3

1re Feuille

Chemin de Beauvillers à Sully. H

Alignements modificatifs bleus.
Décision de la Commission départementale du 28 septembre 1886.
Décision du Conseil Général du 20 avril 1887.

Vu et présenté pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date du
Beaune

Chemin de Beauvillers à Sully

Chemin de Grande communication N° 60 de Cussy à St Léger

2e Feuille

032/4

2e Feuille

1re Feuille

3e Feuille

Chemin

Grande communication

Ch.in de Chalavau

Ch.in

Vie de Bellaz.

Vie

St Léger.

Vie de Go

Cussy

de

Vu et approuvé par le Conseil Général du Dpt
Beaumont

032/5

3e Feuille

2e Feuille

Rue

L'Eglise.

communication

Chemin de Grande

de Cussy à St Léger.

Vu et jaune pour la Cinquième Feuille ci-dessus
Boussard

4e Feuille

Hameau de Sully.

Commune de St Brancher.

Commune de Beaumont.

Chemin

Chemin

Beauvillers

Sully

Chemin

Vallaire

4e Feuille

Vu et présenté par l'Ingt. en chef
Baumann

032/7

5.e Feuille

4.e Feuille

6.e Feuille

Beauvilliers

Vu et présenté pour être annexé à notre Arrêté en date de ce jour.

Bonnaire

032/8

6.e Feuille

5.e Feuille

Chemin

Communale

Chemin

Beauvillers

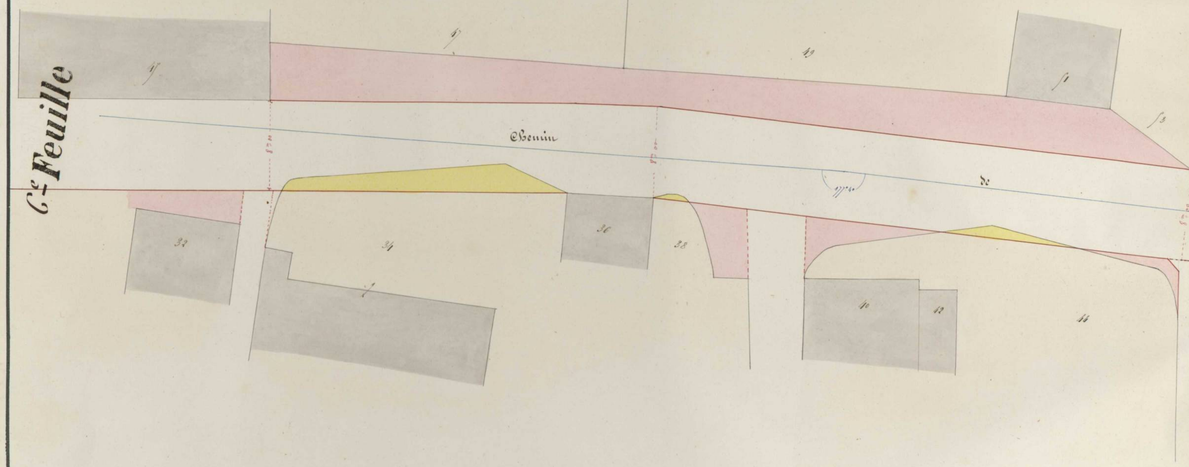
Vu et approuvé par le Sous. Préfet en Chef

Bauvin

7.e Feuille

032/3

7.e Feuille



032/10

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Beauvilliers.	
Chemin		1	Vucand Charles	cour
de		3	Benoit Charles	bâtiment
grande com.on		5	id	
N.o 60		7	Couhault Louis	bât.
de Cussy		9		marc
à		11	J.ne Vucand	
St. Léger.		13	Vucand Jean	
		15	Vucand Philippe	cour
		17	id	bâts
		19	Vucand Jean	cour
		21	id	bât.
		23	Vucand Jean Louis	id
		25	Vucand Jean Champenois	
		27	Couhault Louis Guillaume	
		29	Vucand Jean Louis	
		31	Robert Philippe	
		33	id	bât
		35		cour
		37	Vucand J.n Louis	bât
		39	id	cour
		41		bât.
		43	Michel Hilaire	id
		45	Va Commune	cimetière
		47	id	église
		49	J.ne Guichard	jardin
		51	terrain communal	
		2	Benoit Charles	terre
		4	Couhault Louis	bât.
		6		
		8	Vallat Jean	bât.
		10	Couhault Jean	cour
		12	id	bât.
		14		
		16	Vucand J.n (Vve Sellier)	bât.
		18	Vucand Pierre	id
		20	Michel Hilaire	terre
		22	Vucand J.n Louis	id
		24	Michel Pierre	
		26	Couhault Louis	
		28	Michel Hilaire	
		30	Couhault Louis	
		32	id	bât.
		34	Michel Jean	cour
		36	Duchié Philippe	cour
		38	id	bât.
		40	Duchié J.n Louis	terre
		42	id	id
		44		
		46	Boussard Jean	cour
		48		bât.
		50	terrain communal	
Ch.in de		1	Benoit Charles	terre
Beauvilliers		3	Vucand J.n Louis	id
à		5	Couhault Philippe	
Sully.		7	id	bât.
		9	Couhault Louis	terre
		11	Guidy marie Claude	bât.
		13	Guichard Abraham	terre
		15	Couhault Louis	bât.
		17	id	
		19	Vucand Jean	cour
		21	Guichard Abraham	bât.
		23	Guichard Abraham	id
		25	Guyard Philippe	
		27	Michel Hilaire	
		29	Va Commune	cimetière
		31	id	église
		33	Guichard Vve	jardin
			Hameau de Sully.	
Chemin		1	Boissard Jean	terre
de		3		bât.
Beauvilliers		5		cour
à		7	Boussard Jean	jardin
Sully.		9	Vigot Pierre	id
		11	Boussard J.n Pierre	cour
		13	id	bât.
		15		jardin
		17	Guidy Emélie	pré
		19	id	terre
		21	J.ne Guidy	bât.
		23	id	id
		25	Cour Commune	
		27	Guidy Claude	jardin
		29	id	cour
		31	Sailly J.n Pierre	jardin
		33	Duberjeau Jean	cour
		35	id	jardin
		37	Sailly Jean	terre
		39		marc
		41	Oseraie communale	
		43	Guidy Pierre	jardin
		45	id	bât.
		47	Couhault Jean	terre
		49		id
		51	Couhault Philibert	bât.
		53	id	cour
		55		bât.
		57	Couhault Louis et Jacques	bât.
		59	id	jardin
		61	Duban Jean	terre
		2	Boussard Jean	terre
		4	id	pré
		6	Veuve Guidy	id
		8	Duban Jean	pré
		10	id	jardin
		12	Cour Commune	
Ruelle		14	Guidy Claude	terre
de		16	Guidy Claude	id
Beauvilliers		18	Guidy Claude	id
à		20	Guidy Claude	id
Sully.		22	Guidy Claude	id
		24	Guidy Claude	id
		26	Guidy Claude	id
		28	Guidy Claude	id
		30	Guidy Claude	id
		32	Guidy Claude	id
		34	Guidy Claude	id
		36	Guidy Claude	id
		38	Guidy Claude	id
		40	Guidy Claude	id
		42	Guidy Claude	id
		44	Guidy Claude	id
		46	Guidy Claude	id
		48	Guidy Claude	id
		50	Guidy Claude	id
		52	Guidy Claude	id
		54	Guidy Claude	id
		56	Guidy Claude	id
		58	Guidy Claude	id
		60	Guidy Claude	id
		62	Guidy Claude	id
		64	Guidy Claude	id
		66	Guidy Claude	id
		68	Guidy Claude	id
		70	Guidy Claude	id
		72	Guidy Claude	id
		74	Guidy Claude	id
		76	Guidy Claude	id
		78	Guidy Claude	id
		80	Guidy Claude	id
		82	Guidy Claude	id
		84	Guidy Claude	id
		86	Guidy Claude	id
		88	Guidy Claude	id
		90	Guidy Claude	id
		92	Guidy Claude	id
		94	Guidy Claude	id
		96	Guidy Claude	id
		98	Guidy Claude	id
		100	Guidy Claude	id
		102	Guidy Claude	id
		104	Guidy Claude	id
		106	Guidy Claude	id
		108	Guidy Claude	id
		110	Guidy Claude	id
		112	Guidy Claude	id
		114	Guidy Claude	id
		116	Guidy Claude	id
		118	Guidy Claude	id
		120	Guidy Claude	id
		122	Guidy Claude	id
		124	Guidy Claude	id
		126	Guidy Claude	id
		128	Guidy Claude	id
		130	Guidy Claude	id
		132	Guidy Claude	id
		134	Guidy Claude	id
		136	Guidy Claude	id
		138	Guidy Claude	id
		140	Guidy Claude	id
		142	Guidy Claude	id
		144	Guidy Claude	id
		146	Guidy Claude	id
		148	Guidy Claude	id
		150	Guidy Claude	id
		152	Guidy Claude	id
		154	Guidy Claude	id
		156	Guidy Claude	id
		158	Guidy Claude	id
		160	Guidy Claude	id
		162	Guidy Claude	id
		164	Guidy Claude	id
		166	Guidy Claude	id
		168	Guidy Claude	id
		170	Guidy Claude	id
		172	Guidy Claude	id
		174	Guidy Claude	id
		176	Guidy Claude	id
		178	Guidy Claude	id
		180	Guidy Claude	id
		182	Guidy Claude	id
		184	Guidy Claude	id
		186	Guidy Claude	id
		188	Guidy Claude	id
		190	Guidy Claude	id
		192	Guidy Claude	id
		194	Guidy Claude	id
		196	Guidy Claude	id
		198	Guidy Claude	id
		200	Guidy Claude	id
		202	Guidy Claude	id
		204	Guidy Claude	id
		206	Guidy Claude	id
		208	Guidy Claude	id
		210	Guidy Claude	id
		212	Guidy Claude	id
		214	Guidy Claude	id
		216	Guidy Claude	id
		218	Guidy Claude	id
		220	Guidy Claude	id
		222	Guidy Claude	id
		224	Guidy Claude	id
		226	Guidy Claude	id
		228	Guidy Claude	id
		230	Guidy Claude	id
		232	Guidy Claude	id
		234	Guidy Claude	id
		236	Guidy Claude	id
		238	Guidy Claude	id
		240	Guidy Claude	id
		242	Guidy Claude	id
		244	Guidy Claude	id
		246	Guidy Claude	id
		248	Guidy Claude	id
		250	Guidy Claude	id
		252	Guidy Claude	id
		254	Guidy Claude	id
		256	Guidy Claude	id
		258	Guidy Claude	id
		260	Guidy Claude	id
		262	Guidy Claude	id
		264	Guidy Claude	id
		266	Guidy Claude	id
		268	Guidy Claude	id
		270	Guidy Claude	id
		272	Guidy Claude	id
		274	Guidy Claude	id
		276	Guidy Claude	id
		278	Guidy Claude	id
		280	Guidy Claude	id
		282	Guidy Claude	id
		284	Guidy Claude	id
		286	Guidy Claude	id
		288	Guidy Claude	id
		290	Guidy Claude	id
		292	Guidy Claude	id
		294	Guidy Claude	id
		296	Guidy Claude	id
		298	Guidy Claude	id
		300	Guidy Claude	id
		302	Guidy Claude	id
		304	Guidy Claude	id
		306	Guidy Claude	id
		308	Guidy Claude	id
		310	Guidy Claude	id
		312	Guidy Claude	id
		314	Guidy Claude	id
		316	Guidy Claude	id
		318	Guidy Claude	id
		320	Guidy Claude	id
		322	Guidy Claude	id
		324	Guidy Claude	id
		326	Guidy Claude	id
		328	Guidy Claude	id
		330	Guidy Claude	id
		332	Guidy Claude	id
		334	Guidy Claude	id
		336	Guidy Claude	id
		338	Guidy Claude	id
		340	Guidy Claude	id
		342	Guidy Claude	id
		344	Guidy Claude	id
		346	Guidy Claude	id
		348	Guidy Claude	id
		350	Guidy Claude	id
		352	Guidy Claude	id
		354	Guidy Claude	id
		356	Guidy Claude	id
		358	Guidy Claude	id
		360	Guidy Claude	id
		362	Guidy Claude	id
		364	Guidy Claude	id
		366	Guidy Claude	id
		368	Guidy Claude	id
		370	Guidy Claude	id
		372	Guidy Claude	id
		374	Guidy Claude	id
		376	Guidy Claude	id
		378	Guidy Claude	id
		380	Guidy Claude	id
		382	Guidy Claude	id
		384	Guidy Claude	id
		386	Guidy Claude	id
		388	Guidy Claude	id
		390	Guidy Claude	id
		392	Guidy Claude	id
		394	Guidy Claude	id
		396	Guidy Claude	id
		398	Guidy Claude	id
		400	Guidy Claude	id
		402	Guidy Claude	id
		404	Guidy Claude	id
		406	Guidy Claude	id
		408	Guidy Claude	id
		410	Guidy Claude	id
		412	Guidy Claude	id
		414	Guidy Claude	id
		416	Guidy Claude	id
		418	Guidy Claude	id
		420	Guidy Claude	id
		422	Guidy Claude	id
		424	Guidy Claude	id
		426	Guidy Claude	id
		428	Guidy Claude	id
		430	Guidy Claude	id
		432	Guidy Claude	id
		434	Guidy Claude	id
		436	Guidy Claude	id
		438	Guidy Claude	id
		440	Guidy Claude	id
		442	Guidy Claude	id
		444	Guidy Claude	id
		446	Guidy Claude	id
		448	Guidy Claude	id
		450	Guidy Claude	id
		452	Guidy Claude	id
		454	Guidy Claude	id
		456	Guidy Claude	id
		458	Guidy Claude	id
		460	Guidy Claude	id
		462	Guidy Claude	id
		464	Guidy Claude	id
		466	Guidy Claude	id
		468	Guidy Claude	id
		470	Guidy Claude	id
		472	Guidy Claude	id
		474	Guidy Claude	id
		476	Guidy Claude	id
		478	Guidy Claude	id
		480	Guidy Claude	id
		482	Guidy Claude	id
		484	Guidy Claude	id
		486	Guidy Claude	id
		488	Guidy Claude	id
		490	Guidy Claude	id
		492	Guidy Claude	id
		494	Guidy Claude	id
		496	Guidy Claude	id
		498	Guidy Claude	id
		500	Guidy Claude	id
		502	Guidy Claude	id
		504	Guidy Claude	id
		506	Guidy Claude	id
		508	Guidy Claude	id
		510	Guidy Claude	id
		512	Guidy Claude	id
		514	Guidy Claude	id
		516	Guidy Claude	id
		518	Guidy Claude	id
		520	Guidy Claude	id
		522	Guidy Claude	id
		524	Guidy Claude	id
		526	Guidy Claude	id
		528	Guidy Claude	id
		530	Guidy Claude	id
		532	Guidy Claude	id
		534	Guidy Claude	id
		536	Guidy Claude	id
		538	Guidy Claude	id
		540	Guidy Claude	id
		542	Guidy Claude	id
		544	Guidy Claude	id
		546	Guidy Claude	id
		548	Guidy Claude	id
		550	Guidy Claude	id
		552	Guidy Claude	id
		554	Guidy Claude	id
		556	Guidy Claude	id
		558	Guidy Claude	id
		560	Guidy Claude	id
		562	Guidy Claude	id
		564	Guidy Claude	id
		566	Guidy Claude	id
		568	Guidy Claude	id
		570	Guidy Claude	id
		572	Guidy Claude	id
		574	Guidy Claude	id
		576	Guidy Claude	id
		578	Guidy Claude	id
		580	Guidy Claude	id
		582	Guidy Claude	id
		584	Guidy Claude	id
		586	Guidy Claude	id
		588	Guidy Claude	id
		590	Guidy Claude	id
		592	Guidy Claude	id
		594	Guidy Claude	id
		596	Guidy Claude	id
		598	Guidy Claude	id
		600	Guidy Claude	id
		602	Guidy Claude	id
		604	Guidy Claude	id
		606	Guidy Claude	id
		608	Guidy Claude	id
		610	Guidy Claude	id
		612	Guidy Claude	id
		614	Guidy Claude	id
		616	Guidy Claude	id
		618	Guidy Claude	id
		620	Guidy Claude	id
		622	Guidy Claude	id
		624	Guidy Claude	id
		626	Guidy Claude	id
		628	Guidy Claude	id
		630	Guidy Claude	id
		632	Guidy Claude	id
		634	Guidy Claude	id
		636	Guidy Claude	id
		638	Guidy Claude	id
		640	Guidy Claude	id
		642	Guidy Claude	id
		644	Guidy Claude	id
		646	Guidy Claude	id
		648	Guidy Claude	id
		650	Guidy Claude	id
		652	Guidy Claude	id
		654	Guidy Claude	id
		656	Guidy Claude	id
		658	Guidy Claude	id
		660	Guidy Claude	id
		662	Guidy Claude	id
		664	Guidy Claude	id
		666	Guidy Claude	id
		668	Guidy Claude	id
		670	Guidy Claude	id
		672	Guidy Claude	id
		674	Guidy Claude	id
		676	Guidy Claude	id
		678	Guidy Claude	id
		680	Guidy Claude	id
		682	Guidy Claude	id
		684	Guidy Claude	id
		686	Guidy Claude	id
		688	Guidy Claude	id
		690	Guidy Claude	id
		692	Guidy Claude	id
		694	Guidy Claude	id
		696	Guidy Claude	id
		698	Guidy Claude	id
		700	Guidy Claude	id
		702	Guidy Claude	id
		704	Guidy Claude	id
		706	Guidy Claude	id
		708	Guidy Claude	id
		710	Guidy Claude	id
		712	Guidy Claude	id
		714	Guidy Claude	id
		716	Guidy Claude	id
		718	Guidy Claude	id
		720	Guidy Claude	id
		722	Guidy Claude	id
		724	Guidy Claude	id
		726	Guidy Claude	id
		728	Guidy Claude	id
		730	Guidy Claude	id
		732	Guidy Claude	id
		734	Guidy Claude	id
		736	Guidy Claude	id
		738	Guidy Claude	id
		740	Guidy Claude	id
		742	Guidy Claude	id
		744	Guidy Claude	id
		746	Guidy Claude	id
		748	Guidy Claude	id
		750	Guidy Claude	id
		752	Guidy Claude	id
		754	Guidy Claude	id
		756	Guidy Claude	id
		758	Guidy Claude	id
		760	Guidy Claude	id
		762	Guidy Claude	id
		764	Guidy Claude	id
		766	Guidy Claude	id
		768	Guidy Claude	id
		770	Guidy Claude	id
		772	Guidy Claude	id
		774	Guidy Claude	id
		776	Guidy Claude	id
		778	Guidy Claude	id
		780	Guidy Claude	id
		782	Guidy Claude	id
		784	Guidy Claude	id
		786	Guidy Claude	id
		788	Guidy Claude	id
		790	Guidy Claude	id
		792	Guidy Claude	id
		794	Guidy Claude	id
		796	Guidy Claude	id
		798	Guidy Claude	id
		800	Guidy Claude	id
		802	Guidy Claude	id
		804	Guidy Claude	id
		806	Guidy Claude	id
		808	Guidy Claude	id
		810	Guidy Claude	id
		812	Guidy Claude	id
		814	Guidy Claude	id
		816	Guidy Claude	id
		818	Guidy Claude	id
		820	Guidy Claude	id
		822	Guidy Claude	id
		824	Guidy Claude	id
		826	Guidy Claude	id
		828	Guidy Claude	id
		830	Guidy Claude	id
		832	Guidy Claude	id
		834	Guidy Claude	id
		836	Guidy Claude	id
		838	Guidy Claude	id
		840	Guidy Claude	id
		842	Guidy Claude	id
		844	Guidy Claude	id
		846	Guidy Claude	id
		848	Guidy Claude	id
		850	Guidy Claude	id
		852	Guidy Claude	id
		854	Guidy Claude	id
		856	Guidy Claude	id
		858	Guidy Claude	id
		860	Guidy Claude	id
		862	Guidy Claude	id
		864	Guidy Claude	id
		866	Guidy Claude	id
		868	Guidy Claude	id
		870	Guidy Claude	id
		872	Guidy Claude	id
		874	Guidy Claude	id
		876	Guidy Claude	id
		878	Guidy Claude	id
		880	Guidy Claude	id
		882	Guidy Claude	id
		884	Guidy Claude	id
		886	Guidy Claude	id
		888	Guidy Claude	id
		890	Guidy Claude	id
		892	Guidy Claude	id
		894	Guidy Claude	id
		896	Guidy Claude	id
		898	Guidy Claude	id
		900	Guidy Claude	id
		902	Guidy Claude	id
		904	Guidy Claude	id
		906	Guidy Claude	id
		908	Guidy Claude	id
		910	Guidy Claude	id
		912	Guidy Claude	id
		914	Guidy Claude	id
		916	Guidy Claude	id
		918	Guidy Claude	id
		920	Guidy Claude	id
		922	Guidy Claude	id
		924	Guidy Claude	id
		926	Guidy Claude	id
		928	Guidy Claude	id
		930	Guidy Claude	id
		932	Guidy Claude	id
		934	Guidy Claude	id
		936	Guidy Claude	id
		938	Guidy Claude	id
		940	Guidy Claude	id
		942	Guidy Claude	id
		944	Guidy Claude	id
		946	Guidy Claude	id
		948	Guidy Claude	id
		950	Guidy Claude	id
		952	Guidy Claude	id
		954	Guidy Claude	id
		956	Guidy Claude	id
		958	Guidy Claude	id
		960	Guidy Claude	id
		962	Guidy Claude	id
		964	Guidy Claude	id
		966	Guidy Claude	id
		968	Guidy Claude	id
		970	Guidy Claude	id
		972	Guidy Claude	id
		974	Guidy Claude	id
		976	Guidy Claude	id
		978	Guidy Claude	id
		980	Guidy Claude	id
		982	Guidy Claude	id
		984	Guidy Claude	id
		986	Guidy Claude	id
		988	Guidy Claude	id
		990	Guidy Claude	id
		992	Guidy Claude	id
		994	Guidy Claude	id
		996	Guidy Claude	id
		998	Guidy Claude	id
		1000	Guidy Claude	id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 032/11

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon

CANTON

de Vezelay

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

BLANNAY.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W044/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Blannays.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue du Bas.	1° Ligne parallèle aux alignement opposés à 6m de distance. 2° Ligne droite entre le dernier alignement et le 1er angle du N° 5.	1° Ligne droite entre le 2e angle du N° 3 et le 2e angle du N° 3. 2° Ligne droite entre ce angle et B 1er angle du mur du cimetière. 3° Parement de ce mur conservé. 4° Ligne droite entre le 1er angle du N° 6 et le 2e angle du N° 23. 5° Ligne droite entre ce angle et Calgt suivant. 6° Ligne droite entre le 2e angle du N° 31 et une point pris en face à 6m du 1er angle du N° 45. 7° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	6m
Chemin de Bois d'Arcy.	Ligne droite entre le 1er angle du N° 2 et l'angle saillant du mêm.	Ligne droite partant du parement intérieur du mur du N° 1 et aboutissant au dernier angle du N° 3.	
Chemin des Hérodates.	Ligne droite entre le 1er angle du N° 2 et le 1er angle du N° 4.	Ligne droite entre un point tracé à 6m et un autre point tracé à 6m 50 de l'alignement opposé.	6m
Sentier des Rochers.	Ligne droite entre le 2e angle du N° 2 et le 2e angle du N° 6.	Ligne parallèle à l'algt opposé à 4m de distance.	4m
Rue de la Fontaine.	Ligne droite entre le 1er angle saillant du N° 2 et le 2e angle du N° 4.	Ligne parallèle à l'algt opposé à 6m de distance.	6m
Petite rue de Jouve.	1° Ligne droite entre le 1er angle du N° 4 et le 1er angle du N° 10 2° Face du N° 10 conservé et prolongé.	Ligne parallèle aux algts opposés à 6m de distance.	6m
Rue du Haut.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. 2° Ligne parallèle aux algts opposés à 6m de distance. 3° Limite des N° 34, 35, 36, 37 et 38 conservés et prolongés jusqu'en face le 1er angle du N° 60. 4° Ligne droite entre ce point et le 1er angle du N° 60. 5° Ligne droite entre ce angle et le 2e angle du N° 80. 6° Ligne droite entre ce angle et le 2e angle du N° 88. 7° Ligne droite entre ce angle et le 1er angle du N° 90. 8° Limite des N° 90, 91 et 92 conservés. 9° Ligne droite entre le 2e angle du N° 92 et le commencement du mur du N° 102. 10° Limite du N° 102 conservé.	1° Limite du N° 1 conservé. 2° Ligne droite entre le 2e angle du N° 1 et le 1er angle du N° 11. 3° Ligne droite entre ce angle et le 1er angle de la 2e partie du N° 19. 4° Lignes parallèles aux algts opposés à 6m de distance.	8m. 6m.

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de Jouve.	1° Limite des N° 2, 4, 6 et 8 conservés. 2° Ligne droite entre le 1er angle du N° 10 et le 2e angle du N° 28. 3° Ligne droite entre ce angle et le 1er angle du N° 88. 4° Limite du N° 88 conservé et prolongé.	1° Limite du N° 1 et d'une partie du N° 3 conservé. 2° Ligne droite parallèle à 5m au mur à reculer placé dans le N° 5. 3° Ligne parallèle au alignement opposé à 5m de distance.	5m.
Rue Basse.	Limite actuelle conservée.	Ligne parallèle aux limites opposées à 5m 50 de distance.	5m 50

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en Date de ce jourd'hui, le présent plan d'Alignement, comprenant trois feuilles de Détails.

A Auxerre, le

Le Maire de l'Yonne, Préfet de l'Yonne,

Un certificat du Maire de Stdenay, attestant que l'arrêté approuvant le plan d'alignement de la Commune a été publié et affiché le 21-9-24 est dans le dit arrêté.

Dressé par l'Agent Voyer Soussigné

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

Echelle de 0.001 millimètres par mètre pour le plan général

Echelle de 0.005 millimètres par mètre pour les feuilles de Détail

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

044/3

1re Feuille

Ruisseau

Chemin de Grande Communication N°206 de Sermizelles à Mailly-la-Ville

Chemin de Hérisatan

Chemin de Briat St Lazy

Les Pont

Vézelay

Blennay

Ruisseau ordinaire

Ruisseau

Chemin

2e Feuille

Côté de Sermizelles

3e Feuille

Côté de Vézelay

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

044/4

2e Feuille

3e Feuille

1e Feuille

Rue de la Fontaine.

Nailly la Ville

Rue de Sermicelles

N.elle de

Communication

Grande Rue

Chemin

Rue de Sermiers

Rue de Sermiers

Rue de Sermiers

Rue de Vézelle

A

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

044/5

Côté de Vézelay

Chemin vicinal ordinaire N°6 de Blannay à Vézelay

Rue

Vézelay

Blannay

Haut.

A

1e Feuille

2e Feuille

3e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef.

0446

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Blanmay.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	1	1	Léotard François	bat
du		3	id	bat
Bacq		5	Content Edme	bat
		7	Caillon André	bat
		9	Poigny Vve	bat
		11	"	cour commune
		13	La commune	cimetière
		15	Carlant Philibert	cour
		17	Monin Bte	bat
		19	"	cour commune
		21	Carlant Philibert	bat
		23	Delaune Imbert	bat
		25	"	cour commune
		27	Chandelier Etienne	bat
		29	id	bat
	2	31	Moiron François	bat
		33	Lucy Alphonse	terre
		35	Chandelier Etienne	terre
		37	De Chateauneuf	terre
		39	Moiron François	terre
		41	Boulton Victoire	terre
		43	Carlant Louis	bat
		45	id	cour
		47	Boulton Pierre	terre
		49	Content Jean	terre
		51	Corbet Mathieu	terre
		53	Morimot Jules	terre
	1	2	Masse Guillaume	bat
		4	Content Vienne	bat
		6	id	cour
		8	Delaporte Claude	jardin
		10	id	bat
		12	Masse Claude	bat
		14	"	cour commune
		16	Delaporte Claude	terre
		18	Corbet Antoine	jardin
		20	Bridoux Pierre	cour
		22	id	cour
	2	24	id	bat
		26		cour
		28	Monnot François	bat
		30	"	pressoir commune
		32	Monnot François	terre
		34	Poigny	bat
		36	"	cour commune
		38	Lucy Alphonse	bat
		40	Fleut Victor	bat
		42	"	cour commune
		44	Guiraut Philibert Vve	bat
		46	Boulton Victoire	bat
		48	Lucy Jean Dit Rapier	bat
		50	id	bat
		52	id	jardin
		54	Pigeonnat Vve	jardin
Chemin	1	1	Fon Pierre	terre
de		3	id	bat
Voie d'Any		9	Chandelier Vienne	terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin	1	1	Marie Claude	terre
dese		3	Monin Jean	terre
Hérodales		5		terre
		2	Fon Pierre	terre
(Suite)		4	id	bat
Chemin	1	1		terre
dese		2	Léotard François	bat
Rochers		4		cour
		6		bat
		8		terre
Rue	2	1	Moiron Francois	bat
de la		3	id	cour
Fontaine		5	id	bat
		7	Poigny Jean	bat
		9	Carlant Philibert	cour
		11	id	bat
		13	id	terre
		1	Lucy Alphonse	terre
		4	Moiron François	bat
		6	Poigny Jean	jardin
		8	Lucy Alphonse	jardin
Petite Rue de Sesouad	2	1	Masse Guillaume	terre
		3	Content Vienne	terre
		5	Boulton Pierre	terre
		7	Lucy Jean Dit Rapier	terre
		9	Cuillier Auguste	terre
		11	Carlant Thomas	terre
		13	Moiron François	terre
		15	Guiveau Jeanne fille	terre
		17	Carlant Vve	cour
		19	id	bat
		21	Pigeonnat Vve	bat
		23	Lucy Jean Dit Rapier	bat
		7	Lucy Charles	terre
		4	Pigeonnat François	terre
		6	Monin Vve	terre
		8	Pigeonnat Vve	terre
		10	id	bat
		12	id	cour
		14	Lucy Jean Dit Rapier	terre
Rue du Haut.	3	1	De Chateauneuf	terre
		3	id	terre
		5	Jacottin Vve	terre
		7	Content Vve	terre
		9	Berthoux François	bat cour
		11	Content Vve	terre
		13	Fon Alphonse (he Vve)	terre
		15	Lucy Alexandre	terre
		17	"	cour commune
		19	Lucy Alexandre	bat
		21	"	cour commune
		23	Léotard François	bat
		25	id	cour
		27	id	bat
		29	Caillon Pierre	bat
		31	Lucy Alexandre	terre
		33	De Chateauneuf	place

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	3	25	De Chateauneuf	terre
du		27	Picard Pierre	cour
Haut.		29	id	bat
(Suite)		31	Mongeot Vve	bat
		33	Content Etienne	jardin
		35	Monin Eugène	jardin
		37	id	bat
		39	Fèvre Etienne	jardin
		41	id	bat
		43	Mongeot Jacques	bat
		45	Gigeonnat Aimé	bat
		47	Lebon Joseph	bat cour
		49	Content Louis	bat cour
		51	Guillaume Louis	bat cour
	1	53	De Chateauneuf	terre
		55	Monot Joseph	bat
		57	Relly Louis	bat
		59		bat
		61	Huet la Vve	bat
		63	Lenoble Vve	cour
		65	Pigeonnat Pierre	bat
		67	id	cour
		69	Jeubert Vve	cour
		71	id	bat
		73	Fèvre Claude	terre
		75	Mongeot Vve	bat
		77	id	bat
		79	Mongeot Jacques	bat cour
		81	Monin Eugène	bat
		83	id	cour
	3	2	L'Etat	terre
		4	Fèvre Claude	terre
		6	Huet Marguerite	terre
		8	Monot Joseph	terre
		10	Moiron François	terre
		12	Carlant Vienne	terre
		14	Monnot Jules	terre
		16	Delaune Marie Maréchal	bat
		18	Lucy Charles	terre
		20	Fèvre Le Sevrière	bat
		22	Jacottin Claude	bat
		24	Fèvre Alphonse (he Vve)	bat
		26	"	cour commune
		28	Lucy Vve (he Vve)	bat
		30	Monnot Jules	jardin
		32	Monot Louis	terre
		34	De Chateauneuf	bat
		36	id	terre
		38	id	bat
		60	id	terre
		49	id	bat
		44	Mongeot Vve	cour
		46	Mongeot Georges	bat cour
		48	Monin Eugène	bat
		50	Mongeot Marie	bat
		52	Masse Guillaume	cour
		54	id	bat
		56	Content Etienne	bat
		58	Masse Guillaume	bat
		60	Picard Pierre	bat
		62	La Commune	bat
		64	Poigny Lafaye	bat
		66	Fèvre Jacques	bat
		68	Poigny Lafaye	bat
		70	Fèvre Alexis	bat
		72	Guillaume Pierre	bat

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	3	74		cour
du	1	76	Mont Vve	bat
Haut		78	id	bat
(Suite)		80	id	bat
		82	Chandelier Sylvestre	bat
		84	Guillaume Pierre	cour
		86	Poigny Pierre	cour
		88	Monin Joseph	bat
		90	Huet Lve	bat
		91	id	cour
		92	Relly Louis	bat
		96	id	cour
		98	Pigeonnat Vve	cour
		100	id	bat
		102	Delaporte Claude	terre
Rue	3	7	Laurent Catherine Roy	terre
de		8	De Chateauneuf	terre
Sesouad		1	Brulé Pierre	bat
		7	id	cour
		9	Brulé Jean	cour
		11	id	bat
		13	Lucy Charles	bat
	2	15	id	bat
		17	Morgeaux Jne Bte	bat
		19	id	bat
		21	De Chateauneuf	terre
		23	Corbet Antoine	cour
		25	Chandelier François	bat
		27	id	cour
		29	Corbet Edme	jardin bat
		31	Content Pierre	cour
		33	id	bat
		35	Lenoble Henri	bat
		37	Corbet Brice	bat
		39	"	cour commune
		41	Lucy Alphonse	bat
		43	"	cour commune
		45	Berthoux Edme	terre
		47	Mont Julien	cour
		49	id	bat
		51	id	jardin
		53	Lucy Jean	terre
		55	De Chateauneuf	terre
		57	Delaune Hubert	terre
		59	Delaune Jean	terre
		61	Chandelier Auguste	bat
		63	id	bat
		65	Carlant Thomas	bat
		67	Boulton Victoire	bat
		69	Carlant Thomas	bat
		71	Boulton Pierre	bat
		73	id	cour
		75	Guiraut Philibert Vve	bat
	3	2	Pierre	terre
		4	De Chateauneuf	terre
		6	id	terre
		8	Bruté Pierre	cour
		10	id	bat
		12	Lucy Charles	cour
		14	id	bat

044/7

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	2	16	Mérigeot Jn Bte	bat
de		18	id	terre
Desponce		20	Lucy Charles	pre
		22	Chandelier François	terre
		24	Cortet Antoine	jardin
		26	Guérin Edme père	bat cour
		28	Delume Jean	cour
		30	id	bat
		32	Chandelier Firmin	bat
		34	Content François	bat
		36	Magé Jean	bat
		38	id	bat
		40	..	cour com^{ne}
		42	Delume Joseph	bat
		44	id	bat
		46	Lagat Martin	terre
		48	Lucy Alphonse	cour
		50	id	terre
		52	Lucy Joseph	terre
		54	Perchoux Cme	Cne
		56	Chandelier Etienne	terre
		58	Pigeonnat Joseph	terre
		60	Magé Guillaume	terre
		62	Rivard Pierre	terre
		64	Lucy Alphonse	terre
		66	Lenoble Lucien	terre
		68	Lenoble Henri	terre
		70	Lucy Jean	terre
		72	Magé Guillaume	terre
		74	Content Etienne	terre
		76	Boulton Victoire	terre
		78	Lucy Jn Bte Napoléon	terre
		80	Chuillier Auguste	terre
		82	Content Etienne	terre
		84	Moreau Jn Lucas	terre
		86	Guérin Jeanne	cour
		88	id	bat
		90	id	bat
		92	Boulton Victoire	bat
Rue	3	1	Laurent Colas (Cne h^{re})	terre
Basse		3	Mounet Jules	cour
		5	id	bat
		7	Carthon Vve	bat
		9	Monot Louis	bat
		11	id	jardin
		2	De Chatenoy Cte	terre
		4	id.	bat.

1500W044/8

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' Auxerre

Ch. Grande Agent-Voyer d'arrondissement.

Ch. Petite Agent-Voyer d'arrondissement.

Ch. Rapin Agent-Voyer en chef.

SERVICE VICINAL

CANTON de Toucy

COMMUNE de Blannay.

Chemin vicinal ordinaire N° 6 de Blannay à Treigny

Copie avec parcelles réalisées

~~PROJET DE~~ RÉGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Blannay.

ÉCHELLE de 0.002 p. m. (1/500e)

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions à démolir pour l'alignement.
Rouge, Constructions à démolir ou à modifier pour cause de voirie.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
D, Construction en bois.
P, Construction en pierre ou moellons.

P. T, Construction en pierre de taille.
O. R, Rez-de-Chaussée.
1 R, Maison à 1 étage.
2 R, Maison à deux étages.
H, Construction rurale.
M, Construction mixte.
V, Construction en état de ruine.

Vu par le Maire,
le 1929

Vu par le Commissaire-Enquêteur,
le 1930

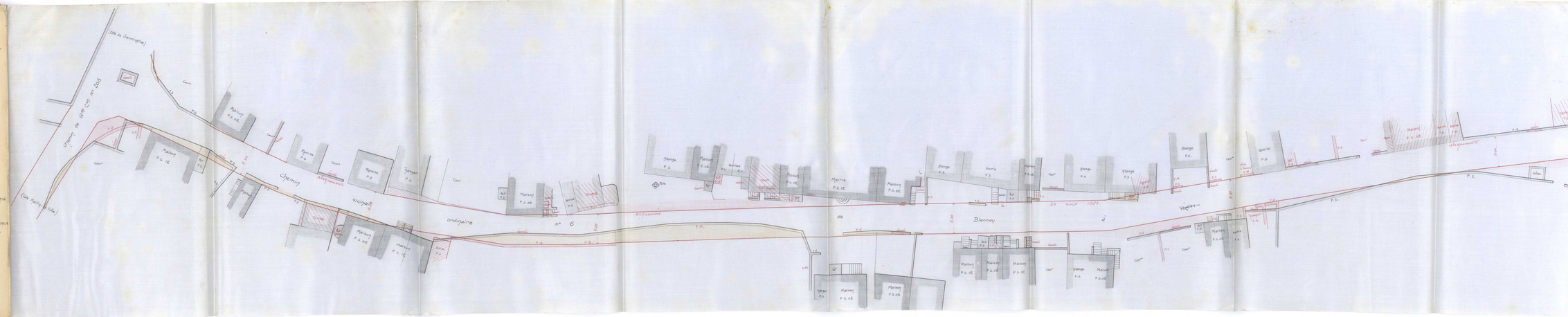
Vu pour être soumis à l'approbation d
Auxerre, le 1929
Le Préfet,

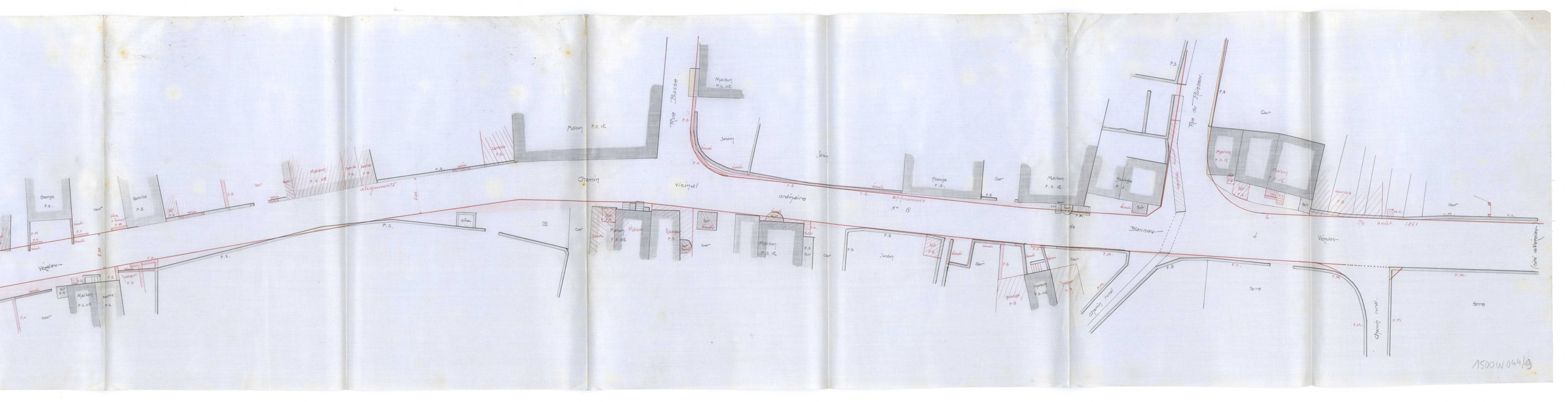
Vu et approuvé par
dans sa séance du
Le Président, Le Secrétaire,

Reçu et visé par l'Agent-Voyer cantonal,
à Toucy, le 2 juillet 1929

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
à Auxerre, le 4 juillet 1929

Soumis par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le 1929




Grange P.S.
Maison P.S. 0E
Maison P.S. 1E
Rue Basse
Chemin Vicinal ordinaire
alignements
Vémeray
Maison P.S. 0E
Maison P.S. 1E
Maison P.S. 1E
Maison P.S. 0E
Maison P.S. 1E
Maison P.S. 0E
Jardin
Jardin
Cour
Grange P.S.
Maison P.S. 1E
Rue du Moulinet
Chemin rural
Blannay
Maison P.S. 1E
Maison P.S. 1E
Cour
Terre
Terre
Chemin rural
Vémeray
34 août 1761
Voie ferrée
1500W044/13

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
de Joigny

CANTON
de Toucy

COMMUNE
de Blannay

Agent-Voyer d'arrondissement,
M. Lagrange

Agent-Voyer en chef,
M. Cazin

SERVICE VICINAL

Chemin de grande Communication N° 205
de Blannay
à Dannemoine à Mailly-la-Ville

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS
dans la Traverse de Blannay.

ÉCHELLE de 0.002 P. M. (1/500)

SIGNES CONVENTIONNELS.

Mc Maison, Maison d'habitation.
Mcte petite, Construction accessoire.
Jardin, Cour, Terre, Pré, Vigne, Bois, Etang, Mare, Fossé, Haie, Clôture en bois, Clôture en pierres ou en murs, Puits, Fontaine, Rivière, Ruisseau, Source.
Rues, Cours d'eau ou mare.
B, Construction en bois.
P, Construction en pierres ou moellons.
P. T, Construction en pierre de taille.
C B, Toit-de-Chaume.
2, Maison à 2 étages.
3, Maison à deux étages.
R, Construction rurale.
M, Construction modeste.
V, Construction en mal de vitesse.

Vu par le Maire,
à _____ le _____ 188

Vu par le Commissaire Enquêteur,
à _____ le _____ 188

Vu pour être soumis à l'approbation de _____

Auxerre, le _____ 188

Le Préfet,

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____

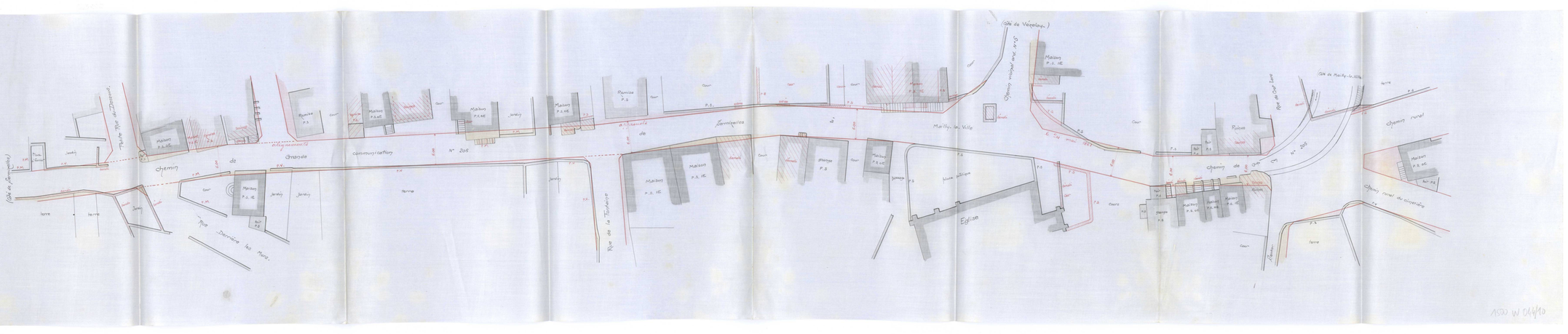
Le Président, _____ Le Secrétaire, _____

Dressé par l'Agent-Voyer soussigné,
à Joigny, le 1er Juillet 1884
L'Agent-Voyer,
C. AMELOT.

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
à Noslon, le 4 Août 1884
Agent-Voyer,

Dressé par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 188
L'Agent-Voyer en chef,

044/10



1500 W 044/10

-2- Voirie urbaine.

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d'Avallon

M. Tourneur
Agent-Voyer cantonal

M. Peignes
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Guillon
Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

CANTON
de Vézelay

COMMUNE
Blannay.

Chemin Rue Basse et Rue de Dessus

d _____ à _____

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS
dans la Traverse de Blannay.

ÉCHELLE de 2 m/m 5 par mètre (1/400)

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moellons.
PT, Construction en pierre de taille.
O E, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à un étage.
2 E, Maison à deux étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

alignements approuvés _____ alignement projeté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19
LE PRÉFET,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vézelay le 26 Avril 1926

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Avallon le 26 avril 1926

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE.

Imp. et Lith. Ch. Rion, 32

044/11

Blannay (Rues d'Avallon)

Rue de dessous.

Côté gauche 1-3-5 façade est du mur de clôture Morinat Henri conservé.

Côté droit - 2-4 Mur coupé régulier de 4.00 de branches à l'intersection de l'align^t de la route nat^le n° 151 et de l'align^t 4-6 et après retrait.
4-6 et 6-8 alignements droits parallèles aux alignements opposés 4,2 et 3,5 à 7 m de distance.
10-12 align^t droit, autant que possible, intersection des align^ts 6-8 et 14-6 prolongé.

Rue Basse.

7-10 et 8-12 Murs coupés réguliers de 3^m de branches à l'intersection des align^ts 10-12 et 7-8 et 8-12 et une part d'un align^t 12-16 et 8-12 et 8-12 et 8-12

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon

CANTON

de Vezelay.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

BROSSES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 057/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Commune de Brosses. Brosses-le-Bas.		
Grande Rue.	1° Ligne Droite partant du bout du mur N° 6 et aboutissant au Dernier angle du bât N° 14 2° Ligne Droite partant du Dernier pointé par l'Dernier angle du bât N° 8 déjà tirée comme au plan 3° Ligne Droite partant du 1 angle du bât N° 8 et aboutissant au 1 angle du mur N° 24 Voir les alignements indiqués en bleus aux feuilles de détail. 4° Ligne Droite partant de a pointé et se terminant au 2 angle rentrant du mur N° 28	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de Distance 2° Ligne Droite partant du 1 angle du 3^e bât N° 7 et aboutissant au 1 angle du bât N° 11 3° Ligne Droite entre a pointé et b 1 angle rentrant pris à 6^m du 1 angle du bât N° 10 4° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de Distance 5° id id id Voir les alignements indiqués en bleus aux feuilles de détail.	6^m 6^m 6^m
Rue de Fontenille.	1° Bât N° 2 et 3 conservés 2° Ligne Droite partant du 1 angle du bât N° 2 et déterminée comme au plan	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de Distance 2° id id id	6^m id
Chemin du Moulin.	1° Ligne Droite partant du 1 angle du bât N° 2 passant par le 2 angle du bât N° 3 et prolongée comme au plan 2° Ligne Droite partant du bout du bât précédent et aboutissant au 2 angle rentrant du mur N° 44 3° Ligne Droite partant de a dernier pointé et déterminée comme au plan	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de Distance 2° id id id 3° id id id	6^m 6^m 6^m

Brosses-le-Haut.

Grande Rue.	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 8^m de Distance 2° id id id 3° Ligne Droite partant du bout du dernier pointé et aboutissant par le 2 angle du bât N° 111 prolongé comme au plan 4° Bay coupé déterminé comme au plan 5° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 8^m de Distance 6° id id id 7° id id id 8° Ligne Droite partant du bout du bât précédent et aboutissant au 1 angle du bât N° 116 9° Façade N° 116 conservée et prolongée 10° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 8^m de Distance 11° id id id 12° id id id 13° id id id 14° id id id 15° id id id	1° Ligne Droite partant du 1 angle du mur N° 1 et aboutissant au 1 angle du 3^e bât N° 11 2° Ligne Droite entre a pointé et b 1 angle du bât N° 39 3° Ligne Droite partant de a dernier pointé et parallèle à l'alig^t opposé à 8^m de Distance 4° Bay Coupé Déterminé comme au plan 5° Ligne Droite passant par le 1 angle du bât N° 59 et aboutissant au 1 angle du bât N° 91 6° Ligne Droite partant de a dernier pointé et aboutissant au 1 angle rentrant du mur N° 96 7° Ligne Droite partant de a dernier pointé et aboutissant au 1 angle pointé pris à 8^m de 1 angle du bât N° 116 8° Ligne parallèle à 8^m de Distance 9° Ligne Droite partant du bout du bât précédent et aboutissant au Dernier angle du bât N° 80 10° Ligne Droite partant de a dernier pointé et conservant la façade N° 139 comme au plan 11° Façade N° 139 conservée 12° Ligne Droite partant du Dernier angle du bât N° 130 et aboutissant au Dernier du N° 135 13° Ligne Droite entre a pointé et b 1 angle du bât N° 97 14° Façade N° 97 conservée et prolongée comme au plan	8^m 8^m 8^m 8^m 8^m 8^m 8^m 8^m 8^m 8^m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de Brosses-le-Bas	1° Pan Coupé 2° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de Distance 3° id id id	1° Façade N° 1 conservée 2° Ligne Droite partant du 1 angle du bât N° 3 et aboutissant au 1 angle du mur N° 5 3° Ligne Droite partant de a dernier pointé et aboutissant au 1 angle du mur N° 9 4° Ligne Droite entre a pointé et b 1 angle du mur N° 4 5° Façade N° 4 conservée	6^m 6^m
Rue du Moulin.	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de Distance 2° Ligne Droite passant par un point pris à 5^m du 2 angle de pan Coupé du bât N° 11 et aboutissant au 1 angle du mur N° 14 3° Mur N° 15, 16, 17, 18 conservés et régularisés comme au plan	1° Façade N° 9 conservée et prolongée comme au plan 2° Pan Coupé du bât N° 11 conservé et prolongé comme au plan. 3° Ligne brisée parallèle à l'alig^t opposé à 5^m de Distance	6^m 5^m
Rue de l'Eglise.	1° Mur N° 8 régularisé 2° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 5^m de Distance	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 5^m de Distance 2° Façade N° 7 conservée et prolongée comme au plan	5^m 5^m

Fouteuille.

Chemin de grande Com^ne N° 21 en Grande Rue.	1° Ligne Droite partant du 1 angle du bât N° 6 et aboutissant au 1° angle du bât N° 18 2° Ligne Droite parallèle à l'alig^t opposé à 8^m de Distance 3° id id id 4° id id id 5° id id id 6° id id id 7° id id id 8° Ligne Droite partant du bout de l'alig^t précédent et aboutissant au 1 angle rentrant du N° 66 9° Façade N° 66 conservée	1° Ligne Droite, parallèle à l'alig^t opposé à 8^m de Distance. 2° Ligne Droite passant par 1 angle du bât N° 13 et aboutissant au 1 angle du mur N° 11 3° Partie du mur N° 1 conservée 4° Mur et façade conservés, prolongés au N° 21 5° Ligne Droite partant du Dernier angle du bât N° 21 et déterminée comme au plan 6° Ligne Droite passant par 1 Dernier angle de Cavalier N° 31 et aboutissant au Dernier angle du bât N° 47 7° Ligne Droite partant de a pointé et aboutissant à un point pris à 8^m en retrait sur l'alignement du N° 47 8° Ligne Droite partant du Dernier pointé et aboutissant au Dernier angle du bât N° 48 9° Ligne Droite passant par le Dernier angle du bât N° 47 et prolongée N° Indiqué sur le plan comme au plan	8^m 8^m 8^m 8^m 8^m 8^m 8^m
Chemin de Fouteuille à Chatel Censoir.	1° Partie du mur N° 1 conservée 2° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de Distance 3° id id id	1° Façade N° 1 conservée 2° Mur N° 2 conservé et prolongé comme au plan 3° Ligne Droite partant du bât N° 2 de l'alig^t précédent et passant par le 1 angle du bât N° 2 et prolongée comme au plan	6^m 6^m
Chemin de Fouteuille à Brosses.	1° Façade N° 1 et 2 partie de la façade N° 3 conservées 2° Ligne Droite partant d'un point pris à 7^m de l'alig^t opposé et aboutissant au 1 angle du bât N° 16 3° Alig^t Déterminé comme au plan 4° Façade N° 8 conservée et prolongée 5° Ligne Droite passant par le Dernier angle rentrant du bât N° 8 et aboutissant au 1 angle du bât N° 16 6° Façade N° 16 conservée 7° id Pan Coupé comme au plan. 8° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 7^m de Distance	1° Façade N° 1 conservée 2° Ligne Droite partant du Dernier angle du bât N° 1 et aboutissant à un point pris à 7^m du 1 angle du bât N° 16. 3° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 7^m de Distance 4° id id id 5° id id id 6° id id id 7° id id id 8° Ligne Droite partant du bout de l'alig^t précédent et aboutissant au Dernier angle du bât N° 19	7^m 7^m 7^m 7^m 7^m

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

057/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
(Suite) Chemin de Bicêtre à Fontenille.	10e Courbe de raccordement déterminée comme au plan	10e Courbe de raccordement déterminée comme au plan	
	11e Ligne Droite déterminée comme au plan	11e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 6m de Distance	6m
La Baronnillerie.			
Grande Rue	1e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 6m de Distance	1e Ligne Droite partant du 1er angle de Lalig.t No 1 et aboutt au 1er angle du mur No 9 prolongé régulièrement comme au plan	6m
	2e Courbe de raccordement déterminée comme au plan	2e Courbe de raccordement comme au plan	
	3e Ligne parallèle à 6m de Distance	3e Ligne Droite partant du dernier angle du bât No 11 et aboutt au 1er angle du No 13	6m
	4e id. id.	4e Ligne Droite partant de la dernière pointe et régularisant les murs Nos 10 et 11	6m
Rue du Ruisseau.	1e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 6m de Distance.	1e Ligne Droite partant du 1er angle du bât No 1 et aboutissant au 1er angle du bât No 5.	
	2e id. id.	2e Ligne Droite entre la dernière pointe et le 1er angle du mur No 9	
	3e id. id.	3e Ligne Droite partant du 1er angle du mur No 9 aboutt au 6e du No 11	
		4e Mur No 11 irrégulier	
La Perrière.			
La Rue.	1e Ligne Droite passant par le dernier angle du mur No 6 et aboutt à une pointe plantée à 6m du dernier angle du bât. No 39	1e Ligne Droite passant par une pointe plantée à 6m du dernier angle du bât No 6 et aboutt au dernier angle du bât. No 39 prolongé régulièrement comme au plan	6m
	2e Ligne Droite partant de la dernière pointe et passant par la pointe No 38 prolongée comme au plan	2e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 6m de Distance.	6m
Bourg-Basson.			
La Rue.	1e Ligne Droite passant par le dernier angle du bât No 4 aboutissant au 1er angle du mur No 8 prolongé régulièrement comme au plan	1e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 8m de Distance	8m
	2e Ligne Droite entre le 1er angle du No 11 et le 1er du No 8.	2e id. id.	8m
	3e Ligne Droite entre la pointe et le 1er angle du bât No 10	3e id. id.	8m
	4e Ligne Droite partant de la dernière pointe passant par le dernier angle du mur No 22 prolongé comme au plan	4e id. id.	8m
	5e Courbe de raccordement déterminée comme au plan	5e id. id.	8m
	6e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 8m de Distance	6e Mur No 23 Irrégulier	8m
Eberochea.			
Grande Rue.	1e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 6m de Distance	1e Limite du ruisseau régularisée	6m
	1e Cour Coupe.	2e Cour Coupe.	
	3e Ligne Droite partant du 1er angle du bât No 14 passant par le 1er angle du bât No 12 prolongé comme au plan	3e Ligne parallèle à 6m de Distance	6m
	4e Ligne Droite partant de l'Axe de Lalig.t précédent et aboutt au 1er angle du bât No 16	4e id. id.	6m
	5e Ligne Droite entre la pointe et le dernier angle du bât No 17	5e Ligne Droite partant de l'Axe de Lalig.t précédent et aboutt au dernier angle du bât No 17	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande Rue.	6e Ligne Droite partant de la dernière pointe et passant par le 1er angle du bât No 19 prolongé	6e Ligne Droite partant de la dernière pointe et parallèle à Lalig.t exprimé à 6m de Distance comme au plan	6m
	7e Ligne Droite partant de l'Axe de Lalig.t précédent et aboutt au dernier angle du bât No 48	7e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 6m de Distance	6m
	8e Ligne Droite entre la dernière pointe et le 1er angle du bât No 18	8e id. id.	6m
	9e Ligne Droite entre la pointe et le 1er angle du bât No 18	9e id. id.	6m
	10e Ligne Droite entre la pointe et le 1er angle du bât No 17	10e id. id.	6m
	11e Mur No 16, Façade 12 irrégulière	11e id. id.	6m
	12e Ligne Droite partant du dernier angle du bât No 62 et aboutt au 1er angle du bât No 66.	12e id. id.	6m
	13e Ligne Droite entre la pointe et une pointe plantée à 6m du bâtiment entre les bâts No 70, 72.	13e id. id.	6m
	14e Ligne Droite partant de la dernière pointe et aboutt au 1er angle du bât No 76.	14e id. id.	6m
	15e Ligne Droite entre la dernière pointe et le 1er angle du bât No 84	15e id. id.	6m
	16e Ligne Droite entre la pointe et le 1er angle du bât No 112.	16e id. id.	6m
	17e Ligne Droite de la pointe au 1er angle du bât No 118.	17e id. id.	6m
	18e Ligne Droite partant de la dernière pointe et aboutt au 1er angle du bât No 116.	18e id. id.	6m
	19e Ligne Droite entre la pointe et le 1er angle du bât No 132.	19e id. id.	6m
	20e Ligne Droite partant de la dernière pointe et aboutt à une pointe plantée à 1m 50 et située sur le mur séparatif des Nos 153-154	20e id. id.	6m
	21e Ligne Droite entre la dernière pointe et une pointe plantée à 6m du bâtiment du ruisseau en face la limite séparative 168-170	21e id. id.	6m
	22e Ligne Droite partant de la dernière pointe passant par le dernier angle intérieur du mur No 24 prolongé comme au plan.	22e id. id.	6m
Chemin de Bicêtre.	1e Partie du mur No 2 conservée.	1e Ligne parallèle à 5m de Distance	5m
	2e Ligne Droite partant de l'axe de Lalig.t précédent et parallèle à Lalig.t exprimé à 5m de Distance	2e Ligne Droite partant de l'axe de Lalig.t précédent et aboutt au dernier angle du bât No 3	5m
		3e Face de No 3 conservée	
Chemin de la Croix.	1e Partie du mur No 2 conservée	1e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 4m	4m
	2e Ligne Droite partant de l'axe de Lalig.t précédent et aboutt au dernier angle du bât No 4.	2e id. id.	4m
	3e Ligne Droite entre la pointe et le 1er angle du bât No 3		
Chemin de Bicêtre à Chatel-Ecuyer.	1e Ligne Droite partant du 1er angle du mur No 2 et aboutt au 1er angle du bât No 6	1e Ligne parallèle à 6m de Distance	6m
	2e Bât No 6, 8, 10, conservés	2e id. id.	
	3e Ligne parallèle à Lalig.t exprimé à 6m de Distance	3e Ligne Droite partant de l'axe de Lalig.t précédent et aboutt au dernier angle du mur No 1.	6m
	4e id. id.	4e Ligne Droite entre la dernière pointe et la 3e pointe à partir de la porte du mur No 2	6m
	5e Bât No 12 conservé	5e Ligne Droite parallèle à 6m de Distance	6m

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

057/3

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de Eberrocbecc à Ebatel-Ecuffoir. (Suite)	6e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de Distance.	6e Ligne Droite partant du 2e angle de lot N.o 6 déterminée comme au plan.	6m
	7e Ligne de Raccordement déterminée comme au plan.	7e Ligne de Raccordement déterminée comme au plan.	
	8e Mur de Clôture Cyclarien, jusqu'à l'extrémité de la Rue.	8e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de Distance.	6m
	9e Courbe de Raccordement déterminé comme au plan.	9e Courbe de Raccordement déterminé comme au plan.	
Chemin du Eroz-Rouge.	1e Ligne Droite prenant du 2e angle du lot N.o 16 et aboutt à un point pris à 7m de distance sur le mur d'enclos N.o 8.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de Distance.	6m
	2e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de Distance.	2e Ligne Droite partant du dit N.o 9 l'alig.t précédent aboutt au 2 angle du mur N.o 9.	6m
	3e id. id.	3e alig.t déterminé comme au plan.	6m

Faigeca.

Grande Rue.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de Distance.	1e Ligne Droite partant du dernier angle du mur N.o 1 et aboutt au 1 angle du lot N.o 1.	6m
	2e id. id.	2e Façade N.o 1 conservée et prolongée.	6m
	3e id. id.	3e Façade N.o 2 conservée et prolongée en avant et en arrière.	6m
	4e id. id.	4e Ligne Droite partant du dit de l'alig.t précédent aboutt à un point pris à 6m du 1 angle du lot N.o 5.	6m
	5e id. id.	5e Mur et Clôture Cyclarien comme au plan.	6m
	6e Mur et Clôture Cyclarien.		
	7e Ligne Droite partant du 1 angle du mur N.o 6, prenant par le dernier angle du lot N.o 74 prolongé comme au plan.	6e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de Distance.	6m
Chemin de Blanmay.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 5m de Distance.	1e Mur et Cyclarien.	5m
		2e Pan Coupé.	
	2e id. id.	3e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 5m de Distance.	5m
	3e Ligne Droite prenant par le 1 angle du lot N.o 8 et aboutt au 1 angle du lot N.o 10.		
	4e Courbe de Raccordement déterminée comme au plan.		

Bouteau.

Grande Rue	1e Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 8m de Distance.	1e Mur et Cyclarien comme au plan.	6m
	2e Courbe de Raccordement comme au plan.	2e Courbe de Raccordement déterminé comme au plan.	
	3e Ligne Droite partant d'un point pris à 4m 50 cent. du 1 angle du lot N.o 8, prenant par un point pris à 6m au dernier angle du lot N.o 21, prolongé comme au plan.	3e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de Distance.	6m
	4e Courbe de Raccordement comme au plan.	4e Mur N.o 1 conservé et prolongé.	
	5e Face du Mur N.o 28 conservé.	1e Ligne Droite prenant par le dernier angle du lot N.o 21, prolongé comme au plan.	
		2e Courbe déterminée comme au plan.	
		7e Ligne parallèle à 6m de Distance.	6m
Chemin de Mearriault.	1e Ligne Droite partant du 1 angle du lot N.o 2 et aboutt au dernier angle du lot N.o 11.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8m de Distance.	8m
	2e Ligne Droite partant de l'extr.té de l'alig.t précédent, prenant par un point pris à 6m du dernier angle du mur N.o 4.	2e id. id.	8m

Observation Générale.

Tous les Pans Coupés seront déterminés uniformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

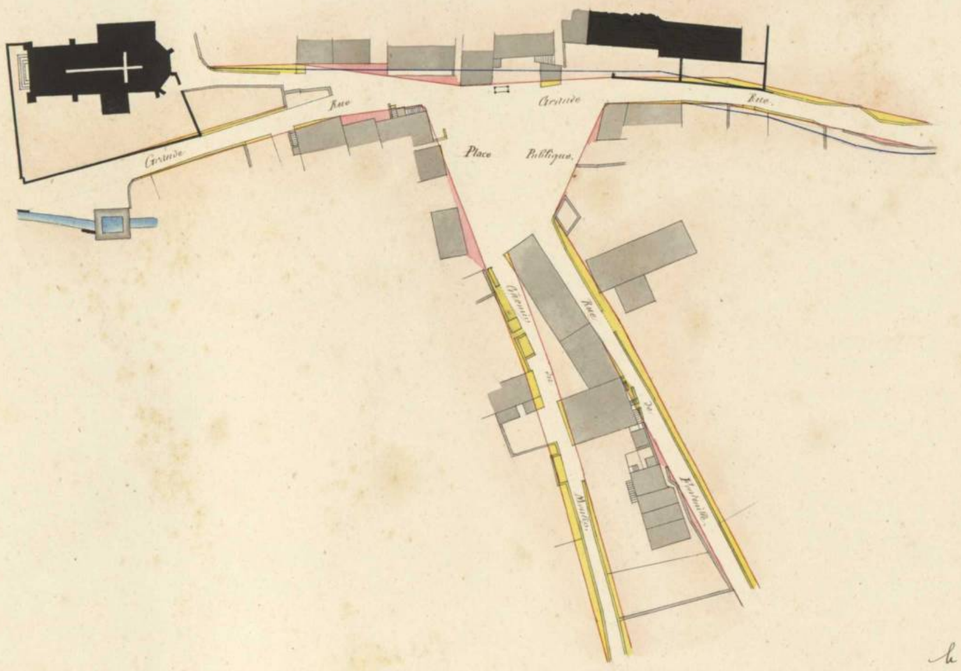
057/4

PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé conformément à notre arrêté en Date
De ce jourd'hui le présent Plan d'Alignement comprenant
Deux feuilles de détail,

A Auxerre le 10 Juin 1863

Le Préfet de l'Yonne,

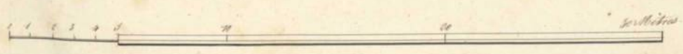


Un certificat du Maire de Brosses, attestant que l'arrêté approuvant le plan d'alignement de la commune a été publié et affiché le 18-9-1924 est classé dans le dit arrêté.

Echelle du Plan Général 0m,05 Millimètres par Mètre



Echelle des feuilles de détail 0m,05 Millimètres par Mètre.



Dressé par l'Agent-Voyer Cantonal Soussigné,

A Pagny le

Dressé par l'Agent-Voyer d'arrondissement,

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

057/5

1e Feuille

Alignements modificatifs bleus.
Décision de la commission départementale du 9 octobre 1876.

Vu et soumis par l'Agent Voyer en Chef

Grande Rue

Place Publique

Rue

Grande Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Ruisseau

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

2e Feuille

Bioffeca-le-Haut.

Grande Rue

Rue de Bois Daigy

Rue Basse-le-Haut

Ruelle

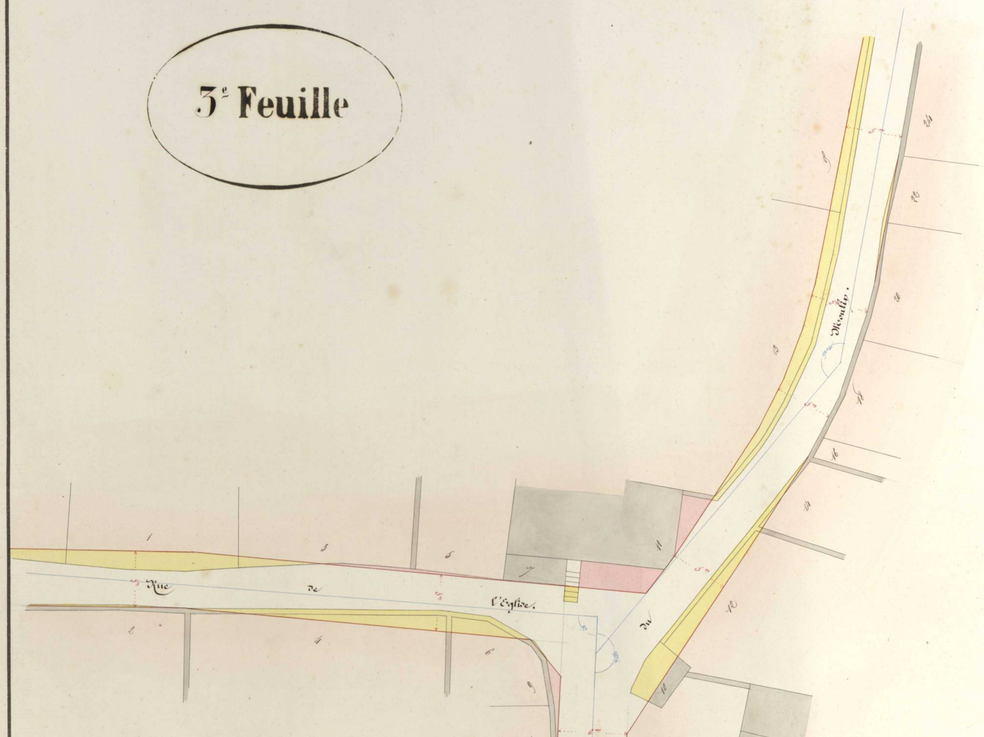
Rue

(Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef)

5e Feuille

057/7

3e Feuille



Vu et certifié par l'Agent Voyer en Chef.

057/8

4e Feuille

Hameau de Fouteuille.

Chemin de grande Communication

Chemin

Chemin de Fouteuille à Ecuisses

Alignements modificatifs bleus:
Décision de la commission départementale du 22 juin 1889
et du 21 Juillet 1893.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

5e Feuille

057/9

5e Feuille

Chemin

Fontenille

Bessen.

Bessen à la Cour de Fontenille.

Chemin

4e Feuille

Alignements modificatifs bleus:
Décision de la commission départementale du 28 Juin 1886.

Fontenille

Bessen.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

057/10

9e Feuille

Chemin

Eberswerbach

Ecart - Ruisseau

Chemin

Etang - Ruisseau

Chemin

Eberswerbach

Etang - Ruisseau

Grande Rue

Grande Rue

Grande Rue

8e Feuille

10e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

057/11

6e Feuille



Hameau de La Barnouillerie.

Vu et approuvé par l'Agent Voyer en Chef

057/12

7e Feuille

Hameau de La Perrière.

Hameau de Bourg-Basson.

Rue

Rue

Rue

Hameau de Chesrochers.

8e Feuille

9e Feuille

Grande Rue

Le Perruet

Prattet.

Ebenio

Bosses

Eaux

Ruelle

Rue

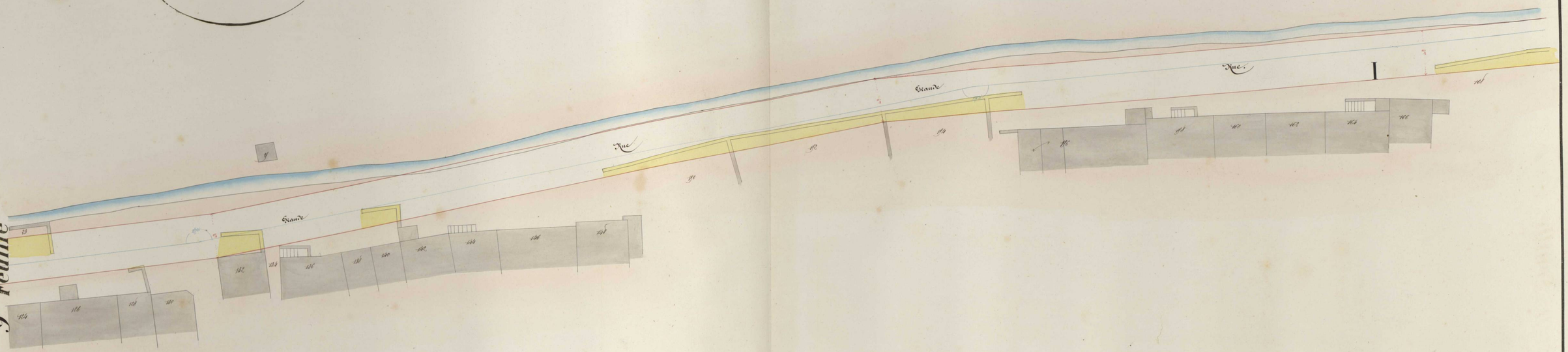
Grande

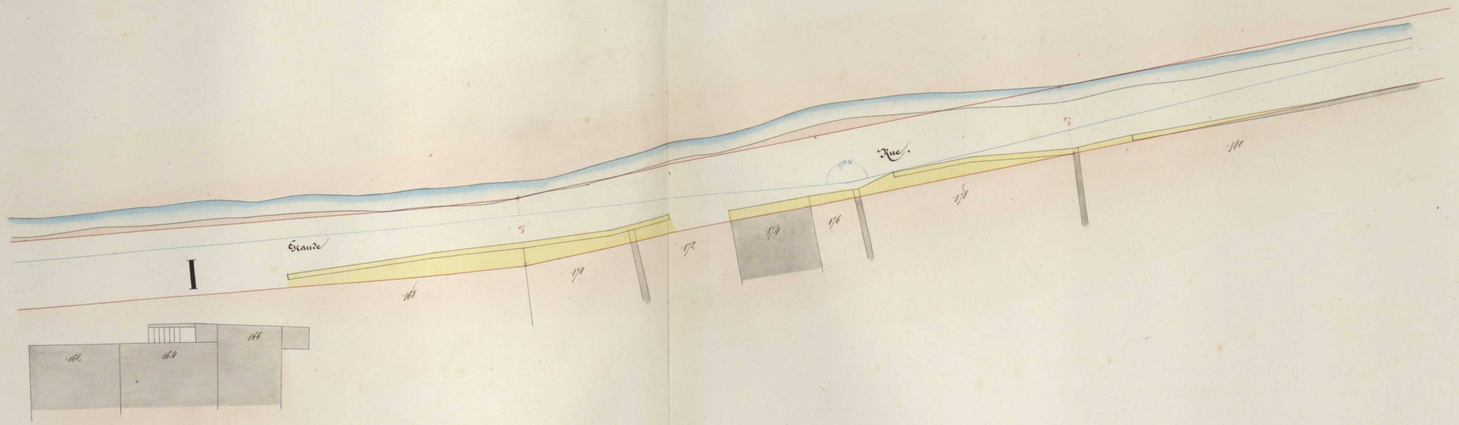
Vu et arrêté par l'Ingénieur Vérificateur en Chef.

057/14

10e Feuille

9e Feuille





Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef

057/15

11e Feuille

Hameau de Faigeas.

Alignements modificatifs tracés:
Décision de la commission départementale du 13 mars 1838.

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef.

057/16

12e Feuille

Hameau de Bouteau.



057/17

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de Brosses.

Brosses-le-Bas.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue	1	1	La Commune	Eglise Cimetière
		2	Berthoux Jn	Jardin
		3	id	Mre à faire
		4	id	Bât.
		5	id	Hangar
		6	Mailleau Eugène	Bât.
		7		Usage com.
		8	Fournier Ambroise	Bât.
		9	id	Cour
		10	id	Verger
		11	Moreau Vve	Bât. Cour
		12	La Commune	Id
		13	id	Bât. Jardin
		14	id	Cour
		15	Carillon Jn	Terre
	2	1	La Commune	Usage
		2	id	Verger
		3	Cambuzat Pierre père	id
		4	id	Jardin
		5	Mailleau Guillaume	id
		6	id	Cour
		7	id	Bât.
		8	Cambuzat Etienne	id
		9	id	id
		10	Carillon Jn	id
		11	id	Jardin
		12	Savreau Gabriel	Chenevière
		13	Moreau Marie	id
		14	Fournier Ambroise	Terre
Rue de Fontenille	4	1	Fournier Ambroise	Hangar
		2	id	Cour
		3	id	Bât.
		4	id	Cour
		5	id	Terre
		6	Mailleau Ambroise	Vigne
		7	Sérique Jn	Bât.
		8	Poulin Léonard	id
		9	id	id
		10	Poulin Guillaume Vve	id
		11	id	Hangar
		12	Moreau Ambroise	id
		13	id	Bât.
		14	id	id
		15	id	id
		16	id	Jardin
		17	Moreau Marie	Terre
Chemin du Moulin.	4	1	Sérique Jn	Bât.
		2	Poulin Léonard	Remise
		3	id	Bât.
		4	id	Cour
		5	Poulin Guillaume	Bât.
		6	id	Cour
		7	Moreau Ambroise	id
		8	id	Jardin
		9	Moreau Marie	Terre
		10	Cambuzat Etienne	id
		11	id	Cour
		12	Carillon Jn	Terre
		13	id	Bât.
		14	id	Cour
		15	Carillon Jn	Terre
		16	id	Bât.
		17	Cambuzat Etienne	Terre
		18	id	Bât.
		19	Cambuzat Pierre père	Terre
		20	id	Bât.
		21	Cambuzat Etienne	Terre
		22	id	Bât.
		23	Cambuzat Pierre père	Terre
		24	id	Bât.
		25	Cambuzat Etienne	Terre
		26	id	Bât.
		27	Cambuzat Pierre père	Terre
		28	id	Bât.
		29	Cambuzat Etienne	Terre
		30	id	Bât.
		31	Regebis Jacques	Bât.
		32	id	Cour com.ne
		33	Cambuzat Jn	Maison
		34	id	Bât.
		35	id	Cour com.ne
		36	Guillemard Simon	Bât.
		37	Poulin Jn	Maison
		38	id	Cour com.ne
		39	Guillouse Antoine	Bât.
		40	Guillemard Pierre	id
		41	id	Cour com.ne
		42	Poulin Pierre héritiers	Bât.
		43	Poulin Jn	Jardin
		44	Carillon Potentine	Cour
		45	id	Bât.
		46	Guillouse Antoine	Jardin
		47	Guenot Antoine	Maison
		48	id	Cour com.ne
		49	Guillouse Antoine	Maison
		50	id	Cour
		51	Berthoux Jn	Jardin
		52	id	Cour
		53	id	Bât.
		54	id	Cour com.ne
		55	La Commune	Verger
		56	Carillon Etienne	Chenevière
		57	Sautreau Myre	Maison
		58	Berthoux Jn	Terre
		59	Carillon Jacques	id
		60	Cameline Charles	Terre
		61	Moreau Marie	id
		62	Cerret Etienne	id
		63	Sautreau Gabriel	Cour
		64	Sautreau Etienne	Bât.
		65	Moreau Jacques	Cour
		66	Cerret Etienne	Bât.
		67	Sautreau Jacques	Cour
		68	Moreau Antoine	id
		69	Regebis Jacques	Bât.
		70	Déterme Pierre	Cour
		71	id	Bât.
		72		Cour com.ne
		73	Guillouse Antoine	Maison
		74		Espace
		75	Berthoux Jn	Jardin
		76	id	Cour
		77	id	Bât.
		78		Espace
		79	La Commune	Verger
		80	Carillon Etienne	Chenevière
		81	Sautreau Myre	Maison
		82	Berthoux Jn	Terre
		83	Carillon Jacques	id
		84	Cameline Charles	Terre
		85	Moreau Marie	id
		86	Cerret Etienne	id
		87	Sautreau Jacques	id
		88	Regebis Jacques	id
		89	Déterme Pierre	id
		90	id	id
		91	Rapineau Jn Bte	
		92	id	
		93	Sautreau Gabriel	Cour
		94	Bridoux Joseph	Cour
		95	id	Cour
		96	id	Maison
		97	Denis Jacques	id
		98	Colas Jn	id
		99	Bridoux Joseph	id
		100	id	Cour
		101	Meunier Pierre	Maison
		102	Mulot Myre	id
		103	Sautreau Simon	id
		104	Sautreau Charles	Bât.
		105	Sautreau Simon	id
		106		Cour com.ne
		107	Raveneau Sve	Maison
		108	Sautreau Etienne	Bât.
		109	Sautreau Antoine	id
		110	id	id

Brosses-le-Haut.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue.	2	1	Cambuzat Jn	Terre
		2	Philippone Fois	id
		3	Courtot Fois	Usine
		4	id	Grange
		5	id	Bât.
		6	Poulin Pierre	Cour
		7	id	Bât.
		8	Poulin Léonard	Cour
		9	id	Bât.
		10	Philippone Jn	Bât.
		11	id	Ecurie
		12	Courtot Jacques	id
		13	id	Grange
		14	id	Maison
		15	Sautreau Simon	id
		16	id	Ecurie
		17	Buffet Fois	Maison
		18	id	Jardin
		19	Roy Jn Louis	Maison
		20	id	Cour
		21		Cour com.ne
		22	St Marthe Louis	Maison
		23	Buffet Fois	id
		24	Guillemard Jacques	Jardin
		25	id	Cour Bât.
		26	id	Pau à fumier
		27	Déterme Pierre	Cour
		28		Cour com.ne
		29	Poine Etienne	Bât.
		30	id	Cour
		31	id	Jardin
		32		Cour com.ne
		33	Guillemard Jacques	Jardin
		34	Philippone Michel	id
		35	id	Cour
		36	id	Bât.
		37	Buffet (héritiers)	Jardin
		38		Cour com.ne
		39	Buffet (héritiers)	Maison
		40		Cour com.ne
		41	Berthoux Edme	Bât.
		42		Cour com.ne
		43	Gaulon Eugène	Maison
		44	Bureau Jacques	Cour
		45	id	Bât.
		46	Bridoux Joseph	id
		47	Bridoux Vve	id
		48	Bissonnat Romain	id
		49	Sautreau Gabriel	Maison
		50	Cerret Etienne fils	id
		51	Bridoux Valery	id
		52	Sautreau Joseph	Cour
		53	id	Bât.
		54	Garnier Etienne	Cour
		55	id	Bât.
		56	Sautreau Etienne	Jardin
		57	Raveneau Fois	id
		58	Sautreau Jean et Guillemard	id
		59	Colas Pierre	id
		60	id	Bât.
		61	id	Cour
		62	id	Bât.
		63	Courtot Jn	Jardin
		64	id	Cour
		65	id	Bât.
		66	Courtot Jacques	Jardin
		67	Courtot Jn	id
		68	Poulin Etienne	Cour
		69	Moreau Jacques	id
		70	Courtot Fois	id
		71	Poulet Jacques	id
		72	Poulet Pierre	id
		73	Bureau Jacques	id
		74	Courtot Jacques	id
		75	Sautreau Jn	id
		76	id	Cour
		77	id	id
		78	Philippone Jn	Cour
		79	id	Maison
		80	Moreau Edme	Jardin
		81	Déloffre Philippe	Ecurie
		82	Rigobis Jacques	Cour

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

057/18

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue (Suite)	2e	160	Morlet Pierre	Cour &
	"	162	id	Bât.
		163	Fournier Jn	Cour &
		164	id	Maison
		165	id	Jardin
		170	id	Cour
		171	Fournier Pierre	id
		172	Sautreau Vve Cois	Cour &
Chemin de Brosses le bas	2e	1	Buret Vve Cois	Maisons
	"	3	Guillemard Jn	id
		5	id	Cour &
		7	Sautreau Jn	Chenevières
		9	Maillot Charles Xte	Cour
		11	Bridoux Jn	id
		13	Sarreau Vve Cois	id
		15	Moreau Charles	id
		17	Fournier Pierre	Jardin
		18	Regobis Pierre	Cour
		21	Poulin Léonard	id
		23	Fournier Andoche	id
		25	Cambuzat Jn	Chenevière
		27	Fournier Andoche	Jardin
		29	Courlet Jn	Chenevières
	2		Guillemard Jacques	Jardin
	4		Sautreau Jn	Jumière
	6		Courlet Jacques (Chs)	Cour &
	7		id	Bât.
	10		Sarreau Vve Cois	Cour &
	12		id	Jardin
	14		id	id
	16		Moreau Jn Vte	Cour
Rue du Moulin	4	1	Cornet Comte fils	Bât.
	"	3	id	Cour
		5	Besserret Romain	Jardin
		7	Sautreau Gabriel	id
		9	Courtois Pierre	id
		11	id	Bât.
		13	id	Chenevières
		15	id	Cour
	8	1	Bridoux Valery	Bât.
		3	id	id
		5	Bridoux Célestin	Jardins
		7	id	Cour &
		10	Bridoux Gabriel	Cois.
		12	id	Jardin
		14	Bridoux Valery	id
		16	Guillemard Jacques	Cour
		17	Guillemard Pierre	Chenevière
		20	Guillemard Comte	Cour
		22	Guillemard Simon	Jardins
		24	id	Cour &
Chemin de l'Eglise	7e	1	Poulin Pierre	Cour
	"	3	Cailliot Jacques	id
		5		Cour Com.ne
		7	Courtois Pierre	Cois
		8	Bureau Jacques	Cour
		9	Cornet Comte	Jardins
		11	Courtois Pierre	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Fontenille.	
Chemin de grande comm.on N.o 21 ou Grande Rue	1e	1	Lévêque Simon	Cour
	"	3	Berthoux Gabriel	id
		5	Gutin Jn	Cour &
		7	id	Maison
		9	Sautreau Jn	Jardin
		11	id	Bât.
		15	id	Cour bat.
		19	id	Jardins
		17	Brideux Pierre	Cour &
		19	id	Maison
		21	id	Grange
		23	id	Ecurie
		25	id	id
			Cour Com.ne	
		29	Poulin Gabriel	Cour &
		31	id	Maisons
		33	Moreau Pierre	Bât.
		35	id	Cour
		37	Sautreau Benjamin	Chenevière
		39	Regobis Pierre	id
		41	Blanchet Joseph	Jardin
		43	Guenot Louis	id
		45		Cour Com.ne
		47	Guenot Louis	Maison
		49	Gaulon Mas Vve	Jardins
		51	Cintrin Jn	Chenevière
		53	Morlet André	Cour
		55	id	Ecurie
		57	id	grange
		59	id	Maison
		61	Guenot Charles	Ecurie
		63	Coulon Philippe	id
		65	id	maison
		67	id	grange
		69	Gaulon Mas Vve	Chenevière
		73	Moreau Jacques	id
		75	Sautreau Andoche	id
		77	Guenot Pierre	id
		79	Poulin Pierre	Ecurie
		2	Poulin Andoche	id
		4	Poulin Jacques	id
		6	Buret Esme Les hrs	Batimens
		8	id	Cour
		10	id	Bât.
		12	id	Cour
		14	Regobis Pierre	Ecurie
		16	Lévêque Nicolas	jardin
		18	id	Batimens
		20	Sautreau Jn	Cour
		22	Poulin Pierre	id
		24	id	jardin
		26	Sautreau Andoche	id
		28	id	Cour
		30	Gaulon Mas	Batimens
		32	id	id
		34	id	Jardins
		36	id	Jardin
		38	Poulin Andoche	Chenevière

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Fontenille à Châtel-Censoir	4e	1	Guenot Charles	maison
	"	3	Morlet Jean	Jardin
		5	id	Cour
		7	id	Place fumière
		9	Gaulon Jacques	
		11	id	Cour Ce
		13	Gaulon Jacques	Ecurie
		15	id	grange
		17	id	Maison
		19	id	Toit
		21	id	Cour
		23	id	Chenevière
		2	Poulin Claude	Cour
		4	id	maison
		6	Gaulon Jacques	Chenevière
		8	Poulin Charles	Cour
		10	id	maison
		12	id	Ecurie
		14	id	Cour
		16	Poulin Andoche	Ecurie
		18	Sautreau Benjamin	Cour
		20	id	maison
		22	Sautreau Benjamin	Cour
		24	id	maison
		26	Sautreau Benjamin	id
		28	Coulon Jacques	id
		30	Gaulon Philippe	Cour
		32	id	Batimens
		34	Moreau Esme	Ecurie
		36	Sajat Jacques	Cour bat.
		38	Poulin Jn Les hrs	id
		40	La Commune	ruisseau

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4e	140		Cour Ce
	"	141	Poulin Andoche	grange
		144	Cornet Jn	id
		145	id	Maisons
		147	id	Toit
		150		Cour Ce
		152	Regobis Pierre	Ecurie
		154	id	Cour
		156	Poulin Claude	id
		158	Guenot Charles	Bât.
		160	id	Jardin
		161	id	Place
		164	Coulon Philippe	Jardin
		166	Mailleau Eugène	Ecurie
		168	Regobis Alexandre	Maison
		170	id	Cour
		172	Lévêque Simon	Ecurie
Chemin de Fontenille à Châtel-Censoir	4e	1	Guenot Charles	Maison
	"	3	Morlet Jean	Jardin
		5	id	Cour
		7	id	Place fumière
		9	Gaulon Jacques	
		11	id	Cour Ce
		13	Gaulon Jacques	Ecurie
		15	id	grange
		17	id	Maison
		19	id	Toit
		21	id	Cour
		23	id	Chenevière
		2	Poulin Claude	Cour
		4	id	maison
		6	Gaulon Jacques	Chenevière
		8	Poulin Charles	Cour
		10	id	maison
		12	id	Ecurie
Chemin de Fontenille à Brosses	5e	1	Sautreau Jn	Jardin
	"	3	Sautreau Benjamin	Cour
		5	id	maison
		7	Guenot Pierre	jardin
		9		Cour Com.ne
		11	Buet Prant	Cour
		13	id	bâtim.ts
		15	Moreau Jn	id
		17	Morlet Esme	id
		17 bis	Coulon Esme	id
		19	Coulon Jean	jardin
		21	Coulon Esme	Ecurie
		23	Moreau Jean	id
		25	Morlet Esme	id
		27	Fournier Andoche	id
		29	Coulon Esme	id
		31	Fournier Andoche	id
		33	Sautreau Benjamin	id
		35	Coulon Jacques	id
		37	Gaulon Philippe	Cour
		39	id	Batim.ts
		41	Moreau Esme	Ecurie
		43	Sajat Jacques	Cour bat.
		45	Poulin Jn Les hrs	id
		47	La Commune	ruisseau

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4e	149	Sautreau Jn	Cour
	"	2	Evêque Nicolas	Fournil
		4	id	Bât.
		6		
		8	Sautreau Benjamin	Jardins
		10	id	Cour
		12	id	Batimens
		14		Cour Com.s
		16	Sautreau Guillaume	bat.
		18	id	id
		20	id	jardin
		22	Moreau Jn	place fumière
		24	Coulon Esme	id
		26	id	Cour
		28	id	Batimens
		30	Poulin Andoche	Ecurie
		32	Foin Andoche	Jardin
		34	id	bat. Cour
		36	id	Ecurie
		38	Léger Castor	Cour
		40	id	maison
		42	Philippon Paul	Ecurie
		44	Gaulin Jn	Cour
		46	id	Batim.ts
		48	id	Jardin
		50	id	id
		52	Gaulon Philippe	Ecurie
		54	id	Rouissoir
		56	Gautreau Jn	Pré
		58	Philippon Paul	Cour
		60	id	Jardin
		62	Lévêque Simon	Ecurie

La Bazouillezie

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue	6e	1	Sarreau Pierre	Ecurie
	"	3	Inster Jean	Chenevière
		5	Guillemard Jean	id
		7	Buret Jn	jardin
		9	Sarreau Pierre	id
		11	id	Cour bat.
		13	Buret Jean	Jumière
		15	id	batiment
		17	Maillard Antoine	Cour
		19	Bonzion Gabriel	Jardin
		21	id	Chenevière
		23	id	Cour
		25	id	batiment
		27	Fournier Jn	Ecurie
		29	Sarreau Pierre	Jardin
		31	Guillemard Jacques	Ecurie
		2	Sarreau Pierre	id
		4	Buret Jn	id
		6	Sautreau Fois	id
		8	Sautreau Esme	id
		10	Sautreau Fois	batiment
		12	Sarreau Pierre	Cour
		14	id	batiment
		16	id	Cour
		17	Buret Jean	hangar
		20	Buret François	batiment

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

057/19

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande	6e	22	Cour	Commune
Rue	"	24	Gérard Guillaume	Cour
(Suite)		26	"	Bâtim.t
		28	"	Cave
		30	Carillon Pierre	id.
Rue	6e	1	Sautreau François	Bâtim.t
du	"	3	Cour	Commune
Ruisseau		5	Sautreau Esme Cabuche	Bâtim.t
		7	"	Jardin
		9	Sautreau Esme Berbin	"
		11	Fournier Andoche	Cave
		2	Sautreau Esme	"
		4	Burnet François	Chenevière
		6	Poulin Jacque	pre
		8	Cambuzat Jean	" id.
		10	Philippon Jn	" id.
		12	Mailleux Antoine	Chenevière
		14	Sautreau Esme Cabuche	Pré
		16	Poin Pierre	Cave

La Pessière

La Rue	7e	1	Sautreau Simon	Cave
	"	3	Poin Esme	"
		5	Bridoux Jacque	"
		7	Foucard Louis	Chenevière
		9	Coulon Charle	Cave
		11	Poin Esme	"
		13	Poulin Antoine	"
		15	Carillon Jn	"
		17	Foucard Louis	Jardin
		19	Caillon Jn	Cave
		21	Caillon Pierre	id.
		23	Carillon Pierre fils	Jardin
		25	Cour	Commune
		27	Carillon Pierre fils	Bât.
		29	Poulin Esme	Cour
		31	"	Bât.
		33	Fournier Jn	"
		35	Cour	Com.e
		37	Fournier Jn	Bâtim.t
		39	"	"
		41	"	Cour
		43	Carillon Etienne	Cave
		45	Poulin Antoine	Cour
		47	"	Bâtim.t
		49	Caillon Jn	Cave
		51	Sautreau Etienne	"
		53	Sautreau Esme	"
		55	Fournier Jn	"
		57	Caillon Et.e vve	"
		59	Caillon Esme vve	"
		61	Caillon Jacque	"
		2	Poin Esme	"
		4	"	Cour
		6	Sautreau Simon	"
		8	"	maison
		10	"	Cour
		12	Coulon Charle	Jardin
		14	"	fumier

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	7e	16	Cour	Commune
	"	18	Coulon Charle	Bâtim.t
		20	Passage	commun
		22	Coulon Charle	jardin
		24	La Commune	mare
		26	Poulin Esme	jardin
		28	Sautreau Esme	Bât.
		30	Cour	Com.e
		32	Caillon Etienne aîné	Commerçan.t
		34	"	Cave
		36	Cour	Com.e
		38	Sautreau Etienne	Bât.
		40	"	Hangar
		42	"	Jardin
		44	Caillon Pierre	Cave

Bourg-Basson

La Rue	7e	1	De la Barre	Bois
	"	3	"	Cave
		5	"	Pré
		7	"	Cave
		9	Moreau Jn	Bat. Cour
		11	"	Jardin
		13	"	Chenevière
		15	Garcon Andoche	id.
		2	Sautreau Jn	Cave
		4	Coulon Jacque	Cave
		6	"	Cour
		8	"	Jardin
		10	Coulon Esme	id.
		12	Moreau Jacque	id.
		14	Coulon Jn	Cour
		16	"	bât.t
		18	Cour	Com.e
		20	Coulon Jean	jardin
		22	Sautreau Gabriel	Cour
		24	"	Jardin
		26	"	Pasage
		28	Poulin Andoche	Chenevière
		30	"	Cave

Chezroches

Grande Rue	8e	1		Ruisseau
	"	3	Moreau Jn	Cour
		5	Coulon Charle	Place
		7	Sautreau François	Bat.
		9	"	Cour
		11	"	Fumier
		13	Moreau Esme	Place
		15	"	Bois
		17	Sautreau Pierre	Jardin
		19	Philippon Pierre	"
		21	Coulon Philippe	fumier
		23	Moreau Pierre	id.
		25	Sautreau Jn	Bois
		2	Moreau Esme	bois
		4	Sautreau François	id.
		6	"	Cave
		8	id.	Bât.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	8e	10	Sautreau Fois	Bâtim.t
	"	12	id.	maison
		14	Moreau Jn	id.
		16	id.	Cave
		18	Coulon Charle	id.
		20	Russet Pierre	maison
		22	"	Cave
		24	"	Maison
		26	"	Jardin
		28	Sautreau Esme	Cave
		30	"	Cave
		32	"	Cave
		34	"	Maison
		36	"	id.
		38	Sautreau François	id.
		40	"	grange
		42	"	Cave
		44	Moreau Esme	Maison
		46	"	Cave
		48	"	maison
		50	Sautreau Florentin	Cour
		52	"	bâtiment
		54	"	Passage
		56	"	Jardin
		58	Sautreau Etienne	Bat.
		60	Moreau Jacque	Cour
		62	"	bâtiment
		64	Moreau Charle	Cour
		66	"	Maison
		68	"	Cour
		70	"	Cave
		72	"	Cour
		74	"	Cour
		76	Fournier Jn	Jardin
		78	id.	bâtiment
		80	"	id.
		82	"	Cour
		84	"	grange
		86	Sarreau Charle	Cour
		88	"	maison
		90	"	Passage
		92	Sautreau Charle jne	Jardin
		94	"	hangar
		96	"	Cour
		98	"	Maison
		100	Philippon Pierre	Cour
		102	id.	Maison
		104	Sautreau Pierre	bâtiment
		106	id.	Cour
		108	Buet Fois	Cave
		110	Courcelle Jacque vve	Bat.
		112	"	Cour
		114	Ravenneau Charle	id.
		116	"	Bâtiment
		118	"	"
		120	Gaulon Philippe	Cave
		122	id.	Maison
		124	Moreau Pierre	Bât.
		126	Sautreau Esme Sen	"
		128	id.	"
		130	Sarreau Jn Sen	"

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	10e	132	Sarreau Jn Nic	Cave
	"	134	Passage	commun
		136	Sarreau Joseph	Bâtim.t
		138	"	grange
		140	"	Cave
		142	Poin Esme	Bâtim.t
		144	"	id.
		146	Moreau Jn	id.
		148	"	Jardin
		150	"	Jardin
		152	Poin Esme	Cave
		154	Ravenneau Esme	id.
		156	id.	Batiment
		158	Guillemard Lse vve	id.
		160	"	id.
		162	Ravenneau Esme	id.
		164	id.	id.
		166	"	"
		168	"	Jardin
		170	Sautreau Joseph	id.
		172	id.	Cour
		174	id.	grange
		176	id.	hangar
		178	id.	Jardin
		180	Sautreau François	Cave
Chemin de Brosse	8e	1	Cambuzat Etienne	Cave
	"	3	id.	Bat.
		5	Poin Jn	Cave
		7	Coulon Charle	id.
Chemin de la Côme	8e	1	Coulon Charle	Cave
	"	3	id.	Jardin
		5	id.	Cave
		6	Moreau Jn	Cour
		8	"	bâtim.t
Chemin de Chezroches à Châtel-Censoir	9e	1	Moreau Charle	Cave
	"	3	Ravenneau Esme	id.
		5	Sautreau Pierre	Jardin
		7	Buet Esme	id.
		9	Sautreau Pierre	Bat.
		11	id.	grange
		13	id.	Cave
		15	Buet Esme	grange
		17	"	Cave
		19	"	Maison
		21	"	Cour
		23	Moreau Esme	bat.
		25	"	"
		27	Courcelle Etienne	"
		29	"	"
		31	Guillemard Louis	Cave
		33	"	Cour
		35	Philippon Pierre	Cave
		2	Moreau Esme	id.
		4	Moreau Jacque	id.
		6	id.	Cave
		8	id.	grange
		10	"	Cave
		12	id.	Maison

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

057/20

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Chevreches à Châtel-Censoir (Suite)	9	14	Moreau Jacques	Cour
	"	16	"	Pré
		18	Sautreau Charles	Chenevière
		20	Sautreau Pierre	"
		22	Sautreau Jn	"
		24	Buet Frs	"
		26	Moreau Edme	"
		28	Courcelles Pélerin	"
		30	Guillemard Louis	Jardin
		32	Ravenneau Edme	Cour
		34	"	Jardin
		36	Sautreau Pierre	"
		38	"	"
Chemin du Cros-Rouge	9	1	Buet Edme	Cour
	"	3	"	Bat.
		5	"	Jardin
		7	Ravenneau Charles	"
		9	Bourgeon Pierre, fils	"
		2	Moreau Edme	bâtim.t
		4	Courtaut Jean	Ecur
		6	"	Cour
		8	Bourgeon	" bat.
		10	Courtaut Edme	Cour
		12	"	bât.
		14	Bourgeon Pierre, fils	"
		16	Sautreau Charles	Eme

Jargeau.

Grande Rue	11	1	Mailleau Jean	vigne
	"	3	Poirier Jn	Eme
		5	Colas Jacques	"
		7	"	Ecur
		9	"	hangar
		11	Moreau Pierre	Eme
		13	Colas Auguste	"
		15	Guillon Jean	Bâtim.t
		17	Poirier Jean	Eme
		19	Sautreau Joseph	Cour
		21	"	Ecurie
		23	Sautreau Pierre	Cour
		25	Mailleau Germain	bâtim.t
		27	"	"
		29	Mailleau Jn	"
		31	Passage com.n	
		33	Sautreau Pierre	jardin
		35	Poulin Jean	jardin
		37	"	Cour
		39	"	Batim.t
		101	Brideux Jacques	P.à fum.r
		103	Colas Vve	Eme
		105	Gazeau Pierre	"
		107	Colas Pierre	"
		109	Mailleau Simon	"
		51	Coulon Simon	Eme
		53	Mailleau Jn	"
		55	Moreau Pierre	"
		57	Poirier Jn	"
		59	Mailleau Jn	"
		2	Brideux Jn	Vigne
		4	Brideux Antoine	"

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	11	6	Colas Jacques	Eme
	"	8	Moreau Pierre	"
		10	Brideux Jn	"
		12	"	Jardin
		14	Colas Jacques	Eme
		16	"	bâtimens
		18	Poirier Jean	Cour
		20	"	bâtimens
		22	Savreux Edme	"
		24	Cour	Com.e
		26	Savreux François	Maison
		28	Cour	Ce
		30	Savreux Jacques	bâtim.t
		32	Passage	
		34	Colas Auguste	bâtim.t
		36	Colas Simon	jardin
		38	Colas Jacques	"
		40	Colas Edme	place
		42	Cour	Commune
		44	Colas Vve	bâtimens
		46	Cour	Comm.e
		48	Buet Jn	Maison
		50		Entrée
		52	Brideux Jacques	Cour
		54	"	bâtim.t
		56	Colas Pierre	Cour
		58	"	bâtim.t
		60	Poirier Denis	Cour bât.
		62	Mailleau Jn	Place
		64	"	Cour
		66	Gaulon Jn Vve	Jardin
		68	Mailleau Edme	"
		70	"	Mare
		72	"	Cour
		74	"	Bat.
		76	"	Eme
		78	Coulon Simon	"
Chemin de Blannay	11	1	Moreau Pierre	Eme
	"	3	Mailleau Jn	"
		5	Colas Auguste	"
		7		Entrée
		9	Poirier Denis	bat. cour
		2	Moreau Pierre	chenevière
		4	Brideux Antoine	Jardin
		6	Mailleau Jn	"
		8	"	bât.
		10	"	Cour

Bouteau.

Grande Rue	12	1	Courcelle Pélerin	Vigne
	"	3	"	Eme
		5	Sajat Michel	"
		7	Courcelle Pierre	"
		9	Victor Eugène	Jardin
		11	Berthoux Jn	"
		13	Courcelle Pierre	"
		15	"	Place
		17	Sajat Michel	Chenevière
		19	Berthoux Sajat	Batimens
		21	Berthoux Michel	"

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	11	13	Berthoux Michel	Cour
	"	25	"	Verger
		27	"	Pré
		29	Carillon Edme	Eme
		2	Berthoux Lazare hm	"
		4	Sajat Michel	Chenevière
		6	Courcelle Pierre	Eme
		8	Victor Eugène	"
		10	Berthoux Jn	"
		12	Victor Eugène	"
		14	"	Pâturage
		16	"	Batim.t
		18	Courcelle Pierre	"
		20	"	bâtim.t
		22	Guillemard Edme	jardin
		24	Guillemard Edme hm	"
		26	Cour	Ce
		28	Berthoux Lazare	Cour
		30	Berthoux Michel	"
		32	Colas Edme	"
		34	"	bâtimens
		36	"	Jardin
		38	Sajat Michel	Eme
Chemin de Marzantes	10	1	Sajat Michel	Cour
	"	3	"	Cour
		5	"	bâtim.t
		7	Cour	Comm.e
		9	Berthoux Jn	Pât. jum.t
		11	Guillemard Edme	"
		13	Cour	Ce
		15	Berthoux Lazare	bâtimens
		17	"	Cour
		19	"	Bât.
		21	"	Cour
		23	Berthoux Etienne	Pré
		25	Berthoux Lazare	Jardin
		2	"	bâtim.t
		4	Passage	Commun
		6	Berthoux Jn	Bâtim.t
		8	Guillemard Edme	"
		10	Berthoux Lazare	"
		12	"	Cour
		14	"	Jardin
		16	Sautreau Pierre	bois
		18	Berthoux Lazare	Eme

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W057/21

1

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

SERVICE VICINAL

CANTON
de Vézelay

ARRONDISSEMENT
d'Avallon

COMMUNE
de Brosset

M. Beaubrun, Agent-Voyer cantonal. Chemin de petite Comm.n N° 1 à

M. Barbier, Agent-Voyer d'arrondissement. de Fontenille à Chatel Censoir

M. Surugue, Agent-Voyer en chef.

Rue des Perdris.

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Fontenille

ECHELLE de 1/200

SIGNES CONVENTIONNELS:

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, Empises dans les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Construction en pierres ou moellons.

P T, Construction en pierres de taille
O E, Rez-de chaussée.
1 E, Maison à 1 étage.
2 E, Maison à 2 étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 188

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vézelay le 13 Août 188 7
Beaubrun

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 188

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A _____ le _____ 188

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
A Auxerre, le _____ 188

A Auxerre, le _____ 188
LE PRÉFET,

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

057/22

(2-4) - Pan coupé de 0,50 de hauteur.
4-6 - Mur de face du batiment formant limite conservée.

5-8. - alignement tirant du point 5, dernier angle (côté de Chatel Censoir) de la maison d'habitation Guenot Charles et aboutissant au point 8 pris à 0,50 en face du 1er angle (côté du ch. N°21) du batiment Poulin Philippe.

8-10. - alignement tirant du point 8 précédemment déterminé et aboutissant au point 10 pris à 0,50 en face du 1er angle (côté du ch. N°21) du toit Poulin Charles.

Coupe transversale (Echelle de 0,02 / mètre)

côté de Chatel Censoir

Par la cote d'altitude prise sur la chaussée

Guenot Charles Maison

Constantin Delphe Cour

Jardin

Place à fumier

Berthoux Jean Place à fumier

Cour commune

Ecurie

Berthoux Jean Maison

Maison

Hangar

Four

Les fenêtres du batiment sont à angles aigus

Poulin Philippe Maison

Grange

Ecurie

Cour

Gaulon Jacques Jardin

Poulin Charles Four Maison Cour

Voir notes au verso

Mare communale

Chemin

Côté de Montillot

1-3. - Parement extérieur du mur de clôture formant la cour Poulin Philippe.

1-3. - alignement mené parallèlement à l'alignement 1-2) à 0,50 en arrière de ce dernier et jusqu'à la rencontre des alignements (1-2) et 3-2).

3-5. - alignement tirant du point 3 dernier angle (côté du chalet Censoir) de mur de clôture de la cour Poulin Philippe et aboutissant au point 5, 1er angle (côté du ch. N°21) de la maison d'habitation au même propriétaire.

5-7. - alignement tirant du point 5 précédemment déterminé, et aboutissant au point 7, premier angle (côté du ch. N° 21) du toit à Poulin Charles.

1500W057/22

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d'Avallon

M. Beaubrie, Agent-Voyer cantonal.
M. Lebrun, Agent-Voyer d'arrondissement.
M. Turquois, Agent-Voyer en chef.

Voirie ~~vicinale~~ urbaine
~~SERVICE VICINAL~~

CANTON
de Vezelay

COMMUNE
de Brosses

Chemin Rue du Mont-Blanc
et Place publique

PROJET DE ~~RÈGLEMENT~~ modification DES ALIGNEMENTS
dans la Traverse de Brosses.

ECHELLE de 0.005 par mètre (1/200)

SIGNES CONVENTIONNELS:

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Construction en pierres ou moellons.
P T, Construction en pierres de taille
O F, Rez-de-chaussée.
1 E, Maison à 1 étage.
2 E, Maison à 2 étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 188

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vezelay le 3 Mai 1886
Beaubrie

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 188

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Avallon le 17 mai 1886
Lebrun

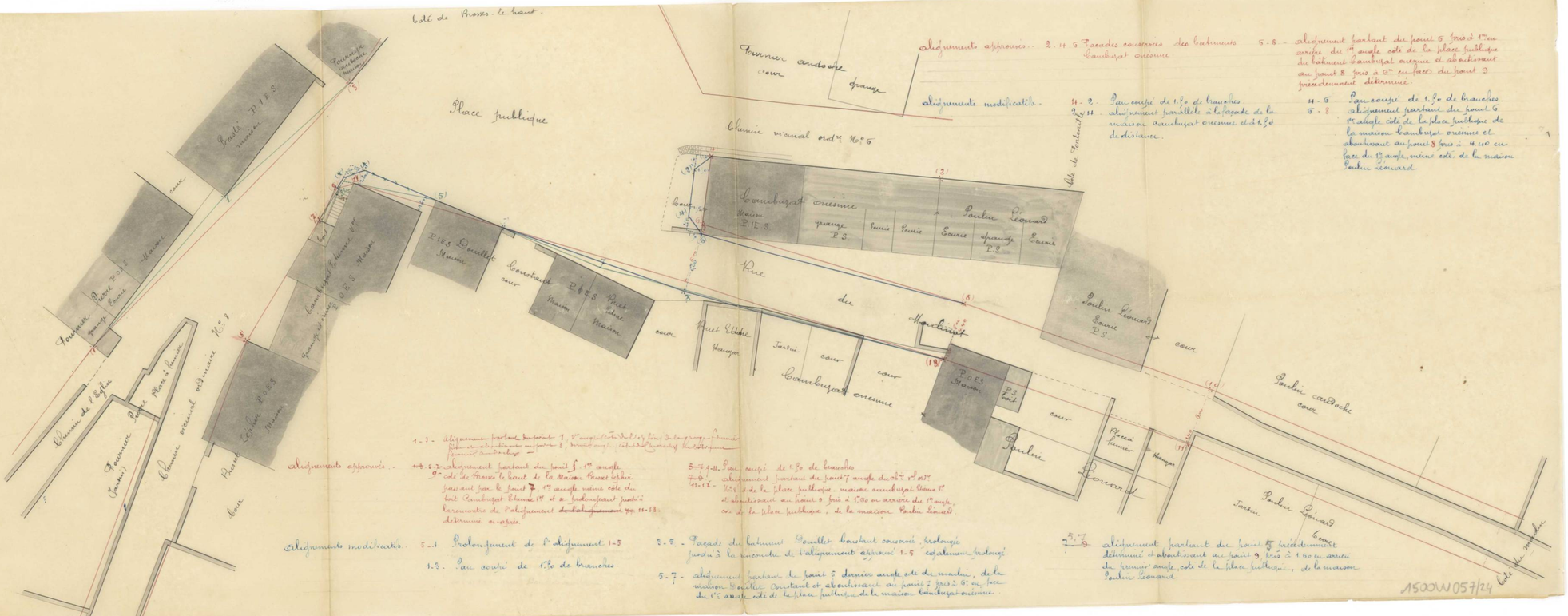
Vu pour être soumis à l'approbation d_____

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
A Auxerre, le _____ 188

A Auxerre, le _____ 188
LE PRÉFET,

Vu et approuvé par arrêté de la Commission départementale
dans sa séance du 9 Octobre 1886
LE PRÉSIDENT, Signé: de Fontenay
LE SECRÉTAIRE, Signé: M. Ribière

057/23



1

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d'Auxerre

CANTON
de Vezelay

COMMUNE
de Trossses

SERVICE VICINAL

M. Bourbon Agent-Voyer cantonal. Chemin vicinal ordinaire N° 14

M. Barbier Agent-Voyer d'arrondissement. dit Rue de Bouteau

M. Turcique Agent-Voyer en chef.

PROJET DE ~~RÈGLEMENT~~ modification DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de hameau de Bouteau

ECHELLE de 0,005 par mètre.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir rabattu, Constructions accessoires.
Hachuré, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Construction en pierres ou moellons.
P T, Construction en pierres de taille
O R, Rez-de chaussée.
1 E, Maison à 1 étage,
2 E, Maison à 2 étages,
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 188

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 188

Vu pour être soumis à l'approbation d _____
A Auxerre, le _____ 188
LE PRÉFET,

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vezelay le 29 mars 188 4
Beaufrère

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A _____ le _____ 188

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
A Auxerre, le _____ 188

057/24

Alignements approuvés

Alignements modificatifs

Alignements abrogés

Alignements modificatifs

Côté de Vézelay

Bouteau Sec E

Bouteau Sec E

Côté de Pierre-Perthuis

Chemin de Vézelay à Pierre-Perthuis

Chemin de Vézelay à Avallon

Chemin de Bouteau à Trossses

Ruisseau de Trossses

Bois de Bouteau

Bois de Pierre-Perthuis

Bois de la Grande Pièce

Bois de la Petite Pièce

Bois de la Grande Pièce

Bois de la Petite Pièce

Bois de la Grande Pièce

Bois de la Petite Pièce

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d'Avallon

M. Iserrade
Agent-Voyer cantonal.

M. Kayser
Agent-Voyer d'arrondissement.

M. Dagan
Agent-Voyer en chef.

voirie urbaine -2-

~~SERVICE VICINAL~~

CANTON
de Vezelay

COMMUNE
de Brosses.

Chemin Rue de l'Eglise

d

d

PROJET DE ~~RÈGLEMENT~~ modification DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Brosses.

ÉCHELLE de 0,005 p. m.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.	P T, Construction en pierre de taille.
Noir pâle, Constructions accessoires.	O E, Rez-de-Chaussée.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.	1 E, Maison à 1 étage.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.	2 E, Maison à deux étages.
Bleu, Cours d'eau ou mares.	S, Construction solide.
B, Construction en bois.	M, Construction médiocre.
P, Construction en pierres ou moëllons.	V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,

A _____ le _____ 188

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,

A Vezelay le 9 Juin 1878

Vu par le Commissaire Enquêteur,

A _____ le _____ 188

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,

A _____ le _____ 188

Vu pour être soumis à l'approbation d_____

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,

Auxerre, le _____ 188

Auxerre, le _____ 188

LE PRÉFET,

Vu et approuvé par_____

dans sa séance du_____

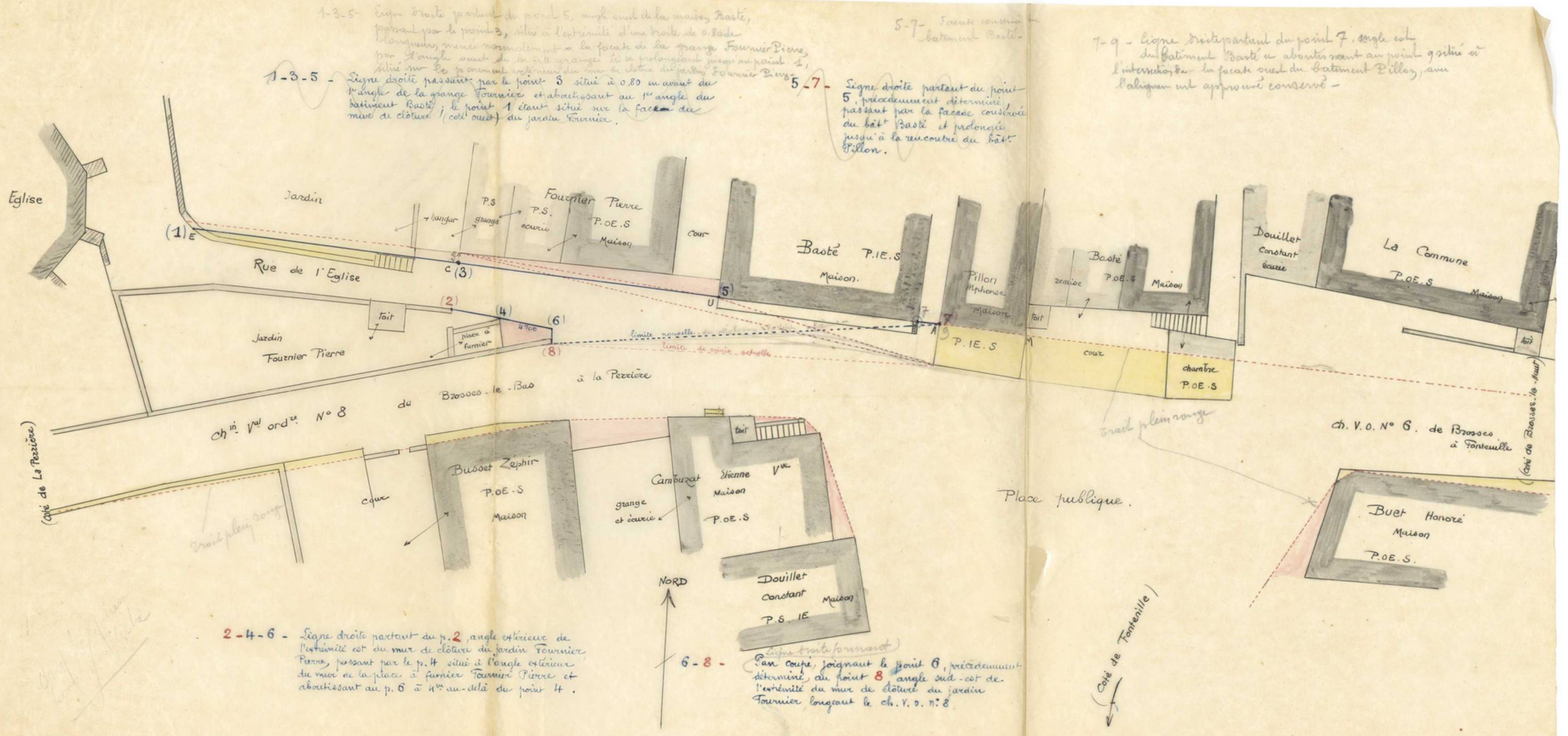
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

057/25

1-3-5 - Ligne droite passant par le point 3 situé à 0.80 m avant du 1er angle de la grange Fournier et aboutissant au 1er angle du bâtiment Basté ; le point 1 étant situé sur la face du mur de clôture (côté ouest) du jardin Fournier.

5-7 - Ligne droite partant du point 5, précédemment déterminé, passant par la façade couverte du bât. Basté et prolongée jusqu'à la rencontre du bât. Pillon.

7-9 - Ligne droite partant du point 7, angle est du bâtiment Basté et aboutissant au point 9 situé à l'intersection de la façade ouest du bâtiment Pillon, avec l'alignement approuvé conservé -



2-4-6 - Ligne droite partant du p. 2 angle extérieur de l'extrémité est du mur de clôture du jardin Fournier Pierre, passant par le p. 4 situé à l'angle extérieur du mur de la place à fumier Fournier Pierre et aboutissant au p. 6 à 4m au-delà du point 4.

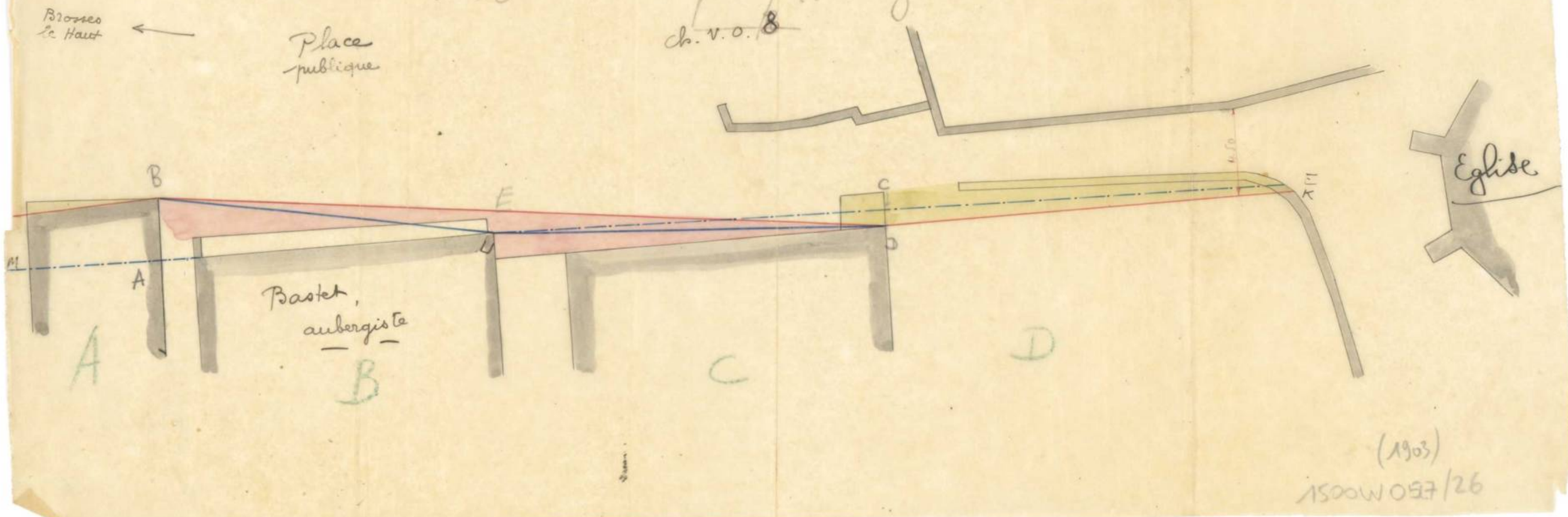
6-8 - Sans cote, joignant le point 6, précédemment déterminé, au point 8 angle sud-est de l'extrémité du mur de clôture du jardin Fournier longeant le Ch. V. O. n° 8.

1500W 057/25

Commune de Brosse

Extrait du plan Saligniman

(châtel. cursoir)



(1903)

1500W057/26

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
de Joigny

Canton
de Villeneuve

Commune
de Brosses

SERVICE VICINAL

Chemin de grande communication N° 123
de Vareilles à Malay le Vicomte

Copie des alignements
et des conditions selon mise à exécution du projet

~~PROJET DE~~ RÉGLEMENT DES ALIGNEMENTS
dans la Traverse de Brosses
(Arrêté du 23 décembre 1865)

ÉCHELLE de 0,002 p.m.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir fondu, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions sujettes au déplacement.
Rouge, Constructions non sujettes au déplacement.
Bleu, Cours d'eau et mares.
Ti, Construction en bois.
Pi, Construction en pierres ou moellons.
P. P, Constructions en pierre de taille.
P. Rc, Rez-de-Chaussée.
P. R, Maison à 1 étage.
P. E, Maison à deux étages.
M, Construction mobile.
M, Constructions mobiles.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
à [illegible] le [illegible] 188

Vu par le Commissaire-Enquêteur,
à [illegible] le [illegible] 188

Vu pour être soumis à l'approbation d[illegible]
à Joigny, le [illegible] 188

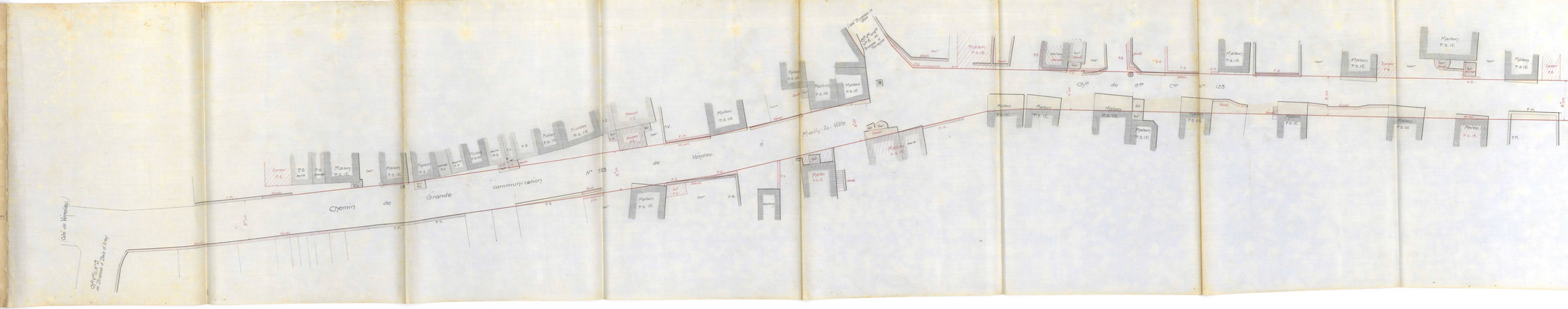
Le Préfet,

Vu et approuvé par
Son ministre de [illegible]
Le Préfet, Le Sous-Préfet,

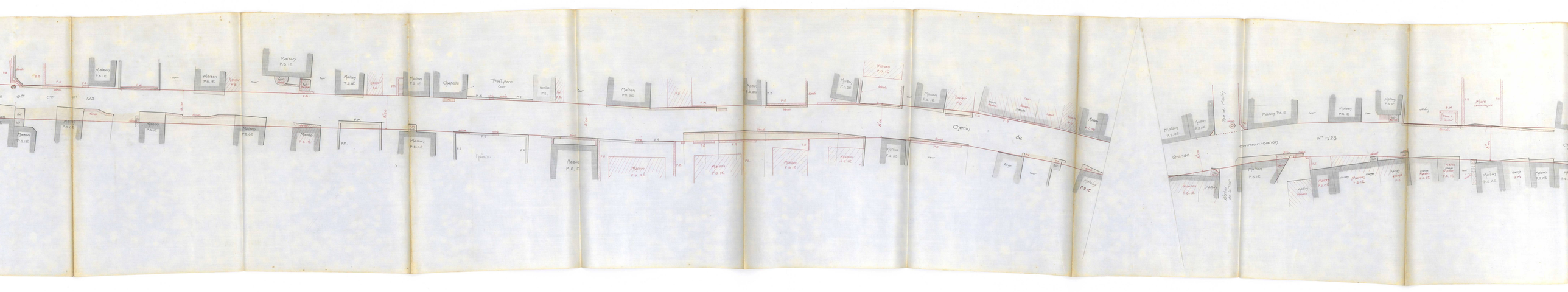
Mis à jour
Vu par l'Agent-Voyer cantonal,
à Villeneuve le 1er Janvier 188[illegible]

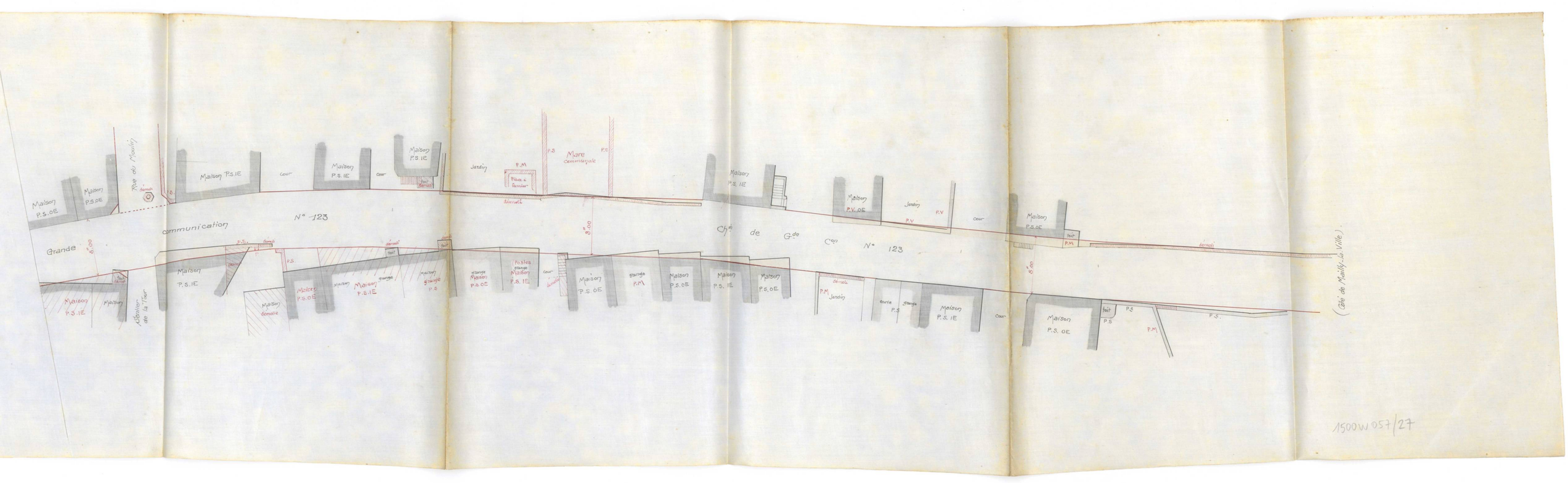
Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
à Joigny le 1er Janvier 188[illegible]

Vu
Soumis par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
à Auxerre, le [illegible] 188



057/27


Maillery P.S.1E
Maillery P.S.2E
Maillery P.S.0E
Chapelle
Presbytère
Cour
Jardin
Mare
Chemin de communication N° 123
Grande
Petite
Jardin
Mare
Abreuvoir
Four
Puits
Fumier
Fosse
Hangar
Grange
Ecurie
Etable
Bergerie
Porcherie
Poulailler
Clapier
Lavoir
Remise
Pressoir
Cellier
Grenier
Séchoir
Fenil
Meule
Tas de fumier
Tas de bois
Tas de pierres
Tas de sable
Tas de gravier
Tas de terre
Tas de charbon
Tas de paille
Tas de foin
Tas de blé
Tas de maïs
Tas de riz
Tas de pommes de terre
Tas de betteraves
Tas de navets
Tas de choux
Tas de carottes
Tas de oignons
Tas de ail
Tas de poireaux
Tas de salades
Tas de épinards
Tas de haricots
Tas de pois
Tas de fèves
Tas de lentilles
Tas de pois chiches
Tas de soja
Tas de arachides
Tas de noix
Tas de noisettes
Tas de amandes
Tas de châtaignes
Tas de glands
Tas de faînes
Tas de baies
Tas de fruits
Tas de légumes
Tas de céréales
Tas de fourrage
Tas de paille
Tas de foin
Tas de blé
Tas de maïs
Tas de riz
Tas de pommes de terre
Tas de betteraves
Tas de navets
Tas de choux
Tas de carottes
Tas de oignons
Tas de ail
Tas de poireaux
Tas de salades
Tas de épinards
Tas de haricots
Tas de pois
Tas de fèves
Tas de lentilles
Tas de pois chiches
Tas de soja
Tas de arachides
Tas de noix
Tas de noisettes
Tas de amandes
Tas de châtaignes
Tas de glands
Tas de faînes
Tas de baies
Tas de fruits
Tas de légumes
Tas de céréales
Tas de fourrage


Maison P.S.OE
Maison P.S.OE
Rue du Moulin
démolt
P.S.
Maison P.S.IE
cour
Maison P.S.IE
cour
Maison P.S.IE
Jardin
P.M
Puits à fumier
P.S
Mare communale
P.S
démolt
Maison P.S. IE
Maison P.V.OE
Jardin
P.V
P.V
cour
Maison P.S.OE
toit
P.M
démolt
communication
N° 123
Grande
6.00
P.S.
démolt
toit
démolt
Maison P.S.IE
Maison P.S.OE
démolie
Maison P.S.IE
Maison P.S.OE
Maison P.S.IE
Maison P.S.IE
Maison P.S
Maison P.S.OE
Maison P.S. IE
Maison P.S.OE
Maison P.S. OE
Maison P.S. IE
Maison P.S. OE
Chm de G.de Cen
N° 123
6.00
P.M
Jardin
démolt
cour
P.S
Maison P.S. IE
cour
6.00
Maison P.S. OE
toit
P.S
P.M
P.S.
P.S.
(Cté de Maffy-la-Ville)
Abattoir de la Tour

1500W057/27

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SERVICE VICINAL

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT d' Avallon

AGENCE de Vézelay

COMMUNE de Brosses

M. Tircuit
Agent-Voyer cantonal

M Rayssiè
Agent-Voyer d'arrondissement

M Minne
Agent-Voyer en chef

CHEMIN de grande Communication N° 123

de Vezelay à Mailly-la-Ville

Pétition Dumont P.

~~PROJET DE~~

Etablissement de bordures de trottoirs avec caniveaux pavés

~~sur une longueur de~~ ~~et une largeur de~~ ~~mètres~~

~~non compris talus, fossés, banquettes ou autres ouvrages accessoires.~~

Plan

Echelle de 0.005 p.m.

Auxerre. — Imp. de la Constitution.

Vu et

Auxerre, le 190 .

Le Préfet de l'Yonne,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné.

A Vézelay le 12 Septembre 1906.

Vu et vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement soussigné.

A Avallon, le 13 Septembre 1906.

Le Agent Voyer d'arrondt et empêché,

L'agent Voyer cantonal soussigné,

Vu

~~Présenté~~ par l'Agent-Voyer en chef soussigné.

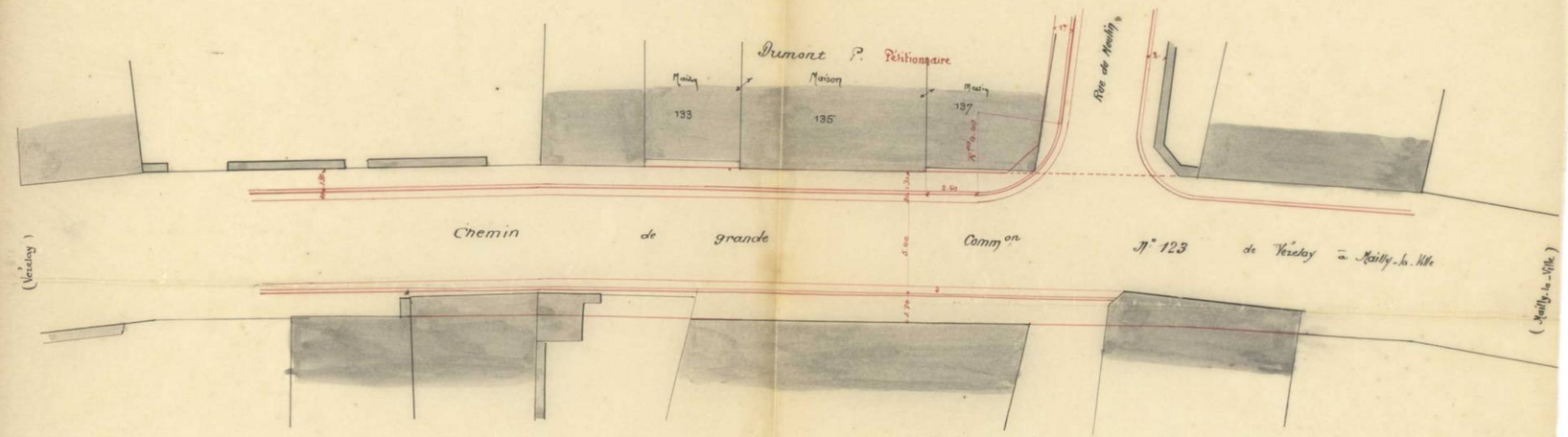
Auxerre, le 14 Septembre 1906.

Vu pour être annexé à la délibération de la commission départementale en date de ce jour.

Auxerre, le 190 .

Le Secrétaire. *Le Président,*

057/28



1500W057/28

PLAN DE SITUATION E:1/25000



CÔTE DROIT

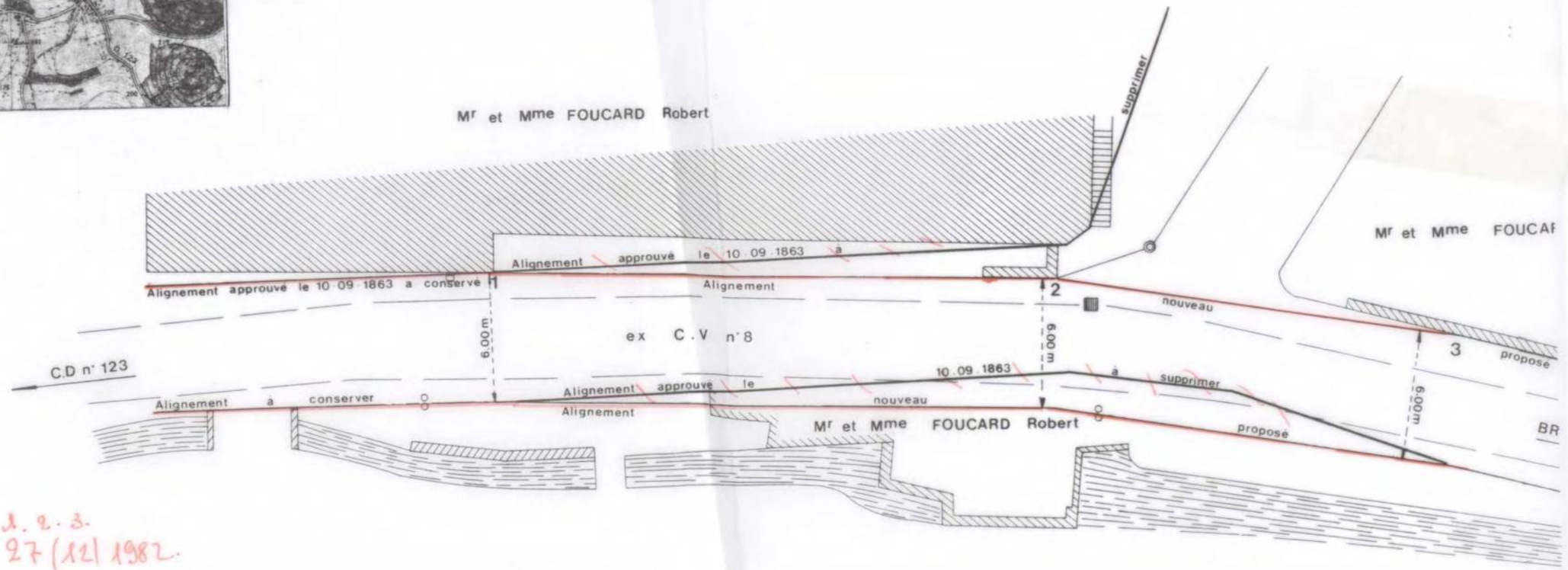
1-2 Alignement reliant le point 1 situé à l'angle Ouest du décrochement de l'immeuble FOUCARD au point 2 situé à l'angle Sud-Ouest de l'escalier côté route de l'immeuble FOUCARD.

2-3 Alignement reliant le point 2 précédemment défini au point 3 situé sur le parement extérieur côté route du mur de clôture de la propriété FOUCARD et à 18,50 m du point 2.

3-4 Alignement confondu avec le parement extérieur du mur de clôture de la propriété FOUCARD.

CÔTE GAUCHE

L'alignement côté gauche est défini par des sections de lignes droites parallèles aux alignements côté droit et à 6,00 m de distance de ces alignements.



alignement 1.2.3.
App: 27/12/1982.
Le.

ECHELLE : 1/200

1500 W 057/29

6e feuille

Département de l'Yonne

COMMUNE DE BROSSES

" Brosses le Bas "

Projet de modification de l'alignement
de l' Impasse de la Barnouillerie au droit de l'immeuble
de Madame DAVIOT Corine cadastré section A n° 491

PLAN PARCELLAIRE

Indice	Date	Modifications / Observations
A	19 Novembre 2002	*A00303.DWG*

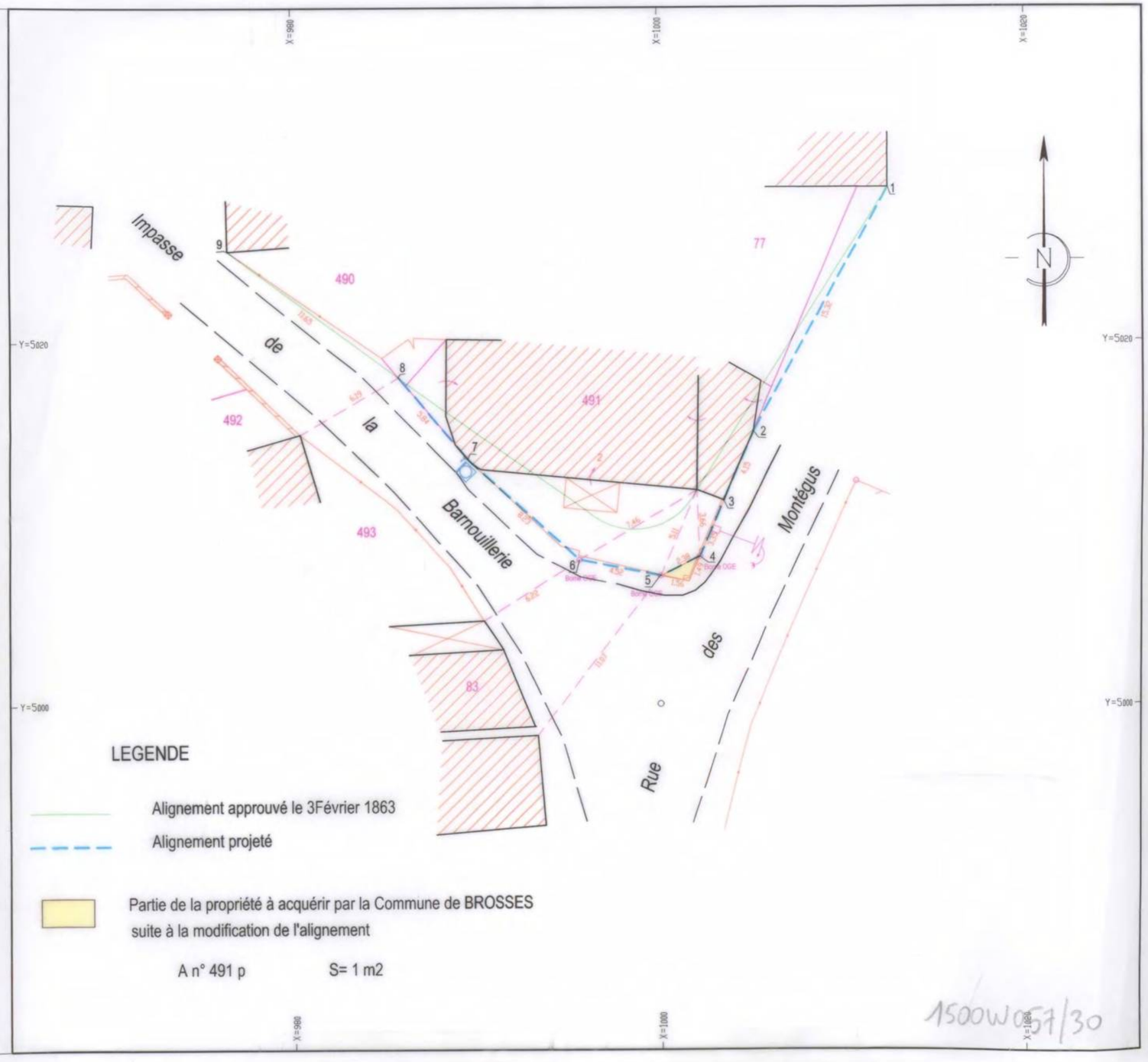
PITHIVIERS
MONTARGIS
COURTENAY
AUXERRE
TOUCY
AVALLON

GEOMEXPERT S.A.R.L.
Géomètres Experts Associés

2 bis Chemin de halage
89200 AVALLON
Tel : 03-86-34-95-20
Fax : 03-86-34-12-16
avallon@geomexpert.com

DOSSIER :
A00303

ECHELLE :
1/200



LEGENDE

Alignement approuvé le 3Février 1863

Alignement projeté

Partie de la propriété à acquérir par la Commune de BROSSES
suite à la modification de l'alignement

A n° 491 p S= 1 m2

1500W057/30

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon.

CANTON

de *Quarré-les-tombes.*

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

BUSSIÈRES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 058/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Village de Bussières.		
Route du Pont Bérat	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00	1er bâtiment Nº 3, Conservé et ligne Droite partant Du Dernier angle De ce bâtiment, passant au Dernier angle Du mur Nº 11 et prolongée (Comme) au plan	6m 00.
	2e id	2e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bât.t Nº 17 et aboutissant au Dernier angle Du bâtiment Nº 25	6m 00.
	3e Ligne Courbe parallèle à 6m 00	3e Ligne Courbe partant De ce point et Déterminée comme au plan	6m 00
	4e Ligne Droite id	4e Ligne Droite Déterminée comme au plan	6. 00
Chemin du Roi de Sousse	1re Ligne Droite partant De l'angle Du mur Nº 2, prolongé et Déterminé comme au plan	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00
Route de la Fontaine Berrée	1re Ligne Droite partant Du milieu Du point et aboutissant au Dernier angle Du bât.t Nº 8	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00.
Route du Milieu	1re Ligne Droite, partant Du 1er angle Du bât.t Nº 4, passant à un point situé en face et à 7m 00 Du Dernier angle Du bât.t Nº 5, prolongée et Déterminée comme au plan.	1re Ligne Droite parallèle à 7m 00 jusqu'au Dernier angle Du bât.t Nº 6. 2e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au 1er angle Du bât.t Nº 9.	7m 00
Place publique	1re Ligne brisée Déterminée comme au plan	1re Ligne brisée Déterminée comme au plan	
Route du Moulin	1re Mur Nº 2 Conservé et ligne brisée Déterminée comme au plan	1re Ligne brisée Déterminée comme au plan	
	2e Ligne Droite parallèle à 7m 00	2e Ligne Droite partant Du 1er angle Du bât.t Nº 7 et aboutissant au Dernier angle Du bât.t Nº 13	7m 00.
	3e id	3e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant à un autre situé en face et à 7m Du 1er angle Du petit bât.t Nº 16.	7m 00
	4e Ligne brisée parallèle à 7m 00.	4e Ligne brisée partant De ce point et aboutissant au 1er angle Du mur Conservé Nº 21	7m 00.
	Hameau de Villarnoux		
Routes St. Pierre et du haut de Villarnoux	1re Ligne Droite, partant D'un point situé en face et à 7m 00 De l'angle Du Dernier appentis Du bât.t Nº 3, passant au Dernier angle Du mur Nº 8, prolongé et Déterminée comme au plan.	1re Ligne Droite parallèle à 7m 00.	7m 00.
	2e Ligne Courbe Déterminée comme au plan	2e Ligne Courbe parallèle à 7m 00.	7m 00.
	3e Ligne Droite parallèle à 7m 00	3e Ligne Droite menée De part et D'autre Dans le prolongement De la façade Du bât.t Nº 11	7m 00
	4e Ligne Courbe Déterminée comme au plan	4e Ligne courbe parallèle à 7m 00	7, 00
	5e Ligne Droite aboutissant au Dernier angle Du bât.t Nº 18 et Déterminée comme au plan.	5e Ligne Droite id	7, 00
	6e Ligne Droite partant De ce point et Déterminée Comme au plan	6e id	7m 00.
	7e Ligne brisée Déterminée comme au plan	7e Ligne Courbe Déterminée comme au plan	
	8e Bâtiment Nº 32 Conservé et ligne brisée partant Du Dernier angle Du bât.t, aboutissant au Dernier angle Du bât.t Nº 16	8e Ligne brisée parallèle à 7m 00.	7m 00.
	9e Ligne brisée parallèle à 7m 00.	9e Ligne brisée partant Du Dernier angle Du bât.t Nº 39, passant aux angles Du bât.t Nº 45, Du mur Nº 49 et aboutissant au 1er angle Du bât.t Nº 57	7m 00.
	10e Ligne Droite parallèle à 7m 00	10e Ligne Droite menée Dans le prolongement De la façade Du bât.t Nº 57	7m 00
Route de la Fontaine	1re Ligne brisée partant Du 9e angle Du bât.t Nº 2 et aboutissant au Dernier angle Du bâtiment Nº 16.	1re Ligne brisée parallèle à 4m 00.	4m 00.

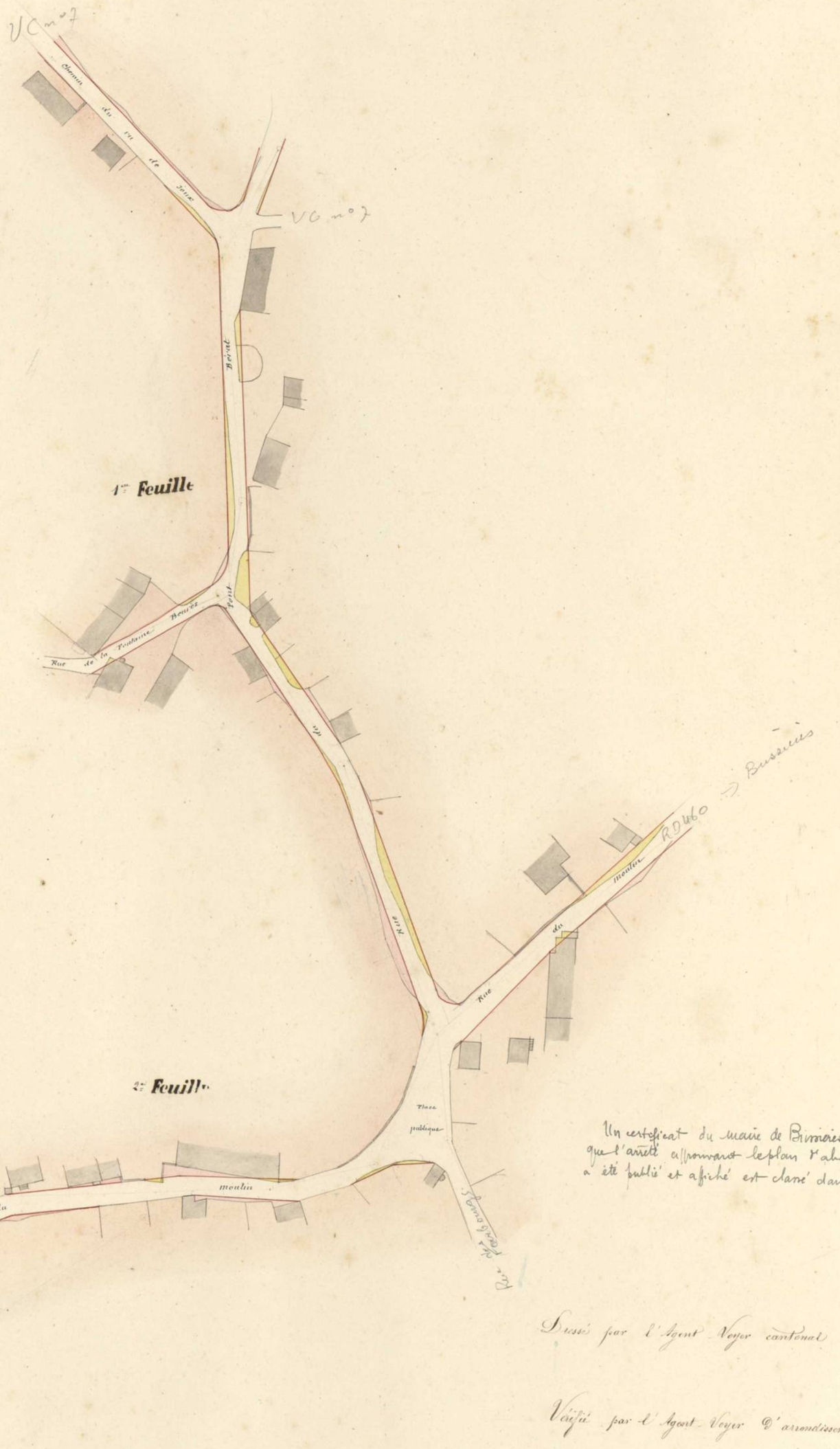
NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	Hameau de Cordoi.		
Route de Cordoi	1re Ligne Droite partant Du Dernier angle Dus bât.ts Nos 4 et Déterminée comme au plan.	1re Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bât.t Nº 1 et Déterminée comme au plan.	
	2e Ligne brisée parallèle à 8m 00.	2e Ligne brisée aboutissant au 1er angle Du bât.t couvert Nº 17 et Déterminée comme au plan	8m 00.
	3e Ligne Droite partant D'un point situé en face et à 2mo Du 1er angle Du bât.t Nº 17 et aboutissant au 1er angle Du bât.t Nº 12.	3e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bât.t Nº 17 et aboutissant au 1er angle Du bât.t Nº 21.	
	4e Bâtiment Nº 12 et limites Des propriétés 14 et 16 Conservés.	0	
	6e Ligne Droite parallèle à 8m 00.	6e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bât.t Nº 23 et aboutissant au Dernier angle De la propriété Nº 27.	8m 00
Place publique	1re Bâtiment Nº 2 Conservé et Ligne brisée Déterminée comme au plan.	1re Ligne Droite partant Du 1er angle Du bât.t Nº 21 et aboutissant au Dernier angle Du bât.t Nº 13.	
Rue Colmouche	1re Ligne Droite menée Dans le prolongement De la façade Du bât.t Nº 2	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00.	6m 00.
	Hameau du Faubourg		
Rue du moulin Philibert.	1re Ligne brisée parallèle à 6m 00.	1re bât.t Nº 3, Conservé et Ligne brisée partant Du Dernier angle De ce bât.t et Déterminé comme au plan	6m 00.
	2e Ligne Droite menée De part et D'autre Dans le prolongement De la façade Du bât.t Nº 6	2e Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00
		3e Ligne Courbe partant D'un point situé en face et à 6m De Dernier angle Du bât.t Nº 6 et aboutissant à l'angle saillant Du bât.t Nº 17.	
	4e Ligne Droite parallèle à 6m 00	4e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au 1er angle Du bât.t Nº 31.	6m 00.
	5e id	5e Ligne Droite partant De ce point et Déterminée Comme au plan.	6m 00
Rue du Faubourg	1re Ligne Droite Déterminée comme au plan	Ligne Droite parallèle à 6m 00	5, 00
	Hameau des Georgeaux		
Route des Milaisons	1re Ligne brisée parallèle à 8m 00 à partir Du 1er angle Du bât.t Nº 8.	1re Ligne brisée passant au Dernier angle Du bât.t Nº 13, a un point situé en face et à 5m Du 15 angle Du bât.t Nº 14 et aboutissant à l'angle saillant Du mur Nº 29.	8m 00
Place publique	1re Limite De la propriété Nº 1. Conservé	1re Ligne Droite Déterminée comme au plan.	
	Hameau de Chaume-mathé		
Route Chaume-mathé	1re Ligne Courbe partant Du Dernier angle Du bât.t Conservé Nº 4 et aboutissant à un point situé en face et à 2m 00 Du 1er angle Du Mur Nº 5.	2e Murs Nos 3 et 5 Conservés	
	2e Ligne brisée menée parallèlement et à 8m Du mur Nº 5.		8m 00.
Place publique	1re Ligne Droite partant Du Dernier angle Du mur Nº 3. et Déterminée comme au plan.	1re Ligne Droite Déterminée Comme au plan	

Tous les plans compris sont déterminés conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

0581/2

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement comprenant huit feuilles de détail.

A Auxerre, le 26 Mai 1864,

Le Préfet de l'Yonne.

Un certificat du maire de Brinnières attestant que l'arrêté approuvant le plan d'alignt de la Commune a été publié et affiché est donné dans le dit arrêté.

Dressé par l'Agent Voyer cantonal Soussigné

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

L'Echelle du plan général est de 0,001 Mil. pour 1 mètre

Celle des feuilles de détail est de 0,005 Mil pour 1 mètre

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

05813

1re Feuille

Rue du pont Béral

Rue de la Glacière

Rue du pont Neuf

Chemin de la rue de Jaux

2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef
Beaumez

0581/4.

2e Feuille

Rue du Milieu
Ch. n°2

Place publique.

Rue du Moulin
Ch. n°2

A

1re Feuille

Rue du Moulin.

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef



Hameau de Villarnoux.

3e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

05816

3e Feuille

4e Feuille

Rue du haut de Villarnoux

Rue de la Fontaine

Rue du haut de Villarnoux

Vu et présenté pour l'Agent Voyer en Chef

058/7

Hameau de Chaume-mathé.

5e Feuille

Place publique.

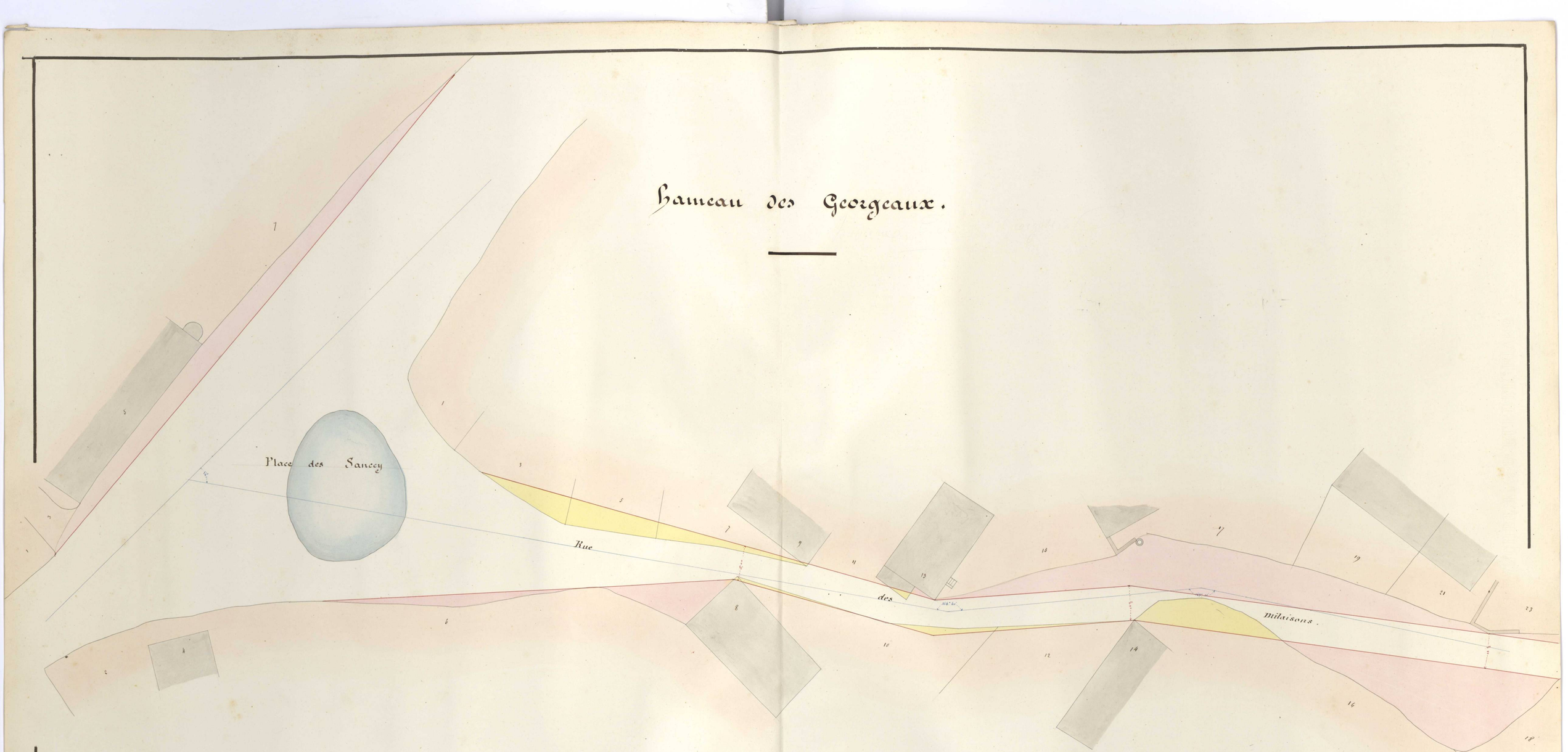
Rue

Chaume-mathé

Vu et présenté pour l'Agent Voyer en chef

058/8

Hameau des Georgeaux.

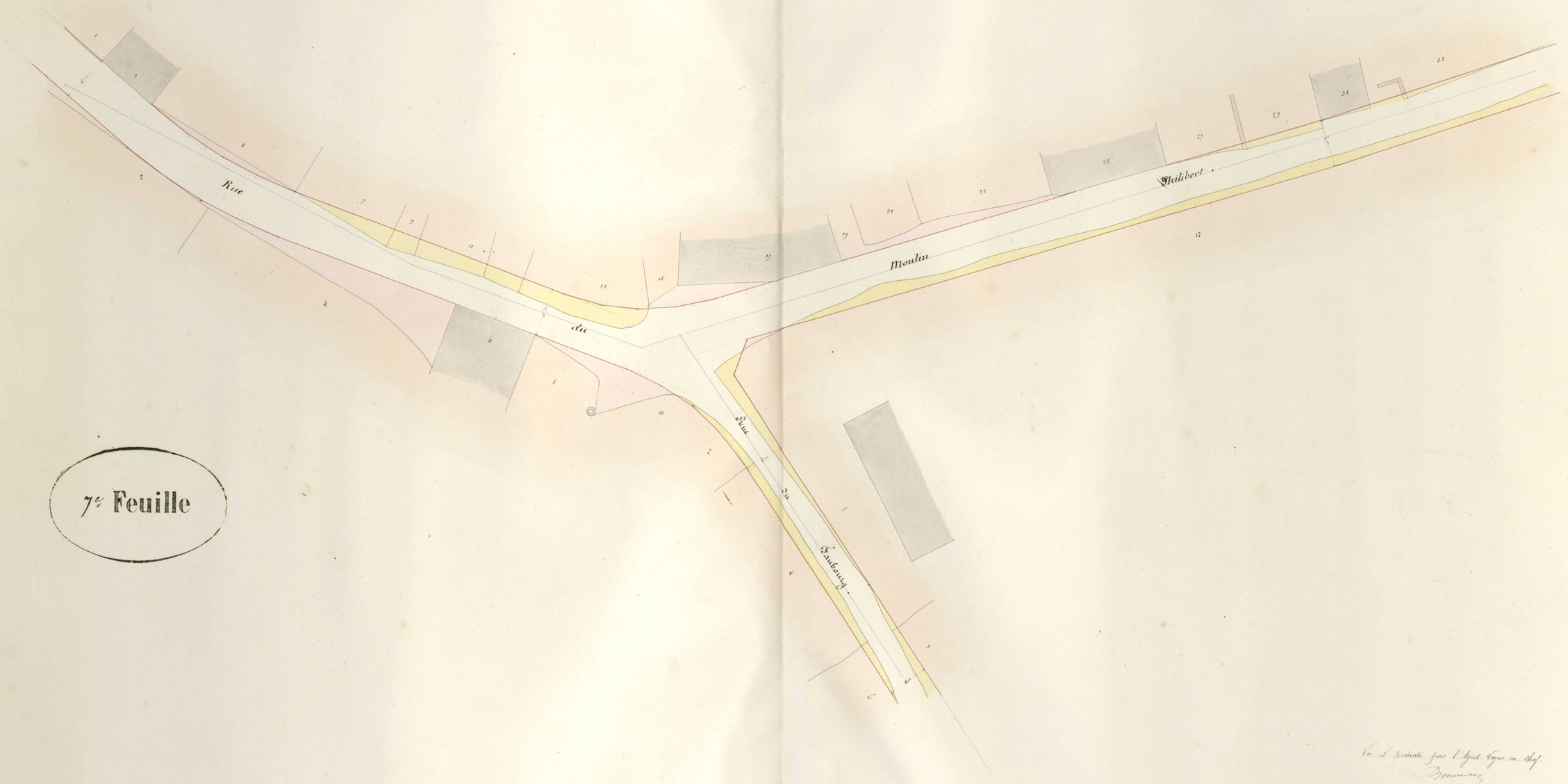


6e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Beaumont

058/9

Hameau du Faubourg.



7e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef
Bruneau

058/10

Hameau de Cordoi.

Sc. Feuille

Place publique.

Rue

de

Cordoi

A

Rue Communale

Alignements modificatifs bleus.

Décision de la commission départementale du 13 Xbre 1895.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

Bruneau

058/11

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Village de Bussières.				
Rue du pont Béraf	1re	1	Legrain hippolyte	Cour
	ij	3	ij	bâtiment
		6	ij	Jardin
		7	Bousseau, Philippes	ij
		9	Farey, Philippes	Cour
		11	ij	ij
		13	Voisenat Veuve	Jardin
		15	ij	Cour
		17	ij	bâtiment
		19	ij	Jardin
		21	Collas Michel	ij
		23	Cour Commune	Cour
		25	Bousseau jean	bâtiment
		27	ij	Terre
		29	Vallat, Barnabé	ij
		2	Vallat, Philippes	ij
		4	Guest, Pierre	ij
		6	ij	ij
		8	ij	bâtiment
		10	ij	Jardin
		12	Guest, Jean	Terre
		14	Bousseau Pierre	ij
Chemin du ru de Joux	1re	1	Guest, Pierre	Terre
	ij	2	Michel Philippes	Cour
		4	Legros Pierre	ij
		6	ij	bâtiment
		8	Vallat, Philippes	Terre
Rue de la Fontaine Berès	1re	1	Guest, Pierre	Terre
	ij	3	Cour Commune	Cour
		5	Vallat, Philippes	bâtiment
		7	ij	Terre
		2	Guest, Pierre	ij
		4	Picard jean	bâtiment
		6	Guest Nicolas	ij
		8	Royer Aimé	ij
		10	ij	Terre
Rue du Milieu	2e	1	Vallat, Barnabé	Terre
	ij	3	ij	Cour
		5	ij	bâtiment
		7	Terrain Commun	Terre
		9	Guest, jean	bâtiment
		2	Vallat jean Pierre	Jardin
		4	ij	bâtiment
		6	ij	Cour
		8	ij	Jardin
		10	Vallat, Barnabé	Terre
Rue du Faubourg	2e	1	Guest, jean	Jardin
	ij	3	ij	Terre
		5	ij	ij
		2	Millot, Pierre	ij
		4	ij	bâtiment
		6	ij	Terre
Rue	2e	1	Millot, Pierre	Terre
	ij	3	ij	Cour
		5	ij	bâtiment
		7	Cour Commune	Cour
		9	Guest, jean	bâtiment
		11	Vallat, Barnabé	ij
		13	ij	Cour
		15	ij	Jardin
		17	Vallat, Barnabé	Terre
		19	ij	Cour
		21	ij	bâtiment
		23	Vallat, Barnabé	ij
		25	ij	Terre
		27	Vallat, Barnabé	ij
		29	ij	Cour
		31	ij	Jardin
		33	Vallat, Barnabé	Terre
		35	ij	Cour
		37	ij	bâtiment
		39	ij	Jardin
		41	Vallat, Barnabé	Terre
		43	ij	Cour
		45	ij	bâtiment
		47	ij	Jardin
		49	ij	Cour
		51	ij	ij
		53	ij	Jardin
		55	ij	Cour
		57	ij	bâtiment
		59	ij	Jardin
		61	Vallat, Barnabé	Terre
		63	ij	Cour
		65	ij	bâtiment
		67	ij	Jardin
		69	Vallat, Barnabé	Terre
		71	ij	Cour
		73	ij	bâtiment
		75	ij	Jardin
		77	Vallat, Barnabé	Terre
		79	ij	Cour
		81	ij	bâtiment
		83	ij	Jardin
		85	Vallat, Barnabé	Terre
		87	ij	Cour
		89	ij	bâtiment
		91	ij	Jardin
		93	Vallat, Barnabé	Terre
		95	ij	Cour
		97	ij	bâtiment
		99	ij	Jardin
		101	Vallat, Barnabé	Terre
		103	ij	Cour
		105	ij	bâtiment
		107	ij	Jardin
		109	Vallat, Barnabé	Terre
		111	ij	Cour
		113	ij	bâtiment
		115	ij	Jardin
		117	Vallat, Barnabé	Terre
		119	ij	Cour
		121	ij	bâtiment
		123	ij	Jardin
		125	Vallat, Barnabé	Terre
		127	ij	Cour
		129	ij	bâtiment
		131	ij	Jardin
		133	Vallat, Barnabé	Terre
		135	ij	Cour
		137	ij	bâtiment
		139	ij	Jardin
		141	Vallat, Barnabé	Terre
		143	ij	Cour
		145	ij	bâtiment
		147	ij	Jardin
		149	Vallat, Barnabé	Terre
		151	ij	Cour
		153	ij	bâtiment
		155	ij	Jardin
		157	Vallat, Barnabé	Terre
		159	ij	Cour
		161	ij	bâtiment
		163	ij	Jardin
		165	Vallat, Barnabé	Terre
		167	ij	Cour
		169	ij	bâtiment
		171	ij	Jardin
		173	Vallat, Barnabé	Terre
		175	ij	Cour
		177	ij	bâtiment
		179	ij	Jardin
		181	Vallat, Barnabé	Terre
		183	ij	Cour
		185	ij	bâtiment
		187	ij	Jardin
		189	Vallat, Barnabé	Terre
		191	ij	Cour
		193	ij	bâtiment
		195	ij	Jardin
		197	Vallat, Barnabé	Terre
		199	ij	Cour
		201	ij	bâtiment
		203	ij	Jardin
		205	Vallat, Barnabé	Terre
		207	ij	Cour
		209	ij	bâtiment
		211	ij	Jardin
		213	Vallat, Barnabé	Terre
		215	ij	Cour
		217	ij	bâtiment
		219	ij	Jardin
		221	Vallat, Barnabé	Terre
		223	ij	Cour
		225	ij	bâtiment
		227	ij	Jardin
		229	Vallat, Barnabé	Terre
		231	ij	Cour
		233	ij	bâtiment
		235	ij	Jardin
		237	Vallat, Barnabé	Terre
		239	ij	Cour
		241	ij	bâtiment
		243	ij	Jardin
		245	Vallat, Barnabé	Terre
		247	ij	Cour
		249	ij	bâtiment
		251	ij	Jardin
		253	Vallat, Barnabé	Terre
		255	ij	Cour
		257	ij	bâtiment
		259	ij	Jardin
		261	Vallat, Barnabé	Terre
		263	ij	Cour
		265	ij	bâtiment
		267	ij	Jardin
		269	Vallat, Barnabé	Terre
		271	ij	Cour
		273	ij	bâtiment
		275	ij	Jardin
		277	Vallat, Barnabé	Terre
		279	ij	Cour
		281	ij	bâtiment
		283	ij	Jardin
		285	Vallat, Barnabé	Terre
		287	ij	Cour
		289	ij	bâtiment
		291	ij	Jardin
		293	Vallat, Barnabé	Terre
		295	ij	Cour
		297	ij	bâtiment
		299	ij	Jardin
		301	Vallat, Barnabé	Terre
		303	ij	Cour
		305	ij	bâtiment
		307	ij	Jardin
		309	Vallat, Barnabé	Terre
		311	ij	Cour
		313	ij	bâtiment
		315	ij	Jardin
		317	Vallat, Barnabé	Terre
		319	ij	Cour
		321	ij	bâtiment
		323	ij	Jardin
		325	Vallat, Barnabé	Terre
		327	ij	Cour
		329	ij	bâtiment
		331	ij	Jardin
		333	Vallat, Barnabé	Terre
		335	ij	Cour
		337	ij	bâtiment
		339	ij	Jardin
		341	Vallat, Barnabé	Terre
		343	ij	Cour
		345	ij	bâtiment
		347	ij	Jardin
		349	Vallat, Barnabé	Terre
		351	ij	Cour
		353	ij	bâtiment
		355	ij	Jardin
		357	Vallat, Barnabé	Terre
		359	ij	Cour
		361	ij	bâtiment
		363	ij	Jardin
		365	Vallat, Barnabé	Terre
		367	ij	Cour
		369	ij	bâtiment
		371	ij	Jardin
		373	Vallat, Barnabé	Terre
		375	ij	Cour
		377	ij	bâtiment
		379	ij	Jardin
		381	Vallat, Barnabé	Terre
		383	ij	Cour
		385	ij	bâtiment
		387	ij	Jardin
		389	Vallat, Barnabé	Terre
		391	ij	Cour
		393	ij	bâtiment
		395	ij	Jardin
		397	Vallat, Barnabé	Terre
		399	ij	Cour
		401	ij	bâtiment
		403	ij	Jardin
		405	Vallat, Barnabé	Terre
		407	ij	Cour
		409	ij	bâtiment
		411	ij	Jardin
		413	Vallat, Barnabé	Terre
		415	ij	Cour
		417	ij	bâtiment
		419	ij	Jardin
		421	Vallat, Barnabé	Terre
		423	ij	Cour
		425	ij	bâtiment
		427	ij	Jardin
		429	Vallat, Barnabé	Terre
		431	ij	Cour
		433	ij	bâtiment
		435	ij	Jardin
		437	Vallat, Barnabé	Terre
		439	ij	Cour
		441	ij	bâtiment
		443	ij	Jardin
		445	Vallat, Barnabé	Terre
		447	ij	Cour
		449	ij	bâtiment
		451	ij	Jardin
		453	Vallat, Barnabé	Terre
		455	ij	Cour
		457	ij	bâtiment
		459	ij	Jardin
		461	Vallat, Barnabé	Terre
		463	ij	Cour
		465	ij	bâtiment
		467	ij	Jardin
		469	Vallat, Barnabé	Terre
		471	ij	Cour
		473	ij	bâtiment
		475	ij	Jardin
		477	Vallat, Barnabé	Terre
		479	ij	Cour
		481	ij	bâtiment
		483	ij	Jardin
		485	Vallat, Barnabé	Terre
		487	ij	Cour
		489	ij	bâtiment
		491	ij	Jardin
		493	Vallat, Barnabé	Terre
		495	ij	Cour
		497	ij	bâtiment
		499	ij	Jardin
		501	Vallat, Barnabé	Terre
		503	ij	Cour
		505	ij	bâtiment
		507	ij	Jardin
		509	Vallat, Barnabé	Terre
		511	ij	Cour
		513	ij	bâtiment
		515	ij	Jardin
		517	Vallat, Barnabé	Terre
		519	ij	Cour
		521	ij	bâtiment
		523	ij	Jardin
		525	Vallat, Barnabé	Terre
		527	ij	Cour
		529	ij	bâtiment
		531	ij	Jardin
		533	Vallat, Barnabé	Terre
		535	ij	Cour
		537	ij	bâtiment
		539	ij	Jardin
		541	Vallat, Barnabé	Terre
		543	ij	Cour
		545	ij	bâtiment
		547	ij	Jardin
		549	Vallat, Barnabé	Terre
		551	ij	Cour
		553	ij	bâtiment
		555	ij	Jardin
		557	Vallat, Barnabé	Terre
		559	ij	Cour
		561	ij	bâtiment
		563	ij	Jardin
		565	Vallat, Barnabé	Terre
		567	ij	Cour
		569	ij	bâtiment
		571	ij	Jardin
		573	Vallat, Barnabé	Terre
		575	ij	Cour
		577	ij	bâtiment
		579	ij	Jardin
		581	Vallat, Barnabé	Terre
		583	ij	Cour
		585	ij	bâtiment
		587	ij	Jardin
		589	Vallat, Barnabé	Terre
		591	ij	Cour
		593	ij	bâtiment
		595	ij	Jardin
		597	Vallat, Barnabé	Terre
		599	ij	Cour
		601	ij	bâtiment
		603	ij	Jardin
		605	Vallat, Barnabé	Terre
		607	ij	Cour
		609	ij	bâtiment
		611	ij	Jardin
		613	Vallat, Barnabé	Terre
		615	ij	Cour
		617	ij	bâtiment
		619	ij	Jardin
		621	Vallat, Barnabé	Terre
		623	ij	Cour
		625	ij	bâtiment
		627	ij	Jardin
		629	Vallat, Barnabé	Terre
		631	ij	Cour
		633	ij	bâtiment
		635	ij	Jardin
		637	Vallat, Barnabé	Terre
		639	ij	Cour
		641	ij	bâtiment
		643	ij	Jardin
		645	Vallat, Barnabé	Terre
		647	ij	Cour
		649	ij	bâtiment
		651	ij	Jardin
		653	Vallat, Barnabé	Terre
		655	ij	Cour
		657	ij	bâtiment
		659	ij	Jardin
		661	Vallat, Barnabé	Terre
		663	ij	Cour
		665	ij	bâtiment
		667	ij	Jardin
		669	Vallat, Barnabé	Terre
		671	ij	Cour
		673	ij	bâtiment
		675	ij	Jardin
		677	Vallat, Barnabé	Terre
		679	ij	Cour
		681	ij	bâtiment
		683	ij	Jardin
		685	Vallat, Barnabé	Terre
		687	ij	Cour
		689	ij	bâtiment
		691	ij	Jardin
		693	Vallat, Barnabé	Terre
		695	ij	Cour
		697	ij	bâtiment
		699	ij	Jardin
		701	Vallat, Barnabé	Terre
		703	ij	Cour
		705	ij	bâtiment
		707	ij	Jardin
		709	Vallat, Barnabé	Terre
		711	ij	Cour
		713	ij	bâtiment
		715	ij	Jardin
		717	Vallat, Barnabé	Terre
		719	ij	Cour
		721	ij	bâtiment
		723	ij	Jardin
		725	Vallat, Barnabé	Terre
		727	ij	Cour
		729	ij	bâtiment
		731	ij	Jardin
		733	Vallat, Barnabé	Terre
		735	ij	Cour
		737	ij	bâtiment
		739	ij	Jardin
		741	Vallat, Barnabé	Terre
		743	ij	Cour
		745	ij	bâtiment
		747	ij	Jardin
		749	Vallat, Barnabé	Terre
		751	ij	Cour
		753	ij	bâtiment
		755	ij	Jardin
		757	Vallat, Barnabé	Terre
		759	ij	Cour
		761	ij	bâtiment
		763	ij	Jardin
		765	Vallat, Barnabé	Terre
		767	ij	Cour
		769	ij	bâtiment
		771	ij	Jardin
		773	Vallat, Barnabé	Terre
		775	ij	Cour
		777	ij	bâtiment
		779	ij	Jardin
		781	Vallat, Barnabé	Terre
		783	ij	Cour
		785	ij	bâtiment
		787	ij	Jardin
		789	Vallat, Barnabé	Terre
		791	ij	Cour
		793	ij	bâtiment
		795	ij	Jardin
		797	Vallat, Barnabé	Terre
		799	ij	Cour
		801	ij	bâtiment
		803	ij	Jardin
		805	Vallat, Barnabé	Terre
		807	ij	Cour
		809	ij	bâtiment
		811	ij	Jardin
		813	Vallat, Barnabé	Terre
		815	ij	Cour
		817	ij	bâtiment
		819	ij	Jardin
		821	Vallat, Barnabé	Terre
		823	ij	Cour
		825	ij	bâtiment
		827	ij	Jardin
		829	Vallat, Barnabé	Terre
		831	ij	Cour
		833	ij	bâtiment
		835	ij	Jardin
		837	Vallat, Barnabé	Terre
		839	ij	Cour
		841	ij	bâtiment
		843	ij	Jardin
		845	Vallat, Barnabé	Terre
		847	ij	Cour
		849	ij	bâtiment
		851	ij	Jardin
		853	Vallat, Barnabé	Terre
		855	ij	Cour
		857	ij	bâtiment
		859	ij	Jardin
		861	Vallat, Barnabé	Terre
		863	ij	Cour
		865	ij	bâtiment
		867	ij	Jardin
		869	Vallat, Barnabé	Terre
		871	ij	Cour
		873	ij	bâtiment
		875	ij	Jardin
		877	Vallat, Barnabé	Terre
		879	ij	Cour
		881	ij	bâtiment
		883	ij	Jardin
		885	Vallat, Barnabé	Terre
		887	ij	Cour
		889	ij	bâtiment
		891	ij	Jardin
		893	Vallat, Barnabé	Terre
		895	ij	Cour
		897	ij	bâtiment
		899	ij	Jardin
		901	Vallat, Barnabé	Terre
		903	ij	Cour
		905	ij	bâtiment
		907	ij	Jardin
		909	Vallat, Barnabé	Terre
		911	ij	Cour
		913	ij	bâtiment
		915	ij	Jardin
		917	Vallat, Barnabé	Terre
		919	ij	Cour
		921	ij	bâtiment
		923	ij	Jardin
		925	Vallat, Barnabé	Terre
		927	ij	Cour
		929	ij	bâtiment
		931	ij	Jardin
		933	Vallat, Barnabé	Terre
		935	ij	Cour
		937	ij	bâtiment
		939	ij	Jardin
		941	Vallat, Barnabé	Terre
		943	ij	Cour
		945	ij	bâtiment
		947	ij	Jardin
		949	Vallat, Barnabé	Terre
		951	ij	Cour
		953	ij	bâtiment
		955	ij	Jardin
		957	Vallat, Barnabé	Terre
		959	ij	Cour
		961	ij	bâtiment
		963	ij	Jardin
		965	Vallat, Barnabé	Terre
		967	ij	Cour
		969	ij	bâtiment
		971	ij	Jardin
		973	Vallat, Barnabé	Terre
		975	ij	Cour
		977	ij	bâtiment
		979	ij	Jardin
		981	Vallat, Barnabé	Terre
		983	ij	Cour
		985	ij	bâtiment
		987	ij	Jardin
		989	Vallat, Barnabé	Terre
		991	ij	Cour
		993	ij	bâtiment
		995	ij	Jardin
		997	Vallat, Barnabé	Terre
		999	ij	Cour
		1001	ij	bâtiment
		1003	ij	Jardin
		1005	Vallat, Barnabé	Terre
		1007	ij	Cour
		1009	ij	bâtiment
		1011	ij	Jardin
		1013	Vallat, Barnabé	Terre
		1015	ij	Cour
		1017	ij	bâtiment
		1019	ij	Jardin
		1021	Vallat, Barnabé	Terre
		1023	ij	Cour
		1025	ij	bâtiment
		1027	ij	Jardin
		1029	Vallat, Barnabé	Terre
		1031	ij	Cour
		1033	ij	bâtiment
		1035	ij	Jardin
		1037	Vallat, Barnabé	Terre
		1039	ij	Cour
		1041	ij	bâtiment
		1043	ij	Jardin
		1045	Vallat, Barnabé	Terre
		1047	ij	Cour
		1049	ij	bâtiment
		1051	ij	Jardin
		1053	Vallat, Barnabé	Terre
		1055	ij	Cour
		1057	ij	bâtiment
		1059	ij	Jardin
		1061	Vallat, Barnabé	Terre
		1063	ij	Cour
		1065	ij	bâtiment
		1067	ij	Jardin
		1069	Vallat, Barnabé	Terre
		1071	ij	Cour
		1073	ij	bâtiment
		1075	ij	Jardin
		1077	Vallat, Barnabé	Terre
		1079	ij	Cour
		1081	ij	bâtiment
		1083	ij	Jardin
		1085	Vallat, Barnabé	Terre
		1087	ij	Cour
		1089	ij	bâtiment
		1091	ij	Jardin
		1093	Vallat, Barnabé	Terre
		1095	ij	Cour
		1097	ij	bâtiment
		1099	ij	Jardin
		1101	Vallat, Barnabé	Terre
		1103	ij	Cour
		1105	ij	bâtiment
		1107	ij	Jardin
		1109	Vallat, Barnabé	Terre
		1111	ij	Cour
		1113	ij	bâtiment
		1115	ij	Jardin
		1117	Vallat, Barnabé	Terre
		1119	ij	Cour
		1121	ij	bâtiment
		1123	ij	Jardin
		1125	Vallat, Barnabé	Terre
		1127	ij	Cour
		1129	ij	bâtiment
		1131	ij	Jardin
		1133	Vallat, Barnabé	Terre
		1135	ij	Cour
		1137	ij	bâtiment
		1139	ij	Jardin
		1141	Vallat, Barnabé	Terre
		1143	ij	Cour
		1145	ij	bâtiment
		1147	ij	Jardin
		1149	Vallat, Barnabé	Terre
		1151	ij	Cour
		1153	ij	bâtiment
		1155	ij	Jardin
		1157	Vallat, Barnabé	Terre
		1159	ij	Cour
		1161	ij	bâtiment
		1163	ij	Jardin
		1165	Vallat, Barnabé	Terre
		1167	ij	Cour
		1169	ij	bâtiment
		1171	ij	Jardin
		1173	Vallat, Barnabé	Terre
		1175	ij	Cour
		1177	ij	bâtiment
		1179	ij	Jardin
		1181	Vallat, Barnabé	Terre
		1183	ij	Cour
		1185	ij	bâtiment
		1187	ij	Jardin
		1189	Vallat, Barnabé	Terre
		1191	ij	Cour
		1193	ij	bâtiment
		1195	ij	Jardin
		1197	Vallat, Barnabé	Terre
		1199	ij	Cour
		1201	ij	bâtiment
		1203	ij	Jardin
		1205	Vallat, Barnabé	Terre
		1207	ij	Cour
		1209	ij	bâtiment
		1211	ij	Jardin
		1213	Vallat, Barnabé	Terre
		1215	ij	Cour
		1217	ij	bâtiment
		1219	ij	Jardin
		1221	Vallat, Barnabé	Terre
		1223	ij	Cour
		1225	ij	bâtiment
		1227	ij	Jardin
		1229	Vallat, Barnabé	Terre
		1231	ij	Cour
		1233	ij	bâtiment
		1235	ij	Jardin
		1237	Vallat, Barnabé	Terre
		1239	ij	Cour
		1241	ij	bâtiment
		1243	ij	Jardin
		1245	Vallat, Barnabé	Terre
		1247	ij	Cour
		1249	ij	bâtiment
		1251	ij	Jardin
		1253	Vallat, Barnabé	Terre
		1255	ij	Cour
		1257	ij	bâtiment
		1259	ij	Jardin
		1261	Vallat, Barnabé	Terre
		1263	ij	Cour
		1265	ij	bâtiment
		1267	ij	Jardin
		1269	Vallat, Barnabé	Terre
		1271	ij	Cour
		1273	ij	bâtiment
		1275	ij	Jardin
		1277	Vallat, Barnabé	Terre
		1279	ij	Cour
		1281	ij	bâtiment
		1283	ij	Jardin
		1285	Vallat, Barnabé	Terre
		1287	ij	Cour
		1289	ij	bâtiment
		1291	ij	Jardin
		1293	Vallat, Barnabé	Terre
		1295	ij	Cour
		1297	ij	bâtiment
		1299	ij	Jardin
		1301	Vallat, Barnabé	Terre
		1303	ij	Cour
		1305	ij	bâtiment
		1307	ij	Jardin
		1309	Vallat, Barnabé	Terre
		1311	ij	Cour
		1313	ij	bâtiment
		1315	ij	Jardin
		1317	Vallat, Barnabé	Terre
		1319	ij	Cour
		1321	ij	bâtiment
		1323	ij	Jardin
		1325	Vallat, Barnabé	Terre
		1327	ij	Cour
		1329	ij	bâtiment
		1331	ij	Jardin
		1333	Vallat, Barnabé	Terre
		1335	ij	Cour
		1337	ij	bâtiment
		1339	ij	Jardin
		1341	Vallat, Barnabé	Terre
		1343	ij	Cour
		1345	ij	bâtiment
		1347	ij	Jardin
		1349	Vallat, Barnabé	Terre
		1351	ij	Cour
		1353	ij	bâtiment
		1355	ij	Jardin
		1357	Vallat, Barnabé	Terre
		1359	ij	Cour
		1361	ij	bâtiment
		1363	ij	Jardin
		1365	Vallat, Barnabé	Terre
		1367	ij	Cour
		1369	ij	bâtiment
		1371	ij	Jardin
		1373	Vallat, Barnabé	Terre
		1375	ij	Cour
		1377	ij	bâtiment
		1379	ij	Jardin
		1381	Vallat, Barnabé	Terre
		1383	ij	Cour
		1385	ij	bâtiment
		1387	ij	Jardin
		1389	Vallat, Barnabé	Terre
		1391	ij	Cour
		1393	ij	bâtiment
		1395	ij	Jardin
		1397	Vallat, Barnabé	Terre
		1399	ij	Cour
		1401	ij	bâtiment
		1403	ij	Jardin
		1405	Vallat, Barnabé	Terre
		1407	ij	Cour
		1409	ij	bâtiment
		1411	ij	Jardin
		1413	Vallat, Barnabé	Terre
		1415	ij	Cour
		1417	ij	bâtiment
		1419	ij	Jardin
		1421	Vallat, Barnabé	Terre
		1423	ij	Cour
		1425	ij	bâtiment
		1427	ij	Jardin
		1429	Vallat, Barnabé	Terre
		1431	ij	Cour
		1433	ij	bâtiment
		1435	ij	Jardin
		1437	Vallat, Barnabé	Terre
		1439	ij	Cour
		1441	ij	bâtiment
		1443	ij	Jardin
		1445	Vallat, Barnabé	Terre
		1447	ij	Cour
		1449	ij	bâtiment
		1451	ij	Jardin
		1453	Vallat, Barnabé	Terre
		1455	ij	Cour
		1457	ij	bâtiment
		1459	ij	Jardin
		1461	Vallat, Barnabé	Terre
		1463	ij	Cour
		1465	ij	bâtiment
		1467	ij	Jardin
		1469	Vallat, Barnabé	Terre
		1471	ij	Cour
		1473	ij	bâtiment
		1475	ij	Jardin
		1477	Vallat, Barnabé	Terre
		1479	ij	Cour
		1481	ij	bâtiment
		1483	ij	Jardin
		1485	Vallat, Barnabé	Terre
		1487	ij	Cour
		1489	ij	bâtiment
		1491	ij	Jardin
		1493	Vallat, Barnabé	Terre
		1495	ij	Cour
		1497	ij	bâtiment
		1499	ij	Jardin
		1501	Vallat, Barnabé	Terre
		1503	ij	Cour
		1505	ij	bâtiment
		1507	ij	Jardin
		1509	Vallat, Barnabé	Terre
		1511	ij	Cour
		1513	ij	bâtiment
		1515	ij	Jardin
		1517	Vallat, Barnabé	Terre
		1519	ij	Cour
		1521	ij	bâtiment
		1523	ij	Jardin
		1525	Vallat, Barnabé	Terre
		1527	ij	Cour
		1529	ij	bâtiment
		1531	ij	Jardin
		1533	Vallat, Barnabé	Terre
		1535	ij	Cour
		1537	ij	bâtiment
		1539	ij	Jardin
		1541	Vallat, Barnabé	Terre
		1543	ij	Cour
		1545	ij	bâtiment
		1547	ij	Jardin
		1549	Vallat, Barnabé	Terre
		1551	ij	Cour
		1553	ij	bâtiment
		1555	ij	Jardin
		1557	Vallat, Barnabé	Terre
		1559	ij	Cour
		1561	ij	bâtiment
		1563	ij	Jardin
		1565	Vallat, Barnabé	Terre
		1567	ij	Cour
		1569	ij	bâtiment
		1571	ij	Jardin
		1573	Vallat, Barnabé	Terre
		1575	ij	Cour
		1577	ij	bâtiment
		1579	ij	Jardin
		1581	Vallat, Barnabé	Terre
		1583	ij	Cour
		1585	ij	bâtiment
		1587	ij	Jardin
		1589	Vallat, Barnabé	Terre
		1591	ij	Cour
		1593	ij	bâtiment
		1595	ij	Jardin
		1597	Vallat, Barnabé	Terre
		1599	ij	Cour
		1601	ij	bâtiment
		1603	ij	Jardin
		1605	Vallat, Barnabé	Terre
		1607	ij	Cour
		1609	ij	bâtiment
		1611	ij	Jardin
		1613	Vallat, Barnabé	Terre
		1615	ij	Cour
		1617	ij	bâtiment
		1619	ij	Jardin
		1621	Vallat, Barnabé	Terre
		1623	ij	Cour
		1625	ij	bâtiment
		1627	ij	Jardin
		1629	Vallat,

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Route de la	6e	7	Picardat, Louis	Cour
rue des Maisons	″	9	″	bâtiment
		11	Cour Communes	Cour
		13	Picardat, Louis	bâtiment
		15	Cour Communes	Cour
		17	André Jean	Jardin
		19	Robert, Nicolas	Cour
		21	Lambert Jean	″
		23	Picardat Jean	Jardin
		2	Doupault, Lazare	Cour
		4	″	bâtiment
		6	″	Cour
		8	″	bâtiment
		10	″	Cour
		12	Benigne Robert	″
		14	″	bâtiment
		16	″	Cour
		18	Petit Nicolas	″
Place des Dancey	6e	1	Bourdillat Pierre	Cour
		3	Jardin	Jardin
		5	Robert Jean	bâtiment
		7	″	Cour
		2	Picardat Jean	″

Hameau de Chaume mathé

Rue	5e	1	Bourdillat Pierre	Cour
Chaume mathé	″	3	″	Cour
		5	″	Jardin
		2	Sagneau, François	Cour
		4	″	bâtiment
		6	Oudaille Philibert	Cour
		8	Bourdillat Pierre	″
		10	Coquibus Edme	″
Place	5e	1	La Commune	bâtiment
publique	″	3	Monchaux ″ François	bâtiment
		5	Forestier, Edme	″
		7	Coquibus Edme	″
		9	Voisenat, François	Cour
		2	Bourdillat, Pierre	″

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

058/13

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' Auxerre

M. Bailly
Agent-Voyer cantonal

M. Lemercier
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Thévenin
Agent-Voyer en chef

Voirie Rurale
~~SERVICE VICINAL~~

CANTON
de Vincelles

Chemin Rural 30me 41et 5e

COMMUNE
de Dussiécon.

dit " de Cordois "

PROJET DE modification DES ALIGNEMENTS
~~dans la Traverse d~~

ÉCHELLE de 1 cent. p.r m.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé. Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune. Immeubles en saillie sur l'alignement.
Rose, Terrains à rendre aux riverains.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B. Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moellons.
P T, Construction en pierre de taille.
O Z. Rez-de-Chaussée.
1 E. Maison à un étage.
2 E. Maison à deux étages.
S. Construction solide.
M. Construction médiocre.
V. Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19
Le Préfet,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Dussiécon le 11 Mars 1913
Regnon Rodet

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Avallon le 11 Mars 1913

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
Le Président, Le Secrétaire,

NORD

CORDOIS (Hameau)

Chemin vicinal ordinaire

Chemin de Cté Comm.ne N.o 60 à Rouvray

Côté de Rouvray

Côté de Cté N.o 60

Veuve Berger Jardin

Vve Vallet Alexandre Maison d'habitation

Savary Charles

Robert Henri

Savary Charles Maison d'habitation

Vve Vallet Maurice Jardin

Savary Charles Jardin

Vve Vallet Achille Jardin

Robert Henri Jardin

Vve Berger Jardin

Chemin de Cté Comm.ne N.o 60 à Rouvray

Côté de Rouvray

alignement

approuvé

28 mai 1860 à regnabe

Les Censées. Sion C.

Courhault François Jardin

Courhault François Maison d'habitation

Courhault François Jardin

Courhault François Jardin

Colas Louis Maison d'habitation

Jardin

Jardin

Chemin vicinal ordinaire

L'Etang Cordois. Sion A

1-3 – Alignement partant du point 1 situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 11m 00 de hauteur élevée sur l'alignement 1-7 et allant au point 3 où il aboutissant au point 2 situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 11m 00 de hauteur élevée au point 2 sur l'alignement 3-2.

3-5 – Ligne droite partant du point 3 déjà défini et aboutissant au point 5 situé sur le prolongement du pignon est du bâtiment Courhault et à 1m 00 du mur de face.

2-4 – Ligne droite partant du point 2 déjà défini aboutissant au point 4 situé sur le prolongement du pignon est du bâtiment Courhault et à 1m 00 du mur de face.

5-7 – Ligne droite partant du point 5 déjà défini et aboutissant au point 7 référencé à un repère invariable de 1m 00 de hauteur élevé au faîtage de la ligne de Courhault François Jardin

7-8 – Ligne droite joignant le point 7 déjà défini au point 8 déjà défini au faîtage limité vers le pignon Courhault au Nonraisin.

Nonraisin Edouard Pré 16

Côté de Cté N.o 60

Courhault François Pré 12-13-14

6-C – Ligne droite joignant le point 6 déjà défini au 1er sommet sud du pré Courhault

C-D – Cette ligne régulière de 27m 00 de longueur.

D-E – prolongement du mur de clôture du jardin Colas Louis

1500 W 058/14

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

CANTON

de Vezelay

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

CHAMOUX.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 071/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Chamoux		
Rue des Vallées	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 5^m 50 de distance 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance 3° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m de distance 4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance 5° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance 6° Ligne droite entre un point pris à 5^m 50 à gauche de l'angle limite des bâtiments N° 43 et 45 et le dernier angle du bâtiment N° 32 7° Ligne droite entre un angle et un point pris sur la limite des propriétés N° 32 et 34 à 0^m 80 du parement intérieur du mur de clôture de ces propriétés. 8° Ligne droite entre ce point et le dernier angle du bâtiment N° 36 9° Ligne droite partant d'un angle rentrant dirigeant parallèlement à l'alig^t opposé à 5^m 50 de distance	1° Ligne droite entre le 1^er angle du mur de clôture de la propriété N° 1 et l'angle saillant du bâtiment N° 19 2° Ligne droite entre un angle et l'angle limite des bâtiments N^os 21 et 23 3° Ligne de raccordement disposée comme au plan 4° Ligne droite entre le 1^er angle rentrant du mur de clôture de la propriété N° 31 et le 1^er angle du bâtiment N° 43 5° Façade du bâtiment N° 43 conservée 6° Ligne droite entre le dernier angle de ce bât^t et un point pris à 5^m 50 à gauche du dernier angle du bâtiment N° 38 7° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance 8° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance 9° Ligne droite entre un point pris à 5^m 50 à gauche du dernier angle du bât^t N° 36 et le dernier angle du mur de clôture N° 35	5^m 50 5^m 50 5^m 5^m 50 5^m 50 5^m 50 5^m 50
Ruelle de Molesmes	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m de distance 2° Ligne courbe disposée comme au plan 3° Ligne droite entre le 1^er angle du mur de clôture N° 7 et l'extrémité de l'alig^t de la rue des Vallées	1° Ligne droite entre le 1^er angle de la propriété N° 3 et le 1^er angle du mur de clôture N° 7 2° Ligne courbe disposée comme au plan 3° Ligne droite entre le 1^er angle du mur de clôture N° 7 et le 1^er angle du mur de clôture N° 9 4° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 5^m de distance	5^m 5^m
Rue de Montillot	1° Eglise conservée 2° Mur de clôture conservé 3° Façade du bâtiment N° 6 conservée 4° 1^re partie du mur de clôture N° 7 conservée 5° Ligne droite entre le 1^er angle de ce mur de clôture et le 2^e angle du mur de clôture N° 10 6° Ligne droite entre un angle et le dernier angle du bâtiment N° 11 7° Ligne droite partant d'un angle rentrant dirigeant parallèlement à l'alig^t opposé à 6^m de distance 8° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance 9° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance 10° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance	1° Ligne Droite entre le 1^er angle du mur de clôture N° 9 et le 1^er angle de la propriété N° 9 2° Ligne courbe disposée comme au plan 3° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance 4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance 5° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de distance 6° Ligne droite entre l'extrémité de cet alig^t et le dernier angle du mur de clôture N° 19 7° Mur de clôture N° 21 conservé 8° Ligne droite entre le dernier angle du mur de clôture N° 21 et le dernier angle du bâtiment N° 23 9° Ligne droite entre un angle et le 2^e angle du mur de clôture N° 25	6^m 6^m 6^m 6^m 6^m 6^m 6^m
Rue du ruisseau de Chamoux	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 5^m 50 de distance 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance 3° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance 4° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 5^m 50 de distance 5° Ligne droite entre l'extrémité de cet alig^t précédent et le 1^er angle du mur du ruisseau 6° Ligne droite partant de cet angle et dirigeant parallèlement à l'alig^t opposé à 5^m 50 de distance	1° Ligne droite entre un angle et le 1^er angle du mur du ruisseau 2° Ligne droite entre un angle et le 1^er angle du 1^er mur du ruisseau 3° Ligne droite entre un angle et le 1^er angle suivant du 2^e mur du ruisseau 4° Ligne droite entre un angle et le 1^er angle du 3^e mur du ruisseau 5° Ligne droite entre l'extrémité de cet alig^t précédent et le 1^er angle du mur du ruisseau 6° Ligne droite partant de cet angle et dirigeant parallèlement à l'alig^t opposé à 5^m 50 de distance	5^m 50 5^m 50 5^m 50 5^m 50 5^m 50
Grande rue.	1° Ligne droite entre le 1^er angle et le dernier angle du pont avec prolongement comme au plan 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance 3° Limites actuelles des propriétés N^os 7, 9 et 11 conservées	1° Ligne droite disposée comme au plan 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance 3° Limites actuelles des propriétés N^os 7, 9 et 11 conservées	6^m 6^m
Rue de la Fontaine	1° Mur de clôture N° 1 conservé 2° Ligne courbe disposée comme au plan 3° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance	1° Ligne droite disposée comme au plan 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance 3° Ligne courbe disposée comme au plan 4° Façade du bâtiment N° 1 conservée et prolongée comme au plan	6^m 6^m 6^m
Rue du Champ Oval	1° Ligne droite entre le dernier angle du mur de clôture N° 2 et l'extrémité de l'alignement suivant 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance	1° Mur de clôture N° 1 conservé jusqu'à l'avant dernier angle 2° Ligne droite entre un angle et le dernier angle du bâtiment N° 23 3° Ligne droite entre un angle et le 2^e angle du bâtiment N° 27	5^m 50
Rue des Vignes	1° Ligne droite entre le 1^er angle rentrant du mur de clôture N° 4 et le 1^er angle du bât^t N° 6 avec prolongement comme au plan 2° Ligne droite entre le 1^er angle du bâtiment N° 6 et le 1^er angle du mur de clôture N° 10 3° Ligne courbe disposée comme au plan 4° Ligne droite entre le 1^er angle du bât^t N° 12 et le 1^er angle du bâtiment N° 16	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m de distance 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m de distance 3° Ligne courbe disposée comme au plan 4° Façade du bâtiment N° 17 conservée et prolongée comme au plan	5^m 5^m
	Cray (Hameau)		
Rue de Vézelay	1° Ligne droite entre un point pris à 6^m en face du 1^er angle du mur de clôture N° 3 et le 1^er angle du bâtiment N° 6 2° Ligne droite entre un angle et le 1^er angle du bâtiment N° 16 3° Ligne droite entre un angle et le 1^er angle du bâtiment N° 22 4° Façade de ce bâtiment conservée 5° Ligne droite entre un point pris à 6^m en face du dernier angle du mur de clôture N° 28 et le dernier angle du bâtiment N° 28 6° Ligne droite entre un angle et un point pris à 6^m en face du 2^e angle du bât^t N° 33 7° Ligne courbe disposée comme au plan 8° Ligne droite entre un point pris à 6^m en face du 1^er angle du mur de clôture N° 37 et le 2^e angle du bâtiment N° 34	1° Ligne droite entre le 1^er angle du mur de clôture N° 3 et un point pris à 6^m en face du 1^er angle du bâtiment N° 6 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6^m de distance 3° Mur de clôture N° 4 conservé 4° Ligne droite entre le dernier angle de ce mur de clôture et un point pris à 6^m en face du dernier angle du bâtiment N° 38 5° Ligne droite entre un point et le 2^e angle du bâtiment N° 33 6° Ligne courbe disposée comme au plan 7° Ligne droite entre le 1^er angle du mur de clôture N° 37 et un point pris à 6^m en face du 2^e angle du bâtiment N° 34 8° Pan coupé du raccordement disposé comme au plan.	6^m 6^m 6^m 6^m 6^m
Rue du ruisseau de Chamoux	1° Ligne droite entre le 1^er angle du mur de clôture de la propriété N° 2 et le dernier angle de cette même propriété avec prolongement comme au plan 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5^m 50 de distance	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 5^m 50 de distance 2° Ligne droite entre le dernier angle du mur de clôture N° 5 et le dernier angle du mur de clôture N° 7 avec prolongement comme au plan	5^m 50 5^m 50

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.	NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de Vézelay (Suite)	9e Pan coupé de raccordement déposé comme au plan 10e Ligne droite partant de cet angle et se dirigeant parallèlement à l'alignt opposé à 6m de distance	9e Ligne droite entre un point pris à 6m en face du 2e angle du bâtiment N°14 et le 2e angle du bâtiment N°15	6m				
Rue du Bois	1e Mur de clôture N°2 conservé 2e Ligne droite déposée comme au plan 3e Ligne courbe déposée comme au plan 4e Ligne droite entre un point pris à 5m en face de l'angle de la propriété N°3 et le 1er angle du mur de clôture N°8 5e Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du même mur	1e Ligne droite déposée comme au plan 2e Ligne courbe déposée comme au plan 3e Ligne droite entre le 2e angle de la propriété N°3 et un point pris à 5m en face du 1er angle du mur de clôture N°7 4e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5m de distance	5m 5m				
Impasse du Bois	1e Ligne droite entre le 2e angle du bât N°2 et un point pris à 4m en face du 3e angle du mur de clôture N°5 2e Ligne courbe déposée comme au plan 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance 4e Ligne parallèle à l'alignt opposé à 4m de distance 5e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance	1e Ligne droite entre un point pris à 4m en face du 1er angle du bâtiment N°2 et le 3e angle du mur de clôture N°55 2e Ligne droite déposée comme au plan 3e Limites actuelles des N°s 9, 11, 13 et 15 conservées	4m 4m 4m				
Chemin du Ruisseau	1e Ligne droite entre un point pris à 5m 50 en face du 1er angle du bâtiment N°4 et le 1er angle du bâtiment N°7 2e Façade de ce bâtiment conservée 3e Ligne droite entre le dernier angle du bât N°7 et l'angle saillant du bâtiment N°9 4e Ligne droite entre cet angle et le 2e angle du parement intérieur du mur de soutènement de Chamoux avec prolongement comme au plan	1e Ligne droite déterminée par le 1er angle du bâtiment N°2 et un point pris à 5m 50 en face du 1er angle du bâtiment N°7 2e Ligne parallèle à l'alignt opposé à 5m 50 de distance 3e Ligne parallèle à l'alignt opposé à 5m 50 de distance 4e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5m 50 de distance	5m 50 5m 50 5m 50				
Rue de Clamecy	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance 2e Ligne parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance	1e Ligne droite déterminée par l'angle limite de propriétés N°7 et 9 et le 1er angle du bâtiment N°9 2e Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du mur de clôture N°5	6m 6m				
Impasse Tapin	Ligne parallèle à l'alignt opposé à 5m de distance	1e Façade des bâtiments N°s 1 et 3 conservée 2e Limites actuelles des N°s 5 et 7 conservées et prolongées comme au plan	5m				

Les lignes courbes et les pans coupés seront exécutés conformément au plan

071/3

PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour le présent plan d'alignement composé de 2 feuilles de dessin.

Fait à Paris le 24 août 1861

Le Ministre des Travaux Publics, Préfet de l'Yonne



Un certificat du 25 décembre 1863 du maire de Chamoux attestant que l'arrêté d'approbation du plan d'alignement de la commune a été publié et affiché est annexé audit arrêté.

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné

Remis par l'Agent-Voyer d'arrondissement

Vu et transmis par l'Agent-Voyer en chef

L'échelle du plan général est de un millimètre par mètre.

L'échelle des feuilles de détail est de cinq millimètres par mètre.

071/4

3 e Feuille

2 e Feuille

1ère Feuille

Route impériale

Rue de Montribloux

Rue

Ruelle

Rue

Route impériale

A

A

Vu et examiné par l'Agent Voyer en chef

1ère Feuille

2e Feuille

3e Feuille

Rue vicinal

Grande Rue

Chemin

ordinaire

N°2

de 2e

Chamoux

Montillot

Rue de Montillot

Ruisseau

Rue de la Fontaine

A

B

Vu et présenté par l'Agent voyer en chef

07116

3 e Feuille

2 e Feuille

1 ère Feuille

Route

Chemin

Rivière

Rue

Ruisseau

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

4e Feuille

Hameau de Cray.

Chemin de Cray

Chemin de Chevrier

Ruisseau

Ruisseau

Ruisseau

5 e Feuille

4 e Feuille

6 e Feuille

Rue

Vieuxbay

Route

Départementale

Chemin

Rue

Ruisseau

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

071/9

6 e Feuille

5 e Feuille

Chemin de Ruisseau

N.° 20

Route

Rue

Clamecy

Impasse

A

A

Rue

Clamecy

Levé et dressé par l'Agent Voyer en chef

071/10

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Chamoux	
Rue des Vallées	1	1	Dethire Léonard	Terre
		3	id	id
		5	Mangat	Batiment
		7	id	id
		9	id	id
		11	Cambuzat Toussaint	Batiment
		13	id	id
		15	Dethire Léonard	Batiment
		17	Cambuzat Toussaint	id
		19	id	id
		21	Busser Veuve	id
		23	Cambuzat Toussaint	id
		25	Veteau Etienne	id
		27	Saligat Jean	id
		29	id	Jardin
		31	Veteau Veuve	Jardin
		33	Cambuzat Toussaint	id
		35	Busser Veuve	id
		37	Selleber Veuve	id
		39	Lucet Veuve	Terre
		41	id	id
		43	id	Batiment
		45	Dangny François	id
		47	Guineau Veuve	id
		49	Bureau Gilberte	id
		51	id	Cour
		53	Dangny François	Jardin
		55	Lucet Veuve	id
		57	Dethire Léonard	id
		2	Gaillot Jean	Pré
		4	Roy Léger	Terre
		6	Cambuzat Toussaint	Terre
		8	Busser Veuve	Jardin
		10		
		12	Gaillot Jean	Pré
		14	Roumier Jean	Jardin
		16	id	Batiment
		18	Lucet Veuve	Cour
		20	id	Batiment
		22	Dangny François	Cour
		24	id	Batiment
		26	Guineau Veuve	Cour
		28	id	Batiment
		30	id	Jardin
		32	Dangny François	id
		34	Lucet Veuve	id
		36	Bureau Gilberte	Batiment
		38	Gaillot Jean	Terre
Ruelle de Molesmes	1	1	Roy Léger	Cour
		3	id	Terre
		5	Selleber Veuve	id
		7	Cambuzat Toussaint	id
		9	Busser Veuve	Jardin
		11		
		21	Gaillot Jean	Pré

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Montilla	2	1	Gaillot Jean	Cour
		3	id	Bât.e
		5	id	Jardin
		7	La Commune	Terrain
		9	Carillon Veuve	Terre
		11	Gaillot Jean	id
		13	Carillon Veuve	id
		15	Cambuzat Nicolas	id
		17	Gaillot Jean	id
		19	Roty Claude	id
		21	Cambuzat Nicolas	id
		23	Lucet Claude	id
		25	Cassot Pierre	id
	2	2	La Commune	Eglise
		4	id	Cour
		6	id	Bât.e
		8	id	Cour
		10	Gaillot Jean	Jardin
		12		Cour com.ne
		14	Gabeau Claude	Bât.e
		16	id	Cour
		18	Gaillot Jean	id
		20	Carillon Veuve	id
		22	Lairot Pierre	id
		24	Roty Claude	id
		26	Cambuzat Nicolas	id
		28	Dethire François	id
	12	30	Gaillot Jean	Pré
Rue du ruisseau de Chamoux	2	1	Capin Jean	Jardin
		3	id	Cour
		5	id	Batiment
		7	id	id
		9	Coulon Jacques	Terre
		11	id	Bât.e
		13	La Commune	Chaume
		15	Berson Jean	Jardin
		17	id	Bât.e
		19	id	id
		21	id	Cour
		23	Sauvet Pierre	Bât.e
		25	id	Cour
		27	id	Terre
		29	Veteau François	Cour
		31	id	Hangar
		33	id	Batiment
		35	Jojot Edme	Terre
		37	Rocot Nicolas	Bât.e
		39	id	id
		41	id	Jardin
		43	id	Bât.e
		45		Cour com.ne
		47	Selleber Veuve	Jardin
		49	Baudeloup Alexandre	Bât.e
		51		Passage
		53	Bolnat Guillaume	Bât.e
		55	Proutet François Victoire	id
		57	id	id
		59	id	Cour
		61	id	Terre
		63	Carillon Veuve	Pré

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du ruisseau de Chamoux (Suite)	2	69	Carillon Veuve	Cour
		67	Gaillot Jean	id
		69	id	Batiment
		71	id	Cour
	3	2	Forestier Claude Emilie	Pre
		4	id	id
		6	Grenier Jean	Batiment
		8	id	id
		10	Cambuzat Etienne	Cour
		12	Ware Nicolas	Jardin
		14	id	Cour
		16	id	Batiment
		18	id	Jardin
		20	Roty Jacques	id
		22	id	Bât.e
Grande rue	3	1	id	Cour com.ne
		3	Dethire Auguste	Bât.e
		5	id	id
		7	La Commune	Jardin
		9	Guineau Nicolas	Cour
		11	id	Batiment
		2	Roty Jacques	id
		4	id	Cour
		6	La Commune	Bât.e
		8	id	Cour
		10	Capin François	Bât.e
		12		Cour com.ne
		14	Capin Guy	Bât.e
Rue du Champ Cheval	3	1	Colas François	Jardin
		3	id	Bât.e
		5	Dethire Jean	id
		7	id	Passage
		9	id	Terre
		11	id	Jardin
		13	id	Bât.e
		15	id	id
		17	Sauvet Veuve	Bât.e
		19	id	Cour
		21	id	Cour
		23	id	Bât.e
		25	Berson Toussaint	id
		27	Selleber Jean	id
		29		Terre
		2		Jardin
		4	Sauvet Veuve	id
		6	Colas François	Terre
		8	Sauvet Veuve	Jardin
		10	Berson Claude	id
		12	Selleber Jean	id
		14	Mercerat Jean	Cour
		16	id	Batiment
Rue des Vignes	3	1	Colas François	Terre
		3	Gaillot Veuve	Jardin
		5	Dethire François	Batiment
		7	id	id
		9	id	Passage
		11	Carignon Guy	Jardin
		13	Guineau Jean	Passage

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue des Vignes (Suite)	3	15	Guineau Jean	Batiment
		17	Cambuzat Nicolas	id
		2	Sauvé Veuve	Terre
		4	Gaillot Veuve	Jardin
		6	id	Batiment
		8	id	Cour
		10	Sauvé Veuve	Jardin
		12	id	Bât.e
		14		Cour com.ne
		16	Mercier Pierre	Bât.e
			La rue de la Fontaine se trouve à la fin	
Cray (Hameau)				
Rue de Vézelay	4	1	Mercier Pierre	Terre
		3	Veteau Claude	id
		5	Mercier Pierre	id
		7	Berthiau Jean	id
		9	Guineau Veuve	id
		11	Bellanger Veuve	Pré
		13	Vathaire Elisphas	Cour
		15	id	Bât.e
		17	"	Cour com.ne
		19	Guineau Etienne	Terre
		21	Chanot Jules Nicolas	id
	4	23	id	id
		25	La Commune	Abreuvoir
		27	Lizard Veuve	Terre
		29	Berson Jean Bte	id
	5	31	id	Bât.e
		33	id	id
		35	id	Terre
		37	Brunet Charles	id
		39	Guineau Veuve	Jardin
		41	id	Bât.e
		43	id	id
		45	id	Cour
		47	Cambuzat Veuve	Bât.e
	4	2	Veteau Claude	Terre
		4	Besnard Dieudonné	Bât.e
		6	id	id
		8	Veteau Claude	id
		10	Veteau Toussaint	Jardin
		12	id	Bât.e
		14	id	Cour
		16	id	Batiment
		18	id	id
		20	Mercier Pierre	id
		22	id	id
		24	Bellanger Veuve	id
		26	Vathaire Elisphas	id
		28	Guineau François	id
		30	id	id
		32		Terre
		34	Jojot Auguste	Pré
	4	36		Terre
		38	La Commune	Lavoir
		40	Cambuzat Veuve	Terre
		42	Berson Etienne	id
	5	44	Cambuzat François	id
		46	Cambuzat Nicolas	id
		48	Berson Etienne	Bât.e

071/11

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Vézelay (Suite)	f	f0		Cad. Comm.
		f2	Morcau Alexis	Bâtiments
		f4	Berthier Jean	D°
		f6	D°	Terre
		f8	Guireau Veuve	D°
		60	D°	D°
Rue du Bois	4	1	Guireau Veuve	Terre
		3	D°	Cour
		f	D°	Bât.
		7	D°	D°
		9	D°	Jardin
		11	D°	Terre
		2	Bellanger Veuve	Pré
		4	Cambuzat Jean	Jardin
		6	Salin Veuve	Terre
		8	Soligot Nicolas	D°
		10	Thuriaux Toussaint	D°
Impasse du Bois	4	1	Bellanger Veuve	Bât.
		3	D°	Cour
		f	Sejot Auguste	Pré
		7	Morcau Claude	Jardin
		9	Berson Claude	Bât.
		11	D°	D°
		13	Cambuzat Jean	D°
		15	D°	Cour
		2	Mercier Veuve	Bât.
		4	Bellanger Veuve	Cour
		6	D°	Bât.
		8	Philippon	Cour
		10	D°	Bât.
		12	D°	Jardin
		14	Berson Claude	Terre
		16	Morcau Claude	D°
		18	D°	Bâtiment
		20	Cambuzat Jean	D°
Chemin du Ruisseau	f6	1	Billard Claude	Terre
	f°	3	Lelu Claude	D°
		f	Sejot Nicolas	D°
		7	D°	Bât.
		9	D°	Jardin
		11	D°	Terre
		13	Roy André	Cour
		15	D°	Bâtiment
		17	Lelu Claude	D°
		19	D°	D°
		21	D°	Cour
		23	Seguard Héritiers	Terre
		29	Berson Vve Bte	D°
	f6	1	Morel Jean	Cour
		4	D°	Bâtiment
		6	D°	Jardin
	f	8	Vorlleau Jean	D°
		10	D°	Bât.
		12		Cad. Comm.
		14	Roy André	Bâtiment
		16	Berthier Françoise	D°
		18	D°	Terre
		20	Morcau Pierre	D°
Chemin du Ruisseau (Suite)		22	Leroy Héritiers	Pré
		24	Lafargue Jean	Terre
		26	D°	Bâtiment
				Terrain
Rue de Clamecy	f6	1	La Commune	
		3	Berson Pierre	Terre
	6	f	Cambuzat Veuve	D°
		7	Thuriaux Toussaint	D°
		9	Thuriaux Nicolas	D°
		11	Thuriaux Claude	D°
		13	Cambuzat Veuve	D°
		15	Cambuzat Léger	Bâtiment
		17	D°	D°
		19	Cambuzat Jean	Jardin
		21	Cambuzat François	Bât.
		23	D°	Hangar
		25	Mare Jean	Jardin
		27	D°	Bât.
		29	D°	D°
		31	Savard Nicolas	D°
		33	D°	D°
		35		Passage com.
		37	Mare Pierre	Terre
		39	Cambuzat Jean	D°
		41	Berson Vve Bapte	D°
		43	Bellanger Veuve	D°
		45	Duchêne les héritiers	D°
		47	Cambuzat Léger	D°
		49	Guireau Nicolas	Jardin
		51	D°	Cour
		53	D°	Bâtiment
		55	D°	D°
		57	Martin Jean	Cour
		59	D°	Bât.
		61	Philippon héritiers	D°
		63	D°	D°
		65	D°	Cour
	f6	2	Lelu Claude	Terre
		4	D°	Bâtiment
	6	6	D°	Cour
		8	Duchêne Claude	Terre
		10	Thuriaux Jean	D°
		12		Cad. com.
		14	Thuriaux Jean	Terre
		16	D°	Bât.
		18	D°	Jardin
		20	Berthier Jean	Terre
		22	Capin Vve Pierre	D°
		24	Berson Vve Baptiste	D°
		26	Cambuzat Jean	Bâtiments
		27	Berson Vve Bte	D°
		30	D°	Terre
		32	Cambuzat Jean	D°
		34	Morcau Alexis	D°
		36	Martin Jean	D°
		38	D°	Bâtiment
		40	D°	Terre
		42	Guireau François	Terre
		44	Philippon Pierre	D°
		46	Morcau Jacques	D°
		48	M Martin	D°
Rue de Clamecy (Suite)	6	2	Martin Jean	Terre
		f2	Guireau Veuve	D°
		f4	Cambuzat Léger	D°
		f6	Duchêne Veuve	D°
Impasse Capin	6	1	Capin Vve Bte	Bât.
		3	Berthier Vve	D°
		f		Terre
		7	Capin Vve Bte	D°
		2	D°	Bât.
		4	Berthier Vve	D°
		6	Berson Vve Bte	Terre
Chamoux Rue de la Fontaine	1		Forestier Héritiers	Terre
	3		Capin Hubert	D°
	f		La Commune	Lavoir
	2		D°	Jardin
	4		Morcau Pierre	D°
	6		Mare Jean	Cour
	8		D°	Bât.
	10		D°	D°
	12		D°	Cour
	14		D°	Jardin

071/12

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d'Auxerre

M. Rossé
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Pavelet
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Mirau
Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

CANTON
de Toucy

COMMUNE
de Chamoux

Chemin vicinal ordinaire N° 2

de Chamoux à Mézilles

~~PROJET DE~~ RÉGLEMENT DES ALIGNEMENTS
dans la Traverse de Chamoux
(Département régissant la route n° 151.)

ÉCHELLE de 0 m 002 par mètre.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé. Maisons d'habitation.
Noir pâle. Constructions accessoires.
Jaune. Constructions en saillie par l'alignement.
Rose. Constructions en retrait sur l'alignement.
Bleu. Cours d'eau ou mares.
B. Construction en bois.
P. Constructions en pierres ou moellons.

P T. Construction en pierre de taille.
O E. Rez-de-Chaussée.
1 E. Maison à un étage.
2 E. Maison à deux étages.
S. Construction solide.
M. Construction ordinaire.
V. Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19

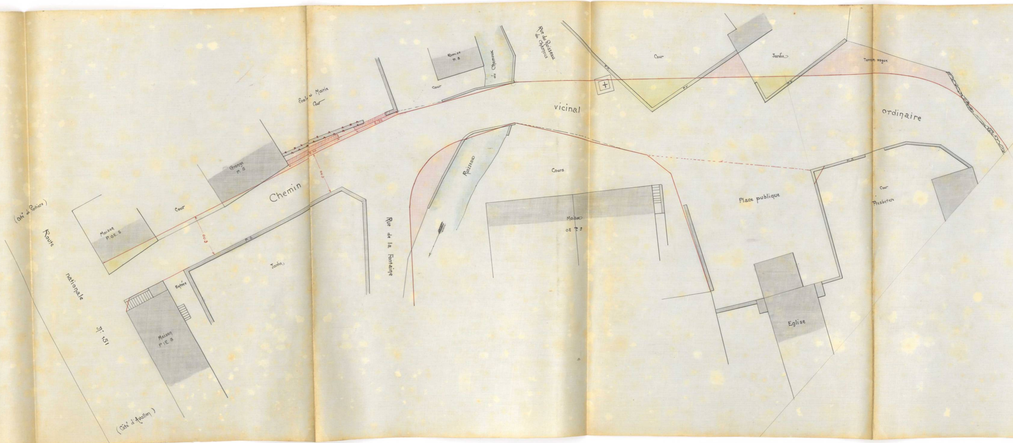
Le Préfet,

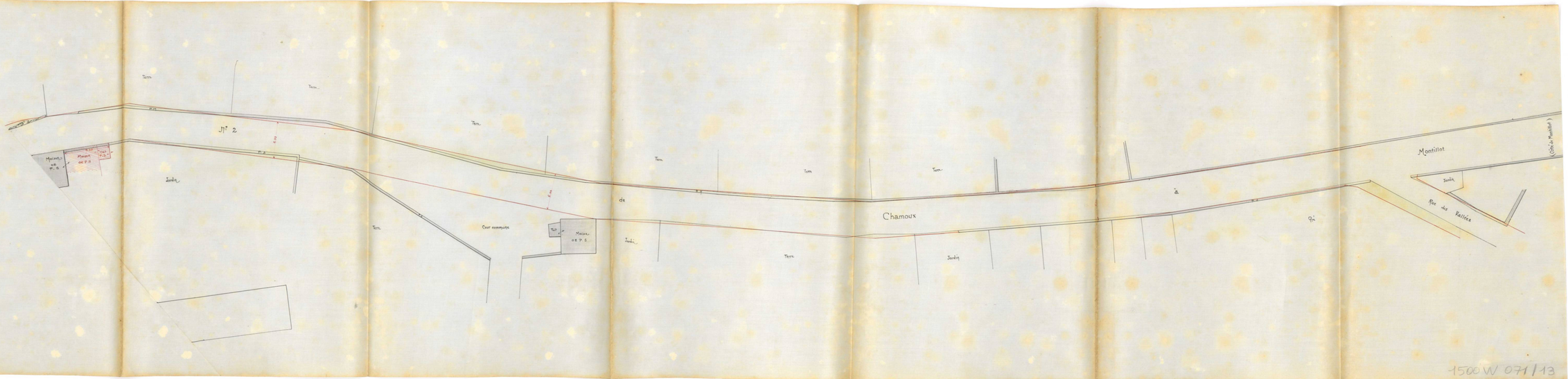
Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Toucy le 2 Juin 1887

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Courson le 16 Juillet 1887

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par
dans sa séance du
Le Président, Le Secrétaire.


(Sur Auxerre)
Route nationale N° 151
Chemin vicinal ordinaire
Rue de la Fontaine
Rue de Chamoux
Rue Neuve
Cour
Jardin
Maison n° 3
Maison n° 5
Maison n° 7
Maison n° 9
Maison n° 11
Maison n° 13
Maison n° 15
Maison n° 17
Maison n° 19
Maison n° 21
Maison n° 23
Maison n° 25
Maison n° 27
Maison n° 29
Maison n° 31
Maison n° 33
Maison n° 35
Maison n° 37
Maison n° 39
Maison n° 41
Maison n° 43
Maison n° 45
Maison n° 47
Maison n° 49
Maison n° 51
Maison n° 53
Maison n° 55
Maison n° 57
Maison n° 59
Maison n° 61
Maison n° 63
Maison n° 65
Maison n° 67
Maison n° 69
Maison n° 71
Maison n° 73
Maison n° 75
Maison n° 77
Maison n° 79
Maison n° 81
Maison n° 83
Maison n° 85
Maison n° 87
Maison n° 89
Maison n° 91
Maison n° 93
Maison n° 95
Maison n° 97
Maison n° 99
Maison n° 101
Maison n° 103
Maison n° 105
Maison n° 107
Maison n° 109
Maison n° 111
Maison n° 113
Maison n° 115
Maison n° 117
Maison n° 119
Maison n° 121
Maison n° 123
Maison n° 125
Maison n° 127
Maison n° 129
Maison n° 131
Maison n° 133
Maison n° 135
Maison n° 137
Maison n° 139
Maison n° 141
Maison n° 143
Maison n° 145
Maison n° 147
Maison n° 149
Maison n° 151
Maison n° 153
Maison n° 155
Maison n° 157
Maison n° 159
Maison n° 161
Maison n° 163
Maison n° 165
Maison n° 167
Maison n° 169
Maison n° 171
Maison n° 173
Maison n° 175
Maison n° 177
Maison n° 179
Maison n° 181
Maison n° 183
Maison n° 185
Maison n° 187
Maison n° 189
Maison n° 191
Maison n° 193
Maison n° 195
Maison n° 197
Maison n° 199
Maison n° 201
Maison n° 203
Maison n° 205
Maison n° 207
Maison n° 209
Maison n° 211
Maison n° 213
Maison n° 215
Maison n° 217
Maison n° 219
Maison n° 221
Maison n° 223
Maison n° 225
Maison n° 227
Maison n° 229
Maison n° 231
Maison n° 233
Maison n° 235
Maison n° 237
Maison n° 239
Maison n° 241
Maison n° 243
Maison n° 245
Maison n° 247
Maison n° 249
Maison n° 251
Maison n° 253
Maison n° 255
Maison n° 257
Maison n° 259
Maison n° 261
Maison n° 263
Maison n° 265
Maison n° 267
Maison n° 269
Maison n° 271
Maison n° 273
Maison n° 275
Maison n° 277
Maison n° 279
Maison n° 281
Maison n° 283
Maison n° 285
Maison n° 287
Maison n° 289
Maison n° 291
Maison n° 293
Maison n° 295
Maison n° 297
Maison n° 299
Maison n° 301
Maison n° 303
Maison n° 305
Maison n° 307
Maison n° 309
Maison n° 311
Maison n° 313
Maison n° 315
Maison n° 317
Maison n° 319
Maison n° 321
Maison n° 323
Maison n° 325
Maison n° 327
Maison n° 329
Maison n° 331
Maison n° 333
Maison n° 335
Maison n° 337
Maison n° 339
Maison n° 341
Maison n° 343
Maison n° 345
Maison n° 347
Maison n° 349
Maison n° 351
Maison n° 353
Maison n° 355
Maison n° 357
Maison n° 359
Maison n° 361
Maison n° 363
Maison n° 365
Maison n° 367
Maison n° 369
Maison n° 371
Maison n° 373
Maison n° 375
Maison n° 377
Maison n° 379
Maison n° 381
Maison n° 383
Maison n° 385
Maison n° 387
Maison n° 389
Maison n° 391
Maison n° 393
Maison n° 395
Maison n° 397
Maison n° 399
Maison n° 401
Maison n° 403
Maison n° 405
Maison n° 407
Maison n° 409
Maison n° 411
Maison n° 413
Maison n° 415
Maison n° 417
Maison n° 419
Maison n° 421
Maison n° 423
Maison n° 425
Maison n° 427
Maison n° 429
Maison n° 431
Maison n° 433
Maison n° 435
Maison n° 437
Maison n° 439
Maison n° 441
Maison n° 443
Maison n° 445
Maison n° 447
Maison n° 449
Maison n° 451
Maison n° 453
Maison n° 455
Maison n° 457
Maison n° 459
Maison n° 461
Maison n° 463
Maison n° 465
Maison n° 467
Maison n° 469
Maison n° 471
Maison n° 473
Maison n° 475
Maison n° 477
Maison n° 479
Maison n° 481
Maison n° 483
Maison n° 485
Maison n° 487
Maison n° 489
Maison n° 491
Maison n° 493
Maison n° 495
Maison n° 497
Maison n° 499
Maison n° 501
Maison n° 503
Maison n° 505
Maison n° 507
Maison n° 509
Maison n° 511
Maison n° 513
Maison n° 515
Maison n° 517
Maison n° 519
Maison n° 521
Maison n° 523
Maison n° 525
Maison n° 527
Maison n° 529
Maison n° 531
Maison n° 533
Maison n° 535
Maison n° 537
Maison n° 539
Maison n° 541
Maison n° 543
Maison n° 545
Maison n° 547
Maison n° 549
Maison n° 551
Maison n° 553
Maison n° 555
Maison n° 557
Maison n° 559
Maison n° 561
Maison n° 563
Maison n° 565
Maison n° 567
Maison n° 569
Maison n° 571
Maison n° 573
Maison n° 575
Maison n° 577
Maison n° 579
Maison n° 581
Maison n° 583
Maison n° 585
Maison n° 587
Maison n° 589
Maison n° 591
Maison n° 593
Maison n° 595
Maison n° 597
Maison n° 599
Maison n° 601
Maison n° 603
Maison n° 605
Maison n° 607
Maison n° 609
Maison n° 611
Maison n° 613
Maison n° 615
Maison n° 617
Maison n° 619
Maison n° 621
Maison n° 623
Maison n° 625
Maison n° 627
Maison n° 629
Maison n° 631
Maison n° 633
Maison n° 635
Maison n° 637
Maison n° 639
Maison n° 641
Maison n° 643
Maison n° 645
Maison n° 647
Maison n° 649
Maison n° 651
Maison n° 653
Maison n° 655
Maison n° 657
Maison n° 659
Maison n° 661
Maison n° 663
Maison n° 665
Maison n° 667
Maison n° 669
Maison n° 671
Maison n° 673
Maison n° 675
Maison n° 677
Maison n° 679
Maison n° 681
Maison n° 683
Maison n° 685
Maison n° 687
Maison n° 689
Maison n° 691
Maison n° 693
Maison n° 695
Maison n° 697
Maison n° 699
Maison n° 701
Maison n° 703
Maison n° 705
Maison n° 707
Maison n° 709
Maison n° 711
Maison n° 713
Maison n° 715
Maison n° 717
Maison n° 719
Maison n° 721
Maison n° 723
Maison n° 725
Maison n° 727
Maison n° 729
Maison n° 731
Maison n° 733
Maison n° 735
Maison n° 737
Maison n° 739
Maison n° 741
Maison n° 743
Maison n° 745
Maison n° 747
Maison n° 749
Maison n° 751
Maison n° 753
Maison n° 755
Maison n° 757
Maison n° 759
Maison n° 761
Maison n° 763
Maison n° 765
Maison n° 767
Maison n° 769
Maison n° 771
Maison n° 773
Maison n° 775
Maison n° 777
Maison n° 779
Maison n° 781
Maison n° 783
Maison n° 785
Maison n° 787
Maison n° 789
Maison n° 791
Maison n° 793
Maison n° 795
Maison n° 797
Maison n° 799
Maison n° 801
Maison n° 803
Maison n° 805
Maison n° 807
Maison n° 809
Maison n° 811
Maison n° 813
Maison n° 815
Maison n° 817
Maison n° 819
Maison n° 821
Maison n° 823
Maison n° 825
Maison n° 827
Maison n° 829
Maison n° 831
Maison n° 833
Maison n° 835
Maison n° 837
Maison n° 839
Maison n° 841
Maison n° 843
Maison n° 845
Maison n° 847
Maison n° 849
Maison n° 851
Maison n° 853
Maison n° 855
Maison n° 857
Maison n° 859
Maison n° 861
Maison n° 863
Maison n° 865
Maison n° 867
Maison n° 869
Maison n° 871
Maison n° 873
Maison n° 875
Maison n° 877
Maison n° 879
Maison n° 881
Maison n° 883
Maison n° 885
Maison n° 887
Maison n° 889
Maison n° 891
Maison n° 893
Maison n° 895
Maison n° 897
Maison n° 899
Maison n° 901
Maison n° 903
Maison n° 905
Maison n° 907
Maison n° 909
Maison n° 911
Maison n° 913
Maison n° 915
Maison n° 917
Maison n° 919
Maison n° 921
Maison n° 923
Maison n° 925
Maison n° 927
Maison n° 929
Maison n° 931
Maison n° 933
Maison n° 935
Maison n° 937
Maison n° 939
Maison n° 941
Maison n° 943
Maison n° 945
Maison n° 947
Maison n° 949
Maison n° 951
Maison n° 953
Maison n° 955
Maison n° 957
Maison n° 959
Maison n° 961
Maison n° 963
Maison n° 965
Maison n° 967
Maison n° 969
Maison n° 971
Maison n° 973
Maison n° 975
Maison n° 977
Maison n° 979
Maison n° 981
Maison n° 983
Maison n° 985
Maison n° 987
Maison n° 989
Maison n° 991
Maison n° 993
Maison n° 995
Maison n° 997
Maison n° 999
Maison n° 1001
Maison n° 1003
Maison n° 1005
Maison n° 1007
Maison n° 1009
Maison n° 1011
Maison n° 1013
Maison n° 1015
Maison n° 1017
Maison n° 1019
Maison n° 1021
Maison n° 1023
Maison n° 1025
Maison n° 1027
Maison n° 1029
Maison n° 1031
Maison n° 1033
Maison n° 1035
Maison n° 1037
Maison n° 1039
Maison n° 1041
Maison n° 1043
Maison n° 1045
Maison n° 1047
Maison n° 1049
Maison n° 1051
Maison n° 1053
Maison n° 1055
Maison n° 1057
Maison n° 1059
Maison n° 1061
Maison n° 1063
Maison n° 1065
Maison n° 1067
Maison n° 1069
Maison n° 1071
Maison n° 1073
Maison n° 1075
Maison n° 1077
Maison n° 1079
Maison n° 1081
Maison n° 1083
Maison n° 1085
Maison n° 1087
Maison n° 1089
Maison n° 1091
Maison n° 1093
Maison n° 1095
Maison n° 1097
Maison n° 1099
Maison n° 1101
Maison n° 1103
Maison n° 1105
Maison n° 1107
Maison n° 1109
Maison n° 1111
Maison n° 1113
Maison n° 1115
Maison n° 1117
Maison n° 1119
Maison n° 1121
Maison n° 1123
Maison n° 1125
Maison n° 1127
Maison n° 1129
Maison n° 1131
Maison n° 1133
Maison n° 1135
Maison n° 1137
Maison n° 1139
Maison n° 1141
Maison n° 1143
Maison n° 1145
Maison n° 1147
Maison n° 1149
Maison n° 1151
Maison n° 1153
Maison n° 1155
Maison n° 1157
Maison n° 1159
Maison n° 1161
Maison n° 1163
Maison n° 1165
Maison n° 1167
Maison n° 1169
Maison n° 1171
Maison n° 1173
Maison n° 1175
Maison n° 1177
Maison n° 1179
Maison n° 1181
Maison n° 1183
Maison n° 1185
Maison n° 1187
Maison n° 1189
Maison n° 1191
Maison n° 1193
Maison n° 1195
Maison n° 1197
Maison n° 1199
Maison n° 1201
Maison n° 1203
Maison n° 1205
Maison n° 1207
Maison n° 1209
Maison n° 1211
Maison n° 1213
Maison n° 1215
Maison n° 1217
Maison n° 1219
Maison n° 1221
Maison n° 1223
Maison n° 1225
Maison n° 1227
Maison n° 1229
Maison n° 1231
Maison n° 1233
Maison n° 1235
Maison n° 1237
Maison n° 1239
Maison n° 1241
Maison n° 1243
Maison n° 1245
Maison n° 1247
Maison n° 1249
Maison n° 1251
Maison n° 1253
Maison n° 1255
Maison n° 1257
Maison n° 1259
Maison n° 1261
Maison n° 1263
Maison n° 1265
Maison n° 1267
Maison n° 1269
Maison n° 1271
Maison n° 1273
Maison n° 1275
Maison n° 1277
Maison n° 1279
Maison n° 1281
Maison n° 1283
Maison n° 1285
Maison n° 1287
Maison n° 1289
Maison n° 1291
Maison n° 1293
Maison n° 1295
Maison n° 1297
Maison n° 1299
Maison n° 1301
Maison n° 1303
Maison n° 1305
Maison n° 1307
Maison n° 1309
Maison n° 1311
Maison n° 1313
Maison n° 1315
Maison n° 1317
Maison n° 1319
Maison n° 1321
Maison n° 1323
Maison n° 1325
Maison n° 1327
Maison n° 1329
Maison n° 1331
Maison n° 1333
Maison n° 1335
Maison n° 1337
Maison n° 1339
Maison n° 1341
Maison n° 1343
Maison n° 1345
Maison n° 1347
Maison n° 1349
Maison n° 1351
Maison n° 1353
Maison n° 1355
Maison n° 1357
Maison n° 1359
Maison n° 1361
Maison n° 1363
Maison n° 1365
Maison n° 1367
Maison n° 1369
Maison n° 1371
Maison n° 1373
Maison n° 1375
Maison n° 1377
Maison n° 1379
Maison n° 1381
Maison n° 1383
Maison n° 1385
Maison n° 1387
Maison n° 1389
Maison n° 1391
Maison n° 1393
Maison n° 1395
Maison n° 1397
Maison n° 1399
Maison n° 1401
Maison n° 1403
Maison n° 1405
Maison n° 1407
Maison n° 1409
Maison n° 1411
Maison n° 1413
Maison n° 1415
Maison n° 1417
Maison n° 1419
Maison n° 1421
Maison n° 1423
Maison n° 1425
Maison n° 1427
Maison n° 1429
Maison n° 1431
Maison n° 1433
Maison n° 1435
Maison n° 1437
Maison n° 1439
Maison n° 1441
Maison n° 1443
Maison n° 1445
Maison n° 1447
Maison n° 1449
Maison n° 1451
Maison n° 1453
Maison n° 1455
Maison n° 1457
Maison n° 1459
Maison n° 1461
Maison n° 1463
Maison n° 1465
Maison n° 1467
Maison n° 1469
Maison n° 1471
Maison n° 1473
Maison n° 1475
Maison n° 1477
Maison n° 1479
Maison n° 1481
Maison n° 1483
Maison n° 1485
Maison n° 1487
Maison n° 1489
Maison n° 1491
Maison n° 1493
Maison n° 1495
Maison n° 1497
Maison n° 1499
Maison n° 1501
Maison n° 1503
Maison n° 1505
Maison n° 1507
Maison n° 1509
Maison n° 1511
Maison n° 1513
Maison n° 1515
Maison n° 1517
Maison n° 1519
Maison n° 1521
Maison n° 1523
Maison n° 1525
Maison n° 1527
Maison n° 1529
Maison n° 1531
Maison n° 1533
Maison n° 1535
Maison n° 1537
Maison n° 1539
Maison n° 1541
Maison n° 1543
Maison n° 1545
Maison n° 1547
Maison n° 1549
Maison n° 1551
Maison n° 1553
Maison n° 1555
Maison n° 1557
Maison n° 1559
Maison n° 1561
Maison n° 1563
Maison n° 1565
Maison n° 1567
Maison n° 1569
Maison n° 1571
Maison n° 1573
Maison n° 1575
Maison n° 1577
Maison n° 1579
Maison n° 1581
Maison n° 1583
Maison n° 1585
Maison n° 1587
Maison n° 1589
Maison n° 1591
Maison n° 1593
Maison n° 1595
Maison n° 1597
Maison n° 1599
Maison n° 1601
Maison n° 1603
Maison n° 1605
Maison n° 1607
Maison n° 1609
Maison n° 1611
Maison n° 1613
Maison n° 1615
Maison n° 1617
Maison n° 1619
Maison n° 1621
Maison n° 1623
Maison n° 1625
Maison n° 1627
Maison n° 1629
Maison n° 1631
Maison n° 1633
Maison n° 1635
Maison n° 1637
Maison n° 1639
Maison n° 1641
Maison n° 1643
Maison n° 1645
Maison n° 1647
Maison n° 1649
Maison n° 1651
Maison n° 1653
Maison n° 1655
Maison n° 1657
Maison n° 1659
Maison n° 1661
Maison n° 1663
Maison n° 1665
Maison n° 1667
Maison n° 1669
Maison n° 1671
Maison n° 1673
Maison n° 1675
Maison n° 1677
Maison n° 1679
Maison n° 1681
Maison n° 1683
Maison n° 1685
Maison n° 1687
Maison n° 1689
Maison n° 1691
Maison n° 1693
Maison n° 1695
Maison n° 1697
Maison n° 1699
Maison n° 1701
Maison n° 1703
Maison n° 1705
Maison n° 1707
Maison n° 1709
Maison n° 1711
Maison n° 1713
Maison n° 1715
Maison n° 1717
Maison n° 1719
Maison n° 1721
Maison n° 1723
Maison n° 1725
Maison n° 1727
Maison n° 1729
Maison n° 1731
Maison n° 1733
Maison n° 1735
Maison n° 1737
Maison n° 1739
Maison n° 1741
Maison n° 1743
Maison n° 1745
Maison n° 1747
Maison n° 1749
Maison n° 1751
Maison n° 1753
Maison n° 1755
Maison n° 1757
Maison n° 1759
Maison n° 1761
Maison n° 1763
Maison n° 1765
Maison n° 1767
Maison n° 1769
Maison n° 1771
Maison n° 1773
Maison n° 1775
Maison n° 1777
Maison n° 1779
Maison n° 1781
Maison n° 1783
Maison n° 1785
Maison n° 1787
Maison n° 1789
Maison n° 1791
Maison n° 1793
Maison n° 1795
Maison n° 1797
Maison n° 1799
Maison n° 1801
Maison n° 1803
Maison n° 1805
Maison n° 1807
Maison n° 1809
Maison n° 1811
Maison n° 1813
Maison n° 1815
Maison n° 1817
Maison n° 1819
Maison n° 1821
Maison n° 1823
Maison n° 1825
Maison n° 1827
Maison n° 1829
Maison n° 1831
Maison n° 1833
Maison n° 1835
Maison n° 1837
Maison n° 1839
Maison n° 1841
Maison n° 1843
Maison n° 1845
Maison n° 1847
Maison n° 1849
Maison n° 1851
Maison n° 1853
Maison n° 1855
Maison n° 1857
Maison n° 1859
Maison n° 1861
Maison n° 1863
Maison n° 1865
Maison n° 1867
Maison n° 1869
Maison n° 1871
Maison n° 1873
Maison n° 1875
Maison n° 1877
Maison n° 1879
Maison n° 1881
Maison n° 1883
Maison n° 1885
Maison n° 1887
Maison n° 1889
Maison n° 1891
Maison n° 1893
Maison n° 1895
Maison n° 1897
Maison n° 1899
Maison n° 1901
Maison n° 1903
Maison n° 1905
Maison n° 1907
Maison n° 1909
Maison n° 1911
Maison n° 1913
Maison n° 1915
Maison n° 1917
Maison n° 1919
Maison n° 1921
Maison n° 1923
Maison n° 1925
Maison n° 1927
Maison n° 1929
Maison n° 1931
Maison n° 1933
Maison n° 1935
Maison n° 1937
Maison n° 1939
Maison n° 1941
Maison n° 1943
Maison n° 1945
Maison n° 1947
Maison n° 1949
Maison n° 1951
Maison n° 1953
Maison n° 1955
Maison n° 1957
Maison n° 1959
Maison n° 1961
Maison n° 1963
Maison n° 1965
Maison n° 1967
Maison n° 1969
Maison n° 1971
Maison n° 1973
Maison n° 1975
Maison n° 1977
Maison n° 1979
Maison n° 1981
Maison n° 1983
Maison n° 1985
Maison n° 1987
Maison n° 1989
Maison n° 1991
Maison n° 1993
Maison n° 1995
Maison n° 1997
Maison n° 1999
Maison n° 2001
Maison n° 2003
Maison n° 2005
Maison n° 2007
Maison n° 2009
Maison n° 2011
Maison n° 2013
Maison n° 2015
Maison n° 2017
Maison n° 2019
Maison n° 2021
Maison n° 2023
Maison n° 2025
Maison n° 2027
Maison n° 2029
Maison n° 2031
Maison n° 2033
Maison n° 2035
Maison n° 2037
Maison n° 2039
Maison n° 2041
Maison n° 2043
Maison n° 2045
Maison n° 2047
Maison n° 2049
Maison n° 2051
Maison n° 2053
Maison n° 2055
Maison n° 2057
Maison n° 2059
Maison n° 2061
Maison n° 2063
Maison n° 2065
Maison n° 2067
Maison n° 2069
Maison n° 2071
Maison n° 2073
Maison n° 2075
Maison n° 2077
Maison n° 2079
Maison n° 2081
Maison n° 2083
Maison n° 2085
Maison n° 2087
Maison n° 2089
Maison n° 2091
Maison n° 2093
Maison n° 2095
Maison n° 2097
Maison n° 2099
Maison n° 2101
Maison n° 2103
Maison n° 2105
Maison n° 2107
Maison n° 2109
Maison n° 2111
Maison n° 2113
Maison n° 2115
Maison n° 2117
Maison n° 2119
Maison n° 2121
Maison n° 2123
Maison n° 2125
Maison n° 2127
Maison n° 2129
Maison n° 2131
Maison n° 2133
Maison n° 2135
Maison n° 2137
Maison n° 2139
Maison n° 2141
Maison n° 2143
Maison n° 2145
Maison n° 2147
Maison n° 2149
Maison n° 2151
Maison n° 2153
Maison n° 2155
Maison n° 2157
Maison n° 2159
Maison n° 2161
Maison n° 2163
Maison n° 2165
Maison n° 2167
Maison n° 2169
Maison n° 2171
Maison n° 2173
Maison n° 2175
Maison n° 2177
Maison n° 2179
Maison n° 2181
Maison n° 2183
Maison n° 2185
Maison n° 2187
Maison n° 2189
Maison n° 2191
Maison n° 2193
Maison n° 2195
Maison n° 2197
Maison n° 2199
Maison n° 2201
Maison n° 2203
Maison n° 2205
Maison n° 2207
Maison n° 2209
Maison n° 2211
Maison n° 2213
Maison n° 2215
Maison n° 2217
Maison n° 2219
Maison n° 2221
Maison n° 2223
Maison n° 2225
Maison n° 2227
Maison n° 2229
Maison n° 2231
Maison n° 2233
Maison n° 2235
Maison n° 2237
Maison n° 2239
Maison n° 2241
Maison n° 2243
Maison n° 2245
Maison n° 2247
Maison n° 2249
Maison n° 2251
Maison n° 2253
Maison n° 2255
Maison n° 2257
Maison n° 2259
Maison n° 2261
Maison n° 2263
Maison n° 2265
Maison n° 2267
Maison n° 2269
Maison n° 2271
Maison n° 2273
Maison n° 2275
Maison n° 2277
Maison n° 2279
Maison n° 2281
Maison n° 2283
Maison n° 2285
Maison n° 2287
Maison n° 2289
Maison n° 2291
Maison n° 2293
Maison n° 2295
Maison n° 2297
Maison n° 2299
Maison n° 2301
Maison n° 2303
Maison n° 2305
Maison n° 2307
Maison n° 2309
Maison n° 2311
Maison n° 2313
Maison n° 2315
Maison n° 2317
Maison n° 2319
Maison n° 2321
Maison n° 2323
Maison n° 2325
Maison n° 2327
Maison n° 2329
Maison n° 2331
Maison n° 2333
Maison n° 2335
Maison n° 2337
Maison n° 2339
Maison n° 2341
Maison n° 2343
Maison n° 2345
Maison n° 2347
Maison n° 2349
Maison n° 2351
Maison n° 2353
Maison n° 2355
Maison n° 2357
Maison n° 2359
Maison n° 2361
Maison n° 2363
Maison n° 2365
Maison n° 2367
Maison n° 2369
Maison n° 2371
Maison n° 2373
Maison n° 2375
Maison n° 2377
Maison n° 2379
Maison n° 2381
Maison n° 2383
Maison n° 2385
Maison n° 2387
Maison n° 2389
Maison n° 2391
Maison n° 2393
Maison n° 2395
Maison n° 2397
Maison n° 2399
Maison n° 2401
Maison n° 2403
Maison n° 2405
Maison n° 2407
Maison n° 2409
Maison n° 2411
Maison n° 2413
Maison n° 2415
Maison n° 2417
Maison n° 2419
Maison n° 2421
Maison n° 2423
Maison n° 2425
Maison n° 2427
Maison n° 2429
Maison n° 2431
Maison n° 2433
Maison n° 2435
Maison n° 2437
Maison n° 2439
Maison n° 2441
Maison n° 2443
Maison n° 2445
Maison n° 2447
Maison n° 2449
Maison n° 2451
Maison n° 2453
Maison n° 2455
Maison n° 2457
Maison n° 2459
Maison n° 2461
Maison n° 2463
Maison n° 2465
Maison n° 2467
Maison n° 2469
Maison n° 2471
Maison n° 2473
Maison n° 2475
Maison n° 2477
Maison n° 2479
Maison n° 2481
Maison n° 2483
Maison n° 2485
Maison n° 2487
Maison n° 2489
Maison n° 2491
Maison n° 2493
Maison n° 2495
Maison n° 2497
Maison n° 2499
Maison n° 2501
Maison n° 2503
Maison n° 2505
Maison n° 2507
Maison n° 2509
Maison n° 2511
Maison n° 2513
Maison n° 2515
Maison n° 2517
Maison n° 2519
Maison n° 2521
Maison n° 2523
Maison n° 2525
Maison n° 2527
Maison n° 2529
Maison n° 2531
Maison n° 2533
Maison n° 2535
Maison n° 2537
Maison n° 2539
Maison n° 2541
Maison n° 2543
Maison n° 2545
Maison n° 2547
Maison n° 2549
Maison n° 2551
Maison n° 2553
Maison n° 2555
Maison n° 2557
Maison n° 2559
Maison n° 2561
Maison n° 2563
Maison n° 2565
Maison n° 2567
Maison n° 2569
Maison n° 2571
Maison n° 2573
Maison n° 2575
Maison n° 2577
Maison n° 2579
Maison n° 2581
Maison n° 2583
Maison n° 2585
Maison n° 2587
Maison n° 2589
Maison n° 2591
Maison n° 2593
Maison n° 2595
Maison n° 2597
Maison n° 2599
Maison n° 2601
Maison n° 2603
Maison n° 2605
Maison n° 2607
Maison n° 2609
Maison n° 2611
Maison n° 2613
Maison n° 2615
Maison n° 2617
Maison n° 2619
Maison n° 2621
Maison n° 2623
Maison n° 2625
Maison n° 2627
Maison n° 2629
Maison n° 2631
Maison n° 2633
Maison n° 2635
Maison n° 2637
Maison n° 2639
Maison n° 2641
Maison n° 2643
Maison n° 2645
Maison n° 2647
Maison n° 2649
Maison n° 2651
Maison n° 2653
Maison n° 2655
Maison n° 2657
Maison n° 2659
Maison n° 2661
Maison n° 2663
Maison n° 2665
Maison n° 2667
Maison n° 2669
Maison n° 2671
Maison n° 2673
Maison n° 2675
Maison n° 2677
Maison n° 2679
Maison n° 2681
Maison n° 2683
Maison n° 2685
Maison n° 2687
Maison n° 2689
Maison n° 2691
Maison n° 2693
Maison n° 2695
Maison n° 2697
Maison n° 2699
Maison n° 2701
Maison n° 2703
Maison n° 2705
Maison n° 2707
Maison n° 2709
Maison n° 2711
Maison n° 2713
Maison n° 2715
Maison n° 2717
Maison n° 2719
Maison n° 2721
Maison n° 2723
Maison n° 2725
Maison n° 2727
Maison n° 2729
Maison n° 2731
Maison n° 2733
Maison n° 2735
Maison n° 2737
Maison n° 2739
Maison n° 2741
Maison n° 2743
Maison n° 2745
Maison n° 2747
Maison n° 2749
Maison n° 2751
Maison n° 2753
Maison n° 2755
Maison n° 2757
Maison n° 2759
Maison n° 2761
Maison n° 2763
Maison n° 2765
Maison n° 2767
Maison n° 2769
Maison n° 2771
Maison n° 2773
Maison n° 2775
Maison n° 2777
Maison n° 2779
Maison n° 2781
Maison n° 2783
Maison n° 2785
Maison n° 2787
Maison n° 2789
Maison n° 2791
Maison n° 2793
Maison n° 2795
Maison n° 2797
Maison n° 2799
Maison n° 2801
Maison n° 2803
Maison n° 2805
Maison n° 2807
Maison n° 2809
Maison n° 2811
Maison n° 2813
Maison n° 2815
Maison n° 2817
Maison n° 2819
Maison n° 2821
Maison n° 2823
Maison n° 2825
Maison n° 2827
Maison n° 2829
Maison n° 2831
Maison n° 2833
Maison n° 2835
Maison n° 2837
Maison n° 2839
Maison n° 2841
Maison n° 2843
Maison n° 2845
Maison n° 2847
Maison n° 2849
Maison n° 2851
Maison n° 2853
Maison n° 2855
Maison n° 2857
Maison n° 2859
Maison n° 2861
Maison n° 2863
Maison n° 2865
Maison n° 2867
Maison n° 2869
Maison n° 2871
Maison n° 2873
Maison n° 2875
Maison n° 2877
Maison n° 2879
Maison n° 2881
Maison n° 2883
Maison n° 2885
Maison n° 2887
Maison n° 2889
Maison n° 2891
Maison n° 2893
Maison n° 2895
Maison n° 2897
Maison n° 2899
Maison n° 2901
Maison n° 2903
Maison n° 2905
Maison n° 2907
Maison n° 2909
Maison n° 2911
Maison n° 2913
Maison n° 2915
Maison n° 2917
Maison n° 2919
Maison n° 2921
Maison n° 2923
Maison n° 2925
Maison n° 2927
Maison n° 2929
Maison n° 2931
Maison n° 2933
Maison n° 2935
Maison n° 2937
Maison n° 2939
Maison n° 2941
Maison n° 2943
Maison n° 2945
Maison n° 2947
Maison n° 2949
Maison n° 2951
Maison n° 2953
Maison n° 2955
Maison n° 2957
Maison n° 2959
Maison n° 2961
Maison n° 2963
Maison n° 2965
Maison n° 2967
Maison n° 2969
Maison n° 2971
Maison n° 2973
Maison n° 2975
Maison n° 2977
Maison n° 2979
Maison n° 2981
Maison n° 2983
Maison n° 2985
Maison n° 2987
Maison n° 2989
Maison n° 2991
Maison n° 2993
Maison n° 2995
Maison n° 2997
Maison n° 2999
Maison n° 3001
Maison n° 3003
Maison n° 3005
Maison n° 3007
Maison n° 3009
Maison n° 3011
Maison n° 3013
Maison n° 3015
Maison n° 3017
Maison n° 3019
Maison n° 3021
Maison n° 3023
Maison n° 3025
Maison n° 3027
Maison n° 3029
Maison n° 3031
Maison n° 3033
Maison n° 3035
Maison n° 3037
Maison n° 3039
Maison n° 3041
Maison n° 3043
Maison n° 3045
Maison n° 3047
Maison n° 3049
Maison n° 3051
Maison n° 3053
Maison n° 3055
Maison n° 3057
Maison n° 3059
Maison n° 3061
Maison n° 3063
Maison n° 3065
Maison n° 3067
Maison n° 3069
Maison n° 3071
Maison n° 3073
Maison n° 3075
Maison n° 3077
Maison n° 3079
Maison n° 3081
Maison n° 3083
Maison n° 3085
Maison n° 3087
Maison n° 3089
Maison n° 3091
Maison n° 3093
Maison n° 3095
Maison n° 3097
Maison n° 3099
Maison n° 3101
Maison n° 3103
Maison n° 3105
Maison n° 3107
Maison n° 3109
Maison n° 3111
Maison n° 3113
Maison n° 3115
Maison n° 3117
Maison n° 3119
Maison n° 3121
Maison n° 3123
Maison n° 3125
Maison n° 3127
Maison n° 3129
Maison n° 3131
Maison n° 3133
Maison n° 3135
Maison n° 3137
Maison n° 3139
Maison n° 3141
Maison n° 3143
Maison n° 3145
Maison n° 3147
Maison n° 3149
Maison n° 3151
Maison n° 3153
Maison n° 3155
Maison n° 3157
Maison n° 3159
Maison n° 3161
Maison n° 3163
Maison n° 3165
Maison n° 3167
Maison n° 3169
Maison n° 3171
Maison n° 3173
Maison n° 3175
Maison n° 3177
Maison n° 3179
Maison n° 3181
Maison n° 3183
Maison n° 3185
Maison n° 3187
Maison n° 3189
Maison n° 3191
Maison n° 3193
Maison n° 3195
Maison n° 3197
Maison n° 3199
Maison n° 3201
Maison n° 3203
Maison n° 3205
Maison n° 3207
Maison n° 3209
Maison n° 3211
Maison n° 3213
Maison n° 3215
Maison n° 3217
Maison n° 3219
Maison n° 3221
Maison n° 3223
Maison n° 3225
Maison n° 3227
Maison n° 3229
Maison n° 3231
Maison n° 3233
Maison n° 3235
Maison n° 3237
Maison n° 3239
Maison n° 3241
Maison n° 3243
Maison n° 3245
Maison n° 3247
Maison n° 3249
Maison n° 3251
Maison n° 3253
Maison n° 3255
Maison n° 3257
Maison n° 3259
Maison n° 3261
Maison n° 3263
Maison n° 3265
Maison n° 3267
Maison n° 3269
Maison n° 3271
Maison n° 3273
Maison n° 3275
Maison n° 3277
Maison n° 3279
Maison n° 3281
Maison n° 3283
Maison n° 3285
Maison n° 3287
Maison n° 3289
Maison n° 3291
Maison n° 3293
Maison n° 3295
Maison n° 3297
Maison n° 3299
Maison n° 3301
Maison n° 3303
Maison n° 3305
Maison n° 3307
Maison n° 3309
Maison n° 3311
Maison n° 3313
Maison n° 3315
Maison n° 3317
Maison n° 3319
Maison n° 3321
Maison n° 3323
Maison n° 3325
Maison n° 3327
Maison n° 3329
Maison n° 3331
Maison n° 3333
Maison n° 3335
Maison n° 3337
Maison n° 3339
Maison n° 3341
Maison n° 3343
Maison n° 3345
Maison n° 3347
Maison n° 3349
Maison n° 3351
Maison n° 3353
Maison n° 3355
Maison n° 3357
Maison n° 3359
Maison n° 3361
Maison n° 3363
Maison n° 3365
Maison n° 3367
Maison n° 3369
Maison n° 3371
Maison n° 3373
Maison n° 3375
Maison n° 3377
Maison n° 3379
Maison n° 3381
Maison n° 3383
Maison n° 3385
Maison n° 3387
Maison n° 3389
Maison n° 3391
Maison n° 3393
Maison n° 3395
Maison n° 3397
Maison n° 3399
Maison n° 3401
Maison n° 3403
Maison n° 3405
Maison n° 3407
Maison n° 3409
Maison n° 3411
Maison n° 3413
Maison n° 3415
Maison n° 3417
Maison n° 3419
Maison n° 3421
Maison n° 3423
Maison n° 3425
Maison n° 3427
Maison n° 3429
Maison n° 3431
Maison n° 3433
Maison n° 3435
Maison n° 3437
Maison n° 3439
Maison n° 3441
Maison n° 3443
Maison n° 3445
Maison n° 3447
Maison n° 3449
Maison n° 3451
Maison n° 3453
Maison n° 3455
Maison n° 3457
Maison n° 3459
Maison n° 3461
Maison n° 3463
Maison n° 3465
Maison n° 3467
Maison n° 3469
Maison n° 3471


Terre
Terre
N° 2
Maison
de P. 5
Maison
de P. 5
Jardin
Terre
Terre
Terre
Terre
Cour commune
Maison
de P. 5
Jardin
Terre
de
Chamoux
Terre
Jardin
à
Montillot
(Côte de Montillot)
Jardin
Rue des Raffins

1500 W 071/13

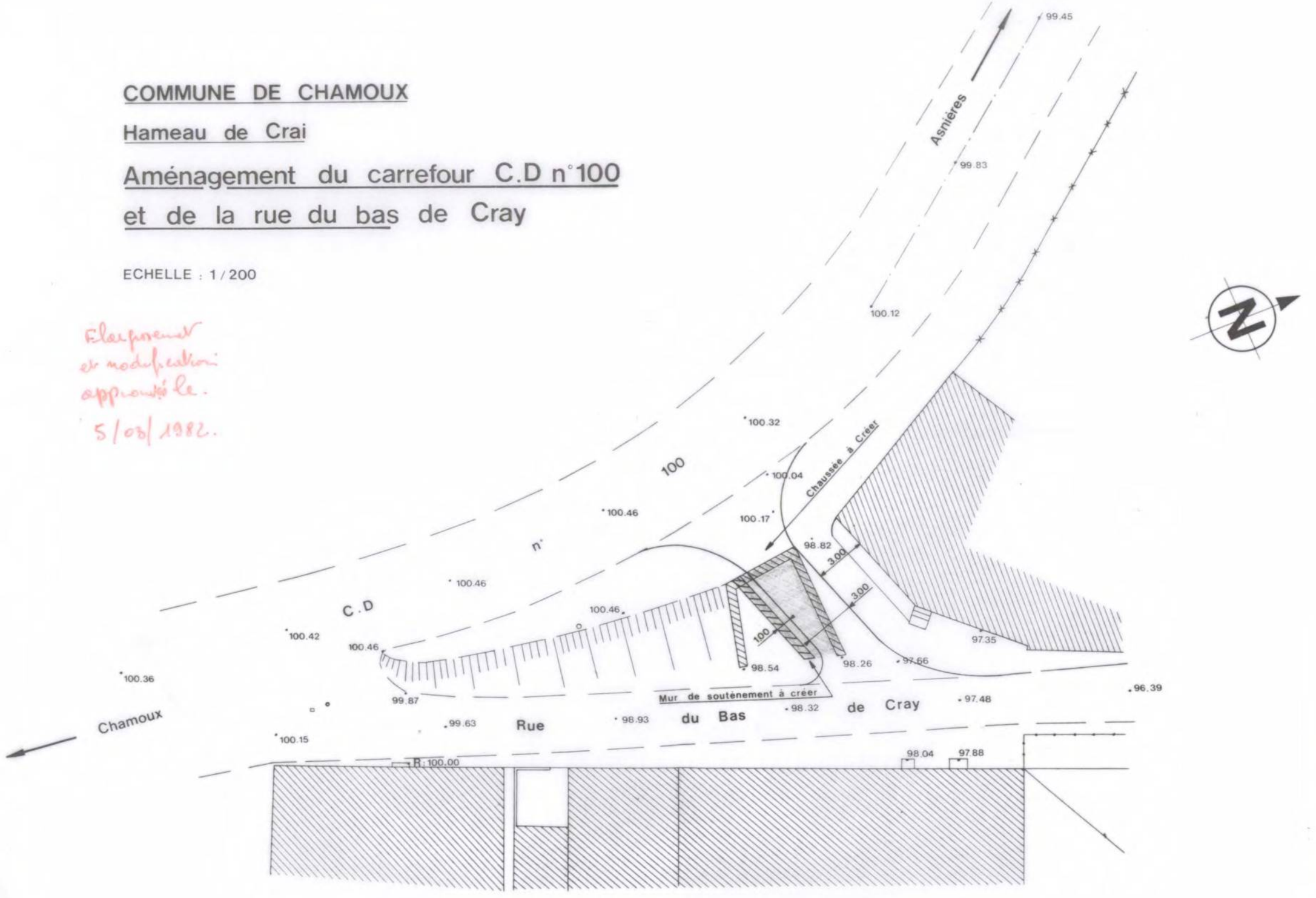
COMMUNE DE CHAMOUX

Hameau de Crai

Aménagement du carrefour C.D n°100 et de la rue du bas de Cray

ECHELLE : 1 / 200

Elargissement et modification approuvés le. 5/08/1982.



1500 W 071/14

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

CANTON

de Quarré-les-Tombes.

CHASTELLUX.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 089/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Chastellux. (Bourg.)		
Rue du Parc.	1° Mur de clôture du N° 2 conservé.		
	2° Limite actuelle conservée et régularisée comme au plan.		
	3° Ligne droite parallèle au mur de clôture opposé à 7m de distance.	1° Limite du mur de clôture du N° 1 conservée.	7m.
	4° Pans coupés de 10m dispensé comme au plan.		
	5° Ligne droite parallèle au mur de clôture opposé à 7m de distance.		
	6° Ligne droite parallèle à l'alig.t opposé à 7m.	2° Ligne droite partant du 1er angle du bât. N° 3	
	7° id.	et aboutissant au 2e angle du mur de clôture du N° 5.	7m.
		3° Alignement partant de la dernière pointe et se raccordant à l'extrémité de la courbe de la limite du N° 7.	7m.
Chemin de la Rue Chenot	1° Alignement déterminé par le prolongement de la façade du bât. N° 4 et de la limite du N° 2 prolongés jusqu'à la Rue du Parc.	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	6m.
	La Rivière. (Hameau.)		
Chemin de moyenne com.on N° 54 de Villiers-Nouains à Chastellux.	1° Alignements parallèles au mur de clôture du N° 1 à 8m de distance.	1° Limite du mur de clôture du N° 1 conservée.	8m.
	2° Alignements parallèles à la partie conservée du mur de clôture N° 3 à 8m de distance.	2° Mur de clôture conservé jusqu'au 2e angle saillant de ce mur.	8m.
	3° Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 8m de distance.	3° Ligne droite partant de la dernière pointe et se raccordant avec le mur de clôture du N° 5.	8m.
	4° id. id.	4° Le mur de clôture du N° 7 conservé jusqu'au 2e angle saillant.	8m.
	5° id. id.	5° Ligne droite partant de la dernière pointe et aboutissant au 2e angle saillant du mur de clôture du N° 11.	8m.
	6° id. id.	6° Mur partie du mur de clôture N° 11 conservé.	8m.
	7e id. id.	7° Ligne droite partant du 1er angle du mur de retour du N° 15, et aboutissant à l'angle le plus saillant du N° 21.	8m.
Chemin des Hautes Vignes	1° Ligne droite parallèle à l'alig.t opposé à 7m de distance.	1° Ligne droite partant de l'extrémité du mur de clôture du N° 1 passant au 2e angle du petit bât. du N° 2, et prolongé.	9m.
	La Rue Perrin. (Hameau.)		
Rue de Marigny	1° Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 8m de distance.	1° Ligne droite partant comme au plan, et aboutissant au 1er angle du bât. N° 11	8m.
	2° id. id.	2e Ligne droite entre la dernière pointe et le 2e angle du bât. N° 13.	8m.
	3° id. id.	3e Ligne droite entre la dernière pointe et le mur de clôture du N° 17.	
	4° id. id.	4e Mur de clôture du N° 17 conservé.	
Rue de la Bascule.	1° Ligne droite passant au 2e angle du bât. N° 2 et par le 1er angle du bât. N° 6.	1° Ligne droite parallèle à l'alig.t opposé à 6m de distance.	6m.
	2° Ligne droite partant du point de la façade du bât. N° 2 non coupé par l'alig.t précédent prolongé et passant à 6m du 1er angle du bât. N° 7.	2° Ligne droite partant du point de l'alig.t précédent coupe la façade latérale du bât. N° 7 et aboutissant au 2e angle du même bâtiment.	
	3° Ligne droite partant à 6m de l'alignement opposé et aboutissant au 1er angle du bât. N° 14	3e Ligne droite partant de la dernière pointe et comme à 6m de l'alig.t opposé.	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	4° Pans coupés dispensé comme aux plans.	4° Pans coupés dispensé comme aux plans.	
	5e Ligne droite parallèle à l'alig.t opposé à 6m de distance.	5e Ligne droite partant du 1er angle du bât. N° 19 et aboutissant au 1er angle du bât. N° 17.	6m.
	6e Pans coupés dispensé comme aux plans.	6e Façade du bât. N° 17 conservé.	
	7e Façade du bât. N° 21 conservé.	7e Alignement déterminé comme au plan.	
Impasse de la Place.	1° Ligne droite parallèle à l'alig.t opposé à 6m de distance.	1° Façades des bât. N° 1, 5 et 9 conservés.	6m.
Place Publique.	1° Alignement déterminé comme au plan.	1° Ligne droite passant à l'angle rentrant du petit bât. N° 3, et au 1er angle du petit bât. du N° 9.	
	Le Verroier. (Hameau.)		
Rue de la Bascule.	1° Ligne droite passant à l'angle du bât. N° 2 puis au 2e angle du bât. N° 6, et prolongé jusqu'à l'intersection de la 1re partie du mur de clôture du N° 8.	1° Ligne droite partant du 1er angle du N° 1, et aboutissant à l'extrémité et à 7m de l'alig.t opposé.	
	2° Ligne droite partant de la dernière pointe et passant à l'extrémité du mur de clôture entre les N°s 10 et 12.	2° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 7m de distance.	7m.
Rue de Marigny.	1° Ligne droite partant de l'extrémité du mur de clôture du N° 4, et aboutissant au 2e angle saillant du bât. N° 6.	1° Lignes droites parallèles à l'alig.t opposé à 6m de distance.	6m.
	2° Alignement entre la dernière pointe et le 4e angle saillant du bât. du même N°.	2° id. id.	6m.
	Rue Chenot. (Hameau.)		
Rue de Chastellux.	1° Alignement déterminé comme au plan.	1° Alignement déterminé comme au plan.	
	2° Ligne droite partant du 1er angle du bât. N° 4 et mené à 8m de l'alig.t opposé.	2° Ligne droite partant à 8m de l'alig.t opposé et aboutissant au 2e angle du bât. N° 5.	8m.
	3° Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 8m de l'alig.t opposé.	3° Ligne droite partant de la dernière pointe et aboutissant au mur de clôture N° 9.	8m.
	4° id. id.	4° Mur de clôture du N° 9 conservé.	8m.
	5° Ligne droite partant de 8m de l'alig.t opposé et aboutissant au 1er angle du bât. N° 16.	5° Ligne droite partant du mur de clôture du N° 9 et mené parallèlement à l'alig.t opposé et à 8m de distance.	8m.
	6° Ligne droite entre le 1er et le 2e angle du bât. N° 16.	6° Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 8m de distance.	8m.
	7e Première partie de la façade N° 16 conservée.	7e ——— idem ———	
	8e Ligne droite partant de l'angle saillant du bât. N° 18 et aboutissant au 1er angle du bât. N° 22.	8e 7	
	9e Façade du bâtiment N° 22 conservée.	9e ——— idem ———	8m.
	10e Ligne droite entre le 2e angle du bât. N° 22 et un point situé en face et à 12m de la limite opposée N°s 28 et 30 (ce point est le commencement de la courbe)	10e ——— idem ———	
	11e Courbe déterminée comme au plan.	11e Courbe déterminée comme au plan.	8m.
	12e Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 8m de distance.	12e Limite actuelle conservée et prolongée jusqu'à la courbe.	8m.
	13e id. id.	13e Ligne droite partant de la courbe passant par l'arête inférieure du talus et aboutissant au 1er angle saillant du N° 21.	8m.
	14e id. id. à 6m de distance	14e Alignement partant de la dernière pointe, et aboutissant à un point pris à 2m,50 cent. de retraite sur la face latérale du dernier angle du bâtiment 1874,	6m.
	(Voir ci-après annexe de la rue de Chastellux au chemin de Moulot.)		
Ruelle de la Fontaine.	1° Alignement déterminé comme au plan.	1° Alignement déterminé comme au plan.	
	2° Pans coupés du mur de clôture du N° 2 conservé.	2° Façades et limite des N°s 3, 5 et 7 conservées.	
	3° Ligne droite partant du pans coupé passant à l'extrémité du même mur de clôture et aboutissant au 1er angle du bât. N° 4.	3° Ligne droite parallèle à l'alig.t opposé à 4m de distance.	4m.
	4° Le mur pans coupé du bât. N° 4 conservé.	4° Pans coupé dispensé comme au plan.	
	5° Ligne droite partant du dernier angle du		

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

089/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Du bât. N°4, et aboutissant au 2e angle saillant	5e Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 4m. De	
	Du N° 6.	Distance.	4m.
	6e Ligne Droite partant du dernier point et	6e id	4m.
	mené comme au plan.		
Rue de	1er Ligne Droite parallèle à 8m. de distance	Limite de la cour N°14 comprise	
St. André.	2e ——— idem ———	2e Ligne droite entre l'extrémité de la limite séparative des Nos 1 et 3 et celle entre les propriétés Nos 3 et 5 (voir le plan)	8m.
	3e Ligne Droite partant de l'alig.t précédent et	3e id	
	aboutissant au 1er angle du bât. N°4.	4e Courbe de raccordement Disposée comme au	8m.
	3e Ligne Droite passant par la petite façade	plan.	
	avancée du bât. N°14, puis au 2e angle du bât	4e Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 8m.	
	N°18	5e Distance.	8m.
	4e La partie du milieu du mur de clôture du N°18	6e id	8m.
	compris (voir le plan)		
	5e Ligne Droite partant du 2e angle saillant du	6e id	8m.
	mur de clôture du N°26, et aboutissant au premier		
	angle du bâtiment N°28. (voir le plan)		
	6e Façade du bâtiment N°28 compris	7e id	8m.
	7e Ligne droite entre le 2e angle du bâtiment N°28	8e id	8m.
	et le 1er angle saillant du mur de clôture N°34		
	8e Mur de clôture N°34 compris	9e id	8m.

La Bascule. (Flamand)

Rue de	1e Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 8m.	1e Partie du mur de clôture du N°1	
St. André.	De Distance.	compris et prolongé jusqu'à la Route Départ.le	6m.
	1e id	2e Ligne Droite partant du mur de clôture du N°1	6m.
		et aboutissant au 1er angle du N°9	
	3e Courbe de raccordement Disposée comme au	3e Façade du bât. N°9 compris.	
	plan.	4e Ligne Droite entre le 2e angle du bât. N°9	
	4e Alig.t parallèle à l'alig.t opposé à 8m. De distance	et le 1er angle du bât. N°17.	6m.
	5e id	5e Ligne Droite partant du dernier point	
		et mené comme au plan.	6m.
Rue de	1e Ligne Droite partant à 8m. de l'alig.t oppos.é	1e Ligne Droite passant au 1er angle du bât	
Chastellux.	et passant au 2e angle du bât. N°4, et prolongé	N°3, puis à 8m. du 2e angle du bât. N°24	6m.
	jusqu'à la courbe de raccordement.		

Observation Générale.

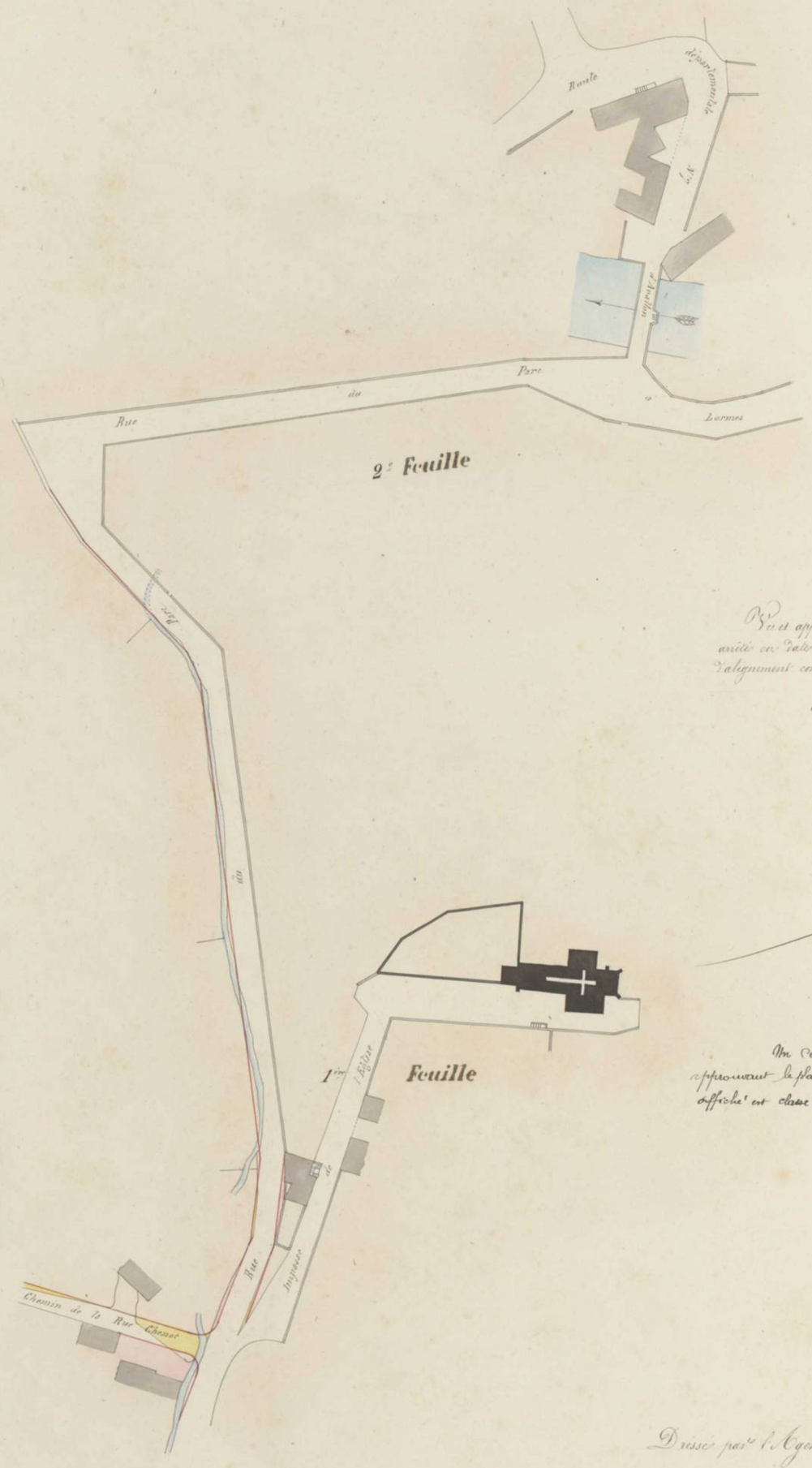
Tous les plans compris seront dispersés conformément aux indications du plan

—Annexe—	15e Ligne parallèle à l'alignement	15e Ligne droite entre ce point et
Rue de Chastellux	opposé à 6m. de distance.	l'extrémité de la 1re marche de l'escalier
ou chemin de Neuilot		du bâtiment N°31.
		16e Ligne droite entre ce dernier point
		et le dernier angle du mur latéral
		établi dans le prolongement du pignon
		du bâtiment N°31.
		17e Ligne droite entre l'extrémité de
		l'alignement précédent et le dernier
		angle de la propriété N°37

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

089/3

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date du ce jourd'hui le présent plan d'alignement comprenant Huit feuilles de détail.

A Auxerre le 5 Juin 1863

Le Préfet de l'Yonne

Pour le préfet de l'Yonne
Le secrétaire général délégué

Un certificat du maire de Chastellux attestant que l'arrêté approuvant le plan d'alignement de la commune a été publié et affiché est classé dans le dit arrêté.

Dressé par l'Agent Voyer Cantonal soussigné

Vérifié par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Echelle de 0 cent millimètres pour mètre.

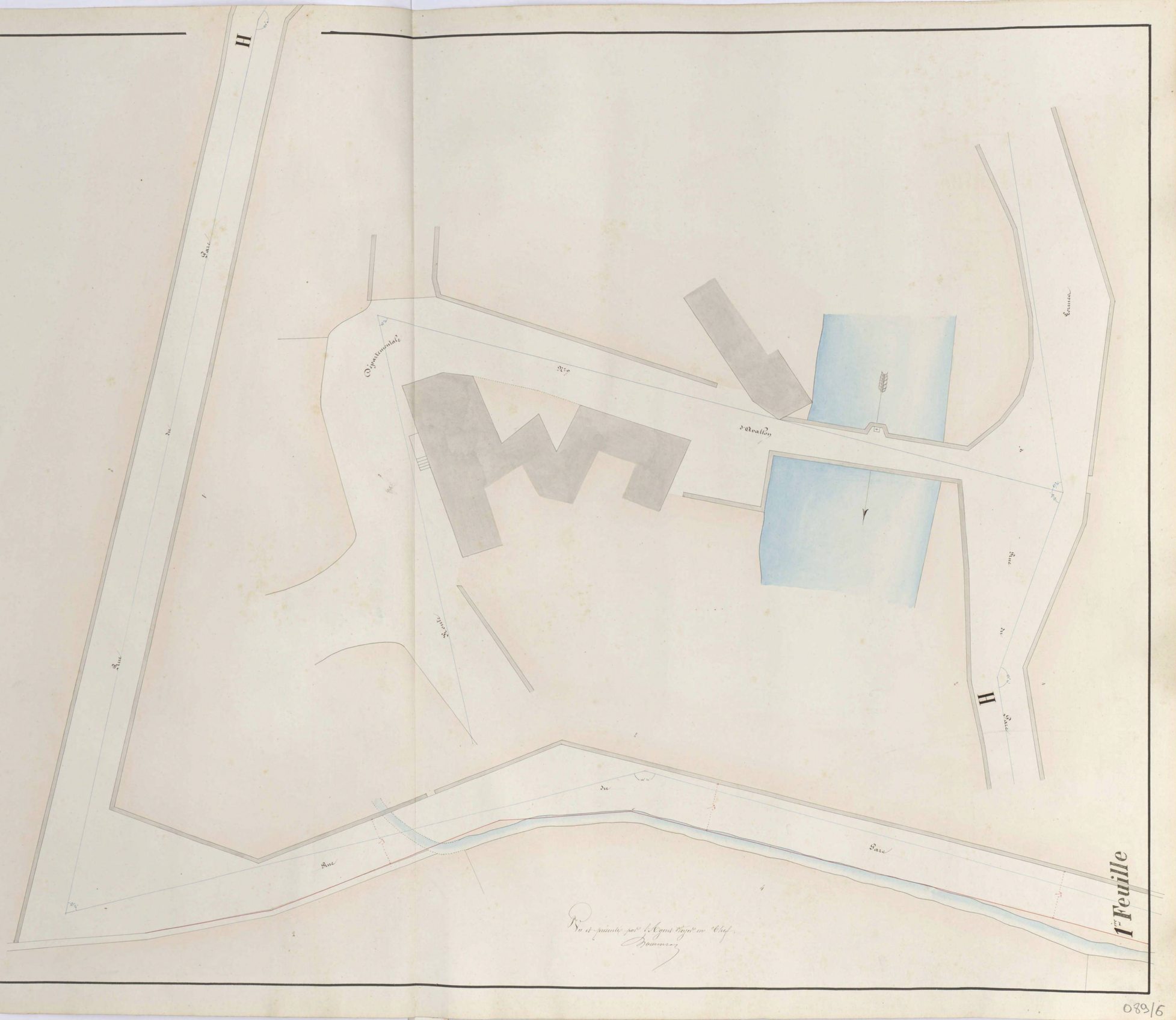
AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 089/4

1re Feuille


Rue
Impasse
Rue
Rue
Rue
Rue
Rue
Chemin
Chemin
Rue
Rue
Rue
Rue
Rue

2e Feuille


H
Rue
Rue
Rue

3e Feuille

Hameau de La Rivière.

Chemin

de

moyenne

com.e

N.o 54

de

Villiers

Romains

à

Chastellux

A

Castille

Route

Chemin

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Maunoury

089/7

4.e Feuille

Hameau de La Rue Perrin.

Ruelle

Impasse de la Place

Rue Guillaume

Glace

Marigny

Rue de Marigny Rue

Impasse du Château

Vu et présenté par le Garde Ingénieur en Chef.

1500 W 089/8

5 Feuille

Hameau du Vernois.

Hameau de la Rue de la Croix.

Route Départementale N.° 5 d'Avallon

Vu et soumis par l'Agent Voyer en Chef
Bonnerre

089/9

6e Feuille

Route Départementale N°9 d'Avallon à Sommeca

Rue

Rue

Rue

Chemin

Ruelle

Ruelle

Ruelle

8e Feuille

Hameau de la Rue Chenot.

7e Feuille

8e Feuille

089/11

7e Feuille

8e Feuille

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue de Chastellux au Chemin de Marlot

Rue

Alignement approuvé par Décision de la Commission départementale en date du 6 mars 1877

Alignement approuvé par Décision de la Commission départementale en date du 6 mars 1877

Alignement approuvé par Décision de la Commission départementale en date du 6 mars 1877

7e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.
Monnier

089/12

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Chastellux. (Bourg)

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Parc.	1re	1	La Comtesse de Chastellux	Parc
	1re	3	Perdrix	Bât.
	id	5	id	Jardin
	1re	7	La Comtesse de Chastellux	Bois
	1re	2	id	id
	id	4	Montraisin la Ventrue	Pré
	1re	6	Augueux, Alexis	id
	id	8	Doublay, Lazare	Terre
	1re	10	id	Bât.
Chemin de la Rue Chenot.	1re	1	Doublay, Lazare	Jardin
	id	3	id	Enclos
	1re	5		Pré
		7		Terre
		4 et 6		Bât.

La Rivière. (Hameau)

Chemin des Quatre Vents	3e	1	Duvelet, Elme	Terre
	id	3	Pechenot, Jean	Bât.
		5	id	Jardin
		7	Duvelet, Lazare	Terre
		2	Carré, Pierre	Bât.
		4	Pechenot, Jean	Terre
Chemin de moyenne comm.on N.o 34	3e	1	Roussard, Jean	Terre
	id	3	La Comtesse de Chastellux	id
		5	Robin, Louis	
		7	Doublay, Lazare	Terre
		9	id	Enclos
		11		
		13	Rey	Terre
		11	Marien, Elme	Chenevis
		17	Carré, Pierre	Bât.
		19	id	Jardin
		21	Pechenot, Jean	Terre
		2	La Commune	id
		4	La Comtesse de Chastellux	Terre
		6	Madelenat, Edme	id
		1	id	Jardin
		10	Terre Commune	
		12	Duvelet	Bât.
		14	Roussard, Jean	Jardin
		16	Terre Commune	
		18	Doublay, Lazare	Jardin
		20	id	Bât.
		22	Roussard, Jean	id
		24	id	Terre
		26	La Commune	Terre
		28	Roussard, Jean	Bât.
		30	id	Terre

La Rue Perdin. (Hameau)

Rue de Marigny.	4e	1	La Commune	
	id	3	Roussard, Lazare	Terre
		5	id	id
		7	Gabas, Pierre	Jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4e	9	Guenaux, Jean	Bât.
	id	11	Gabas, Jean	id
	4e	13	Farey, Lazare	
		15	Collin, François	
		17	Merjet, Pierre	Terre
		2	Madelenat, Simon	id
		4	Montraisin, Lazare Ventrue	
		6	Farey, Simard	
		8	Madelenat, Elme	
		10	Michel, Jean	
		12	Rapeneau, Jeanne Marie	Bât.
		14	Meulot, Jean	Terre
		16	Pommot, Elme	id
		18	Gabas, Barnette	
		20	Joachin, Jean	
		22	Pinet, Casimir	Terre
		24	Caperle, Jean Baptiste	id
		26	Montraisin, Louis	
		28	Madelenat, Jean	Terre
		30	Joachin, Jean Baptiste	id
		32	Gabas, Pierre	
		34	Taurinaux,	
Impasse de la Place.	4e	1		Bât.
	id	3	Gabas, Jean	id
		5	Merjet	
		7	Merjet, Pierre	
		2	Carré, Nicolas	Bât.
		4	Montraisin, Louis	id
Place Publique.	4e	1	Farey, Simard	Bât.
	id	3	Joachin, François	id
		5	Farey, Simard	
		7	Carré, Nicolas	
		2	Collin, François	
		4	Meulot, Jean	
		6	Montraisin, Louis	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Bascule	4e	1	Carré, Nicolas	Jardin
	id	3	Terre Commune	
		1	Carré, Nicolas	Jardin
		7	Robert, Jean	Bât.
		9	id	Bois
		11	Terre Commune	
		13	Farey, Jean	Bât.
		15	Terre Commune	
		17	Roy, Nicolas	Bât.
		19	id	Terre
		2	Gabas, Jean	Bât.
		4	Joachin, François	id
		6	Carré, Nicolas	
		8		
		10	Farey, Jean	Bois
		12	id	Pré
		14	Montraisin, Jean	id
		16	id	Bois
		18	Roy, Nicolas	Terre
		20	Renard, Jean	Jardin
		22	id	Bât.
		24		Terre
	4e	1		Bât.
	id	3	Gabas, Jean	id
		5	Merjet	
		7	Merjet, Pierre	
		2	Carré, Nicolas	Bât.
		4	Montraisin, Louis	id
	4e	1	Farey, Simard	Bât.
	id	3	Joachin, François	id
		5	Farey, Simard	
		7	Carré, Nicolas	
		2	Collin, François	
		4	Meulot, Jean	
		6	Montraisin, Louis	

Le Verneois. (Hameau)

Rue de la Bascule	4e	1	Mouraille, Eugène	Pré
	id	3	Guyard, Marie	Bât.
		4	La Commune	Terrain
		6	Guyard, Elme	Bât.
		8		Terre
		10	Farey, Francois	
		12	id	Bois
		14	id	Bât.
		16		
Rue de Marigny.	4e	1	Guyard, Paul	Pré
	id	3	Rapeneau, Joseph	Terre
		2		Jardin
		4		Bois
		6	Guyard, Victor	Bât.

La Rue Chenot. (Hameau)

Rue de Chastellux	4e	1	Pinchot, Edmond	Terre
	id	3	id	Bois
		5		Bât.
		7		Terre
		9	Châtrou, Jean	Jardin
		11	id	Bât.
		13	Pinchot,	Terre
		15	Michel, Augustin	id
		17	id	
		19	Collin, Elme	
		21	Pejot, Charles	
		23	id	Bois
		25		Bât.
		27		Jardin
		2	Millot, Jean	Terre
		4	id	Bât.
		6		Bois
		8	Chatrou, Jean	Terre
		10	Bailly, Jean	id
		12	Pejot, François	
		14	id	Bois
		16	Chauvin, Jean	Bât.
		18	Cousot, Nicolas	id
		20	id	
		22	Meunier, Jean	
		24	Entre la Cour et Commune	
		26	Ferrey, Georges	Bât.
		28	Rapeneau, Edme	Jardin
		30	Ferrey, Georges	Pré
		32	Chatrou, Louis	id
		34	Villette, Henry	Pré
		36	id	Terre
		38	Collin, Elme	Bois
		40	id	Bât.
		42		Jardin
		44	Chauvin, Jean	id
		46	Michaut, Louis	
		48	~~Jejot, Nicolas~~ Soisson, Eugène	Terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ruelle de la Fontaine	4e	1	Michel, Augustin	Terre
	id	3	Duvelet, Elme	Bât.
		1	id	Bois
		7	Maratrey, Vve	Bât.
		9	Bois Communaux	
		11	Dardery,	
		13	Duvdet, Nicolas	Jardin
		15	id	Bât.
		17	Collin, Elme	Terre
		3	Michel, Augustin	id
		4	id	Bois
		6	id	Jardin
Rue de St. André.	4e	1	Collin, Elme	Bois
	id	3	id	Terre
		5	Rapeneau, Nicolas	id
		7	Collin, Elme	
		9	Rapeneau, Nicolas	Jardin
		11	id	Bât.
		13	Veuve Communaux	
		15	id	
		17	Millet, François	Bât.
		19	id	Terre
		21	Millet, Jean Baptiste Montaubay	id
		23	Meunier, Jean	
		3	Gillotte, Henry	
		4	Collin, Elme	Bât.
		6	Millet, Jean	Terre
		8	id	Bât.
		10		Bois
		12	Devoir, Georges	Bât.
		14	Devoir, Jean	id
		16	id	Bois
		18	Jejot, Pierre	Jardin
		20	Millet, Dominique	Bois
		22	id	Bât.
		24	Bois Communaux	
		26	Toussaint, Benoist	Terre
		28	id	Bât.
		30		Bois
		32		Bât.
		34	Millet, Jean	Terre
Annexe de la rue de Chastellux ou chemin de Meulot		29	Chauveau, Edme	Cour
		31	id.	Bâtiment
		33	Pagat, Edme	Terre
		35	Rapeneau, Pierre	Terre
		37	id.	Terre
		50	Heudet, Jean	id.
		52	Soison, Georges	id.
		54	Meunier, Jean	id.
		56	Jejot, Pierre	Cour
		58	Millet, François	Terre
		60	Vve Michaut	id.
		62	Vve Millet	id.
		64	Lazare, Benoist	id.

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 089/13

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

La Bascule.

(Hameau.)

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	C.	1	Rauden, Elme	Jardin
St André	id.	3	id.	Bât.
		5		Comb. Communs.
		9	Rauden, Elme	Bât.
		11	id.	Cour
		13		Jardin
		15	Rousseau, Nicolas	id.
		17	id.	Bât.
		19		Cour
		21		Bât.
		23		Cour
		3	Serieux, Remi	Jardin
		4	Rousseau, Henry	Cour
		6	Rousseau, Henry	Jardin
		8	Piney, Elme	Cour
		10	id.	Bât.
Rue de	C.	1		Mare
Chastellux	id.	3	Rousseau, Henry	Bât.
		5	id.	Jardin
		2	Rappeneau, Joseph	Cour
		4	Rousseau, Jacques	Bât.
		6	id.	Jardin
		8	Gillotte, César	Cour

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

089/14

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

SERVICE VICINAL.

CANTON

de Vézelay

COMMUNE

DE

CHATEL-CENSOIR

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 091/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de grande communication N°21 de Coulanges-sur-Yonne à Avallon. (1ère partie.)	1° Deux lignes droites dispositions conformément aux indications du plan. 2° Partie de limite du N° 32 conservé 3° ligne Droite entre le 1er angle du N° 36 et un point pris en face et à 8m du 1er angle du N° 34 et prolongé en deçà jusqu'au N° 34 4° Ligne Droite parallèle à l'alignement à 7m de distance 5° Ligne Droite entre l'extrémité de cet alignement et le 1er angle du N° 56. 6° Limite du N° 56 conservé.	1° Deux lignes droites dispositions conformément aux indications du plan 2° ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance 3° id id 4° ligne Droite entre le 1er angle du N° 34 et le 1er angle du N° 32 5° ligne Droite entre un angle et le 1er angle du N° 30 6° ligne Droite partant de cet angle et aboutissant au point en talus situé en face de N° 53. 7° Lignes parallèles au alignement opposé à 8m de distance.	8m
2e partie.	ligne parallèle à 8m de distance à l'alignement n° 3 opposé	1° ligne Droite entre le 1er angle du N° 1 et le 1er angle du N° 3 2° ligne Droite entre un angle et le 1er angle du N° 5. 3° ligne Droite entre un angle et le 1er angle du N° 13.	8m
Rue de l'Ecluse.	1° Limite du N° 8 conservé et prolongé en deçà 2° limite actuelle conservée.	Ligne parallèle au alignement opposé à 7m de distance	7m
Rue du Canal.	1° ligne Droite entre le parement extérieur du N° 2 et le parement extérieur du mur du musoir	1° ligne Droite entre le 1er angle du N° 1 et le 1er angle du N° 11 Limite du N° 11 conservé.	6
Rue Bourgelier.	1° Limite des N° 2 et 4 conservée. 2° ligne Droite entre le 1er angle du N° 6 et le parement mis en retraite du même 3° ligne Droite entre un point et le 2e angle du N° 6. 4° ligne Droite entre un angle et le 1er angle du mur du N° 20. 5° ligne Droite entre un angle et un point pris en face et à 7m de l'alignement opposé 6° ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance	1° Alignement donné au plan 2° Partie de limite du N° 1 conservé 3° Lignes parallèles au alignement opposé à 7m de distance jusqu'à l'extrémité de la rue.	7m
Grande Ruelle	ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance	ligne Droite entre un point pris à 2m en retrait de l'angle du N° 1 et un point pris à 7m en retrait de l'angle du même	8m
Petite ruelle	ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance	limites des N° 1 et 3 conservés et prolongées.	1m
Place du Marché.	1° Limite du N° 1 conservé 2° ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance	ligne Droite entre le 1er angle du N° 1 et le 2e angle du N° 5.	6m
Grande Rue.	1° ligne Droite entre le 1er angle du N° 9 et le 1er angle du N° 10 2° Limite du N° 10 conservé	1° ligne Droite entre le 1er angle du N° 1 et le 1er angle du N° 13 2° Limites des N° 13 et 15 conservés	

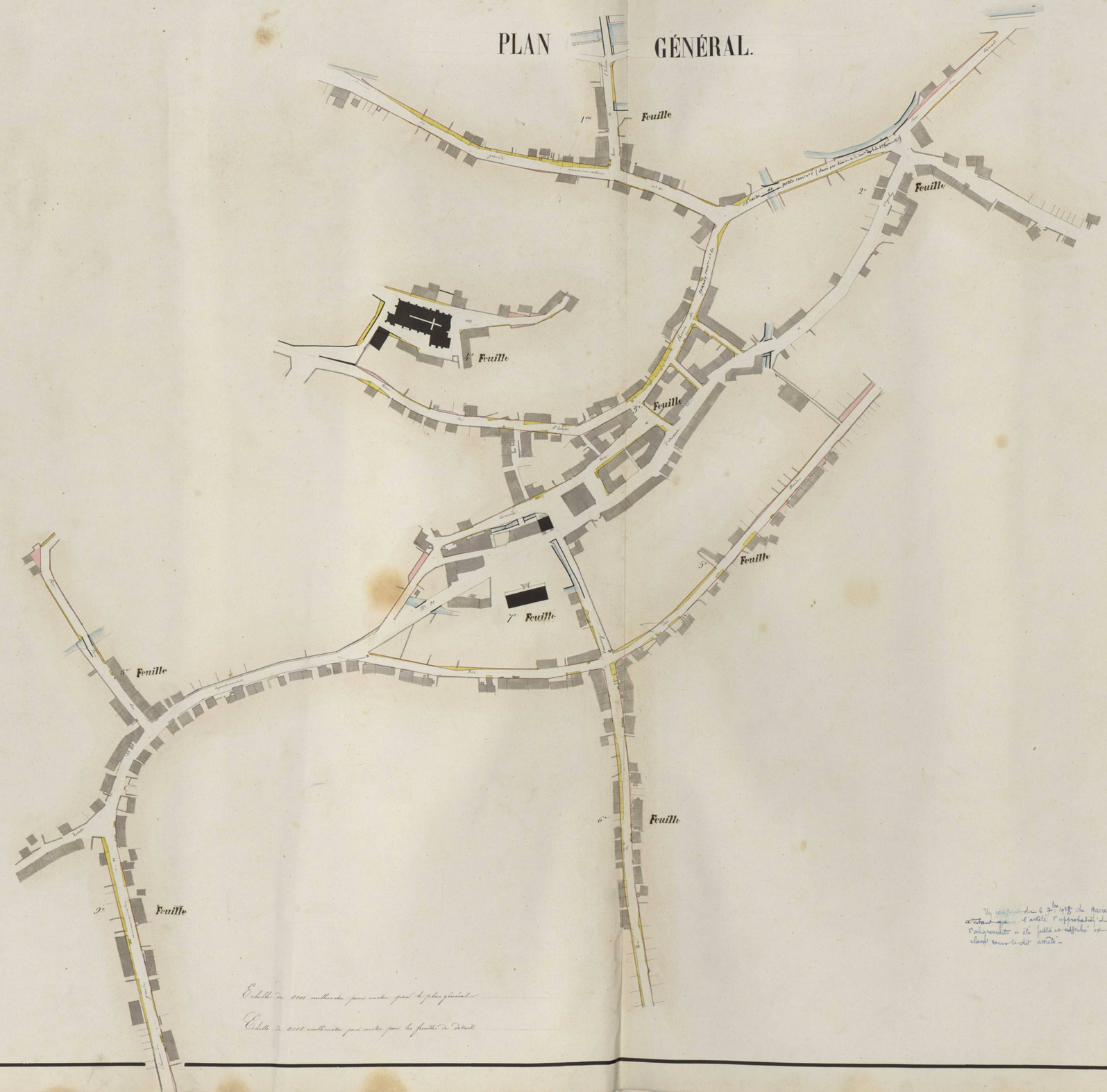
NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	3e ligne Droite entre le 1er angle de N° et le 1er angle du N° 14. 4e Limite du N° 13 conservé. 5e ligne Droite entre le 2e angle de N° et le 4e angle du N° 44. 6e Limite du N° 24 conservé. 7e ligne Droite entre le 1er angle du N° 24 et le 1er angle du N° 26. 8e Limite conservée.	3e ligne Droite entre l'extrémité du mur du musoir et le 2e angle du N° 3.	
Rue de l'Eglise.	1e ligne parallèle au alignement opposé à 6m de distance 2e ligne Droite entre le 1er angle du N° 10 et le 1er angle du N° 12 prolongé en deçà jusqu'au parement du N° 4. 3e ligne Droite entre un angle et le 1er angle du N° 20. 4e ligne Droite entre un angle et le 1er angle du N° 22 5e Limites des N° 22, 24, 26, 28 et 32 conservées. 6e ligne Droite entre le 1er angle du N° 30 et le 1er angle du N° 38. 7e ligne Droite entre un angle et l'angle saillant du N° 50 8e ligne Droite entant angle et le 1er angle du N° 54.	1e ligne Droite entre le 1er angle du N° et le 2e angle du N° 3 2e ligne Droite entre un angle et un point pris sur le parement intérieur du même mur à 6m de l'alignement opposé 3e ligne parallèle au alignement opposé à 6m de distance jusqu'à l'extrémité de la rue.	6
Rue du tour de l'Eglise.		1e ligne parallèle au parement de l'église à 6m de distance 2e Limites des N° 9, 11, 13, 15 et 17 conservées. 3e ligne Droite entre le 1er angle du N° 19 et un point pris à 2m 50 en retraite du 1er angle du N° 23.	6
Impasse de l'Eglise.	1e Limite du N° 2 conservé 2e ligne Droite entre le 1er angle du N° 2 et le 2e angle saillant du N° 4. 3e ligne Droite entre un angle et un point pris en face et à 6m du 1er angle saillant du N° 11. 4e ligne Droite entre le point et le 1er angle du N° 6. 5e Limite du N° 6 conservé.	1e Limite des N° 1 et 3 conservés 2e ligne Droite entre le 2e angle du N° 3 et le 2e angle du N° 5. 3e ligne Droite entre un angle et le 1er angle saillant du N° 11 4e Partie de limite du N° 11 conservée.	6
Rue des Bordes.	1e ligne Droite entre le 1er angle du N° 2 et le 2e angle du N° 4 prolongé jusque à l'extrémité de la rue et de l'autre part jusqu'au N° 28. 2e ligne parallèle au alignement opposé à 6m de distance jusque à la rue de Vaucemy. 3e ligne Droite entre un point pris en face à 6m du 1er angle du N° 27 et le 1er angle du N° 29. 4e Limite du N° 29 conservé 5e ligne Droite entre le 2e angle du N° 32 et un point pris en face et à 6m de l'alignement opposé 6e ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	1e ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance 2e ligne Droite entre l'extrémité du 1er alignement et le 2e angle du N° 3. 3e Limite du N° 7 conservé et prolongé entre jusqu'à la 1re face latérale du N° 71 4e ligne Droite entre le 2e angle du N° 7 et le 1er angle du N° 87. 5e ligne Droite entre le 1er angle du N° 87 et le 1er du N° 97. 6e ligne Droite entre un angle et le 2e angle du N° 109. 7e ligne Droite entre un angle et le 1er angle du N° 127.	6m

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.	NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de Vaucouy.	1e Ligne parallèle au algt opposé jusqu'à la rue des Rondes à 7m de Distance 2e Ligne Droite entre l'extremité du Demi algt et le 1er angle du Nº 20 3e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle de Sinuosité du Nº 26. 4e Ligne parallèle à 7m de Distance au algt opposé jusqu'à l'extrémité de la rue.	1e 1ère partie du Nº 7 conservé et redressé en bois jusqu'à la route Départementale. 2e 2e partie du Nº 7 conservée 3e Ligne parallèle à l'algt opposé à 7m de Distance. 4e id id 5e Ligne Droite entre ce alignement et le 1er angle du Nº 31. 6e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du Nº 57. 7e Limite des Nos 57, 59, 61 et 63 conservée. 8e Ligne Droite entre le 1er angle du Nº 63 et 2e angle de Sinuosité du Nº 67. 9e Ligne Droite entre ce angle et le 2e angle du Nº 83.	7m				
Rue de derrière	1e Ligne parallèle à l'algt opposé à 4m de Distance 2e Ligne Droite entre le 1er angle du Nº 8 et suivant le alignement intérieur du Nº 12.	1e Limite du Nos 1, 3 et 5me partie du Nº 7 conservée 2e Ligne parallèle à l'algt opposé à 5m de Distance	4 5m				
Rue des Cas.	1e Ligne parallèle à l'algt opposé à 6m de Distance. 2e Ligne Droite entre ce algt et le 2e angle du Nº 8. 3e Ligne parallèle à l'algt opposé à 6m jusqu'au ruisseau 4e Ligne Droite entre le 1er angle du pignon sud du ruisseau et le 1er angle du Nº 18 5e Limite conservée jusqu'à la route Départementale	1e Partie de Limite du Nº 1 conservé 2e Ligne parallèle au algt opposé à 6m de Distance. 3e Ligne Droite entre le 2e angle saillant du Nº 1 et le 1er angle du Nº 5 4e Limite conservée jusqu'à la route Départementale	6m				

0941/3

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé, conformément à notre arrêté de ce jour, le présent plan d'alignement composé de 9 feuilles et de détails.

Auxerre, le 9 août 1861.

Pour le Préfet,

Le Secrétaire général délégué,

A. Lemercier

Echelle de 0,001 millimètres pour mètre pour le plan général

Echelle de 0,01 millimètres pour mètre pour les feuilles de détails

Vu arrêté du 6 7bre 1858 du Maire autorisant à arrêté l'approbation du plan d'alignement a été publié et affiché conformément audit arrêté

Dressé par l'Agent Voyer cantonal délégué

Visé par l'Agent Voyer Arrondissement

Visé présenté par l'Agent Voyer en chef

094/4

1e Feuille



091/5

2e Feuille

Route

Nivellement actuel

N.o 20

Canal

Rue

Chemin de petite comm.on n.o 5, de la Route dite N.o 20 au chemin de grande comm.on n.o 21 (classé par délibération de la Commune séjournt du 10 Février)

3e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

091/6

5e Feuille

2e Feuille

3e Feuille

1e Feuille

4e Feuille

7e Feuille

Route Départementale

Rue Grande

Rue de Bourgelier

Rue de Chemin

Rue de Coulanges-sur-Yonne

Rue Grande

Rue d'Avallon

Rue de l'Église

Place du marché

Rue de Bourgelier

Rue de Commune

Rue de St Auxerre

Rue de Seignelay

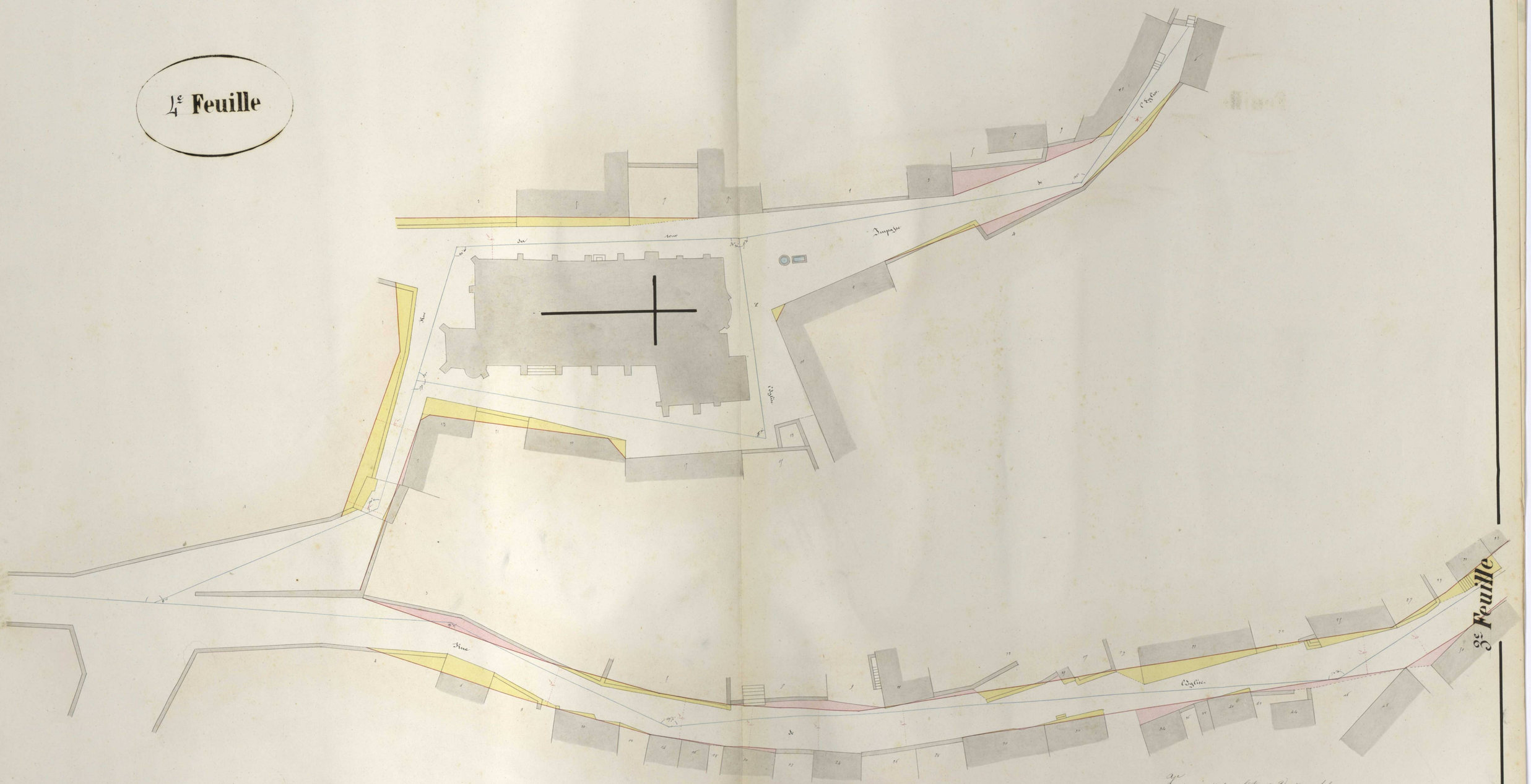
N° 20 RD 100

RD 81

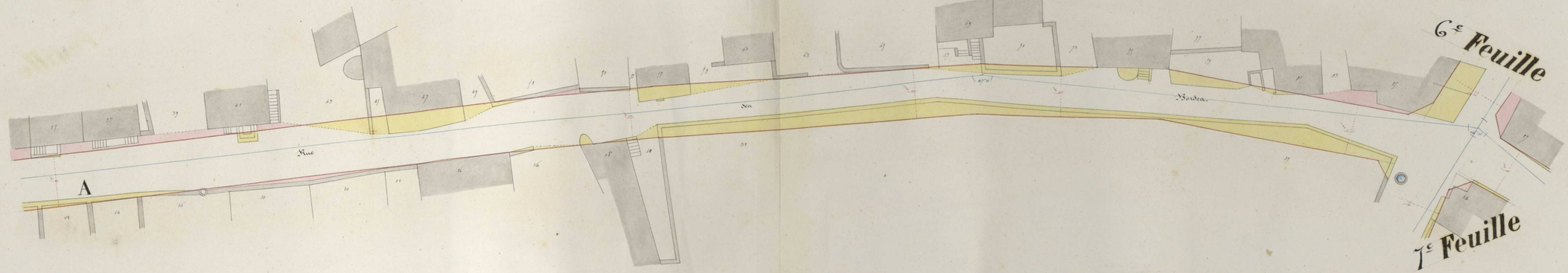
Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

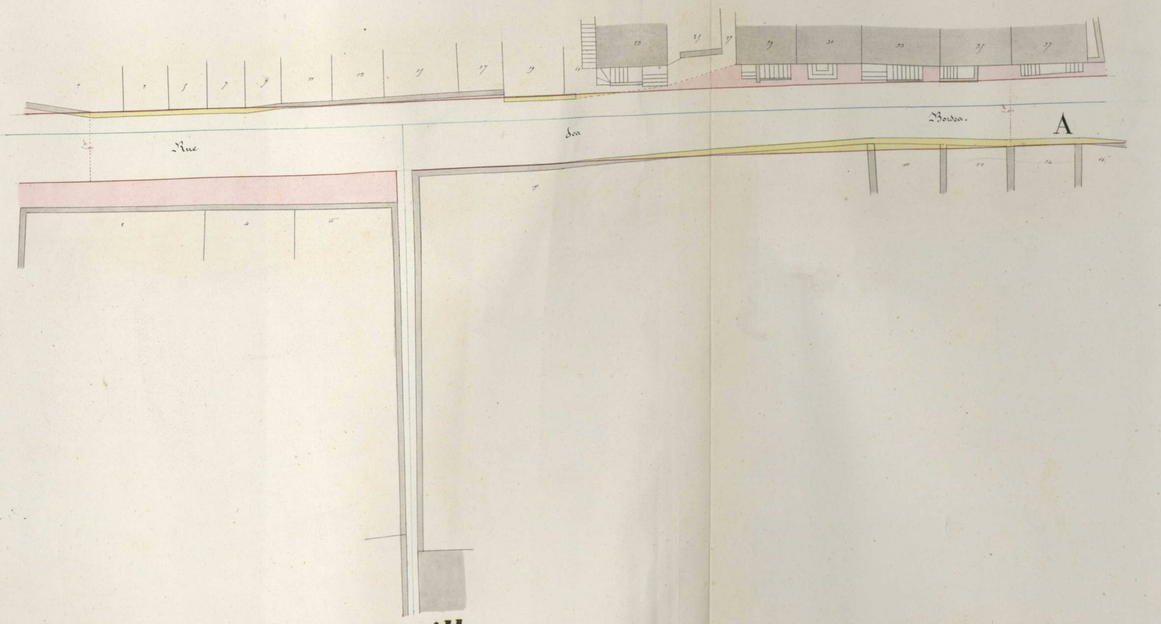
091/7

4e Feuille


Rue
Rue
Rue

5e Feuille



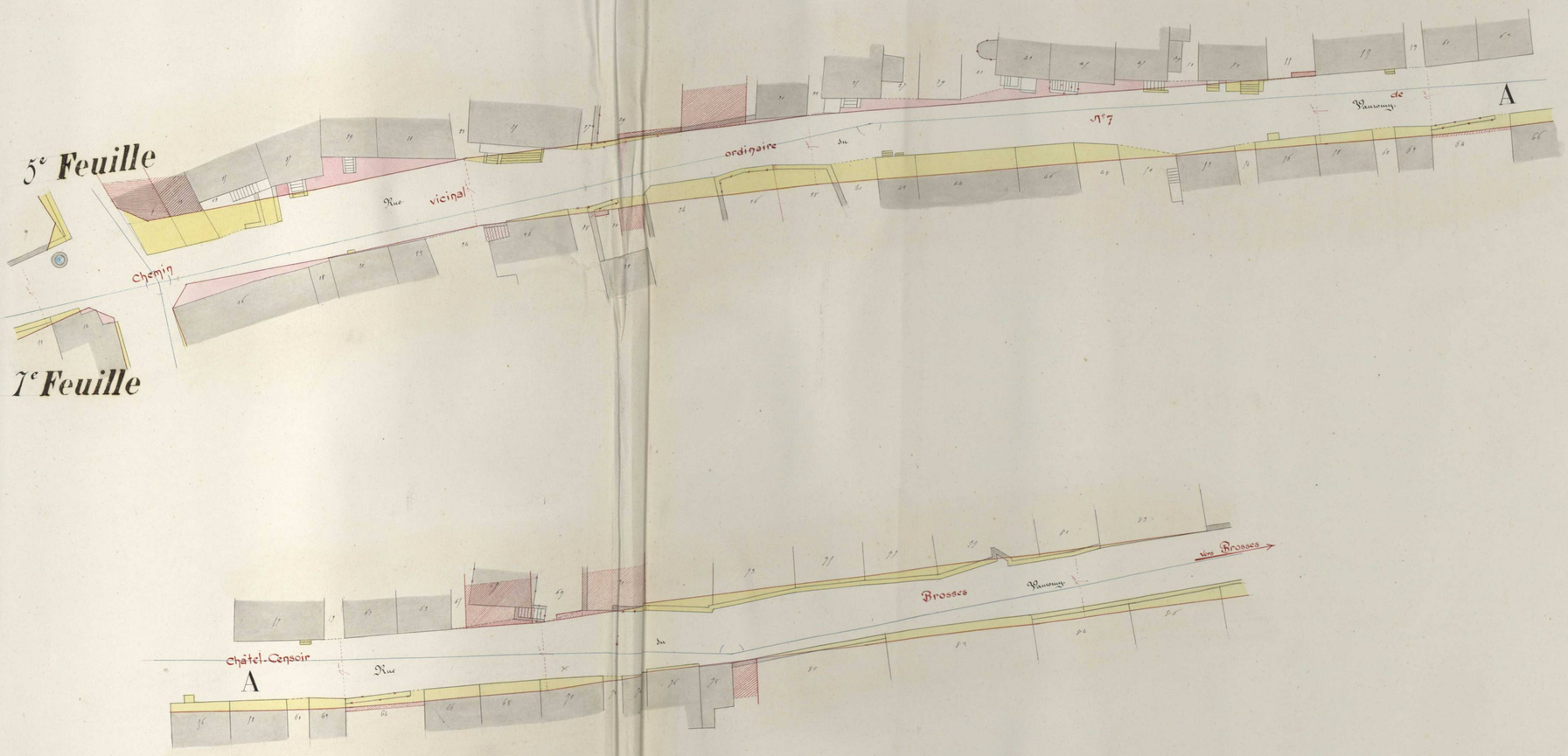


3e Feuille

Vu et présenté par l'Ingenieur Voyer en chef.

091/9

6e Feuille



Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

091/10

6e Feuille

5e Feuille

7e Feuille

8e Feuille

9e Feuille

Place Publique

Grande Rue

Route

Place du Corps de garde

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

091/11

8e Feuille



9e Feuille



Vu et approuvé par l'Agent voyer cantonal
P. [illegible]

091/12

8e Feuille

9e Feuille

Chemin

Grande

Commune de Berg

N.° 21

Route

Dressé et présenté par l'Adjoint Ingén.r en chef.

Bonnecaz

091/13

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin.		1	Morel Paul	Terre
de		3	id	Terre
grande		5	id	Terre
communion		7	id	Sol
N.° 21		9	Sellier Bazile	Sol
de		11	"	passage
Coulange s/Yonne		13	Sellier Pierre	Terre
à		15	id	Terre
Avallon.		17	id	Sol
1.re partie.		19	Simon Joseph	Sol
		21		Sol
		23	Legé Godefroy	Sol
		25	Fontaine	Terre
		27		Sol
		29		Sol
		31	Jubin Etienne	Sol
		33	Morel François	Sol
		35	Gilet les héritiers	Sol
		37	Colas J.n	Sol
		39	Morel Guillaume	Sol
		41	Rousseau Armand	Sol
		43		passage
		45	Rousseau Armand	Sol
		47	Esprit J.n B.te	Sol
		49	La Commune	Sol
		51	Delalaye Alfred	Jardin
		53	Esprit J.n	Sol
		55	id	Sol
		57	id	Jardin
		59	Sellier	Terre
		61	Bazin Aime	Sol cour
		2	Cassier Pierre	Sol
		4		cour
		6	Cassier Pierre	Sol
		8	Massé J.n B.te	Terre
		10	Clément Didier	Terre
		12	Flamand J.n B.te	Terre
		14	Flamand Auguste	Terre
		16	id	Terre
		18	Vve Lagé Damon	Terre
		20	Moreau Pierre	cour
		22	Guenot Antoine	Jardin
		24	Flamand Auguste	Sol
		26		passage
		28	Massé Yves	Sol
		30	"	cour com.e
		32	Clément Didier	Sol
		34	Bouchet Chasseigne	Terre
		36	Verain Godefroy	Sol
		38	Verain Edmée	Jardin
		40	id	cour
		42	id	Sol
		44	"	cour com.e
		46	Coussaert Massé	Sol
		48		Sol
		50		Terre
		52		Sol
		54		cour
		56	Delalaye Alfred	Sol
		58	Grassot Nicolas	Terre
		60	Delalaye Alfred	Terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		67	Moreau Jacques	Terre
		64	Marjon François	Terre
		66	id	Sol
2.e partie.		1	Simon Denis	cour
		3	Esprit J.n B.te	Sol
		5	Guérin J.n B.te	Sol
		7	Simon Denis	cour
		9	Baron Louis	Sol
		11		passage
		13	Paré Joseph	Sol
		15		cour
		17	Bureau	Sol
		19	Millet Jacques	Sol
		21	Moreau Denis	cour
		23		cour
		25	Philippon Adolphe	Sol
		27	Fumeau Nicolas	Sol
		29		cour
		31	Aubin	Sol
		33	Bonneau Alexis	Terre
		35	Durand Denis	cour
		37	id	Sol
		39	Lefeuvre Louis	Sol
		41		passage
		43	Bureau Philibert	Vigne
		2	Horten Paul	cour
		4	id	Sol
		6	id	Jardin
		8	Baron Alexandre	Terre
		10	Sellier Laurent	Terre
		12	Paré Joseph	Jardin
		14	Rousseau J.n B.te	Jardin
		16		cour
		18	Rousseau J.n B.te	Sol
		20	Lebeau Claude	Sol
		22		cour
		24	Esprit J.n	Terre
		26	Durand Nicolas	Sol
		28	Morel Pierre	Terre
		30	Prudhomme Louis	Terre
		32	Lebeuf Alexandre	Terre
		34	Chanson Pierre	Terre
		36	Baron Alexandre	Terre
		38	Esprit Les héritiers	Terre
		40	Devins.	chemin
		1	Delalaye Alfred	chenevière
		3	Cotey V.ve	Jardin
		5		passage
		7	Petey V.ve	Sol
		9	Gilet les héritiers	Sol
		11		Terre
		13	Simon J.n	Terre
		15	id	Sol
		17	Moreau Pierre	Sol
		19	id	Sol
		21		cour
		23	Simon Joseph	cour
		25	Delalaye Alfred	Sol
		27	Grassot Nicolas	Sol
		29	Delalaye Alfred	Terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue		1		Terre
du		3		Terre
Canal.		5	Dillon Jacques	Terre
		7	Bazin Aimé	Jardin
		9	id	cour com.e
		11	Bazin Bazile	Sol
		13	Baron Claude	Terre
		15	Esprit Paul	Sol
		17		cour
		19	Grassot J.n	Jardin
		21	Moreau Jacques	Sol
		23	Grassot Nicolas	Terre
		25	Delalaye Auguste	Terre
		27	Grassot Nicolas	Sol
		29	Delalaye Alfred	Sol
		31	id	cour
		33	Simon Jacques	Sol
		35	id	Sol
		37	Gilet les héritiers	Sol
		39	Lefeuvre Louis	Sol
		41		passage
		43	Bureau Philibert	Vigne
		45		cour
		47		Sol
		49		cour
		51		Sol
		53		cour
		55		Sol
		57		Sol
		59		Sol
		61		Sol
		63		Sol
		65		Sol
		67		Sol
		69		Sol
		71		Sol
		73		Sol
		75		Sol
		77		Sol
		79		Sol
		81		Sol
		83		Sol
		85		Sol
		87		Sol
		89		Sol
		91		Sol
		93		Sol
		95		Sol
		97		Sol
		99		Sol
		101		Sol
		103		Sol
		105		Sol
		107		Sol
		109		Sol
		111		Sol
		113		Sol
		115		Sol
		117		Sol
		119		Sol
		121		Sol
		123		Sol
		125		Sol
		127		Sol
		129		Sol
		131		Sol
		133		Sol
		135		Sol
		137		Sol
		139		Sol
		141		Sol
		143		Sol
		145		Sol
		147		Sol
		149		Sol
		151		Sol
		153		Sol
		155		Sol
		157		Sol
		159		Sol
		161		Sol
		163		Sol
		165		Sol
		167		Sol
		169		Sol
		171		Sol
		173		Sol
		175		Sol
		177		Sol
		179		Sol
		181		Sol
		183		Sol
		185		Sol
		187		Sol
		189		Sol
		191		Sol
		193		Sol
		195		Sol
		197		Sol
		199		Sol
		201		Sol
		203		Sol
		205		Sol
		207		Sol
		209		Sol
		211		Sol
		213		Sol
		215		Sol
		217		Sol
		219		Sol
		221		Sol
		223		Sol
		225		Sol
		227		Sol
		229		Sol
		231		Sol
		233		Sol
		235		Sol
		237		Sol
		239		Sol
		241		Sol
		243		Sol
		245		Sol
		247		Sol
		249		Sol
		251		Sol
		253		Sol
		255		Sol
		257		Sol
		259		Sol
		261		Sol
		263		Sol
		265		Sol
		267		Sol
		269		Sol
		271		Sol
		273		Sol
		275		Sol
		277		Sol
		279		Sol
		281		Sol
		283		Sol
		285		Sol
		287		Sol
		289		Sol
		291		Sol
		293		Sol
		295		Sol
		297		Sol
		299		Sol
		301		Sol
		303		Sol
		305		Sol
		307		Sol
		309		Sol
		311		Sol
		313		Sol
		315		Sol
		317		Sol
		319		Sol
		321		Sol
		323		Sol
		325		Sol
		327		Sol
		329		Sol
		331		Sol
		333		Sol
		335		Sol
		337		Sol
		339		Sol
		341		Sol
		343		Sol
		345		Sol
		347		Sol
		349		Sol
		351		Sol
		353		Sol
		355		Sol
		357		Sol
		359		Sol
		361		Sol
		363		Sol
		365		Sol
		367		Sol
		369		Sol
		371		Sol
		373		Sol
		375		Sol
		377		Sol
		379		Sol
		381		Sol
		383		Sol
		385		Sol
		387		Sol
		389		Sol
		391		Sol
		393		Sol
		395		Sol
		397		Sol
		399		Sol
		401		Sol
		403		Sol
		405		Sol
		407		Sol
		409		Sol
		411		Sol
		413		Sol
		415		Sol
		417		Sol
		419		Sol
		421		Sol
		423		Sol
		425		Sol
		427		Sol
		429		Sol
		431		Sol
		433		Sol
		435		Sol
		437		Sol
		439		Sol
		441		Sol
		443		Sol
		445		Sol
		447		Sol
		449		Sol
		451		Sol
		453		Sol
		455		Sol
		457		Sol
		459		Sol
		461		Sol
		463		Sol
		465		Sol
		467		Sol
		469		Sol
		471		Sol
		473		Sol
		475		Sol
		477		Sol
		479		Sol
		481		Sol
		483		Sol
		485		Sol
		487		Sol
		489		Sol
		491		Sol
		493		Sol
		495		Sol
		497		Sol
		499		Sol
		501		Sol
		503		Sol
		505		Sol
		507		Sol
		509		Sol
		511		Sol
		513		Sol
		515		Sol
		517		Sol
		519		Sol
		521		Sol
		523		Sol
		525		Sol
		527		Sol
		529		Sol
		531		Sol
		533		Sol
		535		Sol
		537		Sol
		539		Sol
		541		Sol
		543		Sol
		545		Sol
		547		Sol
		549		Sol
		551		Sol
		553		Sol
		555		Sol
		557		Sol
		559		Sol
		561		Sol
		563		Sol
		565		Sol
		567		Sol
		569		Sol
		571		Sol
		573		Sol
		575		Sol
		577		Sol
		579		Sol
		581		Sol
		583		Sol
		585		Sol
		587		Sol
		589		Sol
		591		Sol
		593		Sol
		595		Sol
		597		Sol
		599		Sol
		601		Sol
		603		Sol
		605		Sol
		607		Sol
		609		Sol
		611		Sol
		613		Sol
		615		Sol
		617		Sol
		619		Sol
		621		Sol
		623		Sol
		625		Sol
		627		Sol
		629		Sol
		631		Sol
		633		Sol
		635		Sol
		637		Sol
		639		Sol
		641		Sol
		643		Sol
		645		Sol
		647		Sol
		649		Sol
		651		Sol
		653		Sol
		655		Sol
		657		Sol
		659		Sol
		661		Sol
		663		Sol
		665		Sol
		667		Sol
		669		Sol
		671		Sol
		673		Sol
		675		Sol
		677		Sol
		679		Sol
		681		Sol
		683		Sol
		685		Sol
		687		Sol
		689		Sol
		691		Sol
		693		Sol
		695		Sol
		697		Sol
		699		Sol
		701		Sol
		703		Sol
		705		Sol
		707		Sol
		709		Sol
		711		Sol
		713		Sol
		715		Sol
		717		Sol
		719		Sol
		721		Sol
		723		Sol
		725		Sol
		727		Sol
		729		Sol
		731		Sol
		733		Sol
		735		Sol
		737		Sol
		739		Sol
		741		Sol
		743		Sol
		745		Sol
		747		Sol
		749		Sol
		751		Sol
		753		Sol
		755		Sol
		757		Sol
		759		Sol
		761		Sol
		763		Sol
		765		Sol
		767		Sol
		769		Sol
		771		Sol
		773		Sol
		775		Sol
		777		Sol
		779		Sol
		781		Sol
		783		Sol
		785		Sol
		787		Sol
		789		Sol
		791		Sol
		793		Sol
		795		Sol
		797		Sol
		799		Sol
		801		Sol
		803		Sol
		805		Sol
		807		Sol
		809		Sol
		811		Sol
		813		Sol
		815		Sol
		817		Sol
		819		Sol
		821		Sol
		823		Sol
		825		Sol
		827		Sol
		829		Sol
		831		Sol
		833		Sol
		835		Sol
		837		Sol
		839		Sol
		841		Sol
		843		Sol
		845		Sol
		847		Sol
		849		Sol
		851		Sol
		853		Sol
		855		Sol
		857		Sol
		859		Sol
		861		Sol
		863		Sol
		865		Sol
		867		Sol
		869		Sol
		871		Sol
		873		Sol
		875		Sol
		877		Sol
		879		Sol
		881		Sol
		883		Sol
		885		Sol
		887		Sol
		889		Sol
		891		Sol
		893		Sol
		895		Sol
		897		Sol
		899		Sol
		901		Sol
		903		Sol
		905		Sol
		907		Sol
		909		Sol
		911		Sol
		913		Sol
		915		Sol
		917		Sol
		919		Sol
		921		Sol
		923		Sol
		925		Sol
		927		Sol
		929		Sol
		931		Sol
		933		Sol
		935		Sol
		937		Sol
		939		Sol
		941		Sol
		943		Sol
		945		Sol
		947		Sol
		949		Sol
		951		Sol
		953		Sol
		955		Sol
		957		Sol
		959		Sol
		961		Sol
		963		Sol
		965		Sol
		967		Sol
		969		Sol
		971		Sol
		973		Sol
		975		Sol
		977		Sol
		979		Sol
		981		Sol
		983		Sol
		985		Sol
		987		Sol
		989		Sol
		991		Sol
		993		Sol
		995		Sol
		997		Sol
		999		Sol
		1001		Sol
		1003		Sol
		1005		Sol
		1007		Sol
		1009		Sol
		1011		Sol
		1013		Sol
		1015		Sol
		1017		Sol
		1019		Sol
		1021		Sol
		1023		Sol
		1025		Sol
		1027		Sol
		1029		Sol
		1031		Sol
		1033		Sol
		1035		Sol
		1037		Sol
		1039		Sol
		1041		Sol
		1043		Sol
		1045		Sol
		1047		Sol
		1049		Sol
		1051		Sol
		1053		Sol
		1055		Sol
		1057		Sol
		1059		Sol
		1061		Sol
		1063		Sol
		1065		Sol
		1067		Sol
		1069		Sol
		1071		Sol
		1073		Sol
		1075		Sol
		1077		Sol
		1079		Sol
		1081		Sol
		1083		Sol
		1085		Sol
		1087		Sol
		1089		Sol
		1091		Sol
		1093		Sol
		1095		Sol
		1097		Sol
		1099		Sol
		1101		Sol
		1103		Sol
		1105		Sol
		1107		Sol
		1109		Sol
		1111		Sol
		1113		Sol
		1115		Sol
		1117		Sol
		1119		Sol
		1121		Sol
		1123		Sol
		1125		Sol
		1127		Sol
		1129		Sol
		1131		Sol
		1133		Sol
		1135		Sol
		1137		Sol
		1139		Sol
		1141		Sol
		1143		Sol
		1145		Sol
		1147		Sol
		1149		Sol
		1151		Sol
		1153		Sol
		1155		Sol
		1157		Sol
		1159		Sol
		1161		Sol
		1163		Sol
		1165		Sol
		1167		Sol
		1169		Sol
		1171		Sol
		1173		Sol
		1175		Sol
		1177		Sol
		1179		Sol
		1181		Sol
		1183		Sol
		1185		Sol
		1187		Sol
		1189		Sol
		1191		Sol
		1193		Sol
		1195		Sol
		1197		Sol
		1199		Sol
		1201		Sol
		1203		Sol
		1205		Sol
		1207		Sol
		1209		Sol
		1211		Sol
		1213		Sol
		1215		Sol
		1217		Sol
		1219		Sol
		1221		Sol
		1223		Sol
		1225		Sol
		1227		Sol
		1229		Sol
		1231		Sol
		1233		Sol
		1235		Sol
		1237		Sol
		1239		Sol
		1241		Sol
		1243		Sol
		1245		Sol
		1247		Sol
		1249		Sol
		1251		Sol
		1253		Sol
		1255		Sol
		1257		Sol
		1259		Sol
		1261		Sol
		1263		Sol
		1265		Sol
		1267		Sol
		1269		Sol
		1271		Sol
		1273		Sol
		1275		Sol
		1277		Sol
		1279		Sol
		1281		Sol
		1283		Sol
		1285		Sol
		1287		Sol
		1289		Sol
		1291		Sol
		1293		Sol
		1295		Sol
		1297		Sol
		1299		Sol
		1301		Sol
		1303		Sol
		1305		Sol
		1307		Sol
		1309		Sol
		1311		Sol
		1313		Sol
		1315		Sol
		1317		Sol
		1319		Sol
		1321		Sol
		1323		Sol
		1325		Sol
		1327		Sol
		1329		Sol
		1331		Sol
		1333		Sol
		1335		Sol
		1337		Sol
		1339		Sol
		1341		Sol
		1343		Sol
		1345		Sol
		1347		Sol
		1349		Sol
		1351		Sol
		1353		Sol
		1355		Sol
		1357		Sol
		1359		Sol
		1361		Sol
		1363		Sol
		1365		Sol
		1367		Sol
		1369		Sol
		1371		Sol
		1373		Sol
		1375		Sol
		1377		Sol
		1379		Sol
		1381		Sol
		1383		Sol
		1385		Sol
		1387		Sol
		1389		Sol
		1391		Sol
		1393		Sol
		1395		Sol
		1397		Sol
		1399		Sol
		1401		Sol
		1403		Sol
		1405		Sol
		1407		Sol
		1409		Sol
		1411		Sol
		1413		Sol
		1415		Sol
		1417		Sol
		1419		Sol
		1421		Sol
		1423		Sol
		1425		Sol
		1427		Sol
		1429		Sol
		1431		Sol
		1433		Sol
		1435		Sol
		1437		Sol
		1439		Sol
		1441		Sol
		1443		Sol
		1445		Sol
		1447		Sol
		1449		Sol
		1451		Sol
		1453		Sol
		1455		Sol
		1457		Sol
		1459		Sol
		1461		Sol
		1463		Sol
		1465		Sol
		1467		Sol
		1469		Sol
		1471		Sol
		1473		Sol
		1475		Sol
		1477		Sol
		1479		Sol
		1481		Sol
		1483		Sol
		1485		Sol
		1487		Sol
		1489		Sol
		1491		Sol
		1493		Sol
		1495		Sol
		1497		Sol
		1499		Sol
		1501		Sol
		1503		Sol
		1505		Sol
		1507		Sol
		1509		Sol
		1511		Sol
		1513		Sol
		1515		Sol
		1517		Sol
		1519		Sol
		1521		Sol
		1523		Sol
		1525		Sol
		1527		Sol
		1529		Sol
		1531		Sol
		1533		Sol
		1535		Sol
		1537		Sol
		1539		Sol
		1541		Sol
		1543		Sol
		1545		Sol
		1547		Sol
		1549		Sol
		1551		Sol
		1553		Sol
		1555		Sol
		1557		Sol
		1559		Sol
		1561		Sol
		1563		Sol
		1565		Sol
		1567		Sol
		1569		Sol
		1571		Sol
		1573		Sol
		1575		Sol
		1577		Sol
		1579		Sol
		1581		Sol
		1583		Sol
		1585		Sol
		1587		Sol
		1589		Sol
		1591		Sol
		1593		Sol
		1595		Sol
		1597		Sol
		1599		Sol
		1601		Sol
		1603		Sol
		1605		Sol
		1607		Sol
		1609		Sol
		1611		Sol
		1613		Sol
		1615		Sol
		1617		Sol
		1619		Sol
		1621		Sol
		1623		Sol
		1625		Sol
		1627		Sol
		1629		Sol
		1631		Sol
		1633		Sol
		1635		Sol
		1637		Sol
		1639		Sol
		1641		Sol
		1643		Sol
		1645		Sol
		1647		Sol
		1649		Sol
		1651		Sol
		1653		Sol
		1655		Sol
		1657		Sol
		1659		Sol
		1661		Sol
		1663		Sol
		1665		Sol
		1667		Sol
		1669		Sol
		1671		Sol
		1673		Sol
		1675		Sol
		1677		Sol
		1679		Sol
		1681		Sol
		1683		Sol
		1685		Sol
		1687		Sol
		1689		Sol
		1691		Sol
		1693		Sol
		1695		Sol
		1697		Sol
		1699		Sol
		1701		Sol
		1703		Sol
		1705		Sol
		1707		Sol
		1709		Sol
		1711		Sol
		1713		Sol
		1715		Sol
		1717		Sol
		1719		Sol
		1721		Sol
		1723		Sol
		1725		Sol
		1727		Sol
		1729		Sol
		1731		Sol
		1733		Sol
		1735		Sol
		1737		Sol
		1739		Sol
		1741		Sol
		1743		Sol
		1745		Sol
		1747		Sol
		1749		Sol
		1751		Sol
		1753		Sol
		1755		Sol
		1757		Sol
		1759		Sol
		1761		Sol
		1763		Sol
		1765		Sol
		1767		Sol
		1769		Sol
		1771		Sol
		1773		Sol
		1775		Sol
		1777		Sol
		1779		Sol
		1781		Sol
		1783		Sol
		1785		Sol
		1787		Sol
		1789		Sol
		1791		Sol
		1793		Sol
		1795		Sol
		1797		Sol
		1799		Sol
		1801		Sol
		1803		Sol
		1805		Sol
		1807		Sol
		1809		Sol
		1811		Sol
		1813		Sol
		1815		Sol
		1817		Sol
		1819		Sol
		1821		Sol
		1823		Sol
		1825		Sol
		1827		Sol
		1829		Sol
		1831		Sol
		1833		Sol
		1835		Sol
		1837		Sol
		1839		Sol
		1841		Sol
		1843		Sol
		1845		Sol
		1847		Sol
		1849		Sol
		1851		Sol
		1853		Sol
		1855		Sol
		1857		Sol
		1859		Sol
		1861		Sol
		1863		Sol
		1865		Sol
		1867		Sol
		1869		Sol
		1871		Sol
		1873		Sol
		1875		Sol
		1877		Sol
		1879		Sol
		1881		Sol
		1883		Sol
		1885		Sol
		1887		Sol
		1889		Sol
		1891		Sol
		1893		Sol
		1895		Sol
		1897		Sol
		1899		Sol
		1901		Sol
		1903		Sol
		1905		Sol
		1907		Sol
		1909		Sol
		1911		Sol
		1913		Sol
		1915		Sol
		1917		Sol
		1919		Sol
		1921		Sol
		1923		Sol
		1925		Sol
		1927		Sol
		1929		Sol
		1931		Sol
		1933		Sol
		1935		Sol
		1937		Sol
		1939		Sol
		1941		Sol
		1943		Sol
		1945		Sol
		1947		Sol
		1949		Sol
		1951		Sol
		1953		Sol
		1955		Sol
		1957		Sol
		1959		Sol
		1961		Sol

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de		26	Rabant Léon	Terre
l'Eglise		28	Baron Louis	Terre
(Suite)		30	id	Bat
		32	id	Bat
		34	Veuve Hubain	Bat
		36	id	cour
		38	Denot Jean	Bat
		40	Baron Louis	Bat
		42	Denot Jean	cour
		44	id	Bat
		46	Dufour Pierre	cour
		48	id	Bat
		50	Mandron Joseph	Bat
		52	id	Bat
		54	Rabant Léon	Bat
Rue du	1		La Commune	Terre
tour de	3		Pallud (les héritiers)	Terre
l'Eglise.	5		id	Bat
	7		"	cour com.ne
	9		Roby	Bat
	11		Lafaurie (les héritiers)	Bat
	13		Piget Lucien	place
	15		id	Terre
	17		Piget Vve	Bat
	19		id	Bat
	21		La Commune	Terre
	23		id	Bat
Impasse	1		Roby	Terre
de	3		id	Bat
l'Eglise.	5			cour
	7			Bat
	9			cour
	11		Delaloge Vve	Bat
	2		Lafaurie (héritiers)	Bat
	4		Delaloge D'Amour	Terre
	6		id	Terre
	1		Billet Charles	Terre
	3		Meunier Francois	Terre
	5		Arnaud	Terre
	7		Allard Aîné	Terre
	9		Lebeuf Francois	Terre
	11		Esnard Joseph	Terre
	13		Blain Hubain	Terre
	15		Pinet Joseph	Terre
	17		Liger Honoré	Terre
	19		Giraud Joseph	Terre
	21		Laville Aîné	passage
	23		id	Bat
	25		Fabri Francois	Jardin
	27		id	cour
	29		id	Bat
	31		Simon Noel	Bat
	33		Mandron Joseph	Bat
	35		Liger Pierre	Bat
	37		Laville Mathieu	Bat
	39		"	cour com.ne
	41		Esnard Louis	Bat
	43		"	cour com.ne
	45		Sellier François	cour
	47		id	Bat
	49		"	cour com.ne
	51		Liger Eugenie	Terre
	53		Bazin Claude	jardin
	55		"	pass.e com.ne
	57		Bellon Joseph	Bat
	59		"	cour com.ne
	61		Chauvin François	Bat
	63		"	cour com.ne
	65		Fatet Lazare	Terre
	67		Simon Joseph	cour
	69		id	Bat
	71		id	cour
	73		"	cour com.ne
	75		Sellier Antoine	Bat
	77		Mouet Vve	cour
	79		Champion Nicolas	cour
	81		Mandron Gabriel	Bat
	83		"	cour com.ne
	85		Champion Nicolas	Bat
	87		Gaucand Pierre	Bat
	89		"	cour com.ne
	91		Jagonet Jean	Bat
	93		id	cour
	95		id	Terre
	97		Bazin Charles	Bat
	99		Billet Fil Ainé	Bat
	101		Gibert Pierre	Bat
	103		"	cour com.ne
	105		Roy Claude	Bat
	107		Bonjean Théodore	cour
	109		Haby Mre	Terre
	111		"	passage
	113		Bazin Vve Bte	Bat
	115		id	Bat
	117		Bazin Alexandre	Bat
	119		"	cour com.ne
	121			Bat
	123		Billet Pierre	Bat
	125		"	cour com.ne
	127		Billet Pierre	Bat
	1		Deschetard Claude	Terre
	4		Pinet Pierre	Terre
	6		Rabant Léon	Terre
	8		Leblanc Claude	Terre
	10			Terre
	12			Terre
	14		Mandron Félix	Terre
	16		Billet Charles	Terre
	18		Billet Félix	Terre
	20		Liger Pierre	Jardin
	22		Chauvin Hubert	Grange
	24		id	Bat
	25		"	cour com.ne
	28		Mandron Vve	Bat
	30		"	passage
	32		Collaud	Bat
	34		Volland Vve	Bat
	36		Billet Pierre	Bat
	38		id	cour
Rue		40	Esnard Jean Bte	cour
Bordes		42	id	Bat
(Suite)		44	Esnard Paul	Jardin
		46	Bazin Claude	Jardin
		48	Bourdon Pierre	Jardin
		50	Bellanger Pierre	Jardin
Rue		1	Dargnon Etienne	Bat
du		3	"	cour com.ne
Fauroux.		5	Bazin Félix	Bat
		7	Collaud	Clos
		9	Champion Nicolas	Bat
		11	Mandron François	Bat
		13	Rousseau Regis	cour
		15	id	Bat
		17	Esnard Louis	Bat
		19	Mouet Pierre	Bat
		21	Esnard Antoine	Bat
		23		passage
		25	Meunier François	Bat
		27	id	passage
		29	id	Terre
		31	Giraud Jean	Bat
		33	"	pass.e com.ne
		35	Houillet Antoine	Bat
		37		cour
		39	Mazet Pierre	Terre
		41		cour
		43	Bazin Pierre	Bat
		45	Mandron Pierre	Bat
		47	Bertrand André	Bat
		49	id	Bat
		51		passage
		53	Mandron Jean Bte	Bat
		55		cour
		57	Guerin Severin	Bat
		59		passage
		61	Guerin Jacques	Bat
		63	Chevreau Désiré	Bat
		65		cour
		67	Guerin Nicolas	Bat
		69	id	cour
		71	Guerin Severin	Terre
		73	Volland Claude	Ters
		75	Jagonet Pierre	Terre
		77	Mandron Pierre	Terre
		79	Esnard Hubert	Terre
		81	Rabant Léon	Terre
		83	Mandron Pierre	Terre
		2	La commune	jard.n
		4	Esnard Jean Bte	Bat
		6		cour
		8	Billet Etienne	Bat
		10		cour com.ne
		12	Billet Pierre	Jardin
		14	Volland Vve	Bat
		16	Jaurand Pierre	Bat
		18	Esnard Hubert	Bat
		20	Esnard Louis	Bat
		22	Esnard Gabriel	Bat
		24		cour
Rue		26	Esnard Etienne	Bat
du		28		Jardin
Fauroux		30	Guerin Nicolas	cour
(Suite).		32	id	Bat
		34	Meunier Etienne	Terre
		36	Guerin Antoine	Terre
		38	Degeai Laurent	Terre
		40		passage
		42	Mazet Pierre	Bat
		44	Guerin Jean	Bat
		46	Esnard Nicolas	Bat
		48		cour
		50	Guerin Lazare	cour
		52	id	Bat
		54		com.ne
		56	Philippon	cour
		58	Lafaurie (héritiers)	Terre
		60	D'Hautefeuille.	Terre
		62		
		64	Meunier Etienne	Bat
		66	Esnard Louis	Jardin
		68	Esnard Hubert	Bat
		70	Guerin Pierre	Bat
		72		cour
		74	Vray André	Bat
		76	Vray Jean Bte	Bat
		78	id	Bat
		80	id	Jardin
		82	Delaloge d'Amour	Terre
		84	Guerin Philippe	Terre
		86	Berthaud André	Terre
Rue de		1	Dargnon Etienne	Bat
derrière.		3	Guerin Louis	Bat
		5	Simonet Pierre	Terre
		7	id	cour
		9	Baron René	Bat
		4	Rabant Léon	Bat
		6	Simonet Pierre	Bat
		8	Philippon	cour
		10	Lafaurie (héritiers)	Terre
		12	D'Hautefeuille.	Terre
Rue		1		Terre
Neuve		3	Buisson Jean Bte	cour
		5	id	Bat
		7	"	cour com.ne
		9	Delaloge Alexandre	Bat
		11	Guerin Pierre	Bat
		2		Terre
		4	Rabaud Léon	Bat
		6	id	cour
		8	id	Bat
		10	id	Jardin
		12	Buisson Jean Bte	Terre
		14	id	Bat
		16	Guerin Jean Bte	Terre
		18	Bonjean Pierre	Bat
		20	Bonneau Urbain	Bat
		22	"	cour com.ne
		24	Vincent Léonard	Bat

091/15

Département de la Sarthe.

Arrondissement de Mamers.

Canton de Tuffé.

Commune de Chatel-censoir

Rue de Beaunoir

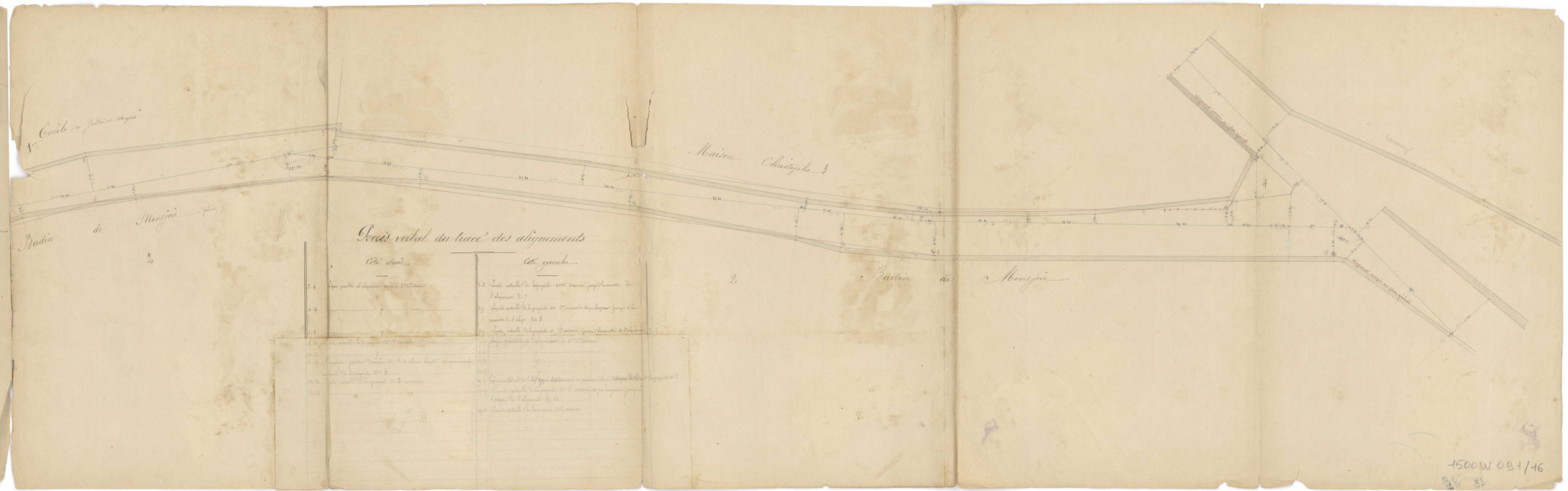
Plan d'alignement de la dite Rue

Annexé au plan général de la commune

Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné

Le Vésinet, le 18 février 1880

Echelle de 0,005 par mètre.



Procès verbal du tracé des alignements

Côté droit

Côté gauche

1500W091/16

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT de Lyon

COMMUNE de Rochetaillée

SERVICE VICINAL

Chemin vicinal ordinaire N° 7

Projet des modifications des alignements dans la traverse de Rochetaillée

BORDEREAU DES PIÈCES

Numéros d'ordre des pièces	DATES des pièces	DÉSIGNATION DES PIÈCES	OBSERVATIONS
1	15 Juillet 1872	Plan parcellaire	
2	id	Instruction enquête Préfet	

Ce plan tient en compte les modifications du niveau de chaussée et de la mise en saillie sans ... du Bief au niveau de la Place-Ecole.

donc à refaire

DÉPARTEMENT DU RHÔNE — CANTON de Neuville

ARRONDISSEMENT de Lyon — COMMUNE de Rochetaillée

SERVICE VICINAL

Chemin vicinal ordinaire N° 7

de Rochetaillée à Poncin

Cahier des Plans

~~PROJET DE RÈGLEMENT DES~~ ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Rochetaillée

ÉCHELLE de 1 mill. par mètre.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Maire Adjoint, Maison d'habitation.
Ecole publique, Construction annexée.
Jauges, Constructions en saillie sur l'alignement.
Moins, Emprises dans les terrains non bâtis.
Hôtels, Cotés d'eau ou autres.
M, Construction en bois.
P, Construction en pierre ou meulières.

P. V, Construction en pierre de taille.
Cr. r, Rez-de-chaussée.
1. 2. Maison à 1 étage.
2. P. R. Rez-de-chaussée à 2 étages.
M, Construction solide.
M, Construction ordinaire.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire, le 1880

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal, à Neuville le 15 Juillet 1880

Vu par le Commissaire Enquêteur, le 1880

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement, à le 1880

Pour être soumis à l'approbation de

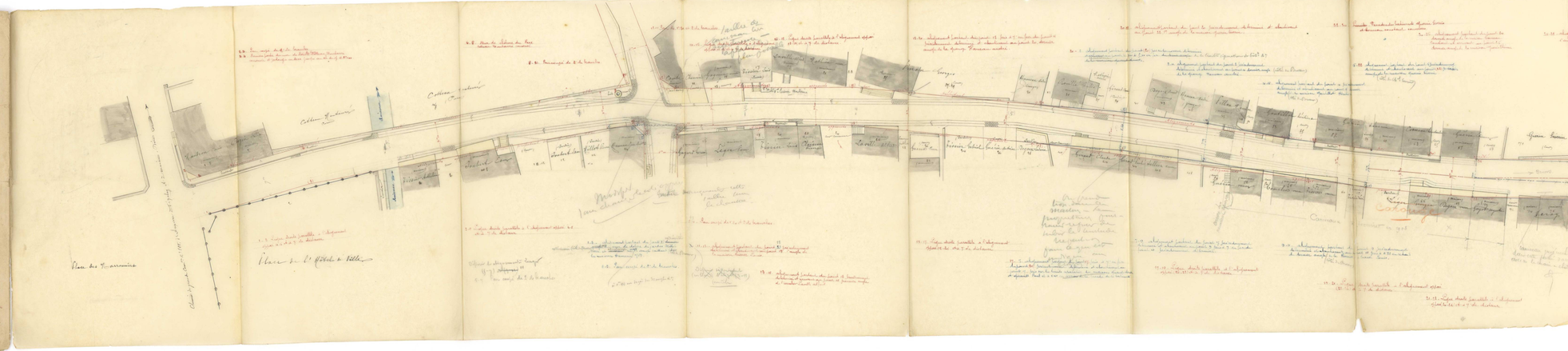
A Answere, le 1880

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné, A Answere, le 1880

Le Préfet,

Vu et approuvé par le Sénateur soussigné dans sa séance du 11 Novembre 1880

Le Préfet, Le Sénateur,



DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

CANTON
de Toucy

ARRONDISSEMENT
de Joigny

COMMUNE
de Chatel-Censoir

SERVICE VICINAL

Chemin ordinaire N° 7

de Chatel-Censoir à Precy

Extrait du Plan
~~PROJET DE REGLEMENT DES~~ d'ALIGNEMENTS
dans la Traverse de Chatel-Censoir

ECHELLE de 1/500 pour mètre

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maison d'habitation.	P. T, Construction en pierres de taille.
Noir pâle, Constructions accessoires.	O R, Rez-de chaussée.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.	1 R, Maison à 1 étage.
Hachures, Emprises dans les terrains non bâtis.	2 R, Maison à 2 étages.
Bleu, Cours d'eau ou mares.	M, Construction solide.
B, Construction en bois.	m, Construction médiocre.
P, Construction en pierres ou moellons.	V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
le _____ 188

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Toucy, le 15 Juillet 188 7

Vu par le Commissaire Enquêteur,
le _____ 188

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
le _____ 188

Pour être soumis à l'approbation d _____

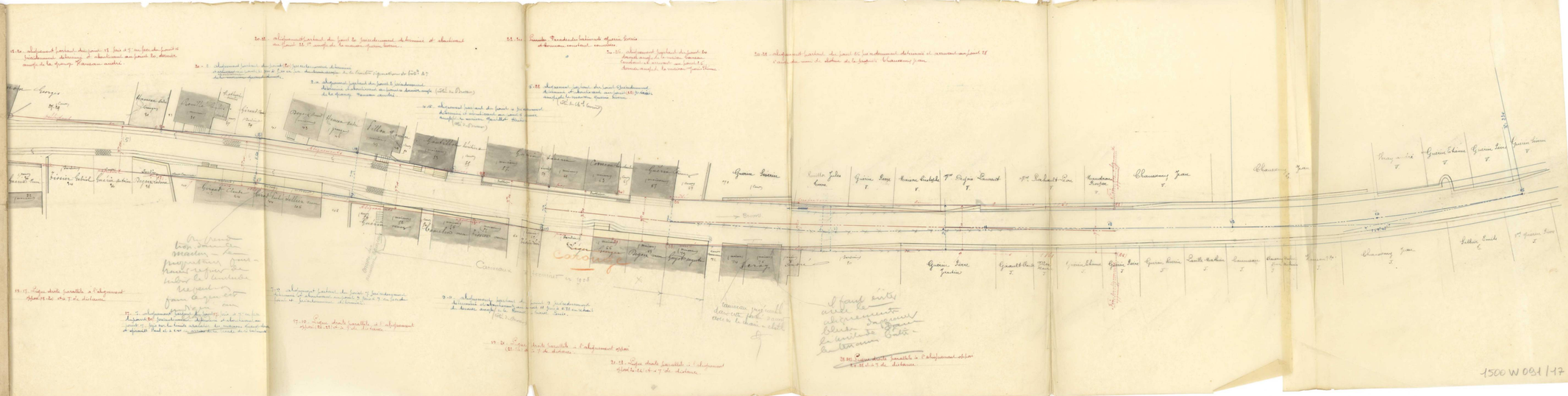
Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
A Auxerre, le _____ 188

A Auxerre, le _____ 188

Le Préfet,

Vu et approuvé par le Conseil général
dans sa séance du 21 Novembre 1892

Le Président, Le Secrétaire,


Cimetière
Cossigny
Cossigny
Cossigny

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' Avallon

M. Tricot
Agent-Voyer cantonal

M. Paysstier
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Tirne
Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

Chemin vicinal ordinaire N° 5
du Chemin 100 au chemin 21

CANTON
de Vezelay

COMMUNE
de Châtel-Censoir

8

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Châtel-Censoir

(Alignements approuvés le 9 Mars 1851)

ÉCHELLE de 0.005 par mètre

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir-pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie par l'alignement.
Rose, Emprise sur les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moëllons.

P T, Construction en pierre de taille.
O E, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à un étage.
2 E, Maison à deux étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____
_____
Auxerre, le _____ 19
Le Préfet,

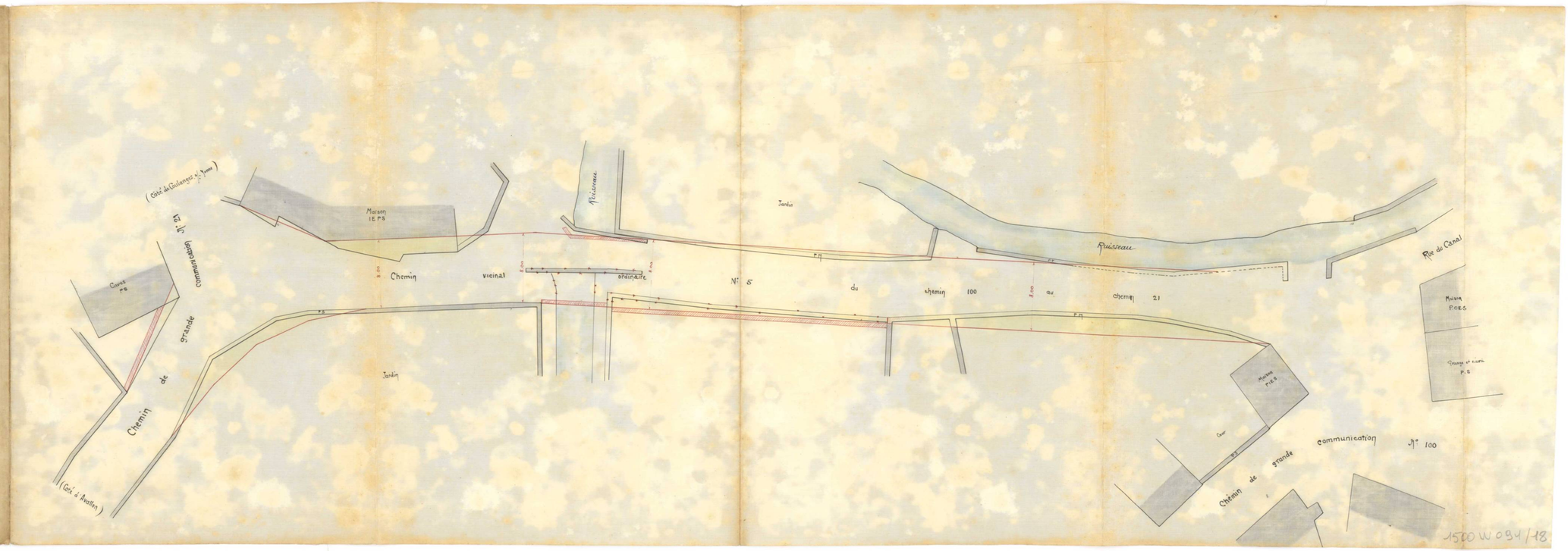
Vu par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vezelay le 7 Juillet 1902

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Avallon le 10 Juillet 19

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
Le Président, Le Secrétaire,

Imp. et Lith. de Rem. 29



1500 W 094/18

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

SERVICE VICINAL

CANTON
de Vézelay

ARRONDISSEMENT
de Clamecy

Chemin vicinal ordinaire N° 7

COMMUNE
de Chatel Censoir

M. Bugnot
Agent-Voyer cantonal

de Chatel Censoir à Precy

M. Chevallier
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Michaud
Agent-Voyer en chef

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Chatel Censoir

(Chemin vicinal ordinaire n° 7 de Precy 1867)

ÉCHELLE de 0.002 p. 1.

RIGNES CONVENTIONNELLES :

Noir foncé. Maisons d'habitation.
Noir pâle. Constructions accessoires.
Jaune. Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose. Emprises sur la voie publique.
Bleu. Grues d'eau en bornes.
B. Construction en bois.
P. Constructions en pierres ou moellons.
P T. Construction en pierre de taille.
O P. Rez-de-Chaussée.
1 E. Maison à un étage.
2 E. Maison à deux étages.
M. Construction en brique.
C. Construction en moellons.
V. Construction en état de vétusté.

Vu par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vézelay le 3 Juillet 1867
B. Bugnot

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A ... le ... 18..

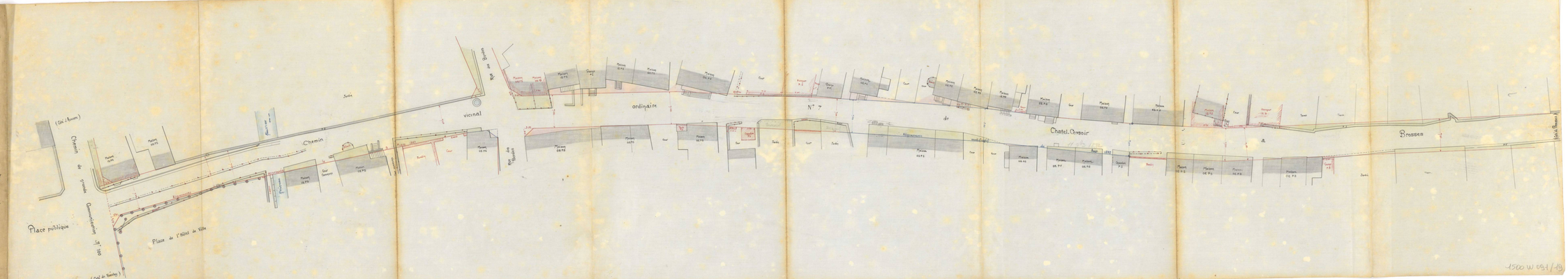
Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Clamecy le 10 Juillet 1867
Chevallier

Vu pour être soumis à l'approbation,
Auxerre, le ... 18..
Le Préfet,

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le ... 18..

Vu et approuvé par
Délibération du Conseil Général
dans sa séance du ...
Le Président,

Le Secrétaire,


Chemin de grande Communication N° 100
(Côté Nuars)
(Côté de Vézelay)
Place publique
Place de l'Hôtel de Ville
Rue des Bouchers
Rue des Bouchers
vicinal
ordinaire
N° 7
de
Chatel Censoir
Alignement
Alignement
Alignement

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' Avallon

M. Tirard
Agent-Voyer cantonal

M. Raysse
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Mine
Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

Chemin vicinal ordinaire N° 8
de Chatel-Censoir à Merry-sur-Yonne

CANTON
de Tezelay

COMMUNE
de Chatel-Censoir

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Chatel-Censoir

(alignement approuvé le 9 Mars 1881)

ÉCHELLE de 0.005 par mètre

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, ~~Emprises dans les retraits non bâtis~~ Bretcaillé à reprendre
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moëllons.
P T, Construction en pierre de taille.
O E, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à un étage.
2 E, Maison à deux étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Mis à jour ~~Dressé~~ par l'Agent-Voyer cantonal,
A Tezelay le 3 Juillet 1902

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Avallon le 16 Juillet 1902

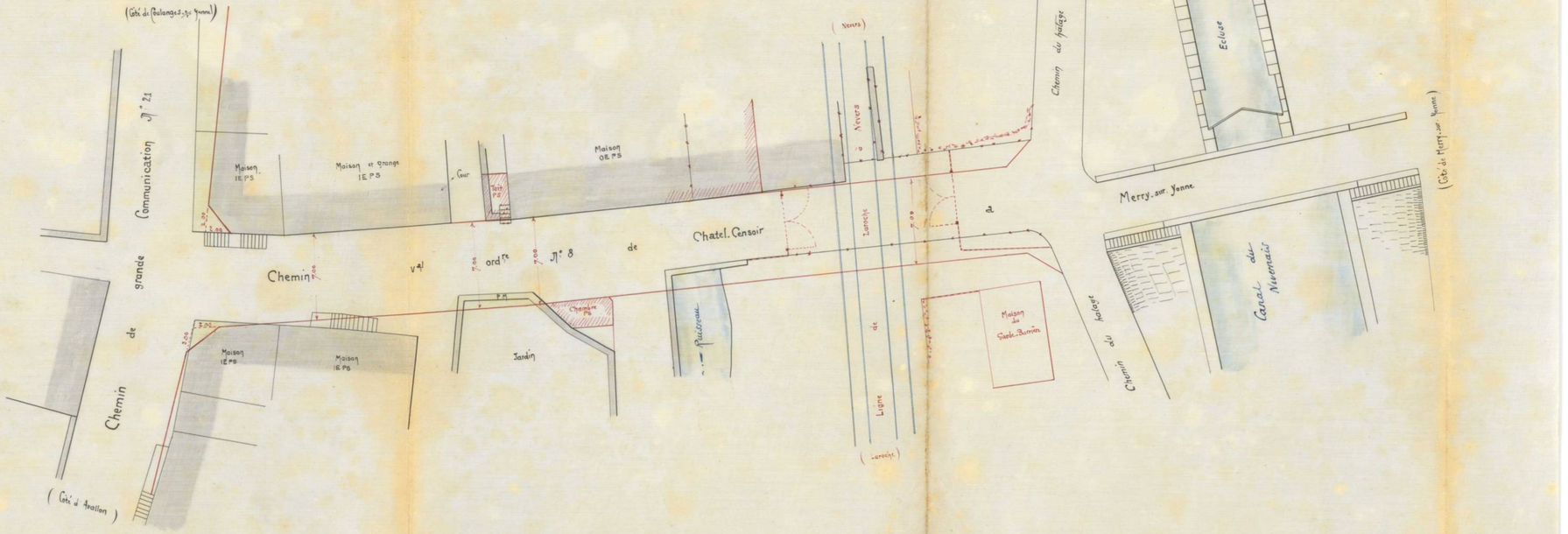
Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19
LE PRÉFET,

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE.

Typ. et Lith. de Mme, 39



1500 W 094 1/20

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

SERVICE VICINAL.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon.

CANTON

de Guillon.

COMMUNE

DE

CUSSY-LES-FORGES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 134/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Cussy.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de Brécy.	1° Ligne Droite entre le 1er angle du mur de clôture N°6 chemin de ronde comm. N°33 et le 6e angle saillant de la tour N°2 2e Ligne Droite partant de cet angle et continuant en fuite le 1er angle saillant du comm. N°4 et le alignement opposé. 3e Pan coupé Espace compris au plan 4 Murs de clôture du N°6 conservés 5e Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et le 1er angle du bâtiment N°10 6e Limites actuelles des N°s 14, 16 et 18 régularisées comme au plan.	1e Façade, limites et murs de clôture des N°s 1 et 2 conservés jusqu'au 1er angle rentrant du mur N°3. 2e Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle saillant du mur N°3 3e Partie du mur N°3 conservée entre ce point et le 1er angle saillant 4e Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du bât. N°2.	6m.
		5e Lignes parallèles à 6m de distance entre ce point et le 1er pan latéral du bât. N°17	6m.
		6e Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et le 1er angle du bât. N°19	
		7e Façade de ce bât. conservée et prolongée jusqu'au Chemin rural.	
		8e Limites actuelles conservées	
Rue des Remparts.	1e Murs de clôture du N°2 conservé et prolongé comme au plan. 2e Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et le 2e angle du mur de clôture N°10 3e Ligne Droite partant de cet angle et aboutissant au mur de clôture N°12 et aboutissant au 1er angle saillant du jardin N°16 4e Partie du mur de clôture du N°14 conservé jusqu'au 1er angle saillant. 5e Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle rentrant du même mur. 6e Murs de clôture compris entre cet angle et le route Impérial N°6	1e Ligne Droite partant du 1er angle du mur de clôture N°12 et aboutissant sur l'extrémité de l'alignement opposé à 6m de Distance. 2e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du bât. N°2. 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de Distance. 4e Idem 5e Idem 6e Lignes parallèles aux alignements opposés à 6m de Distance.	6m. 6m. 6m. 6m.
Chemin de moyenne comm. N°34 dit St Liget à Montréal	1e Murs de clôture du N°2 conservé jusqu'au 1er angle saillant 2e Ligne Droite partant de cet angle suivant à 8m du 1er angle du bâtiment N°11 et se prolongeant jusqu'à la rencontre du mur de clôture N°8 3e Partie du mur N°8 conservé 4e Portes actuelles du N°4 et 6 régularisées comme au plan. 5e Ligne Droite entre le 1er angle du bât N°4 et le 1er angle du bât N°10. 6e Ligne parallèle à l'alignt opposé à 10m de Distance.	1e Ligne Droite partant d'un point situé à 10m de l'alignement opposé et aboutissant au 1er angle saillant de la propriété N°3 2e Portes actuelles conservées entre cet angle et la rue de Brécy 3e Murs de clôture N°9 conservé 4e Ligne Droite entre le 1er et le 6e mur angle du Bâtiment N°11 5e Façade du mur de clôture des N°s 11 et 13 conservé et prolongé jusqu'à la route Impale 6e Murs de clôture du N°15 conservé	10m.
Rue St Etienne.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance 2e Idem 3e Idem 4e Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 6e angle du mur de clôture du N°21. 5e Murs et façade des N°s 18 et 20 conservés.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. 2e Ligne Droite partant du 1er angle du bât du N°11 passant au 1er angle du bât N°9 et se prolongeant jusqu'à l'alignement précédent 3e Ligne Droite partant de l'extrémité de l'alignement précédent et aboutissant au 1er angle du bât N°21. 4e Façade du bâtiment conservé. 5e Ligne Droite entre le 1er angle du bâtiment N°21 et le 6e angle du bât du N°25.	4m. 4m.

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue du Puits Vert.	1e Murs de clôture du N°2 conservés jusqu'à l'ouverture de l'alignement suivant. 2e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m 50c 3e Limites actuelles conservées entre l'extrémité de l'alignement précédent et la route Impériale N°6	1e Limites actuelles conservées et régularisées comme au plan.	
Chemin de grde comm. N°38. de Cuny les forges à Quarré les Tombes.	1e Ligne Droite entre le 1er angle du bât N°2 et un angle saillant situé sur la limite du N°6 2e Ligne Droite partant de cet angle passant au 2e angle du bât N°10 et se prolongeant jusqu'à l'alignement suivant 3e Murs de clôture du N°20 conservés et restaurés jusqu'à l'alignement précédent 4e Ligne Droite entre le 1er angle du mur de clôture N°22 et le 1er angle du bâtiment N°24 5e Façade du bât N°24 et 26 conservés 6e Ligne Droite entre le dernier angle du bâtiment N°26 et un point situé à l'extrémité de la rue à 8m de l'alignement opposé 7e Ligne Droite partant de la limite précédente et aboutissant en fuite à 8m du 1er angle du mur de clôture N°7 passant à 8m de l'alignement opposé 8e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant sur le parement latéral du mur de clôture N°28 à 8m de l'alignement opposé 9e Ligne Droite entre ce point et un autre point situé sur la 3e face latérale du mur de clôture N°28 à 8m de l'alignement opposé 10e Ligne Droite entre le 1er angle du bâtiment N°44 et le 1er angle du bât N°46	1e Ligne Droite entre le 1er angle du bât N°2 et la limite du N°6 2e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance. 2e Idem 3e Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 1er angle du bât N°3 4e Partie du mur conservé jusqu'à l'alignement suivant 5e Ligne Droite partant d'un point pris sur le mur de clôture N°3 à 8m de l'alignement opposé et aboutissant à la limite de la propriété Voisine 6e Ligne Droite entre le 1er angle du mur de clôture N°7 et le 2e angle du mur N°9 7e Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle saillant du bât N°13 8e Ligne Droite entre cet angle et un point situé à 8m du 1er angle du bât N°45	8m. 6m. 6m.
Rue de la Tuilerie.	1e Ligne Droite partant de la limite de la propriété du N°1 passant au 1er angle du bât N°2 et aboutissant enfin à 6m de Distance du 1er angle du mur de clôture N°11. 2e Ligne Droite partant de l'extrémité de l'alignement précédent et aboutissant au 1er angle du bâtt N°11 3e Ligne Droite entre cet angle et un point situé à l'extrémité de la rue à 8m de l'alignement opposé.	1e Ligne Droite à 6m de Distance entre le chemin de grande communication N°38 et le 1er angle du mur de clôture N°11 2e Ligne Droite entre cet angle et un point situé sur le parement du mur N°11 à 6m de l'alignement opposé 3e Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et aboutissant au 1er angle du bâtiment N°1.	6m. 6m. 6m. 40
Rue Neuve.	1e Ligne Droite parallèle à l'axe du chemin à 8m de Distance. 2e Ligne Droite partant de l'extrémité de l'alignement précédent et aboutissant au 1er angle du mur de clôture N°8 3e Murs du mur de clôture N°8 conservé 4e Ligne Droite partant du 3e angle saillant du mur de clôture N°8 et aboutissant enfin au 6e angle du bâtt N°15 à 8m de Distance 5e Ligne Droite partant de l'extrémité de l'alignement précédent au 1er angle du bât N°21 et se prolongeant jusqu'à la rue de Brécy 6e Murs de clôture du N°18 conservés 7e Ligne Droite entre le premier angle du bât N°21 et un point situé entre la 2e face latérale du bât N°21 8e Ligne Droite entre le 2e angle du bâtiment N°21 et le 1er angle du bâtiment N°36	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance. 2e Ligne Droite partant de l'extrémité de l'alignement précédent et aboutissant au 1er angle du bât N°1 3e Ligne Droite partant de ce angle et aboutissant au 1er angle du bât N°19 4e Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du bâtiment N°22 5e Ligne Droite partant de cet angle passant au 1er angle du bât N°23 et se prolongeant jusqu'à la 2e face latérale du même bâtiment 6e Ligne Droite partant de ce point passant entre la limite des N°s 37 et 39 et aboutissant au 2e angle du bât N°41 7e Partie du bâtiment N°43 conservé 8e Mur du N°45 conservé	8m. 8m.

134/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Cussy. (Suite.)		
Rue de la Cure.	1re Mur et façade des Nos 2 et 3 couverts de	1re Ligne parallèle à l'alignt opposé à 6m	
	2e Ligne Droite entre 6e angle du bâtiment	De distance	6m »
	No 2 bis et 6e angle du bât No 6	2e Idem	6m »
	3e Ligne Droite entre ce angle et 6e angle	3e Idem	6m »
	rentrant du mur de clôture No 10		
	4e Ligne Droite entre ce angle et le	4e Idem	6m »
	Dernier angle du bâtiment No 2		
	5e Ligne Droite entre ce angle et la pointe	5e Partie du bât No 17 conservée	
	située sur la courbe du mur de clôture No 16	6e Ligne Droite entre la limite du bât No 17 et la 4e et 6e angle du bâtiment No 18.	
Rue St Pierre.	1re Ligne Droite partant de l'extrémité de l'alignt	1re Façade du bât No 1er conservée et prolongée	
	du chemin de grande communication No 34 et aboutissant	jusqu'à la rue St Martin.	
	au 2e angle du bât No 4.		
	2e Ligne Droite partant de ce angle et aboutissant		
	à un point déterminé par l'alignement suivant		
	3e Ligne Droite entre le petit bât No 1 et la rue	2e Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m	
	Neuve, déterminée par l'angle rentrant des bâts	de distance, entre la rue St Martin et la	
	No 9 et 10 et 6e angle saillant du bâtiment	rue Neuve.	8m »
	No 12		
Rue St Martin.	1re Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m de	1re Ligne Droite entre 6e et 6e rentrant angle	
	distance dans toute l'étendue du Quartier.	du bât No 17	8m »
	Presles. (Hameau)		
Rue du Croix Rouge.	1re Ligne Droite partant vis à vis la 1re limite	1re Ligne Droite partant d'un point situé	9m »
	du No 2 à 9m de l'alignement opposé et	sur la limite de la propriété No 1 passant au	
	aboutissant au 1er angle du bât No 8.	1er angle du bât No 5 et aboutissant à l'angle	
	2e Façade et mur de clôture des Nos 8 à 10	saillant du bât No 11	
	conservés.	2e Ligne Droite partant de ce angle	
	3e Ligne Droite entre l'extrémité du mur de	passant au dernier angle du bât No 11 et	
	clôture du No 10 et un angle saillant situé	se prolongeant jusqu'à la rencontre de la limite	
	sur la façade du bât No 16.	de la propriété No 17	
	4e Façades et limite des Nos 16 et 11 conservés		
Chemin de moyenne communication No 34	1re Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance	1re Ligne Droite partant de la 1re limite de la Tour No 1 et aboutissant au 1er angle du bât No 5	8m »
Rue St Léger à Montréal.	2e Idem	2e Ligne Droite entre ce angle et un autre angle rentrant situé sur la façade du même bât	8m »
	3e Ligne Droite partant de l'extrémité de l'alignt précédent et aboutissant au 1er angle du bât No 4.	3e Ligne Droite entre ce angle et 6e angle saillant de la tour No 11	8m »
	4e Ligne parallèle à 8m de distance dans toute l'étendue des propriétés No 6 et 5	4e Ligne Droite entre ce angle et 6e angle du bâtiment No 9	
	5e Limite actuelle conservée	5e Ligne Droite entre ce angle et 6e angle saillant de la tour No 12.	
		6e Limite actuelle conservée et régularisée conformément aux indications du plan.	

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande Rue.	1re Ligne Droite entre 6e angle du bât No 2	1re Ligne Droite à 8m de distance à l'alignement	
	et 6e angle du bât No 4	opposé disposé comme au plan	8m »
	2e Façade et limite actuelle des Nos 8, 10,	2e Idem	8m »
	12, 14, 16 conservés	3e Limite actuelle du jardin No 11 conservée	
	3e Ligne Droite entre 6e angle du bâtiment	4e Ligne Droite partant de la 6e limite du	
	No 16 et 6e rentrant angle du mur de clôture No 18	jardin No 11 et aboutissant sur et à 8m de	
	4e Ligne Droite entre ce angle et 6e angle	distance du dernier angle du mur de clôture	
	du bâtiment No 32	No 18	8m »
	5e Ligne Droite entre ce angle et la 1re	5e Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance	8m »
	limite de la propriété No 34	6e Idem	8m »
	Tous les plans cotés seront disposés conformément aux indications du plan.		

134/3

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement composé de 11 feuilles de détail.

Auxerre, le 19 février 1861.

Le Préfet de l'Yonne,

Un certificat du Maire de Cuny-les-Forges, en date du 20 Xbre 1860, attestant que l'arrêté approuvant le plan d'alignements de la commune a été publié et affiché est clair dans le dit arrêté.

Echelle du plan général 1 à 2.000 (0.001 pour 2 mètres.)

Echelle des feuilles de détail 0.005 millimètres par mètre.

Dressé par l'Agent Voyer Cantonal soussigné
A Avallon, le

Vérifié par l'Agent Voyer d'Arrondissement.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

134/4

1re Feuille

2e Feuille

Rue

Rue

Briey

7e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

134/5

1re Feuille

2e Feuille

Rue de Bercy

Rue

Chemin de Ceinture

Etienne

Impériale

Route

3e Feuille

3e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

134/6

3e Feuille

4e Feuille

Rue

Chemin

de

grande

Pillez

Vert

Impériale

Route

communication

N. 33

9e Feuille

6e Feuille

Vue et présenté par l'Agent Voyer en Chef,

1347

4e Feuille

3e Feuille

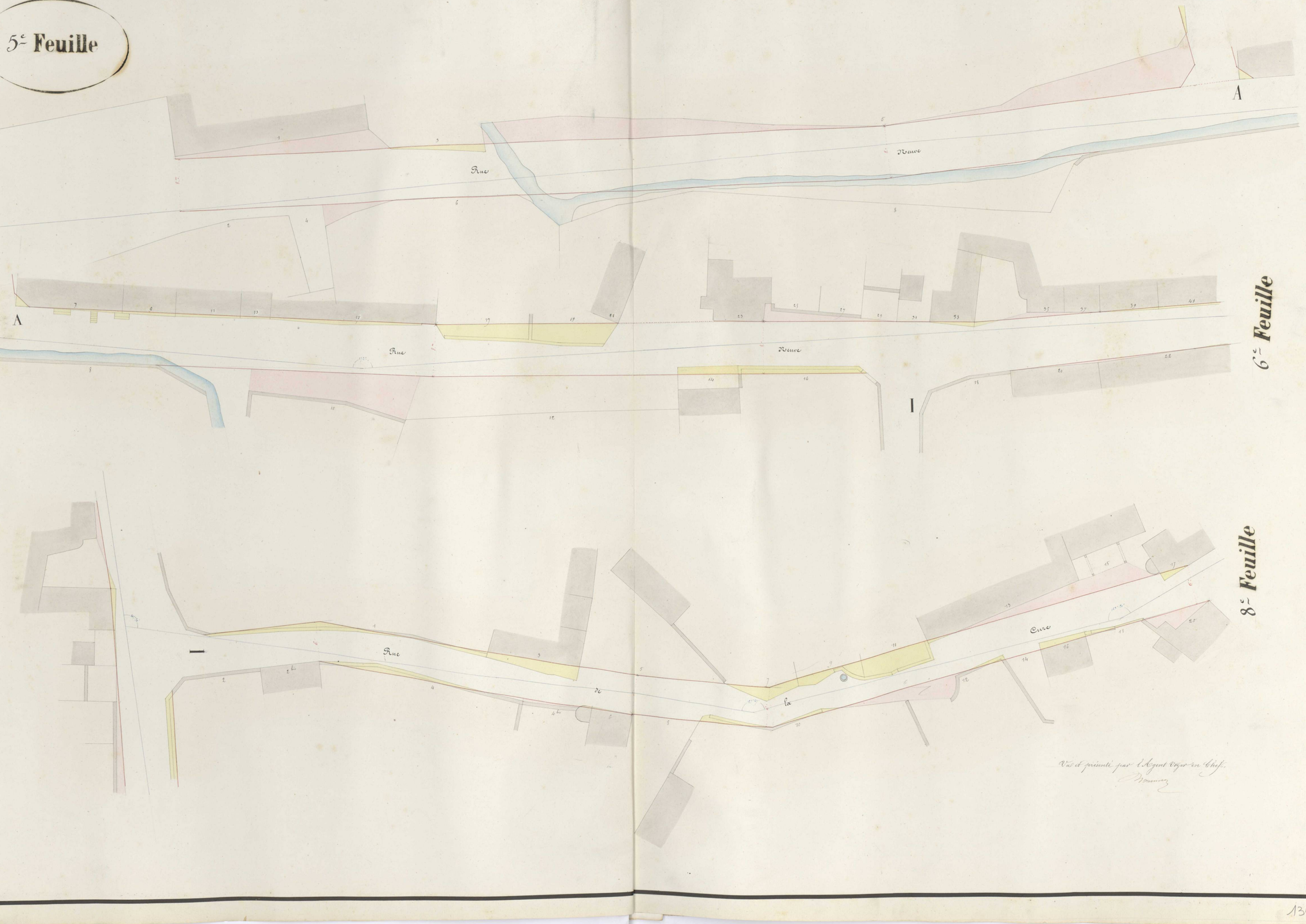


5e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

134/8

5e Feuille



Visé et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

1340

6e Feuille

3e Feuille

7e Feuille

8e Feuille

5e Feuille

Route Impériale

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Route

Route

Impériale

Impériale

Ruisseau de Jarnac

Pépinière

Pépinière

A

A

I

I

D

Vu et présenté pour l'Agent Voyer en chef.

134/10

1re Feuille

7e Feuille

Rue

Remparts

Rue

Remparts

Rue

Remparts

Route Départementale

8e Feuille

6e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

134/11

8e Feuille

Route

Rue de la Croisette

Chemin

Impériale

7e Feuille

Route

6e Feuille

Rivière

Rue de la Cure

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

5e Feuille

134/12

9e Feuille

Hameau de Presles.

Rue du Crot Rouge

Chemin

Place publique

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Bruneau

10e Feuille

134/13

10e Feuille

9e Feuille

Place publique

Chemin

de

moyenne

communication

Grande

Rue

11e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Bonnamy

134/14

11e Feuille

10e Feuille

Grande

Rue

Vu et certifié par l'Agent Voyer en Chef.

134/15

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Cussy.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	1-2	1	Chartraire Vve et Fils	Mais. Jardin
Rue	1	2	Quatrevaux Vve	Cave
id	2	3	Quatrevaux Vve	Bois
Bellevue	1	4	Caillet Vve	Jardin
	1	5	Baudenon Gaspard	Cave
		6	Barbu Vve	Bois.
		7	Huet (le Hus)	Pré
		8		Voisage
		9	Seyer Charles Vve	Pré
		10		Bois
		11	Barbu Sébastien	Cave
		12	La Commune	Presbytère
		13		Cave
		14	Seyer Jacques	Bois.
		15		Cy.
		16	Charlet Cave	Cave
		17	id.	Bois
		18		Voisage
		19	Robert Vve	Bois.
		20	La Commune	Cave
		21	Serrurier Jne	Bois.
		22	Chartraire Claude	id.
		23	Serrurier Vve	id.
		24	Cerf Veuve	Cave
		25	La Commune	id.
		26	Cerf Veuve	Bois
Rue	1	1	Huet (Nicolas)	Pré
des	1	2		Cave
Remparts	1	3	Baudenon Gaspard	Bois
	1	4	Seyer Charles Vve	Pré
	1	5		Cave Cour Vve
	1	6	La Commune	Presbytère
	1	7		Bois
	1	8	Baudenon Benigne	Bois
	1	9	Chevreau	Pré
	1	10	Devoir Antoine	id.
	1	11	Seyer Charles Vve	Bois.
	1	12	Saunois Nicolas	Jardin
	1	13		Bois.
	1	14	Seyer Charles Vve	id.
	1	15		Cave
	1	16		
	1	17	Leriche Athanase	
	1	18	idem	
	1	19	Chartraire Napoléon	Bois
	1	21		
Chemin	2	1	Huet (le Vve)	Cave
de Mezerolle	2	2	id.	Verger
Com.de N.94	2	3	Carbiaux Veuve	
de St. Léger à	3	1	Pissot Nicolas et Vve	
Montreal	2	5	Chartraire Vve	Jardin
	8	6		
	8	7	Barbier	Bois
	2	7	Rondaille Jeune	Jardin
	8	11	Cornaille Jeune	Bois
	2	9		
	2	11	Bouhumay Vve	Bois.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Nouvion	8	12	Sommeau Vve	Jardin
Com.ne N.o 94	4	13	Gauthereot Denis	
(Suite)		14	Aubert Paul	Pré
		15		
		16	Schireau Vve	Bois
		17		
		18		
		19		
		20		
		21	Blandin Joseph	Bois
		22		
		23	Aubert Paul	Verger
		24		
		25		
Rue	2	1	Baudenon Gaspard	Cave
de		2	Quatrevaux Vve	id
la Vicogne		3	Sergent Elie	id
		4	Pothier Désiré	id.
		5	Quatrevaux Vve	id.
		6	Chartraire Vve	id.
		7	Pothier Désiré	id.
		8	Chartraire Vve	id.
		9		Bois
		10	Pouillet Jacques	id
		11		Verger
		12	Durand Charles	Cave
		13	Pothier Emilien	Verger
		14	Robert Philippe	Bois
		15	Quatrevaux Vve	Verger
		16	Caillet Vve	Bois
		17		Bois
		18	Fenelle Charles	Cave
		19		Bois
		20	Lazare Vve	Verger
		21	Marmont Vve	Bois
Rue	3	1	Fenelle Charles	Pré
de		2	Courtaud Vve	Verger
Vicogne		3	Georges Désiré	Pré
		4	Courtaud Louis	Verger
		5	Leclerc Vve	id.
		6	Leclerc Vve	id.
		7		Cave
		8	Pouillet Jacques	Bois
		9		
		10	Fenelle Armand	Bois
		11		
Chemin de Com.ne N.o 33 de Busigny à Guise	4	1	Diault Vve	Verger
	2	1		Bois
		2	Diault Vve et Fils	Cave
		3		Pré
		4	Pothier Adolphe	Verger
		5		Cave
		6		
		7	Diault Vve	Bois
		8		
	3	1	Courtaud Eugène	Jardin
	4	10		Bois
		11		Voisage
		12	Leroy Joseph	Bois
		13		Cave
	3	1	Courtaud Louis	Jardin
	4	18	La Commune	Place
	3	11	Leclerc Vve	Jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Com.ne N.o 83	4	5	Baudenon Vve	Pré
	6	12	Courtaud Vve et Fils	Bois
(Suite)	4	13		
		14	Guerry Vve (Nicolas)	Bois
		15		
		16	Soudanet Vve	Bois
		17		Cave Vve
		18	Robert Antoine	
		19	Baudenon Gaspard	
		20		
	6	1	Baudenon Pierre	Cave
		2	Robert Antoine	
		3	Salvert Vve	Verger
		4		Verger
		5	Guerry Vve	Bois
		6		
		7	Baudenon Pierre	
		8		
		9	Guerry Vve	Bois
		10		
		11	Soudanet Vve	
		12	Robert Antoine	
		13	Baudenon Gaspard	
		14		
	3	1	La Commune	Bois
		2		
		3	Pothier Adolphe	Cave
		4		
		5		
		6	Leclerc Vve	Cave
		7		Bois
		8		
		9		
		10		
		11		
		12		
		13	La Commune	Cave
		14	Barbu Vve	
		15		Bois
		16	Barbu Vve	Jardin
		17		
		18	La Commune	
		19		
		20	Beaurieux Vve	Bois
		21		id.
		22		
		23	Leriche Jne	
		24	Baudenon Pierre	
		25		
		26		Bois

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	5	29	Renard Lazare	Bois
Neuve	6	25	Villier Jne	id
(Suite)	6	25	Rolandin Etienne	
	5	26	Robichez Vve	
	5	27	Regnaud Vve Nle	
	5	30	Renard Lazare	
	6	31	Robert Simon	
	6	33	Dorneau Claude	
	6	34	La Commune	Cimetière Eglise
			Chalvin	
Rue	5	1	Beaudelard Cath.ne	Jardin
de la Cure.	3	2		Cour
		2	La Commune	Bois
		14		Jardin
	5	2	Robin Vve	Bois
		15		Jardin
	6	6		Bois
		8	Robin Vve	
		10		Cave
		1		Cour Cim.re
		12	Philbert Jacques	Cour
		13		Jardin
	6	16	Robin Jne	
		17		
		18	Robert Jne	Bois
		19		Verger
		20		
		21	Guilbert Vve	Jardin
		22	Robin Vve Dubois	Bois
		23		Cour
	5	11	Chartraire Nicolas	Verger
	5	12		Bois
	8	24	La Commune	Presbytère
	5	14	Robin Jne	Cave
	8	26	Guenaux Vve	Jardin
		27	Robin	Bois
		28		id.
		29	Cornaille Vve	Bois
Rue	6	1	Robin Vve	Bois
St. Fiacre.		2		Jardin
		4	Marbier Jne	Bois
		6		id
		3		Bois
		8	Chalvin Veuve	Cour
		3	Chalvin Benjamin	Bois
		7	Lazare Vve	Bois
		10	Lequet Vve	id
		9	La Commune	Cimetière
		12	Robert Simon	Bois
		14		Voisage
		16	Dorneau Claude	Cave Bois
Rue	6	1	Lazare Vve	Bois
St. Martin	6	2	La Commune	Cimetière
	6	4	Lazare Vve	

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Pacages.	
Rue	9	1	Arbillot Paul	Cour
du		2		id.
Croix		4		Bat.
Rouge		6		Cour
		8	Soinaud Vve.	Mat.
		10		Cour
		12		Cour
		3		id.
		5	id	Bât.
		7	Arbillot Charles	Cour
		9		Mat.
		11		Cour
		13	Arbillot Vve	Mat.
		15		Cour
		17	Neudaille Nicolas	Mat.
		19	Arbillot Jean	id.
		17	Chouard Vve	Cour
Chin de Mre	10	1	Ricot Jean	Cour
Comte Nicolas		2	Collin Jean	Foi
de Bourgogne a		3		Cour
Montréal		5	Neudaille Vve	Mat.
		21		Mat.
		6	Seger Jean	Jardin
		7		Bât.
		9	Arnoux Vve	Jardin
		8	La Commune	Cour
		11		id.
		13	Forestier Vve	Cour
	9	15		Mat.
		16	Naudet Jean	Cour
		17	La Commune	Cour
		12		Mat.
		14	Thibault Jean	Cour
		18	Thibault Henri	id.
		21	Naudet Vve	id.
Chin de Rue	10	1		Cour
		3		Mat.
		4	Seger Jean	Cour
		8		Mat
		7	Millot Joseph	id.
		9		Cour
		14	Cagnard Vve	Mat.
		11	Arbillot Claude	Jardin
		6		Cour
		10		Cour
		5	Dormeau Jean	Mat.
	11	14		Cour
	11	16		Mat
	10	8		id.
	10	10	Millot Joseph	Cour
	10	12		Mat
	11	21		Cour Cour
	10	111		Jardin
	11	20	Ducret Vve	Jardin
	10	16		Mat.
	10	18	Dormeau (Vve et Fils)	Cour
	10	20		Pat.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Cde Rue (Suite)	11	17	Lemaire Jean	Cour
		18		Cour
		14	Ducret Vve	Foi
		22	Baudenet Claire	Cour
		26	Millot Joseph	Jardin
		28		Bat
		30	Guadeveaux Vve	Cour
		32		Bat.
		34		Foi

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

1500W134/17

3

Département de l'Yonne

COMMUNE de CUSSY-LES-FORGES

Projet de modification des alignements
au carrefour formé par la rue de BRECY et le CD n° 133

Plan des alignements proposés

Echelle : 1/200e

VU pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du 27 mai 1988

Le 23 mars 1989

Le Maire,

VU,
Le 11 avril 1989
Le Commissaire-Enquêteur,

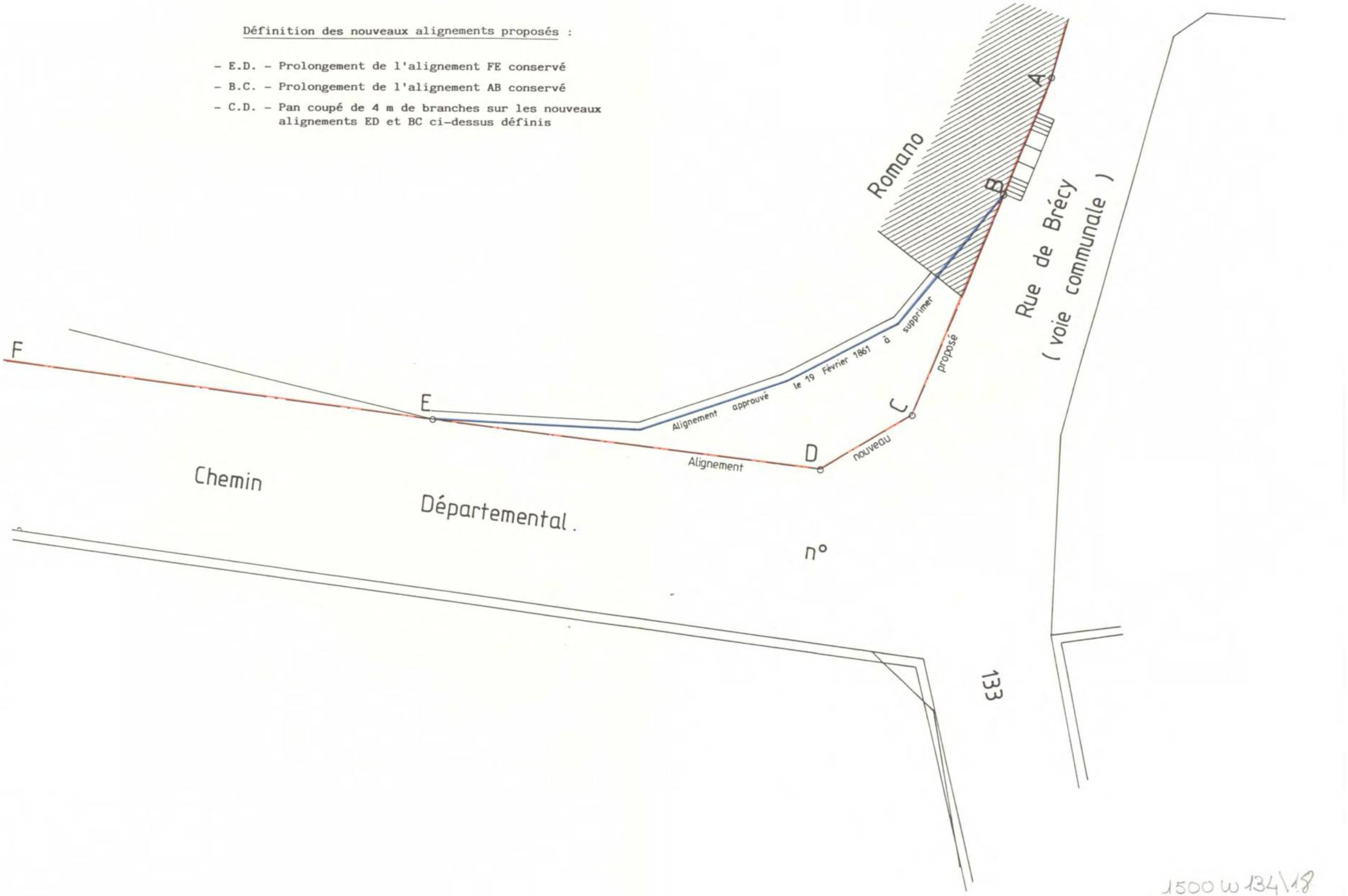
MAIRIE DE CUSSY-LES-FORGES (Yonne)

REÇU le
16. MAI 1989
par la Sous-Préfecture
d'AVALLON

134/18

Définition des nouveaux alignements proposés :

- E.D. - Prolongement de l'alignement FE conservé
- B.C. - Prolongement de l'alignement AB conservé
- C.D. - Pan coupé de 4 m de branches sur les nouveaux alignements ED et BC ci-dessus définis



1500 w 134\18

Département
de l'Yonne.

Arrondissement
d'Avallon.

Service Vicinal.

Canton
de Vézelay.

Commune

de

Domecy-sur-Cure.

Plan d'Alignement.

1500 W 145/1

Procès-verbal du tracé des Alignements.

Noms des Rues.	Indication des alignements. Côté droit.	Côté gauche.	Largeurs adoptées.
	Domecy-sur-Cure. (Le Village.)		
Chemin de moyenne communication N° 26. (1re Partie)	1° Mur de clôture des N°s 4, 6, 10 et 12 conservés. 2° Ligne droite partant de l'extrémité du mur du N° 2 et passant à un point pris en face et à 9m du 4e angle du mur du N° 9 3° Ligne courbe établie conformément aux indications du plan. 4° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. 5° Ligne courbe parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. 6° Ligne courbe aboutissant à un point pris à 3m 20 en retraite de la limite des propts N°s 10 et 12. 7° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du bâtiment N° 22 8° Façades du bâtiment N°s 22, 22bis, 22ter conservés 9° Ligne droite déterminée par un point pris en face et à 8m du 1er angle du bât. N° 24 et par le 1er angle du petit bâtiment du N° 24 avec prolongement de part et d'autre.	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance et prolongé comme au plan. — 8m 2° Ligne courbe partant de la limite des N°s 7 et 9 et aboutissant au 1er angle du mur du N° 9 3° Mur conservé et prolongé 2m 50 plus loin. — 9m 4° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du bâtiment N° 13. 5° Façade du bâtiment N° 13 conservée 6° Ligne courbe parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance — 8m 7° Ligne droite partant de l'extrémité de la courbe précédente, passant par le 1er angle du bâtiment N° 27, le 1er angle du bât. N° 35 avec prolongement jusqu'à la limite des N°s 37 et 39. — 8m 8° Ligne courbe comme au plan 9° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance avec prolongement jusqu'à la Rue d'en bas. 10° Ligne droite parallèle aux façades du bât. N°s 22bis, 22ter à 8m de distance. — 8m 11° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. — 8m 12° Ligne droite de raccordement établie conformément au plan.	
Chemin de petite com. N° 5.	1° Limites actuelles du N° 2 et 4 conservées 2° Ligne droite entre l'origine du mur N° 1 et un autre point pris à 6m en avant de la façade du bâtiment N° 2 —	1° Limites actuelles et mur de clôture du N° 1 conservés — 8m	
Chemin de petite com. N° 6.	1° Quatre pans coupés établis comme au plan 2° Ligne droite établie parallèlement à l'axe du chemin à 4m de distance 3° — id — id —	1° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance avec prolongt jusqu'au chemin de Cure — 8m 2° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance — 8m	
	Usy. (Hameau.)		
Chemin de grande com. N° 36.	1° Limites actuelles conservées 2° Ligne droite entre un point pris à 8m de l'alignt opposé et l'angle saillant du bât. N° 14. 3° Façade du bâtiment N° 16 conservée 4° Ligne droite entre les 2 angles du bât. N° 16 et le dernier angle des bâtiments N° 28. 5° Ligne droite entre ce dernier angle et les 2e angles du bâtiment N° 32bis 6° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du bâtiment N° 34bis dont la façade est conservée 7° Ligne droite entre le 2e angle du bât. N° 34bis et un point pris en face et à 8m du 2e angle du bât. N° 31 8° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance. 9° Ligne droite entre l'extrémité de ce dernier alignt et le 13e angle du bât. N° 42 dont la façade est conservée 10° Ligne droite parallèle aux alignements opposés à 8m de distance.	1° Limites actuelles conservées 2° Ligne droite déterminée par un point pris à 1m 30 en retraite du 1er angle du bât. N° 13 et un autre point pris en face et à 8m de l'angle saillant du bât. N° 14 — 8m 3° Limites actuelles du N° 15 à 25 conservées — 8m 4° Pans coupés établis comme au plan 5° Mur du N° 29 conservé — 8m 6° Ligne droite entre le dernier angle du mur du N° 29 et le dernier angle du bâtiment N° 31 — 8m 7° Ligne droite entre ce dernier angle et l'angle du bâtiment N° 35 8° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du petit bâtiment dépendant du N° 37. 9° Ligne droite entre ce dernier point et le dernier angle du bâtiment N° 45. — 8m 10° Ligne droite entre ce dernier point et un autre point déterminé comme au plan. — 8m	
Chemin de moyenne com. N° 26.	1° Ligne droite entre l'extrémité du 1er pan coupé et le 1er angle du bâtiment N° 4 — 2° Façade du bâtiment N° 4 conservée 3° Ligne droite déterminée par le 2e angle du bâtiment N° 4 et un point pris en face et à 6m du 2e angle du bâtiment N° 11 avec prolongement jusqu'en face le 2e angle du bâtiment N° 13 — 4° Ligne droite déterminée comme au plan — 5° Ligne courbe déterminée comme au plan. 6° Ligne droite déterminée par un point pris à 0m 80 en avant du 1er angle du bât. N° 22 et par un autre point pris à 1m 80 en avant du bât. N° 32 — 7° Ligne courbe comme au plan. 8° Ligne droite déterminée par un point pris à 1m 50 en avant de l'extrémité du mur du N° 40 et par un point pris en face et à 6m du dernier angle du bâtiment N° 45. 9° Alignements courbe et droit comme au plan.	1° Ligne droite entre l'angle du bâtiment N° 1 et un point pris en face et à 7m du 1er angle du bât. N° 4 — 7m 2° Ligne droite entre ce dernier point et un autre point pris à 0m 60 en avant du mur séparatif des N°s 5 et 7 3° Ligne droite entre ce dernier point et le 2e angle du bât. N° 11 avec prolongement jusqu'en face le 2e angle du bât. N° 13. — 6m 50 4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. — 6m 50 5° Ligne courbe parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance — 6m 6° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance. — 6m 50 7° Ligne courbe comme au plan 8° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance. — 6m 9° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance — 6m 50	
Rue du Guyot.	1° Limites de la propte N° 2 conservées sur 12m de long. 2° Ligne droite entre l'alignt précédent et le 1er angle du bâtiment N° 14 — 3° Bât. N° 14 et limites des N°s 16 et 18 conservés 4° Ligne droite entre l'angle limite des ppts N°s 13 et 20 et un point pris à 2m 50 de l'axe du chemin.	1° Mur de la mare conservé 2° Limite actuelle du N° 1 en partie conservée 3° Ligne droite de raccordement comme au plan 4° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 5m de distance. — 5m 50	
Rue d'en bas. (1re Partie)	1° Trois pans coupés établis comme au plan 2° Ligne droite déterminée par un point pris en face et à 6m du mur de l'escalier du bât. N° 1 et un autre point pris à 0m 75 du mur séparatif des ppts N°s 8 et 10 avec prolongement comme au plan 3° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	1° Pans coupés établis comme au plan. 2° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. — 6m 50 3° Dernière partie de la propte N° 5 conservée — 6m 50	
(2e Partie.)	4° Trois pans coupés établis comme au plan. 5° Ligne droite entre l'extrémité du 3e pan coupé et le 1er angle du bâtiment N° 4 — 6° Ligne droite entre ce dernier point et un angle saillant existant sur la façade du dit bât. N° 4 7° Dernière partie de ce bâtiment conservée. 8° Façade du bâtiment N° 8 conservée et prolongée.	4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance — 6m 5° Ligne droite entre l'extrémité de ce dernier alignt et le 1er angle du bâtiment N° 3 — 6m 6° Façade du bâtiment N° 3 conservée 7° Ligne droite entre le 2e angle du bât. N° 3 et un point déterminé comme au plan.	

145/2

Noms de Rues	Indication des alignements — Côté droit	Côté gauche	Largeurs adoptées
Chemin de Vézelay.	1° Ligne droite entre le dernier angle du bât. n° 42 et le 1er angle du bât. n° 6 — 2° Façade du bâtiment n° 6 conservée — 3° Ligne droite entre le 2e angle du bât. n° 6 et le 1er angle du petit bât. dépendant du n° 12. 4° Ligne droite entre ce dernier point et l'origine de la partie circulaire du mur n° 14 — 5° Limites actuelles conservées. 6° Façades n°s 24 et 26 conservées — 7° Ligne droite entre le 2e angle du bât. n° 26 et le bout du mur séparatif des propts n°s 30 et 32. 8° Ligne droite entre ce dernier point et l'angle du puits faisant face au chemin avec prolongement comme au plan —	1° Ligne droite entre le dernier angle du petit bâtiment n° 1 et un point pris en face et à 8m du 1er angle du bâtiment n° 6. 2° Ligne droite parallèle à la façade du bât. n° 6 à 8m de distance. 3° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. 4° Limites actuelles du n° 9 conservées 5° Ligne droite entre l'angle limité du n° 9 et un angle saillant existant sur la ppté n° 19 — 6° 2e partie de la propriété n° 19 conservée 7° Ligne droite entre l'angle limité du n° 19 et l'arête extérieure du fossé du chemin à 1m 80 en deçà de l'escalier du n° 29 — 8° Ligne parallèle à l'axe du chemin à 4m de distance	8m 8m 8m 8m
Rue des Roches.	Ligne droite entre un point pris à 6m 20 en avant du 1er angle du mur n° 2 et le 1er angle du bât. n° 24		

Les Tréaux. (Hameau.)

Chemin de moyenne com^{n} n° 51.	1° Limite actuelle du n° 2 conservée et prolongée et prolongée jusqu'au chemin de grande com^{n} n° 36 — 2° Ligne droite entre l'angle limite du n° 2 et 4 et l'angle limite des n°s 4 et 6. 3° Limites actuelles des n°s 6 et 8 conservées et prolongées	1° Ligne droite entre un angle saillant existant sur la ppté n° 3 et le 1er angle du petit bâtiment n° 9 2° Ligne droite entre ce dernier point et un angle saillant existant sur la ppté n° 11. 3° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance	8m

Le Crot. (Hameau.)

Chemin des grandes com^{nes} n° 36.	1° Ligne droite entre un point pris à 4m de l'axe du chemin et le 1er angle du bâtiment n° 8. 2° Ligne droite entre ce dernier point et un autre point pris en face et à 8m du 1er angle du mur n° 17 3° Ligne droite parallèle aux alignements opposés à 8m de distance. 4° Limites actuelles des n°s 32 et 34 conservées	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. 2° — id — — id — 3° Limites actuelles des n°s 17 à 25 conservées 4° Ligne droite entre le 2e angle du bât. n° 25 et un point pris en face et à 8m du mur du n° 34	8m 8m 8m 8m
Chemin rural.	1° Ligne droite parallèle aux alignements opposés à 4m de distance	1° Limites actuelles conservées	4m

Cure. (Hameau)

Chemin de la Creuse.	1° Ligne droite entre le parement intérieur du mur du n° 14 et un point pris à 0m 20 en retraite de l'extrémité du mur du n° 10. 2° Ligne droite entre ce dernier point et un angle saillant existant sur le mur du n° 14 — 3° 2e partie de ce mur conservée. 4° Ligne droite entre l'extrémité du mur n° 14 et le 2e angle du bâtiment n° 20.	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance avec prolongement comme au plan. 2° Limites actuelles conservées	7m
Chemin de moyenne Com^{ne} n° 26.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. 2° — id — — id — — id — 3° Ligne droite entre le 1er angle du bâtiment n° 11 et le 1er angle du mur n° 6. 4° Limites actuelles des n°s 6 à 16 conservées	1° Ligne droite entre un point pris sur le parement intérieur du mur du n° 1 et un autre point pris à 0m 10 en retraite du 1er angle du bâtiment n° 11. 2° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du mur du n° 15. 3° Limites actuelles des n°s 15 à 25 conservées 4° Ligne droite entre un point pris à 4m de l'axe du chemin et le 1er angle du mur du n° 31.	6m 6m 8m
Grande Rue.	1° Ligne droite entre l'origine du mur du n° 2 et un point pris en face et à 7m du 2e angle du bât. n° 7 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance — 3° — id — — id — — id — 4° — id — — id — — id — 5° Ligne droite entre un point pris en face et à 7m de l'angle limité des propts n°s 23 et 25 et le 2e angle du bâtiment n° 20 — 6° Courbe établie comme au plan 7° Ligne droite partant de l'extrémité de la courbe	1° Limites actuelles des n°s 31, 1, 3 et 5 conservées et régularisées conformément au plan 2° Façade du bâtiment n° 7 conservée — 3° Ligne droite entre le 2e angle du dit bâtiment et le 1er angle du bâtiment n° 13. 4° Bâtiment n° 13 et mur n° 15 conservés et prolongés 5° Ligne droite entre le 2e angle saillant du mur du n° 17 et l'angle limité des ppts n°s 23 et 25 6° Ligne droite entre ce dernier point et l'angle limité des propriétés n°s 31 et 33. 7° Ligne droite entre ce dernier point et l'angle	7m 7m 7m

Noms de Rues	Indication des alignements — Côté droit	Côté gauche	Largeurs adoptées
Grande Rue (Suite)	précédente, passant par le 1er angle du bât. n° 46 et aboutissant à un point pris en face et à 7m du four dépendant du bâtiment n° 77. 7° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du mur du n° 60. 8° Première partie du mur n° 60 conservée. 9° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 7m de distance.	saillant existant sur la propriété n° 37. 8° Première partie de la ppté n° 39 conservée 9° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 7m de distance. 10° Ligne droite entre le four du n° 77 et le 2e angle du bâtiment n° 89. 11° Mur et bâtiment n° 91 conservés et prolongés	7m 7m
Rue du Presbytère.	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance —	1° Mur du n° 1 conservé et prolongé.	6m
Chemin d'Eblavier.	Ligne droite parallèle aux alignements opposés à 4m de distance.	Limites actuelles conservées	4m

Villard. (Hameau.)

Grande Rue.	1° Ligne droite passant à 5m 50 en avant du bât. n° 6 et aboutissant à un point pris en face et à 8m du 1er angle du bâtiment n° 5. 2° Ligne parallèle à la façade n° 5 à 8m de distance 3° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance. 4° Ligne droite parallèle à 1m de distance en arrière du mur du lavoir avec prolongement de part et d'autre. 5° Ligne droite entre un angle saillant existant sur la ppté n° 24 et le dernier angle du bât. n° 26 — 6° Courbe établie comme au plan. 7° Ligne droite entre un point pris à 3m 60 en arrière du mur séparatif des ppts n°s 30 et 32 et un autre point pris à 8m 60 du 1er angle du bât. n° 33 avec prolongement jusqu'en face le mur du n° 35. 8° Courbe établie comme au plan. 9° Ligne droite entre le 1er angle du bâtiment n° 38 et un autre point déterminé comme au plan.	1° Ligne droite entre un point pris à 8m de l'alignt opposé et le 1er angle du bâtiment n° 5 — 2° Façade du bâtiment n° 5 conservée 3° Ligne droite entre le 2e angle du bât. n° 5 et l'extrémité du mur du n° 13 avec prolongement jusqu'à la rue de Culètre — 4° Façade du n° 21 conservée 5° Trois pans coupés établis comme au plan. 6° Deux pans coupés établis comme au plan 7° Lignes parallèles aux alignements opposés à 8m de distance.	8m 8m 8m 8m
Chemin de Culètre.	1° Ligne droite entre le 2e angle du bâtiment n° 2 et un point pris à 0m 30 en retraite de la limite des n°s 6 et 8.	1° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance — 1° Ligne droite passant par un point pris à 0m 80 en retraite du 1er angle du mur n° 3 et un autre point pris en face et à 6m de l'angle du bât. n° 6 avec prolongt	6m
Chemin du Chaumet	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.		

Culètre. (Hameau)

Chemin de Culètre à Villars.	1° Ligne droite passant par le 1er angle du mur du n° 2 et par un point pris à 1m 80 en retraite du 2e angle du mur n° 8 avec prolongement comme au plan 2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et l'angle limité des propriétés n°s 14 et 16 — 3° Ligne droite entre ce dernier point et l'angle rentrant existant à la limite des propriétés n°s 18 et 20. 4° Ligne droite établie comme au plan.	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. 2° Limites actuelles des n°s 9 et 11 conservées 3° Pans coupés comme au plan. 4° Ligne droite établie comme au plan.	6m
Chemin de Donnezy à St André.	1° Alignt parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance 2° Ligne droite déterminée par le dernier angle du bât. n° 24 et par le 2e angle du n° 12 avec prolongt de part et d'autre.	1° Alignt droit établi comme au plan. 2° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance — 3° Pans coupés comme au plan	6m 6m
Chemin de petite com^{ne} n° 6.	1° Alignement établi conformément au plan 2° Ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance. 3° Alignements établis conformément au plan	1° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance 2° Limite actuelle de la propté n° 11 conservée et prolongée de part et d'autre. 3° Alignements établis conformément au plan	8m 8m 8m

Nota — Tous les pans coupés seront établis conformément aux indications du plan.

145/3

Plan général.


1re Feuille
2e Feuille
3e Feuille
4e Feuille
Chemin de Migennes à Auxerre
Chemin de Migennes à Auxerre n°2
Chemin de Migennes à Auxerre n°3
Chemin de Migennes à Auxerre n°4
Chemin de Migennes à Auxerre n°5
Chemin de Migennes à Auxerre n°6
Chemin de Migennes à Auxerre n°7
Chemin de Migennes à Auxerre n°8
Chemin de Migennes à Auxerre n°9
Chemin de Migennes à Auxerre n°10
Chemin de Migennes à Auxerre n°11
Chemin de Migennes à Auxerre n°12
Chemin de Migennes à Auxerre n°13
Chemin de Migennes à Auxerre n°14
Chemin de Migennes à Auxerre n°15
Chemin de Migennes à Auxerre n°16
Chemin de Migennes à Auxerre n°17
Chemin de Migennes à Auxerre n°18
Chemin de Migennes à Auxerre n°19
Chemin de Migennes à Auxerre n°20
Chemin de Migennes à Auxerre n°21
Chemin de Migennes à Auxerre n°22
Chemin de Migennes à Auxerre n°23
Chemin de Migennes à Auxerre n°24
Chemin de Migennes à Auxerre n°25
Chemin de Migennes à Auxerre n°26
Chemin de Migennes à Auxerre n°27
Chemin de Migennes à Auxerre n°28
Chemin de Migennes à Auxerre n°29
Chemin de Migennes à Auxerre n°30
Chemin de Migennes à Auxerre n°31
Chemin de Migennes à Auxerre n°32
Chemin de Migennes à Auxerre n°33
Chemin de Migennes à Auxerre n°34
Chemin de Migennes à Auxerre n°35
Chemin de Migennes à Auxerre n°36
Chemin de Migennes à Auxerre n°37
Chemin de Migennes à Auxerre n°38
Chemin de Migennes à Auxerre n°39
Chemin de Migennes à Auxerre n°40
Chemin de Migennes à Auxerre n°41
Chemin de Migennes à Auxerre n°42
Chemin de Migennes à Auxerre n°43
Chemin de Migennes à Auxerre n°44
Chemin de Migennes à Auxerre n°45
Chemin de Migennes à Auxerre n°46
Chemin de Migennes à Auxerre n°47
Chemin de Migennes à Auxerre n°48
Chemin de Migennes à Auxerre n°49
Chemin de Migennes à Auxerre n°50
Chemin de Migennes à Auxerre n°51
Chemin de Migennes à Auxerre n°52
Chemin de Migennes à Auxerre n°53
Chemin de Migennes à Auxerre n°54
Chemin de Migennes à Auxerre n°55
Chemin de Migennes à Auxerre n°56
Chemin de Migennes à Auxerre n°57
Chemin de Migennes à Auxerre n°58
Chemin de Migennes à Auxerre n°59
Chemin de Migennes à Auxerre n°60
Chemin de Migennes à Auxerre n°61
Chemin de Migennes à Auxerre n°62
Chemin de Migennes à Auxerre n°63
Chemin de Migennes à Auxerre n°64
Chemin de Migennes à Auxerre n°65
Chemin de Migennes à Auxerre n°66
Chemin de Migennes à Auxerre n°67
Chemin de Migennes à Auxerre n°68
Chemin de Migennes à Auxerre n°69
Chemin de Migennes à Auxerre n°70
Chemin de Migennes à Auxerre n°71
Chemin de Migennes à Auxerre n°72
Chemin de Migennes à Auxerre n°73
Chemin de Migennes à Auxerre n°74
Chemin de Migennes à Auxerre n°75
Chemin de Migennes à Auxerre n°76
Chemin de Migennes à Auxerre n°77
Chemin de Migennes à Auxerre n°78
Chemin de Migennes à Auxerre n°79
Chemin de Migennes à Auxerre n°80
Chemin de Migennes à Auxerre n°81
Chemin de Migennes à Auxerre n°82
Chemin de Migennes à Auxerre n°83
Chemin de Migennes à Auxerre n°84
Chemin de Migennes à Auxerre n°85
Chemin de Migennes à Auxerre n°86
Chemin de Migennes à Auxerre n°87
Chemin de Migennes à Auxerre n°88
Chemin de Migennes à Auxerre n°89
Chemin de Migennes à Auxerre n°90
Chemin de Migennes à Auxerre n°91
Chemin de Migennes à Auxerre n°92
Chemin de Migennes à Auxerre n°93
Chemin de Migennes à Auxerre n°94
Chemin de Migennes à Auxerre n°95
Chemin de Migennes à Auxerre n°96
Chemin de Migennes à Auxerre n°97
Chemin de Migennes à Auxerre n°98
Chemin de Migennes à Auxerre n°99
Chemin de Migennes à Auxerre n°100
Chemin de Migennes à Auxerre n°101
Chemin de Migennes à Auxerre n°102
Chemin de Migennes à Auxerre n°103
Chemin de Migennes à Auxerre n°104
Chemin de Migennes à Auxerre n°105
Chemin de Migennes à Auxerre n°106
Chemin de Migennes à Auxerre n°107
Chemin de Migennes à Auxerre n°108
Chemin de Migennes à Auxerre n°109
Chemin de Migennes à Auxerre n°110
Chemin de Migennes à Auxerre n°111
Chemin de Migennes à Auxerre n°112
Chemin de Migennes à Auxerre n°113
Chemin de Migennes à Auxerre n°114
Chemin de Migennes à Auxerre n°115
Chemin de Migennes à Auxerre n°116
Chemin de Migennes à Auxerre n°117
Chemin de Migennes à Auxerre n°118
Chemin de Migennes à Auxerre n°119
Chemin de Migennes à Auxerre n°120
Chemin de Migennes à Auxerre n°121
Chemin de Migennes à Auxerre n°122
Chemin de Migennes à Auxerre n°123
Chemin de Migennes à Auxerre n°124
Chemin de Migennes à Auxerre n°125
Chemin de Migennes à Auxerre n°126
Chemin de Migennes à Auxerre n°127
Chemin de Migennes à Auxerre n°128
Chemin de Migennes à Auxerre n°129
Chemin de Migennes à Auxerre n°130
Chemin de Migennes à Auxerre n°131
Chemin de Migennes à Auxerre n°132
Chemin de Migennes à Auxerre n°133
Chemin de Migennes à Auxerre n°134
Chemin de Migennes à Auxerre n°135
Chemin de Migennes à Auxerre n°136
Chemin de Migennes à Auxerre n°137
Chemin de Migennes à Auxerre n°138
Chemin de Migennes à Auxerre n°139
Chemin de Migennes à Auxerre n°140
Chemin de Migennes à Auxerre n°141
Chemin de Migennes à Auxerre n°142
Chemin de Migennes à Auxerre n°143
Chemin de Migennes à Auxerre n°144
Chemin de Migennes à Auxerre n°145
Chemin de Migennes à Auxerre n°146
Chemin de Migennes à Auxerre n°147
Chemin de Migennes à Auxerre n°148
Chemin de Migennes à Auxerre n°149
Chemin de Migennes à Auxerre n°150
Chemin de Migennes à Auxerre n°151
Chemin de Migennes à Auxerre n°152
Chemin de Migennes à Auxerre n°153
Chemin de Migennes à Auxerre n°154
Chemin de Migennes à Auxerre n°155
Chemin de Migennes à Auxerre n°156
Chemin de Migennes à Auxerre n°157
Chemin de Migennes à Auxerre n°158
Chemin de Migennes à Auxerre n°159
Chemin de Migennes à Auxerre n°160
Chemin de Migennes à Auxerre n°161
Chemin de Migennes à Auxerre n°162
Chemin de Migennes à Auxerre n°163
Chemin de Migennes à Auxerre n°164
Chemin de Migennes à Auxerre n°165
Chemin de Migennes à Auxerre n°166
Chemin de Migennes à Auxerre n°167
Chemin de Migennes à Auxerre n°168
Chemin de Migennes à Auxerre n°169
Chemin de Migennes à Auxerre n°170
Chemin de Migennes à Auxerre n°171
Chemin de Migennes à Auxerre n°172
Chemin de Migennes à Auxerre n°173
Chemin de Migennes à Auxerre n°174
Chemin de Migennes à Auxerre n°175
Chemin de Migennes à Auxerre n°176
Chemin de Migennes à Auxerre n°177
Chemin de Migennes à Auxerre n°178
Chemin de Migennes à Auxerre n°179
Chemin de Migennes à Auxerre n°180
Chemin de Migennes à Auxerre n°181
Chemin de Migennes à Auxerre n°182
Chemin de Migennes à Auxerre n°183
Chemin de Migennes à Auxerre n°184
Chemin de Migennes à Auxerre n°185
Chemin de Migennes à Auxerre n°186
Chemin de Migennes à Auxerre n°187
Chemin de Migennes à Auxerre n°188
Chemin de Migennes à Auxerre n°189
Chemin de Migennes à Auxerre n°190
Chemin de Migennes à Auxerre n°191
Chemin de Migennes à Auxerre n°192
Chemin de Migennes à Auxerre n°193
Chemin de Migennes à Auxerre n°194
Chemin de Migennes à Auxerre n°195
Chemin de Migennes à Auxerre n°196
Chemin de Migennes à Auxerre n°197
Chemin de Migennes à Auxerre n°198
Chemin de Migennes à Auxerre n°199
Chemin de Migennes à Auxerre n°200
Chemin de Migennes à Auxerre n°201
Chemin de Migennes à Auxerre n°202
Chemin de Migennes à Auxerre n°203
Chemin de Migennes à Auxerre n°204
Chemin de Migennes à Auxerre n°205
Chemin de Migennes à Auxerre n°206
Chemin de Migennes à Auxerre n°207
Chemin de Migennes à Auxerre n°208
Chemin de Migennes à Auxerre n°209
Chemin de Migennes à Auxerre n°210
Chemin de Migennes à Auxerre n°211
Chemin de Migennes à Auxerre n°212
Chemin de Migennes à Auxerre n°213
Chemin de Migennes à Auxerre n°214
Chemin de Migennes à Auxerre n°215
Chemin de Migennes à Auxerre n°216
Chemin de Migennes à Auxerre n°217
Chemin de Migennes à Auxerre n°218
Chemin de Migennes à Auxerre n°219
Chemin de Migennes à Auxerre n°220
Chemin de Migennes à Auxerre n°221
Chemin de Migennes à Auxerre n°222
Chemin de Migennes à Auxerre n°223
Chemin de Migennes à Auxerre n°224
Chemin de Migennes à Auxerre n°225
Chemin de Migennes à Auxerre n°226
Chemin de Migennes à Auxerre n°227
Chemin de Migennes à Auxerre n°228
Chemin de Migennes à Auxerre n°229
Chemin de Migennes à Auxerre n°230
Chemin de Migennes à Auxerre n°231
Chemin de Migennes à Auxerre n°232
Chemin de Migennes à Auxerre n°233
Chemin de Migennes à Auxerre n°234
Chemin de Migennes à Auxerre n°235
Chemin de Migennes à Auxerre n°236
Chemin de Migennes à Auxerre n°237
Chemin de Migennes à Auxerre n°238
Chemin de Migennes à Auxerre n°239
Chemin de Migennes à Auxerre n°240
Chemin de Migennes à Auxerre n°241
Chemin de Migennes à Auxerre n°242
Chemin de Migennes à Auxerre n°243
Chemin de Migennes à Auxerre n°244
Chemin de Migennes à Auxerre n°245
Chemin de Migennes à Auxerre n°246
Chemin de Migennes à Auxerre n°247
Chemin de Migennes à Auxerre n°248
Chemin de Migennes à Auxerre n°249
Chemin de Migennes à Auxerre n°250
Chemin de Migennes à Auxerre n°251
Chemin de Migennes à Auxerre n°252
Chemin de Migennes à Auxerre n°253
Chemin de Migennes à Auxerre n°254
Chemin de Migennes à Auxerre n°255
Chemin de Migennes à Auxerre n°256
Chemin de Migennes à Auxerre n°257
Chemin de Migennes à Auxerre n°258
Chemin de Migennes à Auxerre n°259
Chemin de Migennes à Auxerre n°260
Chemin de Migennes à Auxerre n°261
Chemin de Migennes à Auxerre n°262
Chemin de Migennes à Auxerre n°263
Chemin de Migennes à Auxerre n°264
Chemin de Migennes à Auxerre n°265
Chemin de Migennes à Auxerre n°266
Chemin de Migennes à Auxerre n°267
Chemin de Migennes à Auxerre n°268
Chemin de Migennes à Auxerre n°269
Chemin de Migennes à Auxerre n°270
Chemin de Migennes à Auxerre n°271
Chemin de Migennes à Auxerre n°272
Chemin de Migennes à Auxerre n°273
Chemin de Migennes à Auxerre n°274
Chemin de Migennes à Auxerre n°275
Chemin de Migennes à Auxerre n°276
Chemin de Migennes à Auxerre n°277
Chemin de Migennes à Auxerre n°278
Chemin de Migennes à Auxerre n°279
Chemin de Migennes à Auxerre n°280
Chemin de Migennes à Auxerre n°281
Chemin de Migennes à Auxerre n°282
Chemin de Migennes à Auxerre n°283
Chemin de Migennes à Auxerre n°284
Chemin de Migennes à Auxerre n°285
Chemin de Migennes à Auxerre n°286
Chemin de Migennes à Auxerre n°287
Chemin de Migennes à Auxerre n°288
Chemin de Migennes à Auxerre n°289
Chemin de Migennes à Auxerre n°290
Chemin de Migennes à Auxerre n°291
Chemin de Migennes à Auxerre n°292
Chemin de Migennes à Auxerre n°293
Chemin de Migennes à Auxerre n°294
Chemin de Migennes à Auxerre n°295
Chemin de Migennes à Auxerre n°296
Chemin de Migennes à Auxerre n°297
Chemin de Migennes à Auxerre n°298
Chemin de Migennes à Auxerre n°299
Chemin de Migennes à Auxerre n°300
Chemin de Migennes à Auxerre n°301
Chemin de Migennes à Auxerre n°302
Chemin de Migennes à Auxerre n°303
Chemin de Migennes à Auxerre n°304
Chemin de Migennes à Auxerre n°305
Chemin de Migennes à Auxerre n°306
Chemin de Migennes à Auxerre n°307
Chemin de Migennes à Auxerre n°308
Chemin de Migennes à Auxerre n°309
Chemin de Migennes à Auxerre n°310
Chemin de Migennes à Auxerre n°311
Chemin de Migennes à Auxerre n°312
Chemin de Migennes à Auxerre n°313
Chemin de Migennes à Auxerre n°314
Chemin de Migennes à Auxerre n°315
Chemin de Migennes à Auxerre n°316
Chemin de Migennes à Auxerre n°317
Chemin de Migennes à Auxerre n°318
Chemin de Migennes à Auxerre n°319
Chemin de Migennes à Auxerre n°320
Chemin de Migennes à Auxerre n°321
Chemin de Migennes à Auxerre n°322
Chemin de Migennes à Auxerre n°323
Chemin de Migennes à Auxerre n°324
Chemin de Migennes à Auxerre n°325
Chemin de Migennes à Auxerre n°326
Chemin de Migennes à Auxerre n°327
Chemin de Migennes à Auxerre n°328
Chemin de Migennes à Auxerre n°329
Chemin de Migennes à Auxerre n°330
Chemin de Migennes à Auxerre n°331
Chemin de Migennes à Auxerre n°332
Chemin de Migennes à Auxerre n°333
Chemin de Migennes à Auxerre n°334
Chemin de Migennes à Auxerre n°335
Chemin de Migennes à Auxerre n°336
Chemin de Migennes à Auxerre n°337
Chemin de Migennes à Auxerre n°338
Chemin de Migennes à Auxerre n°339
Chemin de Migennes à Auxerre n°340
Chemin de Migennes à Auxerre n°341
Chemin de Migennes à Auxerre n°342
Chemin de Migennes à Auxerre n°343
Chemin de Migennes à Auxerre n°344
Chemin de Migennes à Auxerre n°345
Chemin de Migennes à Auxerre n°346
Chemin de Migennes à Auxerre n°347
Chemin de Migennes à Auxerre n°348
Chemin de Migennes à Auxerre n°349
Chemin de Migennes à Auxerre n°350
Chemin de Migennes à Auxerre n°351
Chemin de Migennes à Auxerre n°352
Chemin de Migennes à Auxerre n°353
Chemin de Migennes à Auxerre n°354
Chemin de Migennes à Auxerre n°355
Chemin de Migennes à Auxerre n°356
Chemin de Migennes à Auxerre n°357
Chemin de Migennes à Auxerre n°358
Chemin de Migennes à Auxerre n°359
Chemin de Migennes à Auxerre n°360
Chemin de Migennes à Auxerre n°361
Chemin de Migennes à Auxerre n°362
Chemin de Migennes à Auxerre n°363
Chemin de Migennes à Auxerre n°364
Chemin de Migennes à Auxerre n°365
Chemin de Migennes à Auxerre n°366
Chemin de Migennes à Auxerre n°367
Chemin de Migennes à Auxerre n°368
Chemin de Migennes à Auxerre n°369
Chemin de Migennes à Auxerre n°370
Chemin de Migennes à Auxerre n°371
Chemin de Migennes à Auxerre n°372
Chemin de Migennes à Auxerre n°373
Chemin de Migennes à Auxerre n°374
Chemin de Migennes à Auxerre n°375
Chemin de Migennes à Auxerre n°376
Chemin de Migennes à Auxerre n°377
Chemin de Migennes à Auxerre n°378
Chemin de Migennes à Auxerre n°379
Chemin de Migennes à Auxerre n°380
Chemin de Migennes à Auxerre n°381
Chemin de Migennes à Auxerre n°382
Chemin de Migennes à Auxerre n°383
Chemin de Migennes à Auxerre n°384
Chemin de Migennes à Auxerre n°385
Chemin de Migennes à Auxerre n°386
Chemin de Migennes à Auxerre n°387
Chemin de Migennes à Auxerre n°388
Chemin de Migennes à Auxerre n°389
Chemin de Migennes à Auxerre n°390
Chemin de Migennes à Auxerre n°391
Chemin de Migennes à Auxerre n°392
Chemin de Migennes à Auxerre n°393
Chemin de Migennes à Auxerre n°394
Chemin de Migennes à Auxerre n°395
Chemin de Migennes à Auxerre n°396
Chemin de Migennes à Auxerre n°397
Chemin de Migennes à Auxerre n°398
Chemin de Migennes à Auxerre n°399
Chemin de Migennes à Auxerre n°400
Chemin de Migennes à Auxerre n°401
Chemin de Migennes à Auxerre n°402
Chemin de Migennes à Auxerre n°403
Chemin de Migennes à Auxerre n°404
Chemin de Migennes à Auxerre n°405
Chemin de Migennes à Auxerre n°406
Chemin de Migennes à Auxerre n°407
Chemin de Migennes à Auxerre n°408
Chemin de Migennes à Auxerre n°409
Chemin de Migennes à Auxerre n°410
Chemin de Migennes à Auxerre n°411
Chemin de Migennes à Auxerre n°412
Chemin de Migennes à Auxerre n°413
Chemin de Migennes à Auxerre n°414
Chemin de Migennes à Auxerre n°415
Chemin de Migennes à Auxerre n°416
Chemin de Migennes à Auxerre n°417
Chemin de Migennes à Auxerre n°418
Chemin de Migennes à Auxerre n°419
Chemin de Migennes à Auxerre n°420
Chemin de Migennes à Auxerre n°421
Chemin de Migennes à Auxerre n°422
Chemin de Migennes à Auxerre n°423
Chemin de Migennes à Auxerre n°424
Chemin de Migennes à Auxerre n°425
Chemin de Migennes à Auxerre n°426
Chemin de Migennes à Auxerre n°427
Chemin de Migennes à Auxerre n°428
Chemin de Migennes à Auxerre n°429
Chemin de Migennes à Auxerre n°430
Chemin de Migennes à Auxerre n°431
Chemin de Migennes à Auxerre n°432
Chemin de Migennes à Auxerre n°433
Chemin de Migennes à Auxerre n°434
Chemin de Migennes à Auxerre n°435
Chemin de Migennes à Auxerre n°436
Chemin de Migennes à Auxerre n°437
Chemin de Migennes à Auxerre n°438
Chemin de Migennes à Auxerre n°439
Chemin de Migennes à Auxerre n°440
Chemin de Migennes à Auxerre n°441
Chemin de Migennes à Auxerre n°442
Chemin de Migennes à Auxerre n°443
Chemin de Migennes à Auxerre n°444
Chemin de Migennes à Auxerre n°445
Chemin de Migennes à Auxerre n°446
Chemin de Migennes à Auxerre n°447
Chemin de Migennes à Auxerre n°448
Chemin de Migennes à Auxerre n°449
Chemin de Migennes à Auxerre n°450
Chemin de Migennes à Auxerre n°451
Chemin de Migennes à Auxerre n°452
Chemin de Migennes à Auxerre n°453
Chemin de Migennes à Auxerre n°454
Chemin de Migennes à Auxerre n°455
Chemin de Migennes à Auxerre n°456
Chemin de Migennes à Auxerre n°457
Chemin de Migennes à Auxerre n°458
Chemin de Migennes à Auxerre n°459
Chemin de Migennes à Auxerre n°460
Chemin de Migennes à Auxerre n°461
Chemin de Migennes à Auxerre n°462
Chemin de Migennes à Auxerre n°463
Chemin de Migennes à Auxerre n°464
Chemin de Migennes à Auxerre n°465
Chemin de Migennes à Auxerre n°466
Chemin de Migennes à Auxerre n°467
Chemin de Migennes à Auxerre n°468
Chemin de Migennes à Auxerre n°469
Chemin de Migennes à Auxerre n°470
Chemin de Migennes à Auxerre n°471
Chemin de Migennes à Auxerre n°472
Chemin de Migennes à Auxerre n°473
Chemin de Migennes à Auxerre n°474
Chemin de Migennes à Auxerre n°475
Chemin de Migennes à Auxerre n°476
Chemin de Migennes à Auxerre n°477
Chemin de Migennes à Auxerre n°478
Chemin de Migennes à Auxerre n°479
Chemin de Migennes à Auxerre n°480
Chemin de Migennes à Auxerre n°481
Chemin de Migennes à Auxerre n°482
Chemin de Migennes à Auxerre n°483
Chemin de Migennes à Auxerre n°484
Chemin de Migennes à Auxerre n°485
Chemin de Migennes à Auxerre n°486
Chemin de Migennes à Auxerre n°487
Chemin de Migennes à Auxerre n°488
Chemin de Migennes à Auxerre n°489
Chemin de Migennes à Auxerre n°490
Chemin de Migennes à Auxerre n°491
Chemin de Migennes à Auxerre n°492
Chemin de Migennes à Auxerre n°493
Chemin de Migennes à Auxerre n°494
Chemin de Migennes à Auxerre n°495
Chemin de Migennes à Auxerre n°496
Chemin de Migennes à Auxerre n°497
Chemin de Migennes à Auxerre n°498
Chemin de Migennes à Auxerre n°499
Chemin de Migennes à Auxerre n°500
Chemin de Migennes à Auxerre n°501
Chemin de Migennes à Auxerre n°502
Chemin de Migennes à Auxerre n°503
Chemin de Migennes à Auxerre n°504
Chemin de Migennes à Auxerre n°505
Chemin de Migennes à Auxerre n°506
Chemin de Migennes à Auxerre n°507
Chemin de Migennes à Auxerre n°508
Chemin de Migennes à Auxerre n°509
Chemin de Migennes à Auxerre n°510
Chemin de Migennes à Auxerre n°511
Chemin de Migennes à Auxerre n°512
Chemin de Migennes à Auxerre n°513
Chemin de Migennes à Auxerre n°514
Chemin de Migennes à Auxerre n°515
Chemin de Migennes à Auxerre n°516
Chemin de Migennes à Auxerre n°517
Chemin de Migennes à Auxerre n°518
Chemin de Migennes à Auxerre n°519
Chemin de Migennes à Auxerre n°520
Chemin de Migennes à Auxerre n°521
Chemin de Migennes à Auxerre n°522
Chemin de Migennes à Auxerre n°523
Chemin de Migennes à Auxerre n°524
Chemin de Migennes à Auxerre n°525
Chemin de Migennes à Auxerre n°526
Chemin de Migennes à Auxerre n°527
Chemin de Migennes à Auxerre n°528
Chemin de Migennes à Auxerre n°529
Chemin de Migennes à Auxerre n°530
Chemin de Migennes à Auxerre n°531
Chemin de Migennes à Auxerre n°532
Chemin de Migennes à Auxerre n°533
Chemin de Migennes à Auxerre n°534
Chemin de Migennes à Auxerre n°535
Chemin de Migennes à Auxerre n°536
Chemin de Migennes à Auxerre n°537
Chemin de Migennes à Auxerre n°538
Chemin de Migennes à Auxerre n°539
Chemin de Migennes à Auxerre n°540
Chemin de Migennes à Auxerre n°541
Chemin de Migennes à Auxerre n°542
Chemin de Migennes à Auxerre n°543
Chemin de Migennes à Auxerre n°544
Chemin de Migennes à Auxerre n°545
Chemin de Migennes à Auxerre n°546
Chemin de Migennes à Auxerre n°547
Chemin de Migennes à Auxerre n°548
Chemin de Migennes à Auxerre n°549
Chemin de Migennes à Auxerre n°550
Chemin de Migennes à Auxerre n°551
Chemin de Migennes à Auxerre n°552
Chemin de Migennes à Auxerre n°553
Chemin de Migennes à Auxerre n°554
Chemin de Migennes à Auxerre n°555
Chemin de Migennes à Auxerre n°556
Chemin de Migennes à Auxerre n°557
Chemin de Migennes à Auxerre n°558
Chemin de Migennes à Auxerre n°559
Chemin de Migennes à Auxerre n°560
Chemin de Migennes à Auxerre n°561
Chemin de Migennes à Auxerre n°562
Chemin de Migennes à Auxerre n°563
Chemin de Migennes à Auxerre n°564
Chemin de Migennes à Auxerre n°565
Chemin de Migennes à Auxerre n°566
Chemin de Migennes à Auxerre n°567
Chemin de Migennes à Auxerre n°568
Chemin de Migennes à Auxerre n°569
Chemin de Migennes à Auxerre n°570
Chemin de Migennes à Auxerre n°571
Chemin de Migennes à Auxerre n°572
Chemin de Migennes à Auxerre n°573
Chemin de Migennes à Auxerre n°574
Chemin de Migennes à Auxerre n°575
Chemin de Migennes à Auxerre n°576
Chemin de Migennes à Auxerre n°577
Chemin de Migennes à Auxerre n°578
Chemin de Migennes à Auxerre n°579
Chemin de Migennes à Auxerre n°580
Chemin de Migennes à Auxerre n°581
Chemin de Migennes à Auxerre n°582
Chemin de Migennes à Auxerre n°583
Chemin de Migennes à Auxerre n°584
Chemin de Migennes à Auxerre n°585
Chemin de Migennes à Auxerre n°586
Chemin de Migennes à Auxerre n°587
Chemin de Migennes à Auxerre n°588
Chemin de Migennes à Auxerre n°589
Chemin de Migennes à Auxerre n°590
Chemin de Migennes à Auxerre n°591
Chemin de Migennes à Auxerre n°592
Chemin de Migennes à Auxerre n°593
Chemin de Migennes à Auxerre n°594
Chemin de Migennes à Auxerre n°595
Chemin de Migennes à Auxerre n°596
Chemin de Migennes à Auxerre n°597
Chemin de Migennes à Auxerre n°598
Chemin de Migennes à Auxerre n°599
Chemin de Migennes à Auxerre n°600
Chemin de Migennes à Auxerre n°601
Chemin de Migennes à Auxerre n°602
Chemin de Migennes à Auxerre n°603
Chemin de Migennes à Auxerre n°604
Chemin de Migennes à Auxerre n°605
Chemin de Migennes à Auxerre n°606
Chemin de Migennes à Auxerre n°607
Chemin de Migennes à Auxerre n°608
Chemin de Migennes à Auxerre n°609
Chemin de Migennes à Auxerre n°610
Chemin de Migennes à Auxerre n°611
Chemin de Migennes à Auxerre n°612
Chemin de Migennes à Auxerre n°613
Chemin de Migennes à Auxerre n°614
Chemin de Migennes à Auxerre n°615
Chemin de Migennes à Auxerre n°616
Chemin de Migennes à Auxerre n°617
Chemin de Migennes à Auxerre n°618
Chemin de Migennes à Auxerre n°619
Chemin de Migennes à Auxerre n°620
Chemin de Migennes à Auxerre n°621
Chemin de Migennes à Auxerre n°622
Chemin de Migennes à Auxerre n°623
Chemin de Migennes à Auxerre n°624
Chemin de Migennes à Auxerre n°625
Chemin de Migennes à Auxerre n°626
Chemin de Migennes à Auxerre n°627
Chemin de Migennes à Auxerre n°628
Chemin de Migennes à Auxerre n°629
Chemin de Migennes à Auxerre n°630
Chemin de Migennes à Auxerre n°631
Chemin de Migennes à Auxerre n°632
Chemin de Migennes à Auxerre n°633
Chemin de Migennes à Auxerre n°634
Chemin de Migennes à Auxerre n°635
Chemin de Migennes à Auxerre n°636
Chemin de Migennes à Auxerre n°637
Chemin de Migennes à Auxerre n°638
Chemin de Migennes à Auxerre n°639
Chemin de Migennes à Auxerre n°640
Chemin de Migennes à Auxerre n°641
Chemin de Migennes à Auxerre n°642
Chemin de Migennes à Auxerre n°643
Chemin de Migennes à Auxerre n°644
Chemin de Migennes à Auxerre n°645
Chemin de Migennes à Auxerre n°646
Chemin de Migennes à Auxerre n°647
Chemin de Migennes à Auxerre n°648
Chemin de Migennes à Auxerre n°649
Chemin de Migennes à Auxerre n°650
Chemin de Migennes à Auxerre n°651
Chemin de Migennes à Auxerre n°652
Chemin de Migennes à Auxerre n°653
Chemin de Migennes à Auxerre n°654
Chemin de Migennes à Auxerre n°655
Chemin de Migennes à Auxerre n°656
Chemin de Migennes à Auxerre n°657
Chemin de Migennes à Auxerre n°658
Chemin de Migennes à Auxerre n°659
Chemin de Migennes à Auxerre n°660
Chemin de Migennes à Auxerre n°661
Chemin de Migennes à Auxerre n°662
Chemin de Migennes à Auxerre n°663
Chemin de Migennes à Auxerre n°664
Chemin de Migennes à Auxerre n°665
Chemin de Migennes à Auxerre n°666
Chemin de Migennes à Auxerre n°667
Chemin de Migennes à Auxerre n°668
Chemin de Migennes à Auxerre n°669
Chemin de Migennes à Auxerre n°670
Chemin de Migennes à Auxerre n°671
Chemin de Migennes à Auxerre n°672
Chemin de Migennes à Auxerre n°673
Chemin de Migennes à Auxerre n°674
Chemin de Migennes à Auxerre n°675
Chemin de Migennes à Auxerre n°676
Chemin de Migennes à Auxerre n°677
Chemin de Migennes à Auxerre n°678
Chemin de Migennes à Auxerre n°679
Chemin de Migennes à Auxerre n°680
Chemin de Migennes à Auxerre n°681
Chemin de Migennes à Auxerre n°682
Chemin de Migennes à Auxerre n°683
Chemin de Migennes à Auxerre n°684
Chemin de Migennes à Auxerre n°685
Chemin de Migennes à Auxerre n°686
Chemin de Migennes à Auxerre n°687
Chemin de Migennes à Auxerre n°688
Chemin de Migennes à Auxerre n°689
Chemin de Migennes à Auxerre n°690
Chemin de Migennes à Auxerre n°691
Chemin de Migennes à Auxerre n°692
Chemin de Migennes à Auxerre n°693
Chemin de Migennes à Auxerre n°694
Chemin de Migennes à Auxerre n°695
Chemin de Migennes à Auxerre n°696
Chemin de Migennes à Auxerre n°697
Chemin de Migennes à Auxerre n°698
Chemin de Migennes à Auxerre n°699
Chemin de Migennes à Auxerre n°700
Chemin de Migennes à Auxerre n°701
Chemin de Migennes à Auxerre n°702
Chemin de Migennes à Auxerre n°703
Chemin de Migennes à Auxerre n°704
Chemin de Migennes à Auxerre n°705
Chemin de Migennes à Auxerre n°706
Chemin de Migennes à Auxerre n°707
Chemin de Migennes à Auxerre n°708
Chemin de Migennes à Auxerre n°709
Chemin de Migennes à Auxerre n°710
Chemin de Migennes à Auxerre n°711
Chemin de Migennes à Auxerre n°712
Chemin de Migennes à Auxerre n°713
Chemin de Migennes à Auxerre n°714
Chemin de Migennes à Auxerre n°715
Chemin de Migennes à Auxerre n°716
Chemin de Migennes à Auxerre n°717
Chemin de Migennes à Auxerre n°718
Chemin de Migennes à Auxerre n°719
Chemin de Migennes à Auxerre n°720
Chemin de Migennes à Auxerre n°721
Chemin de Migennes à Auxerre n°722
Chemin de Migennes à Auxerre n°723
Chemin de Migennes à Auxerre n°724
Chemin de Migennes à Auxerre n°725
Chemin de Migennes à Auxerre n°726
Chemin de Migennes à Auxerre n°727
Chemin de Migennes à Auxerre n°728
Chemin de Migennes à Auxerre n°729
Chemin de Migennes à Auxerre n°730
Chemin de Migennes à Auxerre n°731
Chemin de Migennes à Auxerre n°732
Chemin de Migennes à Auxerre n°733
Chemin de Migennes à Auxerre n°734
Chemin de Migennes à Auxerre n°735
Chemin de Migennes à Auxerre n°736
Chemin de Migennes à Auxerre n°737
Chemin de Migennes à Auxerre n°738
Chemin de Migennes à Auxerre n°739
Chemin de Migennes à Auxerre n°740
Chemin de Migennes à Auxerre n°741
Chemin de Migennes à Auxerre n°742
Chemin de Migennes à Auxerre n°743
Chemin de Migennes à Auxerre n°744
Chemin de Migennes à Auxerre n°745
Chemin de Migennes à Auxerre n°746
Chemin de Migennes à Auxerre n°747
Chemin de Migennes à Auxerre n°748
Chemin de Migennes à Auxerre n°749
Chemin de Migennes à Auxerre n°750
Chemin de Migennes à Auxerre n°751
Chemin de Migennes à Auxerre n°752
Chemin de Migennes à Auxerre n°753
Chemin de Migennes à Auxerre n°754
Chemin de Migennes à Auxerre n°755
Chemin de Migennes à Auxerre n°756
Chemin de Migennes à Auxerre n°757
Chemin de Migennes à Auxerre n°758
Chemin de Migennes à Auxerre n°759
Chemin de Migennes à Auxerre n°760
Chemin de Migennes à Auxerre n°761
Chemin de Migennes à Auxerre n°762
Chemin de Migennes à Auxerre n°763
Chemin de Migennes à Auxerre n°764
Chemin de Migennes à Auxerre n°765
Chemin de Migennes à Auxerre n°766
Chemin de Migennes à Auxerre n°767
Chemin de Migennes à Auxerre n°768
Chemin de Migennes à Auxerre n°769
Chemin de Migennes à Auxerre n°770
Chemin de Migennes à Auxerre n°771
Chemin de Migennes à Auxerre n°772
Chemin de Migennes à Auxerre n°773
Chemin de Migennes à Auxerre n°774
Chemin de Migennes à Auxerre n°775
Chemin de Migennes à Auxerre n°776
Chemin de Migennes à Auxerre n°777
Chemin de Migennes à Auxerre n°778
Chemin de Migennes à Auxerre n°779
Chemin de Migennes à Auxerre n°780
Chemin de Migennes à Auxerre n°781
Chemin de Migennes à Auxerre n°782
Chemin de Migennes à Auxerre n°783
Chemin de Migennes à Auxerre n°784
Chemin de Migennes à Auxerre n°785
Chemin de Migennes à Auxerre n°786
Chemin de Migennes à Auxerre n°787
Chemin de Migennes à Auxerre n°788
Chemin de Migennes à Auxerre n°789
Chemin de Migennes à Auxerre n°790
Chemin de Migennes à Auxerre n°791
Chemin de Migennes à Auxerre n°792
Chemin de Migennes à Auxerre n°793
Chemin de Migennes à Auxerre n°794
Chemin de Migennes à Auxerre n°795
Chemin de Migennes à Auxerre n°796
Chemin de Migennes à Auxerre n°797
Chemin de Migennes à Auxerre n°798
Chemin de Migennes à Auxerre n°799
Chemin de Migennes à Auxerre n°800
Chemin de Migennes à Auxerre n°801
Chemin de Migennes à Auxerre n°802
Chemin de Migennes à Auxerre n°803
Chemin de Migennes à Auxerre n°804
Chemin de Migennes à Auxerre n°805
Chemin de Migennes à Auxerre n°806
Chemin de Migennes à Auxerre n°807
Chemin de Migennes à Auxerre n°808
Chemin de Migennes à Auxerre n°809
Chemin de Migennes à Auxerre n°810
Chemin de Migennes à Auxerre n°811
Chemin de Migennes à Auxerre n°812
Chemin de Migennes à Auxerre n°813
Chemin de Migennes à Auxerre n°814
Chemin de Migennes à Auxerre n°815
Chemin de Migennes à Auxerre n°816
Chemin de Migennes à Auxerre n°817
Chemin de Migennes à Auxerre n°818
Chemin de Migennes à Auxerre n°819
Chemin de Migennes à Auxerre n°820
Chemin de Migennes à Auxerre n°821
Chemin de Migennes à Auxerre n°822
Chemin de Migennes à Auxerre n°823
Chemin de Migennes à Auxerre n°824
Chemin de Migennes à Auxerre n°825
Chemin de Migennes à Auxerre n°826
Chemin de Migennes à Auxerre n°827
Chemin de Migennes à Auxerre n°828
Chemin de Migennes à Auxerre n°829
Chemin de Migennes à Auxerre n°830
Chemin de Migennes à Auxerre n°831
Chemin de Migennes à Auxerre n°832
Chemin de Migennes à Auxerre n°833
Chemin de Migennes à Auxerre n°834
Chemin de Migennes à Auxerre n°835
Chemin de Migennes à Auxerre n°836
Chemin de Migennes à Auxerre n°837
Ch

1re Feuille

Chemin

de

petite

communication

26

communication

N.

26

communication

d' intérêt

commune

N.

26

Chemin

communication

moyenne

2e Feuille

Chemin

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

145/5

2e Feuille

3e Feuille

1re Feuille

Chemin de petite communication

Chemin de moyenne communication

Chemin de moyenne communication

Rue des Guyots

Rue des Guyots

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,
Baumann

14 5/6

3.e Feuille

Chemin de petite communication N.o 27

Rue

Rue

Rue d'en bas

Chemin d'intérêt commun N.o 26

Chemin de petite communication N.o 28

Chemin

2.e Feuille

4.e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,
Bourmont

1457

H: Feuille

Chemin de [illegible]

communication

Rue

Vu et présenté par le Sieur Voyer en chef.

[illegible]

37 Feuille

145/8

5e Feuille

Le Château.

Chemin de Pièrre

Petbuis

Chemin de Cluse

Chemin de petite communication

Chemin de petite communication

Chemin

Vu et proposé par l'Agent Voyer en chef,

145/3

6e Feuille (Usy)

6e Feuille

Hameau d'Usy.

Chemin vicinal de grande communication

Chemin

7e Feuille

8e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,
Baumeroz

145/10

1.e Feuille



Commune de Donzy-sur-Cure

Vente d'une parcelle de terrain communal à Ellet jeune de Ellet

Prix des Pièces à l'hectare de 0f.000 par mètre

Donzy le 1er Septembre 1854

054

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

Donzy

6.e Feuille

145/11

8.e Feuille

Chemin de mont commun n.o 26

Chemin de grande communication

Chemin de Bezday

Chemin

Chemin

Gaude

n.o 26

n.o 36

9.e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,
Maumary

145/12

8e Feuille

9e Feuille

Rue des Roches

Chemin de grande communication No. 36

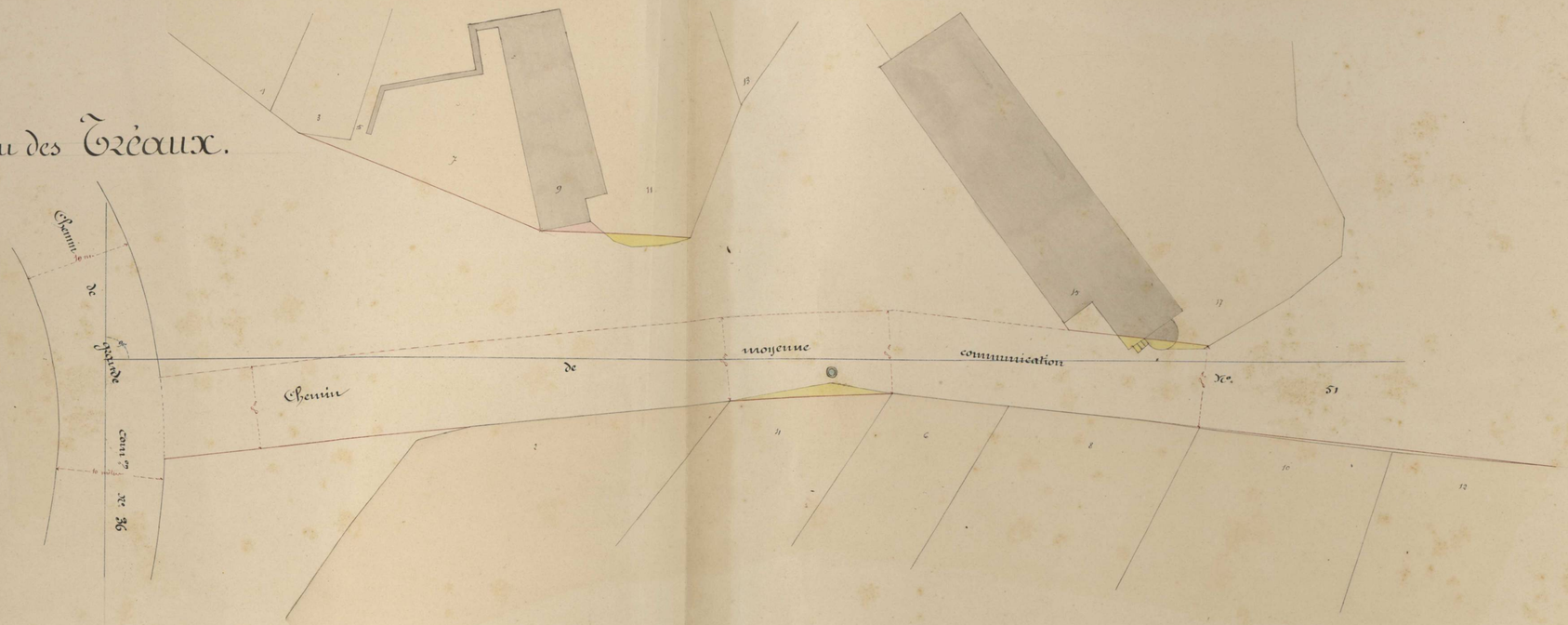
Chemin No. 36

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

145/13

10e **Feuille**

Hameau des Tréaux.



Hameau du Clos.



Vu et présenté par le Agent Voyer en chef,

Mauvezy

145/14

Vle Feuille

Hameau de Cuze.

Chemin de la Creuse

communication moyenne

Rivière

La Cuze

Chemin de Pinsaut

12e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

145/15

12e Feuille

11e Feuille

Rivière de la Claie

Chemin de moyenne communication N°

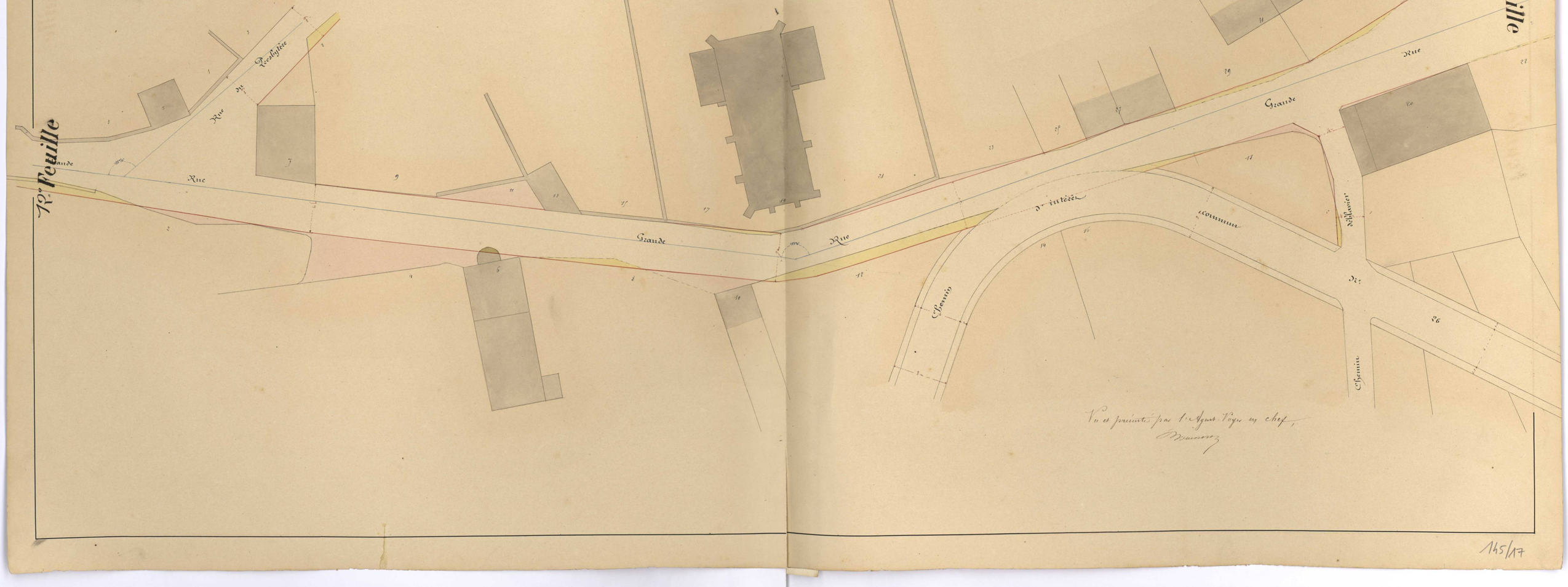
Rue du Réservoir

Grande Rue

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

145/16

13.e Feuille



Vu et provisoirement par l'Agent Voyer en chef,

145/17

14e Feuille

Chemin de Ramiez

Rue

Grande

Rue

Grande

Rue

13e Feuille

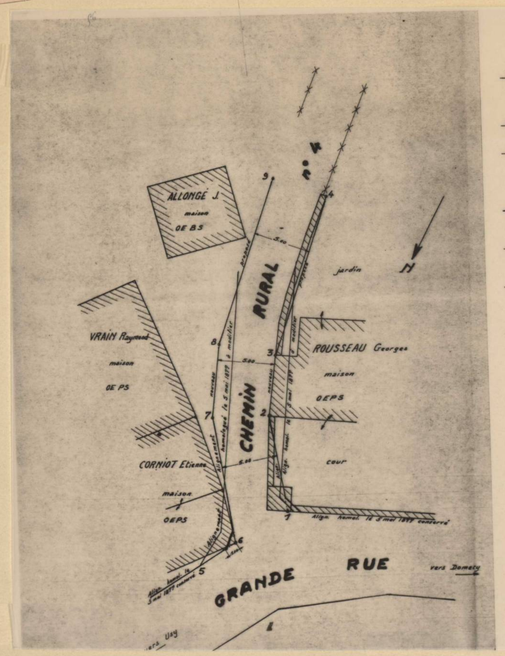
15e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

145/18

15e Feuille





LEGENDE

1-2 - Alignement partant du point 1 situé sur le parement côté Grande Rue du mur de l propriété ROUSSEAU, et à I,80 m de l'angle saillant formé par ce mur en face la maison Corniot et aboutissant à l'angle saillant Nord-Est de la maison ROUSSEAU

2-3 - Alignement défini par le parement extérieur côté Est, de la maison ROUSSEAU.

3-4 - Alignement partant de l'angle saillant de la maison ROUSSEAU, situé à 5,45 m du 2 et aboutissant à 0,50 m en retrait de l'angle saillant côté chemin formé par mité Sud du mur de la propriété ROUSSEAU.

5-6 - Alignement défini par le prolongement de l'alignement homologué et aboutissant l'angle saillant de la maison CORNIOT.

6-7 - Alignement parallèle et à 5m de distance de l'alignement 1-2 partant de l'angle saillant de la maison CORNIOT et aboutissant au point 7 situé à II,30 m du poin

7-8 - Alignement parrallèle et à 5 m de distance de l'alignement 2-3 partant du point défini ci-dessus et aboutissant au point 8 situé à 6,50 m du point 7.

8-9 - Alignement parrallèle et à 5m de distance de l'alignement 3-4, partant du point défini ci-dessus et aboutissant au point 9 situé à l'extrémité d'une perpendicu de 5m de hauteur élevée à partir du point 4 sur l'alignement 3-4.

Des pans coupés réguliers de I,00 mètre de branche sont établis à la jonction alignements de la Grande Rue et du chemin rural N° 4 (point 1 et point 6).

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

145/13

16.e Feuille

Hameau de Villaza.

Grande Rue

Grande Rue

Grande Rue

Ruelle

Ruelle de Cubite

16.e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

Bourrez

145/20

17e Feuille

16e Feuille

Chemin de Culette

Rue

Grande

Chemin des Chaumes

Rue

Grande Rue

Grande

Département de la Nièvre

Chemin d'exploitation

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

145/21

18e Feuille

Hameau de Eulètze.

Chemin de Eulètze à Villaxa

Sentier du bois de la Cour

Chemin de Eulètze à Villaxa

Terrain communal.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

Vue Feuille

145/22

19e Feuille

Chemin vicinal de petite communication

Chemin de la Plaine

Chemin de Cuiselle à Villiers

Chemin de Donnecy à St. Andre

18e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

145/23

Tableau des rues et autres voies publiques avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Noms des rues et places	Numéros des feuilles	Numéros des propriétés	Noms des propriétaires	Nature des propriétés
			Domecy sur Cure.	
Chemin	1	1	Houdaille Jules	Terre
de		3	Rétif Pierre	id
moyenne		5	Rétif Lazare	id
comm.on		7	Courlot Jean	id
N.o		9	Vincent François	Jardin
26		11	id	Cour
(1.re partie)	2	13	id	Maison
		15	Rétif Jean Louis	id
		17	Guillemot Victor	id
		19	id	Toit
		21	id	Jardin
		23	Rétif Jean Louis	Chenevière
		25	Fournillon Louis	id
		27	Fournillon Pierre	Maison
		29	Desmoyers Lazare	Terre
		31	id	Chenevière
		33	id	Cour
		35	id	Maison
		37	Courlot Jean	Chenevière
		39	Courlot Jean Louis	id
		41	Desmoyers Jean	Terre
	1	2	Houdaille Jules	Mare
		4	id	Jardin
		6	id	Cour
		8	id	Maison
		10	id	Cour
		12	id	Chenevière
		14	Dizien & Dariot	Cour
		16	id	Maison
	2	18	id	Jardin
		20	id	id
		22	id	id
		24	id	Maison
		26	id	Jardin
		28	La Commune	Mare
		30	Gaston de la Prosse	Pré
id	3	1	Daviot Joséphine	Terre
(2.e partie)	4	3	Delin François	id
		5	Rétif Louis	Chenevière
		7	Mandonnet Jean Louis	id
		9	Debart Pierre	Maison
		11	Rousseau Michel	id
		13	Vincent (la veuve)	id
		15	Vincent Jacques	Lavoir
		17	id	Maison
		19	Vincent Louis	Chenevière
		21	Vincent (veuve)	Terre
		23	Vincent Jacques	id
		25	Bourrion (veuve)	Jardin
		27	Rétif Jean Louis	Maison
		29	id	Cour
		31	Carteret Jean	Maison
		33	Vincent Louis	id
		35	Houdin Charles	id
		37	id	Jardin
		39	Houdin Edme	id
	3	2	Mandonnet François	id
		4	Marigny (veuve)	id
		6	Bourrion Philibert	Chenevière
		8	Mandonnet François	id
		10	Rappeneau Jean	id
	4	12	Mandonnet François	id
		14	id	Maison
		16	id	Toit
		18	Mandonnet Bernard	Maison
		20	Vincent Louis	Passage
		22	id	Maison
		22 bis	Vincent Jacques	id
		22 ter	Vincent Louis	id

Noms des rues et places	Numéros des feuilles	Numéros des propriétés	Noms des propriétaires	Nature des propriétés
Chemin	1	1	Houdaille Jules	Jardin
de petite	2	3	Courlot Jean	id
commun.on		5	Rétif Charles	id
N.o		7	Desmoyers Lazare	id
6		9	Dizien et Dariot	Terre
		11	Houdin Jean	id
		13	Marigny (la veuve)	id
		15	Vincent Jacques	id
		17	Rétif Louis, maréchal	Cour
	3	19	Daviot Jean	Terre
		21	Vincent Jacques	id
		23	Maudonnet François	id
		25	Marigny (la veuve)	id
		27	Daviot Jean	id
		29	Ottenot	Maison (Cour commune)
		31	Rétif Louis	id
		33	Tribouillard Auguste	Maison
		35	id	Cour
		37	Bourrion Philibert	Pré
		39	Tribouillard Auguste	id
		41	Ottenot Germain	Terre
	1	2	Dizien et Dariot	Pré
	2	4	Fournillon Jean Louis	Maison (Cour commune)
		6		
		8	Guillemot Victor	Jardin
		10	Houdin Jean et Edme	id
		12		(Cour commune)
		14	Houdin Jean	Maison
		16	id	Cour
		18	Houdin Edme	Chenevière
		20	id	id
		22	Point François	id
		24	Houdin Jean	id
		26	Houdin Edme	id
		28	Houdin Jean	Terre
		30	Houdin Charles	id
	3	32	Houdin Edme	id
		34	Rétif Louis	id
		36	Charbonneau Pierre	Jardin
		38	August (la veuve)	Maison
		40	id	Cour
		42	Ottenot Germain	Jardin
		44	Colin Louis	Cour
		46	id	Jardin
		48	Veilleux Jean Louis	Pré
Rue	2	1	Gaston de la Prosse	Pré
des		2	Dizien et Daviot Jean	Jardin
Guyots		4	Desmoyers Lazare	id
		6	Filleul (veuve)	id
		8	id	Cour
		10	Bourrion Simon (veuve)	Jardin
		12	id	Cour
		14	Rappeneau Jean	Ecuries
		16	id	Passage
		18	Boileau Jean	Cour
		20	id	Jardin
		22	id	Terre
Rue	3	1	Ottenot Germain	Maison
d'embas		3	Daviot Joséphine	Jardin

Noms des rues et places	Numéros des feuilles	Numéros des propriétés	Noms des propriétaires.	Nature des propriétés
1.re partie	3	5	Daviot Joséphine	Terre
		2	Charbonneau Pierre	Cour
		4	Auguste (veuve) id	Chenevière
		6	Barbier Edme	Cour
		8	id & Goussot fils	id commune
		10	Marigny (la veuve)	Cour
		12	Goussot Alexis	Chenevière
2.e partie	4	14	Vincent Jacques	Jardin
		1	Millereau Alphonse	Pré
		3	id	Mais.on d'exp.on
		5	id	Pré
		7	Flandin Edouard	Jardin
		9	id	Presbytère
		6	La commune	Eglise
		8	Millereau Alphonse	Bâtiments
		10	id	Terre
Le Château.				
		1	Goutard Joseph (veuve)	Château
		3	id	Jardin
		5	Flandin Charles	id
		7	id	Maison
		9		Jardin
		2		id
		4		Colombier
		6		Jardin
		8		Chemin de
		10		Pré
		1	Flandin Charles	Pré
		2	id	id
		4		Cour
		6		id
		1	Goutard Joseph (veuve)	Terre
		2	Flandin Charles	Abt.ts d'exp.on
		4	id	Pré
Usy.				
		1	Ribailler Jean Pierre	Terre
		3	Rappeneau François	Pré
		5	Rappeneau Jean Bapt.e	id
		7	Rappeneau Jean Abel	id
		9	Ribailler Laurent	id
		11	Ribailler Jean	id
		13	Mennin Laurent	Maison
		15	Ribailler Etienne	Jardin
		17	Ribailler Jean	Toit
		19	id	Jardin
		21	Rappeneau Louis	id
		23	id	Cave
		25	id	Jardin Lou
	2	27	Jolly Laurent	Maison
		29	Rappeneau Laurent	Jardin
		31	id	Bâtiment
		33	Buzard Nicolas	Jardin
		35	id	Maison
		37	Thouard Louis	Cour
		39	Lenoble Claude	id
		41	Goujat Louis	Chenevière
		43	Sonnois Germain	id
		45	Rappeneau Pierre	Maison
		47	Saurin Claude (héritiers)	Chenevière
	6	2	Ottenot Jean Bapt.e	Maison
		4	id	Terre
		6	Rappeneau François	Maison
		8	id	Cour
		10	id	Terre
		12	Ribailler Jean	Cave

Noms des rues et places	Numéros des feuilles	Numéros des propriétés	Noms des propriétaires	Nature des propriétés
	6	14	Rappeneau François	Maison
		16	Sonnois Nic.as	id
		18	Ribailler Jean fils	id
		20	id	Cour
		22	Rappeneau Etienne	Maison
		24	Sonnois Nic.as	id
		26	Sonnois Hilibert	
		28	Rappeneau Louis	
	8	30	Rappeneau Jean	
		32	Chaumeton Louis	
		32 bis	Brizard Edme	
		34	Chaumeton Louis	
		34 bis	Brizard Edme	
		36	Le Commun	Terre
		38	Brizard Nicolas	Maison
		40		Cour commune
		42	Gaufroy Claude	Maison
		44	Machuré fils (héritiers)	id
		46	Sonnois Germain	id
		48	Lenoble Claude	id
		50	Ottenot N.as (héritiers)	id
		52	Lenoble Claude	Toit
		54	Ottenot N.as (héritiers)	Cour
		56	id	Jardin
		58	Gaufroy N.as	Terre
Chemin	8	1	Machuré fils (héritiers)	Maison
de		3		Cour commune
Vézelay		5	Gaufroy Jean Bapt.e	Pré
ou		7	id	Cour
grande		9	id	Pré
	9	11	Saurin Claude	id
commun.e		13	Maudonnet Philibert	
		15	id	
		17	Doré Jean (les héritiers)	
		19	Jolly Lionard	
		21	Ribailler François	
		23	Gaufroy Germain	
		25	Sonnois N.as (veuve)	
		27	id	Maison
		29	id	Pré
		31	Ribailler Claude	id
		33	Bourdillat François	id
		35	Girard Lionard	Cour
		37	Labigot (veuve)	Pré
	2	2	Gaufroy N.as	Cour
		4	Jolly Lionard	id
		6	id	Bât.t d'exp.on
		8	Ramirig Louis (veuve)	Jardin
		10	id	Cour
		12	id	Maison
		14	id	Jardin
		16	Ribailler François	Chenevière
		18	Ribailler Jean	id
		20	Ribailler François	id
		22	Terrains communaux	
		24	Duchon Louis	Maison
		26	Filleul Jean Marie	id
		28	Ottenot Jean Bapt.e Rougelet	Jardin
		30	id	Chenevière
		32	Sonnois (veuve)	Maison
		34	Sonnois N.as	id
		36	Sonnois N.as (les héritiers)	Cour
		38	id	Terre
		40	Terrains communaux	
Rue	9	2	Geoffroy François	Jardin
du		4	Gaufroy Joseph Machuré	Cour
Rocher		6	id	Jardin
		8	Ottenot Jean Bapt.e Rougelet	id Cour commune
		10	id	Maison
		12	id	

145/24

Noms des rues et places	N.os de feuilles	N.os de propriétés	Noms des propriétaires.	Nature des propriétés.
Chemin de moyenne communic.n N.o 26	6	1	Rappeneau Louis	forge
		1.is	id	Travail
		3	Morin Laurent	Chenevière jardin
		5	Gaufroy 73.te	Pré
		7	Rappeneau M.e g.me Morin	Maison
		9	Rappeneau Louis, m.al	id
		11	Ribailler Jean	id
		13	Rappeneau 73.te	id
		15	Ribailler 73.te	Chenevière
		17	Ribailler Jean g.me Bourdillat	id
		19	— id — Morin	
		21	Cottenot Jean B.te	
		23	Rappeneau B.te g.me fillon	
		25	Ribailler Jean g.me Bourdillat	
		27	Pontonnier Dominique	
	1	29	Ribailler J.gs.me Morin (héritiers)	Jardin
	7	31	~~~~~~~~~~	Cour commune
		33	Cottenot 73.te	Chenevière
		35	Ribailler Germain	Jardin
		37	Ribailler Jean Claude	Chenevière et mare
		39	Ribailler Jean g.me Bourdillat	Jardin et Chenevière
		41	id	Maison
		43	~~~~~~~~~~	Cour commune
		45	Ribailler Jean g.me Doré	Maison
		47	Ribailler Louis	id
		49	Ribailler Jean B.te Germain	Pré
		51	— id — g.me Gaufroy	Terre
		53	Ribailler Louis	id
		55	Rapeneau 73.te	Maison
		57	id	Jardin
		59	Rapeneau M.e g.me Morin	Terre
		61	Rapeneau François	id
	8	2	Sonnois B.te	Cour
		4	Gaufroy Victor	Maison
		6	id	Jardin
		8	Cottenot B.te g.me Ribailler	id
		10	Rapeneau Louis, m.al	Chenevière
		12	Madelenat Jean	Jardin
		14	Cottenot J.B.te	Maison
		16	Marchenat Jean	Ecurie
		18	Bourdillat François	Jardin
		20	id	Maison
		22	Ribailler Laurent	id
		24	id	Cour
		26	Pillon Claude	commune
		28	id	Maison
		30	Bonneron B.te	id
		32	Ribailler Jean g.me Gaufroy	id
		34	id	Jardin
		36	Bonneron 73.te	id
		38	Doré Louis	id
		40	Ribailler Jean g.me Doré	id
		42	Sonnois B.te g.me Ribailler	Chenevière
		44	Ribailler Edouard	id
		46	Ribailler Jean g.me Gaufroy	id
		48	id	Maison
		50	~~~~~~~~~~	Cour commune
		52	Ribailler Jean g.me Joachim	Maison
		54	id	Jardin
		56	— id — g.me Gaufroy	id

Les Creaux.

Noms des rues et places	N.os de feuilles	N.os de propriétés	Noms des propriétaires.	Nature des propriétés.
Chemin de moyenne communic.n N.o 51	10	1	Rapeneau Paul	Chenevière
		3	Doré Claude	id
		5	Rapeneau Pierre	Jardin
		7	Rapeneau Louis	Cour
		9	id	maison
		11	id	Jardin
		13	Suchon Jean Marie	Chenevière
		15	Joachim Charle	Maison
		17	id	Jardin
	2	2	Rapeneau Louis, m.al	Pré
		4	id	id
		6	Rapeneau M.e g.me Morin	id
		8	— id — g.me Fillon	id
		10	Rapeneau Louis, m.al	Chenevière
		12	Sonnois B.te	Pré

Le Clos

Noms des rues et places	N.os de feuilles	N.os de propriétés	Noms des propriétaires.	Nature des propriétés.
Chemin de la grande Commune	10	1	Vitteau Dominique (mineur)	Jardin
		3	Marelot Paul	Chenevière
		5	id	Maison
		7	Voitteau Dominique	id
		9	Mandonnet Philibert	id
		11	~~~~~~~~~~	Cour commune
		13	Gaufroy Germain	Maison
		15	Perreau Jean	id
		17	id	Jardin
		19	Chicard Charles	id
		21	~~~~~~~~~~	Rangée commune
		23	Chicard Charles	Jardin
		25	Bourdillat Louis	Maison
		27	id	Jardin
		29	~~~~~~~~~~	Rangée commune
		31	Suchon Jean	Jardin
		33	Chicard Charles	id
		35	Thouard Marie	Terre
		2	Gourlot Claude	id
		4	Bonne 73.te	Maison
		6	~~~~~~~~~~	Cour commune
		8	Mandonnet Louis (veuve)	Maison
		10	Voitteau (veuve)	id
		12	~~~~~~~~~~	Cour commune
		14	Gaufroy Leonard	Maison
		16	Perreau Jean Charles	id
		18	Giller Louis	
		20	Chicard Charles	
		22	Suchon Germain	
		24	Chicard Charles	
		26	Suchon Germain	
		28	id	Jardin
		30	Joachim Charles	id
		32	Voitteau Dominique (veuve)	id
		34	Gaufroy Leonard	id

Cure.

Noms des rues et places	N.os de feuilles	N.os de propriétés	Noms des propriétaires.	Nature des propriétés.
Chemin de la Cense	11	1	Guyard César	Bois
		2	La Commune	Terrains
		4	Guyard César	Terre
		6	id	Maison
		8	id	Terre
		10	Bourdillat Jean	id
		12	id	Maison
		14	~~~~~~~~~~	Cour commune
		16	La Commune	Terrain
		18	Guyard César	Maison
		20	id	Ecurie
Chemin de moyenne communic.n N.o 26	11	1	Tartaret Nicolas	Jardin
		3	id	Maison
		5	id	Cour
		7	Rapeneau Jean	Jardin
		9	Vauveau François	id
		11	id	Maison
		13	id	Cour
		15	Guyard César	Jardin
	12	17	id	id
		19	id	Pré
		21	Flandin Charle	Cour
		23	id	Pré
		25		Moulin
		27		Jardin
		29		Terre
		31		id
		33		Ecurie
		35		Cour
		37		Jardin
		39	Bain Philibert	Pré
		41	La commune	Terrains
		43	Guyard César	Terre

Le Clos

Noms des rues et places	N.os de feuilles	N.os de propriétés	Noms des propriétaires	Nature des propriétés
Grande Rue	12	1	Flandin Charle	Tour
		3	id	Cour
		5	id	Colombier
	13	7	id	Ecurie
		9	id	Jardin
		11	Terrain communal	
		13	La Commune	Ecurie
		15	id	Cour
		17	id	Cimetière
		19	id	Eglise
		21	id	Cimetière
		23	Dizein Jean, instituteur	Jardin
		25	Doré Eugène	id
		27	Meulot Claude	Maison
		29	~~~~~~~~~~	Cour commune
		31	Ferrand Léonard	Maison
		33	Doré J.B.te	id
		35	Bain Jean	Terre
		37	id	id
	14	39	Magnein Thomas	
		41	Burlot Claude	
		43	Poingt Laurent	
		45	La Commune	
		47	Lampert Dominique	Jardin
		49	id	Ecurie
		51	Gourlot Jean-Louis	Maison
		53	Lampert Dominique	id
		55	Lagrue hippolyte	id
		57	Poingt Laurent	id
		59	Magnein Thomas	Terre
		61	Guenot François	id
		63	Jolly Germain	Maison
		65	Rapeneau Louis	id
		67	id	Jardin
		69	Bonnard Louis	id
	15	71	Tartereau Laurent	id
		73	id	Maison
		75	Meulot les héritiers	Grange
		77	Barbier Jean	maison
		79	Meulot les héritiers	id
		81	id	Jardin
		83	~~~~~~~~~~	Cour commune
		85	Poingt Jean marie	Jardin
		87	~~~~~~~~~~	Cour commune
		89	Poingt François	Maison
		91	Bain Claude et Gognard Jean	id
		93	id	Terre
	12	2	Flandin Charles	id
	13	11	Bain Philibert	id
		6	id	Maison
		8		Cour
		10		B.te Virgne
		12		Terre
		14		Chenevière
		16	Gagnard g.me Bain	id
		18	id	id
		20	La commune	Maison d'école
		22	id	Cour
	14	24	Magnein Thomas	Jardin
		26	Meulot Veuve	id
		28	Magnein Thomas	Maison
		30	Rapeneau Pierre	id
		32	id	Jardin
		34	Poingt Laurent	id
		36	Magnein Thomas	Terre
		38	Dizein Jean instituteur	id
		40	Gourlot Jean Louis	Maison
		42	~~~~~~~~~~	Cour commune
		44	Poingt Jean	Jardin
		46	id	Maison
		48	Demonceau Auguste	id
		50	Jolly Germain	Terre
		52	Barbier R. (veuve)	Maison
		54	Jolly Germain	Terre
		56	Lagrue hippolyte	id
	16	58	Bain Jean	id

Noms des rues et places	N.os de feuilles	N.os de propriétés	Noms des propriétaires	Nature des propriétés
	1	60	Bain & Gagnard	Jardin
		62	id	Cour
		64	id	Terre
Rue du Presbytère	12	1	Flandin Charles	Cour
		3	id	id
		2	id	Jardin
Chemin d'Blavier	13	1	La Commune	Jardins
	5	2	Gagnard g.me Bains	Terre

Villard.

Noms des rues et places	N.os de feuilles	N.os de propriétés	Noms des propriétaires	Nature des propriétés
Grande Rue	16	1	Voillot Jean Louis	Terre
		3	Voillot Louis	Chenevière
		5	id	Bâtiment
		7	id	Cour
		9	Veuve Jean Xavier fils	id
		11	Voillot Jean Louis	id
		13	Rétif Charles	id
		15	Leseurre François	Jardin
		17	id	id
		19	Marchand Louis	id
		21	Chaumeton Sébastien	Maison
		23	id	Cour
	17	25	Laroche Jean	maison
		27	Boisseau (la veuve)	id
		29	Carreau Pierre	id
		31	Migot (la veuve)	B.te id
		33	id	Bâtiment
		35	Guillamy Antoine	Jardin
		37	Navarre François	Maison
		39	Carré 73.te	id
		41	Navarre François	id
		43	Leseurre Jacques	Chenevière
		45	Laroche Jean	Terre
	16	2	Laroche Veuve	id
		4	Migat (la veuve)	id
		6	Laroche Jean	Maison
		8	id	Cour
		10	Voillot Louis	Pré
		12	Carreau Pierre	Jardin
		14	Laroche Jean	id
		16	Leseurre Fr.s g.me maçon	Chenevière
		18	Laroche Jean	id
		20	La Commune	Lavoir
		22	id	Abreuvoir
		24	Marchand Louis	Jardin
		26	Laroche Claude (héritiers)	Maison
		28	Laroche Jean	id
	17	30	Marchand Louis	Cours
		32	Leseurre Jean	id
		34	Leseurre Jean Jacques	id
		36	~~~~~~~~~~	Cour commune
		38	Remy Eugène	Maison
		40	id	Jardin
		42	Fourrillon (les héritiers)	Terre
		44	Guillamy Antoine	id
		46	Leseurre Jean	id
Chemin de la Cense	16	1	Marchand Louis	Jardin
		3	Voillot Louis	id
		2	Marchand (la veuve)	Maison
		4	Fillion Louis	id
		6	id	Jardin
		8	Boisseau (la veuve)	Chenevière
		1	Chaumeton Sébastien	Cour
		3	Marchand Louis	id
		5	id	id
		7	Renaudot Pierre	Chenevière
		2	Leseurre François	Maison
		4	Marchand Louis	id
		6	Leseurre Jean Louis	id
		8	Renaudot Charles	id
		10	Guillamy Jérôme	id
		12	~~~~~~~~~~	Cour commune
		14	Renaudot Pierre	Maison

145/25

Noms des rues et places	Numéros des feuilles	Numéros des propriétés	Noms des propriétaires	Nature des propriétés
			Culêtre.	
Chemin de Culêtre à Villars	18	1	Daviot Jean	Terre.
		3	Bain François	id
		5	— id —	Maison
		7	Gérard Jean (les héritiers)	Terre
		9	Guyot Emile	id
		11	Daviot Jean	id
		13	id	Mare
		15	id	Cour
		17	Daviot Charles	id
		19	Daviot (les héritiers)	Maison
		21	Daviot Charles	Chenevière
	19	23	— id —	Cour
	18	2	Gérard Charles	Terre
		4	id	Cour
		6	Bain françois	Cour
		8	id	Jardin
		10	Gérard Charles	id
		12	Gérard Jean (les héritiers)	Maison
		14	Petot Germain	Terre
		16	Daviot Charles	id
		18	Daviot Jean	Terre
		20	Daviot Charles	id
		22	id	Jardin
	19	24	id	Maison
Chemin de Donnery à St André	19	2	Daviot Charles	Jardin
		4	— id —	Cuisine
		6	id	Jardin
		8	Rapineau Jean	Terre
		10	Mugat Joseph	Jardin
		12	Carreau Thuilard	Toit
		14		Cours communes
		1	Laroche Jean	Maison
		3	Mugat Jean (les héritiers)	Jardin
		5	Daviot Charles	id
		7	Fourvillon Louis	id
		9	Daviot Charles	id
Chemin de petite communeau N° 6	19	1	Guyot Emile	Verger
		3	Daviot Charles	Pré
		5	Migat Joseph	id
		7	Daviot Charles	Terre
		9	Rapineau Jean	id
		11	Guyot Jean	Jardin
		13	— id —	Maison
		15	id	Terre
		2	Mugat Joseph	Jardin
		4	Daviot Charles	id
		6	Cambuzat Pierre	id
		8	id	Mare
		10	Houdin Jean	Cour
		12	Migat Joseph	Terre
		14	Remy Eugène	Jardin
		16	Cambuzat Pierre	id
		18	id	Cour
		20	Houdin François	Terre
		22	Daviot Charles	Terre
		24	Mugat Joseph	Terre

1500W145/26

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

CANTON

d' Avallon

DE

DOMECY-Sᵗ-LE-VAULT.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W 146/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Donecy sur le Vault

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de moyenne Com^ne N°41	1° Ligne parallèle à l'alignement appuyé à 7m. de distance 2° Ligne Droite entre le 1er angle du bât. N°15 et le 1er angle du Mur N°24 3° Mur N°24 conservé. 4° ligne Droite entre l'extremité de mur N°24 et l'angle saillant du bât. N°34 (Voir le plan) 5° façade N°34 et 35 conservées avec suppression des appentis (Voir le plan) 6° ligne Droite entre l'extremité de la façade N°36 et le Dernier angle du bât. N° 44. 7° ligne parallèle à 7m. 8° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et l'extremité de la ligne Séparative des bât^s 9 et 10. 9° ligne parallèle à 7m. 10° id 11° id	1° Mur N°1 et 2 conservés et prolongés (Voir le plan) 2° ligne parallèle à 7m. 3° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et le 1er angle du bât. N°39 4° ligne Droite entre cet angle et un point situé en face et à 7m. de l'angle saillant du bât. N°34 (Voir le plan) 5° ligne parallèle à 7m. 6° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et l'extremité de la ligne séparative des bât^s 61 et 62. 7° ligne parallèle à 7m. 8° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et le 1er angle du bât. N°29 9° ligne Droite entre cet angle et le Dernier angle du bât. N°29, prolongée. 10° ligne Déterminée comme au plan	7m. 7m 7m. 7m.
Rue du Verniceau Vernier	1° Ligne Droite entre le Dernier angle du 1er pignon de la porte du Mur N°21 et le Dernier angle du même mur.	1° Ligne Droite entre l'angle rentrant du Mur N°1er et le 1er angle du bât. N°3. 2° façade N°3 conservée et Mur N°5 régularisé (Voir le plan) 3° ligne Droite entre l'angle saillant du Mur N°5 et le Dernier du bât. N°4.	
Rue de l'Eglise	1° ligne Droite entre le 1er angle du bât. N°2 et le 1er angle du bât. N°4, prolongé.	1° façade N° 1er conservée	
Rue de la Fontaine	1° Mur N°21 conservé 2° ligne Droite entre l'extremité du Mur N°21 et l'angle saillant du bât. N°10	1° ligne parallèle à 5m. prolongée.	5m.
Impasse du Parc	1° limite, façade et Mur N°s 2, 4 et 6 conservés.	1° ligne Droite Déterminée comme au Plan	
Rue de l'Etang	1° Mur N°s 2 et 4 conservés. 2° ligne Déterminée comme au plan 3° ligne parallèle à 6m.	1° ligne Droite entre le 1er angle du Mur N°1er et l'angle rentrant de ce Mur 2° emplre de ce Mur conservé 3° façade N° 3 conservée et prolongée.	6m.
Rue du pré Pivot	1° Murs N°s 3, 4, 6, 8, 10 et 12 conservés 2° Ligne Droite entre le 1er angle du bât. N°14 et le 1er angle du bât. N°30 3° ligne Droite entre cet angle et l'angle de l'oratoire du bât. N°32 4° façade et Mur N°s 36, 38, 40 et 42 conservés et prolongés en arrière (Voir le plan) 5° Ligne Droite entre l'extremité de la façade N°44 et le 1er angle du bât. N°4 (rue de Champeaux)	1° limite N°1 conservée 2° ligne parallèle à 6m. 3° id 4° id	6m. 6m 6m.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Ruelle Forée	1° ligne Droite entre un point situé sur le pavement intérieur du Mur à l'extrémité de la ligne séparative des propr^tés 2 et 4 et le 1er angle du bât. N°3. et alig^t prolongé. 2° façade N°3 conservée	1° ligne parallèle à 5m.	5m.
Rue Gaumine	1° ligne Droite entre le 2e angle de l'appentis du bât. N°4 et le 1er angle de l'appentis N°10 2° ligne Droite entre ce Dernier angle et le 2e angle du bât. N°18 3° ligne Droite entre ce Dernier angle et le 1er angle du bât. N°34 4° façade N°34 conservée 5° ligne Droite entre le Dernier angle du bât. N°34 et le 1er angle du bât N°36 6° façade N° 46, 48 et 50 conservée avec suppression des escaliers 7° ligne Droite entre l'extremité de la façade N°50 et un point situé en face et à 6m. du Dernier angle du bât. N°51 (Voir le plan) 8° ligne parallèle à 6 m. 9° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et le 1er angle de l'appentis du bât. N°70.	1° ligne parallèle à 6m. 1° ligne inf 2° inf 4° inf 5° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et le 1er angle du bât. N°61 6° façade N° 61 conservée 7° ligne Droite entre le Dernier angle du bât. N°64 et l'extremité de la ligne séparative des bât^s 65 et 67. 8° façade N°s 67, 69 et 71 conservées. 9° ligne Droite entre le Dernier angle du bât. N°71 et l'angle saillant du bât N°77. 10° ligne parallèle à 6m.	6m. 6m 6m 6m. 6m. 6m.
Rue des Champeaux	1° façade N°1 conservée. 2° ligne Droite entre le Dernier angle du bât. N°1 et le 1er angle de l'appentis N°10 3° ligne Droite entre ce Dernier angle et l'extremité de la ligne séparative des bât^s 1 et 3 4° ligne Droite entre ce Dernier angle et l'angle du bât. N°34. 5° ligne Droite entre le 1er angle de l'appentis du bât. N°36 et le Dernier angle du bât. N°38 6° façade N°46 conservée. 7° ligne Droite entre cet angle et un point situé en face et à 5m. du 1er angle du bât. N°46 8° façade N°46 conservée 9° ligne parallèle à 5m. 10° id 11° Ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et le 1er angle du Mur N°76, et alignement prolongé. (Voir le plan) 12° limite N°64 conservée	1° Mur N°1 conservé 2° ligne parallèle à 6m. 3° id 4° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et le 1er angle du bât. N°31 5° ligne Droite entre le Dernier angle du bât. N°31 et le 1er angle du bât. N°34 6° ligne Droite entre cet angle et un point situé en face et à 5m. du 1er angle du bât. N°46 7° ligne parallèle à 5m. 8° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et l'extremité de la ligne séparative du bât. N°5 et 7 appentis du même bât. (Voir le plan) 9° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et le 1er angle extérieur du mur N°55 10° parement extérieur du mur N°55 conservé et prolongé (Voir le plan) 11° ligne parallèle à 5m. comme au plan jusqu'au Mur N°65. 12° ligne Droite entre l'extremité de l'alig^t précédent et l'angle du Mur N°77, et alig^t prolongé (Voir le plan)	6m 6m 6m 5m. 5m.

Nota: Tous les plans cotés seront déterminés conformément aux indications du Plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

1462

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour le présent plan d'alignement composé de trois feuilles de détail.

Auxerre le 27 Janvier 1863

Le préfet de l'Yonne

Un certificat du 25 décembre 1927 du maire de Domecy-sur-le-Vault attestant que l'arrêté d'approbation du plan d'alignement de la commune a été publié et affiché et cité dans le dit arrêté -

Dressé par l'Agent-Voyer Soussigné

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.

L'échelle du Plan général est de 0.001 pour mètre
Celle des feuilles de détail est de 0.005 pour mètre

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1463

1re Feuille

2e Feuille

3e Feuille

Chemin de moyenne

Communication

Ruelle

Rue de l'Eglise

Rue de la Fontaine

Place Publique

Rue

Rue

Chemin de moyenne

Com.on

Impasse

Rue

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

146/4

2e Feuille

1re Feuille

Rue

Ruelle

Chaumineau

Rue de l'Etang

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Baumann

3e Feuille

146/5

3e Feuille

Rue A

Champeaux

Champeaux

1re Feuille

Rue

de

l'Etang

Rue

2e Feuille

2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Bonnin

146/6

1re f.

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Domecy sur le Vault

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de moyne Commun N° 41	1re f°	1	Cavaillot, joseph	jardin
		3	Barjot, Noël	id
		5	Degois, Etienne	Cot.
		7	Degois, Lne	id
		9	Milliard	id
		11	cour Commune	
		13	Mre de Domecy	grangel
		15	id	cour
		17	id	vigne
		19	Chauvot, Louis	Maison
		21	Vaudin, georges	grangel
		23	Content, Claude	id
		25	Chauvot, Louis	id
		27	Chauvot, Aimé	id
		29	Guignot, Pierre	id
		31	Degois, pierre	id
		33	Rousseau, Fois	Maison
		35	Vaudin, georges	id
		37	Thiebaut, nicolas	terre
		39	Degois, Léger	Maison
		41	Cavaillot, Léonard	vigne
		43	Rousseau, Et	id
		45	Barjot, Et, Vve	Maison
		47	Cour Commune	
		49	Sollliet, Paul	placal
		51	id	Maison
		53	id	vigne
		55	Sollliet, Léonarde	grangel
		57	Sollliet, joseph	Maison
		59	Laurot, pierre	id
		61	Rousseau, henri	id
		63	Sollliet, yre bapte, Lne	grangel
		65	Sollliet, Paul, Vve	id
		67	cour Commune	
		69	Content, jean	Maison
		71	Cavaillot, Claude	vigne
		73	id	cour
		75	Mre de Domecy	terre
		77	Degois, Léger	id
		79	Content, Claude	Cot.
		81	Cavaillot, jean	terre
		83	id	grangel
		85	Sollliet, Claude	Maison
		87	cour Commune	
		89	Sollliet, Paul, Vve	vigne
		91	à plusieurs	jardins
		2	Milliard	jardin
		4	Cavaillot, nicolas	grangel
		6	Sollliet, Claude	Cot.
		8	Sollliet, paule	id
		10	Sollliet, yre bapte	id
		12	Degois, Léonarde	Maison
		14	Milliard	Cot.
		16	Sollliet, Etienne	jardin
		18	Cavaillot, Léonarde	id
		20	id	Maison
		22	Content, Claude	id
		24	Cimetière	
		26	Eglise	Eglise
		28	Guignot, Pierre	Maison
		30	Sollliet, Claude	id
		32		Presoir
		34	Guignot, Fois	Maison
		36	Sollliet, Léonarde	id
		38	Milliard, yeux	grangel
		40	cour Commune	
		42	Milliard, yeux	Maison
		44	Barjot, noël, Lne	grange
		46	id	cour
		48	id	vigne
		50	Content, jacques	Maison
		52		passage Commun
		54	Degois, Claude	Maison
		56	Sollliet, yeux	grangel
		58	Rousseau, henri	vigne
		60	Sollliet, yeux	id
		62	Sollliet, yre bapte, Lne	jardin
		64	Sollliet, paul	id
		66	Degois, pierre	id
		68	Content, joseph	id
		70	id	vigne
		72	cour Commune	
		74	Sollliet, yre bapte	Maison
		76	Degois, Léger	grangel
		78	Content, Claude	Maison
		80	Cuillot, Etienne	Cot.
		82	Cavaillot, joseph	id
		84	Sollliet, Paul, Vve	Maison
		86	à plusieurs	jardins
Rue du ruisseau Vernier		1	Mre de Domecy	pré
		3	Milliard	Cot.
		5	Degois, pierre	jardin
		7	Guignot, pierre, fils	id
		9	Mre de Domecy	portion
		11	Sollliet, Claude	Maison
Rue de l'Eglise		1	Eglise	Eglise
		2	Degois, pierre, Vve	Cot.
		4	id	id
		6	Guignot, pierre	Maison
Rue de la fontaine		1	Degois, pierre	Maison
		3	Sollliet, Claude	id
		5	Sollliet, jean	id
		7	de Domecy	jardin
		9	Guignot, Fois	Cot.
		11	Milliard, Léger	id
		13	Sollliet, Léonarde	id
		15	Sollliet, yre bapte	id
Rue de l'Etang		1	de Domecy	portion
		3	Javry, pierre	Cot.
		2		Mare
		4	de Domecy	jardin
		6	Guignot, pierre	Cot
		8	Guignot, pierre	id
impasse du Parc	1re f°	1	Cavaillot, joseph	Cot
		3	Sollliet, jean	id
		5	Sollliet, Claude	id
		7	Guignot, Claude	jardin
		9	de Domecy	id
		2		cour Commune
		4	Guignot, Claude	Cot.
		6	de Domecy	parc
Rue du pré Pirolé	2e f°	1	de Domecy	pré
		2	Degois, Etienne	Cave
		4	Javry pierre	id
		6	Degois, Lne	id
		8	Milliard, henri	id
		10	Guignot, Aimé	id
		12	Guignot, pierre	jardin
		14	Croisé, Léger	Cot.
		16	id	cour
		18	id	Cot.
		20	Croisé, victor	jardin
		22	Sollliet, paul	id
		24	Sollliet, Etienne	Cot.
		26	Sollliet, joseph	jardin
		28	Lenoble	cour
		30	id	Cot
		32	Sollliet, joseph	Maison
		34	Sollliet, paul	hangar
		36	Degois, pierre	cimie
		38	Degois, Léger	grange
		40	id	cour
		42	La Commune	four
		44	cour Commune	
Ruelle Forée		1	Degois, Léonarde	jardin
		3	Guignot pierre	id
		2	Cavaillot, Lne	id
		4	Milliard, yeux	id
		6	Content, Claude	id
		8	Croisé, henri	grangel
Rue Gammine		1	Sollliet, Claude	jardin
		3	Dubois, yeux	id
		5	Masse, Etienne	id
		7	Barjot, Etienne	id
		9	Barjot, Et Vve	id
		11	Guereau, Aimé	id
		13	Guereau, yeux	id
		15	Sollliet, yeux	id
		17	Sollliet, Claude	id
		19	Mauroy, Hubert	id
		21	Content, yeux	id
		23	Sollliet, Léonarde	id
		25	Desnelade, Aimé	id
		27	Rousseau, pierre	id
		29	Guereau, yeux	cour
		31	id	grangel
		33	Barjot, Etienne	jardin
		35	Sollliet, Etienne	id
		37	Milliard, gabriel	id
		39	Guereau, Toussaint	id
		41	Degois, Léonarde	id
		43	Cavaillot, Lne	id
		45	Cuilly, Fois	id
		47	Pannetier, yeux	id
		49	Mauroy, henri	id
		51	Degois, yeux	id
		53	Rousseau, Philibert	id
		55	Guignot, Léonarde	id
		57	Desnelade, yeux	Maison
		59	Milliard, Et	jardin
		61	Milliard, Lne	grangel
		63	Guereau, yeux	Maison
		65	Rousseau, Léonarde	id
		67	Guignot, Fois	id
		69	Degois, yeux	grangel
		71	Guignot, pierre, fils	id
		73	Degois, yeux	cour
		75	cour Commune	
		77	Guereau, jacques	Cot.
		79	Cavaillot, Gabriel	id
		81	Guereau, Aimé	jardin
		1	Mauroy, Claude	Cot.
		6	cour Commune	
		8	Cuilly, Charles	Cot.
		10	Barjot, Léonarde	Maison
		12	Barjot, Et	id
		14	cour Commune	
		16	Content, Aimé	Cot.
		18	Guignot, Philibert	id
		20	Sollliet, paul	jardin
		22	Guignot, Philibert	id
		24	Guignot Philibert Vve	id
		26	Desnelade, yeux	id
		28	Rousseau, Philibert	id
		30	Rousseau, pierre	id
		32	Rousseau, Philibert	cour
		34	id	Cot.
		36	Tabary, Vve	id
		38	Guignot, yeux	Cot.
		40	Rousseau, pierre	id
		42	Desnelade, yeux	Cot.
		44	cour Commune	
		46	Rousseau, pierre	grange
		48	id	Maison
		50	Rousseau, Philibert	id
		52	id	grangel
		54	Guignot, pierre	Cot.
		56	Degois, Léonarde	Maison
		58	Rousseau, Aimé	grangel
		60	cour Commune	
		62	Degois, Aimé	cour
		64	id	jardin
		66	Degois, Claude	cour
		68	Milliard, gabriel	Maison
		70	Degois, Etienne	Cot.

Ch. GAILLOT, imp. de la Préfecture.

146/7

2e Ex

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	2 f.	1	de Dampierre	parterre
des		3	Milliard, henri	grange
Champeaux		5	Sollier, Claude	écurie
		7	id	grange
		9	Cavaillot, gabriel	Cst.
		11	Rousseau, simon	id
		13	Sollier, Claude	id
		15	Lemoth, toussaint	id
		17	Milliard, henri	id
		19	Guignot, pierre	id
		21	Garry, pierre	id
	3 f.	23	id	cour
		25	Garry, pierre	grange
		27	Degoix, pierette	Cst.
		29	Cour Commune	
		31	Masse, Thomas	Cst
		33	Barjot, pierre	cour
		35	Degoix, Vve Barjot	id
		37	Chauvot, Edme	grange
		39	Rousseau, pierre	jardin
		41	Dubois, veuve	Cst.
		43	Guignot, philibert	jardin
		45	cour Commune	
		47	Guignot, philibert	Cst.
		49	Content, Pierre	Maison
		51	id	id
		53	Guereau, toussaint	Cst
		55	id	id
		57	Meiray, philibert	vigne
		59	Guéreau, Edme	Maison
		61	Milliard, léger	id
		63	Cribouillard Et[te]	Maison
		65	Pannetrat, joseph	jardin
		67	Lemoth, toussaint	
		69	Guignot, Pierre	
		71	Dubois, léger	
		73	Rousseau, philibert	
		75	Cavaillot, joseph	
		77	Guéreau, jacques	
		79	Barjot, léger	
		81	Guéreau, jean	
	2 f.	2	cour Commune	
		4	Milliard, léger	Cst
		6	id	id
		8	Milliard, henri	cour
		10	Croix, henri	Cst.
		12	Cavaillot, Vve	id
		14	Sollier	id
		16	Rousseau, simon	id
		18	cour Commune	
		20	Degoix, joseph	remise
		22	passage Commun	
		24	Milliard, henri	Maison
		26	Dubois, Vve	id
		28	Dubois Vve	id
	3 f.	30	Guenau, Vve	id
		32	Chauvot, Edme	id
		34	Cavaillot, gabriel	Cst
		36	Barjot, pierre	Maison
		38	cour Commune	
		40	Rousseau, pierre	Cst

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	3 f.	42	Dubois, Et[te]	Cst.
		44	Content, veuve	cour
		46	id	Cst.
		48	id	id
		50	Dubois, Vve	id
		52	Brichaux, nicolas	id
		54	id	Cst.
		56	Pannetrat, simon	id
		58	Content, Pierre	jardin
		60	Pannetrat, joseph	Cst.
		62	Guéreau, toussaint	id
		64	Cribouillard Et[te]	id
		66	Guéreau, veuve	id
		68	Pannetrat, joseph	id
		70	id	jardin
		72	Brichaux, nicolas	jardin
		74	Guereau, simon, Vve	Vigne
		76	Guéreau, jacques	id
		78	Barjot, léger	id
		80	Degoix, Claude	id
		82	Pannetrat, joseph	id
		84	de Dampierre	terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W146/8

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

CANTON

d'Avallon.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

D'ÉTAULES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 159/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
		Commune d'Etaules.	
Grande Rue	1° Ligne droite entre le 1er angle du bât. n°2 et un point situé sur le mur de la Mare à 4m en retraite, cette ligne prolongée (v. le plan)	1° Ligne parallèle à 4m	8m
	2° Pans coupés déterminés comme au plan	2° Ligne parallèle au dernier pan coupé à 8m	
	3° Ligne parallèle à 8m (v. le plan)	3° Ligne droite partant de l'extrémité de l'alig.t précédent, passant par le 1er angle du bât. n°11 et régularisant la propriété n°15 (v. le plan)	8m
Rue du Château	1° Ligne parallèle à 8m, prolongée	1° Ligne droite entre le 1er angle du bât. n°15 et le dernier angle du mur n°7	8m
	2° id	2° Ligne droite entre ce dernier angle et le 1er angle du mur n°9	
	3° id	3° Mur n°9 conservé	
	4° id	4° Ligne droite entre le dernier angle du mur n°9 et le 1er angle du mur n°17	
	5° id	5° Murs n°17, 19 et 21 conservés.	8m
	6° Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le 1er angle du bât. n°18.	6° Ligne parallèle à 8m	
	7° Façade n°18 conservée	7° Lignes parallèles à 8m	
	8° Ligne droite déterminé comme au plan	8° Ligne parallèle à 8m	8m
	9° Ligne parallèle à 8m	9° Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le 1er angle du bât. n°27	
	10° Ligne droite entre l'angle saillant du 2e mur n°22 et le dernier angle du bât. n°26	10° Ligne déterminé comme au plan	
		11° Mur n°21 conservé	
	11° Mur n°26 conservé	12° Ligne droite entre le dernier angle du n°21 et l'angle saillant du bât. n°26.	
		13° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du mur n°27 (v. le plan)	
		14° Ligne déterminé comme au plan	
	12° Limite n°28 régularisée (v. le plan)	15° Lignes parallèles à 8m	8m
	pris 3 lignes droites; la dernière prolongée et aboutissant tangentiellement à la tour n°24		
	13° Ligne déterminée comme au plan	16° Ligne parallèle à 8m	8m
Rue St Valentin	1° Mur n°2 conservé et prolongé	1° Ligne parallèle à 8m jusqu'au bât. n°3	8m
		2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le dernier angle du bât. n°5	
	2° Mur, limite et façade n°12, 14 et 16 conservés.	3° Façade n°9 conservée	
		4° Ligne droite entre l'extrémité de la façade n°9 et l'angle saillant de la façade n°13.	
	3° Murs n°18 et 20 conservés et prolongés jusqu'au dernier angle du bât. n°26	5° Ligne droite entre cet angle et un point situé en face et à 8m du dernier angle du bât. n°26	
	4° Ligne droite entre ce dernier angle et l'angle du mur n°56	6° Ligne parallèle à 8m	8m
	5° Murs n°56 et 58 conservés	7° id	
	6° Ligne droite entre l'extrémité du mur n°58 et le 1er angle du bât. n°68	8° id	
	7° Façade n°68 conservée.	9° id	
	8° Ligne parallèle à 8m	10° Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le 1er angle du bât. n°63	8m
		11° Lignes droites déterminées comme au plan	
Ruelle de Chamot	1° Ligne parallèle à 6m (v. le plan)	1° Façade n°1 et mur n°7 conservés	6m
Rue de la Mairie	1° Lignes déterminées conformément aux indications du plan	1° Ligne parallèle à 8m	8m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Chemin du Crai.	1° Ligne parallèle à 8m	1° Ligne droite entre le 1er angle du mur n°2 et le dernier angle du bât. n°7.	8m
	2° id	2° Ligne droite entre ce dernier angle et le dernier angle du bât. n°17.	
	3° id	3° Ligne droite entre ce dernier angle et l'angle saillant du mur n°21	8m
Ruelle de la Vigne	1° Mur n°2 conservé	1° Façades n°1 et 3 conservées	
	2° partie du mur n°4 conservée et prolongée	2° Ligne déterminée comme au plan.	
Petite Rue	1° Mur n°4 conservé et prolongé	1° Ligne parallèle à 8m	8m
Rue des Prés	1° Limites n°2, 4 et 6 conservées et régularisées (v. le plan)	1° Limites n°1, 3, 5 conservées et régularisées (v. le plan)	
	2° Limite n°8 conservée	2° portion du mur n°7 conservée	6m
		3° Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et l'angle saillant du mur n°11	
		4° Mur n°11 conservé.	
	Hameau	de Vassy.	
Rue d'Avallon	1° Ligne parallèle à 6m	1° Murs n°1 et 3 conservés et prolongés (v. le plan)	6m
Rue de la Croix	1° Ligne droite entre le dernier angle saillant du mur n°2 et l'angle saillant du bât. n°2 prolongé	1° Ligne parallèle à 6m	6m
Sentier des Vignes	1° Lignes parallèles à 3m (v. le plan)	1° mur n°1 conservé	3m
Rue de l'Eglise	1° Ligne droite entre le dernier angle du mur n°2 et le 1er angle du bât. n°11	1° Ligne parallèle à 8m, prolongée	8m
	2° Façade et mur n°12 et 14 conservés		
	Hameau	de Lavaire	
Chemin Déblavier	1° Limite n°2 conservée	1° mur n°1 conservé et prolongé (v. le plan)	
		2° Ligne déterminée comme au plan	
Rue de Lavaire	1° Murs n°2 et 6 conservés	1° Mur n°1 et partie de la façade n°3 conservés	
	2° Ligne droite entre le dernier angle du n°6 et un point situé sur la 1re façade latérale du bât. n°18 à 0,20c en retrait	la partie conservée de la façade n°3 prolongée	
	3° Ligne parallèle à 8m	2° Ligne déterminée comme au plan	3m
	4° id	3° Ligne droite entre le 2e angle du n°11 et l'angle saillant du n°13	

Nota : Tous les pans coupés seront déterminés conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

159/2

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jourd'hui, le présent plan d'alignement comprenant neuf feuilles de détail.

A Auxerre, 13 février 1863

Le Préfet de l'Yonne,

Mon certificat du 22 mars du maire attestant que l'arrêté d'approbation a été publié et affiché conformément dans le dit arrêté.

Dressé par l'agent-Voyer cantonal soussigné,

Vérifié par l'agent-Voyer d'arrondissement,

Vu et présenté par l'agent-Voyer en Chef,

L'échelle du plan général est de 0m001 pour mètre.
Celle des feuilles de détail est de 0m005 pour mètre.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE GE. GALLOT.

1591/3

1ère Feuille

Grande Rue

A

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Grande Rue

A

Rue

Rue

Château

2e Feuille

5e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.
Baumann

159/4

Rue

St Valentin

Ruelle de Chamot

Rue

St Valentin

2e Feuille

A

Rue

Grande Rue

1ère Feuille

A

Rue

St Valentin

3e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.

159/5

2e Feuille

Rue St Valentin

3e Feuille

Rue du Crai

Ruelle de la Vigne

Rue de l'Abreuvoir

Petite Rue

Grande Rue

Rue

Rue

4e Feuille

4e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

159/6

4e Feuille

3e Feuille

Rue de la Mairie

2e Feuille

Rue

Château

Rue du Château

3e Feuille

Rue

Rue

Château

Rue du Château

A

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef.

Baumann

15917

5e Feuille

1re Feuille

Rue

du

Château

A

Rue

du

Château

4e Feuille

A

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef
Bonnamy

159/8

Hameau de Vassy.

6e Feuille

7e Feuille

Route

Départementale

Route

Départementale

Rue de la Croix

Rue

Rue

Sentier

Rue

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef

159/3

7e Feuille



Vu et présenté pour l'Adjoint-Ingénieur en Chef.

159/10

8e Feuille

7e Feuille

Route

Départementale

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.

159/11

9e Feuille

Hameau de Lavaire.



Vu et présenté par l'Ingenieur en Chef.

159/12

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Commune d'Etaules				
Grande Rue	1re	1	a plusieurs	Terre
		3	Mr Arthaut	id
		5	id	cour
		7	Baudin, jean	jardin
		9	id	cour
		11	id	Clôt
		13	id	Terre
		2	Coittant, Marie	Clôt.
		4	Chevy, urbain	id
		6	id	cour
		8	id	Clôt
		10	Coittant	Terre
		12	Rondey, fois	id
		14	Vaulin, Mme	id
		16	Mme Adrien	jardin
		18	Rondey, fois	Terre
		20	La Commune	cour
		22	Mr Arthaut	Terre
		24	id	Terre
		26	Coittant	jardin
		28	Rondey, fois	rayer
Rue du Château	1	1	Coittant, marie	Clôt
		3	id	cour
		5	id	jardin
	1re	7	à plusieurs	jardins
		9	id	
		11	Lauverjnat, cadet	Maisons
		13	Guignot, jean	Maisons
		15	id	Ecurie
		17	Gauthier, Mme	cour
		19	id	jardin
		21	id	Pré
		23	Belnat	Terre
		25	Chamelot, Elisabeth	jardin
		27	id	Clôt
		29	id	jardin
		31	Belnat, Mme	Clôt.
		33	id	id
		35	Rondey, Louise	cour
		37	id	Clôt
		39	id	jardin
	1re	41	Vaulin, cadet	id
		43	id	Clôt
		45	id	id
		47	id	rayer
		49	Mr Baudenet	Terre
		51	Leduc, Pierre	jardin
		53	id	Clôt
		55	id	cour
		57	Seguret, jean	Maisons
		59	id	cour
		61	Mr Baudenet	Clôt.
		63	id	Terre
	1re	2	Mr Arthaut	Pré
		4	Minard, Mme	Terre
		6	id	id
		8	La Commune	fossés
		10	La Commune	id
		12	id	Cour
		14	Coittant, valentin	id
		16	id	Clôt
		18	id	cour
		20	Vaulin, urbain	id
		22	Vaulin, Mme	Clôt.
		24	Mr Baudenet	jardin
		26	id	Clôt.
		28	id	Terre
		30	id	cour
		32	id	Maisons
		34	id	cour
		36	id	Terre
		38	Vaulin, Mme	id
		40	Vaulin, fois	Clôt.
		42	Minard, Etienne	id
		44	Leduc	id
		46	Perruche, georges	id
		48	Leduc	id
		50	Philippot	id
		52	Leduc, alexis	id
		54	Leduc, Valentin	id
		56	Chevy, Valentin	jardin
		58	Vaulin fois	pré
		60	Vaulin, Mme	jardin
		62	id	Maisons
		64	id	cour
		66	Chevy, valentin	id
		68	id	Maisons
		70	id	cour
		72	Vaulin, fois	Clôt.
		74	id	jardin
Rue de la Mairie	1re	1	à plusieurs	Terre
		3	La Commune	cour
		5	Caffe, Charles	Clôt.
		7	Vaulin, fois	jardin
	1re	2	Vaulin, cadet	id
		4	Vaulin, Mme	Pré
		6	Vaulin, Lazare	jardin
		8	La Commune	fossés
		10	id	jardin
		12	id	Clôt.
Chemin de Crai	1re	1	Pannetrat, victor	Clôt
		3	Minard, Mme	jardin
		5	Cour Commune	
		7	Mauricard, Lazare	Clôt.
		9	id	cour
		11	id	Clôt
		13	Minard, Mlle	pré
		15	Leduc, Charles	verger
		17	Leduc, ambroise	Clôt
		19	Leduc, Mme	id
		2	La Commune	Clôt
		4	id	jardin
		6	id	Clôt.
		8	id	jardin
		10	Dan, Gauthier	Terre
		12	Leduc, ambroise	jardin
Ruelle de la Vigne	1	1	Dlle Leduc	Clôt
		3	cour Commune	
		5	Gouveau, Mme	Clôt
		7	Leduc, ambroise	jardin
		2		id
		4	Leduc, Mme	id
Petite Rue	1re	1	Leduc, ambroise	jardin
		2	Dan, Gauthier	Terre
		4	Baudenet	pré
		1	Baudenet	Terre
Rue des Prés	1re	3	Leduc, Etienne	verger
		5	Jourdin, aîné	jardin
		7	id	cour
		9	Leduc, pierre	id
		11	Baudenet	id
	1re	2	Leduc, ambroise	jardin
		4	Baudenet	pré
		6	id	id
		8	id	id
Rue d'Avallon	1re	1	Boudaille Mme	vignes
		3	Vitaux, Etienne	id
		5	Yarry, yeany	id
		7	Beurdelay, philibert	Clôt
		2	Piffaux Mme	Terre
		4	Beurdelay, philibert	Clôt.
		6	passage Commun	
		8	boudaille, ymo Cyp.	Clôt
Rue de la Croix	1	1	Beurdelay, philibert	Clôt
		3	Cayureau, ymo	id
		5	id	cour
		7	id	Clôt.
		9	Safré, yanph	id
		2	Vaulin, yeny	Terre
		4	id	Clôt
		6	id	cour
Sentier des Vignes	1	1	Guillet, Ernest	Terre
		11	Cayureau, ymo Cyp.	Clôt
		4	Thomas, henri	id
		6	Chartay, yeny	id
		8	Leureux, Mme	id
		10	id	Terre
Rue de l'Eglise	1re	1	Mr Gavel	Terre
		3	id	Clôt
		5	id	jardin
		2	Cayureau, Mlle	id
		4	id	Clôt
		6	Regnier, auguste	cour
		8	id	Clôt
		10	id	cour
		12	Mr Gavel	Clôt.
		14	id	cour
Chemin d'Blanier	1re	1	Mr Gavel	Terre
		2	id	id
		3	Picard, Mme	Clôt
		5	Guillemot, Etienne	Terre

Hameau de Vassy

Voir la fin au Hameau de Lavaire

Hameau de Lavaire

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 159/13

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	1re	1	Mme Garnier	terre
de		3	id	bât.
Lavaire		5	id	cour
		7	Beurdelay, fils aîné	jardin
		9	Bain Vve	cour
		11	id	bât.
		13	Picard, Vve	id
		15	Mme Garnier	terre
		4	Guillemet	id
		6	id	id
		8	id	id
		10	id	bât.
		12	id	cour
		14	id	bât.
		16	Beurdelay	Cour
		18	Mme Garnier	bât.
		20	id	cour
		22	id	terre
Ruelle	2e	1	Corthant, valentin	bât
de		3		cour
Chanmont		5		bât.
(bourg)		7		jardin
		11	Rolht, Charles	terre

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

159/14

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

CANTON

de Vezelay

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

FOISSY-LES-VEZELAY.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 1701 1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Commune de Voisy-les-Vezelay		
Chemin de Grande Communication N° 53.	1re Ligne Droite partant du 1er angle de la maison N°2 et aboutissant au Premier angle de la maison N°6	1re Mur de propriété 1,200 à reculer	8m 00
	2e Ligne Droite mise dans le prolongement de la façade du bâtiment 4bis et aboutissant à l'extrémité du toit accolé aux bâtiment N° 16	"	
	3e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 22.	"	
	4e Façade du bâtiment N° 22, conservée	4 Murs N° 13, conservés	
	5e Ligne Droite partant du 2e angle du bâtiment N°22 et aboutissant à une pierre scellée sur face et à 8m du Dernier angle du bâtiment 19bis	5e Mur N° 19 conservé et alignement prolongé suivant la façade du dit mur jusqu'au Dernier angle du Garage N° 19 bis	8m 00
	6e Ligne Droite parallèle à 8m 00	6e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 37	
	7e idem	7e Façade du bâtiment 37 et 39, et mur N° 31 conservés.	8m 00
	8e id	8e Ligne Droite partant du Dernier angle du mur N° 31 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 11	8m 00
	9e Façade du bâtiment N° 78, Conservée	9e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant à l'angle du 1er mur du jardin N° 47	
	10e Ligne Droite partant de l'angle du 1er mur du jardin N° 70 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 86.	10e Ligne Droite parallèle à 8m 00	8m 00
	11e Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 86, aboutissant au 1er angle du mur N° 90 et prolongée suivant la façade de ce mur jusqu'à l'extrémité de la terrasse	11e id	
Rue de la cour Bourdoux	1er Mur N° 2 Conservé	1 Mur N° 1 Conservé jusqu'au face le Dernier angle du mur N° 10.	
	2e Mur N° 6 Conservé		
	3e Ligne brisée partant du Dernier angle du mur N° 6, et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 14 et Déterminée comme au plan.	3e Ligne parallèle à 8m 00	5. 00
	4e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 14.	4e Ligne parallèle à 8m 00	8m 00
	5e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 20.	5e id	5. 00
	6e Façade N° 20 Conservé	6e id	5. 00
	7e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 20 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 24.	7e id	5. 00
	8e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle de l'escalier du bâtiment N° 28	8e id	5. 00
	9e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant à un point situé en face et à 8m 00 du 1er angle contenant du mur N° 9.	9e id	5. 00
	10e Ligne brisée partant de ce point, aboutissant au Dernier angle de la Façade conservée du bâtiment N° 32 et Déterminée comme au plan	10e id	5. 00
Grande rue de Mouroux	Plan Sublique.	1e Façades conservées des bâtiment 13 et 17	
	2e Ligne Droite parallèle à 8m 00	2e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 3 et aboutissant à un point pris en face et à 8m du Dernier angle du mur de mur N° 6.	8m 00
	3e Ligne brisée partant du 1er angle du mur de mur N° 6 et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 14.	3e Ligne brisée parallèle à 8m 00	6. 00
Grande rue de Mouroux	1e Ligne Droite parallèle à 8m 00	1e Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 2 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 22 conservé	5m 00
	2e Ligne Droite mise dans le prolongement de la façade du bâtiment N° 22 et aboutissant à l'extrémité du toit accolé au bâtiment N° 28	"	
	3e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 28.	"	
	4e Façade du bâtiment N° 28, conservée	4 Murs N° 15 conservés	
	5e Ligne Droite partant du 2e angle du bâtiment N°28 et aboutissant à une pierre scellée sur face et à 8m du Dernier angle du bâtiment 29 bis	5e Mur N° 29 conservé et alignement prolongé suivant la façade du dit mur jusqu'au Dernier angle du Garage N° 29 bis	8m 00
	6e Ligne Droite parallèle à 8m 00	6e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 37	
	7e idem	7e Façade du bâtiment 37 et 39, et mur N° 31 conservés.	8m 00
	8e id	8e Ligne Droite partant du Dernier angle du mur N° 31 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 41	8m 00
	9e Façade du bâtiment N° 78, Conservée	9e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant à l'angle du 1er mur du jardin N° 47	
	10e Ligne Droite partant de l'angle du 1er mur du jardin N° 70 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 86.	10e Ligne Droite parallèle à 8m 00	8m 00
	11e Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 86, aboutissant au 1er angle du mur N° 90 et prolongée suivant la façade de ce mur jusqu'à l'extrémité de la terrasse	11e id	
Rue de la cour Bourdoux	1er Mur N° 2 Conservé	1 Mur N° 1 Conservé jusqu'au face le Dernier angle du mur N° 10.	
	2e Mur N° 6 Conservé		
	3e Ligne brisée partant du Dernier angle du mur N° 6, et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 14 et Déterminée comme au plan.	3e Ligne brisée parallèle à 8m 00	5. 00
	4e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 14.	4e Ligne parallèle à 8m 00	8m 00
	5e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 20.	5e id	5. 00
	6e Façade N° 20 Conservé	6e id	5. 00
	7e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 20 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 24.	7e id	5. 00
	8e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle de l'escalier du bâtiment N° 28	8e id	5. 00
	9e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant à un point situé en face et à 8m 00 du 1er angle contenant du mur N° 9.	9e id	5. 00
	10e Ligne brisée partant de ce point, aboutissant au Dernier angle de la Façade conservée du bâtiment N° 32 et Déterminée comme au plan	10e id	5. 00
Grande rue de Mouroux	Plan Sublique.	1e Façades conservées des bâtiment 13 et 17	
	2e Ligne Droite parallèle à 8m 00	2e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 3 et aboutissant à un point pris en face et à 8m du Dernier angle du mur de mur N° 6.	8m 00
	3e Ligne brisée partant du 1er angle du mur de mur N° 6 et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 14.	3e Ligne brisée parallèle à 8m 00	6. 00

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande rue de Mouroux	1e Ligne Droite parallèle à 8m 00	1e Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 33, aboutissant au 1er angle du toit accolé au bâtiment N° 41 et prolongée comme au plan.	5m 00
	2e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 32 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 42	"	
	3e Façade commune du bâtiment N° 44, 46 et 48.	3e Ligne brisée parallèle à 8m 00.	5. 00
	4e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 48 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 56.	4e Ligne droite parallèle à 8m 00	5m 00.
Rue de la Borde	1e Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 1 et aboutissant à un point situé en face et à 8m du Dernier angle du mur N° 11	1e Fenêtres 6, 7 et mur 9 et 11 conservés	8m 00
	2e Ligne brisée parallèle à 8m 00	2e Ligne brisée partant du Dernier angle du mur N° 11 et aboutissant à l'angle du mur de cour N° 25.	5. 00
	3e idem.	3e Ligne brisée partant de ce point et déterminée comme au plan.	5. 00
Chemin de Lavau	1e Ligne Droite partant du 1er angle du bât N° 1 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 6 conservé en partie.	1e Ligne Droite parallèle à 8m 00	5. 00
	2e Ligne brisée partant de ce point et aboutissant à un mur situé en face et à 8m du Dernier angle du bâtiment N° 17	2e Ligne brisée Déterminée comme au plan et parallèle à 8m 00	8. 00.
	3e Ligne brisée partant de ce point et déterminée comme au plan.	3e idem.	8m 00
Sous les Granges	1e Ligne Droite parallèle à 3m 00	1e Façades Conservées des bâtiments 2, 4 et 6.	3m 00
Petite rue de Mouroux	1e Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 1 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 8	1e Ligne Droite parallèle à 8. 00	5. 00
	2e Ligne Droite mise dans le prolongement de la façade du mur de la propriété N° 10.	2e idem	5. 00
Ruelle després dessous	1e Ligne Droite partant du mur N° 2 et aboutissant au Dernier angle du bâtiment conservé N° 12.	1e Ligne Droite parallèle à 2m 50	2m 50
Rue de Lait	1e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 2 et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 18.	1e Ligne Droite partant du 1er angle du mur N° 1 aboutissant au 1er angle du bâtiment conservé N° 5.	
	2e Ligne brisée partant de ce point et aboutissant au 1er angle du mur N° 6 de la rue du Grand Orme	2e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 2e angle du mur N° 7	
	3e Ligne Droite parallèle à 8m 00.	3e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant à un mur situé en face et à 8m du 1er angle du bâtiment N° 28.	8m 00
	4e Façade commune du bâtiment N° 28	4 Murs N° 15 Conservé	
	5e Mur N° 22 et Façade du bâtiment N° 36 Conservés.	5e Ligne Droite parallèle à 8m 50	8m 50.
	6e Ligne Droite partant du 1er angle du bât N° 38 et aboutissant au 1er angle du bât N° 42	6e Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00
	7e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 44. conservé	7e idem.	6m 00
	8e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 44 et aboutissant à l'angle contenant du mur N° 52.	8e idem	6m 00.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

17012

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.	NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Rue de Cail	1re Ligne brisée partant Du l'angle rentrant Du mur Nos 5 et 6 et Déterminée comme au plan.	1re Ligne Brisée parallèle à 6m 00	6m 00.				
Ruée Jacquot	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00 2e Ligne brisée parallèle à 6,00 3e Ligne Droite parallèle à 6m 00	1re Façades couvertes Des bâtiments 4, 5 et 6 2e Ligne brisée partant Du Dernier angle Du bâtiment No 5 et Déterminée comme au plan 3e Ligne Droite Déterminée comme au plan	6, 00 6m 00 6m 00				
Rue du grand Dias	1re Mures Nos 6, 8 et 10 Couverts et alignement partant Du Dernier angle Du mur No 10 pour aboutir au Dernier angle Dud mur No 14. 2e Ligne Droite parallèle à 8m 00 3e idem 4e id 5e Ligne droite partant Du Dernier angle De la façade couverte No 42 et aboutissant au 1er angle Du 2e mur No 44. 6e Ligne brisée partant de ce point et aboutissant à un point situé en face et à 6m Du 1er angle Du bât No 2 Du chemin Des roches	1re Ligne brisée partant Du Dernier angle Du bât No 15 et aboutissant à un point situé en face et à 8m 00 Du Dernier angle Du mur No 14. 2e Ligne Droites partant D'un point situé en face et à 8m 00 Du Dernier angle Du mur No 14 et aboutissant au Dernier angle Du mur No 17. 3e Mures Nos 19 et 21 Couverts 4e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du mur No 21 et aboutissant à un point situé en face et à 8m 00 Du Dernier angle Du bât No 40 5 Ligne Droite parallèle à 8m 00 6e Ligne brisée Déterminée comme au plan	8m 00. 8m 00. 5,00 5,00 8 00				
Chemin du faîte du mont	1re Ligne brisée partant Du 1er angle saillant Du mur No 2 et aboutissant à un point situé en face et à 8m Du 1er angle rentrant Du mur No 5 2e Mures 8 et 9 et alignement No 9 et 10 couverts 3e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bâtiment couvert No 13, aboutissant au Dernier angle Du bâtiment ~~couvert~~ No 11 et prolongé comme au plan.	1re Ligne brisée partant De l'angle Du mur No 42 situé à 6,00 De l'alignement opposé et aboutissant à l'angle rentrant Du mur No 5. 2e Ligne Droite parallèle à 8,00 3e idem.	8,00. 8,00				
Chemin des Roches	1re Bâtiments 3, 6, 9 et 13 et mur No 15 Couverts et alignement prolongé comme au plan.	1re Ligne brisée parallèle à 8m 00	8m 00.				

Tous les plans compris seront Déterminés conformément aux indications Du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

17013

PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan Cadastral composé de Quatre feuilles Du Détail
A Auxerre, le 9 Mars 1864.
Le Préfet de l'Yonne
H. Sobre



Dressé par l'Agent Voyer Principal

Vérifié par l'Agent Voyer D'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

1500W 170/4

1re Feuille

2e Feuille

Rue de la Borde

Rue de Mouroux

Rue Grande

Rue de la Levée

Rue de Mouroux

Chemin de Mouroux

Grande Rue de Mouroux

A

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

17015

Vu et approuvé par l'Ingénieur en chef
Besançon

2e Feuille

1e Feuille

Chemin de grande Communication N° 53

Ruelle des pères descendant

Place Publique

Rue de la

Cour

Fontaine

3e Feuille

1e Feuille

Chemin de Grande Communication N° 53

d'Avallon

Essuay

3e Feuille

17016

3e Feuille

2e Feuille

4e Feuille

Rue de la Cour

Rue de Lait

Chemin de

Grande Communication

Rue du Presbytere

Rue de Lait

Rue de Lait

A

A

N° 53

Fait et presenté par le Sgnt Voyer en Chef

Brunet

170/7

4e Feuille

3e Feuille

A

A

Rue

Grand

Rue

Chemin

des

Rochers

Vu et présenté pour l'Arpentage de ce jourd'hui

17018

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de Voissy-les-Vezelay

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Grande Communication N° 53	2e	1	Marcelot, Germain	Terre
	4	2	idem	Jardin
		3	Bérardot, Isidore	Cave
		5	Place Publique	id
		9	Eglise	bâtiment
		11	Terrain Communal	Cave
		13	Cave Des Instituteurs	Cave
		15	id De la maison d'école	id
		17	Maison D'Ecole	bâtiment
		19	Bérardot Isidore	Jardin
		21	idem	bâtiment
		23	Menot Jérome	id
		25	Cour Commune	Cour
		27	Menot, Denis	Terre
		29	idem	Grange
		31	id	Jardin
		33	Radigon Philibert	Terre
	32	35	idem	Grange
	4	37	Mercier Philibert	bâtiment
		39	idem	Jardin
		41	Rathé, Berthin	id
		43	Menot, Paul	Cave
		45	Rathé la veuve	Terre
		47	Mercier femme les héritiers	Jardin
		49	Menot, Paul	id
		51	Mercier Auguste	Cave
		53	Marcelot Germain Vve	id
		55	De Labarre Louis	id
		57	idem	Cave
		59	id	Terre
	2e	2	Marcelot, Germain Veuve	Cave
	4	4	id	bâtiment
		6	Marcelot Francois	Jardin
		8	Place Publique	Place
		11	Sardereau Claude	Cave
		12	Gaulfrey François	bâtiment
		14	Colas, Jean	id
		16	Rathé Jean Claude	id
		18	Colas Jean	Cave
		20	Cour Commune	id
		22	Sardereau Claude	bâtiment
		24	Marcelot, Charles	Terre
		26	Menot Pierre Paul	id
		28	Menot Alexis Vve	Cave
		30	idem	id
		32	id	id
		34	Bérardot Isidore	Terre
		36	Montigny Claude	id
		38	Sardereau Claude	id
		40	Villon Veuve	id
		42	Mercier, Germain	id
		44	Guenedon, Germain	id
		46	Menot, Jérome	Cave
		48	Guenedon Germain	id
		50	Menot, Denis	id
		52	id	Chantres
		54	id	Cave
		56	Fournillon Denis	bâtiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2e	19bis	Bérardot, Isidore	Grange
	4	58	Fournillon Denis	Cave
		60	Menot, Jérome	Terre
		62	Bérardot Isidore	Jardin
		64	Mercier Philibert	id
		66	Marcelot, Pierre	id
		68	Radigon Philibert	id
	3e	70	Menot, Paul	id
	4	72	Marcelot, Pierre	Cave
		74	Marcelot Germain Vve	Cave
		76	idem	Maison
		78	id	Maison
		80	Mercier Pierre	Cave
		82	Menot Philibert	Jardin
		84	Mercier Auguste	id
		86	idem	Maison
		88	id	Cave
		90	Chanvin Philibert	Jardin
		92	Mde De Labarre	Terre
		94	idem	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Cour Bourdoux	2e	1	Mde de La Barre	Terre
	4	3	Mercier Philibert	Terre
		5	idem	Jardin
		7	Mde de La Barre	Terre
	3e	9	id	id
	4	11	Menot, Paul	Maison
		13	Montigny Louis	bâtiment
		15	Rathé Paul	id
		17	Radigon Philibert	id
		19	Mercier Jeanne les héritiers	Jardin
	2e	2	Jardin Du Presbytère	Jardin
	4	4	id Communal	id
		6	Lairat Antoine	Jardin
		8	Arbain Commun	Cage
		10	Poulet Marie	Jardin
		12	idem	Grange
		12bis	id	bâtiment
		14	id	id
		16	Menot, Jean	Cave
		18	Cour Commune	id
		20	Mercier, Philibert	bâtiment
		22	idem	Cave
		24	Menot Jérome	Terre
	3e	26	Menot, Pierre Paul	bâtiment
	4	28	Menot Pierre Veuve	id
		30	Menot, Germain	id
		32	idem	Jardin
		34	id	Terre
		36	Rathé, Paul	Jardin
		38	Goulot Veuve	Cave
		40	idem	id
		42	Menot Pierre Paul	id
		44	Menot Paul	Chantres
		46	idem	Terre
		48	id	Grange
		50	Rathé Veuve	Cave
		52	idem	Terre
Grande rue de Mouroux	1e	1	Mercier Auguste	Terre
	4	3	idem	Boutique

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande	1e	5	Mercier Auguste	Cave
Rue de	4	7	idem	Maison
Mouroux		9	Fontaine Publique	Fontaine
		11	Fernand Jean Louis	Maison
		13	idem	Cave
		15	id	Jardin
		17	Goulot Appoline	Terre
		19	Marcellot, François	Cave
		21	idem	Maison
		23	Laitot, Louis	Cave
		25	Cour Commune	id
		27	Villon Claude Edme	id
		29	Prevost Edme	id
		31	idem	Grange
		33	id	bâtiment
		35	Cour Commune	Cour
		37	Villon Claude Edme	Maison
		39	Mercier Philibert	id
		41	Mercier, Pierre	id
		43	Chenard, Jean	id
		45	Menot, Pierre	id
		47	Labreau Nicolas	id
		49	Chenard, François	id
		51	Menot, Pierre Denis	id
		53	Fournillon François	bâtiment
		55	idem	Cave
		57	Poulet, Philibert	id
		59	idem	id
		61	Radigon Jérome	bâtiment
		63	idem	Cave
		65	id	Jardin
		2	Marcelot, Germain	Cave
		4	idem	bâtiment
		6	id	Cour
		8	Nolot, Paul	id
		10	idem	Grange
		12	id	Séchoir
		14	id	Maison
		16	Cour Commune	Cour
		18	Montigny, Jean Bte	Jardin
		20	idem	bâtiment
		22	Cour Commune	Cour
		24	Prevost Edme	bâtiment
		26	Menot, Benjamin	Cave
		28	id	bâtiment
		30	Cour Commune	Cour
		32	Mercier, Claude	bâtiment
		34	Mercier, Philibert	Cave
		36	Villon, Claude Edme	id
		38	Mercier, Pierre	id
		40	Cour Commune	id
		42	Mercier, Pierre	bâtiment
		42bis	Fournillon, François	Grange
		44	Montigny, Jean Bte	Maison
		46	Menot Pierre Alexis	Terre
		48	Poulet, Philibert	bâtiment
		50	Guillaux Edme	Maison
		52	Radigon Jérome	id
		54	idem	Cage
		56	id	Cave
		58bis	Chenard, François	Jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de La Borde	1e	1	Marcelot, François	Cave
	4	3	Cour Commune	id
		5	Marcelot, Claude Edme	Maisons
		7	Menot, Pierre	id
		9	idem	Cave
		11	id	Jardin
		13	Villon Edme	id
		15	Villon Jean Bte	Cave
		17	Férrand Nicolas	id
		19	idem	Grange
		21	Mathey, Paul Vve	Jardin
		23	Marcelot, Claude Edme	id
		25	idem	Cave
		27	id	Cave
		29	Ferrand Nicolas	id
		2	Prevost Edme Damas	bâtiment
		4	Menot Claude Vve	id
		6	Menot Pierre	Cave
		8	Villon Edme	bâtiment
		10	Villon Edme	id
		12	Ferrand Nicolas	Cave
		14	Villon, Jean Bte	bâtiment
		16	Cour Commune	Cour
		18	Mathey, Paul	Terre
		20	idem	Maisons
		22	Marcelot, Claude Edme	id
		24	Prevost, Paul	id
		26	idem	Cave
Chemin de Lavau	1e	1	Sardereau, Claude	Cave
	4	3	idem	bâtiment
		5	Gaufroy, François	Jardin
		7	Menot, Pierre Vve	Terre
		9	Montigny Jean Bte	id
		11	Sabreau Nicolas	id
		13	Menot, Germain	id
		15	Mathey Jean Claude	Cave
		17	id	bâtiment
		19	id	Jardin
		21	Marcelot Claude Edme	Terre
		2	Mercier Auguste	bâtiment
		4	idem	Grange
		6	id	bâtiment
		8	id	Cave
		10	id	Terre
		12	Prevost Edme	id
		14	Bérardat Isidore	id
		16	Bodeau Félix	id
		18	Chenard Jean	Jardin
		20	Prevost, Pierre	Terre
		22	Menot, Pierre	id
		24	Sabreau Nicolas	id
		26	Menot Pierre	id
		28	Sabreau Nicolas	id
Sous les Granges.	1e	1	Menot, Jérome	Terre
	4	3	Menot Henri	Jardin
		2	Menot, Pierre	bâtiment
		4	Chenard, Germain	id
		6	Radigon Philibert	id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W 170/9

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Petite	1re	1	Monot, Dime	bâtiment
rue de	id	3	Cour Commune	Cour
Mouroux		5	Sobreau Nicolas	bâtiment
		7	idem	id
		9	id	Cour
		11	Poulet, Philibert	Maison
		8	Sobreau Nicolas	Cour
		2	idem	bâtiment
		4	id	id
		6	id	Cour
		8	Monot Dime Veuve	Jardin
		10	Villon Dime	Terre
		12	Daremy Jean Bte	id
		14	Guillon Dime	id
		16	Mercier Philibert	Terre
		17	Sobreau Nicolas	id
Ruelle	1re	1	Marcelot Germain	Cour
des prés	id	3	idem	bâtiment
dessous		5	Marcelot, François	Jardin
		2	Monot, Jean	Terre
		4	Monot, Alexis	id
		6	Baron Dime	Jardin
		8	Blandin Jean	id
		10	idem	bâtiment
		12	Marcelot, Germain	id
		14	id	id
		1		
Rue	3e	1	Mercier Dime	Jardin
de Lut	id	3	Monot Philibert le Cantinier	Maison
		5	Mercier, Auguste	id
		7	idem	Cour
		9	id	Maison
		11	id	Terre
		13	Chanvin Philibert	Four à fumier
		15	id	Jardin
		17	Mde de la Barre	Terre
		19	id	id
		2	Rathé Barthelemy	bâtiment
		4	Mercier les héritiers	Cour
		6	Radigon les 3 Mas	id
		8	Cour Commune	id
		10	Radigon les Demoiselles	bâtiment
		12	Mercier Dime	id
		14	Marcelot, Claude	id
		16	id	id
		18	Cour Commune	Cour
		20	Marcelot, Claude	id
		22	Petit, Pierre	Maison
		24	Mercier, Claude	id
		26	Les idem	Cour
		28	Chanvin Philibert	bâtiment
		30	Lavoir communal	les id
		32	Mde de la Barre	Cour
		34	id	Maison
		36	id	Cour
		38	id	bâtiment
		40	Montigny Paul Dime	Grange
		42	id	Ecurie
		44	id	Vinée
		46	Montigny, Claude	bâtiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	3e	41	Poulet François	bâtiment
du Lait	id	50	idem	Cour
		52	Mde de la Barre	Terre
		54	id	Cour
		56	id	Maison
		61	id	Cour
		60	id	Toit
		62	id	Terre
		64	id	Jardin
		21	id	Cour
		43	id	id
Rue	4e	1	Poulet Dime	bâtiment
du Grand	id	3	Cour Commune	Cour
Sciar		5	Goudot Jean	id
		7	Goudot Jean	bâtiment
		9	Moirand Jean	id
		11	Cour Commune	Cour
		13	Chêne Dime	Maison
		15	id	Cour
		17	id	Jardin
		19	Mercier Jérôme	id
		21	Moirand Jean	id
		23	Picard Jean Bte	bâtiment
		25	Bâtiment Communal	Remises
		27	Cour Commune	Cour
		29	id	id
		31	Radigon Jean Pierre	bâtiment
		33	Mercier Jérôme	id
		35	id	id
		37	Radigon Piere	Maison
		39	Cour Commune	Cour
		41	Radigon Jean Dime	Jardin
		43	Mercier Jérôme	id
		45	Mercier Auguste	id
		47	Gagneux Jérôme	id
		2	Poulet Dime	Four à fumier
		4	Cour Commune	Cour
		6	Goudot Jean	Jardin
		8	Couvelle Philibert	Terre
		10	Radigon Claude	Jardin
		12	Mercier Claude Vve	Cour
		14	Poulet Philibert	id
		16	Poulet Dime	id
		18	id	id
		20	Comman Pierre	id
		22	id	bâtiment
		24	Moirand Jean	Ecurie
		26	Droin Pierre	id
		28	id	Cour
		30	id	bâtiment
		32	Bidault, Félix	Jardin
		34	Cuillet Benoit Vve	id
		36	Bidault, Félix	Maison
		38	Cour Commune	Cour
		40	Cuillet Benoit Vve	bâtiment
		42	Mercier Jérôme	id
		44	id	cour
		46	Mercier Francois	Terre
		48	Radigon Jean Pierre	id
		50	Rathé Jean	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4e	52	Moiraud Jean	Terre
	id	54	Monot, Dime	id
		56	Droin, Philibert	id
		58	Monot, Alexis	id
		60	Ventier	Maison
		62	Berardot Isidore	id
		64	Mercier Germain	id
		66	Gagneux Jérôme	id
Rue	4e	1	Gagneux Jérôme	Jardin
du Faite du	id	3	Radigon Jean Pierre	Terre
Mont		5	Chêne Jean	id
		7	Mathé, Claude	Cour
		9	id	Jardin
		11	Cour Commune	Cour
		13	Couvelle Philibert	bâtiment
		15	Cour Commune	Cour
		17	id	id
		19	Couvelle Philibert	id
		21	Goudot Pierre	bâtiment
		23	Cour Commune	Cour
		25	Mercier Jean	Jardin
		2	Gagneux Jérôme	id
		4	Mercier Jean	Terre
		6	Joachin Jean	id
		8	Mercier Jean	Cour
		10	Joachin Jean	id
		12	id	bâtiment
		14	id	Cour
		16	id	Jardin
		18	Marcelot Claude	Terre
		20	Monot Dime	id
Chemin	4e	1	Cour Commune	Cour
des Roches	id	3	Gagneux Jérôme	bâtiment
		5	Goudot Etienne	id
		9	Mathé Jean Bte	id
		11	id	Cour
		13	id	Ecurie
		15	id	Jardin
		17	Goudot Jean Vve	Terre
		19	id	id
		2	Sardenau Claude	Terre
		4	Mercier Jérôme	id
		6	Couvelle Philibert	
		8	Monot, Dime	
		10	Gagneux Jérôme	
		12	Mercier Auguste	
		14	Radigon Claude	
		16	Goudot Etienne	
		18	Sardenau Claude	
		20	Poulet Dime	
		22	Gagneux Jérôme	
		24	Sardenau Pierre	
		26	Bidault, Félix	
		28	Ferrand Nicolas	
		30	Radigon Jérôme	
		32	Mathé Jean Bte	Cour
		34	Gagneux Jérôme	Terre
		36	Droin Pierre	id
		38	Moirand Jean	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	3e	1	Montigny, Paul Pierre	Vinée
de	id	3	Montigny, Claude	Grange
Jacquot		5	Rondigon la Dlle	id
		7	Mercier, Germain	Maison
		9	idem	Cour
		11	Montigny, Claude	Jardin
		13	Poulet, Pierre	Terre
		2	Montigny, Paul	bâtiment
		4	Radigon, Claude Antoine	id
		6	Montigny, Claude	Cour
		8	Mercier, Germain	id

Ch. GALLAT, imp. de la Préfecture.

170/10

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon

CANTON

de Vézelay.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

FONTENAY-PRÈS-VEZELAY.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W176/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Commune de Voutenay.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	1° Mur de clôture 2 conservé ainsi		
Grande Rue.	2° Ligne droite entre le dernier angle du Bât n° 6 et l'angle saillant du mur n° 1	1° Ligne parallèle à 6m	6m
	3° Ligne droite entre ce dernier point et un point pris en face et à 6m du 1er angle du Bât 2	2° id	6m
	4° Ligne Parallèle à 6m	3° Ligne droite entre le 1er angle du Bât 21 et l'angle saillant du Bât 33	6m
	5° id	4° Ligne droite entre ce dernier point et le dernier angle du Bât n° 45	6m
	6° Pan coupé déterminé comme au plan	5° Ligne droite entre l'ext. de l'alignt précédent et le 1er angle du Bât n° 44	
	7° Ligne droite entre un point pris à 6m en face du 2e angle et le 1er angle du Bât n° 64	6° Ligne droite entre l'angle rentrant du puits n° 45 et un point pris en face et à 6m du 1er angle du Bât 64	6m
	8° Façade n° 64 conservée	7° Ligne parallèle à 6m	6m
	9° Ligne droite entre l'ext. du Bât n° 64 et le 1er angle du mur n° 70	8° id	6m
	10° Mur n° 70 conservé	10 Ligne courbe dét. comme au plan	
Rue de l'Église.	1° Ligne droite entre le 1er angle du Bât n° 10 le 2e angle du Bât n° 14 et prolongée en arrière comme au plan	2° Ligne parallèle à 6m	6m
		3° Ligne courbe déterminée comme au plan	
	2° Façade n° 14 mais ne 16. 18. 20 conservés	3° Mur n° 11 conservé	
Ruelle de la Grange du Dime.	1° Ligne parallèle à 3m	1° Façade du Bât 3,5 conservée et prolongée en arrière	3m
	2° Pan coupé déterminé comme au plan	2° Pan coupé dét. comme au plan	
	3° Mur n° 6 conservé	3 Ligne parallèle à 3m	3m
La Riotte	1° Ligne droite entre un point pris à 3m et en face du dernier angle du mur n° 3 et le dernier angle du Bât n° 10 cette ligne prolongée en arrière comme au plan	1° Ligne parallèle à 3m	3m
Chemin Val n° 2 de Donzy-sur-Cure.	1° Mur de clôture 2 conservé ainsi que la partie du mur de clôture 4.	1° Mur n° 9 conservé et prolongé en arrière	
	2° Ligne droite déterminée comme au plan.	2° Mur n° 11 et 13 conservés	
Rue den Haut.		1° Ligne courbe dét. comme au plan	
	1° Ligne parallèle à 6m	2° Ligne droite entre le 1er angle du mur de clôture 3 et le dernier angle du même n°	6m
	2° Ligne parallèle à 6m	3° Ligne droite entre le dernier angle du mur n° 3 et le	6m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
		Dernier angle du Bât n° 11	
	3° Ligne parallèle à 6m	1° Ligne droite entre ce dernier point et un point pris en face et à 6m du 1er angle du Bât n° 22	6m
	4° Ligne droite entre le 1er angle du Bât n° 22 et le dernier angle du Bât 26	2° Ligne parallèle à 6m	6m
	5° Limite n° 26 conservée	6° Ligne parallèle à 6m	
	6° Ligne parallèle à 6m	7° Mur n° 17 conservé	
	7° Ligne Droite entre un point pris en face et à 6m du dernier angle du mur n° 17 et le 1er angle du Bât n° 26	8° Ligne parallèle à 6m	6m
	8° Ligne droite entre l'ext. de l'alignt précédent et le dernier angle du Bât n° 42	9° Ligne parallèle à 6m	6m
	9° Ligne Droite entre le dernier point et le 1er angle du mur n° 51	10° id	6m
	10° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du mur n° 60	11° id	6m
La Riotte Gauche.	1° Mur n° 1 et Bât 3 conservés	1° Ligne parallèle à 4m	4m
	2° Ligne courbe dét. comme au plan	2° id	4m
	3° Ligne parallèle à 4m	3° Ligne droite entre le dernier angle de Bât en face duquel passe la parallèle du Bât n° 3 et le dernier angle du Bât n° 11	4m
	4° Ligne courbe dét. comme au plan	4° Ligne parallèle à 4m	4m
	5° Ligne droite entre l'ext. de l'alignt précédent et le 2e angle rentrant du mur n° 10	5° id	4m
	6° Ligne droite entre l'ext. de l'alignt précédent et déterminée comme au plan	6° id	4m

Hameau de Soucirea

Grande Rue	1° Ligne droite entre le dernier angle du mur n° 2 et le 1er angle du Bât n° 2	1° Ligne parallèle à 6m	6m
	2° Parties de la façade n° 2 conservées	id	6m
	3° Façade du Bât n° 22 conservée et prolongée en arrière jusqu'au dernier angle du Bât n° 20	id	6m
	Ligne droite entre le dernier angle du Bât 22 et un point pris en face et à 8m du 1er angle du Bât n° 37	id	6m
	5° Ligne droite parallèle de l'ext. de l'alignt précédent et aboutissant au dernier angle du Bât n° 30	5° Façade n° 37 conservée	

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

176/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande Rue. Suite	6e Ligne courbe déterminée comme au plan		
	7e Ligne droite entre l'angle saillant du bâtiment no 34 et le dernier angle du bât no 50 cette ligne prolongée en arrière	7e Ligne parallèle à 6m	6m
	8e Ligne courbe déterminée comme au plan	8e Mur no 53 conservé	
	9e Ligne parallèle à 6m	9e Ligne droite entre le 1er angle du bât no 11 et le 1er angle du bât no 69	6m
	10e id	10e Ligne droite entre l'extrémité du bâtiment précédent et le 1er angle du mur no 87	6m
	11e id	11e Mur no 2 et 89 conservés	6m
	12e id	12e Ligne droite entre le dernier angle du mur no 89 et le 1er angle du bât no 85	6m
	13 id	13 Façades des nos 95, 97 et 99 conservées	6m
	14e Ligne droite entre un jambage de fenêtre en face et à 6m du dernier angle du bât no 99 et un autre jambage de fenêtre en face et à 7m du dernier angle du toit no 101	14e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 99 et le dernier angle du toit no 101	
	15e Ligne parallèle à 7m	15e Ligne droite entre l'extrémité du bâtiment précédent et l'angle saillant du mur no 109	7m
	16e id	16e Partie du mur 109 et murs 111 et 113 conservés	7m
	17e Ligne droite entre l'extrémité du bâtiment précédent et la dernière comme au plan	17e Ligne parallèle à 7m	7m
Ruelle de la Fontaine	1e Mur no 2 conservé	1e Mur no 1 conservé	
	2e Ligne droite entre l'angle formé par le petit bâtiment accolé au bât no 6 sur la façade du dernier et le 1er angle du bât no 10	2e Fontaine no 3 et dernier du no 5 conservés	
	3e Façade du bât no 10 conservé		
	4e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 10 et le 1er angle du bât no 14	3e Ligne parallèle à 4m	4m
	5e Façade du bât 14 conservé	4e id	4m
		5e Ligne courbe déterminée comme au plan	
Ruelle des Salix.	1e Ligne droite entre le 1er angle no 1 et le 2e angle du mur no 9	1e Ligne parallèle à 4m	4m
	2e Ligne droite entre l'extrémité du bâtiment précédent et l'angle intérieur du mur du palier au bât no 9 (voir le plan)	2e id	4m
	3e Ligne droite entre l'extrémité du bâtiment précédent et le 1er angle du bât no 13	3e id	4m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de Dontenay.	1e Ligne droite déterminée comme au plan	1e Ligne parallèle à 8m	8m
	2e Ligne parallèle à 8m	2e Ligne droite entre le dernier angle du mur no 7 et le dernier angle du toit no 11	8m
	3e id	3e Ligne droite entre l'extrémité précédente et le 1er angle du mur no 19	8m
	4e Ligne droite entre l'extrémité précédente et le 1er angle du bât no 21	4e Ligne droite entre l'extrémité précédente et le 1er angle du bât no 21	
	5e Ligne parallèle à 6m menée jusque sur le Façade du bât no 14	5e Ligne droite entre l'extrémité précédente et le 1er angle du toit no 43	
	6e Façade du bât 14 conservé		
Cour de la Fontaine.	1e Façade du bât no 2 conservé	1e Façade du toit no 1 conservé	
		2e Ligne droite entre le dernier angle du toit no 1 et le 1er angle du bât no 9	
		3e Façade du bât 9 conservé	
Sous la Fontaine	1e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 14 (Vue de Montenay) et le 1er angle du mur no 6 (Vue de plan)	1 Mur no 1, 3 conservé	
Rue des Bas.	1e Ligne droite entre le dernier angle du mur no 1 et un jambage en face et à 6m du 1er angle du mur no 12	1e Ligne droite entre le dernier angle du mur no 2 et le 1er angle du mur no 12	
	2e Face du mur no 12 conservé	2e Ligne parallèle à 6m	6m
	3e Ligne droite entre l'angle rentrant du mur no 12 et le 1er angle du bât no 18	3e id	6m
	4e Façade no 18 et mur en conservés	4e Ligne droite entre l'extrémité du bâtiment précédent et le dernier angle du bât no 17	
Chemin du Croix Coupion	1e Ligne droite entre un jambage situé en face et à 6m du dernier angle du mur no 1 et le 1er angle du bât no 6	1e Ligne parallèle à 4m	6m
	2e Ligne droite entre le dernier jambage et le 1er angle du mur no 12	2e id	6m
	3e Ligne droite entre le dernier jambage et un jambage situé en face et à 6m du dernier angle du bât no 13; et allignement prolongé comme au plan.	3e id	6m
	4e Ligne courbe déterminée comme au plan	4e Mur de limite no 1 et 56 conservés.	
	1e Ligne parallèle à 4m	1e Façade du bâtiment no 1 conservé	4m
	2e id	2e Ligne droite entre le dernier angle du bât no 1 et le 1er angle du mur no 9	
	3e id	3e Ligne droite entre le dernier jambage saillant no 13	4m

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

176/3

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	COTÉ DROIT.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau de	Bouilly.	
Grande Rue.	1° Ligne Droite entre le Dernier angle du toit N° 3 et le V. angle du Cât N° 1f	1° Ligne parallèle à 6m et prolongée en arrière comme au plan	6m
	2 Façade N° 1f conservée	2e Ligne parallèle à 6m	6m
	3e Lignes Droites entre le Dernier angle du Cât 1f et le Dernier angle du Bar N° 61	3e id	6m
	4e Ligne Droite entre ce Dernier angle et le V. angle du mur 93	4e id	6m
	5e Ligne Droite entre ce Dernier joint et le V angle du toit 93	5e id	6m
	6e Ligne Droite entre ce Dernier joint un joint situé en face et à 6m du V angle du mur N° 10 et prolongée comme au plan	6e id	6m
		7e Mur N° 10 à 12 Partie du mur 44 conservée	
		8e Ligne Droite entre l'avant Dernier angle du mur N° 44 et le Dernier angle du toit N° 48	
	7e Ligne Droite unissant la courbe de la (ruelle des Bas) et celle régularisant la propriété N° 5f cette ligne s'arrête à 6m du Dernier angle du toit N° 48.	9e Ligne parallèle à 6m réunissant à la courbe qui régularise le proj. N° 2 (Chemin des champs) V. le plan	6m
	9e Mur N° 5e 5f 59 Bât N° 61. 63 conservés	10e Ligne parallèle à 6m	6m
	9e Ligne Droite entre le Dernier angle du Bât N° 63 et le V. du mur N° 69	11e id	6m
	10e Ligne Droite entre ce Dernier joint et un joint situé à 1m 5 sur le V. façade latérale de petit Bât accolé au Bât N° 76	12e id	6m
	11e Ligne Droite entre ce Dernier joint et Angle rentrant formé sur la limite de la pce N° 81	13e Ligne parallèle à 6m	6m
	12e Ligne Droite entre Extre de Valeur précédent et Angle rentrant entre les pces 62 et 64	14 id	6m
Chemin de la Fontaine.	1° Mur N° 1 conservé	1e Murs N° 2. 1. conservés	
	2e Ligne Droite entre le V. angle du mur N° 3 et un joint situé en face et à 6m du Dernier angle du Bât 26.	2e Ligne Droites entre le Dernier angle Saillant du mur N° 1. et le V. angle Saillant du mur 8 Murs 8. 10 conservés; Ligne portant du mur N° 12 et parallèle à 6m de Valeur oppos	6m
	3e Ligne parallèle à 6m	3e Ligne Droite entre le Dernier angle du Bât 26 et le V. angle du mur N° 92	
	4m id	4e Ligne Droite entre le Dernier joint et le V. angle du Bât 1.1. et prolongée comme au plan.	6m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Ruelle des Bas.	1° Ligne courbe entre Extre de Valeur de (Ch.m de la fontaine) le V. angle du Bar N° 4 et régularisant les propriétés 48 50 du chemin ci dessus	1° Ligne courbe régularisant les Propr.s N. 3. 5 (voir le plan)	
	2e Ligne Droite entre le V. angle du Bar N° 4 et Angle Saillant du mur N° 6 (voir le plan)		
Chemin des Champs.	1° Ligne Droite entre le V. angle du Bar N° 4, le V. du Bar N° 12 et prolongée jusque sur la face latérale extérieure du mur N° 14	1° Limites N° 1. 3. 5 conservées	
	2e Ligne Droite entre Extre de Valeur précédent et mentionné parallèlement à 7m	2e Limites N° 79 conservées	7m
			7m

Hameau du Petit-Souvrey.

Rue du Puits.	1° Ligne parallèle à 6m	1° Ligne Droite entre le V. angle du Bar N° 3 et le V. angle du Bar N° 2f	6m
		2e Façade du Bar 2f conservée	
	2e Ligne Droite entre Extre de Valeur précédent et un point pris à 6m et en face du V. angle rentrant du mur N° 31	3e Ligne Droite entre le Dernier angle du Bar N° 2f et Angle rentrant du mur N° 31	
	3e Ligne parallèle à 6m	4e Ligne Droite entre Extre de Valeur précédent et la 2de ligne en comm au plan	6m
Chemin des Prés	1e Ligne parallèle à 5m	1e Façades des Bars 5 et 7 conservées et prolongées en arrière	5m
	2e Mur N° 90 conservé	2e Ligne parallèle à 5m	5m

Nota. Tous les pans coupés seront déterminés conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

176/4

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour. Le présent plan d'Alignement comprenant neuf feuilles de détail

A Auxerre le 26 Mai 1864.

Le Préfet de l'Yonne

Dressé par l'Agent-Voyer Cantonal soussigné

Vérifié par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

L'Echelle du Plan General est de 0.001 millim pour 1 mètre

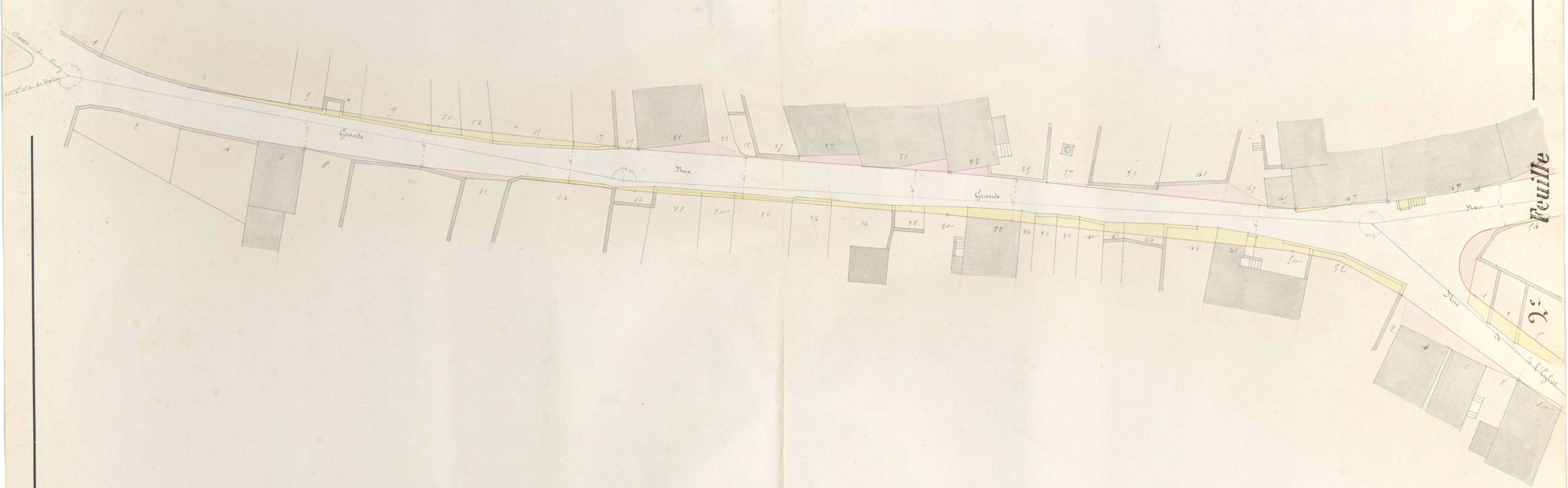
Celle des feuilles de Détail est de 0.005 millim pour 1 mètre

Un certificat du 27 décembre 1867 du Maire de Pézalay attestant que l'arrêté d'approbation du plan d'alignement de la commune a été publié et affiché et inséré dans le dit arrêté.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

176/5

1ère Feuille



Fait et présenté par l'Agent Voyer en chef

Baumann

176/6

2e Feuille

Grande Rue

Grande Rue

Rue

Rue

Rue

Ruelle

Rue

Chemin Vicinal

Chemin de Pontarlier

Rue de l'église

Ruelle de la Fontaine

Rue

Dommartin-sur-Vaux

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef

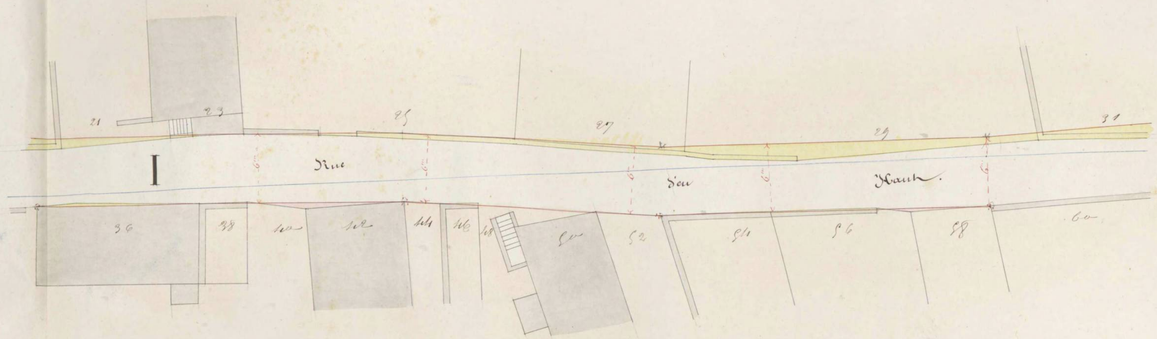
Beaumont

3e Feuille

176/7

3e Feuille







Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Baumann

17 f° 8

Hameau de Souvrea.

5e Feuille

6e Feuille

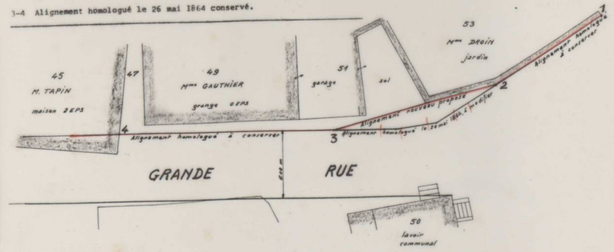
4e Feuille

LEGENDE

1-2 Alignement homologué le 26 mai 1864, défini par le parement côté route, du mur du jardin de Mme DROIN, n° 53 du plan d'alignement.

2-3 Alignement droit, partant du point 2 (Angle saillant du mur du jardin de Mme DROIN), se confondant avec le parement côté route du mur de jardin de Mme DROIN, et aboutissant au point 3 situé sur l'alignement homologué le 26 mai 1864 à 18,70 m du pignon de la maison TAPIN, n° 45 du plan d'alignement.

3-4 Alignement homologué le 26 mai 1864 conservé.



Modif. Appr.

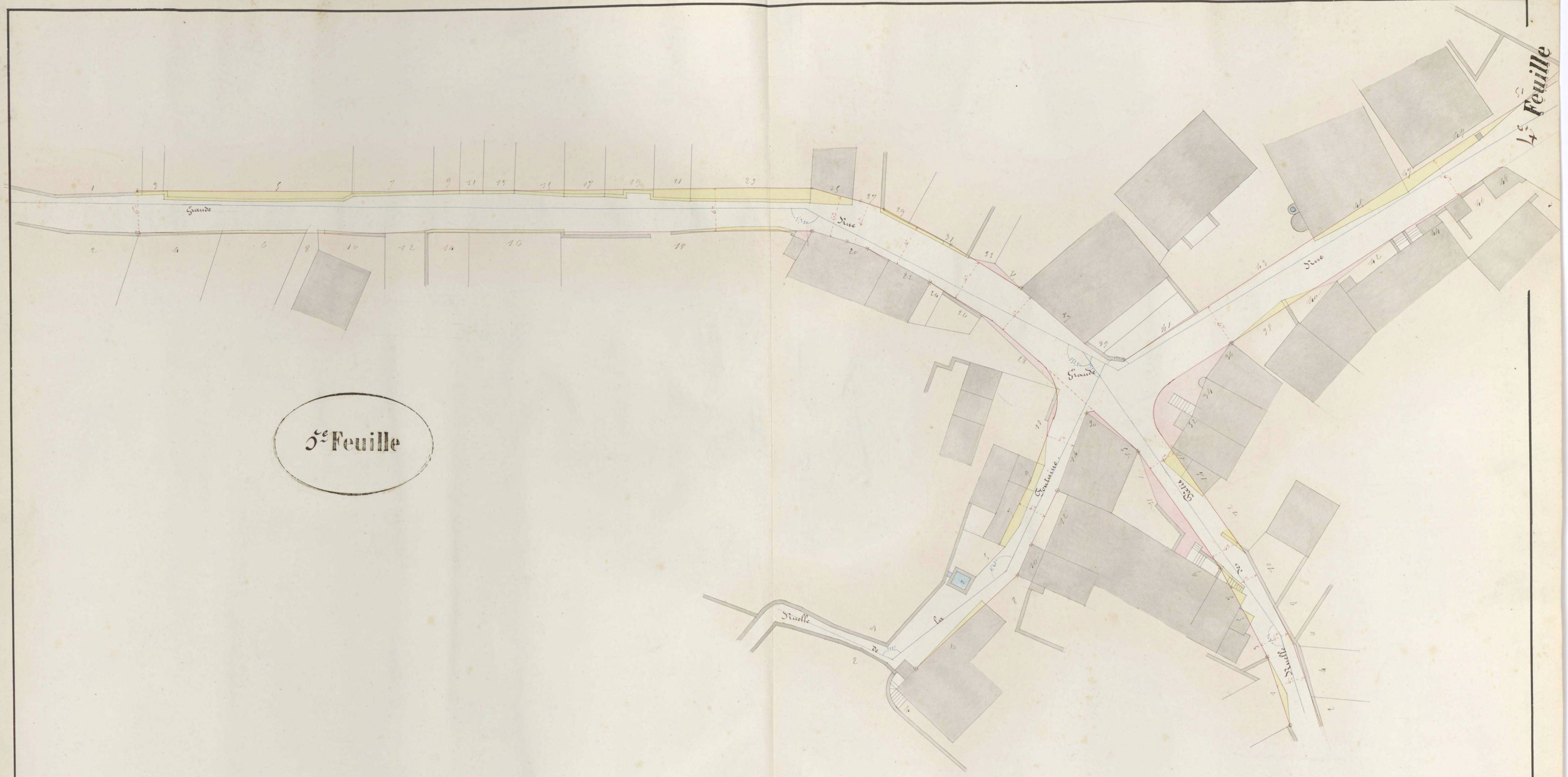
ce 2/01/1973

Vu et présenté pour adopter à Joyeuse le

Le Maire

176/9

5.e Feuille



Certifié par l'Agent Voyer en Chef
Bruning

6e Feuille



Vu et présenté pour L'Agent-Voyer en chef
Beaumont

176/11

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon

SERVICE VICINAL.

CANTON

d'Avallon.

COMMUNE

DE

CIROLLES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 188/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Girolles.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin Vicinal de Girolles à Servizelles.	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de distance. 2° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 36. 3° Ligne droite partant de ce point et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 15. (Chemin d'Avallon)	1° Mur N° 1 conservé. 2° Ligne droite partant de l'angle du mur N° 1 et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 13. 3° Ligne droite entre le dernier point et le 2^e angle du bât. N° 37. 4° Ligne droite partant de ce dernier point et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 13. 5° Ligne droite partant de ce point et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 1 (Rue d'Enfer)	8^m
Chemin Vicinal de Girolles à Avallon.	1° Mur N° 2 conservé.	1° Ligne droite partant de la naissance de la cour du mur N° 1 passant par le 1^er angle du mur N° 1 et prolongé comme au plan. 2° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 9. 3° Ligne droite partant de ce point passant par le 2^e angle de la saillie du bât. N° 9 et prolongé comme au plan. 4° Ligne droite entre l'est de l'alig^t précédent et le 2^e angle du bât. N° 15.	
Rue d'Aubiera.	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de distance. 2° Ligne droite entre ce point et le dernier précédent et le 1^er angle du bât. N° 28. 3° Ligne droite entre ce point et un point pris à 6^m de retraite sur la façade du bât. N° 28. 4° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de distance. 5° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant au 2^e angle du bât. N° 30. 6° Ligne droite partant de ce point et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 36. 7° Ligne droite entre le 1^er et le dernier angle du bât. N° 36.	1° Ligne droite passant par le 2^e angle du bât. N° 7 et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 8 prolongée en arrière jusqu'à l'est de la Rue. 2° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de distance. 3° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 31. 4° Bât. N° 31, Mur N° 32 conservés	6^m 6^m 6^m
Rue de derrière l'Eglise.	1° Ligne droite partant du 2^e angle du mur du cimetière et aboutissant au 2^e angle du 1^er pilier de l'Eglise. 2° Ligne droite entre ce point et le 1^er angle du 2^e pilier. 3° Ligne droite entre ce dernier point et tangente à la courbe du bât. N° 4.	1° Ligne droite parallèle à l'alig^t opposé à 4^m de distance prolongée.	4^m
Chemin sous l'Eglise.	1° Mur N° 3	1° Mur N° 1 conservé. 2° Ligne droite partant du 1^er angle (parement intérieur) du mur N° 1 et aboutissant au sommet du dernier angle (parement intérieur)	
Rue Chapard.	1° Ligne droite partant de l'angle rentrant formé entre les N°s 2 et 4 et le 1^er angle du N° 4	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de distance.	6^m

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	2° Ligne droite partant de ce point et aboutissant à un point pris à 6^m de l'alig^t opposé sur le mur entre les N°s 30 et 30. 3° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de distance. 4° Mur N° 32 et 34 conservés	2° Ligne droite entre l'est de l'alig^t précédent et la courbe du bât. N° 33. 3° Ligne droite partant de ce point et aboutissant au 1^er angle du mur N° 29. 4° Ligne droite entre ce point et le 1^er angle du bât. N° 31. 5° Mur N° 31 conservé	
Rue de la Ratelle.	4° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 5^m de distance.	1° Ligne droite entre le 1^er angle du mur N° 23 et le 1^er angle du bât. N° 24	5^m
Chemin sous la Cayotte.	1° 2° 3° 4° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6^m de distance.	1° Ligne droite partant du 1^er angle du mur N° 1 et aboutissant au 1^er angle du même mur. 2° Partie du mur N° 1 conservée. 3° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant à l'arrondissement du 1^er angle du mur N° 1. 4° Partie restante du mur N° 1 conservée.	6^m
Rue Basse.	1° Mur N° 1 et partie du mur N° 4 conservés. 2° Ligne droite partant du 2^e angle du bât. N° 11 et aboutissant à l'angle formé par le mur et le cabinet N° 10. 3° Ligne droite entre ce point et l'angle de l'est du mur.	1° Bât. 1, 3, Cuisine N° 5 Murs 7, 9 conservés. 2° Ligne droite partant du 2^e angle du mur N° 11 et aboutissant au 1^er angle du bât. N° 15. 3° Ligne droite entre ce point et le 2^e angle du bât. N° 21. 4° Ligne droite entre ce point, passant par le 1^er angle du bât. N° 37 et prolongée comme au plan.	
Rue Cavion.	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 7^m de distance. 2° Ligne droite entre l'est de l'alig^t précédent et le 3^e angle du mur N° 4. 3° Partie du mur N° 4 conservée. 4° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant à un point pris à 7^m du mur opposé en face le 2^e angle du N° 4. 5° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 7^m de distance. 6° Ligne droite entre l'est de l'alig^t précédent et le dernier angle du N° 4. 7° Partie du N° 6 conservée et régularisée. 8° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 7^m de distance. 9° id. id.	1° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 7^m de distance. 2° id. 3° id. 4° Ligne droite entre l'est de l'alig^t précédent et le 2^e angle du mur N° 19. 5° Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 7^m de distance. 6° id. 7° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant au 2^e angle du N° 58. 8° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant au 2^e angle du mur N° 67. 9° Murs N°s 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81 conservés et régularisés.	J^m J^m 7^m 7^m 7^m
Ruelle Charton.	1° 2° 3° Suite de dans Compris déterminés comme au plan. 4° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant au 2^e angle du N° 12.	1° Mur du Canal conservé. 2°, 3° Lignes parallèles aux alig^ts opposés à 6^m de distance. 4° Ligne droite partant de l'est de l'alig^t précédent et aboutissant à l'angle rentrant du mur N° 7	6^m

188/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

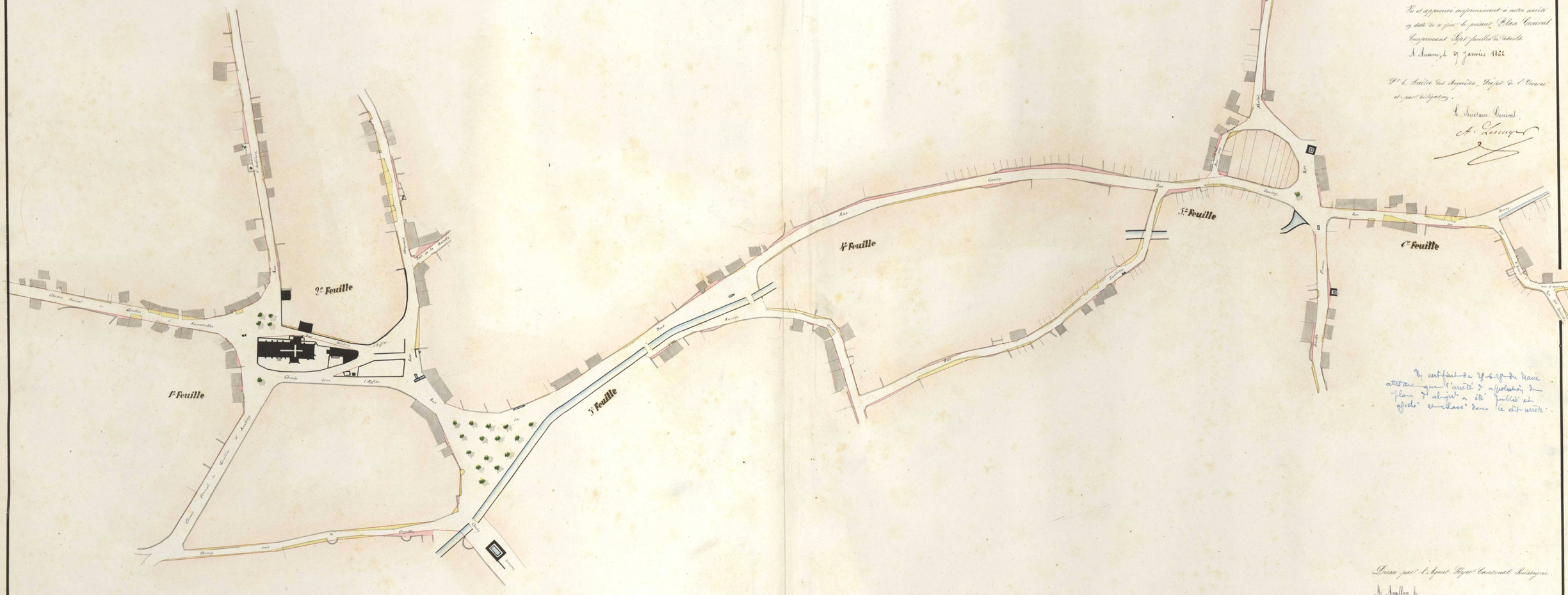
NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Ruelle Charton. (Suite.)	5e Rue du mur N° 12 converti. 6e Limite N° 14 Bât. N° 16 convertis. 7e Ligne Droite partant du 2e angle du bât. N° 16 et aboutissant au 2e angle du N° 20 8e Ligne Droite partant de a point et aboutissant au 1er angle du bât. N° 24. 9e Ligne Droite partant de a point, passant par le Dernier angle du bât. N° 24 et prolongée.	5e Ligne Droite partant de a Dernier point et aboutissant à un point pris à 7m de Distance Saligne opposé sur la façade latérale du Bât. N° 9. 6e Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance	6m
Rue Cuvillon.	1e Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance. 2e id. 3e id. 4e id. 5e Ligne Droite partant de Sext de Saligne précédent et aboutissant au 2e angle du Bât. N° 18. 6e Ligne Droite partant de a Dernier point et aboutissant à l'angle du petit et du grand Bât. N° 28. 7e Ligne Droite partant de a Dernier point et aboutissant au 2e angle du mur N° 31. 8e Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance.	1e Rue N° 1 convertie et Cour du mur N° 3. 2e Ligne Droite partant de Sext de Saligne précédent et aboutissant au 6e angle du mur N° 3. 3e Ligne Droite entre a Dernier point et le 8e angle du bât. N° 9. 4e Ligne Droite entre le 8e et le 6e angle du bât. N° 9. 5e Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance. 6e id. 7e id. 8e Ran Coupé. 9e Ligne Droite entre Sext de Saligne précédent et le Dernier angle du mur N° 43.	6m 6m
Rue des Comes.	1e Ligne parallèle à Saligne opposé à 7m de Distance. 2e Ligne Droite partant de Sext de Saligne précédent et aboutissant au 2e angle du bât. N° 16. 3e Ligne parallèle à Saligne opposé à 7m de Distance.	1e Ligne Droite partant du 2e angle du mur N° 1 et aboutissant au 2e angle du bât. N° 7. 2e Ligne parallèle à Saligne opposé à 7m de Distance. 3e Rue N° 27 convertie et rejoignant	7m 7m 7m
Rue d'Anvers.	1e Ligne parallèle à Saligne opposé à 5m de Distance. 2e id. id. 3e id. id. 4e id. id. 5e id. id.	1e Rue N° 1 convertie et prolongée jusqu'au Dernier angle du bât. N° 3. 2e Ligne Droite entre a Dernier point et le 2e angle du 2e mur du N° 5 3e Ligne Droite entre cet angle et le 2e angle du N° 7. 4e Rue N° 9 convertie. 5e Alignt Déterminé comme au plan.	5m 5m
Ruelle Piacco.	1e Ligne Droite partant d'un point pris à 7m 50c de Saligne opposé et aboutissant au 1er angle du bât. N° 10. 2e Ligne Droite entre a point et un point pris à 6m du 1er angle du bât. N° 4. 3e Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance. 4e id. 1e Façade N° 2, Limite N° 4, Mur N° 6 convertis 2e Ligne parallèle à Saligne opposé à 5m de Distance.	1e Ligne Droite partant du 2e angle du mur N° 1 et aboutissant au 1er angle du mur N° 9. 2e Ligne Droite partant de a point et aboutissant au 1er angle du bât. N° 4 3e et 4e Bât. N° 47, Mur, N° 49 convertis. 1e Ligne Droite partant du 1er angle de Saligne N° 1 et aboutissant à un point pris à 11m du 1er angle du bât. N° 2. 2e Ligne Droite entre a point et le 1er angle du bât. N° 9. 3e Ligne Droite entre a point et le 1er angle du mur N° 36, (Rue Malat)	5m 5m

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue Malat.	1e Ligne Droite partant du 2e angle du mur N° 8 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 6. 2e Ligne Droite entre a point et le 1er angle du bât. N° 14. 3e Ligne Droite entre a point et le 1er angle du bât. N° 18. 4e Bât. N° 18 et 20 convertis. 5e Ligne Droite partant du 2e angle du bât. N° 20. 6e Ligne Droite entre a Dernier point et le 1er angle du bât. N° 24. 7e Ligne Droite entre a point et le 2e angle du mur de la cour N° 36. 8e Murs, 38, 40, 42 convertis. 9e Ran Coupé. 10e Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance. 11e Alignt Déterminé comme au plan.	1e Rue N° 1 convertie et rejoignant 2e Façade N° 3 convertie. 3e Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance. 4e id. id. 5e id. id. 6e id. id. 7e Ran Coupé. 8e Ligne Droite partant de Sext de Saligne précédent passant par le 2e angle du mur N° 23 et prolongée comme au plan. 9e Façade 27, 29 converties. 10e Ligne Droite partant du 2e angle du petit bât. N° 31 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 33.	6m
Rue du dessus.	1e Alignt Déterminé comme au plan. 2e 3e 4e 5e 6e } Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance 7e	1e Ligne parallèle à Saligne opposé à 6m de Distance 2e Ligne Droite entre Sext de Saligne précédent et un point pris sur face et à 6m du 1er angle du bât. N° 6. 3e Ligne Droite partant de Sext de Saligne précédent et 6e angle du bât. N° 27. 4e Ligne Droite entre a Dernier point et 6e angle du bât. N° 41. 5e Ligne Droite entre a Dernier point et le 6e angle du bât. N° 51.	6m 6m

Nota. Tous les Rans Coupés seront déterminés Conformément aux indications du Plan.

188/3

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté
en date de ce jourd'hui, présent Plan Général
Comprenant Sept feuilles de Détails.
A Auxerre le 27 janvier 1832

Pour le Préfet des Fonctions, Chef de l'Arrond.t
et par Délégation.

Le Secrétaire Général.
A. Leroux

Vu par le Maire des Agnettes, Chef-lieu de l'Arrond.t
et par Délégation.

Le Secrétaire Général.

My certified the Y-b-ng du Maire
attesting que l'arrêté d'approbation du
Plan d'alignt a été publié et
affiché conformément dans le dit arrêté.

Dressé par l'Agent Voyer Cantonal Soussigné.

A Moulins le

Signé par l'Agent Voyer d'arrondissement.

Vu et approuvé par l'Agent Voyer en Chef

Bonnemay

188/4

1re Feuille

2e Feuille

2e Feuille

3e Feuille

Chemin Vicinal de Girolles à Sermizelles.

Chemin Vicinal de Girolles à Exfontes.

Chemin Vicinal de Girolles à Sermizelles.

Chemin dit Ruelle aux Loups

Chemin vers l'Eglise

Chemin A

Vu et présenté par l'Ingénieur Ordinaire en Chef
Bonnemay

Echelle de 1/10 de millimètres pour 1 Mètre

1 2 3 4 5 10 15 20 30 Mètres

199/5

2e Feuille

Rue de la Source

Rue

P.P.

Chopard.

Rue

A

d' Aubiere

Rue

A

d' Aubiere

Rue

P.P.

Rue Derrière

Chemin

Rue

l'Eglise

3e Feuille

1e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Bonnerue

Cassini Veinat de Gueillis Vallon

1e Feuille

1886

2e Feuille

3e Feuille

1re Feuille

4e Feuille

Chemin sous la Cayotte.

Chemin

S. Quirany.

Basse

Rue

Canal

Girolles.

Basse.

Rue

Canal.

Ruelle

Echarton.

A

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Maumary

188/7

Rue

Eavion.

3e Feuille

Rue

Bass.

7e Feuille

Ruelle

4e Feuille

Charton.

Rue

Enceillon.

5e Feuille

Lu et presenté par l'Agent Voyer en Chef
Bonnaire

188/8

4e Feuille

5e Feuille

7 Feuille

Rue

Rue

Rue

5e Feuille

6e Feuille

Rue

Ruelle

Rue

Ruelle.

Ruelle.

Rue

Corniere

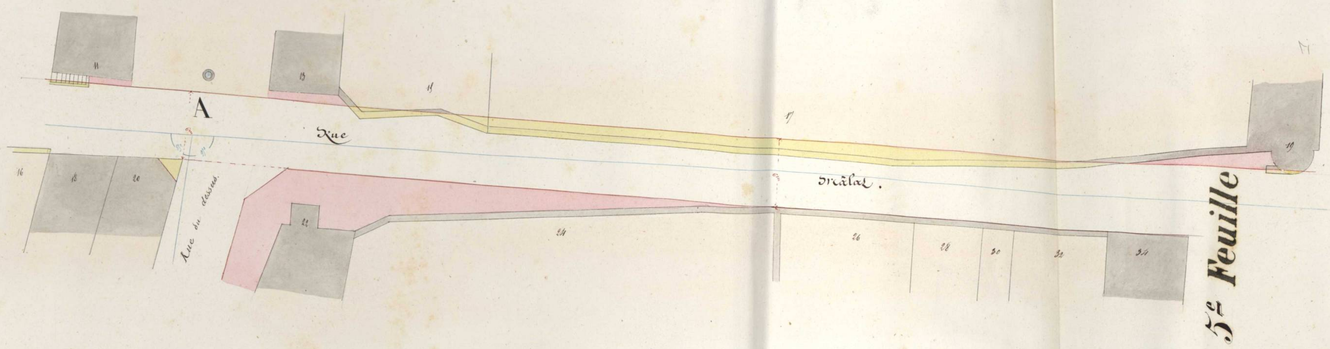
Rue

S. Auverne.

Rue des Recollets

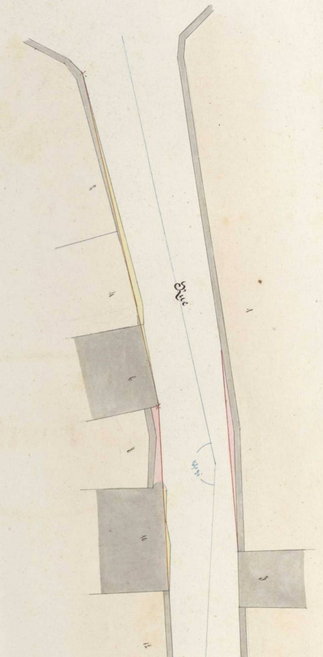
Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Baumier

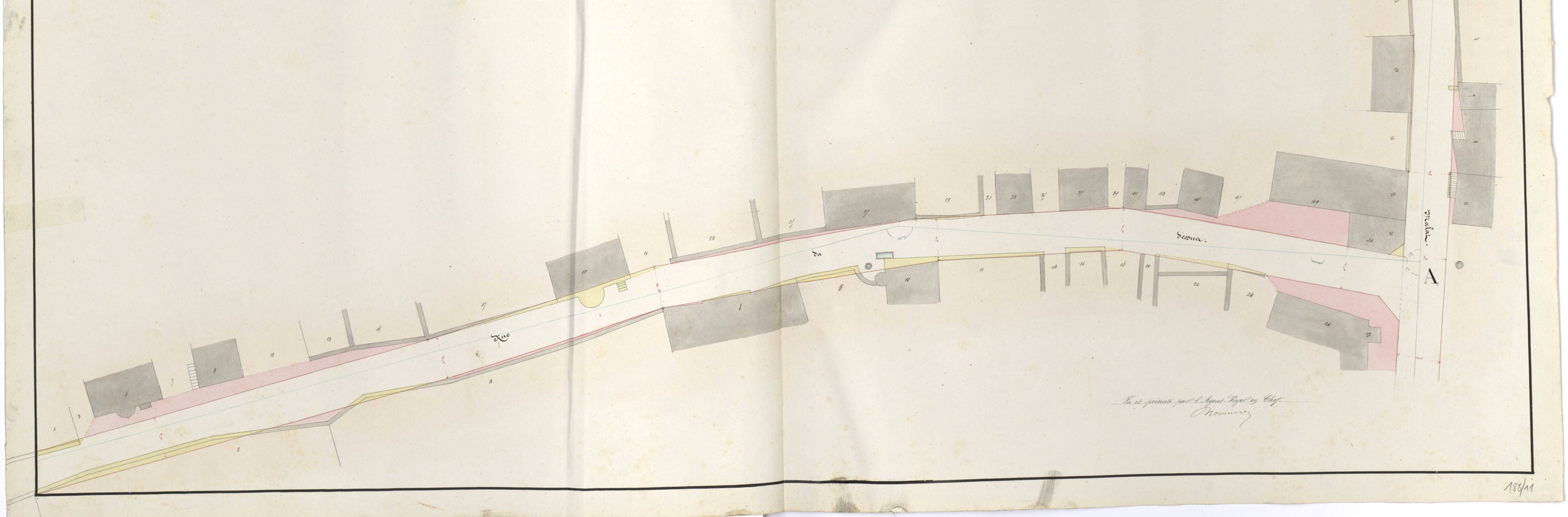
188/10



5e Feuille

7e Feuille





Vu et présenté par le Sous-Ingénieur Ingénieur en Chef.
Nouvion

188/11

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Girollea.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin vicinal de Girollea à Dermizelles	1	1	Destrieux Vve	Vigne
		3	Barillot Joseph.	
		5	id	Bât
		7	id	Cour. hangar
		9	id	bât
		11		cour
		13		bât
		15	M. de Pomblain	vigne
		17	id	terre
		19	Fèvre	vigne
		21		cour
		23	Pernot Lazare	bât.
		25		cour
		27	Cunot Jacques	bât
		29	Pernot Lazare	id
		31		Ruelle
		33	Damoux Alexandre	bât
		35		hangar
		37	Mynard fils	bât.
		39	Jacquart Joseph	cour
		41		id
		43	Mynard Jn fils	bât
	2		Cunot Jacques	vigne
	4		Rougeot Lazare	bât
	6		id	Cour
	8		Charlet	vigne
	10			bât.
	12		Pernot Lazare	id
	14			cour
	16		Cunault Jacques	bât
	18		id	cour.
	20		id	bât
	22		Guettard Louis	id
	24		id	cour
	26		id	bât.
Chemin vicinal de Girollea à Avallon.	1	1	Larcher Sime	terre
	3		Guettard Louis	jardin
	5		Mynard fils	id
	7		Soufflard Jn	id
	9		Boudin Louis	bât
	11		Soufflard Jn	id
	13			cour
	15			bât
	2		M. de Pomblain	propriété.
Rue d'Aubiers.	2	1	Barillot Joseph.	Vigne
	3		Barillot Edme.	id
	5		id	cour
	7		id	bât.
	9		id	id
	11			Ruelle
	13		Dameron	bât.
	15			Cour Cne
	17		Rougeot Vve	bât
	19		Coquelet	id
	21		Dameron fils	id
	23			Cour Cne
	25		Moricard Antoine	bât
	27		Moricard Antoine	jardin
	29		Cripier	id
	31		La Commune	bât.
	33		id	jardin
	35		id	Eglise
	2			vigne
	4		Barillot Edme.	
	6		Rougeot Vve	
	8		Barillot Joseph	hangar
	10		id	Cour
	12		id	bât
	14		Rougeot Vve	vigne
	16		Gouveau Joseph.	bât.
	18		Rougeot Vve	
	20		id	bât
	22		Gouveau Joseph	id
	24		Rougeot Vve	terre
	26		Sommet Edme.	Cour
	28		Cripier	bât
	30		id	Cour.
	32		id	bât
	34			Cour
	36		Mynard Jn fils	bât.
Rue derrière l'Eglise.	2	1	La Commune	Jardin
	3		id	bât
	5		id	jardin
	2		id	Eglise Cimetière
	4		id	Maison d'Ecole
Chemin sous l'Eglise.	2	1	La Commune	Cimetière
	3		id	place
	5		id	Jardin
	2		M. de Pomblain	propriété
Rue Chopard.	2	1	Boudin Joseph.	Vigne
	3		id	bât
	5		Huot Sime	id
	7		Chierry Sime	id
	9		Huot Sime	id
	11		id	Cour
	13		Huot Joseph	
	15		Chopard Joseph	Vigne
	17		Minard Valentin	place à fumier
	19		Chopard Joseph	id
	21		id	bât
	23		Viteau Edme.	id
	25		Riollet Sime	id
	27		id	id
	29		Larcher Victor.	Vigne
	31		Méry Marcel	Jardin
	2		Porte	Vigne
	4		Moricard Joseph	Hangar
	6		Guettard Joseph	bât
	8		id	Cour
	10		id	bât
	12		id	
	14		id	Vigne
	16		Gouard Edme	bât.
	18			Cour
	20		Morion Valentin	bât.
	1		Moricard Joseph	Jardin
	3		Cripier	id
	5		La Commune	bât
	7		id	Cour.
	9		id	bât
	11			Cour
	13		Viteau Edme.	bât
	15		Riollet Sime	id
	17		id	id
	19		Larcher Victor.	Vigne
	21		Méry Marcel	Jardin
	23		Porte	Vigne
	25		Moricard Joseph	Hangar
	27		Guettard Joseph	bât
	29		id	Cour
	31		id	bât
	33		Guettard Joseph	id
	35		id	Cour
	37		Guettard Joseph	bât
	39			Cour
	41		Guettard Joseph	bât
	43			Cour
	45		Guettard Joseph	bât
	47			Cour
	49		Guettard Joseph	bât
	51			Cour
	53		Guettard Joseph	bât
	55			Cour
	57		Guettard Joseph	bât
	59			Cour
	61		Guettard Joseph	bât
	63			Cour
	65		Guettard Joseph	bât
	67			Cour
	69		Guettard Joseph	bât
	71			Cour
	73		Guettard Joseph	bât
	75			Cour
	77		Guettard Joseph	bât
	79			Cour
	81		Guettard Joseph	bât
	83			Cour
	85		Guettard Joseph	bât
	87			Cour
	89		Guettard Joseph	bât
	91			Cour
	93		Guettard Joseph	bât
	95			Cour
	97		Guettard Joseph	bât
	99			Cour
	101		Guettard Joseph	bât
	103			Cour
	105		Guettard Joseph	bât
	107			Cour
	109		Guettard Joseph	bât
	111			Cour
	113		Guettard Joseph	bât
	115			Cour
	117		Guettard Joseph	bât
	119			Cour
	121		Guettard Joseph	bât
	123			Cour
	125		Guettard Joseph	bât
	127			Cour
	129		Guettard Joseph	bât
	131			Cour
	133		Guettard Joseph	bât
	135			Cour
	137		Guettard Joseph	bât
	139			Cour
	141		Guettard Joseph	bât
	143			Cour
	145		Guettard Joseph	bât
	147			Cour
	149		Guettard Joseph	bât
	151			Cour
	153		Guettard Joseph	bât
	155			Cour
	157		Guettard Joseph	bât
	159			Cour
	161		Guettard Joseph	bât
	163			Cour
	165		Guettard Joseph	bât
	167			Cour
	169		Guettard Joseph	bât
	171			Cour
	173		Guettard Joseph	bât
	175			Cour
	177		Guettard Joseph	bât
	179			Cour
	181		Guettard Joseph	bât
	183			Cour
	185		Guettard Joseph	bât
	187			Cour
	189		Guettard Joseph	bât
	191			Cour
	193		Guettard Joseph	bât
	195			Cour
	197		Guettard Joseph	bât
	199			Cour
	201		Guettard Joseph	bât
	203			Cour
	205		Guettard Joseph	bât
	207			Cour
	209		Guettard Joseph	bât
	211			Cour
	213		Guettard Joseph	bât
	215			Cour
	217		Guettard Joseph	bât
	219			Cour
	221		Guettard Joseph	bât
	223			Cour
	225		Guettard Joseph	bât
	227			Cour
	229		Guettard Joseph	bât
	231			Cour
	233		Guettard Joseph	bât
	235			Cour
	237		Guettard Joseph	bât
	239			Cour
	241		Guettard Joseph	bât
	243			Cour
	245		Guettard Joseph	bât
	247			Cour
	249		Guettard Joseph	bât
	251			Cour
	253		Guettard Joseph	bât
	255			Cour
	257		Guettard Joseph	bât
	259			Cour
	261		Guettard Joseph	bât
	263			Cour
	265		Guettard Joseph	bât
	267			Cour
	269		Guettard Joseph	bât
	271			Cour
	273		Guettard Joseph	bât
	275			Cour
	277		Guettard Joseph	bât
	279			Cour
	281		Guettard Joseph	bât
	283			Cour
	285		Guettard Joseph	bât
	287			Cour
	289		Guettard Joseph	bât
	291			Cour
	293		Guettard Joseph	bât
	295			Cour
	297		Guettard Joseph	bât
	299			Cour
	301		Guettard Joseph	bât
	303			Cour
	305		Guettard Joseph	bât
	307			Cour
	309		Guettard Joseph	bât
	311			Cour
	313		Guettard Joseph	bât
	315			Cour
	317		Guettard Joseph	bât
	319			Cour
	321		Guettard Joseph	bât
	323			Cour
	325		Guettard Joseph	bât
	327			Cour
	329		Guettard Joseph	bât
	331			Cour
	333		Guettard Joseph	bât
	335			Cour
	337		Guettard Joseph	bât
	339			Cour
	341		Guettard Joseph	bât
	343			Cour
	345		Guettard Joseph	bât
	347			Cour
	349		Guettard Joseph	bât
	351			Cour
	353		Guettard Joseph	bât
	355			Cour
	357		Guettard Joseph	bât
	359			Cour
	361		Guettard Joseph	bât
	363			Cour
	365		Guettard Joseph	bât
	367			Cour
	369		Guettard Joseph	bât
	371			Cour
	373		Guettard Joseph	bât
	375			Cour
	377		Guettard Joseph	bât
	379			Cour
	381		Guettard Joseph	bât
	383			Cour
	385		Guettard Joseph	bât
	387			Cour
	389		Guettard Joseph	bât
	391			Cour
	393		Guettard Joseph	bât
	395			Cour
	397		Guettard Joseph	bât
	399			Cour
	401		Guettard Joseph	bât
	403			Cour
	405		Guettard Joseph	bât
	407			Cour
	409		Guettard Joseph	bât
	411			Cour
	413		Guettard Joseph	bât
	415			Cour
	417		Guettard Joseph	bât
	419			Cour
	421		Guettard Joseph	bât
	423			Cour
	425		Guettard Joseph	bât
	427			Cour
	429		Guettard Joseph	bât
	431			Cour
	433		Guettard Joseph	bât
	435			Cour
	437		Guettard Joseph	bât
	439			Cour
	441		Guettard Joseph	bât
	443			Cour
	445		Guettard Joseph	bât
	447			Cour
	449		Guettard Joseph	bât
	451			Cour
	453		Guettard Joseph	bât
	455			Cour
	457		Guettard Joseph	bât
	459			Cour
	461		Guettard Joseph	bât
	463			Cour
	465		Guettard Joseph	bât
	467			Cour
	469		Guettard Joseph	bât
	471			Cour
	473		Guettard Joseph	bât
	475			Cour
	477		Guettard Joseph	bât
	479			Cour
	481		Guettard Joseph	bât
	483			Cour
	485		Guettard Joseph	bât
	487			Cour
	489		Guettard Joseph	bât
	491			Cour
	493		Guettard Joseph	bât
	495			Cour
	497		Guettard Joseph	bât
	499			Cour
	501		Guettard Joseph	bât
	503			Cour
	505		Guettard Joseph	bât
	507			Cour
	509		Guettard Joseph	bât
	511			Cour
	513		Guettard Joseph	bât
	515			Cour
	517		Guettard Joseph	bât
	519			Cour
	521		Guettard Joseph	bât
	523			Cour
	525		Guettard Joseph	bât
	527			Cour
	529		Guettard Joseph	bât
	531			Cour
	533		Guettard Joseph	bât
	535			Cour
	537		Guettard Joseph	bât
	539			Cour
	541		Guettard Joseph	bât
	543			Cour
	545		Guettard Joseph	bât
	547			Cour
	549		Guettard Joseph	bât
	551			Cour
	553		Guettard Joseph	bât
	555			Cour
	557		Guettard Joseph	bât
	559			Cour
	561		Guettard Joseph	bât
	563			Cour
	565		Guettard Joseph	bât
	567			Cour
	569		Guettard Joseph	bât
	571			Cour
	573		Guettard Joseph	bât
	575			Cour
	577		Guettard Joseph	bât
	579			Cour
	581		Guettard Joseph	bât
	583			Cour
	585		Guettard Joseph	bât
	587			Cour
	589		Guettard Joseph	bât
	591			Cour
	593		Guettard Joseph	bât
	595			Cour
	597		Guettard Joseph	bât
	599			Cour
	601		Guettard Joseph	bât
	603			Cour
	605		Guettard Joseph	bât
	607			Cour
	609		Guettard Joseph	bât
	611			Cour
	613		Guettard Joseph	bât
	615			Cour
	617		Guettard Joseph	bât
	619			Cour
	621		Guettard Joseph	bât
	623			Cour
	625		Guettard Joseph	bât
	627			Cour
	629		Guettard Joseph	bât
	631			Cour
	633		Guettard Joseph	bât
	635			Cour
	637		Guettard Joseph	bât
	639			Cour
	641		Guettard Joseph	bât
	643			Cour
	645		Guettard Joseph	bât
	647			Cour
	649		Guettard Joseph	bât
	651			Cour
	653		Guettard Joseph	bât
	655			Cour
	657		Guettard Joseph	bât
	659			Cour
	661		Guettard Joseph	bât
	663			Cour
	665		Guettard Joseph	bât
	667			Cour
	669		Guettard Joseph	bât
	671			Cour
	673		Guettard Joseph	bât
	675			Cour
	677		Guettard Joseph	bât
	679			Cour
	681		Guettard Joseph	bât
	683			Cour
	685		Guettard Joseph	bât
	687			Cour
	689		Guettard Joseph	bât
	691			Cour
	693		Guettard Joseph	bât
	695			Cour
	697		Guettard Joseph	bât
	699			Cour
	701		Guettard Joseph	bât
	703			Cour
	705		Guettard Joseph	bât
	707			Cour
	709		Guettard Joseph	bât
	711			Cour
	713		Guettard Joseph	bât
	715			Cour
	717		Guettard Joseph	bât
	719			Cour
	721		Guettard Joseph	bât
	723			Cour
	725		Guettard Joseph	bât
	727			Cour
	729		Guettard Joseph	bât
	731			Cour
	733		Guettard Joseph	bât
	735			Cour
	737		Guettard Joseph	bât
	739			Cour
	741		Guettard Joseph	bât
	743			Cour
	745		Guettard Joseph	bât
	747			Cour
	749		Guettard Joseph	bât
	751			Cour
	753		Guettard Joseph	bât
	755			Cour
	757		Guettard Joseph	bât
	759			Cour
	761		Guettard Joseph	bât
	763			Cour
	765		Guettard Joseph	bât
	767			Cour
	769		Guettard Joseph	bât
	771			Cour
	773		Guettard Joseph	bât
	775			Cour
	777		Guettard Joseph	bât
	779			Cour
	781		Guettard Joseph	bât
	783			Cour
	785		Guettard Joseph	bât
	787			Cour
	789		Guettard Joseph	bât
	791			Cour
	793		Guettard Joseph	bât
	795			Cour
	797		Guettard Joseph	bât
	799			Cour
	801		Guettard Joseph	bât
	803			Cour
	805		Guettard Joseph	bât
	807			Cour
	809		Guettard Joseph	bât
	811			Cour
	813		Guettard Joseph	bât
	815			Cour
	817		Guettard Joseph	bât
	819			Cour
	821		Guettard Joseph	bât
	823			Cour
	825		Guettard Joseph	bât
	827			Cour
	829		Guettard Joseph	bât
	831			Cour
	833		Guettard Joseph	bât
	835			Cour
	837		Guettard Joseph	bât
	839			Cour
	841		Guettard Joseph	bât
	843			Cour
	845		Guettard Joseph	bât
	847			Cour
	849		Guettard Joseph	bât
	851			Cour
	853		Guettard Joseph	bât
	855			Cour
	857		Guettard Joseph	bât
	859			Cour
	861		Guettard Joseph	bât
	863			Cour
	865		Guettard Joseph	bât
	867			Cour
	869		Guettard Joseph	bât
	871			Cour
	873		Guettard Joseph	bât
	875			Cour
	877		Guettard Joseph	bât
	879			Cour
	881		Guettard Joseph	bât
	883			Cour
	885		Guettard Joseph	bât
	887			Cour
	889		Guettard Joseph	bât
	891			Cour
	893		Guettard Joseph	bât
	895			Cour
	897		Guettard Joseph	bât
	899			Cour
	901		Guettard Joseph	bât
	903			Cour
	905		Guettard Joseph	bât
	907			Cour
	909		Guettard Joseph	bât
	911			Cour
	913		Guettard Joseph	bât
	915			Cour
	917		Guettard Joseph	bât
	919			Cour
	921		Guettard Joseph	bât
	923			Cour
	925		Guettard Joseph	bât
	927			Cour
	929		Guettard Joseph	bât
	931			Cour
	933		Guettard Joseph	bât
	935			Cour
	937		Guettard Joseph	bât
	939			Cour
	941		Guettard Joseph	bât
	943			Cour
	945		Guettard Joseph	bât
	947			Cour
	949		Guettard Joseph	bât
	951			Cour
	953		Guettard Joseph	bât
	955			Cour
	957		Guettard Joseph	bât
	959			Cour
	961		Guettard Joseph	bât
	963			Cour
	965		Guettard Joseph	bât
	967			Cour
	969		Guettard Joseph	bât
	971			Cour
	973		Guettard Joseph	bât
	975			Cour
	977		Guettard Joseph	bât
	979			Cour
	981		Guettard Joseph	bât
	983			Cour
	985		Guettard Joseph	bât
	987			Cour
	989		Guettard Joseph	bât
	991			Cour
	993		Guettard Joseph	bât
	995			Cour
	997		Guettard Joseph	bât
	999			Cour
	1001		Guettard Joseph	bât
	1003			Cour
	1005		Guettard Joseph	bât
	1007			Cour
	1009		Guettard Joseph	bât
	1011			Cour
	1013		Guettard Joseph	bât
	1015			Cour
	1017		Guettard Joseph	bât
	1019			Cour
	1021		Guettard Joseph	bât
	1023			Cour
	1025		Guettard Joseph	bât
	1027			Cour
	1029		Guettard Joseph	bât
	1031			Cour
	1033		Guettard Joseph	bât
	1035			Cour
	1037		Guettard Joseph	bât
	1039			Cour
	1041		Guettard Joseph	bât
	1043			Cour
	1045		Guettard Joseph	bât
	1047			Cour
	1049		Guettard Joseph	bât
	1051			Cour
	1053		Guettard Joseph	bât
	1055			Cour
	1057		Guettard Joseph	bât
	1059			Cour
	1061		Guettard Joseph	bât
	1063			Cour
	1065		Guettard Joseph	bât
	1067			Cour
	1069		Guettard Joseph	bât
	1071			Cour
	1073		Guettard Joseph	bât
	1075			Cour
	1077		Guettard Joseph	bât
	1079			Cour
	1081		Guettard Joseph	bât
	1083			Cour
	1085		Guettard Joseph	bât
	1087			Cour
	1089		Guettard Joseph	bât
	1091			Cour
	1093		Guettard Joseph	bât
	1095			Cour
	1097		Guettard Joseph	bât
	1099			Cour
	1101		Guettard Joseph	bât
	1103			Cour
	1105		Guettard Joseph	bât
	1107			Cour
	1109		Guettard Joseph	bât
	1111			Cour
	1113		Guettard Joseph	bât
	1115			Cour
	1117		Guettard Joseph	bât
	1119			Cour
	1121		Guettard Joseph	bât
	1123			Cour
	1125		Guettard Joseph	bât
	1127			Cour
	1129		Guettard Joseph	bât
	1131			Cour
	1133		Guettard Joseph	bât
	1135			Cour
	1137		Guettard Joseph	bât
	1139			Cour
	1141		Guettard Joseph	bât
	1143			Cour
	1145		Guettard Joseph	bât
	1147			Cour
	1149		Guettard Joseph	bât
	1151			Cour
	1153		Guettard Joseph	bât
	1155			Cour
	1157		Guettard Joseph	bât
	1159			Cour
	1161		Guettard Joseph	bât
	1163			Cour
	1165		Guettard Joseph	bât
	1167			Cour
	1169		Guettard Joseph	bât
	1171			Cour
	1173		Guettard Joseph	bât
	1175			Cour
	1177		Guettard Joseph	bât
	1179			Cour
	1181		Guettard Joseph	bât
	1183			Cour
	1185		Guettard Joseph	bât
	1187			Cour
	1189		Guettard Joseph	bât
	1191			Cour
	1193		Guettard Joseph	bât
	1195			Cour
	1197		Guettard Joseph	bât
	1199			Cour
	1201		Guettard Joseph	bât
	1203			Cour
	1205		Guettard Joseph	bât
	1207			Cour
	1209		Guettard Joseph	bât
	1211			Cour
	1213		Guettard Joseph	bât
	1215			Cour
	1217		Guettard Joseph	bât
	1219			Cour
	1221		Guettard Joseph	bât
	1223			Cour
	1225		Guettard Joseph	bât
	1227			Cour
	1229		Guettard Joseph	bât
	1231			Cour
	1233		Guettard Joseph	bât
	1235			Cour
	1237		Guettard Joseph	bât
	1239			Cour
	1241		Guettard Joseph	bât
	1243			Cour
	1245		Guettard Joseph	bât
	1247			Cour
	1249		Guettard Joseph	bât
	1251			Cour
	1253		Guettard Joseph	bât
	1255			Cour
	1257		Guettard Joseph	bât
	1259			Cour
	1261		Guettard Joseph	bât
	1263			Cour
	1265		Guettard Joseph	bât
	1267			Cour
	1269		Guettard Joseph	bât
	1271			Cour
	1273		Guettard Joseph	bât
	1275			Cour
	1277		Guettard Joseph	bât
	1279			Cour
	1281		Guettard Joseph	bât
	1283			Cour
	1285		Guettard Joseph	bât
	1287			Cour
	1289		Guettard Joseph	bât
	1291			Cour
	1293		Guettard Joseph	bât
	1295			Cour
	1297		Guettard Joseph	bât
	1299			Cour
	1301		Guettard Joseph	bât
	1303			Cour
	1305		Guettard Joseph	bât
	1307			Cour
	1309		Guettard Joseph	bât
	1311			Cour
	1313		Guettard Joseph	bât
	1315			Cour
	1317		Guettard Joseph	bât
	1319			Cour
	1321		Guettard Joseph	bât
	1323			Cour
	1325		Guettard Joseph	bât
	1327			Cour
	1329		Guettard Joseph	bât
	1331			Cour
	1333		Guettard Joseph	bât
	1335			Cour
	1337		Guettard Joseph	bât
	1339			Cour
	1341		Guettard Joseph	bât
	1343			Cour
	1345		Guettard Joseph	bât
	1347			Cour
	1349		Guettard Joseph	bât
	1351			Cour
	1353		Guettard Joseph	bât
	1355			Cour
	1357		Guettard Joseph	bât
	1359			Cour
	1361		Guettard Joseph	bât
	1363			Cour
	1365		Guettard Joseph	bât
	1367			Cour
	1369		Guettard Joseph	bât
	1371			Cour
	1373		Guettard Joseph	bât
	1375			Cour
	1377		Guettard Joseph	bât
	1379			Cour
	1381		Guettard Joseph	bât
	1383			Cour
	1385		Guettard Joseph	bât
	1387			Cour
	1389		Guettard Joseph	bât
	1391			Cour
	1393		Guettard Joseph	bât
	1395			Cour
	1397		Guettard Joseph	bât
	1399			Cour
	1401		Guettard Joseph	bât
	1403			Cour
	1405		Guettard Joseph	bât
	1407			Cour
	1409		Guettard Joseph	bât
	1411			Cour
	1413		Guettard Joseph	bât
	1415			Cour
	1417		Guettard Joseph	bât
	1419			Cour
	1421		Guettard Joseph	bât
	1423			Cour
	1425		Guettard Joseph	bât
	1427			Cour
	1429		Guettard Joseph	bât
	1431			Cour
	1433		Guettard Joseph	bât
	1435			Cour
	1437		Guettard Joseph	bât
	1439			Cour
	1441		Guettard Joseph	bât
	1443			Cour
	1445		Guettard Joseph	bât
	1447			Cour
	1449		Guettard Joseph	bât
	1451			Cour
	1453		Guettard Joseph	bât
	1455			Cour
	1457		Guettard Joseph	bât
	1459			Cour
	1461		Guettard Joseph	bât
	1463			Cour
	1465		Guettard Joseph	bât
	1467			Cour
	1469		Guettard Joseph	bât
	1471			Cour
	1473		Guettard Joseph	bât
	1475			Cour
	1477		Guettard Joseph	bât
	1479			Cour
	1481		Guettard Joseph	bât
	1483			Cour
	1485		Guettard Joseph	bât
	1487			Cour
	1489		Guettard Joseph	bât
	1491			Cour
	1493		Guettard Joseph	bât
	1495			Cour
	1497		Guettard Joseph	bât
	1499			Cour
	1501		Guettard Joseph	bât
	1503			Cour
	1505		Guettard Joseph	bât
	1507			Cour
	1509		Guettard Joseph	bât
	1511			Cour
	1513		Guettard Joseph	bât
	1515			Cour
	1517		Guettard Joseph	bât
	1519			Cour
	1521		Guettard Joseph	bât
	1523			Cour
	1525		Guettard Joseph	bât
	1527			Cour
	1529		Guettard Joseph	bât
	1531			Cour
	1533		Guettard Joseph	bât
	1535			Cour
	1537		Guettard Joseph	bât
	1539			Cour
	1541		Guettard Joseph	bât
	1543			Cour
	1545		Guettard Joseph	bât
	1547			Cour
	1549		Guettard Joseph	bât
	1551			Cour
	1553		Guettard Joseph	bât
	1555			Cour
	1557		Guettard Joseph	bât
	1559			Cour
	1561		Guettard Joseph	bât
	1563			Cour
	1565		Guettard Joseph	bât
	1567			Cour
	1569		Guettard Joseph	bât
	1571			Cour
	1573		Guettard Joseph	bât
	1575			Cour
	1577		Guettard Joseph	bât
	1579			Cour
	1581		Guettard Joseph	bât
	1583			Cour
	1585		Guettard Joseph	bât
	1587			Cour
	1589		Guettard Joseph	bât
	1591			Cour
	1593		Guettard Joseph	bât
	1595			Cour
	1597		Guettard Joseph	bât
	1599			Cour
	1601		Guettard Joseph	bât
	1603			Cour
	1605		Guettard Joseph	bât
	1607			Cour
	1609		Guettard Joseph	bât
	1611			Cour
	1613		Guettard Joseph	bât
	1615			Cour
	1617		Guettard Joseph	bât
	1619			Cour
	1621		Guettard Joseph	bât
	1623			Cour
	1625		Guettard Joseph	bât
	1627			Cour
	1629		Guettard Joseph	bât
	1631	

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ruelle Charton (Suite)	4	28	Paysan Edme	bât
		30	id	Jardin
		1	Larcher Noelle	id
		3	Sommet Claude	id
		5	Moreau	
		7	Chopard Joseph	
		9	Duché Joseph	bât
		11	id	cour
		13	id	terre
		15	id	pâturage
Rue Cueillelon	4	1	Duché Joseph	terre
		3	Chopard Joseph	id
		5		maison et cour
		7		cour
		9	Pernot Alexandre	bât
		11	id	terre
		13	Pernot Lazare	id
		15	Rougeot Blaise	id
		17	Saunois Gabriel	id
		19	Minard Lazare	id
		21	Rollin Auguste	id
		23	Barillot François	id
		25		cour
		27	Rocher Auguste	bât
		29		cour
		31		terre
		33	Pelletier Pierre	id
		35	Minard Jean	id
		37		Canal
		39	Pelletier Pierre	terre
		41	Barillot Joseph	id
		43	Mynard Lazare fils	id
	4	2	Saunois Gabriel	Vigne
		4	Segault Elisabeth	id
		6	Paysan Vve	terre
		8	Paysan Edme	Vigne
		10	Bourbon Georges	id
		12	Boudin Vve	Jardin
		14	Boudin Catherine Vve	
		16		Cour
		18	Boudin Catherine	bât
		20	Molot Charles	
		22	Rollin Auguste	bât
		24		cour
		26	Deshieux Vve	bât
		28	Rocher Auguste	id
		30	id	terre
		32	Friand Edme	id
		34	Pelletier Pierre	id
		36	Minard Jn	id
		38	Moricard Etienne	id
		40		Canal
		42	Larcher Edme	terre
Rue des Cornes	6	1	Bourbon fois	
		3		
		5	Bourbon fois	bât
		7	Boudin Edme	id
		9		Cour Cne
		11	Boudin Jn	bât

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	6	13		
		15	Larcher Edme	bât
		17		Cour
		19	Larcher Edme	
		21	Moricard	bât
		23	Guettard Joseph	
		25	Pouillat Sébastien	
		2	Mynard Alexandre	
		4	Larcher Edme	
		6	id	bât
		8	id	Cour
		10	id	bât
		12	Moricard Cers	id
		14		Cour
		16	Bourbon fois	propriété
		18	Larcher Edme	terre
		20	Minard Jean	id
		22	Boudin Bd	id
		24	Duché Joseph	id
		26	Paysan Vve	id
Rue d'Anvers.	6	1	Larcher Edme	
		3	Mynard Jn	bât
		5	Cour Commune	
		7	Mynard fois	bât
		9		Cour Cne
		11	Moricard Cers	bât
		13	Minard Cers	terre
		2	Bourbon fois	id
		4	Cunault Jacques	id
		6	Bourbon fois	id
		8	Mynard Jn	id
		10	id	id
		12	Guignot fois	id
		14	Passage	Commun
		16	Minard Joseph	terre
		18	Minard Lazare	id
		20	Paysan Vve	id
		22	Minard Jn	id
		24	Bourbon fois	id
		26	Minard Pierre	id
		28	Moricard Joseph	id
		30	Barillot Joseph	id
Ruelle Fiacre.	6	1	Mynard Alexandre	terre
		3	Mynard Lazare	id
		5		Cavée
		7		Cour
		9	Pernot Claude	bât
		11		Cour
		13	Bourbon Pierre	bât
		15		Cour
		17	Sommet Edme	bât
		19	id	terre
		2	Cunot Jacques	id
		4		
		6	Pelletier Pierre	
		8		Cour
		10	Pernot Claude	bât
		12	Mynard Jn	id
		14	Pelletier François	terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Forges	5	1	Bourbon Simon	bât
		3	Bourbon fois	id
		5	Boudin Claude	id
		7		Cour
		9	Pelletier Jean Paul	bât
		11	id	Cour
		13	id	bât
		15		Cour
		2	Bourbon Simon	bât
		4		
		6	Vve Bourbon	terre
Rue Malak	7	1	Hollier Vve	Vigne
		3	Destrieux Pierre	bât
		5	id	
		7	Hollier Vve	bât
		9	Moiron Lazare	id
		11	Boudin Jeanne	id
		13	Gally Jn	bât
		15	id	Jardin
		17	Bidault	Vigne
	6	19	Gouveau Joseph	bât
		21		Cour
		23	Touillat Pierre	
		25		Terrain
		27	Larcher Victor	bât
		29	Larcher Alexandre	id
		31	Larcher fois	id
		33	Bourbon fois	
	7	2	Minard Edme	Vigne
		4	Touillat Sébastien	Emplacement
		6	id	bât
		8		Cour
		10	Thomas Vve	bât
		12		Cour
		14	Mynard Edme	bât
		16		Cour
		18	Friand Edme	bât
		20	Gally Jn	id
		22	Moricard Rémy	Bât
		24	Boudin Alexis	Verger
		26	Boudin Simon	terre
		28	Coquelet Henri	id
		30	Larcher Vve	id
		32	Goureau Joseph	id
	6	34	id	bât
		36		Cour Cne
		38	Minard Jn fois	terre
		40	Barillot Edme	id
		42	Pelletier Pierre Paul	id
		44	Barillot Edme Constantin	id
		46	Larcher Pierre	id
		48	Larcher Edme	id
		50	Larcher Alexandre	id
Rue du Jeu	7	1	Coquelet Pierre	terre
		3	id	Cour
		5	id	bât
		7	id	Cour
		9	id	bât
		11	id	Cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	7	13	Coquelet Pierre	
		15		Jardin
		17	Bourbon Pierre	
		19	Boudin Jn	bât
		21		Cour Cne
		23	Cripier	Jardin
		25		Cour
		27	Bouchardat Appolinaire	bât
		29	id	
		31		Cour
		33	Pernot Lazare	bât
		35		Jardin
		37	Bourbon Cers	bât
		39	id	Cour
		41	id	bât
		43	id	Cour
		45	id	bât
		47		Cour Cne
		49	Friand Edme	bât
		51	Gally Jn	id
		2	Larcher Cers	Vigne
		4	Bouchardat	id
		6	Boudin Pierre	id
		8	Boudin Cers	Cour. bât
		10	id	bât
		12	Chopard Joseph	
		14	Passage	Commun
		16		Cour Commune
		18		id
		20		Cour
		22	Chopard Joseph	
		24		Cour
		26	Moricard Rémy	bât

1500 W 188/13

Service Vicinal

Département de l'Yonne

Arrondissement d'Avallon

Commune de Girolles.

(R.A. N°. 112)

Modification au plan d'alignement

Pétition Larcbé Victor.

Plan général.

Dressé par l'Agent Voyer cant.al soussigné
A Avallon, le 8 Xbre 1876.
Jouet

Echelle de 0m.005 pour mètre.

Canal de Givolles

Bourbon François

Larcher François

Larcher Victor

Larcher Victor

Lavoir

Boullat Simone

Larcher François

4m

5m

à créer par la Cie

8m20

à créer par la Cie

Larcher Alexandre Victor

partionnaire

Larcher Simone

Larcher Simone

1500 W 188/14

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

CANTON

de Vézelay.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

CIVRY.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 190/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Commune de Sivry.		
Chemin de moyenne comm.ⁿ N.° 41.	1.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	1.° Limite du mur de clôture du N.° 1 conservé	9.ᵐ
	2.° id.		
	3.° id.	2.° Limite du mur de clôture du N.° 3 conservé	9.ᵐ
	4.° id.	3.° Ligne droite entre le 1.er angle du bât. N.° 4 et le 2.ᵉ angle du bât. N.° 31.	9.ᵐ
	5.° Ligne droite partant à 9.ᵐ de l'alig.ᵗ opposé et passant au 1.er angle du bât. N.° 41, prolongé jusqu'à l'intersection du mur de clôture du N.° 64	4.° Ligne droite partant de ce dernier point et menée parallèlement à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance	9.ᵐ
		5.° Ligne droite partant du 1.er angle du N.° 41 et aboutissant au point de l'alig.ᵗ suivant coupé le mur de clôture du N.° 49	
	6.° Une partie du mur de clôture du N.° 64 conservé	6.° Alignement déterminé par le prolongement de la façade du bât. N.° 63	
	7.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	7.° Ligne droite entre le 1.er angle du bât. N.° 63 et le 2.ᵉ angle du bât. N.° 67	9.ᵐ
	8.° Ligne droite partant à 9.ᵐ de l'alig.ᵗ opposé et aboutissant à l'extrémité du 1.er mur latéral de l'enclos du bât. N.° 68	8.° Ligne droite partant de ce dernier point et passant à 9.ᵐ de l'extrémité de l'alig.ᵗ opposé, prolongé jusqu'à la Grande Rue	9.ᵐ
	9.° Ligne droite entre ce dernier point et l'extrémité du mur de clôture du N.° 76		
	10.° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 9.ᵐ de distance	9.° Alignement déterminé par le prolongement des façades des bât.ˢ N.ˢ 91 et 92	9.ᵐ
	11.° Ligne droite partant à 9.ᵐ du 2.ᵉ angle du bât. N.° 93 et aboutissant au 1.er angle du bât. N.° 90	10.° Ligne droite partant du 2.ᵉ angle du bât. N.° 93 et aboutissant à 9.ᵐ de l'alig.ᵗ opposé	9.ᵐ
	12.° Ligne droite entre le 1.er angle du bât. N.° 90 et le 1.er angle du petit bât. N.° 92.	11.° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 9.ᵐ de distance	9.ᵐ
	13.° Alignement partant de ce dernier point et mené parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	12.° Ligne droite partant du point formé par l'intersection de l'alig.ᵗ précédent avec la limite entre les N.ˢ 107 et 109, et aboutissant à un point pris à 1.ᵐ 25 retraite sur le 2.ᵉ mur latéral du 1.er enclos du bât. N.° 111.	
	14.° Alignement parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	13.° Ligne droite entre ce dernier point et le 1.er angle du bât. N.° 121	9.ᵐ
	15.° id.	14.° Alignement partant de ce dernier point et aboutissant au 1.er angle du bât. N.° 143	9.ᵐ
	16.° Ligne droite passant à 9.ᵐ du 1.er angle du bât. N.° 143 et aboutissant au 2.ᵉ angle du N.° 10	15.° Ligne droite partant de ce dernier point et aboutissant sur la façade latérale du bât. N.° 145 et à 9.ᵐ du 2.ᵉ angle du bât. N.° 115	9.ᵐ
	17.° Limite du mur de clôture du N.° 114 conservé	16.° Alignement déposé comme au plan	
	18.° Limite du mur de clôture du N.° 114 conservé	17.° id.	9.ᵐ
	19.° Alignement déterminé comme au plan à 9.ᵐ de l'alig.ᵗ opposé		
	20.° Suite du pan coupé déterminé comme au plan	18.° Suite du pan coupé déterminé comme au plan à 9.ᵐ du pan coupé opposé	9.ᵐ
	21.° Ligne droite partant de la façade du bât. N.° 156 et passant au 2.ᵉ angle du bât. N.° 154, et prolongé jusqu'à l'angle de la Rue	19.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	
	22.° Façade du bât. N.° 140 conservé.	20.° Une partie de la façade du bât. N.° 169 conservé	
	23.° Ligne droite entre le 2.ᵉ angle du bât. N.° 140 et le 1.er angle du bât. N.° 146.	21.° Ligne droite partant à 9.ᵐ du 1.er angle du bât. N.° 3 (Rue de la Rue) et menée parallèlement à la façade du bât. N.° 140 et prolongé jusqu'au 4.ᵉ angle du bât. N.° 146.	
	24.° Façade du bât. N.° 146 conservé	22.° Alignement parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance	9.ᵐ
	25.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance	23.° Ligne droite entre le point d'intersection de l'alig.ᵗ précédent avec le mur de clôture du N.° 151 et le 1.er angle du bât. N.° 154.	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	26.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	24.° Ligne droite partant de ce dernier point et se raccordant avec la façade du bât. N.° 193	9.ᵐ
	27.° id.	25.° Ligne droite entre le 2.ᵉ angle du bât. N.° 193 et le 1.er angle du bât. N.° 199.	9.ᵐ
	28.° id.	26.° Façade du bât. N.° 199 conservé.	9.ᵐ
	29.° id.	27.° Limite du N.° 201 et façades du bât. N.° 203 et 205 conservés.	9.ᵐ
	30.° Ligne droite partant à 9.ᵐ de l'alig.ᵗ opposé et aboutissant au 2.ᵉ angle du bât. N.° 190	28.° Ligne droite partant du 2.ᵉ angle du bât. N.° 207 et menée parallèlement à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance	9.ᵐ
	31.° Alignement partant de ce dernier point et aboutissant au 1.er angle du bât. N.° 184	29.° Alignement parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	9.ᵐ
	32.° Ligne droite entre ce dernier point et le 1.er angle du bât. N.° 190.	30.° Ligne droite partant à 9.ᵐ de l'alig.ᵗ opposé et aboutissant au 2.ᵉ angle du bât. N.° 239	
	33.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	31.° Ligne droite entre ce dernier point et le 1.er angle du mur de clôture N.° 237	9.ᵐ
	34.° Limites actuelles des N.ˢ 194, 196 et 198 conservées	32.° Limites actuelles des N.ˢ 249, 259 et 261 conservées	
La Riotte.	1.° Ligne droite partant à 1.ᵐ de l'alig.ᵗ opposé et aboutissant à l'angle rentrant formé par la jonction des murs de clôture du N.° 6 et 8	1.° Ligne droite partant de l'extrémité du mur de clôture du N.° 1 et aboutissant sur l'extrémité de l'alig.ᵗ opposé et à 9.ᵐ de distance.	
	2.° Ligne droite entre ce dernier point et le 2.ᵉ angle du bât. N.° 36.	2.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 9.ᵐ de distance.	9.ᵐ
	3.° Ligne droite entre ce dernier point et le 2.ᵉ angle du bât. N.° 14.	3.° id.	9.ᵐ
	4.° Limite du mur de clôture du N.° 16 conservé	4.° id.	9.ᵐ
	5.° Façade du bât. N.° 18 conservé et prolongé jusqu'à celle du N.° 34	5.° id.	9.ᵐ
	6.° Ligne droite partant du 1.er angle du bât. N.° 32 et passant à 9.ᵐ de l'extrémité de l'alig.ᵗ opposé et prolongé jusqu'à la rencontre du mur de clôture du N.° 43.	6.° Ligne droite partant sur et à 9.ᵐ du 1.er angle du bât. N.° 32, et aboutissant à l'angle saillant formé par le mur de clôture N.° 19	9.ᵐ
	7.° Ligne droite partant du point de l'alig.ᵗ précédent coupé le mur de clôture du N.° 43, et l'angle saillant formé par la limite du N.° 44.	7.° Seconde partie du mur de clôture du N.° 19 conservé	
	8.° Seconde partie de la limite du N.° 44 et limite du N.° 43 Chemin de moyenne Communication N.° 41.	8.° Limite du N.° 21 et façade du N.° 23 conservés.	
		9.° Ligne droite entre le 2.ᵉ angle du bât. N.° 23 et le 1.er angle du N.° 48 Chemin de moyenne communication N.° 41	
Rue du Mal-perthuis.	1.° Façades et limite des N.ˢ 14 et 16 conservés et prolongés jusqu'à la rencontre de l'alig.ᵗ suivant.	1.° Une partie du mur de clôture du N.° 1 conservé	
	2.° Alignement déterminé par la façade du bât. N.° 12 prolongé de part et d'autre jusqu'aux alig.ᵗˢ précédent et suivant.	2.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 6.ᵐ de distance	6.ᵐ
	3.° Ligne droite partant du 2.ᵉ angle de l'enclos et aboutissant au 1.er angle du mur de clôture du N.° 13	3.° id.	6.ᵐ
	4.° Première partie du mur de clôture du N.° 13 conservé	4.° id.	6.ᵐ
	5.° Seconde partie du mur de clôture du N.° 13 conservé et prolongé jusqu'à l'angle du bât. N.° 33.	5.° id.	6.ᵐ
	6.° Première façade du bât. N.° 33 conservé	6.° id.	6.ᵐ
	7.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 6.ᵐ de distance	7.° Une partie du mur de clôture du N.° 1 conservé	
	8.° id.	8.° Ligne droite partant du 1.er angle du bât. N.° 3 et le 2.ᵉ angle du 1.er bât. N.° 1.	6.ᵐ
		9.° Ligne droite partant de ce dernier point se dirigeant comme au plan.	6.ᵐ
La Ruelle.	1.° Ligne droite entre le 1.er angle du bât. N.° 2 et le 1.er angle du bât. N.° 4.	1.° Limites actuelles des N.ˢ 1, 3, 5 et 9 conservés.	
	2.° Façade du bât. N.° 4 conservé	2.° Ligne droite parallèle à l'alig.ᵗ opposé à 4.ᵐ de distance.	4.ᵐ

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

1901/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
La Ruelle (Suite.)	2° Ligne Droite entre le 2e angle du bât. N°5 et l'angle rentrant formé par la jonction des murs de clôture des N°s 12 et 14. 4° Première partie du mur de clôture du N° 14 conservée. 5° Ligne Droite portant du mur de clôture N° 14, le prolongeant au 2e angle du 2e bât. situé sur la façade Nord de l'Eglise.	2° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4m.50 de distance. 4° Limite actuelle des N°s 15 et 17 conservée.	4m.
Rue des Fossés.	1° Ligne Droite entre le 2e angle du mur de clôture du N° 2 et le 2e angle du bât. N° 3	1° Ligne Droite portant de l'angle saillant formé par le mur de clôture du N° 1, et aboutissant au 2e angle du mur de clôture N° 2. 2° Ligne Droite entre ce dernier point et le 2e angle du mur de clôture du N° 11 3° Limite du N° 11 et façade du bât. N° 13 conservée	
Rue du Château.	1° Limite du mur de clôture du N° 2 conservée. 2° Première partie du mur de clôture du N° 4 conservée. 3° Ligne Droite portant de l'angle rentrant formé par le mur de clôture du N° 4 et aboutissant au 2e angle du N° 6. 4° Façade du bât. N° 6 conservée.	1° Limite du mur de clôture N° 1 conservée. 2° Façade de l'Eglise conservée.	
Grande Rue.	1° Ligne Droite entre le 2e angle du bât. N° 2 et le 2e angle du mur de clôture du N° 8 2° Limite du mur de clôture du N° 10 conservée. 3° Limite du mur de clôture du N° 12 conservée.	1° Ligne Droite entre le 2e angle du côté latéral de la croix située au 1er angle du bât. N° 1, et aboutissant au 1er angle du mur de terrasse du bât. N° 4 2° Limite de ce dernier mur et façade du 2e bât. N° 6 conservée. 3° Limite de la cour N° 9 conservée. 4° Ligne Droite entre le 1er angle du bât. N° 9 et le 2e angle du bât. N° 13. 5° Ligne Droite portant de ce dernier point et se raccordant avec la 2e partie du mur de clôture du N° 15 6° Façade du bât. N° 17 conservée.	
Rue de la Barre.	1° Ligne Droite portant à 9m. de la façade du bât. N° 1 et (Chemin de moyenne com.n) et aboutissant à un point situé enface et à 9m. du 1er angle du 2e bât. N° 3. 2° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 9m. de distance. 3° Ligne Droite portant d'un point situé enface et à 9m. du 2e angle du bât. N° 3 et aboutissant au 2e angle du N° 32. 4° Façade du bât. N° 32 conservée. 5° Ligne Droite entre le 2e angle du bât. N° 32 et le 2e angle du bât. N° 33. 6° Ligne Droite portant de ce dernier point, et passant au 2e angle du N° 48 et s'arrêtant sur le 2e mur latéral de clôture du N° 52. 7° Ligne Droite portant d'un point formé par la rencontre de l'alig.t précédent avec le 2e mur latéral du N° 52, et passant au 1er angle du bât. N° 54.	1° Limite du N° 1 conservée. 2° Façade du bât. N° 3 conservée. 3° Ligne Droite entre le 2e angle du bât. N° 3 et le 1er angle du bât. N° 11. 4° Alignement déterminé comme au plan. 5° Alignement parallèle à l'alig.t opposé à 9m. de distance 6° id 7° Limite des murs de clôture des N°s 45 et 47 conservée. 8° Ligne Droite entre le 2e angle du N° 47 et l'angle formé par la façade du bât. N° 51, rencontré par la 2e face latérale du petit bât. du même N°. 9° Seconde partie de la façade du bât. N° 51 conservée.	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	3° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 6m. de distance	16° Ligne Droite passant au 2e angle du bât. N° 11 et aboutissant par l'extrémité du mur de clôture du N° 19	

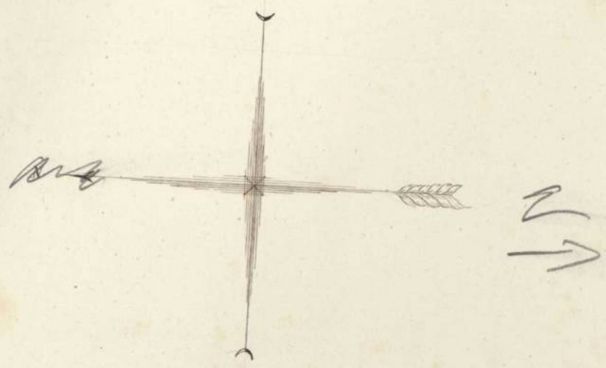
Observation Générale.

Tous les pans coupés seront rétablis conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

19013

PLAN GÉNÉRAL.



Un Certificat du Maire de Givry attestant que l'arrêté approuvant le plan d'alignement de la commune a été publié et affiché le 3 octobre 1924 est donné dans le dit arrêté



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date du ce jourd'hui le présent plan d'alignement comprenant Quatre feuilles de détail.

A Auxerre le 3 février 1925

Le Préfet de l'Yonne.

Dressé par l'Agent Voyer Cantonal soussigné,

Vérifié par l'Agent Voyer d'Arrondissement,

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef,

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

190/4

1re Feuille

La Riotte

A

A

Chemin

de

moyenne communication

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

2e Feuille

1500 W 190/5

1re Feuille

2e Feuille

3e Feuille

3e Feuille

Chemin de moyenne communication

Rue du Mal-pertuis

Rue du Mal-pertuis

Rue du Mal-pertuis

Ruelle Ste

Ruelle Ste

Rue du Mal-pertuis

Rue du Mal-pertuis

Rue du Mal-pertuis

2e Feuille

3e Feuille

4e Feuille

2e Feuille

Chemin de moyenne communication

Rue

Route dans son état actuel, ainsi que les propriétés qui la bordent, suivant le plan parcellaire ci-dessus.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

19017

4e Feuille



Alignements modifiés en bleus.
Décision de la commission Répart.te du 13 Décembre 1815.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Bourmeyer

19018

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de Giory.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Moyt com. N°41.	1re	1	Courtot Pierre	Terre
	id	3	Veilleraux Hugues	Jardin
		5	Guignet le fils ainé	Bâti
		7	Cour et Commun.	
		9	Paulard, Vve Benhamin	Bâti
		11	Guignet, le fils ainé	id
		13	Paulard Vve Benhamin	
		15	Paulard, Louis	
		17	id	Cour
		19	Cour et Commun.	
		21	Gillet fils	Bâti
		23	Cour et Commun.	
		25	id	id
		27	Cossin Louis	Bâti
		29	Poze, Joseph	id
		31	Veilleraux, Hugues	
		33	Gaillot, Ambroise	
		35	Poze, Joseph	Cour
		37	Courtot Etienne	id
		39	Courtois Louis	Jardin
		41	Renaud Nicolas	id
		43	La Commune	Terre
		45	Poze, Joseph	Cour
		47	Croix, Guillaume	id
	1re	47	Cour et Commun.	
		49	Gillet Guillaume	Cour
	2e	51	Courtot, Etienne	id
	id	53	id	Bâti
		55		Cour
		57	Courtot Amable	Bâti
		59	Cour et Commun.	
		61	Croix, Vve	Bâti
		63	Cour et Commun.	
		65	Guignet, Etienne	Bâti
		67	id	id
		69	Cour et Commun.	
		71	Mercard	Bâti
		73	Cour et Commun.	
		75	Paulard Edme	Bâti
		77	Gillet, Etienne	id
		79	Passage Commun.	
		81	Gillet Etienne	Bâti
		83	Mercier Denise	id
		85	Marin Prêtre	
		87	Croix, Valery	
		89	Cour et Commun.	
	3e	91	Rappeneau, Charles	Bâti
	id	93	Masson, Nicolas Vve	id
		95	Mongeot fils	
		97	Veilleraux, Joseph	
		99	Guignet le fils	
		101	Cour et Commun.	
		103	Veilleraux Etienne	Bâti
		105	Masson, Vve	Cour
		107	Croix, Valery	id
		109	Rappeneau, Charles	
	3e	111	Tiare, Etienne	Bâti
	id	113	id	Cour
		115		Jardin
		117	Suite	
		119	Garreau, Vve	Cour
		121	id	Bâti
		123	Guinet, Ambroise	Cour
		125	Garreau, Vve	
		127	Parchet, Vve	
		129	Brillard, Vve	
		131	Garreau, Vve	
		133	Paulard, Louis	Bâti
		135	Paulard, Joseph	id
		137	Cour et Commun.	
		139	Guignet, Ambroise	Bâti
		141	id	id
		143		Cour
		145	Paulard, Joseph	Jardin
		147	id	Cour
		149		Bâti
		151	Cour et Commun.	
		153	Meurin, Julien	Hangar
		155	Cour et Commun.	
		157	Massey, Vve	Bâti
		159	C. Cour et Commun.	
		161	Meurin, Louise	Bâti
		163	Cour et Commun.	
		165	Renaud, Nicolas	Bâti
		167	Renaud, Nicolas Vve	Cour
		169	Courtois, Vve	Cour
		171	Renaud Nicolas	id
		173	Renaud, Nicolas Vve	Cour
		175	Meurin, Louise	id
		177	Meurin, Remain	Cour
		179	Massey, Vve Edme	id
		181	Hublet, Joseph	
		183	Renaud Simon	Cour
		185	Hublet, Joseph	Bâti
		187	id	Bâti
		189	Renaud, Simon	id
		191	Renaud, Simon	
		193	Renaud, Simon	
		195	Renaud, Simon	
		197	Cour et Commun.	
		199	Renaud, Simon	Bâti
		201	Cour et Commun.	
		203	Clair Vve	Bâti
		205	Pigé Etienne	id
		207	id	Cour
		209	Clair Jean	Cour
		211	Sellier Vve	id
		213	Veilleraux, Simon	
		215	Renaud, Nicolas	
		217	Guignet, Etienne	
		219	Masson, Etienne	
		221	Meurin, Louis	Pré
		223	Defert Vve P.	Pré
		225	Mercier fils	id
		227	Gillet fils Vve	
		229	Chaudet, Simon	
		231	Mercier Etienne Vve	Cour
	3e	233	Cheudey Simon	Cour
	id	235	id	Bâti
		237	Pigé Pierre	id
		239	Mongeot, Edme	
		241	id	Cour
		243	id	Bâti
		245	Veilleraux, Vallery	Cour
		247	Defert, Pierre	id Bâti
		249	Veilleraux, Vallery	Cour
		251	Veilleraux, Guillaume	Bâti
		253	Defert, Charles	id
		255	Passage Commun.	
		257	Meurin, Edmond	Pré
		259		Bâti
		261	Meurin, Ernest	Pré
	1re	2	Courtot, Etienne	Cour
	id	4	Veilleraux, Hugues	id
		6	Masson, Guillaume	
		8	Defert fils	
		10	Paulard, Louis	
		12	Cossin, Louis	
		14	Cereble, Etienne	
		16	Courtois, Pierre	
		18	Cereble, Etienne	
		20	Meurin, Jacques	
		22	Meurin, Julien	
		24	Cossin, Georges	
		26	Courtot, Etienne	Jardin
		28	Cereble, Etienne	Cour
		30	id	Bâti
		32	Veilleraux, Hugues	id
		34	id	Cour
		36	Poze, Joseph	id
		38	Pigé, Pierre	Cour
		40	Meurin, Jacques	Cour
		42	Aubert, Paul	id
		44	Gaillot, Ambroise	Bâti
		46	Cour et Commun.	
		48	Mongeot, Edme	Bâti
		50	La Commune	Cour
		52	id	Bâti
		54	Meurin, Edmond	Cour
	2e	56	Croix, Jean	Cour
	id	58	Croix, Pierre	Bâti
		60	Cour et Commun.	
		62	Claude Vve	Bâti
		64	Cour et Commun.	
		66	Paulard, Simon	Bâti
		68	Perreaux, Francois	id
		70	Contenot, Pierre	
		72	Cour et Commun.	
		74	Mercier Denise	Cour
		76	Courtois Pierre	id
		78	Pigé Etienne	Bâti
		80	id	Jardin
	3e	82	Rappeneau, Charles	Cour
	id	84	Masson, Vve	Hangar
		86	Mongeot, Claude	Bâti
		88	id	Cour
		90		Bâti
		92	Masson, Nicolas	Cour
	1re	94	Masson, Nicolas Vve	Jardin
	id	96	Masson, Jean Mathieu	Cour
		98	Masson, Edme Vve	Vigne
		100	Gillet, Jules	Cour
		102	id	Vigne
		104	Defert fils	Cour
		106	Defert, Edme	Jardin
		108	id	Cour
		110		Hangar
		112	Masson, Vve	Cour
		114	Poulard, Joseph	Jardin
		116	Masson, Vve	Bâti
		118	Meurin, Vve	id
		120		Cour
		122	Masson, Vve	Bâti
		124	Veilleraux, Appolinaire	id
		126	Meurin, Louis	
		128	Courtois Nicolas	
		130	Meurin, Pierre	Cour
		132	id	Bâti
		134	Meurin, Louis	id
		136	Passage	
		138	Courtois, Nicolas	
		140	id	Bâti
		142	Croix, Simon	id
		144	Passage Commun.	
		146	Noblet, Joseph	Bâti
		148	Meurin, Remain	id
		150	Croix, Simon	
		152	Meurin, Remain	
		154	Croix, Simon	
		156	id	Cour
		158	Courtois le Vve	Bâti
		160	Renaud, Simon	id
		162	Pigé, Etienne	Vigne
		164	Claude Vve	id
		166	Sellier, Jean	Bâti
		168	id	id
		170	Courtois	
		172	id	Jardin
		174	Croix, Guillaume	id
		176	Paulard, Louis	Cour
		178	Paulard, Jean Marie	Bâti
		180	Mongeot, Jean	id
		182	id	Cour
		184	Gillet, Pierre	Bâti
		186	Colas, Virgile	Vigne
		188	Pigé, Pierre	Terre
		190	Colas, Virgile	Bâti
		192	Meurin, Louis	Jardin
		194	Place	
		196	Chemin	
		198	Meurin, Louis	Pré

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 190/9

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
La Riolle.	1re	1	Meirieu Jh Vve	Vigne
	id	2	Pautard fils	Cne
		3	Griffon Joseph	id
		7	Croix Etne	id
		9	Cantin	
		11	Guignet Charles	Cne
		13	Guignet Ambroise	Jard.
		15	Mayet Guillaume	Cnue
		17	id	Jard.
		19	Croix Jh Vve	id
		21	Croix Guillaume	Cnue
		23	id	Bât.
		25	id	Hangar
		2	Croix Jean	Cne
		4	Perrier Julien	id
		6	Veillerieux Hugues	
		8	Content Jean	Jard.
		10	id	Cnue
		12	Content Jean	id
		14	id	Bât.
		16	Perrin Pierre	id
		18	id	Jard.
		20	Marpeaux	Bât.
		22		Cne Commune
		24	Perrin Pierre	Bât.
		26	Mayet Guillaume	Jard.
		28	id	Bât.
		30		Passage Commun
		32	Guignet Etne	Bât.
		34	Croix Jh Vve	id
		36	id	
		38		Cnue
		40		Place
		42	Renaud Nicolas	Jard.
		44	id	Cnue
Rue du Mal-paltuis	2e	1	Meirieu Armand	Cne
	id	3	Pautard fils	Bât.
		5	Pautard Joseph	id
		7	Mercier Jean	Bât.
		9	id	Cnue
		11	Pautard Nicolas	Bât.
		13	Meirieu Joseph	id
		15	id	Cnue
		17		Jard.
		19	Pautard Etienne	id
		21	Leclerc Etne	id
		2	La Commune	Bât.
		4	id	Jard.
		6	Paillet Ambroise	Bât.
		8	id	Cnue
		10	La Commune	Cnue
		12	Courtois fils	Bât.
		14	id	Cnue
		16	Courlet Etienne	id
		18	id	Jard.
		30		id
		22	Pautard fils	Bât.
		24	Courtois Etne	id
		26	id	Cnue
		28	Mercier Jean	Bât.

NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	Cne	Rue de la Barre.	2e	31		Cne
Parchet Jean	Bât.		id	33	Parchet Jean	Bât.
Renaud Nicolas	id			34	Renaud Nicolas	id
id	Jard.			36	id	Jard.
Meirieu Armand	Cne	La Ruelle.	2e	1	Meirieu Armand	Cne
	Passage		id	3		Passage
Pautard Charles	Bât.			5	Pautard Charles	Bât.
Mercier Guillaume	Cne			7	Mercier Guillaume	Cne
Pautard Jh	Bât.			9	Pautard Jh	Bât.
Pautard Etienne	id			11	Pautard Etienne	id
Courtois fils				13	Courtois fils	
id	Cne			15	id	Cne
Croix Vallery	Cne			17	Croix Vallery	Cne
Mercier fils	Jard.			19	Mercier fils	Jard.
Meirieu Louis	Bât.			21	Meirieu Louis	Bât.
id	id			23	id	id
Mercier Hugues	Cne			25	Mercier Hugues	Cne
Pautard fils	Bât.			3	Pautard fils	Bât.
id	Cne			4	id	Cne
				6		Bât.
Courlet Pierre	id			8	Courlet Pierre	id
Servier Ambroise				10	Servier Ambroise	
Clerc Etne	Cne			12	Clerc Etne	Cne
La Commune	Cimetière			14	La Commune	Cimetière
id	Eglise			16	id	Eglise
Croix Valery	Cne	Rue des Fossés.	2e	1	Croix Valery	Cne
Pautard fils	id		id	3	Pautard fils	id
Minard Etienne				1	Minard Etienne	
Fossier Ambroise	Cne			7	Fossier Ambroise	Cne
id	id			9	id	id
Courtois Pierre	Cne			11	Courtois Pierre	Cne
id	Bât.			13	id	Bât.
Mercier fils	Jard.			2	Mercier fils	Jard.
id	Bât.			4	id	Bât.
Mercier Hugues	id			6	Mercier Hugues	id
Mercier fils				8	Mercier fils	
La Commune.	Cimetière	Rue du Château.	2e	1	La Commune.	Cimetière
id	Eglise		id	3	id	Eglise
Meirieu Louis	Cnue			2	Meirieu Louis	Cnue
id	Cne			4	id	Cne
	Bât.			6		Bât.
Pierre Etienne	Bât.	La Grande Rue.	2e	1	Pierre Etienne	Bât.
id	Cne		id	3	id	Cne
Macon Jean	Bât.			1	Macon Jean	Bât.
id	Cne Commune			7	id	Cne Commune
Chalas Virgile	Bât.			9	Chalas Virgile	Bât.
id	Cne			11	id	Cne
				13		Bât.
				15		Cne
Mercier fils	id		2e	2	Mercier fils	id
	Passage		id	4		Passage
Mercier Hugues	Bât.			6	Mercier Hugues	Bât.
id	Cne			8	id	Cne
La Commune.	id			10	La Commune.	id
Meirieu Louis	Jard.		3e	12	Meirieu Louis	Jard.

NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Renaud Nicolas	Cne		1re	63	Clerc Etne	Cne
id	Bât.		id	64	Perrier Pierre	id
Mougnet Pierre	Cne			66	Guignet Ambroise	
Mougnet Nicolas	id			68	Mercier Guillaume	
Guignet Etne	Jardin			70	Chalas Virgile	
id	Bât.			72	Meirieu Jean	
	Cnue			74	Croix Jean	
Cne Commune						
Mougnet Nicolas	Bât.					
Renaud Pierre	id					
Cne Commune						
Meirieu Jean	Bât.					
Pautard Jean	id					
Maupeiroux						
Pautard Jean	Cne					
Perrin Nicolas	id					
Courtois Pierre	Cne					
Meirieu Jh Vve	id					
Meirieu Louis						
Pautard Louis						
Meirieu Pierre						
Carteau Jean						
Renaud Joseph	Bât.					
	Cne					
Perillaux Etne	Bât.					
Passage Commun						
Maupeiroux Jh	Bât.					
Meirieu Jean	Cne					
Pautard Charles	id					
Chalas Virgile						
Mougnet Etienne	Cne					
Pellet Jh						
Renaud Nicolas						
Pautard Charles	Cnue					
	Bât.					
	Cne					
Renaud Nicolas	id					
Perrin Pierre						
Pautard Charles	Cne					
	Bât.					
Pautard Mathieu	id					
	Cnue					
	Bât.					
Mercier Pierre	Cne					
Pautard Etne	id					
Guignet Catherine						
Courtois fils						
Mercier Guillaume						
Maupeiroux Jh						
Veillerieux Hugues						
Meirieu Jean						
Cne Commune						
Clerc Etne	Bât.					
Cne Commune						
Renaud Joseph	Jard.					
Pautard Jean	Bât.					
Maupeiroux Jh	id					
Renaud Renard	Cnue					
id	Bât.					

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

190/10

DÉPARTEMENT
de
L'YONNE.

ARRONDISSEMENT
d' Avallon

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

CANTON
d Avallon

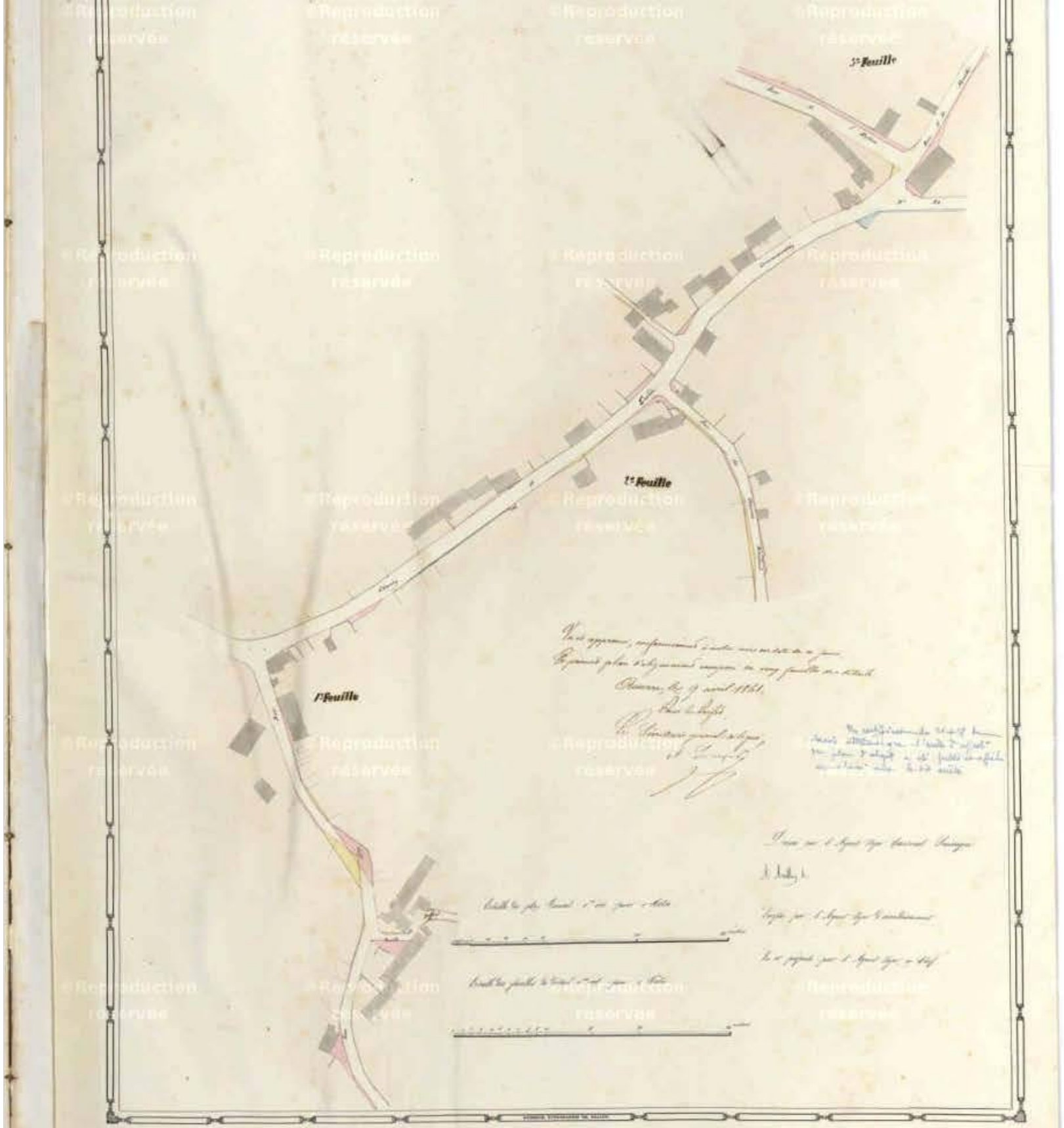
D'ISLAND.

PLAN D'ALIGNEMENT.

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Grand-Island

Reproduction réservée



203/3

1re Feuille

2e Feuille

1500 W 2031

2e Feuille

1e Feuille

3e Feuille

© Reproduction réservée

3e Feuille



2e Feuille

Reproduction réservée

203/6

4e Feuille

3e Feuille

Hameau du Grand Island

5e Feuille

4e Feuille

© Reproduction réservée

Dlaud.

Grand Dlaud (Commun) — Rue Guillerie

Rue de l'Eglise.

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

CANTON

de Vezelay.

DE

LICHÈRES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 225/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Lichères. le Bas.		
Rue de la Vancelle	1°. Ligne droite déterminée comme ci-après. 2°. Façade Subir n° 4 conservée. 3°. Cintre commencé n° 6 conservé. 4°. Ligne droite entre le 1er angle saillant n° 8. et le 2d angle de la propriété n° 31.	1°. Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	6m.
Rue de la Roche	1°. Ligne droite déterminée par la limite de la propriété n° 2. 2°. Ligne parallèle à battant opposé à 6m. 3°. id. 4°. id. 5°. id.	1°. Ligne parallèle à 6 mètres. 2°. Ligne droite entre le dernier angle de bâtiment n° 11 et le 1er angle saillant Subir n° 13. 3°. Pans coupés au fournil n° 13 compris. 4°. Ligne droite de raccordement avec l'alignement précédent et aboutissant au 1er angle Subir n° 17. 5°. Ligne droite entre cet angle et le dernier angle Subir n° 19.	6m.
Grande Rue.	1°. Ligne droite déterminée par l'angle saillant du mur de la place publique n° 4 et l'extrémité du mur de la cour n° 18. 2°. Ligne droite déterminée par l'angle saillant Subir n° 23 et un point pris à 8m de distance de l'alignement opposé en face la limite de la propriété n° 22.	1°. Ligne parallèle à 8 mètres. 2°. id.	8m. 8m.
Chemin dit la Montagne.	N°s 2 à 6 conservés.	1°. Ligne droite déterminée par le 3e angle saillant n° 1 et un point pris à 1m en avant de l'angle de la cour n° 17. (Voir le plan.) 2°. Ligne droite parallèle et opposée et aboutissant à l'extrémité de cet alignement. 3°. Ligne droite commune au plan.	
Chemin du Moulin.	1°. Limite n° 2 conservée. 2°. Ligne droite entre le 1er angle de la propriété n° 4 et le 1er angle de la pièce n° 6. 3°. Ligne droite entre le 1er angle n° 6 et le 1er angle n° 8. 4°. Ligne droite entre cet angle et un point pris à 1m en retrait sur le mur n° 16. 5°. Ligne droite parallèle et au même point et se raccordant avec la limite n° 17. 6°. Mur n° 18 conservé.	1°. Ligne parallèle à 5m 50 mètres. 2°. id. 3°. id. 4°. id. 5°. id. 6°. Limite parcelle de la propriété n° 1 conservée.	5m 50. 5m 50.
	Lichères. le haut.		
Chemin de la Croix des Vignes.	1°. Ligne droite déterminée par la limite du mur n° 2. 2°. Ligne parallèle à 6m de distance et aboutissant à la limite Subir n° 9 et abouchant au 1er angle Subir n° 6. 3°. Ligne parallèle à 6 mètres.	1°. Ligne parallèle à 6 mètres. 2°. id. 3°. Ligne droite se raccordant avec la ligne précédente et aboutissant à un point pris à 1m 6 de la pièce limite Subir n° 9. (Chemin de Clamecy)	6m.
Ch.in de Lichères à Clamecy	1°. Ligne parallèle à 6m de distance. 2°. id. 3°. Ligne parallèle à 7m de distance.	1°. N°s 1. 3. conservés. 2°. Ligne droite déterminée par le dernier angle du mur n° 1 et le dernier angle n° 1). 3°. Ligne droite se raccordant avec la ligne du chemin de la croix des vignes et aboutissant au 1er angle saillant n° 1. (Ch.in de Clamecy)	6m. 7m.
Chemin dit la Montagne.	1°. Ligne parallèle à 8 mètres de distance. 2°. Ligne droite déterminée par le dernier angle saillant n° 1 et le dernier angle Subir n° 3.	Ligne droite déterminée par le dernier angle de la propriété n° 1 et le dernier angle de la propriété n° 3.	8m.
Ch.in de Lichères à Châtel-Censoir.	1°. Ligne parallèle à 7 mètres. 2°. Ligne droite se raccordant avec l'alignement précédent et aboutissant au 1er angle Subir n° 13. 3°. N°s 13 et 12 prolongés comme ci-après. 4°. Ligne droite déterminée par le 1er angle Subir n° 12 et le dernier angle Subir n° 3c.	1°. N°s 1. 2. conservés. 2°. Ligne parallèle à 7 mètres. 3°. id. 4°. id.	7m.

Pour les plans croisés ci-dessus et disposés conformément aux plans.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

22512

Arrêté du
5 juin 1863.
2ème division
—
Administration générale
et départementale
—
Approbation du plan
d'alignement de
la commune de
Lichères

Préfecture de l'Yonne.

Nous, Préfet du département de l'Yonne,
Officier de la Légion d'Honneur,

Vu le projet du plan général d'alignements de la commune de Lichères levé en exécution de l'art 52 de la loi du 16 septembre 1807;

Les pièces de l'enquête à laquelle il a été procédé le Dimanche 16 et jours suivants conformément aux prescriptions de l'ordonnance royale du 23 août 1835;

La délibération du Conseil municipal en date du 11 décembre 1862 sur les résultats de l'enquête;

Vu l'avis du Sous-Préfet Néraldon;

Vu l'avis de l'Agent voyer en Chef;

La loi des 16 septembre 1807 et 3 mai 1841;

Le décret du 25 mars 1852;

Considérant que les alignements proposés satisfont à l'intérêt général et que les avis de la commission et de l'Agent voyer en Chef sont favorables aux projets;

Arrêtons:

Article 1er. Les alignements de la commune de Lichères qui ne dépendent pas de la grande voirie sont arrêtés suivant les lignes rouges du plan ci-annexé et au PV d'alignement sur le dit plan.

Article 2. Il sera procédé conformément aux lois et règlements en vigueur pour tout ce qui pourra concerner soit les réparations d'entretien, soit la démolition pour cause de vétusté des bâtiments qui excèdent les alignements ainsi arrêtés, soit les terrains à occuper par la voie publique ou par les particuliers, soit enfin les indemnités qui seront dues de part et d'autre pour la cession de ces terrains.

Article 3. M. le Maire de Lichères est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour copie conforme
Le Préfet
Signé: [illegible]

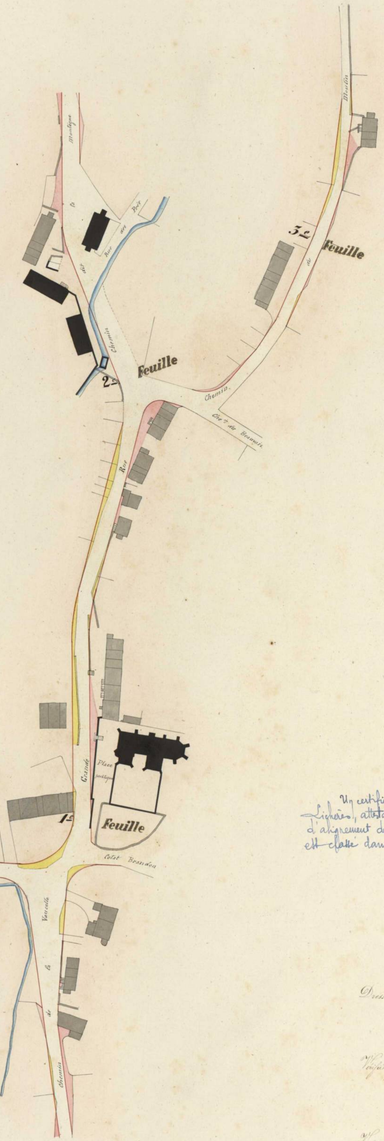
Approuvé les 5 Juin 1863
Pour le Préfet de l'Yonne
Le Secrétaire général
Signé: Lebeuger

PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé conformément à mon arrêté en date de ce jour 5 juin 1863 le présent plan d'alignement comprenant quatre feuilles dont celle-ci.

Auxerre, le 5 Juin 1863

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général délégué
A. Lebeuger


Feuille
Feuille
Feuille

1re Feuille

Liebères-le-Bas

Route

Chemin

de la

Vaucelle

Chemin

de la

Route

Grande

Rue

2e Feuille

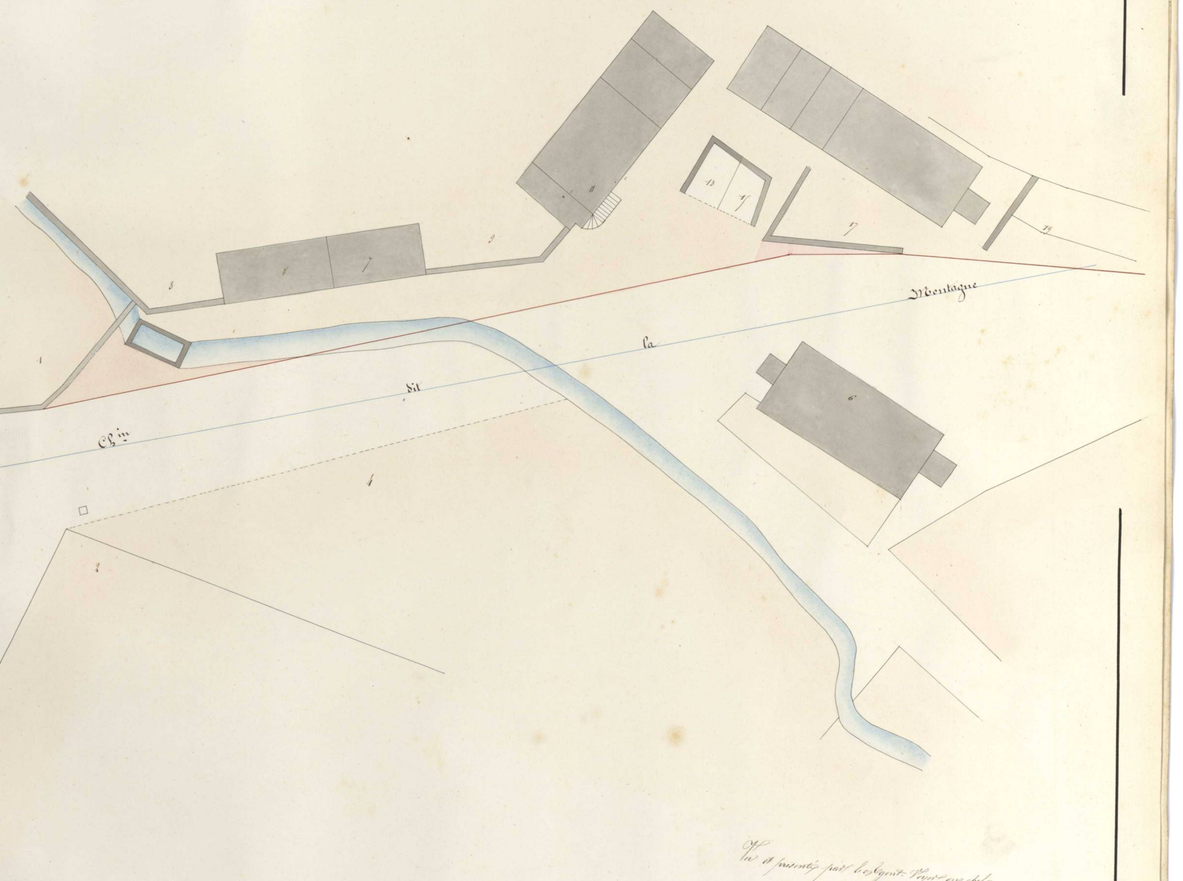
Vu et présenté pour être annexé à notre arrêté de ce jour

225/4

2e Feuille

1re Feuille





3e Feuille

225/5

3.e Feuille

2 Feuille

Grande Rue

Rue St. Ste. Geneviève

Chemin

Rue du Manoir

Ruelle

Ruelle

Ruelle

4e Feuille

Lichères-le-Haut.

Chemin de la Croix des Vignes

Chemin de Lichères le Haut

Chemin de Lichères le Bas

Chemin de Lichères

Hôtel Cenoir

Chemin

RD 214

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.
Brunet

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Lichères. (le Bas)	
Rue de la Vancelle		1	De Voguié	prés
		3		terres communaux
		5	De Voguié	prés
		2	Morel Joseph	jardin
		4	id	bât.
		6		cour commune
		8	Durand Désiré	terre
		10	Meunier Pierre	bât.
		12	id	id
		14		
		16	Chevillard Hubert	terre
		18	Pannetier Bte	cour
		20	id	jardin
		22		cour
		24	Guibert Louis Edouard	terre
Rue de la Roche		1	De Voguié	bât.
		3	Morel Toussaint	jardin
		5	Sauvageot Claude	id
		7	Morel Toussaint	terre
		9	Sauvageot Claude	id
		11	id	bât.
		13		id.
		15	Morel Toussaint	cour
		17	id	bât.
		17	id	terre
		2	Geoffroy Jn Jumeau	id
		4	id	
		6		
		8	Gilet Nicolas	
		10	id	cour
		12		bât.
		14		terre
Grande Rue.		1	Geoffroy Jn Aîné	terre
		3		bât.
		5		cour
		7	De Voguié	cour
		9	id	bât.
		11		terre
		13	Sorel Jean	id
		1	Bardet Noel	jardin
		17	Millereau Jn	id
		19	Bauché André	
		21	Rollin Charles	
		23	Merlin Pierre	
		2	Morel Claude	
		8	Laurent Pierre	jardin
		4		place publique
		6	Laurent Pierre	bât.
		8	Geoffroy Jn Aîné	id
		10	Salle Christophe	
		12	id	
		14		
		16		
		18		cour
		20		terre
		22	Surugue Claude	id
		24	Paul François	bât.
		26		cour commune
		28	Morel Pierre	bât.
		30	id	cour
		32	Bauché André	bât.
		34	id	id
		36	id	
		38	Surugue Claude	cour
		40	Gilet Vve J.n	bât.
		42	id	id
		44		
		46		
Chemin dit la Montagne		1	Gilet Vve J.n	jardin
		3	La Commune	id
		5	id	bât.
		7		id.
		9		jardin
		11		bât.
		13		hangar
		15	Surugue Alexandre	id
		17	id	cour
		19	Surugue Pierre	jardin
		2	De Voguié	terre
		4		terre communale
		6	La Commune	bât.
Rue du Moulin		1	De Voguié	terre
		3	Surugue Claude	id
		5	Morel Joseph	
		7	Pannetier Charles	
		9	id	bât.
		11	id	
		13		
		15	Coulon Joseph	
		17	id	
		19		
		21		jardin
		23		terre
		25	Guibert Edouard	id
		8	id	
		4	Pannetier Eme	
		6	Dufour Claude	
		8	Milot Nicolas	jardin
		10	id	bât.
		12		id
		14		
		16		jardin
		18		terre
			Lichères le Haut.	
Chemin de la Croix des vignes		1	Picq Joseph	terre
		3	id	bât.
		5		id
		7		cour
		9		bât.
		11		cour commune
		13	Boisseau Jules	bât.
		1	Bertin (Ses héritiers)	terre
		34	Morel Claude	bât.
		36		cour commune
		37	Vve Bessy	bât.
		30	id	id
		32		
		34		
		36		
		38		cour
		40		terre
			———	
Chemin de Lichères à Clamecy		1	Bertin (Ses héritiers)	jardin
		3	Rollin Charles	id
		5	Bertin (Ses héritiers)	
		7	id	bât.
		9	id	id
		71		
		13	Rollin Charles	
		15	id	
		17	Boisseau Pierre	
		19	Boisseau Joseph	
		21	Renaud Jn	terre
		23	Geffroy la Vve	id
		27		passage
		29	Renaud Jn	terre
		29	Boisseau Jules	id
		31	Boisseau Jean	
		2	Surugue	
		4	Dufour Eme	
		6	Morel Claude	
		8	Picq Joseph	
		10	Boisseau Pierre	
		12	Picq Joseph	
		14	Boisseau Pierre	
		16	Morlin Pierre	
Chemin dit la Montagne		1	Rollin Charles	terre
		3	Morlin Pierre	id
		2	De Voguié	cour
		4	id	bât.
		6	Dufour les héritiers	cour
		8	Surugue Clément	jardin
Chemin de Lichères à Bâtel-Censoir.		1	Robineau Claude	jardin
		3		cour
		5		bât.
		7		jardin
		9	Bouchon Pierre	terre
		11	Geoffroy Jean	id
		13	Vincent Jean	
		1	Cambuzat la Vve	jardin
		17	Surugue Clément	cour bât.s
		19	Boisseau J.n Vve	jardin
		21	id	cour
		23	Boisseau Surugue	terre
		25	id	id
		27	Boisseau Jacques	
		29	Vve Bessy	
		2	Surugue Clément	jardin
		4	Dufour les héritiers	terre
		6	Bertin (Ses héritiers)	id
		8	Cambuzat la Vve	
		10	Geoffroy la Vve	
		12	Boisseau Pierre	
		14	Geoffroy la Vve	
		16	id	cour
		18		bât.
		20		id
		22		

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 225/8

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

INSPECTION
~~ARRONDISSEMENT~~
d AVALLON

COMMUNE
de Lichères-s-Yonne.

Voirie urbaine.

Rue dite : Chemin de la Montagne.

Projet de modification des alignements dans la traverse de Lichères-le-haut.

BORDEREAU DES PIÈCES

AUXERRE. — IMP. H. CHRISTOPHE ET FILS. — F. D. 68.

NUMÉROS d'ordre DES PIÈCES	DATES DES PIÈCES	DÉSIGNATION DES PIÈCES	OBSERVATIONS
1	12 juillet 1925	Délibération du Conseil municipal	
2	23 décembre 1924	Plan parcellaire	
3		Mémoire des honoraires	
4		Rapport de l'Agent-Voyer.	

Donné Minute volume
du Conseil
29-12-25
Le Cons[illegible]

Vu, bon à expédier en raison
Compte des observations faites sur les pièces.

Auxerre, le 12 novembre 1925.
L'Agent-Voyer en chef,

approbation préfectorale
1er mars 1926
du

1500 W 225/9

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d AUXERRE

M Poncier
Agent-Voyer cantonal

M Cognet
Agent-Voyer d'arrondissement

M Guillon
Agent-Voyer en chef

~~SERVICE VICINAL~~ Voirie urbaine. 2.

CANTON
d VEZELAY

COMMUNE
d LIGNIÈRES-SUR-YONNE

Chemin de la Montagne

d à

PROJET DE modification DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de LIGNIÈRES-SUR-YONNE

ÉCHELLE de 0.005 par mètre.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Immeubles en saillie sur l'alignement.
Rose, Terrains à rendre aux riverains.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moëllons.

alignt approuvé

P T, Construction en pierre de taille.
O E, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à un étage.
2 E, Maison à deux étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Alignements modifiés

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A VEZELAY le 23 X^bre 19[illegible]

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A _____ le _____ 19

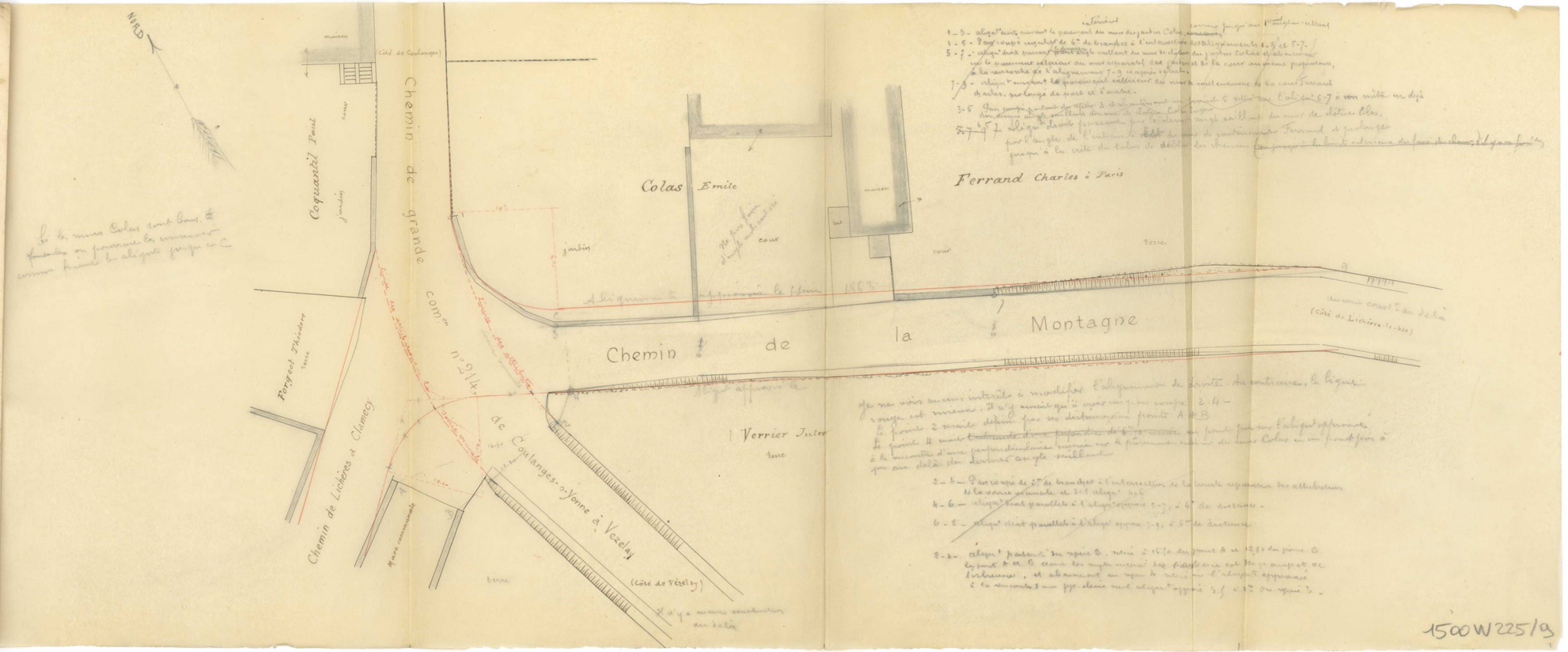
Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19
LE PRÉFET,

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par le Préfet le 1er mars 1926
dans sa séance du
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

Typ. et Lith. Ch. Bitot, 29



1500W225/9

3 Commune de Lichères-s-Yonne.

Rue dite: Chemin de la Montagne.

Projet de modification des alignements dans la traverse de Lichères-le Haut.

Mémoire des honoraires dus aux Agents-Voyers conformément à la délib.ne du 12 juillet 1925 et aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 24 g.bre 1915.

Opérations sur le terrain. Mise à jour du plan, recherches diverses	20 f ~~15~~
Travail de cabinet: Rédaction du dossier minute et expédition des pièces du dossier	30 f ~~25~~ ~~5~~ ~~5~~ + ~~3~~

Le présent mémoire s'élevant à la somme de ~~quinze francs~~ dressé par l'Agent Voyer cant.al soussigné.

A Vézelay, le ~~23 8.bre~~ 13 Octobre 1925

Agent

50 20 20 16.67 -

reçu 16.67 le 10/5 c.ne Coupet

4 mars bonne

Agent

Commune de Lichères-s-Yre

Rue dite : Chemin de la Montagne.

Projet de modification des alignements dans la traverse de Lichères le Haut.

Rapport de l'Agent Voyer Cantonal.

Par sa délibération ci-jointe du 12 juillet dernier, le C.M. de Lichères-s-Yre demande le désir d'un propriétaire intéressé M. Colas, la modification des alignements actuellement approuvés de la rue dite : Chemin de la Montagne, dans la traverse de Lichères le Haut de manière à réduire la largeur de 8 à 6 mètres.

La délibération ne dit pas cela

La partie du chemin dont il s'agit est comprise au plan d'alignement approuvé le 5 juin 1863 A cette époque, cette voie était la seule reliant Lichères le Haut avec Lichères le bas et la largeur de 8 m qui était fixée pouvait alors se justifier.

Mais la construction en plein champ du CV n° 2, classé depuis Ch. de GC n° 214 et reliant plus directement les 2 parties de Lichères enlève toute importance générale au chemin de la montagne et la largeur entre alignements peut, sans aucun inconvénient être réduite à 6 m de manière à conserver de la moitié de l'emplacement une grande partie des propriétés riveraines.

Les nouveaux alignements, tracés d'accord avec la municipalité donneront satisfaction à l'intéressé et constitueront même une amélioration pour la circulation en élargissant légèrement le passage actuel.

Nous estimons qu'il convient de soumettre le dossier ci-joint à une enquête de 15 jours ouverte à la mairie de Lichères, dans les formes prescrites par l'ordonnance du 23 août 1835.

Le C.M. sera ensuite appelé à délibérer sans

sur les dispositions projetées que sur les réclamations qui pourront se produire à l'enquête.

Le dossier sera ensuite et s'il y a lieu soumis à l'approbation de M. le Préfet.

Vézelay, le 2 [illegible] 192

L'Agent-Voyer cantonal

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d.e Avallon.

SERVICE VICINAL.

CANTON

d.e Avallon.

COMMUNE

DE

LUCY-LE-BOIS

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 232/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Lucy-le-Bois
Bourg

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Sous Chanay (Rue)	1° Ligne droite parallèle au mur du cimetière aboutissant au dernier angle de la maison N° 4 2° Façade conservée jusqu'à la rue des Ejours	1° Parement extérieur du mur du cimetière conservé	6m
Rue des Ejours.	1° Ligne Droite entre un point pris à 1m sur le prolongement de la Rue Sous chanay et le second angle de la maison N° 2 2° Ligne menée parallèlement à la façade N° 9 depuis la rue de la Corvée. 3° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. 4° id id 5° id id	1° Ligne Droite entre les deux premiers angles saillants de la maison N° 1. 2° Ligne droite entre le 2e angle saillant de cette maison et le dernier angle du mur du jardin N° 3. 3° Ligne Droite entre ce point et le 1er angle saillant de la maison N° 7 4° Façade de cette maison Conservée. 5° Ligne droite entre le dernier angle de cette maison et le 1er angle de la maison N° 37 6° Ligne droite entre ce point et un point pris sur la façade N° 39 à 8m 50 du 1er angle 7° Façade Conservée depuis ce point jusqu'à la route départementale.	
Rue de la Corvée.	1° Ligne Droite entre le 1er angle de la maison et le 1er angle du lavoir. 2° Façade du lavoir Conservée. 3° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. 2° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 1er angle saillant du mur du N° 7. 3° Parement du mur régularisé comme au plan 4° Ligne droite entre le 1er angle du mur du N° 9, et un point situé en face et à 6m du dernier angle de la maison N° 14, prolongé jusqu'à la route Dépt.	
Rue St Martin	1° Façade du N° 2, 4 et 6 conservées. 2° Ligne Droite entre le dernier angle du N° 6 et le 1er angle du N° 14. 3° Façade N° 14 Conservé. 4° Ligne Droite entre le dernier angle du N° 14 et le 1er angle du N° 22. 5° Façade du N° 22 conservé. 6° Ligne Droite entre le dernier angle du N° 22 et un point situé sur la façade latérale du N° 24 à 6m de l'angle rentrant du N° 25. 7° Ligne droite entre ce point et le dernier angle de la maison N° 32 8° Ligne Droite entre cet angle et le 1er extrémité du parement intérieur du mur N° 34. 9° Ligne Droite entre un point pris à 2m en retraite sur la façade latérale du N° 36 et le second angle saillant du N° 40 10° Ligne Droite entre ce point et le 1er angle du N° 42. 11° Façade des N° 42 et 44 conservées jusqu'à un point situé à 3m du dernier angle du N° 44. 12° Ligne Droite entre ce point et le dernier angle du mur du N° 50. 13° Ligne Droite entre ce point et le 1er angle du N° 62. 14° Ligne Droite entre les deux angles extrêmes de cette maison 15° Ligne Droite entre le dernier angle du N° 62 et le 1er angle du N° 66. 16° Ligne Droite entre ce point et le dernier	1° Ligne Droite entre un point pris à 1m sur le prolongement de la Rue Sous chanay et le second angle de la maison N° 2 2° Ligne menée parallèlement à la façade N° 9 depuis la rue de la Corvée. 3° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. 4° id id 5° id id	

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	angle du mur du N° 78. 14° Ligne droite entre ce point et le dernier angle de la maison N° 80 19° Ligne droite entre ce point et le second angle saillant du mur du N° 92 20° Ligne droite entre ce point et le second angle de la maison N° 98. 21° Pan coupé de 5m de côté 22° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance.	17° id id 18° Limites actuelles conservées jusqu'à l'extrémité de la rue.	
Rue Moinerin	1° Ligne Droite entre un point pris sur le 2e angle du pan coupé du N° 2 et un point situé en face et à 7m du dernier angle du N° 7. 2° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance. 3° id id 4° id id	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance 2° Ligne droite entre le second angle du N° 7 et le 1er angle du N° 19 3° Ligne Droite entre ce point et le dernier angle du N° 23 4° Limites actuelles conservées jusqu'à l'extrémité de la Rue.	
Rue Malat.	1° Façade du N° 2 conservée jusqu'au 2e angle 2° Ligne droite partant du dernier angle de la maison N° 2 et menée parallèlement à l'alignement opposé à une distance de 6m	1° Façade du N° 1 Conservée 2° Ligne droite partant du dernier angle de la maison N° 1 et rectifiant le mur du N° 3 comme au plan.	
Rue Chevigny.	1° Ligne Droite partant des alignements de la Rue St Martin touchant le 1er angle de la maison N° 2 et le 1er angle du mur du N° 12 et aboutissant à un point situé en face et à 6m de l'extrémité de l'alignement opposé. 2° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 5m de distance. 2° Ligne droite entre un point pris sur le mur du N° 9 à 2m 50 de distance de la limite entre les N° 9 et 11 et le 1er angle du N° 19 prolongée jusqu'à l'extrémité. *Nota.* L'alignement N° 1 part du 2e angle de la maison N° 1 La façade de cette maison est conservée.	
Chemin de grande comm.on N° 9 de St Sauveur à l'Isles. (1ère partie)	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance 2° id id 3° id id	1° Ligne droite déterminée par l'angle saillant du mur du N° 1 et le dernier angle du N° 9 2° Ligne droite entre ce point et l'angle limite entre les N° 11 et 13. 3° Façade N° 13 conservée et prolongée jusqu'à la route départementale	
(2ème partie)	4° id id 5° id id	4° Ligne Droite entre le dernier angle du bâtiment Millot Edme et le 1er angle du puits comm.al 5° Ligne droite entre ce point et le dernier angle du parement intérieur du mur du N° 19.	

232/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

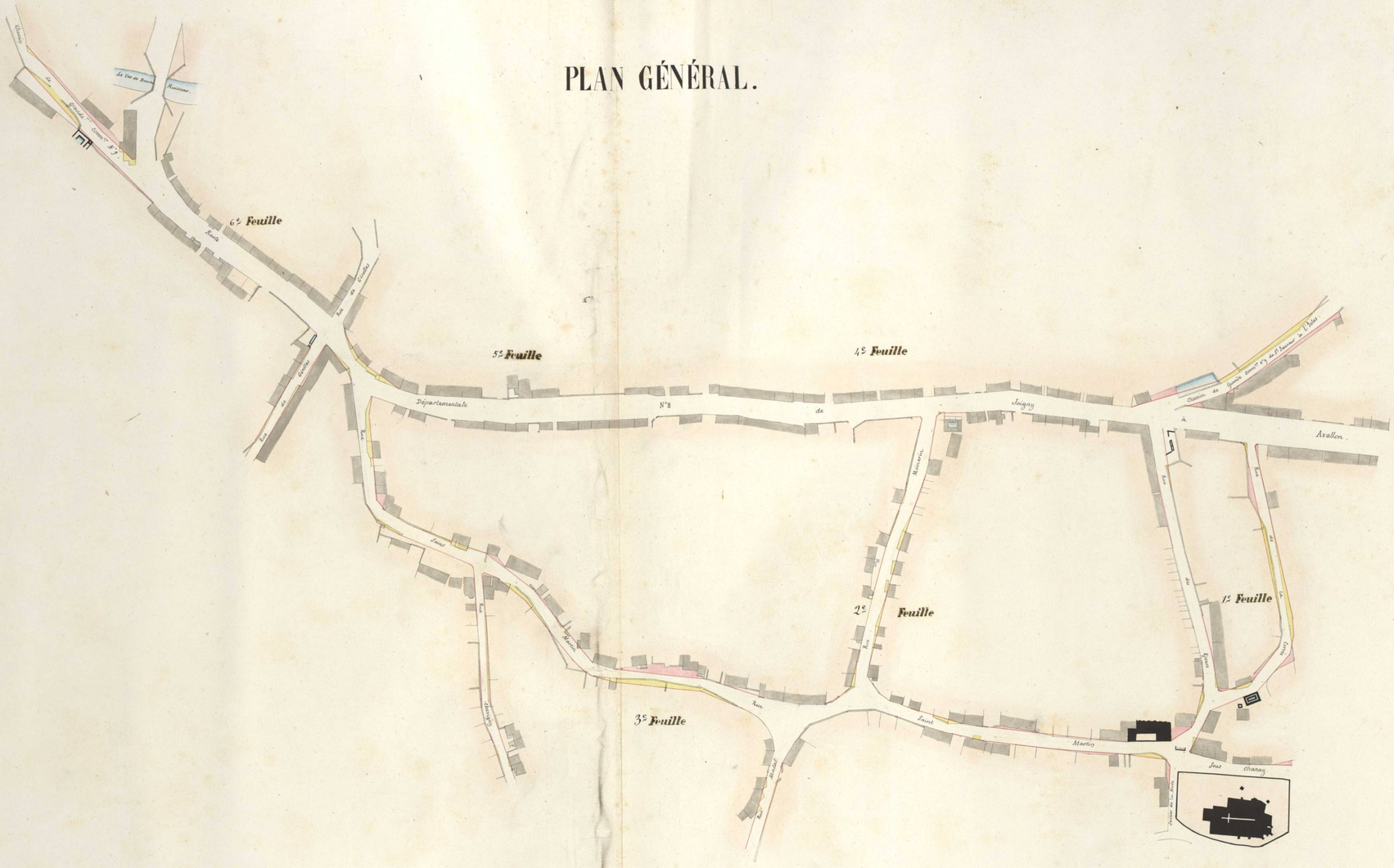
NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Thory. (hameau).		
Ruelle des Vignes.	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance	1° Ligne droite déterminée par le 1er angle du fond de la Vve Bouvier et le dernier angle du N° 11 prolongée jusqu'à l'extrémité	
Rue du Dessus	1° Ligne droite passant par l'angle saillant de la maison N° 2 et aboutissant à un point pris à 1m en retraite du 1er angle du mur du N° 16. 2° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance. 3° Ligne droite déterminée par le second angle de la maison N° 24 et l'extrémité du mur du lavoir public	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance 2° Ligne droite entre un point pris en face et à 4m de l'angle de la maison N° 18 et le 1er angle de la maison N° 23 prolongée jusqu'à la rue de la Dame 3° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	
Rue de la Dame	1° Alignement parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance. 2° Limites actuelles conservées.	1° Ligne droite déterminée par le 1er angle du N° 3 et le 1er angle du lavoir sur le mur du N° 11. 2° Limites actuelles conservées.	
Chemin de petite comm.on N° 5 de Lucy-le-Bois à Thory.	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance. 2° id id 3° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 1er angle de la maison N° 16 4° Façade de la maison N° 16 conservée.	1° Ligne droite entre le 1er angle de la maison N° 1 et le 2e angle de la maison N° 19 2° Ligne droite entre ce point et l'extrémité du 1er pilier de la chapelle. 3° Ligne droite entre le dernier pilier de la chapelle et le dernier angle du N° 41. 4° Pignon intérieur du mur du N° 43 conservé et prolongé jusqu'à l'extrémité.	
Rue de Coutarnoux	1° Ligne droite entre le 1er angle du N° 2 et le 1er angle du N° 6 2° Ligne droite entre ce point et le dernier angle du N° 6. 3° Ligne droite entre ce point et un point situé en face et à 4m du dernier angle du N° 9 4° Ligne droite entre ce point et le 1er angle de la maison N° 22. 5° Façade du N° 22 conservée. 6° Ligne entre l'angle limite du N° 22 et 24 et le 1er angle du mur de N° 30 7° Limites actuelles conservées jusqu'à l'extrémité	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance. 2° id id 3° id id 4° id id 5° id id 6° Ligne droite entre l'extrémité du précédent alignement et le 1er angle saillant du bât. N° 15 7° Limites actuelles conservées jusqu'à l'extrémité	
Ruelle de Coutarnoux	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 3m de distance.	1° Alignement déterminé par la façade N° 4, prolongée en avant et en arrière.	
Grande Rue	1° Ligne droite entre le 1er angle de la maison N° 2 et le 1er angle de la maison commune. 2° Façade de la maison commune conservée 3° Ligne droite entre le dernier angle de la maison comm.e et le 1er angle de la maison N° 16 4° Façade N° 16 Conservée 5° Ligne droite entre le dernier angle de cette façade et le 1er angle du N° 22 6° Ligne droite entre le 1er angle du N° 24 et le dernier angle du N° 30. 7° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance 8° id id 9° id id	1° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance 2° id id 3° id id 4° id id 5° id id 6° id id 7° Ligne droite entre un point pris en face et à 7m du dernier angle du N° 30 et le 1er angle du N° 49. 8° Ligne droite entre ce point et le 1er angle du N° 67.	

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	10° Ligne droite entre le 1er angle du N° 124 et le 1er angle du N° 136 11° Façade N° 136 conservée. 12° Ligne droite entre le dernier angle du N° 136 et le 1er angle du N° 144 13° Façade N° 144 conservée jusqu'au 2e angle saillant 14° Ligne droite entre ce point et un point pris sur l'alignt suivant à 0m70 du mur du N° 148 15° Ligne droite entre ce point et l'angle limite entre les 2 maisons N° 152.	9° Façade de la maison N° 67 conservée 10° Ligne droite entre le dernier angle de cette maison et un point situé en face et à 7m de 1er angle du N° 124. 11° Alignement parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance 12° id id 13° id id	
Rue de Veau.	1° Ligne droite entre l'extrémité du mur N° 2 et l'extrémité du mur N° 6 à 6m de l'alignt opposé 2° Alignt parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance	1° Ligne droite partant du 1er angle du N° 1 tangente au fond du N° 3 et rectifiant le mur du N° 9, 11 et 13 comme au plan.	
Place du Bourg-Moreau	1° Ligne droite entre le 1er angle du N° 2 et le dernier angle du N° 3 2° Ligne droite entre ce point et l'extrémité du mur du N° 10. 3° Ligne droite entre ce point et l'extrémité du parement intérieur du mur N° 14. 4° Limites actuelles conservées jusqu'au dernier angle du N° 16 5° Ligne droite entre ce point et le 1er angle du N° 2 du chemin de Bourg-Moreau	1° Ligne droite entre l'extrémité du parement intérieur du mur N° 1 et le 1er angle de la façade N° 13. 2° Alignement déterminé par la façade N° 13 prolongée jusqu'à l'extrémité.	
Chemin de Ste Colombe	1° Ligne droite entre le 1er angle du N° 2 et la première extrémité du parement intérieur de la seconde partie du mur N° 16. 2° Limites actuelles conservées.	1° Obtus du N° 1 rectifié comme au plan	
Rue Orbaine	1° Ligne parallèle à l'alignt opposé, à 6m de distance.	1° Limites actuelles conservées jusqu'au dernier angle du N° 5. 2° Ligne droite entre ce point et le 1er angle du mur du N° 19 prolongée jusqu'à l'extrémité	
Rue du Bourg-Moreau	1° Limites actuelles conservées.	1° Ligne droite déterminée par le 2e angle du N° 1 et le 1er angle du N° 9 de l'une à l'autre extrémité.	

Nota: Tous les pans coupés seront déterminés conformément au plan.

232/3

PLAN GÉNÉRAL.


6e Feuille
5e Feuille
4e Feuille
3e Feuille
2e Feuille
1e Feuille
Route Départementale N°11 de Joigny à Avallon.
Rue de Sicile
Rue de Bourgogne
Rue de Paris
Rue de Joigny
Rue Saint Martin
Rue Saint Jean
Rue du Pont
Rue du Marché
Rue du Four
Rue de la Fontaine
Rue de la Croix
Rue de la Tour
Rue de la Porte
Rue de la Poterne
Rue de la Cure
Rue de la Chapelle
Rue de la Mairie
Rue de la Prison
Rue de la Halle
Rue de la Boucherie
Rue de la Boulangerie
Rue de la Forge
Rue de la Source

1e Feuille

2e Feuille

Sentier de la Place

Rue

Chemin

Rue

Rue

Egoutet

Egoutet

Rue

Levé par l'Agent Voyer soussigné

Ct. Orsellon le 1851

Visé par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Ce Dt présenté par l'Agent Voyer en Chef

232/5

3e Feuille

2e Feuille

Rue Monnetin.

Rue Marin

Rue

4e Feuille

1e Feuille

Dressé par l'Adjoint Voyer soussigné

A Evaux le 1864

Visé par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Vu le présent par l'Agent Voyer en Chef

235/6

3e Feuille

2e Feuille

6e Feuille

Rue

Ruisseau

Chemin

Vu et certifié par l'Agent Voyer soussigné

A Chalon, le 1837

Vérifié par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

232/7

1re Feuille

Route Départementale N° 11. de Doigny à Avallon.

4e Feuille

1re Feuille

Route Départementale N° 11. de Joigny à Avallon.

A

2e Feuille

Levé par l'Agent-Voyer soussigné.

A Auxerre, le 1851.

Vérifié par l'Agent-Voyer d'Arrondissement.

Vu et accepté par l'Agent-Voyer en Chef.

232/8

5e Feuille

5e Feuille

Route départementale n° 11, de Poigny à Orvallon.

5e Feuille

Dressé par l'Agent Voyer soussigné

Et. Chatillon, dr. 1861.

Visé par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Vu et approuvé par l'Agent Voyer en Chef

232/9

6e Feuille

5e Feuille

Route départementale N° 11 de Poigny à Avallon

Rue RD 157

Rue de la Station

Chemin de grande communication N° 9

Route départementale N° 11 de Poigny à Avallon

Poigny RD 944 à Avallon

Ruisseau

Le Val de Bouche

Vu pour l'Approbation par l'Ingénieur en Chef

232/10

THORY

7e Feuille

Rue

Segrais

P.P. [illegible]

Chemin de petite communication N° 5. de Fucy le Bas à Thury

Ruelle

8e Feuille

Dressé par l'Agent Voyer Cantonal soussigné

le [illegible] 185[illegible]

Visé par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

232/11

8e Feuille

9e Feuille

7e Feuille

7e Feuille

7e Feuille

Rue

Ruelle

Grande Rue de Cantemoue

Rue de Cantemoue

Rue de Lucy le Bois

Chemin de Lucy le Bois à Cantemoue

Chemin de Lucy le Bois à Cantemoue

Plan annexé à l'Arrêté Préfectoral Cantonnement soussigné

St Clouald le 1851.

Vu par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Vu et approuvé par l'Agent Voyer en Chef

232/12

9e Feuille

8e Feuille

10e Feuille

Rue.

Grande

Ruelle

Contrescarpe

Rue

Contrescarpe

Rue

Contrescarpe

Dressé par l'Ingénieur-Adjoint soussigné

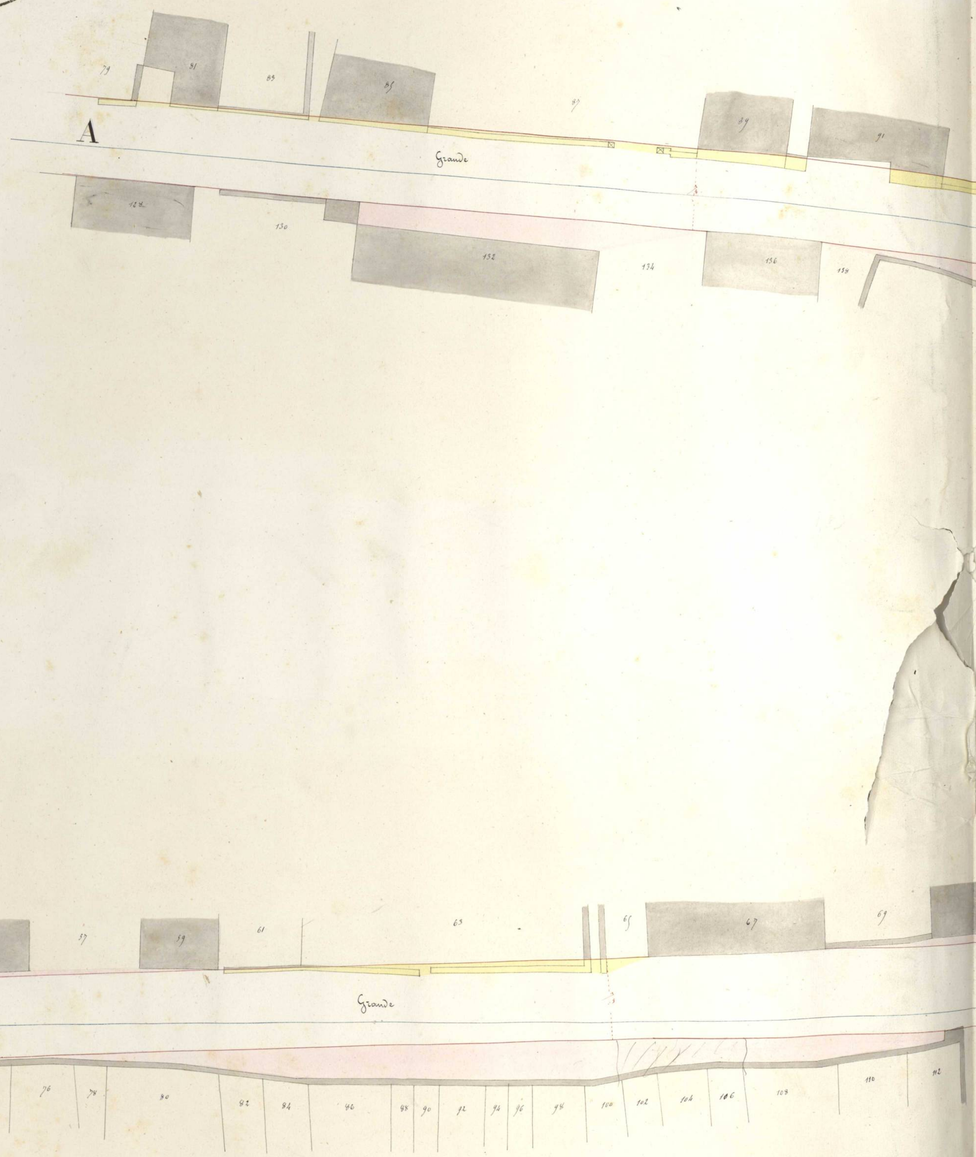
A Briançon, le 1791.

Vérifié par l'Ingénieur-Adjoint Commandant

Vu et présenté par l'Ingénieur-Adjoint en Chef

232/13

10e Feuille




Rue
Rue
Grande
Rue
Rue
Rue

10e Feuille

11e Feuille

Place

Du

Bourg-Moreau

Ruisseau

Chemin

Colombe

Rue

Orbaine

Bourg-Moreau

Dressé par l'Agent Cantonal soussigné
à Cavaillon le 1841

Vérifié par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Mis et présenté par l'Agent Voyer en Chef

232/15

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Lucy-le-Bois	
			Bourg.	
Sour	1	1	La Commune	Cimetière
Chanay.	id	2	Imbert Jean	Terre
(Rue)		4	Imbert Pierre	Maison
		6	id	Cour
		8	id	Maison
		10	Camus Edme	id
		12	id	id
Sentier	1	1	La Commune	Cimetière
de la Ruée		2	Escuyer Joseph	Terre
		4	Camus Edme	Maison
		6	La Commune	Presbytère
Rue	1	1	Cambuzat Joseph	Maison
des Ejours	id	3	Escuyer Joseph	Terre
		5	Massé André	Hangar
		7	id	Maison
		9	id	Cour
		11	Renaud François	Maison
		13	Rousseau François	Terre
		15	Pitot Pierre	id
		17	Minard Henri	id
		19	Crolin Edme	id
		21	Poyard Henri	id
		23	Minard Henri	id
		25	Balacé Louis	id
		27	Madelénat François	id
		29	Chevinet Vve	id
		31	Carillon Pierre	id
		33	Robert Alexandre	id
		35	Cheverigny André Vte	Jardin
		37	id	Maison
		39	Chauvelot Estt	id
		2	Camus Edme	id
		4	Imbert Jean	id
		6	Renaud François	id
		8	Rousseau les Hers	id
		10	id	Cour
		12	id	Maison
		14	id	Cour
		16	Chauvelot Estt	Eau
		18	id	id
Rue de	1	1	Renaud François	Maison
la Corvée	id	3	Imbert Jean	Cour
		5	id	Patûrage
		7	Plusieurs propriétaires	Jardins
		9	Chauvelot Estt	id
		11	Balacé François	id
		13	Balacé Henri	id
		2	Imbert Jean	Maison
		4	id	Cour
		6	id	Maison
		8	La Commune	Terre
		10	Cambuzat Joseph	Terre
		12	Gourdault François Vve	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue		1	La Commune	Presbytère
St. Martin		3	Millot Antoine	Cour
		5	id	Hangar
		7	id	Maison
		9	Juche Vve	Jardin
		11	Robert Alexandre Gabriel	id
		13	Balacé Claude	id
		15	Robert Jean	Cour
		17	id	Maison
		19	Minard Jean	id
		21	id	Cour
		23	id	Maison
		25	Imbert Etienne	Terre
		27	Imbert Louis	id
		29	id	id
		31	Carré Nicolas	id
		33	Bonnard Marie	id
		35	Millot Antoine	id
		37	id	id
		39	Millot Martin	id
		41	Picardat Martin	id
		43	Collas Germain	id
		45	Lagneau Jean	Maison
		47	id	Cour
		49	Durand Jean	Jardin
		51	id	id
		53	Bonnerot les Hers	id
		55	Boursier Vve	id
		57	Porté Etienne	Maison
		59	Simon Paul	id
		61		Cour Commune
		63	Porté Etienne	Maison
		65	Grot Charles	Jardin
		67	Carillon Henri	Maison
		69	Camus Etienne	id
		71	Berthelot Henri	Jardin
		73	id	Maison
		75	id	Cour
		77	id	Maison
		79	id	Cour
		2	Cambuzat Joseph	Maison
		4	La Commune	Cour
		6	id	Presbytère
		8	Millot Antoine	Maison
		10	id	Cour
		12		Cour Commune
		14	Nolin Vve	Maison
		16		Cour Commune
		18	Millot Pierre	Maison
		20		Cour Commune
		22	Picardat François	Maison
		24	Dissier Philippe	id
		26	Mary François	Cour
		28	Robert Nicolas	Maison
		30	id	Cour
		32	id	Maison
		34	Courtot Jean	Cour
		36	Boursier Pierre	Maison
		38	id	Cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		40	Bonnard Marie	Maison
		42	id	id
		46	Breton Baptiste	Cour
		48	Imbert Pierre	Maison
		50	Picardat Martin	Jardin
		52	Coquelet Antoine	Maison
		54	Bonnard Vve Fois	id
		56	Tulot	id
		58	Robert Philippe	Maison
		60	id	Cour
		62	Lagneau Jean	Maison
		64		Cour Commune
		66	Dissier Jean	Maison
		68	id	Cour
		70		Cour
		72	Maupois	Jardin
		74	Simon Jean	Maison
		76	id	Cour
		78	Péchaut Nicolas	Maison
		80	Boursier Vve	id
		82	id	Cour
		84	Painjean Mathieu	Maison
		86	Millot Martin	id
		88	Simon Paul	id
		90	Boursier Claude	Jardin
		92	Gillot Auguste	id
		94	id	Maison
		96	id	id
		98	Carillon Pierre	id
		100	id	Cour
		102	Collas Victor	Maison
		104	id	Cour
Rue		1	Boursier Pierre	Maison
Moinerie		3	Breton Vve Bte	id
		5	Bonnard François	Cour
		7	id	Maison
		9	Forêt Philippe	Cour
		11	id	Maison
		13	Boursier Fois	Cour
		15	id	Maison
		17	Boursier Joseph	id
		19	Balacé Claude	id
		21	id	Cour
		23	id	Maison
		25	Guenelin Philibert	Eau
		2	Courtot Jean	Maison
		4	id	Cour
		6	Petit François Jean	Batiments
		8	id	Cour
		10	Cunot Jean	Maison
		12	id	Cour
		14	Boursier Joseph	Maison
		16	id	Cour
		18	Breton Vve Bte	Maison
		20	id	Eau
		22	Philippet	id
		24	Boursier Pierre	id
		26	Boursier Joseph	id
		28	Bonnard Edme	id
		30	Godemaire François	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		32	Godemaire François	Maison
		34	Cunot Edme	id
		36	La Commune	Lavoir
Rue		1	Carré Nicolas Vve	Maison
Malak		3	Carré Nicolas	Jardin
		2	Portin André	Maison
		4	Cambuzat Vve Edme	id
		6		Cour Commune
		8	Balacé Claude	Maison
		10	Carillon Pierre	id
		12	Fillon Gaspard	id
		14	id	Jardin
Rue		1	Simon Paul	Maison
Cheverigny		3	Porté Etienne	id
		5	id	Cour
		7	Courdault François	id
		9	Leclerc Raphael	id
		11	Bonneau Vve Bte	id
		13	Camus Edme	Maison
		15	Bonneron les Héritiers	id
		17	id	Marais
		19	Blaise Constant	Maison
		21	id	id
		2	Claude François	id
		4	id	Cour
		6	id	Maison
		8	Millet Pierre	Cour
		10	Boursier Pierre	id
		12	Claude François	Jardin
		14	Fauvin Philippe	Cour
		16	Coquelet Antoine	id
		18	Marie Joseph Vve	id
		20	Porté Etienne	id
		22	Boursier Etienne	id
Chemin		1	Vve Tussin	Cour
de Gde Comne		3	id	Maison
N° 9		5	Mercier Jean	Cour
de St Sauveur		7	id	Maison
a L'Isle.		9	Mary Charles	id
		11	Laperche François	id
		13	id	id
		15	De Chastellux Vte	Cour
		17	La Commune	Lavoir
		19	Bonnard François	Cour
		21	id	Maison
		23	De Chastellux Vte	Cour
		2	Vve Moiron	Rue
		4	Balacé François	Cour
		6	Chauvelot Joseph	id
		8	id	
		10	Mynard Henri	Cour
		12	id	Maison
		14	Millot Pierre	id
		16	Imbert Jean	Cour
		18	Millot Pierre	Maison
		20	id	Cour
		22	Berthelot Henri	id

1500 W 232/16

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue		1	Berthelot Henri	Bâtiment
de Girollet		3	id	Terre
		2	Massé François	maison
		4	id	id
		6	id	id
		8	Gros Charles	id
		10	De Chastellux Vte	id
Thory. (Rameau).				
Ruelle des		1	Boursier Vve	Cour
Vignes		3	Santigny Ambroise	Terre
		5	Madelenat Eme	Maison
		7	id	Terre
		9	Moreau Martin	Cour
		11	id	Maison
		13	Breuillard	Cour
		2	Santigny Ambroise	Maison
		4	Madelenat Eme	id
		6	id	Cour
		8	Viteau François	Maison
		10	id	Jardin et Vigne
Rue		1	Viteau François	
du Dessus		3	Michelin Philibert	
		5	Leclerc Auguste	
		7	Santigny Antoine	
		9	Lavolaille Joseph	
		11	Poyard Martin	
		13	Santigny le Ambroise	
		15	Oppeneau Martin	
		17	Viteau & Breuillard	
		19	Viteau Antoine	
		21	Michelin François	
		23	id	Maison
		25	id	Cour
		27	Michelin Philibert	maison
		29	id	Terre
		31	De Trébons	Verger
		33	id	Vigne
		2	Viteau François	Maison
		4	id	Verger
		6	Viteau Martin	
		8	Moreau Pierre	
		10	Coquelet François	
		12	Moreau	
		14	Chauvelot	
		16	Breuillard	
		18	Chevreau Vve	Maison
		20	id	Cour
		22	De Trébons	Terre
		24	Michelin les hers	Maison
		26	id	Cour
		28	Tritot Martin	Maison
		30	Viteau Antoine	id
		32	Viteau Joseph	id
		34	Oppeneau Marie	id
		36	Poyard cad	id
		38	La Commune	Terrain

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin		1	Santigny Ambroise	Bat
de petite Comm		3	id	Cour
N°25, de		5	id	Terre
Lucy-le-Bois		7	id	Terre
à Thory.		9	Cortet Michel	id
		11	Boursier Martin	id
		13	Carillon Martin	id
		15	Chevreau Joseph	id
		17	Viteau Martin	id
		19	Viteau Eme	Bât
		21	id	Cour
		23	id	Bât
		25	Madelenat Nicolas	id
		27	id	Cour
		29	Viteau Martin	Bât
		31	Laureau	Terre
		33	Leclerc Eme	Bât
		35	id	Cour
		37	La Commune	Chapelle
		39	Breuillard Nicolas	Cour
		41	id	Bât
		43	id	Cour
		45	Painjean Louis	Bât
		47	id	Cour
		49	Boursier Antoine	Terre
		51	id	Bât
		53	La Commune	Terre
		2	De Trébons	id
		4	Painjean Louis	id
		6	Boursier Alexandre	id
		8	Bouché Eme	Terre
		10	id	Cour
		12	id	Bât
		14	Leclerc Auguste	id
		16	Boursier Alexandre	id
		18	id	Cour
		20	Cortet Louis	Bât
		22	Leclerc Marie	id
		24	id	Cour
		26	Viteau Louis	Bât
Rue de		1	Châtey Vve	Bât
Coutarnoux		3	Oppeneau Marie	id
		5	id	id
		7		Cour commune
		9	Balacé Blaise	Bat
		11	Viteau les hers	Jardin
		13	Cavalier Joseph	Bât
		15	id	Jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		17	Pretôt Pierre	Pre
		19	La Commune	Mare
		2	Viteau Louis	Bât
		4	id	Cour
		6	id	Cût
		8	Coquelet Eme	id
		10	id	Jardin
		12	Oppenot Michel	id
		14	Lemoine François	Cour
		16	id	Bât
		18	Breuillard ex garde	id
		20	id	Cour
		22	id	Bât
		24	id	id
		26	id	Jardin
		28	id	Cour
		30	Oppeneau Marie	Jardin
		32	id	Chenevt
		34	id	Batiment
		36	id	Pre et Verger
Ruelle		1	Châtey Vve	Bât
de Coutarnoux		3	Oppenot Marie	id
		2	La Commune	Grange
		4	Bailly Henri	Bât
		6	Oppeneau Marie	id
Grande		1	Boussard Pierre	Terre
Rue.		3	Oppeneau Marie	id
		5	Renard Auguste	id
		7	Breuillard	Jardin
		9	Massé François	id
		11	Michelin François	id
		13	Tissot Louis	id
		15	Poyard Martin	id
		17	Dupont François	id
		19	Cortet Louis	id
		21	Michelin François	id
		23	Chevreau Martin	id
		25	Cortet Louis	id
		27	Lavolaille Etienne	id
		29	Cavalié	id
		31	Lavolaille François	id
		33	Pingeau Louis	id
		35	Chatey Vve	id
		37	Michelin François	id
		39	Cami Eme	id
		41	Coquelet Pierre	id
		43	Michelin François	id
		45	Coquelet Eme	Bât
		47	id	Cour
		49	id	Bât
		49bis	Michelin François	id
		51	id	Cour
		53		Passage communal
		55	Breuillard Eme	Bât
		57	Breuillard Eme et Goureau Pre	Cour
		59	Goureau Pierre	Bât
		61	id	Jardin
		63	Oppeneau Michel	id
		65	Boussard Joseph	Cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		67	Boussard Joseph	Bât
		69	Viteau Nicolas	
		71	Carillon Jean	Bât
		73	Viteau Nicolas	id
		75	Carillon Marie	id
		77	Viteau Nicolas	id
		79	Carillon Jean Marie	Cour
		81	id	Bât
		85	Poyard Etienne	Bât
		83	Carillon Jean Marie	Jardin
		87	Poyard Etienne	Cour
		89	id	Bât
		91	Viteau Antoine	id
		93	id	Cour
		95	id	Bât
		97	Boussard Lazare	id
		99	Augé François	id
		101	Lavolaille Joseph	Pre
		103	La Commune	Grange
		105	Poyard Vve	Pre
		2	La Commune	Grange
		4	id	Maison
		6	Emard Auguste	Bât
		8	id	Cour
		10	id	Bât
		12	Oppeneau Marie	Jardin
		14	Coquelet François	Cour
		16	id	Bât
		18	Dupont Eme	Bât
		20	id	Four
		22	id	Bât
		24	Naudin	Jardin
		26		Passage communal
		28	Naudin Pierre	Bât
		30	Guerard Vve	id
		32	id	Cour
		34	Viteau Nicolas	Jardin
		36	Pingeau Martin	id
		38	Chaté Vve	id
		40	Corté François	id
		42	Pingeau Martin	id
		44	Oppeneau Jean	id
		46	Michelin Martin	id
		48	Coquelet Pierre	id
		50	Poyard	id
		52	Viteau Antoine	id
		54	Oppeneau Joseph	id
		56	Oppeneau Marie	id
		58	Carillon Jean	id
		60	Coquelet Pierre	id
		62	Viteau Martin	id
		64	Lavolaille Etienne	id
		66	Breuillard François	id
		68	Boussard Prosper	id
		70	Morni François	id
		72	Breuillard François	id
		74	Viteau François	id
		76	Oppeneau Martin	id
		78	Chevreau Martin	id
		80	Corté Martin	id
		82	Leclerc Eme	id

232/17

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue. (Suite)		84	Breuillard François	Jardin
		86	Poyard Etienne	id
		88	Santigny Antoine	id
		90	Poyard Pierre	id
		92	Boucher François	id
		94	Michelin François	id
		96	Coquelet Pierre	id
		98	Poyard Martin	id
		104	Verté Martin	id
		100	Verté François	id
		102	Viteau	id
		106	Poyard François	id
		108	Viteau Nicolas	id
		110	Poyard Pierre	id
		112	Viteau Nicolas	id
		114	id	Cour
		116	Seureau Jean	Bât
		118	id	Cour
		120	Goureau François	Bât
		122	id	Cour
		124	Breuillard Vve	Bât
		126	id	Cour
		128	Tissier Louis	Bât
		130	id	Jardin
		132	id	Bât
		134	id	Cour
		136	id	Bât
		138	id	Cour
		140	Plusieurs propriétaires	Jardins
		142	Poyard Pierre	Cour
		144	id	Bât
		146	Boussard Lazare	Terre
		148	Viteau Antoine	id
		150	Moreau Edme	id
		152	Martin François	Bât
Rue de Veau	1		Viteau Jean	Bât
	3		id	Mangon
	5		id	Bât
	7		id	Cour
	9		Santigny Antoine	Vigne
	11		Tissier Louis	id
	12		Lavolaille Joseph	Pré
	13		Breuillard François	Vigne
	4			Cour
	6		Carillon Marie	Terre
	8		Meunier Martin	Id
Place du Bourg-Moreau	1		Martin François	Terre
	3		Oppenheim Marie	id
	5		La Commune	id
	7		Boussard Lazare	id
	9		id	Bât
	11		Mion Louis	Cour
	13		id	Bât
	15		id	jardin
	17		Gros Charles	Terre
	19		Viteau Nicolas	id
	21		Madelenat Antoine	id
	23		Poyard Martin	id
	2		Poyard François	Bât

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		4	Poyard François	Cour
		6	id	Bât
		8	Tissier Louis	Verger
		10	Carillon Martin	Terre
		12	Carillon Claude	Hangar
		14	id	Bât
		16	Seureau Michel	id
		18		Cour Comm.
		20	Imbert François	Terre
		22	Santigny père	Terre
		24	Oppenheim Joseph	Bât
		26	Oppenheim Joseph et Bouché Fils	Cour
Chemin de Ste Colombe		1	Poyard Martin	Terre
		2	Imbert Fils	Bât
		4	Santigny Antoine	id
		6	Simon Jean	id
		8	Meunier Vve	id
		10	Pairjean François	id
		12	id	Cour
		14	id	Bât
		16	id	Terre
Rue Oibaine		1	Imbert François	Bât
		3	id	Cour
		5	id	Bât
		7	Lavolaille Vve	Terre
		9	Moreau Edme	Bât
		11	Oppenheim Joseph	id
		13	id	Cour
		15	Madelenat Edme	Bât
		17	id	Cour
		19	Viteau Joseph	Terre
		2	Poyard Martin	Bât
		4	id	id
		6	id	Jardin
		8	La Commune	Fâtis
		10	Lavolaille Pierre	Pré
Rue du Bourg-Moreau.		1	Poyard Martin	Bât
		3	id	Cour
		5	id	Bât
		7	id	Jardin
		9	Poyard Marie	id
		11	La Commune	Terre
		2	Bouché François	Bât
		4	Lavolaille Etienne	Cour
		6	id	Jardin
		8	id	Bât
		10	id	Cour
		12	Lavolaille père	Bât
		14	id	Jardin

232/18

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

CANTON

d' Avallon.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

MACNY.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 235/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Commune de	Maguy.	
Rue des Pâtis	1° Limite N° 2 conservée et prolongée jusque au bâtiment N° 3.	1° Façade du bât. N° 3 conservée.	
	2° Mur N° 16 conservé.	2° Lignes droites comme au plan	
		3° Limite N° 9 conservée.	8 m. »
Ruelle des Pâtis.	1° Ligne droite entre le 1er angle saillant du mur N° 2 et le 1er angle du bât. N° 4.	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8 m. de distance	
	2° Façade du bât. N° 4 conservée.		
	3° Ligne droite entre le dernier angle du bât. N° 4 et le 1er angle du mur N° 10.	2° Limite N° 7 conservée	6 m. »
	4° Mur et limite N° 10, 12 et 14 conservés.		
Rue de Charbonnière	1° Ligne droite entre un point pris à 1 m. en face et en avant du dernier angle du bât. N° 2 et un autre point pris à 3 m. 70 c. en avant du dernier angle du mur N° 6, prolongé des 2 côtés.	1° Ligne parallèle à 8 mètres	8 m. »
	2° Ligne parallèle à 8 mètres	2° Mur N° 7 conservé.	
	3° Courbe et ligne droite déterminé comme au plan.	3° Ligne parallèle à 8 mètres.	
	4° Limite N° 11 conservé	4° id	
	5° Ligne droite entre le point d'aboutissement des propriétés N° 11 et 10 et un autre point pris à 1 m. 50 en arrière du dernier angle du mur N° 38.	5° Ligne droite entre le 1er angle du bât. N° 17 et le 1er angle saillant de la limite N° 19.	8 m. »
	6° Ligne droite entre ce point et l'extrémité du mur adjacent au bât. N° 34	6° Limites N° 19 et 21 conservées.	
	7° Ligne droite entre ce mur et l'extrémité de l'escalier du bât. N° 21.		
Rue d'Etrées.	1° Ligne droite entre un point pris à 3 m. 30 c. en arrière du 1er ang. du bât. N° 2 et le 1er ang. du bât. N° 4	1° Limite N° 1 conservé	
	2° Façade du bâtiment N° 4 conservé	2° Ligne droite entre l'extrémité du mur N° 3 et le dernier angle du bât. N° 5.	
	3° Ligne droite entre le dernier angle du bât. N° 4 et un point pris à 3 m. 70 en arrière du 1er ang. du bât. N° 4.	3° Ligne droite entre ce angle et le 1er angle du bât. N° 15.	8 m. »
	4° Ligne droite entre ce point et un autre situé à 8 m. et en face du 1er angle du bât. N° 15		
Doutier d'Etrées.	1° Ligne parallèle à 5 mètres	1° Façades N° 1, 3, 5 et 7 conservées et régularisé.	5 m. »
Ruelle du Cimetière		1° Ligne droite entre le 2e ang. saillant du mur N° 1 et le dernier ang. du bât. N° 5.	
		2° 1ère partie du mur N° 7 conservé	
	1° Mur du cimetière conservé sur toute son étendue	2° Lignes parallèles à l'alignement opposé à 3 m. de distance	3 m. »
Rue du Presbytère.	1° Mur N° 6 conservé et régularisé.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6 m. de distance	6 m. »

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de Marault.	1° Ligne droite entre le 1er angle du bât. N° 6 et un point pris en face et à 1 m. du 1er ang. du mur du Cimetière		
	2° Ligne parallèle à 8 mètres	1° 1ère partie du mur N° 2 conservée	
	3° Ligne droite entre un point pris en face et à 8 m. du 1er angle saillant du mur N° 3 et le 1er angle du mur N° 6	2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8 m. de distance	8 m. »
	4° Ligne parallèle à 8 mètres	3° Pans coupés conservés.	
		4° Ligne droite entre le dernier angle du mur du Cimetière et le 1er angle du bât. N° 17	
	5° id	5° Ligne droite entre ce angle et le 1er ang. du mur N° 19.	8 m. »
		6° Mur N° 19 conservé.	
	6° Ligne droite entre un point pris à 8 m. en face du dernier angle du mur N° 19 et le dernier angle du bât. N° 8 le long du Cimetière	7° Lignes parallèles à l'alignement opposé à 8 m. de distance	
	7° Dernière partie du mur N° 31, face du bât. N° 8 et mur N° 32 conservés	8° Lignes parallèles à 8 mètres.	
	1° Ligne droite entre l'angle saillant formé par le mur N° 32 et 34 et un point pris à 8 m. et en face du 1er angle du bât. N° 47.	9° Ligne parallèle à 8 mètres	8 m. »
	9° Ligne droite disposée comme au plan	10° id	
	10° Ligne droite entre le point disparaissant des propriétés 63 et 64 et un point pris à 1 m. et en face du 1er angle du bât. N° 65.	11° id	
	11° Ligne parallèle à 8 mètres.	12° Ligne droite entre le 1er ang. du N° 57 et un point pris à 3 m. en arrière du dernier angle du bât. N° 57.	
	12° id	13° Ligne droite entre ce point et le dernier angle du bât. N° 59	8 m. »
	13° Ligne droite entre un point pris à 1 m. en face du dernier ang. du bât. N° 59 et le ang. saillant du mur N° 78	14° Ligne parallèle à 8 mètres.	
	14° Dernière partie du mur N° 78 conservé	15° id	
	15° Ligne droite entre l'extrémité du mur N° 78 et le 2e ang. saillant de la propriété N° 100.	16° id	
	16° Limites de cette propriété conservé jusque à l'angle saillant.	17° id	
	17° Ligne droite entre ce point et un autre pris à 3 m. 70 en arrière du angle saillant de la parcelle N° 86.	18° id	
	18° Lignes parallèles aux alignements opposé à 8 m. de 8 mètres.	19° Limites N° 99 conservée.	8 m. »
Rue du Censot	1° Ligne droite entre le dernier angle du bât. N° 1 et le 2e ang. saillant du mur N° 10.	1° Ligne parallèle à 8 mètres.	8 m. »
	2° Dernière partie du mur N° 106 conservée.	2° id	
Rue Bouquin.	1° Ligne parallèle à 6 mètres.	1° Façade N° 1 conservé et prolongé	
	2° Façade du bâtiment N° 11 conservé.	2° Ligne parallèle à 6 mètres.	6 m. »
	3° Limites N° 6 conservée.	3° id	

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

235/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue des Vaux	1re ligne droite entre un point pris en face et à 3.90 du 1er angle du bât. N°4 et un autre point pris en face et à 3.60 du dernier angle du même bât. prolongé des deux côtés.	1re Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m.m de distance	6m.m
Rue des Moreaux	1re Ligne droite entre le dernier ang. du bât. N°39 et un point à 4.90 et en face du 1er ang. angle du bât. N°. prolongé jusqu'à l'alig.t du bas de la rue du Château.	1re Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m.m de distance	6m.m
Rue du Château	1re ligne parallèle à l'alig.t opposé à 5m.m de distance.	1re Mur N°1 conservé et prolongé jusqu'à l'alig.t de la rue des Moreaux	5m.m
Rue de l'Eglise.	1re Ligne droite entre le 1er angle du bât. N°2 et le 1er ang. saillant du bât. N°3.	1re Ligne parallèle à 6 mètres.	
		2e Ligne droite entre un point pris à 9m.m en façade du 1er ang. saillant du bât. N°4 et le 1er ang. du bât. N°3 dela Rue du Moulin Cavaux	9m.m
	2e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 12m.m de distance.	3e Limites N°21 conservée	6m.m
	3 lignes parallèles à 6 mètres. 4e Façade N°24 conservée et Limites N°26 conservée et prolongée jusqu'à l'alig.t de la rue Marrault.		

Hameau d'Etréca.

Rue de Magny	1re ligne parallèle à 8 mètres.	1re Limites N°s 1 2 et 3 conservées et régularisées.	
	2e id	4e Courbe déterminé comme au plan	
	3e id	5e Mur N°7 conservé et prolongé jusqu'à la courbe ci dessus désignée	8m.m
	4e Ligne parallèle à 8 mètres.	6e Façade et mur N°s 9 et 11 conservés et prolongés jusqu'à l'angle du mur N°s 19 (pan coupé)	
	5e id	7e Ligne droite entre ce point et le dernier angle du mur N°s 23 prolongé jusqu'à la rue Sibille	
	6e Ligne droite comme au plan.		
	7e Ligne droite entre l'extrémité du mur du bât. N°32 et le 2e ang. du bât. N°31 prolongé sur la façade du bât. 33.	8e Ligne parallèle à 8m.m prolongé jusqu'à la Rue Sibille.	8m.m
	8e Ligne droite entre ce point et le 2e ang. de l'escalier du même bât.		
	9e Ligne droite entre cet angle et un point pris à 2m.m et en face du 1er angle du bât. N°35	9e Façade du bâtiment N°35 conservé et prolongé.	8m.m
	10e Ligne parallèle à 8 mètres.		
Rue Sibille.	1re Ligne parallèle à 6 mètres.	1re Limites et façades N°s 2 et 3 conservées.	
	2e id	2e Ligne droite entre le dernier angle du bât. N°5 et un point pris à 0,50 en arrière des limites de propriétés N°s 9 et 11	6m.m
	3e id	3e Ligne droite entre ce point et le dernier ang. du bât. N°7.	6m.m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Impasse Vernois.	1re Façade du bât. N°4 conservée et prolongée.	1re Ligne droite entre le 1er angle de la parelle N°1 et le 1er angle du mur N°2.	
	2e Ligne tirée comme au plan		
	3e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4m.m de distance.	2e Façade et mur N°s 3 et 5 conservés.	4m.m
Xle de la Route. Rue de Cussy	1re Façade du bât. N°s 2 et 4 conservées	1re Ligne parallèle à 4m.m 80	4.80
	1re Ligne droite déterminé comme au plan et se terminant au point séparatif des propriétés N°s 2 et 6.		
	2e Ligne droite entre ce point et un autre situé en face et à 3.90 du dernier angle du bât. N°s 10.	1re Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 7m.m de distance se reliant par une courbe aux alig.ts des rue Sibille et de Magny.	7m.m
	3e Ligne parallèle à 6m.m 40.	2e Limites N°7 conservée et prolongée jusqu'à la rue Sibille.	6.40
	4e Ligne droite entre le 1er angle du bât. N°30 et l'extrémité du mur N°28.	3e Ligne parallèle à 6m.m	6m.m
Rue Goujon.	1re Limites N°s 2 et 4 conservées	1re Limites N°s 1 3 et 5 conservées	
	2e Courbe et ligne droite comme au plan.	2e Lignes parallèles à 6 mètres.	6m.m
	3e Dernière partie du mur N°2 conservé	3e id	
	4e Ligne droite entre l'extrémité du mur N°2 et le 1er ang. du bât. N°6.	4e id	
	5e Ligne droite entre cet angle et un point pris en face et à 4m.m du dernier angle du bât. N°s 8	5e id	6m.m
Ruelle Goujon.	1re Ligne tirée comme au plan	1re Ligne parallèle à 5 mètres.	
	2e Ligne parallèle à 5 mètres	2e Ligne droite entre le 1er angle du bât. N°7 et le 1er angle du bât. N°22.	5m.m
	3e id	3e Façades N°s 3 et 5 conservées et prolongées.	
Rue Chaunt.	1re Limites et façades actuelles conservées	1re Limites et façades actuelles conservées.	
	2e Ligne droite formé par le prolongement du mur N°s 12 (6 parties)	2e Ligne parallèle à 6 mètres.	6m.m

Hameau de Marrault.

Chin de grande comm.n N°10.	1re Ligne parallèle à l'alignement opposé à 10m.m de distance.	1re Ligne droite entre le 1er angle du bât. N°3 et le 1er angle du bât. N°4, prolongé.	10m.m
	2e Dernière partie de la limite N°12 conservé et prolongée jusqu'à la Route des Cours.	2e Ligne parallèle à 10m.m	
Rue des Cours.	1re Ligne droite entre le 1er angle du bât. N°s 2 et le point pris en face et à 2m.m du 1er angle du bât. N°17	1re Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m.m de distance	
	2e Ligne droite entre le 1er angle du N°16 et un point pris à 0.30 en arrière du 1er angle de la parcelle N°s 24.	2e id	8m.m
	3e Ligne droite entre ce point et le dernier angle du bât. N°s 30 prolongé conservant la façade des bât. N°s 28 et 30.	3e id	

235/3

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

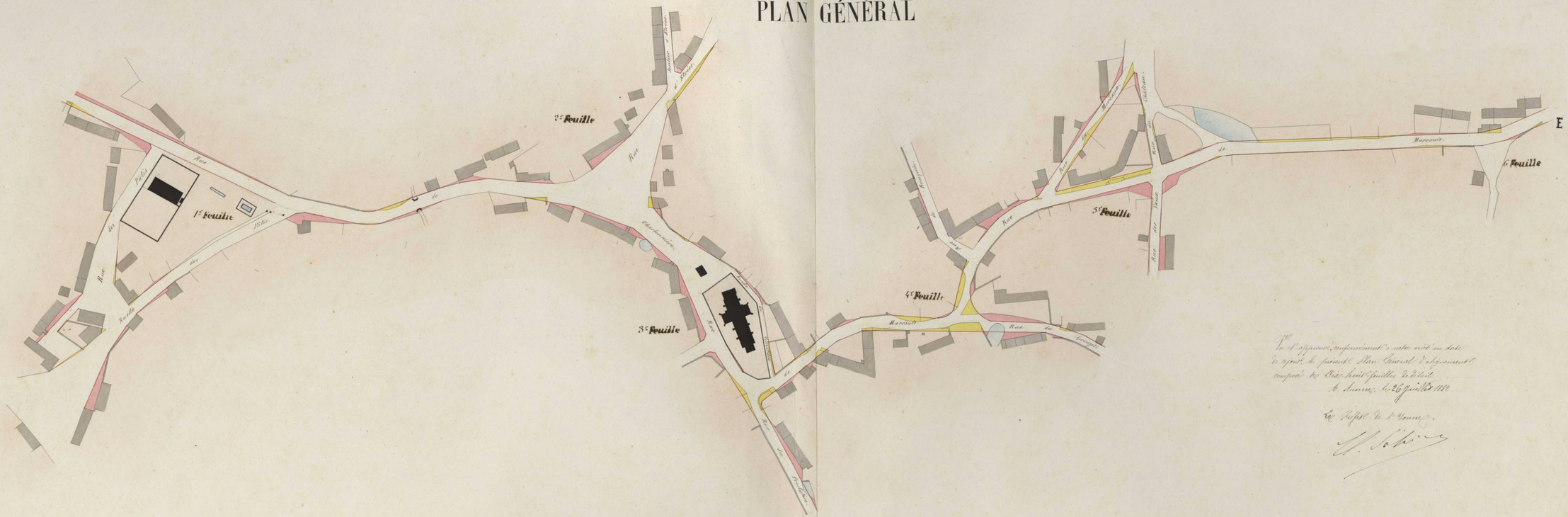
NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de Magny	1re Limites et murs Nos 8, 9 et 10 conservés et prolongés	1re Ligne parallèle à 8 mètres.	
	2e Ligne parallèle à 8 mètres.	2e Ligne droite régularisant le 1er pan partie de la parcelle N°37 passant par le dernier ang. du bât. N°13.	8m.
	3e id	3e Courbe d'élargissement comme au plan	
	4e dernière partie de la parcelle N°34 et 1re partie de la parcelle N°35 conservée et prolongée jusque à la courbe ci-dessus	4e Ligne parallèle à 8 mètres.	
	5e Ligne droite entre l'ang. rentrant de la parcelle N° 36 et le 1er ang. de la parcelle N° 40	5e id	
	6e Ligne droite entre cet angle et un point pris à 1m. 80 en face du dernier angle de la parcelle N° 41.	6e id	
	7e Courbe comme au plan	7e Courbe comme au plan.	
	8e Ligne parallèle à 8 mètres	8e Ligne droite entre le 1er angle du mur N°21 et un point pris à 2m. en arrière du mur N°23 à l'extrémité.	8m.
	9e id	9e Ligne droite entre ce point et le dernier angle du bât. N° 37 dont la façade est conservée	
	10e Limite N°36 conservée.	10e 1ère partie du mur N°29 conservée	
	11e Mur N°32 conservé et prolongé des deux côtés.	11e Ligne parallèle à 8 mètres.	
		12e Courbe comme au plan.	
Rue d'Avallon	1re Ligne droite entre un point pris à 4m. en face du dernier angle du bât N°2 et le 1er angle du mur N°12.	1re Ligne parallèle à 8 mètres	8m.
	2e Mur N°12 conservé et prolongé	2e id	
	3e Courbe comme au plan	3e Courbe comme au plan	
	4e Ligne parallèle à 8 mètres	4e Limite N°13 conservée	
	5e id	5e Lignes droites disposées comme au plan	
Rue du Plessis	1re Ligne droite entre l'extrémité du mur N°3 et le dernier angle du bât N°16	1re Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m. de distance.	7m.
	2e Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du mur N°10.	2e id	
	3e Ligne parallèle à 7 mètres.	3e Murs N°s 7, 9, 11 et 13 conservés.	
	4e id	4e Ligne droite entre l'extrémité du mur N°13 et un point pris à 1m. en arrière du dernier angle du bât N°.	
	5e id	5e Ligne droite entre ce point et le 1er angle du bât N°19.	7m.
	6e id	6e Façade et mur N°s 19 et 21 conservés.	
Ruelle de la fontaine du gros cou.	1re Façade N°2 conservée et prolongée	1re Ligne parallèle à 4 mètres	4m.
	2e Ligne droite entre un point pris en face et à 3m. 50 du dernier angle du bât N°3 et le dernier angle du mur N°6.	2e id	
	3e Façade du mur N°1 conservée.	3e id	4m.
	4e Ligne droite entre le dernier angle du mur N°1 et le dernier angle du bât N°3	4e	
Chemins des Allées.	1re Ligne droite conservant les limites N°s 30 et 31 et passant par le dernier angle du bât N°32	1re Ligne parallèle à l'alignement opposé à une distance de 7m.	7m.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	Hameau de Charbonnière.		
Ch.in de gde com.n N°50.	1re Limites actuelles des murs conservées.	1re Limites actuelles conservées.	8m.
Rue de Magny.	1re Ligne droite entre le 1er angle du bât. N°2 et le 2e angle du bât. N°8. prolongée.	1re Ligne parallèle à l'alignt. opposé à 5 mètres.	5m.
Rue du puits.	1re Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m. de distance.	1re Ligne droite passant derrière intérieur de la fontaine et passant par le dernier angle du bât. N°3, prolongé jusque sur le ch.in de gde com.n	4m.
	Hameau des Morceaux.		
Rue de Magny	1re Ligne droite entre le 1er angle du bâtiment N°2 et un point pris en face et à 3m. du 1er angle du mur N°9.	1re Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de distance.	6m.
	2e Lignes brisées disposées comme au plan.	2e id	
	Nota : Tous les fonds coupés seront disposés conformément aux indications du plan.		

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

235/4

PLAN GÉNÉRAL



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent Plan Général d'alignement composé de Dix Sept Feuilles de Détail.

A Sommes, le 26 Juillet 1850

Le Préfet de la Somme,

Vu le certificat de M. Juin 1850 attestant que l'arrêté du 25 Juillet 1850 portant approbation du présent plan d'alignement a été publié et affiché conformément à l'article 3 dudit arrêté.

Vu pour être annexé à notre arrêté du 25 Juillet 1850

Le Préfet de la Somme,

1e Feuille

Rue

Ruelle

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Cheminées.

2e Feuille

235/6

1re Feuille

2e Feuille

3e Feuille

Rue

Charbonnières.

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Place communale.

Charbonnières.

Vu et soumis pour l'Agent Voyer en chef.

235/7

3e Feuille

2e Feuille

4e Feuille

Ruelle

Rue

Cimetière

Rue

Rue

Rue du Cimetière

Rue

Rue du Presbytère

Vu et présenté par l'Ingénieur Voyer en chef
Beaumez

23518

1re Feuille

2e Feuille

3e Feuille

Vu et approuvé pour le Préfet du Doubs, le Conseiller de Préfecture, Secrétaire général
Bonnemay

5e Feuille

Ruisseau

Rue

Rue du Château.

Rue

Rue

Rue

Marault.

4e Feuille

6e Feuille

Levé et figuré par l'Agent Voyer en chef.

235/10

6e Feuille

5e Feuille

Rue

Marrault

A

Rue

A

de

Marrault.

7e Feuille

Vu le présent par Mr. le Préfet en chef.

235/11

7e Feuille

6e Feuille

Rue

Rue de l'Eglise

Rue de Massault

T

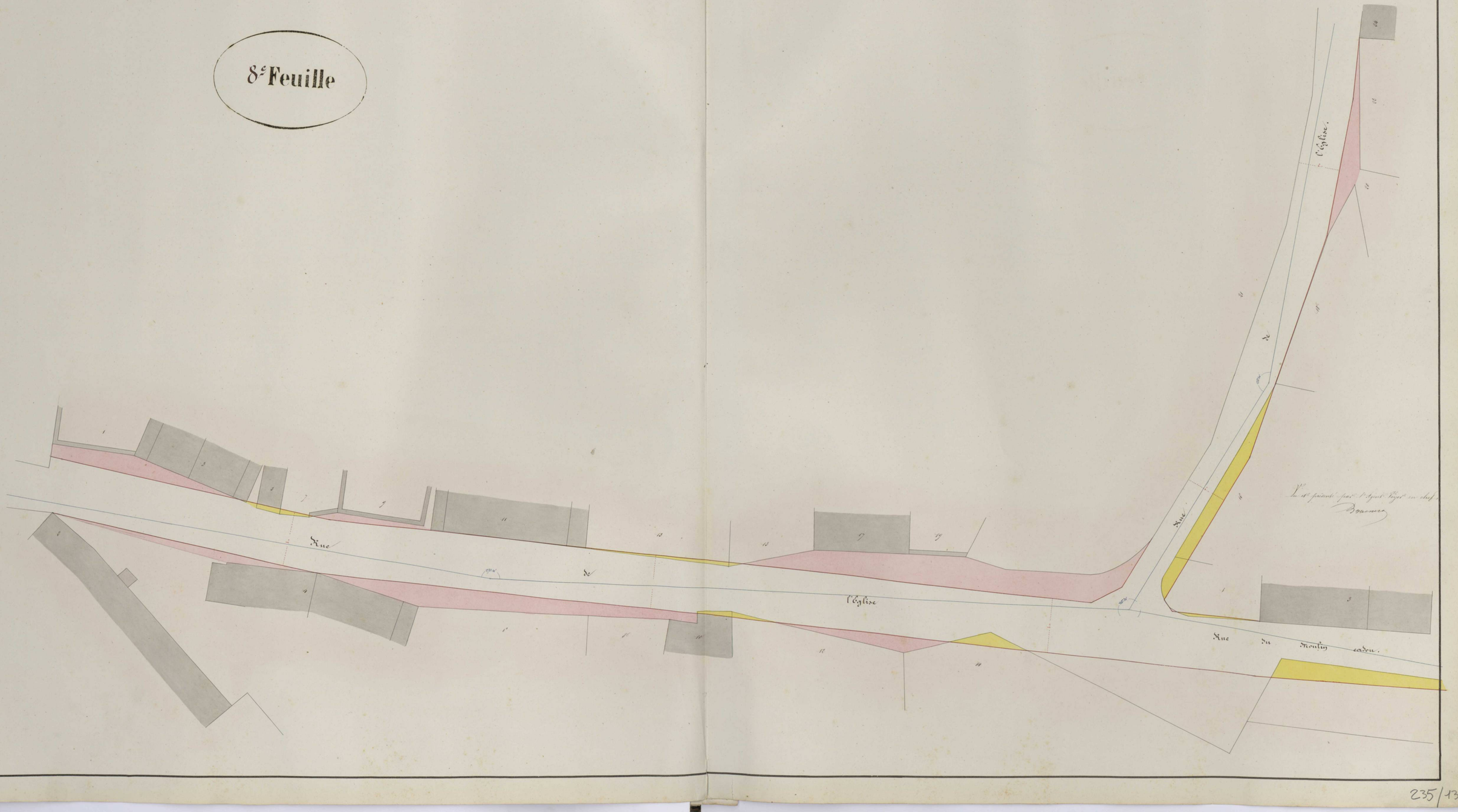
Rue de Massault

T

Vu et présenté pour l'Arpentage Topographique en chef.

8e Feuille

6e Feuille



235/13

9e Feuille

Rue

Magny

Hameau d' Etrées.

Rue

Magny

10e Feuille

Rue

Magny

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

235/14

10e Feuille

IIe Feuille

9e Feuille

Rue

Rue

Rue

11e Feuille

10e Feuille

Cressy

Rue

Rue

Rue

19e Feuille

12e Feuille

Chemin

Hameau de Marrault.

Rue

Cours

Rue des Cours

Rue des Cours

Rue des Cours

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef

235/17

12e Feuille

13e Feuille

14e Feuille

Rue

Magny

Y

X

de

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

235/18

14e Feuille

13e Feuille

Rue du Plessis

Rue du Plessis

Chemin du pont de Chaumont

Rue

Rue d'Orvaillon

15e Feuille

Vu et certifié par l'Agent Voyer en chef.

15e Feuille

16e Feuille

Rue

Rue

d'Avallon

Rue

Rue

d'avallon.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

15e Feuille

16e Feuille

Rue du Plessis

Ruelle de la Fontaine du gros eau.

Ruelle de la Forge.

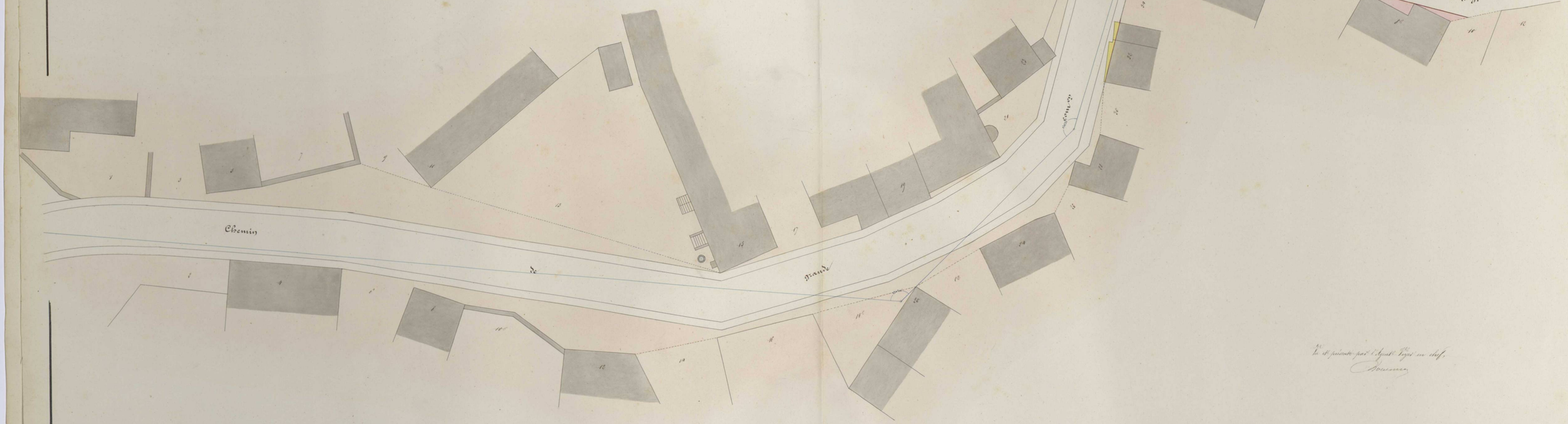
Rue du Plessis

Ruelle des Cés

Le présente part. Lagent. Voyer en chef.
Bouman

17e Feuille

Hameau de la Charbonnière.

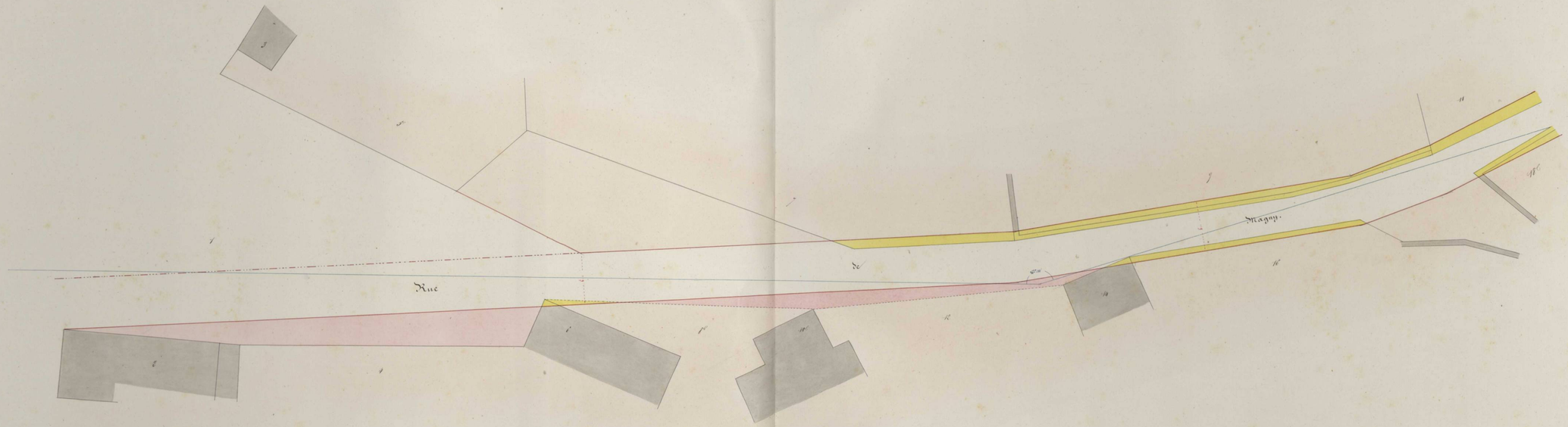


Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.
Bouvier

235/22

18e Feuille

Hameau des Morceaux.



Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

235/23

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Commune de Magny				
Rue des Pâtis.	1	1	Patis Communal	
		2	Girard, français	Bâtt
		3	id	cour
		5	Lauris, Edme	Bâtt
		7	id	cour
		9	Devoir, Antoine	Bâtt
		11	id	cour
		13	id	Bâtt et cour
Ruelle des Pâtis.	1	1	Devoir, Antoine	Bâtt
	2	3	id	cour
		5	id	jardin
		7	Patis communal	
	3	2	Baudot, frcis	terre
		4	id	Bâtt
		6	Coittant, Germain	cour
		8	id	Bâtt
		10	id	cour
		12	id	terre
		14	Bureau, Marie Anne	terre
Rue de Charbonnière	1	1	Patis communal	
	2	3	Millot, Edme	Bâtt
		5	Girard, Mathieu	terre
		7	Roy, Pierre	id
		9	Raisin, Marie	cour
		11	id	Bâtt
		13	Pompon, français	terre
		15	id	Bâtt
		17	Moreau, Jean	id
		19	Millot, français	terre
		21	La Commune	place
	3	2	Coittant, français	Bâtt
		4	Lauris, Edme	cour
		6	La Commune	id
		8	id	fontaine
		10	Bureau, Marie Anne	terre
		12	Girard, Noel	Bâtt
		14	id	cour
		16	Renard, Edme	terre
		18	Delangle, frcis	id
		20	id	Bâtt
		22	id	jardin
		24	Millot, Claude	Bâtt
		26	Morot, français	terre
		28	Santigny, Germain	Bâtt
Rue d'Etricey.	1	1	Millot, françois	jardin
		2	Millot, Claude	cour
		5	id	Bâtt
		7	id	id
		9	id	cour
		11	Petit, Jean	Bâtt
		13	Chapelet, Lazare	id
		15	Marie, Louis	id
Sentier d'Etricey.	1	1	Petit, Jean	Bâtt
		3	Chapelet, Lazare	id
		5	Madelénat, Jean	id
		7	Delangle, Vve	id
		9	Chapelet, Lazare	id
Ruelle du Cimetière	1	1	Renier, Pierre	terre
		3	Coittant	cour
		5	id	Bâtt
		7	id	jardin
		9	Blaudin, frcis	id
		11	Drain, Vve	id
		13	Regnier, Vincent	id
		15	id	Bâtt
		17	id	terre
	2	1	La Commune	Bâtt
		3	id	Cimetière
Rue du Presbytère	1	1	Delangle, Jeanne	terre
		3	Convert, Auguste	cour
		5	id	Bâtt
		7	Châtelain, Jean	id
		9	id	cour
		11	Marc	
Rue du Marault	1	2	Millot, Edme	terre
		4	Convert, Auguste	id
		6	La Commune	cour
		1	La Commune	Bâtt
		3	id	Cimetière
		5	Regnier, Vincent	terre
		7	Chevillotte, Simon	id
		9	id	Bâtt
		11	id	cour
		13	Vincent, Regnier	passage
		15	id	terre
		17	id	Bâtt
		19	Laurin, Etienne	terre
		21	Roy, Pierre	id
		23	Convert, Auguste	id
		25	Madelénat, Prcisse	id
		27	id	Bâtt
		29	Roy, Pierre	Bâtt cour
		31	Perrée, Germain	id
		33	Roy, Auguste	terre
		35	Serrurier, Simon	id
		37	id	Bâtt
		39	Roncé, Simon	terre
		41	id	Bâtt
		43	Baudenet, frcis	Bâtt
		45	id	terre
		47	id	Bâtt
		49	id	eau
		51	Marc	
		53	La Commune	terre
		55	Roy, Antoine	id
		57	Renier, François	id
		59	id	id
		61	Renier, Joseph	Bât. cour
		63	Guerault, frcis	id
		65	id	Bâtt
		67	Renier, Joseph	id
		69	Meillot, français	cour
		71	Lauriot, Basile	Bâtt
		73	Lagneau	terre
		75	Renaud, Edme	id
		77	Lagneau dit Nozette	id
		79	Noirot, Vve	id
		81	Chemin Déblavieux	
		83	Charbonnier, Pierre	terre
		85	id	Bâtt
		87	La Commune	terre
		89	id	id
		91	Lagneau, Vve	Bâtt
		93	id	terre
		95	Rouffet, Joseph	Bâtt
	3	2	Marc	
		4	Serrurier, français	cour
		6	id	Bâtt
		8	id	cour
		10	Gillet, français	Bâtt
		12	id	jardin
		14	La Commune	cour
		16	Delangle, Jeanne	terre
		18	Millot, Edme	id
		20	Delangle, Jeanne	id
		22	id	Bâtt
		24	Charbonnier, Pierre	id
		26	id	cour
		28	Delangle, Jeanne	Bâtt
		30	Regnier, Ferdinand	cour
		32	id	Bâtt
		34		cour
		36	Renier, Ferdinand	Bâtt
		38	Convert, Joseph	cour
		40	id	Bâtt
		42	id	cour
		44	Châtelain, Jacques	id
		46	Santigny, Germain	id
		48	Brichot, Sébastien	id
		50	id	Bâtt
		52	id	terre
		54	Renard, Pierre	id
		56	Millot, Claude	id
		58	Thierry, Vve	id
		60	Convert, Claude	id
		62	id	id
		64	Roy, Antoine	id
		66	id	cour
Rue du Creusot	1	1	Santigny, Germain	Bâtt
		3	id	cour
		5	id	id
		7	Madelénat, frcis	id
		9	id	Bâtt
		11	id	id
		13	id	terre
	2	2	Marc	
		4	Sabin, Vve	Bâtt
		6	Châtelain, Vve	id
		8	Santigny, Germain	id
		10	id	terre
Rue Bouquin	1	1	Madelénat, Prcisse	Bâtt
		3	id	cour
		5	id	Bâtt
		7	Lardry, Jacques	id
		9	Meunier, Pierre	id
		11	id	cour
		13	id	Bâtt
		2	Roy, Pierre	cour
		4	id	Bâtt
		6	Meunier, Pierre	terre
Rue des Vaux.	1	1	Meillot, Claude	terre
		3		passage
		5	Thierry, Vve	Bâtt
		7	id	terre
		9	Roy, Baptiste	id
		4	id	Bâtt
		6	Convert, Claude	terre
Rue des Moreaux	1	1	Serrurier, Simon	cour
		3	id	Bâtt
		5	id	cour
		7	id	Bâtt
		9	id	cour
		11	id	Bâtt
		13	Roncé, Simon	terre
		15	id	Bâtt
		17	id	cour

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 235/24

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue		2	Reanc, Simon	cour
des		4	id	Bât
Moreaux		6	Baudenet, fers	terre
		8	Rey, Auguste	id
		10	Reanc, Simon	id
		12	La Commune	id.
Rue		1	Rey, Auguste	cour
du		3	id	Bât
Château		5	Reanc, Simon	terre
		7	La Commune	id
		9	Baudenet, fils	Bât
		11	id	terre
		13		terre
Rue		1	Gibon, Catherine	cour
de		3	id	Bât
l'Église		5	id	id
		7	id	terre
		9	Dan, jn. Mme	id
		11	Courabin, Louis	Bât.
		13	id	terre
		15	Mondemert, Vve	id
		17	id	Bât
		19	id	terre
		21	Convert, Claude	id
		2	Cattant (héritiers)	Bât.
		4	Dan, Jean Pierre	id
		6	id	terre
		8	Petit, Antoine	id
		10	id	Bât
		12	Petit communal	
		14	Petit, Antoine	terre
		16	Lenchenot, Louis	id
		18	Moreau, Claudine	id
		20	Convert, Claude	id
		22	Moirot, Vve	id
		24	id	Bât.
		26		cour
		28	Madelenat, Edme	Bât.
		30	id	cour.

Hameau d'Etrées.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue		1	Convert (héritiers)	terre
de		3	Simonot, Jn Bte	cour
Magny		5	id	terre
		7	Moirot, Arsène	id
		9	id	Bât
		11	id	cour
		13	id	Bât.
		15	Petit communal	
		17	Mare	
		19	Regnier, français	cour
		21	Gulat, Claude	terre
		23	Rateau, français	cour
		25	id	passage
		27	id	cour
		29	Chantrier, Michel	Bât
		31	Gulat, Claude	terre.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		33	Mare	
		35	Vernois, Claude	Bât.
		37	Chantrier, François	terre
		2	Mare	
		4	Santigny, jean	terre
		6	id	Bât.
		8	Regnier, Georges	cour
		10	id	Bât.
		12	Baudin, fils	cour
		14	id	Bât.
		16	Baudin, fils	cour
		18	id	Bât.
		20	Baudin, héritiers	cour
		22	id	terre
		24	Gulat, Claude	id
		26	Cattant, jean	Bât.
		28	id	cour
		30	Cattant, Sébastien	id
		32	id	Bât.
		34	Rateau héritiers	terre
		36	Cattant, pierre	cour
		38	id	Bât.
		40	Moreau, Pierre	terre
		42	id	Bât.
		44	Millot, Germain	cour
		46	id	Bât.
		48	Santigny, Alexandre	cour
		50	id	Bât.
		52	Baudin, fils	cour
		54	id	terre
		56	id	id
		58	Santigny, Mathieu	id
		1	Chantrier, Michel	terre
		3	Gulat, Claude	passage
		5	id	Bât.
		7	id	cour
		9	id	terre
		11	Goëmeing, Pre	id
		13		passage
		15	Goëmeing, Pre	Bât.
		17	Landeau, Ant	id
		2	Gulat, Claude	terre
		4	Santigny, Alexre	id
		6	Gulat, Claude	id
		8	Vernois, Claude	id
		10	Chantrier, Rateau	Bât.
		1	Moreau, Pre	terre
		3	Millot, Germain	id
		5	Moreau, Pierre	id
		7		Sentier
		9	Moreau, Pre	Bât.
		11	id	id
		13	Mare	
		15	Millot, Germain	id
		17	id	cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue		1	Gulat, Claude	terre
des		3	Landeau, Ant	Bât.
Curdy.		5	id	terre
		7	id	id
		9	Regnier, Edme	id
		11	id	cour
		13	id	Bât.
		15	id	terre
		17	id	id
		19	Canton, Nicolas	Bât.
		21	id	terre
		2	La Commune	id
		4	Santigny, Abre	Bât.
		6	Cadenet, André	terre
		8	id	cour
		10	id	id
		12	Mare	
		14	Moreau, André	terre
		16	Maulin, Vve	id
		18	id	id
		20	id	Bât.
		22	id	cour
		24	id	Bât.
		26	Moreau, André	terre
Rue		1	Regnier, Georges	terre
Goujon.		3	Poupé, Lazare	id
		5	Maulin, français	id
		7	Goujon, Edme	id
		9	Chantrier, Edme	id
		11	Mare	
		13	Maulin, Vve	cour
		15	id	Bât.
		2	Mare	
		4	Goujon, Edme	terre
		6	id	cour
		8	id	Bât.
		10	Chantrier, Jean	id
		12	Simonot, Jn Bte	terre
		14	Chantrier, Philibert	id
		16	id	Bât.
		18		passage
		20	Poupé, Lazare	Bât.
		22	Maulin, Vve	id
Ruelle		1	Chantrier, Philibert	Bât.
Goujon.		3	Poupé, Lazare	id
		5	Maulin, Vve	id
		2	Chantrier, Philibert	terre
		4	Poupé, Lazare	id
		6	Moreau, André	cour
		8	id	Bât.
		10	id	cour.
		4	Goujon, Edme	terre
		6	id	cour
		8	id	Bât.
		10	Chantrier, Jean	id
		12	Simonot, Jn Bte	terre
		14	Chantrier, Philibert	id
		16	id	Bât.
		18		passage
		20	Poupé, Lazare	Bât.
		22	Maulin, Vve	id
Rue		1	Goujon, Edme	Bât.
Chaumt		3	Chantrier, Jean	id
		2	Goujon, Edme	id
		4	id	terre
		6	id	Bât.
		8	Chantrier, Jean	terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		1	Gulat, Claude	terre
		3	id	id
		5	Landeau, Ant	Bât.
		7	id	terre
		9	id	id
Chemin de		1	Canus, Nicolas	terre
grde comre		3	Chantrier, Antoine	Bât.
dego		5	Segault, Edme	terre
		7		passage
		9	Chantrier, Irène	terre
		11		passage
		13	Chantrier, fcois Vve	terre
		15	Royer, Georges	id
		17		passage
		19	Chemin, Antoine	Bât.
		21	Royer, Georges	id
		23		passage
		25	Percelz, Jules	Bât.
		27	Soupault, fcois	id
		2	Maulot, Jean	cour
		4	Carmouse fcois Vve	terre
		6	id	cour
		8	id	Bât.
		10	id	terre
		12	Le Commune	id
		14		cour
		16	Soupault, fcois	Bât.
		1	Soupault, fcois	Bât.
Rue		3	Percelz, Jules	cour
des		5	id	Bât.
Cours.		7	id	cour
		9	Poirier, Etienne	id
		11	id	Bât.
		13	id	cour
		15	id	terre
		2	Moiron, fcois	Bât.
		4	Mercier, Edme	id
		6	Girardot, Jean	id
		8	id	terre
		10	Forgeot	id
		12	Royer, Georges	id
		14	Chantrier, français	id
		16	id	Bât.
		18	id	cour
		20	Royer, Simon	terre
		22		passage
		24	Poirier, Elisabeth	terre
		26	Duchêt, Jean	id
		28	id	Bât.
		30	Poirier	id
		32		cour
		34	Camus, Jean	Bât.
		36	id	cour
Rue		1	Chantrier, Ambroise	Bât.
de		3	id	cour
Magny		5	Camus, Nicolas	terre
		7	Camus, Simon	id
		9	Camus, Nicolas	id
		11	Royer, Elisabeth	id
		13	Guyard, Thomas	Bât.
		15	Compagnot, Edmond	terre

Hameau de Marault.

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

235/25

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Magny		17	Garmonie, Claude	cour
		19	Roy, Edme	Bât.
		21	Roy, Marie	terre
		23	Naulot, Pierre	cour
		25		cour
		27	Naulot, Pierre	Bât.
		29	id	terre
		31	Charbaire, françois	cour
		33	id	Bât.
		35	Cizieux, Jean	id
		37	Legault	id
		1	id	cour
		3	Cornier, Claude	Bât.
		5	id	terre
		7	Camus, Nicolas	id
		9	Coyard, Thomas	id
		11	Aubert, françois	id
		13	id	Bât.
		15		cour
		17	Cuvelet, françois	terre
		19		passage
		21	Seure, Georges	terre
		23	Charbaire, Jean	cour
		25	id	Bât.
		27	id	terre
		29	Marc	
		31	Seure, Jacques	terre
		33	Forget, Reine	id
		35	La Commune	cour
		37	Garmonie, Claude	terre
		39	Charbaire, Vve	id
		41	Naulot, Pierre	id
		43	Charbaire	id
		45	Marc	
		47	Camus, Martin	Bât.
		49	id	cour
		51	id	Bât.
		53	id	terre
Rue d'Avallon.		1	Charbaire, fils	terre
		3	Longault, fils	id
		5	Marc	
		7	Guyot, Jean	cour
		9	id	Bât.
		11	id	terre
		2	Cizieux, Jean	cour
		4	id	terre
		6	Charbaire, Vve	id
		8	id	cour
		10	id	Bât.
		12	Naulot, Jean	terre
Rue du Plessis.		1	Camus, Martin	marc
		3	Charbot, Edme	terre
		5	Benin, Jacques	cour
		7	Girard, Edme	terre
		9	Girard, Pierre	id
		11	Charbaire, Pierre	id
		13	id	cour
		15	id	Bât.
		17		cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ruelle de la fontaine du gros cou.		1	Girard, Edme	terre
		3	id	Bât.
		5	id	terre
		9	Girard, Pierre	Bât.
		11	Girard, Edme	cour
		6	id	terre
		8	Henrie, Pierre	id
		10	Cuvelet, Germain	id
		12	id	cour
		14	Charrier, Jean	Bât.
		16	Charrier, Edme	id
		18		cour
		20	Charrier, Jean	id
		22	Girard, Pierre	id
		24	Girard, Edme	id
		26	id	Bât.
		28	Charbaire, Jean	terre
		30	id	Bât.
		32	Charbaire, Pierre	id
		34	id	terre
		36	Pierre, Henri	id
		38	id	Bât.
Ch.in des Allées.		1	Gaudin, Vve	cour
		3	id	Bât.
		5	Henrie, Pierre	id
		7	Charbaire, Pierre	terre
		6	id	Bât.
		8	id	passage
		10	id	terre

Hameau de Charbonnière

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ch.in de gde com.e N.o 50.		1	Caillant, Jean	cour
		3		id
		5	Caillant, Jean	Bât.
		7	id	terre
		9		cour
		11	Cramflet, françois	Bât.
		13		cour
		15	Caillant, Pierre	Bât.
		17	id	cour
		19	Cramflet, fils	Bât.
		21	id	cour
		23	Bougard, Jacques	Bât.
		25	id	cour
		27	id	Bât.
		29	Moreau, fils	terre
		31	Caillant, Pierre	id
		33	Millot, françois	id
		35	Caillant, Jean	id
		37	Rousseau, fils	id
		39	Bougard, Louis	id
		41	Caillant, Germain	id
		42	Caillant, Eugène	id
		45	Sennier, Simon	id
		47	Rousseau, fils	id
		2	Reiret, Urbain	id
		4	id	Bât.
		6		cour
		8	Reiret, françois	Bât.
		10	id	terre
		12	Caillant, Pierre	id
		14		cour
		16	Marchaux, Vve	terre
		18		cour
		20	Rateau, Vve	Bât.
		22		cour
		24	Cramflet, françois	Bât.
		26		cour
		28	Cramflet, françois	Bât.
		30		cour
		32	Bougard, Jacques	Bât.
		34	id	cour
		36	id	Bât.
		38	Reiret, françois	terre
Rue de Magny		1	Reiret, françois	terre
		3	id	Bât.
		5	Marc	
		7	Sennier, fils	Bât.
		9	id	terre
		2	Bougard, Jacques	Bât.
		4	Cuillet, Jean	id
		6		cour
		8	Sennier, Joseph	Bât.
		10		cour
		12	Cramflet, françois	terre
Rue du Puits		1	Fontaine et	Marc
		3	Reiret, fils	Bât.
		5	id	terre
		9	Sennier, françois	Bât.
		4	Reiret, Jean	id
		6	id	cour
		8	id	terre
		10	Cuillet, Jean	id

Hameau des Morceaux.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Magny.		1	Puits communal	
		3	Fendume	Bât.
		5	id	terre
		7	Moreau, fils	id
		9	Roy, Pierre	id
		11	Cachin, françois	id
		2	Maulmat, fils Vve	Bât.
		4	id	terre
		6	Drain, Pierre	Bât.
		8		passage
		10	Moreau, françois	Bât.
		12	id	cour

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

235/26

M.A.T.E.L.T.

Direction Départementale de l'Yonne

Arrondissement Intra Sud

Subdivision d'Auxerre Sud

DEPARTEMENT DE L'YONNE

COMMUNE DE MAGNY

HAMEAU D'ETREE

RUE GOUJON

PROJET DE MODIFICATION DES ALIGNEMENTS

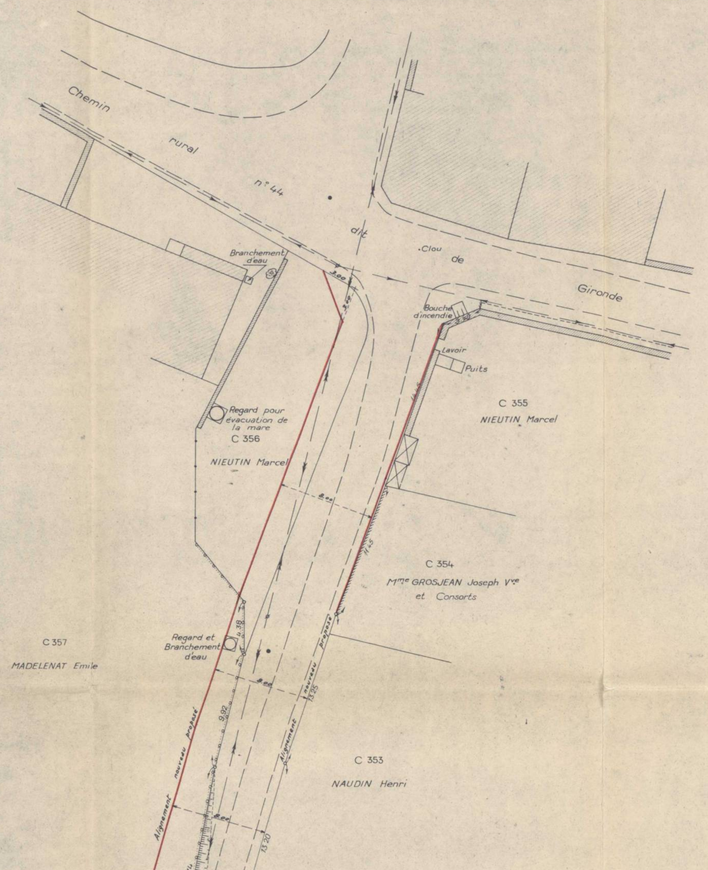
PLAN PARCELLAIRE ET DES ALIGNEMENTS

Dressé par l'Ingénieur des TPE soussigné
Auxerre, le 17 JUIL. 1974
Pour l'Ingénieur T.P.E.
l'Assistant Technique Principal
R. CHARLIER

Vérifié par l'Ingénieur d'Arrondissement soussigné
Auxerre, le 18 JUIL. 1974
Signé : L. SACCO
L. SACCO

Présenté par le Directeur Départemental soussigné
Auxerre, le 19 JUIL. 1974
R. LAME

Echelle : 1/200ème



LEGENDE

- Haie
- Clôture
- Mur
- Mur de soutènement
- Talus
- Piquet
- Borne
- Bouche d'eau
- Ligne téléphonique
- Ligne électrique

1500 W 235/27

4

Département de l'Yonne

COMMUNE de MAGNY

Projet de **modification des alignements de la rue de l'Eglise**

PLAN DES ALIGNEMENTS

~~Extrait de carte (ou plan)~~

Echelle : 1/200ème

Dressé par l'Ingénieur des T.P.E. soussigné,
AVALLON, le 17 janvier 1981

B. MILLOT

VU pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du 26 septembre 1980

Le 17 FEV. 1981

Le Maire,

Pour le Maire empeché
L'Adjoint

VU,

Le 17 FEV. 1981

Le Commissaire-Enquêteur,

VU :
AVALLON, le 25 FEV. 1981
Le Sous-Préfet

MAIRIE DE MAGNY (Yonne)

Signé : YVES VAN HAECKE

Côté droit

1-2 – Alignement situé sur le prolongement de l'alignement approuvé et reliant le point 1 situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 0,60 m de hauteur et le point 2 situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 0,70 m de hauteur élevées sur une même base constituée par le prolongement de la façade de la maison GUINARD et respectivement à 10,00 m et 11,60 m de l'angle Nord de ce bâtiment.

2-3 – Alignement reliant le point 2 défini précédemment au point 3 situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 2,65 de hauteur élevée sur une même base définie précédemment et à 12,60 m de l'angle Nord du même bâtiment

3-4 – Alignement reliant le point 3 défini précédemment au point 4 situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 3,20 m de hauteur élevée sur une base reliant le point 3 au point 6 défini ci-après et à 21,75 m du point 3.

4-5 – Alignement reliant le point 4 défini précédemment au point 5 situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 3,65 de hauteur élevée sur une même base 3-6 et à 41,10 m du point 3.

5-6 – Alignement reliant le point 5 défini précédemment au point 6 situé sur l'alignement conservé constitué par le prolongement de la façade de la maison MATHE et à 18,00 m de l'Angle Nord de ce bâtiment.

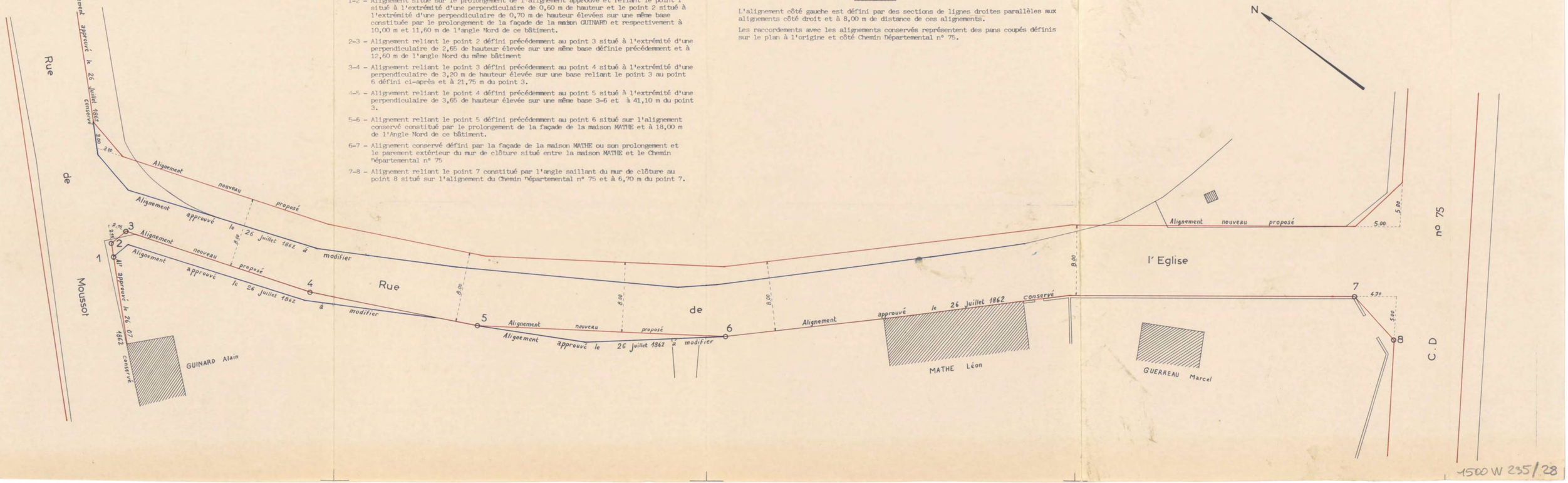
6-7 – Alignement conservé défini par la façade de la maison MATHE ou son prolongement et le parement extérieur du mur de clôture situé entre la maison MATHE et le Chemin Départemental n° 75

7-8 – Alignement reliant le point 7 constitué par l'angle saillant du mur de clôture au point 8 situé sur l'alignement du Chemin Départemental n° 75 et à 6,70 m du point 7.

Côté gauche

L'alignement côté gauche est défini par des sections de lignes droites parallèles aux alignements côté droit et à 8,00 m de distance de ces alignements.

Les raccordements avec les alignements conservés représentent des pans coupés définis sur le plan à l'origine et côté Chemin Départemental n° 75.



1500 W 235/28

Feuille N°=6
Fin 20°

DEPARTEMENT DE L'YONNE

COMMUNE DE MAGNY

Propriété sise Route de Marrault,
cadastrée section ZL n° 282-283 et 284
appartenant à Mlle BOUNON Katia et à M. TRAULET David.

PLAN PARCELLAIRE

ECHELLE 1/200

LEGENDE

Mur existant avec signe de propriété

Haie existante avec signe de propriété

Alignement défini au droit des propriétés de M. et Mme BOUNON Daniel et de Mlle BOUNON Katia et M. TRAULET David.

Partie de terrain incluse dans la propriété de Mlle BOUNON Katia et M. TRAULET David et devant leur être cédée par le Département de l'Yonne.

ZL n° DP/284 S = 24 m²

Partie devant être cédée en échange par Mlle BOUNON Katia et M. TRAULET David au Département de l'Yonne.

ZL n° 287 S = 80 m²

GEOMEXPERT SARL
Géomètres-Experts à AVALLON
Dossier A06002

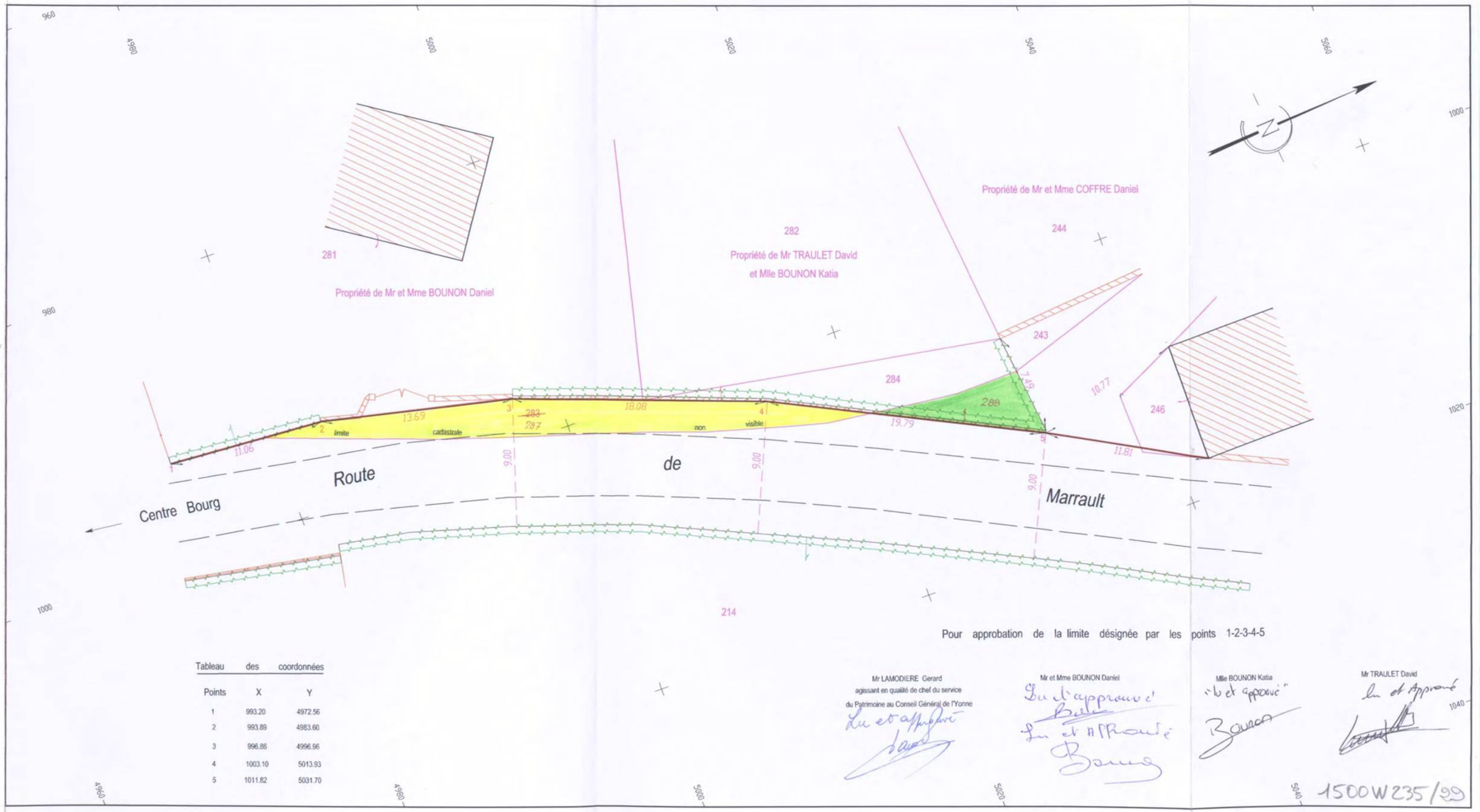


Tableau des coordonnées		
Points	X	Y
1	993.20	4972.56
2	993.89	4983.60
3	996.86	4996.96
4	1003.10	5013.93
5	1011.82	5031.70

Pour approbation de la limite désignée par les points 1-2-3-4-5

Mr LAMODIERE Gerard
agissant en qualité de chef du service
du Patrimoine au Conseil Général de l'Yonne
Lu et approuvé

Mr et Mme BOUNON Daniel
Lu et approuvé
Lu et Approuvé

Mlle BOUNON Katia
Lu et approuvé

Mr TRAULET David
Lu et Approuvé

1500W235/99

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon

SERVICE VICINAL.

CANTON

d'Avallon

COMMUNE

DE

MENADES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 248/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Commune de Menades		
Rue de Borie	1° ligne parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance.	1° limites des Nos 1.2 et 4 conservées.	6m "
	2e ligne brisée parallèle à l'alignt opposé à 6 m de distance.	2e ligne brisée entre le dernier angle en mur de clôture No 4 et le 1er angle du mur No 11 tracée comme au plan.	6m "
	3e ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance.	3e ligne droite entre ce même point et un point pris à 6m en face le 2e angle du toit No 12.	6m "
	4e ligne droite entre le 2e angle du toit No 12 et le 2e angle du toit No 20.	4e ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance.	6m "
		5e ligne droite entre le 1er angle du mur No 15 et le 1er angle du toit No 19.	
		6e ligne droite entre le 1er angle du toit No 19 et le 1er angle du mur No 23.	
		7e ligne droite entre le dernier angle de la maison d'habitation et le 1er angle du mur de clôture No 35.	
Rue de la Pisserelle	1e ligne droite entre la haie No 2 et le 1er angle du mur de la cour No 6.	1e ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance	8m "
	2e ligne brisée conservant les façades Nos 6 et 8	2e ligne brisée parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance	8m "
	3e ligne droite entre le 2e angle du toit No 8 et le 1er angle du mur de la Grange No 14.	3e ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance	8m "
	4e Mur de clôture No 16 conservé.		
	5e ligne droite entre le 2e angle du mur de clôture No 16 et le 1er angle du toit No 18.		
Rue de l'Eglise	1e ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance	1e Mur du cimetière conservé.	6m "
Grande Rue	1e limites des Nos 2 et 4 conservées.	1e Mur de clôture No 1er conservé.	
	2e ligne brisée entre le 1er angle du toit No 6 et le 1er angle du toit appuyé au toit No 10	2e façade du toit appuyé au toit No 9 conservé et prolongé en part et d'autre comme au plan.	
	3e ligne droite entre ce même point et un point pris à 8m en face le 1er angle du mur de clôture No 21	3e ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance	8m "
	4e ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de distance.	4e Mur de clôture No 21 conservé.	
	5e id id	5e ligne droite entre le dernier angle du mur No 21	8m "
	6e id id	à le 1er angle du mur de la cour No 25.	8m "
	7e id id	6e Mur de la cour No 25 conservé.	8m "
	8e id id	7e ligne droite entre le dernier angle du mur No 25 et le 1er angle du mur No 33.	
	9e id id	8e Mur No 33 conservé.	8m "
	10e id id	9e ligne droite entre le 1er angle du toit No 35 et le 1er angle du toit du toit No 39.	8m "
	11e id id	10e ligne droite entre ce même point et le 1er angle du mur de la cour No 47	8m "
	12e id id	11e ligne droite entre le 1er angle du mur de la cour No 47 et le 2e angle du toit No 55 prolongée comme au plan.	8m "
		12e ligne droite déterminée par les façades 71, 73 et 75 prolongée en part et d'autre comme au plan.	8m "
Rue du Pré Borol	1e Courbe disposée conformément au plan.	1e ligne courbe disposée comme au plan.	
	2e ligne droite déterminée par la façade No 6 prolongée en part et d'autre comme au plan.	2e ligne droite parallèle à l'alignt de 6m de distance.	6m "
	3e Courbe disposée conformément au plan.	3e ligne courbe parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance.	6m "
	4e ligne parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance.	4e Mur de clôture No 7 conservé.	
	5e ligne droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de distance.	5e ligne partant de l'extrémité de ce mur prolongée conformément au plan	

Tous les pans coupés seront disposés conformément au plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

248/2

PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jourd'hui, le présent plan d'alignt comprenant deux feuilles de détail.

Auxerre le 5 Juin 1863.

Le Préfet de l'Yonne

Pour le préfet de l'Yonne
Le secrétaire général délégué
A. Lemaire



Dressé par l'Agent voyer cantonal soussigné.

Vérifié par l'Agent voyer d'arrondissement,

Vu et présenté par l'Agent voyer en chef,

L'Echelle du plan général est de (0m,001 mil. pour mètre)

L'Echelle des feuilles de détail est de (0m,005 mil. pour mètre)

Un certificat du 19-6-63 attestant que l'arrêté d'approbation du plan d'alignt a été publié et affiché et closé avec ledit arrêté.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

2481 3

1ère Feuille

Rue de la Borne

Rue de la Bissorelle

Rue de l'Eglise

Rue de la Briche

Rue de la Chenaie

Rue de la Borne H

Vue et présentée par l'Agent-Voyer en Chef,

2e Feuille

248/4

2e Feuille

2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer Chef,
Bonnin

24815

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de Menades.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Porte.	1		Mr d'Assay	Cour
	3			Mare
	5		Les héritiers Machuré	Cour
	7		Chatelaine Jn Vve	Id
	9		Fillon Antoine	Id
	11		Id	Cour
	13		Id	Ecurie
	15			Cour Commune
	17			Passages com.ns
	19		Machuré Vve	Bât.s
	21			Lavoir Com.ns
	23		Machuré Vve	Jardins
	25		La Commune	Bât.
	27			Passage com.ns
	29		Aucher Louis	Bât.
	31		Fillon Germain	Id
	33		Charriet Léonard	Id
	35		Id	Jardins
	2		Droin Antoine	Id
	4		Id	Jardin
	6		Id	Bât.
	8		Id	Cour com.ns
	10		Id	Terre
	12			Bât.
	14		Pannetier Nicolas	Cour
	16		Id	Ecurie
	18		Id	Cour
	20		Defert Jean	Bât.
	22		La Commune	Cimitière
	24		Id	Eglise
	26		Id	Lavoir
Rue de la Bisserelle	1		Defert Claude	Terre
	3		Mr Baudenet	Terre
	5		Id	Grange
	7		Id	Terre
	9		La Commune	Cimitière
	11		Id	Eglise
	13		Id	Lavoir
	2		Gourlot Claude	Id
	4		La Commune	Cour
	6		Mr d'Assay	Jardin
	8		Defert Claude	Ecurie
	10		Id	Grange
	12			Cour Commune
	14		Mr d'Assay	Grange
	16		Id	Terre
	18		Id	Grange
Grande Rue	1		Droin Jean	Terre
	3		Aucher Etienne	Ecurie
	5		Id	Grange
	7		Id	Bât.
	9		Peingt Nicolas	Bât
	11		Id	Id
	13		Jolly Pierre	Bât.
	15		Id	Ecurie
	17		Id	Cour
	19		Renaud la Vve	Cour
	21		Fouillat Jean	Terre
	23			Cour Com.ne
	25		Aucher Louis	Bât.
	27		Id	Ecurie
	29		Id	Cour
	31		Renaud la Vve	Grange
	33		Aucher Louis	Id
	35		Id	Bât.
	37		Id	Ecurie
	39		Renaud la Vve	Cour
	41		Fouillat Jean	Terre
	43			Cour Com.ne
	45		Sonnois Sébastien	Bât.
	47		Culine Aimé	Jardin
	49		Aucher Jean	Id
	51			Cour Com.ne
	53		Sonnois Nicolas	Bât.
	55		Bourdillat la héritiers	Id
	57		Id	Cour
	59		La Commune	Terre
	61		Jouffrault Jn	Bât.
	63		Aucher Louis	Id
	65		Jolly Jn	Id
	67			Cour
	2		Aucher Etienne	Terre
	4		Charriet Léonard	Jardin
	6		Mr le Comte d'Assay	Grange
	8			Cour
	10		Aucher Pierre	Bât.
	12		Aucher Etienne	Jardin
	14		Gourlot Simon	Cour
	16		Id	Bât.
	18		Id	Id
	20		Veuve Renaud	Bât.
	22		Id	Id
	24		Id	Cour
	26		Id	Place à fumier
	28		Id	Terre
	30		La Commune	Terre
	32		Laurent Etienne	Id
	34		Aucher Etienne	Id
	36		Aucher Jean	Id
	38		Sonnois Nicolas	Jardin
	40		Fillon Antoine	Terre
	42		Gally tous (Curé)	Id
	44		Fillon Jean	Id
	46		Aucher Jeanne	Jardin
	48		Aucher Michel	Jardin
	50		Defert Claude	Cour
	52		Pannetier Jean	Terre
	54		Guillemet Jacques	Terre
	56		Fillon Mathieu	Jardin
	58		Guillemet Jn	Id
	60		Aucher Jean	Terre
	62		Chatelaine Vve	Id
Rue	1		Aucher Michel	Jardin
	3		Chatelaine Michel	Cour
	5		Guillemet Jn	Id
	7		Id	Jardin
	9		Fillon Jean	Terre
	11		Aucher Jeanne	Jardin
	1		Fillon Louis	Id
	3		Id	Cour
	5			Cour
	7			Cour
	9		Fillon Jean	Bât.s
	11		Perrot Claude	Grange
	13		Guillemet Jean	Id
	15		Id	Bât.
	17		Id	Ecurie
	19			Cour Com.ne
	21		Guillemet Jacques	Jardin
	23		Fouillat Jean	Grange
	25		Id	Bât.
	27		Id	Id
	29		Culine Aimé	Jardin
	31			
	1		La Commune	Cimitière
	2		Defert Jean	Grange
	4			Cour Com.ne
	6		Baudemet Robert	Terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Bisserelle	1		Defert Claude	Terre
	3		Mr Baudenet	Terre
	5		Id	Grange
	7		Id	Terre
	9		La Commune	Cimitière
	11		Id	Eglise
	13		Id	Lavoir
	2		Gourlot Claude	Id
	4		La Commune	Cour
	6		Mr d'Assay	Jardin
	8		Defert Claude	Ecurie
	10		Id	Grange
	12			Cour Commune
	14		Mr d'Assay	Grange
	16		Id	Terre
	18		Id	Grange
Grande Rue	1		Droin Jean	Terre
	3		Aucher Etienne	Ecurie
	5		Id	Grange
	7		Id	Bât.
	9		Peingt Nicolas	Bât
	11		Id	Id
	13		Jolly Pierre	Bât.
	15		Id	Ecurie
	17		Id	Cour
	19		Renaud la Vve	Cour
	21		Fouillat Jean	Terre
	23			Cour Com.ne
	25		Aucher Louis	Bât.
	27		Id	Ecurie
	29		Id	Cour
	31		Renaud la Vve	Grange
	33		Aucher Louis	Id
	35		Id	Bât.
	37		Id	Ecurie
	39		Renaud la Vve	Cour
	41		Fouillat Jean	Terre
	43			Cour Com.ne
	45		Sonnois Sébastien	Bât.
	47		Culine Aimé	Jardin
	49		Aucher Jean	Id
	51			Cour Com.ne
	53		Sonnois Nicolas	Bât.
	55		Bourdillat la héritiers	Id
	57		Id	Cour
	59		La Commune	Terre
	61		Jouffrault Jn	Bât.
	63		Aucher Louis	Id
	65		Jolly Jn	Id
	67			Cour
	2		Aucher Etienne	Terre
	4		Charriet Léonard	Jardin
	6		Mr le Comte d'Assay	Grange
	8			Cour
	10		Aucher Pierre	Bât.
	12		Aucher Etienne	Jardin
	14		Gourlot Simon	Cour
	16		Id	Bât.
	18		Id	Id
	20		Veuve Renaud	Bât.
	22		Id	Id
	24		Id	Cour
	26		Id	Place à fumier
	28		Id	Terre
	30		La Commune	Terre
	32		Laurent Etienne	Id
	34		Aucher Etienne	Id
	36		Aucher Jean	Id
	38		Sonnois Nicolas	Jardin
	40		Fillon Antoine	Terre
	42		Gally tous (Curé)	Id
	44		Fillon Jean	Id
	46		Aucher Jeanne	Jardin
	48		Aucher Michel	Jardin
	50		Defert Claude	Cour
	52		Pannetier Jean	Terre
	54		Guillemet Jacques	Terre
	56		Fillon Mathieu	Jardin
	58		Guillemet Jn	Id
	60		Aucher Jean	Terre
	62		Chatelaine Vve	Id
Rue	1		Aucher Michel	Jardin
	3		Chatelaine Michel	Cour
	5		Guillemet Jn	Id
	7		Id	Jardin
	9		Fillon Jean	Terre
	11		Aucher Jeanne	Jardin
	1		Fillon Louis	Id
	3		Id	Cour
	5			Cour
	7			Cour
	9		Fillon Jean	Bât.s
	11		Perrot Claude	Grange
	13		Guillemet Jean	Id
	15		Id	Bât.
	17		Id	Ecurie
	19			Cour Com.ne
	21		Guillemet Jacques	Jardin
	23		Fouillat Jean	Grange
	25		Id	Bât.
	27		Id	Id
	29		Culine Aimé	Jardin
	31			
	1		La Commune	Cimitière
	2		Defert Jean	Grange
	4			Cour Com.ne
	6		Baudemet Robert	Terre

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 248/6

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

MONTILLOT.

CANTON

de Vezelay.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 266/1

Commune de Montillot

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	1° Ligne Droite suivant le pied du talus, mur N° 8 Conservé	1° Ligne brisée Déterminée comme au plan.	
	2° Ligne Droite parallèle à 8m00	2° Façade du bâtiment N° 12 Conservée	8m 00
	3° idem	3° Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 13 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 21	8m 00
	4° idem	4° Ligne Droite partant du ce point et aboutissant au Dernier angle du bât. N° 4	8m 00
	5° Ligne Droite partant d'un point situé en face et à 8m00 du Dernier angle du bâtiment N° 29 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 26.	6° Ligne Droite parallèle à 8m00 et prolongée comme au plan.	8m 00
	6° Ligne Droite parallèle à 8m00	6° Façade 41 à 43 Conservée, prolongée jusqu'au 1er angle du mur N° 53.	8m 00
Chemin de Grande Com.ne N° 21	7° Ligne Droite partant d'un point pris en face et à 8m00 du 1er angle du mur N° 53 et aboutissant à un autre point pris en face et à 9m00 du 2e angle du bâtiment N° 55.	7° Mur N° 53 Conservé et prolongé jusqu'au 2e angle du bâtiment N° 58	8 et 9m
	8° Ligne Droite parallèle à 8m00	8° Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 58 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 59	8m 00
	9e idem.	9° Ligne Droite partant du ce point et aboutissant à un point pris en face et à 8m00 du Dernier angle du bâtiment N° 76	8m 00
	10° Alignement Droit Déterminé comme au plan	10 Alignement Droit Déterminé comme au plan	8m 00
	11° Ligne Droite parallèle à 8m00	11 Ligne Droite partant d'un point pris en face et à 1m 60 du Dernier angle du bâtiment N° 93 et aboutissant à un autre point situé en face et à 8m du Dernier angle du bâtiment N° 92	8m 00.
	12e idem.	12 Ligne Droite partant du ce point et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 101	8m 00
	13 Ligne brisée partant du Dernier angle du bâtiment N° 98 passant au Dernier angle de celui N° 102 et aboutissant au 1er angle de l'Eglise	13 Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 105 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 113	
	14 Ligne droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du 1er bâtiment N° 110	14 Ligne Droite parallèle à 8m00	8m 00
	15 Ligne Droite partant du 1er angle du grand bât. N° 110 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 114	15 idem	8m 00
	16 Ligne Droite partant du ce point et aboutissant au Dernier angle du bât. N° 118	16 idem	8m 00
	17 Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 122	17 Ligne Droite d'un point pris en face et à 8m00 du Dernier angle du bâtiment N° 118 et aboutissant à l'angle du mur N° 29	
	1e [illegible]	1er Ligne Droite partant du Dernier angle du bât. N° 29 (Demi-Rg. N° 28) et aboutissant à un point situé en face et à 1m du 1er angle du bât. N° 2.	
	2e Ligne Droite partant du 1er angle du bât. N° 2 et aboutissant au Dernier angle du bât. N° 10	2e Ligne Droite parallèle à 6m00	6m 00.
	3e Ligne brisée, parallèles à 6m00	3e Mur N° 12 et Façade N° 17 Conservée	6m 00
Grande Rue	4e Ligne Droite parallèle à 6m00.	4 Ligne Droite partant du Dernier angle du bât. N° 17 et aboutissant au Dernier angle du bât. N° 27	6m 00
	5e Ligne parallèle à 6m00	5e Ligne Droite partant d'un point situé en face et à 1m en avant du 1er angle du mur N° 29 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 29	6m 00

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	6e Ligne Droite parallèle à 6m00	6e Ligne Droite partant du Dernier angle du mur N° 39 et aboutissant au 1er angle du mur N° 47	6m 00
	7e Ligne Droite partant d'un point pris en face et à 8m00 du 1er angle du bâtiment N° 47 et aboutissant au 1er angle du petit bâtiment N° 58	7e Ligne Droite parallèle à 6m00	6m 00.
	8 Mur et Levée N° 58 Conservés	8e "	
Grande rue	9 Ligne Droite partant de l'angle du 1er mur N° 60 et aboutissant au 1er angle du mur N° 66	9 Ligne Droite parallèle à 6m00	6m 00
	10 Ligne Droite parallèle à 6m00.	10 Ligne Droite partant du 1er angle du mur N° 61 et aboutissant à un point situé en face et à 8m00 de la façade construite du bât. 62.	6m 00
	11 Façade 62 et Mur 70 Conservés	11 Ligne brisée parallèle à 6m00	6m 00.
	1e Mur de propriété 2 à 6. 8. 10. 12 Conservé	1e Ligne Droite partant du 1er angle du mur N° 1 et aboutissant à l'angle du mur de la cour N° 3	
	2 Ligne Droite parallèle à 8m00	2e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant à l'angle saillant du bâtiment N° 7.	6m 00
Chemin de Vonde	3 Ligne brisée Déterminée comme au plan.	3e Ligne brisée partant de ce Dernier point, aboutissant au 1er angle du mur de la propriété N° 19 et Déterminée comme au plan.	6 et 7m 00
	4 Ligne Droite partant d'un point pris en face et à 8m00 du 1er angle du mur N° 19, et aboutissant à l'angle concave du mur Conservé N° 30.	4e Ligne Droite parallèle à 6m00	6, 00
	5e Ligne Droite partant du ce point et aboutissant au 1er angle du mur N° 32 (grande rue)	5e idem	6m 00
	1er Ligne brisée parallèle à 8m00	1 Façade N° 1 Conservée et ligne brisée partant du Dernier angle du bât. N° 1 et aboutissant au 1er angle du 1er mur de la propriété N° 7	5. 00
Chemin de Touche-Bœuf	2 Ligne Droite partant du 1er angle concave du mur N° 6 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 12	2e Ligne Droite partant du ce point et aboutissant au 1er angle du mur N° 9	
	3e Ligne Droite parallèle à 5m 30	3e Ligne Droite partant du ce point et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 15	5m 30
	4e idem.	4e Ligne Droite menée dans le prolongt de la façade N° 15 et prolongée comme au plan	6m 30
Rue du Lac	1e Ligne Droite partant du 1er angle du petit bâtiment N° 2, aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 6 et prolongé de part et d'autre comme au plan.	1er Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 1 et aboutissant au 1er angle du mur N° 5.	
		2e Ligne Droite partant du ce point et Déterminée comme au plan.	6m 00
Ruelle du Petit puits	1e Ligne Droite parallèle à 5m 00	1er Façade N° 5 Conservée et prolongée comme au plan	5. 00
	2e idem.	2 Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 5 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 11	5. 00
	3e idem.	3 Ligne Droite menée dans le prolongt de la façade N° 11 et Déterminée comme au plan	
Rue d'Emond	1e Ligne Droite partant du Dernier angle du bât. N° 26 (Demi-Rg. N° 25) et aboutissant au Dernier angle du bât. N° 17	1er Ligne parallèle à 5m 60	5m 50
	2 Ligne brisée partant du ce point et Déterminée comme au plan	2 Mens 7. 9 et 13 et façade N° 11 conservés	6m 00
			5m 50 et 6m 00

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

266/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de derrière les Murs	1re Ligne brisée partant Du 1er angle Du bâtiment N° 2 et Déterminée comme au plan.	1re Ligne brisée parallèle à 6m 00	6m 00
	1er Mur N° 2, propriété N° 4 et bâtiments N°s 6 et 8 Conservés	1re Ligne brisée Déterminée comme au plan	
Chemin des Champs du Lac	2e Ligne Droite partant Du dernier angle Du bâtiment N° 8 et aboutissant à un point situé en face et à 8m 40 Du 1er angle Du bât. N° 11	2e Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00
	3e Ligne Droite parallèle à 6m 00	3e Ligne Droite partant D'un point pris à 0m 60 en arrière Du 1er angle Du bâtiment N° 11 et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N° 23	6, 00
	4e idem.	4e Ligne Droite partant De ce point et Déterminée comme au plan.	6m 00
Chemin de Vezelay	1er Bâtiment N° 2 et Mures N°s 4 6 et 8 Conservés	1er Alignement Droit partant Du 1er angle Du bât. N° 50 (Chemin de G. de N° 11) et Déterminé comme au plan.	
Chemin du ponts-martin	1er Mur N° 2 Conservé	1er Mur N°s 5 et 7 Conservés	6m 00
	2e Ligne Droite partant Du dernier angle Du mur N° 2 et aboutissant au dernier angle Du mur N° 6	2e Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00
	3e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant à un autre situé en face et à 6m Du 2e angle Du mur N° 15.	3e idem	6m 00
	4e Partie Conservée Du mur N° 15	4e idem.	6m 00
Chemin d'Asnières	1re Ligne Droite parallèle à 10m 00.	1re Ligne Droite unie dans le prolongement Du mur N° 5 et Déterminée comme au plan	10m 00
	2e Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur N° 10 et aboutissant à un point situé en face et à 8m Du 1er angle Du bâtiment N° 11	2e Ligne Droite partant Du dernier angle Du mur N° 5 et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N° 11	
	3e Ligne Droite parallèle à 8m 00	3e Façade N° 11 Conservée	8m 00.
Chemin d'Auxerre	1re Ligne Droite venu Dans le prolongement De la façade N° 4 et Déterminée comme au plan.	1re Ligne Droite parallèle à 5m 00	5m 00

Hameau de Vaucon.

	1er Mur N° 2 Conservé	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00 et prolongée comme au plan.	6m 00.
	2e Ligne Droite partant De la limite Du mur commun N° 2 et aboutissant à l'angle Du mur N° 6.		
Grande Rue	3e Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur N° 2 et aboutissant au Dernier angle Du mur N° 12	3e Ligne Droite parallèle à 5m 00	5m 00
	4e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au 1er angle Du mur N° 17	4e idem.	5m 00
	5e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N° 28	5e idem	5, 00
	6e Façade N° 28 Conservée	6e idem	6, 00
	7e Ligne Droite partant Du dernier angle Du bât N° 28 et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N° 34	7e idem	6, 00
	8e Ligne Droite partant De ce point et Déterminée comme au plan	8e idem	5m 00
Chemin de Montillot	1re Ligne Droite venu Dans le prolongt Du mur N° 3 et Déterminée comme au plan	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00
	2e Bâtiment N° 7 Conservé	2e idem	6m 00

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.

Hameau de Vaudoujon-le-Haut

	1er Mur N° 2 Conservé en partie	1re Ligne Droite parallèle à 7m 00	7m 00
	2e Ligne Droite partant De la limite Du mur Conservé N° 2 et aboutissant au 2e angle Du mur N° 10	2e idem	7m 00
	3e Mur N° 10 Conservé	3e Mur De propriété N° 12, Conservé	
	4e Alignement Droit suivant la limite De la propriété N° 19	4e Ligne Droite partant Du 1er angle Du bâtiment N° 11 et aboutissant à un point situé en face et à 8m Du 1er angle Du bâtiment N° 21.	
Grande Rue	5e Ligne Droite parallèle à 8, 00	5e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant à 0m 70 en arrière Du 1er angle Du bâtiment N° 16	8m 00
	6e idem	6e Ligne brisée partant De ce point et aboutissant au Dernier angle Du mur N° 16	8m 00
	7e idem.	7e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au Dernier angle Du bâtiment N° 34	8, 00
	8e Mur N° 36 Conservé	8e Seclang De mur limitant la propriété N° 51	
	1re Limite De la propriété N° 2, Conservée	1re bâtiments 1 et 5 mur N° 7 et propriété N° 3 Conservés	
Chemin de Montillot	2e Ligne Droite parallèle à 6m 00	2e Ligne Droite partant Du dernier angle Du mur N° 7 et aboutissant au Dernier angle Du bâtiment N° 9.	6m 00
	3e Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur N° 6 et aboutissant au Dernier angle Du même mur.	3e Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00.
Chemin de la Métairie	1re Mesure des 6 Conservée, et alignement Déterminé comme au plan.	1re Ligne parallèle à 6m 00	5, 00

Hameau de Vaudoujon-le-Bas.

	1re Ligne brisée partant De l'angle Du mur conservé N° 2 et aboutissant au Dernier angle Du bâtiment N° 12	1re Ligne brisée Déterminée comme au plan	5m 00
	2e Ligne parallèle à 5m 00	2e Limites 9 et 11 Conservées	5, 00
	3e idem.	3e Ligne Droite partant De l'angle Du bât N° 13 et aboutissant au Dernier angle Du bât N° 19	5, 00
	4e id.	4e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N° 25	5, 00
	5e id	5e Ligne brisée partant De ce point et aboutissant à l'angle Du mur séparant la propriété 29 et 31	5, 00
Grande Rue	6e Ligne Droite partant Du 1er angle Du bâtiment N° 37 et aboutissant au Dernier angle Du mur N° 44	6e Ligne Droite parallèle à 5m 00	5, 00
	7e Alignement Droit mené Dans le prolongement De la façade N° 56.	7e Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur N° 43 et aboutissant à un point pris en face et à 2m Du Dernier angle Du bâtiment N° 56	
	8e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bâtiment N° 56 et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N° 60	8e Ligne Droite parallèle à 5m 00	5m 00.
	9e Ligne Droite partant De ce point, aboutissant au Dernier angle Du Petit bâtiment De la propriété N° 62 et prolongée comme au plan	9e Partie Du mur N° 51 Conservée	
	10e Mur De propriété 62 et 70 Conservé	10e Ligne Droite parallèle à 5m 00	5m 00
Chemin de droite	Alignement partant Du 1er angle Du mur conservé N° 2 formant au 1er angle Du bâtiment N° 4 et Déterminé comme au plan.	Ligne brisée parallèle à 5m 00	5, 00
Chemin de Gauche	1er Mur N° 1er Conservé jusqu'à l'angle saillant	1er Mur De propriété 2 et 4, conservé jusqu'au l'angle saillant Du mur N° 1	
	2e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au Dernier angle Du mur N° 1	2e Ligne Droite parallèle à 5m 00	5m 00
		3e Mur N° 6 Conservé en partie.	
	Tous les travaux occupés seront Déterminés conformément aux indications Du plan.		

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

266/3

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date du présent plan d'alignement augmenté tracé particulier de l'état.

Beaucaire, le 10 juin 1863

Le Préfet du Gard

M. Sohier

Par arrêté du 23 décembre 1863 du Maire a été prescrit l'exécution de l'arrêté d'approbation du plan d'alignement de la commune a été publié et affiché est visé dans ledit arrêté.

Dressé par l'Agent Voyer Beaucaire

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et transmis par l'Agent Voyer en Chef

Beaucaire

L'échelle du plan générale est d'un centimètre par mètre

Celle des feuilles du détail est d'un centimètre par

266/4

1re Feuille

2e Feuille

Chemin

Chemin

Chemin

Grande

Communication

A

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

266/5

1re Feuille

2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Chemin de Vezelay

Chemin de Vezelay

Chemin de Bouche-Bœuf

Rue d'Enfond

Rue

Grande

Communication

Rue de Coulange-s-Yonne

Avallon

Rue

Ruisseau

Les Murs

A

A

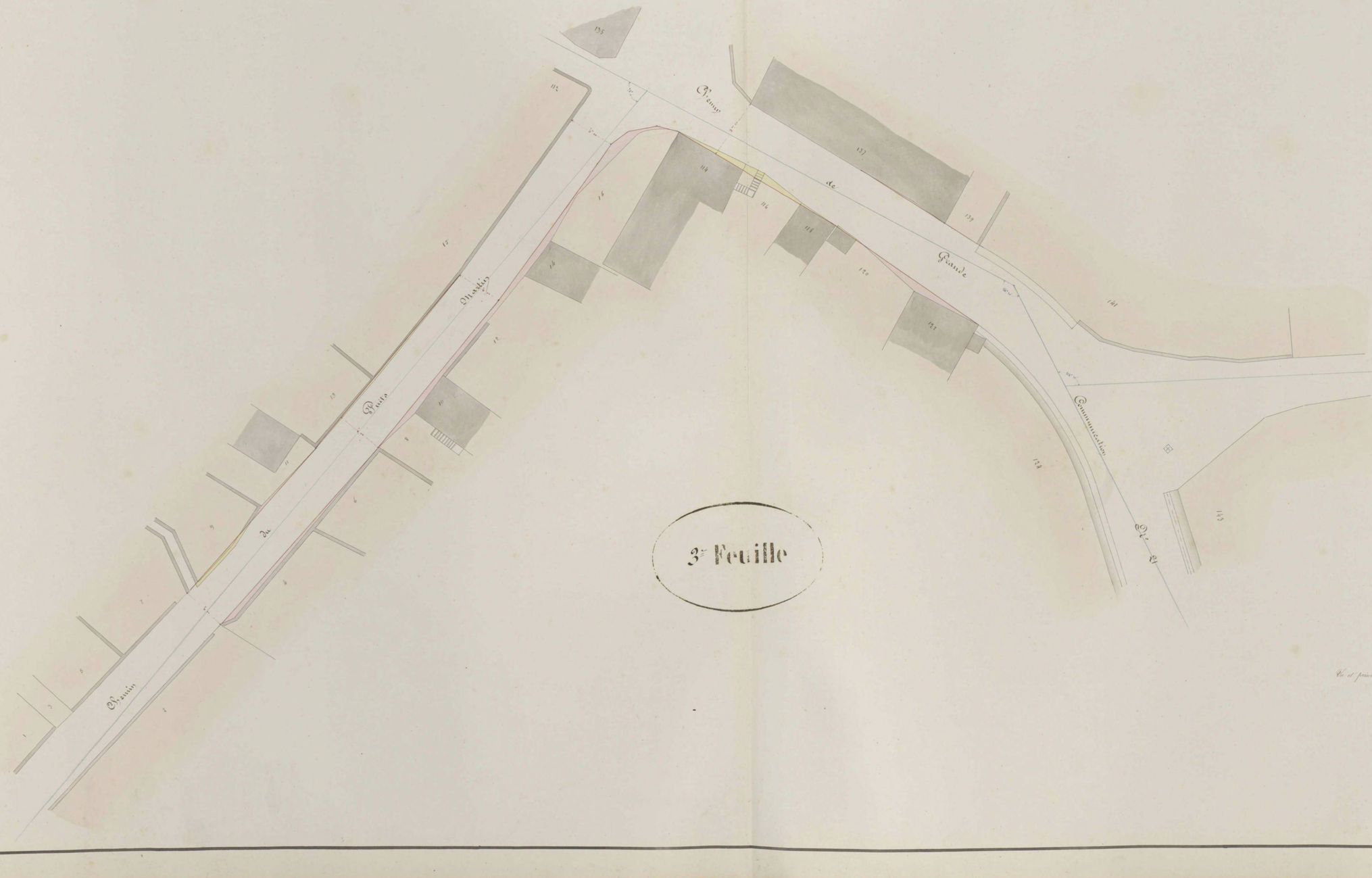
B

B

1re Feuille

266/6

4e Feuille



3e Feuille

Vu et présenté par le Sieur Voyer en chef

266/7

Chemin de Grande Communication N° 21.

A

B

C

Place

Grande

Rue

Communication

Chemin

Ruelle

Chemin d'Auxerre

2e Feuille

3e Feuille

3e Feuille

4e Feuille

Levé et figuré par l'Agent Voyer en Chef

266/8

4e Feuille

Grande Rue

Rue

Rue

Rue

Petite Rue de Bedt

Grande Rue

Rue

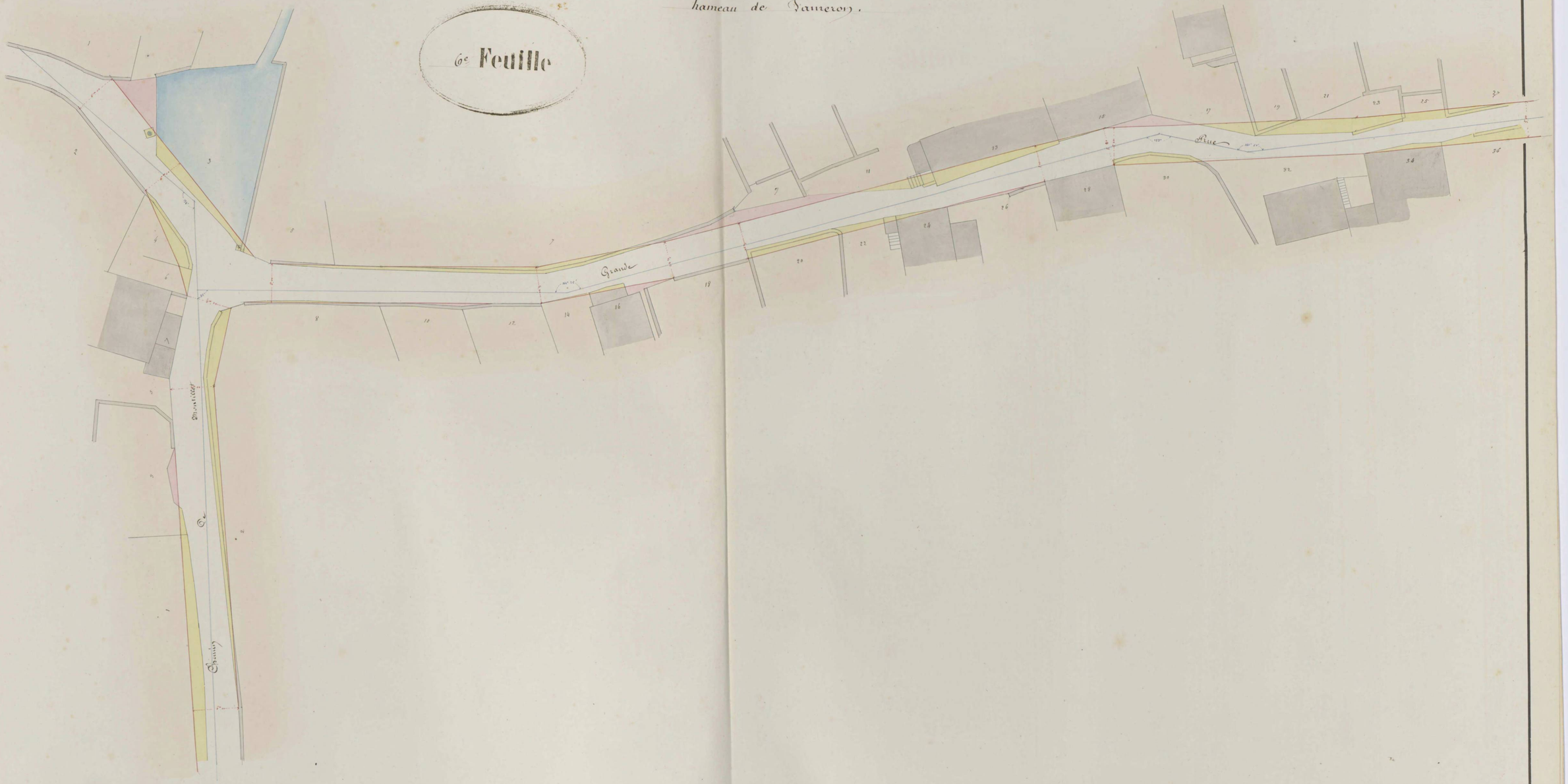
5e Feuille

Vu et levé par l'Agent Voyer en Chef

266/3

hameau de Jameron.

6e Feuille



Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

hameau de Vandoujon-le-haut.

7e Feuille

Chemin de Montillet

Grande Rue

Chemin de la Mesure

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

266/11

8e Feuille

hameau de Vaudenjon le bas

Rue

Grande

Place

Chemin

Grande

Rue

Rue

Grande

Chemin

Fait et présenté par l'Agent Voyer en Chef

266/12

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de Moutiers

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	1re	1	Gallin Pierre	Cour
	id	3	Cuez Laurent	id
		5	Porcheron Lazare	id
		7	Fournier Aimé	id
		9	Bernard Jean	Jardin
		11	idem	Cour
		13	id	Batiments
		15	Berthoux Lazare	Jardin
		17	idem	Cour
		19	Fournier, Jacques	Maison
		21	Paulin, Charles	Batiments
		23	idem	Cour
		25	Colas Antoine	id
		27	idem	Batiments
		29	Vve de Lenfernat	Cour
	1re	31	Defert, Pierre	id
	1re	2	Brisdoux Jean	id
	id	4	Fournier, Aimé	Jardin
		6	idem	Maison
		8	id	Cour
		10	Vve de Lenfernat	id
		12	idem	id
		14	id	Jardin
Chemin de Grande Com. No 21		16	id	Cour
		18	id	Cour
		20	Guillin, Aimé	Jardin
	1re	22	Carillon, Lazare	Cour
	id	24	Guillin Aimé	id
		26	Cour commune	id
		28	Guireau Etienne	Maison
		30	Géraud Pierre	Batiments
		32	Berson, Antoine	Cour
		34	Guillin, Aimé fils	Maison
		36	Ventenay la Fontaine	id
		38	idem	Cour
		40	Carillon, Laurent	Jardin
		42	idem	Cour
		44	id	Batiment
		46	Guilloux Aimé	Cour id
		48	Guereau Pierre	id
		50	Ventenay la Fontaine	Cuves
		52	Poulin Louis	id
		54	Guereau Pierre	Cour et Cuves
		56	Poulin Louis	Cour
		58	Savard, Aimé	id
		60	Porcheron Pierre	Puits à fumier
		62	Durlan Etienne	Cour
		64	Cour Commune	id
		66	Guilloux, Aimé	Maison
		68	Durlan, Etienne	Cour
		70	Defert Jacques	id
		72	Cour Commune	id
		74	Defert Marie	Puits
		76	id	Cour
		78	Bailly, Jean	Maison
		80	Cour Commune	Cour
		82	Mercier Hubert	Batiment
		84	Cuillier Jules	Cour et Batiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2e	14	Savilly, Lazare	Maison
	id	16	Porcheron Claude	id
		36	Carillon Aimé	Cour
		37	Porcheron, Lazare	id
		39	Guillemard, Pierre	id
		41	idem	Batiment
		43	Besson, Antoine	id
		45	Ventenay la Fontaine	id
		47	Giraud, François	Maison
		49	Berthoux, Lazare	id
		51	Giraud, François	Cour
		53	Guillin, Alexandre	id
		55	idem	Batiment
		57	Defert Jacques	Cour
		59	idem	id
		61	Brisdoux Jean	id
		63	idem	id
		65	Porcheron Jean Pierre	id
		67	id	Maison
		69	Porcheron Pierre	id
		71	Fournier, Pierre	id
		73	Poulin, Gabriel	id
		75	Cour Commune	Cour
		77	Carillon Aimé	Maison
		79	Berthoux Aimé	Batiment
		81	Garnier, Lazare	id
		83	Segeix Emile	id
		85	Cour Commune	Cour
		87	Defert Emile	Maison
		89	Savilly Charles	Cour
		91	Savilly, Lazare	Cour
	2e	92	Cour Commune	Cour
	1re	95	Porcheron, Jean	Maison
	id	97	Cour Commune	Cour
		99	Defert, Pierre	Maison
		101	Cayrat, Jean	Batiment
		103	Pernot, Pierre	Cour
		105	Bernard, Pierre	Maison
		107	Laurin Aimé	Cour
		109	Ventenay Jean Pierre	id
		111	Guillin, Pierre	id
		113	idem	Maison
		116	id	Cour
		117	Cour Commune	id
		119	Porcheron Joseph	Maison
		121	Mercier, Philippe	Batiment
		123	Poulin, Pierre	id
		125	idem	Maison
		127		
		129	Mercier, Philippe	Maison
		131	Poulin, Pierre	id
		133	Cuillin, George	Cour
		135	idem	Maison
	3e	137	Vauteau François	Batiment
	id	139	idem	id
		141	Guillin, Aimé	Cuves
	2e	88	Cour Commune	Cour
	id	91	Defert Jean Jacques	Batiment
		94	Defert, Brigitte	Cour
		96	idem	Maison
		98	Cour Commune	Cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4e	98	Defert Pierre	Maison
		100	Terrain Communal	Cuves
		102	Chemin Pierre	Maison
Chemin de Grande Communication No 21.		104	Terrain Communal	Place
		106	Eglise	Batiment
		108	Terrain Communal	Place
		110	Defert, Pierre	Maison
		112	idem	Jardin
	3e	114	Guilloux, Aimé	Maison
	id	116	idem	Cour
		118	id	Cuves
		120	Carillon Pierre	Cour
		122	idem	Maison
		124	id	Cour
	4e	1	Cuez, Laurent	Batiment
		3	Cour Commune	Cour
		5	Carillon Etienne	Maison
		7	idem	Cour
		9	Giraud, Jean	Maison
		11	idem	Cour
		13	Carillon Barbe Vve Loir	
		15	idem	Cour
		17	Forget, Pierre	Maison
		19	Cour Commune	Cour
		21	Guilloux Antoine	Maison
		23	Porcheron Denis	Batiment
		25	Porcheron Louis	Maison
		27	idem	Batiment
Chemin de Grande Communication No 21.		29	Carillon Aimé	Jardin
		31	Porcheron, Etienne	id
		2	Bernard, Pierre	Maison
		4	Guillin Jean	id
		6	Laurin Aimé	Cour
Grande Rue		8	Guillin Denis	Maison
		10	Forget Aimé	id
		12	idem	Cour
		14	Guillin Pierre	id
		16	Cour Commune	Cuves
		18	Berson Denis	Batiment
		20	Renaux Paul	Batiment
		22	Cour Commune	Cour
		24	Forget Aimé	id
		26	idem	Maison
Chemin de Grande Rue		28	id	Cour
		30	id	Batiment
	3e	32	Cuillin Jean Louis	Cour
	id	34	idem	Maison
		36	Cour Commune	Cour
		38	Berthoux Aimé	id
		40	idem	Cuves
		42	Carillon Etienne	Cour
		44	idem	Jardin
		46	Perreux Etienne	Maison
		48	Cour Commune	Cour
		50	Bureaux, Claude	Maison
		52	Duchêne Hubert	Cour
		54	idem	Jardin
		56	Mre de Lenfernat	Cuves
		58	Cérneau Aimé	Cour
		60	Guillemard, Charles	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	5e	62	Jojet, Jean	Cour
	id	64	Jojet, Claude	Maison
		66	Cour du Presbytère	Cour
		68	Presbytère	Batiment
		70	Jardin du Presbytère	Jardin
		33	Cour Commune	Cour
		35	Perret, Pierre	Maison
		37	Guilloux Aimé	Cour
		39	idem	Maison
		41	Carillon Jean	Batiment
		43	Mare Communale	Mare
		45	Cour Commune	Cour
		47	Carillon Charles	Batiment
		49	Carillon Lazare	Maison
		51	Poulin Pierre	id
		53	Pétjean Sylvain	Cour
		55	Bureau François	id
		57	Jojet, Claude	Maison
		59	Cour Commune	Cour
		61	Carillon Etienne	Maison
		63	Michel Germain	Jardin
		65	Cour Commune	Cour
		67	Michel Germain	Cour
		69	Cour Commune	Cour
		71	Carillon Lazare	Maison
		73	Fournillon Claude	Cour
		75	idem	Maison
		77	Nerein Philippe	Cour
		79	Guilloux Antoine	id
		81	Nerein Philippe	id
		83	Guilloux Antoine	Cour
		85	idem	Batiment
		87	id	Jardin
		89	Defert Pierre	Cour
	4e	1	Cuillin, George	Batiment
	id	3	Mare publique	Mare
		5	Chéneau Jean	Batiment
		7	Berthoux Pierre	Maison
		9	Cour Commune	Cour
		11	Colas Etienne	Vivier
		13	idem	Cour
		15	Mare Communale	Mare
		17	Brisdoux Louis	Cour
		19	Brisdoux Louis Vve	Jardin
		21	Guillin Denis	Cour
		23	idem	Jardin
		25	id	Cour
		27	Savellers Aimé	Maison
		29	Forget Aimé	Jardin
		31	idem	Cour
		33	id	Batiment
		2	Vauteau François	Jardin
		4	Forget Aimé	Cour
		6	Vauteau François	id
		8	Carillon Aimé	id
		10	Bailly, Jean	id
		12	Defert, Pierre	id
		14	Defert Brigitte	id
		16	Cimetière	id
		18	Poulin Gabriel	id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

266/13

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	1re	20	Poulin Gabriel le boulanger	Maison et cour
	id	22	Cambuzat Pierre	Cour
Chemin		24	Jojot Lazare	id
de		26	Guillin Simon & Guillin	id
Ronde		28	Brisdoux Louis	Boutique
		30	Guilleux Etienne Jacques	Cour
		32	Perchiron Etienne	Grange
		34	idem	Cour
	2e	1	Perchiron Lazare	Maison
	id	3	idem	Cour
		5	Garnier Lazare	id
		7	Gustin Etienne	id
		9	Defert Denis	id
		11	Garreau Guillaume	id
Rue de		13	idem	Cour
Bouche-Bœuf		15	id	Jardin
		17	Berthoux Denis	Terre
		2	Perchiron Lazare	Cour
		4	idem	Maison
		6	Perchiron Lazare	Jardin
		8	Gutin Etienne	Cour
		10	Brisdoux Claude	Jardin
		12	Garreau Guillaume	Maison
		14	Defert Louis	Terre
		16	Poulin Denis Vve	id
		18	Poulin Louis	id
		20	Carillon Etienne	Jardin
		1	Poulin Denis	Maison
		3	idem	Cour
		8	id	Jardin
Rue du	2e	7	Carillon Denis	id
Lac	id	8	Defaux Françoise	Maison
		4	idem	Jardin
		6	Bureau Claude	id
		8	Bureau Françoise	id
	3e	1	Cour de Desbetin	Cour
	id	3	Mairie	id
		5	id	Maison
		7	Colas Françoise	Cour
		9	Cruz Denis	Maison
		11	idem	Batiment
Ruelle du		13	id	Jardin
Petit-Jesuite		15	Guillin Laurent	Cour
		2	Jojot Claude	Batiment
		4	Jojot Jean	Cour
		6	Jojot Claude	id
		8	Carillon Etienne	Hangard
		10	Cruz Odon	Jardin
		12	Colas Françoise	id
		14	Lerin Pierre	id
		16	Defaut Jacques	id
		1	Giraud Denis	Maison
		3	Guillin Etienne	id
Rue		5	idem	Cour
d'Enfer		7	Ventenay le Sénéchal	Jardin
		9	Carillon Laurent	Cour
		11	idem	Maison

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	3e	12	Ventenay le Sénéchal	Jardin
	id	2	Guérard Etienne	Batiment
		4	Berthoux Etienne	Jardin
		6	Perret Denis	Cour
		8	idem	Maison
		10	Mde de Penfernat	Cour
		12	id	Maison
		14	Defert Pierre	Cour
Chemin	4e	1	Poulin Louis	Maison
de		3	Poulin Denis Vve	id
Rue		5	Cour Commune	Cour
d'Enfer		7	Poulin Louis	id
		9	Poulin Denis Vve	id
		11	Carillon Etienne	id
		13	Carillon Lazare	Maison
		15	idem	Cour
		17	Carillon Etienne	id
		19	Carillon Lazare	Batiment
		21	Guillin Denis	Terre
		23	Jojot	id
		25	Carillon Etienne	Cour
		27	idem	Cour
		29	Carillon Etienne	Jardin
		31	Cruz Laurent	Cour
		2	Perchiron Etienne	Jardin
		4	Guillin Pierre	Cour
		6	Perchiron Denis	Batiment
		8	idem	Cour
		10	Jojot Auguste	Cour
		12	Cruz Laurent	Cour
		14	Sabatier Claude	Maison
		16	idem	Cour
		18	Mairie Bâtiment	Terre
		20	Perret Denis	Jardin
		22	Duchêne Thibaut	Terre
		24	Carillon Etienne	Jardin
		26	Perret Laurent	id
		28	Perchiron Jean	id
		30	Savellery Lazare	id
	5e	1	Poulin Louis	Cour
	id	3	idem	Maison
Chemin		5	Carillon Lazare	Batiment
de Vezelay		5bis	Robert Jean	id
		7	Brisdoux Germain	id
		9	id	Cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	5e	11	Defert Auguste	Cour
	id	2	Ventenay le Sénéchal	Batiment
Chemin		4	idem	Cour
de Vezelay		6	id	Jardin
		8	Defert Denis	Cour
	1re	1	Defert Louis	Jardin
	id	3	Bailly Jean	Cour
		5	idem	Jardin
		7	Poulin Louis	id
		9	Defert Jacques	id
		11	Colas Benoist	Cour
		13	Defert Denis Cordonnier	Jardin
		15	Defert Denis Menuisier	id
		2	Guilleux Etienne	Cour
		4	Guillin Etienne	id
		6	Cambuzat Lazare	Jardin
		1	idem	Cour
		10	id	Maison
		12	Guillin Laurent	Cour
		14	id	Maison
		16	Guilleux Etienne	Cour
	1re	1	Mde de Penfernat	Cour
	id	3	Berthoux Denis	id
		5	idem	Jardin
		7	Brisdoux Jean	id
		9	Pommier Etienne	id
		11	idem	Batiment
		2	Mde de Penfernat	Terre
		4	id	Maison
		6	id	Cour
		8	id	Jardin
		10	id	Terre
	1re	1	Brisdoux Louis	Batiment
	id	3	Defert Denis	Cour
		5	idem	Terre
		7	Poulin Louis	Maison
		9	Defert Jacques	id
		11	Colas Benoist	Cour
		13	Defert Denis	Jardin
		15	Defert Denis Menuisier	id
		2	Guilleux Etienne	Terre
		4	Guillin Etienne	id
		6	Cambuzat Lazare	Jardin
		1	idem	Cour
		10	id	Maison
		12	Guillin Laurent	Cour
		14	id	Maison
		16	Guilleux Etienne	Cour

Hameau de Fameron

	6e	1	Guilleux Jacques	Terre
	id	3	Mairie Communale	Maison
		5	Guilleux Etienne	Terre
		7	idem	id
		9	Guilleux Jean	Cour
		11	Cour Commune	Cour
		13	Guilleux Jean	Batiment
		15	Guilleux Etienne fils	id
		17	idem	Cour
		19	id	Jardin
		21	Carillon Pierre	Terre
		23	id	Place à fumier
		25	id	Jardin
		27	Guilleux Etienne	Terre
		29	Guilleux Etienne	Place à fumier

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	6e	4	Philippon Jacques	Cour
	id	6	idem	Cour
		8	Bernard Etienne	Cour
		10	Carillon André	id
		12	Guilleux Etienne fils	id
		14	Carillon André	Cour
		16	idem	Maison
		17	Guilleux Etienne fils	Cour
		20	Guilleux Jean fils	Jardin
		22	Guilleux Etienne fils	Cour
		24	id	Batiment
		26	id	Cour
		28	id	Maison
		30	Garreau Claude	Jardin
		32	Carillon Pierre	Cour
		34	id	Batiment
		36	Guilleux Etienne fils	Cour
		38	Garreau Claude	id
		40	Guilleux Etienne fils	id
	6e	1	Philippon Jacques	Cour
	id	3	id	Jardin
Chemin		5	Cour Commune	Cour
de		7	Philippon Jacques	Batiment
Montillet		8	Bernard Etienne	Cour

Hameau de Vaudonjon-le-Haut

	7e	1	Mercier Pierre	Cour
	id	3	Lemoux Théodore	id
		5	Febvre Claude	Jardin
		7	id	Cour
		9	id	Batiment
		11	Delume Denis	Cour
		13	id	Cour
		15	Boucher Denis	Place à fumier
		17	id	Batiment
		19	Cour Commune	Cour
		21	Mercier Laurent	Maison
		23	Lemoux Denis	Grange
		25	Mercier Laurent	Cour
		27	Mercier Françoise	Grange
		29	Cour Commune	Cour
		31	Bacq Louis	Maison
		33	Cour Commune	Cour
		35	Fournier Pierre	Grange
		37	Dufour Etienne	Maison
		39	Guilleux Denis	Place à fumier
		41	Cour Commune	Cour
		43	Mercier Claude	Place à fumier
		45	Mercier Laurent	Jardin
		47	Savreux Nicolas	id
		49	Mercier Antoine	id
		51	Curain Communal	Terre
		53	Mairie Communale	Maison
		2	Cissier Justin le boiteux	Terre
		4	id	Cour
		6	id	Maison
		8	Cissier Denis	Cour
		10	id	Jardin
		12	id	Place à fumier

Ch. GALLOT, Imp. de la Préfecture.

266/14

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	7e	14	Mercier Denis	maison
Grande	id	16	Mercier François	id
rue		18	Cour Commune	Cour
de Vaudonjon		20	Bacq Denis	batiment
le Haut		22	id	Cour
		24	Dufour Baptiste	batiment
		26	id	Cour
		28	id	cour
		30	Pajonge Public	Pajonge
		32	Mercier Claude	batiment
		34	Vauvrau Etienne	Cour
		36	id	Jardin
	7e	1	Mercier Denis	Cour
	id	2	Lauvin Paul	cour
		5	id	Maison
		7	Brisdoux Sébastien	Jardin
Chemin		9	id	Cour
de		11	Pajonge Public	Pajonge
Marillat		13	Bourdon Sébastien	Jardin
		15	Mercier Claude	Jardin
		17	Vauvrau Nicolas	id
		19	Nouc Commune	Maison
		21	Mercier Denis	Cour
		2	Lauvin Paul	cour
		4	Lauvin Paul	Cour
		6	Lauvin Denis	id
		7	Vauvrau Nicolas	id
	7e	1	Lauvin Paul	Cour
	id	3	id	Jardin
Chemin de		5	id	Cour
la		7	Cassier Denis	Mon à fumier
Métairie		8	id	Jardin
		6	id	Cour
		8	id	Cour

Hameau de Vaudonjon-le-bas

	8e	1	Seine Etienne	Cour				
	id	3	Monin Veuve	Jardin				
		5	Lauvin Denis	Cour				
		7	Mercier Etienne	Mon à fumier				
		9	Mercier Antoine	id				
		11	Cour Commune	Cour				
		13	Mercier Antoine	batiment				
		15	Monin Victor	Cour				
		17	Monin Veuve	Grange				
		19	Volume Claude	batiment				
Grande rue		21	Rebé Etienne	Maison	Chemin			
		23	Mercier Denis	Cour	de droite			
		25	id	Cour				
		27	Paulin Jean le Ministre	Cour				
		29	Volume Claude	id				
		31	Mercier Antoine	Mon à fumier				
		33	Jejet Philibert	id				
		35	Semeux Lazare	id				
		37	Carillon Denis	id				
		39	Febvre Denis	Cour	Chemin			
		41	Guillon Denis	batiment	de			
		43	Lauvin Public	id	Gauche			
		45	Guilleux Claude	Cour				

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	1e	45	Mercier Paul	Cour
	id	47	Guilleux Claude	Cour
		49	Lauvin Etienne	id
		51	Defert Pierre	id
		53	Guilleux Claude	Cour
		55	Mercier Pierre	Cour
		57	Guilleux Claude	id
		2	Rebé Etienne	id
		4	Criz Claude	Jardin
		6	id idem	Cour
		8	Poulin Etienne	id
		10	Mercier Etienne	Jardin
		12	id idem	batiment
		14	Cour Commune	Cour
		16	Mercier Antoine	Vergers
		18	Rebé Etienne	Maison
		20	Mercier Antoine	id
		22	Semeux Denis	Maison
		24	id idem	Grange
		26	Monin Veuve	Cour
Grande rue		28	Monin Veuve la Ministre	Maison
		30	id idem	Cour
		32	Mercier Hubert	Maison
		34	Volume Claude	id
		36	Cour Commune	Vergers
		38	Carillon Denis	Maison
		40	Febvre Denis	id
		42	Mercier Pierre	id
		44	Guilleux Denis	Cour
		46	id idem	batiment
		48	id	Cour
		50	Guereau Claude	id
		52	Perret Jh Pelerin	Mon à fumier
		54	Cour Commune	Cour
		56	Perret Pelerin	Maison
		58	Semeux Lazare	Jardin
		60	Veuve Antoine	batiment
		62	id idem	Cour
		64	id	Jardin
		66	Guilleux Claude	Cour
		68	Jejet Etienne	Vergers
		70	Ventenay Jean Vve	id
		72	Berthevas Antoine	Grange
		55	Guilleux Claude	Cour
		57	id idem	Jardin
		1	Jejet Etienne	Vergers
		3	Ventenay Jean Veuve	id
		5	Lauvin Nicolas	Cour
		7	Criz Pierre	id
		9	Poulin la Ministre	id
		2	Guilleux Claude	Cour
		4	id	Maison
		6	id	Jardin
		8	Veuve Antoine	Vergers
		10	Lauvin Denis	id
		12	Semeux Lazare	Cour
		1	Defert Pierre	Cour
		2	Febvre Paul	id
		4	Vauvrau Antoine	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	7e	6	Guilleux Claude	Cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

Ch. GALLOT, Imp. de la Préfecture.

1500W266/15

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

CANTON

de Vézelay

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

PIERRE-PERTHUIS.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W297/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Pierre - Perthuis		
Rue de l'Eglise	1° Ligne parallèle à 8 m.	1° Ligne droite passant par le dernier angle du Mur N°1er déterminé comme au Plan.	8 m.
	2° id	2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le dernier angle de la première parcelle du Mur N°7.	8 m.
	3° Lignes parallèles à 0, à 12 et à 6 m. (Voir le plan)	3° Ligne droite entre le dernier angle et l'extrémité du Mur N°11.	12 et 6
Chemin de G.de Com.ne N°22	1° Mur, façade et limite N°s 2, 4 et 6 conservés.	1° limite N°1er conservée et prolongée comme au plan. 2e limite N°3 conservée	
Chemin de Poissy	1° Ligne parallèle à 6 m.	1° façade N°3 conservée et prolongée (Voir le plan)	6 m.
Rue de Domecy	1° Limites N°s 2, 4 et 6 régularisées (Voir le plan)	1° Lignes parallèles à 6 m.	6 m.
Rue du Centre	1° Ligne parallèle à 6 m.	1° Ligne droite entre le 1er angle du Cot N°3 et l'angle saillant du Mur N° 14 (route de la fontaine)	6 m.
Rue du Presbytère	1° Ligne parallèle à 6 m.	1° Ligne droite passant par la façade N°3 et par l'extrémité de la limite N°7, prolongés comme au Plan.	6 m.
Ruelle de la Fontaine	1° Ligne droite entre un angle saillant du mur N°2 et le 1er angle du Cot N°6. (Voir le plan)	1° Ligne parallèle à 6 m.	6 m.
	2° façade N°8 conservée et prolongée comme au plan.	2° id	6 m.
	3° 3 pans coupés déterminés comme au plan.	3° id	6 m.
Rue de la Fontaine	1° Mur N°21 conservé 2° Façade N°4 conservée	1° Ligne parallèle à 6 m. prolongé.	6 m.
	Hameau de Précy-le-Mou		
Grande Rue	1° Limite N°21 régularisée (Voir le plan).	1° Lignes parallèles à 8 m.	8 m.
	2° Mur N°4 conservé	2° id	8 m.
	3° Ligne droite entre le dernier angle du Mur N°4 et l'angle saillant de la propté N°14.	3° alignts déterminés comme au plan.	
	4° limite et façade N°s 13 et 14 conservées.	4° Ligne droite aboutissant au Mur N°21, déterminé comme au plan.	
	5° Ligne droite partant du 2e angle du Cot N°14, passant par le 1er angle du Cot N°20 et aboutissant au Mur N°24.	5° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le dernier angle du Mur N°28.	
	6° Murs, limite et façade N°s 36, 38 bis et 42 conservés.	6° Ligne droite régularisant les proptés N°s 37, 39, 41, 43 et 45 déterminé comme au plan.	
		7° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et le 2e angle du Cot N°1er	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Rue de Menades	1° Ligne parallèle à 8 m. (Voir le plan)	1° Ligne droite entre l'angle saillant de la Mairie et le 2e angle du Cot N°9	8 m.
	2° Limites N°s 13, 14, 16 et 18 conservées	2e limite N°11 conservée	
Rue aux Bretons	1° Ligne parallèle à 8 m.	1° Ligne droite passant par le dernier angle du Cot N°5 et par l'extrémité du Mur N°11, prolongé comme au plan.	8 m.
Rue du Grand Lait	1° Ligne parallèle à 6 m.	1° Ligne droite entre le 2e angle du Cot N°1er et un point situé en face et à 6 m. de l'extrémité du Mur N°6. est alignt prolongé.	6 m.
Rue de Champ Bouillot	1° Ligne droite entre l'angle saillant du Cot N°12 (grande rue) et un point situé en face et à 6 m. du 1er angle du Mur N°3.	1° Ligne droite entre le dernier angle saillant du mur N°2 et le 1er angle du Mur N°3.	
	2° Ligne parallèle à 6 m.	2° Ligne droite entre cet angle et l'extrémité du Mur séparatif des proptés 7 et 9	6 m.
	3° 3 pans coupés déterminés comme au plan.	3° 11 pans coupés déterminés comme au plan.	
	4° Ligne parallèle à 5 m.	11° Ligne droite entre l'extrémité du dernier pans coupé et le 1er angle du Cot N°13	5 m.
	5° id	5° façade N°13 conservé	
	6° id	6° Ligne droite entre le dernier angle du Cot N°13 et le dernier angle du Mur N°19, prolongé.	5 m.

Nota: Tous les pans coupés seront déterminés conformément aux indications du Plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

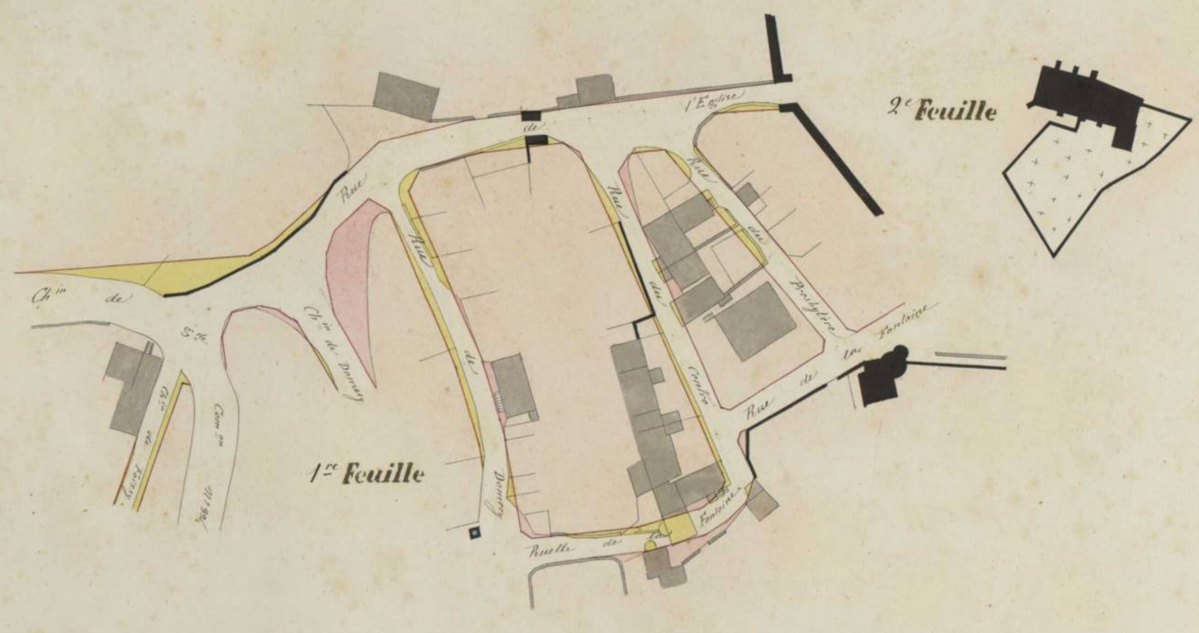
29712

PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement composé de Quatre feuilles de détail.

Auxerre le 13 février 1863

Le Préfet de l'Yonne



Echelle de 0.001m pour mètre

Dressé par l'Agent-Voyer soussigné

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

297/3

1re Feuille

Chemin de Rue

Ruelle

Chemin de Dumesnil

Rue

Rue

Rue

Rue de la Fontaine

Ruelle de la Fontaine

Dumesnil

Ruelle

Rue de la Fontaine

l'Eglise

2e Feuille

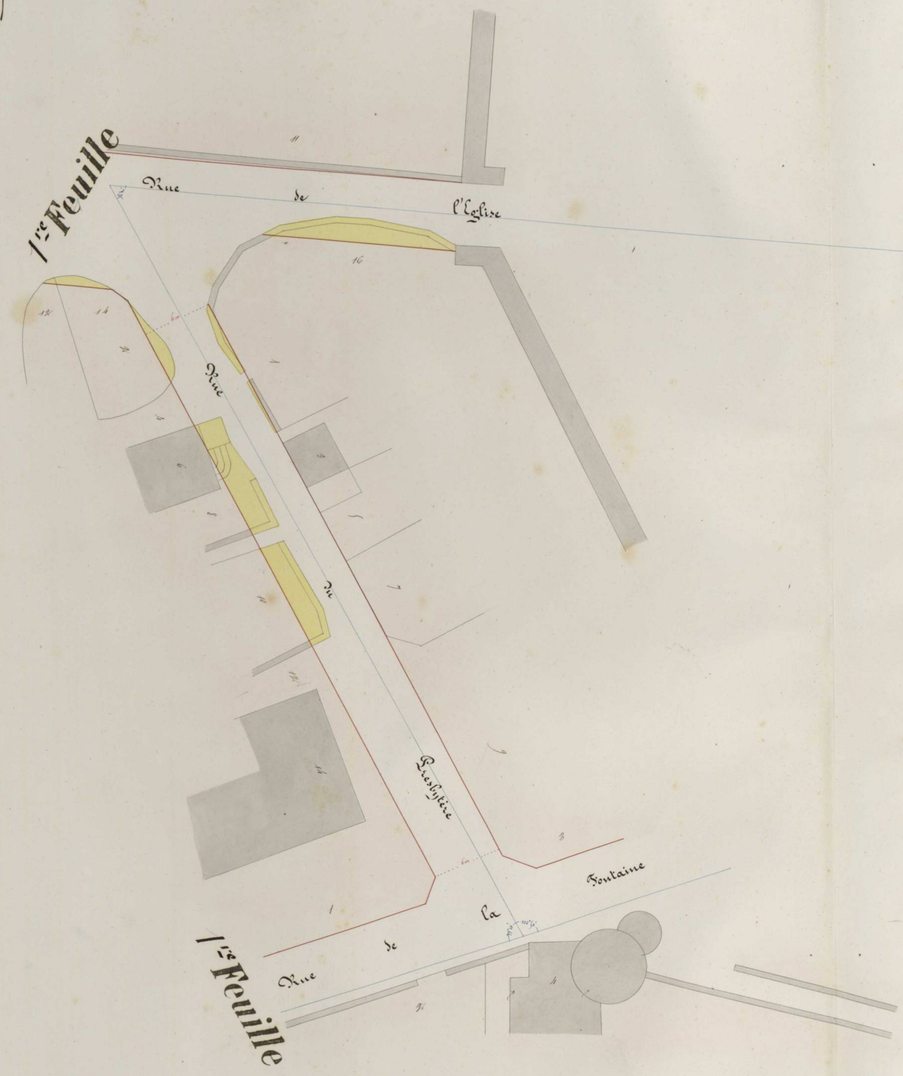
2e Feuille

L'échelle des feuilles de détail est de 0,005m pour mètre.

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

297/4

2e Feuille



Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Brunner

29715

Hameau de Précy-le-Mou

Grande

Rue

Rue

Grande

Rue

Rue

Rue

Ruelleau

Meuades

Projet approuvé par Son Exc. le Ministre de la Guerre en date du 8 août 1863

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

Baumes

3e Feuille

4e Feuille

2976

4e Feuille

5e Feuille

Grande Rue

Rue

Grand Rue

Rue

Rue

Rue

Champs

Bouillet

Vu et présenté pour l'Agent-Voyer en Chef

297/7

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Pierre-Perthuis

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de l'Eglise	1re f.	1	La Commune	jardin
		3	id	place
		5	Mr de Vibraye	bât.
		7	id	cour
		9	id	terre
		11	id	jardin
		2	La Commune	terre
		4	Rivest, Edme	id
		6	Monot, Jean	id
		8	Marchebout, Claude	jardin
		10	La Commune	terre
		12	Monot, Hippolyte	jardin
		14	Filloy, Jean	id
		16	Durand, Pierre	Verger
Chemin de Guédon N° 32	1	1	Mr de Vibraye	terre
		3	La Commune	id
		21	Mercier, Jérôme	jardin
		4	Montigny, Philibert	bât
		6	La Commune	terre
Chemin de Foissy	1	1	Montigny, Philibert	jardin
		3	id	bât.
		21	La Commune	terre
Rue de Domecy	1	1	Monot, Jean	terre
		3	Montigny, Philibert	id
		5	Marculot, Claude	id
		7	Monot, Vve	id
		9	Monot, Jean	bât.
		11	Monot, Marie	terre
		13	Monot, Jean	id
		15	Filloy, Charles	id
		17	Guillemain, Vve	id
		19	Marchebout, Claude	id
		21	Monot, Pauline	id
		4	Durand, Pierre	id
		6	La Commune	id
Rue du Centre	1	1	Monot, Hippolyte	jardin
		3	Marchebout	bât.
		5	Monot, Hippolyte	id
		7	Guillemain, Jean	id
		9	Mr de Vibraye	place
		21	La Commune	terre
		4	id	id
		6	id	cour
		8	Monot, Hippolyte	id
		10	Monot, Jeanne	id
		12	Filloy, Charles	id
		14	Durand, Pierre	bât.
Rue du Presbytère	1	1	Durand, Pierre	verger
		3	Marchebout	ermie
		5	Monot, Jeanne	jardin
		7	Guillemain, Jean	id
		9	Mr de Vibraye	terre
		21	Filloy, Jean	jardin
	1re f.	4	Filloy, Jean	cour
		6	id	bât.
		8	id	jardin
		10	Monot, Hippolyte	id
		12	Guillemain, Jean	id
		14	Mr de Vibraye	id
		16	id	terre
		1	Marchebout, Claude	terre
		3	id	id
		5	id	terre
		7	Guillier, Charles	jardin
		9	Guerry, Jn Louis	terre
		11	Cour Commune	
		13	La Commune	Mare
		15	Bourrion, Louis	bât
		17	Filloy Jn Louis	bât
	4e f.	19	Roglet, Claude	cour
		21	id	hangar
		23	Grossin, Joseph	jardin
		2	Durand, Pierre	cour
		27	id	jardin
		29	Rebailler, Jean	cour
		31	id	jardin
		33		Mare
		35	Cour Commune	
		37	Guillier, Claude	cour
		39	Monot, Jean	jardin
		41	Guerry	id
		43	Monot, Jean	id
	4e f.	45	Berthier, Louis	id
		47	Cour Commune	
	3e f.	21	Mr Bert	pré
		4	id	Cour
		6	id	hangar
		8	Roglet Claude	cour
		10	id	terre
	4e f.	12	La Commune	id
		14	id	bât
		16	id	terre
		18	Grossin, Jean	jardin
		20	Grossin, Joseph	bât.

Hameau de Précy-le-Mou

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ruelle de la Fontaine	1	1	Marchebout, Claude	terre
		3	id	terre
			Cour Commune	
		7	Filloy, Charles	bât.
		9	Durand, Pierre	id
			Cour Commune	
Rue de la Fontaine	1	1	Mr de Vibraye	place
		3	id	id
		21	La Commune	jardin
		4	id	bât.
Grande Rue	3e f.	1	Gaufray, Pierre	terre
		3	Cour commune	
			id	
		7	Guillier, Charles	jardin
		9	Guerry, Jn Louis	terre
		11	Cour Commune	
		13	La Commune	Mare
		15	Bourrion, Louis	bât
		17	Filloy Jn Louis	bât
	4e f.	19	Roglet, Claude	cour
		21	id	hangar
		23	Grossin, Joseph	jardin
		2	Durand, Pierre	cour
		27	id	jardin
		29	Rebailler, Jean	cour
		31	id	jardin
		33		Mare
		35	Cour Commune	
		37	Guillier, Claude	cour
		39	Monot, Jean	jardin
		41	Guerry	id
		43	Monot, Jean	id
	4e f.	45	Berthier, Louis	id
		47	Cour Commune	
	3e f.	21	Mr Bert	pré
		4	id	Cour
		6	id	hangar
		8	Roglet Claude	cour
		10	id	terre
	4e f.	12	La Commune	id
		14	id	bât
		16	id	terre
		18	Grossin, Jean	jardin
		20	Grossin, Joseph	bât.
Rue de Menades	3e f.	1	Bourrion, Antoine	jardin
		3	cour Commune	
			id	
		7	Huet, Claude	Maison
		9	id	id
		11	Marculot, Vve	terre
		21	Bourrion, Louis	jardin
		4	Bureau, Claude	id
		6	Guerry, Louis	cour
		8	id	Maison
		10	id	jardin
		12	Durand, Pierre	id
		14	Droin, Pierre	id
		16	Droin, Jean	id
		18	Roglet, Claude	terre
Rue aux Brelons	1	1	Gaubillot, Jacques	jardin
		3	id	hangar
		5	Huet, Claude	bât
		7	Monot, Jeanne	jardin
		9	Filloy, Charles	id
		11	Huet, Claude	id
		13	Durand, Pierre	terre
		21	Marculot, Vve	id
Rue du Grand Lait	1re f.	1	Berthier, Louis	bât.
		3	Pannetrat, Jean	jardin
		5	Droin, Antoine	cour
		7	Huet, Philibert	jardin
		9	Huet, Claude	id
		11	Droin, Germain	id
		21	Droin, Antoine	id
		4	id	cour
		6	Monot, Jean	terre
		8	Moulot, Vve	id
		10	Roget, Claude	id
Rue de Champ Bouillot	1	1	Huet, Philibert	bât
		3	id	cour
		5	id	bât.
		7	id	jardin
		9	Guerry, Jean	id
		11	id	cour
		13	id	terre
		15	Huet, Philibert	jardin
		17	Droin, Germain	Maison
		19	id	jardin
		21	Poulet, Marie	terre
		23	Droin, Edme	id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 297/8

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' AVALLON

M. Gourcier,
Agent-Voyer cantonal

M. Gaucheau,
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Guillon,
Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

CANTON
d' VEZELAY

COMMUNE
d' PIERRE-PERTHUIS

Chemin vicinal ordinaire N° 1
dit: des Chaumes.

PROJET DE modification DES ALIGNEMENTS
dans la Traverse de Précy-le-mou.

ÉCHELLE de 0 005 par mètre (1/200)

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Immeubles en saillie sur l'alignement.
Rose, Terrains à rendre aux riverains.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moellons.

P T, Construction en pierre de taille.
O E, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à un étage.
2 E, Maison à deux étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19
LE PRÉFET,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A VEZELAY le 5 Juin 1924
Caseuve

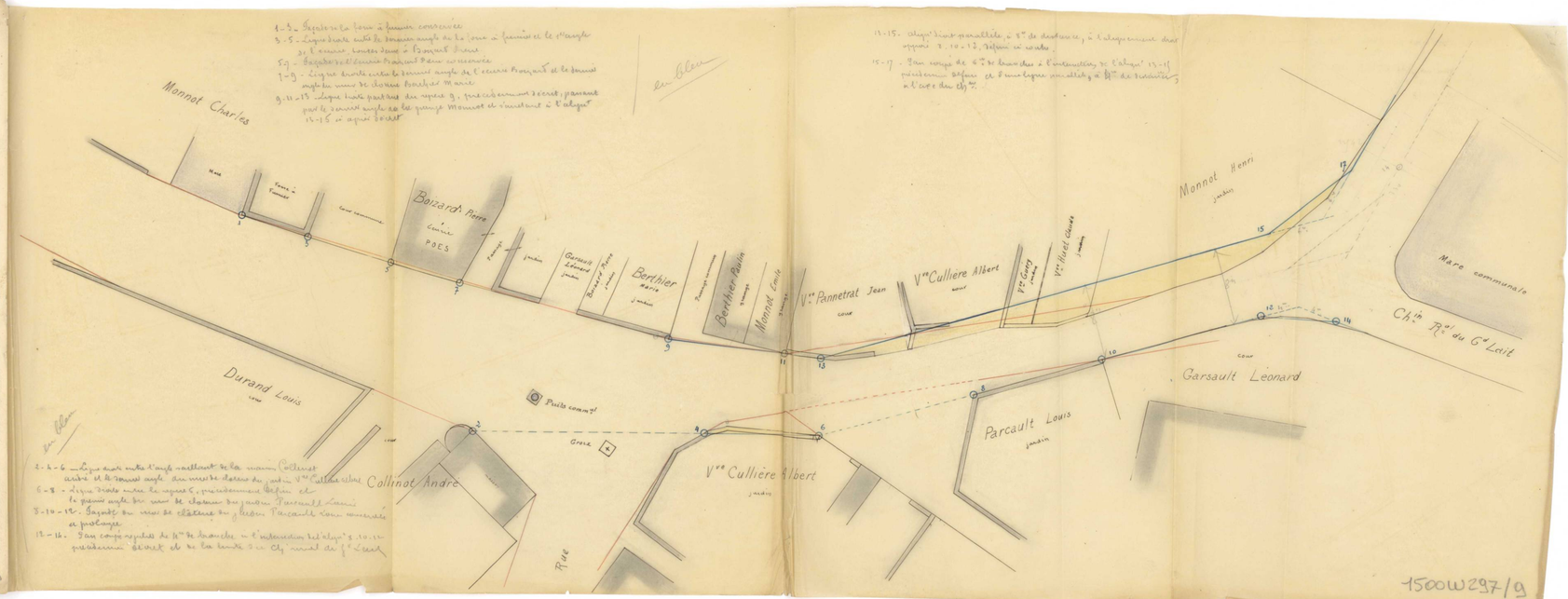
Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A AVALLON le Juin 192 19

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

Imp. et Lith. de Bleuet, 19

1500W297/9



DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

CANTON

d' Avallon

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

PONTAUBERT.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W306/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Pontaubert

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de grande comm. n° 53	Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 8 m. de Distance.	Ligne Droite partant du 1er angle du bat. n° 1 et aboutissant à un point déterminé ainsi qu'au premier plan.	8 mètres
Chemin de moyenne comm. n° 51	1° Ligne Droite partant du 1er angle rentrant du Mur de clôture de la ppé n° 2 et aboutissant au 1er angle du bat. n° 16. 2° Façade du bat. n° 16 conservée. 3° Ligne Droite partant du 2e angle du bat. n° 16 et aboutissant à un point situé en face et à 8 m. de l'al. oppos.é	1° Ligne Droite partant d'un point situé à 8 m. et en face l'al. opposé et aboutissant à l'angle rentrant formé par le four du bat. n° 17. 2° Ligne Droite d'un point à 8 mm au 1er angle de l'oratoire. 3° Ligne Droite partant d'un point à 8 m. et en face l'al. opposé et aboutissant au dernier angle du bat. n° 27.	8 m. 8 m.
Chemin dece Orgiere	1° Ligne Droite partant du 1er angle du mur de bal propé n° 2 et aboutissant à un point situé à 5 m. et en face l'alig.t opposé 2° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 5 m. de Distance 3° Alignement courbe déterminé comme au plan 4° Ligne Droite parallèle à l'al opposé à 5 m de distance	1° Ligne Droite partant d'un point situé à 5 mètres et en face l'alig.t opposé et aboutissant à un autre sur la face de ce mur et se prolongeant suivant la face du dit mur 2° Mur de clôture de la ppé n° 1 conservé 3° Alignement courbe déterminé comme au plan 4° Mur de clôture de la ppé n° 3 conservé	5 m. 5 m. 5 m.
Rue de Lait	1° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 6 m. de Distance.	1° Ligne Droite partant du Dernier angle extérieur de l'oratoire du bat. n° 17 et aboutissant au 1er angle du bat. n° 11 2° Façade du bat. n° 11 conservée 3° Ligne Droite partant du 2e angle du bat. n° 11 et aboutissant au dernier angle du bat. n° 15	6 m. 6 m.
Rue Doinguilloux	1° Alignement déterminé comme au plan 2° de l'extrémité de l'alig.t précédent au 1er angle du mur de clôture de la ppé n° 10 3° Mur de clôture de propriété 10 et 8 conservés 4° Ligne Droite partant du dernier angle du mur de la ppé n° 8 et aboutissant à un point situé en face et à 7 m. de l'alig.t opposé. 5° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 7 m. Distt 6° id id 7° id id 8° Mur de clôture de la ppé n° 10 conservé 9° Ligne Droite partant du 1er angle du bat n°8 et aboutissant à un point situé à 8 m de l'alig.t opposé 10° Ligne droite de l'extrémité du bat ci dessus au 1er angle du bat. n° 12.	1° Façade principale du bat. n° 1. 3 conservée 2° Façades du bat. n° 5 et 7 conservées. 3° Ligne Droite du 2e angle du bat. n° 7 et 1er angle du mur de clôture de la ppé n° 11 4° Mur de clôture de la ppé n° 11 conservé. 5° Limites des propriétés n° 13, 15, 17 19 21 conservées. 6° Ligne Droite partant d'un point situé à 8 m. et en face l'al. opposé et aboutissant à un autre sur la face extérieure du mur de clôture de la ppé n° 15 et déterminé comme au plan 7° Alig.t parallèle à l'al. opposé à 8 m. de Distance	7 m. 7 m. 7 m. 7 m. 8 m. 8 m.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	1° Limites des ppés n°s 48, 50, 52, 54 conservées	8° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 8 m. de Distance	8 m.
Rue du Foulon	1° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 4 m. de Distance 2° Mur de clôture de la ppé n° 2 conservé 3° id id 4° id id	1° Mur de clôture de la ppé n° 1 conservé 2° Façade du bat n° 2 conservée 3° Ligne Droite parallèle à l'alig. opposé à 4 m de Distance 4° id id 5° id id	4 m. 4 m.
Ruelle Riotte	1° Ligne Droite partant du 1er angle du mur de la ppé n° 2 et aboutissant à un point situé en face et à 8 m. de l'alig.t opposé. 2° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 8 m. de Dist 3° id id 4° id id 5° Mur de clôture de la ppé n° 8 conservé 6° id id 7° Ligne Droite partant d'un point où le mur de clôture de la ppé n° 8 fait saillie et aboutissant au 1er angle intérieur du mur de la ppé n° 10 8° Ligne Droite suivant la face intérieure du mur de la ppé n° 10. 9° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 3 m. de Distance	1° Limites des ppés n°s 1 et 9 conservées. 2° Dernier angle du mur de la ppé n° 9 à un point déterminé comme au plan. 3° Limite de la ppé n° 9 conservée 4° Alignement déterminé comme au plan 5° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 3 m. de Distance 6° id id 7° id id 8° id id 9° Ligne Droite partant de l'extrémité de l'alig.t précédent et aboutissant au 1er angle du mur de la ppé n° 11 et se prolongeant comme au plan.	3 m. 3 m. 3 m. 3 m. 3 m.
Ruelle du Foulon	1° Ligne Droite partant d'un point déterminé comme au plan et aboutissant au 1er angle du mur de clôture de la ppé n° 2 2° Limites des propriétés n°s 4, 6 et 8 conservées.	1° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 6 m. de Distance 2° id id 3° id id	6 m. 6 mètres.
Chemin du Moulin	1° Limites des ppés n°s 2, 4 et 6 conservées 2° Ligne Droite partant du 2e angle du bat. n° 6 et aboutissant au 3e angle du mur de clôture de la ppé n° 10. 3° Mur de clôture de la propriété n° 10 conservé 4° Ligne Droite partant du 4e angle du mur de clôture de la ppé n° 10 et aboutissant au dernier angle du bat. n° 14	1° Ligne Droite parallèle à l'alig.t opposé à 6 m. de Distance 2° id id 3° id id	6 m. 6 mètres.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

306/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau d'Orbigny		
Grande Rue	1re Ligne droite parallèle à l'alig. opposé à 8 m. de distance. 2e " " " 3e Ligne droite de l'extrémité de l'alig. précédent au dernier angle du bat. n° 8. 4e Ligne droite parallèle à l'alig. opposé à 8 m. de distance. 5e Limites de la pp. n° 10 conservée. 6e Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8 m de distance.	1re Ligne droite partant d'un point déterminé comme au plan et aboutissant au 1er angle du bat. n° 3. 2e Façade du bat. n° 3, 5 et 7 conservée. 3e Ligne droite du dernier angle du bat. n° 7 à un autre déterminé comme au plan. 4e Ligne droite parallèle à l'alig. opposé à 8 m de distance. 5e Ligne droite de l'extrémité de l'alig. précédent à un point situé sur la façade du mur de clôture commun aux deux propriétés n° 17 et 19. 6e Limites de la pp. n° 19 conservée	8 m 8 m. 8 mètres
Ruelle du Vault	1re Ligne droite parallèle à l'alig. opposé à 6 m. de distance. 2e Limite de la pp. n° 6 conservée. 3e Ligne droite parallèle à l'alig. opposé à 6 m. de distance.	1re Alignement droit déterminé comme au plan. 2e Ligne droite de l'extrémité de l'alig. précédent au dernier angle du bat. n° 9. 3e Ligne droite du point ci-dessus à un autre déterminé comme au plan	6 m 6 m 6 m.
	Hameau de Chaupien		
Grande Rue	1re Ligne droite parallèle à l'alig. opposé à 5 m. de distance. 2e " " " 3e Ligne droite d'un point situé en face et à 5 m. du 1er angle du bat. n° 5 et aboutissant au 2e angle du mur de clôture de la pp. n° 8. 4e Alignement déterminé comme au plan 5e Ligne droite partant d'un point situé en face et à 5 m. du bat. opposé et aboutissant au 2e angle du bat. n° 14. 6e Ligne droite du point ci-dessus au dernier angle du bat. n° 24 7e Limite de la propriété n° 26 conservée.	1re Limite de la propriété n° 1 conservée 2e Ligne droite partant d'un point situé sur la façade extérieure du mur de clôture de la pp. n° 1 et 3 et aboutissant au 1er angle du bat. n° 5. 3e Façades des bat. n° 5 et 9 conservées. 4e Limites des pp. 11 et 13 conservées. 5e Ligne droite partant du 2e angle du bat. n° 13 et aboutissant à un point déterminé comme au plan. 6e Limite de la pp. n° 23 conservée	5 m 5 m. 6 m. 5 m.
Chemin de Roullon	1re Ligne droite partant d'un point déterminé comme au plan et aboutissant au dernier angle du bat. n° 11. 2e Limites de la pp. n° 6 conservée.	1re Alignement déterminé comme au plan 2e Limite de la pp. n° 9 conservée. 3e Façade du bat. n° 9 conservée.	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Chemin de Tonnerre	1re Ligne droite parallèle à l'alig. opposé à 6 m. de distance. 2e Limites de la pp. n° 4 conservée.	1re Ligne droite partant du 1er angle du bat. dépendant du bat. n° 1 et aboutissant à un point situé à 6 m. et en face l'alig. opposé. 2e Ligne droite parallèle à l'alig. opposé à 6 m. de distance. 3e Limites de la pp. n° 4 conservée.	6 m. 6 m
Chemin de Champien au Vault	1re Limites de la propriété n° 1 conservée. 2e Ligne droite du 1er angle du mur de clôture de la pp. n° 6 à un point situé à 6 m et en face l'alig. opposé et alig. prolongé 3e Limite ~~de la pp. n° 6~~ et propriété n° 8 suivant le plan 4e Ligne droite parallèle à l'alig. opposé 5e Limites de la propriété n° 8 conservée.	1re Façade du bat. n° 1 conservée 2e Ligne droite du dernier angle du bat n° 1 à un point déterminé comme au plan 3e Ligne droite de l'extrémité de l'alig. précédent à l'avant dernier angle du bat. n° 3 et prolongée comme au plan. 4e Ligne droite partant d'un point situé à 6 m et en face l'alig. opposé et aboutissant au 1er angle du ~~bat.~~ propriété n° 17. 5e et 6e Cet alignement prolongé jusqu'au mur de clôture commun aux propriétés n° 17 et 19. (voir le plan) Façade du bat. n° 19 conservée. Alignement déterminé comme au plan.	6 mètres 6 m.
Rue du Cul de Sac	1re Limite de la pp. n° 2 conservée 2e Limite de la pp. n° 14 conservée 3e Façade principale du bat. n° 14 conservée 4e Façade du bat. n° 6 conservée 5e Ligne droite partant du point où le bat. n° 6 s'arrête, formant un angle obtus et aboutissant au dernier angle du bat. n° 8 et le prolongeant comme au plan 6e Pan coupé de 2 m de côté 7e Limites des pp. 12, 14 et 16 conservées. 8e Ligne droite suivant le prolongement de façade du bat. à demi.	1re Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 4 m. de distance 2e " " " 3e Ligne droites parallèle à l'alig. opposé à 4 m. de distance et passant par le dernier angle du bat. n° 11 et prolongée comme au plan 4e Pan coupé de 2 m. de côté 5e Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 4 m. de distance.	4 mètres 4 mètres 4 m.

Nota Ceux des pans coupés devront être déterminés conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

306/3

PLAN GÉNÉRAL.



Dressé par le Agent Voyer cantonal soussigné

Vérifié par le Agent Voyer d'Arrondissement

Vu et présenté par le Agent Voyer en Chef

Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement comprenant six feuilles de détail

Auxerre le 26 Mai 1864

Le Préfet de l'Yonne

Ce certifié au Maire de Pontaubert dud 22.7.24 attestant que l'arrêté approuvant le plan d'alignement de la Commune a été publié et affiché le 22.7.24 est dans le dit arrêté.

Échelle pour le Plan général est de 0,001 millim. pour 1m.

Échelle pour les feuilles de détail est de 0,005 millim. pour 1m.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

306/4

1.e Feuille

2.e Feuille

Dernière

Chemin

de Bruxelles

Impériale

Route

Communication

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

306/5

2e Feuille

3e Feuille

1re Feuille

5e Feuille

chemin de ronde

chemin de ronde

Rue

Rue

Rue

Rue impériale

Route impériale n° 151

Route

Rue d'Avallon

Route de Toucy à Joigny

Route de Toucy à Joigny

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Beaumez

Joigny

Toucy

Avallon

Auxerre

Sens

Paris

Dijon

Nevers

Orléans

Melun

Troyes

Vitry

Chalons

Reims

Metz

Nancy

Strasbourg

Dijon

Lyon

Auxerre

Sens

Paris

Orléans

Melun

Troyes

Vitry

Chalons

Reims

Metz

Nancy

Strasbourg

Lyon

Toucy

Joigny

Avallon

Vézelay

Pontigny

Tonnerre

Flogny

Chablis

Villeneuve

Auxerre

Sens

Paris

Orléans

Melun

Troyes

Vitry

Chalons

Reims

Metz

Nancy

Strasbourg

Dijon

Lyon

Nevers

Auxerre

Sens

Paris

Orléans

Melun

Troyes

Vitry

Chalons

Reims

Metz

Nancy

Strasbourg

Dijon

Lyon

Nevers

3066

3e Feuille

4e Feuille

2e Feuille

2e Feuille

Chemin rural

Fossés

Rue

Route

Rue

Rue

Rue

Route

Rue

Chemin rural

Rue

Rue

Rue

Route

Joinguilloux

Fossés

A

A

Route impériale

Fossés

Fossés

Fossés

4 Feuille

3 Feuille

chemin rural

Vaudoy

Ruelle

Route

Impériale

n° 151

de Voulton

Poitiers

Vaudoy

Vaudoy

Vu et présenté par le Agent Voyer en Chef

306/8

Route

Impériale

Grande

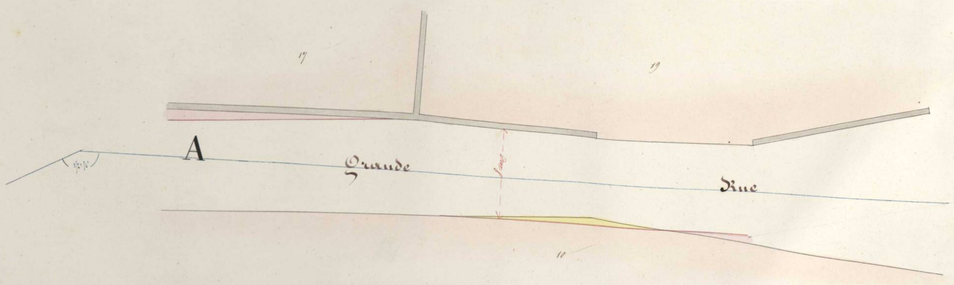
Rue

A

Ruelle

5e Feuille

Hameau d' Orbigny



Vue et présentée par l'Agent Voyer en Chef
Baumier

306/9

6e Feuille

Hameau de Champien

A

Chemin d'Avallon

Ruelle Coulandon

Chemin de la Grande

Rue

Cul de Sac

Champien

Chemin de la Rue

Rue

Vue et portendu par l'agent Voyer en Chef
Beaumont

306/10

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Pontaubert	
Chemin de grande communication n°53	1re	1	Perrot Hubert	maison
	id	3	id	Cour
		5	Vve Rolley	passage
		7	id	bâtiment
		9	id	Cour
		11	id	grange
		13	id	jardin
		15	Perrot Hubert	pré
	1re	2	Chery Charles	bâtiment
	id	4	id	id
	id	6	id	verger
		8	Perrot Etienne	pré
Chemin de moyenne communication n°51	2e	1	Poulin Pierre	terre
	id	3	Orbichon Jean	maison
		5	id	Cour
		7	Ragot Pierre	maison
		9	Ragot Jean	jardin
		11	id	Cour
		13	Jacob Pierre	bâtiment
		15	id	passage
		17	Ragot Jacques	maison
		19	Ragot Germain	id
		21	Brétin Hubert	Cour
		23	id	bâtiment
		25	Gutron Charles	Cour
		27	id	bâtiment
	2e	2	Vve Lairot	terre
	id	4	id	bâtiment
		6	Maillon Etienne	Cour
		8	id	bâtiment
		10	id	passage
		12	Rolley Sébastien	maison
		14	id	Cour
		16	Rappeneau Pierre	bâtiment
		18	id	Cour
		20	Ragot Germain	maison
		22	Ragot Vve Jn Bte	id
		24	Legrix Germain	id
Chemin de Orgiere	1re	1	Chevry Etienne	terre
	id	3	Perrot Hubert	id
	1re	2	Morisard Charles	Cour
	id	4	Larcher Jean	id
		6	id	Maison
		8	Chevry Hubert	id
		10	Rappeneau Georges	bâtiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Hameau de Chaupsier

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue	6e	1		Terre
	id	3	Vellinot Pierre	id
		5	id	Cour
		7	id	bâtiment
		9	Noblot Joseph	id
		11	Gresin Louis	Terre
		13	id	écurie
		15	id	jardin
		17	Gagnepain Jh. Bte.	terre
		19	id	bâtiment
		21	id	Cour
		23	La Commune	Palis
	6e	2	Picot Simon	terre
	id	4	id	id
		6	id	bâtiment
		8	Minard Pierre	terre
		10	Larcher Pierre	id
		12		Passage
		14	Defert Louis	Bâtiment
		16	id	id
		18	id	Cour
		20	id	bâtiment
		22	id	terre
		24	id	bâtiment
		26	id	terre
Chemin d'Avallon	6e	1	Larcher Pierre	terre
	id	3	id	bâtiment
	6e	2	Minard Pierre	terre
	id	4	Bricaye Louis	bâtiment
		5	id	terre
Chemin de Pommaubert	6e	1	Noblot Joseph	bâtiment
	id	3	id	Cour
		5	Defert Pierre	bâtiment
		7	id	terre
	6e	2	Gresin Louis	terre
	id	4	Vve Guenault	id
Chemin de Chaupsier au Vault	6e	1	Vault Pre	bâtiment
	id	3	id	terre
		5	id	jardin
		7	id	bâtiment
		9	Devoir Pierre	id
		11	id	terre
		13	id	maison
		15	Roger Jules	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	6e	17	Defert Louis	Bâtiment
	id	19	id	id
		21	id	Terre
	6e	8	La Commune	Palis
	id	11	Coupault	bâtiment
		6	Roger Jules	terre
		8	id	id
Rue du Cul de Sac	6e	1	Gresin Louis	écurie
	id	3	Guenot Pierre	id
		5	id	maison
		7	id	Cour
		9		Cour Bte.
		11	Defert Jean	Bâtiment
		13	Bourgeot Etienne	id
		15	Defert Jean	jardin
		17	Defert Eme	place
		19	id	bâtiment
		21		Cour Bte.
		23	Devoir Pierre	Cour
		25	id	grange
		27		Cour Bte.
		29	Devoir Pierre	maison
	6e	2	Gresin Louis	jardin
	id	4	id	bâtiment
		6	Reichin à Avallon	écurie
		8	Defert Eme	id
		10	id	Cour
		12	id	bâtiment
		14	Devoir Pierre	hangar
		16	id	terre

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W306/12

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

CANTON

de L'Isle-sur-le-Serein

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

PROVENCY

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W316/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Provency Bourg.		
Impasse de Maubourg Basselle.	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance	1° Limite actuelle commencée irrégulièrement comme au plan	4m »
Rue de la Côté Pielon.	1° Ligne droite entre l'angle saillant du mur N° 8 et le dernier angle du N° 16 avec prolongement comme au plan 2° Limite actuelle conservée.	1° Ligne droite entre un point pris à 6m 50 de distance de l'extrémité de l'alignement opposé et le 1er angle du N° 7 2° Limite actuelle conservée	5m 50
Carrefour de la Baillie.	1° Limite actuelle des N°s 2 et 4 conservée 2° Dans coupés disposés comme au plan 3° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m 50 de distance	1° Mur et Face du N° 4 conservés 2° Ligne droite entre le 1er et le 2e angle saillant de ce bâtiment 3° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N° 3 4° Façade du bâtiment N° 2 conservée et prolongée comme au plan	5m 50
Rue de l'Eglise.	1° Ligne droite entre l'angle de Limite du N° 6 et le 2e angle de ce bâtiment 2° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle du mur N° 8 3° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle du bâtiment N° 18 4° Ligne droite entre cet angle et le 2e angle du mur du N° 20 avec prolongement comme au plan 5° Ligne droite passant par la façade du bâtiment N° 25	1° Façade du mur N° 1 conservée 2° Ligne droite entre le 2e angle du mur N° 1 et le 1/2 angle du N° 11 3° Façade du bâtiment conservée 4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m 00 de distance 5° Ligne droite entre l'extrémité de cet alignement et le saillant du N° 17 et le dernier angle de ce bâtiment 6° Limite actuelle conservée 7° Ligne droite entre le 1er et le dernier angle du bâtiment N° 19 8° Limite actuelle régulariseé comme au plan	9m »
Rue de Jérusalem.	1° Dans coupé disposé comme au plan 2° Ligne droite entre le dernier angle du N° 2 et le 1/2 angle du N° 1 3° Limite actuelle conservée et régularisée comme au plan	1° Ligne droite passant par le 1er angle du mur du N° 3 et aboutissant au dernier angle du N° 13 2° Ligne droite entre cet angle et l'angle rentrant du mur N° 17 3° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle saillant du mur du N° 19	
Rue du Pélic.	1° Ligne droite passant par l'angle saillant du N° 1 et le dernier angle du pan coupé N° 14 2° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle saillant du mur N° 26 3° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle du bâtiment N° 25	1° Limite actuelle conservée	
Chemin de Grande communication D.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance 2° id. 3° id. 4° id. 5° id. 6° id.	1° Limite actuelle du N° 1 et 2 conservée 2° Ligne droite entre le dernier angle du mur N° 2 et le 2e angle du Pignon de l'Eglise 3° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle du bâtiment N° 11 4° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N° 17 5° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle du mur du N° 23 6° Parement intérieur de mur conservé	6m
Chemin de Penouilly.	1° Limite actuelle conservée et régularisée comme au plan	1° Face du N° 1 partie du N° 2 conservée 2° Ligne brisée parallèle au alignement opposé à 6m de distance	8m

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau de Genouilly.		
Chemin de Provency à Athis.	1° Limite actuelle du N° 1/2 et 2 conservée 2° Ligne droite passant par le 1er angle de bâtiment N° 20 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 21 3° Façade de bâtiment conservée 4° Ligne droite entre le dernier angle de ce bâtiment et un point pris à 9m de distance de l'extrémité de l'alignement opposé 5° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m de distance 6° id. 7° Ligne droite d'extrémité comme au plan 8° Limite actuelle conservée	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m de distance 2° Ligne droite entre l'extrémité de cet alignement et le 1/2 angle du N° 3 3° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle du N° 13 4° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle de même bâtiment 5° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N° 7 6° Façade de bâtiment conservée 7° Ligne droite entre le 2e angle de bâtiment et le 1er angle du N° 33 8° Ligne droite entre cet angle et le 2e angle du N° 41 9° Ligne droite entre cet angle et le 2e angle du N° 47 10° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du N° 57	9m »
Rue de la Fontaine.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 22m de distance 2° Ligne droite entre le dernier angle du N° 10 et le dernier angle du N° 16	1° Ligne droite disposée comme au plan 2° Limite actuelle conservée et régularisée comme au plan	
Rue du Champ Lamoureux.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance 2° id. 3° id. 4° id.	1° Limite actuelle conservée régularisée comme au plan 2° Parement intérieur du mur de clôture du N° 11 conservé 3° Ligne droite entre le dernier angle du mur et le 1/2 angle du N° 19 4° Ligne droite entre cet angle et le 1/2 angle du N° 17 5° Limite actuelle conservée	8m »
Chemin d'Blaviers	1° Ligne droite disposée comme au plan	1° Ligne droite entre le dernier angle du N° 1 et le 2e angle du N° 13 avec prolongement comme au plan	6m » 7m »
Rue du Diéples.	1° Limite actuelle conservée régularisée comme au plan N° 15 2° Ligne droite entre le 1er angle du N° 11 et le 1/2 angle du N° 22 3° Limite actuelle conservée jusqu'au N° 24 4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m de distance 2° Ligne droite entre l'extrémité de cet alignement et l'angle saillant du N° 13 3° Limite actuelle conservée 4° Ligne droite entre le 1er et le dernier angle du N° 41 5° Limite actuelle conservée	9m »
Chemin de l'abreuvoir.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance 2° id. 3° Limite actuelle conservée	1° Ligne droite disposée comme au plan 2° id. 3° id. 4° Limite actuelle conservée et régularisée comme au plan	8m »
	Hameau de Tour de Pé.		
Rue du Clou.	1° Limite actuelle conservée 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m de distance	1° Ligne droite disposée comme au plan 2° id. 3° Limite actuelle conservée	9m »

316/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue du Clos (suite)	2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m de Distance 4° Mur droit du N° 20 conservé 5° Ligne droite entre le dernier angle Droit mur et le 2e angle du bâtiment N° 24 6e Ligne droite entre ce angle et le 1er angle du mur N° 30 7e Ligne Droite entre ce angle et l'extrémité de l'alignement suivant 8e Ligne Droite partant du prolongement de la 1re Limite latérale du N° 40 séparé par le 1er angle du N° 42 et aboutissant au 1er angle du N° 46 9e Ligne droite entre ce angle et le 1er angle du bâtiment N° 50 avec l'alignement comme on plan 10e Ligne Droite entre l'extrémité de cet alignement, sur la 2e face du N° 50 et le dernier angle du N° 54.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de Distance 2e ici 3e ici 4e ici 5e ici 6e ici 7e Dans cet Espace compris et aboutissant au 1er angle du N° 24 8e Ligne droite partant de l'extrémité de cet espace compris et aboutissant au 1er angle du N° 26 9e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 36 10e Ligne Droite entre le 1er et le dernier angle du bâtiment	7m
Ruelle du Puits Daumas	1e Ligne Droite passant par la Façade du N° 2 2e Ligne Droite entre le 2e angle du N° 2 et un point pris à 4m de distance de l'extrémité de l'alignement opposé 3e Façade du bâtiment N° 11 (Clôture) conservée 4e Ligne Droite entre le 2e angle de ce bâtiment et un point pris à 2m en avant du 1er angle du N° 1er sur le parement intérieur du N° 14 5e Ligne Droite entre ce point et l'avant dernier angle du N° 17 6e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 21 7e Limite actuelle conservée jusqu'au N° 27 8e Ligne Droite entre le 1er et le dernier angle du N° 29 9e Ligne Droite entre ce dernier angle et le 2e angle du N° 31 10e Limite actuelle conservée	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m de Distance 2e Ligne Droite partant de l'extrémité de cet alignement et aboutissant au 1er angle du N° 11 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m de Distance 4e ici 5e ici 6e ici 7e Dans cet Espace compris comme on plan 8e Ligne droite partant de l'extrémité de cet espace compris et aboutissant au 1er angle du N° 24 9e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 26 10e Ligne Droite entre le 1er et le dernier angle du bâtiment	4m
Rue de la Poulotte	1e Ligne Droite entre le 1er angle du N° 6 et le 2e angle du N° 10 2e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle saillant du N° 16 3e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle saillant du mur du N° 28 4e Ligne Droite entre ce angle et le dernier angle du mur du N° 38 avec prolongement comme on plan 5e Ligne Droite entre l'extrémité de cet alignement et un point pris à 7m de Distance de l'alignement opposé 6e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de Distance 7e Ligne Droite entre l'extrémité de cet alignement, sur la 1re Face latérale du N° 68 et le 1er angle du N° 90 8e Façade de ce bâtiment conservée	1e Porte Du mur N° 1 conservée 2e Ligne Droite entre l'angle saillant du mur N° 1 et le 1er angle saillant du N° 3 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de Distance 4e ici 5e Ligne Droite partant de la 1re Face du N° 11 et aboutissant au 1er angle du N° 21 6e Façade de ce bâtiment conservée 7e Ligne Droite entre le 2e angle de ce bâtiment et le 1er angle du N° 29 8e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 41 9e Limite actuelle conservée	7m

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de Marcilly.	1e Ligne Droite entre le 2e angle du N° 2 et le 1er angle du N° 10 2e Limite actuelle conservée	1e Ligne Droite entre le 1er et le dernier angle de la Batiment N° 1 2e Ligne Droite entre ce dernier angle et le 1er angle du N° 5 3e Limite actuelle conservée	
Ruelle de la Poulotte.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de Distance 2e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de Distance 3e ici 4e ici 5e ici 7e Limite actuelle conservée jusqu'au N° 20 8e Ligne Droite entre le dernier angle du N° 14 et le dernier angle du N° 16 9e Ligne Droite entre ce angle et un point pris sur la limite du N° 22	1e Ligne Droite entre le 1er et le dernier angle du N° 1 et le 2e angle du N° 7 2e Ligne Droite entre ce dernier angle et le 1er angle du N° 13 3e Mur actuel conservé 4e Ligne Droite entre le dernier angle du mur et le 1er angle du N° 29 5e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 19 6e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 21 7e Façade du N° 21 conservée 8e Ligne Droite entre le dernier angle de ce bâtiment et un point pris à 0,15 de celui ci sur la limite du N° 23 9e Ligne Droite entre ce point et le 1er angle du N° 27 10e Don exigé Disponible comme on plan 11e Façade du bâtiment N° 29 conservée 12e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de Distance	
Ruelle de la fontaine.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance	1e Ligne Droite Disponible comme on plan	

Hameau de Marcilly.

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande rue.	1e Alignement parallèle à la ligne opposé à 9m de Distance 2e ici 3e ici 4e Ligne Droite entre l'extrémité de cet alignement et la limite du N° 5, et le 1er angle du bâtiment N° 11 5e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du mur du N° 25 6e Parement intérieur de ce mur conservé 7e Ligne Droite entre le dernier angle de ce mur et le 1er angle du N° 30 8e Ligne Droite entre ce dernier angle et l'extrémité de l'alignement suivant 9e Ligne Droite entre le 2e angle du N° 34 et le 1er angle du mur N° 45, compris comme on plan, sur la 1re Face du bâtiment N° 36 10e Ligne Droite entre ce angle et le 2e angle du 2e mur du N° 46 11e Ligne Droite entre ce angle et un point pris 9m de l'extrémité de l'alignement opposé 12e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m de Distance 13e ici 14e ici 15e ici 16e ici	1e Parement intérieur du mur N° 1 conservé 2e Ligne Droite entre le dernier angle de ce mur et le dernier angle du N° 3 avec prolongement comme on plan 3e Dans cet Espace compris comme on plan 4e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m de Distance 5e ici 6e ici 7e ici 8e ici 9e ici 10e Ligne Droite entre un point pris sur le 1er parement de 2e mur ce retour du N° 15, à 9m de Distance de l'alignement opposé et le 2e angle du N° 17 11e Ligne Droite entre ce angle et le 2e angle du mur N° 43 12e Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 63 13e Ligne droite entre ce angle et un point pris à 1m en retour sur la 1re face latérale du bâtiment N° 57 14e Ligne Droite entre ce point et le 1er angle du mur N° 79 15e Parement intérieur de ce mur conservé jusqu'au prolongement de la 2e face latérale du N° 81 16e Ligne Droite entre l'extrémité de cet alignement et le 2e angle du N° 85 17e Limite actuelle conservée	9m

316/3

PLAN GÉNÉRAL.



Le dit approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement comprenant 12 feuilles de détail.

Auxerre, le 9 avril 1861.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général délégué,
A. Lamy

Un arrêté du Maire de Provency attestant que le Plan d'alignement de la Commune, a été publié et affiché le 10 juin 1925 est donné dans le dit arrêté.

L'arrêté approuvant

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné.

Vérifié par l'Agent-Voyer d'Arrondissement.

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

Bourmey

La feuille du plan général est à l'échelle de millimètres par mètre

celle des feuilles de détail est de cinq millimètres par mètre.

316/4

1e Feuille

Route de Rouen à Neufchatel

Neuville

Chemin de Feuquerolle

Départementale

Rue

Duchesne

Rue

Rue

Rue

2e Feuille

3e Feuille

1e Feuille

Rue

1re Eglise

Chemin

de

grande

communication

Route

départementale

A

N° 6.

A

1e Feuille

3e Feuille

316/6

Qe Feuille

Ze Feuille

Chemin

Chemin

Jérusalem

Patis communal

Rue

Rue grande

Patis

Rue

Rue

A

A

Vu et visé par Mr Agent Voyer en Chef
Bruxelles

Grande

2e Feuille

2e Feuille

316/7

1re Feuille

2e Feuille

Hameau de Genouilly.

Chemin de Genouilly

Chemin de Genouilly

Chemin du Triage

3e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.
Bourges

5e Feuille

1re Feuille

Chemin

Chemin

de

Ruisseau

Rue de la Fontaine

Allée

Allée de la Fontaine

6e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

4e Feuille

6e Feuille

5e Feuille

Chemin de l'Abreuvoir

Ruisseau de Fau de Bouche

Rue

Rue de la Fontaine

Rue de Viefplat

Rue

Rue de Fontaine

Place communale

Fontaine

Vu et accepté par l'Ingénieur en Chef

J. Bonnin

7e Feuille

7e Feuille

316/10

6e Feuille

7e Feuille

Rue du Champ Rammour

Rue du Moulin

Rue du Moulin

Dépôt communal.

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef
Mauvezy

316/11

8e Feuille

9e Feuille

Hameau de Marcilly.

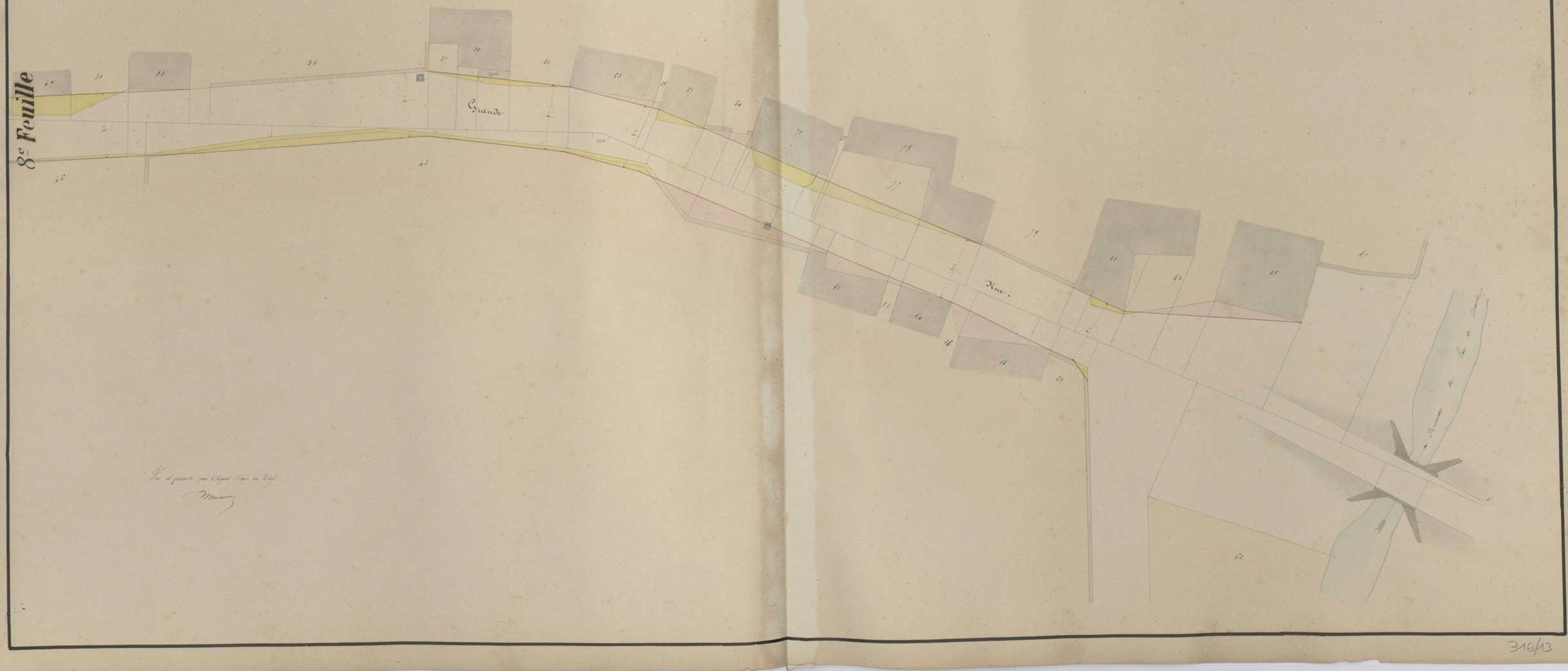


Levé et dressé par l'Agent Voyer en Chef
Bonnemay

316/12

9e Feuille

8e Feuille



Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

316/13

IIIe Feuille

Hameau de Jour-de-St Ré.

10e Feuille

12e Feuille

Ruelle

Ruelle

Dessous

Chemin

Rue

Rue

Rue

Ruelle

Rue

de

la

Fontaine

Levé par moi Agent Voyer en Chef

316/14

10e Feuille

11e Feuille

12e Feuille

Rue

Du

Clou.

A

A

Clou.

Rue

Ruelle

Poulotte

De

La

Fait et présenté par le Sr Agent Voyer en Chef
Delamarre

316/15

10e Feuille

11e Feuille

12e Feuille

Ruelle de la Poultotte.

Ruelle de la Poultotte.

Chemin de Marcilly.

Rue de la Poultotte.

A

A

Vu et proposé par l'Agent Voyer en Chef

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Provency. Bourg.	
			~~	
Impasse du		1	Devoir, veuve	terre
Paubonne		3	Dussin, veuve	id
Vasotte.		5	Mavotte, Jean	bâtiment
		7	Philippe, Denis	id
		2	Lacour, Jean	terre
		4	Mavotte, Jean	bâtiment
		6	Clerc, Claude	id
		8	Dussin, veuve	id
		10		passage com.ns
		12	Dijoux, Michel	bâtiment
		14	id	terre
Rue de		1	Devoir, veuve	bâtiment
la		3	id	id
Côte Grelot.		5		cour commune
		7	Baudenet, Justin	terre
		9	id	id
		11		aulle com.ne
		13	Picard, Denis	terre
		15	Baudenet, Benoît	cour
		17	id	bât.t
		2	Philippe, veuve	id
		4	Balaci, Jean	id
		6	Devoir, veuve	terre
		8	Dussin, veuve	id
		10	Balaci, Jean Baptiste	bâtiment
		12	id	cour
		14	id	jardin
		15	Philippe, Denis	bâtiment
Carrefour		1	Picard, veuve	bâtiment
de la		3	Picard, Jean	id
Baillie.		5	id	jardin
		2	Picard, veuve	bâtiment
		4	Baudenet, Benoît	jardin
		6	Picard, Jean	hangar
		8	id	bâtiment
		10	Cauy, Hubert	cour
		12	id	bâtiment
Rue de		1	Baudenet, Benoît	cour
l'Eglise.		3	id	bâtiment
		5	id	cour
		7	id	bâtiment
		9		cour
		11	Dijoux, Michel	bâtiment
		13	id	jardin
		15	id	terre
		17	Lacour, Gabriel	maison
		19		passage com.n
		21	Coquibus, Barthélemy	emplacement
		23	id	bâtiment
		2	La Commune	place publique
		4	Dussin, Hérétins	bâtiment
		6	id	jardinet
		8	id	cour
		10	id	bâtiment
		12		jardin com.n
		14	Lacour, Jean	bâtiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de		15	Mounier, Jean L.	bâtiment
l'Eglise.		18	Dijoux, Francis	id
		20	Budot, Jacques	cour
		22	id	bâtiment
		24	Coquibus, Barthélemy	id
		26	id	id
		28	id	id
		30		id
		32		id
		34		id
		36		id
		38		id
		40		id
		42		id
		44		id
		46		id
		48		id
		50		id
		52		id
		54		id
		56		id
		58		id
		60		id
		62		id
		64		id
		66		id
		68		id
		70		id
		72		id
		74		id
		76		id
		78		id
		80		id
		82		id
		84		id
		86		id
		88		id
		90		id
		92		id
		94		id
		96		id
		98		id
		100		id
		102		id
		104		id
		106		id
		108		id
		110		id
		112		id
		114		id
		116		id
		118		id
		120		id
		122		id
		124		id
		126		id
		128		id
		130		id
		132		id
		134		id
		136		id
		138		id
		140		id
		142		id
		144		id
		146		id
		148		id
		150		id
		152		id
		154		id
		156		id
		158		id
		160		id
		162		id
		164		id
		166		id
		168		id
		170		id
		172		id
		174		id
		176		id
		178		id
		180		id
		182		id
		184		id
		186		id
		188		id
		190		id
		192		id
		194		id
		196		id
		198		id
		200		id
		202		id
		204		id
		206		id
		208		id
		210		id
		212		id
		214		id
		216		id
		218		id
		220		id
		222		id
		224		id
		226		id
		228		id
		230		id
		232		id
		234		id
		236		id
		238		id
		240		id
		242		id
		244		id
		246		id
		248		id
		250		id
		252		id
		254		id
		256		id
		258		id
		260		id
		262		id
		264		id
		266		id
		268		id
		270		id
		272		id
		274		id
		276		id
		278		id
		280		id
		282		id
		284		id
		286		id
		288		id
		290		id
		292		id
		294		id
		296		id
		298		id
		300		id
		302		id
		304		id
		306		id
		308		id
		310		id
		312		id
		314		id
		316		id
		318		id
		320		id
		322		id
		324		id
		326		id
		328		id
		330		id
		332		id
		334		id
		336		id
		338		id
		340		id
		342		id
		344		id
		346		id
		348		id
		350		id
		352		id
		354		id
		356		id
		358		id
		360		id
		362		id
		364		id
		366		id
		368		id
		370		id
		372		id
		374		id
		376		id
		378		id
		380		id
		382		id
		384		id
		386		id
		388		id
		390		id
		392		id
		394		id
		396		id
		398		id
		400		id
		402		id
		404		id
		406		id
		408		id
		410		id
		412		id
		414		id
		416		id
		418		id
		420		id
		422		id
		424		id
		426		id
		428		id
		430		id
		432		id
		434		id
		436		id
		438		id
		440		id
		442		id
		444		id
		446		id
		448		id
		450		id
		452		id
		454		id
		456		id
		458		id
		460		id
		462		id
		464		id
		466		id
		468		id
		470		id
		472		id
		474		id
		476		id
		478		id
		480		id
		482		id
		484		id
		486		id
		488		id
		490		id
		492		id
		494		id
		496		id
		498		id
		500		id
		502		id
		504		id
		506		id
		508		id
		510		id
		512		id
		514		id
		516		id
		518		id
		520		id
		522		id
		524		id
		526		id
		528		id
		530		id
		532		id
		534		id
		536		id
		538		id
		540		id
		542		id
		544		id
		546		id
		548		id
		550		id
		552		id
		554		id
		556		id
		558		id
		560		id
		562		id
		564		id
		566		id
		568		id
		570		id
		572		id
		574		id
		576		id
		578		id
		580		id
		582		id
		584		id
		586		id
		588		id
		590		id
		592		id
		594		id
		596		id
		598		id
		600		id
		602		id
		604		id
		606		id
		608		id
		610		id
		612		id
		614		id
		616		id
		618		id
		620		id
		622		id
		624		id
		626		id
		628		id
		630		id
		632		id
		634		id
		636		id
		638		id
		640		id
		642		id
		644		id
		646		id
		648		id
		650		id
		652		id
		654		id
		656		id
		658		id
		660		id
		662		id
		664		id
		666		id
		668		id
		670		id
		672		id
		674		id
		676		id
		678		id
		680		id
		682		id
		684		id
		686		id
		688		id
		690		id
		692		id
		694		id
		696		id
		698		id
		700		id
		702		id
		704		id
		706		id
		708		id
		710		id
		712		id
		714		id
		716		id
		718		id
		720		id
		722		id
		724		id
		726		id
		728		id
		730		id
		732		id
		734		id
		736		id
		738		id
		740		id
		742		id
		744		id
		746		id
		748		id
		750		id
		752		id
		754		id
		756		id
		758		id
		760		id
		762		id
		764		id
		766		id
		768		id
		770		id
		772		id
		774		id
		776		id
		778		id
		780		id
		782		id
		784		id
		786		id
		788		id
		790		id
		792		id
		794		id
		796		id
		798		id
		800		id
		802		id
		804		id
		806		id
		808		id
		810		id
		812		id
		814		id
		816		id
		818		id
		820		id
		822		id
		824		id
		826		id
		828		id
		830		id
		832		id
		834		id
		836		id
		838		id
		840		id
		842		id
		844		id
		846		id
		848		id
		850		id
		852		id
		854		id
		856		id
		858		id
		860		id
		862		id
		864		id
		866		id
		868		id
		870		id
		872		id
		874		id
		876		id
		878		id
		880		id
		882		id
		884		id
		886		id
		888		id
		890		id
		892		id
		894		id
		896		id
		898		id
		900		id
		902		id
		904		id
		906		id
		908		id
		910		id
		912		id
		914		id
		916		id
		918		id
		920		id
		922		id
		924		id
		926		id
		928		id
		930		id
		932		id
		934		id
		936		id
		938		id
		940		id
		942		id
		944		id
		946		id
		948		id
		950		id
		952		id
		954		id
		956		id
		958		id
		960		id
		962		id
		964		id
		966		id
		968		id
		970		id
		972		id
		974		id
		976		id
		978		id
		980		id
		982		id
		984		id
		986		id
		988		id
		990		id
		992		id
		994		id
		996		id
		998		id
		1000		id
		1002		id
		1004		id
		1006		id
		1008		id
		1010		id
		1012		id
		1014		id
		1016		id
		1018		id
		1020		id
		1022		id
		1024		id
		1026		id
		1028		id
		1030		id
		1032		id
		1034		id
		1036		id
		1038		id
		1040		id
		1042		id
		1044		id
		1046		id
		1048		id
		1050		id
		1052		id
		1054		id
		1056		id
		1058		id
		1060		id
		1062		id
		1064		id
		1066		id
		1068		id
		1070		id
		1072		id
		1074		id
		1076		id
		1078		id
		1080		id
		1082		id
		1084		id
		1086		id
		1088		id
		1090		id
		1092		id
		1094		id
		1096		id
		1098		id
		1100		id
		1102		id
		1104		id
		1106		id
		1108		id
		1110		id
		1112		id
		1114		id
		1116		id
		1118		id
		1120		id
		1122		id
		1124		id
		1126		id
		1128		id
		1130		id
		1132		id
		1134		id
		1136		id
		1138		id
		1140		id
		1142		id
		1144		id
		1146		id
		1148		id
		1150		id
		1152		id
		1154		id
		1156		id
		1158		id
		1160		id
		1162		id
		1164		id
		1166		id
		1168		id
		1170		id
		1172		id
		1174		id
		1176		id
		1178		id
		1180		id
		1182		id
		1184		id
		1186		id
		1188		id
		1190		id
		1192		id
		1194		id
		1196		id
		1198		id
		1200		id
		1202		id
		1204		id
		1206		id
		1208		id
		1210		id
		1212		id
		1214		id
		1216		id
		1218		id
		1220		id
		1222		id
		1224		id
		1226		id
		1228		id
		1230		id
		1232		id
		1234		id
		1236		id
		1238		id
		1240		id
		1242		id
		1244		id
		1246		id
		1248		id
		1250		id
		1252		id
		1254		id
		1256		id
		1258		id
		1260		id
		1262		id
		1264		id
		1266		id
		1268		id
		1270		id
		1272		id
		1274		id
		1276		id
		1278		id
		1280		id
		1282		id
		1284		id
		1286		id
		1288		id
		1290		id
		1292		id
		1294		id
		1296		id
		1298		id
		1300		id
		1302		id
		1304		id
		1306		id
		1308		id
		1310		id
		1312		id
		1314		id
		1316		id
		1318		id
		1320		id
		1322		id
		1324		id
		1326		id
		1328		id
		1330		id
		1332		id
		1334		id
		1336		id
		1338		id
		1340		id
		1342		id
		1344		id
		1346		id
		1348		id
		1350		id
		1352		id
		1354		id
		1356		id
		1358		id
		1360		id
		1362		id
		1364		id
		1366		id
		1368		id
		1370		id
		1372		id
		1374		id
		1376		id
		1378		id
		1380		id
		1382		id
		1384		id
		1386		id
		1388		id
		1390		id
		1392		id
		1394		id
		1396		id
		1398		id
		1400		id
		1402		id
		1404		id
		1406		id
		1408		id
		1410		id
		1412		id
		1414		id
		1416		id
		1418		id
		1420		id
		1422		id
		1424		id
		1426		id
		1428		id
		1430		id
		1432		id
		1434		id
		1436		id
		1438		id
		1440		id
		1442		id
		1444		id
		1446		id
		1448		id
		1450		id
		1452		id
		1454		id
		1456		id
		1458		id
		1460		id
		1462		id
		1464		id
		1466		id
		1468		id
		1470		id
		1472		id
		1474		id
		1476		id
		1478		id
		1480		id
		1482		id
		1484		id
		1486		id
		1488		id
		1490		id
		1492		id
		1494		id
		1496		id
		1498		id
		1500		id
		1502		id
		1504		id
		1506		id
		1508		id
		1510		id
		1512		id
		1514		id
		1516		id
		1518		id
		1520		id
		1522		id
		1524		id
		1526		id
		1528		id
		1530		id
		1532		id
		1534		id
		1536		id
		1538		id
		1540		id
		1542		id
		1544		id
		1546		id
		1548		id
		1550		id
		1552		id
		1554		id
		1556		id
		1558		id
		1560		id
		1562		id
		1564		id
		1566		id
		1568		id
		1570		id
		1572		id
		1574		id
		1576		id
		1578		id
		1580		id
		1582		id
		1584		id
		1586		id
		1588		id
		1590		id
		1592		id
		1594		id
		1596		id
		1598		id
		1600		id
		1602		id
		1604		id
		1606		id
		1608		id
		1610		id
		1612		id
		1614		id
		1616		id
		1618		id
		1620		id
		1622		id
		1624		id
		1626		id
		1628		id
		1630		id
		1632		id
		1634		id
		1636		id
		1638		id
		1640		id
		1642		id
		1644		id
		1646		id
		1648		id
		1650		id
		1652		id
		1654		id
		1656		id
		1658		id
		1660		id
		1662		id
		1664		id
		1666		id
		1668		id
		1670		id
		1672		id
		1674		id
		1676		id
		1678		id
		1680		id
		1682		id
		1684		id
		1686		id
		1688		id
		1690		id
		1692		id
		1694		id
		1696		id
		1698		id
		1700		id
		1702		id
		1704		id
		1706		id
		1708		id
		1710		id
		1712		id
		1714		id
		1716		id
		1718		id
		1720		id
		1722		id
		1724		id
		1726		id
		1728		id
		1730		id
		1732		id
		1734		id
		1736		id
		1738		id
		1740		id
		1742		id
		1744		id
		1746		id
		1748		id
		1750		id
		1752		id
		1754		id
		1756		id
		1758		id
		1760		id
		1762		id
		1764		id
		1766		id
		1768		id
		1770		id
		1772		id
		1774		id
		1776		id
		1778		id
		1780		id
		1782		id
		1784		id
		1786		id
		1788		id
		1790		id
		1792		id
		1794		id
		1796		id
		1798		id
		1800		id
		1802		id
		1804		id
		1806		id
		1808		id
		1810		id
		1812		id
		1814		id
		1816		id
		1818		id
		1820		id
		1822		id
		1824		id
		1826		id
		1828		id
		1830		id
		1832		id
		1834		id
		1836		id
		1838		id
		1840		id
		1842		id
		1844		id
		1846		id
		1848		id
		1850		id
		1852		id
		1854		id
		1856		id
		1858		id
		1860		id
		1862		id
		1864		id
		1866		id
		1868		id
		1870		id
		1872		id
		1874		id
		1876		id
		1878		id
		1880		id
		1882		id
		1884		id
		1886		id
		1888		id
		1890		id
		1892		id
		1894		id
		1896		id
		1898		id
		1900		id
		1902		id
		1904		id
		1906		id
		1908		id
		1910		id
		1912		id
		1914		id
		1916		id
		1918		id
		1920		id
		1922		id
		1924		id
		1926		id
		1928		id
		1930		id
		1932		id
		1934		id
		1936		id
		1938		id
		1940		id
		1942		id
		1944		id
		1946		id
		1948		id
		1950		id
		1952		id
		1954		id
		1956		id
		1958		id
		1960		id
		1962		id
		1964		id
		1966		id
		1968		id
		1970		id
		1972		id
		1974		id
		1976		id
		1978		id
		1980		id
		1982		id
		1984		id
		1986		id
		1988		id
		1990		id
		1992		id
		1994		id
		1996		id
		1998		id
		2000		id
		2002		id
		2004		id
		2006		id
		2008		id
		2010		id
		2012		id
		2014		id
		2016		id
		2018		id
		2020		id
		2022		id
		2024		id
		2026		id
		2028		id
		2030		id
		2032		id
		2034		id
		2036		id
		2038		id
		2040		id
		2042		id
		2044		id
		2046		id
		2048		id
		2050		id
		2052		id
		2054		id
		2056		id
		2058		id
		2060		id
		2062		id
		2064		id
		2066		id
		2068		id
		2070		id
		2072		id
		2074		id
		2076		id
		2078		id
		2080		id
		2082		id
		2084		id
		2086		id
		2088		id
		2090		id
		2092		id
		2094		id
		2096		id
		2098		id
		2100		id
		2102		id
		2104		id
		2106		id
		2108		id
		2110		id
		2112		id
		2114		id
		2116		id
		2118		id
		2120		id
		2122		id
		2124		id
		2126		id
		2128		id
		2130		id
		2132		id
		2134		id
		2136		id
		2138		id
		2140		id
		2142		id
		2144		id
		2146		id
		2148		id
		2150		id
		2152		id
		2154		id
		2156		id
		2158		id
		2160		id
		2162		id
		2164		id
		2166		id
		2168		id
		2170		id
		2172		id
		2174		id
		2176		id
		2178		id
		2180		id
		2182		id
		2184		id
		2186		id
		2188		id
		2190		id
		2192		id
		2194		id
		2196		id
		2198		id
		2200		id
		2202		id
		2204		id
		2206		id
		2208		id
		2210		id
		2212		id
		2214		id
		2216		id
		2218		id
		2220		id
		2222		id
		2224		id
		2226		id
		2228		id
		2230		id
		2232		id
		2234		id
		2236		id
		2238		id
		2240		id
		2242		id
		2244		id
		2246		id
		2248		id
		2250		id
		2252		id
		2254		id
		2256		id
		2258		id
		2260		id
		2262		id
		2264		id
		2266		id
		2268		id
		2270		id
		2272		id
		2274		id
		2276		id
		2278		id
		2280		id
		2282		id
		2284		id
		2286		id
		2288		id
		2290		id
		2292		id
		2294		id
		2296		id
		2298		id
		2300		id
		2302		id
		2304		id
		2306		id
		2308		id
		2310		id
		2312		id
		2314		id
		2316		id
		2318		id
		2320		id
		2322		id
		2324		id
		2326		id
		2328		id
		2330		id
		2332		id
		2334		id
		2336		id
		2338		id
		2340		id
		2342		id
		2344		id
		2346		id
		2348		id
		2350		id
		2352		id
		2354		id
		2356		id
		2358		id
		2360		id
		2362		id
		2364		id
		2366		id
		2368		id
		2370		id
		2372		id
		2374		id
		2376		id
		2378		id
		2380		id
		2382		id
		2384		id
		2386		id
		2388		id
		2390		id
		2392		id
		2394		id
		2396		id
		2398		id
		2400		id
		2402		id
		2404		id
		2406		id
		2408		id
		2410		id
		2412		id
		2414		id
		2416		id
		2418		id
		2420		id
		2422		id
		2424		id
		2426		id
		2428		id
		2430		id
		2432		id
		2434		id
		2436		id
		2438		id
		2440		id
		2442		id
		2444		id
		2446		id
		2448		id
		2450		id
		2452		id
		2454		id
		2456		id
		2458		id
		2460		id
		2462		id
		2464		id
		2466		id
		2468		id
		2470		id
		2472		id
		2474		id
		2476		id
		2478		id
		2480		id
		2482		id
		2484		id
		2486		id
		2488		id
		2490		id
		2492		id
		2494		id
		2496		id
		2498		id
		2500		id
		2502		id
		2504		id
		2506		id
		2508		id
		2510		id
		2512		id
		2514		id
		2516		id
		2518		id
		2520		id
		2522

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de la Vierge		5	Moreau Jean	bâtiment
		7	Ricard Denys	id
		9	id	cour
		11	id	jardin
		13	id	bâtiment
		15	Cinquet Hilbert	id
		2	Cartier	terre
		4	Bonnay Guillemain	id
		6	Baudenon Claude	id
		8	id	bâtiment
Rue du Pré Pelu		1	Rapperneau Louis	bâtiment
		3	id	cour
		5	id	jardin
		7	Ricard Félix	cour
		9	id	bâtiment
		11	Moreau Joseph	id
		13	id	chènevière
		15	La Commune	terre
		17	Houdun Hennis	cour
		19	id	jardin
		21	id	bâtiment
		23	Raisson veuve	id
		25	Haran Jean	id
		27	id	cour
		29	Haran Claude	bâtiment
		31	Raisson veuve	id
		33	id	jardin
		35	Coquibus François	id
		37	Bresson Jean	bâtiment
		39	id	cour
		41	id	bâtiment
		43	id	terre
		2	Ricard Pierre	terre
		4		cour commune
		6	Molenne Hilbert	jardin
		8	id	bâtiment
		10	Rapperneau Denis	masure
		12	Molenne Hilbert	jardin
		14	id	bâtiment
		15	Clavin Hubert	verger
		18	id	bâtiment
		20	id	cour
		22	id	terre
		24	id	bâtiment
		26	id	cour
		28	id	bâtiment
		30	id	terre
		32	Conseille François	jardin
		34		passage commun
		36	Raillot Nicolas	bâtiment
		38	id	cour
		40	id	jardin
		42	id	pressoir
		44	id	terre
Chemin de l'Abreuvoir	1		Moreau Joseph	chènevière
	3		Ricard Félix	id
	5		Ricard Jean	id
	7		Mary Jean	id
	9		Sabour Nicolas	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de l'Abreuvoir		11	Clavin Hubert	chènevière
		13	Mauvin Etienne	id
		15	Mauvin Claude	id
		17	Baudenon Claude	id
		19	Moreau Denis	id
		21	Guenry Jean	id
		23	Sabour veuve	id
		25	Baudenon Jean	id
		27	Radet à Cuellay	id
		29	Cunault Jean	id
		31	Bressan Jean	id
		33	Mauvin Claude	id
		35	La Commune	Pavé
		37	La Commune	jardin
		39		terre
		41	Baudenon	id
		43	Chevy Claude	jardin
		45	id	bâtiment
		2	La Commune	terre
Grande rue		1	Margue Henry	terre
		3	id	id
		5	Marette Jean Mary	id
		7	id	bâtiment
		9	id	jardin
		11	id	bâtiment
		13	Margue Denis	cour
		15	id	entrée
		17	Richard veuve	bâtiment
		19	id	cour
		21	id	bâtiment
		23	id	verger
		25	Chevy Jean	terre
		27	id	bâtiment
		29		jardin cour
		31	Jard veuve	bâtiment
		33	Renaud Joseph	cour
		35	Moreau Jean	bâtiment
		37	Chevy Etienne	terre
		39	Bassesporte Claude	bâtiment
		41	Devin	cour
		43	id	bâtiment
		45	id	terre
		47	Devoir veuve	id
		49	id	bâtiment
		51		cour commune
		53	Carillon	bâtiment
		55	Faure Pierre	terre
		57	Chaid Hyppolite	cour
		59	id	bâtiment
		61		cour commune
		63	Pinet veuve	bâtiment
		67		jardin cour
		69	Rousseau Félix	cour
		71	Pichot veuve	bâtiment
		73		jardin cour
		75	Dupré veuve	bâtiment
		77	id	cour
		79	Faure Pierre	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande rue		81	Faure Denis	bâtiment
		83		cour commune
		85		bâtiment
		87		terre
		2	Veuve Pinet	id
		4	id	grange
		6	id	cour
		8		id
		10	id	bâtiment
		12	id	jardin
		14	id	terre
		16		jardin
		18	Carillon Etienne	jardin
		20		cour commune
		22	Chevy Jean Denis	bâtiment
		24	Chevy Etienne	terre
		25	id	bâtiment
		28	id	id
		30	Renaud Joseph	id
		32	id	cour
		34	id	bâtiment
		36	Ricard Claude	bâtiment
		40	Hugnet Etienne	id
		42	id	place à fumier
		44	id	jardin
		46	Carillon	terre
		48	Pinet veuve	id
		50	Hugot Louis	bâtiment
		52		jardin cour
		54	Bain Nicolas	bâtiment
		56		jardin cour
		58	Hugot Louis	bâtiment
		60	id	jardin
		62	La Commune	terre
Chemin de la Tour de Pic		1	Hapice d'Auxillay	terre
		3	id	id
		5	Faure Claude	id
		7	Brouillard Louis	id
		9	Pitillot Jacques	id
		11	Caquereau Jean	id
		13	Pitillot Jacques	id
		14	Carillon Jacques	id
		17	Goudrin Denis	bâtiment
		19	id	cour
		21	id	bâtiment
		23	Renaud Nicolas	terre
		2	Moreau veuve	id
		4	id	bâtiment
Rue de la Poulotte		6	id	hangar
		8		cour commune
		10	Brouillard Louis	bâtiment
		12	Mauvin Jean	id
		14	Gaiel	id
		15	Goudrin Hilbert	id
		18	id	id
		20	id	terre
		22	Renaud veuve	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Puits Dauneau		24	Philippe Jean	bâtiment
		25	id	jardin
		28	Meunier Jean	cour
		30	Boursier Casimir	terre
		32	Mercicard Louis	vigne
		34	Mary Charles	id
		36	Philippe Louis	id
		38	Budet Jacques	id
		40	Coquibus Mathieu	id
		42	Mercicard Germain	id
		44	Caillon Jacques	id
		45	id	bâtiment
		46	id	cour
		48	id	bâtiment
		50	id	id
		52	Faure Claude	bâtiment
		54	id	cour
		56	Durand Marcellin	cour
		58	id	bâtiment
Ruelle du Puits Dauneau		1	Gaiel	bâtiment
		3	Bailly veuve	id
		5	id	cour
		7	Moreau veuve	bâtiment
		9	Mion fils	cour
		11	id	bâtiment
		13	id	cour
		15	id	terre
		17	Ribeulet Louis	vigne
		19	Hugnet Henri	terre
		21	id	bâtiment
		23	Hugnet Henri	jardin
		25	Hugnet Jacques	id
		27		cour commune
		29	Ribeulet Louis	bâtiment
		31	id	id
		33	id	cour
		35	Caillon Désiré	bâtiment
		2	Meunier Jean	id
		4		cour commune
		6	Veuve Moreau	bâtiment
		8	Faure Jean	cour
		10	id	jardin
		12	Hugnet Henri	jardin
		14	Faure Claude	vigne
		16	Ricard Hilbert	terre
		18	Carcher Joseph	id
		20	Pitillot Jacques	id
		22		verger
		24	Hugnet Caroline	bâtiment
		26	id	cour
		28	Ricard Hilbert	bâtiment
		1	Faure Claude	terre
		3	Brouillard Louis	vigne
		5	Ricard Hilbert	bâtiment
		7	id	cour
		9	id	id
		11	id	maison
		13	id	jardin
		15	Caillon Désiré	bâtiment
		17	Carcher Joseph	cour

316/18

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Poulotte		19	Garchet, Joseph	bâtiment
		21	id	cour
		23	id	jardin
(suite)		25	Boisseau	vigne
		27	Huonet, Henri	id
		29	Garchet, Joseph	id
		31	Minard, Alexandre	id
		33	Renaud, Louis	id
		35	Garchet, Joseph	id
		37	Renaud, Aimé	id
		39	Dussin	id
		41	Renaud, Aimé	id
		43	Moreau, veuve	id
		45	Cagneau, Jean-Jacques	id
		47	Edillet, Jacques	id
		49	Renaud, Aimé	id
		51	Caillon, Pierre	bâtiment
		53	Edillet, Jacques	id
		55		cour commune
		2	Dicard, Germain	terre
		4	id	bâtiment
		6		cour commune
		8	Caillon, Claude	cour
		10	id	bâtiment
		12		passage commun
		14	Brouillard, Louis	vigne
		16	Caillon, Claude	id
		18	Bresson, Claude	id
		20	Dijoux, Benoni	id
		22	Edillet, Jacques	id
		24	Dicard, Hilbert	id
		26	Gauché, François	id
		28	Minard, François	id
		30	id	bâtiment
		32	id	cour
		34	id	bâtiment
		36	id	cour
		38	Renaud, Jean	terre
		40	Riboulet, Louis	bâtiment
		42	id	terre
		44	Caillon, Désiré	id
		46	Garchet, Joseph	verger
		48	id	terre
		50	Baudenet, Thomas	id
		52	Philippe, Denis	id
		54	Cuinquet, Hilbert	id
		56	Gibard, Claude	id
		58	Cuinquet, Hilbert	id
		60	Moreau, veuve	id
		62	Caillon, Désiré	id
		64	Dicin	id
		66	Renaud, Jean	id
		68	Boisseau, Alphonse	id
		70	Caillon, Jacques	fontaille
		72	id	bâtiment
		74	id	terre
		76		pailler
		78	Riboulet, Louis	terre
		80	Jacquet, Jean	bâtiment
		82	id	parc
		86		cour commune

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Poulotte		85	Chaffard, Jacques	bâtiment
		87		vieille muraille
		91	Chaffard, Jacques	bâtiment
Chemin de Moraillon		1	Cagneau, Jean	bâtiment
		3	La Commune	table
		1	Chevy, père	vigne
		2	Moreau, Jean	id
		2	Chaffard, Jacques	bâtiment
		4	id	jardin
		6	id	bâtiment
		8	Picard, Claude	vigne
		10	id	id
		12	Farre, Claude	id
		14	Caillon, Désiré	id
		16	Farre, Claude	id
Ruelle de la Poulotte		1	Renaud, Emy	cour
		3	id	bâtiment
		5		cour commune
		7	Cagneau, Jean	bâtiment
		9	id	jardin
		11	Garcon, Jean	vigne
		13	Goudrier, Hilbert	id
		15	Picard, Hilbert	id
		17	Farre, Claude	id
		19	Dussin, Jean	terre
		21	id	bâtiment
		23	id	cour
		25	Durand, Jacques	id
		27	id	fontaille
		29	id	bâtiment
		31	id	terre
		33	Goudrier, Désiré	bâtiment
		35	id	cour
		37	Philippe, Denis	bâtiment
		39	id	terre
		41	Farre, Claude	id
		1	Cagneau, Jean	bâtiment
		4	id	cour
		6	id	bâtiment
		8	id	terre
		10	Riboulet, Louis	vigne
		12	Renaud, Jean	id
		14	Chevy, Désiré	id
		16	Bois	verger
		18	id	cour
		20	id	bâtiment
		22	id	terre
Rue de la Fontaine		1	Calmeau, Jean	vigne
		3	Dijoux, Benoni	id
		5	Barbier, Jean	id
		7	Bonnin, Casimir	id
		9	Gibert, Jean	id
		2	Boisseau	id
		4	id	bâtiment
		6	id	jardin
		8	id	cour

1500W316/19

-2-

Travaux communaux.

~~SERVICE VICINAL~~

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' Avallon

AGENCE
de l'I.C.V. Serein

COMMUNE
de Provency.

M Cœuret
Agent-Voyer cantonal

M Goust,
Agent-Voyer d'arrondissement

M Prunet,
Agent-Voyer en chef

~~CHEMIN~~ ~~N°~~

d à

PROJET DE nivellement

de l'ancien cimetière

~~sur une longueur de et une largeur de mètres~~

~~non compris talus, fossés, banquettes ou autres ouvrages accessoires.~~

Plan général

Echelle de 0.00 par mètre.

Vu et

Auxerre, le 190 .

Le Préfet de l'Yonne,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné,

A Pont-de-Serein le 8 Février 1910.

Vu et vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement soussigné.

A , le 190 .

Vu pour être annexé à la délibération de la commission départementale en date de ce jour.

Auxerre, le 190 .

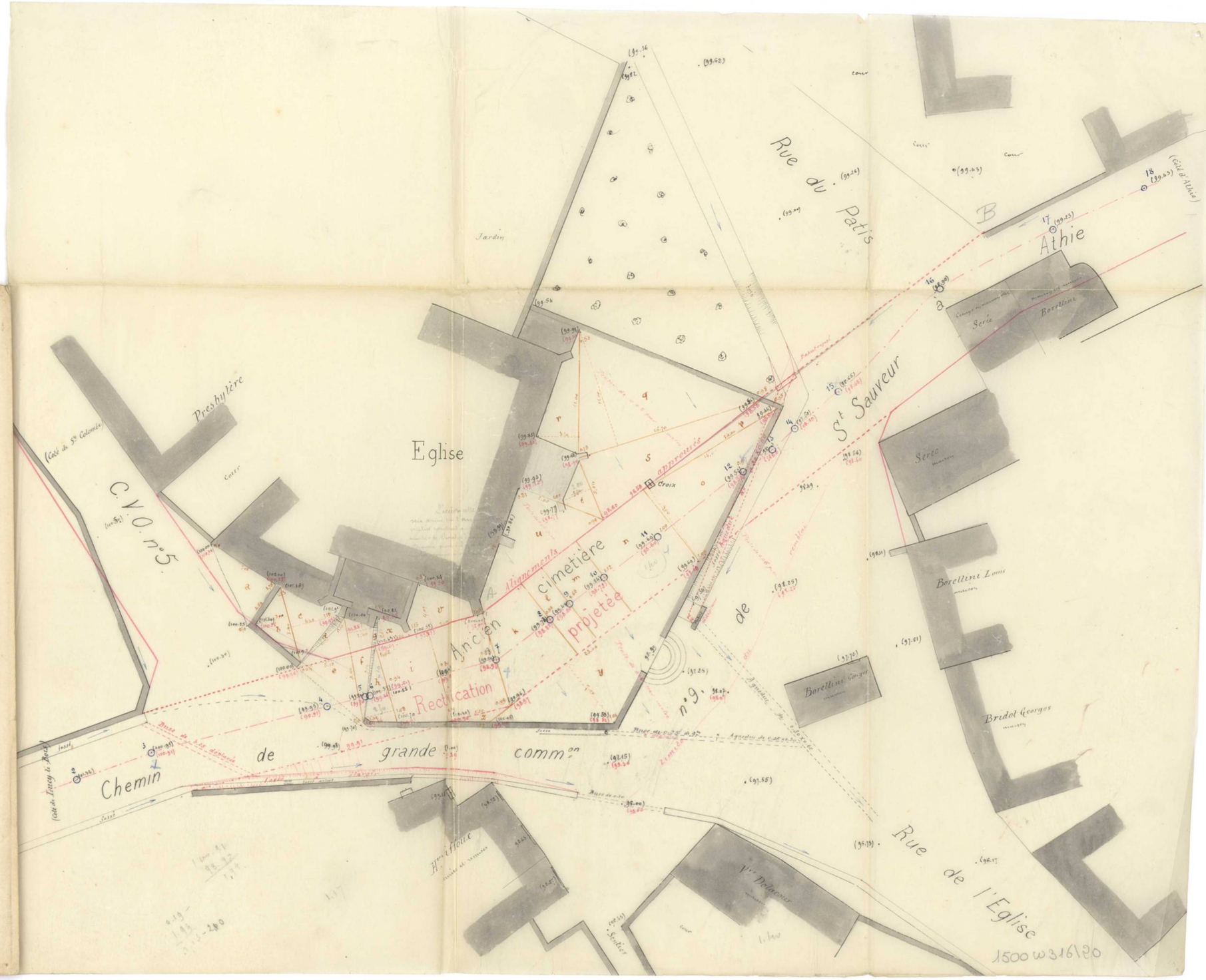
Le Secrétaire, *Le Président,*

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné.

Auxerre, le 190 .

Auxerre — Imp. de L. Gouverneur.

1500 W 316\20



1500 W 316\20

4

Département de l'Yonne

COMMUNE d e **PROVENCY**

Projet de **modification des alignements de la rue du Niéplet au hameau de GENOUILLY**

Plan des alignements
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Echelle : **1/200ème**

Dressé par l'Ingénieur des T. P. E. soussigné,
AVALLON, le 20 février 1981

B. MILLOT

VU pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 01 DEC. 1980

Le 07 MARS 1981

Le Maire,

VU,

Le 23 MARS 1981

Le Commissaire-Enquêteur,

VU :

AVALLON, le 02 AVR. 1981

Le Sous-Préfet

Signé : YVES VAN HAECKE

J500w316\21

Côté gauche

1-3 - Alignement reliant le point 1 situé à l'angle saillant Sud Ouest de l'immeuble n° 33 au point 3 situé à l'angle saillant Nord Ouest de l'immeuble n° 37

3-5 - Alignement confondu avec la façade de l'immeuble n° 37.

5-7 - Alignement reliant le point 5 situé à l'angle saillant au point 7 situé à l'angle Nord Ouest de la saillie sur façade de l'immeuble 41.

7-9 - Alignement reliant le point 7 précédemment défini au point 9 situé à l'angle Nord Ouest du mur de clôture de la propriété 43 et à 26,75 m du point 7.

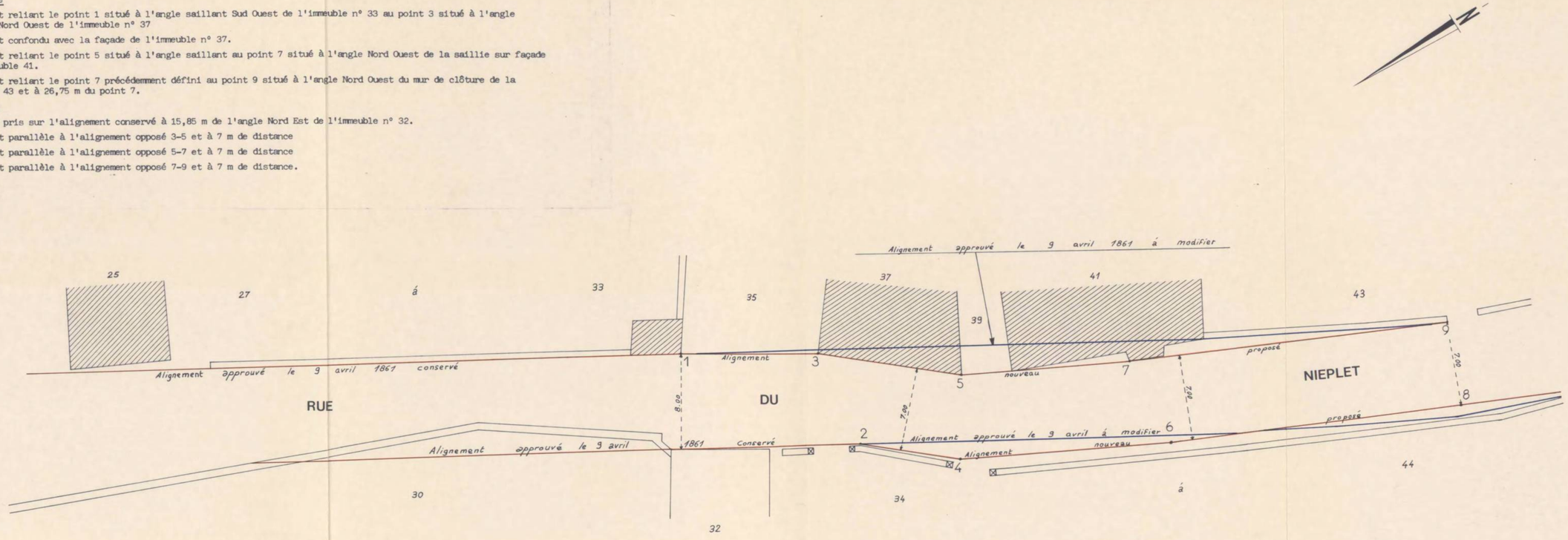
Côté droit

Point 2 - Point pris sur l'alignement conservé à 15,85 m de l'angle Nord Est de l'immeuble n° 32.

2-4 - Alignement parallèle à l'alignement opposé 3-5 et à 7 m de distance

4-6 - Alignement parallèle à l'alignement opposé 5-7 et à 7 m de distance

6-8 - Alignement parallèle à l'alignement opposé 7-9 et à 7 m de distance.



1500W316/21

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon

CANTON

de Quarré-les-Combes.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

St-BRANCHER.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 336/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Commune de St Brancher.			
Rue du Pont-Riault.	1° Façade Nord du Bât. N°2 conservée. 2° Ligne Droite entre le 2e angle de ce Bât. et un angle saillant dans la propriété N°12.	1° Ligne Droite de raccordement sur la limite de la cour de la mairie Garnier et aboutissant à 6m de Distance du 2e angle du Bât. N°2. 2° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de Distance	6m 00 6m 00
Rue de St Aubin.	1° Façade Nord Bât. N°2 conservée du 1er au 2e angle. 2° Ligne Droite entre ce 2e angle et un point pris à 8m de Distance du Premier angle du mur Nord intérieur 3° Ligne Droite de raccordement avec l'alignt précédent et aboutissant au 1er angle saillant du mur N°16. 4° Pignon de ce mur conservé.	1° Ligne Droite entre le Premier angle du mur Nord intérieur et un point pris à 8m de Distance du 1er angle saillant du mur N°16 2° Ligne Droite de raccordement avec l'alignt précédent, se prolongeant parallèlement et à 8m de Distance au parement intérieur de ce même mur.	8m 00 8m 00
Rue de la Paix.	1° Ligne Droite parallèle à 5m de Distance. 2° id id	1° Limite N° 1er conservée. 2° Ligne Droite entre le 1er angle de la cour N° 3 et le 1er angle du Bât. N°9.	5m 00 6m 00
Rue St Amon.	1° Limite de la cour N° 2 conservée. 2° Ligne Droite entre le 2e angle de cette cour et un point pris à 8m de l'extrémité de l'alignt opposé. 3° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance. 4° id id 5° id id	1° Ligne Droite entre le 1er et le Premier angle du Bât. N°1er 2° Ligne Droite entre ce Premier angle et le 1er angle du Bât. N°9 se prolongeant comme au plan. 3° Ligne Droite déterminée par le parement du mur N°15, se prolongeant jusqu'au face le 1er angle rentrant de la ppté N°19. 4° Ligne Droite de raccordement avec l'alignt précédent et aboutissant au 1er angle de la ppté N°21. 5° Ligne Droite parallèle à cet angle et se prolongeant comme au plan.	8m 00 8m 00 8m 00
Rue du Chazme.	1° Ligne Droite entre le 1er angle du Bât. N°6 et le 1er angle du Bât. N°10, se prolongeant comme au plan.	1° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de Distance.	6m 00
Rue de Villiers-Vonains.	1° Ligne Droite entre le 2e angle de l'aisle descendante du Bât. N°2 et un point pris à 1m 20 en arrière du 1er angle du Bât. N°6. 2° Ligne Droite de raccordement avec l'alignt précédent sur la 1re face latérale du Bât. N°6 et aboutissant au 2e angle du N°10.	1° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance 2° id id	8m 00 8m 00
Hameau de Villiers-Vonains.			
Chemin de grande comm.n N°33.	1° Limites actuelles conservées. 2° Parement du mur de clôture N°6 conservé. 3° Ligne Droite entre le 2e angle de ce mur et le 1er angle du mur N°10. 4° Parement de ce mur conservé. 5° Ligne Droite entre le 2e angle de ce mur et le 2e angle du Bât. N° 22. 6° Ligne Droite entre cet angle et un point pris à 8m du 1er angle du mur N°21. 7° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance. 8° Courbe parallèle à 8m de Distance. 9° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance 10° Alignements parallèles à ceux opposés à 8m de Distance 11° Ligne Droite déterminée par la 1re partie du mur N°60 se prolongeant comme au plan.	1° Limites actuelles conservées jusqu'à la rue du Pont-Riault. Observé excepté le mur N°15 soumis à reculement comme au plan. 2° Ligne Droite conservant les N°s 17 et 19. 3° Ligne Droite déterminée par le parement intérieur du mur N°21, se prolongeant jusqu'à la rencontre de l'alignt suivant. 4° Courbe de raccordement comme au plan. 5° Ligne Droite déterminée par la façade N°15 et le parement du mur N°23, se prolongeant comme au plan. 6° Alignements Opposés comme au plan. 7° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance 8° Ligne brisée parallèle à 8m de Distance. 9° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance 10° Courbe parallèle à elle opposé à 8m de Distance	8m 00 8m 00 8m 00 8m 00

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	12° Ligne brisée de raccordement Opposée comme au plan. 13° Ligne Droite déterminée par la 2e partie du mur N°60 se prolongeant comme au plan. 14° Courbe Opposée conformément au plan. 15° Ligne Droite déterminée par la Dernière partie de la propriété N°68, se prolongeant comme au plan.	12° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 9m de Distance.	8m 00 8m 00
Ruelle du Pont-aux-Oiseaux.	1° Façade N°2 conservée ainsi qu'une partie de la ppté N°4 2° Ligne parant d'un point pris sur la limite N°4, se prolongeant parallèlement à 4m de Distance de l'alignt opposé 3° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 4m de Distance 4° id id 5° Ligne Droite de raccordement avec l'alignt précédent et passant par la façade N°12.	1° Ligne Droite entre le 1er angle du Bât. N°1er et un point pris sur la façade du Bât. N°9. 2° Ligne Droite entre ce point et le 2e angle saillant du Bât. N°9. 3° Ligne Droite entre ce angle et le Dernier de Dernier angle de ce Bâtiment 4° Ligne Droite entre ce Dernier angle et le 2e angle du Bât. N°13. 5° Ligne Droite entre ce angle et un point pris à 5m de l'extrémité de l'alignt opposé.	4m 00 4m 00 4m 00 4m 00 6m 00
Rue du Pont-aux-Oiseaux.	1° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance. 2° Ligne Droite entre le 1er angle de N°2 sur mur de la même propriété à le 1er angle 3° Ligne brisée conservant le mur de la propriété N°2. 4° Ligne Droite entre l'extrémité de ce mur N°2 et un point pris à 5m du 2e angle du Bât. N°21. 5° Ligne Droite entre un point pris à 6m de Distance de l'extrémité du mur N°23 et le 2e angle du Bât. N°22. 6° Ligne Droite entre ce angle et le Dernier angle du Bât. N°23, se prolongeant jusqu'au face le Dernier angle du Bât. N°39. 7° Ligne Droite se raccordant avec l'alignt précédent et aboutissant au 2e angle du Bât. N°41. 8° Ligne Droite entre ce point pris sur le parement du mur N°41 à 6m du 2e angle du jour de la ruelle Sollié d'Philippe. 9° Buttoir de ce mur conservé.	1° Ligne Droite déterminée par la 1re façade du Bât. N°9, se prolongeant comme au plan. 2° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance. 3° Ligne brisée parallèle à elle opposée à 8m de Distance 4° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 8m de Distance 5° id id à 6m de Distance 6° id id 7° id id 8° Ligne Droite se raccordant avec l'alignt précédent et aboutissant au 2e angle du jour de la ruelle Sollié d'Philippe. 9° Limites N°s 44 conservées.	8m 00 8m 00 8m 00 6m 00 6m 00 6m 00 6m 00
Rue du Creux d'Airain	1° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de Distance 2° Ligne brisée conservant le mur de la ppté N°14. 3° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 6m de Distance 4° Ligne Droite entre le 1er angle de la cour N°10 et un point pris à 6m du 1er angle saillant de la ppté N°15. 5° Ligne brisée parallèle à elle opposée à 6m de Distance 6° Ligne Droite parallèle à l'alignt opposé à 6m de Distance	1° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 1er et un point pris à 6m de Distance du 1er angle du mur N°14. 2° Ligne brisée parallèle à elle opposée à 6m de Distance 3° Ligne Droite entre un point pris à 6m de Distance du Dernier angle du mur N°14 et le 2e angle saillant du mur N°13. 4° Mur conservé depuis ce angle jusqu'au 2e angle saillant. 5° Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle saillant de la propriété N°15. 6° Ligne brisée conservant les limites actuelles depuis ce angle jusqu'au 2e angle du Bât. N°17 7° Ligne Droite entre ce angle et le 2e angle du Bât. N°17, se prolongeant comme au plan.	6m 00 6m 00 6m 00 6m 00 6m 00 6m 00
Rue du Lavoir.	1° Ligne Droite entre le 2e angle du mur N°3 et le 2e angle du Bât. N°6 2° Ligne brisée conservant la façade principale du Bât. 3° Ligne Droite entre le Dernier angle de cette façade et le 2e angle du mur N° de la cour N°8, se prolongeant conformément au plan.	1° Ligne parallèle à l'alignt opposé à 5m de Distance 2° Ligne brisée parallèle à elle opposée à 5m de Distance 3° Ligne Droite entre un point pris à 5m de Distance du Dernier angle de façade ppte du Bât. N°6 et le 2e angle du Bât. 17. 4° Ligne Droite entre ce angle et le Dernier angle de ce même Bât.	5m 00 5m 00 5m 00

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

336/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Hameau d'Auxon.			
Rue de Dr. Brancher	1°. Ligne droite entre un point pris à 8m. de distance du 1er. angle du bât. No. 11 et le dernier angle du bât. No. 14.	1°. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. No. 3 et le 1er. angle du bât. No. 11.	8m.00
		2°. Ligne droite entre cet angle et le 1er. angle du bât. No. 14.	
		3°. Ligne droite parant de cet angle et se prolongeant comme au plan.	
Rue du Lavoir.	1°. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. No. 2 et le 1er. angle du bât. No. 8.	1°. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 6m. de distance.	
	2°. Ligne parallèle à l'alignt. apposé à 6m. de distance.	2°. Ligne droite entre le 1er. angle du No. 11 et le 1er. angle du bassin du Lavoir.	6m.00
	3e. id. id.	3e. Ligne droite entre le 1er. angle du No. 15 et un angle dans le pignon intérieur du mur No. 17.	
	4e. id. id.	4e. Mur conservé à partir de cet angle jusqu'à son extrémité.	6m.00
	5e. id. id.	5e. Ligne droite entre cette extrémité et un point pris sur la limite de la cour No. 21.	6m.00
		6e. Ligne droite entre ce point et le dernier angle de la ppté. No. 23.	6m.00
Rue de St. Germain.	1°. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. No. 2 et un point pris à 8m. de distance du 1er. angle saillant du mur No. 11.	1°. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 8m. de distance.	8m.00
	2e. Ligne droite entre ce point et le dernier angle du bât. No. 26.	2e. id. id.	
		3e.	8m.00
	3e. Ligne droite entre cet angle et un point pris sur la 1re. face latérale du bât. No. 26 à 3m. en arrière du 1er. angle.	4e.	
		5e.	8m.00
	4e. Ligne droite de raccordement disposé comme au plan.	6e.	
	5e. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. No. 32 et le 1er. angle du bât. No. 42.	7e. Ligne droite entre un point pris sur la façade du bât. No. 41 à 8m. de l'extrémité de l'alignt. apposé et le dernier angle du bât. No. 52.	8m.00
	6e. Ligne droite contenant les façades No. 48 et 49 et se prolongeant comme au plan.	8e. Ligne droite parant de cet angle et se prolongeant parallèlement et à 8m. de distance de l'alignt. apposé.	8m.00
	7e. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 8m. de distance.	9e. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 8m. de distance.	
	8e. id. id.	10e. id. id.	8m.00
	9e. Ligne droite entre le 1er. angle du bât. No. 64 et le 1er. angle du No. 72.		
	10e. Clôture de cette propriété conservée.		8m.00
Hameau de St. Aubin.			
Grande Rue.	1e. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 6m. de distance.	1e. Ligne droite entre le 1er. angle du No. 1er. et l'angle formé par la naissance des toles.	6m.00
	2e. Ligne droite de raccordement avec l'alignt. précédent et aboutissant au 1er. angle du No. 12.	2e. Ligne droite entre cet angle et l'angle A de la propriété No. 8.	
	3e. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 6m. de distance.	3e. Partie de cette ppté. conservée.	
	4e. id. id.	4e. Ligne droite entre le 1er. angle saillant du bât. No. 17 et le 1er. angle du No. 9 se prolongeant jusqu'à la rencontre de l'alignt. précédent.	6m.00
	5e. Ligne droite entre un point pris à 6m. du 1er. angle du No. 29 et le 1er. angle du No. 22.	5e. Ligne droite entre le 1er. angle saillant du bât. No. 17 et le 1er. angle du No. 28.	
	6e. Alignement disposé comme au plan.	6e. Ligne droite entre cet angle et le 1er. angle du bât. No. 27.	6m.00
	7e. Ligne droite parallèle à celle opposé à 6m. de distance.	7e. Ligne droite déterminée par la façade No. 27 se prolongeant jusque sur la 1re. limite latérale de la ppté. No. 29.	6m.00
	8e. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 6m. de distance.	8e. Ligne brisée à raccorder avec l'alignt. précédent.	
	9e. id. id.		
	10e.		

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	"	et aboutissant au 1er. angle du bât. No. 39.	6m.00
		2e. Ligne droite contenant les limites actuelles depuis cet angle jusqu'au 1er. angle du bât. No. 39.	6m.00
		3e. Ligne droite déterminée par la façade du bât. No. 39 et prolongeant jusque sur la 1re. limite latérale du bât. No. 43.	6m.00
		4e. Ligne droite se raccordant avec l'alignt. précédent et aboutissant au 1er. angle du No. 47.	
		5e. Mur No. 49 conservé.	6m.00
Rue de Quarré-les-Tombes	1e. Ligne droite entre un point pris à 6m. de distance du 1er. angle du bât. No. 5 et le dernier angle du No. 10.	1e. Ligne droite entre le 1er. angle du No. 5 et le 1er. angle du No. 9, prolongé comme au plan.	6m.
	2e. Propriété No. 12 conservée et régularisée conformément au plan.	2e. Façade du bât. No. 9 conservée.	
		3e. Ligne entre le 1er. angle de ce bât. et le 1er. angle de la cour No. 15, interrompue en face le 1er. angle de la ppté No. 13.	
		4e. Ligne droite se raccordant avec l'alignt. précédent et aboutissant au dernier angle du bât. Chaume Mare.	6m.00
Rue de la Tour.	1e. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 6m. de distance.	1e. Limites actuelles conservées.	
	2e. id. id.	2e. Ligne droite entre le 1er. angle du No. 5 et le 1er. angle du bât. No. 9.	6m.00
	3e.	3e. Ligne droite entre cet angle et un point pris à 6m. de distance du 1er. angle saillant du mur No. 8.	6m.00
	4e. Dernière partie du mur No. 8 conservée.	4e. Ligne droite parallèle à l'alignt. apposé à 6m. de distance.	6m.00
	5e. Mur No. 12 conservé.	5e. id. id.	

Tous les pans coupés seront disposés conformément au plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

336/3

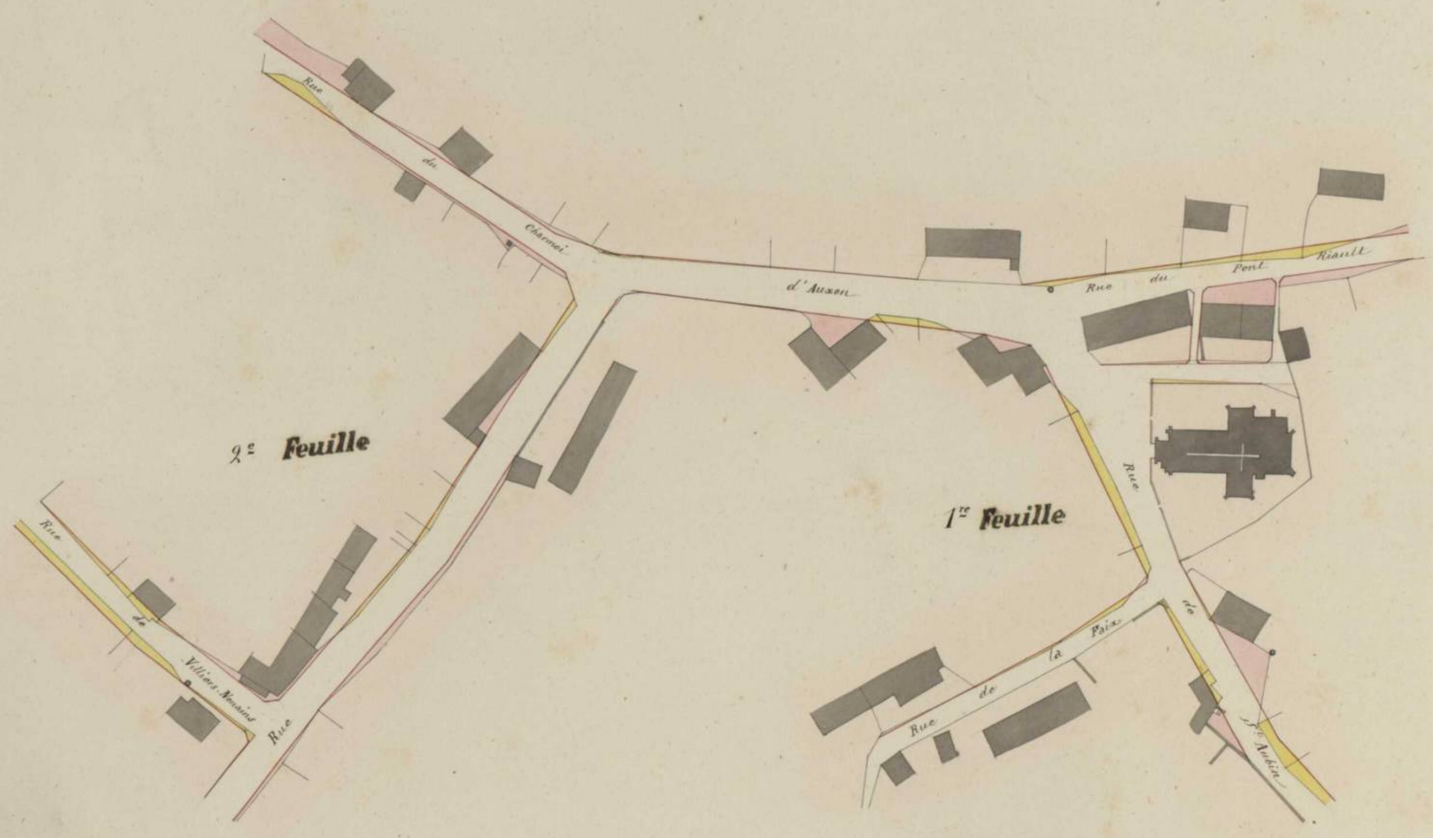
PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé, conformément à notre arrêté
en date de ce jour, le présent plan d'alignement
comprenant onze feuilles de détail.

Auxerre le 26 juillet 1862

Le Préfet de l'Yonne,

L. Sohier

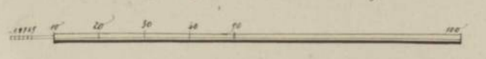


Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné,

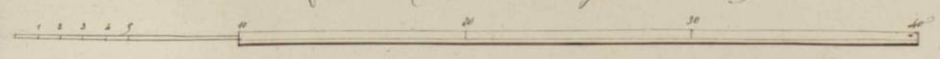
Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement,

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef,

Echelle du plan général (0,001 millimètre pour mètre)



Echelle des feuilles de détail (0,005 millimètres pour mètre)



AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 336/4

1ère Feuille

Rue du Moulin

Rue

Rue

Rue

1ère Feuille

2e Feuille

Route

Route

Rue

Chemin

D. Canal

Route

Ruisseau Romain

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

Beaumont

336/6

3e Feuille

4e Feuille

Hameau de Villiers-Vonains

Chemin

Ruelle

grande

de

communication

Rue

Chemin de la Fontaille

5e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef,

336/7

3e Feuille

4e Feuille

Route de Rumont à Chimay

Rue

Chemin de la Chapelle

Bois

Chimay

Vu et soumis par l'Ingénieur en chef.

336/8

5e Feuille

Chemin de grande communication

5e Feuille

7e Feuille

Rue du Centre de Chantilly

I

Chemin de grande com.n

6e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.

336/9

6e Feuille

Chemin

grande communication

Rue

Rue

Chemin

grande communication

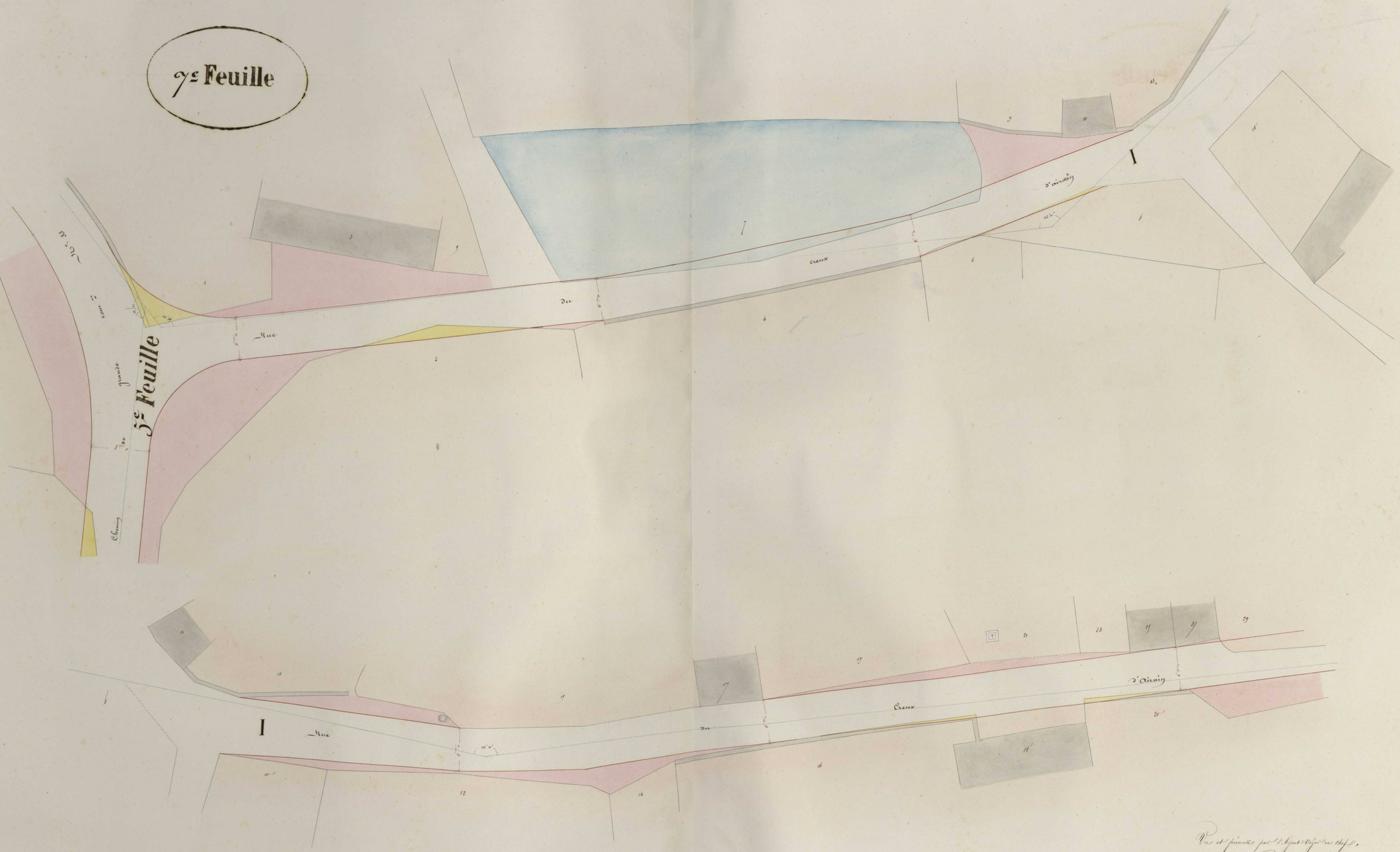
Chemin

5e Feuille

Vu et approuvé par l'Agent Voyer en chef,

1

7e Feuille



Vue et figurée par le Sgent Major des Chefs.
Beaumont

336/11

Hameau de St Aubin

8e Feuille

9e Feuille

Grande

Rue

Quarré-les-Tombes

Rue

Quarré-les-Tombes

Vu et finalisé par l'Agent Voyer en chef.

336/12

8e Feuille

9e Feuille

Rue de la Route

Grande Rue

Rue

Grande

Rue

Rue de la Route

Grande

Rue

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef.

336/13

10e Feuille

Hameau d' Auxon

Chemin de Lauterveille

St Brandlin

Rue

de

Rue

Rue

de

Rue

de

St Brandlin

Fermoy

Rue

de

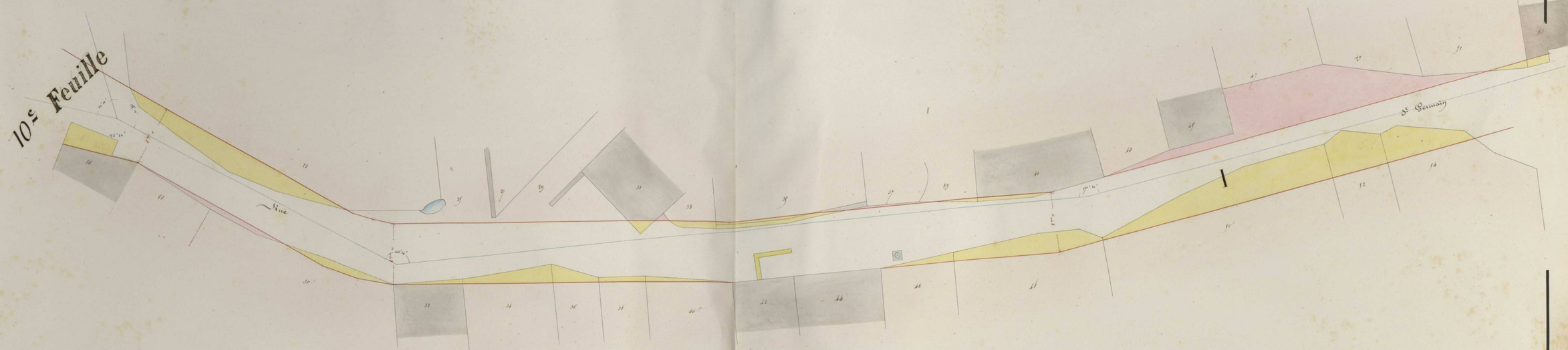
St Brandlin

Vu et soumis par l'Ingt Voyer en chef
Bourmont

11e Feuille

336/14

10e Feuille



11e Feuille



Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef p.
Bonnaire

336/15

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de St Brancher

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Pont	1		Dausseir Joseph	jardin
	3		Guibier Mathieu	pré
	5		Couhaut Jean	tour et bât.
Rialle	7		Georges Jean	terre
	9		Id	cour
	2		Dausseir Antoine	bât.
	4		" "	passage
	6		Darcy Lazare	bât.
	8		Couhaut Jean	bât.
	10		Id	
	12		Id	
Rue de St Aubin	1		Dausseir Antoine	bât.
	3		Id	cour
	5		La Commune	Eglise
	7		Dausseir Antoine	terre
	9		Renard Claude	cour
	11		Id	bât.
	13		Moreaille Jean	terre
	15		Id	jardin
	17		Id	pré
	2		Dausseir Joseph	bât.
	4		Id	cour
	6		Lardeat Claude	jardin
	8		Guibier Antoine	Id
	10		Lardeat Claude	cour
	12		Id	bât.
	14		Id	jardin
	16		La Commune	Id
Rue de la Croix	1		Lardeat Claude	jardin
	3		Guibier Antoine	tour et bât.
	5		Dausseir Elisabeth	bât.
	7		Id	cour
	9			bât.
	11			tour
	2		Guibier Antoine	jardin
	4		Id	tour et bât.
	6		Guibier Mathieu	cour
Rue d'Auxon	1		Dausseir Joseph	bât.
	3		Soupault Nicolas	jardin
	5		Garnier Vve	Id
	7		Id	passage
	9			bât.
	11		Dausseir Joseph	Id
	13		Camus Pierre	verger
	15		Id	tour
	17		Derneaux Lazare	bât.
	19		Id	Terre
	21			Id
	23			
	2		Garnier Vve	tour
	4		Id	pré
	6		Dausseir Joseph	Id
	8		Manet Vincent	
	10		Id	Terre
	12			bât.
	14		Manet Vincent	jardin
	16		Guibier Louis	Terre
	18		Id	enclos de tour
	20			jardin
	22		Manuet Claude	tour
	24		Chevillotte Jeane	jardin
	26		Manuet Claude	bât.
	28		Chevillotte Simon	cour
Rue du Charme	1		Manet Vincent	Terre
	3		Simon Eliet	pré
	5		Chevillotte Simon	Id
	7		Henry Lazare	Terre
	9		Id	bât.
	11			Terre
	2		Manet Vincent	Bois
	4		Chevillotte Simon	pré
	6		Henry Lazare	bât.
	8		" "	cour commune
	10		Guibier Benigne	bât.
	12		Id	Terre
Rue de Villiers-Nouains	1		Manet Vincent	Terre
	3		Chevillotte Simon	cour
	5		Id	bât.
	7		Id	jardin
	9		Manuet Claude	bât.
	2		Manet Vincent	Terre
	4		" "	cour commune
	6		Chevillet Jean	bât.
	8		Id	jardin
	10		Manet Claude	Terre
	12			
	14			
	16			
	18			
	20			
	22			
	24			
	26		Chartraire Jeane	Terre
	28			cour
	30		Santigny Jeane	jardin
	32		Reposeur	Terre
	34		Manet Nicolas	Id
	36		Santigny Marie	
	38		Mouache Barthelemy	cour
	40		Id	bât.
	42		Garnier Jules	bât.
	44		Id	cour
	46		Carré Lazare	bât.
	48		Id	jardin
	50		Moreaille Nicolas	Terre
	52		Id	cour
	54			bât.
	56			cour
	58		Devoir Antoine	bât.
	60		Id	jardin
	62		Gagnare Simon	Terre
	64		Santigny Jeane	Id
Ruelle du Pont-aux-Chèvres	1		Derneaux Vve	bât.
	3		Id	Terre
	5		Derneaux Joseph	bât.
	7		" "	tour commune
	9		Chartraire Lazare	bât.
			" "	tour commune
	13		Sollier Vve	bât.
	15		Id Id	Terre
	2		Villon Vve	bât.
	4		Selivau Pierre	Terre
	6		Camus Jérôme	cour
	8		Id	bât.
	10			cour
	12			jardin
	14			
Rue du Pont-aux-Chèvres	1		Couhault Vve	jardin
	3		Manet Antoine	bât.
	5		Soupault François	Id
	7		Id	cour
	9		Camus Jérôme	jardin
	11		Id	cour
	13			jardin
	15		Sollier Vve	Terre
	17		" "	tour commune
	19		Reposeur Nicolas	Terre
	21		Id	bât.
	23			Terre
	25		Garnier Jules	Id
	27		Soupault François	jardin
	29		Soupault Emilane	Id
	31		" "	tour commune
	33		Doré Jean	bât.
Rue du Creux d'Airain	1		Manet Nicolas	pré
	3		Id	bât.
	5			Terre
	7		La Commune	mare
	9		Poirier François	jardin
	11		Id	bât.
	13			cour
	15		Reposeur Jeane	Terre
	17		Id	bât.
	19			cour
	21		" "	passage commun
	23		Petit Pierre	tour
	25		Id	bât.
	27		Manet Jne Mie	Id
	29		Reposeur Nicolas	Terre
	2		Reposeur Nicolas	Id
	4		Poirier François	
	6		Chartraire Jeane	tour
	8		Id	Id
	10		Chevillotte Simon	
	12		Id	pré
	14		Guérin Jeane	pré
	16		Reposeur Jeane	jardin
	18		Id	Bat
	20			Terre
	22			
	24			
	26			
	28			
	30		Prevost Vve	Terre
	32		Id	bât.
	34			tour
	36		Sollier François	jardin
	38		Sollier Augustine	Id
	40		Id	bât.
	42			tour
	44		Sollier Philippe	bât.
	46		" "	tour commune
	48		Doré Jean	pré
	1		Manet Nicolas	pré
	3		Id	bât.
	5			Terre
	7		La Commune	mare
	9		Poirier François	jardin
	11		Id	bât.
	13			cour
	15		Reposeur Jeane	Terre
	17		Id	bât.
	19			tour
	21		" "	passage commun
	23		Petit Pierre	tour
	25		Id	bât.
	27		Manet Jne Mie	Id
	29		Reposeur Nicolas	Terre
	2		Reposeur Nicolas	Id
	4		Poirier François	
	6		Chartraire Jeane	tour
	8		Id	Id
	10		Chevillotte Simon	
	12		Id	pré
	14		Guérin Jeane	pré
	16		Reposeur Jeane	jardin
	18		Id	Bat
	20			Terre
	22			
	24			
	26			
	28			
	30		Prevost Vve	Terre
	32		Id	bât.
	34			tour
	36		Sollier François	jardin
	38		Sollier Augustine	Id
	40		Id	bât.
	42			tour
	44		Sollier Philippe	bât.
	46		" "	tour commune
	48		Doré Jean	pré

Hameaux de Villiers-Nouains

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de grande Commun.e N.o 33	1		Camus Jeane	Terre
	3		Santigny Jeane	D.
	5		Derneau Vve	bât.
	7		Villon Vve	Id
	9		Id	cour
	11		Selivau Pierre	pré
	13		Camus Jérôme	Id
	15		Couhault Vve	Id
	17		Chartraire Germain	Terre
	19		Id	cour
	21		Santigny Jeane	jardin
	23		Id	tour
	25			bât.
	27		Santigny Marie	Terre
	29		Soupault Frois	Id
	31		Morachet Barthelemy	
	33		Robert Jne Thérèse Vve	jardin
	35		Id	bât.
	37			tour
	39		Dausseir Joseph	jardin
	41		Camus Antoine	Terre
	43			tour
	45			bât.
	47			Terre
	49			
	51			
	53			
	55			
	57			
	59			
	61			
	63			
	65			
	67			
	69			
	71			
	73			
	75			
	77			
	79			
	81			
	83			
	85			
	87			
	89			
	91			
	93			
	95			
	97			
	99			
	101			
	103			
	105			
	107			
	109			
	111			
	113			
	115			
	117			
	119			
	121			
	123			
	125			
	127			
	129			
	131			
	133			
	135			
	137			
	139			
	141			
	143			
	145			
	147			
	149			
	151			
	153			
	155			
	157			
	159			
	161			
	163			
	165			
	167			
	169			
	171			
	173			
	175			
	177			
	179			
	181			
	183			
	185			
	187			
	189			
	191			
	193			
	195			
	197			
	199			
	201			
	203			
	205			
	207			
	209			
	211			
	213			
	215			
	217			
	219			
	221			
	223			
	225			
	227			
	229			
	231			
	233			

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 336/16

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Lavoir		1	Dorneau Chêne	terre
		3	id	jardin
		5	id	cour
		7	Dorneau Antoine	cour
		9	Dausoir Joseph	jardin
		11	Manet Nicolas	id
		13	Manet Vinant	cour
		15	Guérin Edme	cour
		17	id	Bât.
		2	Santigny (héritiers)	terre
		4	" "	cour commune
		6	Dorneau Antoine	bât.
		8	Dausoir Joseph	cour
		10	id	Bât.
		12		jardin

Hameau d'Auxon

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de St Brancher		1	Bigot François	terre
		3	id	bât.
		5		cour
		7	Faivédat Claude	Bât.
		9	Naulot Simon	jardin
		11	id	bât.
		13		cour
		15		Bât.
		17	Michel Dominique	terre
		2	Carteret Claude	id
		4	Poupée Symphorien	jardin
		6	" "	cour commune
		8	Faivédat Claude	terre
		10	Michel Dominique	jardin
		12	" "	cour
		14	Dejoux André	bât.
Rue du Lavoir		1	Cheveau (héritiers)	bât.
		3	id id	cour
		5	Soupault Edme	jardin
		7	Dausoir Ambroise	id
		9	Soupault Edme	jardin
		11	Dejoux Charles	terre
		13	La Commune	lavoir
		15	Soupault Edme	terre
		17	Poupée Simone	jardin
		19	id id	cour
		21	Boisseau Jacques	id
		13	Dejoux Edme	terre
		6	Cheveau (héritiers)	bât.
		4	id	cour
		6	Soupault Edme	id
		8	id	bât.
		10		jardin
		12	Dejoux Charles	terre
Rue de St Germain		1	Dejoux André	Bât.
		3	La Commune	terrain
		5	Dejoux Edme	cour
		7	id	bât.
		9	Soupault François	cour
			Soupault Edme	terre
		30	Poupée Lazare	id
		32	Munier Pierre	Bât.
		34	id	cour
		36	"	Lavoir commun
		38	Charrier Lénard	terre
		40	Commaille Vve	cour
		42	id	Bât.
		44	Guérin Edme	id
		46	Michel Dominique	terre
		48	Charrier Lénard	id
		50	Dejoux André	
		52	Poupée Lazare	
		54	Poupée Simon	
		56	Poupée Lazare	
		58	Poupée Simon	
		60	Poupée Symphorien	
		62	" "	cour commune
		64	Poupée Simon	Bât.
		66	id	cour
		68	Commaille Vve	jardin
		70	id	cour et Bât.
		72	Michel Dominique	terre

Hameau de St Aubin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue		1	Boussard Jean	Terre
		3	id	id
		5	Poupée Antoine	cour
		7	id	bât.
		9		pré
		11	Poupée Simon	Bât.
		13	" "	cour commune
		15	Poupée Simon	bât.
		17	Dorey Urbain	id
		19	id	cour
		21		jardin
		23	Boussenat Michel	Terre
		25	Guichard Joseph Vve	id
		27	id	bât.
		29		jardin
		31	Boussenat Michel	Terre
		33	Dorey Chinet	id
		35	Camus Jean	Bât.
		37	id	cour
		39		bât.
		41		jardin
		43	Bourrioux Claude	bât.
		45	" "	cour commune
		47	Dorey (héritiers)	Bât.
		49	id	jardin
		2	Varlet Vve	Terre
		4	id	Bât.
		6		id
		8		jardin
		10	Dorey Vve	Terre
		12	Boussenat Lazare	id
		14	Apocalipse Thomas	bât.
		16	id	Terre
		18	Boussard Jean	id
		20	id	bât.
		22		cour
		24	La Commune	place
		26		cour
		28	Chatelaine Pierre	jardin
		30	id	Terre
		32	Dorey (héritiers)	bois
		34	" "	cour commune
		36	Farey Lazare	bât.
		38	Bourrioux Claude	jardin
Rue de Guarre-les-Tombes		1	Apocalipse Thomas	Bât.
		3	Chataux Pierre	jardin
		5	id	Bât.
		7	Boussard Jean	id
		9	id	id
		11		jardin
		13	Carteret Vve Pierre	Terre
		15	Lacour Marc	Bât.
		17	id	cour
		19	Boussenat Michel	Terre
		2	Boussenat Lazare	id
		4	Boussard Jean	place à fumier
		6	Boussenat Lazare	id
		8	Boussenat Lazare	cour
		10	Boussenat Lazare	jardin
		12	Boussenat Lazare	cour Bât.
		14		Sauvage commune
		16	Sauvres Edme	Terre
		18	La Commune	place
		20	Camus Vve	Terre
		22	id	id
		24	Verriet François	jardin
		26	id	Bât.
		28		jardin
		30	Poupée Pierre	Terre

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

336/17

2

Ministère de l'Equipement et du Logement

Direction Départementale de l'Yonne

Service Ordinaire

Arrondissement Infra Sud

Subdivision Avallon Sud

L. PARUS
Ingénieur des TPE

L. SACCO
Ingénieur d'Arrondissement

J. LEPLAN
Directeur Départemental

COMMUNE de St BRANCHER

Hameau de St Aubin

Voie Communale n° 9

PROJET de MODIFICATION des ALIGNEMENTS

PLAN

Dressé par l'Ingénieur des TPE soussigné
Avallon, le 4 AVR. 1972
L. PARUS

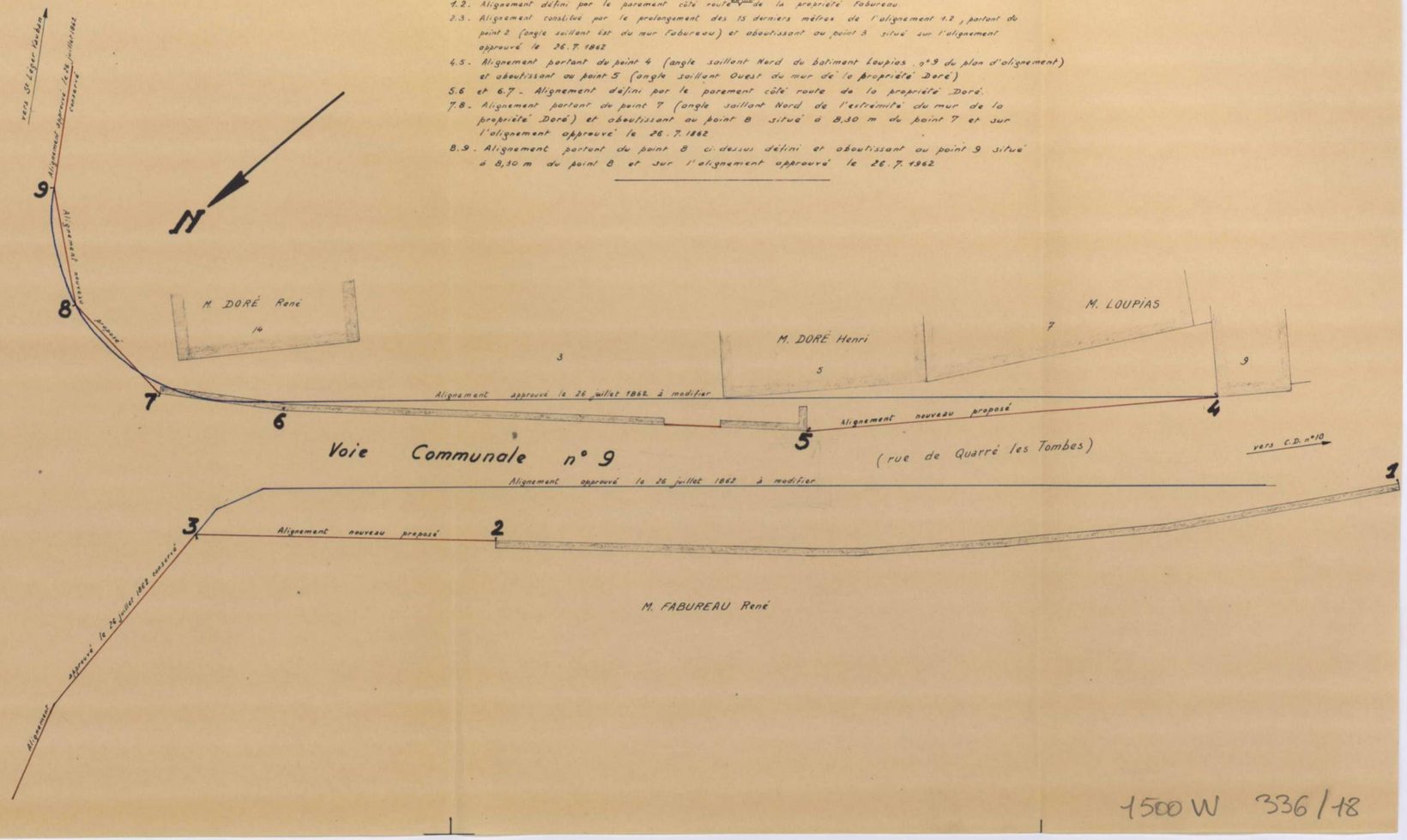
Vérifié par l'Ingénieur d'Arrondissement soussigné
Auxerre, le 5 AVR. 1972
Signé : L. SACCO
L. SACCO

Présenté par le Directeur Départemental soussigné
Auxerre, le 10 AVR. 1972
Signé : J. LEPLAN
J. LEPLAN

Echelle : 1/200ème

LÉGENDE

1.2. - Alignement défini par le parement côté route de la propriété Fabureau.
2.3. - Alignement constitué par le prolongement des 15 derniers mètres de l'alignement 1.2 , partant du point 2 (angle saillant Est du mur Fabureau) et aboutissant au point 3 situé sur l'alignement approuvé le 26.7.1862
4.5. - Alignement partant du point 4 (angle saillant Nord du bâtiment Loupias n° 9 du plan d'alignement) et aboutissant au point 5 (angle saillant Ouest du mur de la propriété Doré)
5.6 et 6.7. - Alignement défini par le parement côté route de la propriété Doré.
7.8. - Alignement partant du point 7 (angle saillant Nord de l'extrémité du mur de la propriété Doré) et aboutissant au point 8 situé à 8,30 m du point 7 et sur l'alignement approuvé le 26.7.1862
8.9. - Alignement partant du point 8 ci-dessus défini et aboutissant au point 9 situé à 8,30 m du point 8 et sur l'alignement approuvé le 26.7.1862



1500 W 336/18

Feuille N°8

1.2. Alignement défini par le parement côté route au mur de la propriété Faboureau

2.3. Alignement constitué par le prolongement des 15 derniers mètres de l'alignement 1.2 , partant du point 2 (angle saillant Est du mur Faboureau) et aboutissant au point 3 situé sur l'alignement approuvé le 26.7.1862

4.5. Alignement partant du point 4 (angle saillant Nord du batiment Loupias . n°9 du plan d'alignement) et aboutissant au point 5 (angle saillant Ouest du mur de la propriété Doré)

5.6 et 6.7 - Alignement défini par le parement côté route de la propriété Doré.

7.8. Alignement partant du point 7 (angle saillant Nord de l'extremité du mur de la propriété Doré) et aboutissant au point 8 situé à 8,30 m du point 7 et sur l'alignement approuvé le 26.7.1862

8.9. Alignement partant du point 8 ci-dessus défini et aboutissant au point 9 situé à 8,30 m du point 8 et sur l'alignement approuvé le 26.7.1962

---

vers St Léger Vauban

9 — Alignement approuvé le 26 juillet 1862 conservé

8 — Alignement nouveau proposé

7

6

5

M. DORÉ René

14

3

M. DORÉ Henri

5

M. LOUPIAS

7

Alignement approuvé le 26 juillet 1862 à modifier

Alignement nouveau proposé

Voie Communale n° 9

(rue de Quarré les Tombes)

Alignement approuvé le 26 juillet 1862 à modifier

3

Alignement nouveau proposé

2

1 — Alignement approuvé le 26 juillet 1862 conservé

M. FABUREAU René

1500W336/19

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

CANTON

de Quarré-les-Tombes.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

STGERMAIN-DES-CHAMPS.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 347/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Stᵉ Germain-des-Champs (Bourg)		
Chemin de grande communication N°. 36	1ᵉ Ligne Droite entre le Dernier angle du N°. 5 et le 1er angle du N°. 12	1ᵉ Ligne Droite entre le Dernier angle du N°. 4 et un point situé en face l'extrémité de Saillie opposé à 8ᵐ de Distance	8ᵐ
	2ᵉ Ligne Droite entre cet angle et le Dernier angle du N°. 14	2ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 8ᵐ de Distance	8ᵐ
	3ᵉ Ligne Droite entre cet angle et le Dernier angle du N°. 13	3ᵉ id	8ᵐ
	4ᵉ Ligne Droite entre cet angle et un point situé en face le 2ᵉ angle du N°. 14 à 8ᵐ de Distance	4ᵉ Ligne Droite entre l'extrémité de Saillie précédente et le 1er angle N°. 15	
	5ᵉ Ligne Droite entre l'extrémité de Saillie précédente et le 1er angle du N°. 34	5 Parement du N°. 14 conservé	8ᵐ
	6ᵉ Ligne Droite entre cet angle et un point situé en face l'extrémité de Saillie opposé à 8ᵐ de Distance	6ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 8ᵐ de Distance	8ᵐ
	7ᵉ Façade du N°. 40 en partie conservé jusqu'au dernier angle saillant situé sur cette façade N°. 1 de la	7ᵉ id	
	8ᵉ Ligne Droite entre cet angle saillant et le 1er angle du N°. 41		
	10ᵉ Façade du N°. 42 conservé		
	11ᵉ Ligne Droite entre le Dernier angle du N°. 41 et le Dernier angle du N°. 9	11ᵉ Ligne Droite entre ce point et un autre point situé en face l'extrémité de Saillie opposé à 10ᵐ de Distance	10ᵐ
	12ᵉ Limite actuelle du N°. 9 conservé	13ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 10ᵐ de Distance	10ᵐ
Chemin de Vaupitre	1ᵉ Limites actuelles du N°. 3 et 4 conservé	1ᵉ Façade du N°. 1 conservé	
		2ᵉ Ligne Droite entre le Dernier angle du N°. 1 et un point situé en face la limite séparative du N°. 1 et 4 à 6ᵐ de Distance	4ᵐ
		3ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 6ᵐ de Distance	6ᵐ
	2ᵉ Ligne Droite entre le 1er angle de la limite du N°. 4 et 6 et le 1er angle N°. 1	4ᵉ id	1ᵐ
	3ᵉ Alignement déjà pris comme au plan	5ᵉ id	4ᵐ
	4ᵉ id	6ᵉ id	4ᵐ
Chemin de Lingoulet.	1ᵉ Ligne Droite partant de Vaupitre et aboutissant en face l'extrémité du mur appuyé à 6ᵐ de Distance (Voir le plan)	1ᵉ Mur du N°. 16 conservé	
	2ᵉ Ligne Droite entre l'extrémité de Saillie précédente et le 1er angle du N°. 6	2ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 8ᵐ de Distance	6ᵐ
	3ᵉ Parement du N°. 8 conservé	3ᵉ id	
	Hameau de Vilaine-le-Bas.		
Rue de l'Abbaye	1ᵉ Alignement déjà pris conformément aux déviations du plan	1ᵉ Alignement déjà pris conformément aux déviations du plan	6ᵐ
Rue Basse.	1ᵉ Ligne Droite parallèle à Saillie opposé à 6ᵐ de Distance	1ᵉ Ligne Droite partant du 1er angle saillant du N°. 2 et aboutissant à l'extrémité de la limite du N°. 2 à 6ᵐ de Saillie opposé (Voir le plan)	6ᵐ
	2ᵉ Ligne Droite entre le 1er angle du N°. 2 et le Dernier angle du N°. 10, se prolongeant	2ᵉ 1ᵉ partie du N°. 4 conservé	
		3ᵉ Ligne Droite entre le Dernier angle du mur	

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	comme au plan.	N°. 4 et un point situé comme au plan, à la	
	3ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 6ᵐ de Distance	limite du mème N°.	6
Rue de Courotte.	1ᵉ Ligne parallèle aux alignᵗˢ opposés à 6ᵐ de Distance	1ᵉ Limite actuelle conservée et régularisée comme au plan.	
	Hameau du Petit-Ruissotte.		
Rue de l'Etang.	1ᵉ Ligne Droite partant du 1er angle du N°. 11 (au Pᵗ Grand-Ruissotte) et aboutissant à l'angle saillant entre la limite du N°. 8 et 10	1ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 6ᵐ de Distance	6ᵐ
	2ᵉ Ligne Droite entre cet angle et un angle situé sur la limite du N°. 14	2ᵉ id	6ᵐ
Rue de Chenevières	1ᵉ Ligne Droite entre le 1er angle du N°. 6 et le 1er angle du N°. 12, se prolongeant des deux côtés comme au plan	1ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 8ᵐ de Distance	6ᵐ
	2ᵉ Ligne Droite entre l'extrémité de Saillie précédente et le Dernier angle du N°. 11, se prolongeant comme au plan	1ᵉ id	6ᵐ
	3ᵉ Surplus du N°. 11 conservé	3ᵉ id	6ᵐ
Rue du grand-Ruissotte	1ᵉ Ligne Droite parallèle à Saillie opposé à 3ᵐ de Distance	1ᵉ Ligne Droite entre le 1er angle du N°. 1 et le 1er angle du N°. 7 se prolongeant des deux côtés	3ᵐ
	3ᵉ Mêmes alignements que le 1er de la rue de l'Etang		
	Hameau de Vilaine-le-haut		
Rue des Roussia	1ᵉ Ligne Droite entre le 1er angle du mur N°. 7 et le Dernier angle du N°. 4	1ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 6ᵐ de Distance	6ᵐ
	2ᵉ Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du N°. 10	1ᵉ id	4ᵐ
	3ᵉ Façade du N°. 10 conservé	2ᵉ Ligne Droite partant de l'extrémité de Saillie précédente et aboutissant en retraite sur la 2ᵉ face latérale du N°. 9 à 6ᵐ de Saillie opposé	6ᵐ
	4ᵉ Ligne Droite entre le Dernier angle du N°. 10 et l'angle intérieur de la porte du N°. 14, se prolongeant (voir le Plan)	4ᵉ Ligne Droite entre l'extrémité de Saillie précédent et le 1er angle de la 2ᵉ porte du N°. 7	
		5ᵉ Mur conservé entre cet angle et le mur	
		6ᵉ Ligne Droite entre le 1er angle du mur situé sur le mur et un point situé en face l'extrémité de Saillie opposé à 6ᵐ de Distance	6ᵐ
	6ᵉ Mur de clôture conservé entre l'extrémité de Saillie précédent et le 1er angle du N°. 11	6ᵉ Ligne parallèle à Saillie opposé à 6ᵐ de Distance	4ᵐ
	6ᵉ Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du N°. 11	7ᵉ id	5ᵐ
	7ᵉ Ligne Droite entre cet angle et un autre angle situé en face le chemin de Vilaine le Bas		

347/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau de Chézellea.		
Rue des Ysnita	1° Alignement déterminé comme au plan;	1° Alignement déterminé comme au plan;	6m.
	2° Courbe de raccordement comme au plan;	2° Courbe de raccordement comme au plan;	6m.
	3° Ligne droite entre le 1er angle du N°6 et un point situé en retrait sur le 2e face latérale à distance N°10 à 4m. de talig. opposé	3° Ligne droite parallèle à talig. opposé à 6m.	6m.
	4° Ligne droite entre extrémité de talig. précédent et le 1er angle du N°12	4° id	6m.
	5° Ligne droite entre est angle et le 1er angle du N°21	5° id	6m.
	6° Façade du N°21 conservé	6° id	6m.
	7° Ligne droite entre le dernier angle du N°22 et le dernier angle du N°34, se prolongeant comme au plan	7° id	6m.
	8° Courbe de raccordement comme au plan;	8° Alignement parallèle aux alignements opposés à 6m de distance	
	9° Limites actuelles des N°s 42. 44 et 46 conservés.		
	10° Alignements dispersés comme au plan;		
Rue de la Mouille	1° Ligne droite parallèle à talig. opposé à 4m. distance	1° Ligne droite entre le 1er angle du N°1 et un point déterminé, sur le parement extérieur du mur N°4, point de prolongement de l'alignement suivant.	4m.
	2° id	2° Parement du mur N°4 prolongé comme au plan	4m.
	3° id	3° Surplus de ce mur conservé	4m.
	Hameau de Lingoult.		
Rue du Moulin	1° Alignement déterminé conformément aux dispositions du plan;	1° Lignes parallèles aux alignements opposés à 6m de distance	6m.
Rue de la Vigne.	1° Alignements dispersés comme au plan;	1° Lignes parallèles aux alignements opposés à 6m de distance	6m.
Rue du Lianaa	1° Alignements dispersés comme au plan;	1° Ligne parallèle aux alignements opposés à 6m de distance	6m.
Rue des Gabaa	1° Ligne droite partant du 1er angle du N°2 passant à 1m du 1er angle du N°3 et se prolongeant	1° Ligne parallèle à talig. opposé à 6m de distance	6m.
	Hameau de Lantzeville.		
Rue St Pierre	1° Ligne droite partant à 6m d'alignement opposé et aboutissant au 1er angle du N°1	1° Ligne droite entre le dernier angle du N°1 et le 1er angle du N°3	
	2° Pan coupé comme au plan.	2° Pan coupé comme au plan;	
	3° Ligne droite entre le 1er angle du N°8 et un point situé en face extrémité de talig. opposé à 6m de distance	3° Ligne droite entre le 1er angle N°3 et le 2e angle saillant du N°13.	6m.
	4° Ligne parallèle à talig. opposé à 6m de distance	4° Surplus du N°13 conservé	6m.
	5° id	5° Ligne droite entre le dernier angle du N°13 et le dernier angle du N°17.	6m.
	6° id		

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	7° Ligne droite entre extrémité de talig. précédent et le 2e angle saillant du N°24 (voir le plan)	6° Ligne droite entre est angle et le 1er angle du N°21	
	8° Surplus de ce mur conservé	7° Ligne droite entre est angle et l'extérieur angle du N°23.	
	9° Ligne droite entre le dernier angle de ce mur et le 1er angle du N°2 (Rue de la Fontaine)	8° Courbe de raccordement comme au plan;	
	10° Courbe de raccordement comme au plan;	9° Alignement droit comme au plan;	
	11° Surplus du N°10 conservé		
Rue de la Fontaine	1° Façade et parements des N°s 2, 4 et 6 conservés.	1° Ligne droite à 6m de distance disposé comme au plan.	6m.
	2° Ligne droite entre le dernier angle du N°6 et le dernier angle du N°2.		
	Hameau du Grand-Ruissolle.		
Rue St Georges.	1° Alignement déterminé comme au plan;	1° Ligne parallèle à talig. opposé à 6m de distance	6m.
	2° Façade du N°10 conservé	2° Ligne droite entre extrémité de talig. précédent et le 1er angle du N°11	
	3° Ligne droite entre le dernier angle du N°10 et un point situé sur le 1er angle du N°16 à 6m de distance	3° Ligne droite entre est angle et le 1er angle du N°16	6m.
	4° Ligne droite entre extrémité de talig. précédent et le dernier angle du mur N°16.	4° Ligne droite entre est angle et un angle rentrant situé sur la façade du N°17.	
	5° Ligne droite partant d'un point situé à 6m du dernier angle N°17 et aboutissant au dernier angle du N°22, se prolongeant jusqu'à la Rue St Germain	5° Surplus de cette façade conservé	
	6° Ligne droite entre est angle et le dernier angle du N°16	6° Ligne droite entre le dernier angle du N°17 et un point situé comme au plan à 6m de talig. opposé	6m.
	7° Deux lignes brisées comme au plan;	7° Ligne parallèle à talig. opposé à 6m de distance	6m.
		8° id id	6m.
Rue St Germain	1° Ligne droite partant du dernier angle du mur N°2 et aboutissant sur le parement du mur N°4, à la rencontre de talig. suivant	1° Ligne parallèle à talig. opposé à 6m de distance	6m.
	2° Alignement déterminé par le prolongement d'un petit mur (voir le plan)	2° id id	6m.
	3° Surplus de ce mur conservé.	3° Trois lignes parallèles aux alignements opposés à 6m de distance	6m.
	Hameau du Meix.		
Chemin de moyenne communication N°54	1° Ligne parallèle à talig. opposé à 2m de distance	1° Limite actuelle du N°1 et 3 conservé.	2m.
	2° Courbe de raccordement comme au plan;	2° Ligne courbe parallèle à talig. opposé à 4m de distance.	4m.
	3° Ligne droite entre le 1er angle du N°12 et le dernier angle du N°16	3° Ligne parallèle à talig. opposé à 4m de distance	4m.
	4° Ligne droite entre est angle et le dernier angle du N°22.	4° id id	4m.
	5° Ligne droite entre est angle et le 1er angle N°30.	5° id id	
	6° Ligne droite entre extrémité de talig. précédent et le 1er angle N°27	6° Ligne droite entre extrémité de talig. précédent et le 1er angle N°29	2m.
	7° Ligne droite entre est angle et le dernier angle du N°34, se prolongeant comme au plan	7° Ligne droite entre est angle et le 1er angle du N°37	
	8° Ligne parallèle à talig. opposé à 4m de distance	8° Ligne droite entre est angle et le 1er angle du N°39	4m.
	9° id id	9° Alignement déterminé comme au plan;	

347/3

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau de Mouliguy.		
Rue S.t Germain	1.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	1.o Ligne droite déterminé par le 6.me N.o et le dernier angle du N.o 4.	6.m.
	2.o Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et un point déterminé par l'alig.t suivant (Voir le plan.)		
	3.o Ligne droite entre le 1.er angle du N.o 14 et le dernier angle du N.o 18, se prolongeant comme au plan.	2.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.me de distance.	6.m.
	4.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.me de distance.	3.o Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le 1.er angle du mur.l N.o 11	6.m.
	5.o Ligne droite partant d'un point situé à 8.m de l'alig.t opposé et aboutissant au 1.er angle du N.o 14.	4.o Alignement déterminé par le prolongement des N.os 21 et 23.	
	6.o Limite actuelle des N.os 34, 36 et 38 conservés	5.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 1.m de distance.	1.m.
	7.o Alignements déterminés conformément aux indications du plan.	6.o Façade du N.o 19 en partie conservée.	
		7.o Alignements déterminés conformément aux indications du plan.	8.m.
Rue Masquée.	1.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.me de distance.	1.o Ligne droite entre le dernier angle du N.o 6 et le 1.er angle du N.o 11, se prolongeant de part et d'autre.	6.m.
Rue des Boulets.	1.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4.me de distance.	1.o Ligne droite entre le 1.er angle rentrant formé par le N.o 1 et le 2.e angle du N.o 3, se prolongeant comme au plan.	8.m.
	2.o Courbe de raccordement comme au plan.	2.o Courbe de raccordement comme au plan.	8.m.
	3.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 1.m de distance.	3.o Limite actuelle du N.o 9 conservé.	1.m.
Ruelle des Roussis.	1.o Façade du N.o 4 conservé et prolongé comme au plan.	1.o Alignement déposé comme au plan.	6.m.
	2.o Limite du N.o 6 en partie conservé. (Voir le plan.)	2.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4.me de distance.	4.m.
	3.o Alignement déposé comme au plan.	3.o id.	6.m.
	4.o Ligne droite partant de l'extrémité de l'alig.t opposé, passant au 1.er angle du N.o 10 et se prolongeant jusqu'au mur formant la limite des N.os 12 et 14.	4.o id.	4.m.
	5.o Alignement déposé comme au plan.	5.o id.	4.m.

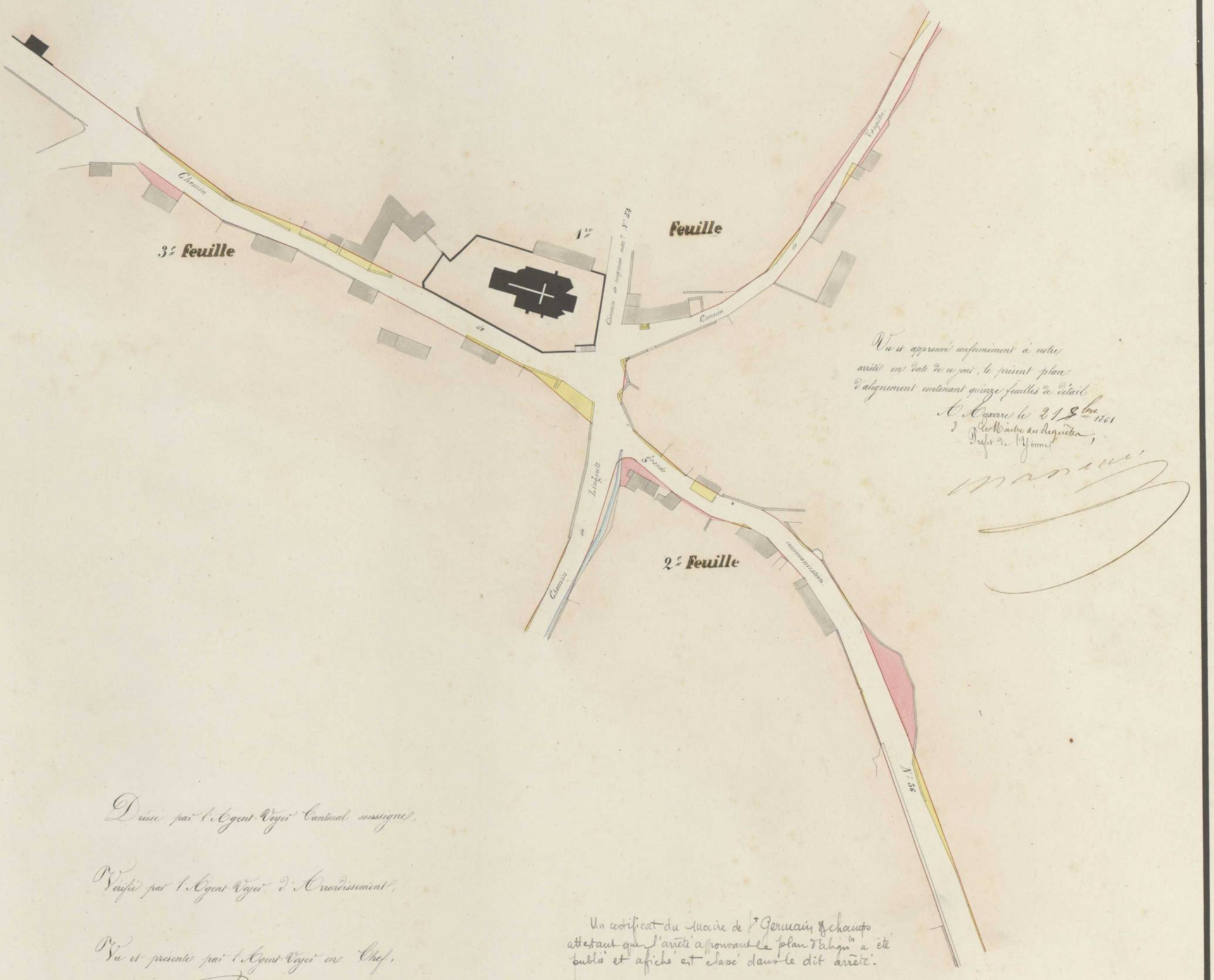
NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau de Moutmardelin.		
Chemin de petite comm.n N.o 6.	1.o Limite actuelle du N.o 1 conservé	1.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8.me de distance	8.m.
	2.o Ligne droite entre l'extrémité de la limite précédente et le dernier angle du N.o 2	2.o id.	8.m.
	3.o Limite actuelle du N.o 10 conservé	3.o Alignement déposé comme au plan.	
	4.o Ligne droite entre le 2.e angle du petit côté N.o 16 et le 2.e angle du N.o 14	4.o Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8.me de distance	8.m.
	5.o Ligne droite partant de cet angle, passant à 2.m du 1.er angle du N.o 12 et se prolongeant comme au plan.	5.o id.	8.m.
	6.o Alignement déposé conformément aux indications du plan.	6.o Lignes parallèles aux alig.ts opposés à 2.m de distance	8.m.

Observation générale.

Tous les plans compris et les courbes de raccordement seront exécutés conformément aux indications du plan.

347/4

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformement à notre arrêté en date du ce jour, le présent plan d'alignement contenant quinze feuilles de détail

A Auxerre le 21 Août 1861

Le Maire du Chef-lieu
Préfet de l'Yonne

Dressé par l'Agent-Voyer Cantonal soussigné,

Vérifié par l'Agent-Voyer d'Arrondissement,

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef,

Echelle de 0 cen. millimetres par mètre

Un certificat du Maire de St Germain-Vaucharp attestant que l'arrêté approuvant le plan d'alignement a été publié et affiché est classé dans le dit arrêté.

34715

3e Feuille

1re Feuille

Chemin

Grande

Chemin de moyenne com.ion N.o 54

Communication

Chemin

Longault

Chemin

Vaupilte

2e Feuille

Vu et printé par le Cons.r Préfet en Chef,

Echelle d'un centimètre par mètre.

347/6

2.e Feuille

1re Feuille



Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

347/7

3e Feuille

1re Feuille

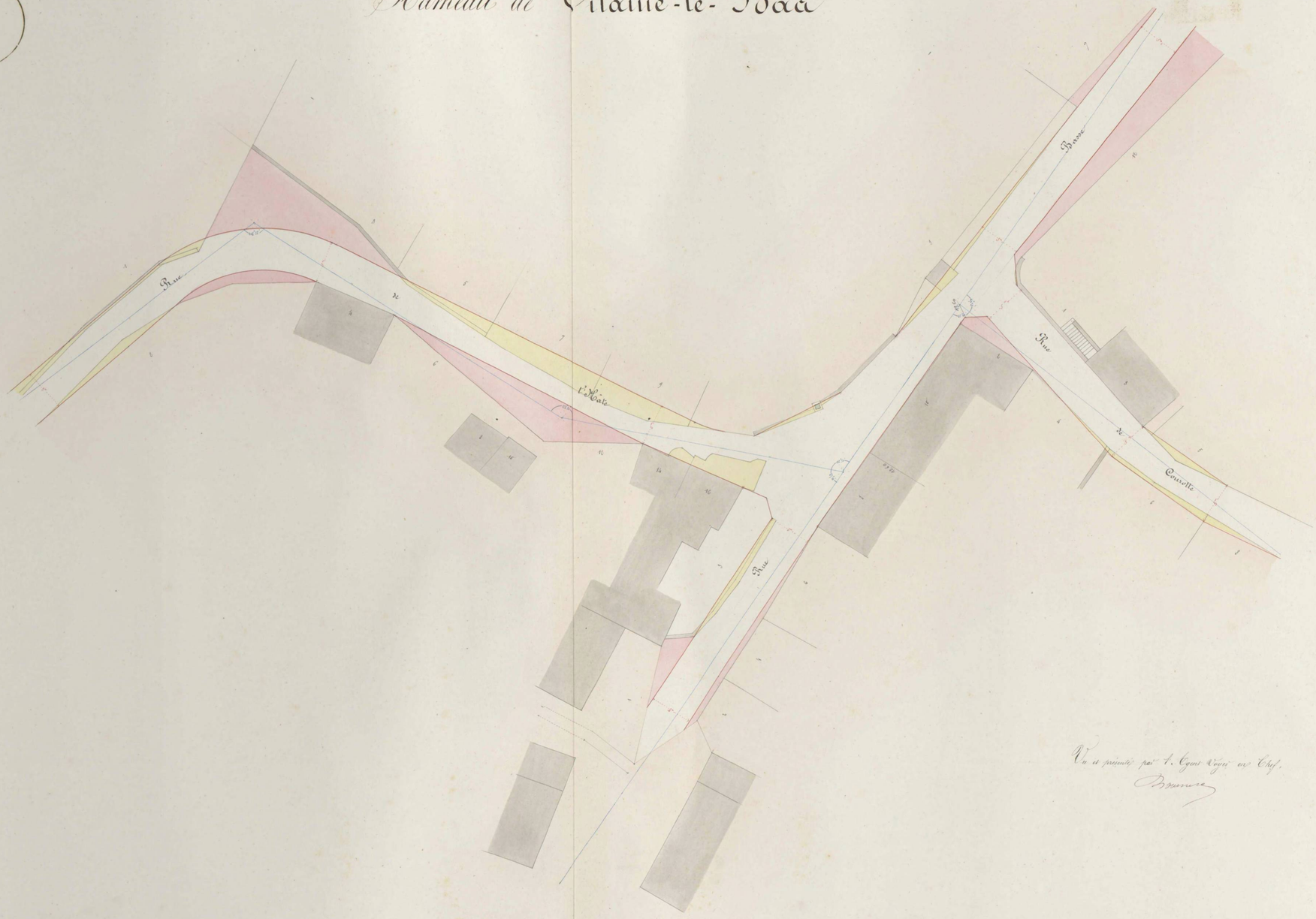
Chemin de grande communication

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

347/8

4e Feuille

Hameau de Vilaine-le-Bacc

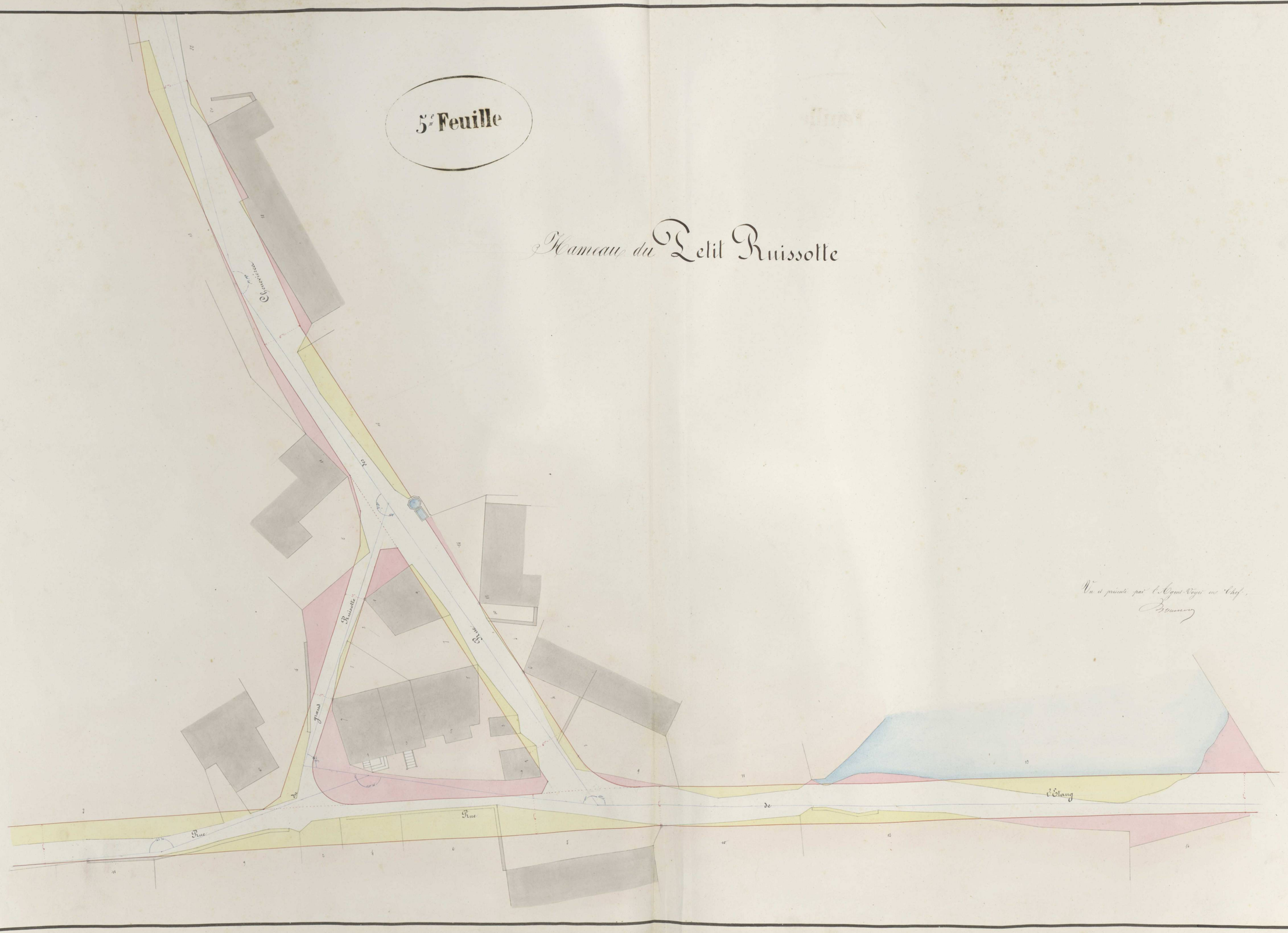


Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef.

3471/9

5e Feuille

Hameau du Petit Ruissolle

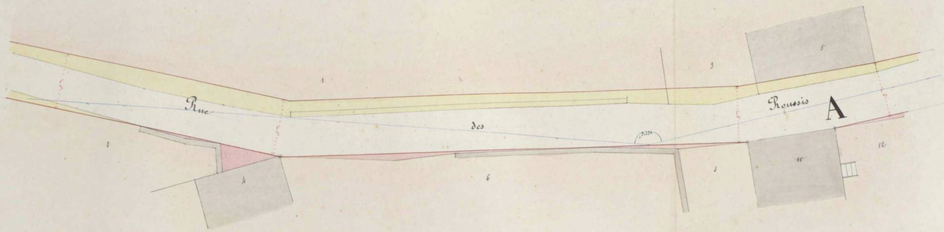


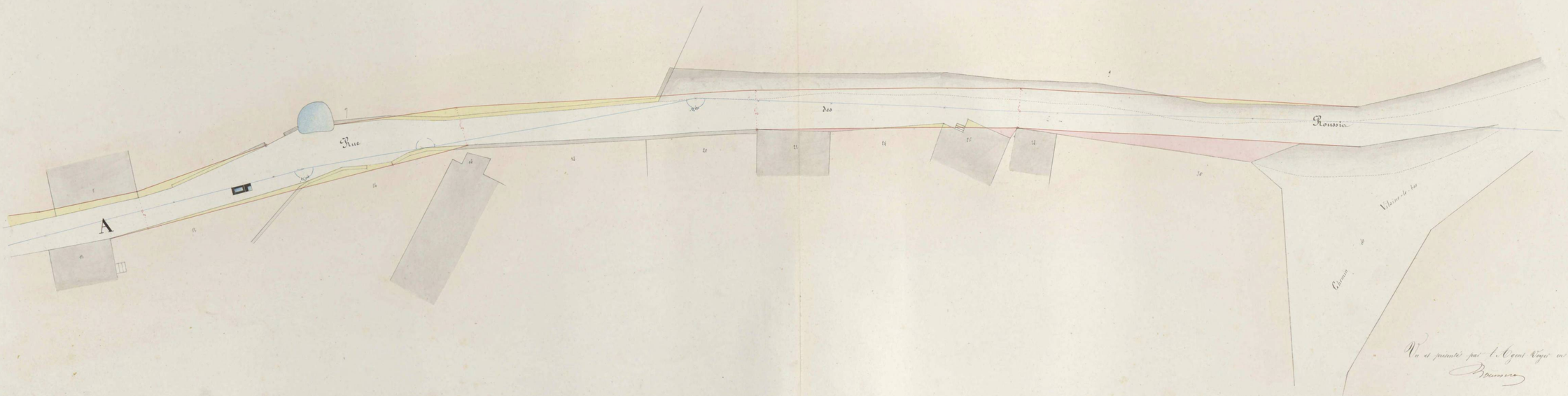
Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef,

347/10

6.e Feuille

Hameau de Vilaine-le-Haut





347/11

7.e Feuille

Hameau de Chézellaz.



Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Bonnier

8.e Feuille

Hameau de Lingoult



Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

347/13

9.e Feuille

Hameau de Laulzerville.

Rue

Rue

A

Rue

Saint

Rue de la Fontaine

Rue

Rue

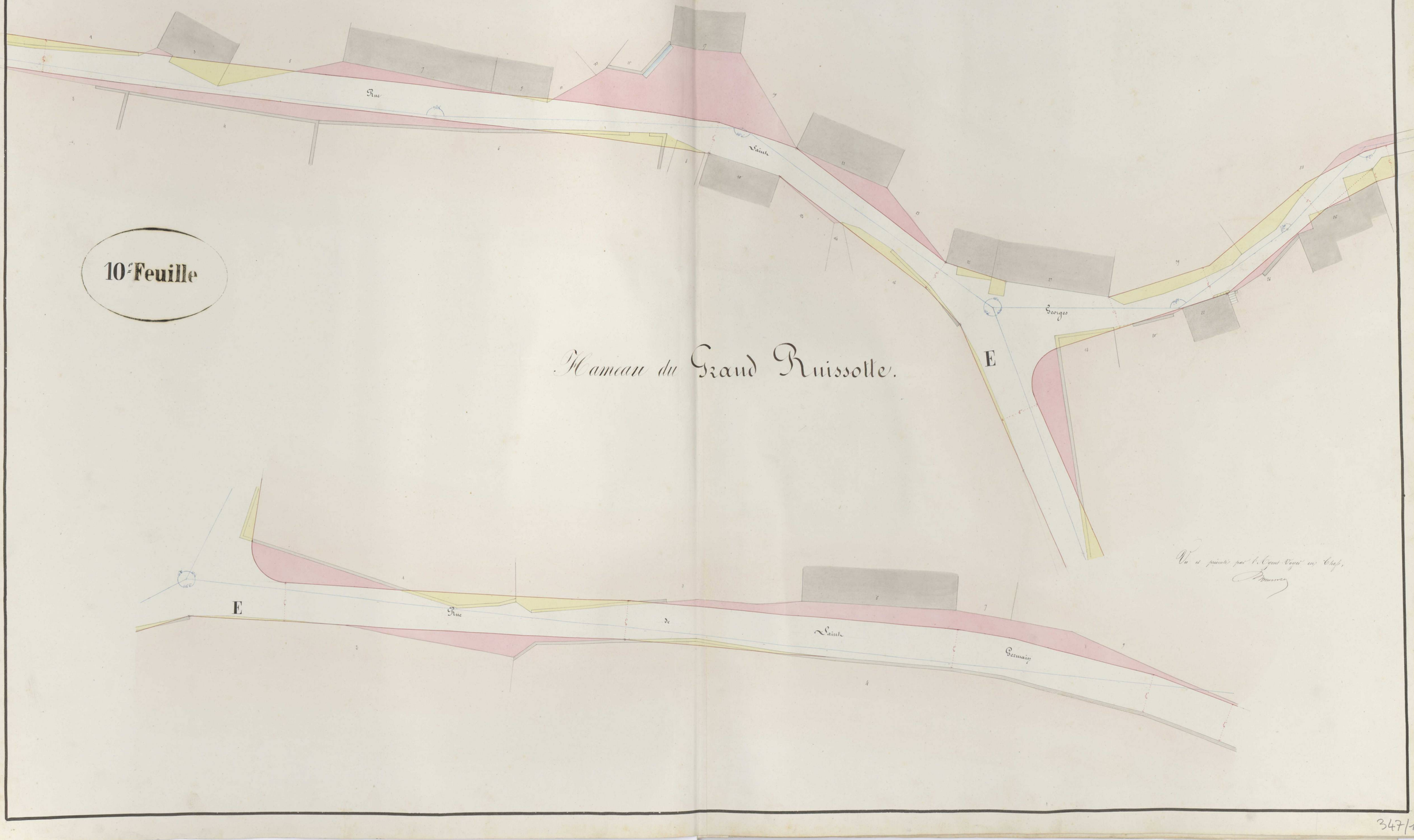
A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

347/14

10.e Feuille

Hameau du Grand Ruissolle.



Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef,

347/15

11e Feuille

Hameau du Meix.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef,

Bourmont

347/16

12e Feuille

Hameau de Mouligny.

Rue

Ruelle

Saint

CD 192

Rue

CD 192 Ecausson

Rue

Rue

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

13e Feuille

347/17

13.e Feuille

12.e Feuille

Rue Saint Germain

A

Chemin

Ruelle

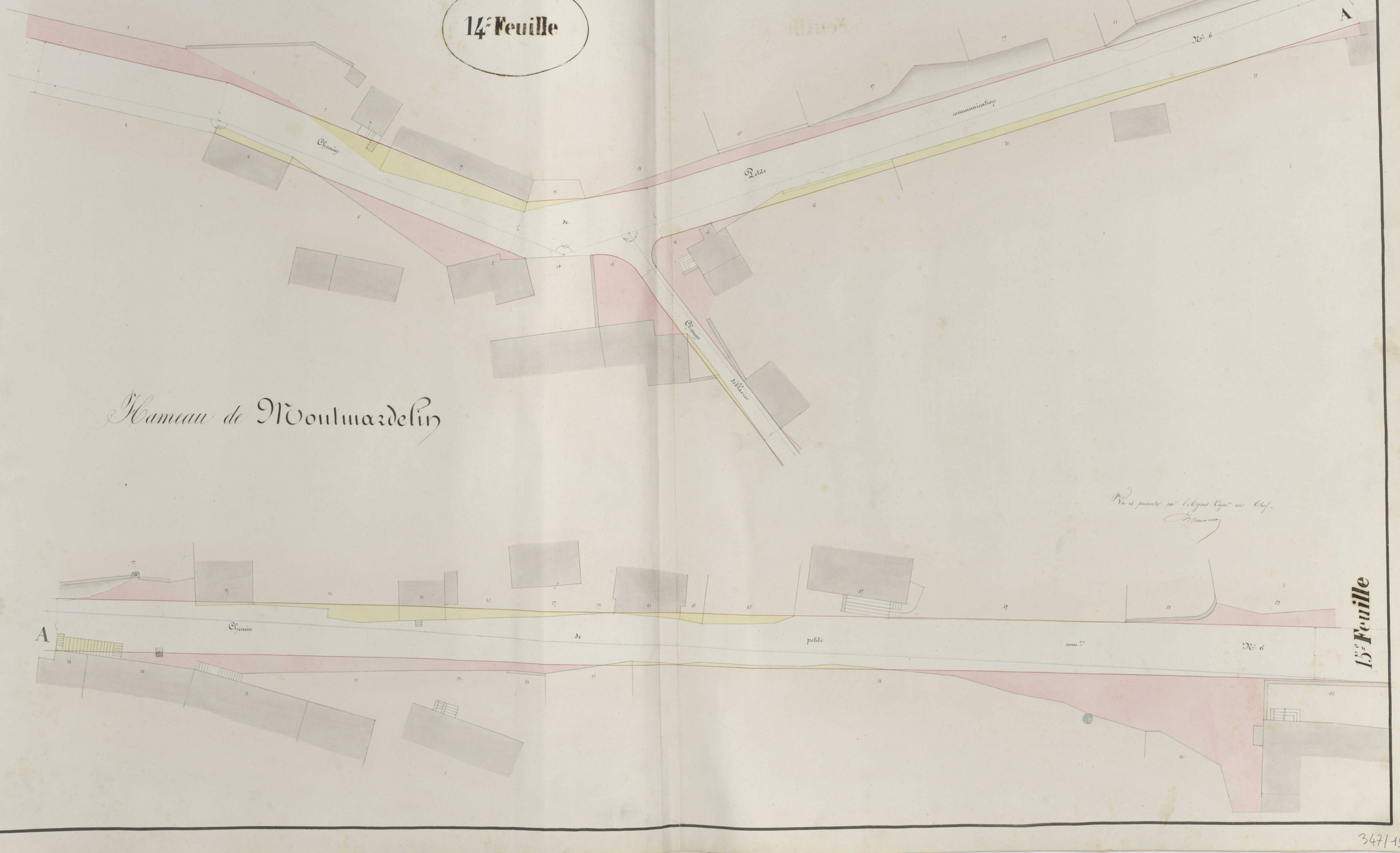
Rue

Saint Germain

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Brunier

14.e Feuille

Hameau de Montmazelin



347/19

15me Feuille

Chemin de petite communication N°6

A

Chemin de petite communication N°6

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef,

347/20

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

S.t Germain des Champs.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Grande Com.e N.o 36	3	1	La Commune	bât.
	"	3	id	
		5	Barbier	
		7	Robert Léonard	Cour
		9	id	bât
		11	id	id
		13	id	Cour
	1	15	La Commune	Cimetière
	1	17	Churion françois	
	2	19	Carré Jacques	
	"	21	id	cour
		23	id	bât.
		25	Gaudin françois	
		27		
	3	2	Lemeureux Thomas	
	"	4	id	Cour
		6	id	bât.
		8	Robert Léonard	
		10	Dizien Philippe	
		12	id	cour.
		14	La Commune	bât.
		16	id	
		18	Barbia françois	bât.
	1	20		
	"	22	Dizien Philippe	bât.
		24	id	
		26	Galinat Pierre	
		28	id	
	2	30	Carré Jacques	bât.
	"	32	id	id
		34	Gaudin Joseph	id
		36	id	
		38	Gaudin françois	
		40	id	bât.
		42	Marion françois	
		44	id	
		46	id	
		48	Gaudin Jean	bât.
		50	Bernard Jean	
		52		
Chemin de Vaupitre	4	1	Churion françois	bât.
	"	3	id	
		5	Chauvin Jacques	
		2	Bernard Joseph	
		4	Viard Lazare	
		6	Chauvin Jacques	
		8	id	bât.
		10	id	
		12	id	bât.
Chemin de Linguelt	3	1	Galinat Pierre	
	"	2	Carré Jacques	
		4	Girardot Christophe	
		6	Girardot Philippe	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de l'Hôtel.	4	1	Sauvre Jean	pré
	"	3	Régoby Marie	terre
		5	Duché Germain	id
		7	Duché Jean	id
		9	Guyard Pierre	id
		2	Régoby Pierre	id
		4	id	bât.
		6		Cour Commune
		8	Sauvre Marie	bât.
		10	Régoby Pierre	
		12		Cour Commune
		14	Régoby Jean	bât.
		16	Duché Germain	id
Rue de Basse.	4	1	Régoby Jean	Cour
	"	3	Duché Germain	id
		5	Duché Pierre	terre
		7	Sauvre Nicolas	id
		2	Régoby Pierre	jardin
		4	Régoby Jean	terre
		6	Duché Pierre	id
		8	id	bât.
		10	Gaudin Georges	id
		12	id	terre
Rue de Cousotte	4	1	Gaudin Georges	terre
	"	3	id	bât.
		5	Linard Pierre	pré
		2	Gaudin Georges	bât.
		4	id	Cour
		6	id	terre

Petit Ruissotte

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de l'Etang.	4	1	Lairedat Jean	bât.
	"	3	Robert Jacques	id
		5	Segault V.ve	id
		7		id
		9	Colliy Charles	Cour
		11	id	jardin
		13	La Commune	étang
		2	Lairedat Jean	jardin
		4	Roy Jean	id
		6	Lairedat Georges	id
		8	id et Jean	Cour
		10	Lairedat Gabriel	terre
		12	Roy françois	pré
		14	Barbier Denis	terre
Rue des Chenevières	5	1		bât
	"	3		id
		5	Segault V.ve	id
		7	Roy françois	Cour
		9	id	bât
		11	id	id

Vilaine-le-Bas

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Route	5	13	Sauvre Elme	Cour
	"	2	Colliy Charles	bât
		4	Lairedat Georges	Cour
		6	id	bât
		8		
		10		
		12	Lairedat Gabriel	bât.
		14	id	Cour
		16	Sauvre Elme	jardin
		18	id	bât
		20	id	Cour
		22	id	terre
Rue du grand Ruissotte.	5	1	Roy françois	bât.
	"	3	id	Cour
		5	Lairdat Jean	Cour
		7	id	bât
		9	Roy françois	jardin
		11	Gaudin Jean	pré
		2	Roy françois	Cour
		4	Roy Jean	id
		6	id	bât
		8	id	terre

Vilaine-le-Haut

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue des Roussia	6	1	Sauvre Nicolas	terre
	"	3	Sauvre François	id
		5	id	bât
		7	id	Cour
		9	Linard Pierre	terre
		2	Sauvre François	id
		4	id	bât
		6	id	terre
		8	id	Cour
		10	id	bât
		12	id	terre
		14	Cormier Jean	Cour
		16	id	bât
		18	id	jardin
		10	Doré V.e	terre
		17	id	bât
		24	id	Cour
		26	Doré V.e	bât
		28	id	id
		30	Cormier Jean	terre

Chézelles

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue des Cruittes	7	1	Sauvre Elme	terre
	"	3	Régoby Marie	id
		5	id	bât.
		7	Boussard et Chouan	terre
		9	Dercie Emilien	id
		11	Gaudin Emilien	id
		13	id	id
Rue de la Mouille.	7	1	Sauvre Elme	terre
	"	3	Sauvre François	id
		5	id	bât
		7	id	Cour
		9	Linard Pierre	terre
		2	Sauvre François	id
		4	id	bât
		6	id	terre
		8	id	Cour
		10	id	bât
		12	id	terre
		14	Cormier Jean	Cour
		16	id	bât
		18	id	jardin
Rue du Moulin.	8	10	Doré V.e	terre
	"	17	id	bât
		24	id	Cour
		26	Doré V.e	bât
		28	id	id
		30	Cormier Jean	terre

Linguelt

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Vigne.	8	1	Collin Jean	Cour
	"	3	Cramey André	jardin
		5	Rielley Jean	terre
		7	Duché Jean	id
		9	La Commune	fontaine
		11	Cramey André	bât.
		13	id	terre
		2	Boussard Jean	bât.
		4	Collin Jean	bât.
Rue de la Vigne.	8	1	Robert Jean	terre
	"	3	Galas Baptiste	id
		5	Cramey André	id
		7	Boussard Jacques	Cour
		2	Carré Emilien	pré
		4	Rielley Jean	id
		6	Carré Emilien	terre
		8	id	bât
		10	Boussard Jean	id
Rue de la Vigne.	8	1	Collin Jean	Cour
	"	3	Cramey André	jardin
		5	Rielley Jean	terre
		7	Duché Jean	id
		9	La Commune	fontaine
		11	Cramey André	bât.
		13	id	terre
		2	Boussard Jean	bât.
		4	Collin Jean	bât.

1500W347/21

2ème

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
(Suite)	8	14	Collin Jean	bât.
	8	16	id	
	8	18	Tramoy André	bât.
	8	20	id	jardin
	8	22	Bourdillat Nicolas	terre
Rue du Pranas	8	1	Boussard Jacques	bât.
	8	3	Tramoy André	id
	8	5	Marion Jean	jardin
	8	7	Bernard Jean	bât.
	8	9	Bourdillat Jean	cour
	8	11	Marion Jean	id
	8	13	id	bât.
	8	15	id	
	8	17		
	8	2	Boussard Jean	cour
	8	4	Rioller Jean	id
	8	6	Marion Jean	bât
	8	8		Cour commune
	8	10	Tramoy Vve	bât
	8	12	Duché Jean	terre
Rue des Gabas	8	1	Boussard Jacques	bât.
	8	3	Robert Jean	id
	8	5	id	Cour
	8	7	id	bât.
	8	2	Boussard Jacques	id
	8	4	Tramoy André	id
	8	6	Boussard Jacques	terre
	8	8	Collin Jean	id

Lautreville.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue St Pierre.	9	1	Robin Lazare	terre
	9	3	Lardry Jean	bât
	9	5	id	id
	9	7	Lairandat Georges	jardin
	9	9	Meunier Jne Bte	bât
	9	11	Madelénat Claude	id
	9	13	Meunier Pierre	jardin
	9	15		Passage
	9	17	Meunier Pierre	jardin
	9	19	Sauvre Georges	Cour
	9	21	Gérard Vve	id
	9	23	id	jardin
	9	25	de Lautreville	
	9	27	id	Mare
	9	29	id	bât
	9	31	id	pré
	9	2	Gaudin Jean	terre
	9	4	id	id
	9	6	Robin Lazare	jardin
	9	8	id	bât
	9	10	id	terre
	9	12	Lardry Jean	bât
	9	14	Chatelin Jean	Cour
	9	16	id	bât
	9	18		Cour commune
	9	20	de Lautreville	pré

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Fontaine	8	1	Boussard Vve	jardin
	8	3	id	
	8	5	de Lautreville	
	8	2	Gérard Vve	bât.
	8	4	id	cour
	8	6	id	bât
	8	8	Boussard Vve	id

Grand Ruissotte.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue Saint Georges.	10	1	Gaudin Georges	terre
	10	3	id	bât
	10	5	id	cour
	10	7	id	bât
	10	9	Comaille français	id
	10	11	id	cour
	10	13	Tramoy Jean	jardin
	10	15	Comaille français	id
	10	17	id	bât
	10	19		Cour commune
	10	21	Millet Jacques	bât
	10	23	Cabin	
	10	25	id	bât
	10	27	Roy Jean	id
	10	29	id	terre
	10	31	Bernard Jean	id
	10	2	Gaudin Georges	pré
	10	4	id	jardin
	10	6	id	pré
	10	8	Comaille ambroise	
	10	10	Tramoy Jean	bât
	10	12	id	
	10	14	Comaille François	jardin
	10	16	Cabin Jne Bte	terre
	10	18	Roy Jean	jardin
	10	20	Tramoy Jean	
	10	22	Comaille Jean	bât
	10	24	id	cour
	10	26	id	bât
Rue de St Germain	10	1	Roy Jean	jardin
	10	3	Bernard Jacques	terre
	10	5	id	bât
	10	7	id	terre
	10	9	Bernard Jean	id
	10	2	Cabin Jne Bte	id
	10	4	Gaudin Georges	pré

Le Meix.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de moyenne Commn. N° 54	11	1	La Commune	Mare
	11	3	id	Patis
	11	5	Dausin Jacques	Cour
	11	7	id	bât
	11	9	id	
	11	11	id	pré
	11	13	Boisseau (héritiers)	terre
	11	15	Sauvre Lazare	id
	11	17	Robert Claude	jardin
	11	19	Collin Pierre	terre
	11	21	id	bât
	11	23	id	Cour
	11	25	Rappeneau Jean	bât.
	11	27	id	jardin
	11	29	Devoir Etne	bât
	11	31	Dizier Philippe	jardin
	11	33		Cour Commune
	11	35	Dizier Jean	bât
	11	37	id	terre
	11	2	Sauvre Lazare	jardin
	11	4	id	cour
	11	6	Chatelin Blaise	bât.
	11	8	id	cour
	11	10	Brizard Nicolas	cour
	11	12	id	bât
	11	14	id	terre
	11	16	Robert Claude	bât
	11	18	id	cour
	11	20	Lacpault Joseph	id
	11	22	id	bât.
	11	24	Rolley Charles	cour
	11	26	id	bât
	11	28	id	jardin
	11	30	Collin Pierre	bât
	11	32	id	terre
	11	34	Devoir Etne	id
	11	36	id	bât
	11	38	Guyard (héritiers)	Cour
	11	40	id	terre
	11	42	Dizier Etienne	id
	11	44	Dizier Philippe	id

Montigny.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue Saint Germain	12	1	Madelénat Etne	terre
	12	3	Gaudin Pierre	jardin
	12	5	Robert Georges	bât
	12	7	Gaudin Pierre	terre
	12	9	Roy Jean	id
	12	11	Robert Georges	id
	12	13	Chauvin Marie	jardin
	12	15	Boussard Simon	id
	12	17	Roy Jean	bât
	12	19	id	Cour
	12	21	id	terre
(Suite)	12	23	Gaudin Emilay	terre
	12	25	Laguereau Jean	
	12	27	Sauvre Etne	
	12	29	id	bât
	12	31	id	terre
	12	33	La Commune	Mare
	12	35	Sauvre Etne	terre
	12	37	Robert Jean	id
	12	39	Robert Claude	id
	12	41		Cour Commune
	12	43	Sauvre Jacques	terre
	12	2	Lairandat Vve	pré
	12	4	id	Cour
	12	6	Robert Georges	Cour et bât.
	12	8	Lairandat Vve	bât.
	12	10	id	cour
	12	12	Robert Etne	Cour
	12	14	id	bât
	12	16		Cour commune
	12	18	Lairandat Jean	bât
	12	20	id	Cour
	12	22	Robert Etne	terre
	12	24	Sauvre Etne	pré
	12	26	Roy Etne	pré
	12	28	Duché Jean	id
	12	30	Gaudin Emilay	id
	12	32	Laguereau Jne	Cour
	12	34	id	bât.
	12	36	Gaudin Emilay	id
	12	38	Collin Etienne	bât
	12	40	Roy Nicolas	cour
	12	42	id	bât.
	12	44	Duché Jean	terre
	12	46	id	bât.
	12	48	id	cour
	12	50	Sauvre Jacques	bât
	12	52	Chauveau François	id
	12	54	id	Cour
	12	56	Robert Etne	bât.
	12	58	La Commune	Mare
Rue Masquée	12	1	Robert François	bât
	12	3	Gaudin Pierre	id
			Gaudin Jean	id
		7	id	Cour
		9		
	12	11	Millet Georges	bât.
	12	13	Madelénat Etne	terre
	12	2	Gaudin Pierre	id
	12	4	id	bât
	12	6	id	terre
	12	8	Gaudin Jean	bât
	12	10	Millet Georges	id
	12	12	Gaudin Pierre	terre

347/22

3-1

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	13	1	Robert Georges	terre
des	id	3	Gaudin Edme	bât
Boulaka		5	id	cour
		2	Chauvin Marc	
		4	id	bât
		6	id	
		8	id	jardin
		10	Gaudin Edme	terre
Ruelle	13	1	Gaudin Vve	terre
des	id	3	id	id
Roussia		5	Dupont Jean	id
		2	Sauvre Edme	
		4	id	bât
		6	id	terre
		8	Roy Edme	id
		10	Dupont Jean	bât
		12	id	cour
		14	Gaudin Vve	cour

Montmardelin

Chemin	14	1	Père Lazare	terre
de petite	id	3	Dausin Jean	cour
Commune		5	Gaudin Bazile	id
N° 6.		7	id	bât
		9	id	id
		11	id	cour
		13	Sauvre français	terre
		15	Gaudin Lazare	id
		17	Dausin Simon	id
		19	Père Lazare	id
		21	Pichenot Philippe	id
		23	Gaudin Jean	id
		25	Mullot Noel	id
		27	Cruchot Jean	id
		29	id	bât
		31	Pichenot Philippe	terre
		30	id	bât
		35		Cour Commune
		37	Pichenot Philippe et Dausin Simon	Cour et bâtiment
		39	Dausin Simon	Cour
		41	id	bât
		43	id	Cour
		45	Pichenot Philippe	jardin
		47	Bachelin Jean	bât.
		49	Sairaudat Jean	Cour
		51	Bachelin Jean	pré
		53	Bachelin Jne	id
	18	55	Dausin Jean	terre
	14	57	Bernard Jean	Cour
		59	id	id
		61	Sauvre Simon	id
		63	Robert Lazare	id
		65	Chatelin Lazare	id
		67	Robert Simon	id
		69	Dausin Simon	Cour et bât
		71	id	Cour
		73	Heudin Jean	Cour et terre
	14	2	Sauvre François	terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
(Suite)	14	4	Dausin Jean	Bât
	id	6		Cour Commune
		8	Baudon Pierre	bât
		10		Cour Commune
		12		
		14		
		16	Gadret Jean	bât
		18	Sauvre français	Cour
		20		Cour commune
		22	Père Lazare	terre
		24	Guyard Joseph	bât
		26	Dausin Jean	id
		28	Mullot Jean	id
		30	Carré Edme	cour
		32	Bachelin fils	id
		34		
		36		
		38		
		40		
		42	Bachelin Charles	cour
	18	44	Heudin Jacques	Cour et terre
	id	46	Bernard Jacques	terre
		48	Bernard Jean	id
		50	Bachelin Jean	id
		52	Pichenot Jean	id
		54	Dausin Germain	id
		56	Sauvre Simon	Pré
		58	La Commune	pâtis
		57	id	id
		77	Gaudin Germain	terre

347/23

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon.

CANTON

de Quarré les Tombes.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

St LÉGER.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W349/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Village de St Léger.		
Chemin de grande Communication N° 55.	1° Ligne Droite suivant la limite de la propriété N° 2	1° Mur N° 1, bâtiments 3 et 7 Couverts	
		2° Ligne Droite partant de l'angle couvert du bâtiment N° 7 et aboutissant à l'angle saillant du mur N° 11	2m 00
		3° Ligne Droite partant de ce point et suivie dans le prolongement des parties couvertes du bâtiment N° 13 et du mur N° 16.	8m 00
		4° Limite couverte de la propriété N° 23.	8m 00
Chemin de grande Communication N° 60.	1° Ligne brisée parallèle à 8m 00 2° Mur N° 5 Couvert et ligne Droite parallèle à 8m 00	1° Murs N°s 1 et 3 Couverts	8m 00
		2° Ligne Droite partant de l'angle du mur N° 11 et aboutissant à un point situé en face et à 8m 00 du 1er angle du bâtiment N° 13	8m 00
	3 Ligne Droite parallèle à 8m 00.	3° bâtiment N° 13 et Mur N° 16, Couverts	8m 00
	4° Bâtiment N° 24 et mur N° 26 couverts et alignement prolongé suivant la façade du mur jusqu'à la rencontre du dernier angle saillant du mur N° 28.	4° Ligne brisée parallèle à 8m 00	8m 00
	5° Murs N°s 28, 30 et bâtiment N° 32, Couverts	5° Murs N°s 23, 25, 29 et bâtiment N° 27, Couverts	8m 00
Rue Gérard	1° Ligne Droite partant d'un point pris à 6m 00 du 1er angle du mur N° 6 et aboutissant à un autre point situé en face et à 6m 00 du 1er angle rentrant du mur N° 16.	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00.	6m 00
	2° Ligne brisée partant de ce point et aboutissant à un autre situé en face et à 6m 00 du 1er angle du mur N° 24	2e Ligne brisée identique à 6m 00	6m 00
		3e Ligne Droite partant du 1er angle du mur N° 24 et aboutissant au 1er angle du mur N° 26	
	4e Ligne Droite parallèle à 6m 00.	4e Ligne Droite suivie dans le prolongt de la façade du mur N° 26	6m 00
Le Moulin Foly	1° Ligne Droite parallèle à 6m 00.	1° Limite de la propriété 1 et 3, Couverte	6m 00
	2° Limite de la propriété N° 4, Couverte	2e Ligne Droite parallèle à 6m 00	6m 00.
	3e Ligne Droite parallèle à 6m 00.	3 Ligne Droite partant d'un point pris en face et à 6m du 1er angle de la propriété N° 6 et aboutissant au 1er angle de la propriété N° 11	6m 00
	4e Ligne Droite parallèle à 6m 00.	4e Limite de la propriété N° 11, Couverte et prolongée comme au plan.	6m 00
Rue du Moulin Foly	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00.	1re Ligne Droite partant d'un point situé en face et à 6m 00 du 1er angle du mur N° 2 et aboutissant au 1er angle du mur N° 7	6m 00
	2e Ligne Droite partant d'un point pris en face et à 6m 00 du 1er angle du mur N° 9 et aboutissant au Dernier angle du bâtiment couvert N° 10.	2e Ligne brisée parallèle à 6m 00	6m 00
	3e Ligne Droite partant du 1er angle saillant du bât N° 12 et aboutissant au 1er angle du mur N° 14. Mur N° 14, bâtiment N° 16 et partie du mur N° 18 Couverts.	3e Ligne brisée parallèle à 6m 00.	6m 00.
	4e Ligne Droite suivie dans le prolongement de la façade du bâtiment N° 22.	4e Ligne Droite parallèle à 6m 00.	6m 00.
Rue du Patis.	1er Mur N° 2 et bâtiment N° 4, Couverts	1re Ligne brisée déterminée comme au plan.	
	2e Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 6 et aboutissant à l'angle saillant de la propriété N° 8.	2e Ligne Droite partant d'un point pris en face et à 6m du 1er angle du bât N° 6 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 13.	6 et 7m 00.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Rue de l'Eglise	1° Ligne Droite parallèle à 4m 00	1° Ligne Droite suivie dans le prolongt de la façade du bâtiment N° 5	4m 00
Rue de Bordebon.	1° Limite couverte n° 2 ~~1e Ligne Droite partant du 1er angle de la propriété~~ 2e Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 5m de M°s 2 et aboutissant à un point situé en face et à 5m de distance aboutissant au 1er angle du mur de clôture Georges Louis Haydt saillant du bâtiment N° 1 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5m de distance ~~4e Ligne Droite parallèle à 6m 00~~	1° Ligne Droite suivie dans le prolongement du mur de clôture de 1° Bizard ~~1° Ligne Droite suivie dans le prolongt de la façade du bâtiment N° 4, Couverte~~ 2e Ligne Droite (ancienne maison Ducrau Pierre) à Couvrir, de 2° angle 2e Ligne Droite entre ce point et un autre pris sur l'alignement ~~2e Ligne Droite partant du dernier angle du bâtiment N° 4 et aboutissant au dernier angle de clôture N° 6~~ appartenant au même propriétaire.	6m 00
Rue de Villers	1° Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 2 et aboutissant au 1er angle du bâtiment couvert N° 14. Mur N° 16 Couvert	1° Ligne Droite parallèle à 8m 00 Mur N° 1, bâtiment N° 3 et partie du mur N° 5, Couverts.	8m 00.
Rue Vaubay.	1° Ligne brisée, Déterminée comme au plan.	1° Façade du bâtiment N° 1. Couverte et ligne Droite partant du Dernier angle de ce bâtiment, Déterminée comme plan.	6m 00.
	Hameau du Montois		
Rue de Rouvray	1° Ligne Droite partant du 1er angle de la propriété N° 2 et Déterminée comme au plan	1° Ligne Droite parallèle à 8m 00	8m 00.
	2e Ligne courbe Déterminée comme au plan.	2e Ligne courbe parallèle à 8m 00	8m 00.
	3 Ligne Droite parallèle à 8m 00	3e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 3 et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 9.	8m 00
	4e Façade du bâtiment N° 6, Couverte	4e Ligne Droite parallèle à 8m 00.	8m 00.
	5e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 6 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 14.	5e idem.	8m 00
	6e Ligne Droite du Dernier angle du bâtiment N° 14 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 24.	6e Murs N° 17, 19 et partie du mur N° 15, Couverts.	
	7e Ligne Droite partant de ce point, aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 28 et prolongée comme au plan.	7e Ligne Droite partant du Dernier angle du mur N° 19 et aboutissant au Dernier angle de la propriété N° 23, limite de la propriété N° 25 Couverte.	
	8e Ligne Droite partant du 1er angle du bâtiment N° 36 et aboutissant au 1er angle du bâtiment N° 40, Couverte.	8e Limite de la propriété N° 27, Couverte	
	9e Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 40 et aboutissant au Dernier angle du bâtiment N° 46.	4	
	10e Murs 41 et 50, Couverts	10e Murs 29, 31, 35, propriété N° 33, Couverte et Ligne Droite partant du Dernier angle du mur 35 aboutissant au 1er angle du mur N° 37.	
Rue du Montois	1e Mur N° 2 Couvert et alignement prolongé jusqu'au 1er angle Sud oriental du bâtiment N° 4.	1e Bâtiment N° 1, limite du terrain N° 3. et Mur N° 7, Couverte alignement prolongé jusqu'au Dernier angle Sud oriental du bâtiment N° 9.	8m 80 et 7m 60
	2 Murs 6, 8, 10, 12, limites de la propriété N° 14 et mur N° 14 Couverts	2 limites de la propriété 11 et 13, bâtiments N° 18, et Murs N°s 17, 19 et 21, Couverts.	
	3 Ligne Droite partant du Dernier angle du mur N° 14 et aboutissant au Dernier angle du mur N° 16.		

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

349/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de l'Eglise	1° Ligne Droite menée dans le prolong.t Du mur N.° 5.	1° Ligne Droite parallèle à 5.m 00. Mur N.° 2. bâtiment N.° 4 et partie De la propriété N.° 6. Conservée.	5.m 00.
Ruelle des Bertais	1° Façades Des bâtiments 2, 4 et 5 Conservée	Ligne droite parallèle à 6.m 00	6.m 00
Place publique	1° Limite De la propriété N.° 2. Conservée et prolongée comme au plan.	1° Limite De la propriété N.° 1 et mur N.° 2. Conservée 2° Ligne Droite partant Du Dernier angle Du mur N.° 2 et aboutissant au Dernier angle Du mur N.° 9.	
Chemin de Ruèze	Ligne Droite partant Du 1er angle Du bâtiment N.° 3, aboutissant au 1er angle Du bât.t N.° 7 et prolongée comme au plan.	Ligne Droite parallèle à 8.m 00.	8.m 00
Ruelle des Bouillers	1° Ligne Droite menée dans le prolong.t Du mur N.° 2.	1° Mur N.° 2, bâtiment N.° 8 et limite De la propriété N.° 7. Conservée	3.m 00.

Hameau de Ruèze

Rue de la pierre qui vire	1° Ligne Droite parallèle à 8.m 00. 2° id 3° id 4° Ligne Droite parallèle à 8.m 00 5° Ligne Droite parallèle à 8.m 00. 6 Ligne Droite id 7° Ligne Droite id 1° Mur N.° 6. Conservé 9° Ligne Droite partant Du Dernier angle Du mur N.° 6 et aboutissant au Dernier angle Du bâtiment N.° 10. 10° Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N.° 16. 11. Façade Du bâtiment N.° 16, Conservé 12° Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bâtiment N.° 16, aboutissant au Dernier angle Du bâtiment N.° 14. 13° Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bâtiment N.° 24 et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N.° 26. 14.e Façades Des bâtiments 26, 28, 32 et limites De propriétés 30 et 34. Conservés 15.e Mur N.° 36. Conservé	1° Ligne Droite Déterminée comme au plan et aboutissant à l'angle Du mur N.° 6 2° Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N.° 11 3° Façades Des bâtiments 11, 13, 15 et 17 Conservés 4° Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bâtiment N.° 17 et Déterminé comme au plan 5° Ligne Droite Déterminée comme au plan. 6° Ligne Droite Déterminée comme au plan 7° Ligne Droite partant D'un point pris à 2.m 60 en arrière Du 1er angle De la propriété N.° 36 et aboutissant à un autre point situé en face et à 2.m 00 Du 1er angle Du mur N.° 6. 8° Ligne Droite parallèle à 7.m 00. 9° id dem 10. Limite De la propriété N.° 43. Conservée. 11. Limite De la propriété N.° 45. Conservé 12° Ligne Droite partant De l'angle saillant De la propriété N.° 45 et aboutissant au 1er angle De la propriété N.° 54. 13° Ligne Droite partant Du 1er angle Du grand couloir Des bâtiments N.° 63 et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N.° 65. 14° Limite et mur De la propriété N.° 65, Conservés. 15° Ligne Droite parallèle à 7.m 00.	8.m 00 8.m 00 8.m 00 8.m 00 8.m 00 8.m 00 8.m 00 8.m 00 8.m 00 8.m 00 8.m 00
Rue de Bouray	1° Ligne Droite Déterminée comme au plan 2° Ligne Droite parallèle à 8.m 00 3° Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bâtiment N.° 13 et Déterminée comme au plan	1° Ligne Droite parallèle à 8.m 00. 2° Ligne Droite partant Du 1er angle De la maison N.° 9 et aboutissant au Dernier angle Du bât.t N.° 13 3° Ligne Droite parallèle à 8.m 00.	8.m 00 8.m 00.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau de Trinquelin		
Rue de Dessous	1° Ligne Droite partant D'un point situé en face et à 6.m 00 Du 1er angle Du mur N.° 1 et aboutissant au 1er angle Du mur N.° 6. 2° 2 Bâtiments 6 et 8 Conservés 3° Ligne Droite partant Du 1er angle Du bâtiment N.° 10 et aboutissant à l'angle rentrant Du bâtiment N.° 12. 4° Ligne Droite partant de ce point, passant au Dernier angle Du bâtiment N.° 14 et prolongée comme au plan. 5° Bâtiment N.° 22 en partie conservé et ligne Droite partant De l'angle rentrant De ce bât.t et aboutissant au 1er angle De la maison N.° 37. 6° Ligne Droite partant de ce point et Déterminée comme au plan.	1° Ligne Droite parallèle à 6.m 00. 2° idem 3° Ligne Droite parallèle à 7.m 60 6° idem	6.m 00. 6.m 00. 7.m 60. 7.m 50.
Rue du Milieu	1° Ligne Droite parallèle à 6.m 00 2° Bâtiment N.° 10 et partie Du bâtiment N.° 12 Conservés. N.° Ligne Droite parallèle à 6.m 00. 1° Ligne Droite parallèle à 6.m 00 2° id dem 3° Façade N.° 16 et limite De la mur N.° 17 Conservés 1° Ligne Droite parallèle à 6.m 00 2° Ligne Droite partant De l'angle rentrant Du bâtiment N.° 8 et aboutissant au Dernier angle Du bât.t N.° 14 3° Mur N.° 16 Conservé. 1° Façades Des bâtiments 2 et 4 Conservés	1° Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur N.° 1 passant à un point situé en face et à 6.m 00 Du 1er angle Du bât.t N.° 6 et prolongé comme au plan 2° Ligne Droite entre le 1er angle Du bâtiment N.° 11 et le 1er angle Du bâtiment N.° 13 3. Façades Des bâtiments 13, 15 et 17, Conservés 4° Ligne Droite partant Du 1er angle Du bâtiment N.° 23 et Déterminée comme au plan 1° Ligne Droite partant Du 1er angle Du bâtiment N.° 1 et Déterminée comme au plan 2° Ligne Droite aboutissant au 1er angle Du bâtiment N.° 18 et Déterminée comme au plan 3. Façades N.° 16, 17, 19 et 21 Conservés 1° Ligne Droite Déterminée comme au plan 2° Ligne Droite parallèle à 5.m 00. 1° Ligne Droite parallèle à 6.m 00 2° Ligne Droite Déterminée comme au plan	6.m 00 6.m 00 6.m 00 6.m 00 6.m 00 5.m 00. 6.m 00
Rue du Moulin	1° Ligne Droite parallèle à 6.m 00 2e idem 3° Façade N.° 16 et limite De la mur N.° 17 Conservés		
Rue de la Rivière	1° Limite De la propriété N.° 2 et bâtiment N.° 4, Conservés 2° Ligne Droite menée dans le prolongement Du mur N.° 10.		
Rue de Quarré	1° Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur N.° 1 et aboutissant au 1er angle Du bât.t N.° 8. 2° Ligne Droite partant De l'angle rentrant Du bâtiment N.° 8 et aboutissant au Dernier angle Du bâtiment N.° 14 3 Mur N.° 16 Conservé.	2e Ligne Droite parallèle à 6.m 00	6.m 00
Rue de l'abreuvoir	1° Façades Des bâtiments 2 et 4 Conservés	1° Mur N.° 1 et limite De la propriété N.° 3, Conservés	
	Hameau de Chaume des Bouilliers		
Rue de Trinquelin	1° Mur N.° 6, Conservé 2° Ligne Droite partant Du Dernier angle Du mur N.° 6 et aboutissant au 1er angle Du bâtiment N.° 18 et Déterminée comme au plan. 6° Ligne Droite parallèle à 7.m 00 et prolongée comme au plan.	1° Ligne Droite parallèle à 8.m 00 2e id 3° Limite Des propriétés 7 et 9 Conservés 4. Murs 11 et 13 Conservés 5° Ligne Droite partant Du Dernier angle Du mur N.° 13 et aboutissant à l'angle saillant De la propriété N.° 19. 6° Ligne Droite partant De ce point et aboutissant à 0.m 70 en arrière Du 1er angle De la propriété N.° 23.	8.m 00 8.m 00 8.m 00.

Modification en alig.t approuvée par la décision de la commission siégeant en date du 5 Juillet 1876

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

349/3

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

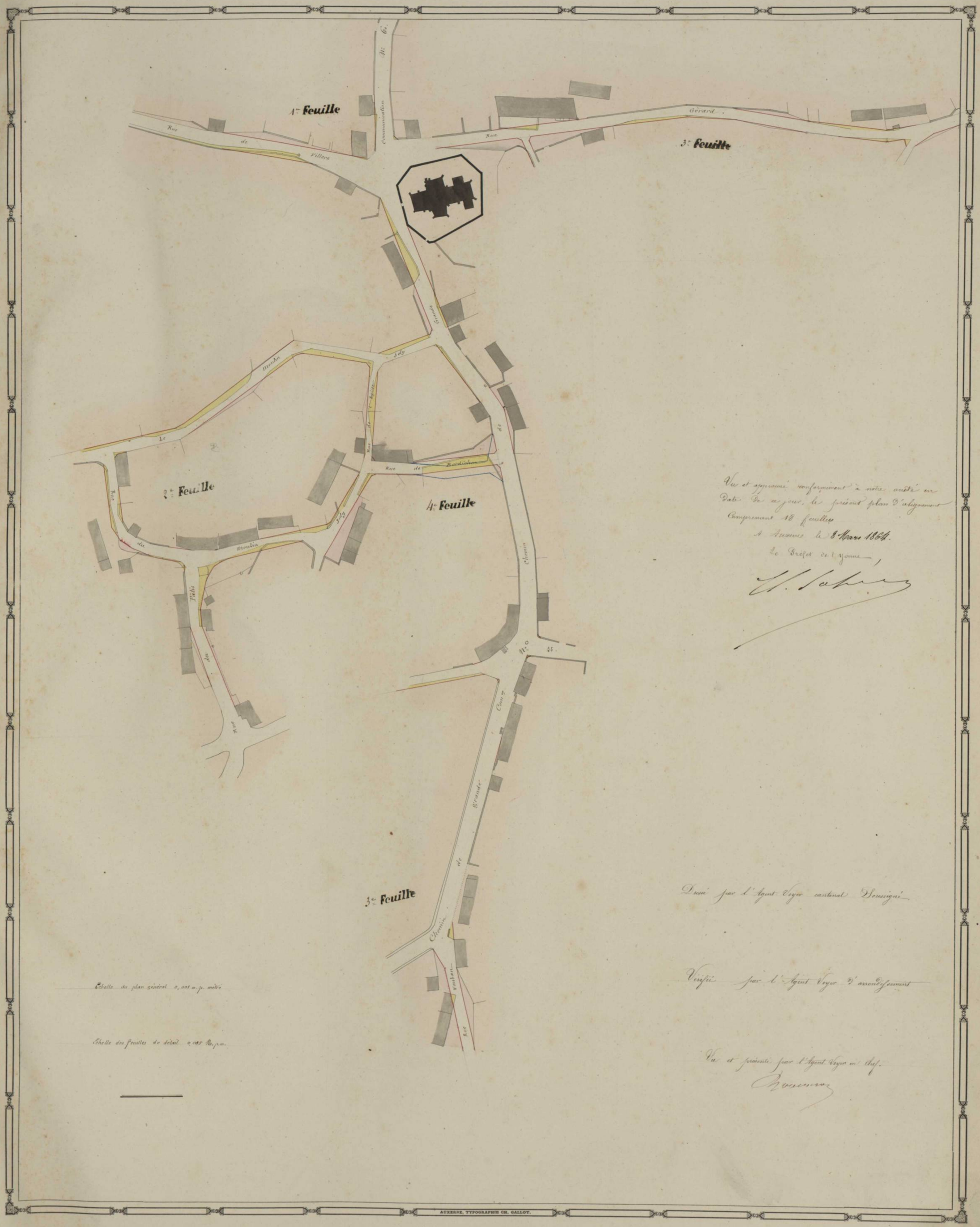
NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de Crinquelin	7e Ligne Droite parallèle à 8m.00.	7e Ligne Droite partant Du 1er angle De la propriété Nº 23, aboutissant à l'angle saillant De la propriété Nº 26 et prolongée comme au plan.	8m.00
	9e Partie Du mur 24 et mur 26, Conservée	8e Limite De la propriété Nº 37, Conservée	
Chemin de l'Etang-Cunaux	1e Prolongement De la limite De la propriété Nº 4.	1e Limite De la propriété Nº 1, Conservée.	8m.00.
Hameau des Bordais			
Rue des Bordais	1e Ligne Droite parallèle à 6m.00	1e Ligne Droite partant Du 1er angle Du bâtiment Nº 1 et aboutissant à l'angle saillant Du mur Nº 7.	6m.00
	2e Ligne brisée partant Du 1er angle De la propriété Nº 6 et Déterminée comme au plan.	2e Ligne brisée parallèle à 6m.00	6.00
	3e Ligne Droite parallèle à 6m.00.	2e Ligne Droite aboutissant au 2e angle De la propriété Nº 13 et Déterminée comme au plan.	6.00
	4e Limite De la propriété Nº 11, Conservée	4e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant au 1er angle Du mur conservé Nº 15.	
Rue de l'Etang-Cunaux	1e Ligne Droite partant Du dernier angle Du bâtiment Nº 14 et aboutissant au dernier angle Du bâtiment Nº 20.	1e Ligne Droite parallèle à 6m.00	6.00
	2e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant à un autre situé en face et à 6m.00 Du 1er angle Du mur Nº 19.	2e idem.	6.00
	3e Ligne Droite parallèle à 6m.00.	3e Mur Nº 19, Conservé	6.00
	4e Ligne Droite parallèle à 6m.00.	4e Ligne Droite partant Du dernier angle Du mur Nº 19 et aboutissant à l'angle saillant De la propriété Nº 24	6m.00
	5e id	5e Ligne Droite partant De ce point et aboutissant à un autre situé en face et à 6m.00 Du dernier angle Du mur Nº 18.	6.00.
	6e Ligne Droite partant Du dernier angle Du mur Nº 11 et Déterminée comme au plan.	6e Ligne Droite parallèle à 6m.00	6.00.
	7e Ligne Courbe Déterminée comme au plan	7e Ligne Courbe parallèle à 6m.00	6.00.
	8e Ligne Droite Déterminée comme au plan	8e Ligne Droite id	6.00
	9e Ligne Courbe Déterminée comme au plan	9e Ligne Courbe id	6.00.
	10e Mur Nº 32 Conservé	10e Ligne Droite Déterminée comme au plan. aboutissant au 1er angle Du bât.t Conservé Nº 27.	
	11e Ligne brisée partant Du dernier angle Du bât.t 27 et aboutissant au 1er angle Du bât.t Nº 31	11e Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur 34 et aboutissant à 6m.00 De ce 1er angle Du bâtiment Nº 31	
	12e Ligne brisée parallèle à 6m.00	12e Ligne brisée partant De ce point et Déterminée comme au plan.	6m.00.
Hameau de la rue Gérard			
Rue de Rouvray	1e Mur Nº 2 Conservé	1e Ligne Droite partant De l'angle saillant De la propriété Nº 1 et aboutissant à un point en face et à 6m.00 Du 1er angle Du mur Nº 6	
	2e Ligne Droite partant Du 1er angle Du mur Nº 2 et aboutissant à un point situé en face et à 8m Du dernier angle Du bât.t Nº 19.	2e Ligne Droite parallèle à 8m.00.	8m.00.
	3e Ligne Droite partant De ce point et Déterminée comme au plan.	3e id	8m.00
Rue de St. Léger	1e Ligne Droite partant Du 1er angle Du bât Nº 2 et aboutissant au 1er angle Du mur Nº 4.	1e Partie Conservée Du mur Nº 1	
	2e Ligne Droite suivie Dans le prolongement De la façade Du mur Nº 2.	2e Ligne Droite parallèle à 6m.00	6.00.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
Hameau de Montpelet			
Rue de Ruère	1e Ligne Droite partant Du 2e angle De la propriété Nº 2, prolongée et Déterminée comme au plan.	1e Ligne Droite parallèle à 8m.00	8m.00
Place Communale	1e Ligne Droite suivie Dans le prolongement De la façade Du bâtiment Nº 3.	1e Ligne Droite partant Du 1er angle Du bât.t Nº 5 et aboutissant au 1er angle Du bât.t Nº 6	
	2e Ligne Droite partant Du Dernier angle Du bâtiment Nº 3 et aboutissant au Dernier angle Du mur Nº 7.	2e Bâtiment Nº 6 et limite De la propriété Nº 8. Conservé.	
	3e Limite De la propriété Nº 9, Conservée	3e Limite De la propriété Nº 10, Conservée	
	Tous les pans coupés seront Déterminés conformément aux indications Du plan.		

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

349/4

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en Date de ce jour, le présent plan D'alignement Comprenant 18 feuilles

A Auxerre le 8 Mars 1864.

Le Préfet de l'Yonne,

Echelle du plan général 0,001 m. p. mètre

Echelle des feuilles de détail 0,005 M. p. m.

Dressé par l'Agent Voyer cantonal Soussigné

Vérifié par l'Agent Voyer D'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

349/5

1re Feuille

2e Feuille

3e Feuille

4e Feuille

Rue Gérard

Rue de Villers

Grande Rue

Chemin de Communication

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef

Bouvier

349/6

2e Feuille

1re feuille

3e Feuille

4e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

349/7

7e Feuille

3e Feuille

4e Feuille

Rue

Vauban

A

Rue

Jérard

Chemin de Grande Communication

Rue

Vauban

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Chemin de Halle

349/8

1re Feuille

Chemin

de

Grande

Communication

3e Feuille

4e Feuille

Rue

de

l'Eglise

Rue

du

Moulin

Ruisseau

Bordelon

2e Feuille

2e Feuille

Vu et présenté pour l'Agent Voyer en Chef.

349/9

Hameau du Montois.

18e Feuille

6e Feuille

Rue

du

RD 55

Montois

A

Rue

RD 55 du

Montois

Jre Feuille

RD 60

Vue

5e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

349/10

hameau du Montois.

6e Feuille

Chemin de Rivière

Ruelle des Pucilleux

Place publique

Ruisseau

Rue

Ruelle

Rue des Pucilleux

RD 65

7e Feuille

5e Feuille

Vu et présenté pour être mis sous les yeux de Mgr. le Préfet.

343/11

7e Feuille

Rue

de

Rouvray

6e Feuille

8e Feuille

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Bureau

349/12

hameau des Bortais.

11e Feuille

8e Feuille

9e Feuille

Chemin des Bortais

Rue de l'Etang Ouvain

des Bortais.

A

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Baumann

349/13

8e Feuille

9e Feuille

Rue de l'Etang

Chemin

Rue de l'Etang

Chemin

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef.

349/14

Chemin

Ruelle des Boileaux

Rue de Tringuelin

A

10e Feuille

Hameau de Chaume-des-Bouteillers.

Chemin de Grande Communication

Chemin

5e Feuille

Rue de Tringuelin

A

Place publique

11e Feuille

Chemin

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef.

349/15

11e Feuille

10e Feuille

9e Feuille

Rue de Tringuelin

Le Terrais

Chemin de Grande Communication

Vu et guidé par l'Agent Voyer en chef

349/16

12e Feuille

hameau de la Rue Gérard.

Rue

Rue

Rue

Rouvray

Rouvray

Rue

Rue

Rue

hameau de Montpolet.

13e Feuille

Terrain Communal.

Rue

de

Ruère

14e Feuille

Vu et présenté pour l'Agent Voyer en chef.

349/18

13e Feuille

Rue de la Pierre qui Vire

A

14e Feuille

hameau de Ruère.

Rue de la Pierre qui Vire

A

15e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

349/19

15e Feuille

16e Feuille

14e Feuille

16e Feuille

Rue de la Pierre qui Vire

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

349/20

15e Feuille

16e Feuille

Rue

de

Rouvray

Rue

de

la

Pierre

qué

Vire

Feuill

Allignement bien approuvé pour la durée de la reconnaissance Provisionnelle — Lisieux le 5 Juillet 1826

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Bunouf

349/21

hameau de Tinquelin

17e Feuille



Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef
Bauman

349/22

Tringuelin R.

Fossé

Rue

Rue du Moulin

Rue du Milieu

Rue

Rue

Place publique

Rue du Milieu

Rue du dessus

17e Feuille

17e Feuille

18e Feuille

Vu et spécialé par l'Agent Voyer en chef.

349/23

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Village de St Léger				
Chemin de Grande Com.e N.o 55	3.e	1	Moreau Jean Louis	Cour
	id.	3	id.	batiment
		5	Drain Jean Marie	id.
		7	Bierry, Jean	cour
		9	id.	batiment
		11	id.	cour
		13	id.	batiment
		15	id.	jardin
		17	Colas Elme	cour
		19	Robin, Jacques	id.
		21	id.	id.
		23	Drain, Jean	Terre
		2	Crépier, Gabriel	id.
Chemin de grande Com.e N.o 60	2.e	1	Bierry, Jean	Terre
	id.	3	Gally, George	jardin
		5	Cimetière	Terre
		7	Cour Commune	Cour
	4.es	9	Guest Louis	id.
	id.	11	id.	batiment
		13	id.	id.
		15	Cour de l'école	Cour
		17	Paisage Commun	Paisage
		19	Boliveau Jean	batiment
		21	Cruchet, Auguste	Jardin
		23	id.	Terre
		25	Naulot, Simon	Jardin
		27	id.	batiment
		29	id.	Cour
	1.e	2	Crépier, Gabriel	id.
	id.	4	id.	batiment
		6	id.	Cour
		8	Bierry, Pierre	batiment
		10	id.	Cour
		12	Pompon, Louis	id.
		14	Naulot, Théodore	id.
		16	id.	batiment
		18	Cour Commune	Cour
	4.es	20	Naulot, Théodore	Verger
	id.	22	Cruchat, Auguste	Jardin
		24	id.	batiment
		26	id.	Cour
		28	id.	Verger
		30	Augueux Jean	Cour
		32	id.	batiment
Rue Gérard	1.e	1	Cimetière	Cour
	id.	3	Bâtie Communal	id.
		5	Crépier Gabriel	Terre
		7	id.	Cour
		9	id.	batiment
		11	id.	Terre
		13	Naulot, François	id.
	3.es	15	id.	id.
	4.e	2	Gally, George	Jardin
	id.	4	id.	batiment
		6	id.	Cour
		8	Crépier Gabriel	Jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Le Moulin Joly	4.e	1	Cruchat, Auguste	jardin
	id.	3	id.	Terre
		5	Naulot, Jean	id.
	2.es	7	Georger, Louis	id.
	4	9	Georges le Lieutenu	id.
		11	Philippot, Elmé	id.
		13	id.	batiment
		15	id.	Terre
	4.es	2	Naulot, Théodore	id.
	id.	4	Gally, Abel	id.
	2.es	6	Drain Jean	id.
	4	8	Pompon, Francois	id.
		10	id.	id.
Rue du Moulin Joly	4.e	1	Meunier Blaise	Terre
	id.	3	Guibert Pierre	Cour
		5	Cour Commune	id.
		7	Vallat Claude	Jardin
	2.es	9	Philippot Elme	Terre
	4	11	Philipot jean Bte	id.
		13	Philippot, Blaise	id.
		15	Philippot Elme	id.
	4.e	2	Poupet Jean	Cour
	id.	4	id.	Terre
	2.es	6	id.	Cour
	4	8	id.	batiment
		10	Vve George Jean	id.
		12	Lenardot, Pierre	id.
		14	id.	Jardin
		16	id.	batiment
		18	id.	Jardin
		20	Philippot Elme	Cour
		22	id.	batiment
Rue du Sartis	2.e	1	Philippot jean Bte	Terre
	id.	3	id.	batiment
		5	Philippot Pierre	Cour
		7	id.	batiment
		9	Terrain Communal	Terre
		11	Meunier jean	id.
		13	id.	batiment
		2	Philippot, Blaise	Terre
		4	Philippot jean Bte	batiment
		6	Philippot Pierre	id.
		8	id.	Terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de l'Eglise	4.e	1	Cruchot, Auguste	Cour
	id.	3	Simon, Pierre	Cour
		5	id.	batiment
		2	Naulot, Jean	Cour
		4	Simon Pierre	id.
		6	Meunier Blaise	batiment
		8	id.	Cour
Rue Vaubois	4.e	2	Meunier Blaise	Cour
	id.	4	Georges Louis	id.
		6	~~Bernard Jules~~ ~~Cruchot, Auguste~~	Verger
		1	~~Bernard Jules~~ ~~Simon, Pierre~~	~~cour batiment~~
		3	~~Bernard Jules~~ ~~Cruchot, Auguste~~	Cour
Rue de Villers	1.e	1	Pompon, Francois	Cour
	id.	3	id.	batiment
		5	id.	jardin
		2	Drain, le Lieutenu	batiment
		4	id.	Jardin
		6	Bierry, Pierre	Cour
		8	id.	id.
		10	Gally, Georges	id.
		12	Crépier, Pierre	Cour
		14	id.	batiment
		16	id.	Jardin
Rue Vaubois	3.e	1	Decampes Auguste	batiment
	id.	3	id.	Cour
		5	id.	Terre
		2	Drain Jean	id.
		4	id.	batiment
		6	Drain Pierre	id.
		8	id.	Cour

Hameau du Monsois

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Rouvray	7.e	1	Meunier, François	Terre
	id.	3	Courcelle, Henri	batiment
		5	Fidelle, Pierre	Terre
		7	id.	Jardin
		9	id.	batiment
		11	id.	Cour
		13	Crignot, François	id.
		15	Bierry, Pierre	id.
		17	Bierry, Jean	id.
		19	Lazardeux Pierre	id.
		21	Guyard, Pierre	id.
		23	Courcelle, Michel	Terre
	6.e	25	Poulat, Henri	id.
	4	27	Poulat, Claude	Cour
		29	Poulat, Jean	id.
		31	Baudon, Claude	id.
		33	id.	id.
		35	Forestier, Blaise	id.
		37	Segros le Lieutenu	
	7.e	2	Lazardeux, Pierre	Terre
		4	Doré Andiot	id.
		6	Meunier, François	batiment
		8	id.	jardin
		10	Meunier Mathias	Terre
Rue de Rouvray	7.e	12	Meunier Pierre	Terre
	id.	14	id.	batiment
		16	id.	Cour
		18	Meunier Blaise	id.
		20	id.	batiment
		22	id.	Cour
		24	Meunier Pierre	Terre
		26	id.	batiment
		28	id.	Cour
		30	Meunier Blaise	Terre
		32	id.	batiment
		34	Meunier Pierre	Terre
		36	Meunier Blaise	batiment
		38	Meunier Pierre	id.
		40	id.	Cour
		42	id.	Jardin
		44	Meunier Blaise	batiment
		46	Meunier Pierre	Terre
		48	Meunier Blaise	Cour
		50	Meunier Pierre	Terre
		52	id.	batiment
	6.e	1	Meunier Pierre	batiment
	id.	3	id.	Cour
		5	id.	batiment
		7	id.	Cour
		9	id.	batiment
		11	Meunier Pierre	Terre
		13	Meunier Blaise	id.
		15	id.	batiment
		17	Meunier Pierre	id.
		19	Meunier Jean Louis	Jardin
	6.e	2	Meunier Pierre	id.
	id.	4	Meunier Marie	batiment
		6	Meunier, Pierre	Cour
		8	id.	id.
		10	Meunier Louis	id.
		12	id.	Jardin
		14	Meunier Pierre	Terre
		16	id.	Cour
	5.e	1	Meunier Marie	batiment
	id.	3	id.	id.
		5	id.	Cour
		7	id.	Terre
		2	Meunier Pierre	Cour
		4	id.	batiment
		6	id.	Terre
		8	id.	id.
		1	Meunier Henri	Jardin
		3	Courcelle Michel	id.
		5	Meunier Blaise	batiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Monsois	6.e	1	Meunier Pierre	Terre
	id.	3	id.	Jardin
		5	id.	batiment
		7	id.	Terre
		9	id.	id.
		11	Meunier Pierre	Cour
		13	Meunier Louis	id.
		15	id.	Jardin
		17	Meunier Pierre	Terre
		19	id.	Cour
		21	Meunier Jean Louis	Jardin
	6.e	2	Meunier Pierre	id.
	id.	4	Meunier Marie	batiment
		6	Meunier, Pierre	Cour
		8	id.	id.
		10	Meunier Louis	id.
		12	id.	Jardin
		14	Meunier Pierre	Terre
		16	id.	Cour
	5.e	1	Meunier Marie	batiment
	id.	3	id.	id.
		5	id.	Cour
		7	id.	Terre
		2	Meunier Pierre	Cour
		4	id.	batiment
		6	id.	Terre
		8	id.	id.
		1	Meunier Henri	Jardin
		3	Courcelle Michel	id.
		5	Meunier Blaise	batiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Paisage Communal	7.e	12	Paisage Communal	Paisage
Michel Marie	4	14	Michel Marie	batiment
Bierry, Jean		16	Bierry, Jean	id.
Blain, Ambroise		18	Blain, Ambroise	id.
Doré Andréot		20	Doré Andréot	id.
Colas Sébastien		22	Colas Sébastien	Cour
Robert Lazare		24	Robert Lazare	batiment
Cour Commune		26	Cour Commune	Cour
Doré, François		28	Doré, François	batiment
id.		30	id.	Jardin
Secomte Jean		32	Secomte Jean	Cour
Corniau Michel		34	Corniau Michel	id.
Guest, Philibert	6.e	36	Guest, Philibert	batiment
Corniau Jean	4	38	Corniau Jean	id.
Marcelin Pierre		40	Marcelin Pierre	id.
id.		42	id.	Jardin
Lurieu Blaise		44	Lurieu Blaise	batiment
Poulot, Henri		46	Poulot, Henri	id.
Guest Noël		48	Guest Noël	Cour
Poirelle		50	Poirelle	id.
id.		52	id.	batiment
Segros le Lieutenu	6.e	1	Segros le Lieutenu	batiment
id.	id.	3	id.	Cour
Mathieu Jean		5	Mathieu Jean	batiment
id.		7	id.	Cour
id.	5.e	9	id.	batiment
Meunier Pierre	id.	11	Meunier Pierre	Terre
Krippier Louis		13	Krippier Louis	id.
id.		15	id.	batiment
id.		17	id.	Cour
Meunier Pierre		19	Meunier Pierre	id.
Moreau Jean Louis		21	Moreau Jean Louis	Jardin
Poirelle	6.e	2	Poirelle	id.
Segrand Marie	4	4	Segrand Marie	batiment
Meunier, Pierre	5.e	6	Meunier, Pierre	Cour
id.	4	8	id.	id.
Sairot Louis		10	Sairot Louis	id.
id.		12	id.	Jardin
Naulot Simon		14	Naulot Simon	Terre
id.		16	id.	Cour
Segrand Marie	5.e	1	Segrand Marie	batiment
id.	id.	3	id.	id.
id.		5	id.	Cour
id.		7	id.	Terre
Meunier Pierre		2	Meunier Pierre	Cour
id.		4	id.	batiment
id.		6	id.	Terre
id.		8	id.	id.
Poulat, Henri		1	Poulat, Henri	Jardin
Courcelle Michel		3	Courcelle Michel	id.
Poulat, Blaise		5	Poulat, Blaise	batiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ruelle des Boyaux	6.e	1	Segros le Lieutenu	batiment
	id.	3	Colas Pierre	Jardin
		2	Segros le Lieutenu	batiment
		4	Garnier Marianne	id.
		6	Colas Etienne	id.
		8	id.	Jardin
Place publique	6.e	1	Poulat, Henri	Jardin
	id.	3	Courcelle Michel	id.
		5	Poulat, Blaise	batiment

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

349/24

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Suite	6e	7	Soudaille Pierre	batiment
de la place	ij	2	Drein Nicolas	Cour
publique		4	ij	batiment
		6	ij	cour
Ruelle	6e	1	Forestier, Blaise	batiment
des bouteilles	ij	7	Michel, Marie	Cour
		5	ij	batiment
		7	ij	Temp
		2	Drein Nicolas	Cour
		4	Meunier Pierre	ij
Chemin	6e	1	Farcy, Claude	Terre
de Ruère	ij	3	ij	batiment
		5	Cour Commune	Cour
		7	Forestier Blaise	batiment
		2	Cornet, Michel	Terre
		4	Soudaille Pierre	Jardin

Hameau de Ruère

Rue	14e	1	Durot, Jean	Terre
de la Pierre	ij	3	Robert, Jean	batiment
qui vire		5	Cripier, Etienne	Terre
		7	ij	ij
		9	Fleurat, Claude	Jardin
		11	ij	batiment
		13	Fleurot, Jean	ij
		15	Simon Veuve	ij
		17	Bridot Veuve	ij
		19	ij	Jardin
		21	Passage Commun	Passage
		23	Robin, les héritiers	Temp
		25	Ebelot Philibert	batiment
		27	ij	Cour
		29	Fleurot Didier	Terre
		31	ij	batiment
		33	ij	Cour
		35	ij	Temp
15e	37		Meunier Philippe	ij
4	39		Vattat Aîné	ij
	39bis		Vattat Aîné	Cour et jardin
	41		ij	Temp
	43		Segault, François	ij
16e	45		Meunier, Philippe	ij
4	47		Ebelot, Jean	ij
	49		ij	batiment
	51		ij	Terre
	53		Guyot, François	batiment
	55		Bierry, Veuve	ij
	57		Cour Commune	cour
	59		Garnier, Pierre	batiment
	61		Cour Commune	Cour
	63		Garnier Marie	batiment
	65		Colas, Jean	Jardin
	67		ij	Cour
16e	2		Meunier Philippe	Terre
4	4		Cripier Christophe	ij
	6		Noquet, Louis	ij
16e	8		Noquet, Denis	Cour
4	10		ij	batiment
	12		Noquet, Denis	Terre
	14		ij	Jardin
	16		Noquet, Denis	Cour
	18		ij	batiment
	20		Noquet, Denis	Terre
	22		ij	Jardin
	24		Noquet, Denis	Cour
	26		ij	batiment
	28		Noquet, Denis	Terre
	30		ij	Jardin
	32		Noquet, Denis	Cour
	34		ij	batiment
	36		Noquet, Denis	Terre
	38		ij	Jardin
	40		Noquet, Denis	Cour
	42		ij	batiment
	44		Noquet, Denis	Terre
	46		ij	Jardin
	48		Noquet, Denis	Cour
	50		ij	batiment
	52		Noquet, Denis	Terre
	54		ij	Jardin
	56		Noquet, Denis	Cour
	58		ij	batiment
	60		Noquet, Denis	Terre
	62		ij	Jardin
	64		Noquet, Denis	Cour
	66		ij	batiment
	68		Noquet, Denis	Terre
	70		ij	Jardin
	72		Noquet, Denis	Cour
	74		ij	batiment
	76		Noquet, Denis	Terre
	78		ij	Jardin
	80		Noquet, Denis	Cour
	82		ij	batiment
	84		Noquet, Denis	Terre
	86		ij	Jardin
	88		Noquet, Denis	Cour
	90		ij	batiment
	92		Noquet, Denis	Terre
	94		ij	Jardin
	96		Noquet, Denis	Cour
	98		ij	batiment
	100		Noquet, Denis	Terre
	102		ij	Jardin
	104		Noquet, Denis	Cour
	106		ij	batiment
	108		Noquet, Denis	Terre
	110		ij	Jardin
	112		Noquet, Denis	Cour
	114		ij	batiment
	116		Noquet, Denis	Terre
	118		ij	Jardin
	120		Noquet, Denis	Cour
	122		ij	batiment
	124		Noquet, Denis	Terre
	126		ij	Jardin
	128		Noquet, Denis	Cour
	130		ij	batiment
	132		Noquet, Denis	Terre
	134		ij	Jardin
	136		Noquet, Denis	Cour
	138		ij	batiment
	140		Noquet, Denis	Terre
	142		ij	Jardin
	144		Noquet, Denis	Cour
	146		ij	batiment
	148		Noquet, Denis	Terre
	150		ij	Jardin
	152		Noquet, Denis	Cour
	154		ij	batiment
	156		Noquet, Denis	Terre
	158		ij	Jardin
	160		Noquet, Denis	Cour
	162		ij	batiment
	164		Noquet, Denis	Terre
	166		ij	Jardin
	168		Noquet, Denis	Cour
	170		ij	batiment
	172		Noquet, Denis	Terre
	174		ij	Jardin
	176		Noquet, Denis	Cour
	178		ij	batiment
	180		Noquet, Denis	Terre
	182		ij	Jardin
	184		Noquet, Denis	Cour
	186		ij	batiment
	188		Noquet, Denis	Terre
	190		ij	Jardin
	192		Noquet, Denis	Cour
	194		ij	batiment
	196		Noquet, Denis	Terre
	198		ij	Jardin
	200		Noquet, Denis	Cour
	202		ij	batiment
	204		Noquet, Denis	Terre
	206		ij	Jardin
	208		Noquet, Denis	Cour
	210		ij	batiment
	212		Noquet, Denis	Terre
	214		ij	Jardin
	216		Noquet, Denis	Cour
	218		ij	batiment
	220		Noquet, Denis	Terre
	222		ij	Jardin
	224		Noquet, Denis	Cour
	226		ij	batiment
	228		Noquet, Denis	Terre
	230		ij	Jardin
	232		Noquet, Denis	Cour
	234		ij	batiment
	236		Noquet, Denis	Terre
	238		ij	Jardin
	240		Noquet, Denis	Cour
	242		ij	batiment
	244		Noquet, Denis	Terre
	246		ij	Jardin
	248		Noquet, Denis	Cour
	250		ij	batiment
	252		Noquet, Denis	Terre
	254		ij	Jardin
	256		Noquet, Denis	Cour
	258		ij	batiment
	260		Noquet, Denis	Terre
	262		ij	Jardin
	264		Noquet, Denis	Cour
	266		ij	batiment
	268		Noquet, Denis	Terre
	270		ij	Jardin
	272		Noquet, Denis	Cour
	274		ij	batiment
	276		Noquet, Denis	Terre
	278		ij	Jardin
	280		Noquet, Denis	Cour
	282		ij	batiment
	284		Noquet, Denis	Terre
	286		ij	Jardin
	288		Noquet, Denis	Cour
	290		ij	batiment
	292		Noquet, Denis	Terre
	294		ij	Jardin
	296		Noquet, Denis	Cour
	298		ij	batiment
	300		Noquet, Denis	Terre
	302		ij	Jardin
	304		Noquet, Denis	Cour
	306		ij	batiment
	308		Noquet, Denis	Terre
	310		ij	Jardin
	312		Noquet, Denis	Cour
	314		ij	batiment
	316		Noquet, Denis	Terre
	318		ij	Jardin
	320		Noquet, Denis	Cour
	322		ij	batiment
	324		Noquet, Denis	Terre
	326		ij	Jardin
	328		Noquet, Denis	Cour
	330		ij	batiment
	332		Noquet, Denis	Terre
	334		ij	Jardin
	336		Noquet, Denis	Cour
	338		ij	batiment
	340		Noquet, Denis	Terre
	342		ij	Jardin
	344		Noquet, Denis	Cour
	346		ij	batiment
	348		Noquet, Denis	Terre
	350		ij	Jardin
	352		Noquet, Denis	Cour
	354		ij	batiment
	356		Noquet, Denis	Terre
	358		ij	Jardin
	360		Noquet, Denis	Cour
	362		ij	batiment
	364		Noquet, Denis	Terre
	366		ij	Jardin
	368		Noquet, Denis	Cour
	370		ij	batiment
	372		Noquet, Denis	Terre
	374		ij	Jardin
	376		Noquet, Denis	Cour
	378		ij	batiment
	380		Noquet, Denis	Terre
	382		ij	Jardin
	384		Noquet, Denis	Cour
	386		ij	batiment
	388		Noquet, Denis	Terre
	390		ij	Jardin
	392		Noquet, Denis	Cour
	394		ij	batiment
	396		Noquet, Denis	Terre
	398		ij	Jardin
	400		Noquet, Denis	Cour
	402		ij	batiment
	404		Noquet, Denis	Terre
	406		ij	Jardin
	408		Noquet, Denis	Cour
	410		ij	batiment
	412		Noquet, Denis	Terre
	414		ij	Jardin
	416		Noquet, Denis	Cour
	418		ij	batiment
	420		Noquet, Denis	Terre
	422		ij	Jardin
	424		Noquet, Denis	Cour
	426		ij	batiment
	428		Noquet, Denis	Terre
	430		ij	Jardin
	432		Noquet, Denis	Cour
	434		ij	batiment
	436		Noquet, Denis	Terre
	438		ij	Jardin
	440		Noquet, Denis	Cour
	442		ij	batiment
	444		Noquet, Denis	Terre
	446		ij	Jardin
	448		Noquet, Denis	Cour
	450		ij	batiment
	452		Noquet, Denis	Terre
	454		ij	Jardin
	456		Noquet, Denis	Cour
	458		ij	batiment
	460		Noquet, Denis	Terre
	462		ij	Jardin
	464		Noquet, Denis	Cour
	466		ij	batiment
	468		Noquet, Denis	Terre
	470		ij	Jardin
	472		Noquet, Denis	Cour
	474		ij	batiment
	476		Noquet, Denis	Terre
	478		ij	Jardin
	480		Noquet, Denis	Cour
	482		ij	batiment
	484		Noquet, Denis	Terre
	486		ij	Jardin
	488		Noquet, Denis	Cour
	490		ij	batiment
	492		Noquet, Denis	Terre
	494		ij	Jardin
	496		Noquet, Denis	Cour
	498		ij	batiment
	500		Noquet, Denis	Terre
	502		ij	Jardin
	504		Noquet, Denis	Cour
	506		ij	batiment
	508		Noquet, Denis	Terre
	510		ij	Jardin
	512		Noquet, Denis	Cour
	514		ij	batiment
	516		Noquet, Denis	Terre
	518		ij	Jardin
	520		Noquet, Denis	Cour
	522		ij	batiment
	524		Noquet, Denis	Terre
	526		ij	Jardin
	528		Noquet, Denis	Cour
	530		ij	batiment
	532		Noquet, Denis	Terre
	534		ij	Jardin
	536		Noquet, Denis	Cour
	538		ij	batiment
	540		Noquet, Denis	Terre
	542		ij	Jardin
	544		Noquet, Denis	Cour
	546		ij	batiment
	548		Noquet, Denis	Terre
	550		ij	Jardin
	552		Noquet, Denis	Cour
	554		ij	batiment
	556		Noquet, Denis	Terre
	558		ij	Jardin
	560		Noquet, Denis	Cour
	562		ij	batiment
	564		Noquet, Denis	Terre
	566		ij	Jardin
	568		Noquet, Denis	Cour
	570		ij	batiment
	572		Noquet, Denis	Terre
	574		ij	Jardin
	576		Noquet, Denis	Cour
	578		ij	batiment
	580		Noquet, Denis	Terre
	582		ij	Jardin
	584		Noquet, Denis	Cour
	586		ij	batiment
	588		Noquet, Denis	Terre
	590		ij	Jardin
	592		Noquet, Denis	Cour
	594		ij	batiment
	596		Noquet, Denis	Terre
	598		ij	Jardin
	600		Noquet, Denis	Cour
	602		ij	batiment
	604		Noquet, Denis	Terre
	606		ij	Jardin
	608		Noquet, Denis	Cour
	610		ij	batiment
	612		Noquet, Denis	Terre
	614		ij	Jardin
	616		Noquet, Denis	Cour
	618		ij	batiment
	620		Noquet, Denis	Terre
	622		ij	Jardin
	624		Noquet, Denis	Cour
	626		ij	batiment
	628		Noquet, Denis	Terre
	630		ij	Jardin
	632		Noquet, Denis	Cour
	634		ij	batiment
	636		Noquet, Denis	Terre
	638		ij	Jardin
	640		Noquet, Denis	Cour
	642		ij	batiment
	644		Noquet, Denis	Terre
	646		ij	Jardin
	648		Noquet, Denis	Cour
	650		ij	batiment
	652		Noquet, Denis	Terre
	654		ij	Jardin
	656		Noquet, Denis	Cour
	658		ij	batiment
	660		Noquet, Denis	Terre
	662		ij	Jardin
	664		Noquet, Denis	Cour
	666		ij	batiment
	668		Noquet, Denis	Terre
	670		ij	Jardin
	672		Noquet, Denis	Cour
	674		ij	batiment
	676		Noquet, Denis	Terre
	678		ij	Jardin
	680		Noquet, Denis	Cour
	682		ij	batiment
	684		Noquet, Denis	Terre
	686		ij	Jardin
	688		Noquet, Denis	Cour
	690		ij	batiment
	692		Noquet, Denis	Terre
	694		ij	Jardin
	696		Noquet, Denis	Cour
	698		ij	batiment
	700		Noquet, Denis	Terre
	702		ij	Jardin
	704		Noquet, Denis	Cour
	706		ij	batiment
	708		Noquet, Denis	Terre
	710		ij	Jardin
	712		Noquet, Denis	Cour
	714		ij	batiment
	716		Noquet, Denis	Terre
	718		ij	Jardin
	720		Noquet, Denis	Cour
	722		ij	batiment
	724		Noquet, Denis	Terre
	726		ij	Jardin
	728		Noquet, Denis	Cour
	730		ij	batiment
	732		Noquet, Denis	Terre
	734		ij	Jardin
	736		Noquet, Denis	Cour
	738		ij	batiment
	740		Noquet, Denis	Terre
	742		ij	Jardin
	744		Noquet, Denis	Cour
	746		ij	batiment
	748		Noquet, Denis	Terre
	750		ij	Jardin
	752		Noquet, Denis	Cour
	754		ij	batiment
	756		Noquet, Denis	Terre
	758		ij	Jardin
	760		Noquet, Denis	Cour
	762		ij	batiment
	764		Noquet, Denis	Terre
	766		ij	Jardin
	768		Noquet, Denis	Cour
	770		ij	batiment
	772		Noquet, Denis	Terre
	774		ij	Jardin
	776		Noquet, Denis	Cour
	778		ij	batiment
	780		Noquet, Denis	Terre
	782		ij	Jardin
	784		Noquet, Denis	Cour
	786		ij	batiment
	788		Noquet, Denis	Terre
	790		ij	Jardin
	792		Noquet, Denis	Cour
	794		ij	batiment
	796		Noquet, Denis	Terre
	798		ij	Jardin
	800		Noquet, Denis	Cour
	802		ij	batiment
	804		Noquet, Denis	Terre
	806		ij	Jardin
	808		Noquet, Denis	Cour
	810		ij	batiment
	812		Noquet, Denis	Terre
	814		ij	Jardin
	816		Noquet, Denis	Cour
	818		ij	batiment
	820		Noquet, Denis	Terre
	822		ij	Jardin
	824		Noquet, Denis	Cour
	826		ij	batiment
	828		Noquet, Denis	Terre
	830		ij	Jardin
	832		Noquet, Denis	Cour
	834		ij	batiment
	836		Noquet, Denis	Terre
	838		ij	Jardin
	840		Noquet, Denis	Cour
	842		ij	batiment
	844		Noquet, Denis	Terre
	846		ij	Jardin
	848		Noquet, Denis	Cour
	850		ij	batiment
	852		Noquet, Denis	Terre
	854		ij	Jardin
	856		Noquet, Denis	Cour
	858		ij	batiment
	860		Noquet, Denis	Terre
	862		ij	Jardin
	864		Noquet, Denis	Cour
	866		ij	batiment
	868		Noquet, Denis	Terre
	870		ij	Jardin
	872		Noquet, Denis	Cour
	874		ij	batiment
	876		Noquet, Denis	Terre
	878		ij	Jardin
	880		Noquet, Denis	Cour
	882		ij	batiment
	884		Noquet, Denis	Terre
	886		ij	Jardin
	888		Noquet, Denis	Cour
	890		ij	batiment
	892		Noquet, Denis	Terre
	894		ij	Jardin
	896		Noquet, Denis	Cour
	898		ij	batiment
	900		Noquet, Denis	Terre
	902		ij	Jardin
	904		Noquet, Denis	Cour
	906		ij	batiment
	908		Noquet, Denis	Terre
	910		ij	Jardin
	912		Noquet, Denis	Cour
	914		ij	batiment
	916		Noquet, Denis	Terre
	918		ij	Jardin
	920		Noquet, Denis	Cour
	922		ij	batiment
	924		Noquet, Denis	Terre
	926		ij	Jardin
	928		Noquet, Denis	Cour
	930		ij	batiment
	932		Noquet, Denis	Terre
	934		ij	Jardin
	936		Noquet, Denis	Cour
	938		ij	batiment
	940		Noquet, Denis	Terre
	942		ij	Jardin
	944		Noquet, Denis	Cour
	946		ij	batiment
	948		Noquet, Denis	Terre
	950		ij	Jardin
	952		Noquet, Denis	Cour
	954		ij	batiment
	956		Noquet, Denis	Terre
	958		ij	Jardin
	960		Noquet, Denis	Cour
	962		ij	batiment
	964		Noquet, Denis	Terre
	966		ij	Jardin
	968		Noquet, Denis	Cour
	970		ij	batiment
	972		Noquet, Denis	Terre
	974		ij	Jardin
	976		Noquet, Denis	Cour
	978		ij	batiment
	980		Noquet, Denis	Terre
	982		ij	Jardin
	984		Noquet, Denis	Cour
	986		ij	batiment
	988		Noquet, Denis	Terre
	990		ij	Jardin
	992		Noquet, Denis	Cour
	994		ij	batiment
	996		Noquet, Denis	Terre
	998		ij	Jardin
	1000		Noquet, Denis	Cour
	1002		ij	batiment
	1004		Noquet, Denis	Terre
	1006		ij	Jardin
	1008		Noquet, Denis	Cour
	1010		ij	batiment
	1012		Noquet, Denis	Terre
	1014		ij	Jardin
	1016		Noquet, Denis	Cour
	1018		ij	batiment
	1020		Noquet, Denis	Terre
	1022		ij	Jardin
	1024		Noquet, Denis	Cour
	1026		ij	batiment
	1028		Noquet, Denis	Terre
	1030		ij	Jardin
	1032		Noquet, Denis	Cour
	1034		ij	batiment
	1036		Noquet, Denis	Terre
	1038		ij	Jardin
	1040		Noquet, Denis	Cour
	1042		ij	batiment
	1044		Noquet, Denis	Terre
	1046		ij	Jardin
	1048		Noquet, Denis	Cour
	1050		ij	batiment
	1052		Noquet, Denis	Terre
	1054		ij	Jardin
	1056		Noquet, Denis	Cour
	1058		ij	batiment
	1060		Noquet, Denis	Terre
	1062		ij	Jardin
	1064		Noquet, Denis	Cour
	1066		ij	batiment
	1068		Noquet, Denis	Terre
	1070		ij	Jardin
	1072		Noquet, Denis	Cour
	1074		ij	batiment
	1076		Noquet, Denis	Terre
	1078		ij	Jardin
	1080		Noquet, Denis	Cour
	1082		ij	batiment
	1084		Noquet, Denis	Terre
	1086		ij	Jardin
	1088		Noquet, Denis	Cour
	1090		ij	batiment
	1092		Noquet, Denis	Terre
	1094		ij	Jardin
	1096		Noquet, Denis	Cour
	1098		ij	batiment
	1100		Noquet, Denis	Terre
	1102		ij	Jardin
	1104		Noquet, Denis	Cour
	1106		ij	batiment
	1108		Noquet, Denis	Terre
	1110		ij	Jardin
	1112		Noquet, Denis	Cour
	1114		ij	batiment
	1116		Noquet, Denis	Terre
	1118		ij	Jardin
	1120		Noquet, Denis	Cour
	1122		ij	batiment
	1124		Noquet, Denis	Terre
	1126		ij	Jardin
	1128		Noquet, Denis	Cour
	1130		ij	batiment
	1132		Noquet, Denis	Terre
	1134		ij	Jardin
	1136		Noquet, Denis	Cour
	1138		ij	batiment
	1140		Noquet, Denis	Terre
	1142		ij	Jardin
	1144		Noquet, Denis	Cour
	1146		ij	batiment
	1148		Noquet, Denis	Terre
	1150		ij	Jardin
	1152		Noquet, Denis	Cour
	1154		ij	batiment
	1156		Noquet, Denis	Terre
	1158		ij	Jardin
	1160		Noquet, Denis	Cour
	1162		ij	batiment
	1164		Noquet, Denis	Terre
	1166		ij	Jardin
	1168		Noquet, Denis	Cour
	1170		ij	batiment
	1172		Noquet, Denis	Terre
	1174		ij	Jardin
	1176		Noquet, Denis	Cour
	1178		ij	batiment
	1180		Noquet, Denis	Terre
	1182		ij	Jardin
	1184		Noquet, Denis	Cour
	1186		ij	batiment
	1188		Noquet, Denis	Terre
	1190		ij	Jardin
	1192		Noquet, Denis	Cour
	1194		ij	batiment
	1196		Noquet, Denis	Terre
	1198		ij	Jardin
	1200		Noquet, Denis	Cour
	1202		ij	batiment
	1204		Noquet, Denis	Terre
	1206		ij	Jardin
	1208		Noquet, Denis	Cour
	1210		ij	batiment
	1212		Noquet, Denis	Terre
	1214		ij	Jardin
	1216		Noquet, Denis	Cour
	1218		ij	batiment
	1220		Noquet, Denis	Terre
	1222		ij	Jardin
	1224		Noquet, Denis	Cour
	1226		ij	batiment
	1228		Noquet, Denis	Terre
	1230		ij	Jardin
	1232		Noquet, Denis	Cour
	1234		ij	batiment
	1236		Noquet, Denis	Terre
	1238		ij	Jardin
	1240		Noquet, Denis	Cour
	1242		ij	batiment
	1244		Noquet, Denis	Terre
	1246		ij	Jardin
	1248		Noquet, Denis	Cour
	1250		ij	batiment
	1252		Noquet, Denis	Terre
	1254		ij	Jardin
	1256		Noquet, Denis	Cour
	1258		ij	batiment
	1260		Noquet, Denis	Terre
	1262		ij	Jardin
	1264		Noquet, Denis	Cour
	1266		ij	batiment
	1268		Noquet, Denis	Terre
	1270		ij	Jardin
	1272		Noquet, Denis	Cour
	1274		ij	batiment
	1276		Noquet, Denis	Terre
	1278		ij	Jardin
	1280		Noquet, Denis	Cour
	1282		ij	batiment
	1284		Noquet, Denis	Terre
	1286		ij	Jardin
	1288		Noquet, Denis	Cour
	1290		ij	batiment
	1292		Noquet, Denis	Terre
	1294		ij	Jardin
	1296		Noquet, Denis	Cour
	1298		ij	batiment
	1300		Noquet, Denis	Terre
	1302		ij	Jardin
	1304		Noquet, Denis	Cour
	1306		ij	batiment
	1308		Noquet, Denis	Terre
	1310		ij	Jardin
	1312		Noquet, Denis	Cour
	1314		ij	batiment
	1316		Noquet, Denis	Terre
	1318		ij	Jardin
	1320		Noquet, Denis	Cour
	1322		ij	batiment
	1324		Noquet, Denis	Terre
	1326		ij	Jardin
	1328		Noquet, Denis	Cour
	1330		ij	batiment
	1332		Noquet, Denis	Terre
	1334		ij	Jardin
	1336		Noquet, Denis	Cour
	1338		ij	batiment
	1340		Noquet, Denis	Terre
	1342		ij	Jardin
	1344		Noquet, Denis	Cour
	1346		ij	batiment
	1348		Noquet, Denis	Terre
	1350		ij	Jardin
	1352		Noquet, Denis	Cour
	1354		ij	batiment
	1356		Noquet, Denis	Terre
	1358		ij	Jardin
	1360		Noquet, Denis	Cour
	1362		ij	batiment
	1364		Noquet, Denis	Terre
	1366		ij	Jardin
	1368		Noquet, Denis	Cour
	1370		ij	batiment
	1372		Noquet, Denis	Terre
	1374		ij	Jardin
	1376		Noquet, Denis	Cour
	1378		ij	batiment
	1380		Noquet, Denis	Terre
	1382		ij	Jardin
	1384		Noquet, Denis	Cour
	1386		ij	batiment
	1388		Noquet, Denis	Terre
	1390		ij	Jardin
	1392		Noquet, Denis	Cour
	1394		ij	batiment
	1396		Noquet, Denis	Terre
	1398		ij	Jardin
	1400		Noquet, Denis	Cour
	1402		ij	batiment
	1404		Noquet, Denis	Terre
	1406		ij	Jardin
	1408		Noquet, Denis	Cour
	1410		ij	batiment
	1412		Noquet, Denis	Terre
	1414		ij	Jardin
	1416		Noquet, Denis	Cour
	1418		ij	batiment
	1420		Noquet, Denis	Terre
	1422		ij	Jardin
	1424		Noquet, Denis	Cour
	1426		ij	batiment
	1428		Noquet, Denis	Terre
	1430		ij	Jardin
	1432		Noquet, Denis	Cour
	1434		ij	batiment
	1436		Noquet, Denis	Terre
	1438		ij	Jardin
	1440		Noquet, Denis	Cour
	1442		ij	batiment
	1444		Noquet, Denis	Terre
	1446		ij	Jardin
	1448		Noquet, Denis	Cour
	1450		ij	batiment
	1452		Noquet, Denis	Terre
	1454		ij	Jardin
	1456		Noquet, Denis	Cour
	1458		ij	batiment
	1460		Noquet, Denis	Terre
	1462		ij	Jardin
	1464		Noquet, Denis	Cour
	1466		ij	batiment
	1468		Noquet, Denis	Terre
	1470		ij	Jardin
	1472		Noquet, Denis	Cour
	1474		ij	batiment
	1476		Noquet, Denis	Terre
	1478		ij	Jardin
	1480		Noquet, Denis	Cour
	1482		ij	batiment
	1484		Noquet, Denis	Terre
	1486		ij	Jardin
	1488		Noquet, Denis	Cour
	1490		ij	batiment
	1492		Noquet, Denis	Terre
	1494		ij	Jardin
	1496		Noquet, Denis	Cour
	1498		ij	batiment
	1500		Noquet, Denis	Terre
	1502		ij	Jardin
	1504		Noquet, Denis	Cour
	1506		ij	batiment
	1508		Noquet, Denis	Terre
	1510		ij	Jardin
	1512		Noquet, Denis	Cour
	1514		ij	batiment
	1516		Noquet, Denis	Terre
	1518		ij	Jardin
	1520		Noquet, Denis	Cour
	1522		ij	batiment
	1524		Noquet, Denis	Terre
	1526		ij	Jardin
	1528		Noquet, Denis	Cour
	1530		ij	batiment
	1532		Noquet, Denis	Terre
	1534		ij	Jardin
	1536		Noquet, Denis	Cour
	1538		ij	batiment
	1540		Noquet, Denis	Terre
	1542		ij	Jardin
	1544		Noquet, Denis	Cour
	1546		ij	batiment
	1548		Noquet, Denis	Terre
	1550		ij	Jardin
	1552		Noquet, Denis	Cour
	1554		ij	batiment
	1556		Noquet, Denis	Terre
	1558		ij	Jardin
	1560		Noquet, Denis	Cour
	1562		ij	batiment
	1564		Noquet, Denis	Terre
	1566		ij	Jardin
	1568		Noquet, Denis	Cour
	1570		ij	batiment
	1572		Noquet, Denis	Terre
	1574		ij	Jardin
	1576		Noquet, Denis	Cour
	1578		ij	batiment
	1580		Noquet, Denis	Terre
	1582		ij	Jardin
	1584		Noquet, Denis	Cour
	1586

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin	1re	1	Drain les héritiers	Terre
de l'Etang	id	2	Nestat Jacques	Jardin
Ouvain		4	Colas Léonard	Terre
			Hameau des Bertais	
Chemin de	2e	1	Bierry, François	Bâtiment
Bertais et rue	id	3	id	Terre
de l'Etang ouvain		5	Bierry Pierre	bâtiment
		7	id	Jardin
		9	Bierry, François	Terre
		11	Bierry, Marie	id
		13	Collas Claude	Jardin
		15	id	Cour
Rue		17	id	Terre
de l'Etang		19	Meunier Claude	Cour
Ouvain		21	id	Terre
	9e	23	Collas Léonard	id
	id	25	Bierry Pierre	id
		27	id	bâtiment
		29	id	Terre
		31	id	bâtiment
		33	Dubost Germain	id
		35	id	Terre
Chemin	1re	2	Filleul, Abraam	id
des Bertais	id	4	Bierry Pierre	id
		6	Luriot, les héritiers	id
		8	Prejier, Théodore	id
		10	id	id
		12	Meunier, Michel	id
Rue		14	id	bâtiment
de l'Etang		16	id	Cour
Ouvain		18	Collas Edme	id
		20	id	bâtiment
		22	id	Terre
	9e	24	Collas Léonard	Jardin
	id	26	id	bâtiment
		28	Cour Communes	Cour
		30	Amand Jean	Terre
		32	Prejier Théodore	id
		34	Bierry Edme	Terre
		36	id	Verger
			Hameau de la rue Gérard	
Rue	1re	1	Darcy Edme	Terre
de Rouvray	id	3	id	bâtiment
		5	id	Terre
		7	Bierry, Louis	bâtiment
		9	Meunier, Claude	Terre
		11	id	Cour
		13	Meunier Charles	id
		15	Lamoureux Jean	Cour
		17	id	bâtiment
		19	Gauthier Jean	id
		21	id	Terre
		23	Rousseau François	id
		25	Michel Jean Noël	id
		27	Meunier François	Terre
		2	Meunier Pierre	id
		4	id	bâtiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	1re	6	Meunier Pierre	Jardin
	id	8	Gally, Joseph	Terre
		10	Boudaille Pierre	id
		12	Lurian Michel	id
		14	Bierry Jean	Jardin
		16	id	bâtiment
		18	Cour Communes	Cour
		20	Collas Pierre	Terre
		22	Collas, Félix	id
			Hameau de Montpolet	
Rue	13e	1	Guyard, Louis	Terre
de Rivière	id	3	Sinot, Jean	id
		2	Lestrade, Jean	
		4	Mocquot, Louis	
		6	Meunier Philippe	
Place	13e	1	Moulot, Pierre	Cour
Communale	id	3	id	bâtiment
		5	Guyard, Louis	Cour
		7	id	Jardin
		2	Vallot, Lazare	bâtiment
		4	Vallot, Pierre	id
		6	Verneau, Florent	id
		8	Lestrade, Jean	Terre
		10	Guyard, Louis	id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 349/26

Voirie urbaine.

Département de l'Yonne

Arrondissement d'Avallon.

Commune de St Léger Vauban.

Modification des alignements approuvés de la Rue de Bordéchon

Pétition Bernard Jules.

Extrait du plan général d'alignement

Dressé par le soussigné, pour être joint à son rapport en date de ce jour.

Quarré, le 21 Janvier 1879.

L'Ingénieur

Vu et approuvé Conformément à notre arrêté de ce jour

Auxerre, le 10 avril 1879

Pour le Préfet,

Le Conseiller de préfecture délégué

Vérifié par le Soussigné Agent voyer d'arrondissement

Avallon, le 23 Janvier 1879

Vu par l'agent voyer en chef

Auxerre le 27 janv. 1879

J. Regnaud

Vu pour être annexé à notre arrêté de ce jour

Auxerre, le 10 avril 1879

Le Préfet,

Pour copie conforme

Le Conseiller de préfecture délégué

Légende.

Indication des alignements.

Côté droit	Côté gauche
1° Ligne prise sur l'alignement du côté N° 60 de 18m 50 de l'angle actuel du mur de clôture de la cour à Bernard Jules	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance
2° Ligne prise en prolongement du mur de clôture du même côté (caserne maison Durcan Pierre), à 20m du 1er angle	2° ——— id ——— aboutissant au dernier angle du mur de clôture Georges Louis

Note - Les teintes soupçon existant établies Conformément au plan.

Echelle de 0m005 pour mètre

Touchon Auguste

Touchon Auguste

Chemin de grande communication N° 60, de Cravant à St Léger

Solivan Jean, Aubergiste

Solivan Jean

Bâtiment

Jardin

Bernard Jules, pétitionnaire (Verger)

Alignement demandé

Alignements approuvés

Georges Louis (Veuve)

Maumier Blaise (Veuve)

Rue de Bordéchon

Bernard Jules, pétitionnaire

Maison en ruine

Dernière Maison à Durcan Pierre

Cour

Rue de

Ruelle de l'Eglise

Maumier Blaise

Durcan Pierre (E)

Eaux

A B C D E F G H

1500W 349/27

349/27

Département de l'Yonne.

Arrondissement d'Avallon.

Echelle de 0m.00 cent. p. mètre.

SERVICE VICINAL
Le 29 Xbre 1882
Arrondt d'Avallon

CHEMINS DE L'YONNE
Service Vicinal
N° 363
Le 31 Xbre 1882
Reg. A
Service Vicinal

Voirie urbaine.

Commune de St Père-Vauban.

Pétitions Sureau Florent, Vallat Honoré, Sureau Léonard.

Demande de modification des alignements approuvés.

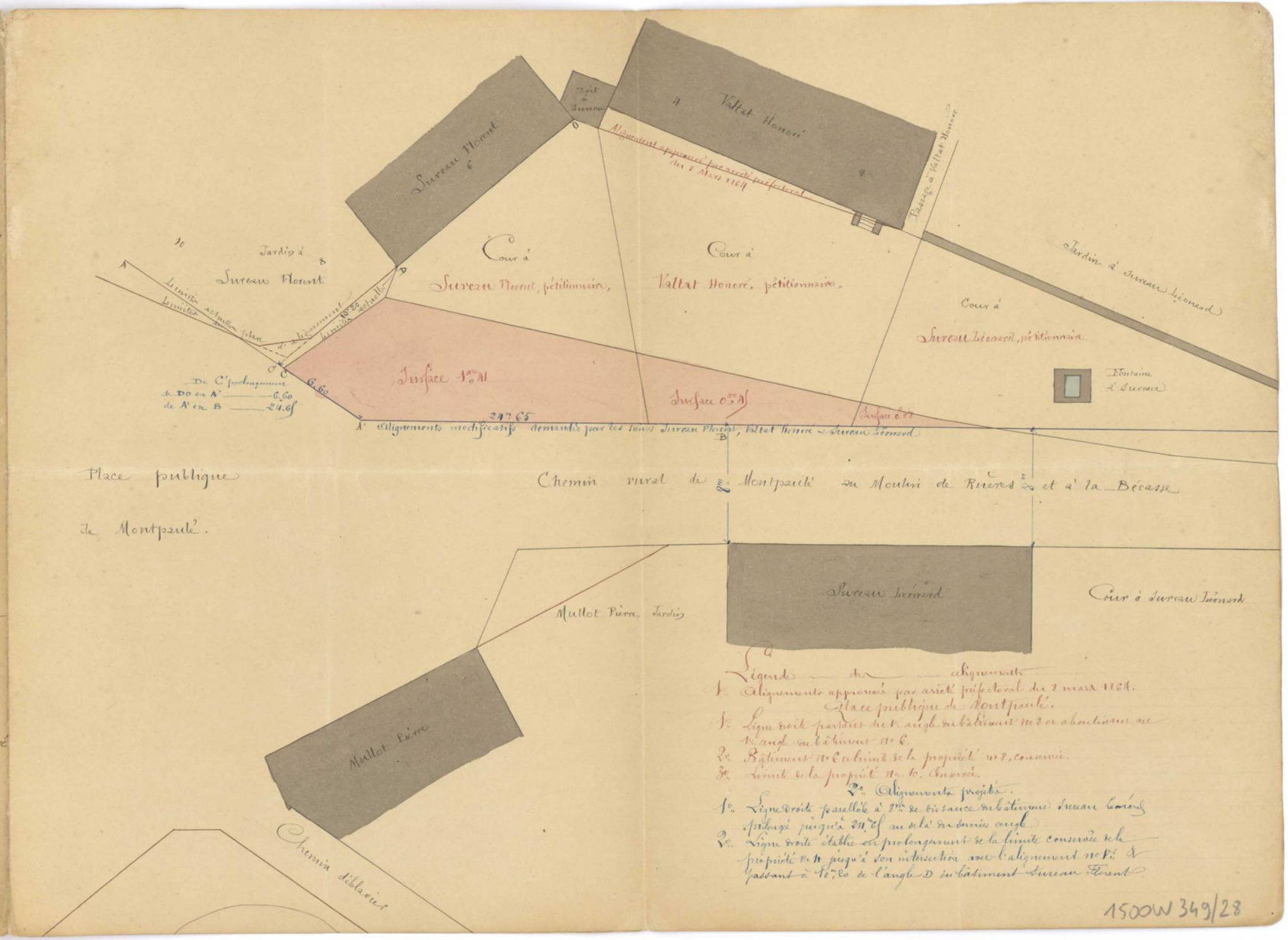
Extrait du plan général d'alignement.

Dressé par l'Agent Voyer Cantonal soussigné pour être joint à son rapport en date de ce jour.
Dressé les Combes, le 25 Octobre 1882.
A Brameau

Vu par le Conducteur Principal Agent Voyer d'Arrondissement soussigné
Avallon, le 29 Octobre 1882.
Olivier

Vu et présenté par l'Agent voyer en chef soussigné
Auxerre, le 31 Octobre 1882
Chevallier

Vu pour être annexé à notre arrêté en date du 15 décembre courant.
Auxerre le 16 Xbre 1882
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général



Légende des alignements

1° Alignements approuvés par arrêté préfectoral du 7 mars 1864.
Place publique de Montpaulé.
1m Ligne droite parallèle de 1m de distance au bâtiment n°2 en aboutissant au 1er angle du bâtiment n° C.
2m Bâtiment n° C limite de la propriété n° 7, couverte.
3m Limite de la propriété n° 6, couverte.

2° Alignements projetés.
1° Ligne droite parallèle à 5m de distance du bâtiment Sureau Léonard prolongé jusqu'à 24m,65 au delà du dernier angle
2° Ligne droite établie en prolongement de la limite couverte de la propriété n° 6 jusqu'à son intersection avec l'alignement n° 1 passant à 16m,20 de l'angle D du bâtiment Sureau Florent

349/28

1500W 349/28

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d'Avallon

M. Chaineau,
Agent-Voyer cantonal.

M. Barbier,
Agent-Voyer d'arrondissement.

M. Lusseigne
Agent-Voyer en chef.

SERVICE VICINAL

CANTON
de Guarre.

COMMUNE
de Saint Léger.

Place publique du Montois et Chemin vicinal ordinaire N° 5,
de Saint Léger à Rivières.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE
AGENT-VOYER EN CHEF
N° 50
Le 5 Nov.re 189[illegible]
CERTIFIÉ
SERVICE VICINAL

modification

PROJET DE ~~RÈGLEMENT~~ DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Saint Léger Vauban.

SERVICE VICINAL
N° 377
Le 4 9.bre 1892
ARRONDIS.t D'AVALLON

ECHELLE de 0.00 pour mètre.

SIGNES CONVENTIONNELS:

Noir foncé, Maisons d'habitation.	**P T**, Construction en pierres de taille
Noir pâle, Constructions accessoires.	**O F**, Rez-de chaussée.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.	**1 E**, Maison à 1 étage.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.	**2 E**, Maison à 2 étages.
Bleu, Cours d'eau ou mares.	**S**, Construction solide.
B, Construction en bois.	**M**, Construction médiocre.
P, Construction en pierres ou moëllons.	**V**, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 188

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Guarre, le 3 Nov.bre 1892.
A. Chaineau

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 188

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Avallon, le 4 9.bre 1892
Barbier

Vu pour être soumis à l'approbation de la Commission départementale en ce qui concerne le Chemin vicinal n° 5
A Auxerre, le 11 Janvier 1893
Le Préfet,
POUR LE PRÉFET
LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE
C. Chauvy

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
A Auxerre, le 5 Novembre 1892.
Lusseigne

Vu et approuvé par la Commission départementale dans sa séance du 13 Janvier 1893 en ce qui concerne le Chemin vicinal ordinaire n° 5
Le Président, ~~Le Secrétaire,~~

349/29

Légende

1° Place publique du Montois.

Alignement approuvé par arrêté préfectoral du 8 mars 1864.

1-3. Ligne droite partant du dernier angle du mur de clôture de la Cour (n° 5) à Poulat Henri et passant par un point pris en face et à 5m 50 du dernier angle du bâtiment (n° 7) à la pétitionnaire (Mlle Poulat).

3-5. Pan coupé de 2m 60 de branche.

2° Chemin vicinal ordinaire n° 5.

5-7. Ligne droite partant d'un point pris à 1m 40 en prolongement de la façade du bâtiment (n° 7) à la pétitionnaire et aboutissant à un point pris en face et à 8m 50 du dernier angle du bâtiment (n° 3) à Forestier Arthur.

1° Place publique du Montois.

Alignements modificatifs projetés:

1-3. Ligne droite partant du dernier angle du mur de clôture de la Cour (n° 5) à Poulat Henri et passant par un point pris en face et à 5m 50 du dernier angle du bâtiment (n° 7) à la pétitionnaire (Mlle Poulat).

3-5. Pan coupé de 2m 60 de branche.

2° Chemin vicinal ordinaire n° 5.

5-7. Ligne droite partant d'un point pris à 1m 40 en prolongement de la façade du bâtiment (n° 7) à la pétitionnaire et aboutissant à un point pris en face et à 8m 50 du dernier angle du bâtiment (n° 3) à Forestier Arthur.

Vu et approuvé en ce qui concerne l'alignement modificatif projeté par le dessin bleu 1-3-5 teinté de jaune au Montois.
Auxerre, le 11 février 1893.
Le Préfet,
Le Conseiller de préfecture
C. Chauvy

Place publique du Montois

(Côté de St Léger)

Chemin vicinal ordinaire N° 5, de Saint-Léger-Vauban à Rivières

Cour à Poulat Claude

Poulat Claude P.OE.S.

Cour à Drouhin Nicolas, (aujourd'hui Thelin)

Drouhin Nicolas P.OE.S.

Cour à Drouhin Nicolas (aujourd'hui Thelin)

Cour à Meunier Pierre

Ruelle des Bouilleaux

Cour à Michel Alexis

Cour à Michel P.OE.S.

Poulat Henri P.OE.S.

Cour à Poulat Henri

Cour

Bille Poulat Joséphine P.OE.S.

Jardin à Mlle Poulat Joséphine

Terre à Courat Henri

Alignement projeté

Alignement approuvé par arrêté préfectoral du 8 mars 1864

Limite d'attribution de la voirie vicinale

Forestier Arthur P.OE.S.

Cour à Forestier Arthur

Ruau

Cour

Guyot Noël P.OE.S.

Guyot Noël

Terrain vague

(Côté de Rivières)

1500W349/29

Voirie urbaine.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT d' Avallon

AGENCE de Pierre-Perthuis

COMMUNE de St Léger-Vauban.

M. Bonnassot, Agent-Voyer cantonal

M. Gérard, Agent-Voyer d'arrondissement

M. Minne, Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

~~SERVICE VICINAL~~ ~~CHEMIN~~ Place publique au Montois. N°

de à

PROJET DE modification des align[ts] et d'aliénation d'une partie de la place.

~~sur une longueur de~~ ~~et une largeur de~~ ~~mètres non compris talus, fossés, banquettes ou autres ouvrages accessoires.~~

Plan général.

Echelle de m/m par mètre ( )

Vu pour être soumis à la session ordinaire du Conseil d'arrondissement de Joigny.

Auxerre, le 3 Février 1905.

Le Préfet de l'Yonne,

Vu pour être soumis à la délibération de la commission départementale en date de ce jour.

Auxerre, le Décembre 1905.

Le Secrétaire, Le Président,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné.

A Chemin le Comte le 5 Octobre 1905.

Vu et vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement soussigné.

A Avallon, le 10 Octobre 1905.

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,

Auxerre, le 12 Octobre 1905.

L'Agent-Voyer d'arrondissement, chef de service,

349/30

le Montois, Hameau

(Plan d'alignement approuvé le 8 mars 1869)

Renard Alexis — Morvand — Lurian Louis — Lurian Philippe — Lurian Eugène — Arcelin Charles — Charlet — Guyot, g[de] Montmain — Montmain — 3[e] Dorey

Côte de Lormes — Axe du chemin de grande communication N° 55 de Rouvray à Lormes — Côte de Rouvray

Place publique (Partie à aliéner) — (Partie à conserver)

Alignements modifiés

A B – Alignement droit partant du point A, extrémité d'une perpendiculaire de 5[m]70 de longueur au parement extérieur du mur de la cour Morvand et 3[m]60 du bord côté de Rouvray tracé sous parement jusqu'au point B situé à 14[m]20 du bord de la maison Charlet et la limite séparative des bâtiments Charlet et Guyot et aboutissant au point B, et 12[m]20 du point A.

B C – alignement droit partant du point B et devant être abordé au point C aux côté de Rouvray de deux bâtiments séparant les cours Montmain et 3[e] Dorey.

Limite de propriété — Voirie — largeur vicinale — MARE COMMUNALE

1500W 349/30

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT d'Auxerre

M. Jean Renaud, Agent-Voyer cantonal

M. Garneau, Agent-Voyer d'arrondissement

M. Morin, Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

CANTON de Quarré-les-Tombes

COMMUNE de St Léger-Vauban

Chemin de grande communication 50 bis de Quarré-les-Tombes à St Léger-Vauban

à Saint-Sauveur à St Léger-Vauban

PROJET DE modification DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de St Léger-Vauban.

ÉCHELLE de 0.005 p. m.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé. Maisons d'habitation.
Noir pâle. Constructions accessoires.
Jaune. Immeubles en saillie sur l'alignement.
Rose. Terrains à rendre aux riverains.
Bleu. Cours d'eau ou sources.
B. Construction en bois.
P. Constructions en pierres ou moellons.
Alignement approuvé.

P T. Construction en pierre de taille.
O E. Rez-de-Chaussée.
1 E. Maison à un étage.
2 E. Maison à deux étages.
B. Construction solide.
M. Construction ordinaire.
V. Construction en état de vétusté.
Alignement modifié.

Vu par le Maire, à Quarré-les-Tombes le 9 Octobre 19..

Vu par le Commissaire Enquêteur, à ..... le 3 Octobre 19..

Vu pour être soumis à l'approbation d .....

Auxerre, le ..... 19..

Le Préfet,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal, à Quarré le 11 août 1912

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement, à Avallon le 15 août 1912

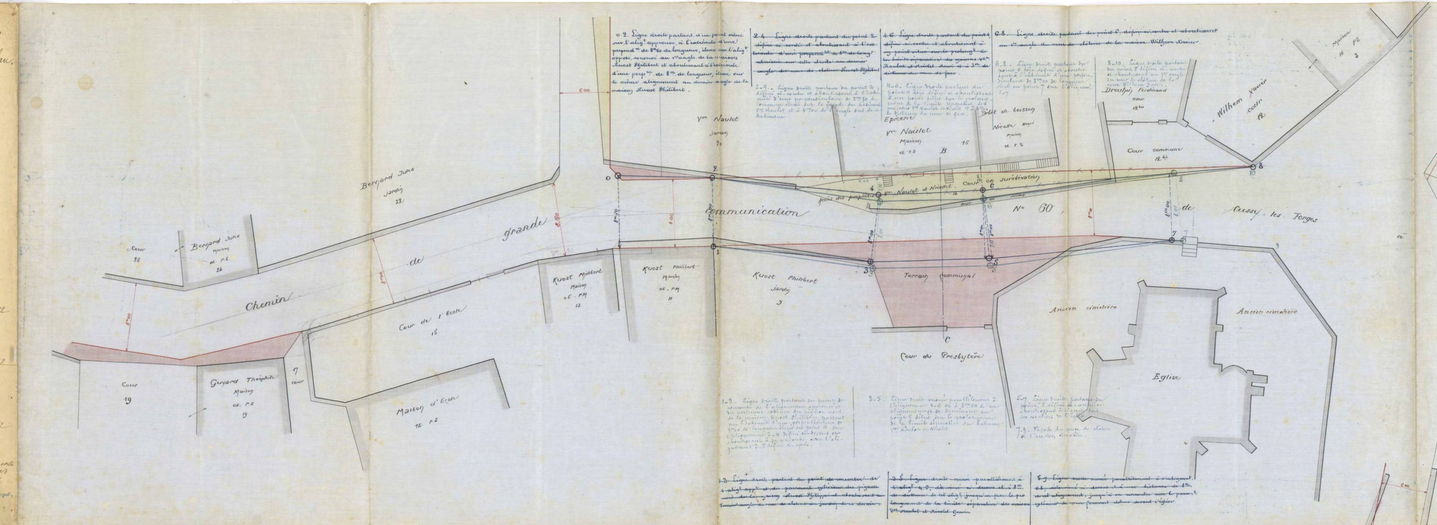
Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné, Auxerre, le ... août 1912

Vu et approuvé par le Conseil général dans sa séance du 22 août 1913

Délibéré dans la session spéciale du 14 Mars 1913

Le Président, Le Secrétaire,

343/31


Chemin de grande communication N° 50 de Quarré-les-Tombes à St Léger-Vauban
Cour de Presbytère
Eglise
Ancien cimetière
Ancien cimetière
Cour commune
Cour commune
Cour
Cour
Cour

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

INSPECTION
d'Auxerre

CIRCONSCRIPTION
de Quarré-les-Tombes

COMMUNE
de Blèges-Jaubay

M. Maublanc
Ingénieur du S. V.

M. Blanchaux
Ingénieur Principal

M. Lamey
Ingénieur en chef

Voie 5 rurale
~~SERVICE VICINAL~~

Passe Chemin vicinal N° 20 de 1934

CHEMIN rural des Geniègres N° 3

PROJET de reconnaissance

entre le CVO N°8 et le hameau des Geniègres, sur une longueur de 334m70 et
Avant-Projet d'élargissement
~~sur une longueur de~~ ~~et une largeur de~~ ~~mètres~~
~~non compris talus, fossés, banquettes ou autres ouvrages accessoires.~~

Plan parcellaire

Echelle de 0,002 par mètre

Vu le 8 mars 1934
Le Commissaire enquêteur,
G. Verlet

Vu et soumis à l'délibération de la Commission départementale
Auxerre, le 26 AOUT 1934 193
Le Préfet de l'Yonne.

Vu pour être annexé à la délibération de la Commission départementale en date de ce jour.
Auxerre, le 193
Le Secrétaire. Le Président.

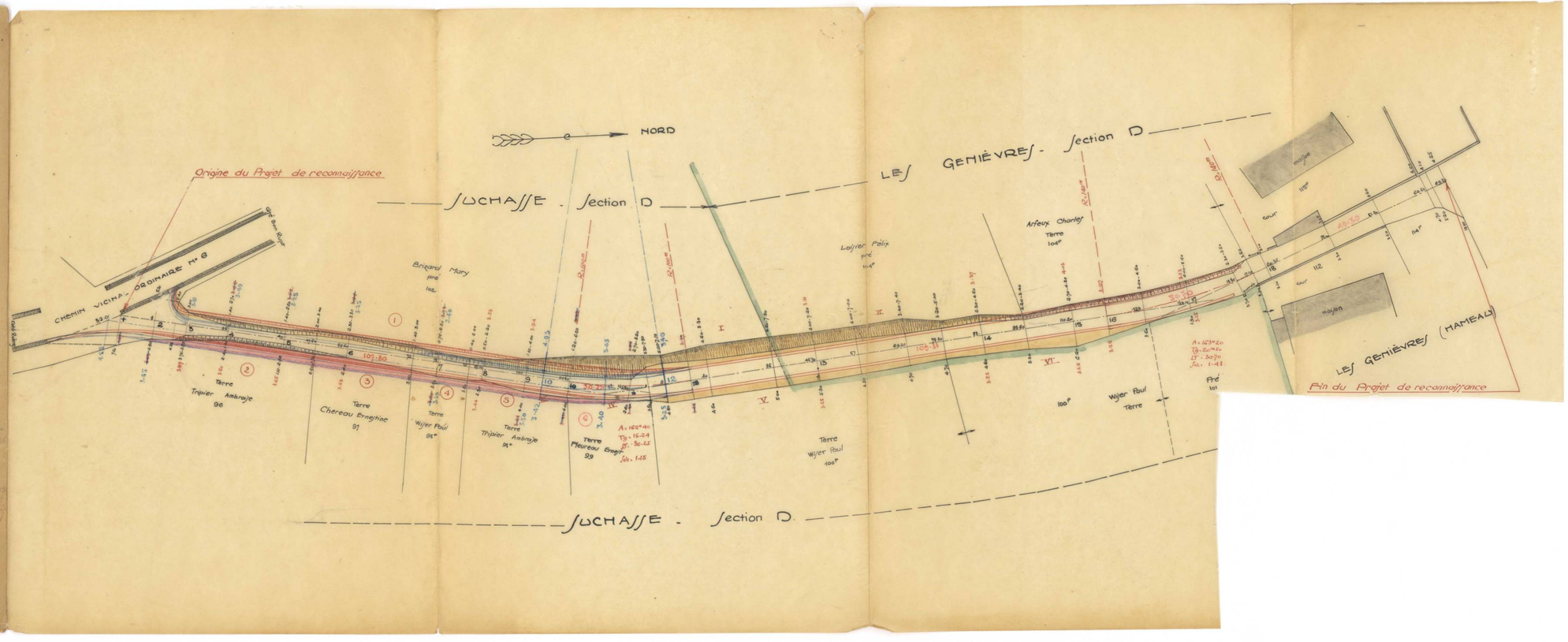
Dressé par l'Ingénieur du S. V. soussigné.
A Quarré-les-Tombes, le 9 janvier 1934
Signalé au Plan N° 1
Maublanc

Vu et vérifié par l'Ingénieur principal soussigné.
AUXERRE, le 10 JANV 1934 193
Blanchaux

Présenté par l'Ingénieur en chef soussigné.
Auxerre, le 193

Vu et présenté les modifications en bleu.
Auxerre, le 17 Sept 1934
Lamey

1500W 349/32



DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon

CANTON

de Quarré les Combes.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

STE-MAGNANCE.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W351/1.

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Dte Magnance.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Ruelle des monts Chenaux	1e Façade Dubâtiment No. 2 conservée 2e Ligne Droite entre le Dernier angle Dubât. No. 1 et le dernier angle Dubât. No. 16.	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 4m. 50 de distance 2e _____ id _____	4m.
Rue des Monts Chenaux.	1e Ligne Droite entre l'angle rentrant formé par le bât. No. 4 et 5 et le premier angle saillant Du Mur. No. 6 2e Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle Du mur No. 12. 3e Ligne Droite entre cet angle et le Dernier Du bât. No. 14, prolongée. 4e Ligne Droite comme au plan 5e Façades No. 15 et 16 conservées.	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 3 mètres 2e _____ id _____ 3e _____ id _____ 4e _____ id _____ 5e _____ id _____	3m. 5m.
Rue de Villeneuve.	1e Limite, mur et façade No. 1, 2 et 3 conservées. 2e Ligne Droite entre la limite des bât. No. 3 et 7 et un point situé en face et à 6m. Du 1er angle de l'Eglise 3e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 6m. de distance.	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 3m. de distance 2e Mur No. 6 conservé dans sa 1re partie et prolongé jusqu'au 1er angle de l'Eglise. 3e Ligne Droite entre cet angle et le dernier angle Du 1er pilier de l'Eglise, prolongée jusqu'à la route	3m. 6m.
Rue de Bussières.	1e Façade Dubât. No. 1 conservée. 2e Ligne Droite entre le dernier angle Dubât. No. 1 et le 2e angle saillant Du mur Du cimetière 3e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 8 mètres. 4e _____ id _____ 5e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 6m. de distance 6e _____ id _____ 7e Ligne Droite entre le 1er ang. Dubât. No. 8 et le 1er angle saillant Dubât. No. 10. 8e Dernière façade de ce bâtiment conservée. 9e Ligne Droite entre le Dernier ang. Dubât. No. 10 et l'angle extérieur Dubâtiment Du fond 10e Ligne Droite entre un point pris à l'extrémité Dubâtiment conservé sur la face extérieure et un autre point pris en face et à 3m. Du Dernier angle Dubât. No. 10.	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 8 mètres 2e _____ id _____ 3e Mur et façade No. 5 et 9 conservés et prolongés jusqu'à l'aligt précédent 4e Mur et façade No. 9 et 11 conservés. 5e Ligne Droite entre le 2e angle Du mur No. 11 et le 1er angle Du mur No. 13 6e Ligne Droite entre cet angle et un point pris en face et à 6m. Du 1er ang. Dubât. No. 8. 7e _____ id _____ 8e _____ id _____ 9e _____ id _____ 10e _____ id _____	8m. 6m.
Rue Neuve.	1e Façades et murs No. 4, 6, 8 et 10 conservés et prolongés jusqu'à la Route Impériale.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de distance.	6m.
Rue des hauts Fourneaux.	1e Façade Dubâtiment No. 2 conservée. 2e Ligne Droite disposée comme au plan. 3e Ligne parallèle au Mur de clôture No. 3 à 6m. de distance et reliant avec l'aligt précédent 4e Ligne parallèle au façades No. 5 et 7 à 6m. 5e Ligne Droite entre le 1er angle Dubât. No. 16 et le Dernier angle Du bât. No. 24	1e Ligne parallèle à 6 mètres de distance 2e Ligne Droite entre un point pris en face et à 6m. Du Dernier angle Du bât. No. 2 et le 1er angle Du mur No. 3. 3e Mur et façade No. 3, 5 et 7 conservés 4e Ligne Droite entre le Dern. ang. Dubât. No. 7 et un point pris en face et à 6m. Dudern. angle Dubât. No. 24, prolongée jusqu'à la Grande Rue.	6m. 6m.
Rue des bas Fourneaux.	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 8 mètres. 2e _____ id _____ 3e _____ id _____	1e Ligne Droite entre le 1er angle Dumur No. 1 et un point pris en face et à 8m. Du mur No. 2. 2e Ligne Droite entre ce point et un autre pris en face et à 1.50 Du 1er angle Dubât. No. 3. 3e Courbe Déterminée comme au plan.	8m.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 8 mètres	1e Ligne Droite entre l'extrémité Du cette courbe et un point pris à 2.50 en arrière Dudernier angle Dubât. No. 13	8m.
	2e _____ id _____	2e Ligne Droite entre ce point et le 1er angle de Dubât. No. 13 Dont la façade est conservée	
Ch.in de grande com.on No. 13.	1e Façades et murs No. 2, 4, 6, 8 conservés et régularisés	1e Mur No. 1er conservé et prolongé jusqu'à la Route Impériale	8m.
	2e Ligne Droite entre l'extrémité Du mur No. 8 et un point pris en face et à 8m. Du 1er angle Du bât. No. 5	2e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 8 mètres.	
	3e Ligne Droite entre cet angle et le Dernier Dubât. No. 9.	3e _____ id _____	
	4e Ligne Droite entre le Dernier angle Dubât. No. 9 et un point pris en face et à 1.50 Du Dernier angle Du bât. No. 11	4e _____ id _____	
	5e Courbe Déterminée comme au plan.	5e _____ id _____	8m.
Rue des Chaumes	1e Ligne Droite entre le 1er angle de la limite No. 5 et le 1er angle de la limite No. 6.	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 8m.	8m.
Grande Rue.	1e Mur et façade No. 2 et 6 conservés et prolongés jusqu'à la Route Imple	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 6m. 40.	6. 40
	2e Ligne Droite entre l'angle rentrant Dubât. No. 6 et un point pris sur la façade Dubât. No. 8 à 7.50 Du 1er angle	2e _____ id _____	
	3e Façades No. 8, 10 et 12 conservées.	3e _____ id _____	
	4e	4e Ligne Droite entre le Dernier ang. Dubât. No. 9 Dont la façade est conservée et un point pris en face et à 1.50 Du 1er angle Dubât. No. 15.	
	4e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 6 mètres.	5e Ligne Droite entre ce point et le 1er angle du bât. No. 17	
	5e Ligne Droite entre un point pris en face et à 6m. Du 1er angle Dubât. No. 17 et le Dernier angle Dubât. No. 22	6e Ligne Droite entre un angle et le point séparatif Des bât. No. 21 et 22.	6. 30
	6e Ligne Droite entre cet angle et le Dernier angle Du mur de clôture No. 24.	7e Façades No. 23, 27 et 29 conservés et une moitié prolongés jusqu'à la Rue Du haut fourneaux	
	7e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 6 mètres.	8e Ligne Droite entre le 1er angle Dubât. No. 33 et le 1er angle Dubât. No. 35 (prolongé jusqu'à la Rue des hauts fourneaux)	6m.
	8e _____ id _____	9e Façades et murs No. 45, 47 et 49 conservés et prolongés jusqu'en face le 1er ang. Dubât. No. 33	
	9e _____ id _____	10e Ligne Droite entre ce point et la limite de la propriété No. 51 à 9.40 en avant Du Dernier ang. Dubât. No. 33.	6m.
	10e _____ id _____	11e Ligne Droite entre ce point et le 1er angle Du mur No. 61 qui est conservé.	
	11e _____ id _____	12e Ligne Droite entre le Dernier angle Du mur No. 61 et l'extrémité Dubalcon No. 63.	
	12e _____ id _____	13e Ligne Droite entre le 1er angle Dubât. No. 67 et un point pris en face et à 2.50 Du Dernier ang. Du bât. et reliant avec l'aligt de la ruelle bordé par un pan coupé	6m.
Petite Rue.	1e Ligne parallèle à l'aligt opposé à 6 mètres	1e Façade Dubât. No. 2 conservée.	
	2e _____ id _____	2e Ligne Droite entre ce point et parallèle Du bât No. 3 et 5 et le Dernier angle Du bât No. 15.	6m.
Ruelle Tocot.	1e Ligne Droite comme au plan et reliant à la Grande Rue et à la Petite Rue par un pan coupé.	1e Ligne Droite régularisant la parcelle No. 2	6m.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

351/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue des Roches.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6 mètres	1e Ligne Droite entre le 1er angle Rabat. N.o 35 et le 1er angle Du mur N.o 13.	6.m
	2e _____ id _____	2e Mur N.o 13 et 1re partie Du mur N.o 15 Conservés.	
	3e Ligne Droite entre le Dernier angle Rabat. N.o 14 et le Dernier angle Du bât. N.o 20.	3e Ligne Droite entre l'angle rentrant Formé par le Dernier mur N.o 13 et l'extrémité Du mur N.o 21.	6.m
	4e Ligne Droite entre ce dernier angle et le 1er Du bâtiment N.o 20, prolongée.	4e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8m de Distance.	
Rue de la Chaume Lacare.	1e Ligne Droite entre le 1er angle Rabat. N.o 36 De la Rue Des Roches et le 1er angle Rabat. N.o 8.	1e _____ id _____	6.m
	2e Ligne Droite entre ce dernier angle et le 1er angle Du bât. N.o 14.	2e _____ id _____	
	3e Façade N.o 14 conservée.	3e _____ id _____	
	4e Ligne Droite entre le Dernier angle Rabat. N.o 14 et le Dernier angle Rabat. N.o 18.	4e _____ id _____	6.m
	5e Ligne Droite entre le Dernier angle Du bât. N.o 18 et un point pris en face et à 7.m 50 Du 1er angle Rabat. N.o 18.	5e _____ id _____	
		6e Façades et limites N.os 13, 17, 19, 21, 23, 25 et 27 conservées.	
Rue d'au delà du Ru.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6 mètres	1e Ligne Droite entre le 1er angle Du bât. N.o 23 et l'extrémité Orientale N.o 5, prolongée jusqu'à la rue Des Roches	6.m
	2e _____ idem _____	2e Limite, façade et mur N.os 7, 9 et 11 conservés.	
	3e _____ id _____	3e Ligne Droite entre le Dernier angle Du mur N.o 13 et le Dernier angle Du mur N.o 21.	
	4e Ligne Droite entre un point pris en face et à 6.m Du Dernier angle Du mur N.o 13 et un autre pris en face et à 4.m Du 1er angle Du bât. N.o 20	4e Ligne Droite entre un point pris en face et à 6.m De l'extrémité Du 1er alignement opposé.	
	5e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6 mètres	5e Ligne Droite entre un point et le 1er angle Du Mur N.o 19	
	6e _____ id _____	6e Mur, limites et façades N.os 19, 21, 23, 25 et 27 conservées et prolongées.	6.m
	7e _____ id _____	7e Ligne Droite entre le 1er angle Rabat. N.o 33 et un point pris en face et à 2.m 60 De la limite N.o 29 et N.o 33, prolongée comme au plan.	
	8e _____ id _____	8e Ligne Droite entre un point pris en face et à 6.m Du 1er angle Rabat. N.o 36 et le 1er angle Rabat. N.o 43.	
	9e Ligne Droite entre le 1er ang. Rabat. N.o 44 et le 1er angle Du petit bât. N.o 44 qui est conservé.	9e Ligne parallèle à 6 mètres.	6.m
	10e Pan coupé Disposé comme au plan.	10e _____ id _____	
	11e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6.m de Distance.	11e Ligne Droite entre l'extrémité Du pan coupé passant à 1.m 50 en arrière Du 1er angle Rabat. N.o 37 et aboutissant au Dernier angle Du mur N.o 41	

Hameau de Champmorlin.

Grande Rue.	1e Ligne Droite entre le 1er angle Rabat. N.o 4 et le Dernier angle Du N.o 2 conservant les façades et limite actuelle, prolongée.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8 mètres	8.m
	2e Ligne Droite entre le Dernier angle Rabat. N.o 8 et un point pris en face et à 1.m 50 Du 1er ang. Rabat. N.o 12.	2e _____ id _____	
	3e Ligne Droite entre ce point et le Dernier angle Du Bât. N.o 22	3e _____ id _____	
	4e Ligne Droite entre ces angles et un point pris en face et à 2.m Du Dernier angle Rabat. N.o 18.	4e _____ id _____	
	5e Ligne Droite entre ce point et un autre situé en face et à 2.m Du 1er angle Du petit bât. contigu au bât. N.o 21.	5e Ligne Droite entre le Dernier ang. Rabat. N.o 18 et le 1er angle Du petit bât. N.o 21	8.m
	6e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8 mètres	6e Ligne Droite entre ces angles et le point séparatif Des Bât.s N.os 22 et 23.	
	7e _____ id _____	7e Façade N.o 23 conservée.	
	8e Ligne Droite Disposée comme au plan.	8e Ligne Droite entre le point séparatif Rabat N.o 23 et	

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
		37 et l'angle rentrant formé par ce Dernier bât. et le bât. N.o 1 De la Rue Pierre Martin.	
	9e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8 mètres	9e Ligne Droite entre le Dernier angle Rabat. 37 et un point pris à 1.m en arrière Du dernier angle Rabat. N.o 67.	8.m
Rue Jeannot.	1e Façade et mur N.os 1, 3, 5 et 7 conservés	1e Ligne parallèle au alig.t opposé à 6 mètres	6.m
Rue de Pierre Martin.	1e Ligne Droite entre le 1er angle Rabat. N.o 2 et le 1er angle Rabat. N.o 6.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8 mètres	
	2e Façade Du Bâtiment N.o 6 conservée.	2e _____ id _____	8.m
	3e Ligne Droite entre le Dernier angle Du Bât. N.o 6 et un point pris en face et à 2.m Du 1er angle Du mur N.o 21	3e Ligne Droite entre l'extrémité Du mur N.o 9 et l'angle Du mur N.o 21.	
	4e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8 mètres	4e Ligne Droite entre ces angles et le 2e angle de l'escalier Rabat. N.o 29.	
	5e _____ id _____	5e Ligne Droite entre ce point et le Dernier angle Rabat. N.o 22.	
	6e _____ id _____	6e Ligne Droite entre ces angles et le Dernier angle Du mur N.o 22 prolongé.	8.m
	7e _____ id _____	7e Ligne Droites Disposées comme au plan.	
Rue des Reygnats.	1e Façade N.o 2 conservée et prolongée se raccordant avec la Rue Pierre Martin par une courbe.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6 mètres.	6.m
	2e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6 mètres	2e Façades N.o 7 conservée et prolongée.	

Hameau de Touche-bœuf.

Grande Rue.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.m de distance	1e Façades Rabat. N.os 1, 3, 5 conservées.	
	2e _____ id _____	2e Ligne Droite entre le Dernier angle Rabat. N.o 5 et l'angle rentrant Du mur N.o 13.	
	3e _____ id _____	3e Dernière partie Du mur N.o 13 conservée.	
	4e _____ id _____	4e Ligne Droite comme au plan.	6.m
	5e Ligne Droite entre un point pris sur le 1er mur à 6.m De l'alig.t opposé et le Dernier angle Du Bât. N.o 26.	5e Ligne Droite traçant la limite N.o 13 et aboutissant au 2e angle Rentr.t formé par l'Eglise.	
		6e Ligne droite Disposée au 1er ang. De 2e faîtage.	
	6e Lignes Droites comme au plan.	7e Lignes Droites comme au plan.	
Rue du pontenet	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.m de distance	1e Ligne Droite entre le 1er angle Rabat. N.o 3 et l'extrémité De la limite N.o 11 prolongée sur la	
	2e Courbe Déterminée comme au plan.	Grande Rue.	6.m
	3e Mur N.o 18 et façade Rabat. N.o 14 conservés et prolongés.	2e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6.m de distance.	
	4e Courbe Déterminée comme au plan.		
	5e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6 mètres	3e Mur N.o 21 conservé dans toute son étendue.	
	6e Ligne Droite entre un point pris à 2.m 50 Du 1er ang. Du mur N.o 25 et le Dernier angle Rabat. N.o 20.	4e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6 mètres	6.m
		5e Courbe Déterminée comme au plan.	
Rue de la Chapelle	1e Façade A conservée et prolongée des deux côtés.	1e Ligne Droite Déterminée comme au plan.	
		2e Ligne parallèle à la façade N.o A à 3.m.	3.m
Petite Rue.	1e Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8 mètres	1e Ligne Droite entre le Dernier angle Du bât. N.o 1 et le 1er angle Du bât. N.o 9.	3.m
	2e Dernière partie De la limite N.o 1 conservée.	2e Façade N.os 9 et 11 conservées et régularisées.	

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

351/3

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.	NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	Hameau de Villeneuve-les-presles.						
Ch^in de Villeneuve à Presles	1° Façade Bat^ments N° 2 conservée. 2° Ligne droite entre le dernier angle Bat^t. N° 2 et le 1^er ang. Bat^t. N° 6. 3° Ligne droite entre cet angle et le 1^er ang. Bat^t. N° 10. 4° Façade Bat^t. N° 10 conservée. 5° Ligne droite entre le dernier angle Bat^t. N° 10 et un point pris en face et à 7^m. de la dernière borne située dans la propriété N° 14. 6° Ligne droite entre le 1^er angle Bat^t. N° 14 et la dernière borne limitant la propriété N° 16, prolongée comme au plan par mitoyenneté. 7° Ligne droite régularisant la propriété N° 18, passant par le dernier ang. Bat^t. 18 et prolongée jusqu'à un point situé dans le prolongement de la façade Bat^t N° 18. 8° Ligne droite entre ce point et à 0^m.30 en avant du 1^er angle Bat^t N° 18 et le 1^er angle Bat^t N° 24 prolongée comme au plan 9° Courbe et lignes droites comme au plan	2° _____ id _____ 3° _____ id _____ 4° _____ id _____ à 8 mètres 5° Ligne parallèle à l'alig^t oppos^é à 8^m. 6° _____ id. _____	6^m. 8^m. 8^m.				
Ch^in de la Rivière.	1° Ligne droite entre le 1^er angle Bat^t. N° 2 et le dernier angle Bat^t. N° 12.	1° Mur de clôture N° 1 conservé. 2° Ligne parallèle à l'alig^t oppos^é à 8^m. de distance	8^m.				
Ch^in de Rouvray.	1° Ligne droite entre la limite de la propriété N° 1 de la rue Ruch^in et la Rivière et le 1^er angle Bat^t. N° 1. 2° Ligne droite entre le 1^er angle Bat^t. N° 1 et un point pris en face et à 8^m. du dernier angle du mur de clôture N° 13.	1° Ligne parallèle à l'alig^t oppos^é à 8^m. de distance, prolongée jusque sur la face formée par le ch^in de Pres. et le ch^in de la Rivière	6^m.50				

Nota: Tous les fonds cédés seront déterminés conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

351/4

PLAN GÉNÉRAL

1re Feuille

2e Feuille

3e Feuille

4e Feuille

5e Feuille

6e Feuille

7e Feuille

8e Feuille

9e Feuille

10e Feuille

11e Feuille

Rue Impériale

Rue de la Fontaine

Rue Neuve

Rue Basse

Rue Haute

Rue Grande

Rue du Cimetière

Route de Nancy à Metz

Route de Nancy à Strasbourg

Route de Nancy à Paris

Route de Nancy à Toul

Route de Nancy à Vaucouleurs

Route de Nancy à Dijon

Route de Nancy à Langres

Route de Nancy à Neufchâteau

Route de Nancy à Epinal

Route de Nancy à Mirecourt

Route de Nancy à Dompaire

Route de Nancy à Bruyères

Route de Nancy à Lunéville

Route de Nancy à Sarrebourg

Route de Nancy à Château-Salins

Route de Nancy à Pont-à-Mousson

Route de Nancy à Metz

Route de Nancy à Thionville

Route de Nancy à Longwy

Route de Nancy à Verdun

Route de Nancy à Commercy

Route de Nancy à Bar-le-Duc

Route de Nancy à Vitry-le-François

Route de Nancy à Sedan

Route de Nancy à Mézières

Route de Nancy à Rethel

Route de Nancy à Reims

Route de Nancy à Soissons

Route de Nancy à Paris

Route de Nancy à Meaux

Route de Nancy à Coulommiers

Route de Nancy à Provins

Route de Nancy à Melun

Route de Nancy à Fontainebleau

Route de Nancy à Auxerre

Route de Nancy à Sens

Route de Nancy à Joigny

Route de Nancy à Tonnerre

Route de Nancy à Chablis

Route de Nancy à Auxerre

Route de Nancy à Avallon

Route de Nancy à Vézelay

Route de Nancy à Clamecy

Route de Nancy à Nevers

Route de Nancy à Moulins

Route de Nancy à Bourges

Route de Nancy à Vierzon

Route de Nancy à Tours

Route de Nancy à Blois

Route de Nancy à Orléans

Route de Nancy à Pithiviers

Route de Nancy à Etampes

Route de Nancy à Versailles

Route de Nancy à Rambouillet

Route de Nancy à Chartres

Route de Nancy à Dreux

Route de Nancy à Evreux

Route de Nancy à Rouen

Route de Nancy à Le Havre

Route de Nancy à Caen

Route de Nancy à Cherbourg

Route de Nancy à Coutances

Route de Nancy à Avranches

Route de Nancy à Rennes

Route de Nancy à Fougères

Route de Nancy à Vitré

Route de Nancy à Laval

Route de Nancy à Mayenne

Route de Nancy à Alençon

Route de Nancy à Le Mans

Route de Nancy à Tours

Route de Nancy à Poitiers

Route de Nancy à Niort

Route de Nancy à La Rochelle

Route de Nancy à Rochefort

Route de Nancy à Saintes

Route de Nancy à Angoulême

Route de Nancy à Périgueux

Route de Nancy à Bordeaux

Route de Nancy à Agen

Route de Nancy à Toulouse

Route de Nancy à Montauban

Route de Nancy à Cahors

Route de Nancy à Figeac

Route de Nancy à Rodez

Route de Nancy à Millau

Route de Nancy à Montpellier

Route de Nancy à Nîmes

Route de Nancy à Arles

Route de Nancy à Marseille

Route de Nancy à Aix

Route de Nancy à Toulon

Route de Nancy à Nice

Route de Nancy à Menton

Route de Nancy à Vintimille

Route de Nancy à Gênes

Route de Nancy à Turin

Route de Nancy à Suse

Route de Nancy à Modane

Route de Nancy à Chambéry

Route de Nancy à Grenoble

Route de Nancy à Valence

Route de Nancy à Lyon

Route de Nancy à Vienne

Route de Nancy à Bourgoin

Route de Nancy à La Tour-du-Pin

Route de Nancy à Voiron

Route de Nancy à Grenoble

Route de Nancy à Gap

Route de Nancy à Briançon

Route de Nancy à Embrun

Route de Nancy à Barcelonnette

Route de Nancy à Digne

Route de Nancy à Manosque

Route de Nancy à Forcalquier

Route de Nancy à Apt

Route de Nancy à Avignon

Route de Nancy à Carpentras

Route de Nancy à Orange

Route de Nancy à Bollène

Route de Nancy à Pont-St-Esprit

Route de Nancy à Uzès

Route de Nancy à Alais

Route de Nancy à Le Vigan

Route de Nancy à Lodève

Route de Nancy à Béziers

Route de Nancy à Agde

Route de Nancy à Cette

1ère Feuille

Route

Impériale

N° 6

2e Feuille

Rue

Rue

Rue

Rue

Vu et passé par l'Agent Voyer en chef.

Route

Impériale

No 6

Feuille

2e Feuille

Villeneuve

Chemin

Rue

3e Feuille

Vu et présenté pour l'Agent Voyer en chef.

351/7

3e Feuille

2e Feuille

Rue de Villeneuve.

Rue

Rue de Bussières.

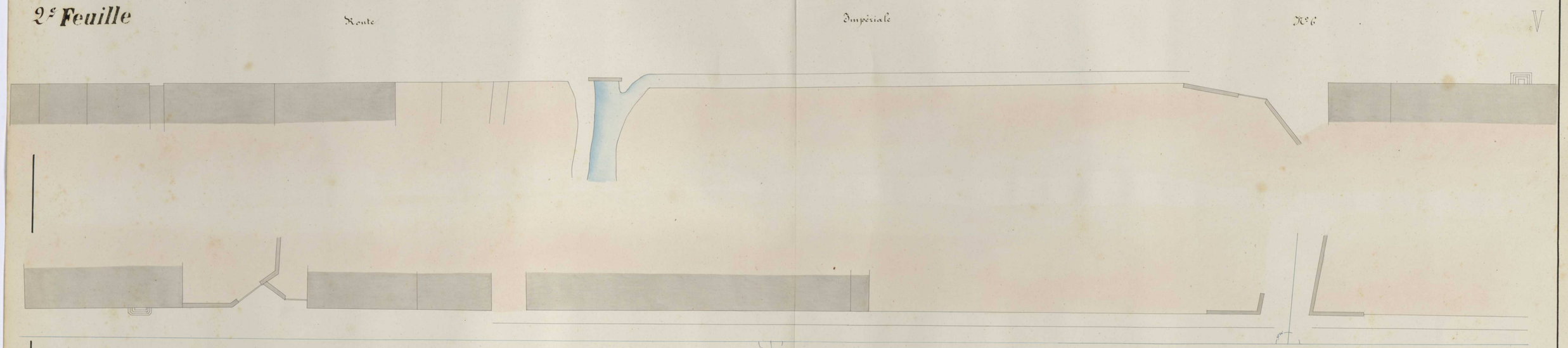
Bussières

Vu et soumis par l'Ingt en Chef,
Baumann

1re Feuille



2e Feuille



Vu N° présenté à l'Agent Voyer en chef.

6e Feuille

5e Feuille

6e Feuille

Rue

Chemin

Route

Impériale

Rue

Rue

Chemin

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

351/10

6e Feuille

7e Feuille

8e Feuille

5e Feuille

5e Feuille

Chemin

Rue

Fossés

Fossé

Ruisseau

Ce plan a été présenté par l'Agent du Voyer en chef,

351/11

6e Feuille

7e Feuille

Grande Rue

Petite Rue

Grande Rue

Petite Rue

Grande Rue

Petite Rue

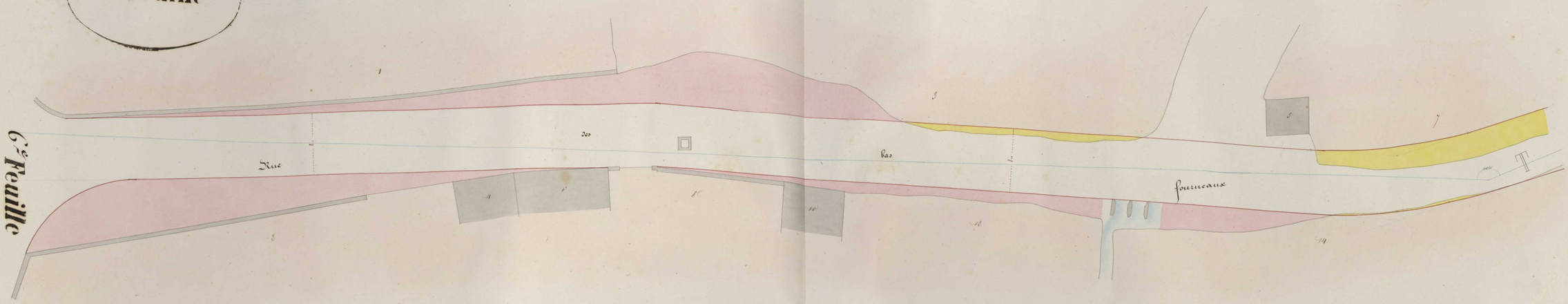
Vu et soumis par l'Agent Voyer en chef,

10e Feuille

351/12

8e Feuille

6e Feuille



9e Feuille



Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

351/13

N

Rue

N

9e Feuille

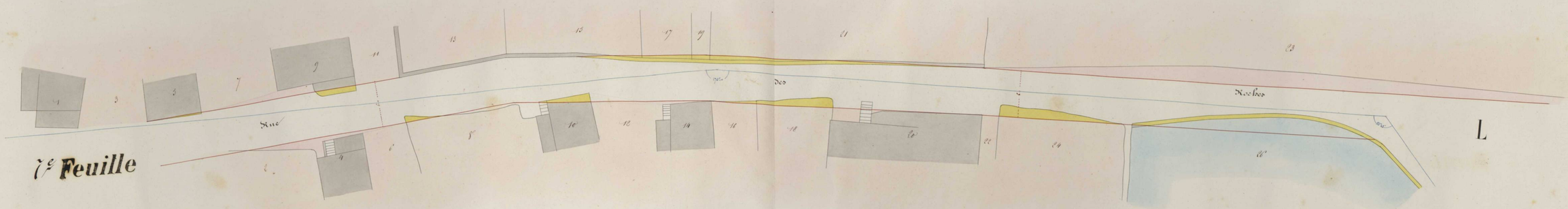
10e Feuille

Rue

Rue

Rue

10e Feuille



7e Feuille

9e Feuille

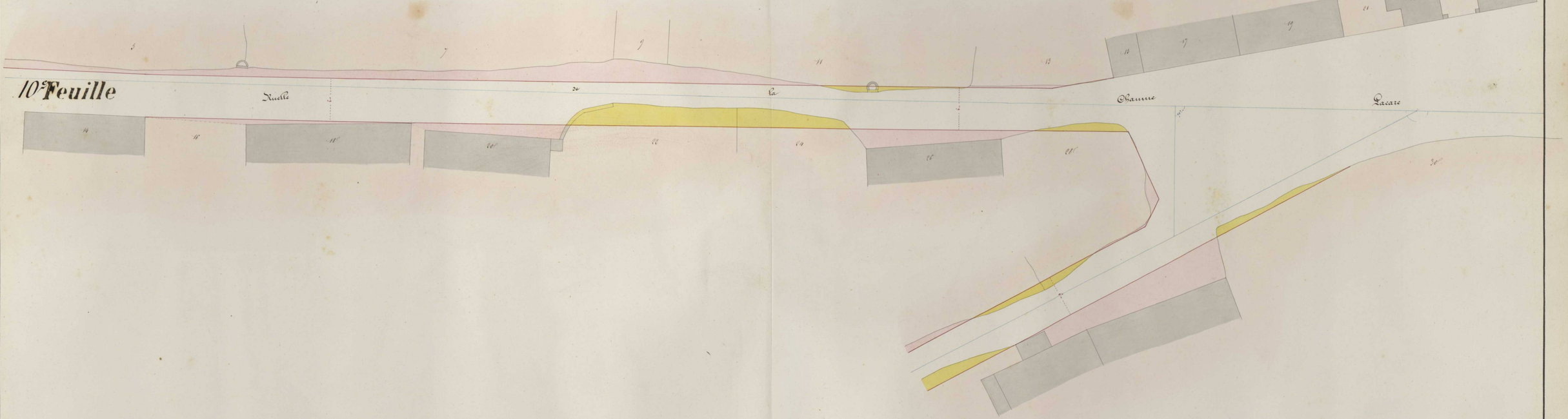
Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef.

351/15

11e Feuille

10e Feuille

Ruelle de la Chaume Lacare



Vu et approuvé par l'Agent C. Payer en chef.
Baumann

351/15

12 e Feuille

13 e Feuille

V

Grande Rue.

Hameau de Champmorlin.

Ferme.

Rue

Grande Rue.

Grande Rue

Vu et donné par l'Agent Voyer en chef
Bruneau

351/17

13e Feuille

12e Feuille

Rue de Pierre Martin

Rue Neyrinck

Rue de Pierre Martin

Grande Rue

Grande Rue

Grande Rue

L

L

Vu et certifié par l'Ingénieur Ordinaire en chef

Brunner

351/18

L

14e Feuille

Rue

Ruelleur

Rue

Hameau de Vouche bœuf.

Rue

Rue

Grande

Rue

Rue de la Chapelle

Rue

Grande

Rue

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef
Bouvery

L

351/19

15e Feuille

Hameau de Villeneuve-les-Presles.

Chemin de RD 360 Villeneuve à

A

Presles

16e Feuille

A

Presles

RD 360

Chemin

Villeneuve

Vu et présenté par l'Agent Voyer en chef
Bouvier

351/20

15e Feuille

Chemin

Villeneuve

Chemin

Xouvray

Ruelle

Chemin

Xouvray

16e Feuille

Chemin

Xouvray

Rivière

Vu et signalé par l'Ingénieur en chef
Bouvenin

351/21

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Ste Magnance

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ruelle des Monts Fleureaux	1	1	Vallat Edme	terre
	3			cour commune
	5		Michelame Edme	bât
	7			id
	9		Julien Pierre	id
	11		Ressen Jean	id
	13		Michelame Edme	jardin
	15		Julien Pierre	terre
	17		Michelame Edme	jardin
	19		id	bât
Rue des Monts Fleureaux	1		Vallat Edme	terre
	3		Ressen Jean	bât
	5		id	cour
	7		Michelame Edme	jardin
	9		Julien Pierre	id
	11		Collin Pierre	id
	13		id	bât
	2		Collin Pierre	jardin
	4		id	bât
	6		id	id
	8		Ressen Jean Bte	id
	10		id	id
	12		id	cour
	14		Picard Benigne	bât
	16		id	cour
	18		id	bât
	20		Picard Benigne	bât
	22		id	id
	24		Picard Blaise	id
	26		Gulat Femme	id
	28		id	cour
	1		Veisenat Pierre	usage
Rue Neuve	3		Pilon Alexandre	jardin
	4		id	bât
	6		id	cour
	8		id	bât
	10		id	cour
	12		id	bât
	14		id	cour
	16		id	bât
	18		id	cour
	20		id	bât
	22		id	id
	24		Lazareus Veuve	id
	1		Bizy Joseph	terre
Rue des Hauts Fleureaux	3		Picard Louis Blaise	id
	5		Picot Valery	bât
	7		id	id
	9			cour commune
	11		Picard Blaise	bât
	13		Cornin Veuve	jardin
	1		Simon Antoine	bât
	3		id	id
	5		id	id
	7		id	id
	9		Bridet Jean	id
	11		id	jardin
	13		id	bât
	15		Meunier Blaise	id
	2		Esprit de Plainval	terre
	4		id	bât
	6		id	id
	8		id	cour
	10		id	bât
	12		id	terre
	14		id	pré
	16		Veillet Jean Edme	jardin
	18		id	bât
	20		id	cour
Chemin de grande communication n° 13 de Montréal à Sainte Magnance	1		Bourrey Edme	terre
	3		Bizy Joseph	jardin
	5		Michelame Adolphe	bât
	7		Collin Joseph	cour
	9		id	bât
	11		Bizy Joseph	id
	13		id	terre
	15		id	id
	2		Picard Charles	bât
	4		id	cour
	6		id	bât
	8		Collin Joseph	terre
	10		Michelame Adolphe	id
	12		id	bât
	14		Bizy Joseph	terre
	16		id	cour
	18		Jagnard Simon	terre
Rue des Chaumes	1		Jagnard Simon	cour
	3		id	bât
	5		Buret Jean	cour
	7		id	jardin
	9		Jagnard Simon	id
	11		Barbarey Louis	bât
	13		id	terre
	2		Veisenat Joseph	terre
	4		Esprit de Plainval	id
Grande Rue	1		Rana Joseph	bât
	3		id	id
	5		Dion Edme	id
	7		Seuilly Pierre	id
	9		Molat Alexandre	id
	11		id	jardin
	13		Bourrey Vve	id
	15		id	bât
	17		id	id
	19		Simon Theodore	jardin
	21		id	bât
	23		id	id
	25			cour commune
	27		Simon Theodore	bât
	29		Rancy Joseph	id
	31		Lazareus Veuve	id
	33		Ledue Jean	jardin
	35		id	bât
	37		id	id
	39		id	id
	41		id	usage
	43		Bourrey Charles	id
	45		id	bât
	47		id	id
	49		id	jardin
	51		Veisenat Jne Bte	id
	53		id	bât
	55		id	usage
	57		id	bât
	59		id	cour
	61		id	usage
	63		id	mais
	65		Veuillet Jean	terre
	67		id	bât
	69		Dlle Edme	terre
	2		Collin Philippe	bât
	4		id	cour
	6		id	bât
	8		Dion Edme	id
	10		Seuilly Pierre	bât
	12		Dion Edme	id
	14		id	place à fumier
	16		Seuilly Pierre	cour
	18		Bourrey Vve	bât
	20		id	cour
	22		id	bât
	24		Esprit de Plainval	terre
	26		Ledue Pierre	jardin
	28		Veillet Jne Edme	terre
	30		Ledue Jne	cour
	32		id	jardin
	34		Rance Pierre	pré
	36		Chartraire Jne Bte	id
	38		Bourrey Charles	cour
	40		id	usage
	42		Veisenat Jne Bte	jardin
	44		id	id
	46		Esprit de Plainval	terre
	48		Picard Charles	pré
	50		Veisenat François	id
	52		Veisier Joseph	id
	54		Veisier Jacques	bât
	56		id	jardin
Petite Rue	1		La Commune	terrain
	3		Papinot Edme	bât
	5		id	id
	7		id	cour
	9		Veisenat Jne Bte	pré
	11		Forestier Flamtin	bât
	13		id	id
	15		id	id
	17		id	pré
	2		Chartraire Jne	jardin
	4		Forestier Flamtin	usage
Ruelle Focor	1		Seuilly Pierre	terre
	3		Collin Joseph	id
	5		Forestier Florentin	usage
	1		Chartraire Jean	id
	6		id	bât
Rue des Roches	1		Veisier Joseph	bât
	3		id	cour
	5		id	bât
	7		id	cour
	9		Chartraire Jne Bte	bât
	11		id	cour
	13		id	jardin
	15		Veisier Jean Pierre	id
	17		Widonnet Jne Bte	id
	19		Guenaud Jne	id
	21		Guenaud Edme	id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

351/22

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue des Roches (Suite)		23	Rana Pierre Germain fils	pré
		3	Loisier Joseph fils	id
		4	Rana	bât
		6	id	cour
		8	id	jardin
		10	Loisier Jean Pierre	bât
		12	id	cour commune
		14	Guénau Jean	bât
		16	id	cour
		18	id	jardin
		20	Guénau Denis	bât
		22	id	cour
		24	id	jardin
		26	La Commune	mare
		28	Biary Denis	jardin
		30	Vve Ellet	bât
Ruelle de la Chaume Lazare		1	Michelarme Louis	pré
		3	Collin Philippe	id
		5	id	pré
		7	Amand Jean	pré
		9	Rance Vve	terre
		11	Pierret François	jardin
		13	Pierret Jean	id
		15	id	bât
		17	Pierret François	bât
		19	Compagnon	id
		21	id	cour
		23	Amand Denis	bât
		25	id	cour
		27	id	bât
		29	id	jardin
		2	id	bât
		4	Rance Denis	jardin
		6	Collin Philippe	cour
		8	id	bât
		10	Privost Vve Baptiste	jardin
		12	id	cour
		14	id	bât
		16	Amand Jn	cour
		18	id	bât
		20	Rance Jean	id
		22	id	jardin
		24	Michelarme Vve	id
		26	id	bât
		28	Michelarme Louis	jardin
		30	id	terre
Rue d'audelà du Ru	1		Biary Denis	cour
	3		id	bât
	5		Duré Denis	jardin
	7		Duré Vve	cour
	9		id	bât
	11		id	jardin
	13		Collin Pierre	id
	15		id	terre
	17		Travault Jean	bât
	19		Blais Philippe	jardin
	21		Garmonier François	id
	23		Duré Claude	bât
	25		id	cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		27	Cutot Joseph	bât
		29	id	cour
		31	Maunier Blaise	jardin
		33	Baudon Philippe	bât
		35	id	id
		37	id	terre
		39	Baudon Jn Bte	id
		41	id	bât
		43	Chartrain Jean	cour
		45	id	bât
		47	id	cour commune
		49	Baudon Jn Bte	bât
		51	id	id
		53	Rana Jn Bte	terre
		55	Garmonier Denis	id
		57	id	bât
		59	id	id
		61	id	id
		63	Cutot Denis	id
		65	id	cour
		67	Garmonier Denis	id
		69	Boisseau Vve	bât
		71	Rana Vve	jardin
		2	La Commune	mare
		4	Biary Denis	jardin
		6	Duré Denis	bât
		8	id	bât
		10	Chartrain Jn	id
		12	id	jardin
		14	Rana Jn Bte	id
		16	id	terre
		18	Garmonier François	id
		20	id	bât
		22	Biais Philippe	cour
		24	id	bât
		26	Gutat Pierre	id
		28	Maunier Blaise	id
		30	id	id
		32	Veillet Jn Denis	cour
		34	Biary Jean	id
		36	id	bât
		38	Baudon Jn Bte	id
		40	id	cour
		42	Chartrain Jean	bât
		44	id	id
		46	Biary Jean	id
		48	Cutot Denis	cour
		50	id	bât
		52	id	id
		54	Rana Jn Bte	id
		56	id	cour
		58	id	terre

Hameau de Champmorlin.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue	1		Naudet Jean	jardin
	3		id	bât
	5		id	cour
	7		Jacot Etienne	terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
		9	Ouvrot Jn Bte	cour
		11	Piot Jean	id
		13	Lambert Jean	bât
		15	id	cour commune
		17	Piot Pierre	bât
		19	Michon Pierre	id
		21	Maudin Pierre	id
		23	Brian Pierre	id
		25	id	cour Commune
		27	Naudot Alexandre	bât
		29	Biais Jean	id
		31	id	id
		33	Collas Jean	id
		35	Dupuis Claude	id
		37	id	cour
		39	id	jardin
		41	Jacot Etienne	id
		43	id	cour
		45	id	bât
		47	id	terre
		49	Biais Jean Pierre	bât
		51	id	id
		53	Biais Jean	id
		55	id	id
		57	Biais François	id
		59	Cudot Benigne	id
		61	id	cour
		63	id	bât
		65	Biais Jean	id
		67	id	id
		69	La Commune	terrain
		2	Maurel Denis	terre
		4	Maudet Jean	bât
		6	id	terre
		8	Porter Louis	bât
		10	Collas Pierre	terre
		12	Vilin	id
		14	Privost Benigne	cour
		16	Michon Pierre	bât
		18	Piot Toussaint	id
		20	Maudin Pierre	cour
		22	id	bât
		24	Maudot Jean	bât
		26	Maudin Pierre	id
		28	Toussaint Pierre	id
		30	Biais Jean	id
		32	Collas Jean	id
		34	id	cour
		36	id	id
		38	Jacot Etienne	bât
		40	id	cour
		42	id	jardin
		44	id	bât
		46	id	jardin
		48	Cudot Laurent	terre
		50	id	
		52	id	terre
		54	Jacot Etienne	pré
		56	Cudot Benigne	bât
		58	id	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Pierre Martin		60	Cudot Benigne	bât
		62	id	jardin
		64	Jacot	pré
Rue Jeanne		1	Biais Jean	bât
		3	id	cour
		5	id	bât
		7	id	jardin
		8	Collas Jean	bât
		4	Collas François	id
		6	Collas Jean	id
		8	Collas François	id
		10	id	cour
		12	Collas Jean	bât
		14	Dupin Charles	terre
Rue de Pierre Martin		1	Biais François	bât
		3	id	id
		5	Cudot Laurent	id
		7	id	cour
		9	Mercier Jacques	bât
		11	id	cour
		13	id	bât
		15	Chary Jean	id
		17	id	id
		19	id	id
		21	id	jardin
		23	Biais François	cour
		25	id	bât
		27	Garcher Jean	id
		29	Collin	id
		31	Piault	id
		33	Millot Jean	id
		35	Piault Toussaints	
		37		cour commune
		39	Piault Toussaint	bât
		41	id	id
		43	Millot Jean	bât
		45		cour commune
		47	Etienne François	bât
		49		cour commune
		51	Etienne Simon	bât
		53	id	jardin
		2	Cudot Benigne	bât
		4	Biais Jean	id
		6	Cudot Laurent	id
		8	id	terre
		10	Biais François	terre
		12	id	bât
		14	id	cour
		16	id	bât
		18	id	id
		20	id	cour
		22	Millot François	jardin
		24	Cudot Laurent	vigne
Rue des Reygnats		1	Chary Jean	bât
		3	id	id
		5	Vilin Pierre	jardin
		7	id	bât
		9	Chary Auguste	terre

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

351/23

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue des		2	Chéry Jean	bât
Reyguars		4	Vétin	cour
(Suite)		6	Théry Auguste	bât
			Hameau de Bouche-Bœuf.	
Grande Rue		1	Chéry Françoise	bât
		3	id	id
		5	id	id
		7	La Commune	terrain
		9	Georges Jean	bât
		11	id	id
		13	id	terre
		15		
		17	La Commune	Chapelle
		19	Chéry Françoi	bât
		21	Damée Victor	jardin
		2	Chéry Jean	cour
		4	Chéry Françoise	
		6		
		8		bât
		10		id
		12		cour
		14	Mauduit Etienne	bât
		16	id	cour
		18		terre
		20	Etienne Jacques	id
		22	id	bât
		24		cour
		26	Lambert Claude	bât
		28	Chéry François	terre
		30		jardin
Rue du Pontour		1	La Commune	terrain
		3	Perrin Jean	cour
		5	id	bât
		7	id	id
		9	id	cour
		11	id	terre
		13	Cuisot Etienne	cour
		15	id	bât
		17	id	terre
		19	Cuisot Benigne	terre
		21	Damée Victor	jardin
		23	id	cour et jardin
		25	id	jardin
		2	Georges Jean	bât
		4	id	id
		6	id	cour
		8	id	bât
		10	id	terre
		12	Cuisot Benigne	cour
		14	id	bât
		16	id	jardin
		18	Guibert Vve	terre
		20	Chéry François	bât

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue		1	Chéry Françoise	bât
de la		3	id	id
Chapelle		5	Guibert Vve	cour
		7	Chéry Etienne	bât
		9	id	id
		11	id	id
		8	Chéry François	terre
			Hameau de Villeneuve-les-Presles	
Chemin de Villeneuve à Presles		1	Bouron Pierre	terre
		3	id	bât
		5	id	terre
		7	Tamois Claude	pré
		9	Dinet Jean	pré
		11	id	bât
		13	Forestier Veuve	id
		15	Santigny	cour
		17	id	bât
		19	id	cour
		21	Forestier Veuve	pré
		23	Tamois Claude	terre
		25	Garmonier Claude	pré
		2	Cairet Louis	bât
		4	id	cour
		6	id	bât
		8	id	jardin
		10		bât
		12		terre
		14	Bouron Pierre	bât
		16	id	jardin
		18	Drein Vve	pré
		20	id	bât
		22	id	cour
		24	id	bât
		26		cour et jardin
		28	Enault Jean	bât
		30		cour commune
		32	Santigny	bât
		34	Santigny	id
		36	id	id
		38	Henault Jean	terre
		40	Gaar Edme	id
Chemin de la Rivière		1	Cameniet Louis	jardin
		3	id	bât
		5	id	cour
		7	id	bât
		9	id	jardin
		2	Gaar Edme	bât
		4	Doré Claude	id
		6	Millet Emelie	id
		8	Doré Claude	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de Rouvray.		1	Cameniet Claude	jardin
		3	id	bât
		5	id	jardin
		7		cour commune
		9	Canois Claude	bât
		11	id	cour
		13	Cameniet Claude	id
		2	Bezeut Etienne	terre
		4	id	bât
		6	id	cour
		8	id	bât
		10	Chaniat Jean	jardin
		12	id	cour
		14	id	bât
		16	id	pré

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W351/24

Département de l'Yonne

Direction Départementale de l'Equipement

Subdivision d'AVALLON

Commune de SAINTE-MAGNANCE

Voirie communale

Projet de modification des alignemen
au carrefour de la rue d'au delà du
et de la rue des Bas Fourneaux

PLAN DE MODIFICATION DES ALIGN

Echelle 1/200ème

Dressé par l'Ingénieur des T. P. E. sou
AVALLON, le 12 octobre 1981

B. MILLOT

Vu
Le 1 DEC. 1981
Le Commissaire Enquêteur

VU pour être annexé à la délibération du
Le Maire,

VU :
AVALLON, le 17 DEC. 19
Le Sous-Préfet

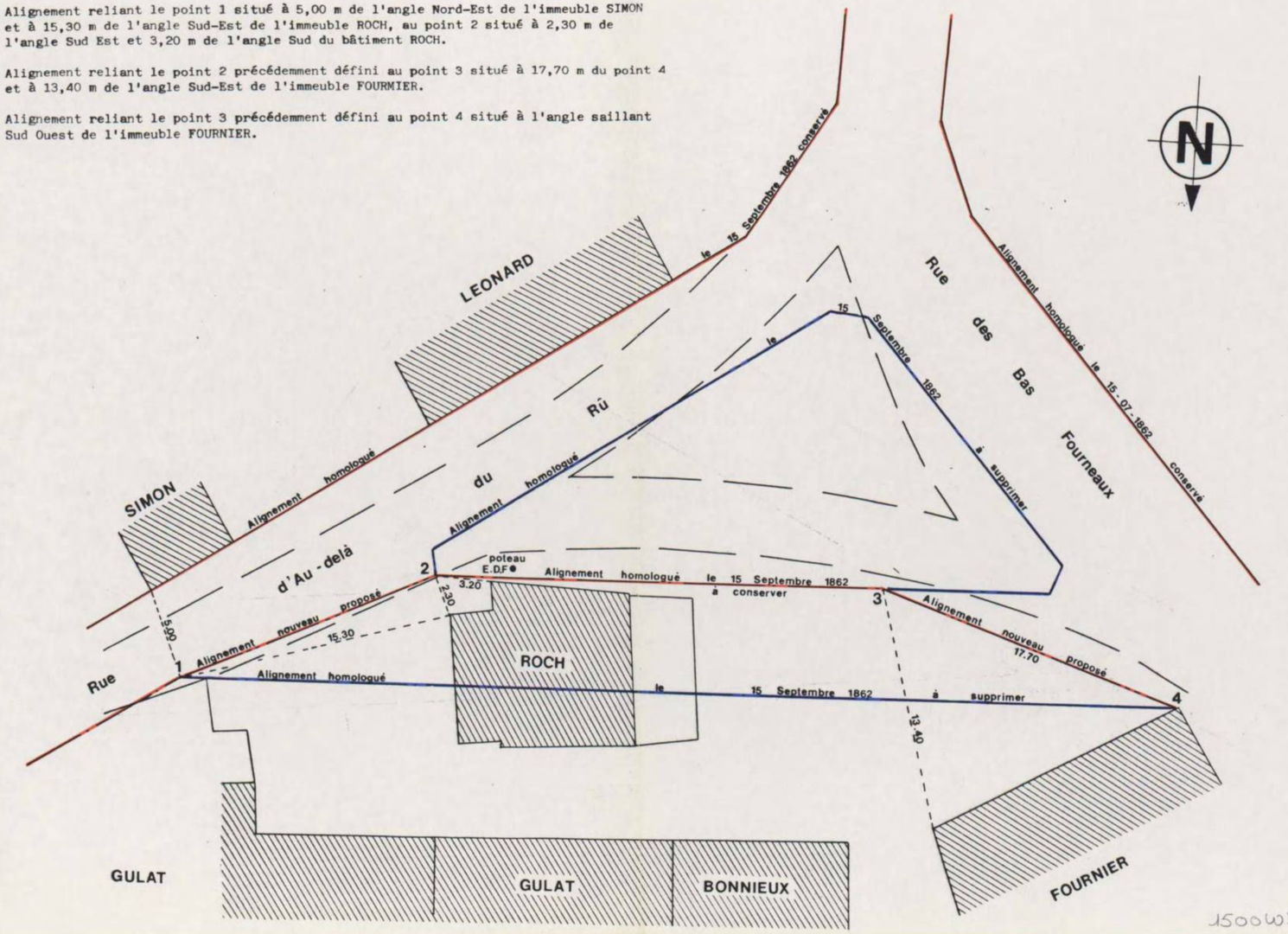
Signé : YVES VAN HAECK

1500W351

1-2 - Alignement reliant le point 1 situé à 5,00 m de l'angle Nord-Est de l'immeuble SIMON et à 15,30 m de l'angle Sud-Est de l'immeuble ROCH, au point 2 situé à 2,30 m de l'angle Sud Est et 3,20 m de l'angle Sud du bâtiment ROCH.

2-3 - Alignement reliant le point 2 précédemment défini au point 3 situé à 17,70 m du point 4 et à 13,40 m de l'angle Sud-Est de l'immeuble FOURMIER.

3-4 - Alignement reliant le point 3 précédemment défini au point 4 situé à l'angle saillant Sud Ouest de l'immeuble FOURNIER.



1500W351/25

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon

CANTON

de Vezelay

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

St-MORÉ.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 362/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

S^t Moré

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de Nailly	1re Ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6m. prolongée. 2e ligne Droite entre le 1er angle Du bât N°24 et le 1er angle Du Mur N°25 3e Mur et limite N^os 10, 12, 14 et 16 conservés 4e ligne Droite entre l'ext. de l'alig^t précédent et le Dernier angle Du N°26 5e ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N°24 6e façade N°24 conservée 7e ligne Droite entre le 2e angle du N°24 et l'angle saillant Du Mur N°23 8e ligne Droite entre ce angle saillant et le 2e angle Du bât N°20 9e ligne Droite entre ce angle et un point situé en face sur le parement Du Mur entre les propriétés N^os 35 et 37 10e ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de Distance jusqu'en face de la limite Des N^os 41 et 43 11e ligne Droite entre l'extrémité de l'alig^t Dernier et le Dernier angle du N°56 12e ligne Droite entre ce angle et un point situé en face et à 0,50c en avant de la limite entre les bât. N^os 62 et 64 13e ligne Droite entre ce point et le Dernier angle Du bât N°64. 14e limite N°66 régularisée (Voir le plan)	1e Limite N°1 régularisée (Voir le plan) 2e ligne Droite entre le 1er angle Du bât N°23 et un point situé en face et à 6m. Du 1er angle Du Mur N°10 3e ligne parallèle à 6m. 4e ligne parallèle à 6m. 5e ligne parallèle à 6m 6e ligne parallèle à 6m 7e ligne parallèle à 6m. prolongée. (Voir le plan) 8e ligne Droite entre le 1er angle Du bât. N°33 et un point situé en face et à 6m. du 2e angle Du N°10 9e ligne parallèle à 6m. 10e ligne Droite entre l'extrémité de l'Alignement précédent et l'angle saillant du N°55 11e ligne Droite entre le 2e angle saillant Du Mur N°47 et le 1er angle Du N°53 12e ligne Droite entre ce angle et le 2e angle Du pan coupé du N°55 13e ligne Droite entre ce angle et le 1er angle Du Mur N°57	6m. 6m. 6m. 6m.
Petite Rue	1e limite N°4 régularisée (Voir le plan)	1e limite N°4 régularisée comme au plan	
Rue de Crécy	1e ligne Droite entre le 1er angle du N°31 et le 1er angle Du bât N°4, prolongée 2e ligne Droite entre l'ext. Du Dernier alig^t et un point situé sur le Mur latéral N°10 à 3m. en retraite 3e ligne tirant de ce Dernier point et parallèle au Mur opposé	1e ligne parallèle à 6m. 2e ligne parallèle à 6m. 2e partie de Mur conservée (Voir le plan)	6m.
Rue du Collet	1re à 5e ligne parallèle aux alig^ts opposés à 6m. de Distance (Voir le plan)	1e ligne Droite entre un point situé en face et à 6m. Du 2e angle Du bât N°4 et le 1er angle Du bât N°7 2e ligne Droite entre ce angle et le 1er angle Du mur N°13 3e ligne Droite entre ce angle et le Dernier angle intérieur Du Mur N°5.	6m.
Rue du Croc	1e limite N°2 conservée 2e limite N^os 3, 6 et 8 régularisées (Voir le plan) 3e Mur N°10 conservé jusqu'au Dernier angle saillant	1e Mur N°1 conservé 2e façades Des N^os 3 et 5 conservées (Voir le plan)	

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	4e ligne Droite entre ce angle et le 1er angle Du Mur N°24 5e partie du Mur N°24 conservée (Voir le plan)	3e ligne Droite entre l'ext. de l'alig^t qui aboutit sur le bât N°7 et un point situé en face et à 4,20c en avant Du Dernier angle Du N°9	
	6e ligne parallèle à 6 m.	4e ligne Droite entre l'ext. de l'alig^t précédent et le 1er angle Du N°13	6m.
	7e ligne Droite entre l'ext. de l'alig^t précédent et un point situé en face et à 6m. Du Dernier angle Du N°5	5e façade N^os 13 et 5 régularisée comme au plan	
	8e ligne Droite entre l'ext. De l'alignement précédent et le 1er angle Du Mur N°24	6e ligne parallèle à 6m.	
	9e Mur N°24 conservé jusqu'en face sera limité Des propts N^os 55 et 57	7e ligne parallèle à 6m	
	10e ligne parallèle à 6m.	8e ligne Droite entre l'ext. de l'alig^t précédent et le 1er angle Du N°89	
	11e ligne parallèle à 6m.	9e façade N°89 conservée	6m.
	12e ligne parallèle à 6m.	10e ligne Droite entre le Dernier angle Du N°89 et un point situé en face et à 6m. Du 1er angle intérieur Du Mur N°64	
	13e ligne Droite entre le 1er angle Du Mur N°62 et le 2e angle saillant De ce même Mur.	11e ligne parallèle à 6m.	
	14e reste Du Mur N°62 conservé	12e ligne parallèle à 6m.	
	15e Mur N°64 conservé	13e ligne parallèle à 6m	
	16e limite N°66 conservée et prolongée comme auparavant	14e ligne parallèle à 6 m.	6m.
	17e reste Du Mur N°70 conservé	15e ligne parallèle à 6m.	
Rue de la Croix	1e Mur N°1 conservé	1e Mur N°1 conservé 2e ligne Droite entre le 1er angle Du bât N°3 et un point situé sur la ligne séparative Des propts 11 et 13 à 6m. Du Mur opposé 3e ligne partant De l'ext. de cet alig^t et parallèle au Mur opposé à 6m.	6m.
	2e façade N°4 conservée jusqu'à l'angle saillant	4e ligne parallèle à la façade N°4 à 6m. de Distance (Voir le plan)	
	3e ligne Droite partant de cet angle et parallèle à l'alig^t opposé	5e ligne Droite entre l'extrémité Du Dernier alig^t et le 1er angle Du bât N°5	6m.
	4e Mur N°1 conservé	6e façade N°5 conservée prolongée	
Rue du Puits	1e Mur N°2 et partie Du Mur N°4 conservés	1e Mur, limite et façade N^os 14 et 15 conservés	
	2e ligne parallèle à 5m.	2e ligne Droite entre le 2e angle Du N°5 et un point situé en face à 5m. Du 1er angle Du Mur N°16.	5m.
	3e Mur N^os 16 et 18 conservés	3e limite N°21 régularisée	
Rue de la Fernece	1e limites N^os 2 et 6 régularisées	1e ligne parallèle à 6m	
	2e ligne Droite entre le 1er angle Du N°1 et l'angle saillant formé par le Mur N°12 et le bât N°14, prolongé (Voir le plan)	2e ligne parallèle à 6m.	6m.
	3e ligne parallèle à l'alig^t opposé à 6m. De Distance	3e ligne Droite entre l'ext. de l'alig^t précédent et un point situé en face à 3m. Du 1er angle int. Du Mur N°37, prolongé.	

36212

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de la Roche	1° limite N°2 régularisée par une ligne qui aboutit au 1er angle Du Mur N°4. 2e ligne Droite entre cet angle et l'angle rentrant formé à la limite des Murs N°s 4 et 6. 3e ligne Droite entre a Dernier angle et un point situé en face et à 5m. Du 1er angle Du Bât N°19 4e ligne parallèle à 5m. 5e ligne parallèle à 5m. 6e ligne parallèle à 5m. 7e ligne Droite entre l'angle saillant Du fortet Bât N°21 et le 1er angle Du Bât N°32 8e ligne Droite entre cet angle et le 1er angle Du Mur N°36 9e Mur N°36 conservé jusqu'au 1er angle saillant	1e ligne parallèle à 5m. 2e limite N°2 et 3 conservée et prolongée (Voir le plan) 3e ligne parallèle à 5m. 4e façade N°19 conservée et prolongée 5e ligne Droite entre l'ext. De l'align.t précédent et un point pris sur le parement Du Mur latéral entre les propres N°s 32 et 37 6e ligne Droite entre ce point et le 1er angle Du N°37 prolongée 7e ligne Droite déterminée comme au plan 8e ligne parallèle à 6m. 9e ligne parallèles à 6m.	5m. 5m. 6m.

Lac Sauvin
(hameau)

Rue de Lac-Sauvin	1e 2e 3e 4e 5e 6e et 7e ligne parallèles aux alignements opposés à 6m de Distance	1e ligne Droite entre le 1er angle extérieur Du Mur N°1 et l'angle saillant Du Bât N°5 2e ligne Droite entre cet angle et le 1er angle Du N°13 3e façade N°13 conservée 4e ligne Droite entre le Dernier angle Du N°13 et un point situé en face et à 5m.50 Du Dernier angle Du Mur N°5 5e ligne Droite entre l'ext. De l'align.t précédent et le Dernier angle Du N°13 6e ligne Droite entre cet angle et le Dernier angle Du Bât N°5 7e ligne Droite partant Du Dernier angle et déterminée comme au plan.	6m. 5m.

Nota Tous les pans coupés seront déterminés Conformément aux indications du Plan

36213

PLAN GÉNÉRAL



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent Plan d'Alignement comprenant huit feuilles de détail.

A Auxerre le 6 Janvier 1877.

Pour le maître des requêtes
Préfet de l'Yonne
et par délégation
Le Secrétaire général
A. Lesueur

Un certificat du 22 décembre 1875 du maire de Sept ans attestant que l'arrêté d'approbation du Plan d'alignement de la commune a été publié et affiché et déposé dans ledit arrêté.

L'Echelle du plan général est de 0,001 pour mètre
Celle des feuilles de détail est de 0,005 pour mètre

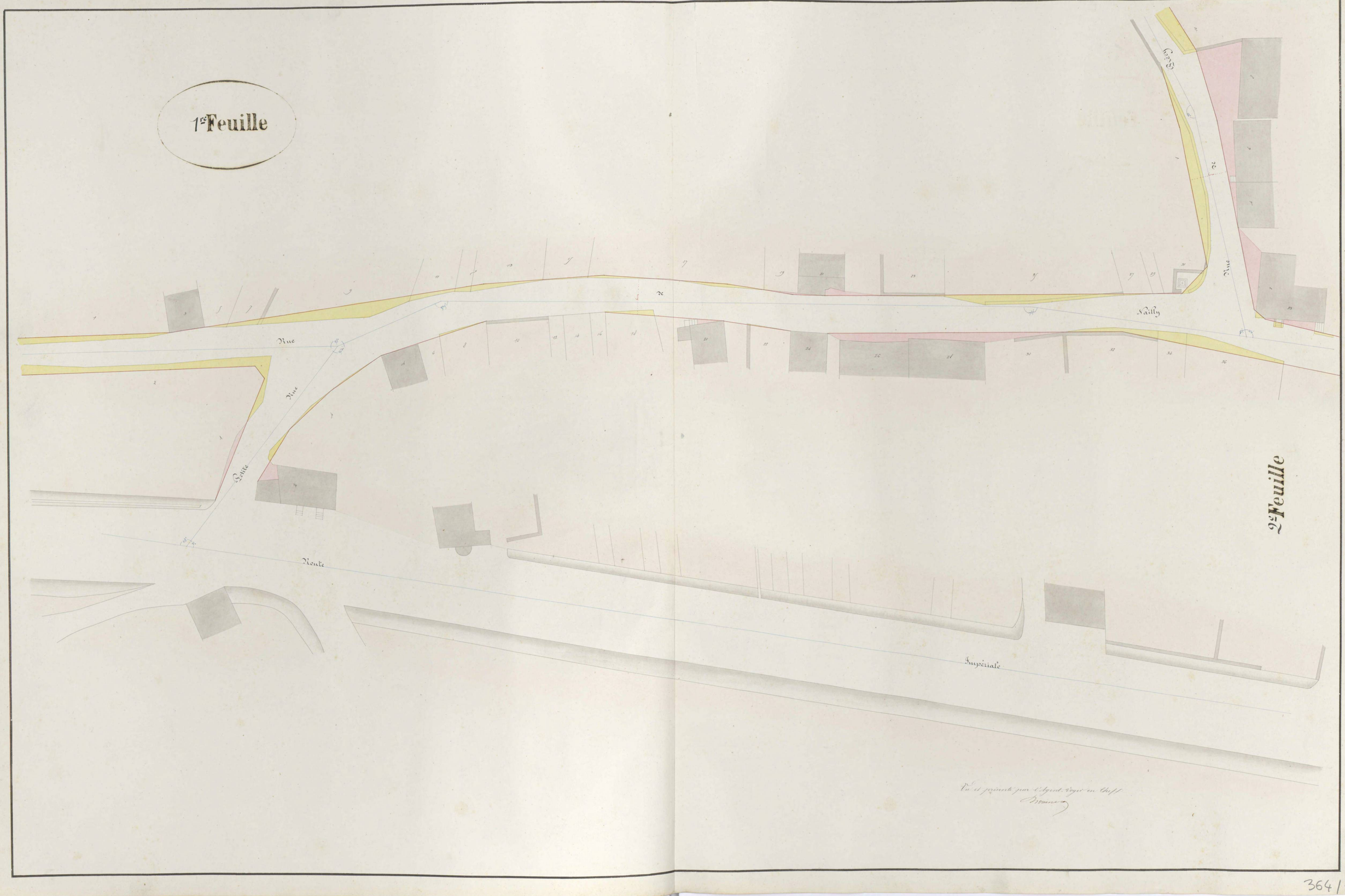
Dressé par l'Agent Voyer soussigné

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

36214

1re Feuille



2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef
Brunet

364/5

2e Feuille

Rue

Sentier A

Rue

Rue

Sentier A

Rue

Route

Impériale

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Bouvier

7e Feuille

3e Feuille

36416

3e Feuille

Impériale

Route

Rivière

Rue

Du

Croix

Cure

A

2e Feuille

Rue

Du

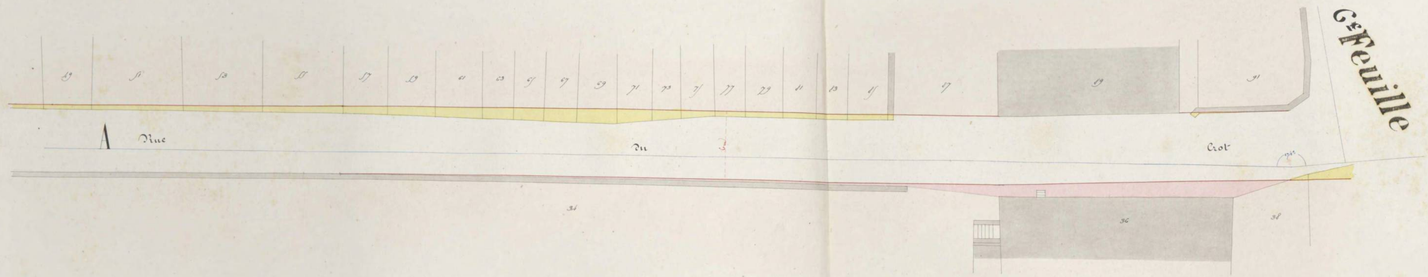
Croix

4e Feuille

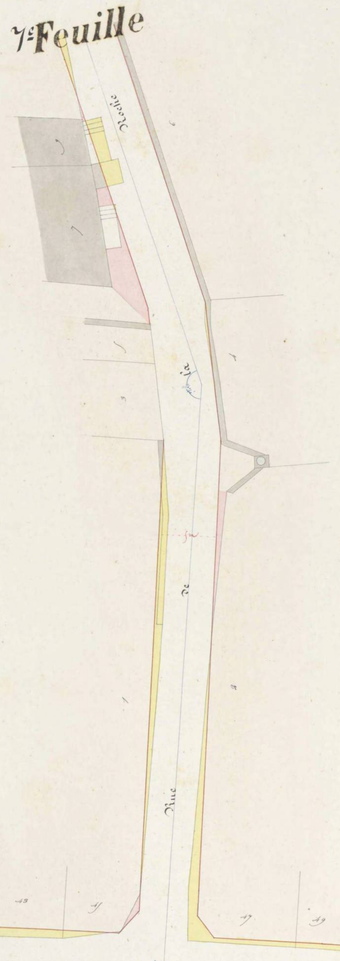
Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef
Bonnin

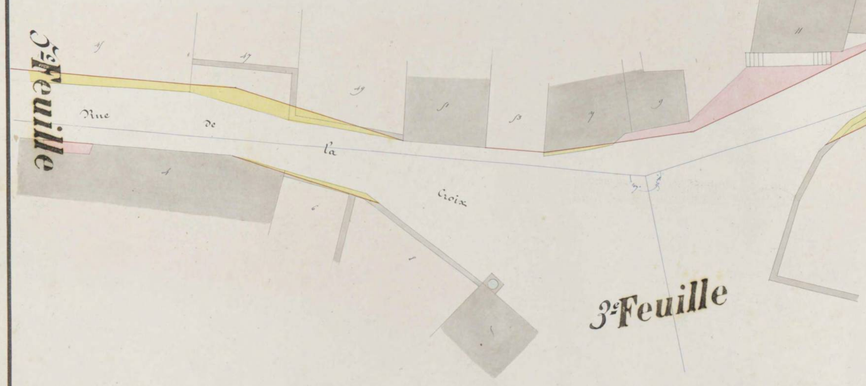
36417

1re Feuille



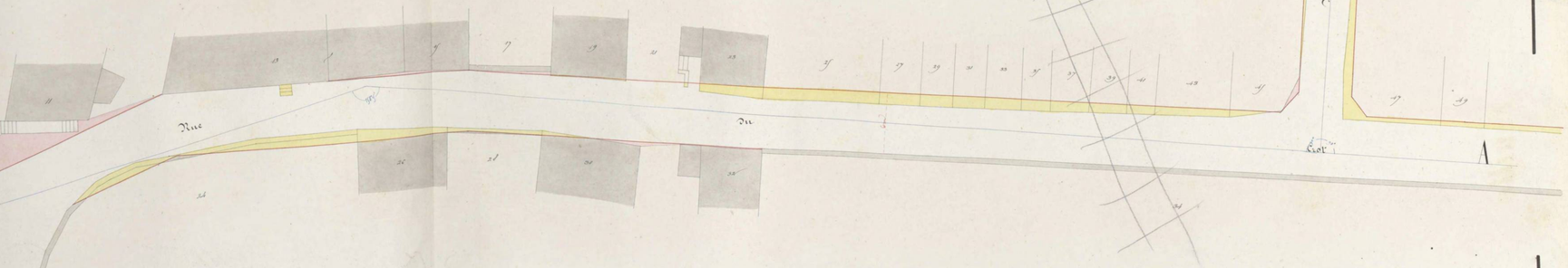
6e Feuille





2e Feuille

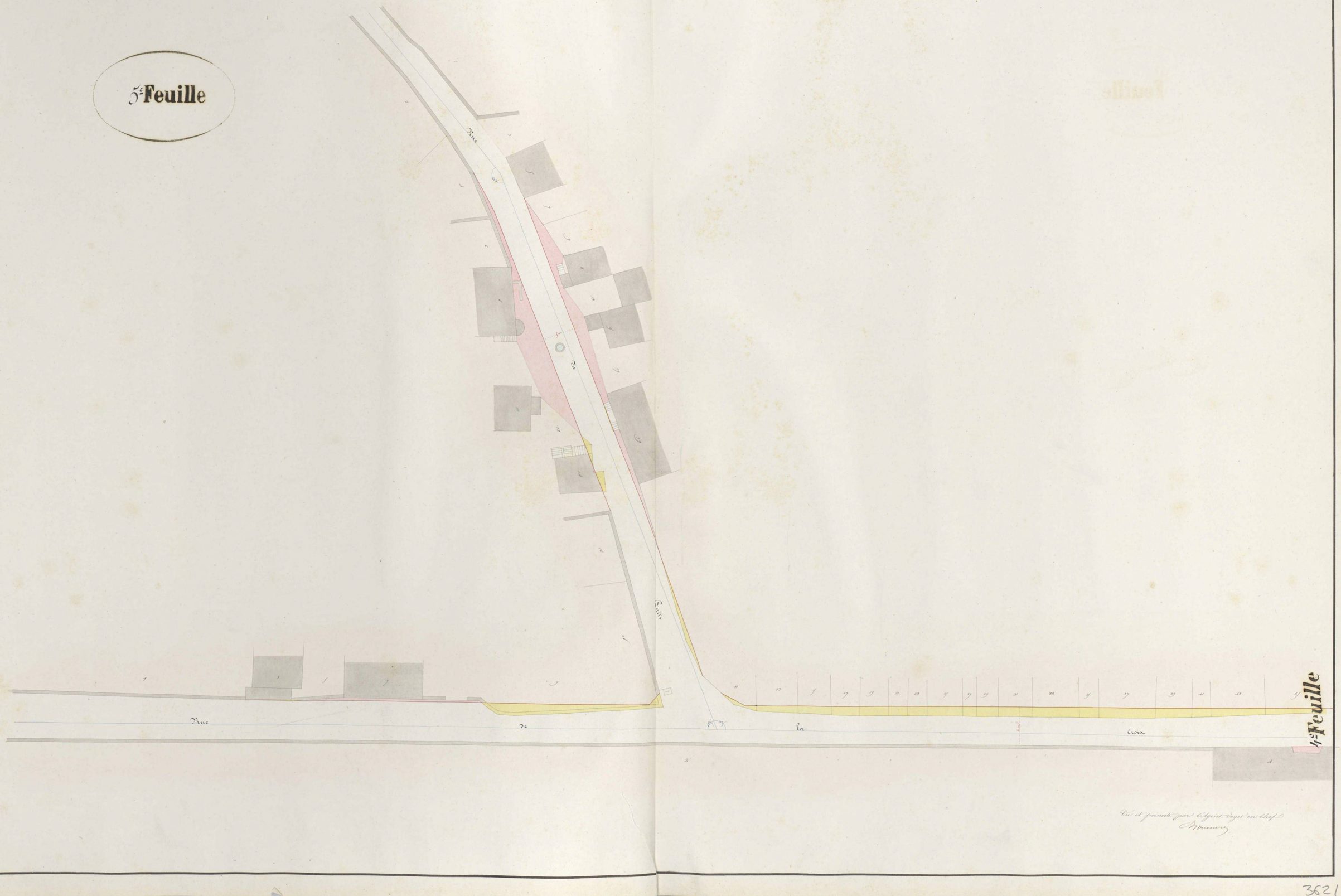
3e Feuille



Vu et présenté par l'Ingt Voyer en chef
Bonnery

362 18

5e Feuille



Vu et présenté pour l'Agent Voyer en Chef
Bourmont

36219

6e Feuille

1re Feuille

Rue

Rue

de

la

Semece

7e Feuille

Rue

Du

Clot

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

Bouvier

362/40

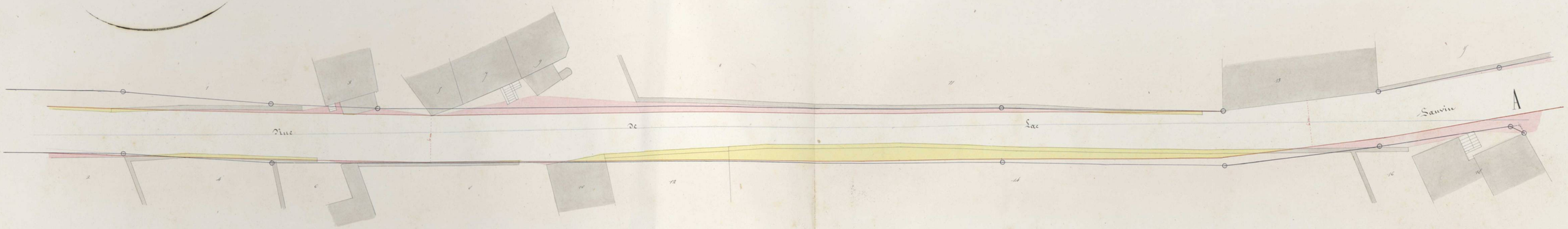
7e Feuille



Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef
Beaumont

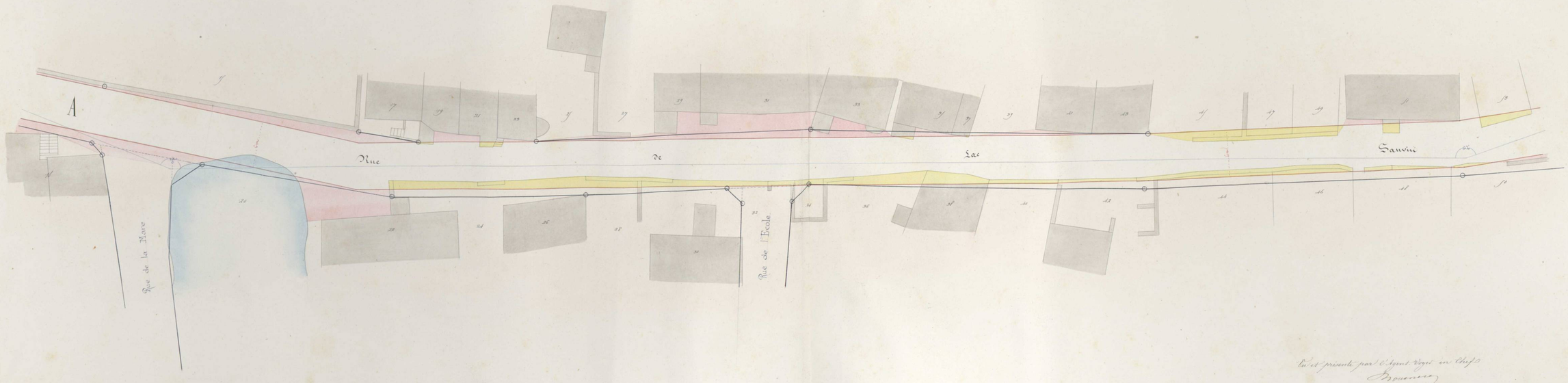
362/14

S.e Feuille



Hameau du Lac Sauvin

Alignements bleus: Décision de la Commission départementale du 28 7bre 1898.



Dressé et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Boussiron

362/12

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Sr Moré	
Rue de Sailly	1f.	1	Girardot jean	terre
		2	id	id
		4	Faillot auguste	cât
		6	cour commune	
		8	Garnier jean	terre
		10	id	id
		12	Moret alexis	id
		14	Thomas Mme	
		16	Gouardon pierre	
		18	Espenean pierre	
		20	Sergent francois	cât
		22	Bouillard Paul	cour
		24	Desbrunes Pierre	cât
		26	Girardot jean	id
		28	id	id
		30	id	cour
		32	Morinat nicolas	id
		34	Gouardon pierre	terre
		36	Fesson Mme	id
	2f.	38	cour commune	
		40	Fesson Mme	cât
		42	Thomas Mme	cour
		44	Morinat nicolas	id
		46	Coulbois charles	jardin
		48	Villers bernarde	id
		50	id	terre
		52	id	cât
		54	Villers Louis	id
		56	Pinson françois	id
		58	id	terre
		60	Sergent Jeois	id
		62	id	cât
		64	Coulbois charles	id
		66	id	cour
	1f.	3	Sergent francois	cât
		5	id	cour
		7	id	jardin
		9	Gathier Vve	id
		11	Faillot auguste	terre
		13	Pinçon claude	id
		15	Villers Pierre	id
		17	Morinat thomas	terre
		19	Guyard jean	id
		21	Sergent élisabeth	cât
		23	id	jardin
		25	Saubrau antoine	id
		27	Bourgeois claude	terre
		29	Sergent Jeois	id
		31	Huot jean	id
		33	Lacart jean	cât
	2f.	35	id	jardin
		37	Pinçon jean	id
		39		id
		41	Sergent Jeois	terre
		43	Sergent Hve	id
		45	Guyard joseph	jardin
		47	Boivin Jne Bpte	id
		49	Coulbois charles	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2f.	51	Millereau Jne	jardin
		53	id	cât
		55	id	id
		57	Clavel claude	jardin
Petite Rue	1f.	1	Girardot jean	terre
		2	Lefebvre Bailly	cât
		4	id	terre
Rue de Précy		1	Huot jean	terre
		2	Lacart Jne	cât
		4	Huot jean	id
		6	Pinçon jean	id
		8	Huot jean	id
		10	id	terre
Rue du Sollot	2f.	1	Guyard georges	cât
		3	id	jardin
		5	cour commune	
		7	Paillard Lazare	cât
		9	cour commune	
		11	Paillard alexis	cât
		13	id	terre
		1	Morinet thomas	id
		2	Boivin Jne Bpte	jardin
		4	id	cât
		6	cour commune	
		8	Jacob Veuve	jardin
		10	cour commune	
		12	Paillard alexis	jardin
		14	id	terre
Rue du Crot	3f.	1	Lefebvre Bailly	terre
		3	Eglise	
			La Commune	cât
	4f.	7	Perruche Vve	id
		9	Gaumont	id
		11	Morinat thomas	id
		13	Girardot nicolas	cât
		15	Brûlé Mme	id
		17	id	cour
		19	id	cât
		21	id	cour
		23	id	cât
		25	Lefebvre Bailly	terre
		27	Louvrier antoine	
		29	Sommet antoine	
		31	Barillot	
		33	Guignepied	
		35	Sergent Jeois	
		37	Grigoire Jne Bpte	
		39	Pinson françois	
		41	Paillard joseph	
		43	Boivin Eugène	
		45	Jacob andré	
		47	Girardot jean	
		49	Morinet Mme	
		51	Guignepied	
		53	Bourgeois Paul	
		55	Millereau victor	
		57	Brûlé Jeois	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4f.	59	Guignepied	terre
		61	Brûlé Jeois	cât
		63	Boivot alexis	id
		67	Moret Louis	id
		69	Guignepied Vve	id
		69	Auger antoine	id
		71	Brûlé denis Vve	id
		73	Carillon Pierre	id
		75	Sautreau Vve	
		77	id	
		79	Guérin Bpte	
		81	Bourgeois Paul	
		83	Brûlé claude	
		87	Brûlé félix	
		87	Lefebvre Bailly	cour
		89	id	cât
		91	Girardot nicolas	terre
	6f.	95	Louvrier antoine	
		97	Moret Louis	
		99	Moret alexis	
		101	Girardot jean	
		103	Girardot nicolas	
		105	Girardot jean	
		107	Coulbois charles	
		109	Guignepied Vve	
		111	id	
		113	Sergent alexis	
		115	Brûlé jne claude	
		117	Pinçon thomas	
		119	Louvrier gabriel	
		121	Pinçon Vve	
		123	Picard joseph	
		125	Pinçon thomas	
		127	Fouchat simon	
	3f.	1		terre
		1	Guignepied Vve	
		6	Lefebvre Bailly	
		8	Bouchot claude	
		10	La Commune	jardin
		12	id	cât
		14	id	cour
		16	id	cât
		18	Gaumont germain	id
		20	Gaumont germain	id
		22	Millereau victor	id
	4f.	24	Guignepied auguste	jardin
		26	Brûlé Jeois	cât
		28	cour commune	
		30	Brûlé gabriel	cât
		32	Morinat jean	id
		34	Lefebvre Bailly	terre
		36	id	cât
		38	id	terre
	6f.	40	Pinçon marie	terre
		42	Louvrier Gabriel	
		44	Guignepied auguste	
		46	Brichat Vve	
		48	id	
		50	Girardot jean	
		52	Morinet thomas	
		54	Picard joseph	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	6f.	56	Pinçon Ve Jne	terre
		58	Morinat thomas	id
		60	Pinçon joseph	id
		62	Brûlé Jeois	jardin
		64	Pinçon Vve	id
		66	id	cour
		68	id	cât
		70	id	terre
Rue de la Croix	6f.	1	Louvrier antoine	terre
		3	id	cât
		5	id	cour
		7	id	cât
		9	id	terre
		11	Bourgeois claude	
		13	Collinot joseph	
		15	Bréchat Vve	
		17	Guignepied Vve	
		19	Collinot	
		21	Gaumont germain	
		23	Girardot Jne	
		25	Brûlé thomas	
		27	Bourgeois Paul	
		29	Pinçon Mme	
		31	Millereau auguste	
		33	Brûlé thomas	
		35	Foultrier Mme	
		37	Morinat thomas	
		39	Bourgeois claude	
		41	Foultrier Mme	
		43	Bourgeois Paul	
	4f.	45	Bourgeois claude	
		47	Morinat thomas	terre
		49	Lefebvre Bailly	cour
		51	id	cât
		53	id	cour commune
		2	Lefebvre Bailly	terre
	5f4.	4	id	cât
	4f.	6	id	cour
		8	La Commune	jardin
Rue du Puits	6f.	1	Bourgeois claude	terre
		3	cour commune	
		5	Bréchat Vve	cât
		7	cour commune	
		9	Gauthier Pierre	cour
		11	Millereau michel	cât
		13	Collinot marie	cour
		15	Brûlé françois	cât
		17	cour commune	
		19	Brûlé Jeois	cât
		21	Bourgeois claude	terre
		2	Guignepied Vve	terre
		4	Gauthier Jeois	id
		6	id	cour
		8	id	cât
		10	Brûlé Et Vve	id
		12	cour commune	
		14	Collinot marie	cât
		16	Louvrier gabriel	terre
		18	Louvrier antoine	id

1500W362/13

(2)

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Pernoce	8f.	1	Girardot nicolas	terre
		3	Bontemps hippolyte	″
		5	Guignepied auguste	″
		7	Guillemard jean	
		9	Brûlé jn. Claude	
		11	Bourgeois Paul	
		13	Guignepied auguste	
		15	Guérin fois	
		17	Milleteau Et.re	
		19	cour Commune	
		21	Joublin de Pierre	Cât
		23	if	terre
		25	Morel Louis	if
		27	Brulé félix	″
		29	Brulé claude	
		31	Auger jacques	
		33		
		2	Brûlé francois	
		4	if	
		6	Morel alexis	
		8	Girardot jean	
		10	Brûlé fois	
		12	cour commune	
		14	Brulé félix	Cât
		16	Brûlé claude	if
		18	Bourgeois Paul	terre
		20	Guignepied	
		22	Morinat veuve	
		24	Simon jn.e	
		26	Brûlé Gabriel	
		28	Morinat jean	
Rue de la Roche	4f.	1	Andri jacob	terre
		3	Collinet Marie	if
		5	Brûlé Claude	if
		7	Collinet jean	Cât
		9	Montigny Louis	if
	7f.	11	Guérin jn.e Capte.	terre
		13	Guignepied auguste	jardin
		1	Andri jacob	if
		17	Guillaume jean	cour
		19	Devaux alexis	Cât
		21	cour commune	
		23	Devaux alexis	cour
		25	Morel alexis	cour
		27	cour Commune	
		29	Carillon Simon	Cât
		31	if	cour
		33	Pinçon jean	Cât
		35	cour commune	
		37	Morinat veuve	Cât
		39	Bourgeois michel	if
		41	Sautreau etienne	terre
		43	Milleteau Et.re	if
		45	Guignepied auguste	if
	4f.	2	Girardot jean	if
	if	4	Milleteau auguste	if
	7f.	6	Guignepied auguste	if
		8	Devaux alexis	Cât
		10	if	cour
		12	Brûlé denis	if
		14	if	Cât

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	7f.	16	Morel Denis	Cât
		18	Morel alexis	if
		20	Sautreau Et.re	terre
		22	Carillon Simon	if
		24	Pinçon jean b.re	cour
		26	if	Cât
		28	Brûlé félix	Cât terre
		30	cour commune	
		32	Sautreau Et.re	Cât
		34	Guérin bap.te	terre
		36	Brûlé jean	if

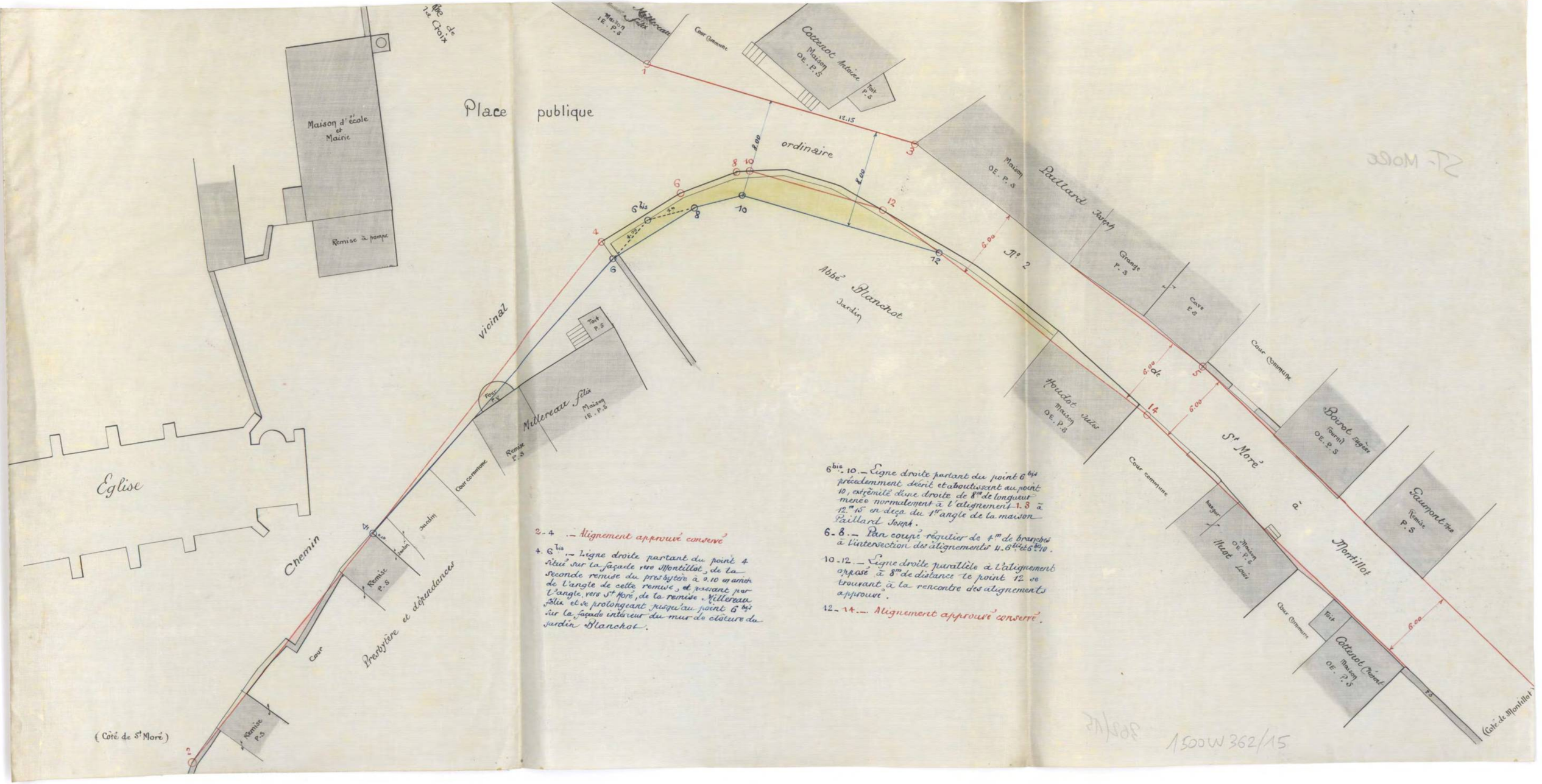
Lac Sauvin
(hameau)

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de Lac Sauvin	8f.	1	Bonneville nicolas	terre
		3	if	Cât
		5	Bolnat joseph	if
		7	Morinat isidore	if
		9	Gilot	if
		11	Bonneville	jardin
		13	if	Cât
		15	if	cour
		17	Travel jn.e	Cât
		19	Sautreau sébastien	if
		21	Carillon veuve	if
		23	Gilot Etienne	if
	2f.		cour commune	
		24	Degoix barnabé	cour
		29	if	Cât
		31	Garat Veuve	if
		33	Morel victor	if
	3f.		if	if
		34	Joublin jn.e	if
		39	cour commune	
		41	Joublin jn.e	Cât
		43	Carillon jean	if
		45	Joublin claude	cour
		47	Benoble nicolas	jardin
		49	Morel victor	if
		51	Dumoulin auguste	Cât
		53	Morel victor	if
		2	Cortet pierre	terre
		4	Gilot Etienne	jardin
		6	Berthoux jacques	cour
		8	Cueille michel	jardin
		10	Pigeonnat nicolas	Cât
		12	if	terre
		14	Mis. d'Assay	if
		16	Defert jean	cour
		18	if	Cât
		20	Mare Joublique	
		22	Travel jn.e	Cât
		24	Gilot Etienne	cour
		26	Carillon simon	Cât
		28	if	cour
		30	Benoble nicolas	Cât
		32	Montigny Veuve	Cour
		34	Garot veuve	if
		36	Degoix Etienne	cour
		38	if	Cât
		40	if	cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	8f.	42	Monnin victor	cour
		44	if	terre
		46	Garot veuve	if
		48	Monin victor	if
		50	Garot veuve	if

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

362/14



2-4 .— Alignement approuvé conservé

4-6bis .— Ligne droite partant du point 4 situé sur la façade vers Montillot, de la seconde remise du presbytère à 2.10 m arrière de l'angle de cette remise, et passant par l'angle vers St Moré, de la remise Millereau fils et se prolongeant jusqu'au point 6bis sur la façade intérieur du mur de clôture du jardin Blanchot.

6bis-10 .— Ligne droite partant du point 6bis précédemment décrit et aboutissant au point 10, extrémité d'une droite de 8m de longueur menée normalement à l'alignement 1-3 à 12m15 en deçà du 1er angle de la maison Paillard Joseph.

6-8 .— Pan coupé régulier de 4m de branches à l'intersection des alignements 4-6bis et 6bis-10.

10-12 .— Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance le point 12 se trouvant à la rencontre des alignements approuvés.

12-14 .— Alignement approuvé conservé.

1500W 362/15

maison Jacquenet 177
maison Mme Delahaye 176
maison Migneret 173
cour
jardin Mme Chigot 172
maison Mme Dreux 171
grange Coulbois 170
jardin Mme Dreux 138
cour Mme Chigot 139
jardin Boivin 167
maison Mme Chigot 168
cour commune
Boivin 161
jardin Lenoble 160
cour Boury 158
jardin Cauchois 157
Boury 140
cour 292
jardin
Perseval 288
remise
151
cour
remise
RUE DE HAILLY
RUE DU VOLLOT
Origine du projet de modification des alignements
Fin du projet de modification des alignements
Alignement homologué le 27 janvier 1862 à modifier
Alignement nouveau proposé
Alignement homologué le 27 janvier 1862 à conserver
6.00
A
B
C
D
1
2
3
4
5
6

A-1 – Alignement con
de la maison d
BOURY.

1-2 – Alignement pa
Est du mur de

2-B – Alignement déf
sant au point
CHIGOT.)

C-3 – Alignement con
mur du jardin

3-4 – Alignement mer
tissant au poi
15,50m de l'an

4-5 – Alignement par
trémité d'une
les points 4 e

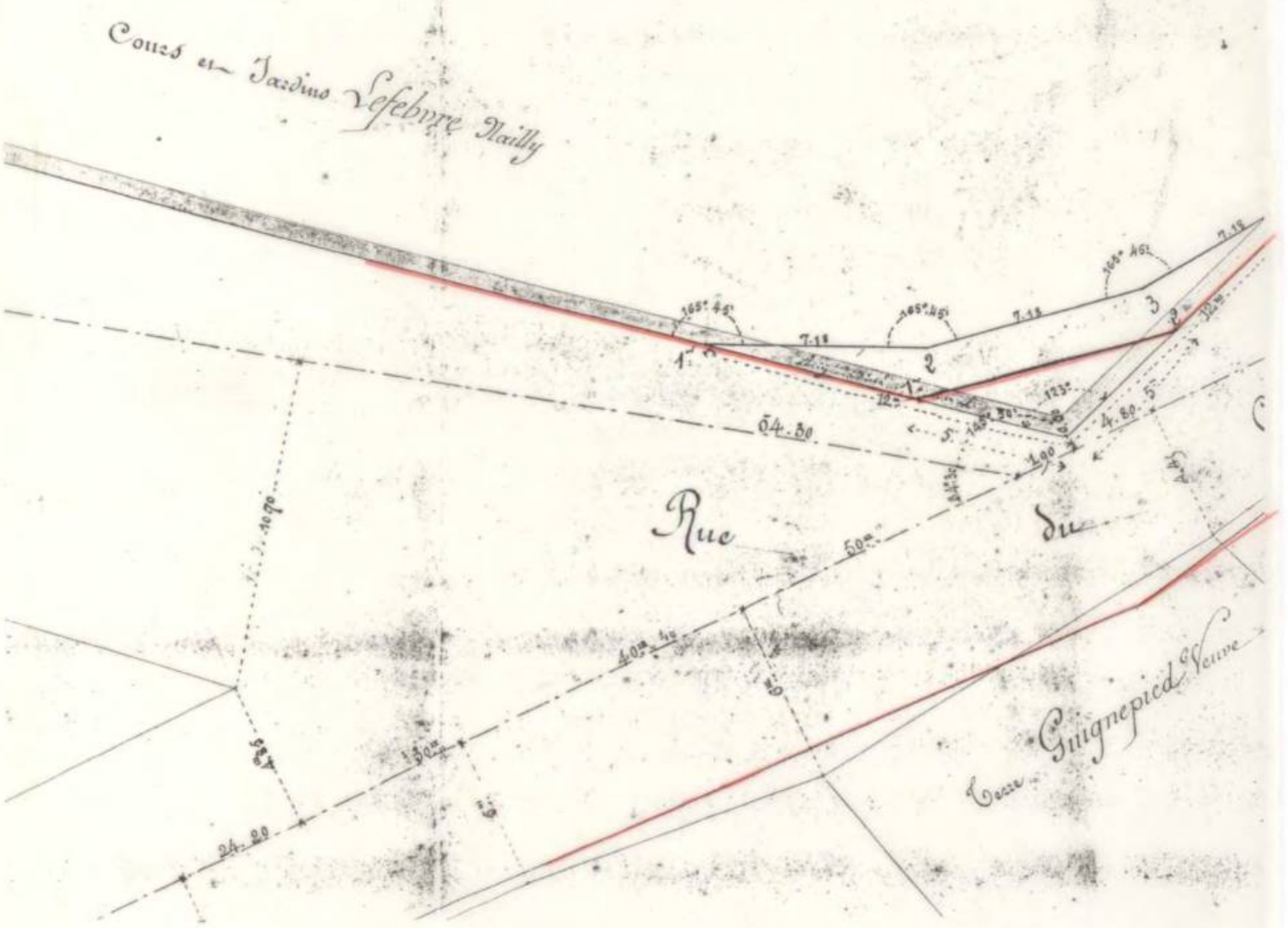
5-6 – Alignement par
Sud du parement

362 1-15

Nailly et formant des angles de 165° 45'.

Modification
app.
le 20/04/1882

1, 2 – Alignement déterminé par un jalon coupé de 5m de branches



362/17

DÉPARTEMENT DE L'YONNE
Arrondissement de Tonnerre
Canton de Ligny-le-Châtel
Commune de Chablis
Chemin vicinal ordinaire n° 2 dit de St Martin à Montfélon
M. l'Ingénieur ordinaire
M. l'Agent voyer d'arrondissement
M. Salmon
M. le Maire de la commune de Chablis

SERVICE VICINAL

Copie des alignements modificatifs tracés sous le plan le 28/09/1893

PROJET DE modification DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de La Jarrie

ÉCHELLE de 0,002 par mètre (1/500)

SIGNES CONVENTIONNELS

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
P. Constructions en pierre.
P. T. Constructions en pierre de taille.
M. Constructions en moellons.
B. Brique.
R. C. Rez-de-Chaussée.
E. Maison à un étage.
E. C. Maison à deux étages.
S. Construction solide.
M. Construction médiocre.
V. Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A Chablis le 4e août 1893
Signé : Guillon

Vu par l'Ingénieur de S. V.
A Chablis le 4 août 1893
Signé : Beaufrère

Vu par le Commissaire-Enquêteur,
A ... le ... 189

Vérifié par l'Ingénieur ordinaire,
A Chablis le 4 août 1893
Signé : Blin

Vu pour être soumis à l'approbation de la Commission départementale
Auxerre, le 4e août 1893
Signé : Beaufrère

Présenté par l'Ingénieur en chef soussigné,
Auxerre, le 4e août 1893
Signé : Beaufrère

Vu et approuvé par la Commission départementale dans sa séance du 30 septembre 1893
Le Président, Le Secrétaire,
Signé : de Foulleuse

1500W362/118

1.2. Alignement en bois remplaçant l'ancien à l'axe du chemin de 6,0 mètres de distance N° 1er rive.

2.3. Pans droits formant face à la rue rampe de la maison n° 5 et face de la rue rampe de la maison n° 3 à Pigeonnat, indiquée en deux parties par la limite de propriété intérieure.

3.4. Alignement droit parallèle à la 2e rive du chemin et l'alignement ci-dessus N° 2, la limite F séparant les propriétés Pigeonnat et Bouteloup formant droite au milieu F sur l'alignement N° 3.

4. Pans droits formant face à la rue rampe de la maison n° 21 et face de la rue rampe de la maison n° 23 à Gallois et Chevrollier.

5.11. Façade de la maison 21 conservée.

11.12. Alignement rectiligne raccordé au mur de clôture de la cour de la maison n° 23 à Gallois et Chevrollier.

6.7. Façade raccordée de la maison n° 2 et façade rectiligne raccordée au mur de clôture de la cour n° 4 de la même maison n° 2 et de la maison n° 4, par alignement droit, limite de propriété entre Pigeonnat Jules et Pigeonnat Simon.

12.13. Alignement droit raccordé à la 2e rive du chemin n° 2 dit de St Martin à Montfélon et à la limite de propriété entre Pigeonnat Simon et Pigeonnat Jules.

13.14. Alignement rectiligne raccordé au mur de clôture de la cour n° 19 et façade raccordée de la maison n° 15.

14.15. Face droite sortie de la 2e rampe de la maison n° 15 et de la 1re rampe de la maison n° 13.

15.16. Alignement droit raccordé à la 2e rampe de la maison n° 13 et à la 1re rampe de la maison n° 11.

16.17. Alignement droit raccordé à la 2e rampe de la maison n° 11 et à la 1re rampe de la maison n° 9.

17.18. Alignement droit raccordé à la 2e rampe de la maison n° 9 et à la 1re rampe de la maison n° 7.

18.19. Alignement droit raccordé à la 2e rampe de la maison n° 7 et à la 1re rampe de la maison n° 5.

19.20. Alignement droit raccordé à la 2e rampe de la maison n° 5 et à la 1re rampe de la maison n° 3.

20.21. Alignement droit raccordé à la 2e rampe de la maison n° 3 et à la 1re rampe de la maison n° 1.

Hameau de La Jarrie

Leclerc de Fourolles — Haut — Chemin vicinal ordinaire n° 2 dit de St Martin à Montfélon — Cour d'Issy ou Jarrie

Pigeonnat Dominique — Bouteloup Louis — Pigeonnat Augustin — Pigeonnat Jules — Coquille — Pigeonnat Simon — Leclerc de Fourolles — Carillon Auguste — Boulinat Laurent — Fourolles — Pigeonnat

Hameau de Lac-Sauvin

Commune de — Leclerc de Fourolles — Fraselle Etienne — Haut Clément — Gillet Laurent — Tortat Victor — Bonneville — Thomas Eugène — Rue de la Mare — Commune d'

13-15. Parement extérieur concave du mur de clôture de la cour n° 13 et façade concave de la remise n° 15.

15-17. Ligne droite entre le 2e coude de la remise n° 15 et le 1er coude de la maison n° 19.

17-19. Ligne droite parallèle au 1er coude de la maison n° 19 aboutissant au deuxième coude de la maison n° 23.

19-21. Alignement droit entre le 2e coude de la maison n° 23 et le 1er coude parallèle au mur mitoyen de l'ancien puits à Joublin Claude.

21-23. Ligne droite entre la tabatière n° 23 et le fronton triangulaire du 2e coude de la grange n° 87.

23-25. Ligne droite parallèle au 2e coude de la grange n° 87 aboutissant au 1er coude de la 2e écurie n° 69.

25-27. Ligne droite parallèle au 1er coude de l'écurie n° 69 et aboutissant sur un point situé à 4,4 de l'axe du chemin vicinal en bordure de la cavée du ravalement.

27-29 / 29-31. Alignements en bosse accompagnant parallèlement et à l'axe des chemins et à 4m de distance de cet axe.

Commune de Saint - Moré

Commune d'Arcy - sur - Cure

Leclerc de Fourolles

cour

Fravelle Etienne 27 1E.P.S.

Huot Clément 29 1E.P.S.

31 OE.PM.

Gillot Laurent 33 1E.P.S.

cour commune 35

Tortat Victor cour 37

Bonneville 39

Thomas Eugène 41 1E.P.S.

43 grange et écurie P.S.

four

Joublin Claude 45 remise P.S. OE.P.S.

Lenoble Alfred 47 OE.P.S.

Chevillette Louis 51 étable P.S.

Cour commune 53

Carillon Jean 55 OE.P.S.

grange 57 P.S.

cour 59

Guilloux Pierre terre 61

Garreau Victor terre 65

Dumoulin Auguste 67 1E.P.S.

69 Tenure P.S.

Fr. Chevillette Louis

Fr. Dumoulin Auguste

Fr. Garreau Victor

Fr. Guilloux Pierre

Fr. Carillon Jean

Fr. Thomas Eugène

Fr. Joublin Claude

Fr. Lenoble Alfred

Fr. Gillot Laurent

Fr. Fravelle Etienne

Fr. Huot Clément

Fr. Tortat Victor

Fr. Bonneville

Fr. Thomas Eugène

Fr. Joublin Claude

Fr. Lenoble Alfred

Fr. Chevillette Louis

Fr. Pigeonnat Barnabé

Fr. Dumoulin Auguste

Fr. Houdin Jean

Rue de la Mare

Rue de l'Ecole

Mare publique

32

Remise et étable P.S. Fravelle Etienne 34

P.S. grange Gillot Laurent 36

abri 38 cour commune

P.S. 40 grange Carillon Jérôme 42

Mare Jérôme

Cour 44

Guilloux Pierre

Thomas Eugène 48 Four banal Puits mitoyen

Joublin Claude 50 cour

P.S. 52 grange

54 Jardin

Lenoble Alfred 56 cour

58 terre

Pigeonnat Barnabé 60 terre

Fr. Dumoulin Auguste

Chevillette Louis 62 terre

Houdin Jean 64 cour 1E.P.S.

Fr. Houdin Jean

Fr. Pigeonnat Barnabé

Fr. Joublin Claude

Fr. Lenoble Alfred

Fr. Chevillette Louis

Fr. Dumoulin Auguste

Fr. Houdin Jean

Fr. Garreau Victor

Fr. Guilloux Pierre

Fr. Carillon Jean

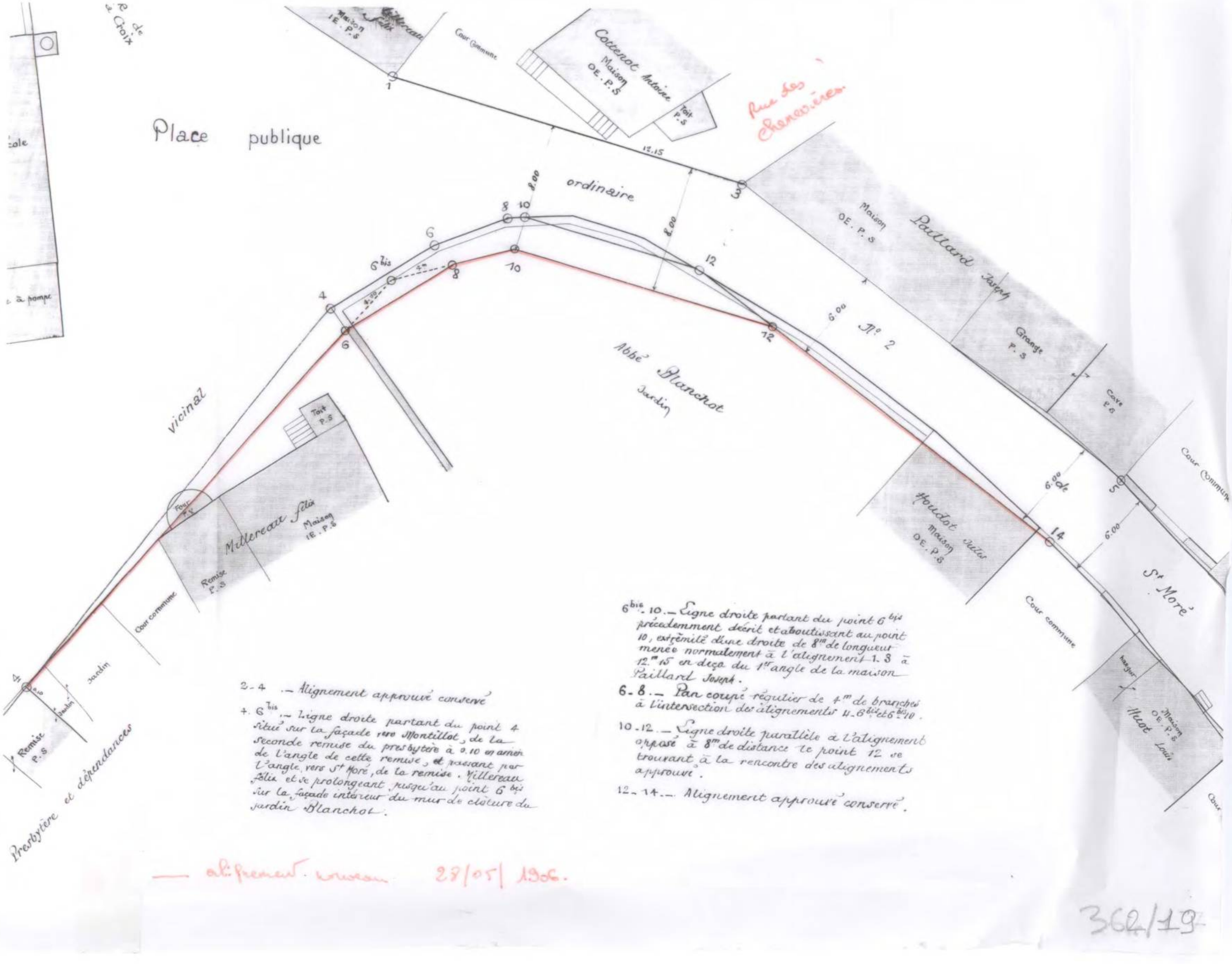
Fr. Thomas Eugène

Fr. Joublin Claude

Fr. Lenoble Alfred

Fr. Chevillette Louis

Fr. Pigeonnat Barnabé



2-4 .— Alignement approuvé conservé

4. 6 bis .— Ligne droite partant du point 4 situé sur la façade vers Montillot, de la seconde remise du presbytère à 0.10 en arrière de l'angle de cette remise, et passant par l'angle vers St Moré, de la remise. Millereau Félix et se prolongeant jusqu'au point 6 bis sur la façade intérieur du mur de clôture du jardin Blanchot.

6 bis - 10 .— Ligne droite partant du point 6 bis précédemment décrit et aboutissant au point 10, extrémité d'une droite de 8m de longueur menée normalement à l'alignement 1.3 à 12m15 en deça du 1er angle de la maison Paillard Joseph.

6-8 .— Pan coupé régulier de 4m de branches à l'intersection des alignements 4-6 bis et 6 bis-10.

10-12 .— Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance le point 12 se trouvant à la rencontre des alignements approuvé.

12-14 .— Alignement approuvé conservé.

— alignement. maison 28/05/1906.

362/19

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' Auxerre

M. Turlot
Agent-Voyer cantonal

M. Ravier
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Cagny
Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

CANTON
de Vermenton

COMMUNE
de St Moré

Chemin vicinal ord.re N. 2
de St Moré à Montillot

PROJET DE ~~RÈGLEMENT~~ modification DES ALIGNEMENTS
dans la Traverse de St Moré

ECHELLE de 0.005 par m.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé. Maisons d'habitation.
Noir pâle. Constructions accessoires.
Jaune. Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose. Enquêtes dans les terrains non bâtis.
Bleu. Cours d'eau ou mares.
B. Construction en bois.
P. Constructions en pierres ou moellons.
P T. Construction en pierre de taille.
O E. Rez-de-Chaussée.
1 E. Maison à un étage.
2 E. Maison à deux étages.
S. Construction solide.
M. Construction médiocre.
V. Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A ..... le 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A ..... le 19

Vu pour être soumis à l'approbation d
Auxerre, le 19
LE PRÉFET,

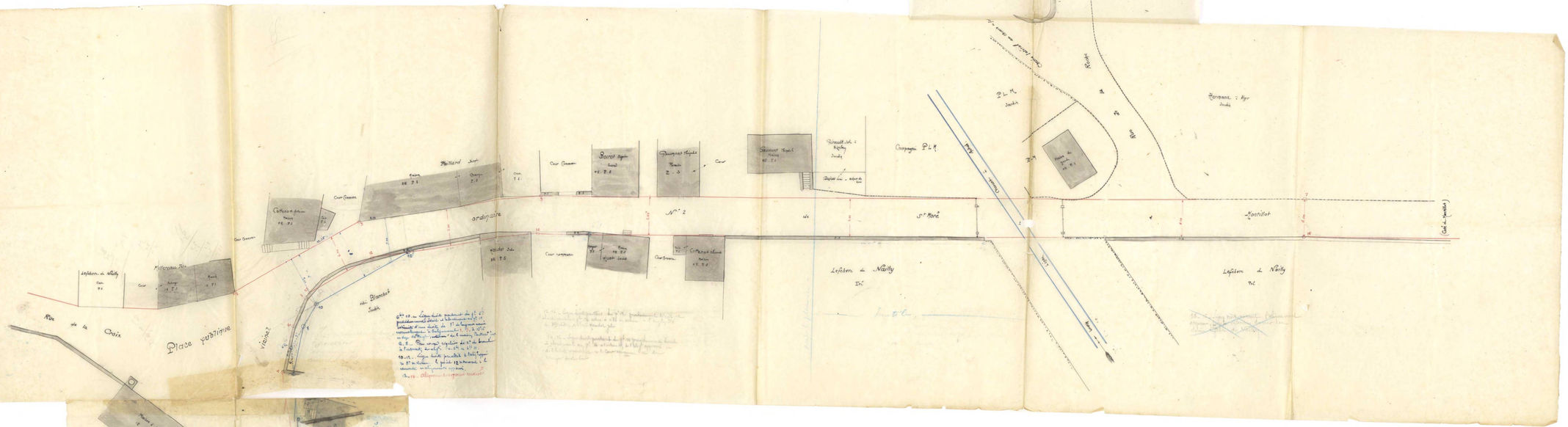
Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vezelay le 1885.

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Avallon le 26 Janvier 1886.

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le 19

Vu et approuvé par .....
dans sa séance du .....
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

1500 W 362/20



DÉPARTEMENT
DE LYONNE

ARRONDISSEMENT
d'Auxerre

M. Vinchant
Agent-Voyer cantonal

M. Rapetier
Agent-Voyer d'arrondissement

M. Rétigny
Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

CANTON
de Vermenton

COMMUNE
de St Moré

Chemin vicinal ordinaire N° 3
de St Moré à Pailly (L. de)

Modification
PROJET DE ~~RÈGLEMENT~~ DES ALIGNEMENTS
dans la Traverse du hameau de Nailly

ÉCHELLE de 0.005 p.m.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé. Maisons d'habitation.
Noir pâle. Constructions accessoires.
Jaune. Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose. Emprises dans les terrains non bâtis.
Bleu. Cours d'eau ou mares.
B. Construction en bois.
P. Constructions en pierres ou moellons.
P T. Construction en pierre de taille.
O E. Rez-de-Chaussée.
1 E. Maison à un étage.
2 E. Maison à deux étages.
S. Construction solide.
M. Construction médiocre.
V. Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19
Le Préfet,

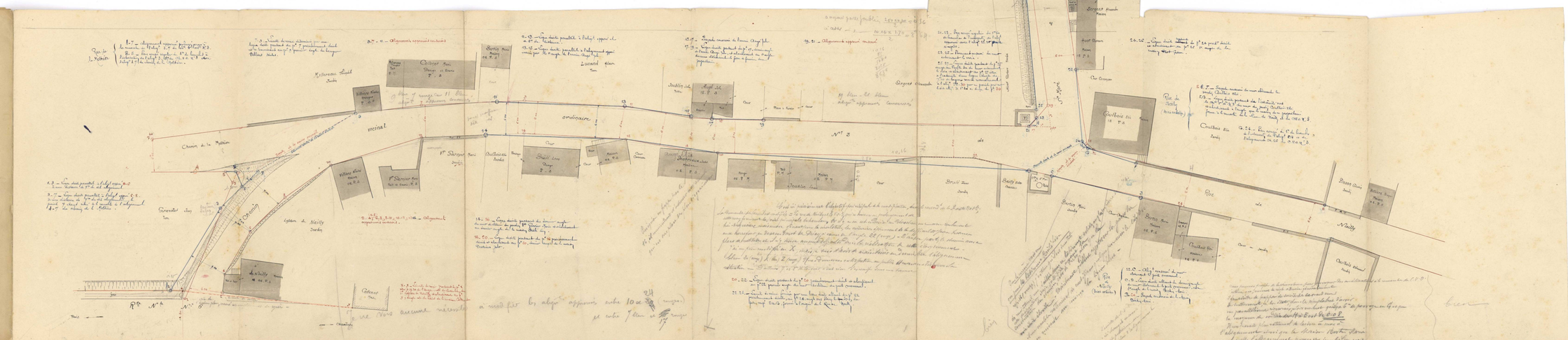
Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vermenton, le _____ 19

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A Toucilon, le 11 janvier 1904

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par
dans sa séance du _____ 19
Le Président, Le Secrétaire,

1500 W 362/21


Chemin de la Mission
Chemin ordinaire
Chemin vicinal
Nailly
Rue de Nailly
Rue de Pailly
Rue de Vallotte
Rue de la Fontaine
Rue de la Mairie
Rue de la Source
Rue de la Croix
Rue de la Cure
Rue de la Forge
Rue de la Grange
Rue de la Place
Rue de la Ruelle
Rue de la Vigne
Rue de la Voie
Rue de la Voie Verte
Rue de la Voie Neuve
Rue de la Voie Basse
Rue de la Voie Haute
Rue de la Voie Creuse
Rue de la Voie Ferrée
Rue de la Voie Large
Rue de la Voie Courte
Rue de la Voie Longue
Rue de la Voie Droite
Rue de la Voie Gauche
Rue de la Voie Centrale
Rue de la Voie Latérale
Rue de la Voie Principale
Rue de la Voie Secondaire
Rue de la Voie Tertiaire
Rue de la Voie Quaternaire
Rue de la Voie Quinaire
Rue de la Voie Sixième
Rue de la Voie Septième
Rue de la Voie Huitième
Rue de la Voie Neuvième
Rue de la Voie Dixième
Rue de la Voie Onzième
Rue de la Voie Douzième
Rue de la Voie Treizième
Rue de la Voie Quatorzième
Rue de la Voie Quinzième
Rue de la Voie Seizième
Rue de la Voie Dix-septième
Rue de la Voie Dix-huitième
Rue de la Voie Dix-neuvième
Rue de la Voie Vingtième
Rue de la Voie Vingt-et-unième
Rue de la Voie Vingt-deuxième
Rue de la Voie Vingt-troisième
Rue de la Voie Vingt-quatrième
Rue de la Voie Vingt-cinquième
Rue de la Voie Vingt-sixième
Rue de la Voie Vingt-septième
Rue de la Voie Vingt-huitième
Rue de la Voie Vingt-neuvième
Rue de la Voie Trentième
Rue de la Voie Trente-et-unième
Rue de la Voie Trente-deuxième
Rue de la Voie Trente-troisième
Rue de la Voie Trente-quatrième
Rue de la Voie Trente-cinquième
Rue de la Voie Trente-sixième
Rue de la Voie Trente-septième
Rue de la Voie Trente-huitième
Rue de la Voie Trente-neuvième
Rue de la Voie Quarantième
Rue de la Voie Quarante-et-unième
Rue de la Voie Quarante-deuxième
Rue de la Voie Quarante-troisième
Rue de la Voie Quarante-quatrième
Rue de la Voie Quarante-cinquième
Rue de la Voie Quarante-sixième
Rue de la Voie Quarante-septième
Rue de la Voie Quarante-huitième
Rue de la Voie Quarante-neuvième
Rue de la Voie Cinquantième
Rue de la Voie Cinquante-et-unième
Rue de la Voie Cinquante-deuxième
Rue de la Voie Cinquante-troisième
Rue de la Voie Cinquante-quatrième
Rue de la Voie Cinquante-cinquième
Rue de la Voie Cinquante-sixième
Rue de la Voie Cinquante-septième
Rue de la Voie Cinquante-huitième
Rue de la Voie Cinquante-neuvième
Rue de la Voie Soixantième
Rue de la Voie Soixante-et-unième
Rue de la Voie Soixante-deuxième
Rue de la Voie Soixante-troisième
Rue de la Voie Soixante-quatrième
Rue de la Voie Soixante-cinquième
Rue de la Voie Soixante-sixième
Rue de la Voie Soixante-septième
Rue de la Voie Soixante-huitième
Rue de la Voie Soixante-neuvième
Rue de la Voie Soixante-dixième
Rue de la Voie Soixante-et-onzième
Rue de la Voie Soixante-douzième
Rue de la Voie Soixante-treizième
Rue de la Voie Soixante-quatorzième
Rue de la Voie Soixante-quinzième
Rue de la Voie Soixante-seizième
Rue de la Voie Soixante-dix-septième
Rue de la Voie Soixante-dix-huitième
Rue de la Voie Soixante-dix-neuvième
Rue de la Voie Quatre-vingtième
Rue de la Voie Quatre-vingt-et-unième
Rue de la Voie Quatre-vingt-deuxième
Rue de la Voie Quatre-vingt-troisième
Rue de la Voie Quatre-vingt-quatrième
Rue de la Voie Quatre-vingt-cinquième
Rue de la Voie Quatre-vingt-sixième
Rue de la Voie Quatre-vingt-septième
Rue de la Voie Quatre-vingt-huitième
Rue de la Voie Quatre-vingt-neuvième
Rue de la Voie Quatre-vingt-dixième
Rue de la Voie Quatre-vingt-onzième
Rue de la Voie Quatre-vingt-douzième
Rue de la Voie Quatre-vingt-treizième
Rue de la Voie Quatre-vingt-quatorzième
Rue de la Voie Quatre-vingt-quinzième
Rue de la Voie Quatre-vingt-seizième
Rue de la Voie Quatre-vingt-dix-septième
Rue de la Voie Quatre-vingt-dix-huitième
Rue de la Voie Quatre-vingt-dix-neuvième
Rue de la Voie Cent
Rue de la Voie Cent-et-unième
Rue de la Voie Cent-deuxième
Rue de la Voie Cent-troisième
Rue de la Voie Cent-quatrième
Rue de la Voie Cent-cinquième
Rue de la Voie Cent-sixième
Rue de la Voie Cent-septième
Rue de la Voie Cent-huitième
Rue de la Voie Cent-neuvième
Rue de la Voie Centième

1.1bis. Alignement confondu avec la façade Nord de la grange PAILLARD

1bis 5. Ligne droite joignant l'angle Est de la grange PAILLARD à l'angle saillant du même bâtiment, situé à 7,20 m de l'angle Est.

1.3. Pan coupé régulier de 1,00 m de branches à l'intersection des alignements 1.1bis et 1bis 5 ci-dessus définis

5.7. Ligne droite partant du point 5 défini ci-dessus, se confondant avec la façade du bâtiment PAILLARD sur 3,25 m et se prolongeant jusqu'au point 7 situé à 12,30 m du point 5.

App:
8. 10g 1971

7.9. Ligne droite partant du point 7 précédemment défini, et aboutissant à l'angle Sud de la grange MILLEREAUX Raymond

2.4. Ligne droite partant du point 2 situé sur l'alignement approuvé à 8,20 m de l'angle Est de la grange PAILLARD, et aboutissant au point 4 déterminé par l'angle saillant formé par le mur du toit DEMARS et situé à 5 m du point 2.

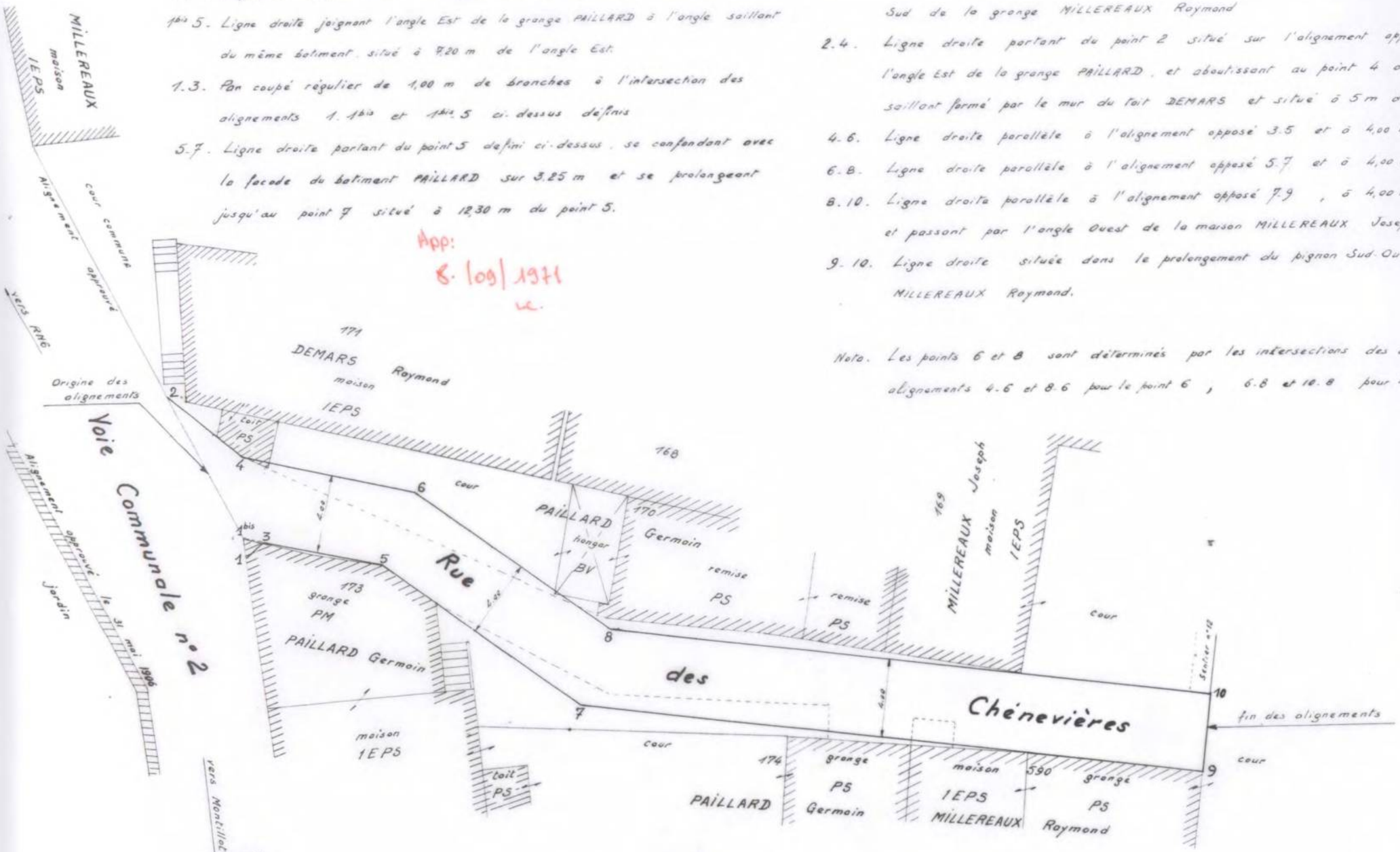
4.6. Ligne droite parallèle à l'alignement opposé 3.5 et à 4,00 m de distance

6.8. Ligne droite parallèle à l'alignement opposé 5.7 et à 4,00 m de distance

8.10. Ligne droite parallèle à l'alignement opposé 7.9, à 4,00 m de distance, et passant par l'angle Ouest de la maison MILLEREAUX Joseph

9.10. Ligne droite située dans le prolongement du pignon Sud-Ouest de la grange MILLEREAUX Raymond.

Nota. Les points 6 et 8 sont déterminés par les intersections des droites formant les alignements 4.6 et 8.6 pour le point 6, 6.8 et 10.8 pour le point 8.



364/22

Ministère de l'Equipement
et du Logement

Direction Départementale
de l'Yonne

Arrondissement
INFRA-SUD

Subdivision
d'AVALLON-SUD

L. PARUS
Ingénieur des T.P.E.

L. SACCO
Ingénieur d'Arrondissement

J. LEPLAN
Directeur Départemental

3

COMMUNE de St MORÉ

Projet de classement au rang de voie communale sous le nom de

Rue des Chénevières

d'une section du sentier n° 12

PLAN des ALIGNEMENTS

Dressé par l'Ingénieur des T.P.E. soussigné
AVALLON, le 29 JUIN 1971

L. PARUS

Vérifié par l'Ingénieur d'Arrondissement soussigné
AUXERRE, le 2 JUIL. 1971
Signé : L. SACCO
L. SACCO

Présenté par le Directeur Départemental soussigné
AUXERRE, le 5 JUIL. 1971
Signé : J. LEPLAN
J. LEPLAN

2e D. 2e B. VU
AUXERRE, le - 8 SEP. 1971
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Jean PELISSIER
Pour Copie conforme
Le Directeur Délégué

Echelle: 1/200

1500W 362/23

1.1bis. Alignement confondu avec la façade Nord de la grange PAILLARD

1bis.5. Ligne droite joignant l'angle Est de la grange PAILLARD à l'angle saillant du même bâtiment, situé à 7,20 m de l'angle Est.

1.3. Pan coupé régulier de 1,00 m de branches à l'intersection des alignements 1.1bis et 1bis.5 ci-dessus définis

5.7. Ligne droite partant du point 5 défini ci-dessus, se confondant avec la façade du bâtiment PAILLARD sur 3,25 m et se prolongeant jusqu'au point 7 situé à 12,30 m du point 5.

7.9. Ligne droite partant du point 7 précédemment défini, et aboutissant à l'angle Sud de la grange MILLEREAUX Raymond

2.4. Ligne droite partant du point 2 situé sur l'alignement approuvé à 8,20 m de l'angle Est de la grange PAILLARD, et aboutissant au point 4 déterminé par l'angle saillant formé par le mur du fait DEMARS et situé à 5 m du point 2.

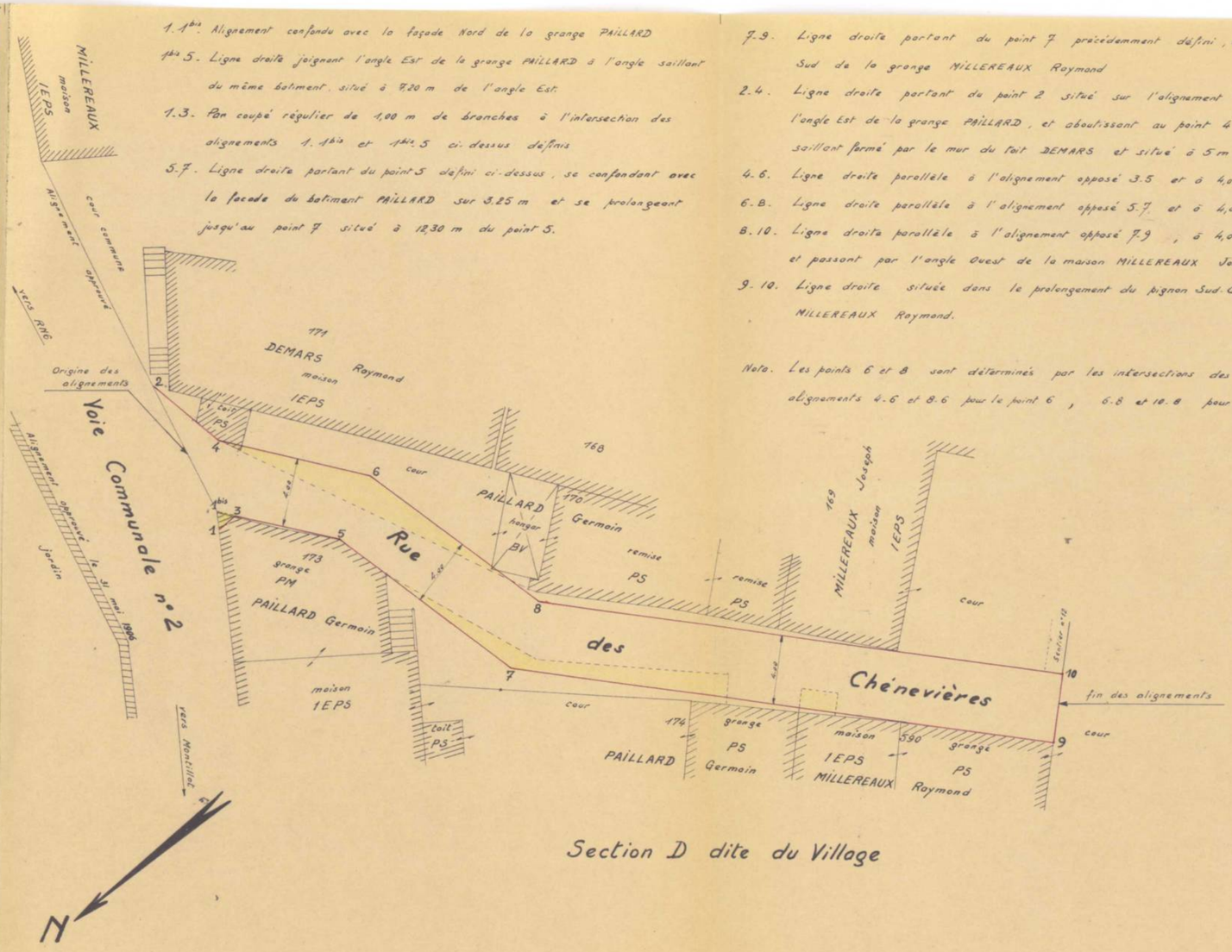
4.6. Ligne droite parallèle à l'alignement opposé 3.5 et à 4,00 m de distance

6.8. Ligne droite parallèle à l'alignement opposé 5.7 et à 4,00 m de distance

8.10. Ligne droite parallèle à l'alignement opposé 7.9, à 4,00 m de distance, et passant par l'angle Ouest de la maison MILLEREAUX Joseph

9.10. Ligne droite située dans le prolongement du pignon Sud-Ouest de la grange MILLEREAUX Raymond.

Nota. Les points 6 et 8 sont déterminés par les intersections des droites formant les alignements 4.6 et 8.6 pour le point 6, 6.8 et 10.8 pour le point 8.



Section D dite du Village

Ministère de l'Equipement
et du Logement

Direction Départementale
de l'Yonne

Arrondissement
INFRA-SUD

Subdivision
d'AVALLON-SUD

L. PARIS
Ingénieur des T.P.E.

L. SACCO
Ingénieur d'Arrondissement

J. LEPLAN
Directeur Départemental

3

COMMUNE de St MORÉ

Voirie communale

Rue du Vallot

PROJET de MODIFICATION DES ALIGNEMENTS

Plan parcellaire et de modification des alignements

Dressé par l'Ingénieur des T.P.E. soussigné
AVALLON, le - 3 FEV. 1971

L. PARIS

Vérifié par l'Ingénieur d'Arrondissement soussigné.
AUXERRE, le - 4 FEV. 1971

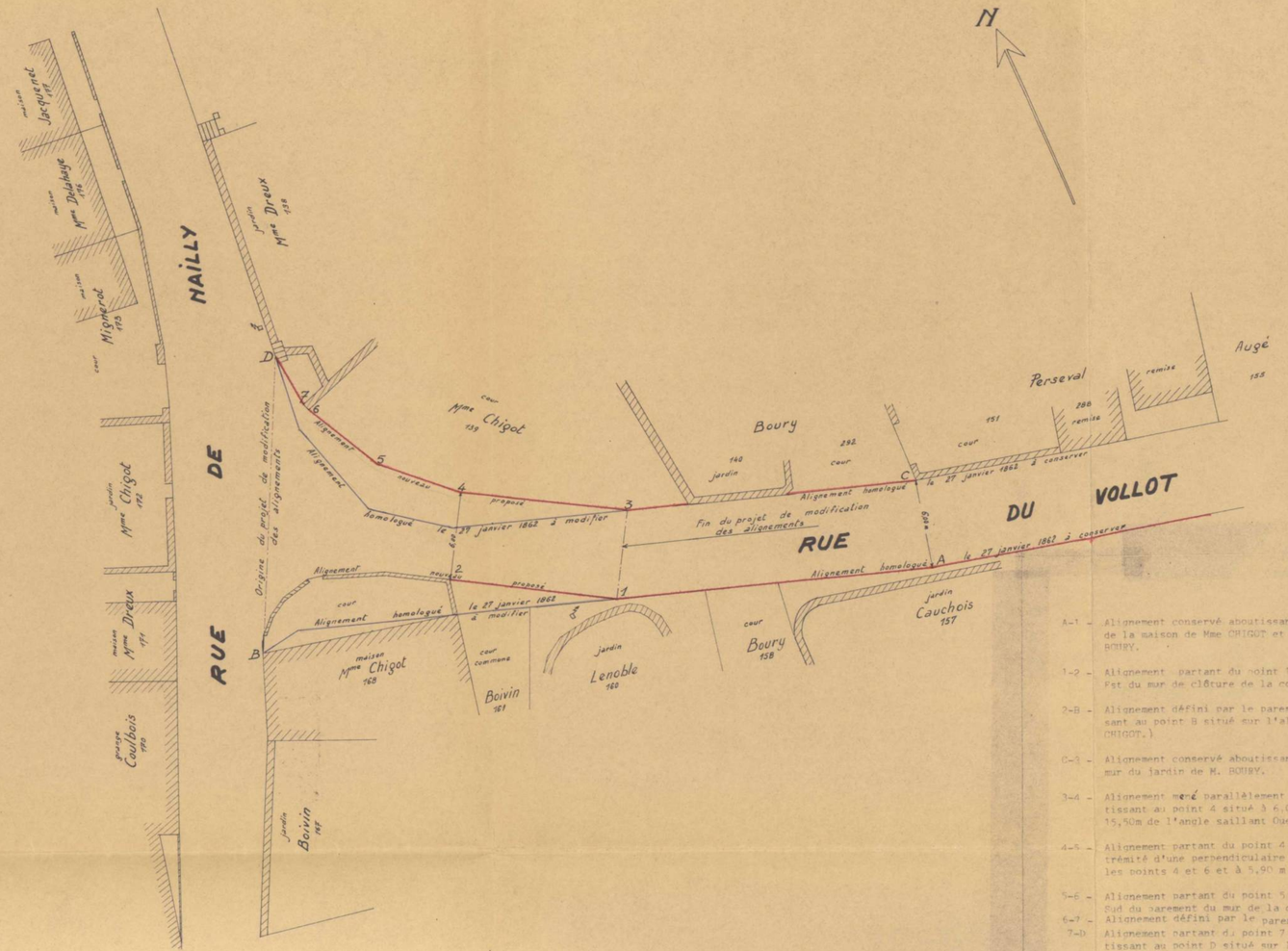
L. SACCO

Présenté par le Directeur Départemental soussigné.
AUXERRE, le - 4 FEV. 1971

Signé : J. LEPLAN
J. LEPLAN

1500W 362/24

Echelle : 1/200



LEGENDE

A-1 – Alignement conservé aboutissant au point 1 situé à 11,00 m de l'angle saillant Est de de la maison de Mme CHIGOT et à 8,00m de l'angle saillant Ouest du mur du jardin de M. BOURY.

1-2 – Alignement partant du point 1 précédemment défini et aboutissant à l'angle saillant Est du mur de clôture de la cour de Mme CHIGOT.

2-B – Alignement défini par le parement extérieur du mur de la cour de Mme CHIGOT et aboutissant au point B situé sur l'alignement conservé (angle saillant Ouest de la maison CHIGOT.)

C-3 – Alignement conservé aboutissant au point 3 situé à 6,10 m de l'angle saillant Ouest du mur du jardin de M. BOURY.

3-4 – Alignement modifié parallèlement et à 6,00 m de distance de l'alignement opposé 1-2 et aboutissant au point 4 situé à 6,00 m de l'angle saillant Est de la cour de Mme CHIGOT et à 15,50m de l'angle saillant Ouest du mur du jardin de M. BOURY.

4-5 – Alignement partant du point 4 précédemment défini et aboutissant au point 5 situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 1,00m de hauteur élevée côté ouest sur la droite joignant les points 4 et 6 et à 5,90 m du point 4 (le point 6 étant défini ci-après).

5-6 – Alignement partant du point 5 précédemment défini et aboutissant au point 6 (angle saillant Sud du parement du mur de la cour de Mme CHIGOT.

6-7 – Alignement défini par le parement extérieur du mur de la cour de Mme CHIGOT.

7-D Alignement partant du point 7 (angle saillant Nord du mur de la cour de Mme CHIGOT) et aboutissant au point D situé sur le parement extérieur du mur du jardin de Mme DREUX (alignement conservé) à 3,80 m du point 7.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

DEPARTEMENT

de

L'YONNE.

SERVICE VICINAL.

ARRONDISSEMENT

*d'*AVALLON

CANTON

de VÉZELAY.

COMMUNE

DE

St PÈRE.

PLAN D'ALIGNEMENT.

1500 W 364/1

Procès-verbal du tracé des Alignements.

AUXERRE. TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

Commune de Saint-Père.

Noms des rues.	Indications des Alignements — Côté droit	Côté gauche	Largeurs acceptées.
Rue de la Gazenne.	1° Façade du bâtiment N° 2 en partie conservée 2° Ligne droite parallèle au mur N° 1er à 4m de distance 3° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance 4° Ligne droite entre un point situé en face et à 1m de l'extrémité de la limite séparative des propres N° 14 & 16 et à 0m 60 de celle des propres 16 & 18, cet alignement sera prolongé comme au plan.	1° Mur N° 1er conservé 2° Ligne droite entre le dernier angle du mur de clôture N° 1er et un point situé en face et à 5m de l'extrémité de la limite séparative des propriétés N° 14 & 16. 3° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance.	4m
Rue de Marsay	1° Limite actuelle de la Cure (Arrière) conservée 2° Ligne droite entre le 2e angle du mur et le 1er angle du bâtiment N° 4. 3° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du bâtiment N° 10	1° Murs N° 1, 3, 5, 7 et 9 conservés (Voir le plan.) 2° Ligne droite parallèle à 4m de distance, cet alignt prolongé jusqu'au mur N° 9. 3° Ligne droite entre un point situé en face & à 4m du 1er angle du bâtiment N° 4 et le dernier angle du mur N° 13. 4° Façades N° 15 et 17 conservés.	4m
Chemin de grande communication N° 36 de Quarré à Châtel Censoir.	1° Façade & mur N° 10 & 12 conservés. 1° Ligne droite entre l'angle saillant formé par les bâtiments N° 2 & 4 et l'extrémité de la limite séparative des bâtiments N° 8 et 10, cet alignt prolongé (Côté du N° 8 au N° 10) 2° Ligne droite entre cette extrémité et le 1er angle du bâtiment N° 14 3° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du bâtiment N° 18. 4° Mur et limite des propres N° 20 & 22 conservés.	5° Ligne droite parallèle à 5m de distance 1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. 2° id. 3° Ligne droite partant d'un point situé en face et à 8m du 1er angle du bâtiment N° 18 & aboutissant au dernier angle du mur N° 17. 4° Limites actuelles des propres N° 19 21 23 conservées.	5m 8m
Rue de Chaudoy	1° Ligne droite parallèle à l'axe du chemin à 2m de distance 2° Mur et façade du N° 1 & 6 conservés.	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance 2° Ligne droite parallèle à 4m de distance 3° Ligne droite entre un point situé en face et à 4m du 1er angle du bâtiment N° 6 et le 1er angle du mur N° 13 et alignement prolongé jusqu'à la limite séparative des propriétés N° 13 et 15 4° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 1er angle du bâtiment N° 7 (Grande rue)	4m
Rue du Colombier.	1° Mur N° 2 conservé 2° Ligne droite, entre l'extrémité de la limite séparative des propriétés N° 2 et 4 et le 1er angle du bâtiment N° 20 3° Façades N° 20, 22 et 24 conservés. 4° Lignes droites passant par les repères ci-après: Dernier angle du bât N° 26 de l'angle saillant (parement intérieur) du mur N° 26 Dernier angle du mur même N° et le 1er angle du mur N° 2 (Grande rue) Voir le plan	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance 2° Ligne droite entre un point situé en face et à 8m du 1er angle du bâtiment N° 20 et un autre point pris sur la margelle du puits situé en face du bâtiment N° 15, cet alignement prolongé	8m
Grande Rue	1° Mur et façade N° 2 conservés 2° Ligne droite entre le dernier angle du bât N° 2 et un point situé en face et à 6m du 1er angle du bâtiment N° 17.	1° Ligne droite entre le 1er angle du bâtiment N° 7 et le 1er angle du bâtiment N° 17. 2° Façades N° 17, 19, 21, 23, 25, 27 & 29 conservés.	6m

Noms des rues	Indications des Alignements — Côté droit	Côté gauche.	Largeurs acceptées
Grande Rue (Suite.)	3° Ligne droite parallèle à 6m de distance (sur le plan) 4° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 5m de distance, cet alignement prolongé jusqu'à la ruelle du Puits. 5° Ligne droite entre les 1er angle du mur N° 40 et le 1er angle du bâtiment N° 48 6° Façades N° 48, 50 et 52 conservées.	3° Ligne droite entre l'extrémité de la limite séparative des bâtiments N° 29 et 31 et le 1er angle du bât N° 37 4° Façade N° 37 conservée. 5° Ligne droite entre le dernier angle du bâtiment N° 37 et le 1er angle de l'escalier du bâtiment N° 43. 6° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle de l'escalier du bâtiment N° 45, et alignement prolongé jusqu'à la route Départementale N° 29.	6m
Ruelle du Puits	1° Ligne droite parallèle à 3m de distance 2° Ligne droite entre un point situé en face et à 3m du dernier angle du bâtiment N° 5 et un autre point situé entre la margelle du puits et le mur N° 3 3° Ligne droite, entre ce dernier repère et un point situé en face et à 3m du dernier angle du bât N° 15 4° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 3m de distance. 5° - id 6° Ligne droite entre un point situé en face et à 3m du dernier angle du bâtiment N° 23 et le dernier angle du mur N° 8.	1° Mur et façades N° 1, 3 & 5 conservés. 2° Ligne droite, entre le dernier angle du bât N° 5 et le 1er angle du bâtiment N° 13. 3° Façades N° 13 et 15 conservés. 4° Ligne droite, entre le dernier angle du bât N° 15 et le 1er angle du bâtiment N° 23. 5° Façade N° 23 conservée. 6° Lignes droites parallèles à l'alignement opposé à 3m de Distance.	3m 3m 3m
Chemin de grande communication N° 32 de Tonnerre à Corbigny	1° Ligne parallèle à 8m de Distance 2° Façade N° 10 conservée et prolongée en arrière jusqu'en face du dernier angle du bâtiment N° 14 3° Ligne droite entre l'extrémité de la limite séparative des bât N° 10 et 12 et le 2e angle du pilastre du bâtiment N° 16. 4° Lignes droites, entre cet angle et le 1er angle du pilastre du bâtiment N° 16. 5° Ligne droite, entre ce dernier repère et l'angle saillant du bâtiment N° 18 6° Surplus de la façade du bât N° 18 conservé. 7° Mur et façades N° 20 et 22 conservés 8° Lignes droites entre l'extrémité de la limite séparative des bâtiments 22 et 24 et le 1er angle du bâtiment N° 28 9° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du mur N° 46. 10° Ligne droite entre le 1er angle du mur N° 46 et un point situé en face et à 8m du 1er angle du bât N° 43, cet alignt prolongé jusqu'à la rue du moulin des Marguerites. 11° Mur N° 68 conservé. 12° Mur N° 70 conservé comme au plan. 13° Ligne droite entre un point situé en face et à 8m de l'extrémité de la limite séparative des bât N° 49 et 51 et un point pris à 1m 50 en retraite de la 2e façade latérale du bâtiment N° 82. 14° Façades N° 90 et 92 conservées et prolongées jusqu'à la 2e façade latérale du bât N° 82.	1° Façade N° 1 conservée. 2° Ligne droite entre le dernier angle du bâtiment N° 1er et un point situé en face et à 8m de l'extrémité de la limite séparative des bât N° 10 & 12. 3° Ligne droite, parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance. 4° id 5° id 6° Ligne droite entre un point situé en face et à 8m de l'angle saillant du bâtiment N° 18 et un autre point situé en face et à 8m de l'extrémité de la limite séparative du bâtiments N° 22 et 24. 7° Ligne droite, entre cette extrémité et le prolongement du 2e côté du mur latéral séparant les propriétés N° 37 et 39. 8° Murs et façade N° 39, 41 et 43 conservés. 9° 1ère partie de la façade du bâtiment N° 47 conservée. 10° Ligne droite entre l'angle saillant formé par le bâtiment N° 47 et l'extrémité de la limite séparative des bâtiments N° 49 et 51. 11° Ligne droite entre cette extrémité et le dernier angle du bâtiment N° 55. 12° Ligne droite entre ce dernier repère et le 1er angle intérieur du parement du mur de clôture N° 59, cet alignement prolongé jusqu'à la rue de l'Eglise. 13° Façade de l'Eglise conservée.	8m 8m

Procès-verbal du tracé des Alignements.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

Noms des rues.	Indications des Alignements — Côté droit	Côté gauche.	Largeurs acceptées.
Chemin de grande communication N° 32 de Commerce à Corbigny. (Suite.)	15° Ligne Droite entre le Dernier angle Du bât.t N° 92 et un point situé en face et à 8m.. de l'angle saillant Du Dernier pilier De l'Eglise (Voir le plan.) ; cet alignement prolongé jusqu'à la façade Du bâtiment N° 96 16° Surplus De la façade N° 96 conservée. 17° Façade et mur N° 98 et 100 conservés. 18° Ligne Droite entre le 1er angle Du bâtiment N° 102 et le 1er angle Du bâtiment N° 108 19° Ligne Droite entre ce Dernier repère et l'angle saillant Du mur N° 114. 20° Surplus Du mur N° 114 conservé. 21° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 8m. De Distance. 22° Limites actuelles N° 128 conservé.	14° Ligne Droite entre l'angle saillant Du bât.t N° 61 et le prolongement Du 2e côté Du mur latéral séparant les propriétés N°s 63 et 65, cet alignement prolongé Du côté De la rue De l'Eglise (Voir le plan.) 15° Ligne Droite entre ce Dernier repère et un point situé en face et à 8m. Du 1er angle Du bât.t N° 108. 16° Ligne Droite entre ces 1er angle et un point situé en face et à 1m.80 De l'angle saillant Du mur N° 69. 17° Ligne Droite entre ce point et le prolongement Du 1er côté Du mur latéral séparant les propriétés N°s 69 et 71. 18° Murs et façades N°s 71, 73 et 75 conservés 19° Ligne Droite entre l'extrimité De la limite séparative des propriétés N°s 75 et 77 et le Dernier angle Du bâtiment N° 83. 20° Ligne Droite entre le 1er angle Du bâtiment N° 87 et le Dernier angle Du mur N° 95. 21° Cavireau situé en face des propriétés N°s 97 à 107 inclusivement conservé.	8m
Rue Vazet.	1° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 5m. De Distance. 2° Ligne Droite entre un point situé en face et à 5m. Du 1er angle Du bâtiment N° 13 et le 1er angle Du petit bâtiment N° 12. 3° Petit bâtiment N° 12 conservé. 4° Ligne Droite entre le 2e angle Du petit bâtiment N° 12 et l'angle rentrant formé par le mur N° 14. 5° Ligne Droite entre cet angle et un point situé en face et à 6m.30 De l'angle saillant Du petit bâtiment N° 17. 6° Ligne Droite parallèle à 5m. De Distance. 7° id et prolongé.	1° Ligne Droite entre le 1er angle Du mur N° 1 et le 1er angle Du bâtiment N° 13. 2° Façade N° 13 conservée et prolongée. 3° Pan coupé Déterminé comme au plan 4° Ligne Droite entre un point situé en face et à 1m.30 De l'angle saillant Du petit bât.t N° 17 et le 2e angle De cavalier accolé au même bâtiment, cet alignement prolongé jusqu'en face De l'angle saillant Du bâtiment N° 20. 5° Ligne Droite entre l'extrimité De l'alignement précédent et un point situé en face et à 5m. Du Dernier angle Du bâtiment N° 20 sur la limite séparative des bâtiments N°s 21 et 23. 6° Ligne Droite entre un point situé en face de 5m. Du 2e angle Du bâtiment N° 20 et un autre point pris à 1m.80 en retraite sur la façade latérale Du bâtiment N° 23, cet alignement prolongé.	5m
Rue du grand Moulin.	1° Ligne Droite partant De l'extrimité De la limite séparative des bâtiments N°s 2 et 4 et longeant le mur De face accolé au bâtiment N° 10, cet alignement prolongé De part et D'autre comme au plan.	1° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 4m. De Distance. 2° Façade N° 9 conservée et prolongée jusqu'à la rencontre De l'alignement précédent. 3° Ligne Droite entre les Dernier angle Du bât.t N° 9 et un point situé en face et à 8m. De l'extrimité De la limite séparative des bâtiments N°s 22 et 24 (Grande rue.)	4m
Rue du Gué.	1° Mur actuel conservé	1° Ligne Droite parallèle à 3m.60 ; cet alignement prolongé jusqu'à la rue Derrière le moulin (1ère partie)	2m.60
Rue derrière le Moulin (1ère Partie.)	1° 1ère partie De la façade N° 2 conservée 2° Ligne Droite entre l'angle saillant Du bât.t N° 2 et l'angle saillant Du bât.t N° 10, cet alignement prolongé jusqu'à la rencontre Du mur N° 14. 3° Surplus Du mur N° 14 et mur N° 16 conservés.	1° Mur N° 1 conservé. 2° Ligne Droite entre le 1er angle Du mur N° 3 et le 1er angle Du mur N° 11 3° Mur N° 11 conservé.	3m

Noms des rues.	Indications des Alignements — Côté droit	Côté gauche.	Largeurs acceptées.
Rue Derrière le Moulin (2e Partie.)	1° Ligne Droite entre l'angle rentrant (situé en face De la propriété N° 1.) et le 1er angle Du bâtiment N° 17, cet alignement prolongé comme au plan. 2° Ligne Droite entre ces 1er angle et un point situé en face et à 3m. De l'angle saillant Du bâtiment N° 17. 3° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 3m. De Distance et prolongé De part et D'autre comme au plan.	1° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 3m. De Distance. 2° id 3° Ligne Droite entre l'angle saillant Du bât.t N° 17 et un point situé en face et à 3m. De l'extrimité De la limite séparative des propriétés N°s 10 et 12, cet alignement prolongé.	3m
Rue dessus la Brèche	1° Ligne Droite entre un point situé en face et à 4m. Du 1er angle Du mur N° 1 et l'angle saillant Du mur N° 6.	1° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 4m. De Distance, cette ligne se prolongeant, comme au plan jusqu'à la rue De l'Eglise.	4m
Rue de l'Eglise.	1° Eglise conservée.	1° Ligne Droite entre le 1er angle Du mur N° 1er et le Dernier angle Du mur N° 5. 2° Ligne Droite entre le 1er angle Du mur N° 7 et le 2e angle Du mur N° 11. 3° Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle Du bât.t N° 17. 4° Façades N°s 17 et 19 conservées. 5° 1ère partie De la façade N° 21 conservée. 6° Ligne Droite entre l'angle rentrant formé par les bât.t N° 21 et le 1er angle Du bâtiment N° 25 7° Façades et murs N°s 25, 27, 29, 31 et 33 conservés. 8° Alignement Droit Déterminé par le prolongement De la façade N° 33.	
Rue derrière les Murs.	1° Ligne Droite parallèle à 3m. De Distance.	1° Ligne Droite Déterminée par le prolongement des façades 3 et 5 et Du mur N° 7 (Voir le plan.)	3m
Rue du Moulin des Marguerites	1° Murs conservés Depuis le N° 2 jusqu'au 13 inclusivement. 2° Ligne Droite entre l'extrimité De la limite séparative des propriétés 18 et 20 et celles des propt.és 24 et 26 3° Ligne Droite entre cette extrimité et un point situé en face et à 6m. Du 1er angle Du bât.t N° 31 4° Ligne Droite entre ce Dernier repère et le 2e angle Du bâtiment N° 42. 5° Murs et façade N°s 44, 46 et 48 conservés.	1° Mur N° 1 conservé. 2° Lignes Droites parallèles au mur opposé à 6m. De Distance. 3° Ligne Droite parallèle à 6m. De Distance. 4° id 5° id 6° id	6m
Rue des Fontenottes	1° Limites actuelles conservées.	1° Limites actuelles conservées.	
Rue des Piezzes.	1° Ligne Droite entre les 1er angle Du mur N° 4 et le 2e angle Du bâtiment N° 26, cet alignement prolongé jusqu'au chemin De grande communication N° 32.	1° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 6m. De Distance.	6m
Rue dessus les fossés.	1° Mur N° 4 conservé et prolongé jusqu'à la rue Des Fontenottes.	1° Ligne Droite parallèle à 6m. De Distance.	6m
Rue de la Fontaine.	1° Mur N° 2 conservé 2° Ligne Droite entre le 1er angle Du bâtiment N° 4 et le Dernier angle Du bâtiment N° 6. 3° Lignes Droites entre cet angle et le 1er angle Du bâtiment N° 10. 4° Façades, murs et limites Des N°s 10, 12 et 16 conservés.	1° Mur N° 1 en partie conservé 2° Lignes parallèles à 6m. De Distance. 3° id 4° id 5° Surplus Du mur N° 1 conservé. 6° Ligne Droite entre le Dernier angle Du mur N° 1 et le Dernier angle Du mur N° 9.	6m

Procès-verbal du tracé des Alignements

AUXERRE. TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

Noms des rues.	Indications des alignements. Côté droit	Côté gauche.	Largeurs acceptées.

Hameau de Nanchèvres-le-haut.

Grande rue.	1° Ligne Droite entre un point pris à 3m à partir de l'extrémité de la limite séparative de la propriété N° 2 et le 1er angle du bâtiment N° 20. 2° Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du bâtiment N° 24. 3° Ligne parallèle à 5m De Distance. 4° Surplus du mur N° 28 conservé 5° Ligne Droite entre l'extrémité de la limite séparative des propriétés 28 et 30 et le prolongement du 1er côté Du mur latéral séparant les propriétés N°s 32 et 34. 6° Murs n°s 34 et 36 conservés. 7° Ligne Droite entre le Dernier angle du mur N° 36 et un point situé sur la 1re face latérale Du bâtiment N° 40, ce point est situé en face et à 5m 50 De l'alignement indiqué ci-contre (6°) 8° Ligne Droite entre ce Dernier repère et l'extrémité De l'alignement suivant déterminé ci-après : 9° Ligne Droite entre le 1er angle du bâtiment N° 50 et le 1er angle Du bâtiment N° 8, cet alignement prolongé jusqu'en face Du 1er angle Du bâtiment opposé N° 41. 10° Façade et limite N°s 58 et 60 conservées 11° Ligne Droite, entre le 1er et le Dernier angle Du mur N° 62. 12° Ligne Droite, entre ce Dernier repère et un point situé en face et à 5m De la naissance de la courbe du mur N° 59. 13° Lignes Droites parallèles à 5m De Distance.	1° Ligne Droite parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance. 2° Ligne Droite, entre un point situé en face et à 8m du 1er angle Du bâtiment N° 20 et un autre point situé en face et à 5m du 2e angle intérieur De la passerelle (Voir le plan) 3° Ligne Droite, entre ce Dernier repère et le Dernier angle Du bâtiment N° 23. 4° Ligne Droite entre ce dernier angle et le Dernier angle Du bâtiment N° 29. 5° Ligne Droite partant De ce Dernier angle et aboutissant au 1er angle Du mur de terrasse accolé au bâtiment N° 35. 6° Ligne Droite, entre cet angle et l'extrémité De la limite séparative Des propriétés 37 et 39. 7° Ligne Droite, entre cette extrémité et un point situé sur la face latérale Du bâtiment N° 41, ce point est déterminé par la ligne Droite menée parallèlement à l'alignement opposé à 5m de Distance. 8° Lignes Droites parallèles à 5m De Distance. 9° Ligne Droite parallèle à 5m De Distance.	5m
Rue des Champs Derrié.	1° Mur N° 2 conservé. 2° Ligne Droite, entre l'extrémité De la limite séparative Des propriétés N°s 2 et 4 et l'angle rentrant formé par le bâtiment et le mur N° 20, cet alignement prolongé jusqu'à la grande rue.	1° Ligne Droite parallèle à 5m De Distance. 2° id.	5m

Hameau de Nanchèvres-le-bas.

Grande rue.	1° Limite N° 2 conservée et prolongée. 2° Ligne courbe ayant 8m De tangente. 3° Ligne Droite, parallèle à 8m De Distance.	1° Limites 1, 3, 5 et 7 conservées. 2° Courbe parallèle à 8m De Distance. 3° Ligne Droite, entre les 1er angles Du bâtiment N° 1 et un point situé en face et à 1m 20 De l'extrémité De la limite séparative Des propriétés N°s 23 et 25 ; cet alignement prolongé de part et d'autre comme au plan.	8m

Hameau de Fontette

Rue de la Bergerie.	1° Ligne Droite entre l'extrémité du mur latéral de la propriété N° 2 (côté de la 1re Rue N° 29) et le mur N° 4, cette ligne est tangente au mur de clôture N° 4. 2° Mur N° 4 conservé comme au plan 3° Façade et mur N°s 6 et 8 conservés et prolongés jusqu'au mur N° 4.	1° Ligne Droite partant De la naissance De la courbe du mur N° 1 et aboutissant au 1er angle du 2e mur même N°. 2° 2e mur N° 1 conservé.	
Chemin de Nanchèvres.	1° Ligne Droite déterminée comme au plan 2° Ligne Droite entre un point situé en face et à 6m Du 2e angle Du mur latéral séparant les propriétés N°s 1 et 3 et le 1er angle du mur N° 6. 3° Ligne Droite entre cet angle et le 2e angle du contre-fort Du mur N° 10. 4° Ligne Droite entre ce Dernier repère et le Dernier angle Du mur N° 10.	1° Ligne Droite parallèle à 6m De Distance. 2° id 3° Ligne Droite entre un point situé en face et à 6m du 1er angle Du mur N° 6 et le 1er angle Du mur N° 7. 4° Ligne Droite entre ce Dernier angle et le Dernier angle Du mur N° 9, cette ligne prolongée jusqu'au mur N° 5.	6m
Rue de la Chapelle.	1° Ligne Droite entre le 1er angle Du mur N° 2 et l'extrémité De l'alignement suivant : 2° Ligne Droite entre un point situé en face et à 6m de l'angle rentrant formé par les bâtiments N°s 3 et 5 et le 1er angle Du bâtiment N° 10, cet alignement prolongé jusqu'au mur N° 2. 3° Façade N° 10 conservée 4° Ligne Droite entre le Dernier angle Du bâtiment N° 10 et un point situé en face et à 6m De l'angle saillant Du mur N° 23. 5° Ligne Droite parallèle à 6m De Distance. 6° Ligne Droite entre un point situé en face et à 6m Du Dernier angle Du mur N° 27 et le 1er angle Du bâtiment N° 36. 7° Façade N° 36 conservée. 8° Ligne Droite entre le Dernier angle Du bâtiment N° 36 et un point pris à 1m 20 en retraite sur la 1re face latérale Du bât. N° 42. 9° Ligne Droite entre ce Dernier repère et le 1er angle Du parement intérieur Du mur N° 44 10° Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle Du mur N° 58. 11° Ligne Droite entre cet angle et l'extrémité De la limite séparative Des propres 64 & 66. 12° Mur N° 66 conservé.	1° Ligne Droite entre le Dernier angle Du mur N° 1 (Chemin de Nanchèvres) et le 1er angle Du bâtiment N° 3. 2° Façade N° 3 conservée. 3° Ligne Droite entre l'angle rentrant formé par les bâtiments N°s 3 et 5 et un point situé en face et à 6m Du 1er angle Du bâtiment N° 10 4° Ligne parallèle à 6m De Distance. 5° id 6° Ligne Droite entre l'angle saillant Du mur N° 23 et le Dernier angle Du mur N° 27. 7° Ligne parallèle à 6m De Distance. 8° Mur et façade N°s 33 et 35 conservés. 9° Ligne Droite entre la naissance De la courbe Du mur N° 37 et un point situé en face et à 6m Du 1er angle Du mur N° 58 10° Ligne Droite entre ce point et le Dernier angle Du mur N° 45 11° Ligne Droite entre ce Dernier repère et un point situé en face et à 6m Du 1er angle rentrant Du mur N° 66. 12° Ligne parallèle à 6m De Distance.	6m
Rue de Neuillot	1° Ligne Droite parallèle à 5m De Distance des repères ci-après : 1er repère 2e angle du bât. N° 1, 2e repère : angle saillant du mur N° 7 2° Ligne Droite parallèle à 5m De Distance. 3° Ligne Droite partant d'un point situé en face en manière du 1er angle du mur N° 4 à 5m De Distance de l'angle rentrant formé par les murs N°s 4 & 6. 4° Mur N° 6 conservé	1° Façades et murs N°s 1, 3, 5 et 7 conservés. 2° Ligne Droite entre l'angle saillant du mur N° 7 et le 1er angle du mur opposé N° 4. 3° Ligne Droite entre ce Dernier repère et le 1er angle du pan coupé du mur N° 11. 4° Surplus Du mur N° 11 conservé.	5m
Ruelle Gerzac.	1° Ligne Droite parallèle à 4m De Distance Du mur opposé N° 1, cet alignement prolongé jusqu'à la ruelle Des Prés 2° Ligne Droite entre un point situé en face et à 4m Du 2e angle Du bâtiment N° 7 et le 1er angle Du bâtiment N° 18, cet alignement prolongé jusqu'à la ruelle Des Prés	1° Mur, limite et façade N°s 1, 3, 5 et 7 conservés 2° Ligne Droite parallèle à 4m De Distance	4m
Ruelle Des Prés.	1° Murs et limites N°s 2, 4 & 6 conservés	1° Ligne Droite entre le 1er angle Du bâtiment N° 3 et le 1er angle du mur N° 7. 2° Mur N° 7 conservé.	

364/4

Procès-verbal du tracé des Alignements.

Hameau de Fontette (Suite.)

Noms des rues	Indications des alignements. Côté droit	Côté gauche.	Largeurs acceptées
Ruelle du Puits.	1° Ligne Droite parallèle à 5 mètres 2° ——— id ——— 3° ——— id ——— 4° ——— id ——— 5° ——— id ——— 6° ——— id et prolongée 7° ——— id ———	1° 1ère partie du mur N° 1 conservé 2° Ligne Droite entre l'angle rentrant du mur N° 1 et le dernier angle du bâtiment N° 5 3° Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du mur N° 9 conservé. 4° 1ère partie du mur N° 9 conservé. 5° Ligne Droite entre l'angle saillant du mur N° 9 et un point situé à 1m 40 en retraite sur le mur N° 15 6° Ligne Droite entre ce point et le 1er angle du mur de l'escalier du bâtiment N° 17. 7° Mur de l'escalier du bâtiment N° 17 conservé	5m
Rue des grands Prés.	1° Murs N°s 2 et 4 conservés et prolongés jusqu'en face le 1er angle du bâtiment N° 5. 2° Ligne parallèle à 4m de Distance. 3° Ligne parallèle à 4m de Distance. 4° ——— id ——— 5° ——— id ——— 6° ——— id ——— 7° Mur N° 20 conservé ainsi que la 1ère partie du mur N° 22. 8° Ligne Droite entre l'angle saillant formé par le mur N° 22 et un point situé en face et à 4m du 1er angle du bâtiment N° 33. 9° Ligne parallèle à 4m de Distance 10° ——— id ———	1° Ligne parallèle à 4m de Distance. 2° Ligne Droite entre le 1er angle du bât N° 5 et le 1er angle saillant du bâtiment N° 7. 3° Façade N° 7 conservée. 4° Ligne Droite entre le Dernier angle du bât N° 7 et le Dernier angle du bâtiment N° 11. 5° Ligne Droite entre ce Dernier repère et un point situé en face et à 4m du Dernier angle du bâtiment N° 14, cet alignement prolongé jusque sur le perron de l'escalier du bâtiment N° 15. 6° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et un point situé à 1m sur la 1ère face latérale du bâtiment N° 23. 7° Ligne Droite entre ce point et le Dernier angle du bâtiment N° 23. 8° Ligne Droite entre ce Dernier angle et le 1er angle du bâtiment N° 33. 9° Façade N° 33 conservée. 10° Ligne Droite partant du Dernier angle du bâtiment N° 33 et longeant le parement intérieur du mur N° 35, cet alignement prolongé jusqu'au mur du Sieur Chopard, Lazare.	4m 1m

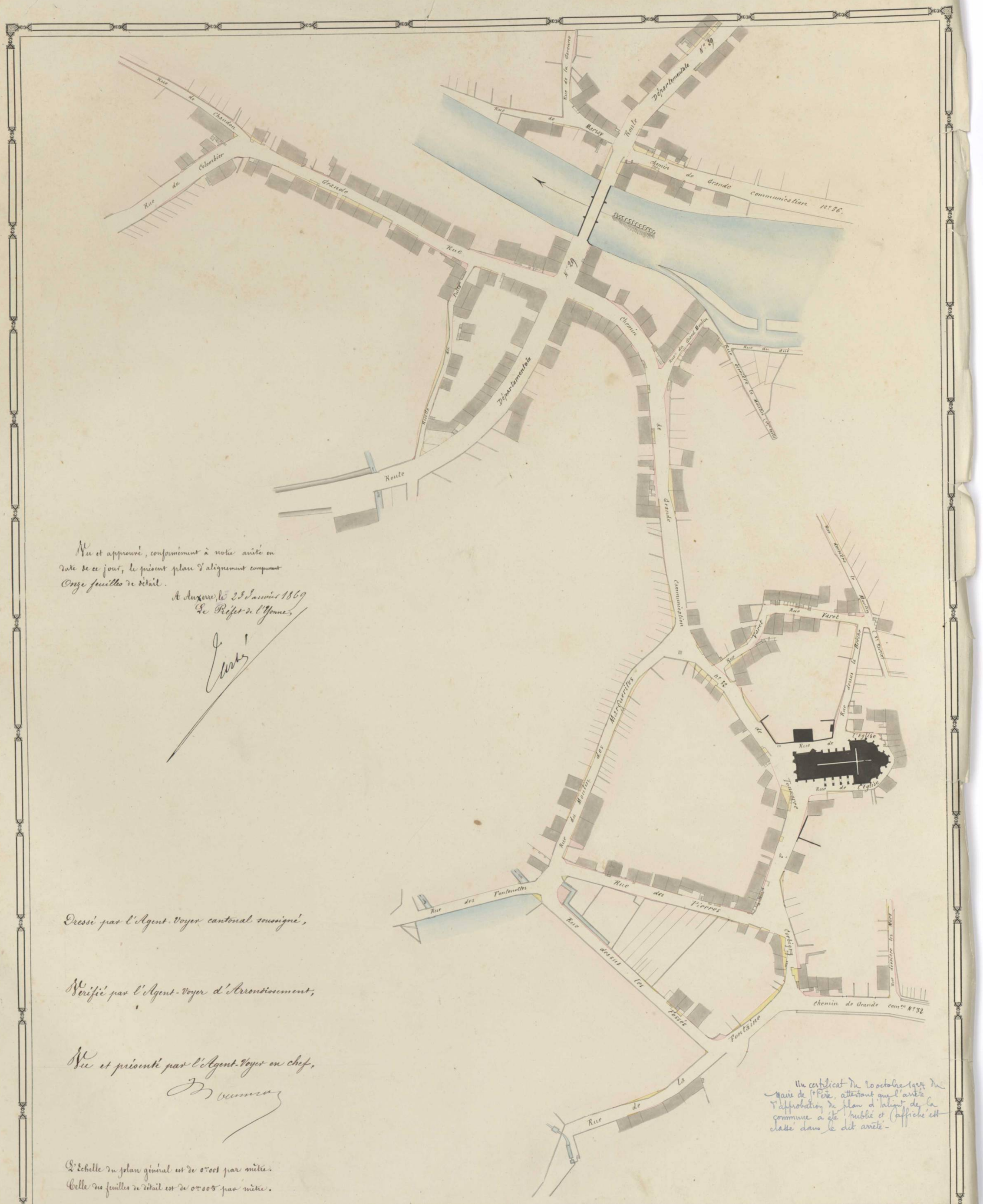
Noms des rues	Indications des alignements Côté droit	Côté gauche	Largeurs acceptées.
Rue traversière.	1° Ligne Droite entre le 1er angle du mur N° 2 et l'angle rentrant formé par les murs N°s 10 et 20 (Rues des Grands Prés)	1° Ligne parallèle à 4m de Distance.	4m
Rue des Meurgers.	1° Ligne Droite entre l'angle intérieur formé par le mur N° 2 et le 1er angle du bâtiment N° 6, cet alignement prolongé jusqu'à la route Départementale N° 29. 2° Façades N°s 6 et 8 conservés. 3° Ligne Droite entre le Dernier angle du bât N° 8 et le 1er angle du bâtiment N° 16. 4° Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle rentrant du mur des Sieurs Battiporte Frères.	1° Ligne parallèle à 4m de Distance. 2° ——— id ——— 3° ——— id ——— 4° ——— id ———	4m
Ruelle de la Teuzlée.	1° Ligne parallèle à 4m de Distance 2° id 3° Ligne Droite entre un point situé en face et à 4m du Dernier angle du mur N° 2 et le 1er angle du bâtiment N° 8 bis 4° Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du bâtiment N° 13. 5° Façade N° 13 conservée.	1° Mur N° 1 conservé et prolongé jusqu'au parement du mur N° 2. 2° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le Dernier angle du mur N° 2. 3° Limites, façade et mur N°s 5, 7, 9 et 11 conservés.	4m

Observation générale.

Tous les pans coupés et toutes les lignes courbes seront déterminés conformément aux indications du plan.

36415

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement comprenant Onze feuilles de détail.

A Auxerre, le 23 Janvier 1869

Le Préfet de l'Yonne,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné,

Vérifié par l'Agent-Voyer d'Arrondissement,

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

L'Echelle du plan général est de 0m001 par mètre.
Celle des feuilles de détail est de 0m005 par mètre.

Un certificat du 20 octobre 1874 du maire de St Père, attestant que l'arrêté d'approbation du plan d'alignt de la commune a été publié et affiché est collé dans le dit arrêté.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

364/6

1re Feuille



Vu et primé par l'Agent-Voyer en chef,

3e Feuille

364/7

2.e Feuille



Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

364/8

4e Feuille

1re Feuille

Route

Chemin de grande communication N°82

Le Canal (Moitié)

Rue

Grande

Ruelle

de

Puits

Départementale

L.L.L. n° 108

N° 29

Ruelle

3e Feuille

2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

1500W364/9

4.e Feuille

La Cure (Rivière)

Rue

Rue

Rue

5e Feuille

6e Feuille

4e Feuille

6e Feuille

Rue de l'Eglise

Rue de l'Eglise

Rue de l'Eglise

Tournesse

Corbigny

Rue de la Fontaine (St Martin)

Rue de la Fontaine

Rue Saulière

Rue du Marché

Rue du Marché

Rue Grande

Rue Pleuvière

Rue du moulin des Nazquerites

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

364/11

6e Feuille

5e Feuille

5e Feuille

7e Feuille

Rue du Moulin

Rue des Fontenottes

Rue

Rue des Pierres

Rue

Rue des Fossés

Ruelle

Communication

Fontaine

Rue

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

7e Feuille

364/12

7e Feuille

6e Feuille

6e Feuille

Rue dans la Fonds

Rue de la Fontaine

Chemin

Grande

Communication de la Tournée à Corbigny

Rue Derrière

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef:

Baumann

364/13

8e Feuille

Hameau de Tauchèvres-le-haut.

Rue des Hauts Rends

Rue

Grande Rue

Grande Rue

Rue

Chemin

Rue

Grande Rue

Rue

Rue

Rue des Prés

Ruelle

La Ruellotte

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

9e Feuille

364/14

9e feuille



9e Feuille

Hameau de Nanchèvres-le-bas.

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

Baumann

364/15

Hameau de Foutette.

10e Feuille

11e Feuille

Chemin de Bergerie

Chemin de Manchèvres

Rue de la Chapelle

Route Départementale N° 29

Rue de la Bergerie

Rue de la Chapelle

Ruelle de la Gaulée

Ruelle de la Gaulée

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef,

364/16

IIe Feuille

Ruelle

Rue

Rue

Rue

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de Saint-Père.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Garenne	1re	1	Droin, Jean	Jardin
		3	Mercier, Claude	terre
		5	Caffard, Antoine	Jardin
		7	Passeporte, Edme	chenevière
		2	Dedin, Lazare	bâtiment
		4	id	cour
		6	id	place à fumier
		8	Dauguy, Jean	jardin
		10	Lairot, Jn Baptiste	terre
		12	Raffeneau, Lazare	jardin
		14	Raffeneau, Louis	id
		16	Colas, Antoine	chenevière
		18	Raffeneau, Jacques	id
Rue de Marzay.	1re	1	Girard, Pierre	chenevière
		3	Bourreau, Louis	jardin
		5	Renard, Jean	chenevière
		7	Moirand, Adrien	jardin
		9	Bourreau, Pierre	id
		11	Colas, Edme Lazare	id
		13	Droin, Jn Baptiste	id
		15	Colas, Edme Lazare	bâtiment
		17	Savriau, Edme	id
		19	Rabigot, Hippolyte	id
		21	Ferrand, Jean	id
		"		La Commune (vivier)
		2	Inlet, Aubin	jardin
		4	Droin, Jn Baptiste	bâtiment
		6	id	cour
		8	id	hangar
		10	id	bâtiment
		12	id	cour
Chemin de grande communication No 36 de Quazzé à Châtel-Censoir	1re	1	Ferrand, Jean	bâtiment
		3	Marcelot, Germain	cour
		5	Blandin, Philippe	hangar
		7	id	cour
		9	Blandin, Pierre Paul	terre
		11	id	id
		13	id	chenevière
		15	Colas, Edme	id
		17	id	id
		19	Soliveau, François	jardin
		21	Soliveau, Pierre	id
		23	Colas, Louis	terre
		2	Montigny, Philippe	bâtiment
		4	Droin, Philibert	id
		6	Marcelot, Germain	id
		8	Bourreau, Lazare	id
		10	Droin, François veuve	id
		12	Ferrand, Jean	id
		14	Blandin, Philippe	id
Chemin de grande communication No 32 de Tonnerre à Corbigny	1re	1	Gagneux, Jn Pierre	cour
		3	id	bâtiment
		5	Perrier, Jean	id
		7	Darenne, Bernard	id
		9	Rousseau, Jn Jacques	id
		11		cour commune
		13	Colin, Philippe	bâtiment
		15	Rousseau, Jn Jacques	id
		17	id	cour
		19	Blandin, Louis	bâtiment
		21	id	cour
		23	Blandin, Louis	bâtiment
		25	Rabigot, Eugène	jardin
Grande Rue.	2e	1	Girard, Pierre & Garnier Jn Pre	bâtiment
		3		cour commune
		5	Girard, Jean veuve	bâtiment
		7	Seny, Pierre Cyprien	id
		9	id	cour
		11		cour commune
		13	Gibier	hangar
		15		passage public
	2-3	17	Beaulieu, Félix	bâtiment
		19	Montigny, Jean	id
		21	id	id
	3e	23	id	id
Grande Rue.	1re	16	Blandin, Philippe	Cour
		18	Marcelot, François	bâtiment
		20	Blandin, Jacques	jardin
		22	La commune	terrain
		1	Blandin, Martin Jn Nicolas	Pré
		3	Blandin, Paul Abel	chenevière
		5	Blandin, Martin Jn Dupont	id
		7	Flacier, Philibert	id
		9	Blandin, Martin	jardin
		11	Soliveau, Antoine Jn Blandin	chenevière
		13	Girard, Jean	jardin
		15	Garnier, Pierre	cour
		2	Séry, Pierre Cyprien	terre
		4	Blandin, Martin Jn Nicolas	jardin
		6	id	bâtiment
Rue du Colombier	2e	1	Gagneux, Jean les héritiers	Terre
		3	Seny, Pierre Cyprien	chenevière
		5	Flacier, Philibert	bâtiment
		7	Blandin, Martin	id
		9		cour commune
		11	Blandin, Martin Jn Nicolas	bâtiment
		13	id	cour
		15	id	bâtiment
		2	Moirand, Jacques	chenevière
		4	Marcelot, Edme Jn Marcelot	id
		6	Blandin, Louis Jn Raffeneau	id
		8	Blandin, Jérôme	id
		10	Poulet, Jn Bte veuve	id
		12	Monot, Louis Jn Blandin	id
		14	Girard, Pierre	id
		16	Girard, Jean veuve	id
		18	Gaillot, Joly, Philibert	cour
		20	id	bâtiment
		22	Mazillier, Louis	id
		24	id	id
		26	id	cour
		28	Raffeneau, Jn Jn Blandin	id
Grande Rue.	2e	1	Girard, Pierre & Garnier Jn Pre	bâtiment
		3		cour commune
		5	Girard, Jean veuve	bâtiment
		7	Seny, Pierre Cyprien	id
		9	id	cour
		11		cour commune
		13	Gibier	hangar
		15		passage public
	2-3	17	Beaulieu, Félix	bâtiment
		19	Montigny, Jean	id
		21	id	id
	3e	23	id	id
Grande Rue.	3e	25	Soliveau, Claude	bâtiment
		27	Cortet, Claude Vve	id
		29	Guillemard, Pierre	id
		31	Passeporte, Edme	id
		33	Perlet, Aubin	id
		35		passage commun
		37	Rabigot, Eugène	cour
		39	id	bâtiment
		41	id	id
		43	Gagneux, Jn Pre veuve	id
		45	Colin, Lazare	id
		47	Ribailler, Philippe	id
		2	Picard, Silvain	id
		4	Séry, Pierre Cyprien	cour
		6	Defert, Paul Lazare	bâtiment
		8	Guillemot, Pierre	id
		10	Bidan, Jn Baptiste	id
		12		cour commune
		14	Robelin, Emile	bâtiment
	2-3	16	Lairot, Edme	id
		18	Soliveau, Claude	id
	3e	20	id	cour
		22	id	id
		24	Lairot, Pierre	bâtiment
		26	Droin, François	id
		28	id	cour
		30	id	bâtiment
		32	id	cour
		34	id	bâtiment
		36	id	id
		38	Renaud, Pierre	id
		40	Gagneux, Jn Pierre	cour
		42	id	bâtiment
		44	Renaud, Antoine	id
		46		cour commune
		48	Colas, Jacques	bâtiment
		50	Corbeau	id
		52	Chouard, Marie	id
Ruelle du Puits.	1re	1	Gagneux, Jean, Jn Pre	cour
		3	id	bâtiment
		5	Perrier, Jean	id
		7	Darenne, Bernard	id
		9	Rousseau, Jn Jacques	id
		11		cour commune
		13	Colin, Philippe	bâtiment
		15	Rousseau, Jn Jacques	id
		17	id	cour
		19	Blandin, Louis	bâtiment
		21	id	cour
		23	Blandin, Louis	bâtiment
		25	Rabigot, Eugène	jardin
Ruelle du Puits.	3e	27	Dion, François (les héritiers)	Place à fumier
		2	Bonard, Pierre	bâtiment
		4	Mercier, Jean	id
		6	Mercier, Germain	id
		8	Leblanc, François	jardin
Chemin de grande communication No 32 de Tonnerre à Corbigny	4e	1	Girard, Jn Baptiste Vve	bâtiment
		3	id	cour
		5	id	hangar
		7		cour commune
		9	Girard, Pierre	bâtiment
		11	Marcelot, Jn Baptiste	id
		13		cour commune
		15	Marcelot, Jn Baptiste	bâtiment
		17	Blandin, Paul Lazare	id
		19	Marcelot, Jn Baptiste	cour
		21	Montigny, Claude les hers	jardin
		23	Marcelot, Pierre Jn	id
		25	Montigny, Philippe	id
		27	Marcelot, Pierre Henri	id
		29	Monot, Claude Jn Raffeneau	cour
		31	Girard, Pierre Jn Colas	Place à fumier
		33	id	bâtiment
		35	id	id
		37	Séry, Louis	cour
		39	id	jardin
		41	Soliveau, Antoine	cour
	6 1/2	43	id	bâtiment
	5e	45		cour commune
		47	Soliveau, Marie	bâtiment
		49	Colas, Pierre	id
		51	Colas, Louis	id
		53	Girard, Pierre Jn Colas	cour
		55	Blandin, Joseph	bâtiment
		57	Chouard, Jn François	terre
		59	La commune	jardin
		61	Gagneux, Jérôme	bâtiment
		63	La commune	presbytère
		65	Girard, Louis	cour
		67	Lairot, Jn Baptiste	bâtiment
	5 1/2	69	id	jardin
	6e	71		cour commune
		73	Bourreau, Lazare Jn Colas	bâtiment
		75	Dupont, Claude	cour
		77	Bourreau, Lazare	id
		79		cour commune
		81	La commune	cimetière
		83	Raffeneau, Jean	bâtiment
	7e	85	Robot, Nicolas	id
		87	id	id
		89	Courlot, Jn Baptiste	cour
		91	id	id

AUXERRE. — IMPRIMERIE CH. GALLOT.

1500 W 364/18

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de grande communication N°32.	1re	93	Guyot, Jacques	bâtiment
		95	Raffeneau, Jean	id
		97	Rollot, Nicolas	
		99	Monot, Louis 2e Febre	
		101	Gueneau, Hubert	
		103	Cairot, Antoine	
		105	Febre, Claude	
		107	Basseporte, Pierre	
	1re	2	Girard, Pierre	bâtiment
		4	Monot, Jean	id
		6	id	id
		8	Gueneau, Hubert	id
		10	Girard, Pierre	id
		12	id	id
		14	Degoix, Jacques	id
		16	id	id
		18	Soliveau, Antoine	id
		20		cour commune
		22	Monot, Claude	bâtiment
		24	Cairot, Jérôme	id
		26		cour commune
		28	Montigny, Pierre	bâtiment
		30	id	Cour
		32		cour commune
		34	Bourrieau, Charles	bâtiment
		36	Febre, Claude (et h.au 1er)	cour
		38	Marcelot, Pierre Henri	bâtiment
		40	Montigny, Philippe	cour
		42	Monot, Nicolas	bâtiment
		44	id	cour
		46	Marceau, Edme	bâtiment
		46bis		passage commun
		48	Colas, Louis	jardin
		50	Raffeneau, Jn Bte	id
		52	Soliveau, Louis	chenevière
		54	Girard, Jean Pierre	id
		56	Raffeneau, Jn Baptiste	
		58	Dodine, Lazare	
		60	Degoix, Jacques	
		62	Sollier, Claude	
	1re 2e	64	Soliveau, Antoine 2e Blandin	
		66	Raffeneau, Claude	
	2e	68	Bonard, Vincent	jardin
		70	Basseporte, Edme	id
		72	Monjardet, Lazare	cour
		74	id	id
		76	id	bâtiment
		78		cour commune
		80	Monjardet, Lazare	bâtiment
		82	Chouard, Jn François	id
		84	id	Cour
		86	Soliveau, Claude Edme	bâtiment
		88		cour commune
		90	Joublin, Antoine	bâtiment
		92	Fouchard, Charles	id
		94	Perrat, Jean	Cour
		96	Cagneux, Jérôme	place à fumier et bâtiment
		98	Cairot, Antoine	bâtiment
		100	id	Cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue Varet	2e	1	Bazarne, Jean	jardin
		3	Bonard, Claude 2me	cour
		5	Bonard, Vincent	id
		7	id	bâtiment
		9	Bonard, Jean	id
		11	Raffeneau, Jn Bte	cour
		13	Bonard, Jean	bâtiment
		15	id	id
		17	Moirand, Philippe	id
		19	Monjardet, Edme	id
		21	Blandin, Joseph	id
		23	Girard, Pierre	id
		25	id	cour
		2	Raffeneau, Jn Bte	bâtiment
		4	Mercier, Philippe 2me	id
		6	id	cour
		8	id	bâtiment
		10	Raffeneau, Jn Bte	id
		12	Bazarne, Edme	id
		14	Moirand, Philippe	cour
		16	Moirand, Jacques	id
		18	Bonard, Jean	Place à fumier et bâtiment
		20	Monjardet, Edme	bâtiment
		22	id	Cour
		24		cour commune
		26	Colas, Claude	bâtiment
Rue du gd Moulin	1re	1	Berger, Paul	bâtiment
		3	Blandin, Pierre	id
		5	Montigny, Jn Bte	id
		7		cour commune
		9	Montigny, Claude	bâtiment
		2	Berger, Paul	moulin
		4	id	bâtiment
		6	Blandin, Paul Lazare	id
		8	Monot, Nicolas	id
		10	Blandin, Paul Lazare	id
Rue du Gué.	1re	1		Bien
		2	Blandin, Pierre Paul	jardin
		4	Berger, Paul	id
		6	Nolot, François	id
		8	Febreau, Pierre	chenevière

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue dessus la Brèche (2e Partie.)	1re	1		Bien
		3	Blandin, Pierre Paul	jardin
		5	Montigny, Claude	id
		7	Montigny, Philippe	id
		9	Montigny, Claude	id
		11	Bernard, Jacques	chenevière
		2	Blandin, Pierre	bâtiment
		4		cour commune
		6		passage commun
		8	Nolot, François	bâtiment
		10	Montigny, Jn Bte	cour
		12	id	jardin
		14	Marcelot, Jn Bte	id
		16	Montigny, Claude	id
	2e	1	Baremey, Bernard	chenevière
		3	Monot, Claude	id
		5	Cairot, Antoine	id
		7	Rappeneau, Jacques	id
		9	Marceau, Claude	id
		11	Fillon, Jeanne	id
		13	Comby, Pierre	terre
		15	Monjardet, Edme	id
		17	Moirand, Jacques	bâtiment
		19	id	passage
		21	Cagneux, Jérôme	terre
		23	Marcelot, Pierre	id
		25	Marcelot, Jn Bte	id
		27	Baremey, Claude	id
		2	Cuig, Louis	jardin
		4	Raffeneau, Jn Bte	bâtiment
		6	id	cour
		8	Bonard, Jean	hangar
		10	id	jardin
		12	Joublin, Antoine	id
	2e	1	Bonard, Jean	hangar
		3	id	jardin
		5	Joublin, Antoine	id
		7	Bonard, Claude 2me	id
		9	Chouard, Pierre	id
		11	Rollot, Lazare	id
		13	id	place à fumier
		15	Chouard, Pierre	id
		17		cour commune
		19	Raffeneau, Jean	Cour
		2	Bazarne, Jean	jardin
		4	Bonard, Jean	terre
		6	Chouard, Jean	id
		8	La commune	jardin
Rue de l'Eglise	2e	1	La commune	Cour
		3	id	Maison d'école
		5	id	jardin
		7	Raffeneau, Jean	Cour
		9	Blandin, Jérôme	id
		11		cour commune
		13	Leger, Edme 2me	Cour
		15	Chouard, Pierre	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de l'Eglise.	2e	17	Bonard, Jean	bâtiment
		19	id	id
		21	Chouard, Jn (bis h.au 1er)	id
		23	id	Cour
		25	Meinard, François	bâtiment
		27	Montigny, Claude	jardin
		29		passage commun
		31	Bonard, Jean	cour
		33	id	bâtiment
		35	id	cour
			La Commune	Eglise.
Rue Dessus les murs.	2e	1	Raffeneau, Jean	Cour
		3	id	bâtiment
		5	id	id
		7	id	cour
		9	Ribailler, Philippe	passage
		11	Soliveau, les héritiers	jardin
		13	Courlot, Jn Baptiste	id
		15	Ribailler, Jacques	id
		2	Cairot, Antoine	chenevière
Rue du moulin des Marguerites.	2e	1	Monjardet, Louis	jardin
		3	Chouard, Jean	id
		5	Bonard, Jean	id
		7	Monjardet, Lazare	chenevière
		9	Monot, Claude	id
		11	Blandin, Philippe	id
		13	Cairot, Jérôme	id
		15	Bourgeot, Louis	id
		17	Monot, François	id
		19	Soliveau, Jean	id
		21	Renaud, Jean	id
		23	Chouard, Jean	id
		25	Bonard, Philippe	id
	2e 3e	27	Montigny, Pierre	jardin
		29	Soliveau, Pierre	id
		31	Bourgeot, Louis	bâtiment
	3e	33	Cairot, Antoine	id
		35	id	place à fumier
		37	Bonard, Philippe	jardin
	2e	2	Monot, Claude	chenevière
		4	Raffeneau, Claude	id
		6	Bonard, Jn Pierre	id
		8	Bonard, Jean	id
		10	Ribailler, Jacques	id
		12	Cairot, Antoine	id
		14	Montigny, Jn Bte	jardin
		16	Soliveau, Claude	id
		18	Montigny, Jn Bte	chenevière
		20	Girard, Pierre	id
		22	Bidan, Jean	jardin
		24	Moirand, Philibert	chenevière
		26	Bidan, Jean père	id
		28	Degoix, Jacques	jardin
		30	Monjardet, Claude	id
		32	Colas, Jn Baptiste	Cour
		34	Bourgeot, Louis	id
	3e 4e	36	id	bâtiment

AUXERRE. — IMPRIMERIE CH. GALLOT.

364/19

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Moulin de Mazguerites (Suite.)	6e	38	Lairet, Antoine	bâtiment
		40	id	cour
		42	id	bâtiment
		44	Flandin, Louis	bât.t et cour
		46	id	hangar
		48	id	bâtiment
Rue des Foutenottes	6e	1	Flandin, Louis	
		3	id	déversoir
		5	id	pré
		7	id	déversoir
		9	id	cour
		2	id	pré
		4	id	biez
Rue des pierres	6e	1	Benard, Philippe	jardin
		3	Benard, Auguste	bâtiment
		5		cour com.ne
		7	Guyot, Charles	bâtiment
		9	Guyot, Jacques	id
		11		cour com.ne
		13	Guyot, Jacques	bâtiment
		15	Guyot, Claude	id
		17		cour com.ne
		19	Guyot, Claude	bâtiment
		21	Benard, Auguste	id
		23	Benard, Philippe	cour
		25	id	bâtiment
		27	Bidan, Jean	id
		29	Culin, Lazare	id
		31		cour com.ne
		33	Bouveau, Lazare	bâtiment
		2	Benard, Philippe	place à fumier
		4	Ferlet, Jn Baptiste	jardin
		6	Benard, Augustin	id
		8	id	place à fumier
		10	Raffeneau, Jn Bte	jardin
		12	Marcelot, Paul	id
		14	Bouveau, Lazare	id
		16	Montigny, Claude	id
		18	Bourd, Auguste	id
		20	Lobreau, Pierre	id
		22	Dangury, Louis	id
		24	Soliveau, Claude	cour
		26	Girard, Jn Baptiste	bâtiment.
		28	Marcelot, Paul	masure
Rue dessus les fossés.		1	Ferlet, Jn Baptiste	jardin
		3	Benard, Augustin	id
		5	Raffeneau, Jean	id
		7	Colas, Edme	id
		9	Culin, Lazare	id
		11	Blandin, Paul	id
		13	Benard, Claude Vve	id
		15	Lairet, Claude Vve	id
		17	Lobreau, Eloi	id
		19	Morel, François	id
		21	id	hangar
		23	Monjardet, Luc	bâtiment
		25	Colas, Antoine	place à fumier
Rue dessus les fossés (Suite.)		1	Flandin, Louis	Biez
		3	id	jardin
Rue de la fontaine		1	Flandin, Louis	jardin
		3		cour com.ne
		5	Colas, Antoine	bâtiment
		7	Ferlet, Jean	Cour
		9	Montigny, Jn Baptiste	id
		2	Flandin, Louis	jardin
		4	id	bâtiment
		6	id	id
		8	id	id
		10	id	id
		12	id	id
		14	id	chemin
		16	La commune	terrain

Hameau de Manchevres-le-Bt

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue.	8e	1	Mercier, Jn Louis	terre
		3	Degeix, Jacques	jardin
		5	Degeix, Jean	id
		7	Defert, Georges	id
		9	Defert, Georges (les hers)	chenevière
		11	Degeix, Jean	Cour
		13	Degeix, Jacques	id
		15		cour com.ne
		17	Degeix, Jacques	bâtiment
		19		cour com.ne
		21	Chopard, Jean	bâtiment
		23	Colas, Edme	id
		25		Cour com.ne
		27	Febre, Claude	Cour
		29	Defert, Edme	jardin
		31	id	bâtiment
		33	id	id
		35	Colas, Jn Baptiste	id
		37	Renaud, Edme	id
		39	id	id
		41	Febeau, Jean	id
		43	id	cour
		45	Renaud, Edme	id
		47	Basseporte, Jean	
		49	Cougnot, Antoine	
		51	Renaud, Edme	
		53	Cougnot, Antoine	
		55	Raulot, Jean	
		57	Tribouillard, Antoine	
		59	Colas, Nicolas	
		2	Colas, Edme	
Grande Rue (Suite.)	8e	4	Dupont, Jean	chenevière
		6	Degeix, Jacques	id
		8	Picard, Silvain	id
		10	Guyot, Jacques	id
		12	Colas, Nicolas	id
		14	Basseporte, Etienne	id
		16	Ferlet, Jn Louis	jardin
		18		cour com.ne
		20	Ferlet, Jn Louis	bâtiment
		22		Cour com.ne
		24	Degeix, Jean	bâtiment
		25	Degeix, Jacques	terre
		28	Soliveau, Edme	jardin
		30	Basseporte, Antoine	id
		32	id	terre
		34	Defert, Aubin	jardin
		36	Defert, Edme	cour
		38	Colas, Jn Baptiste	id
		40	Milot, Edme	bâtiment
		42		Cour com.ne
		44	Colas Nicolas & Colas Edme	bâtiment
		46	id	cour
		48		Cour com.ne
		50	Basseporte, Jean	bâtiment
		52	id	id
		54	id	cour
		56	id	bâtiment
		58	Renaud, Edme	id
		60	id	cour
		62	Blandin, Alexis	chenevière
		64	Tribouillard, Antoine	terre
		66	Monseingeon (Madame)	id
Rue de la Chapelle	9e	1	Degeix, Jacques	terre
		3	Rabigot, Eugène	id
		5	Renaud, Edme	id
		7	Degeix, Jacques	id
		9	Chopard, Edme Vve	chenevière
		11	id	jardin
		13	id	Cour
		15	id	bâtiment
		17	id	Cour
		19	Blandin, Alexis	jardin
	9 et 8e	21	Basseporte, Jean	chenevière
		23	Culin, Lazare	jardin
	8e	25		Cour com.ne
		27	Culin, Lazare	bâtiment
		29		Cour com.ne
		31	Degeix, Jean	bâtiment
	9e	2	Defert, Jn Baptiste	terre
		4	Defert, Nicolas	id
		6	Bernard, Jacques	bâtiment
		8	Derrier, Edme	id
		10	Blandin, Alexis	id
		12	Chauffard, Pierre	id
		14	id	id
		16	Blandin, Alexis	Cour
		18	Tussin, Jn Baptiste	bâtiment
		20	Chauffard, Pierre	id
		22		Cour com.ne
Rue de la Chapelle (Suite.)	9e	24	Tussin, Jn Baptiste	jardin
		26	id	Cour
		28	id	Pré
	9 et 8e	30	Girard, Pierre	chenevière
	8e	32	Soliveau, Jean	pré
		34	Soliveau, Edme	chenevière
		36	Raffeneau, Edme	jardin
		38	Degeix, Jacques	terre
Rue de Neuillot	9e	1	Bernard, Jacques	bâtiment
		3		Cour com.ne
		5	Derrier, Edme	bâtiment
		7		Cour com.ne
		9	Chauffard, Pierre	chenevière
		11	Bernard, Jacques	pré
		2	Defert, Nicolas	terre
		4	Monseingeon (Madame)	id
Ruelle Gervas.	8e	1	Bernard, Etienne	Pré
		3	Blandin, Alexis	terre
		5		passage com.n
		7	Blandin, Alexis	bâtiment
		9	id	cour
		11	Poulet, Jean Pierre	id
		13	Montigny, François	id
		15	id	bâtiment
		17	id	id
		19	Basseporte, Jean	id
		21	Renaud, Edme	id
		23	Basseporte, Jean	id
		2	Febre, Claude	terre
		4	Basseporte, Jean	jardin
		6	Febre, Claude	bâtiment
		8	Derrier, Edme	terre
		10	Montigny, Jean	jardin
		12	Montigny, François	cour
		14	Colas, Edme (les hers)	id
		16	id	bâtiment
		18	Renaud, Edme	id
Ruelle des Prés.	8e	1	Febre, Claude	bâtiment
		3	id	cour
		5	Colas, Edme	place à fumier
		7	id	jardin
		2	Basseporte, Jean	id
		4		
		6		
Rue des Champs Denis	8	1	Basseporte, Jean	terre
		3	Colas, Nicolas	id
		2	Tussin, Jean	chenevière
		4	Febre, Claude	id
		6	Poulet, Jn Pierre	jardin
		8	Montigny, François	id
		10	Febeau, Joseph	chenevière
		12	Chauffard, Pierre	id
		14	Cougnot, Antoine	id
		16	Raulot, Jean	cour
		18	id	bâtiment
		20	Tribouillard, Antoine	masure & cour

AUXERRE. — IMPRIMERIE CH. GALLOT.

364/20

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Hameau de Nauchèvres-le-bas

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande rue	9e	1	Dellac, Jn Baptiste	Pré
		3		ruelle
		5	Grenoble, Guillaume	jardin
		7		cour com.ne
		9	Raffeneau, Edme	bâtiment
		11	id	id
		13	Raffeneau, Pierre	cour
		15	id	bâtiment
		17	id	Pré
		19	Marcelot, Jn Bte	terre
		21	Desert, Edme	jardin
		23	Caffard, Antoine	chenevière
		25	Desert, Georges	terre
		2	Montigny, François	chenevière
		4	Raffeneau, Edme	jardin
		6	Raffeneau, Pierre	id
		8	Renard, Edme	id
		10	Rabigot, Eugène	terre
		12	Degoix, Jn Bte	id
		14	Milot, Edme	id
Rue de la Chapelle.	10e	7	Desert, Georges	cour
	10 et 11e	9	id	bâtiment
		11	id	cour
	11e	13	Basseporte, Pierre	chenevière
		15	Soliveau, Claude	id
		17	Raffeneau, Jean	id
		19	Basseporte, Lazare	id
		21	Noyardet, Lazare	id
		23	Raffeneau, Jean	id
		25	Bonard, Jean	id
		27	Joachim, Jean	id
		29	Bonard, Pierre	jardin
		31	Raffeneau, Jean	id
		33	id	cour
		35	id	bâtiment
		37	Bazarne, Louis	terre
		39	Desert, Jean	cour
		41	Gallemard, Lazare	id
		43	id	jardin
		45	Cambuzat, Nicolas	terre
		47	Mercier, Jean	id
		49	Desert, Jean	id
	10e	2	Rolot, Claude	id
		4	Desert, Jacques	id
		6	Desert, Georges	Cour
		8	Desert, Jacques	id
		10	id	bâtiment
		12	Desert, Jean	chenevière
		14	Lairot, Claude	id
		16	Raffeneau, Louis	id
	11e	18	Degoix, Jean	id
		20	Bazarne, Louis	id
		22	Desert, Lazare	id
		24	Desert, Jacques	id
		26	Degoix, Jean	place à fumier
		28	Soliveau, Claude	id
		30	id	jardin
		32	Basseporte, Pierre	id
		34	Soliveau, Claude	Cour
		36	id	bâtiment
		38	Raffeneau, Jean	place à fumier
		40	id	hangar
		42	id	bâtiment
		44	id	cour
		46	Culin, Jean	masure
		48	Dodin, Louis	bâtiment
		50	Dodin, Jacques	id
		52		cour com.ne
		54	Degoix, Jean	jardin
		56	Dodin, Jean Louis	terre
		58	id	id
		60	id	id
		62	Soliveau, Louis	id
		64	Dodin, Jean	id
		66	Degoix, Jean	id
Ruelle du Puits		1	Soliveau, Pierre	Cour
		3	id	bâtiment
		5	Montigny, Philippe	id
Ruelle du Puits.		7		Cour com.ne
		9	Montigny, Philippe	jardin
		11		Cour com.ne
		13	Renaud, Pierre	terre
		15	Desert, Jn Baptiste	place à fumier
		17	id	bâtiment
		19	Girard, Pierre	id
		21	Basseporte, Pierre	Cour
		23	id	bâtiment
		25	Raffeneau, Jean	id
		27	id	Cour
		3	Desert, Nicolas	terre
		4	Desert, Jean	jardin
		6	Gaz communes	terrain
		8	Soliveau, Nicolas	terres
		10	Basseporte, Lazare	jardin
		12	id	place à fumier
		14	Renaud, Pierre	Cour
		16	id	id
		18	Basseporte, Lazare	bâtiment
		20	Renaud, Pierre	terre
		22	Desert, Nicolas	cour
		24	id	id
		26	id	bâtiment
		28	Joachim, Thomas	id
		30	Desert, Nicolas	id
		32	id	jardin
		34	Raffeneau, Jean	id
Rue des grands Prés.	11e	1	Raffeneau, Jean	bâtiment
		3	Bouveau, Louis	cour
		5	id	bâtiment
		7	Desert, Louis (Ls hers)	id
		9	Chopard, Auguste	cour
		11	id	bâtiment
		13	Gallemard, Lazare	Cour
		15	id	bâtiment
		17	Soliveau, Claude	id
		19	Chopard, Lazare	id
		21		Cour com.ne
		23	Soliveau, Jean	bâtiment
		25	id	id
		27	Dupont, Jacques	id
		29	id	id
		31	id	Cour
		33	id	bâtiment
		35	id	terre
		2	Bazarne, Louis	id
		4	id	Cour
		6	Gallemard, Lazare	masure
		8	id	bâtiment
		10	id	cour
		12	Desert, Louis	id
		14	id	bâtiment
		16	Soliveau, Jean	jardin
		18	Chopard, Lazare (Les hers)	id
		20	id	chenevière
		22	Gallemard, Lazare	id
		24	id	id
		26	Basseporte, Pierre	id
Rue des grands Prés.	11e	28	Soliveau, Joséphine	chenevière
		30	Dupont, Jacques	jardin
		32	Soliveau, Joséphine	id
		34	Dupont, Jacques	terre
Rue traversière.	11e	1	Gallemard, Lazare	jardin
		3	Mercier, Jean Louis	bâtiment
		5	Basseporte, Jn Bte	toit à porcs
		7	id	cour
		2	Cambuzat, Nicolas	jardin
		4	Mercier, Jn Louis	bâtiment
		6	id	id
		8	Basseporte, Pierre	cour
		10	id	cour et place à fumier
Rue des Meurgers.	10e	1	Mercier, Jean	Cour
		3	Dodin, Jean Noël	id
		5	id	jardin
		7	Desert, Lazare	id
		9	Joachim, Thomas	chenevière
		11	Renaud, Edme	id
		2	Mercier, Jean	cour
		4	Bazarne, Etienne	id
		6	id	bâtiment
		8	id	toit à porcs
		10	id	Cour
		12	id	terre
		14	Desert, Lazare	Cour
		16	id	hangar
		18	id	bâtiment
		20	id	terre
		22	Dodin, Jn Noël	id
		24	Basseporte, Pierre	id
Ruelle de la Teurlée	10e	1	Rolot, Claude	Cour
		3	Basseporte, Edme	jardin
		5		Cour com.ne
		7	Desert, Nicolas	bâtiment
		9	Desert, Lazare	cour
		11	Desert, Jacques	terre
		2	id	bâtiment
		4	id	Cour
		6	Desert, Lazare	terre
		8	Desert, Jean	Cour
		8 bis	id	bâtiment
		10	id	id
		12	Desert, Jacques	Cour
		14	Desert, Nicolas	bâtiment
		16	Basseporte, Etienne	cour
		18	Desert, Jean	bâtiment

Hameau de Foutette.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue de la Bergerie	10e	1	Soliveau, Nicolas	Pré
		2	Soliveau, Louis	Cour
		4	id	id
		6	id	bâtiment
		8	id	Cour
Rue de Nauchèvres		1	Soliveau, Nicolas	jardin
		3	Culin, Lazare	chenevière
		5	id	id
		7	Desert, Pierre	id
		9	id	cour
		11		cour com.ne
		13	Desert, Georges.	jardin
		15	id	Cour
		2	Soliveau, Nicolas	Pré
		4	Soliveau, Louis	Cour
		6	id	id
		8	id	bâtiment
		10	id	jardin
Rue de la Chapelle.		1	Desert, Georges	Cour
		3	id	bâtiment
		5	id	id

AUXERRE. — IMPRIMERIE CH. GALLOT.

364/21

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon.

SERVICE VICINAL.

CANTON

d' Avallon.

COMMUNE

DE

SAUVIGNY-LE-BOIS

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 378/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Sauvigny-le-Bois.		
Rue du Calice.	1° Ligne Droite entre la limite du N° 2 et le dernier angle du N° 4	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de Distance	6m.
Rue du Cimetière.	1° Limite actuelle conservée et régularisée comme au plan 2° Ligne Droite suivant le parement circulaire du mur N° 10 3° Courbe de raccordement de 10m. de Rayon 4° Ligne Droite entre un point pris en face et à 6m. du 2e angle du N° 9 et l'extrémité du N° 12	1° Ligne parallèle aux alignements opposés à 6m. de Distance	6m.
Rue de la Creuse.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de Distance 2° Limites actuelles conservées depuis le N° 4 jusqu'au N° 20 inclusivement 3° Ligne Droite partant du 2e angle du N° 20 et se dirigeant comme au plan	1° Ligne Droite entre le dernier angle du N° 1, et un point pris en face et à 6m. de distance du 1er angle du N° 4 2° Limites actuelles conservées et régularisées comme au plan 3° Ligne Droite partant du 1er angle du N° 17 et aboutissant à la rencontre de l'alignement suivant 4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m. de distance 5° " "	6m. 8m.
Chemin de Paix.	1° Ligne droite parallèle sous l'alignement opposé à 5m. de Distance	1° Limite actuelle conservée	8m.
	Hameau de Vierry.		
Rue de Sauvigny.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 10m. de Distance 2° Ligne Droite partant de l'extrémité de cet alignement, passant par 2 angles du mur N° 10 et aboutissant à un point pris à 10m. de Distance du 2e angle du N° 19 3° Ligne courbe parallèle à l'alignement opposé à 10m. de Distance 4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 10m. de Distance 5° " " 6° Ligne Droite déterminée comme au plan 7° Ligne brisée parallèle aux alignements opposés à 8m. de Distance 8° Mur aveugle déposé comme au plan	1° Ligne Droite partant du 1er angle du N° 1 et aboutissant à l'extrémité de l'alignement suivant 2° Ligne Droite partant de la 1re face latérale du N° 3, passant par un point pris en face et à 10m. de Distance du mur N° 10 et aboutissant au 2e angle du N° 9 3° Courbe de raccordement de 20m. de Rayon 4° Ligne Droite partant de l'extrémité de cet alignement, passant par un point pris en face et à 10m. de Distance du 1er angle du N° 26 et aboutissant au 1er angle du N° 39 5° Ligne Droite entre ces angles et le dernier angle du N° 6 6° Ligne Droite déterminée par le parement intérieur de la partie droite des murs N° 1 et N° 3	10m. 8m.
Ruelle Pardery.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 3m. de Distance 2° " "	1° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 1 et le 1er angle du N° 3 2° Ligne Droite suivant la façade du N° 5.	3m.
Rue de la Mare.	1° Deux Lignes Droites déposées comme au plan.	1° Ligne brisée parallèle aux alignements opposés à 7m. de Distance.	7m.
Carrefour de Vierry.	1° Ligne Droite déterminée par la façade du N° 2 2° Façade du N° 2 et 4 conservée 3° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de distance	1° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 1 et le 2e angle du N° 7 2° Ligne Droite entre ces angles et l'avant dernier angle du N° 11 3° Ligne droite passant par le 1er angle du N° 7, le 2e angle du N° 21 et se prolongeant comme au plan.	6m.

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin	1° Limites actuelles conservées	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m. de Distance	8m.
Rue de Montjalin.	1° Limites régularisées comme au plan 2° Ligne Droite entre le 1er angle du mur N° 6 et un point pris à 8m. de Distance de l'alignement opposé	1° Ligne Droite entre un point pris à 8m. de Distance de l'alignement opposé et la limite du N° 7	8m.
	Hameau d'Etaulea.		
Rue de Sauvigny.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m. de Distance	1° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 3 et le 2e angle du N° 11	8m.
Rue de Montorge.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de Distance 2° Ligne droite partant du 1er angle N° 10 et se dirigeant comme au plan	1° Ligne Droite déterminée par la façade du N° 5 2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de Distance	6m.
Rue d'Etaulea-le-Bas.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m. de distance	1° Ligne Dirigée suivant le plan.	8m.
Rue du Pâtre.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m. de Distance 2° " "	1° Ligne Droite déterminée par la façade de N° 1, 3 et 5 2° Courbe de raccordement de 4m. de tangente 3° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 11 et le dernier angle du N° 11	8m.
Ruelle du Pâtre.	1° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 2 et le 1er angle du N° 14	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 3m. de distance	3m.
Rue de la Broquette.	1° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 2 et le dernier angle du N° 14	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de distance	6
Rue du Bain.	1° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 2 et le haut du N° 6 2° Courbe de raccordement de 15m. de tangente 3° Ligne Droite entre ce 2e angle et le 1er angle du N° 26 4° Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 26 5° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 29 et le 1er angle du N° 31 6° Façade de ce bâtiment conservée	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m. de distance 2° Limites actuelles conservées 3° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m. de distances 4° " " 5° " "	8m. 6m.
	Hameau de Paix.		
Rue du Centre.	1° Ligne Droite entre un point pris sur la 2e limite latérale du N° 8 à 10m. de Distance de l'alignement opposé et le 1er angle du N° 14 2° Ligne Droite entre ce angle et le 1er angle du N° 22 3° Ligne Droite entre ce angle et un point pris à 10m. de distance de l'alignement opposé 4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 10m. de distance u " 5° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 45 et le dernier angle du N° 50 avec prolongt comme au plan	1° Ligne Droite entre le 1er angle du N° 3 et un point pris à 10m. de Dist. de l'alignt opposé 2° Limites actuelles conservées et régularisées comme au plan 3° Ligne Droite entre le dernier angle du N° 11 et le 1er angle saillant N° 23 4° Mur du N° 23 conservé 5° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 10m. de distance	10m.

37812

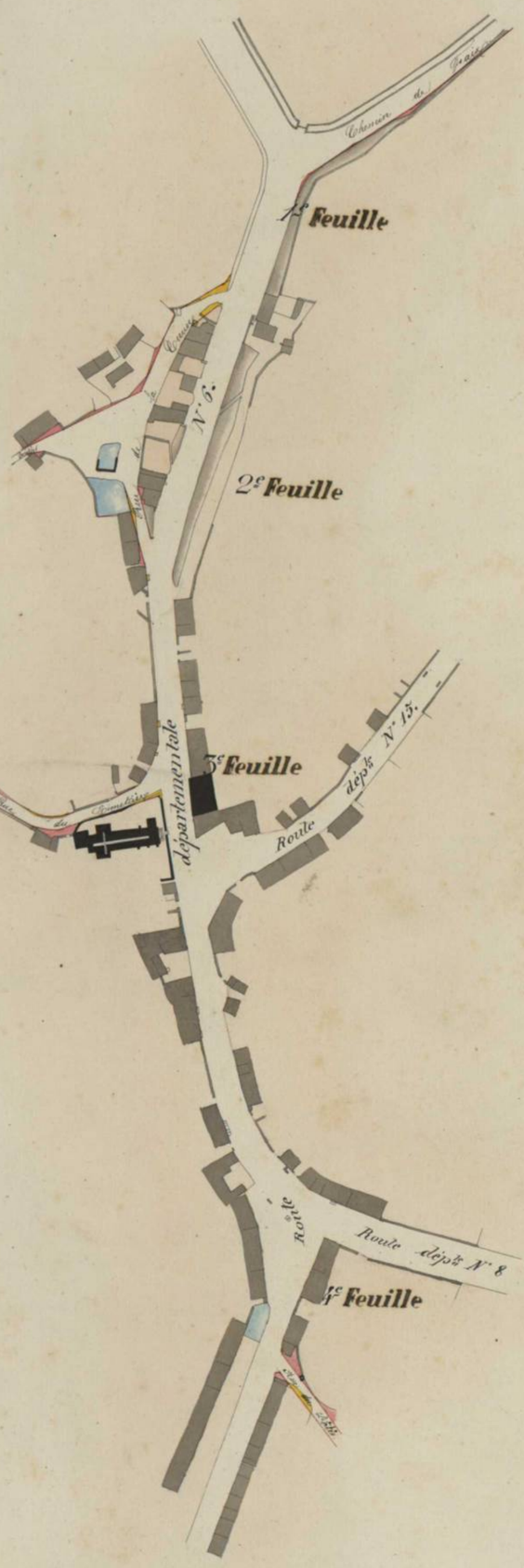
PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.	NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Carrefour de Vaux.	1° Ligne droite entre le 1er et le dernier angle du N° 2 2° Ligne droite entre cet angle et le 2e angle du N° 6 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m de distance 2e Limites du N° 7, 9 conservées 3e Ligne droite entre le 1er angle du N° 11 et le Dernier angle du N° 17 4e Parement intérieur du N° 19 conservé	d° "				
Chemin	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de Distance 2e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 9m de Distance	1e Limite actuelle conservée. 2e id	6 8 "				
Hameau de Montjalin.							
Rue de Sauvigny.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance 2e id 3e Ligne droite partant de la 1re limite du N° 6 et passant par le 1er angle du N° 8 aboutissant au dernier angle du N° 32	1e Façade du N° 1 conservée 2e Ligne droite entre le dernier angle de la 6e Maison et l'extrémité de l'alignement suivant 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance 4e Courbe disposée comme au plan 5e Ligne droite entre l'extrémité de cette courbe et le 1er angle du N° 29	10m				
Rue de la Chapelle.	1e Ligne brisée parallèle aux alignements opposés à 8m de Distance	1e Ligne droite de 1er angle du N° 2 et la limite du N° 4 2e Limites actuelles conservées 3e Ligne droite entre le 2e angle du N° 8 et un point pris à 8m de distance de 1er angle du N° 8	8 "				
Rue de Vierry.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance	1e Ligne droite déterminée par la Façade du N° 15	8 "				
Rue Cordier	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de Distance 2e id 3e id	1e Ligne droite entre la limite du N° 1 et le 1er angle du N° 11 2e Ligne droite entre l'extrémité de cet alignement sur la 2e Façade latérale du N° 13 et un point pris à 8m de distance de l'alignement opposé 3e Ligne droite entre ce point et le Dernier angle du N° 33	8				
Rue du Nord.	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m 50 de distance 2e Courbe de raccordement de 6m de rayon 3e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 4m 50 de distance	1e Ligne droite entre le 1er angle du N° 1 et l'angle saillant du N° 3 2e Limites actuelles conservées et régularisées comme au plan 3e Ligne droite entre le 1er angle du N° 13 et le dernier angle du N° 17	4m 50				
Sentier de la Fontaine	1e Ligne droite entre le 1er angle du N° 2 et le dernier angle du N° 6	1e Ligne parallèle à l'alignement opposé à 3m de distance	3m "				

Les courbes et les pans coupés dont il n'a pas été fait mention dans le courant du présent procès-verbal seront exécutés conformément au plan.

37813

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement composé de 4 feuilles de détail.

Auxerre, le 3 Mai 1861.

Pour le Préfet,

Le Secrétaire général délégué,

A. Leroux

Un certificat du Maire de la Commune de Sauvigny-le-Bois, attestant que l'arrêté approuvant le plan général d'alignement a été publié et affiché le 10 juillet 1924 est resté dans le dit arrêté.

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné

Vérifié par l'Agent-Voyer d'Arrondissement

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

Échelle du plan général un demi millimètre par mètre

Échelle des feuilles de détail cinq millimètres par mètre

Bailly

1861

3781/4

1e Feuille

Route

Départementale

Pont

Rue

Rue

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

Mauvais

2e Feuille

Pont

Rue

Départementale

Route

37815

A

Route Départementale N° 15.

2e Feuille

1e Feuille

Cimetière.

Rue

N° 6

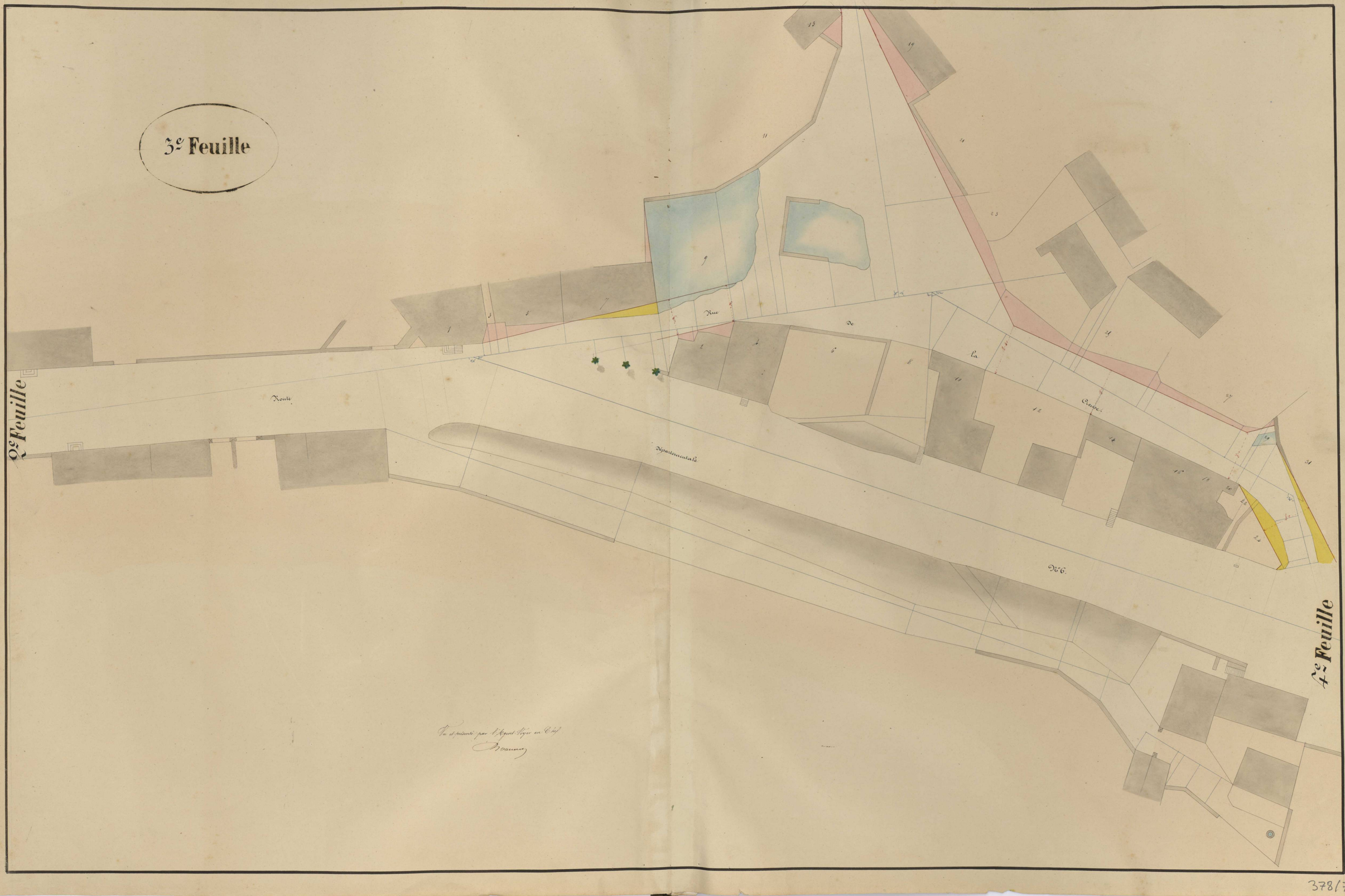
3e Feuille

Route Départementale N° 15

Route A

37816

3e Feuille



37817

1re Feuille

Route

Rue de la Creute

2e Feuille

Vu et approuvé par l'Ingénieur en Chef
Bonnery

37818

5e Feuille

6e Feuille

Hameau de Bierry-le-bas.

Rue de la Mare

Rue de la Mare

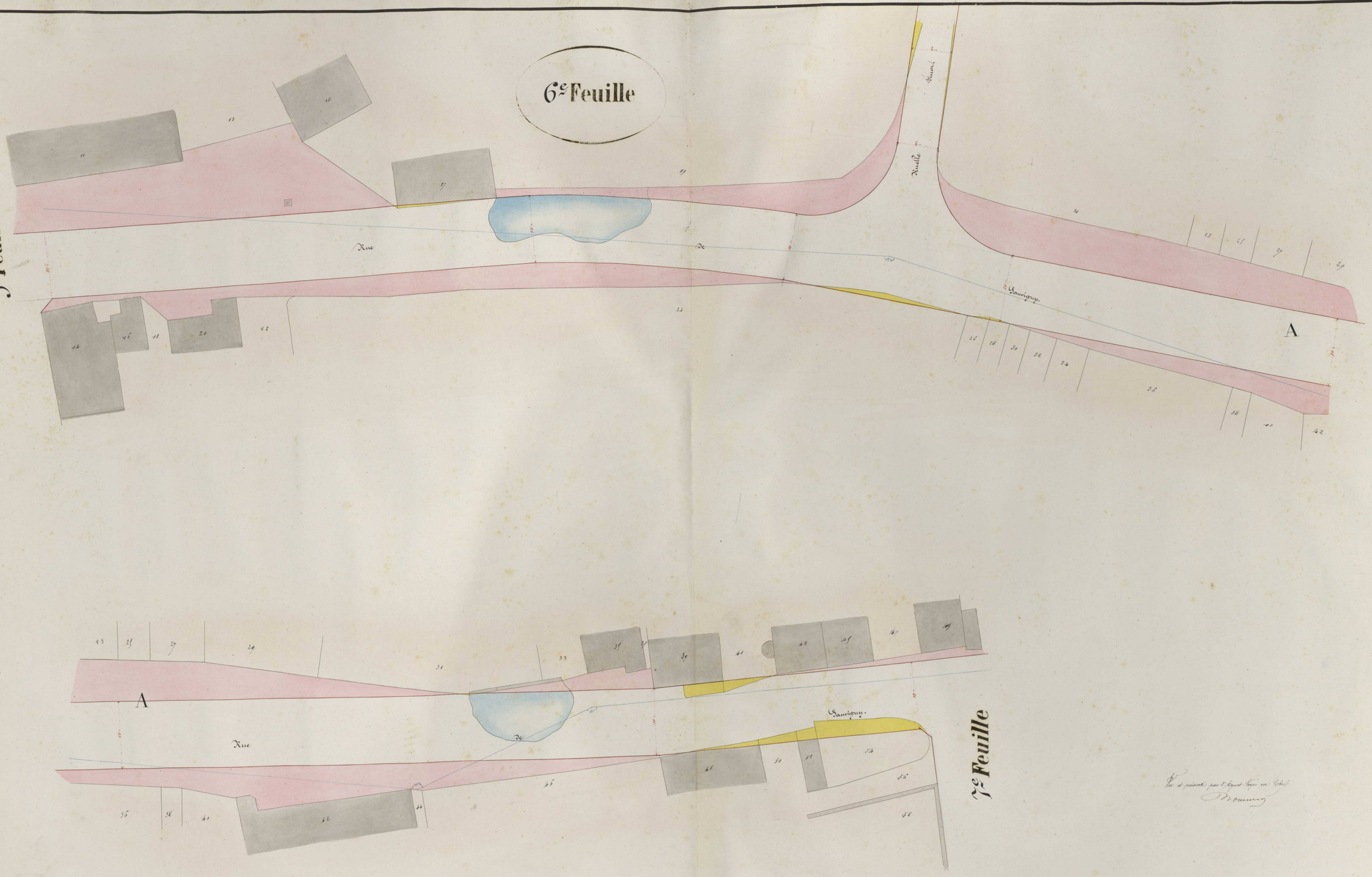
Rue

Laidery

Vu et visonté par le Agent Voyer en Chef.

3781 9

6e Feuille



7e Feuille

Lu et présenté par l'Ingénieur en Chef
Bruning

378/10

1re Feuille

6e Feuille

Rue

Rue

Rue

8e Feuille

Hameau d'Etaules-le-haut.

9e Feuille

Vue et présentée par l'Agent Voyer en Chef

9e Feuille

Rue du Haut

Rue du Haut

Ruelle des Rougelles

Rue

Rue

Rue

Rue

A

A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

8e Feuille

378/13

10e Feuille

Hameau

de

Faix.

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Bauwens

378/44

11e Feuille

Hameau de Montjalin.

Vu et vérifié par l'Agent Voyer en Chef
Bonnaire

378145

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
			Sauvigny-le-Bois	
Rue du Calice	1	1	Bonin	Jardin
	"	3	id	bât
	"	2	Filon Dimp	Maison
	"	4	Butin Emme	Batiment
Rue du Cimetière	2	1	La Commune	cimetière
	"	3	id	église
	"	5	Bourcy	cour
	"	7	id	bâtiment
	"	9	id	id
	"	11	id	terre
	"	2	Bailly Eusèbe	bâtiment
	"	4		cour commune
	"	6	Bailly Jean	bâtiment
	"	8	Giault Jean	cour
	"	10	Bailly Raoul	terre
	"	12	Vve Bourcy	jardin
Rue de la Creuse.	3	1	Folly Jean	bâtiment
	"	3		grenier commun
	"	1	Bouilloux Joseph	bâtiment
	"	7	Dlle veuve	id
	"	9	La Commune	mare
	"	11	Bailly Cadet	jardin
	"	13	Jorgis Emme	bâtiment
	"	15	id	terre
	"	17	id	bâtiment
	"	19	id	id
	"	21	id	jardin
	"	23	Beurdeley Etienne	id
	"	25		cour commune
	"	27	Cinquet Eme	jardin
	"	29	De Berthier	pré
	"	2	Deschamps	bâtiment
	"	4	Bailly Contrôleur fils	bâtiment
	"	6	id	jardin
	"	8		cour commune
	"	10	Chevy Louis Eme	bâtiment
	"	12	Asclep jardinier	cour
	"	14	Chevy Louis Eme	bâtiment
	"	16	id	id
	"	18	Bailly Joseph	id
	"	20	id	bât
	"	22	id	passage
	"	24	id	jardin
Chemin de Vaux.	4	1	De Berthier	jardin
	"	2	id	id

Hameau de Bierry.

Rue de Sauvigny.	8	1	Guyard Pierre	bâtiment
	"	3	Calcaussé Cadet	id
	"	5	Leclerc François	id
	"	7	Orgueil François	id
	"	9	La Commune	mare
	"	11	De Berthier	bâtiment
	6	13	Woudinot	jardin
Rue	6	15	Moulinot	bâtiment
de	"	17	Guerreau Jacques	id
Bierry	"	19	Jany Etienne	terre
	suite	"	21	Michaut Nicolas
	"	"	23	Doirier Etienne
	"	"	25	Dernot veuve
	"	"	27	Berthier Ferdinand
	"	"	29	Doirier Etienne
	"	"	31	Doirier Lazare
	"	"	33	Doirier Eme
	"	"	35	id
	"	"	37	
	"	"	39	Doirier Etienne
	"	"	41	
	"	"	43	Doirier Jean
	7	41		Doirier Laurent
	"	"	47	
	"	"	49	Ciffet Jacques
	"	"	51	id
	"	"	53	Ciffet Jacques
	"	"	55	Collas Joseph
	"	"	59	id
	"	"	61	id
	"	"	63	id
	"	"	65	Garcard Eme
	"	"	67	Ciffet Jean
	"	"	69	Moulinot veuve
	"	"	71	Soliveau Pt.
	"	"	73	Bailly veuve
	5	2	Jany Etienne	jardin
	"	4	id	bâtiment
	"	6	id	cour
	"	8	Collas Louis	bâtiment
	"	10	id	cour
	"	12		cour commune
	"	14	Dernot Jean Louis	bâtiment
	6	16	Belly Jean	id
	"	18	id	cour
	"	20	id	bâtiment
	"	22	id	cour
	"	24	Doirier Etienne	terre
	"	26	Belly Honoré	id
	"	28	Doirier Eme	id
	"	30	Gibon Pierre	id
	"	32	Chagniat Pierre	id
	"	34	Ciffet François	id
	"	36	Doirier François	id
	"	38	Doirier Jean	id
	"	40	Garcard Eme	id
	"	42	Bailly Jean Baptiste	bâtiment
	"	44	id	hangar
	"	46	id	terre
	"	48	Doirier Lazare	bâtiment
	"	50		cour commune
	"	52	Belly Honoré	bâtiment
	7	54	id	jardin
	"	56		cour commune
	"	58	Lacroix	jardin
	"	60	id	bâtiment
	"	62	id	four
Rue	7	64	Jne Lacroix	cour
de	"	66	id	bâtiment
Sauvigny	"	68	Couellant veuve	id
	"	70	La Commune	Gâtes
	"	72	id	mare
Ruelle	3	1	Dernot Jean Louis	bâtiment
Lardoy	"	3	Guereau Cne Collas	terre
	"	5	Borin Cadet	bâtiment
	"	7	id	terre
	"	9	La Commune	Gâtes Logeron
	"	11	Borin Cadet	terre
	"	2		cour commune
	"	4	Collas fils Eme	bâtiment
	"	6	Guerin Claude	id
	"	8	id	jardin
	"	10	Borin Catherine	terre
	"	12	Collas fils	verger
Rue de la Mare.	5	1	Calcaussé Cadet	jardin
	"	3	Guyard	id
	"	1	id	bâtiment
	"	7	Calcaussé Cadet	id
	"	9	De Berthier	jardin
	"	11	Gibon Pierre	id
	"	13	id	bâtiment
	"	2	Leclerc François	id
	"	4	id	jardin
	"	6	Orgueil François	id
Carrefour de Bierry.	7	1	Collas Joseph	bâtiment
	"	3	Gibon Pierre	id
	"	5	Bailly veuve	id
	"	7	Collas Louis	id
	"	9		cour commune
	"	11	Gibon Pierre	id
	"	13	id	bâtiment
	"	15	Chagniat Pierre	pré
	"	17	Ciffet Jean	bâtiment
	"	19	id	cour
	"	21	Moulinot veuve	bâtiment
	"	23	Soliveau	jardin
	"	2	Guyard Eme	bâtiment
	"	4	Soliveau Ambroise	id
	"	6	Ciffet Jean	id
	"	8	Moulinot veuve	id
Chemin	7	1	La Commune	terrain
	"	3	id	marg
	"	5	Couellant veuve	bâtiment
	"	7	id	jardin
	"	9	id	id
	"	11		passage
	"	13		terre
Rue de Montjalin	7	1	La Commune	gâtes
	"	3	id	mare
	"	5	Soliveau Ambroise	jardin
	"	7	Ciffet Jean	verger
	"	2	Barbet	terre
	"	4	id	jardin
	8	6	Barbet	jardin
	"	8	id	bâtiment
	"	10	id	cour
	"	12	id	jardin
	"	14		
	"	16	id	bâtiment
	"	18	id	jardin
	"	20	Cougot Joseph	terre
	"	22	Beaulin Etienne	id
	"	24	Ciffet Claude	id
	"	26	Chevy Jean	id
	"	28	Petit Toussaint	id
	"	30	Guyot Ame Jean	id
	"	32	Chevy Urbain	id
	"	34	Toussaint Petit	id
	"	36	Belbenoit Philippe	jardin
	"	38	id	maisonnette

Hameau d'Etaulet. le Haut

Rue de Sauvigny.	2	1	Renaudot Toussaint	verger
	"	3	Guyot Jean	bâtiment
	"	5	Petit Etienne	jardin
	"	7	Ciffet Claude	verger
	"	9	Petit Jean	id
	"	11	Chevy Jean	bâtiment
	"	2	Petit Toussaint	terre
	"	4	La Commune	Fontaine de Sauvigny
	"	6	Beaulin Claude	jardin
	"	8	id	bâtiment
	"	10	Millaine Jean Bte	id
	"	12	id	jardin
	"	14		cour commune
	"	16	Rondey Jean	bâtiment
	"	18	id	jardin
	"	20	Cougot Joseph	terre
	"	22	Beaulin Etienne	id
	"	24	Ciffet Claude	id
	"	26	Chevy Jean	id
	"	28	Petit Toussaint	id
	"	30	Guyot Ame Jean	id
	"	32	Chevy Urbain	id
	"	34	Toussaint Petit	id
	"	36	Belbenoit Philippe	jardin
	"	38	id	maisonnette
Rue de Montcontour	8	1	Guyot Jean	bâtiment
	"	3	Renaudot Jean Fçois	id
	"	5	id	id
	"	7	id	place à fumier
	"	9	Renaudot Toussaint	terre
	"	11	Asclep	id
	"	13	Petit Toussaint	id
	"	15	id	bâtiment
	"	17	id	écurie
	"	3	Petit Etienne	jardin
	"	4	id	bâtiment
	"	6	id	cour
	"	8	id	jardin
	"	10	Buton Etienne	bâtiment
	"	12	id	cour
	"	14	id	jardin
	"	16	Petit Jean	cour
	"	18	id	bâtiment
	"	20	id	jardin
	"	22	Chevy Jean	id
	"	24	id	cour
	"	26	id	bâtiment

1500W378/16

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	8	1	La Commune	maison
d'Etaules	"	3	id	pâtis
Le	"	5	Chevy, Valentin	terre
Bas.	"	2	Bellmon, Philippe	jardin
			Coussaint Dlle	bâtiment
Rue	8	1		cour com.e
du	"	3	Vieux, veuve	bâtiment
Haut.	"	1		toit
	"	7	id	jardin
	"	9	id	verger
	"	11	Rondey, Jean	terre
	"	13	Vieux	terre
	"	15	Renaudot, Edmond	terre
	"	17	Feaulin, Alexis	bâtiment
	"	19	Baudinet	id
	"	21	Gauthier, Jean	cour
	"	23	id	bâtiment
	"	25	Renaudot, Edmond	id
	"	27	id	jardin
	"	29		cour com.e
	"	31	Morlet, Ame	bâtiment
	"	33	id	jardin
	"	35	Guyot, Alexis	bâtiment
	"	37	Jolly, Jean	verger
	8	2	La Commune	maison
	"	4	Feaulin, Etienne	verger
	"	6	Feaulin, Jean Paul	id
	9	8	id	jardin
	"	10	id	bâtiment
	"	12		cour com.e
	"	14	Feaulin, Alexis	bâtiment
	"	16	Petitain, Etienne	cour
	"	18	id	bâtiment
	"	20	Aubailles, Jean	id
	"	22	Baudinet	cour
	"	24	id	bâtiment
	"	26	id	terre
	"	28	Guyot, Alexis	verger
	"	30	id	bâtiment
	"	32	id	verger
Rue de	9	1	Renaudot, Edmond	terre
la	"	3	Feaulin, Etienne	id
Broquelle	"	5	Renaudot, Edmond	cour
	"	7	id	bâtiment
	"	9	id	jardin
	"	11		terres
	"	2	Feaulin, Alexis	bâtiment
	"	4		passage
	"	6	Dlot, Jean	jardin
	"	8	Crinquet, Symphorien	cour
	"	10	id	bâtiment
	"	12		passage
	"	14	Feaulin, Jean Pierre	bâtiment
	"	16	id	verger
Rue	8	1	Feaulin, Etienne	verger
du	"	3		bâtiment
Puits	"	5		verger
	"	7		bâtiment
	"	9		jardin

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Ruelle	8	1	Mathieu, veuve	jardin
du	"	3	Mitaine, Anne	id
Puits	"	2	La Commune	maison
		4		passage
		6	Mathieu, veuve	cour
		8	id	bâtiment
		10	Mitaine, Anne	id
		12	Chevy, Valentin	id
		14	id	id

Hameau de Faix.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	10	1	Jolly, Louis	bois
du	"	3	Bourcy, Guillaumain	id
Centre.	"	5	La Commune	marais
		7	Montandon	jardin
		9	id	bâtiment
		11	id	cour
		13	Mathieu, Calant	bâtiment
		15	Coulot, Jean	id
		17	Fourmillon, Didier	id
		19	Coulot, Claude	cour
		21	Desaubney	ruines
		23	id	jardin
		25	Boisseau, Jean	terre
		27	Jolly, Louis	id
		29	La Commune	jardin
		31	Mathieu, Esther	id
		2	Petitot, Jacques	terre
		4	Mounot, Dlle Barthelemy	id
		6	Bouilloux, Pierre	id
		8	id	bâtiment
		10	id	cour
		12	Petitot	jardin
		14	id	bâtiment
		16	Baillet, Jean	bâtiment
		18	id	bâtiment
		20	Fourmillon, Lazare	bâtiment
		22	Petitot	id
		24	Bailly, Jean	bâtiment
		26	id	cour
		28	Briffault	hangar
		30	id	bâtiment
		32		passage
		34	Bailly	bâtiment
		36	id	cour
		38	Bailly	bâtiment
		40	id	cour
		42	Bailly, Dlle	bâtiment
		44	Bailly	verger
		46	Bailly, Louis	bâtiment
		48	id	cour
		50	Calant, Mathieu	bâtiment

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Carrefour	10	1	Montanion	cour
de	"	3	id	bâtiment
Dracon	"	5	Bailly, Jean	id
	"	7	Pourmillon, Louis	id
	"	9		cour com.e
	"	11	Chagrade, veuve	bâtiment
	"	13		cour com.e
	"	15	Calant, Claude	bâtiment
	"	17	id	id
	"	19	id	id
	"	2	Mathieu, Calant	bâtiment
	"	4	Coulot, Jean	id
	"	6	Fourmillon, Alexis	id
Reuiss	10	1	Bailly, Jean	verger
	"	3	Desaubney	jardin
	"	2	La com.e	bâtiment
	"	4	id	pâtis
	"	6	Jolly, Louis	bâtiment
	"	8	Boisseau, Jean	jardin
	"	10	Leclerc, Mathieu	verger

Hameau de Montjalin.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	11	1	Bellenot, Ame	bâtiment
de	"	3	La Commune	passage
Sauvigny.	"	1	Bellenot, Ame	bâtiment
	"	7	id	jardin
	"	9	Perrot	terre
	"	11	Petitain, François	id
	"	13	Juigner, Dlle	id
	"	15	Rigeanrot	bâtiment
	"	17		cour com.e
	"	19	Doucelle, Dlle	bâtiment
	"	21	Montenot, Claude	terre
	"	23	Vienne, Dlle	bâtiment
	"	25	George, Pierre	id
	"	27	id	cour
	"	29		terre
	"	2	Rougeot, Ame	vigne
	"	4	Boudin, Jean	terre
	"	6	Rougeot, Jean Ame	id
	"	8		cour com.e
	"	10	Rougeot, Jean Ame	bâtiment
	"	12	Baudin, Jean, Dlle Rougeot	bâtiment
	"	14		cour com.e
	"	16	Rougeot, Jean Ame	cour
	"	18	id	bâtiment
	"	20	Georges, Jean Baptiste	jardin
	"	22	Juigner, Dlle	id
	"	24	id	bâtiment
	"	26	id	hangar
	"	28		cour com.e
	"	30	Baudin, Jean	bâtiment
	"	32	Bernard, Dlle	id
	"	34		cour com.e
	"	36	Morisard, Joseph	bâtiment
	"	38	id	terre

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	11	1	Montenot, Claude	jardin
Cordier.	"	3	id	hangar
	"	1	id	bâtiment
	"	7	Bernard, Dlle	id
	"	9	id	jardin
	"	11	Genoir, Jean	bâtiment
	"	13	Geborne, Dlle	id
	"	15	id	id
	"	17	id	hangar
	"	19	Marion, Dlle	terre
	"	21	La Commune	pâtis
	"	23	Collitre, Aîné	terre
	"	25	Perrot, Hélie	bâtiment
	"	27	id	cour com.e
	"	29	Perrot, Hélie	bâtiment
	"	33	Cordier	id
	"	2	Marion, Dlle	id
	"	4	Mercicard, Etienne	jardin
	"	6	id	jardin
	"	8		goutière
	"	10	Cordier	bâtiment
	"	12	La Commune	terre
	"	14	Cordier	bâtiment
	"	16		goutière
	"	18	Genoir	jardin
	"	20	id	cour
	"	22	Geborne, Jean	bâtiment
	"	24	Geborne, François	jardin
	"	26	id	bâtiment
	"	28	Caristie	cour
	"	30	id	bâtiment
	"	32	Bolatre, René	id
	"	34	id	jardin
	"	36	La Commune	mare
Rue	11	1	Bernard, François	bâtiment
du	"	3	Fleurot, Pierre	id
Nord.	"	1		passage
	"	7	Robinot, Pierre	jardin
	"	9	id	terre
	"	11	id	terre
	"	13	id	place à fumier
	"	15	Marion, François	bâtiment
	"	17	id	id
	"	2	Bernard, François	jardin
	"	4	Fleurot, Pierre	bâtiment
	"	6	id	place à fumier
	"	8	Robinot, Dlle	jardin
	"	10	Marion, Dlle	id
	"	12	id	cour
Ruelle	11	1	Caristie	vigne
de	"	3	Gibon, veuve	id
la	"	2	Geborne	bâtiment
Fontaine	"	4		goutière
	"	6	Gibon, veuve	bâtiment
	"	8	id	goutière
	"	10	Geborne, François	terre

378/17

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	11	1	Vve Caillot	terre
de	"	3	id	eau
Vienne.	"	5	id	bâtiment
	"	7	Seborne Joseph	jardin
	"	9	Misonne François	id
	"	11	Caillot François	id
	"	13	Moricard Joseph	bâtiment
Rue	11	1	Cordier	terre
de	"	3	id	avenue
la	"	5	id	parc
Chapelle	"	9	Bollenat Ame	bâtiment
	"	11	id	terre
	"	13	Cordier	id
	"	15	id	bâtiment
	"	17	La Commune	mare
	"	19	id	pâtis
	"	21	Cordier	chapelle
	"	23	id	terre

1500 W 378 / 18

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d'Avallon.

CANTON

d'Avallon.

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

SERMIZELLES.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500W 392/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Vermizelles.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande Rue	1° Ligne droite partant à 9m de l'alig.t opposé et aboutissant au 2e angle du blât N°. 16 2° Ligne droite partant de ce dernier point et menée parallèlement à l'alig.t opposé à 9m de distance 3° Alignement partant à 9m de l'alignement opposé et aboutissant au 1er angle du mur de clôture du N°. 36 4° Limites actuelles des murs de clôture des 36 et 34 conservées 5° Ligne droite partant du 1er angle du blât N°. 46 et aboutissant au 2e angle du mur de clôture du N°. 46 6° Ligne droite partant de ce dernier point et menée à 9m de l'alig.t opposé 7° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 9m de distance 8° Une partie de la façade du N°. 68 conservée, actuelle limite du N°. 96 et la façade du blât N°. 96 9° Ligne droite partant du 1er angle du blât N°. 96 et passant à 8m du 1er angle du blât N°. 99. 10° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8m de distance 11° Ligne droite partant à 8m de l'alig.t opposé et aboutissant au 2e angle du petit blât N°. 90. 12° Ligne droite partant de ce dernier point et aboutissant au 2e angle du N°. 114. 13° Ligne entre ce dernier point et le 2e angle du blât N°. 124 14° Ligne droite partant de ce dernier point et aboutissant à 8m de l'alig.t opposé 15° Ligne droite partant à 9m de l'alig.t opposé et aboutissant au 1er angle du mur de clôture du N°. 138 16° Limites des murs de clôture des N°. 138 et 140 conservées et prolongées.	1° Ligne droite passant au 1er angle du blât N°. 7 et aboutissant au 1er angle du N°. 19. 2° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du blât N°. 29. 3° Ligne droite entre ce dernier point et le 1er angle du blât N°. 49 4° Ligne entre ce dernier point et le 1er angle du blât N°. 63 5° Façade du blât N°. 63 conservée 6° Ligne droite entre le 1er angle du blât N°. 63 et le 1er angle du petit blât N°. 67. 7° Façade du petit blât N°. 67 conservée 8° Ligne droite entre le 1er angle du petit blât N°. 67 et le 1er angle du blât N°. 91. 9° Façades et limites actuelles des N°. 91. 93. 95 et 97. conservées 10° Ligne droite entre l'angle du mur de clôture du N°. 99 et le 1er angle du 1er pilier de la façade de l'Eglise 11° Ligne droite entre ce dernier point et le point le plus saillant de la partie circulaire de la 1re partie de l'Eglise 12° Ligne entre ce dernier point et le 1er angle du 1er pilier N°. de la 1re partie de l'Eglise 13° Limites des N°. 93 et 95, et façade du blât N°. 97 conservée 14° Ligne droite partant du 1er angle du blât N°. 99 et l'angle formé par la rencontre du parement intérieur du mur de clôture du N°. 103, avec la face latérale du blât N°. 101 15° Ligne droite partant de ce dernier point et aboutissant à 8m de l'extrémité de l'alig.t opposé. 16° Ligne droite partant de l'extrémité de l'alig.t précédent et aboutissant au 2e angle du blât N°. 135 17° Ligne droite partant de ce dernier point et menée à 8m de l'alignement opposé. 18° Ligne droite partant à 8m de l'alig.t opposé et aboutissant au 2e angle du blât N°. 155. 19° Ligne droite partant de ce dernier point et aboutissant à 8m de l'alig.t opposé. 20° Ligne droite parallèle à l'alig.t opposé à 8m de distance.	9m. 8m. 8m. 8m. 8m. 8m.
Rue de l'Eglise.	1° Limite du mur de clôture du N°. 2 conservée 2° Ligne droite partant du 1er angle du blât N°. 4 et se prolongeant à 8m de l'alig.t opposé.	1° Ligne droite entre le Nord pilier de l'Eglise 2° Ligne droite partant du 2e angle du 2e pilier de l'Eglise et passant au 2e angle du blât N°. 9 et prolongée jusqu'à l'extrémité de la Rue	
Rue du Moulin.	1° Ligne droite parallèle à l'alig.t opposé à 6m de distance. 2° Façade du blât N°. 3 en partie conservée. 3° Ligne droite partant du 2e angle du blât N°. 3 et aboutissant à l'alig.t suivant.	1° Façade du blât N°. 1 conservée. 2° Façade du blât N°. 3 et limite du N°. 5 conservée 3° Ligne droite partant de l'extrémité du mur de clôture entre les N°. 5 et 7, et passant à l'extrémité du petit mur de clôture du N°. 7. 4° Façade du blât N°. 11 conservée.	6m.

Quai.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	1° Ligne droite partant de la limite actuelle du mur de clôture entre les N°. 10 et 12, et menée parallèlement à l'alig.t opposé à 6m de distance	1° Ligne droite partant du 2e angle du blât N°. 11 et aboutissant à un point pris à 1m. en retrait sur la 2e partie du mur de clôture du N°. 13	6m.
Quai.	1° Ligne droite partant d'un point déterminé par le Moulin avec la limite du mur de clôture du N°. 1.	L'intersection du dernier alignement de la Rue N°. 1, et aboutissant à la 1re extrémité du mur de clôture du N°. 1.	
	2° Ligne droite partant de ce dernier point, et aboutissant au 1er angle du mur de clôture du N°. 14 3° Ligne droite entre ce dernier point et l'extrémité du mur de clôture entre les N°. 17 et 18. 4° Limites actuelles des N°. 18 et 19 et 36 conservées		
Rue du Pont.	1° Limite actuelle du mur de clôture du N°. 1 conservée.	1° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 10m de distance.	10m.

Observation Générale.

Tous les pans coupés seront disposés conformément aux indications du plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

392/2

PLAN GÉNÉRAL.

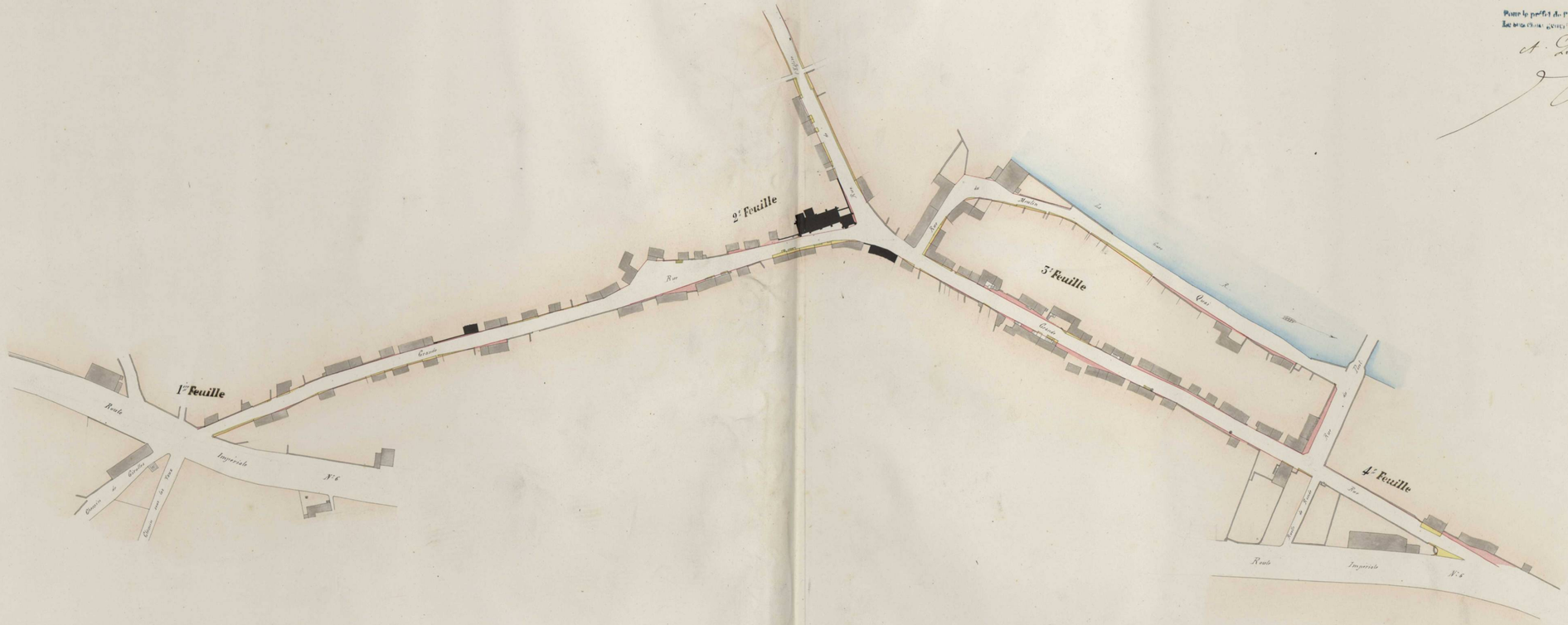
Vu et approuvé conformément à notre arrêté sur Cote de ce jour le présent plan d'alignement comprenant quatre feuilles ci-dessus,

A Auxerre le 17 Juin 1862

Pour le préfet de l'Yonne
Le Sr de Chantemerle Conseiller de préfecture

A. Chantemerle

Vu certifié du 18-6-1862 du Maire, attestant que l'arrêté d'alignement a été publié et affiché dans le délai fixé par le dit arrêté



Echelle de cent millimètres pour mètre.

Dressé par l'Agent-Voyer Cantonal soussigné.

Vérifié par l'Agent-Voyer d'Arrondissement.

Vu et approuvé par l'Agent-Voyer en Chef.

392/3

1re Feuille

2e Feuille

Route

Rue

Grande

Impériale

N.o 6

Grande Rue

Ruelle

Chemin

Eau

Chemin

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Bouvery

Echelle de 0,005 millimètres par mètre.

392/4

2.e Feuille

1.re Feuille

Grande Rue

A

A

Grande Rue

l'Eglise

Rue

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef
Bonnerez

3 Feuille

392/5

3e Feuille

La Cure

Rivière

Quai

Moulin

Rue

Grande Rue

2e Feuille

4e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

392/6

4e Feuille

3e Feuille

Quai

Gare

R.

Route

Rue

Rue

Rue

Route

Route

Rue

Voie

Impériale

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.

392/7

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Vernizelles.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue.	1re	1	Maillard Pierre Nicolas	Cne
	id	3	id	Bâti
		5		Cne
		7	Perrin Jean	Bâti
		9	id	Cne
		11	Cne Commune	
		13	Dorey Didier	Bâti
		15	Cne Commune	
		17	id	
		19	Paulard Hemery	Bâti
	2e	21	Courlet François	id
	id	23	id	Cne
		25		Bâti
		27	Veuille	
		29	Galette Clément	Bâti
		31	id	id
		33	La Commune	Cne
		35	id	Bâti
		37	Marguet Jh Marie	
		39	id	Bâti
		41	Dailleraux Jh Claude	Bâti
		43	id	Cne
		45		Bâti
		47		Cne
		49		Bâti
		51	Perrin Jh Pierre	Bâti
		53	id	Cne
		55	Perrin Jh Bte	id
		57	Sausser François	Bâti
		59	id	id
		61		
		63	Chenard Gaspard	Bâti
		65		Cne
		67	Perrin Jh Bte	Bâti
		69	Cne Commune	
		71	Blondeau Joseph	Bâti
		73	Marguet Edme	Cne
		75	id	Bâti
		77	Renaud Jh Claude	Jardin
		79	Coudrault fils	Bâti
		81	Cne Commune	
		83	Huet Jean	Bâti
		85	Cne Commune	
		87	Le Curé Jean	Bâti
		89	La Commune	id
		91	id	Cimetière
		93	Vallois Louis	Cne
	3e	95	id	id
	id	97		Bâti
		99	Sainte Marthe Bte	id
		101	Bourgeois Les Lentins	
		103	Cne Commune	
		105	Perrenot Didier	Bâti
		107	Perrenot Pierre	id
		109	Perrin Joseph	
		111	Perrin Louis	
		113	Cne Commune	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	3e	113	Ruchard François	Bâti
	id	117	Perrin Claude	id
		119	Cne Commune	
		121	Perrenot Joseph	Cne
		123	Courthiat Nicolas	Bâti
		125	Perrenot Jne Margte	id
		127	id	Cne
		129	Perrin Germain	
		131	id	Bâti
		133	id	id
		135	Courlet Etienne	
		137	id	Cne
		139		Bâti
		141	Ste Marthe	id
		143	Perrin Etienne	
		145	Cne Commune	
		147	Guillemot Antoine	Bâti
		149	id	Cne
		151	Carriat Charles	Bâti
		153	id	Cne
		155	id	Bâti
	4e	157	Cne Commune	
	id	159	id	Cne
		161	Perrin Louis	id
		163	id	Cne
		165		Bâti
		167	Thibaut Jules Marie	Jardin
		169	id	Bâti
		171		Cne
		173		Bâti
		175		Cne
		177		Bâti
		179		Jardin
	1re	2	Coudrault François	id
	id	4	id	Bâti
		6	id	id
		8	Debeaune Jules	Jardin
		10	id	Bâti
		11		Cne
		14	Galette Louis	id
		16	id	Bâti
		18	Galette Nicolas Bte	Cne
		20	id	Bâti
		22	Cne Commune	
		24	Marguet Pierre	Bâti
		26	Huet Jean	Passage
		28	Perrin Jh Bte Pre	Jardin
		30	Cne Commune	
		32	Marguet Marie	Bâti
		34	Depuillery Paulin	id
		36	id	Cne
		38	Chenard Gaspard	Jardin
		40	id	Bâti
		42		Cne
		44		Bâti
		46	Cne Commune	
		48	Courlet Louis	Bâti
		50	Coudrault fils	id
		52	Marguet Jean	Cne
		54	id	Bâti
		56	Renaud Jh Claude	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4e	58	Cne Commune	
	id	60	Perrin Gustave	Bâti
		62	Paulard Claude	id
		64	Paulard Etienne Mre	
		66	id	Cne
		68	id	Bâti
		70	Cne Commune	Cne
		72	id	Bâti
		74	Cne Commune	
		76	Perrin Georges	Bâti
		78	Cne Commune	
		80	Perrin Edme	Cne
		82	Blondeau Jh	id
		84	Renaud Jh Claude	id
		86	Rougeot Didier	id
		88	Huet Marie	id
		90	Perrin Joseph	Cne
		92	Perrin Louis	Jardin
		94	Perreaux Louis	id
		96	Marguet Georges	Bâti
		98	id	Cne
		100	id	Bâti
		102	Perrin Joseph	id
		104	Rousseaux Ernest	id
		106	id	id
		108		Cne
		110	Courlet Jules	Bâti
		112	id	id
		114	Perrin Germain	id
		116	Lavachin Pierre	Cne
		118	id	Bâti
		120	id	id
		122		Cne
		124		Bâti
		126	Carriat Charles	Jardin
	4e	128	Perrin	Bâti
	id	130	Fourrey François	Cne
		132	Cne Commune	
		134	Paulard Jh	Bâti
		136	id	Cne
Rue de l'Église	5e	1	La Commune	Eglise
	id	3	id	
		5		Cimetière
		7	Perrin Nicolas	Bâti
		9	Cne Commune	
		11	Perrin Nicolas	Bâti
		13	Renaud Edme	Cne
		15	id	Bâti
		17	Courtaut Louis	id
		19	Huet Charles	Jardin
		21	Courtaut Louis	Cne
		2	Guillemot Pierre	Cne
		4	id	Bâti
		6		Jardin
		8	Vallois Louis	id
		10	Renaud Edme	
		12	Chenard Gaspard	Cne

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Moulin	3e	1	Dallois Louis	Bâti
	id	3	Chenard Gaspard	id
		1	id	Cne
		7	id	id
		9	id	Bâti
		11	id	id
		13	id	Jardin
		2	Ste Marthe Bte	Bâti
		4	Guinaud Edme	id
		6	id	Cne
		8	id	Bâti
		10	Perrin Etienne	Cne
		12	Gaulon Etienne	Jardin
		14	Guinaud Edme	id
		16	Rougeois Mathias	
		18	Rougeot Pierre	
		20	Section B	
		22	Perreaux Ernest	Jardin
Quai	3e	1	Bouchard François	Jardin
	id	2	Rousseaux Marie	id
		3	Section C	
		4	Piraux Joseph	Jardin
		1	Courthiat Nicolas	id
		6	Perreaux Pierre	
		7	Section D	
		8	Courlet François	Jardin
		9	Courlet Etienne	id
		10	Ste Marthe Jacques	
		11	Ste Marthe Jh Claude	
		16	Perrin Etienne	Bâti
		13	Guillemot Antoine	Cne
	4e	14	Carriat Charles	Jardin
	id	15	Gaulon Nicolas	Cne
		16	id	Bâti
		17	id	id
		18		Place
		19		Jardin
		20	Perreaux Jh Bte	id
Rue du Pont	4e	1	Perrin Edme	Bâti
	id	3	Millet Victor	id
		1	Perreaux Jh Bte	Jardin
		2	Chenard Gaspard	Jardin

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W392/8

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d AVALLON

M Mathieu
Agent-Voyer cantonal

M Rayneri
Agent-Voyer d'arrondissement

M Minne
Agent-Voyer en chef

Voirie Urbaine
~~SERVICE VICINAL~~

CANTON
d AVALLON

COMMUNE
de Sermizelles

Chemin N°

d Rue du Presbytère

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Sermizelles

ÉCHELLE de 0 005 *p. mètre*

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moëllons.
P T, Construction en pierre de taille.
O E, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à un étage.
2 E, Maison à deux étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19 .

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19 .

Vu pour être soumis à l'approbation d
Il Approuvé
Auxerre, le 8 Juillet 1907 .
LE PRÉFET,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A AVALLON le _____ 1907 .

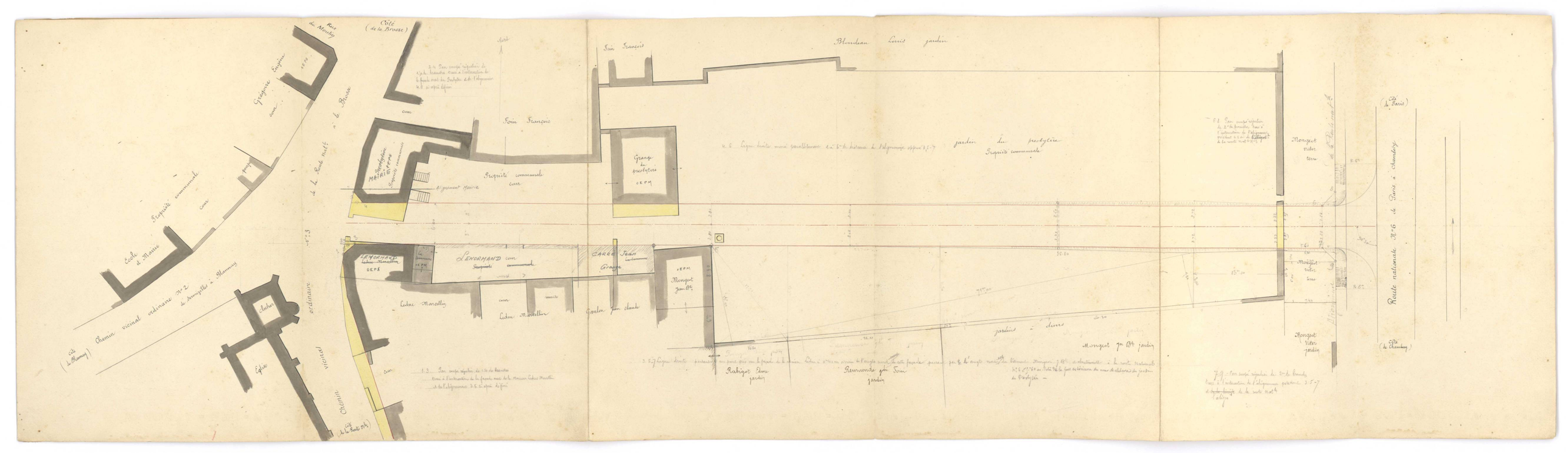
Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A AVALLON le 17 mai 1907.

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19 .

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

Typ. et Lith. Ch. Milon, 30

1500W392/59


Côté de la Mairie
Chemin vicinal ordinaire N° 2 de Mouzilles à Flamency
Propriété communale
Ecole de Garçons
Grégoire Eugène
Eglise
Chemin vicinal ordinaire N° 3 de la Route N° 6 à la Brosse
Côté de la Route N° 6
Côté de la Brosse
Nord
Foin François
Propriété communale
Alignement Nouveau
Grange du presbytère
Presbytère
Propriété communale
Blondeau Louis jardin
Foin François
Propriété communale
Jardin du presbytère
Monjoret Victor terre
Monjoret Victor terre
Monjoret Victor jardin
Route nationale N° 6 de Paris à Chambery
Côté de Paris
Côté de Chambery
LENORMAND
LENORMAND Ladislas Alexandre
CEPS
LENORMAND com
Propriété communale
CAILLOU Jean
Grange
CEPM
Monjoret Jean Bte
Cidre Marcellin
Cidre Marcellin
Jardin Jean Claude
Rabigot Elme jardin
Remonde Jean Jardin
jardins
Monjoret Jean Bte jardin

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' AVALLON

AGENCE
d' AVALLON

COMMUNE
de Pernizelles

M Machin
Agent-Voyer cantonal

M Gouet
Agent-Voyer d'arrondissement

M Mirec
Agent-Voyer en chef

Voirie urbaine
~~SERVICE VICINAL~~

~~CHEMIN~~ N°

d~~e~~ Rue du Presbytère

PROJET DE aliénation
de terrains inutiles

sur une longueur de et une largeur de mètres
non compris talus, fossés, banquettes ou autres ouvrages accessoires.

Plan parcellaire

Echelle de 0.005 p m.

Vu et

Auxerre, le 190 .

Le Préfet de l'Yonne,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné.
A Avallon le Mars 190 .

Vu et vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement soussigné.
A Avallon, le 190 .

Vu pour être annexé à la délibération de la commission départementale en date de ce jour.
Auxerre, le 190 .
Le Secrétaire, Le Président,

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné.
Auxerre, le 190

1700 W 332/40

Rue du Presbytère

Rue du Presbytère

Son D. le Village

Son D. le Village

PONTS ET CHAUSSÉES

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

SERVICE Vicinal

ARRONDISSEMENT de l'Est

SUBDIVISION d'Avallon-Ouest

SIGNATAIRES :

M. Bellaing, subdivisionnaire

M. P. Gand, Ingénieur d'Arrondissement

R. Renault, Ingénieur en chef

4

2

Voirie Vicinale

Commune de Sermizelles

Chemin vicinal n° 2 de Sermizelles à Blannay

Projet d'élargissement sur une longueur de 111,60m

Plan parcellaire au 1/200e

Dressé par l'E subdivisionnaire soussigné,

A Avallon, le 16 Novembre 1959

J. Bellaing

Vérifié par l'Ingénieur d'arrondissement soussigné,

Auxerre, le 21 Nov 59 19

SIGNÉ : GAUD

Présenté par l'Ingénieur en chef soussigné,

Auxerre, le 4 décembre 1959

Signé : Renaudeau

ECHELLES { Longueurs de pour mètre. / Hauteurs de pour mètre.

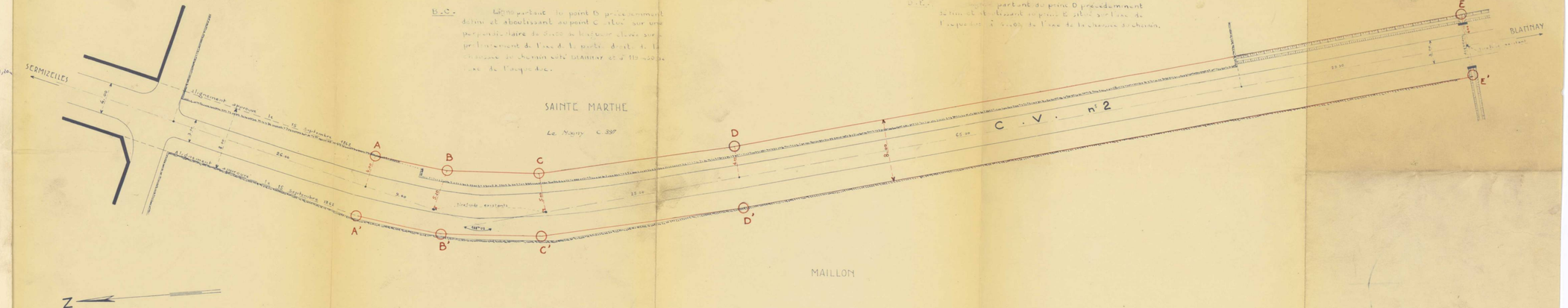
1500W332/11

A-B. Ligne partant du point A située à l'extrémité de l'alignement approuvé le 15 Septembre 1863 et aboutissant au point B situé sur une perpendiculaire de 5m20 de longueur élevée sur le prolongement de l'axe de la chaussée du cours de [illegible] à [illegible] de la propriété SAINTE-MARTHE.

B-C. Ligne partant du point B précédemment défini et aboutissant au point C situé sur une perpendiculaire de 5m20 de longueur élevée sur le prolongement de l'axe de la partie droite de la chaussée du chemin cote BLANNAY et à 119 mètres de l'axe de l'angle droit.

C-D. Ligne partant du point C précédemment défini et aboutissant au point D situé sur une perpendiculaire à l'axe de la chaussée du chemin et à une longueur et cheval à 94m30 de l'axe de l'angle droit.

D-E. Ligne partant du point D précédemment défini et aboutissant au point E situé sur l'axe de l'angle droit à 94m30 de l'axe de la chaussée du chemin.


SERMIZELLES
BLANNAY
SAINTE MARTHE
Le Moulin
MAILLON
C . V . n° 2
A
B
C
D
E
A'
B'
C'
D'
E'
Z
Alignement approuvé le 15 Septembre 1863
Alignement approuvé le 15 Septembre 1863
Riveraine existante
Riveraine existante
26.00
9.40
5.20
5.20
5.20
25.00
25.00
94m30
94m30
5.20
5.20
5.20

DEPARTEMENT DE L'YONNE

COMMUNE DE SERMIZELLES

Propriété sise au lieu-dit « Les Enclos »
cadastrée section A n° 284 et 285p
appartenant à M. et Mme MONGEOT Henri et
en cours d'acquisition par
M. SAUTEREAU Luc et Mme LACOUR Isabelle

PLAN D'ARPENTAGE

ECHELLE 1/200

LEGENDE

o Borne OGE posée

——— Alignement défini à 4.00 m de l'axe de la bande de roulement du Chemin de BLANNAY à la Brosse Conge

Pour approbation de la limite :

M. BERTOUX Pierre,
Maire,

M. et Mme MONGEOT Henri,

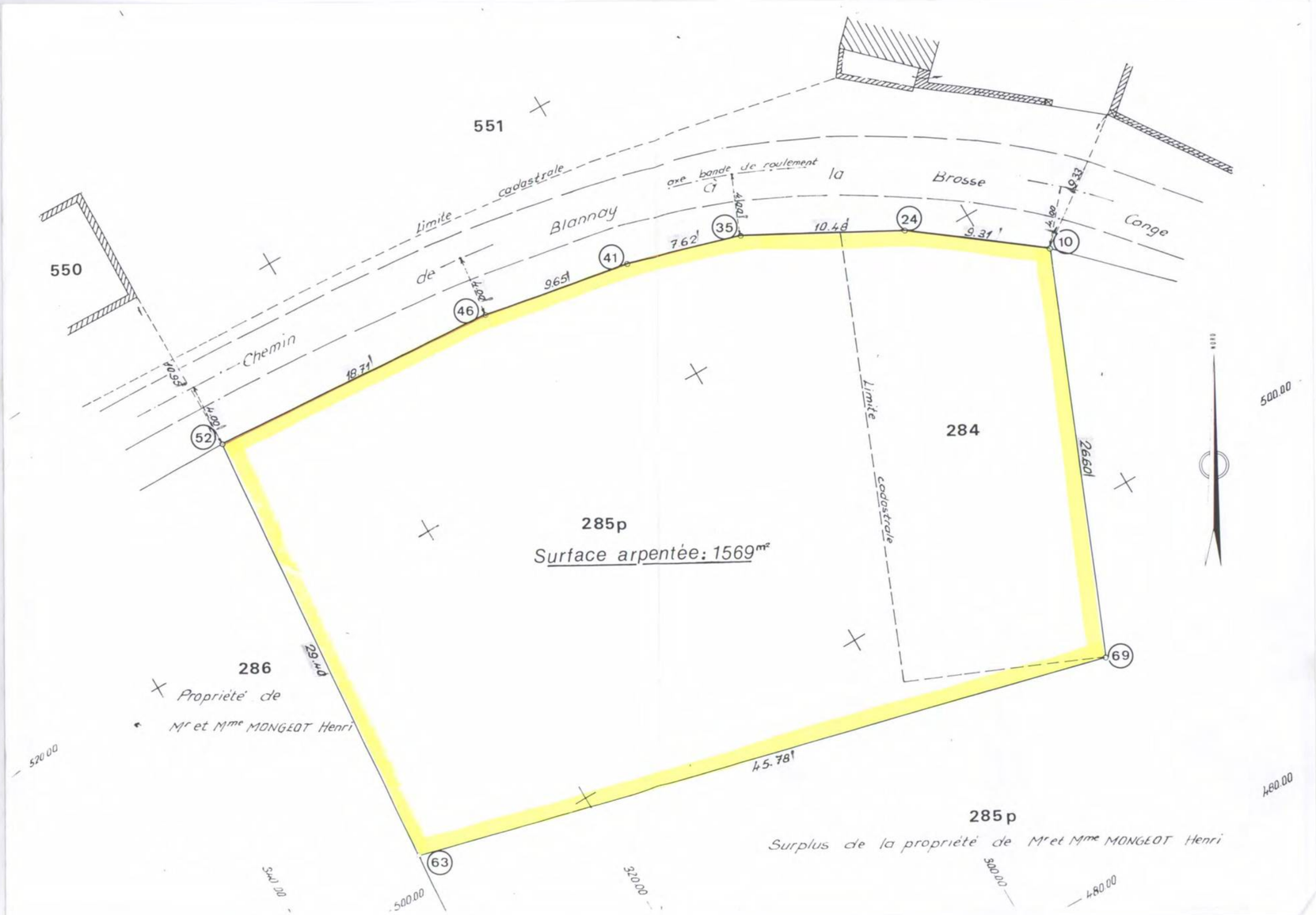
Nota : Les coordonnées sont calculées dans un système local

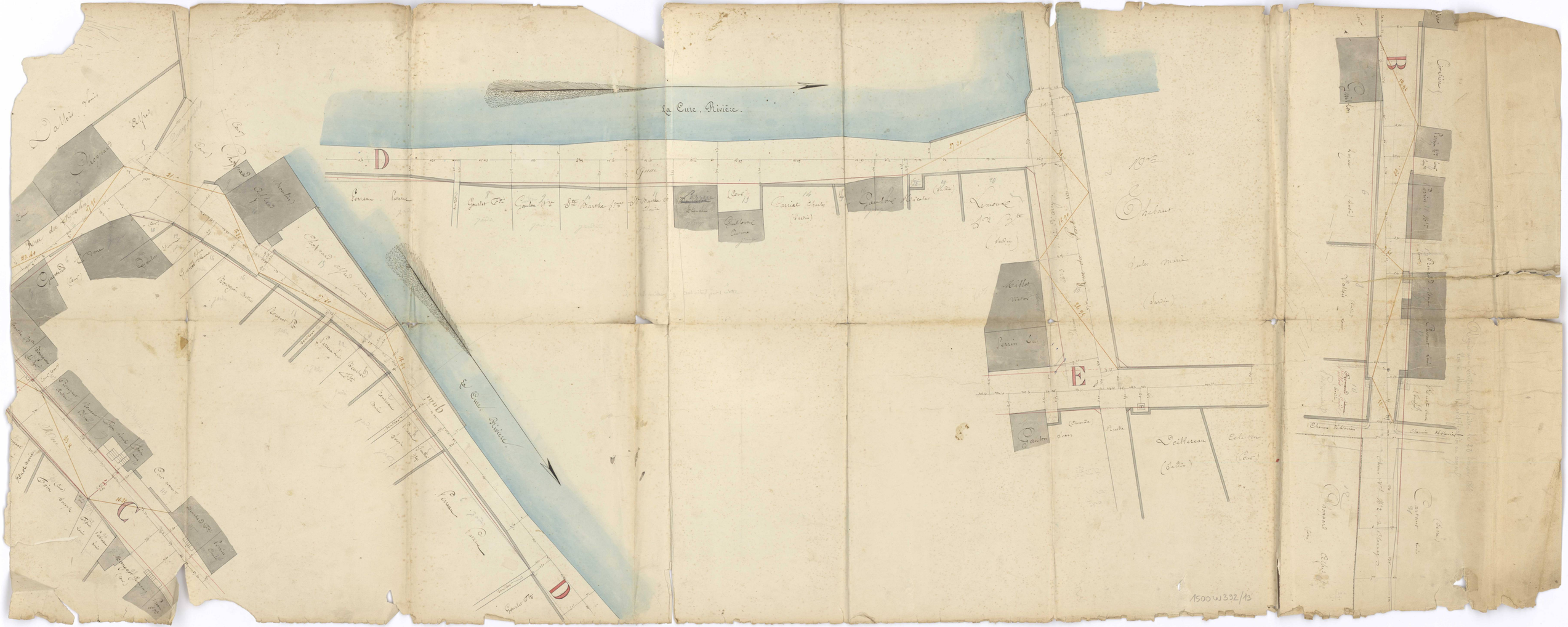
Société Civile Professionnelle
M. GAILLARD, R. BLOMET et H. LEGRAND
Géomètres Experts Associés
B.P. 85
89203 AVALLON Cédex
Ordre des Géomètres-Experts - n° inscription 81020

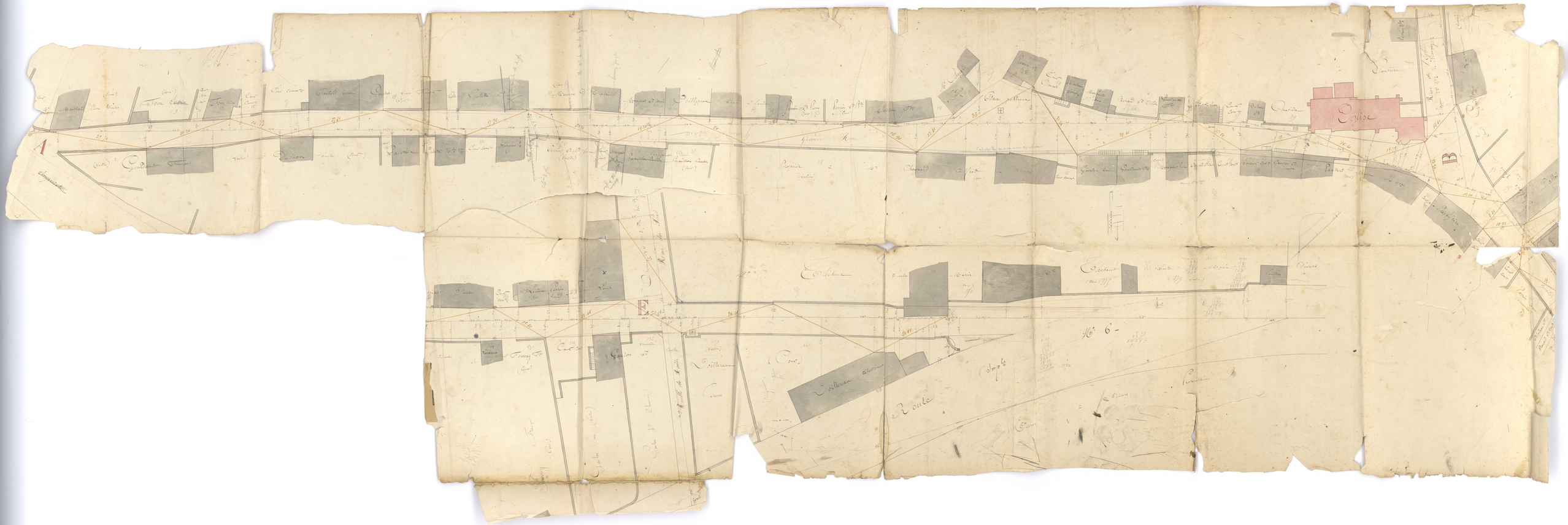
S.C.P. GAILLARD-BLOMET-LEGRAND
Géomètres-Experts à AVALLON
Janvier 1999
Dossier 9195

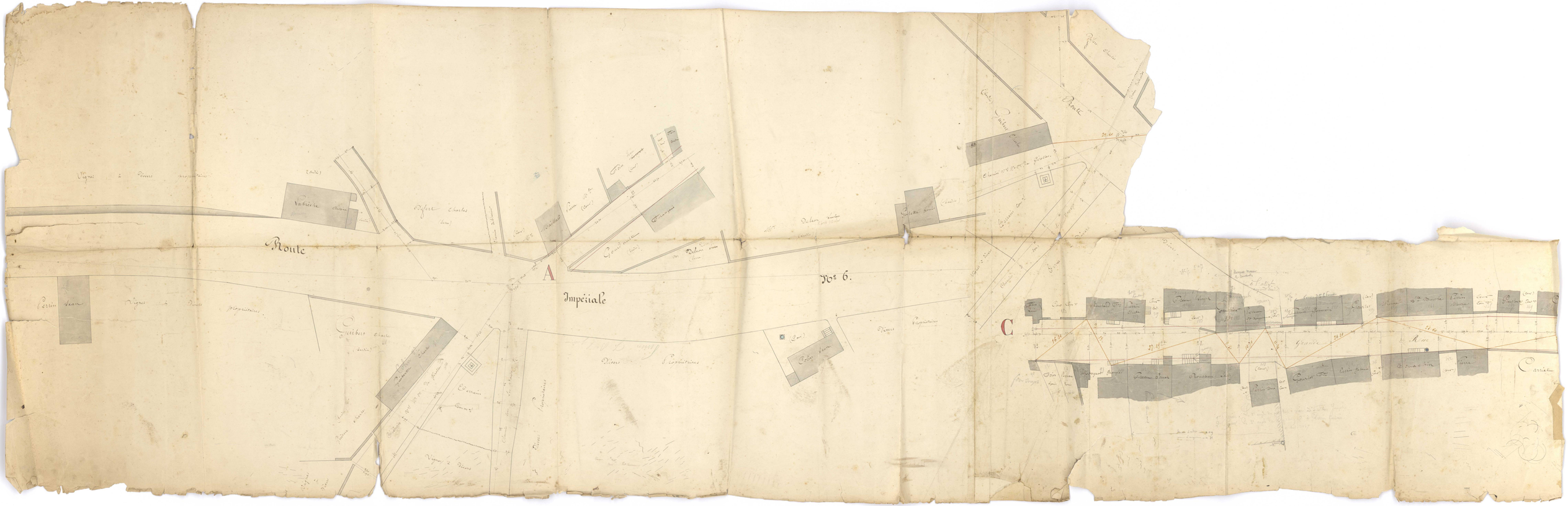
COPIE

1500W392/12




La Cure, Rivière.
D
C
E
B
1792
Thibaut
Jardin Marais
Maillot
Veuve
Perrin Jne
Poitteveau
Jardin
Chemin
Pasture
Verger
Pré
Terre
Maison
Cour
Grange
Ecurie
Etable
Fenil
Pressoir
Cellier
Pavé
Ruelle
Ecluse
Gaulon
Gaillot
Garriat
Lemeuré
Perreau
Perrin
Rivière
1500 W 332/13


A
B
E
Route
Eglise
Cimetière
Grande Rue
Chemin
Ruelle
Jardin
Verger
Maison
Grange
Pré
Champ
Vigne
Mare
Fontaine
Puits
Four
Pressoir
Ecurie
Etable
Cour
Jardin
Verger
Pré
Champ
Vigne
Maison
Grange
Ecurie
Etable
Four
Pressoir
Puits
Fontaine
Mare
Cimetière
Eglise
Route
Chemin
Ruelle
Grande Rue


Route
Impériale
A
C
Nos 6.

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' *Avallon.*

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

CANTON

de *Vezelay.*

DE

THAROISEAU.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 409 / 1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Tharoiseau.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Grande Rue.	1. N.os 2, 8, 8 bis, 10, 12, 14, 16 et 18 conservés.	1. N.o 1 conservé.	
	2. Ligne droite entre le 2.e angle du mur de clôture 18 et le 1.er angle du bât.t 36.	2. Ligne droite entre l'angle limitrophe des murs de clôture 18 et 3 et un point pris à 7.m en face du 2.e angle du mur de clôture 18.	7.m
		3. Ligne droite entre ce point et un autre point pris à 6.m et en face du 1.er angle du bât.t 36.	7.m
	3. Ligne droite entre cet angle et le 1.er angle du mur de clôture 38.	4. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	6.m
	4. Ligne droite déterminée par cet angle et par le 2.e angle du bât.t 46.	5. Ligne droite se dirigeant parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance et s'arrêtant comme au plan sur la limite des N.os 36 et 41.	6.m
	5. Batiments 44 et 46 conservés.		
	6. Façade du bât.t 46 conservée et prolongée comme au plan jusque sur la limite latérale du bât.t 42.	6. Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et un point pris sur la 1.re façade latérale du bât.t 43 à 6.m de la façade du bât.t 46.	6.m
	7. Ligne droite entre cet point et l'extrémité de l'alig.t précédent et un point pris à 6.m et en face le 2.e angle du 1.er pilier de l'église.	7. Ligne droite entre ce point et un autre point pris sur la 2.e façade latérale du bât.t 43 à 6.m de la façade du bât.t 46.	6.m
	8. Ligne droite déterminée par un point pris 6.m et en face du 1.er angle du 3.e pilier de l'église et le 1.er angle du bât.t 4.	8. Ligne droite entre ce point et le 1.er angle du bât.t 4.	
	9. Une façade du bât.t 6 conservée.	9. N.os 1, 3 et 5 conservés et régularisés comme au plan.	
	10. Une façade du bât.t 8 conservée.	10. N.os 7 et 9 conservés.	
		11. Ligne droite entre le 2.e angle du mur de clôture 61 et le 3.e angle du bât.t 62.	
	11. Ligne droite se dirigeant parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance et s'arrêtant comme au plan sur la 2.e façade latérale du bât.t 36.	12. Ligne droite entre cet angle et le 3.e angle du bât.t 81.	6.m
	12. Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et un point pris à 6.m et en face du dernier angle du mur de clôture 87.	13. Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du mur de clôture 87.	
	13. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	14. Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du mur de clôture 93.	
	14. Ligne droite entre un point pris à 6.m et en face du 1.er angle du bât.t 103 et l'avant dernier angle du bât.t 102.	15. Ligne droite entre cet angle et le 1.er angle du bât.t 103.	
	15. Ligne droite entre cet angle et le 1.er angle du bât.t 116.	16. Bâtiment 103 conservé.	
	16. Façades des bât.ts 116 et 114 conservés.	17. Ligne droite entre le 2.e angle du bât.t 103 et un point pris à 6.m et en face le 1.er angle du bât.t 116.	6.m
	17. Ligne droite entre le 2.e angle du bât.t 114 et le 2.e angle du bât.t 128.	18. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	6.m
	18. Mur de clôture 130 conservé rejoint le 1.er angle jusqu'au 2.e.	19. Ligne droite entre un point pris à 6.m et en face du 2.e angle du mur de clôture 130.	6.m
	19. Ligne droite entre ce 2.e angle et le 2.e angle du bât.t 132.	20. Ligne droite entre cet angle et un point pris à 7.m et en face du 2.e angle du mur de clôture 130.	7.m
	20. Ligne droite entre ce 2.e angle et le 1.er angle du mur de clôture 132.	21. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 7.m de distance.	7.m
		22. Ligne droite se dirigeant parall.le à l'alig.t opposé à 7.m de distance et s'arrêtant sur le mur de clôture 131.	7.m
Chemin de Noiset.	1. Mur de clôture 2 conservé.	1. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	6.m
	2. Ligne droite entre le 1.er angle du mur de clôture 4 et le 1.er angle du 2.e pan du 1.er mur de clôture 10.	2. Façade du bât.t 7 conservée et prolongée de chaque côté comme au plan.	
Ch.in de dessous les Murs.	1. Mur de clôture des N.os 4, 6 et 8 conservés et prolongés comme au plan.	1. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	6.m
	2. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	2. Mur de clôture 5 et 7 conservés.	6.m
	3. id.	3. Ligne droite entre l'angle limitrophe des murs de clôture 7 et 9 et le 1.er angle du bât.t 13.	6.m
	4. id.	4. Façade du bât.t 13 conservée.	6.m
	5. id.	5. Ligne droite entre le 2.e angle de ce bât.t 13 et le 2.e angle du bât.t 10.	6.m

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES
	6. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	6. Façades des bât.ts 19, 21 et 23 conservés.	6.m
	7. id.	7. Ligne droite entre le 2.e angle du bât.t 23 et le 2.e angle du bâtiment 29 avec prolongement comme au plan jusque sur le mur de clôture 31.	6.m
	8. Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le dernier angle du mur de clôture 50.	8. Surplus du mur de clôture 31 conservé.	
	9. Première partie du mur de clôture 58 conservée et prolongée comme au plan.	9. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	6.m
	10. Pan coupé respecté comme au plan.	10. Pan coupé respecté comme au plan.	6.m
	11. Ligne droite déterminée par le 2.e angle du mur de clôture 37 et le 1.er angle du bât.t 41.	11. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	6.m
Rue de la Halle.	1. Ligne droite entre le 1.er angle du mur de clôture n.o 2 et le 2.e angle du bât.t 2.	1. Bâtiment 1 conservé.	
	2. Façades des bât.ts 2 et 10 conservés.	2. Ligne droite entre le dernier angle du bât.t 1 et un point pris à 4.m et en face le 2.e angle du bât.t 2.	4.m
	3. Ligne droite entre l'angle limitrophe des bât.ts 10 et 12 et le 3.e angle de l'avant corps du bât.t 12.	3. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 4.m de distance.	4.m
	4. Ligne droite partant de ce 3.e angle et se dirigeant parallèl.t à l'alig.t opposé à 4.m de distance.	4. id.	4.m
	5. Ligne parall.le à l'alig.t opposé à 4.m de distance.	5. Ligne droite se dirigeant parall.le à l'alig.t opposé à 4.m de distance et s'arrêtant sur l'angle saillant du bât.t 1.	4.m
	6. id.	6. Ligne droite entre cet angle et l'avant dernier angle du bât.t 17.	4.m
		7. Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du bât.t 23 avec prolongt comme au plan.	4.m
Rue dey Haut.	1. Ligne droite déterminée par le 1.er angle du parement extérieur du mur de clôture 4 et le dernier angle du mur de clôture 10.	1. Mur de clôture 1 conservé et prolongé comme au plan.	
Ch.in de Pocaillot.	1. Batiments 2 et 4 conservés.	Ligne droite entre le 1.er angle du bât.t 1 et le 1.er angle du bât.t 3.	
Place Publique.	1. N.os 2 et 4 conservés et prolongés comme au plan.	1. Ligne droite entre le 2.e angle du bât.t 1 et le 1.er angle du bât.t 3.	
	2. Pan coupé respecté comme au plan.	2. Façade du bât.t 3 conservée ainsi que le N.o 7.	
		3. Ligne droite entre le 1.er angle du bât.t 7 et le 1.er angle du bât.t 13.	
		4. Ligne droite entre cet angle et 2.e angle du mur de clôture 10.	
		5. Ligne droite entre cet angle et 2.e angle du mur de clôture 61 (ce la grande rue)	
Rue du Petit Clos.	1. Ligne brisée parall.le à l'alig.t opposé à 4.m de distance.	1. Mur de clôture 1 conservé ainsi qu'une partie du mur de clôture 3.	4.m
	2. Ligne droite partant du 2.e angle du mur de clôture et se dirigeant parall.t à l'alig.t opposé à 4.m de distance.	2. Ligne droite entre un point pris à 4.m et en face le 2.e angle du mur de clôture 2 et le 1.er angle du bât.t 7.	4.m
	3. Ligne brisée parall.le à l'alig.t opposé à 4.m de distance.	3. Bât.ts 7, 9, 11, N.os 13 conservés et régularisés comme au plan.	4.m

Tous les plans compris seront exécutés conformément au plan.

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

409/2

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre arrêté en date
de ce jourd'hui le présent plan d'alignement comprenant
trois feuilles de détail.

Auxerre le 26 Mai 1854

Le Préfet de l'Yonne

H. Sobrier

Un certificat du 11 octobre 1854 du maire de Tharoiseau
attestant que l'arrêté d'approbation du plan d'align.t de
la commune a été publié et affiché et clavé à la suite de
dit arrêté.

Dressé par l'Agent Voyer cantonal soussigné

Vérifié par l'Agent Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Échelle du plan général est de un millimètre par mètre

Celle des feuilles de détail est de cinq millimètres par mètre

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

409/3

1e Feuille

2e Feuille

Grande Rue I

Rue d'en Haut

Place Publique

I Grande Rue

Ruelle

Chemin

Chemin de Bouillet

A Chemin de Bassens Les Murs

Bassens Les Murs

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Bonnaire

409 14

2e Feuille



Vû et garanti par l'Agent Voyer en Chef
Bonnemoy

409 15

3.e Feuille

Feuille

2.e

Grande Rue

Ruelle du Petit Sentier

Grande Rue

A

Grande Rue

A

Fait [illegible] par l'Agent Voyer en Chef

[illegible]

409/6

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Pharoiseau.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue.	1	1	La Commune	Cimetière
		3	Bigot François	vigne
		5	Robot jean	id.
		7	Gubaut Lazare	id.
		9	Bassepertel jean	id.
		11	Lairet françois	place
		13	Bigot Joseph	vigne
		15	La Commune	terrain
		17	Defert Etienne	verger
		19	Lairet François	cour
		21	Bigot François	verger
		23	Lairet François	terre
		25	Bazarne Ernest	cour
		27		cour commune
		29	Bazarne Jne les héritiers	bât.t
		31	Robot Antoine	cour
		33	La Commune	jardin
		35	D'Assay (Comte)	id.
		37	id.	bât.t
		39	id.	hangar
		41	id.	cour
	12	43	id.	bât.t
		45	id.	hangar
		47	id.	cour
		49		cour commune
		51	Culin Claude	bât.t
		53	id.	cour
		55	Culin jean	bât.t
		57	La Commune	Eglise
	2	59	id.	mail
		61	Rousseau Claude	hangar
		63	id.	bât.t
		65		cour commune
		67	Bigot Lazare	bât.t
		69	id.	id.
		71		cour commune
		73	Culin jean	fumier
		75	id.	bât.t
		77	id.	cour
		79	Robot Philibert	id.
		81	id.	bât.t
		83		cour commune
		85	Robot Philibert	hangar
		87	id.	jardin
		89	Blenon jean	terre
		91	Chauffard Claude Ernest	jardin
		93	Lairet Jne Ernest	id.
	23	95	Morlet joseph	terre
		97	Rousseau jean	id.
		99	Gerbaut Lazare	jardin
		101	Gerbaut Lazare Ernest	hangar
		103	id.	bât.t
	3	105	id.	
		107	Bazarne Lazare	terre
		109	Bigot François	id.
		111	Bazarne Lazare	bât
		113	Gallois Guy	vigne
		115	Dérin antoine	vigne
		117	Bigot Antoine	place
		119	Culin François	vigne
		121	Gallois Pierre	id.
		123	D'Assay (Comte)	id.
		125	Robot joseph	id.
		127	Lairet Ernest	id.
		129	D'Assay (Comte)	terre
		131	id.	id.
	1	2	Culin Leger	id.
		4	Cribouillard Jne Louis	id.
		6	Monet Pierre	id.
		8	id.	jardin
		10	Bazarne Ernest	id.
		12	Cuillet Claude	id.
		14	Biget François	id.
		16	Fillon Joseph	id.
		18	Culine Lazare	id.
		20	Fillon Joseph	bât.t
		22	Lairet François	cour
		24	id.	bât
		26	Guignet François	bât.t
		28	Defert Etienne	cour
		30	id.	bât.t
		32	Robot Joseph	id.
		34		cour commune
		36	Biget François	bât.t
		38	id.	cour
		40	Lairet Jean Ernest	bât.t
		42	id.	cour
		44	La Commune	mst
		46	id.	bât
	12	48	D'Assay (Comte)	id.
		50		cour commune
		52	D'Assay (Comte)	cour
	2	54	id.	bât.t
		56	id.	id.
		58	id.	id.
		60	id.	id.
		62	id.	id.
		64	id.	id.
		66	id.	cour
		68	id.	bât.t
		70	id.	place
		72		cour commune
		74	Rousseau jean	bât.t
		76	D'Assay (Comte)	id.
		78		cour commune
		80	D'Assay (Comte)	cour
		82	Bassepertel Jne Eloi	id.
		84	id.	bât.t
		86	id.	cour
		88	id.	bât.t
		90	Culin jean	jardin
		92	Morlet joseph	id.
	23	94	Bazarne Lazare	id.
		96	Bazarne Lazare Jne	cour
		98	id.	bât.t
		100		cour commune
	3	102	Gerbaut Lazare	bât
		104		cour commune
Chemin de Voisey.	1	1	Defert Jean Louis	cour
		3	Lairet joseph	jardin
		5	Fillon Joseph	id.
		7	id.	bât.t
		2	Robot Joseph	vigne
		4	La Commune	cour
		6	id.	bât.t
		8	Lairet François	id.
		11	id.	cour
Chemin de dessous les Murs.	1	1	La Commune	cour
		3	id.	jardin
		5	Culin François Pierre	id.
		7	Bazarne Maurice	id.
		9	Rousseau jean	id.
		11		cour commune
		13	Robot jeanne	bât.t
		15	Cribouillard jean	jardin
		17	Rousseau Claude	bât.t
		19	id.	id.
		21	Cribouillard jean	id.
		23	Bigot Claude	id.
		25	Rousseau François	id.
		27	id.	id.
		29	id.	id.
		31	D'Assay (Comte)	jardin
	2	33	Robot Philibert	id.
		35	Culin Jne Jne Biget	id.
		37	Rousseau jean et Marie	id.
		39	Gerbaut Lazare Ernest	id.
		41	Bassepertel Jne Eloi	bât.t
	1	2	Morlet Joseph	vigne
		4	Bassepertel Claude	id.
		6	Pouillat jean	id.
		8	Defert	id.
		10	Bigot Lazare	id.
		12	Culin jean	id.
		14	Bassepertel Claude	id.
		16	Lairet François Sabonnier	id.
		18	Lairet François Chanon	id.
		20	Culin Charles	id.
		22	Robot Lazare	id.
		24	La Commune	meurger
		26	Robot Joseph	vigne
		28	Defert Etienne	id.
		30	Bidault jugé	id.
		32	Culin Lazare	id.
		34	Cribouillard Etienne	id.
		36	Monjard Philibert	id.
		38	Rousseau Vve et Pinyot	id.
		40	Lauillard Charles Pierre	terre
		42	Rousseau Vve et Pinyot	vigne
		44	Lairet jean	terre
		46	Defert Etienne	jardin
		48	Rousseau François	id.
		50	Moulot Philibert	id.
		52	Cuillet François	id.
		54	Culin Lazare	id.
		56	D'Assay (Comte)	id.
	2	58	id.	id.
		60	Bassepertel jean Eloi	id.
		62	Bazarne Ernest	id.
		64	Lairet Ernest	id.
Rue de la Mare.	1	1	La Commune	bât.t
		3	id.	cour
		5		cour commune
		7	Culin Ernest	bât.t
		9	id.	id.
		11	Carron Germain	id.
		13	Culin Lazare	cour
		15	id.	bât.t
		17	Culin Lazare fils Ernest	id.
		19	La Commune	passage
		21	Moulot Philibert	hangar
		23	D'Assay (Comte)	bât.t
		25	id.	jardin
		2	Lairet jean Ernest	cour
		4	Defert Nicolas	id.
		6		cour commune
		1	Carron Germain	bât.t
		10	Bazarne Maurice	id.
		12	Morlet Joseph	id.
		14		cour commune
		16	Rousseau François	bât.t
		18	id.	id.
		20	id.	id.
Rue d'en haut.	1	1	Fillon Claude	jardin
		3	Culin jean	bât.t
		5	D'Assay (Comte)	bât.t
		7	id.	id.
		2	Culin Claude fils	id.
		4	id.	cour
		6	Bazarne Lazare	id.
		8	Marcelet Pierre	bât.t
		10	id.	cour
Rue de Locaillot.	2	1	Robot jean	bât.t
		3		cour
		5	Culin Jne les héritiers	bât.t
		2	Bazarne Lazare	id.
		4	id.	id.

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 409/7

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Place Publique.	3	1	Culin Francisch[ois]	bât[t]
		3		cour commune
		5	Bazame Lazare	bât[t]
		7		cour commune
		9	Balivet jean	bât[t]
		11		cour commune
		13	Defert jean	bât[t]
		15	id	cour
		17		cour commune
		19	Defert jean	cour
		21	id	bât[t]
		23		cour commune
		2		cour commune
	12	4	D[r] Assay (Comte)	bât[t]
		6	Marcelot Pierre	cour
		8		cour commune
		10	Culin jean	bât
Rue du Petit Clos.	3	1	Gally Pierre	vigne
		3	Rousseau J[ea]n Nal	id.
		5	Lairet André	jardin
		7	id	bât
		9	id	id.
		11	Culin François	id.
		13	id	cour
		2	Biget Antoine	jardin
		4	Defert Lazare	cour
		6	Culin François	bât[t]
		8	id	cour

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

409/8

- 2 -

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d AVALLON

M Courcier, Agent-Voyer cantonal

M Garneau, Agent-Voyer d'arrondissement

M Guillon, Agent-Voyer en chef

SERVICE VICINAL

CANTON
d VEZELAY

COMMUNE
d THAROISEAU

Chemin vicinal ordinaire N° 5, de Dessous les murs

et Chemin rural n°s 7 et 7 bis vicinaux à Fontelle.

PROJET DE modification DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de THAROISEAU

ÉCHELLE de 0.005 par mètre

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Immeubles en saillie sur l'alignement.
Rose, Terrains à rendre aux riverains.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Constructions en pierres ou moëllons.
Alignements approuvés
P T, Construction en pierre de taille.
O E, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à un étage.
2 E, Maison à deux étages.
S, Construction solide.
M, Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.
Alignements modificatifs.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19
LE PRÉFET,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A VEZELAY le 3 Février 19~~4~~ 19~~~~
Courcier

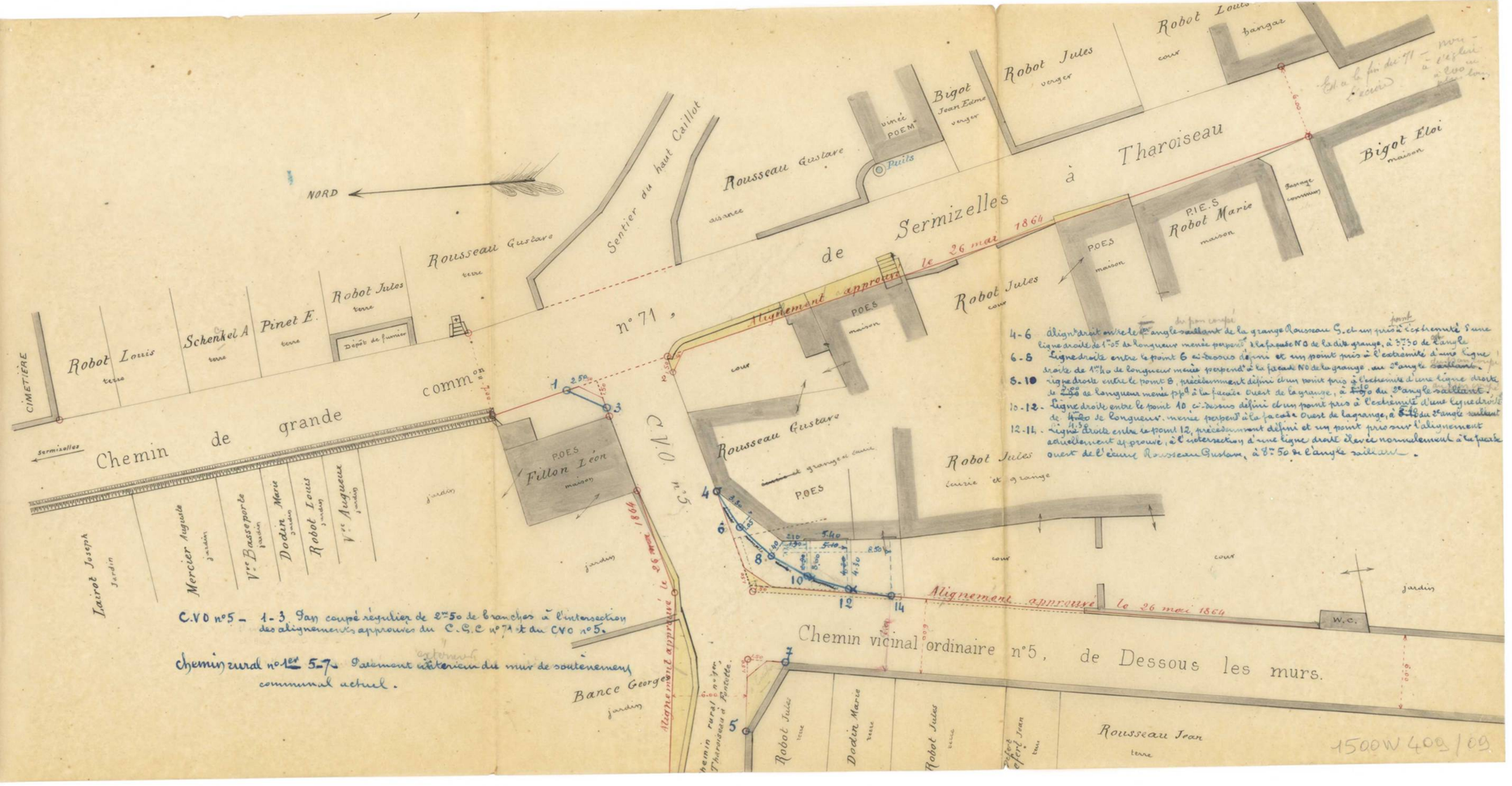
Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A AVALLON le _____ 19

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le _____ 19

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

Typ. et Lith. Ch. Milon, 29

409/09

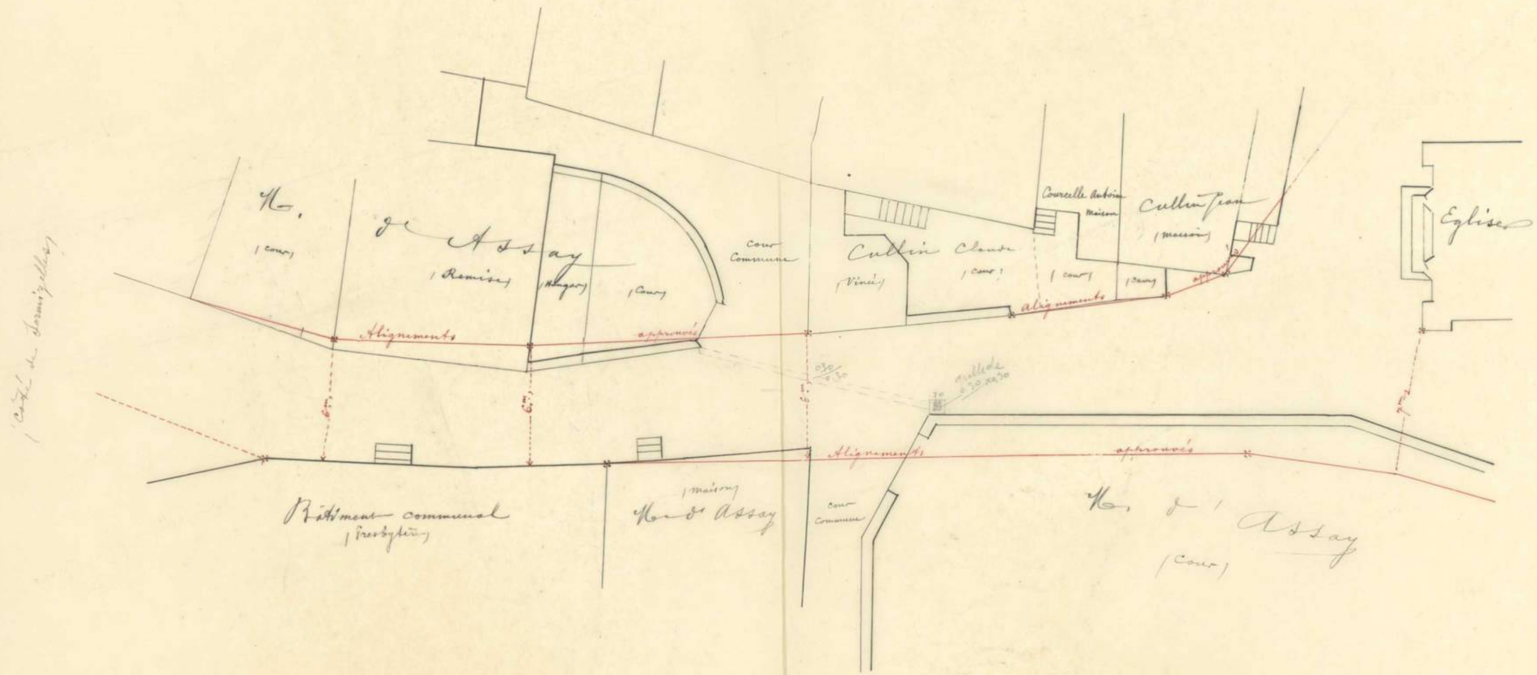


1500W 409/09

Chemin de gde Dne No 71

Extrait du plan
d'alignement de Charoncourt

Echelle de 1/200



1500 W 409/10

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d

CANTON

d

SERVICE VICINAL.

COMMUNE

DE

THAROT.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 410/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Tharot		
Grande Rue	N°1 Mur N°2 conservé 2e Série de parc inspec (Voir le plan) 3e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8m. de Distance prolongée jusqu'au Mur Latéral N°104 4e ligne Droite entre le ext. se l'alig.t précédent et l'angle saillant du Mur N°2 (Muraille de Plante) 5e façade N°14 conservée 6e ligne Droite entre le Dernier angle du bât N°14 et l'angle rentrant du bât N°24. 7e ligne Droite entre ce Dernier angle et le 1er angle du bât N°30. 8e et 9e lignes parallèles aux alig.ts opposés à 8m. de Distance 10e ligne Droite entre l'ext. se l'alig.t précédent et l'angle saillant du Mur N°36 11e ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du N°45 12e ligne Droite entre le 1er angle du bât N°44 et le 1er angle du N°56 13e ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du N°60. 14e ligne Droite entre le 1er angle du N°60 et l'angle rentrant des Murs 64 et 64 15e ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du N°68. 16e ligne Droite entre le 1er angle du N°68 et le 1er angle du N°74. 17e ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du N°88 18e façades conservées jusqu'au N°90 inclus 19e ligne Droite entre le Dernier angle du N°90 et le 1er angle du N°100. 20e ligne Droite entre cet angle et l'angle du N°103	1e Mur N°1 et partie de la façade N°3 conservées. 2e ligne Droite entre le 1er et le dernier angle de ce bât. 3e ligne Droite entre le Dernier angle et l'angle rentrant de la façade N°10, prolongée 4e ligne Droite entre l'ext. se l'alig.t précédent et le 1er angle du N°17, prolongée. 5e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8m. de distance 8m 6e et 7e lignes parallèles aux alig.ts opposés à 8m. de Distance 8e ligne Droite entre l'ext. se l'alig.t précédent et l'angle saillant du N°37 9e ligne Droite entre cet angle et l'angle saillant du N°39 8m. 10e façade et Murs N°41 et 43 conservés 11e ligne Droite partant du 1er angle du N°45 régularisant le mur du Cimetière 12e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 10m. de Distance 10m. 13e ligne Droite entre le 1er angle du N°57 et le 1er angle du N°61, prolongée. 14e façade N°61 conservée 15e Mur N°63 conservé	
Ruelle des Ouches	1e ligne Droite entre l'angle rentrant de la façade N°2 et le 1er angle du bât N°6 2e façade N°6 conservée 3e limite N°8 conservée et prolongée (Voir le plan) 4e façade N°14 conservée (Voir le plan) 5e façade N°16 conservée et prolongée comme au plan	1e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4m. de Distance 4m 2e ligne Droite entre le Dernier angle du N°8 et le 1er angle du Mur N°9 3e Mur N°9 conservé 4e façade du bât N°11 conservée 5e Mur N°13 conservé et prolongé comme au plan.	
Rue de Girolles	1e Mur N°2 conservé 2e ligne Droite entre le Dernier angle de ce Mur et l'angle saillant de la façade du N°6, prolongée (Voir le plan) 3e partie du Mur N°14 conservée 4e ligne Droite entre le Dernier angle saillant de ce Mur et le 1er angle du N°30, prolongée	1e Mur N°1 conservé 2e ligne Droite entre le 1er angle saillant du Mur N°2 et le 1er angle du petit bât N°7, prolongée, (Voir le plan).	
Ruelle du Puits	1e ligne parallèle à 3m. de Distance 2e ligne parallèle à 3m. 40c de Distance 3e Mur et bât N°20 et 21 conservés et prolongés comme au plan	1e Mur N°1 conservé et prolongé (Voir le plan) 2e ligne Droite entre le 2e angle du N°5 et le 2e angle du N°7, prolongée 3e ligne parallèle à 3m. de Distance	
Chemin de Tharot à Lucy-le-Bois	1e Murs N°s 1 et 3 conservés Voir le plan	1e limites N°s 2 et 4 conservées	
Chemin de Tharot à Amicot	1e façades N°s 2, 4 et 6 conservées 2e ligne Droite partant du Dernier angle du N°6 s'aboutissant à un point situé en face et à 2e en avant du 1er angle du N°10 3e ligne Droite déterminée comme au plan	1e Mur N°1 conservé	
Grande Ruelle	1e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4m. de distance 4m	1e partie du Mur N°1 conservée et prolongée.	
Ruelle des Blanches	1e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4m. de Distance ; prolongée	1e ligne Droite entre le 1er angle du N°1 et le 1er angle du N°7 2e alignement du bât N°9 régularisé 4m.	
Ruelle des Chenevières	1e Mur N°2 conservé et prolongé. 2e Mur N°6 conservé	1e ligne Droite entre l'angle du N°1 et le 1er angle du N°7. 2e façade N°7 conservée 3e façade N°9 conservée et prolongée (Voir le plan)	
Ruelle du Pré Berthoux	1e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 3,50 de Distance 2e ligne déterminée comme au plan 3e ligne Droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et un point situé en face et à 3m. du 1er angle du N°5 4e ligne Droite entre l'ext. de l'alig.t précédent et l'angle du N°14. 5e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4m. de Distance, prolongée.	1e Mur N°1 conservé 2e ligne déterminée comme au plan 3e ligne Droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le 1er angle du N°7, prolongée 4e ligne Droite entre l'ext. de l'alig.t précédent et un point situé en face et à 4m. de l'angle du N°14 5e ligne Droite entre l'ext. de l'alig.t dernier et le Dernier angle du N°14, le tout conservé. 4m.	

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Rue de l'Eglise	1e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8m. de Distance 2e ligne Droite entre l'ext. se l'alig.t précédent et le 1er angle du N°10 3e Mur N°14 et façade N°14 conservés 4e Mur du Cimetière régularisé (Voir le plan)	1e ligne Droite entre un point situé en face et à 8m. du 1er angle du N°2 et le 1er angle du N°5. 2e façade N°5 conservée avec suppression des appentis 3e ligne Droite entre le 2e angle du N°5 et un point situé sur la 1re façade latérale du bât N°9 à 6m. de l'alignement opposé 4e ligne parallèle à la façade N°14 à 6m. de Distance 5e ligne Droite entre le 2e angle du bât N°11 et le 1er angle du bât N°15, prolongée. 6e façade N°15 conservée et prolongée (Voir le plan)	8m 6m
Ruelle des Ouches	1e ligne Droite entre l'angle rentrant de la façade N°2 et le 1er angle du bât N°6 2e façade N°6 conservée 3e limite N°8 conservée et prolongée (Voir le plan) 4e façade N°14 conservée (Voir le plan) 5e façade N°16 conservée et prolongée comme au plan	1e ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4m. de Distance 2e ligne Droite entre le Dernier angle du N°8 et le 1er angle du Mur N°9 3e Mur N°9 conservé 4e façade du bât N°11 conservée 5e Mur N°13 conservé et prolongé comme au plan.	4m
Rue de Girolles	1e Mur N°2 conservé 2e ligne Droite entre le Dernier angle de ce Mur et l'angle saillant de la façade du N°6, prolongée (Voir le plan) 3e partie du Mur N°14 conservée 4e ligne Droite entre le Dernier angle saillant de ce Mur et le 1er angle du N°30, prolongée	1e Mur N°1 conservé 2e ligne Droite entre le 1er angle saillant du Mur N°2 et le 1er angle du petit bât N°7, prolongée, (Voir le plan).	
Ruelle du Puits	1e ligne parallèle à 3m. de Distance 2e ligne parallèle à 3m. 40c de Distance 3e Mur et bât N°20 et 21 conservés et prolongés comme au plan	1e Mur N°1 conservé et prolongé (Voir le plan) 2e ligne Droite entre le 2e angle du N°5 et le 2e angle du N°7, prolongée 3e ligne parallèle à 3m. de Distance	
Chemin de Tharot à Lucy-le-Bois	1e Murs N°s 1 et 3 conservés Voir le plan	1e limites N°s 2 et 4 conservées	
Chemin de Tharot à Amicot	1e façades N°s 2, 4 et 6 conservées 2e ligne Droite partant du Dernier angle du N°6 s'aboutissant à un point situé en face et à 2e en avant du 1er angle du N°10 3e ligne Droite déterminée comme au plan	1e Mur N°1 conservé	

Observation

Tous les plans compris sont déterminés conformément aux indications du plan.

4-10/2

PLAN GÉNÉRAL.



Echelle de 0,001 Millimètres pour mètre

0 10 20 30 40 50 100 150 200

Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement composé de 3 feuilles de détails.

Auxerre, le 21 8bre 1861.

Le Maître des Requêtes,

Préfet de l'Yonne,

Dressé par l'Agent-Voyer soussigné

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef

Vu certificat en date du 7 du Maire attestant que l'arrêté d'approbation du plan d'alignement a été publié et affiché et dans ledit arrêté.

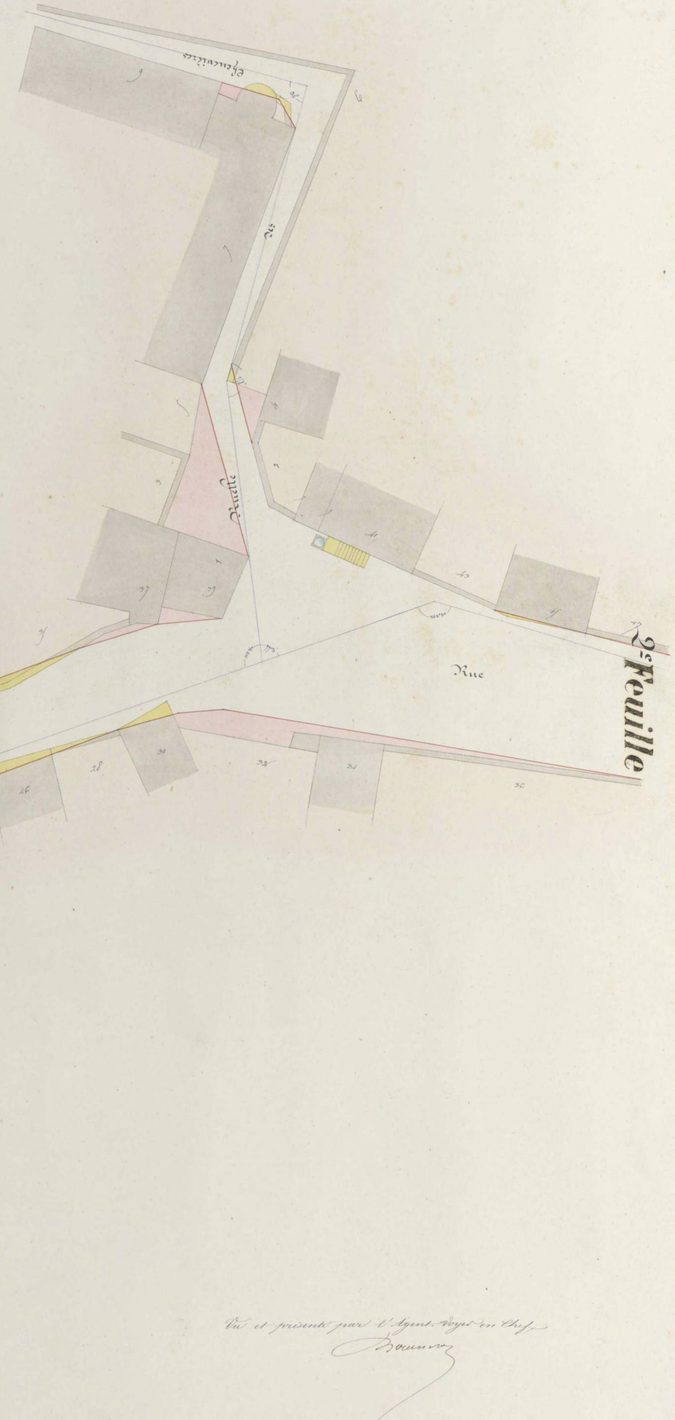
AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

4013

1re Feuille



Echelle de cent millimètres pour mètre



2e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

4 10 14

3e Feuille

2e Feuille

Rue

Hirosse

Rue

Grande

Ruelle

Du

Duches

Rue

de l'Eglise

Berthoux

Ruelle

Du

Pré

Rue

Grande

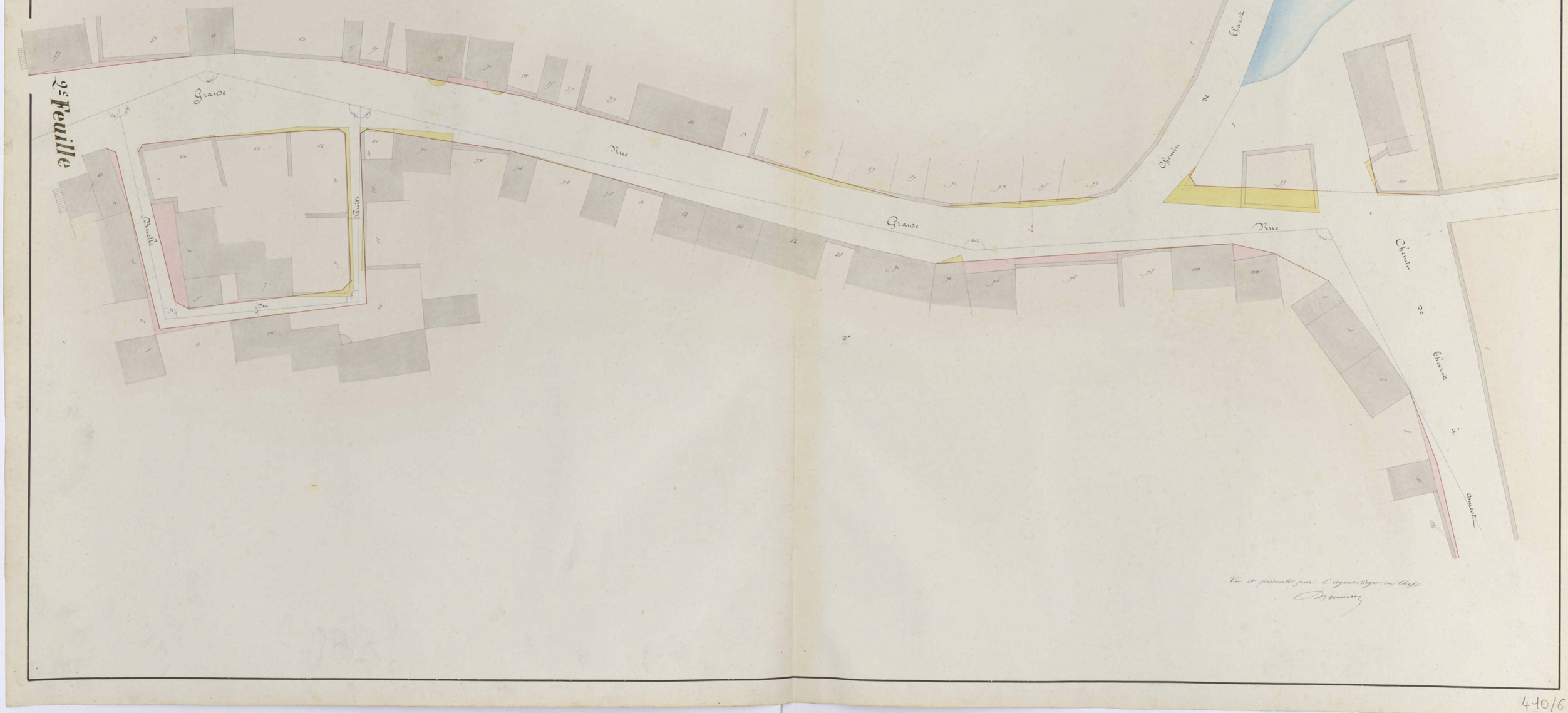
1re Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Bouvier

.4105

3e Feuille



Vu et présenté par l'agent Voyer en chef

Baumann

410/6

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Tharot

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Grande Rue	1/f.	1	Bresson arsène	cour
		3	id	bât
		5	id	cour
		7	id	bât
		9	id	jardin
		2	id	verger
		4	Minard évariste	jardin
		6	Charlot jean	place
		8	Minard Vve	jardin
		10	id	terre
		11	id	jardin
		13	id	bât
		15	id	cour
		17	Paulot charles	bat
		21	Rossignol marie	id
		23	id	cour
		25	Paulot charles	bât
		18	Minard lazare	cour
		20	id	bât
		27	id	id
		22	Sureau urbain	cour
		24	id	bât
		31	La Commune	jardin
		29	id	bât
		33	Minard andré	jardin
		26	Larcher christophe	bât
		28	id	cour
		30	id	bât
		32	Léger hélie	cour
		34	id	bât
		35	id	jardin
	1/2	36	id	id
	1/f.	37	id	bât
		39	id	id
		41	Maricard Vve	bât
		43	id	cour
		45	id	bât
	2/f.	38	Moiron	id
		40	id	cour
		42	cour commune	
		47	Courtot lazare	jardin
		49	Cimetière	
		44	Rougeot georges	bât
		46	id	id
		48	id	id
		50	Minard antoine	id
		51	cour commune	
		52	Minard lazare	bât
		54	id	id
		53	cour commune	
		56	Delangre Vve	bat
		58	id	cour
		60	id	bât
		55	Moiron hen	cour

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	3/f.	57	Berthouze joseph	bât
		59	Delangre Vve	jardin
		61	Minard évariste	bât
		63	id	cour
		65	id	bât
		67	id	cour
		69	Brunet lazare	bât
		62	Courtot lazare	jardin
		64	Courtot aîné	id
		66	Brunet lazare	id
		68	id	cour
		70	id	bât
		71	Léger lazare	bât
		72	id	cour
		73	id	id
		75	id	bât
		77	Courtot étienne	cour
		79	id	id
		81	id	bât
		74	id	id
		76	cour commune	
		83	id	
		78	Rossignol nicolas	bât
		80	id	cour
		82	id	bât
		84	id	id
		86	Rossignol jean	bât
		88	id	cour
		85	Minard pierre	terre
		87	Minard évariste	id
		89	Minard pierre	id
		91	Courtot gervais	id
		93	Minard pierre	id
		95	Minard Vve	id
		97	Minard aîné	id
		96	Courtot jean	bât
		92	id	id
		94	id	id
		98	id	jardin
		99	Delangre charles	cour
		100	id	bât
		102	id	id
		99	id	jardin
		101	Collinot Vve	id
Grande Ruelle	1/f.	1	Bresson arsène	vergers
		2	id	terre
Ruelle des Chenevières		1	Charlot jean	bât
		2	Léger hélie	vigne
		4	id	vignes
		3	Minard pierre	bât
		5	id	cour
		7	id	bât
		9	Collinot aîné	id
		11	Minard pierre	terre
		13	Minard évariste	id
		15	id	id
		17	Minard pierre	id
		19	Minard Vve	id
		21	Minard aîné	id
		23	Minard pierre	id
		25	Minard Vve	id
		27	Minard aîné	id
		29	Courtot jean	bât
		31	id	id
		33	id	jardin
		35	id	id
		37	Minard pierre	id
		39	Minard Vve	id
		41	Minard aîné	id
		43	Courtot étienne	cour
		45	id	id
		47	Courtot jean	bât
		49	id	id
		51	Courtot étienne	cour
		53	id	id
		55	Courtot jean	bât
		57	id	id
		59	Courtot étienne	cour
		61	id	id
		63	Courtot jean	bât
		65	id	id
		67	Courtot étienne	cour
		69	id	id
		71	Courtot jean	bât
		73	id	id
		75	Courtot étienne	cour
		77	id	id
		79	Courtot jean	bât
		81	id	id
		83	Courtot étienne	cour
		85	id	id
		87	Courtot jean	bât
		89	id	id
		91	Courtot étienne	cour
		93	id	id
		95	Courtot jean	bât
		97	id	id
		99	Courtot étienne	cour
		101	id	id
		103	Courtot jean	bât
		105	id	id
		107	Courtot étienne	cour
		109	id	id
		111	Courtot jean	bât
		113	id	id
		115	Courtot étienne	cour
		117	id	id
		119	Courtot jean	bât
		121	id	id
		123	Courtot étienne	cour
		125	id	id
		127	Courtot jean	bât
		129	id	id
		131	Courtot étienne	cour
		133	id	id
		135	Courtot jean	bât
		137	id	id
		139	Courtot étienne	cour
		141	id	id
		143	Courtot jean	bât
		145	id	id
		147	Courtot étienne	cour
		149	id	id
		151	Courtot jean	bât
		153	id	id
		155	Courtot étienne	cour
		157	id	id
		159	Courtot jean	bât
		161	id	id
		163	Courtot étienne	cour
		165	id	id
		167	Courtot jean	bât
		169	id	id
		171	Courtot étienne	cour
		173	id	id
		175	Courtot jean	bât
		177	id	id
		179	Courtot étienne	cour
		181	id	id
		183	Courtot jean	bât
		185	id	id
		187	Courtot étienne	cour
		189	id	id
		191	Courtot jean	bât
		193	id	id
		195	Courtot étienne	cour
		197	id	id
		199	Courtot jean	bât
		201	id	id
		203	Courtot étienne	cour
		205	id	id
		207	Courtot jean	bât
		209	id	id
		211	Courtot étienne	cour
		213	id	id
		215	Courtot jean	bât
		217	id	id
		219	Courtot étienne	cour
		221	id	id
		223	Courtot jean	bât
		225	id	id
		227	Courtot étienne	cour
		229	id	id
		231	Courtot jean	bât
		233	id	id
		235	Courtot étienne	cour
		237	id	id
		239	Courtot jean	bât
		241	id	id
		243	Courtot étienne	cour
		245	id	id
		247	Courtot jean	bât
		249	id	id
		251	Courtot étienne	cour
		253	id	id
		255	Courtot jean	bât
		257	id	id
		259	Courtot étienne	cour
		261	id	id
		263	Courtot jean	bât
		265	id	id
		267	Courtot étienne	cour
		269	id	id
		271	Courtot jean	bât
		273	id	id
		275	Courtot étienne	cour
		277	id	id
		279	Courtot jean	bât
		281	id	id
		283	Courtot étienne	cour
		285	id	id
		287	Courtot jean	bât
		289	id	id
		291	Courtot étienne	cour
		293	id	id
		295	Courtot jean	bât
		297	id	id
		299	Courtot étienne	cour
		301	id	id
		303	Courtot jean	bât
		305	id	id
		307	Courtot étienne	cour
		309	id	id
		311	Courtot jean	bât
		313	id	id
		315	Courtot étienne	cour
		317	id	id
		319	Courtot jean	bât
		321	id	id
		323	Courtot étienne	cour
		325	id	id
		327	Courtot jean	bât
		329	id	id
		331	Courtot étienne	cour
		333	id	id
		335	Courtot jean	bât
		337	id	id
		339	Courtot étienne	cour
		341	id	id
		343	Courtot jean	bât
		345	id	id
		347	Courtot étienne	cour
		349	id	id
		351	Courtot jean	bât
		353	id	id
		355	Courtot étienne	cour
		357	id	id
		359	Courtot jean	bât
		361	id	id
		363	Courtot étienne	cour
		365	id	id
		367	Courtot jean	bât
		369	id	id
		371	Courtot étienne	cour
		373	id	id
		375	Courtot jean	bât
		377	id	id
		379	Courtot étienne	cour
		381	id	id
		383	Courtot jean	bât
		385	id	id
		387	Courtot étienne	cour
		389	id	id
		391	Courtot jean	bât
		393	id	id
		395	Courtot étienne	cour
		397	id	id
		399	Courtot jean	bât
		401	id	id
		403	Courtot étienne	cour
		405	id	id
		407	Courtot jean	bât
		409	id	id
		411	Courtot étienne	cour
		413	id	id
		415	Courtot jean	bât
		417	id	id
		419	Courtot étienne	cour
		421	id	id
		423	Courtot jean	bât
		425	id	id
		427	Courtot étienne	cour
		429	id	id
		431	Courtot jean	bât
		433	id	id
		435	Courtot étienne	cour
		437	id	id
		439	Courtot jean	bât
		441	id	id
		443	Courtot étienne	cour
		445	id	id
		447	Courtot jean	bât
		449	id	id
		451	Courtot étienne	cour
		453	id	id
		455	Courtot jean	bât
		457	id	id
		459	Courtot étienne	cour
		461	id	id
		463	Courtot jean	bât
		465	id	id
		467	Courtot étienne	cour
		469	id	id
		471	Courtot jean	bât
		473	id	id
		475	Courtot étienne	cour
		477	id	id
		479	Courtot jean	bât
		481	id	id
		483	Courtot étienne	cour
		485	id	id
		487	Courtot jean	bât
		489	id	id
		491	Courtot étienne	cour
		493	id	id
		495	Courtot jean	bât
		497	id	id
		499	Courtot étienne	cour
		501	id	id
		503	Courtot jean	bât
		505	id	id
		507	Courtot étienne	cour
		509	id	id
		511	Courtot jean	bât
		513	id	id
		515	Courtot étienne	cour
		517	id	id
		519	Courtot jean	bât
		521	id	id
		523	Courtot étienne	cour
		525	id	id
		527	Courtot jean	bât
		529	id	id
		531	Courtot étienne	cour
		533	id	id
		535	Courtot jean	bât
		537	id	id
		539	Courtot étienne	cour
		541	id	id
		543	Courtot jean	bât
		545	id	id
		547	Courtot étienne	cour
		549	id	id
		551	Courtot jean	bât
		553	id	id
		555	Courtot étienne	cour
		557	id	id
		559	Courtot jean	bât
		561	id	id
		563	Courtot étienne	cour
		565	id	id
		567	Courtot jean	bât
		569	id	id
		571	Courtot étienne	cour
		573	id	id
		575	Courtot jean	bât
		577	id	id
		579	Courtot étienne	cour
		581	id	id
		583	Courtot jean	bât
		585	id	id
		587	Courtot étienne	cour
		589	id	id
		591	Courtot jean	bât
		593	id	id
		595	Courtot étienne	cour
		597	id	id
		599	Courtot jean	bât
		601	id	id
		603	Courtot étienne	cour
		605	id	id
		607	Courtot jean	bât
		609	id	id
		611	Courtot étienne	cour
		613	id	id
		615	Courtot jean	bât
		617	id	id
		619	Courtot étienne	cour
		621	id	id
		623	Courtot jean	bât
		625	id	id
		627	Courtot étienne	cour
		629	id	id
		631	Courtot jean	bât
		633	id	id
		635	Courtot étienne	cour
		637	id	id
		639	Courtot jean	bât
		641	id	id
		643	Courtot étienne	cour
		645	id	id
		647	Courtot jean	bât
		649	id	id
		651	Courtot étienne	cour
		653	id	id
		655	Courtot jean	bât
		657	id	id
		659	Courtot étienne	cour
		661	id	id
		663	Courtot jean	bât
		665	id	id
		667	Courtot étienne	cour
		669	id	id
		671	Courtot jean	bât
		673	id	id
		675	Courtot étienne	cour
		677	id	id
		679	Courtot jean	bât
		681	id	id
		683	Courtot étienne	cour
		685	id	id
		687	Courtot jean	bât
		689	id	id
		691	Courtot étienne	cour
		693	id	id
		695	Courtot jean	bât
		697	id	id
		699	Courtot étienne	cour
		701	id	id
		703	Courtot jean	bât
		705	id	id
		707	Courtot étienne	cour
		709	id	id
		711	Courtot jean	bât
		713	id	id
		715	Courtot étienne	cour
		717	id	id
		719	Courtot jean	bât
		721	id	id
		723	Courtot étienne	cour
		725	id	id
		727	Courtot jean	bât
		729	id	id
		731	Courtot étienne	cour
		733	id	id
		735	Courtot jean	bât
		737	id	id
		739	Courtot étienne	cour
		741	id	id
		743	Courtot jean	bât
		745	id	id
		747	Courtot étienne	cour
		749	id	id
		751	Courtot jean	bât
		753	id	id
		755	Courtot étienne	cour
		757	id	id
		759	Courtot jean	bât
		761	id	id
		763	Courtot étienne	cour
		765	id	id
		767	Courtot jean	bât
		769	id	id
		771	Courtot étienne	cour
		773	id	id
		775	Courtot jean	bât
		777	id	id
		779	Courtot étienne	cour
		781	id	id
		783	Courtot jean	bât
		785	id	id
		787	Courtot étienne	cour
		789	id	id
		791	Courtot jean	bât
		793	id	id
		795	Courtot étienne	cour
		797	id	id
		799	Courtot jean	bât
		801	id	id
		803	Courtot étienne	cour
		805	id	id
		807	Courtot jean	bât
		809	id	id
		811	Courtot étienne	cour
		813	id	id
		815	Courtot jean	bât
		817	id	id
		819	Courtot étienne	cour
		821	id	id
		823	Courtot jean	bât
		825	id	id
		827	Courtot étienne	cour
		829	id	id
		831	Courtot jean	bât
		833	id	id
		835	Courtot étienne	cour
		837	id	id
		839	Courtot jean	bât
		841	id	id
		843	Courtot étienne	cour
		845	id	id
		847	Courtot jean	bât
		849	id	id
		851	Courtot étienne	cour
		853	id	id
		855	Courtot jean	bât
		857	id	id
		859	Courtot étienne	cour
		861	id	id
		863	Courtot jean	bât
		865	id	id
		867	Courtot étienne	cour
		869	id	id
		871	Courtot jean	bât
		873	id	id
		875	Courtot étienne	cour
		877	id	id
		879	Courtot jean	bât
		881	id	id
		883	Courtot étienne	cour
		885	id	id
		887	Courtot jean	bât
		889	id	id
		891	Courtot étienne	cour
		893	id	id
		895	Courtot jean	bât
		897	id	id
		899	Courtot étienne	cour
		901	id	id
		903	Courtot jean	bât
		905	id	id
		907	Courtot étienne	cour
		909	id	id
		911	Courtot jean	bât
		913	id	id
		915	Courtot étienne	cour
		917	id	id
		919	Courtot jean	bât
		921	id	id
		923	Courtot étienne	cour
		925	id	id
		927	Courtot jean	bât
		929	id	id
		931	Courtot étienne	cour
		933	id	id
		935	Courtot jean	bât
		937	id	id
		939	Courtot étienne	cour
		941	id	id
		943	Courtot jean	bât
		945	id	id
		947	Courtot étienne	cour
		949	id	id
		951	Courtot jean	bât
		953	id	id
		955	Courtot étienne	cour
		957	id	id
		959	Courtot jean	bât
		961	id	id
		963	Courtot étienne	cour
		965	id	id
		967	Courtot jean	bât
		969	id	id
		971	Courtot étienne	cour
		973	id	id
		975	Courtot jean	bât
		977	id	id
		979	Courtot étienne	cour
		981	id	id
		983	Courtot jean	bât
		985	id	id
		987	Courtot étienne	cour
		989	id	id
		991	Courtot jean	bât
		993	id	id
		995	Courtot étienne	cour
		997	id	id
		999	Courtot jean	bât
		1001	id	id
		1003	Courtot étienne	cour
		1005	id	id
		1007	Courtot jean	bât
		1009	id	id
		1011	Courtot étienne	cour
		1013	id	id
		1015	Courtot jean	bât
		1017	id	id
		1019	Courtot étienne	cour
		1021	id	id
		1023	Courtot jean	bât
		1025	id	id
		1027	Courtot étienne	cour
		1029	id	id
		1031	Courtot jean	bât
		1033	id	id
		1035	Courtot étienne	cour
		1037	id	id
		1039	Courtot jean	bât
		1041	id	id
		1043	Courtot étienne	cour
		1045	id	id
		1047	Courtot jean	bât
		1049	id	id
		1051	Courtot étienne	cour
		1053	id	id
		1055	Courtot jean	bât
		1057	id	id
		1059	Courtot étienne	cour
		1061	id	id
		1063	Courtot jean	bât
		1065	id	id
		1067	Courtot étienne	cour
		1069	id	id
		1071	Courtot jean	bât
		1073	id	id
		1075	Courtot étienne	cour
		1077	id	id
		1079	Courtot jean	bât
		1081	id	id
		1083	Courtot étienne	cour
		1085	id	id
		1087	Courtot jean	bât
		1089	id	id
		1091	Courtot étienne	cour
		1093	id	id
		1095	Courtot jean	bât
		1097	id	id
		1099	Courtot étienne	cour
		1101	id	id
		1103	Courtot jean	bât
		1105	id	id
		1107	Courtot étienne	cour
		1109	id	id
		1111	Courtot jean	bât
		1113	id	id
		1115	Courtot étienne	cour
		1117	id	id
		1119	Courtot jean	bât
		1121	id	id
		1123	Courtot étienne	cour
		1125	id	id
		1127	Courtot jean	bât
		1129	id	id
		1131	Courtot étienne	cour
		1133	id	id
		1135	Courtot jean	bât
		1137	id	id
		1139	Courtot étienne	cour
		1141	id	id
		1143	Courtot jean	bât
		1145	id	id
		1147	Courtot étienne	cour
		1149	id	id
		1151	Courtot jean	bât
		1153	id	id
		1155	Courtot étienne	cour
		1157	id	id
		1159	Courtot jean	bât
		1161	id	id
		1163	Courtot étienne	cour
		1165	id	id
		1167	Courtot jean	bât
		1169	id	id
		1171	Courtot étienne	cour
		1173	id	id
		1175	Courtot jean	bât
		1177	id	id
		1179	Courtot étienne	cour
		1181	id	id
		1183	Courtot jean	bât
		1185	id	id
		1187	Courtot étienne	cour
		1189	id	id
		1191	Courtot jean	bât
		1193	id	id
		1195	Courtot étienne	cour
		1197	id	id
		1199	Courtot jean	bât
		1201	id	id
		1203	Courtot étienne	cour
		1205	id	id
		1207	Courtot jean	bât
		1209	id	id
		1211	Courtot étienne	cour
		1213	id	id
		1215	Courtot jean	bât
		1217	id	id
		1219	Courtot étienne	cour
		1221	id	id
		1223	Courtot jean	bât
		1225	id	id
		1227	Courtot étienne	cour
		1229	id	id
		1231	Courtot jean	bât
		1233	id	id
		1235	Courtot étienne	cour
		1237	id	id
		1239	Courtot jean	bât
		1241	id	id
		1243	Courtot étienne	cour
		1245	id	id
		1247	Courtot jean	bât
		1249	id	id
		1251	Courtot étienne	cour
		1253	id	id
		1255	Courtot jean	bât
		1257	id	id
		1259	Courtot étienne	cour
		1261	id	id
		1263	Courtot jean	bât
		1265	id	id
		1267	Courtot étienne	cour
		1269	id	id
		1271	Courtot jean	bât
		1273	id	id
		1275	Courtot étienne	cour
		1277	id	id
		1279	Courtot jean	bât
		1281	id	id
		1283	Courtot étienne	cour
		1285	id	id
		1287	Courtot jean	bât
		1289	id	id
		1291	Courtot étienne	cour
		1293	id	id
		1295	Courtot jean	bât
		1297	id	id
		1299	Courtot étienne	cour
		1301	id	id
		1303	Courtot jean	bât
		1305	id	id
		1307	Courtot étienne	cour
		1309	id	id
		1311	Courtot jean	bât
		1313	id	id
		1315	Courtot étienne	cour
		1317	id	id
		1319	Courtot jean	bât
		1321	id	id
		1323	Courtot étienne	cour
		1325	id	id
		1327	Courtot jean	bât
		1329	id	id
		1331	Courtot étienne	cour
		1333	id	id
		1335	Courtot jean	bât
		1337	id	id
		1339	Courtot étienne	cour
		1341	id	id
		1343	Courtot jean	bât
		1345	id	id
		1347	Courtot étienne	cour
		1349	id	id
		1351	Courtot jean	bât
		1353	id	id
		1355	Courtot étienne	cour
		1357	id	id
		1359	Courtot jean	bât
		1361	id	id
		1363	Courtot étienne	cour
		1365	id	id
		1367	Courtot jean	bât
		1369	id	id
		1371	Courtot étienne	cour
		1373	id	id
		1375	Courtot jean	bât
		1377	id	id
		1379	Courtot étienne	cour
		1381	id	id
		1383	Courtot jean	bât
		1385	id	id
		1387	Courtot étienne	cour
		1389	id	id
		1391	Courtot jean	bât
		1393	id	id
		1395	Courtot étienne	cour
		1397	id	id
		1399	Courtot jean	bât
		1401	id	id
		1403	Courtot étienne	cour
		1405	id	id
		1407	Courtot jean	bât
		1409	id	id
		1411	Courtot étienne	cour
		1413	id	id
		1415	Courtot jean	bât
		1417	id	id
		1419	Courtot étienne	cour
		1421	id	id
		1423	Courtot jean	bât
		1425	id	id
		1427	Courtot étienne	cour
		1429	id	id
		1431	Courtot jean	bât
		1433	id	id
		1435	Courtot étienne	cour
		1437	id	id
		1439	Courtot jean	bât
		1441	id	id
		1443	Courtot étienne	cour
		1445	id	id
		1447	Courtot jean	bât
		1449	id	id
		1451	Courtot étienne	cour
		1453	id	id
		1455	Courtot jean	bât
		1457	id	id
		1459	Courtot étienne	cour
		1461	id	id
		1463	Courtot jean	bât
		1465	id	id
		1467	Courtot étienne	cour
		1469	id	id
		1471	Courtot jean	bât
		1473	id	id
		1475	Courtot étienne	cour
		1477	id	id
		1479	Courtot jean	bât
		1481	id	id
		1483	Courtot étienne	cour
		1485	id	id
		1487	Courtot jean	bât
		1489	id	id
		1491	Courtot étienne	cour
		1493	id	id
		1495	Courtot jean	bât
		1497	id	id
		1499	Courtot étienne	cour
		1501	id	id
		1503	Courtot jean	bât
		1505	id	id
		1507	Courtot étienne	cour
		1509	id	id
		1511	Courtot jean	bât
		1513	id	id
		1515	Courtot étienne	cour
		1517	id	id
		1519	Courtot jean	bât
		1521	id	id
		1523	Courtot étienne	cour
		1525	id	id
		1527	Courtot jean	bât
		1529	id	id
		1531	Courtot étienne	cour
		1533	id	id
		1535	Courtot jean	bât
		1537	id	id
		1539	Courtot étienne	cour
		1541	id	id
		1543	Courtot jean	bât
		1545	id	id
		1547	Courtot étienne	cour
		1549	id	id
		1551	Courtot jean	bât
		1553	id	id
		1555	Courtot étienne	cour
		1557	id	id
		1559	Courtot jean	bât
		1561	id	id
		1563	Courtot étienne	cour
		1565	id	id
		1567	Courtot jean	bât
		1569	id	id
		1571	Courtot étienne	cour
		1573	id	id
		1575	Courtot jean	bât
		1577	id	id
		1579	Courtot étienne	cour
		1581	id	id
		1583	Courtot jean	bât
		1585	id	id
		1587	Courtot étienne	cour
		1589	id	id
		1591	Courtot jean	bât
		1593	id	id
		1595	Courtot étienne	cour
		1597	id	id
		1599	Courtot jean	bât
		1601	id	id
		1603	Courtot étienne	cour
		1605	id	id
		1607	Courtot jean	bât
		1609	id	id
		1611	Courtot étienne	cour
		1613	id	id
		1615	Courtot jean	bât
		1617	id	id
		1619	Courtot étienne	cour
		1621	id	id
		1623	Courtot jean	bât
		1625	id	id
		1627	Courtot étienne	cour
		1629	id	id
		1631	Courtot jean	bât
		1633	id	id
		1635	Courtot étienne	cour
		1637	id	id
		1639	Courtot jean	bât
		1641	id	id
		1643	Courtot étienne	cour
		1645	id	id
		1647	Courtot jean	bât
		1649	id	id
		1651	Courtot étienne	cour
		1653	id	id
		1655	Courtot jean	bât
		1657	id	id
		1659	Courtot étienne	cour
		1661	id	id
		1663	Courtot jean	bât
		1665	id	id
		1667	Courtot étienne	cour
		1669	id	id
		1671	Courtot jean	bât
		1673	id	id
		1675	Courtot étienne	cour
		1677	id	id
		1679	Courtot jean	bât
		1681	id	id
		1683	Courtot étienne	cour
		1685	id	id
		1687	Courtot jean	bât
		1689	id	id
		1691	Courtot étienne	cour
		1693	id	id
		1695	Courtot jean	bât
		1697	id	id
		1699	Courtot étienne	cour
		1701	id	id
		1703	Courtot jean	bât
		1705	id	id
		1707	Courtot étienne	cour
		1709	id	id
		1711	Courtot jean	bât
		1713	id	id
		1715	Courtot étienne	cour
		1717	id	id
		1719	Courtot jean	bât
		1721	id	id
		1723	Courtot étienne	cour
		1725	id	id
		1727	Courtot jean	bât
		1729	id	id
		1731	Courtot étienne	cour
		1733	id	id
		1735	Courtot jean	bât
		1737	id	id
		1739	Courtot étienne	cour
		1741	id	id
		1743	Courtot jean	bât
		1745	id	id
		1747	Courtot étienne	cour
		1749	id	id
		1751	Courtot jean	bât
		1753	id	id
		1755	Courtot étienne	cour
		1757	id	id
		1759	Courtot jean	bât
		1761	id	id
		1763	Courtot étienne	cour
		1765	id	id
		1767	Courtot jean	bât
		1769	id	id
		1771	Courtot étienne	cour
		1773	id	id
		1775	Courtot jean	bât
		1777	id	id
		1779	Courtot étienne	cour
		1781	id	id
		1783	Courtot jean	bât
		1785	id	id
		1787	Courtot étienne	cour
		1789	id	id
		1791	Courtot jean	bât
		1793	id	id
		1795	Courtot étienne	cour
		1797	id	id
		1

- 3 -

Voirie urbaine

~~SERVICE VICINAL~~

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT d AVALLON

AGENCE d AVALLON

COMMUNE d THORY

M Martinet, Agent-Voyer cantonal

M Gauneau, Agent-voyer d'arrondissement

M Minne, Agent-Voyer en chef

~~CHEMIN~~ ~~N°~~

d à

Projet de Modification de alignements

avant-PROJET De création

d'une place publique au centre du Village de Thory

~~sur une longueur de~~ ~~et une largeur de~~ ~~mètres non compris talus, fossés, banquettes ou autres ouvrages accessoires.~~

Extrait du plan d'alignement et Plan parcellaire

ÉCHELLE DE 0.005 par mètre ($\frac{1}{200}$)

Vu et

Auxerre, le 191

Le Préfet de l'Yonne,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné.

A Avallon, le 7 Décembre 1912.

Vu et vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement soussigné.

A Avallon, le 9 Décembre 1912.

Vu pour être annexé à la délibération de la commission départementale en date de ce jour.

Auxerre, le 191

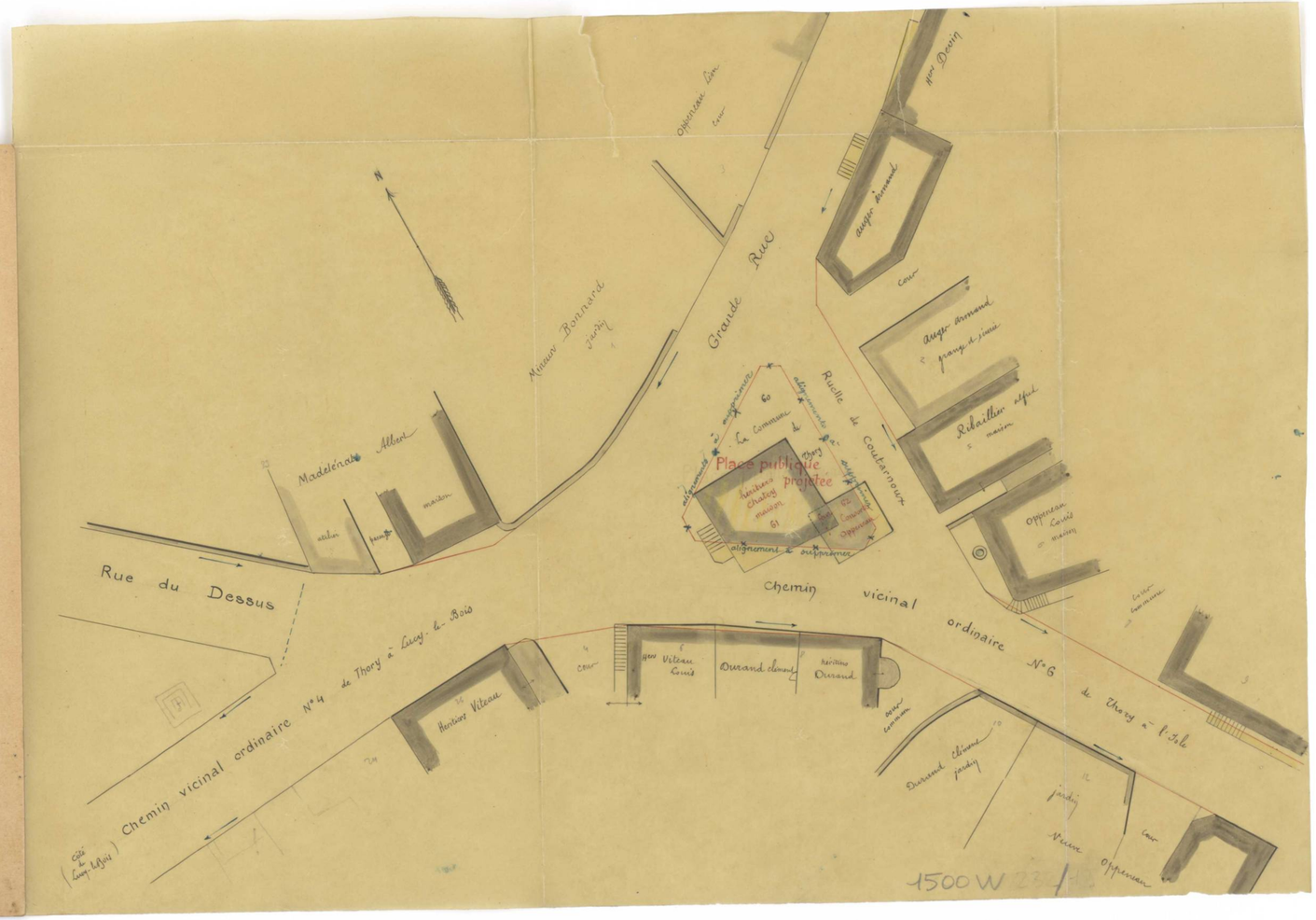
Le Secrétaire, *Le Président,*

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné.

Auxerre, le

2.1.1912

10 m² m² 476 1500 W 415/1



DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d^e Avallon.

SERVICE VICINAL.

CANTON

d^e Avallon.

COMMUNE

DE

LEVAULT-DE-LUGNY.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

1500 W 433/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Commune de Levault.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de moyenne comm.on N.° 51.	1.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8.m de distance	1.° Limite du N.° 1.er conservée.	8.m
	2.° id	2.° 1.re partie du N.° 3 conservée.	8.m
	3.° id	3.° Ligne Droite entre l'angle situé sur le parement du N.° 3 et le 1.er angle du N.° 5.	
	4.° id	4.° Façade du N.° 5 Conservée.	8.m
	5.° id	5.° Parement du N.° 7 conservé et prolongé jusqu'à la ruelle des Vignes.	8.m
	6.° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et un point situé à 3.m en retraite sur la 2.e face latérale du N.° 9.	6.° Façade du N.° 11 Conservée.	
	7.° Ligne Droite entre ce point et l'angle rentrant formé par la façade du N.° 12.	7.° Ligne Droite entre l'angle formé par la limite des N.os 11 et 13 et un point situé en face l'extrémité de l'alig.t opposé à 8.m De distance.	8.m
	8.° Ligne Droite entre cet angle et un autre angle rentrant sur le N.° 16.	8.° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le 1.er angle rentrant situé sur la façade du N.° 19.	8.m
	9.° Pans coupés déterminés comme au plan	9.° Ligne Droite entre cet angle et le 1.er angle rentrant du N.° 21, se prolongeant comme au plan.	
	10.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8.m de distance.	10.° Limite des N.os 29 et 31 conservée.	
	11.° Façade du N.° 34 conservée et prolongée comme au plan.	11.° Ligne Droite entre le 1.er angle du N.° 33 et un point situé entre la limite des N.os 43 et 45 à 8.m De l'alig.t opposé.	8.m
	12.° Ligne Droite partant de la limite des N.os 34 et 36 et aboutissant en retraite sur la 1.re face latérale du N.° 38	12.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8.m de distance.	8.m
	13.° Parement du N.° 44 conservé et prolongé jusqu'à la face latérale du N.° 38.	13.° id	8.m
	14.° Ligne Droite entre le 1.er angle du N.° 46 et un point situé sur la Rue de la Gauderie à 7.m De l'alig.t opposé.	14.° id	8.m
	15.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 8.m De distance.	15.° id	8.m
	16.° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 2.e angle du N.° 70.	16.° Ligne Droite entre le 2.e angle du N.° 61 et le 2.e angle du N.° 81, se prolongeant comme au plan.	8.m
	17.° Ligne Droite entre cet angle et le 1.er angle du N.° 78.	17.° Limite actuelle des N.os 83, 85, 87, 89, 91 et 93 conservée.	
	18.° Ligne Droite entre cet angle et le dernier angle du N.° 80.		
	19.° Limite actuelle des N.os 82, 84, 86 et 88 conservée.		
Ruelle de la Rivière.	1.° Ligne Droite entre le 1.er angle du N.° 2 et le 2.e angle du N.° 8, se prolongeant comme au plan	1.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 4.m de distance.	4.m „
Ruelle des Vignes.	1.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.m de distance	1.° Façade et parement des N.os 1 et 3 conservés.	6.m „
Rue de Vermoiron	1.° Façade du N.° 2 conservée et prolongée comme au plan.	1.° Façade et parement des N.os 1 et 3 conservés	
	2.° 1.re façade du N.° 4 Conservée	2.° 1.re partie du N.° 5 Conservée.	
	3.° Ligne Droite entre le 1.er angle du N.° 8 passant à 7.m du 1.er angle du Pignon de l'église, et se prolongeant	3.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 7.m de distance.	7.m

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. — COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	jusqu'à la 2.e face latérale du N.° 12		
	4.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 7.m de distance.	4.° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et un point situé sur le parement latéral du N.° 7 à la rencontre de l'alignement suivant.	7.m
	5.° id	5.° Ligne Droite entre le 1.er angle rentrant du N.° 7 et le 2.e angle saillant du N.° 11.	7.m
	6.° 4 lignes parallèles aux alignements opposés à 7.m de distance.	6.° Surplus du N.° 11 Conservé.	
Rue de la Gauderie.	1.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 7.m de distance.	1.° Ligne Droite entre le 1.er angle du N.° 1 et un point situé sur le N.° 13 comme au plan.	
	2.° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le dernier angle du N.° 14.	2.° Surplus du N.° 13 Conservé.	
	3.° Parement du N.° 16 Conservé.		
Rue du Pâtis.	1.° Ligne Droite partant du 1.er angle du N.° 2 et aboutissant en face l'extrémité de l'alignement opposé à 6.m de distance.	1.° Ligne Droite entre le 1.er angle du N.° 1 et un point situé sur le N.° 13, comme au plan.	6.m
	2.° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et un angle saillant du N.° 6 (Voir le plan).	2.° Façade et Parement des N.os 9, 11, 13, 15 et 17 conservés.	
	3.° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6.m de distance.	3.° Ligne Droite entre le 2.e angle du N.° 17 et le 2.e angle du N.° 21	
	4.° id	4.° 2 pans coupés disposés comme au plan.	6.m
	5.° id	5.° façade du N.° 25 Conservée.	
	6.° Ligne Droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et un point situé en face la 2.e limite du N.° 14 à 6.m de l'alignement opposé.	6.° Ligne Droite entre la limite des N.os 25 et 27 et un point déterminé par l'alig.t suivant sur la face latérale du N.° 27.	
	7.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	7.° Façade du N.° 31 conservée et prolongée jusqu'à la face latérale du N.° 27	6.m
	8.° id	8.° Parement du N.° 33 conservé.	6.m
	9.° id	9.° façade du N.° 35 en partie conservée.	
	10.° Surplus du N.° 24 conservé jusqu'à l'angle saillant.	10.° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6.m de distance.	6.m
	11.° Alignement déterminé comme au plan.	11.° id	6.m
Sentier de la Rivière.	1.° Ligne Droite entre le 1.er angle du N.° 8 et un point situé à l'extrémité de l'alig.t opposé à 6.m de distance.	1.° Parement du N.° 1 Conservé.	
Rue de la Cour Troblot	1.° Trois pans coupés déterminés comme au plan.		
	2.° Limites actuelles des N.os 6, 8, 10, 12, 14 et 16 conservées et régularisées comme au plan.	1.° Deux lignes parallèles aux alignements opposés à 7.m de distance.	7.m
		2.° Limites actuelles des N.os 21, 23, 25 et 27 conservées et régularisées comme au plan.	

433/2

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau de	**Vermoiron.**	
Rue du Dessous	1° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance.	1° Ligne droite entre le 1er angle du N°3 et le dernier angle du N°11, se prolongeant de part et d'autre	7m
	2° id	2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le dernier angle du N°19, se prolongeant comme au plan.	7m
	3° Pan coupé comme au plan.	3° Pan coupé comme au plan.	
	4° Ligne droite partant de l'extrémité du pan coupé et aboutissant au 1er angle du mur rentrant du N°32.	4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance.	7m
	5° Mur rentrant conservé.		
	6° Alignement déterminé comme au plan.	5° Ligne droite entre le 1er angle du N°23	
	7° Parement du N°36 en partie conservé ainsi que le N°38	et un point situé en face la 2e limite du N° 38 à 7m de l'alig.t opposé.	7m
	8° Ligne droite entre la limite des N°s 38 et 40 et le 1er angle du N° 46.	6° Ligne parallèle à l'alignement à 7m de distance.	
	9° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 7m de distance.	7° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 1er angle saillant de la façade du N°41	
	10° id	8° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N°59.	
	11° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 1er angle du N°70	9° Parement du N°59 conservé.	
	12° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N°74	10° Ligne droite entre le 1er angle du N°61 et le 1er angle du N°69.	
	13° Parement du N°74 conservé et prolongé.	11° Parement des N°s 69 et 71 conservé.	
		12° Ligne droite entre le dernier angle du N° 71 et le dernier angle du N°79 se prolongeant.	
		13° Ligne Droite entre le 2e angle du N°83 et le 1er angle du N°87	
	14° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance.	14° Ligne Droite entre cet angle et le 1er angle du N°91.	7m
	15° id	15° Parement du N°91 conservé.	7m
Ruelle de la Riolle.	1° Alignements déterminés comme au plan	1° Alignements déterminés comme au plan	4m
Ruelle des Pigeonneaux.	1° Quatre lignes parallèles aux alignements opposés à 5m de distance.	1° Façade et parement conservés et régularisés comme au plan.	5m
Rue du Moulin.		1° Parement du N°1 Conservé.	
	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5m de distance.	2° Ligne droite entre le 1er angle du N°3 et le 2e angle du N°7.	5m
	2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le 1er angle rentrant situé sur le N°8.	3° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5m de distance	5m
	3° Surplus du N°8 conservé.	4° id	5m
Rue du Dessus.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	1° Ligne droite entre le 1er angle du N°1 et le 1er angle du N°13.	6m
	2° id	2° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N°35	6m
	3° Trois pans coupés comme au plan.	3° Trois pans coupés comme au plan	
	4° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de distance	4° Parement des N°s 41, 43 et 45 conservé et prolongé	6m

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
		comme au plan	
	5° Pan coupé comme au plan.	5° Pan coupé comme au plan	
	6° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 6m de distance.	6° Ligne droite entre le 1er angle du N°51 et le dernier angle du N°63.	6m
Ruelle du Goulot	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 5m De distance.	1° Ligne droite entre le 1er angle rentrant du N°1 et le 2e angle rentrant du même N°	5m
	2° id	2° 2e partie du N°1 conservé et prolongé comme au plan	5m
	3° Parement du N°8 conservé.	3° Ligne droite partant à 5m de l'alignement opposé et aboutissant au dernier angle du N°5.	5m
	4° Façade du N°10 conservée.		
Rue de la Figeante.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance.	1° Ligne droite entre le 1er angle du N°1 et un point situé en retraite sur la limite des N°s 5 et 7	7m
	2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alig.t précédent et le 1er angle du N°14.	2° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 7m de distance.	7m
	3° Façade et parement des N°s 14. 16. 18 et 20 conservés et prolongés comme au plan.	3° id	7m
Rue	1° Alignement comme au plan		
	2° façade du N°4 conservée.	1° Ligne parallèle à l'alig.t opposé à 6m de distance.	6m
	3° Ligne droite entre le 2e angle du N°4 et le dernier angle du N°20		
	4° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N°28	2° id	6m
	5° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du N°32	3° Parement des N°s 11, 13, 15, 17, 19 et 21 conservé et prolongé comme au plan.	
	6° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du N°38		

433/3

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
	Hameau de Valloux		
Rue Claude.	1° Ligne droite entre le 1er angle rentrant situé sur le N° 9 et un point situé comme au plan à 8m de l'alignement opposé	1° Limite du N° 1er conservée et prolongée jusqu'en face la limite des N°s 3 et 5	
	2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et le 1er angle du N° 10	2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 1er angle du N° 9	
	3° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N° 26	3° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N° 13.	
	4° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance,	4° Parement du N° 13 conservé.	
	5° id	5° Ligne droite partant à 7m de l'alignement opposé, passant au 1er angle saillant du N° 25 et se prolongeant jusqu'en face de la 1re limite du N° 27.	
	6° id	6° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignement précédent et le 1er angle du N° 45	7m
	7° id	7° Façade et parement des N°s 45 et 47 conservés	7m
		8° Ligne droite entre le 1er angle du N° 49 et le 1er angle du N° 55	7m
	8° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et l'angle saillant situé sur le N° 50 (voir le plan).	9° Ligne droite entre cet angle et le 2e angle du N° 61	7m
	9° Parement conservé.	10° Façade et parement des N°s 63, 65, 67 et 69 conservés.	
Rue des Vignes.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 8m de distance.	1° Ligne droite entre le 1er angle du N° 1 et le 1er angle saillant situé sur le N° 3.	8m
	2° id	2° Surplus du N° 3 conservé	8m
	3° id	3° Parement du N° 8 conservé	8m
Rue des Années.	1° Ligne droite entre le 1er angle et le dernier angle du N° 2	1° Ligne droite partant du 1er angle saillant du N° 1 et aboutissant au dernier angle du N° 11.	
	2° Ligne droite entre cet angle et le 1er angle du N° 6.		
	3° Ligne droite entre le 1er et le dernier angle du N° 6.		
	4° Ligne droite entre cet angle et le dernier angle du N° 12	2° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance.	7m
	5° Ligne droite entre le 1er angle du N° 13 et un point situé comme au plan	3° id	7m
Rue de l'Orme.	1° Ligne parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance.	1° Façade et parement des N°s 1 et 3 conservés	7m
	2° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et le dernier angle du N° 22.	2° Ligne droite entre le dernier angle du N° 3 et le dernier angle du N° 21	
	3° Ligne droite entre cet angle et un point situé en face l'extrémité de l'alignt opposé à 7m de distance.	3° Parement du N° 23 conservé.	7m
	4° Ligne droite parallèle à l'alignement opposé à 7m de distance se prolongeant comme au plan.	4° Ligne droite entre l'extrémité du N° 23 et le dernier angle du N° 31 se prolongeant	7m
	5° Ligne droite entre l'extrémité de l'alignt précédent et le 1er angle saillant situé sur le N° 46	5° Parement du N° 33 conservé.	
	6° Surplus du N° 46 conservé.		

Nota : Tous les plans coupés seront disposés conformément aux indications du plan.

NOMS DES RUES	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.

433/4

PLAN GÉNÉRAL.

Vu et approuvé, conformément à notre arrêté en date de ce jour, le présent plan d'alignement comprenant Onze feuilles de détail.

A Auxerre, le 7 Janvier 1862

Le Maître des Requêtes, Préfet de l'Yonne.

Pour le Maître des Requêtes,
Préfet de l'Yonne, Chef du Cabinet,
Le Secrétaire général,

A. Lescuyer

Un certificat du 16 Juin 1928 du Maire atteste que l'arrêté d'approbation du plan d'alignement a été publié et affiché et classé avec ledit arrêté

Dressé par l'Agent-Voyer Cantonal soussigné.

A Avallon, le 186

Vérifié par l'Agent-Voyer d'Arrondissement.

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef,

L'Echelle du plan général est de 0m005 pour un mètre.

Celle des feuilles de détail est de 0m005 pour un mètre.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

433/5

1re Feuille

Feuille

2e Feuille

Chemin

Ruelle

Ruelle

Ruelle

Rue de Tournebride

Courcelles

R.

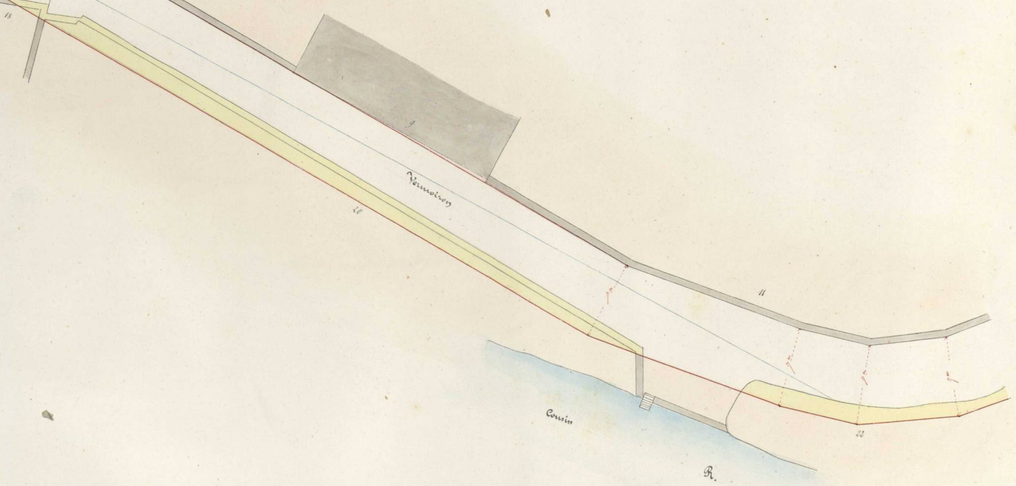
2e Feuille

Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef,

433/6

1re Feuille

2e Feuille



Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef.
Bonnerue

3e Feuille

433/7

3.e Feuille

5.e Feuille

2.e Feuille

4.e Feuille

Rue de la Gaudrie

Chemin de

Communication moyenne

Chemin

Rue de la Gaudrie

N.o 51

Vu et proposé par l'Agent-Voyer en Chef,

433/8

3e Feuille

4e Feuille

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rivière

Cousin

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef.

433/9

3e Feuille

5e Feuille

Chemin

Rue de la cour Neuve

Rue moyenne

Rue de la cour Neuve

communication

N° 31

Vu et présenté par l'Agent-Voyer en Chef,

A

433/10

Ruelle Maupas

RD 627

RD627

Rue

Du

Dessous

6e Feuille

7e Feuille

Ruelle

Ruelle

Hameau de Vezmoizon.

8e Feuille

Vu et présenté par l'Ingt. Voyer en Chef.

433/M

7e Feuille

Cousin

Ruelle

Rue

Ruelle

Rue

Rue

Ruisseau

6e Feuille

2e Feuille

Vu et approuvé par l'Ingénieur en chef
Baumann

433/12

8.e Feuille

6.e Feuille

9.e Feuille

9.e Feuille

Rue

Rue du Gouffre

Rue du Gouffre

Rue du Dessus

Rue du Dessus

A

A

Vû et présenté par l'Ingenieur-Chef en Chef

Bourmer

433/13

8.e Feuille

7.e Feuille

9.e Feuille

Rue de la Figeaste

Goudet

Route

Rue

Rue Dessous

Vu et présenté pour l'Ingénieur en Chef.

Beaumont

433/14

10e Feuille

Hameau de Valloux

11e Feuille

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Claude

Claude

A

A

Chemin Rural dit
de Sempsi du Poivre

Vu et présenté par l'Ingénieur en chef.

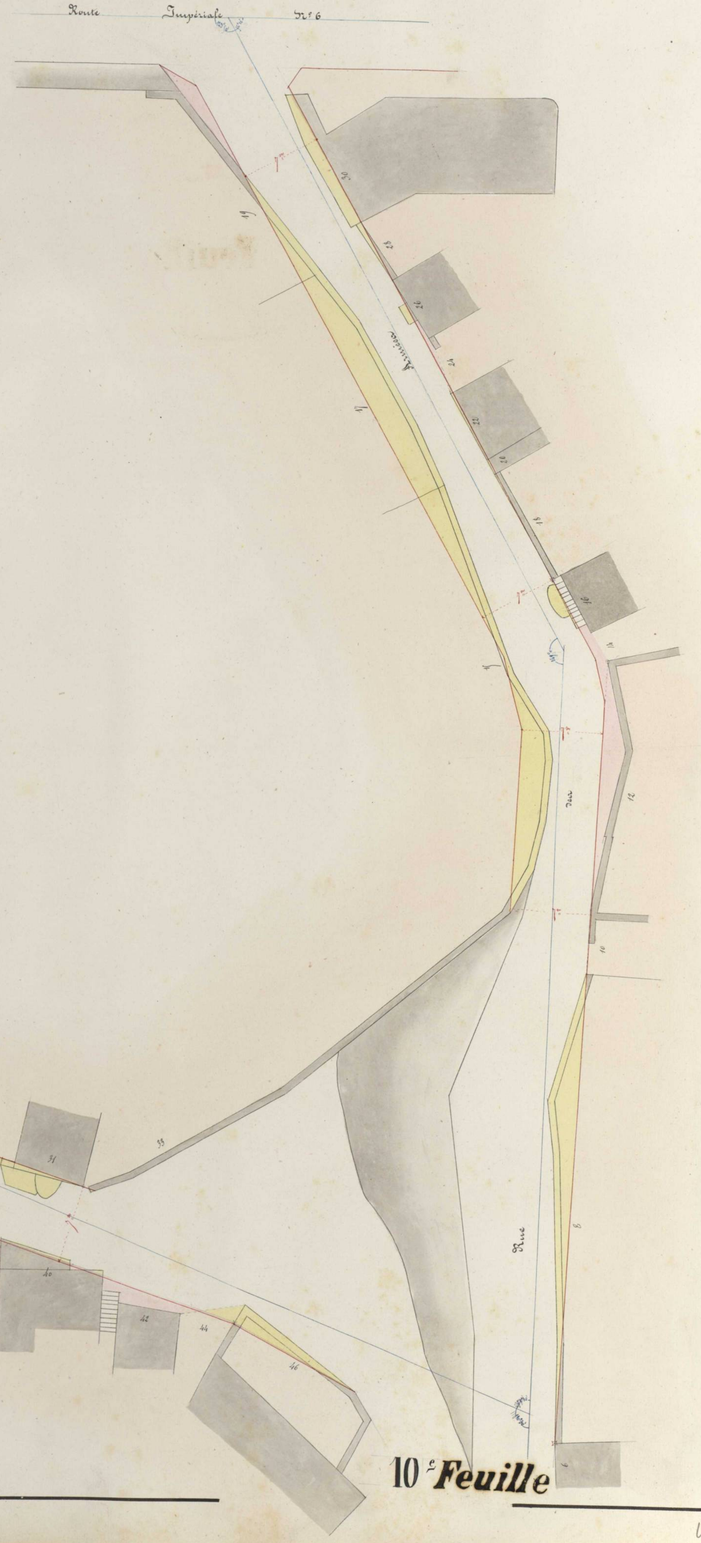
Bouvier

433/15

11e Feuille



Vu et présenté par l'Ingénieur en Chef



10e Feuille

933/16

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de Levault

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	1re	1		
Chemin		1	Mrs Détaules	
de moyenne com.		3	Choudey Pierre	
N° 51.		5	Béthery Antoine	
		7	id	jardin
		9	id	bât.
		11	Degrois Etienne	id
		13	Content Georges	id
		15	id	cour
		17	Laporte Etienne	bât.
		19	id	id
		21	Ménard Charles	id
	2	23		
	2	25	L'Etat	Rivière
	2	27		
	3	29	Chelle	cour
		31	id	id
		33	id	bât.
		35	Renaud	id
		37	Clément	cour
		39	id	bât
		41	id	cour
		43	Poulin	bât.
		45	Choudey Pierre	id
		47	id	bât.
		51	Semble Charles	id
		53	id	cour
		55	Noblot Jean Mie	bât.
		57	id	jardin
		59	Semble Charles	id
		61	Bureau (héritiers)	id
		63	Porcheron Pierre	cour
		65	id	bât
		67	Coignet Pierre	id
		69	id	cour
		71	Delaporte Eme	bât.
		73	id	cour
		75	id	bât.
		77	id	cour
		79	id	bât
		81	Charette Jean	id
		83	id	
		85	Delaporte Eme	
		87	Poulin Charles	
		89	Rarivy	
		91	id	bât.
		93	id	
	4	2	Jordan Hyppolyte	
		4	Béthery Antoine	
		6	Poulin Charles	
		8	Choudey Pierre	bât.
		10	id	cour
		12	Choudey Pierre	bât.
		14	Béthery Antoine	id
		16	Coquelet Etienne	id
	2	18	Cornelet et Gouard	cour et com.
		20	Gouard Pierre	bât

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2	22		
		24	L'Etat	Rivière
		26		
		28	Garnier Nicolas	jardin
		30	id	bât.
		32	Poulin Jean	id
		34	Bureau (héritiers)	id
		36	Poulin Charles	id
		38	Porcheron Louis	id
		40	Griffon Antoine	jardin
		42	id	bât
		44	id	cour
		46	de Malmusse	bât.
		48	id	
		50	Baudot Jean	
		52	Sapin Pierre	cour
		56	id	bât.
		56		cour
		58	Ménard frères	bât
		60		cour com.
		62	Delaporte Eme	bât.
		64	id	id
		66	Baudot Jean	id
		68	id	cour
		70	Poulin Charles	bât.
		72	id	cour
		74	id	bât
		76	Ménard Jean	cour
		78	id	bât.
		80	Perruche Etienne	cour
		82	Rarivy	
		84	id	bât
		86	id	
		88	Clément Jules	terre.
Ruelle de la Rivière	1	1		Pl
		3	Delaygneau	jardin
		5	id	bât.
		7	Noblot Jean	id
		9		jardin
		11	Choudey Jean	bât.
		13		jardin
		15	Poulin Charles	
		17		Sentier
	1	1	Naulot Lazare	jardin
		6	id	bât.
		8	Degrois Etienne	id
		10		cour
		12	Choudey Pierre	bât
Ruelle des Vignes	1	1	Béthery Antoine	bât.
		3	id	jardin
		2	Degrois Etienne	id
		4		Pl
Rue de Vermoiron	2	1		cour
		3	Gally Jne Mie	bât.
		5	La Commune	cimetière église
		7	Marquet Hyppolyte	cour
		9	id	bât.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2	11	Marquet Hyppolyte	jardin
		2	Naulot Jean	bât.
		4	Naulot et Poulin	cour com.
		6	Poulin Charles	bât.
		8	La Commune	id
		10	id	cour
		12	id	bât.
		14		cour com.
		16	Noblot Jean	bât.
		18	id	cour
		20	Riotte	pré
		22	Marquet	id
	3	1	Baudot Jean	
		3	id	
		5	id	
		7	id	
		9	id	
		11	id	
		13	id	
	4	2	Mie de Malmusse	
		4	Mlle Maudin Jeanne	
		6	id	bât.
		8	id	
		10	id	bât.
		12	id	
		14	id	bât.
		16	id	
	4	1	Garnier Nicolas	bât
		3	Poulin Jean	id
		5	Porcheron Jean	id
		7	id	cour
		9	id	bât.
		11	Sapin Nicolas	cour
		13	id	bât.
		15		cour com.
		17	Colley Jean	bât.
		19	Daussoit Germain	id
		21	Bonnard Eme	id
		23	Saumois Joseph	id
		25	Orbichon Eme	id
		27	Courtot Nicolas	id
		29	id	cour
		31	Mie de Malmusse	bât.
		33	id	cour
		35	id	bât.
		37	id	cour
		39	id	bât.
		41	id	jardin
	2	2	Garnier Nicolas	id
		4	La Commune	bâtis
		6	Porcheron Jean	jardin
		8	Détaules héritiers	id
		10	id	bât.
		12	id	jardin
		14	id	bât.
		16	id	jardin
		18	id	bât
		20	id	jardin
		22	id	bât.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	4	24	Mie de Malmusse	jardin
		26	Jordan Hyppolyte	terre
Sentier de la Rivière	4	1	Porcheron Jean	jardin
		2	Jordan Hyppolyte	id
		4	Détaules (héritiers)	bât.
		6	id	jardin
Rue de la Cour Noblot	5	1	Ravivy	
		3		cour
		5	Ménard Eme	cour
		7	id	bât
		9	Coquelet Eme	
		11	id	bât
		13	id	
		15	Choudey Jean	jardin
		17	Perruche Jean	cour
		19	id	jardin
		21	Lebeau Eme	id
		23	Clément Pierre	cour
		25	id	bât.
		27	Ravivy	
	6	2	Perruche Etienne	bât.
		4	Content Etienne	id
		6	id	jardin
		8	Perruche Etienne	id
		10	Perruche Germain	id
		12	Coquelet Louis	id
		14	Choudey Jean	terre
		16	Ravivy	

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

433/17

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Hameau de Vernoiron

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue du Dessous	6	1	Choudey Pierre	jardin
		3	id	bât.
		5	Choudey et Content	cour
		7	Content Georges	bât.
		9	id	cour
		11	id	bât.
		13	Choudey Georges	jardins
		15	id	bât
		17	id	cour
		19	id	bât
	6	21	Griffon Jean	jardin
	7	23	id	bât.
		25	id	id
		27	id	cour
		29	id	bât.
		31	id	terre
		33	Montenat Germain	bât.
		35	Montenat et Arbillot	cour
		37	Arbillot Antoine	bât.
		39	Clément Jn Bte	id
		41	Bureau Esme	id
		43	Bureau et Montenat	cour
		45	Montenat Claude	bât.
		47	Griffon Pierre	id
		49	id	cour
		51	id	bât.
		53	Guttin Auguste	cour
		55	id	bât.
		57	id	cour
		59	Guttin Jean	id
	9	61	Perruche Etienne	bât.
		63	id	cour
		65	Crubillon Jean	bât.
		67	id	cour
		69	id	terre
		71	Griffon Jean	id
		73	Guentine Vve	cour
		75	id	bât.
		77	id	cour.
		79	Griffon Esme	bât.
		81	id	cour
		83	Gouard Vve	jardin
		85	id	cour
		87	id	bât.
		89		Sentier
		91	Gouard Jean	jardin
	6	2	Boudot Marcel	terre
		4	Guengois Lazare	id
		6	Noblot Jean	
		8	Vve Noblot	
		10	Content Georges	
		12	Bécard Marie	
		14	Vve Jacob	
		16	Crubillon Jean	
	7	18	Naulin Simone	
		20	Huynot Simone	
		22	Perruche Jean	
		24	Couard Jn Bte	terre
		26	Guttin Auguste	id
		28	Griffon Jean	
		30	Couard Georges	
		32	Guttin Vve	
		34	Madelénat Charles	
		36	Choudey Pierre	
		38	Minard Jean	
		40	Pouillat (héritiers)	jardin
		42	Clément Bte	id
		44	Arbillat Antoine	id
		46	Madelénat Charles	id
		48	id	bât.
		50	Pouillat Ferdinand	id
		52	Pouillat et Guentin	cour
		54	Guentin Joseph	bât.
		56	id	cour
		58		cour com.
		60	Jacob Vve	cour
		62	id	bât.
		64	Jacob et Simon	cour
		66	Simon Léger	bât.
		68	id	cour
		70	id	bât.
		72	id	id
		74	Griffon Esme	terre
		76	Léger Germain	id
		78	Gouard Jn Bte	id
		80	id	jardin
		82	Gauthier Jn Bte	id
Ruelle de la Riotte	6	1	Noblot Jean	terre
	8	3	Vve Jacob	id
	8	5	Imbert Jean	bât
	8	7	id	id
	6	2	Gaingois	terre
	8	4	Orbichon Esme	id
	8	6	Perruche Jean	
	6-8	8	Guentine Jean	
Ruelle des Pigeonneaux	7	1	Griffon Jean	jardin
	7a	3	Gouard Antoine	id
	7	5	Huguenot Simon	vigne
			id	cour
		7	id	bât
		9		
		11	Picret Esme	cour
		13	id	bât.
		15	Gouard Antoine	id
		17	id	cour
		19	id	bât
		21	id	id
		23	Gutterone Charles	id
		25	id	jardins
		2	Griffon Jn	bât.
		4	id	vigne
		6	Guentine Joseph	
		8	Huynot Simone	jardin
		10	Guentine Joseph	
Rue du Moulin	7	1	Guttin Jean	cour
	7a	3	id	bât
		5	Guttin et Couard	cour
		7	Couard Georges	bât.
		9	Content Etienne	jardin
		2	Perruche Etienne	bât.
		4	Guttin (héritiers)	id
		6	Guttin Jean	
		8	Imbert Pierre	jardins
Rue du Dessus	8	1	Imbert Jean	bât.
		3	id	cour
		5	Noblot Jean	terre
		7	Noblot Vve	id
		9	Perruche Jn Louis	id
		11	Guentine Jean	id
		13	Maudine Simone	bât.
		15	id	cour
		17	id	bât.
		19	id	cour
		21	Mounier Esme	terre
		23	Maudin Simone	id
		25	Montenat Germain	id
		27	Mounier Esme	id
		29	Guentin Etienne	jardin
		31	id	bât
		33	id	cour
		35	Montenat Esme	bât
		37	id	cour
		39	id	id
		41	id	jardin
		43	Choudey Pierre	terre
		45	Perruche Jean	id
		47	Perruche Etienne	id
		49	id	bât.
		51	Choudey Pierre	id
		53	id	cour
		55	id	bât.
		57	id	cour
		59	Montenat Etienne	bât.
		61	id	terre
		63	Léger Pierre	id
		2	Choudey Lazare	id
		4	Léger Simone	id
		6	Arbillot Antoine	id
		8	Vve Couard	
		10	Bureau Esme	
		12	Maudine Simone	
		14	Guentine Etienne	
		16	Guentine Jean	
		18	Maudine Simone	
		20	Bureau Esme	jardin
		22	id	bât
		24	Bureau Esme	id
		26	Perruche Etienne	cour
		28	id	bât
		30	Guentine Etienne	jardin
		32		cour com.
		34	Montenat Esme	bât.
		36	id	jardins
		38	Montenat Esme	bât.
		40	Montenat Esme	jardins
		42	id	terre
		44	Perruche Pierre	id
		46	Montenat Claude	
		48	Montenat Pierre	
		50	Boudine Esme	
		52	Bureau Jean	
		54	Imbert Jean	
		56	Imbert Toussaint	
		58	Boudine Esme	bât.
		60	Léger Pierre	id
		62	Noblot Joseph	id
		64	id	cour
		66	id	bât.
		68	Poulin Charles	terre.
Ruelle du Poulot	9	1	Poulin Charles	terre
	9	3	id	bât.
		5	id	terre
		2	id	id
		4	id	même
		6	id	bât.
		8	id	cour
		10	Choudey Nicolas	bât.
Rue de la Rigeante	9	1	Léger Pierre	terre
		3	Noblot Pierre	id
		5	Favot Esme	
		7	Couard Esme	
		9	Guentine Pierre	
		11	Poulin Charles	
		13	Léger Simone	
		15	Poulin Charles	bâtiments
		17	id	cour
		19	Simon Léger	bât.
		21	id	cour
		23	id	bât.
		2	Choudey Nicolas	jardin
		4	Vve Noblot	terre
		6	Léger Pierre	id
		8	Couard Antoine	id
		10	Cottelet Esme	id
		12	Simone Léger	jardins
		14	id	bât.
		16	Boudine Jean	id
		18	id	cour
		20	id	bât.
		22	La Commune	terre
		24	Griffon Esme	id
Rue	9	1	Poulin Charles	terre
		3	Lafine Esme	id
		5	id	chenevis
		7	id	cour
		9	id	bât.
		11	Griffon Louis	terre
		13	Boudine Jean	id
		15	Clément Jean Bte	id
		17	Noblot Lazare	
		19	Choudey Lazare	
		21	Léger Germain	

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

433/18

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Rue	9	2	Destrieux Célliane	jardins
	"	4	id	bât.
(suite)	"	6	id	cour
		8	Perroy Auguste	terre
		10	Chaudey Pierre	bât.
		12	id	terre
		14	Orbichons Ceme	id
		16	Mollot Vve	
		18	Léger Ceme	
		20	Mollot Vve	
		22	id	cour
		24	id	bât.
		26	Greffon Vve	cour
		28	id	bât.
		30	Chaudey Cazare	cour
		32	id	bât.
		34		cour. com.
		36	Gauthier Jn Bte	bât.
		38	Gouard Jn Bte	id

Hameau de Valloux

	10	1		cul de sac
Rue Claude	"	3	Montenat Jean	bât
	"	5	Vve Crétty	id
		7		
		9	Léger Vve	bât.
		11		
		13	Léger Simon	
		15	la Commune	ruisseau
		17	Léger Simon	
		19	Montenat Jean	
		21	Mounier Georges	
		23	Destrieux Martine	
		25	Baudot Ceme Jean	
		27	Naudin Ceme	bât.
		29	id	cour
		31	Santigny Marcel	
		33	Naudine Georges	
		35	Mounier Georges	
		37	Gouard Pierre	
		39	Gouard Josephe	
		41	Montenat	
		43	Santigny Jean	
		45	id	bât
		47	id	cour
		49	Baudot Ceme	bât.
		51		
		53	Naudin Georges	cour
		55	id	bât.
		57	Naudin Jean	verger
		59	Mme vd Mounier	cour
		61	Perruche Jn Maurice	bât.
		63	Naudine Ceme	cour
		65	id	bât.
		67	id	jardins
		69	Montenat Jean vd Montenat Jn	Ceme
		2	Santigny	
		4	Léger Simon	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
la Commune	10	6	la Commune	ruisseau
	"	8	Sapine Henri	
		10	Perrot Vve	
		12	id	bât.
		14	Perrot & Mounier	cour
		16	Mounier Georges	bât.
		18	id	id
		20	id	
		22	Santigny	
		24	la Commune	ruisseau
		26	Baudot Ceme	terre
		28	id	jardins
		30	id	cour
		32	id	bât.
		34	Naudine Jean	id
		36	id	cour
		38	id	bât
		40	id	id
		42	Baudot Ceme	id
		44	id	id
		46		cour
		48		bât.
		50		cour
		52		verger

Rue des Vignes	10	1	Naudine Ceme	jardins
	"	3	Guentin Jean	id
	"	5	Gouard Jn Bte	id
		2	Montenat Vve & Montenat Jn	terre
		4		
		6	Baudot Ceme	vigne
Rue des Ormées	10 bis	1	Montenat Jn	
		3		
		5	Barreau Jn	
		7	Perruche Germain	
		9	Mollot Lazare	
		11	Boudine Jn	
		13	Gourlot	
	11	15	Naulot Ceme	vigne
	"	17	Naulot Charles	id
		19	Gouard Jn Bte	id
	10	2	Crétty Vve	bât.
	"	4	Mollot Lazare	cour
		6	id	bât.
	"	8	Montenat Jn	terre
		10	id	cour
		12	id	id
		14		Ruelle
		16	Poulin Georges	bât.
		18	id	cour
		20	id	bât.
		22	Perruche	id
		24	id	cour
		26	id	bât.
		28	id	cour
		30	Gouard Jn Bte	

Rue de l'Orme	11	1	Jacob	vigne
	"	3	id	bât.
		5	id	cour
		7	id	bât.
		9	Guignot Etienne	id
		11	Mard Jn	id
		13	id	cour
		15	Guignot Etienne	bât.
		17	Michel	
		19	id	bât.
		21	Poulin	id
		23	Montenat Jn	Vigne
		25	id	id
		27		cour com.
		29	Gouard Pierre	cour
		31	id	bât
		33	id	jardins
	12	2	Ravereau Joseph	
	"	4	id	bât.
		6	id	id
		8	id	cour
		10	Perruche Antoine	bât.
		12	id	cour
		14	Poulin Josephe	jardins
		16	Montenat Léonard	bât.
		18	id	id
		20	id	cour
		22	id	bât.
		24		cour com.
		26	Montenat Jean	bât
		28	Perruche Germain	id
		30	id	cour
		32	Perruche	bât
		34		
		36	Naulot Martin	bât.
		38	id	cour
		40	Destrieux Jn	bât.
		42	Léger Ceme	id
		44		cour. com.
		46	Gourlot Pierre	cour

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500W433/19

Voirie rurale

~~SERVICE VICINAL~~

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d AVALLON

M Mathieu
Agent-Voyer cantonal

M Genet
Agent-Voyer d'arrondissement

M Arnoux
Agent-Voyer en chef

CANTON
d AVALLON

COMMUNE
de Vault de Lugny

Chemin rural N° 5
dit : des Champs de Sorrez

A. V.

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Vallouy - Comne de Vault de Lugny

ÉCHELLE de 0,005 p. mètre

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé. Maisons d'habitation.
Noir pâle. Constructions accessoires.
Jaune. Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose. ~~Emprises dans les terrains non bâtis.~~
Bleu. Cours d'eau ou mares.
B. Construction en bois.
P. Constructions en pierres ou moëllons.

P T. Construction en pierre de taille.
O E. Rez-de-Chaussée.
1 E. Maison à un étage.
2 E. Maison à deux étages.
S. Construction solide.
M. Construction médiocre.
V. Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 19

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 19

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

Auxerre, le _____ 19
LE PRÉFET,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A AVALLON le décembre 1972

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A AVALLON le _____ 19

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,
Auxerre, le 11 mai 1973.

Vu et approuvé par [illegible]
dans sa séance du 27 octobre 1973
LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,

433/20

Chemin rural des Champs de Sorrez

Chemin vicinal ord.re

Côté de Joigny

Bardot Ebre Sept.t terre

Villatte Jean jardin

Montenat Jean jardin

Millerons jardin

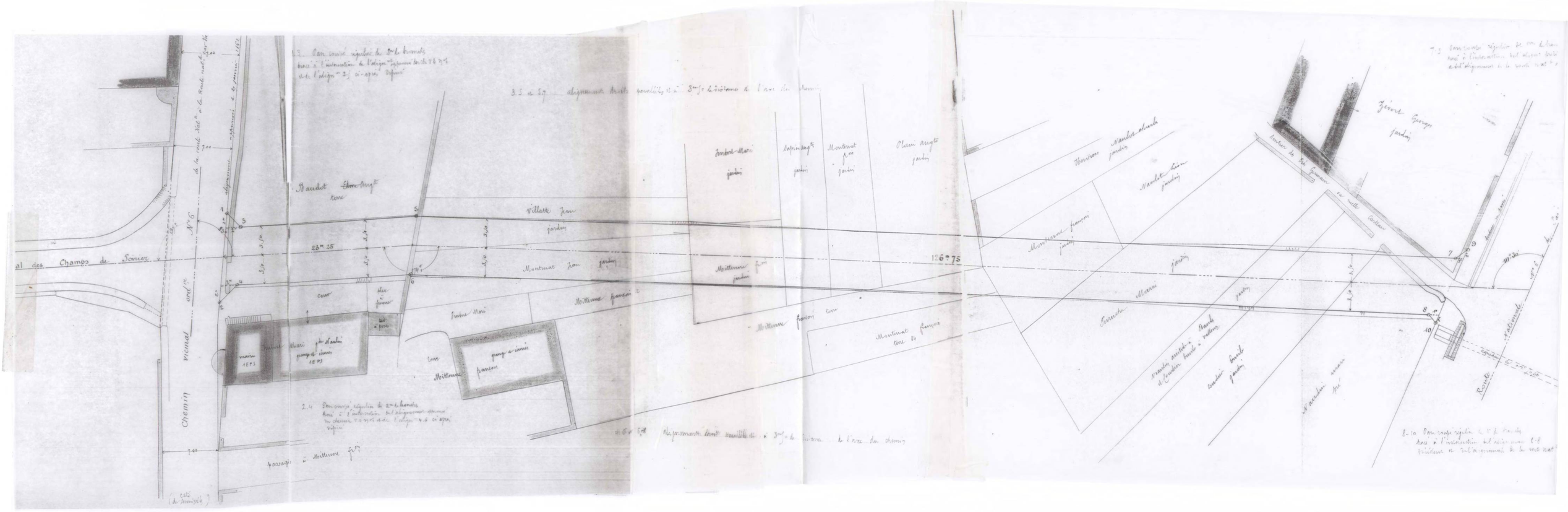
Fontaine Marie

Millerons jardins

Millerons jardin

Millerons jardin

Millerons jardin


Chemin vicinal ord.re N°6 de la croix Jalet à la Route nat.le 5 en passant à Servion
Chemin des Champs de Sovrex
Baudat Etienne Augte
cave
Villatte Jean
jardin
Montmat Jean
jardin
Mottaz Jean
Mottaz Jean
Mottaz Jean

DÉPARTEMENT

de

L'YONNE.

ARRONDISSEMENT

d' Avallon.

SERVICE VICINAL.

CANTON

de Vezelay

COMMUNE

DE

VOUTENAY.

PLAN D'ALIGNEMENT.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

485/1

PROCÈS-VERBAL DU TRACÉ DES ALIGNEMENTS.

Commune de Vaulenay.

NOMS DES RUES.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ DROIT.	INDICATION DES ALIGNEMENTS. COTÉ GAUCHE.	LARGEURS ADOPTÉES.
Chemin de Gde Communication N° 9	1re Face du Cte de Bâtiments qui ne sont pas compris	1re Ligne Droite partant du 1er angle du Cat N° 1er de Bâtiments du 1er angle du Cat N° 14	
	2e Face comprise N° 14	2e Ligne Droite parallèle à 8m 00	8m 00
	3e Ligne Droite partant du 1er angle du mur N° 13 et aboutissant au 1er angle du mur N° 12	3e Façade du Cat N° 13, 12 et 11 comprises	
	4e Ligne Droite partant du 1er angle du mur compris N° 12 et aboutissant à 0m 85 en arrière du 1er angle du perçoir du pont	4e Ligne Droite parallèle à 8m 00	8m 00
		Murs 1, 2 et 3e Façade 4, 5 et 6 compris	
Grande Rue	1re Face du Cat 10 et mur N° 9 compris	1re Façade comprise du Cat N° 1 et celle partant du 2me angle du Cat et aboutissant en un point pris en face et à 0m 20 du 1er angle du Cat N° 12	
	2e Ligne Droite parallèle à 6m 00	2e Ligne Droite partant du point ci-dessus aboutissant au 1er angle du Cat N° 12 et à 0m 20 du 1er angle du Cat N° 11	6m 00
	3e Ligne Droite parallèle à 6m 00	3e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au 1er angle du Cat N° 8 de la rue du haut de Vaulenay à la Rue Impale N° 6	6m 00
Rue du haut de Vaulenay à la Rue Impale N° 6	1re Ligne Droite parallèle à 6m 00	1re Ligne Droite partant du 1er angle du Cat N° 1 et aboutissant à 0m 50 en arrière du dernier angle du Cat N° 17	6m 00
	2e [illegible]	2e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant à la partie comprise du mur N° 23 à l'Est du mur N° 23 mesurant 6m 37 20 cent	6m 00
	3e Ligne de Terrain comprise entre 16,28 comprise	3e Ligne de Façade à 39m 27 comprise	
Chemin du Frazy	1re Ligne Droite partant du dernier angle du Cat N° 7 et aboutissant au dernier angle du Cat N° 6	1re Ligne Droite parallèle à 6m	6m 00
	2e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant à un autre point pris en face et à 0m 20 du 1er angle du Cat N° 11	2e [illegible]	6m 00
		Façades 11 et 12 comprises	
	3e Ligne Droite partant du dernier angle du Cat N° 16 et aboutissant au dernier angle du Cat N° 30	3e Ligne Droite parallèle à 6m	6m 00
	4e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au dernier angle du mur N° 30 mesurant 32m 44 et façade 6 comprise	4e [illegible]	6m 00
Chemin de Derrière les Rivots	1re Façade 1 Cat 6 comprise	1re Façade N° 1 Mur 2, 3 et 4me Face du pignon N° 7 comprise	
	2e Ligne Droite partant du 1er angle du Cat N° 8 passant au 1er angle du Cat N° 11 et aboutissant au 1er angle du Cat N° 10 et aboutissant au dernier Cat	2e Ligne Droite parallèle à 6m	6m 00
	3e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au dernier angle du Cat N° 24	3e [illegible]	6m 00
	4e Ligne Droite partant de ce point et aboutissant au dernier angle du Cat N° 24	4e Ligne Droite parallèle à 6m	6m 00
	5e Ligne Droite ramenée dans le prolongement de la façade comprise du mur N° 25 jusqu'à sa rencontre de la 1re Impale	5e [illegible]	6m 00
Rue de Bezians	1re Ligne Droite partant du 1er angle du Cat N° 2 et aboutissant au dernier angle du Cat N° 11	1re Ligne Droite parallèle à 6m	6m 00
Chemin de Derrière les fossés	1re Ligne droite parallèle à 6m 00	1re Ligne droite partant du 1er angle du mur N° 3 et aboutissant au dernier angle du Cat N° 5	6m 00
	2e Façade du 1er et mur N° 12 compris	1re Ligne droite parallèle à 6m	6m 00
Rue sous l'Eglise.	1re Ligne Droite partant du 1er angle du mur N° 2 et aboutissant comme au plan	1re Ligne parallèle à 5m 00	5m 00
Chemin de la Tour.	1re Ligne droite parallèle à 5m 00	1re Mur 13 et Face du Cat mur N° 5 compris	5m 00
Chemin de derrière les fossés en partie à droite	1re Ligne Droite parallèle à 5m 00	1re Façade 1 5 et limite N° 2 comprises	6m 00
Rue des Poissons	1re Ligne droite parallèle à 6m 00	1re Ligne droite partant du 1er angle du mur N° 1er et aboutissant au 1er angle du Cat N° 5	6m 00
	2e Ligne Droite partant d'un point pris en face du 2e angle du Cat N° 5 passant au 1er angle du mur N° 18 et prolongée comme au plan	2e Ligne parallèle à 6m	6m 00
Chemin du Moulin	1re Ligne droite partant du dernier angle du mur N° 1er et aboutissant au 1er angle du Cat comme N° 1 Façade N° 1 et mur N° 7 compris	1re Façade N° 2 et mur N° 6 compris	
	Tous les pans coupés seront déterminés conformément aux indications du plan.		

AUXERRE, IMP. CH. GALLOT.

485/2

PLAN GÉNÉRAL.



Vu et approuvé conformément à notre Arrêté en Date de ce jour le présent plan d'alignement conformément aux conclusions du rapport

A Auxerre le 8 Mars 1854.

Le Préfet de l'Yonne

Dressé par l'Agent Voyer Cantonal Soussigné

Visé par l'Agent Voyer d'Arrondissement

Dressé par l'Agent Voyer en chef

Vu certificat en 8 décembre 1853 du maire de Vaudenay attestant que l'arrêté d'approbation du plan d'alignement de la commune a été publié et affiché est classé dans le dit arrêté.

L'échelle du plan général est de cent Millim. pour un mètre

Celle des feuilles de détail est de cinquante millim. pour un mètre.

AUXERRE, TYPOGRAPHIE CH. GALLOT.

48513

1re Feuille

2e Feuille

3e Feuille

Route Impériale N° 6.

Chemin de grande Communication N° 9

Rue Grande

Rue Ste Marie

Chemin du Moulin

Chemin de Grande Communication N° 9

Chemin de Ste Croix

Chemin de Fossé

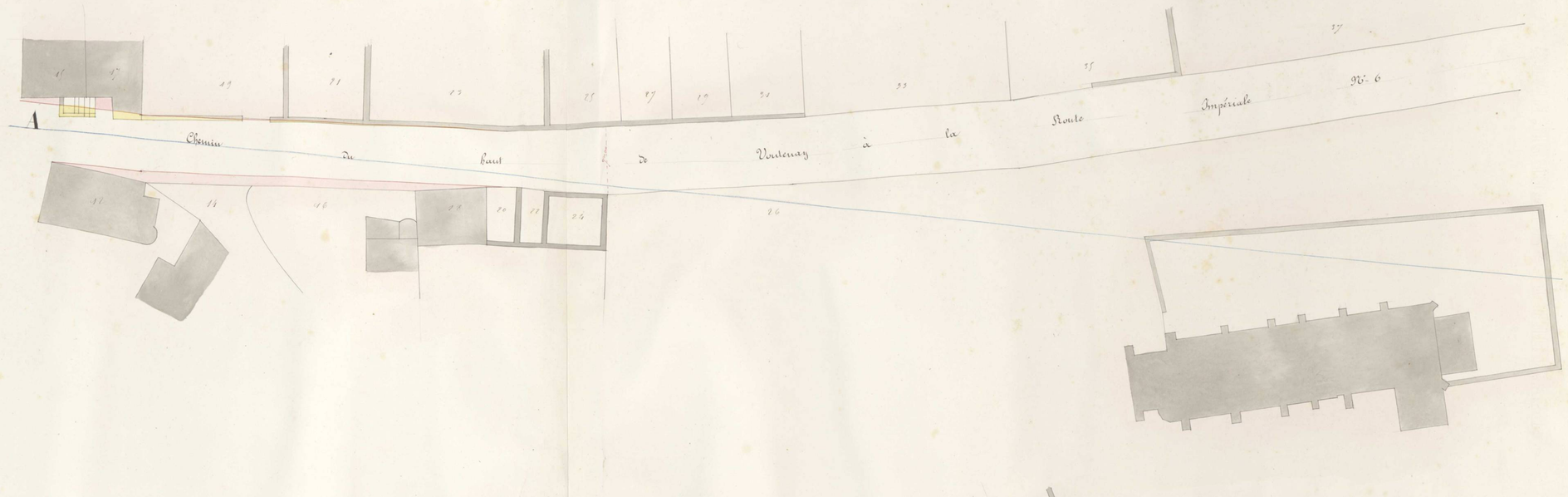
A

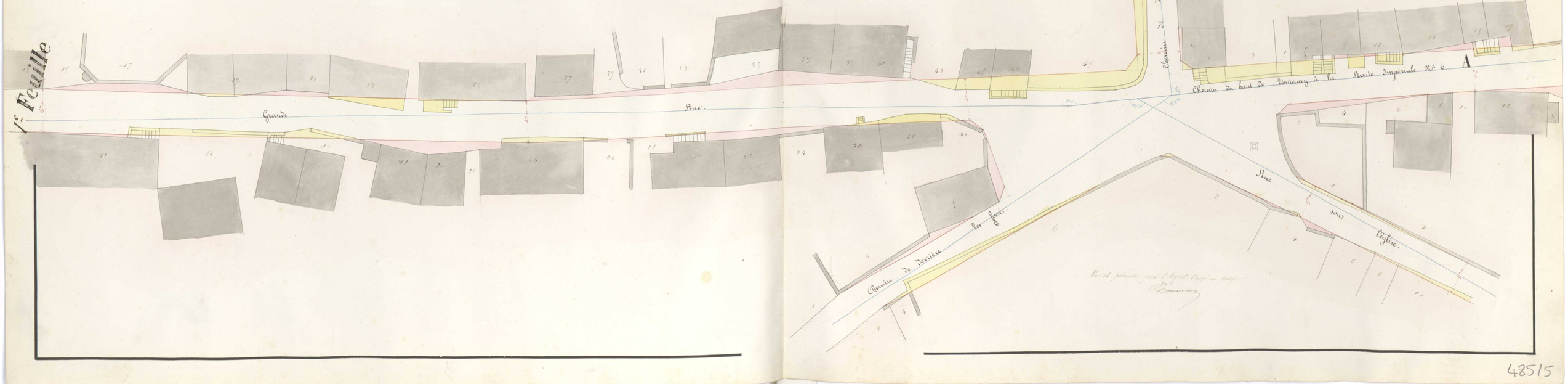
A

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

485/4

2e Feuille





48515

3e Feuille

Rue du Puy

Rue de Béziaux

Chemin

Derrière les Riols

Route Impériale N° 6

Rue du puy

1re Feuille

1re Feuille

1re Feuille

1re Feuille

Route Impériale N° 6

Vu et permis par l'Ingénieur en chef
Bouvier

485/6

4e Feuille

Chemin de grande Comm.on N.o 9

Route Impériale N.o 6

A

3e Feuille

A

Route

Chemin de grande communication N.o 9

Impériale N.o 6

1e Feuille

Vu et présenté par l'Agent Voyer en Chef

Bourrey

485/7

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

Commune de Voulmary

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin de grande Communic.n N.° 9.	1		Minard Antoine	Bat
	2		Mare Joseph	id
	3		Joublin François	id
	4		id	Cour
	5		id	Bat
	6		Bourgeot Jean Pre	id
	12		Cour Commune	Cour
	15		Courty Edouard	Bat
	17		id	id
	19		Sire André	id
	21		Cour Commune	Cour
	23		Sire André	Bat
	26		Minard Etienne	id
	27		Guigne Louis	id
	29		Cour commune	C
	31		Cour commune	cour
	33		Berut Jean Bpte	Bat
	35		Joublin Jean	Bat
	37		id	Cour
	39		Renaud Jean Pre	Bat
	41		id	Cour
	43		Comet André	Bat
	4		id	id
	47		id	Jardin
	49		Cornet Etienne	Bat
	51		id	id
	53		id	Jardin
	55		Ecram Commune	Cour
	57		Terrain de Cure	
	2		Bizanger Nicolas	Cour
	4		Bureau André	Bat
	6		Comet Louis	Jardin
	9		Guyard Jean Bte	Bat
	10		id	Cour
	12		id	Bat
	14		id	Jardin
	16		id	cour
	18		id	Jardin
	20a		Guyard Louis	cour
	22		id	Bat
	24		Joublin Jean	id
	26		id	Jardin
	28		Comet André	Bat
	29bis		Mercier Jean	Cour
	32		Mercier Pierre	id
	34		Renaud Edouard	
	36		Joublin Jean	id
	38		Rousseau Prosper	
	40		Charbot Etienne	id
	42		Marmat Jacques	id
	44		Bourgeois Prosper	id
	46		Maison de Cure	id
Grande Rue	1		Guillot Louis	Bat
	3		Berger Commune	Jardin
	5		Sainfort Antoine	Bat
	7		id	id

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	9		Sainfort Antoine	Bat
	11		Dupré Armé	id
	13		Huot Eugène	id
	15		Cour Commune	Cour
	17		Bourgeois Etienne	Cour
	19		id	Bat
	21		Marcon Etienne	id
	23		Picard Ambroise	id
	25		Carillon Benoit	id
	27		Berceau Jean Pre	id
	29		Cour Commune	Cour
	31		Villon Denis	jardin
	33		Simet Nicolas	id
	35		Maricart Etienne	Bat
	37		Maricart Jean	id
	39		Perrot Denis	id
	41		Simet Louis	id
	43		Cour Commune	Cour
	45		Perrot Denis	Bat
	47		Vve Sommet Antoine	id
	49		Simet Louis	Jardin
	1		Le Commune	Lavoir
	4		id	Bat
	6		Prudhon	Grange
	8		id	Cour
	10		id	Bat
	12		Bourgeois Prosper	id
	14		id	Cour
	16		Guillot Louis	id
	18		id	Bat
	20		Paillard Germain	id
	22		Guillot Antoine	Cour
	24		id	Bat
	26		Cour commune	Cour
	28		Villon Denis	id
	30		Simet Nicolas	id
	32		Perrot Denis	Jardin
	34		id	Bat
	36		Chomas Pierre	id
	38		id	Cour
	40		Simet Nicolas	id
	42		Perrot Cyprille	Jardin
	44		id	Bat
	46		Cour commune	Cour
	48		Villon Denis	id
	50		id	Bat
	52		Simet Nicolas	id
	54		Perrot Cyprille	Jardin
	56		id	Bat
	58		Chomas Pierre	id
	60		id	Cour
	4		Boudin Victor	Bat
	5		Raidon Jean	Jardin
	6		Lechaux André	Cour
	7		id	Bat
	9		Rousseau Hubert	id
	11		Vernier Germain	id
	13		Rousseau Hubert	id
	15		Bureau Claude	id
	17		Simet Nicolas	id
	19		id	Cour
	21		id	Champ
	23		id	Jardin
	25		Perrot Denis	id
	27		Perrot Jean	Cour
	29		Bureau André	id
	31		Joublin Pierre	id
	33		Joublin Jean	id
	35		Courty André	id
	37		Ecram Commune	C

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	2		Bureau Antoine	Jardin
	4		Bureau Claude	Cour
	6		id	id
	8		id	Grange
	10		Cour Commune	Cour
	12		Renaud Jean	Bat
	14		Pigeonat André	id
	16		id	Cité
	18		id	Rempart
	20		id	id
	22		Cour Commune	Cour
	24		id	id
	26		Ecram Communal	Cour
	28		id	id
Chemin du Parc.	1		Marmat Jacques	Cour
	3		Jacob Pierre	Jardin
	5		Cour Commune	Cour
	7		Maison François	Bat
	9		Cour Commune	Cour
	11		Jacob Pierre	Bat
	13		Bureau Jean	id
	15		Bureau Hilbert	id
	17		Cornet Claude	id
	19		Giffard Barnabé	Cour
	21		Cougat Jean	id
	23		Guinet Jean	id
	25		Picard François	id
	27		Giffard Barnabé	id
	29		Lambert Nicolas	id
	31		Maison François	id
	33		id	id
	2		Guillot Etienne	Bat
	4		Lambert Nicolas	Cour
	6		id	Bat
	8		Cour Commune	Cour
	10		Simet Antoine	Bat
	12		Lambert Nicolas	Cour
	14		Giffard Barnabé	Bat
	16		Simet Antoine	id
	18		Bureau Jean	id
	20		id	Cour
	22		Cornet Claude	id
	24		Mercier Jean	Jardin
	26		Giffard Barnabé	Bat
	28		Cour Commune	Cour
	30		Giffard Barnabé	Bat
	32		Courty André	Cour
	34		Giffard Barnabé	Chènevière
	36		id	Jardin
	38		Guinet Jean Pre	id
	40		id	Bat
	42		id	Cour
	44		id	Jardin
Rue de Béziaux	1		Boudin Louis Pre	Bat
	3		id	Cour
	5		id	Cour
	7		La Commune	Jardin
	9		Marmat Jacques	Cour
	11		Guillot Etienne	Bat

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
	13		Marmat Jacques	Cour
	15		Marcon Etienne	Jardin
	17		Bourdin Victor	Bat
	19		Simet Louis	Jardin
	21		Charbot Marie	id
	2		Poillard Germain Pre	Bat
	4		Rougeot Jean Bte	id
	6		Ratinzot Louis	id
	8		id	id
	10		id	Jardin
	12		Moreau Jean	id
	14		Picard Nicolas	id
	16		Poillard Nicolas	id
	18		Poillard Germain	id
	70		Picard Nicolas	Cour
	72		Bouchet Baptiste	Bat
	74		Picard François	id
	76		Picard Antoine	id
	78		Marmat Jacques	Jardin
	80		Picard Jean	Bat
	82		Charbot Etienne	Cour
	84		Bizanger communs	
	86			
	88		Mercier Etienne	Cour
	90		id	Bat
	92		id	Jardin
	1		Bernard Antoine	Bat
	3		Jacob Pierre	id
	5		Cour commune	Cour
	7		Jacob Pierre	Bat
	9		Cour commune	Cour
	11		Mercier Simon	Cour
	2		Giffard Barnabé	Bat
	4		Joublin Pierre	id
	6		Mercier François	id
	8		id	Cour
	10		Cour commune	Cour
	12		Bureau Jean	id
	14		id	Cour
	16		Bureau Hilbert	Cour
	1		Joublin Jean	Cour
	3		Chomas Pierre	Jardin
	5		id	Bat
	7		id	id
	9		Poillet Louis	Jardin
	11		Bizanger Etienne	Cour
	2		Bizanger fils aîné	id
	4		Sommet Antoine	id
	6		Picard Pierre	id
	8		Boudin Victor	Bat
	10		id	id
	12		Perrot Cyprille	Cour
Rue sous l'Eglise	1		Boudin Louis Pre	Bat
	3		Bureau Claude	id
	5		Picard Pierre	Cour
	7		Carillon Pre	id
	9		Marmat Auguste	id
	11		Carillon	id
Chemin de Derrière les fossés	1		Joublin Jean	Cour
	3		Chomas Pierre	Jardin
	5		id	Bat
	7		id	id
	9		Poillet Louis	Jardin
	11		Bizanger Etienne	Cour
	2		Bizanger fils aîné	id
	4		Sommet Antoine	id
	6		Picard Pierre	id
	8		Boudin Victor	Bat
	10		id	id
	12		Perrot Cyprille	Cour
	1		Rousseau Hubert	Jardin
	3		Bureau Claude	id
	2		Picard Pierre	Cour
	4		Carillon Pre	id
	6		Marmat Auguste	id
	8		Carillon	id

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

1500 W 485/8

TABLEAU DES RUES ET AUTRES VOIES PUBLIQUES

avec les numéros des propriétés, leur nature et les noms des propriétaires.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.
Chemin		1	Henri Aimé	Jardin
de la tour		3	Amiot Alexis Pre	Cour
		5	id	Bat
		7	Mercier Simon	Cour
		9	id	id
		1	Amiot Alexis Pre	Bat
Chemin de		3	id	Cour
derrière les		5	Mercier Jean	Bat
fossés en face celui		7	id	Jardin
de la tour		9	Amiot Alexis Pre	Bat
		11	id	id
		13	id	Jardin
Rue		1	Amiot Louis	Jardin
des		3	id	Cour
Poirissons		5	id	Bat
		7	Gonyat François	id
		9	Bourgeois Pierre	id
		11	id	Cour
		13	id	Jardin
		2	Perrot Antoine	Bat
		4	Perrot Etienne	Bat
		6	Gauthier Marie	id
		8	Cour commune	Cour
		10	Pont Louis	Bat
		12	Picard Joseph	id
		14	Bazin Joseph	id
		16	Cour commune	Cour
		18	Jardin commun	Jardin
Chemin		1	Mercier Simon	Cour
du Moulin		3	id	Bat
		5	id	id
		7	Carillon Jean	Cour
		1	Mercier Simon	Bat
		4	id	Cour
		6	Chemin Commun	

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

NOMS des RUES ET PLACES.	NUMÉROS des feuilles.	NUMÉROS des propriétés.	NOMS des PROPRIÉTAIRES.	NATURE des PROPRIÉTÉS.

Ch. GALLOT, imp. de la Préfecture.

485/9

MINISTÈRE
INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT
L'YONNE

ARRONDISSEMENT

—

COMMUNE

SERVICE VICINAL

Chemin vicinal N°

d *à*

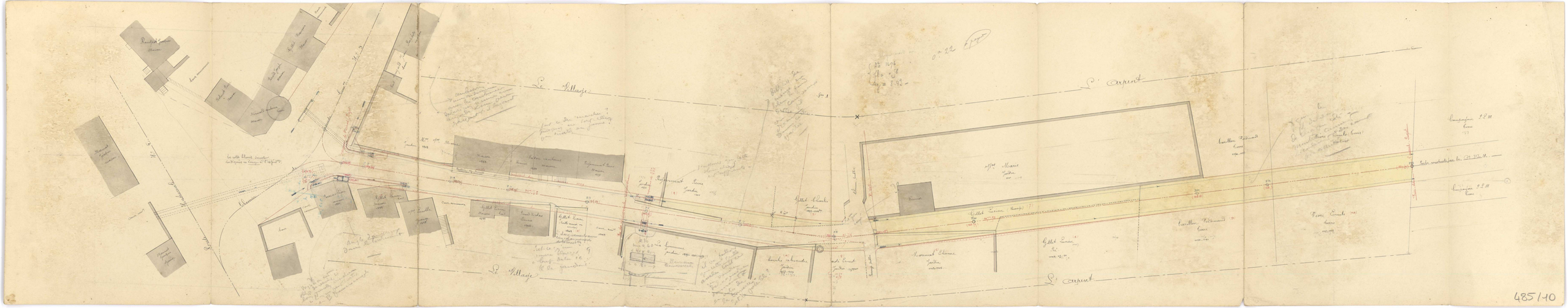
Vaux-Ternay

BORDEREAU DES PIÈCES

Sens — Imp. A. Clément.

N° DES PIÈCES	DATES DES PIÈCES	DÉSIGNATION DES PIÈCES	OBSERVATIONS
		Rue de la Gare	

485/10


Le Pellaje
Le Pellaje
Le Carpent
Le Carpent
Pavillon Tellmann
Pavillon Tellmann
Pavillon Tellmann

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT d'Auxerre

CANTON de Toucy

COMMUNE de Toucy

SERVICE VICINAL

CHEMIN de Grande Communication n° 7 de Saint-Sauveur à Toucy par la Rive droite

PROJET D'Établissement de trolloirs dans la traverse de Toucy.

sur une longueur de et une largeur de mètres non compris talus, fossés, banquettes ou autres ouvrages accessoires.

Extrait du plan général d'alignement

de la commune de Toucy, approuvé par arrêté du Préfet du 7 Janvier 1881.

Échelle de 1/200

Vu et

Auxerre, le 189

Le Préfet de l'Yonne,

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal soussigné.

A le 189

Vu et vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement soussigné.

A le 189

Vu pour être annexé à la délibération d en date de ce jour.

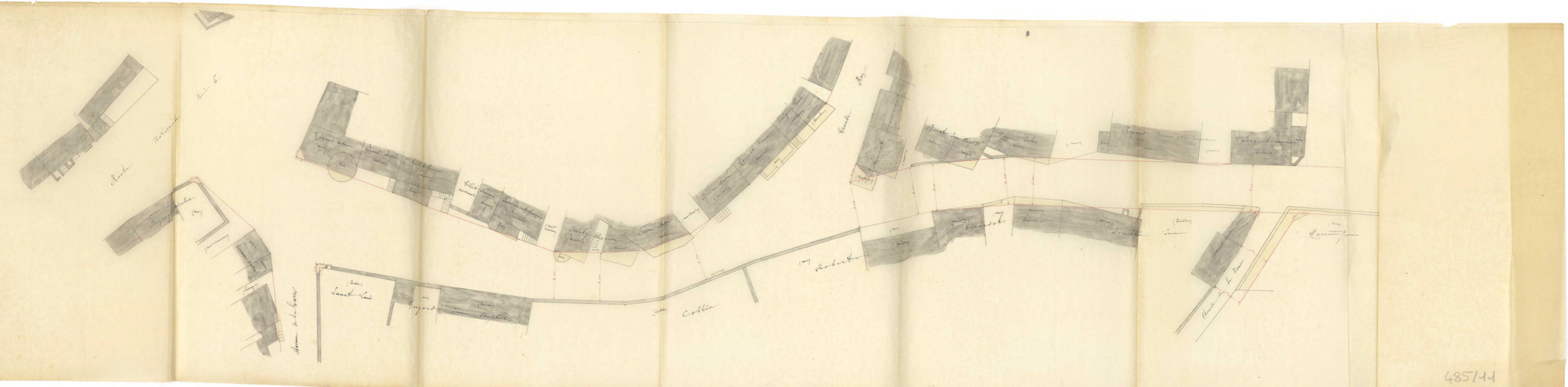
Auxerre, le 189

Le Secrétaire, Le Président,

Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné.

Auxerre, le 189

485/11



485/11

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
Avallon

COMMUNE
Voutenay.

Voirie urbaine
~~SERVICE VICINAL~~

~~Chemin vicinal~~ Rue de derrière les fossés N°
d d

Projet de réglement des alignements
dans la traverse de Voutenay

BORDEREAU DES PIÈCES

Sens — Imp. A. Clouzard.

NUMÉROS d'ordre DES PIÈCES	DATES DES PIÈCES	DÉSIGNATION DES PIÈCES	OBSERVATIONS
1	16 mars 1898	Délibération du Conseil municipal	
2	22 juin 1898	Plan.	
3	Id	Mémoire des honoraires (Non produit)	
4	Id	Rapport des agents voyers.	

Vu pour être annexé à notre délibération en date du 14 juin 1898

485/12

DÉPARTEMENT
DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT
d' Avallon

M. Beaufils
Agent-Voyer cantonal.

M. Tellier
Agent-Voyer d'arrondissement.

M. Terrasse
Agent-Voyer en chef.

~~SERVICE VICINAL~~

CANTON
de Vermenton

~~Chemin~~ Rue de Vaux

COMMUNE
de Voutenay

d les Fosses

PROJET DE RÈGLEMENT DES ALIGNEMENTS

dans la Traverse de Voutenay.

ÉCHELLE de 0.005 par mètre (1/200)

SIGNES CONVENTIONNELS :

Noir foncé, Maisons d'habitation.
Noir pâle, Constructions accessoires.
Jaune, Constructions en saillie sur l'alignement.
Rose, Emprises dans les terrains non bâtis.
Bleu, Cours d'eau ou mares.
B, Construction en bois.
P, Construction en pierres ou moellons.
P T, Construction en pierre de taille.
O R, Rez-de-Chaussée.
1 E, Maison à 1 étage.
2 E, Maison à deux étages.
M, Construction mixte.
M. Construction médiocre.
V, Construction en état de vétusté.

Vu par le Maire,
A _____ le _____ 188

Dressé par l'Agent-Voyer cantonal,
A Vermenton le 15 Janvier 1885
Beaufils

Vu par le Commissaire Enquêteur,
A _____ le _____ 188

Vérifié par l'Agent-Voyer d'arrondissement,
A _____ le _____ 188

Vu pour être soumis à l'approbation d _____

_____

Auxerre, le _____ 188

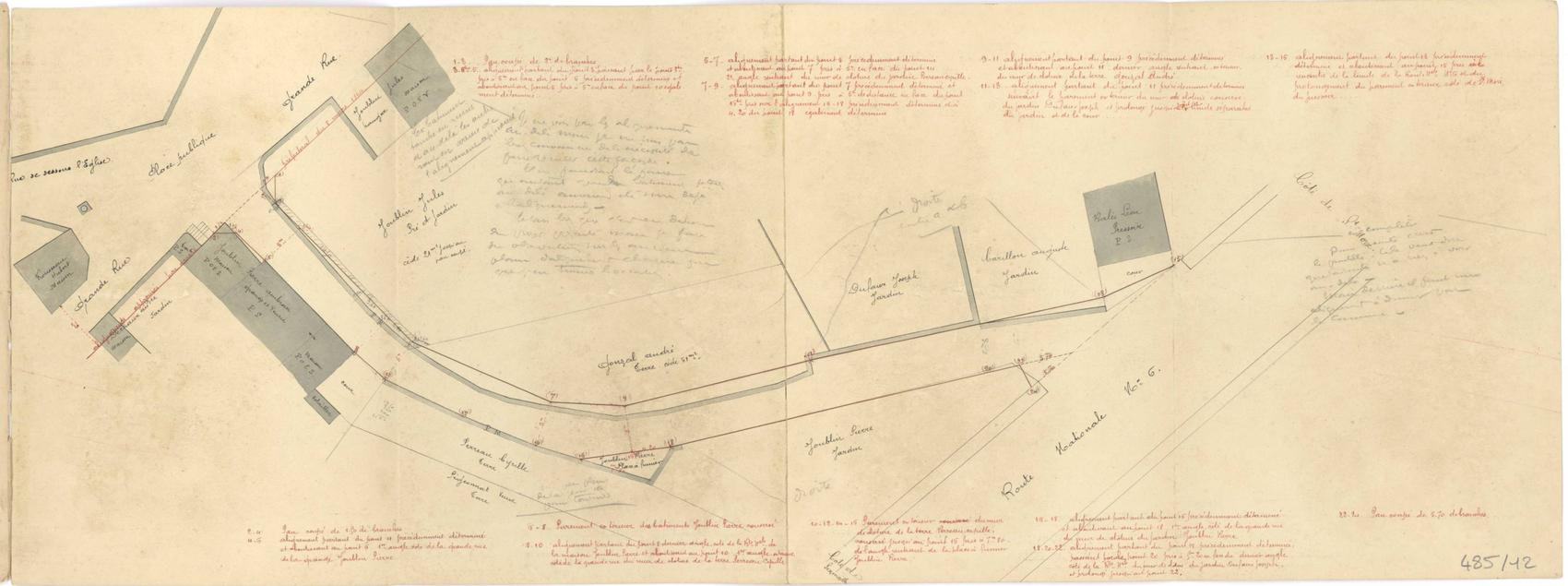
Présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné,

Auxerre, le _____ 188

LE PRÉFET,

Vu et approuvé par _____
dans sa séance du _____

LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE,


Grande Rue
Rue Guillaise
Rue de derrière l'Eglise
Jardin Jules Bo et Jardin
Jardin Pierre Jardin
Jardin Pierre Verger
Jardin Pierre Verger
Jardin Pierre Verger